# REVUE DES DEUX MONDES: R2M

# REVUE

DES

# DEUX MONDES

XL$^e$ ANNÉE. — SECONDE PÉRIODE



TOME QUATRE-VINGT-NEUVIÈME



1er SEPTEMBRE 1870

1re LIVRAISON



PARIS

BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES
RUE BONAPARTE, 17.

LONDRES

H. BAILLIÈRE
219 Regent-street.

DAVID NUTT
270 Strand.

BARTHÈS ET LOWELL
14 Great Marlborough-street.

DULAU ET Cie
37 Soho sq.

BRUXELLES, A. DECQ. — LA HAYE, BELINFANTE FRÈRES.
LEIPZIG, DURR, BROCKHAUS, JUNG-TREUTTEL. — BERLIN, DIRECTION DES POSTES.
VIENNE, BROCKHAUS, GÉROLD. — SAINT-PÉTERSBOURG, MELLIER, ISSAKOFF.
MOSCOU, GAUTIER. — TURIN, BOCCA — MILAN, DUMOLARD. — FLORENCE, VIEUSSEUX
NAPLES, DUFRÊNE. — MADRID, BAILLY-BAILLIÈRE.
BARCELONE, VERDAGUER. — NEW-YORK, BAILLIÈRE, CHRISTERN.

1870

LITTÉRATURE FRANÇAISE ET ÉTRANGÈRE,

HISTOIRE POLITIQUE, PHILOSOPHIQUE, VOYAGES, SCIENCES. BEAUX-ARTS.

---

## LIVRAISON DU 1er SEPTEMBRE 1870.



---

# REVUE

DES

# DEUX MONDES

XL$^{e}$ ANNÉE. — SECONDE PÉRIODE

IMPRIMERIE J. CLAYE
RUE SAINT-BENOIT 7
PARIS

# REVUE

DES

# DEUX MONDES

XL^e^ ANNÉE. — SECONDE PÉRIODE

TOME QUATRE-VINGT-NEUVIÈME

PARIS

BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES

RUE BONAPARTE, 17

1870

# CÉSARINE DIETRICH

SECONDE PARTIE (1).

Je reprends mon récit à l'époque où Césarine atteignit sa majorité. Déjà son père l'avait émancipée en quelque sorte en lui remettant la gouverne et la jouissance de la fortune de sa mère, qui était assez considérable.

J'avais consacré déjà six ans à son éducation, et je peux dire que je ne lui avais rien appris, car en tout son intelligence avait vite dépassé mon enseignement. Quant à l'éducation morale, j'ignore encore si je dois m'attribuer l'honneur ou porter la responsabilité du bien et du mal qui étaient en elle. Le bien dépassait alors le mal, et j'eus quelquefois à combattre pour les lui faire distinguer l'un de l'autre. Peut-être au fond se moquait-elle de moi en feignant d'être indécise, mais je ne conseillerai jamais à personne de faire des théories absolues sur l'influence qu'on peut avoir en fait d'enseignement.

Ce qu'il y a de certain, c'est qu'au bout de ces six années j'aimais Césarine avec une sorte de passion maternelle, bien que je ne me fisse aucune illusion sur le genre d'affection qu'elle me rendait. C'était toute grâce, tout charme, toute séduction de sa part. C'était tout dévoûment, toute sollicitude, toute tendresse de la mienne, et il semblait que ce fût pour le mieux, car notre amitié se complétait par ce que chacune de nous y apportait.

Cependant le bonheur qui m'était donné par Césarine et par son père ne remplissait pas tout le vœu de mon cœur. Il y avait une

(1) Voyez la *Revue* du 15 août.

personne, une seule que je leur préférais, et dont la société constante m'eût été plus douce que toute autre : je veux parler de mon neveu Paul Gilbert. C'est pour lui que j'étais entrée chez les Dietrich, et s'il en eût témoigné le moindre désir, je les eusse quittés pour mettre ma pauvreté en commun avec la sienne, puisqu'il persistait, avec une invincible énergie, à ne profiter en rien de mes bénéfices. Je n'aimais décidément pas le monde, pas plus le groupe nombreux que Césarine appelait son intimité que la foule brillante entassée à de certains jours dans ses salons. Mes heures fortunées, je les passais dans mon appartement avec deux ou trois vieux amis et mon Paul, quand il pouvait arracher une heure à son travail acharné. Je le voyais donc moins que tous les autres, c'était une grande privation pour moi, et souvent je lui parlais de louer un petit entre-sol dans la maison voisine de sa librairie, afin qu'il pût venir au moins dîner tous les jours avec moi.

Mais il refusait de rien changer encore à l'arrangement de nos existences. « Vous dîneriez bien mal avec moi, me disait-il, car j'ai quelquefois cinq minutes pour manger ce qu'on me donne, et je n'ai jamais le temps de savoir ce que c'est; je vois bien que c'est là ce qui vous désole, ma bonne tante. Vous pensez que je me nourris mal, qu'il faudrait m'initier aux avantages du pot-au-feu patriarcal, vous me forceriez de mettre une heure à mes repas. Je suis encore loin du temps où cette heure de loisir moral et de plénitude physique ne serait pas funeste à ma carrière. Je ne peux pas perdre un instant, moi. Je ne rêve pas, j'agis. Je ne me promène pas, je cours. Je ne fume pas, je ne cause pas; je ne songe pas, même en dormant. Je dors vite, je m'éveille de même, et tous les jours sont ainsi. J'arrive à mon but, qui est de gagner douze mille francs par an; j'en gagne déjà quatre. A mesure que je serai mieux rétribué, j'aurai un travail moins pénible et moins assujettissant. Ce n'est pas juste, mais c'est la loi du travail : aux petits, la peine.

— Et quand gagneras-tu cette grosse fortune de mille francs par mois?

— Dans une dizaine d'années.

— Et quand te reposeras-tu réellement?

— Jamais; pourquoi me reposerais-je? Le travail ne fatigue que les lâches ou les sots.

— J'entends par repos la liberté de s'occuper selon les besoins de son intelligence.

— Je suis servi à souhait : mon patron n'édite que des ouvrages sérieux. J'ai tant lu chez lui que je ne suis plus un ignorant. Voyant que mes connaissances lui sont utiles pour juger les ouvrages nouveaux qu'on lui propose, il me permet de suivre des cours et d'être

plus occupé de sciences que de questions de boutique. Quand je surveille son magasin, quand je fais ses commissions, quand je cours à l'imprimerie, quand je corrige des épreuves, quand je fais son inventaire périodique, je suis une machine, j'en conviens ; mais ce sont mes conditions d'hygiène, et je m'arrange toujours pour avoir un livre sous les yeux, quand une minute de répit se présente. Comme le cher patron a pris la devise : *time is money*, il met à ma disposition pour ses courses de bonnes voitures qui vont vite, et en traversant Paris dans tous les sens avec une fiévreuse activité j'ai appris les mathématiques et deux ou trois langues. Vous voyez donc que je suis aussi heureux que possible, puisque je me développe selon la nature de mes besoins.

Il n'y avait rien à objecter à ce jeune stoïque. J'étais fière de lui, car il savait beaucoup, et, quand je le questionnais pour mon profit personnel, j'étais ravie de la promptitude, de la clarté et même du charme de ses résumés. Il savait se mettre à ma portée, choisir heureusement les mots qui, par analogie, me révélaient la philosophie des sciences abstraites; je le trouvais charmant en même temps qu'admirable. J'étais éprise de son génie d'intuition, j'étais touchée de sa modestie, vaincue par son courage, j'avais pour lui une sorte de respect; mais j'étais inquiète malgré moi de la tension perpétuelle de cet esprit insatiable dans sa curiosité.

Cette jeunesse austère m'effrayait. Sa figure sans beauté, mais sympathique et distinguée au sortir de l'adolescence, s'était empreinte dans l'âge viril d'une certaine rigidité douloureuse. Il était impossible de savoir s'il éprouvait jamais la fatigue physique ou morale. Il affirmait ne pas connaître la souffrance, et s'étonnait de mes anxiétés. Il n'avait jamais éprouvé le désir ni senti le regret des avantages quelconques dont sa destinée l'avait privé; esclave d'une position précaire, il s'en faisait une liberté inaliénable en l'acceptant comme la satisfaction de ses goûts et de ses instincts. Il croyait suivre une vocation là où il ne subissait peut-être en réalité qu'un servage.

M. Dietrich me questionnait souvent sur son compte, et je ne pouvais lui dissimuler le fonds de tristesse qui me revenait chaque fois que j'avais à parler de ce cher enfant; mais peu à peu je dus m'abstenir de lui exprimer mes angoisses secrètes, parce qu'alors M. Dietrich voulait améliorer l'existence de Paul, et c'est à quoi Paul se refusait avec tant de hauteur que je ne savais comment motiver son refus de comparaître devant un protecteur quelconque.

Césarine ne s'y trompait pas, et elle était véritablement blessée de la sauvagerie de mon neveu; elle l'attribuait à des préventions qu'il aurait eues dès le principe contre son père ou contre elle-

même. Elle penchait vers la dernière opinion, et s'en irritait comme d'une offense gratuite. Elle avait peine à me cacher l'espèce d'aversion enflammée qu'elle éprouvait en se disant qu'un homme qui ne la connaissait pas du tout, — car il n'avait jamais voulu se laisser présenter, et il s'arrangeait pour ne jamais se rencontrer chez moi avec elle, — pouvait songer à protester de gaîté de cœur contre son mérite. C'était donc pour faire le contraire de tout le monde, disait-elle, car, que je sois quelque chose ou rien, tout ce qui m'approche est content de moi, me trouve aimable et bonne, et prétend que je ne suis pas un esprit vulgaire. Je ne demande de louanges et d'hommages à personne, mais l'hostilité de parti-pris me révolte. Tout ce que je peux faire pour toi, c'est de croire que ton neveu pose l'originalité, ou qu'il est un peu fou.

Je voyais croître son dépit, et elle en vint à me faire entendre que j'avais dû, dans quelque mouvement d'humeur, dire du mal d'elle à mon neveu. Je ne pus répondre qu'en riant de la supposition. — Tu sais bien, lui dis-je, que je n'ai pas de mouvemens d'humeur, et que je ne peux jamais être tentée de dire du mal de ceux que j'aime. Le refus de Paul à toutes vos invitations tient à des causes beaucoup moins graves, mais que tu auras peut-être quelque peine à comprendre. D'abord il est comme moi, il n'aime pas le monde.

— Cela, reprit-elle, tu n'en sais rien, et il ne peut pas le savoir, puisqu'il n'y a jamais mis le pied.

— Raison de plus pour qu'il ait de la répugnance à s'y montrer. Il n'est pas tellement sauvage qu'il ne sache qu'il y faut apporter une certaine tenue de convention, manières, toilette et langage. Il n'a pas appris le vocabulaire des salons, il ne sait pas même comment on salue telle ou telle personne.

— Si fait, il a dû apprendre cela dans sa librairie et dans ses visites aux savans. Tu ne me feras pas croire qu'il soit grossier et de manières choquantes. Sa figure n'annonce pas cela. Il y a autre chose.

— Non! la chose principale, je te l'ai dite : c'est la toilette. Paul ne peut pas s'équiper de la tête aux pieds en homme du monde sans s'imposer des privations.

— Et tu ne peux même pas lui faire accepter un habit noir et une cravate blanche?

— Je ne pourrais pas lui faire accepter une épingle, fût-elle de cuivre, et puis le temps lui manque, puisque c'est tout au plus si je le vois une heure par semaine.

— Il se moque de toi! Je parie bien qu'il fait des folies tout comme un autre. Le marquis de Rivonnière n'est pas empêché d'en

faire par sa passion pour moi, et ton neveu n'est pas toujours plongé dans la science.

— Il l'est toujours au contraire, et il ne fait pas de folies, j'en suis certaine.

— Alors c'est un saint,... à moins que ce ne soit un petit cuistre, trop content de lui-même pour qu'on doive prendre la peine de s'occuper de lui.

Cette parole aigre me blessa un peu malgré les caresses et les excuses de Césarine pour me la faire oublier. L'amour-propre s'en mêla, et je résolus de montrer à la famille Dietrich que mon neveu n'était pas un cuistre. C'est ici que se place dans ma vie une faute énorme, produite par un instant de petitesse d'esprit.

On préparait une grande fête pour le vingt et unième anniversaire de Césarine. Ce jour-là, dès le matin, son père, outre la pleine possession de son héritage maternel, lui constituait un revenu pris sur ses biens propres, et la dotait pour ainsi dire, bien qu'elle ne voulût point encore faire choix d'un mari. Elle avait montré une telle aversion pour la dépendance dans les détails matériels de la vie, jusqu'à se priver souvent de ce qu'elle désirait plutôt que d'avoir à le demander, que M. Dietrich avait rompu de son propre mouvement ce dernier lien de soumission filiale. Césarine en était donc venue à ses fins, qui étaient de l'enchaîner et de lui faire aimer sa chaîne. Il était désormais, ce père prévenu, ce raisonneur rigide, le plus fervent, le plus empressé de ses sujets.

Elle accepta ses dons avec sa grâce accoutumée. Elle n'était pas cupide, elle traitait l'argent comme un agent aveugle qu'on brutalise parce qu'il n'obéit jamais assez vite. Elle fut plus sensible à un magnifique écrin qu'aux titres qui l'accompagnaient. Elle fit cent projets de plaisir prochain, d'indépendance immédiate, pas un seul de mariage et d'avenir. M. Dietrich se trouvait si bien du bonheur qu'il lui donnait qu'il ne désirait plus la voir mariée.

Le soir, il y eut grand bal, et Paul consentit à y paraître. J'obtins de lui ce sacrifice en lui disant qu'on imputait à quelque secret mécontentement de ma part, que je lui aurais confié, l'éloignement qu'il montrait pour la maison Dietrich. Cet éloignement n'existait pas, les raisons que j'avais données à Césarine étaient vraies. Il y en avait d'autres que j'ignorais, mais qui étaient complétement étrangères aux suppositions de mon élève. La difficulté de se procurer une toilette fut bientôt levée; l'ami de Paul, le jeune Latour, qui était de sa taille, l'équipa lui-même de la tête aux pieds. L'absence totale de prétentions fit qu'il endossa et porta ce costume, nouveau pour lui, avec beaucoup d'aisance. Il se présenta sans gaucherie; s'il manquait d'usage, il avait assez de tact et de pénétration pour

qu'il n'y parût pas. MM. Dietrich le trouvèrent fort bien et m'en firent compliment après quelques paroles échangées avec lui. Je savais que leur bienveillance pour moi les eût fait parler ainsi, quelle qu'eût été l'attitude de Paul; mais Césarine, plus prévenue, était plus difficile à satisfaire, et je ne sais quelle fatalité me poussait à vaincre cette prévention.

Elle était rayonnante de parure et de beauté lorsque, traversant le bal, suivie et comme acclamée par son cortége d'amis, de serviteurs et de prétendans, elle se trouva vis-à-vis de Paul, que je dirigeais vers elle pour qu'il pût la saluer. Paul n'était pas sans quelque curiosité de voir de près et dans tout son éclat « cet astre tant vanté, » c'est ainsi qu'il me parlait de Mlle Dietrich; mais c'était une curiosité toute philosophique et aussi désintéressée que s'il se fût agi d'étudier un manuscrit précieux ou un problème d'archéologie. Ce sentiment placide et ferme se lisait dans ses yeux brillans et froids. Je vis dans ceux de Césarine quelque chose d'audacieux comme un défi, et ce regard m'effraya. Dès que Paul l'eut saluée, je le tirai par le bras et l'éloignai d'elle. J'eus comme un rapide pressentiment des suites fatales que pourrait avoir mon imprudence; je fus sur le point de lui dire : C'est assez, va-t'en maintenant; mais, dans la foule qui se pressait autour de la souveraine, je fus vite séparée de Paul, et, comme j'étais la maîtresse agissante de la maison, chargée de toutes les personnes insignifiantes dont Mlle Dietrich ne daignait pas s'occuper, je perdis de vue mon neveu pendant une heure. Tout à coup, comme je traversais, pour aller donner des ordres, une petite galerie si remplie de fleurs et d'arbustes qu'on en avait fait une allée touffue et presque sombre, je vis Césarine et Paul seuls dans ce coin de solitude, assis et comme cachés sous une faïence monumentale d'où s'échappaient et rayonnaient les branches fleuries d'un mimosa splendide. Il y avait là un sofa circulaire. Césarine s'éventait comme une personne que la chaleur avait forcée de chercher un refuge contre la foule. Paul faisait la figure d'un homme qui a été ressaisi par hasard au moment de s'évader.

— Ah! tu arrives au bon moment, s'écria Césarine en me voyant approcher. Nous parlions de toi, assieds-toi là; autrement tous mes jaloux vont accourir et me faire un mauvais parti en me trouvant tête à tête avec monsieur ton neveu. Figure-toi, ma chérie, qu'il jure sur son honneur que je lui suis parfaitement indifférente, vu qu'il ne me connaît pas. Or la chose est impossible. Tu n'as pas consacré six ans de ta vie à me servir de sœur et de mère sans lui avoir jamais parlé de moi, comme tu m'as parlé de lui. Je le connais, moi; je le connais parfaitement par tout ce que tu m'as dit de ses occupations, de son caractère, de sa santé, de tout ce qui t'in-

téressait en lui. Je pourrais dire combien de rhumes il a toussés, combien de livres il a dévorés, combien de prix il a conquis au collége, combien de vertus il possède...

— Mais, interrompit gaîment mon neveu, vous ne sauriez dire combien de mensonges j'ai faits à ma tante pour avoir des friandises quand j'étais enrhumé ou pour lui donner une haute opinion de moi quand je passais mes examens. Moi, je ne saurais dire combien d'illusions d'amour maternel se sont glissées dans le panégyrique qu'elle me faisait de sa brillante élève. Il est donc probable que vous ne me faites pas plus l'honneur de me connaître que je n'ai celui de vous apprécier.

— Vous n'êtes pas galant, vous! reprit Césarine d'un ton dégagé.

— Cela est bien certain, répondit-il d'un ton incisif. Je ne suis pas plus galant qu'un des meubles ou une des statues de votre palais de fées. Mon rôle est comme le leur, de me tenir à la place où l'on m'a mis et de n'avoir aucune opinion sur les choses et les personnes que je suis censé voir passer.

— Et que vous ne voyez réellement pas?

— Et que je ne vois réellement pas.

— Tant vous êtes ébloui?

— Tant je suis myope.

Césarine se leva avec un mouvement de colère qu'elle ne chercha pas à dissimuler. C'était le premier que j'eusse vu éclater en elle, et il me causa une sorte de vertige qui m'empêcha de trouver une parole pour sauver, comme on dit, la situation. — Ma chère amie, dit-elle en me reprenant brusquement son éventail, que je tenais machinalement, je trouve ton neveu très spirituel; mais c'est un méchant cœur. Dieu m'est témoin qu'en lui donnant rendez-vous sous ce mimosa, je venais à lui comme une sœur vient au frère dont elle ne connaît pas encore les traits; je voyais en lui ton fils adoptif comme je suis ta fille adoptive. Nous avions fait, chacun de son côté, le voyage de la vie et acquis déjà une certaine expérience dont nous pouvions amicalement causer. Tu vois comme il m'a reçue. J'ai fait tous les frais, je te devais cela; mais à présent tu permets que j'y renonce; son aversion pour moi est une chose tellement inique que je me dois à moi-même de ne m'en plus soucier.

Je voulus répondre; Paul me serra le bras si fort pour m'en empêcher que je ne pus retenir un cri.

Césarine s'en aperçut et sourit avec une expression de dédain qui ressemblait à la haine. Elle s'éloigna. Paul me retenait toujours. — Laisse-la, ma tante, laisse-la s'en aller, me dit-il dès qu'elle fut sortie du bosquet. — Et reprenant avec moi, sous le coup de l'émotion, le tutoiement de son enfance : — Je te jure, s'écria-t-il, que

cette fille est insensée ou méchante. Elle est habituée à tout dominer, elle veut mettre son pied mignon sur toutes les têtes!

— Non, lui dis-je, elle est bonne. C'est une enfant gâtée, un peu coquette, voilà tout. Qu'est-ce que cela te fait?

— C'est vrai, ma tante, qu'est-ce que cela me fait?

— Pourquoi trembles-tu?

— Je ne sais pas. Est-ce que je tremble?

— Tu es aussi en colère qu'elle. Voyons, que s'est-il passé? que te disait-elle quand je suis arrivée? T'avait-elle donné réellement rendez-vous ici?

— Oui, un domestique m'avait remis, au moment où j'allais me retirer, car je ne compte point passer la nuit au bal, un petit carré de papier... L'ai-je perdu?... Non, le voici; regarde : « Dans la petite galerie arrangée en bosquet, au pied du plus grand vase, sous le plus grand arbuste, tout de suite. » Est-ce toi, marraine, qui as écrit cela?

— Nullement, mais on peut s'y tromper. Césarine avait une mauvaise écriture quand je suis entrée dans la maison. Elle a trouvé la mienne à son gré, et l'a si longtemps copiée qu'elle en est venue à l'imiter complétement.

— Alors c'est bien elle qui me donnait ce rendez-vous, ou, pour mieux dire, cette sommation de comparaître à sa barre. Moi, j'ai été dupe, j'ai cru que tu avais quelque chose d'important et de pressé à me dire. J'ai jeté là mon pardessus que je tenais déjà, je suis accouru. Elle était assise sur ce divan, lançant les éclairs de son éventail dans l'ombre bleue de ce feuillage. Je n'ai pas la vue longue, je ne l'ai reconnue que quand elle m'a fait signe de m'asseoir auprès d'elle, tout au fond de ce cintre, en me disant d'un ton dégagé : « Si on vient, vous passerez par ici, moi par là; ce n'est pas l'usage qu'une jeune fille se ménage ainsi un tête-à-tête avec un jeune homme, et on me blâmerait. Moi, je ne me blâme pas, cela me suffit. Écoutez-moi; je sais que vous ne m'aimez pas, et je veux votre amitié. Je ne m'en irai que quand vous me l'aurez donnée. » Étourdi de ce début, mais ne croyant pas encore à une coquetterie si audacieuse, j'ai répondu que je ne pouvais aimer une personne sans la connaître, et que, ne pouvant pas la connaître, je ne pouvais pas l'aimer.

— Et pourquoi ne pouvez-vous pas me connaître?

— Parce que je n'en ai pas le temps.

— Vous croyez donc que ce serait bien long?

— C'est probable. Je ne sais rien du milieu qu'on appelle le monde. Je n'en comprends ni la langue, ni la pantomime, ni le silence.

— Alors vous ne voyez en moi que la femme du monde?

— N'est-ce pas dans le monde que je vous vois ?

— Pourquoi n'avez-vous jamais voulu me voir en famille?

— Ma tante a dû vous le dire ; je n'ai pas de loisirs.

— Vous en trouvez pourtant pour causer avec des gens graves. Il y a ici des savans. Je leur ai demandé s'ils vous connaissaient, ils m'ont dit que vous étiez un jeune homme très fort...

— En thème?

— En tout.

— Et vous avez voulu vous en assurer?

— Ceci veut être méchant. Vous ne m'en croyez pas capable?...

— C'est parce que je vous en crois très capable que mon petit orgueil se refuse à l'examen.

Elle n'a pas répondu, ajouta Paul, et, reprenant ce jeu d'éventail que je trouve agaçant comme un écureuil tournant dans une cage, elle s'est écriée tout d'un coup : — Savez-vous, monsieur, que vous me faites beaucoup de mal?

Je me suis levé tout effrayé, me demandant si mon pied n'avait pas heurté le sien. — Vous ne me comprenez pas, a-t-elle dit en me faisant rasseoir. Je suis nourrie d'idées généreuses. On m'a enseigné la bienveillance comme une vertu sœur de la charité chrétienne, et je me trouve, pour la première fois de ma vie, en face d'une personne dénigrante, visiblement prévenue contre moi. Toute injustice me révolte et me froisse. Je veux savoir la cause de votre aversion.

J'ai en vain protesté en termes polis de ma complète indifférence, elle m'a répondu par des sophismes étranges. Ah! ma tante, tu ne m'as jamais dit la vérité sur le compte de ton élève. Droite et simple comme je te connais, cette jeune *perverse* a dû te faire souffrir le martyre, car elle est perverse, je t'assure; je ne peux pas trouver d'autre mot. Il m'est impossible de te redire notre conversation, cela est encore confus dans ma tête comme un rêve extravagant ; mais je suis sûr qu'elle m'a dit que je l'aimais d'amour, que ma méfiance d'elle n'était que de la jalousie. Et comme je me défendais d'avoir gardé le souvenir de sa figure, elle a prétendu que je mentais et que je pouvais bien lui avouer la vérité, vu qu'elle ne s'en offenserait pas, sachant, disait-elle, qu'entre personnes de notre âge, l'amitié chez l'homme commençait inévitablement, fatalement, par l'amour pour la femme.

J'ai demandé, un peu brutalement peut-être, si cette fatalité était réciproque. Heureusement non, a-t-elle répondu d'un ton moqueur jusqu'à l'amertume, que contredisait un regard destiné sans doute à me transpercer. Alors, comprenant que je n'avais pas affaire à une petite folle, mais à une grande coquette, je lui ai dit : — Ma-

demoiselle Dietrich, vous êtes trop forte pour moi, vous admettez qu'une jeune fille pure permette le désir aux hommes sans cesser d'être pure; c'est sans doute la morale de ce monde que je ne connais pas... et que je ne connaîtrai jamais, car, grâce à vous, je vois que j'y serais fort déplacé et m'y déplairais souverainement. — Si je n'ai pas dit ces mots-là, j'ai dit quelque chose d'analogue et d'assez clair pour provoquer l'accès de fureur où elle entrait quand tu es venue nous surprendre. Et maintenant, ma tante, direz-vous que c'est là une enfant gâtée un peu coquette? Je dis, moi, que c'est une femme déjà corrompue et très dangereuse pour un homme qui ne serait pas sur ses gardes; elle a cru que j'étais cet homme-là, elle s'est trompée. Je ne la connaissais pas, elle m'était indifférente; à présent elle pourrait m'interroger encore, je lui répondrais tout franchement qu'elle m'est antipathique.

— C'est pourquoi, mon cher enfant, il ne faut plus t'exposer à être interrogé. Tu vas te retirer, et, quand tu viendras me voir, tu sonneras trois fois à la petite grille du jardin. J'irai t'ouvrir moi-même, et à nous deux nous saurons faire face à l'ennemi, s'il se présente. Je vois que Césarine t'a fait peur; moi, je la connais, je sais que toute résistance l'irrite, et que, pour la vaincre, elle est capable de beaucoup d'obstination. Telle qu'elle est, je l'aime, vois-tu! On ne s'occupe pas d'un enfant durant des années sans s'attacher à lui, quel qu'il soit. Je sais ses défauts et ses qualités. J'ai eu tort de t'amener chez elle, puisque le résultat est d'augmenter ton éloignement pour elle, et qu'il y a de sa faute dans ce résultat. Je te demande, par affection pour moi, de n'y plus songer et d'oublier cette absurde soirée comme si tu l'avais rêvée. Est-ce que cela te semble difficile?

— Nullement, ma tante, il me semble que c'est déjà fait.

— Je n'ai pas besoin de te dire que tu dois aussi à mon affection pour Césarine de ne jamais raconter à personne l'aventure ridicule de ce soir.

— Je le sais, ma tante, je ne suis ni fat, ni bavard, et je sais fort bien que le ridicule serait pour moi. Je m'en vais et ne vous reverrai pas de quelques jours, de quelques semaines peut-être : mon patron m'envoie en Allemagne pour ses affaires, et ceci arrive fort à propos.

— Pour Césarine peut-être, elle aura le temps de se pardonner à elle-même et d'oublier sa faute. Quant à toi, je présume que tu n'as pas besoin de temps pour te remettre d'une si puérile émotion?

— Marraine, je vous entends, je vous devine; vous m'avez trouvé trop ému, et au fond cela vous inquiète... Je ne veux pas vous

quitter sans vous rassurer, bien que l'explication soit délicate. Ni mon esprit, ni mon cœur n'ont été troublés par le langage de M^lle^ Dietrich. Au contraire mon cœur et mon esprit repoussent ce caractère de femme. Il y a plus, mes yeux ne sont pas épris du type de beauté qui est l'expression d'un pareil caractère. En un mot, M^lle^ Dietrich ne me plaît même pas; mais, belle ou non, une femme qui s'offre, même quand c'est pour tromper et railler, jette le trouble dans les sens d'un homme de mon âge. On peut manier la braise de l'amour sans se laisser incendier, mais on se brûle le bout des doigts. Cela irrite et fait mal. Donc, je l'avoue, j'ai eu la colère de l'homme piqué par une guêpe. Voilà tout. Je ne craindrais pas un nouvel assaut; mais se battre contre un tel ennemi est si puéril que je ne m'exposerai pas à une nouvelle piqûre. Je dois respecter la guêpe à cause de vous; je ne puis l'écraser. Cette bataille à coups d'éventail me ferait faire la figure d'un sot. Je ne désire pas la renouveler; mon indignation est passée. Je m'en vais tranquille, comme vous voyez. Dormez tranquille aussi; je vous jure bien que M^lle^ Dietrich ne fera pas le malheur de ma vie, et que dans deux heures, en corrigeant mes épreuves, je ne me tromperai pas d'une virgule.

Je le voyais calme en effet; nous nous séparâmes.

Quand je rentrai dans le bal, Césarine dansait avec le marquis de Rivonnière et paraissait fort gaie.

Le lendemain, elle vint me trouver chez moi. Sais-tu la nouvelle du bal? me dit-elle. On a trouvé mauvais que je fusse couverte de diamans. Tous les hommes m'ont dit que je n'en avais pas encore assez, puisque cela me va si bien; mais toutes les femmes ont boudé parce que j'en avais plus qu'elles, et mes bonnes amies m'ont dit d'un air de tendre sollicitude que j'avais tort, étant une demoiselle, d'afficher un luxe de femme. J'ai répondu ce que j'avais résolu de répondre : — Je suis majeure d'aujourd'hui, et je ne suis pas encore sûre de vouloir jamais me marier. J'ai des diamans qui attendent peut-être en vain le jour de mes noces et qui s'ennuient de briller dans une armoire. Je leur donne la volée aujourd'hui, puisque c'est fête, et, s'ils m'enlaidissent, je les remettrai en prison. Trouvez-vous qu'ils m'enlaidissent? — Cette question m'a fait recueillir des complimens en pluie; mais de la part de mes bonnes amies c'était de la pluie glacée. Dès lors j'ai vu que mon triomphe était complet, et mes écrins ne seront pas mis en pénitence.

— J'aurais cru, lui dis-je, que vous auriez quelque chose de plus sérieux à me raconter.

— Non, ceci est ce qu'il y a eu de plus sérieux dans mon anniversaire.

— Pas selon moi. Le rendez-vous donné à mon neveu est une plaisanterie, je le sais, mais elle est blâmable, et vous m'en voyez fort mécontente.

Césarine n'était pas habituée aux reproches sous cette forme directe, toute la préoccupation de sa vie étant de faire à sa tête sans laisser de prétexte au blâme. Elle fut comme stupéfaite et fixa sur moi ses grands yeux bleus sans trouver une parole pour confondre mon audace. — Ma chère enfant, lui dis-je, ce n'est pas votre institutrice qui vous parle, je ne le suis plus. Vous voilà maîtresse de vous-même, émancipée de toute contrainte, et, comme votre père a dû vous dire que désormais je n'accepterais plus d'honoraires pour une éducation terminée, il n'y a plus entre vous et moi que les liens de l'amitié.

— Tu vas me quitter! s'écria-t-elle en se jetant à genoux devant moi avec un mouvement si spontané et si désolé que j'en fus troublée; mais je craignis que ce ne fût un de ces petits drames qu'elle jouait avec conviction, sauf à en rire une heure après.

— Je ne compte pas vous quitter pour cela, repris-je, à moins que...

Elle m'interrompit : — Tu me dis *vous,* tu ne m'aimes plus! Si tu me dis *vous,* je n'écoute plus rien, je vais pleurer dans ma chambre.

— Eh bien! je ne te quitterai pas, à moins que tu ne m'y forces en te jouant de mes devoirs et de mes affections.

— Comment la pensée pourrait-elle m'en venir?

— Je te l'ai dit, ce n'est pas l'institutrice, ce n'est même pas l'amie qui se plaint de toi, c'est la tante de Paul Gilbert; me comprends-tu maintenant?

— Ah! mon Dieu! ton neveu... Pourquoi? qu'y a-t-il? Est-ce que, sans le vouloir, je l'aurais rendu amoureux de moi?

— Tu le voudrais bien, répondis-je, blessée de la joie secrète que trahissait son sourire : ce serait une vengeance de son insubordination; mais il ne te fera pas goûter ce plaisir des dieux. Il n'est pas et ne sera jamais épris de toi. Tu as perdu ta peine; on perd de son prestige en perdant de sa dignité.

— C'est là ce qu'il t'a dit?

— En ne me défendant pas de te le redire.

— L'imprudent! s'écria-t-elle avec un éclat de rire vraiment terrible.

— Oui, oui, repris-je, j'entends fort bien la menace, et je te connais plus que tu ne penses, mon enfant; tu crois m'avoir tellement séduite que je ne puisse plus voir que les beaux côtés de ton caractère; mais je suis femme, et j'ai aussi ma finesse. Je t'aime pour tes

grandes qualités, mais je vois les grands défauts, je devrais dire le grand défaut, car il n'y en a qu'un; mais il est effroyable...

— L'orgueil, n'est-ce pas?

— Oui, et je ne m'endors pas sur le danger. C'est une lutte à mort que tu entreprends contre ce chétif révolté que tu crois incapable de résistance. Tu te trompes, il résistera. Il a une force que tu n'as pas : la sagesse de la modestie.

— Tout le contraire du délire de l'orgueil? Eh bien! si j'étais aussi effroyable que tu le dis, tu allumerais le feu de ma volonté en me montrant quelqu'un de plus fort que moi, tu me riverais au désir de sa perte; mais rassure-toi, Pauline, je ne suis pas le grand personnage de drame ou de roman que tu crois. Je suis une femme frivole et sérieuse; j'aime le pour et le contre. La vengeance me plairait bien, mais le pardon me plaît aussi, et, du moment que tu me demandes grâce pour ton neveu, je te promets de ne plus le taquiner.

— Je ne te demande pas de grâce, c'est à moi de t'accorder la tienne pour ce méchant jeu qui n'a pas réussi, mais qui voulait réussir, sauf à faire mon malheur en faisant celui de l'être que j'aime le mieux au monde. Pour cette faute préméditée, lâche par conséquent, je ne te pardonnerai que si tu te repens.

Je n'avais jamais parlé ainsi à Césarine, elle fut brisée par ma sévérité; je la vis pâlir de chagrin, de honte et de dépit. Elle essaya encore de lutter. — Voilà des paroles bien dures, dit-elle avec effort, car ses lèvres tremblaient, et ses paroles étaient comme bégayées; je ne reçois pas d'ordres, tu le sais, et je me regarde comme dégagée de tout devoir quand on veut m'en faire une loi.

— Je t'en ferai au moins une condition : si tu ne me donnes pas ta parole d'honneur de renoncer à ton méchant dessein, je sors d'ici à l'instant même pour n'y rentrer jamais.

Elle fondit en larmes. — Je vois ce que c'est, s'écria-t-elle; tu cherches un prétexte pour t'en aller. Tu n'as plus ni indulgence ni tendresse pour moi. Tu fais tout ce que tu peux pour m'irriter, afin que je m'oublie, que je te dise une mauvaise parole, et que tu puisses te dire offensée. Eh bien! voici tout ce que je te dirai : — Tu es cruelle et tu me brises le cœur. C'est l'ouvrage de M. Paul; il ne m'a pas comprise, il est mon ennemi, il m'a calomniée auprès de toi. Il était jaloux de ton affection, il la voulait pour lui seul. Le voilà content, puisqu'il me l'a fait perdre. Alors, puisque c'est ainsi, écoute ma justification et retire ta malédiction. Ton Paul n'était pas un jouet pour moi, je voulais sérieusement son amitié. Tout en la lui demandant, je sentais la mienne éclore si vive, si soudaine, que c'était peut-être de l'amour!

— Tais-toi, m'écriai-je, tu mens, et cela est pire que tout!

— Depuis quand, répliqua-t-elle en se levant avec une sorte de majesté, me croyez-vous capable de descendre au mensonge? Vous voulez tout savoir? sachez tout! J'aime Paul Gilbert, et je veux l'épouser.

— Miséricorde! m'écriai-je; voici bien une autre idée! Assez, ma pauvre enfant! ne devenez pas folle pour vous justifier d'être coupable.

— Qu'est-ce que mon idée a donc de si étrange et de si délirant? ne suis-je pas en âge de savoir ce que je pense et ne suis-je pas libre d'aimer qui me plaît? Tenez, vous allez voir!

Et elle s'élança vers son père, qui venait nous chercher pour nous faire faire le tour du lac. — Écoute, mon père chéri, lui dit-elle en lui jetant ses bras autour du cou; il ne s'agit pas de me promener, il s'agit de me marier. Y consens-tu?

— Oui, si tu aimes quelqu'un, répondit-il sans hésiter.

— J'aime quelqu'un.

— Ah! le marquis...

— Pas du tout, il n'est pas marquis, celui qui me plaît. Il n'a pas de titre; ça t'est bien égal?

— Parfaitement.

— Et il n'est pas riche, il n'a rien. Ça ne te fait rien non plus?

— Rien du tout; mais alors je le veux pur, intelligent, laborieux, homme de mérite réel et sérieux en un mot.

— Il est tout cela.

— Jeune?

— Vingt-trois ou vingt-quatre ans.

— C'est trop jeune, c'est un enfant!

J'empêchai Césarine de répliquer. — C'est un enfant, répondis-je, et par conséquent ce ne peut être qu'un brave garçon dont le mérite n'a pas porté ses fruits. N'écoutez pas Césarine, elle est folle ce matin. Elle vient d'improviser le plus insensé, le plus invraisemblable et le plus impossible des caprices. Elle met le comble à sa folie en vous le disant devant moi. C'est un manque d'égards, un manque de respect envers moi, et vous m'en voyez beaucoup plus offensée que vous ne pourriez l'être.

M. Dietrich, stupéfait de la dureté de mon langage, me regardait avec ses beaux yeux pénétrans. Il vint à moi, et, me baisant la main : — Je devine de qui il s'agit, me dit-il, Césarine le connaît donc?

— Elle lui a parlé hier pour la première fois.

— Alors elle ne peut pas l'aimer! et lui?...

— Il me déteste, répondit Césarine.

— Ah! très bien, dit M. Dietrich en souriant; c'est pour cela! Eh bien! ma pauvre enfant, tâche de te faire aimer; mais je t'avertis d'une chose, c'est qu'il faudra l'épouser, car je ne te laisserai pas imposer à un autre le postulat illusoire de M. de Rivonnière. Je me suis aperçu hier au bal du ridicule de sa situation. Tout le monde se le montrait en souriant; il passait pour un niais; tu passes certainement pour une railleuse, et de là à passer pour une coquette il n'y a qu'un pas.

— Eh bien! mon père, je ne passerai pas pour une coquette, j'épouserai celui que je choisis.

— Y consentez-vous, mademoiselle de Nermont? dit M. Dietrich.

— Non, monsieur, répondis-je, je m'y oppose formellement, et, si nous en sommes là, au nom de mon neveu, je refuse.

— Tu ne peux pas refuser en son nom, puisqu'il ne sait rien, s'écria Césarine; tu n'as pas le droit de disposer de son avenir sans le consulter.

— Je ne le consulterai pas, parce qu'il doit ignorer que vous êtes folle.

— Tu aimes mieux qu'il me croie coquette? Il pourrait m'adorer, et tu veux qu'il me méprise? C'est toi, ma Pauline, qui deviens folle. Écoute, papa, j'ai fait une mauvaise action hier, c'est la première de ma vie, il faut que ce soit la dernière. J'ai voulu punir M. Paul de ses dédains pour nous, pour moi particulièrement. Je lui ai fait des avances avec l'intention de le désespérer quand je l'aurais amené à mes pieds. C'est très mal, je le sais, j'en suis punie, je me suis brûlée à la flamme que je voulais allumer, j'ai senti l'amour me mordre le cœur jusqu'au sang, et si je n'épouse pas cet homme-là, je n'aimerai plus jamais, je resterai fille.

— Tu resteras fille, tu épouseras, tu feras tout ce que tu voudras, excepté de te compromettre! Voyons, mademoiselle de Nermont, pourquoi vous opposeriez-vous à ce mariage, si l'intention de Césarine devenait sérieuse? Cela pourrait arriver, et quant à moi je ne pense pas qu'elle pût faire un meilleur choix. M. Gilbert est jeune, mais je retire mon mot, il n'est point un enfant. Sa fière attitude vis-à-vis de nous, ses lettres que vous m'avez montrées, son courage au travail, l'espèce de stoïcisme qui le distingue, enfin les renseignemens très sérieux et venant de haut que, sans les chercher, j'ai recueillis hier sur son compte, voilà bien des considérations, sans parler de sa famille, qui est respectable et distinguée, sans parler d'une chose qui a pourtant un très grand poids dans mon esprit, sa parenté avec vous, les conseils et l'exemple qu'il a reçus de vous. Pour refuser aussi nettement que vous venez de le faire, il faut qu'il y ait une raison majeure. Il ne vous plaît peut-être pas de me la dire devant ma fille, vous me la direz, à moi...

— Tout de suite, s'écria Césarine en sortant avec impétuosité.

— Oui, tout de suite, reprit M. Dietrich en refermant la porte derrière elle. Avec Césarine, il ne faut laisser couver aucune étincelle sous la cendre. Craignez-vous d'être accusée d'ambition et de savoir-faire ?

— Oui, monsieur, il y a cela d'abord.

— Vous êtes au-dessus...

— On n'est au-dessus de rien dans ce monde. Qui me connaît assez pour me disculper de toute préméditation, de toute intrigue? Fort peu de gens; je suis dans une position trop secondaire pour avoir beaucoup de vrais amis. La faveur de mon neveu ferait beaucoup de jaloux. Ni lui ni moi n'accepterions, sans une mortelle souffrance, les commentaires malveillans de votre entourage, et votre entourage, c'est tout Paris, c'est toute la France. Non, non, notre réputation nous est trop chère pour la compromettre ainsi!

— Si notre entourage s'étend si loin, il nous sera facile de faire connaître la vérité, et soyez sûre qu'elle est déjà connue. Aucune des nombreuses personnes qui vous ont vue ici n'élèvera le moindre doute sur la noblesse de votre caractère. Quant à M. Paul, il ferait des jaloux certainement, mais qui n'en ferait pas en épousant Césarine? Si l'on s'arrête à cette crainte, on en viendra à se priver de toute puissance, de tout succès, de tout bonheur. — Voilà donc, selon moi, un obstacle chimérique qu'il nous faudrait mettre sous nos pieds. Dites-moi les autres motifs de votre épouvante.

— Il n'y en a plus qu'un, mais vous en reconnaîtrez la gravité. Le caractère de votre fille et celui de mon neveu sont incompatibles. Césarine n'a qu'une pensée : faire que tout lui cède. Paul n'en a qu'une aussi : ne céder à personne.

— Cela est grave en effet; mais qui sait si ce contraste ne ferait pas le bonheur de l'un et de l'autre? Césarine vaincue par l'amour, forcée de respecter son mari et l'acceptant pour son égal, rentrerait dans le vrai, et ne nous effraierait plus par l'abus de son indépendance. Paul, adouci par le bonheur, apprendrait à céder à la tendresse et à y croire.

— En supposant que ce résultat pût jamais être obtenu, que de luttes entre eux, que de déchiremens, que de catastrophes peut-être! Non, monsieur Dietrich, n'essayons pas de rapprocher ces deux extrêmes. Ayez peur pour votre enfant comme j'aurais peur pour le mien. Les grandes tentatives peuvent être bonnes dans les cas désespérés; mais ici vous n'avez affaire qu'à une fantaisie spontanée. Il y a une heure, si j'eusse demandé à Césarine d'épouser Paul, elle se serait étouffée de rire. C'est devant mes reproches que, se sentant coupable, elle a imaginé cette passion subite pour se justifier. Dans une heure, allez lui dire que vous ne consentez pas plus

que moi; vous la soulagerez, j'en réponds, d'une grande perplexité.

— Ce que vous dites là est fort probable; je la verrai tantôt. Laissons-lui le temps de s'effrayer de son coup de tête. Je suis en tout de votre avis, mademoiselle de Nermont, excepté en ce qui touche votre fierté. S'il n'y avait pas d'autre obstacle, je travaillerais à la vaincre. Je suis l'homme de mes principes, je trouve équitable et noble d'allier la pauvreté à la richesse quand cette pauvreté est digne d'estime et de respect. Je tiens pour une vertu de premier ordre celle de M. Paul Gilbert. Sachez qu'en l'invitant à venir chez moi je m'étais dit qu'il pourrait bien convenir à ma fille, et que je ne m'en étais point alarmé.

Quand M. Dietrich m'eut quittée, je me sentis bouleversée et obsédée d'indécisions et de scrupules. Avais-je en effet le droit de fermer à Paul un avenir si brillant, une fortune tellement inespérée? Ma tendresse de mère reprenant le dessus, je me trouvais aussi cruelle envers lui que lui-même. Cet enfant, dont le stoïcisme me causait tant de soucis, je pouvais en faire un homme libre, puissant, heureux peut-être; car qui sait si M[lle] Dietrich ne serait pas guérie de son orgueil par le miracle de l'amour? J'étais toute tremblante, comme une personne qui verrait un paradis terrestre de l'autre côté d'un précipice, et qui n'aurait besoin que d'un instant de courage pour le franchir.

Je ne revis Césarine qu'à l'heure du dîner. Je la trouvai aussi tranquille et aussi aimable que si rien de grave ne se fût passé entre nous. M. Dietrich dînait à je ne sais plus quelle ambassade. Césarine taquina amicalement la tante Helmina au dessert sur le vert de sa robe et le rouge de ses cheveux; mais, quand nous passâmes au salon, elle cessa tout à coup de rire, et, m'entraînant à l'écart :

— Il paraît, me dit-elle, que ni mon père ni toi ne voulez accorder la moindre attention à mon sentiment, et que vous ne me permettez plus de faire un choix. Papa a été fort doux, mais très raide au fond. Cela signifie pour moi qu'il cédera tout d'un coup quand il me verra décidée. Il n'a pas su me cacher qu'il me demandait tout bonnement de prendre le temps de la réflexion. Quant à toi, ma chérie, ce sera à lui de te faire révoquer ta sentence. Je l'en chargerai.

— Et, dans tout cela vous disposerez, lui et toi, de la volonté de mon neveu?

— Ton neveu, c'est à moi de lui donner confiance. C'est un travail intéressant que je me réserve; mais il est absent, et ce répit va me servir à convaincre mon père et toi du sérieux de ma résolution.

— Comment sais-tu que mon neveu est absent?

— Parce que j'ai pris mes informations. Il est parti ce matin

pour Leipzig. Moi, j'ai résolu de mettre à profit cette journée pour me débarrasser une bonne fois des espérances de M. de Rivonnière.

— Tu lui as encore écrit?

— Non, je lui ai fait dire par Dubois, son vieux valet de chambre, qui m'apportait un bouquet de sa part, de venir ce soir prendre une tasse de thé avec nous, de très bonne heure parce que je suis encore fatiguée du bal et veux me coucher avec les poules. Il sera ici dans un instant. Tiens, on sonne au jardin, le voilà.

— C'est donc pour être seule avec lui que tu as voulu dîner seule aujourd'hui avec ta tante et moi?

— C'est pour cela. Entends-tu sa voiture? Regarde si c'est bien lui; je ne veux recevoir que lui.

— Faut-il vous laisser ensemble?

— Non certes! je ne l'ai jamais admis que je sache au tête-à-tête. Ma tante nous laissera, je l'ai avertie. Toi, je te prie de rester.

— J'ai fort envie au contraire de te laisser porter seule le poids de tes imprudences et de tes caprices.

— Alors tu me compromets!

On annonça le marquis. Je pris mon ouvrage et je restai.

— J'avais besoin de vous parler, lui dit Césarine. Hier au bal vous avez fait mauvaise figure. Le savez-vous?

— Je le sais, et puisque je ne m'en plains pas...

— Je ne dois pas vous plaindre? mais moi, je me plains du rôle de souveraine cruelle que vous me faites jouer. Il faut porter remède à cet état de choses qui blesse mon père et qui m'afflige.

— Le remède serait bien simple.

— Oui, ce serait de vous agréer comme fiancé; mais puisque cela ne se peut pas!

— Vous ne m'aimez pas plus que le premier jour?

— Si fait, je vous aime d'une bonne et loyale amitié; mais je ne veux pas être votre femme. Vous savez cela, je vous l'ai dit cent fois.

— Vous avez toujours ajouté un mot que vous retranchez aujourd'hui. Vous disiez : Je ne veux pas *encore* me marier.

— Donc, selon vous, je vous ai laissé des espérances?

— Fort peu, j'en conviens; mais vous ne m'avez pas défendu d'espérer.

— Je vous le défends aujourd'hui.

— C'est un peu tard.

— Pourquoi? quels sacrifices m'avez-vous faits?

— Celui de mon amour-propre. J'ai consenti à promener sous tous les regards mon dévoûment pour vous et à me conduire en homme qui n'attend pas de récompense; votre amitié me faisait

trouver ce rôle très beau, voilà qu'il vous paraît ridicule. C'est votre droit; mais quel remède m'apportez-vous?

— Il faut n'être plus amoureux de moi et dire à tout le monde que vous ne l'avez jamais été. Je vous aiderai à le faire croire. Je dirai que, dès le principe, nous étions convenus de ne pas gâter l'amitié par l'amour, que c'est moi qui vous ai retenu dans mon intimité, et, si l'on vous raille devant moi, je répondrai avec tant d'énergie que ma parole aura de l'autorité.

— Je sais que vous êtes capable de tout ce qui est impossible; mais je ne crains pas du tout la raillerie. Il n'y a de susceptible que l'homme vaniteux. Je n'ai pas de vanité. Le jour où la pitié bienveillante dont je suis l'objet deviendrait amère et offensante, je saurais fort bien faire taire les mauvais plaisants. Ne jetez donc aucun voile sur ma déconvenue; je l'accepte en galant homme qui n'a rien à se reprocher et qui ne veut pas mentir.

— Alors, mon ami, il faut cesser de nous voir, car, moi, je n'accepte pas la réputation de coquette fallacieuse.

— Vous ne pourrez jamais l'éviter. Toute femme qui s'entoure d'hommes sans en favoriser aucun est condamnée à cette réputation. Qu'est-ce que cela vous fait? Prenez-en votre parti, comme je prends le mien de passer pour une victime.

— Vous prenez le beau rôle, mon très cher; je refuse le mauvais.

— En quoi est-il si mauvais? Une femme de votre beauté et de votre mérite a le droit de se montrer difficile et d'accepter les hommages.

— Vous voulez que je me pose en femme sans cœur?

— On vous adorera, on vous vantera d'autant plus, c'est la loi du monde et de l'opinion. Prenez l'attitude qui convient à une personne qui veut garder à tout prix son indépendance sans se condamner à la solitude.

— Vous me donnez de mauvais conseils. Je vois que vous m'aimez en égoïste! Ma société vous est agréable, mon babil vous amuse. Vous n'avez pas de sujets de jalousie, étant le mieux traité de mes serviteurs. Vous voulez que cela continue, et vous vous arrangerez de tout ce qui éloignera de moi les gens qui demandent à une femme d'être, avant tout, sincère et bonne.

— Je commence à voir clair dans vos préoccupations. Vous voulez vous marier?

— Qui m'en empêcherait?

— Ce ne serait pas moi, je n'ai pas de droits à faire valoir.

— Vous le reconnaissez?

— Je suis homme d'honneur.

— Eh bien! touchez là, vous êtes un excellent ami.

Le marquis de Rivonnière baisa la main de Césarine avec un respect dont la tranquille abnégation me frappa. Je ne le croyais pas si soumis, et, tout en ayant la figure penchée sur ma broderie, je le regardais de côté avec attention.

— Donc, reprit-il après un moment de silence, vous allez faire un choix?

— Vous ai-je dit cela?

— Il me semble. Pourquoi ne le diriez-vous pas, puisque je suis et reste votre ami?

— Au fait,... si cela était, pourquoi ne vous le dirais-je pas?

— Dites-le et ne craignez rien. Ai-je l'air d'un homme qui va se brûler la cervelle?

— Non, certes, vous montrez bien qu'il n'y a pas de quoi.

— Si fait, il y aurait de quoi; mais on est philosophe ou on ne l'est pas. Voyons, dites-moi qui vous avez choisi.

Je crus devoir empêcher Césarine de commettre une imprudence, et m'adressant au marquis : — Elle ne pourrait pas vous le dire, elle n'en sait rien.

— C'est vrai, reprit Césarine, que ma figure inquiète avertit du danger, je ne le sais pas encore.

M. de Rivonnière me parut fort soulagé. Il connaissait les fantaisies de Césarine et ne les prenait plus au sérieux. Il consentit à rire de son irrésolution et à n'y rien voir de cruel pour lui, car, de tous ceux qui gâtaient cette enfant si gâtée, il était le plus indulgent et le plus heureux de lui épargner tout déplaisir.

— Mais dans tout cela, lui dit-elle, nous ne concluons pas. Il faut pourtant que nous cessions de nous voir, ou que vous cessiez de m'aimer.

— Permettez-moi de vous voir et ne vous inquiétez pas de ma passion déçue. Je la surmonterai, ou je saurai ne pas vous la rendre importune.

Césarine commençait à trouver le marquis trop facile. S'il eût prémédité son rôle, il ne l'eût pas mieux joué. Je vis qu'elle en était surprise et piquée, et que, pour un peu, elle l'eût ramenée à elle par quelque nouvel essai de séduction. Elle s'était préparée à une scène de colère ou de chagrin, elle trouvait un véritable homme du monde dans le sens chevaleresque et délicat du mot. Il lui semblait qu'elle était vaincue du moment qu'il ne l'était pas. — Retire-toi maintenant, lui dis-je à la dérobée, je me charge de savoir ce qu'il pense.

Elle se retira en effet, se disant fatiguée et serrant la main de son esclave assez froidement. — Je vous demande la permission de rester encore un instant, me dit M. de Rivonnière dès que nous fûmes seuls. Il faut que vous me disiez le nom de l'heureux mortel...

— Il n'y a pas d'heureux mortel, répondis-je. M. Dietrich a en effet reproché à sa fille la situation où ses attermoiemens vous plaçaient; elle a dit qu'elle se marierait pour en finir...

— Avec qui? avec moi?

— Non, avec l'empereur de la Chine; ce qu'elle a dit n'est pas plus sérieux que cela.

— Vous voulez me ménager, mademoiselle de Nermont, ou vous ne savez pas la vérité. Mlle Dietrich aime quelqu'un.

— Qui donc soupçonnez-vous?

— Je ne sais pas qui, mais je le saurai. Elle a disparu du bal un quart d'heure après avoir remis un billet à Bertrand, son homme de confiance. Je l'ai suivie, cherchée, perdue. Je l'ai retrouvée sortant d'un passage mystérieux. Elle m'a pris vivement le bras en m'ordonnant de la mener danser. Je n'ai pu voir la personne qu'elle laissait derrière elle, ou qu'elle venait de reconduire; mais elle avait beau rire et railler mon inquiétude, elle était inquiète elle-même.

— Avez-vous quelqu'un en vue dans vos suppositions?

— J'ai tout le monde. Il n'est pas un homme parmi tous ceux qu'on reçoit ici qui ne soit épris d'elle.

— Vous me paraissez résigné à n'être point jaloux de celui qui vous serait préféré?

— Jaloux, moi? je ne le serai pas longtemps, car celui qu'elle voudra épouser...

— Eh bien! quoi?

— Eh bien! quoi? Je le tuerai, parbleu!

— Que dites-vous là?

— Je dis ce que je pense et ce que je ferai.

— Vous parlez sérieusement?

— Vous le voyez bien, dit-il en passant son mouchoir avec un mouvement brusque sur son front baigné de sueur. Sa belle figure douce n'avait pas un pli malséant, mais ses lèvres étaient pâles et comme violacées.

Je fus très effrayée. — Comment, lui dis-je, vous êtes vindicatif à ce point, vous que je croyais si généreux?

— Je suis généreux de sang-froid, par réflexion; mais dans la colère,... je vous l'avais bien dit, je ne m'appartiens plus.

— Vous réfléchirez alors!

— Non, pas avant de m'être vengé, cela ne me serait pas possible.

— Vous êtes capable d'une colère de plusieurs jours?

— De plusieurs semaines, de plusieurs mois peut-être.

— Alors c'est de la haine que vous nourrissez en vous sans la

combattre? Et vous vous vantiez tout à l'heure d'être philosophe!

— Tout à l'heure je mentais, vous mentiez, M^lle Dietrich mentait aussi. Nous étions dans la convention, dans le savoir-vivre; à présent nous voici dans la nature, dans la vérité. Elle est éprise d'un autre homme que moi, sans se soucier de moi ni de rien au monde. Vous me cachez son nom par prudence, mais vous comprenez fort bien mon ressentiment, et moi je sens monter de ma poitrine à mon cerveau des flots de sang embrasé. Ce qu'il y a de sauvage dans l'homme, dans l'animal, si vous voulez, prend le dessus et réduit à rien les belles maximes, les beaux sentimens de l'homme civilisé. Oui, c'est cela! tout ce que vous pourriez me dire dans la langue de la civilisation n'arrive plus à mon esprit. C'est inutile. Il y a trois ans que j'aime M^lle Dietrich; j'ai essayé, pour l'oublier, d'en aimer une autre; cette autre, je la lui ai sacrifiée, et ç'a été une très mauvaise action, car j'avais séduit une fille pure, désintéressée, une fille plus belle que Césarine et meilleure. Je ne la regrette pas, puisque je n'avais pu m'attacher à elle; mais je sens ma faute d'autant plus qu'il ne m'a pas été permis de la réparer. Une petite fortune en billets de banque que j'envoyai à ma victime m'a été renvoyée à l'instant même avec mépris. Elle est retournée chez ses parens, et, quand je l'y ai cherchée, elle avait disparu, sans que, depuis deux ans, j'aie pu retrouver sa trace. Je l'ai cherchée jusqu'à la morgue, baigné d'une sueur froide, comme me voilà maintenant en subissant l'expiation de mon crime, car c'est à présent que je le comprends et que j'en sens le remords. Attaché aux pas de Césarine et poursuivant la chimère, je m'étourdissais sur le passé... On me brise, me voilà puni, honteux, furieux contre moi! Je revois le spectre de ma victime. Il rit d'un rire atroce au fond de l'eau où le pauvre cadavre gît peut-être. Pauvre fille! tu es vengée, va! mais je te vengerai encore plus, Césarine n'appartiendra à personne. Ses rêves de bonheur s'évanouiront en fumée! Je tuerai quiconque approchera d'elle!

— Vous voulez jouer votre vie pour un dépit d'amour?

— Je ne jouerai pas ma vie, je tuerai, j'assassinerai, s'il le faut, plutôt que de laisser échapper ma proie!

— Et après?...

— Après,... je n'attendrai pas qu'on me traîne devant les tribunaux, je ferai justice de moi-même.

En parlant ainsi, le marquis, pâle et les yeux remplis d'un feu sombre, avait pris son chapeau; je m'efforçai en vain de le retenir. — Où allez-vous? lui disais-je, vous ne pouvez vous en prendre à personne.

— Je vais, répondit-il, me constituer l'espion et le geôlier de Cé-

sarine. Elle ne fera plus un pas, elle n'écrira plus un mot que je ne le sache!

Et il sortit, me repoussant presque de force.

Je courus chez Césarine, qui était déjà couchée et à moitié endormie. Elle avait le sommeil prompt et calme des personnes dont la conscience est parfaitement pure ou complétement muette. Je lui racontai ce qui venait de se passer; elle m'écouta presque en souriant. — Allons, dit-elle, je lui rends mon estime à ce pauvre Rivonnière! Je ne croyais pas avoir affaire à un amour si énergique. Cette fureur me plaît mieux que sa plate soumission. Je commence à croire qu'il mérite réellement mon amitié.

— Et peut-être ton amour?

— Qui sait? dit-elle en bâillant; peut-être! Allons! j'essaierai d'oublier ton neveu. Écris donc vite un mot pour que le marquis ne se tue pas cette nuit. Dis-lui que je n'ai rien résolu du tout.

J'étais si effrayée pour mon Paul que j'écrivis à M. de Rivonnière en lui jurant que Césarine n'aimait personne, et dès que M. Dietrich fut rentré, je le suppliai de ne plus jamais songer à mon neveu pour en faire son gendre.

M. de Rivonnière ne reparut qu'au bout de huit jours. Il m'avoua qu'il n'avait pas cru à ma parole, qu'il avait espionné minutieusement Césarine, et que, n'ayant rien découvert, il revenait pour l'observer de près.

Césarine lui fit bon accueil, et sans prendre aucun engagement, sans entrer dans aucune explication directe, elle lui laissa entendre qu'elle l'avait soumis à une épreuve; mais bientôt elle se vit comme prise dans un réseau de défiance et de jalousie. Le marquis commentait toutes ses paroles, épiait tous ses gestes, cherchait à lire dans tous ses regards. Cette passion ardente dont elle l'avait jugé incapable, qu'elle avait peut-être désiré d'inspirer, lui devint vite une gêne, une offense, un supplice. Elle s'en plaignit avec amertume et déclara qu'elle n'épouserait jamais un despote. M. de Rivonnière se le tint pour dit et ne reparut plus, ni à l'hôtel Dietrich, ni dans les autres maisons où il eût pu rencontrer Césarine.

Césarine s'ennuya. — C'est étonnant, me dit-elle un jour, comme on s'habitue aux gens! Je m'étais figuré que ce bon Rivonnière faisait partie de ma maison, de mon mobilier, de ma toilette, que je pouvais être absurde, bonne, méchante, folle, triste sous ses yeux, sans qu'il s'en émût plus que ne s'en émeuvent les glaces de mon boudoir. Il avait un regard pétrifié dans le ravissement qui m'était agréable et qui me manque. Quelle idée a-t-il eue de se transformer en Othello du soir au lendemain? Je l'aimais un peu en cavalier servant, je ne l'aime plus du tout en héros de mélodrame.

— Oublie-le, lui dis-je; ne fais pas son malheur, puisque tu ne veux pas faire son bonheur. Laisse passer le temps, puisque le célibat ne te pèse pas, et puis tu choisiras parmi tes nombreux aspirans celui qui peut t'inspirer un attachement durable.

— Qui veux-tu que je choisisse, puisque ce capitan veut tuer l'objet de mon choix ou se faire tuer par lui? Voilà que ce choix doit absolument entraîner mort d'homme! Est-ce une perspective réjouissante?

— Espérons que cette fureur du marquis passera, si elle n'est déjà passée. Elle était trop violente pour durer.

— Qui sait si ce parfait homme du monde n'est pas tout simplement un affreux sauvage? Et quand on pense qu'il n'est peut-être pas le seul qui cache des passions brutales sous les dehors d'un ange! Je ne sais plus à qui me fier, moi! Je me croyais pénétrante, je suis peut-être la dupe de tous les beaux discours qu'on me fait et de toutes les belles manières qu'on étale devant moi.

— Si tu veux que je te le dise, repris-je, décidée à ne plus la ménager, je ne te crois pas pénétrante du tout.

— Vraiment! pourquoi?

— Parce que tu es trop occupée de toi-même pour bien examiner les autres. Tu as une grande finesse pour saisir les endroits faibles de leur armure; mais les endroits forts, tu ne veux jamais supposer qu'ils existent. Tu aperçois un défaut, une fente; tu y glisses la lame du poignard, mais elle y reste prise, et ton arme se brise dans ta main. Voilà ce qui est arrivé avec M. de Rivonnière.

— Et ce qui m'arriverait peut-être avec tous les autres? Il se peut que tu aies raison et que je sois trop personnelle pour être forte. Je tâcherai de me modifier.

— Pourquoi donc toujours chercher la force, quand la douceur serait plus puissante?

— Est-ce que je n'ai pas la douceur? Je croyais en avoir toutes les suavités?

— Tu en as toutes les apparences, tous les charmes; mais ce n'est pour toi qu'un moyen comme ta beauté, ton intelligence et tous tes dons naturels. Au fond, ton cœur est froid et ton caractère dur.

— Comme tu m'arranges ce matin! Faut-il que je sois habituée à tes rigueurs! Eh bien! dis-moi, méchante : crois-tu que je pourrais devenir tendre, si je le voulais?

— Non, il est trop tard.

— Tu n'admets pas qu'un sentiment nouveau, inconnu, l'amour par exemple, pût éveiller des instincts qui dorment dans mon cœur?

— Non, ils se fussent révélés plus tôt. Tu n'as pas l'âme maternelle, tu n'as jamais aimé ni tes oiseaux, ni tes poupées.

— Je ne suis pas assez femme selon toi?

— Ni assez homme non plus.

— Eh bien! dit-elle en se levant avec humeur, je tâcherai d'être homme tout à fait. Je vais mener la vie d'un garçon, chasser, crever des chevaux, m'intéresser aux écuries et à la politique, traiter les hommes comme des camarades, les femmes comme des enfans, ne pas me soucier de relever la gloire de mon sexe, rire de tout, me faire remarquer, ne m'intéresser à rien et à personne. Voilà les hommes de mon temps; je veux savoir si leur stupidité les rend heureux!

Elle sonna, demanda son cheval, et, malgré mes représentations, s'en alla parader au bois, sous les yeux de tout Paris, escortée d'un domestique trop dévoué, le fameux Bertrand, et d'un groom pur sang. C'était la première fois qu'elle sortait ainsi sans son père ou sans moi. Il est vrai de dire que, ne montant pas à cheval, je ne pouvais l'accompagner qu'en voiture, et que, M. Dietrich ayant rarement le temps d'être son cavalier, elle ne pouvait guère se livrer à son amusement favori. Elle nous avait annoncé plus d'une fois qu'aussitôt sa majorité elle prétendait jouir de sa liberté comme une jeune fille anglaise ou américaine. Nous espérions qu'elle ne se lancerait pas trop vite. Elle voulait se lancer, elle se lança, et de ce jour elle sortit seule dans sa voiture, et rendit des visites sans se faire accompagner par personne. Cette excentricité ne déplut point, bien qu'on la blâmât. Elle lutta avec tant de fierté et de résolution qu'elle triompha des doutes et des craintes des personnes les plus sévères. Je tremblais qu'elle ne prît fantaisie d'aller seule à pied par les rues. Elle s'en abstint, et en somme, protégée par ses gens, par son grand air, par son luxe de bon goût et sa notoriété déjà établie, elle ne courait de risques que si elle eût souhaité d'en courir, ce qui était impossible à supposer.

Cette liberté précoce, à laquelle son père n'osa s'opposer dans la situation d'esprit où il la voyait, l'enivra d'abord comme un vin nouveau et lui fit oublier son caprice pour mon neveu; elle l'éloigna même tout à fait de la pensée du mariage.

Paul revint d'Allemagne, et mes perplexités revinrent avec lui. Je ne voulais pas qu'il revît jamais Césarine; mais comment lui dire de ne plus venir à l'hôtel Dietrich sans lui avouer que je craignais une entreprise plus sérieuse que la première contre son repos? Césarine semblait guérie, mais à quoi pouvait-on se fier avec elle? Et, si à notre insu elle lui tendait le piége du mariage, ne serait-il pas ébloui au point d'y tomber, ne fût-ce que quelques jours, sauf à souffrir toute sa vie d'une si terrible déception?

Je me décidai à lui dire toute la vérité, et je devançai sa visite

en allant le trouver à son bureau. Il avait un cabinet de travail chez son éditeur; j'y étais à sept heures du matin, sachant bien qu'à peine arrivé à Paris, il courrait à sa besogne au lieu de se coucher. Quand je lui eus avoué mes craintes, sans toutefois lui parler des menaces de M. de Rivonnière, qu'il eût peut-être voulu braver, il me rassura en riant. Je n'ai pas l'esprit porté au mariage, me dit-il, et, de toutes les séductions que M[lle] Dietrich pourrait faire chatoyer devant moi, celle-ci serait la plus inefficace. Épouser une femme légère, moi! Donner mon temps, ma vie, mon avenir, mon cœur et mon honneur à garder à une fille sans réserve et sans frein, qui joue son existence à pile ou face! Ne craignez rien, ma tante, elle m'est antipathique, votre merveilleuse amie; je vous l'ai dit et je vous le répète. Je ferais donc violence à mon inclination pour partager sa fortune? Je croyais que toute ma vie donnait un démenti à cette supposition.

— Oui, mon enfant, oui, certes! ce n'est pas ton ambition que j'ai pu craindre, mais quelque vertige de l'imagination ou des sens.

— Rassurez-vous, ma tante, j'ai une maîtresse aussi jeune et plus belle que M[lle] Dietrich.

— Que me dis-tu là? tu as une maîtresse, toi?

— Eh bien donc! cela vous surprend?

— Tu ne me l'as jamais dit!

— Vous ne me l'avez jamais demandé.

— Je n'aurais pas osé; il y a une pudeur, même entre une mère et son fils.

— Alors j'aurais mieux fait de ne pas vous le dire, n'en parlons plus.

— Si fait, je suis bien aise de le savoir. Ton grand prestige pour Césarine venait de ce qu'elle t'attribuait la pureté des anges.

— Dites-lui que je ne l'ai plus.

— Mais où prends-tu le temps d'avoir une maîtresse?

— C'est parce que je lui donne tout le temps dont je peux disposer que je ne vais pas dans le monde et ne perds pas une minute en dehors de mon travail ou de mes affections.

— A la bonne heure! es-tu heureux?

— Très heureux, ma tante.

— Elle t'aime bien?

— Non, pas bien, mais beaucoup.

— C'est-à-dire qu'elle ne te rend pas heureux?

— Vous voulez tout savoir?

— Eh! mon Dieu, oui, puisque je sais un peu.

— Eh bien!... écoutez, ma tante...

Il y a deux ans, deux ans et quelques mois, je me rendais de la part de mon patron chez un autre éditeur, qui demeure en été à la campagne, sur les bords de la Seine. Après la station du chemin de fer, il y avait un bout de chemin à faire à pied, le long de la rivière, sous les saules. En approchant d'un massif plus épais, qui fait une pointe dans l'eau, je vis une femme qui se noyait. Je la sauvai, je la portai à une petite maison fort pauvre, la première que je trouvai. Je fus accueilli par une espèce de paysanne qui fit de grands cris en reconnaissant sa fille. — Ah! la malheureuse enfant, disait-elle, elle a voulu périr! j'étais sûre qu'elle finirait comme ça!

— Mais elle n'est pas morte, lui dis-je, soignez-la, réchauffez-la bien vite; je cours chercher un médecin. Où en trouverais-je un par ici?

— Là, me dit-elle en me montrant une maison blanche en face de la sienne, mais de l'autre côté de la rivière; sautez dans le premier bateau venu, on vous passera.

Je cours aux bateaux, personne, dedans ni autour. Les bateaux sont enchaînés et cadenassés. J'étais déjà mouillé. Je jette mon paletot, qui m'eût embarrassé; je traverse à la nage un bras de rivière qui n'est pas large. J'arrive chez le médecin, il est absent. Je demande qu'on m'en indique un autre. On me montre le village derrière moi; je me rejette à la rivière. Je reviens à la maison de la blanchisseuse, car la mère de ma *sauvée* était blanchisseuse : je voulais savoir s'il était temps encore d'appeler le médecin. J'y rencontre précisément celui que j'avais été chercher, et qui, se trouvant à passer par là, avait été averti d'entrer. « La pauvre fille en sera quitte pour un bain froid, me dit-il, l'évanouissement se dissipe. Vous l'avez saisie à temps : c'est une bonne chance, monsieur, quand le dévoûment est efficace; mais il ne faut pas en être victime, ce serait dommage. Vous êtes mouillé cruellement, et il ne fait pas chaud; allez chez moi bien vite pendant que je surveillerai encore un peu la malade. » Il me fit monter bon gré mal gré dans son cabriolet, et donna l'ordre à son domestique de gagner le pont, qui n'était pas bien loin, et de me conduire bride abattue à sa maison pour me faire changer d'habits. En cinq minutes, nous fûmes rendus. La femme du docteur, mise au courant en deux mots par le domestique, qui retournait attendre son maître, me fit entrer dans sa cuisine, où brûlait un bon feu; la servante m'apporta la robe de chambre, le pantalon du matin, les pantoufles de son maître et un bol de vin chaud. Je n'ai jamais été si bien dorloté.

J'étais à peine revêtu de la défroque du docteur qu'il arriva pour me dire que ma noyée se portait bien et pour me signifier que je ne sortirais pas de chez lui avant d'avoir dîné, pendant que mes

habits sécheraient. Mais tous ces détails sont inutiles, j'étais chez des gens excellens qui me renseignèrent amplement sur le compte de Marguerite; c'est le nom de la jeune fille qui avait voulu se suicider.

Elle avait seize ans. Elle était née dans cette maisonnette où je l'avais déposée et où elle avait partagé les travaux pénibles de sa mère, tout en apprenant d'une voisine un travail plus délicat qu'elle faisait à la veillée. Elle était habile raccommodeuse de dentelles. C'était une bonne et douce fille, laborieuse et nullement coquette; mais elle avait le malheur d'être admirablement belle et d'attirer les regards. Sa mère l'envoyait porter l'ouvrage aux pratiques dans le village et les environs. Elle avait rencontré l'année précédente un bel étudiant qui flânait dans la campagne et qui la guettait à son insu depuis plusieurs jours. Il lui parla, il la persuada, elle le suivit. — Il faut vous dire, — c'est le docteur qui parle, — qu'elle était fort maltraitée par sa mère, qui est une vraie coquine et qui n'eût pas mieux demandé que de spéculer sur elle, mais qui jeta les hauts cris quand l'enfant disparut sans avoir été l'objet d'un contrat passé à son profit.

Au bout de deux mois environ, l'étudiant, qui avait mené Marguerite à Paris ou aux environs, on ne sait où, partit pour aller se marier dans sa province, abandonnant la pauvre fille après lui avoir offert de l'argent qu'elle refusa. Elle revint chez sa mère, qui lui eût pardonné, si elle lui eût rapporté quelque fortune, et qui l'accabla d'injures et de coups en apprenant qu'elle n'avait rien accepté.

Depuis cette triste aventure, — c'est toujours le docteur qui parle, — Marguerite s'est conduite sagement et vertueusement, travaillant avec courage, subissant les reproches et les humiliations avec douceur; ma femme l'a prise en amitié et lui a donné de l'ouvrage. Moi, j'ai eu à la soigner, car le chagrin l'avait rendue très malade. Heureusement pour elle, elle n'était pas enceinte, — malheureusement peut-être, car elle se fût rattachée à la vie pour élever son enfant. Depuis quelques semaines, elle était plus à plaindre que jamais, sa mère voulait qu'elle se vendît à un vieillard libertin que je connais bien, mais que je ne nommerai pas : c'est mon plus riche client, et il passe pour un grand philanthrope. Cette persécution est devenue si irritante que Marguerite a perdu la tête, et a voulu se tuer aujourd'hui pour échapper au mauvais destin qui la poursuit. Je ne sais pas si vous lui avez rendu service en la sauvant, mais vous avez fait votre devoir, et en somme vous avez sauvé une bonne créature, qui eût été honnête, si elle eût eu une bonne mère.

— Ne lui ouvrirez-vous pas votre maison, docteur, ou ne trouverez-vous pas à la placer quelque part?

— J'y ai fait mon possible; mais sa mère ne veut pas qu'on lui arrache sa proie. Ma position dans le pays ne me permet pas d'opérer un enlèvement de mineure.

— Alors que deviendra-t-elle, la malheureuse?

— Elle se perdra, ou elle se tuera.

Telle fut la conclusion du docteur. Il était bon, mais il avait affaire à tant de désastres et de misères qu'il ne pouvait que se résigner à voir faillir, souffrir ou mourir.

Le lendemain, je retournai voir Marguerite avec un projet arrêté; je la trouvai seule, encore pâle et faible. Sa mère était en courses pour servir ses pratiques. La pauvre fille pleura en me voyant. Je voulus lui faire promettre pour ma récompense qu'elle renoncerait au suicide. Elle baissa la tête en sanglotant et ne répondit pas.

— Je sais votre histoire, lui dis-je, je sais votre intolérable position. Je vous plains, je vous estime et je veux vous sauver; mais je ne suis pas riche et ne peux vous offrir qu'une condition très humble. Je connais une très honnête ouvrière, douce et désintéressée, d'un certain âge; je vous placerai chez elle, et, pour une modeste pension que je lui servirai, elle vous logera et vous nourrira jusqu'à ce que vous puissiez subsister de votre travail. Voulez-vous accepter?

Elle refusa. Je crus qu'elle s'était décidée à céder aux infâmes exigences de sa mère; mais je me trompais. Elle croyait que je voulais faire d'elle ma maîtresse. — Si j'allais avec vous, me dit-elle, vous ne m'épouseriez pas!

— Non certainement, répondis-je. Je ne compte pas me marier.

— Jamais?

— Pas avant dix ou douze ans. Je n'aurais pas le moyen d'élever une famille.

— Mais si vous trouviez une femme riche?

— Je ne la trouverai pas.

— Qui sait?

— Si je la trouvais, il faudrait qu'elle attendît pour m'épouser que je fusse riche moi-même. Je ne veux rien devoir à personne.

— Et qu'est-ce que je serais pour vous, si vous m'emmeniez?

— Rien.

— Vraiment, rien? Vous n'exigeriez pas de reconnaissance?

— Pas la moindre. Je ne suis pas amoureux de vous, toute belle que vous êtes. Je n'ai pas le temps d'avoir une passion, et, s'il faut vous tout dire, je ne me sens capable de passion que pour une femme dont je serais le premier amour. M'éprendre de votre beauté pour mon plaisir, dans la situation où je vous rencontre, me semblerait une lâcheté, un abus de confiance. Je vous offre une vie hon-

nête, mais laborieuse et très précaire. On vous propose le bien-être, la paresse et la honte. Vous réfléchirez. Voici mon adresse. Cachez-la bien, car vous n'échapperez à l'autorité de votre mère qu'en vous tenant cachée vous-même. Si vous avez confiance en moi, venez me trouver.

— Mais, mon Dieu! s'écria-t-elle toute tremblante, pourquoi êtes-vous si bon pour moi?

— Parce que je vous ai empêchée de mourir et que je vous dois de vous rendre la vie possible.

Je la quittai. Le lendemain, elle était chez moi; je la conduisis chez l'ouvrière qui devait lui donner asile, et je ne la revis pas de huit jours.

Quand j'eus le temps d'aller m'informer d'elle, je la trouvai au travail; son hôtesse se louait beaucoup d'elle. Marguerite me dit qu'elle était heureuse, et quelques mois qui se passèrent ainsi me convainquirent de sa bonne conscience et de sa bonne conduite. Elle travaillait vite et bien, ne sortait jamais qu'avec sa nouvelle amie, et lui montrait une douceur et un attachement dont celle-ci était fort touchée. J'étais content d'avoir réussi à bien placer un petit bienfait, ce qui est plus difficile qu'on ne pense.

— Alors,... tu es devenu amoureux d'elle?

— Non, c'est elle qui s'est mise à m'aimer, à s'exagérer mon mérite, à me prendre pour un dieu, à pleurer et à maigrir de mon indifférence. Quand je voulus la confesser, je vis qu'elle était désespérée de ne pas me plaire.

— Vous me plaisez, lui dis-je; là n'est pas la question. Si vous étiez une fille légère, je vous aurais fait la cour éperdument; mais vous méritez mieux que d'être ma maîtresse, et vous ne pouvez pas être ma femme, vous le savez bien.

— Je le sais trop, répondit-elle; vous êtes un homme fier et sans tache, vous ne pouvez pas épouser une fille souillée; mais si j'étais votre maîtresse, vous me mépriseriez donc?

— Non certes; à présent que je vous connais, j'aurais pour vous les plus grands égards et la plus solide amitié.

— Et cela durerait...

— Le plus longtemps possible, peut-être toujours.

— Vous ne promettez rien absolument?

— Rien absolument, et j'ajoute que votre sort ne serait pas plus brillant qu'il ne l'est à présent. Je n'ai pas de chez moi, je vis de privations, je ne pourrais vous voir de toute la journée. Je vous empêcherais de manquer du nécessaire; mais je ne pourrais vous procurer ni bien-être, ni loisir, ni toilette.

— J'accepte cette position-là, me dit-elle; tant que je pourrai

travailler, je ne vous coûterai rien. Votre amitié, c'est tout ce que je demande. Je sais bien que je ne mérite pas davantage; mais que je vous voie tous les jours, et je serai contente.

Voilà comment je me suis lié à Marguerite, d'un lien fragile en apparence, sérieux en réalité, car... mais je vous en ai dit assez pour aujourd'hui, ma bonne tante! J'entends la sonnette, qui m'avertit d'une visite d'affaires. Si vous voulez tout savoir,... venez demain chez moi.

— Chez toi? Tu as donc un *chez toi* à présent?

— Oui, j'ai loué rue d'Assas un petit appartement où travaillent toujours ensemble Marguerite et Mme Féron, l'ouvrière qui l'a recueillie et qui s'est attachée à elle. J'y vais le soir seulement; mais demain nous avons congé dès midi, et, si vous voulez être chez nous à une heure, vous m'y trouverez.

Le lendemain à l'heure dite, je fus au numéro de la rue d'Assas qu'il m'avait donné par écrit. Je demandai au concierge Mlle Féron, raccommodeuse de dentelles, et je montai au troisième. Paul m'attendait sur le palier, tenant dans ses bras un gros enfant d'environ un an, frais comme une rose, beau comme sa mère, laquelle se tenait, émue et craintive, sur la porte. Paul mit son fils dans mes bras en me disant : — Embrassez-le, bénissez-le, ma tante; à présent vous savez toute mon histoire.

J'étais attendrie et pourtant mécontente. La brusque révélation d'un secret si bien gardé remettait en question pour moi l'avenir logique que j'eusse pu rêver pour mon neveu, et qui, dans mes prévisions, n'avait jamais abouti à une maîtresse et à un fils naturel.

L'enfant était si beau et le baiser de l'enfance est si puissant que je pris le petit Pierre sur mes genoux dès que je fus entrée et le tins serré contre mon cœur sans pouvoir dire un mot. Marguerite était à mes pieds et sanglotait. — Embrasse-la donc aussi! me dit Paul; si elle ne le méritait pas, je ne t'aurais pas attirée ici.

J'embrassai Marguerite et je la contemplai. Paul m'avait dit vrai; elle était plus belle dans sa petite tenue de grisette modeste que Césarine dans tout l'éclat de ses diamans. Les malheurs de sa vie avaient donné à sa figure et à sa taille parfaites une expression pénétrante et une langueur d'attitudes qui intéressaient à elle au premier regard, et qui à chaque instant touchaient davantage. Je m'étonnai qu'elle n'eût pas inspiré à Paul une passion plus vive que l'amitié; peu à peu je crus en découvrir la cause : Marguerite était une vraie fille du peuple, avec les qualités et les défauts qui signalent une éducation rustique. Elle passait de l'extrême timidité à une confiance trop expansive; elle n'était pas de ces natures exceptionnelles que le contact d'un esprit élevé transforme rapidement;

elle parlait comme elle avait toujours parlé; elle n'avait pas la gentillesse intelligente de l'ouvrière parisienne; elle était contemplative plutôt que réfléchie, et, si elle avait des momens où l'émotion lui faisait trouver l'expression frappante et imagée, la plupart du temps sa parole était vulgaire et comme habituée à traduire des notions erronées ou puériles.

On me présenta aussi M<sup>me</sup> Féron, veuve d'un sous-officier tué en Crimée et jouissant d'une petite pension qui, jointe à son travail de *repasseuse de fin*, la faisait vivre modestement. Elle aidait Marguerite aux soins de son ménage et promenait l'enfant au Luxembourg, n'acceptant pour compensation à cette perte de temps que la gratuité du loyer. On me montra l'appartement, bien petit, mais prenant beaucoup d'air sur les toits, et tenu avec une exquise propreté. Les deux femmes avaient des chambres séparées, une pièce plus grande leur servait d'atelier et de salon; la salle à manger et la cuisine étaient microscopiques. Je remarquai un cabinet assez spacieux en revanche, où Paul avait transporté quelques livres, un bureau, un canapé-lit et quelques petits objets d'art. — Tu travailles donc même ici? lui dis-je.

— Quelquefois, quand monsieur mon fils fait des dents et m'empêche de dormir; mais ce n'est pas pour me donner le luxe d'un cabinet que j'ai loué cette pièce.

— Pourquoi donc?

— Vous ne devinez pas?

— Non.

— Eh bien! c'est pour vous, ma petite tante; c'est notre plus jolie chambre et la mieux meublée; elle est tout au fond, et vous pourriez y dormir et y travailler sans entendre le tapage de M. Pierre.

— Tu désires donc que je vienne demeurer avec toi?

— Non, ma tante, vous êtes mieux à l'hôtel Dietrich; mais vous n'y êtes pas chez vous, et je vous ai toujours dit qu'un caprice de la belle Césarine pouvait, d'un moment à l'autre, vous le faire sentir. J'ai voulu avoir à vous offrir tout de suite un gîte, ne fût-ce que pour quelques jours. Je ne veux pas qu'il soit dit que ma tante peut partir, dans un fiacre, du palais qu'elle habite, avec l'embarras de savoir où elle déposera ses paquets, et la tristesse de se trouver seule dans une chambre d'hôtel. Voilà votre pied à terre, ma tante, et voici vos gens : deux femmes dévouées et un valet de chambre qui, sous prétexte qu'il est votre neveu, vous servira fort bien.

J'embrassai mon cher enfant avec un attendrissement profond. Toute la famille me reconduisit jusqu'en bas, et je ne m'en allai pas sans promettre de revenir bientôt. Il fut convenu que je ne verrais

plus Paul que chez lui les jours où il aurait congé. Si d'une part j'étais effrayée de le voir engagé à vingt-quatre ans dans une liaison que sa jeune paternité rendrait difficile à rompre, d'autre part je le voyais à l'abri des fantaisies de Césarine comme des vengeances du marquis, et j'étais soulagée de l'anxiété la plus immédiate et la plus poignante.

Césarine s'aperçut vite de ce rassérénement et de l'émotion qui l'avait précédé. « Qu'as-tu donc? me dit-elle dès que je fus rentrée; tu es restée longtemps, et tu as pleuré.

Je le niai. — Tu me trompes, dit-elle; ton neveu doit être revenu malade peut-être? mais il est hors de danger, cela se voit dans tes yeux.

— Si mon neveu était tant soit peu malade, même hors de danger, je ne serais pas rentrée du tout. Donc ton roman est invraisemblable.

— J'en chercherai un autre, dix autres s'il le faut, et je finirai par trouver le vrai. Il y a eu ce matin un drame dans ta vie, comme on dit.

— Eh bien! peut-être, répondis-je, pressée que j'étais de détourner de Paul, une fois pour toutes, ses préoccupations. Mon neveu m'a causé aujourd'hui une grande surprise. Il m'a révélé qu'il était marié.

— Ah! la bonne plaisanterie! s'écria Césarine en éclatant de rire, bien qu'elle fût devenue très pâle; voilà tout ce que tu as imaginé pour me dégoûter de lui? Est-ce qu'il aurait pu se marier sans ton consentement?

— Parfaitement! Il est majeur, émancipé de ma tutelle.

— Et il ne t'aurait pas seulement fait part de son mariage, ce modèle des neveux?

— Dans un mariage d'amour, on ne veut consulter personne, si l'on craint d'inquiéter ses amis. Heureusement il a fait un bon choix. J'ai vu sa femme aujourd'hui.

— Elle est jolie?

— Elle est jolie et elle est belle.

— Plus que moi, j'imagine?

— Incontestablement.

— Quels contes tu me fais!

— J'ai embrassé leur fils, un enfant adorable.

— Leur fils! le fils de ton neveu? Est-ce que ton neveu est en âge d'avoir *un fils?* C'est un marmot que tu veux dire?

— Un marmot, soit. Il a un an déjà.

— Pauline, jure que tu ne te moques pas de moi!

— Je te le jure.

— Alors c'est fini, dit-elle, voilà ma dernière illusion envolée comme les autres! Et, se détournant, l'étrange fille mit sa figure dans ses mains et pleura amèrement.

Je la regardais avec stupeur, me demandant si ce n'était pas un jeu pour m'attendrir et m'amener à la rétractation d'un mensonge. Voyant que je ne lui disais rien, elle sortit avec impétuosité. Je la suivis dans sa chambre, où M. Dietrich, étonné de ne pas nous voir descendre pour dîner, vint bientôt nous rejoindre. Césarine ne se fit pas questionner, elle était dans une heure d'expansion et pleurait de vraies larmes.

— Mon père, dit-elle, viens me consoler, si tu peux, car Pauline est très indifférente à mon chagrin. Son neveu est marié! marié depuis longtemps, car il est déjà père de famille. J'ai fait le roman le plus absurde; mais ne te moque pas de moi, il est si douloureux! Cela t'étonne bien! pourquoi? ne te l'avais-je pas dit, qu'il était le seul homme que je pusse aimer? Il avait tout pour lui, l'intelligence, la fermeté, la dignité du caractère et la pureté des mœurs, cette chose que je chercherais en vain chez les hommes du monde, à commencer par le marquis! Je ne m'étais pas dit, sotte fille que je suis, qu'un jeune homme ne pouvait rester pur qu'à la condition de se marier tout jeune et de se marier par amour. Maintenant je peux bien chercher toute ma vie un homme qui n'ait pas subi la souillure du vice. Je ne le rencontrerai jamais, à moins que ce ne soit un enfant idiot, dont je rougirais d'être la compagne, car je sais le monde et la vie à présent. Il ne s'y trouve plus de milieu entre la niaiserie et la perversité. Mon père, emmène-moi, allons loin d'ici, bien loin, en Amérique, chez les sauvages.

— Il ne me manquerait plus que cela! lui dit en souriant M. Dietrich; tu veux que nous nous mettions à la recherche du dernier des Mohicans?

Il ne prenait pas son désespoir au sérieux; elle le força d'y croire en se donnant une attaque de nerfs qu'elle obtint d'elle-même avec effort et qui finit par être réelle, comme il arrive toujours aux femmes despotes et aux enfans gâtés. On se crispe, on crie, on exhale le dépit en convulsions qui ne sont pas précisément jouées, mais que l'on pourrait étouffer et contenir, si elles étaient absolument vraies intérieurement. Bientôt la véritable convulsion se manifeste et punit la volonté qui l'a provoquée en se rendant maîtresse d'elle-même et en violentant l'organisme. La nature porte en elle sa justice, le châtiment immédiat du mal que l'individu a voulu se faire à lui-même.

Il fallut la mettre au lit et dîner sans elle, tard et tristement. Je racontai toute la vérité à M. Dietrich. Il n'approuva pas le men-

songe que j'avais fait à Césarine, et parut étonné de me voir, pour la première fois sans doute de ma vie, disait-il, employer un moyen en dehors de la vérité. Je lui racontai alors les menaces de M. de Rivonnière et lui avouai que j'en étais effrayée au point de tout imaginer pour préserver mon neveu. M. Dietrich n'attacha pas grande importance à la colère du marquis; il m'objecta que M. de Rivonnière était un homme d'honneur et un homme sensé, que dans la colère il pouvait déraisonner un moment, mais qu'il était impossible qu'il ne fût pas rentré en lui-même dès le lendemain de son emportement.

— Et alors, lui dis-je, vous allez dissuader Césarine, lui faire savoir que mon neveu est encore libre? Vous la tromperiez plus que je ne l'ai trompée : il n'est plus libre.

Il me promit de ne rien dire.

— Je n'ai pas fait le mensonge, dit-il, je feindrai d'être votre dupe, d'autant plus que je n'admettrais pas qu'un jeune homme, lié comme il l'est maintenant, pût songer au mariage.

Césarine fut comme brisée durant quelques jours, puis elle reprit sa vie active et dissipée, et parut même encourager à sa manière quelques prétentions de mariage autour d'elle. Tous les matins il y avait assaut de bouquets à la porte de l'hôtel, tous les jours assaut de visites dès que la porte était ouverte.

Je voyais de temps en temps Paul et Marguerite rue d'Assas. Je me confirmais dans la certitude que cette association ne les rendait heureux ni l'un ni l'autre, et que l'enfant seul remplissait d'amour et de joie le cœur de Paul. Marguerite était à coup sûr une honnête créature, malgré la faute commise dans son adolescence; mais cette faute n'en était pas moins un obstacle au mariage qu'elle désirait, et que, pas plus que moi, Paul ne pouvait admettre. Un jour, ils se querellèrent devant moi en me prenant pour juge.

— Si je n'avais pas eu un enfant, disait Marguerite, je n'aurais jamais songé au mariage, car je sais bien que je ne le mérite pas; mais depuis que j'ai mon Pierre, je me tourmente de l'avenir et je me dis qu'il méprisera donc sa mère plus tard, quand il comprendra qu'elle n'a pas été jugée digne d'être épousée? Ça me fait tant de mal de songer à ça, qu'il y a des momens où je me retiens d'aimer ce pauvre petit, afin d'avoir le droit de mourir de chagrin. Ah! je ne l'avais pas comprise, cette faute qui me paraît si lourde à présent! Je trouvais ma mère cruelle de me la reprocher, je trouvais Paul bon et juste en ne me la reprochant pas; mais voilà que je suis mère et que je me déteste. Je sais bien que Paul n'abandonnera jamais son fils, il n'y a pas de danger, il est trop honnête homme et il l'aime trop! mais moi, moi, qu'est-ce que je deviendrai, si mon fils se tourne contre moi?

— Il te chérira et te respectera toujours, répondit Paul. Cela, je t'en réponds, à moins que, par tes plaintes imprudentes, tu ne lui apprennes ce qu'il ne doit jamais savoir.

— Comme c'est commode, n'est-ce pas? de cacher aux enfans que leurs parens ne sont pas mariés! Pour cela, il faudrait ne jamais me quitter, et qu'est-ce qui me répond que tu ne te marieras pas avec une autre!

Je crus devoir intervenir. — Il est du moins certain, dis-je à Marguerite, qu'il est devenu très difficile à mon neveu de faire le mariage honorable et relativement avantageux auquel un homme dans sa position peut prétendre. L'abandon qu'il vous fait de sa liberté, de son avenir peut-être, devrait vous suffire, ma pauvre enfant! Songez que jusqu'ici tous les sacrifices sont de son côté, et que vous n'auriez pas bonne grâce à lui en demander davantage.

— Vous avez raison, vous! répondit-elle en me baisant les mains; vous êtes sévère, mais vous êtes bonne. Vous me dites la vérité; lui, il me ménage, il est trop fier, trop doux, et j'oublie quelquefois que je lui dois tout, même la vie!

Elle se soumettait. C'était une bonne âme, éprise de justice, mais trop peu développée par le raisonnement pour trouver son chemin sans aide et sans conseil. Quand elle avait compris ses torts, elle les regrettait sincèrement, mais elle y retombait vite, comme les gens qu'une bonne éducation première n'a pas disciplinés. Elle avait des instincts spontanés, égoïstes ou généreux, qu'elle ne distinguait pas les uns des autres et qui l'emportaient toujours au-delà du vrai. Paul était un peu fatigué déjà de ses inquiétudes sans issue, de sa jalousie sans objet, en un mot de ce fonds d'injustice et de récrimination dont une femme déchue sait rarement se défendre. Je sortis avec lui ce jour-là, et je lui reprochai de traiter Marguerite un peu trop comme une enfant. — Puisque ce malheureux lien existe, lui dis-je, et que tu crois ne devoir jamais le rompre, tâche de le rendre moins douloureux. Élève les idées de cette pauvre femme, adoucis les aspérités de son caractère. Il ne me semble pas que tu lui dises ce qu'il faudrait lui dire pour qu'au lieu de déplorer le sort que tu lui as fait, elle le comprenne et le bénisse.

— J'ai dit tout ce qu'on peut dire, répondit-il; mais c'est tous les jours à recommencer. Les vrais enfans s'instruisent et progressent à toute heure, je le vois déjà par mon fils; mais les filles dont le développement a été une chute n'apprennent plus rien. Marguerite ne changera pas, c'est à moi d'apprendre à supporter ses défauts. Ce qu'elle ne peut pas obtenir d'elle-même, il faut que je l'obtienne de moi, et j'y travaille. Je me ferai une patience et une douceur à toute épreuve. Soyez sûre qu'il n'y a pas d'autre remède : c'est pénible et agaçant quelquefois; mais qui peut se van-

ter d'être parfaitement heureux en ménage? Je pourrais être très légitimement marié avec une femme jalouse, de même que je pourrais être pour Marguerite un ámant soupçonneux et tyrannique. Croyez bien, ma tante, que dans ce mauvais monde où l'on s'agite sous prétexte de vivre, on doit appeler heureuse toute situation tolérable, et qu'il n'y a de vrai malheur que celui qui écrase ou dépasse nos forces. Si je n'avais pas une maîtresse, je serais forcé de supprimer l'affection et de ne chercher que le plaisir. Les femmes qui ne peuvent donner que cela me répugnent. C'est une bonne chance pour moi d'avoir une compagne qui m'aime, qui m'est fidèle et que je puis aimer d'amitié quand, l'effervescence de la jeunesse assouvie, nous nous retrouverons en face l'un de l'autre. Cela mérite bien que je supporte quelques tracasseries, que je pardonne un peu d'ingratitude, que je surmonte quelques impatiences. Et, quand je regarde ce bel enfant qu'elle m'a donné, qui est bien à moi, qu'elle a nourri d'un lait pur et qu'elle berce sur son cœur des nuits entières, je me sens bien marié, bien rivé à la famille et bien content de mon sort.

Paul était libre ce jour-là. Je l'emmenai dîner avec moi chez un restaurateur, et nous causâmes intimement. J'étais libre moi-même, M. Dietrich avait été surveiller de grands travaux à sa terre de Mireval; Césarine avait dû dîner chez ses cousines.

Nous approchions du printemps. Je rentrai à neuf heures et fus fort surprise de la trouver dînant seule dans son appartement. — Je suis rentrée à huit heures seulement, me dit-elle. Je n'ai pas dîné chez les cousines, je ne me sentais pas en train de babiller. Je me suis attardée à la promenade, et j'ai fait dire à ma tante de ne pas m'attendre. Ne me gronde pas d'être rentrée à la nuit, quoique seule. Il fait si bon et si doux que j'ai pris fantaisie de courir en voiture autour du lac à l'heure où il est désert; cette heure où tout le monde dîne est décidément la plus agréable pour aller au bois de Boulogne. Où as-tu donc dîné, toi? J'espérais te trouver ici.

— J'ai dîné avec mon neveu.

— Et avec *sa femme?* dit-elle en me regardant avec une ironie singulière. Sais-tu qu'il te trompe, ton neveu, et qu'il n'est pas marié du tout?

— C'est tout comme, répondis-je. Il est peut-être plus enchaîné que s'il était marié.

— Enchaîné est le mot, et je vois que tu y mets de la franchise.

— Je ne sais ce que tu veux dire.

— Ni ce que tu dis, ma bonne Pauline, tu t'embrouilles, tu n'y es plus; mais moi je sais toute la vérité.

— Quoi! que sais-tu?

— Écoute : avant d'aller au bois faire mes réflexions, j'avais été faire connaissance avec la belle Marguerite.

— Tu railles!

— Tu vas voir. Je savais que tous les soirs M. Paul quittait son bureau pour aller passer la nuit rue d'Assas chez une Mme Féron qui y louait ou qui était censé y louer un appartement. Je savais encore que ton neveu ne s'y rendait que bien rarement dans le jour; or, comme il était quatre heures et que j'étais résolue à connaître la vérité aujourd'hui...

— Pourquoi aujourd'hui?

— Parce que M. Salvioni, ce noble italien qui me suit partout et que ma tante Helmina protége, m'avait fait hier à l'Opéra une déclaration assez pressante pendant le ballet de *la Muette*. Il est très beau, ce descendant des Strozzi. Il a de l'esprit, de la poésie et un petit accent agréable. Il me plairait, si je pouvais l'aimer; mais j'ai encore pensé à ton neveu et j'ai promis de répondre clairement le surlendemain, c'est-à-dire demain. Il me fallait donc savoir aujourd'hui si tu ne m'avais pas fait un petit conte pour m'endormir. J'ai donc demandé au portier Mme Féron, et on m'a fait monter dans un taudis assez propre, où un gros bébé piaillait sur les genoux d'une assez belle créature. Bertrand était monté avec moi, et, comme il n'y a pas d'antichambre dans ces logemens-là, il a dû m'attendre sur le carré. Je suis entrée avec aplomb, j'ai demandé Mme Paul Gilbert à Mme Féron, qui m'ouvrait la porte et qui était trop laide et trop vieille pour me faire supposer que ce fût elle. Elle a paru troublée de cette demande, et, comme elle hésitait à répondre, Marguerite s'est levée avec son marmot dans les bras, en me disant assez effrontément : Madame Paul Gilbert, c'est moi. *Qu'est-ce qu'il y a pour votre service?*

— Je croyais trouver ici, ai-je répondu, la tante de M. Gilbert, Mlle de Nermont.

— Elle est sortie avec Paul il n'y a pas un quart d'heure.

— Tant pis, je venais la prendre pour faire une course dans le quartier; elle m'avait donné rendez-vous ici.

— Alors c'est qu'elle va peut-être revenir? Si vous voulez l'attendre?

— Volontiers, si vous voulez bien le permettre.

Et elle de dire avec toute la courtoisie dont une blanchisseuse est capable : — Comment donc, ma petite dame! mais asseyez-vous. Féron, prends donc le petit, fais-lui manger sa soupe dans la cuisine. Il ne mange pas bien proprement ni bien sagement encore, le pauvre chéri, et madame ne serait pas bien contente de l'entendre faire *son sabat*. Ferme les portes, qu'on ne l'entende pas trop!

— Voilà un bel enfant! lui dis-je en feignant d'admirer le bébé qu'on emportait à ma grande satisfaction. Quel âge a-t-il donc?

— Un an et un mois, il est un peu grognon, il *met* ses dents.

— Il est bien frais, — très-joli!

— N'est-ce pas qu'il ressemble à son père?

— A M. Paul Gilbert?

— Dame!

— Je ne sais pas, je le connais très peu. Je trouve que c'est à vous que l'enfant ressemble.

— Oui? tant pis! j'aimerais mieux *qu'il ressemble* à Paul.

— C'est-à-dire que vous aimez votre mari plus que vous-même.

— Oh ça, c'est sûr! il est si bon! Vous connaissez donc sa tante et *pas lui?*

— Je l'ai vu une ou deux fois, pas davantage.

— C'est peut-être vous qui êtes... Eh non! que je suis bête! Mlle Dietrich ne sortirait pas comme ça toute seule.

— Vous avez entendu parler de Mlle Dietrich?

— Oui, c'est la tante à Paul qui est sa... comment dirai-je? sa première bonne, c'est elle qui l'a élevée. — Je t'en demande bien pardon, ma Pauline, mais voilà les notions éclairées et délicates de Mlle Marguerite sur ton compte. Je suis forcée par mon impitoyable mémoire de te redire mot pour mot ses aimables discours.

— C'est, repris-je, Mlle de Nermont qui vous a parlé de Mlle Dietrich?

— Non, c'est Paul, un jour qu'il avait été au bal la veille *chez son papa*. Il paraît que *c'est des gens très riches*, et que la demoiselle avait des perles et des diamans peut-être pour des millions.

— Ce qui était bien ridicule, n'est-ce pas?

— Vous dites comme Paul : mais moi, je ne dis pas cela. Chacun se pare de ce qu'il a. Moi, je n'ai rien, je me pare de mon enfant, et, quand on me le ramène du Luxembourg ou du *square*, en me disant que tout le monde l'a trouvé beau, dame! je suis fière et je me pavane comme si j'avais tous les diamans d'une reine sur le corps.

Cette gentille naïveté me réconcilia bien vite avec Marguerite. Je ne la crois pas mauvaise ni perverse, cette fille, et en la trouvant si commune et si expansive je ne me sentais plus aucune aversion contre elle. C'est une de ces compagnes de rencontre qu'un homme pauvre doit prendre par économie et aussi par sagesse. Quand il arrive un enfant, on s'y attache par bonté; mais on ne les épouse pas, ces demoiselles, et un moment vient où on ne les garde pas.

— Tu parles de tout cela, ma chère, comme un aveugle des couleurs. Tu ne peux pas apprécier...

— Je te demande pardon, ton élève est émancipée, et tout ce que tu as fort bien fait de lui laisser ignorer quand elle était une fillette, — peu curieuse d'ailleurs, — elle a été condamnée à l'apprendre en voyant le monde, en observant ce qui s'y passe, en entendant ce que l'on dit, en devinant ce que l'on tait. Tu sais fort bien que je porte sur la liaison de M. Paul un jugement très sensé, car cela s'appelle une *liaison*, pas autrement; c'est un terme décent et poli pour ne pas dire une *accointance*. Tu trouves que le vrai mot est grossier dans ma bouche? Je le trouve aussi; mais tu m'as attrapée en appelant cela un mariage, et j'ai été forcée d'entrer dans l'examen des faits grossiers qu'on appelle la réalité. Jusque-là pourtant j'étais assez ingénue pour croire à un lien légitime; mais Marguerite est bavarde et maladroite. Comme je lui témoignais de l'intérêt, elle s'est troublée, et, quand j'ai parlé de lui apporter de vieilles dentelles à remettre à neuf, elle m'a tout avoué avec une sincérité assez touchante. — Non, m'a-t-elle dit, ne revenez pas vous-même, car je vois bien que vous êtes une grande dame, et peut-être que vous seriez fâchée d'être si bonne pour moi quand vous saurez que je ne suis pas ce que vous croyez. — Et là-dessus des encouragemens de ma part, une ou deux paroles aimables qui ont amené un déluge de pleurs et d'aveux. Je sais donc tout, l'aventure avec M. Jules l'étudiant, la noyade, le sauvetage opéré par ton neveu, l'asile donné par lui chez la Féron, et puis la naissance de l'enfant après des relations avouées assez crûment (elle me prenait pour une femme), enfin l'espérance qui lui était venue d'être épousée en se voyant mère, la résistance invincible de Paul appuyée par toi, les petits chagrins domestiques, ses colères à elle, sa patience à lui. Le tout a fini par un éloge enthousiaste et comique de Paul, de toi et d'elle-même, car elle est très drôle, cette villageoise. C'est un mélange d'orgueil insensé et d'humilité puérile. Elle se vante de l'emporter sur tout le monde par l'amour et le dévoûment dont elle est capable... Elle se résume en disant : — C'est moi la coupable (*la fautive*); mais j'ai quelque chose pour moi, c'est que j'aime comme les autres n'aiment pas. Paul verra bien! qu'il essaie d'en aimer une autre! — C'est après m'avoir ainsi ouvert son cœur qu'elle a commencé à se demander qui je pouvais bien être. — Ne vous en inquiétez pas, lui ai-je répondu. Mon nom ne vous apprendrait rien. Je m'intéresse à vous et je vous plains, que cela vous suffise. Votre position ne me scandalise pas. Seulement vous avez tort de prendre le nom de M. Gilbert. Est-ce qu'il vous y a autorisée?

— Non, il me l'a défendu au contraire. Comme il ne veut recevoir ici aucun de ses amis, il cache son petit ménage, et l'appartement n'est ni à son nom ni au mien. Je dois me cacher aussi à

cause de ma mère, qui me *repincerait*, je suis encore mineure, et je ne sors que le soir au bras de Paul, dans les rues où il ne fait pas bien clair. Quand vous avez demandé M^me^ Paul Gilbert, j'ai eu un moment de bêtise ou de fierté; mais personne ne me connaît sous ce nom-là. A vrai dire, personne ne me connaît. Je ne me montre pas. C'est M^me^ Féron qui achète tout, qui fait les commissions, qui porte l'ouvrage, qui promène le petit. Moi, je m'ennuie bien un peu d'être enfermée comme ça, mais je travaille de mes mains, et je tâche que ma pauvre tête ne travaille pas trop...

Je lui ai promis d'aller la voir, reprit Césarine, et je tiendrai parole, car je veux encore causer avec elle. J'avais peur de te voir revenir, bien que j'eusse un prétexte tout prêt pour motiver devant Marguerite ma présence chez elle. Je lui ai dit que l'heure du rendez-vous que tu m'avais donné était passée, et que j'étais forcée de m'en aller.

— Tant pis, a-t-elle dit en me baisant les mains; je vous aime bien, vous, et je voudrais causer avec vous toute la journée. Si, au lieu de me prendre d'amour pour Paul, j'avais rencontré une jolie et bonne dame comme vous, qui m'aurait prise avec elle, je serais plus heureuse, et, sans me vanter, pour coudre, ranger vos affaires, vous blanchir, vous servir et *vous faire la conversation*, j'aurais été une bonne fille de chambre.

— Ça pourra venir, lui ai-je répondu en riant : qui sait? Si M. Gilbert vous renvoyait, je vous prendrais volontiers à mon service. — Le mot *renvoyer* a frappé un peu plus fort que je ne l'eusse souhaité. Elle s'est récriée, et un instant j'ai cru que notre amitié allait se changer en aversion. Elle est violente, la chère petite; mais j'ai su étouffer l'explosion en lui disant : — Je vois bien que vous n'êtes pas de ces personnes qu'on renvoie; mais il y a manière d'éloigner les personnes fières : quelquefois un mot blessant suffit.

— Vous avez raison; mais jamais Paul ne me dira ce mot-là. Il a le cœur trop grand. Il n'aurait qu'une manière de me renvoyer, comme vous dites : c'est de me faire voir qu'il serait malheureux avec moi; alors je n'attendrais pas mon congé, je le prendrais.

— Et l'enfant, qu'en feriez-vous?

— Oh! l'enfant, il ne voudrait pas me le laisser, il l'aime trop!

— Est-ce qu'il l'a reconnu?

— Bien sûr qu'il l'a reconnu, même qu'il l'a fait inscrire fils de mère inconnue, afin que ma famille, qui est mauvaise, n'ait jamais de droits sur lui.

— Alors vous n'en avez pas non plus sur votre enfant? Vous le perdriez en vous séparant de M. Gilbert?

— C'est cela qui me retiendrait auprès de lui, si je m'y trouvais

malheureuse; mais s'il était malheureux, lui, mon pauvre Paul, je lui laisserais son Pierre,... et je n'irais pas vous trouver, ma petite dame, je n'aurais plus besoin de rien. Je m'en irais mourir de chagrin dans un coin... — Voilà sur quelles conclusions nous nous sommes séparées.

— Fort bien, et après cela tu as été réfléchir au bois de Boulogne; peut-on savoir ta conclusion, à toi?

— La voici : Paul me convient tout à fait, je l'aime, et c'est le mari qu'il me faut.

— Sauf à faire mourir de chagrin la pauvre Marguerite? Cela ne compte pas?

— Cela compterait, mais cela n'arrivera pas. Je serai très bonne pour elle, je lui ferai comprendre ce qu'elle est, ce qu'elle vaut, ce qu'elle pèse, ce qu'elle doit accepter pour conserver l'estime de Paul et mes bienfaits, que je ne compte pas lui épargner.

— Et l'enfant?

— Son père, marié avec moi, aura le moyen de l'élever, et je lui serai très maternelle; je n'ai pas de raisons pour le haïr, cet innocent! Marguerite pourra le voir; on les enverra à la campagne, ils n'auront jamais été si heureux.

— Avec quelle merveilleuse facilité tu arranges tout cela!

— Il n'y a rien de difficile dans la vie quand on est riche, équitable et d'un caractère décidé. Je suis plus énergique et plus clairvoyante que toi, ma Pauline, parce que je suis plus franche, moins méticuleuse. Ce qu'il t'a fallu des années pour savoir et apprécier, sauf à ne rien conclure pour l'avenir de ton neveu, je l'ai su, je l'ai jugé, j'y ai trouvé remède en deux heures. Tu vas me dire que je ne veux pas tenir compte de l'attachement de Paul pour sa maîtresse et de l'espèce d'aversion qu'il m'a témoignée; je te répondrai que je ne crois ni à l'aversion pour moi ni à l'attachement pour elle. J'ai vu clair dans la rencontre unique et mémorable qui a décidé du sort de ce jeune homme et du mien; je vois plus clair encore aujourd'hui. Il se croyait lié à un devoir, et sa défense éperdue était celle d'un homme qui s'arrache le cœur. — Aujourd'hui il souffre horriblement, tu ne vois pas cela; moi, je le sais par les aveux ingénus et les réticences maladroites de sa maîtresse. Il n'espère pas de salut, il accepte la triste destinée qu'il s'est faite. C'est un stoïque, je ne l'oublie pas, et toutes les manifestations de cette force d'âme m'attachent à lui de plus en plus. Oui, cette fille déchue et vulgaire qu'il subit, ce marmot qu'il aime tendrement (les vrais stoïques sont tendres, c'est logique), cet intérieur sans bien-être et sans poésie, ce travail acharné pour nourrir une famille qui le tiraille et qu'il est forcé de cacher comme une honte, cette fierté de

feindre le bonheur au milieu de tout cela, c'est très grand, très beau, très chaste en somme et très noble. Ton neveu est un homme, et c'est une femme comme moi qu'il lui faut pour accepter sa situation et l'en arracher sans déchirement, sans remords et sans crime. Marguerite pleurera et criera peut-être même un peu, cela ne m'effraie pas. Je me charge d'elle; c'est une enfant un peu sauvage et très faible. Dans un an d'ici, elle me bénira, et Paul, mon mari, sera le plus heureux des hommes.

— De mieux en mieux! C'est réglé ainsi pour l'année prochaine? Quel mois, quel jour le mariage?

— Ris tant que tu voudras, ma Pauline, je suis plus forte que toi, te dis-je; je n'ai pas les petits scrupules, les inquiétudes puériles. J'ai la patience dans la décision; tu verras, petite tante! Et sur ce embrasse-moi; je suis lasse, mais mon parti est pris, et je vais dormir tranquille comme un enfant de six mois.

Elle me laissa en proie au vertige, comme si, abandonnée par un guide aventureux sur une cime isolée, j'eusse perdu la notion du retour.

N'avait-elle pas raison en effet? n'était-elle pas plus forte que moi, que Marguerite, que Paul lui-même? Trop absorbé par l'étude, il ne pouvait pas, comme elle, analyser les faits de la vie pratique et en résoudre les continuelles énigmes. Qui sait si elle n'était pas la femme qu'elle se vantait d'être, la seule qu'il pût aimer le jour où il verrait la loyauté et la générosité qui étaient toujours au fond de ses calculs les plus personnels? Une tête si active, une âme tellement au-dessus de la vengeance et des mauvais instincts, une si franche acceptation des choses accomplies, une telle intelligence et tant de courage pour mener ses entreprises les plus invraisemblables à bonne fin, n'était-ce pas assez pour rassurer sur les caprices et pardonner la coquetterie?

Je me trouvais revenue au point où Césarine m'avait amenée lorsque les menaces du marquis de Rivonnière m'avaient fait reculer d'effroi. Où était-il, le marquis? que devenait-il? avait-il oublié? était-il absent? Si l'on eût pu me rassurer à cet égard, le roman de Césarine ne m'eût plus semblé si inquiétant et si invraisemblable.

Je résolus de savoir quelque chose, et en réfléchissant je me dis que Bertrand devait être à même de me renseigner.

C'était un singulier personnage que ce valet de pied, sorte de fonctionnaire mixte entre le groom et le valet de chambre. Valet de chambre, il ne pouvait pas l'être, ne sachant ni lire ni écrire, ce qui, par une bizarrerie de son intelligence, ne l'empêchait pas de s'exprimer aussi bien qu'un homme du monde. C'était un garçon de trente-cinq ans, sérieux, froid, distingué, très satisfait de sa

taille élégante, portant avec aisance et dignité son habit noir rehaussé d'une tresse de soie à l'épaule, avec les aiguillettes ramenées à la boutonnière, toujours rasé et cravaté de blanc irréprochable, discret, sobre, silencieux, ayant l'air de ne rien savoir, de ne rien entendre, comprenant tout et sachant tout, incorruptible d'ailleurs, dévoué à Césarine et à moi à cause d'elle, un peu dédaigneux de tout le reste de la famille et de la maison.

Il n'était que onze heures, et, M. Dietrich n'étant pas rentré, Bertrand devait être dans la galerie des objets d'art, au rez-de-chaussée; c'est là qu'il se plaisait à l'attendre, étudiant avec persévérance la régularité des bouches de chaleur du calorifère, la marche des pendules ou la santé des plantes d'ornement.

Je descendis et le trouvai là en effet. Il vint au-devant de moi. — Bertrand, j'ai à vous demander un renseignement, mon cher.

— J'avais aussi l'intention d'en donner un à mademoiselle.

— A moi? ce soir?

— A vous, ce soir, quand monsieur serait rentré. Je sais que mademoiselle se couche tard.

— Eh bien! parlez le premier, Bertrand.

— C'est à propos de M. le marquis de Rivonnière.

— Ah! précisément je voulais vous demander si vous aviez de ses nouvelles.

— J'en ai. M^lle^ Césarine, qui n'a pas de secrets pour mademoiselle, a dû lui dire tout ce qu'elle a fait aujourd'hui?

— Je le sais. Elle a été avec vous rue d'Assas et au bois de Boulogne ensuite.

— Mademoiselle de Nermont sait-elle que M. de Rivonnière prend des déguisemens pour épier M^lle^ Césarine.

— Non! Césarine le sait-elle?

— Je ne crois pas.

— Vous eussiez dû l'en avertir.

— Je n'étais pas assez sûr, et puis M^lle^ Césarine, un jour que je lui remettais une lettre de M. le marquis, m'avait dit : Ne me remettez plus rien de lui, que je n'entende donc plus jamais parler de lui! — mais aujourd'hui j'ai si bien reconnu M. de Rivonnière en costume d'ouvrier dans la rue d'Assas, que je me suis promis d'en avertir M^lle^ de Nermont.

— Savez-vous chez qui allait Césarine dans la rue d'Assas?

— Oui, mademoiselle, c'est moi qui ai été chargé par elle de suivre la personne qui y va tous les soirs en sortant de la librairie de M. Latour.

— Avez-vous bien raison, Bertrand, d'épier vous-même?...

— Je crois toujours avoir raison quand j'exécute les ordres de M^lle^ Césarine.

— Même en cachette de son père et de moi?

— M. Dietrich n'a pas de volonté avec elle, et vous, mademoiselle, vous arrivez toujours à vouloir ce qu'elle veut.

— C'est vrai, parce qu'elle veut toujours le bien, et cette fois comme les autres il y avait une bonne action au bout de sa curiosité.

— Je le pense bien. D'ailleurs, comme je suis toujours et partout à deux pas de mademoiselle avec un revolver et un couteau-poignard sur moi, je ne crains pas qu'on l'insulte.

— Certes vous la défendriez avec courage.

— Avec sang-froid, mademoiselle, beaucoup de sang-froid et de présence d'esprit; c'est mon devoir. M^lle^ Césarine me l'a expliqué le jour où elle m'a dit : Je veux pouvoir aller partout avec vous.

— C'est bien, mon ami; dites-moi maintenant si M. de Rivonnière a vu Césarine entrer chez la personne que mon neveu fréquente.

— Il l'a vue sortir, il était sur la porte quand elle est remontée dans sa voiture.

— Il aura sans doute questionné le portier de cette maison?

— Bien certainement, car il regardait mademoiselle d'un air moqueur, et on aurait dit qu'il avait envie d'être reconnu; mais mademoiselle était préoccupée et n'a pas fait attention à lui.

— Pourquoi présumez-vous qu'il avait envie de se moquer?

— Parce qu'il est fou de jalousie et qu'il croit que mademoiselle cherche à rencontrer quelqu'un. Certainement il a établi à côté de moi une contre-mine, comme on dit. Il a dû savoir ce que j'étais chargé de découvrir, et sans doute il sait maintenant que monsieur... votre neveu a autre chose en tête que de se trouver avec M^lle^ Césarine. Il est bon que vous sachiez la chose, c'est à vous d'aviser, mademoiselle; c'est à moi d'exécuter vos ordres, si vous en avez à me donner pour demain.

— Je m'entendrai avec M^lle^ Césarine; merci et bonsoir, Bertrand.

Ainsi, malgré le temps écoulé, trois semaines environ depuis ses menaces, le marquis ne s'était pas désisté de ses projets de vengeance. Il m'avait dit la vérité en m'assurant qu'il était capable de garder sa colère jusqu'à ce qu'elle fût assouvie, comme il gardait son amour sans espérance. C'était donc un homme redoutable, ni fou ni méchant peut-être, mais incapable de gouverner ses passions. Il avait parlé de meurtre sans provocation comme d'une chose de droit, et il savait maintenant de qui Césarine était éprise! Je recommençai à maudire le terrible caprice qu'elle avait été près

de me faire accepter. Je résolus d'avertir M. Dietrich, et j'attendis qu'il fût rentré pour l'arrêter au passage et lui dire tout ce qui s'était passé, sans oublier le rapport que m'avait fait Bertrand. — Il faut, lui dis-je en terminant, que vous interveniez dans tout ceci. Moi, je ne peux rien; je ne puis éloigner mon neveu; son travail le cloue à Paris; et d'ailleurs, si je lui disais qu'on le menace, il s'acharnerait d'autant plus à braver une haine qu'il jugerait ridicule, mais que je crois très sérieuse. Je n'ai plus aucun empire sur Césarine. Vous êtes son père, vous pouvez l'emmener; moi, je vais avertir la police pour qu'on surveille les déguisemens et les démarches de M. de Rivonnière.

— Ce serait bien grave, répondit M. Dietrich, et il pourrait en résulter un scandale dont je dois préserver ma fille. Je l'emmènerai, s'il le faut; mais d'abord je ferai une démarche auprès du marquis. C'est à moi qu'il aura affaire, s'il compromet Césarine par sa folle jalousie et son espionnage. Rassurez-vous, je surveillerai, je saurai et j'agirai; mais je crois que, pour le moment, nous n'avons point à nous inquiéter de lui. Il croit que Césarine a éprouvé aujourd'hui une déception qui le venge, et qu'elle ne pensera plus au rival dont elle a vu la femme et l'enfant, car il ne doit rien ignorer de ce qui concerne votre neveu.

— C'est fort bien, monsieur Dietrich, mais demain ou dans huit jours au plus il saura que Césarine persiste à aimer Paul, car elle n'est pas femme à cacher ses démarches et à renoncer à ses décisions, vous le savez bien.

— J'agirai demain; dormez en paix.

Dès le lendemain en effet, et de très bonne heure, il se rendit chez le marquis. Il ne le trouva pas; il était, disait-on, en voyage depuis plusieurs jours. On ne savait quand il comptait revenir. Chercher dans Paris un homme qui se cache n'est possible qu'à la police. J'allais, sans dire ma résolution, demander une audience au préfet lorsque Bertrand, de son air impassible et digne, mais avec un regard qui semblait me dire : — Faites attention! — annonça M. le marquis de Rivonnière.

George Sand.

*(La troisième partie au prochain n°.)*

# ÉTUDES

# D'ÉCONOMIE RURALE

## LA LAINE ET LA VIANDE.

L'élevage des moutons est dans notre pays une industrie relativement récente. Nous ne connaissions guère au milieu du siècle dernier que les vieilles races françaises, classées par les naturalistes immédiatement au-dessus du type sauvage; encore étaient-elles fort médiocrement soignées, et la reproduction en était abandonnée à peu près au hasard. En 1786, date de l'introduction des moutons mérinos en France et de la création de la bergerie royale de Rambouillet, commença un progrès qui naturellement fut assez lent à se répandre. Les mérinos, comme on sait, venaient d'Espagne; dès le temps des Romains, s'il faut en croire la légende, on les considérait comme une des richesses nationales de la péninsule. La possession des troupeaux y fut longtemps un privilége, et l'on parle encore d'une puissante compagnie, la *Mesta*, qui jouissait autrefois du droit exclusif de parcours sur une vaste étendue de territoire. Enfin l'antique renom de la race mérine espagnole fut porté bien loin au-delà des Pyrénées. Dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, les gouvernemens de divers états de l'Europe dépensèrent beaucoup d'argent et de peine pour acclimater les précieux animaux. La Saxe, la première, y réussit admirablement. Grâce à des soins infinis, à des croisemens intelligens, elle lutta bientôt avec l'Espagne pour la production des laines, et parvint ensuite à la dépasser. Partout on admira la toison des moutons de race

électorale. La France fut tentée par cet exemple, et le roi Louis XVI acquit et installa dans la bergerie de Rambouillet le premier troupeau de mérinos qu'on ait vu chez nous. Ce troupeau comptait 400 têtes. En 1798, un autre troupeau, celui du Naz, également formé aux frais de l'état, devint aussi célèbre dans le midi de la France.

Dès lors tous les efforts se concentrèrent sur la production de la laine; tous les soins des particuliers, tous les encouragemens officiels, s'y appliquèrent. On voulut, avant toute chose, que le mouton fût bon porteur de laine, et l'on ne regarda plus la viande que comme un produit accessoire et très secondaire. Peu à peu le sang mérinos s'infusa dans tous les troupeaux du pays. La souche de Rambouillet donna les mérinos et les métis-mérinos de la Brie, du Haut-Santerre, du Soissonnais, de la Champagne, de la Bourgogne, et la souche du Naz transforma de même les races des provinces méridionales, grâce aux bergeries créées par l'état à Perpignan, à Arles, à Villefranche, à Mont-de-Marsan. Dans maintes tentatives d'améliorations, souvent couronnées par le succès, le mérinos remplit toujours le premier rôle, soit qu'on employât le croisement ou le métissage, soit qu'on procédât par sélection des animaux acclimatés déjà. Un des plus célèbres de ces essais eut pour résultat la formation de la race soyeuse de Mauchamp. Ce n'était là qu'une simple modification du mérinos, due surtout à un hasard heureux; mais celui qui la trouva, M. Graux, un cultivateur de l'Aisne, n'en obtint pas moins du gouvernement de juillet des encouragemens magnifiques. Malingié-Nouel au contraire, qui, en croisant des moutons anglais new-kent avec des mérinos berrichons-solognots, avait voulu arriver à une meilleure production de la viande, ne rencontra que dégoûts et obstacles.

En même temps que l'attention des éleveurs français était ainsi à peu près détournée de tout ce qui n'était pas la toison, le commerce des laines prenait un accroissement considérable, et devenait chaque jour pour l'agriculture une source de revenu plus importante. Sans atteindre pour la finesse la perfection des laines de Saxe, on produisit partout de bonnes laines qualifiées d'*intermédiaires*, particulièrement propres à la carde en Brie et en Beauce, c'est-à-dire courtes et fines, et plus recherchées pour le peigne, c'est-à-dire longues, mais moins douces et moins souples dans le Vexin, la Picardie, le Soissonnais, la Bourgogne, la Champagne. « La majeure partie de la France, disait M. Bella dans son rapport sur les laines exposées à Londres en 1862, est mieux placée que tout autre pays pour la production des laines mérinos moyennes, longues, nerveuses et lustrées. Aucune autre contrée ne jouit d'un climat aussi tempéré, ni trop chaud, ni trop froid, ni trop sec, ni trop hu-

mide, et ce climat tempéré se prête admirablement à la production de cette laine moyenne. »

Voici donc un pays où depuis plus d'un demi-siècle tout a été préparé et aménagé pour la production de la plus grande somme possible de laine. Or le prix de cette marchandise, après avoir oscillé pendant quarante ans entre 2 francs et 2 francs 50 cent. le kilogramme en suint, est tombé tout à coup l'année dernière à 1 franc 35 cent. ou 1 franc 40 cent., et ne se relève point encore cette année. On conçoit assez la panique pour qu'il soit inutile de la dépeindre. Atteints par les conséquences d'une baisse qui dépasse toutes les proportions ordinaires, les éleveurs de moutons se trouvent à l'heure qu'il est dans une situation difficile, que compliquent d'autant la sécheresse et le manque de fourrages. Plusieurs d'entre eux réclament avec chaleur l'établissement, à l'entrée des laines étrangères, de droits protecteurs équivalant à la prohibition absolue. D'autres se contenteraient de droits plus modérés, qu'ils verraient volontiers abolir, disent-ils, après qu'ils auraient eu le temps d'aviser au remède. D'autres enfin n'hésitent pas à déclarer que la protection, sous toutes ses formes, serait un vain et dangereux palliatif, et ils indiquent la voie que l'on doit se hâter de prendre. Ces opinions méritent d'être examinées. On ne refera pas ici pour la vingtième fois l'exposé des principes généraux de la liberté commerciale. On négligera également un point sur lequel tout a été dit, l'intérêt du consommateur, pour s'occuper surtout de l'intérêt du producteur. A quelles causes faut-il attribuer la subite dépréciation des laines? quelles compensations y pourrait-on trouver? quels conseils donner aux cultivateurs et que demander au gouvernement? C'est là ce qu'il importe de savoir.

## I.

Le régime commercial, en ce qui concerne la laine, a beaucoup varié depuis cinquante ans. Avant 1820, le commerce était libre. A cette date, un droit protecteur de 20 pour 100 fut établi. En 1823, le droit fut notablement augmenté et porté à 60 francs par 100 kilogrammes, ce qui dura également assez peu. De 1826 à 1834, nous eûmes un droit de 30 pour 100 *ad valorem;* un autre droit de 20 pour 100 *ad valorem* y fut substitué de 1835 à 1853. En 1854, nouveau régime qui dura deux ans; c'était un droit fixe de 25 francs par 100 kilogrammes. De 1856 à 1860, autre droit fixe, qui n'est plus que de 10 francs par 100 kilogrammes. Enfin le traité de commerce conclu en 1860 avec l'Angleterre et les traités qui ont suivi ont permis l'entrée en franchise. Cela fait, tout compté, depuis 1820 sept périodes bien distinctes. Or il est facile de voir que les

changemens de tarifs douaniers et de législation commerciale ne sont pas la seule cause de la baisse dont on a souffert. Si les importations ont si rapidement monté de 50 millions à 104 millions de kilogrammes entre 1861 et 1868, il y avait plusieurs années déjà que l'on pouvait en suivre la marche ascendante; elles avaient doublé aussi entre 1840 et 1852 (passant de 14 millions à 28 millions de kilogrammes en douze ans), et doublé encore, ou peu s'en faut, entre 1852 et 1861 (passant en neuf ans de 28 millions à 50 millions de kilogrammes). De plus, lorsque l'on examine les variations du cours des laines depuis le régime nouveau, on trouve que les années 1861, 1863, 1864, donnent des prix qui sont à peu près les mêmes que ceux de la période 1823-1825, alors qu'existait un droit de douane de 60 francs par 100 kilogrammes (1), et que les années 1862, 1865, 1866, 1867, donnent des prix correspondans à ceux de la période 1820-1822, alors qu'existait un droit de douane de 20 pour 100 (2). Seule, l'année 1869 a connu des cours réellement au-dessous de tous ceux qu'on avait pratiqués jusque-là. Ce serait donc une étrange méprise que de considérer les tarifs de douane comme les uniques régulateurs du marché. Il faut qu'il y ait d'autres causes à la crise dont nous subissons les effets; des gens éclairés assurent même que les traités n'y sont pour rien, et qu'il était impossible de la prévenir. Il est certain que la situation présente avait été prévue, prédite presque il y a vingt ans (3). A cette époque, on était encore, si j'ose dire, dans tout le feu de la production de la laine; pleins du souvenir de tant de grandes fortunes si rapides, les éleveurs ne songeaient qu'au perfectionnement de la toison ou à la vente de reproducteurs à laine fine. Depuis, l'usage du coton s'est répandu de plus en plus, et le coton a valu à l'industrie lainière une terrible concurrence; mais il s'est produit d'autres faits plus graves encore.

En premier lieu, nous noterons une circonstance économique très frappante qu'a signalée M. Henri Carette dans un remarquable rapport au conseil-général de l'Aisne (1869), et sur laquelle M. Bonjour, à propos de la dernière exposition universelle, avait appelé déjà l'attention. Depuis vingt ans, la fabrication de la laine s'est accrue chez nous dans des proportions extraordinaires, en même temps qu'elle a complétement changé ses procédés et ses méthodes. En 1851, l'on ne comptait en France que 850,000 broches de laine

(1) De 2 francs à 2 francs 30 centimes le kilogramme en suint.

(2) De 1 franc 90 centimes à 2 francs 10 centimes le kilogramme.

(3) Un inspecteur-général des bergeries de l'état et des écoles vétérinaires, M. Yvart, disait alors aux éleveurs de moutons : « Transformez vos races en races de boucherie, devenez producteurs de viande, car les laines tomberont à des prix que vous ne soupçonnez pas! »

peignée; en 1862, l'on en comptait 1,300,000, et ce chiffre est maintenant largement dépassé. La peigneuse mécanique Heilmann-Schlumberger, qui donne à l'industrie une économie de 60 pour 100 sur la main-d'œuvre, a remplacé partout le peignage à la main, délaissé comme moins parfait et plus coûteux. Ainsi qu'il arrive toujours lorsque l'outillage, devenu meilleur, permet de produire à meilleur marché, la fabrication augmenta soudain d'une manière énorme, inouie. Justement à la même époque éclata la crise cotonnière, amenée par la guerre civile des États-Unis, et ce fut encore un motif pour les fabricans de redoubler d'ardeur dans la production des tissus de laine à bas prix. On fit des prodiges. Ce qui suivit pouvait facilement être prévu. L'on avait, sans mesure, jeté sur le marché des quantités de laines tissées bien plus considérables que ne l'exigeaient les besoins de la consommation. Un brusque temps d'arrêt survint. La loi élémentaire de tout négoce était violée, l'équilibre entre l'offre et la demande était rompu. Cependant le coton, ce rival dangereux, revenait sur le marché à des prix abordables. Au même moment, par une fâcheuse coïncidence, les États-Unis d'Amérique fermaient à nos laines manufacturées un de leurs meilleurs débouchés en les frappant d'un droit prohibitif de 85 pour 100. Ainsi, production exagérée dans la fabrication suivie d'une réaction toute naturelle dans la consommation, voilà l'une des plus graves circonstances dont nos éleveurs de moutons aient dû ressentir le contre-coup. Le perfectionnement de l'outillage a eu pour eux encore d'autres funestes résultats. On sait que la Plata, l'Uruguay, le Cap et l'Australie nous font depuis quelques années d'immenses envois de toisons; mais ces laines, désignées sous le nom générique de *laines coloniales*, ont été longtemps dépréciées par une sorte de chardon, le *gratteron*, qui, en s'y mêlant, leur ôtait aux yeux du fabricant la plus grande partie de leur valeur. Or un récent progrès de l'industrie permet maintenant de les débarrasser du gratteron facilement et à peu de frais. Un autre progrès permet aussi d'utiliser pour le peigne, dans nos fabriques, des laines étrangères communes, au détriment des laines nationales, qui sont relativement fines. Il y a quelques années, on ne savait employer la tontine qu'à la confection d'une sorte de papier velouté; aujourd'hui l'on en tire un parti meilleur, et l'on en fait un drap dont le public se contente. L'industrie de l'effilochage et celle des laines *renaissance* ont été encore une autre cause de dépréciation, puisqu'elles fournissent pour les tricots et pour les draps à bon marché des matières premières inconnues jusqu'ici. Enfin la mode même a changé. Autrefois les consommateurs aisés exigeaient des étoffes d'une grande finesse; maintenant les étoffes épaisses leur plaisent autant, sinon

davantage, et, pour la fabrication de ces étoffes, il n'est plus besoin d'employer les bonnes laines de Champagne ou de Brie.

Nous devons placer ici un fait extérieur très important; nous voulons parler de la prodigieuse extension qu'a prise l'agriculture pastorale dans certaines parties de l'ancien et du Nouveau-Monde, et spécialement en Australie. C'est vers 1857 que le commerce des laines coloniales a commencé à recevoir le rapide développement qui, depuis lors, n'a fait que croître. Si l'on veut avoir une idée de ce qu'est devenu l'élevage des troupeaux sur le continent australien, on fera bien de lire quelques chapitres du curieux journal de voyage publié l'an dernier par M. de Beauvoir. On vivra un instant par la pensée au milieu des *squatters,* c'est-à-dire des fermiers de l'état, qui, en Victoria ou dans la Nouvelle-Galles du sud, louent pour une faible somme les vastes espaces de prairies qu'ils nomment leurs *runs,* et où ils établissent des *sheepstations,* stations de moutons de cinquante et soixante mille têtes. La condition des *squatters* varie selon la législation particulière des divers états. Ici, ils paient au trésor un loyer fixe annuel pour toute l'étendue du *run;* là, ils ne paient rien pour la terre, mais ils donnent tant par tête de bétail. Quelquefois encore ils paient en même temps pour le bétail et pour la terre; mais ce double loyer est fixé à un taux inconnu dans la vieille Europe. Entre autres excursions, M. de Beauvoir fait faire à ses lecteurs celle de la station de Thule, en Victoria, où un simple *squatter,* M. Woolselley, élève 60,000 moutons, sans parler des 4,000 bœufs qu'il possède dans un *run* adjacent. C'est en 1855 que M. Woolselley s'est établi là, sur un espace d'environ 101,000 hectares de prairies. L'installation a été simple : point de bergeries, point de clôtures, point de barrières. Un berger suffit pour mille moutons; il accompagne à cheval dans leur vie nomade ses mille bêtes, qui vont où les pâturages les attirent et qui couchent d'ailleurs en plein air, hiver comme été. Une première mise de fonds de 150,000 francs a été nécessaire pour construire l'habitation du maître, les magasins qui en dépendent, les voitures, chariots, etc., pour acquérir les 8,000 brebis et les 100 béliers qui ont été les auteurs de cette postérité féconde, enfin pour acheter les 100 chevaux que l'on emploie au service des bergers et au transport des laines. Les frais annuels d'entretien d'un tel *run* sont d'à peu près 160,000 francs, et au bout de l'année, à moins d'accidens imprévus, il reste au *squatter* 520,000 francs de bénéfice net.

D'après un document anglais qui émane de la douane de Londres, les laines d'Australie n'attirèrent point l'attention avant 1836. En 1847 même, l'importation en Angleterre n'en dépassait pas 26 millions de livres anglaises; en 1857, elle atteignait le chiffre de 50 millions. Onze ans plus tard, en 1868, l'Angleterre ne re-

cevait pas moins de 209 millions de livres de laines coloniales, somme totale dans laquelle les laines d'Australie seules entraient pour une part de plus de 155 millions de livres. C'est vers 1857 que commencent les premières réexportations considérables de ces laines pour la France. Du chiffre de 14,717,000 livres anglaises réexportées chez nous en 1857, on arrive progressivement à celui de 59,401,010 livres en 1868, et cela sans préjudice des importations qui ont été faites directement dans nos ports (1). Les frais de transport sont minimes; pour amener les laines de Sydney au Havre, il n'en coûte que 3 centimes par kilogramme. Une fois sur nos marchés, ces mêmes laines y sont plus recherchées que les nôtres (2). A la Plata, à Montevideo, à Buenos-Ayres, les progrès sont aussi rapides. En 1864, sur la place du Havre seulement, l'importation de ces contrées s'élevait à 17,500 balles; elle a atteint en 1867 le chiffre de 64,200 balles, et a été de 61,000 balles en 1868. De leur côté, les éleveurs du Cap ne sont pas restés en arrière. Non-seulement ils ont su améliorer leurs troupeaux, mais beaucoup de colons se sont associés pour monter des ateliers de lavage à chaud d'après les meilleurs systèmes, et ils nous envoient aujourd'hui, au lieu de laines achetées exclusivement pour la carde, comme cela se faisait il y a dix ans, d'excellens lots parfaitement propres au peignage.

Ce tableau, qui n'a rien d'exagéré, fait aisément comprendre quelle lutte inégale l'agriculture française a dû soutenir depuis quelques années contre l'agriculture pastorale des terres, pour ainsi dire vierges, où il n'en coûte guère pour prendre possession du sol, sans taxes, sans impôts, sans autres charges qu'un faible loyer, que la peine d'y planter sa tente. On s'est demandé si cela durerait longtemps encore, et si par exemple en Australie le progrès de la civilisation ne finirait pas par refouler peu à peu *squatters* et troupeaux jusqu'à ce que les prairies leur manquassent. Il est certain qu'on signale, en Victoria et dans la Nouvelle-Galles du Sud, une lutte énergique entre les pasteurs et les laboureurs. Les hommes sages, qui, dans ces contrées, sentent déjà naître en eux le patriotisme australien et qui entrevoient pour leur jeune pays un superbe avenir, se sont faits naturellement les défenseurs de la cause agricole. C'est là présentement chez eux la grosse question politique, et une loi qu'un Européen trouverait à bon droit irrégulière

(1) L'importation totale des laines étrangères en France s'est élevée à 108 millions de kilogrammes en 1869; sur cette quantité, 80 millions de kilogrammes appartiennent à la catégorie des laines coloniales.

(2) Il ne faut pas croire d'ailleurs que la qualité en soit mauvaise. Tous les troupeaux australiens proviennent de reproducteurs excellens. On a été acheter en Saxe des béliers dont quelques-uns reviennent à 12,000 fr. aux *squatters*, et nous savons qu'une loi de la Nouvelle-Galles du Sud défend l'introduction de tout reproducteur qui n'a pas été primé en Angleterre.

a été rendue en vue de morceler graduellement les vastes *runs*. Aussi, tandis que la population s'accumule dans les cités qui s'élèvent où naguère quelques cabanes abritaient des mineurs et des bergers, la terre se couvre de cultures sur de grands espaces, et maintenant le voyageur rencontre sur sa route des exploitations rurales non moins industrieuses et plus prospères que celles de la vieille Europe. Dirigez vos pas vers la ferme, vous entendrez de loin le bruit de la machine à battre, et vous apercevrez la fumée des locomobiles. Des sociétés d'agriculture se sont formées à Sydney, à Melbourne, de même qu'à Montevideo, à Buenos-Ayres et au Cap; nous pouvons lire et consulter les excellens recueils qu'elles publient. Sans doute avant peu d'années quelques *squatters* de la Nouvelle-Galles ou de Victoria auront perdu leur magnifique empire; mais jetons les yeux sur la carte du continent australien, jetons les yeux surtout sur celle des deux hémisphères, et nous serons vite convaincus qu'il reste en Australie, en Amérique et en Afrique assez de plaines inexplorées pour que les rois pasteurs du XIX[e] siècle puissent longtemps s'y donner carrière. Repoussés hors d'un territoire, ils auront encore devant eux des provinces que n'ont foulées ni le pied de l'homme ni celui des troupeaux. N'espérons donc pas voir si tôt s'arrêter le flot que nous apporte l'océan; n'espérons pas reprendre nos marchés et en redevenir les seuls maîtres. Il faut nous résigner, il faut nous résoudre à céder la place ou bien lutter contre une concurrence qui a pour elle tous les avantages; raisonnablement, le pouvons-nous?

## II.

Avant d'examiner si l'intérêt des producteurs de laine exige qu'on revienne en arrière et que l'on substitue le régime de la prohibition au régime de l'entrée en franchise, il convient de se demander quelles sont les vraies proportions de la crise. Le mouton est surtout l'animal de la vie pastorale, de l'agriculture primitive, et il est devenu en même temps, par suite de circonstances économiques que chacun connaît, l'animal de la grande culture, de celle qu'on nomme maintenant la culture intensive, qui se propose de consacrer à une surface donnée de terroir la plus grande somme possible de capital, de travail et d'engrais. Ainsi non-seulement toute une partie de la France est désintéressée dans la question de la production des laines, mais on doit écarter encore, comme à peu près étrangères à cette industrie, toute la petite culture et presque toute la culture moyenne, qui ne connaissent guère d'autre bétail que la vache, la chèvre et le porc. Toujours la diminution des races ovines suit le morcellement de la propriété. Dans le département

d'Eure-et-Loir par exemple, en 1852, l'on comptait 984,000 têtes de moutons; en 1862, avant que le nouveau régime économique eût pu y exercer une influence appréciable, ce nombre s'était abaissé à 819,000, et nous savons que depuis il n'a pas cessé de décroître, sans avoir toutefois des données exactes sur la diminution de ces dernières années (1). Or il y a trois choses que la grande culture demande au mouton : ces trois choses sont la viande, l'engrais et la laine; nous les plaçons ici dans l'ordre d'importance qui doit, suivant nous, leur être assigné. On sait ce qui se passe partout où la ferme est doublée d'une usine : le troupeau consomme les déchets de la sucrerie ou de la distillerie. De l'automne au printemps, il s'en engraisse; pendant cinq ou six mois s'accumule dans la bergerie un précieux fumier, puis toutes les bêtes qui paraissent en état d'être vendues sont livrées à la boucherie. Dans ces conditions, à supposer que les moutons n'eussent jamais porté de laine et qu'on ne connût pas le produit des toisons, pensez-vous qu'on eût négligé comme insignifiant ou nul le profit que donnent les troupeaux soit en viande, soit en fumier? Mais, sans nous arrêter à cette hypothèse, nous pouvons mesurer assez facilement le dommage qu'a causé aux chefs d'exploitations rurales la dépréciation des laines. Plusieurs personnes, et notamment M. Carette, en ont déjà fait le calcul. Prenons pour exemple une ferme de 150 hectares, où sont nourries 500 bêtes ovines qui fournissent chacune par année de 4 à 5 kilogrammes de laine en suint. Le cours moyen des laines depuis vingt ans a été de 2 francs 05 centimes (2); avec nos prix actuels de 1 franc 40 centimes le kilogramme (soit une baisse d'environ 30 pour 100), la différence sur chaque toison, évaluée à un poids de 4 kilogrammes 500 grammes, est de 2 fr. 90 cent., ce qui donne une perte totale de 1,450 francs, autrement dit, une perte de 9 francs 65 centimes à l'hectare. « Nous le demandons, dit M. Carette, la moindre baisse sur le cours des céréales, des graines oléagineuses, des racines, ne produit-elle pas des conséquences bien autrement graves pour le budget de la ferme? » En 1863, au concours de la Villette, M. le ministre de l'agriculture estimait à une valeur de 15 milliards la somme totale des récoltes de la France. Il y avait là quelque exagération sans doute, et 12 milliards sont le chiffre classique; mettons 10 milliards seulement pour ne point risquer de dépasser la vérité. Or, dans cette immense

(1) Pour nos provinces les plus méridionales, il convient de noter aussi une autre cause de la diminution des troupeaux; c'est une maladie, la cachexie aqueuse, qui les décime depuis quelques années.

(2) C'est l'estimation de M. Carette; elle nous paraît un peu basse, et nous dirions plutôt que ce cours moyen a été de 2 francs 15 centimes; mais il importe peu, et cette différence de 10 centimes ne change presque rien au calcul.

production agricole, pour quelle part entrent nos laines? Pour une part de 60 à 70 millions. Sans doute c'est beaucoup en soi; mais n'est-ce pas aussi très peu par rapport à l'ensemble?

Nous comprenons les plaintes des cultivateurs, pour qui toute la question se résume à trouver un moyen de réparer les pertes qu'ils ont personnellement subies; mais se figurent-ils que nous puissions fermer nos frontières et nos ports à certaines sortes de marchandises sans que les autres nations, par une réciprocité inévitable, nous privent à leur tour des débouchés qu'elles nous ont ouverts? Interdisons l'accès de nos marchés aux laines étrangères, soit; mais cela ne peut se faire isolément, cela entraîne tout un système, et du même coup il faudra nous attendre à ce que les autres états relèvent les barrières qu'ils ont abaissées. Il faudra donc alors consommer nos produits chez nous! Terrible coup pour notre industrie; mais pour ne parler que de ce qui touche directement l'agriculture, n'oublions pas que l'Angleterre, la Belgique, l'Italie, les Pays-Bas, la Russie, le Zollverein, la Suisse, nous prennent nos blés sans droits ou avec des droits insignifians. Nous envoyons, sans rien payer, nos bœufs, nos moutons, nos chevaux à l'Angleterre, et les autres états de l'Europe ont notablement réduit les droits qu'ils percevaient sur chaque tête de bétail importé. Presque partout nos vins sont encore soumis à des droits de douane que nous trouvons avec raison trop élevés, mais qui enfin sont assez faibles pour n'en plus arrêter la consommation nulle part. Si ce n'est en Angleterre et en Russie, nos alcools ne rencontrent plus d'obstacles infranchissables. Nous pouvons également expédier nos sucres à peu près partout. Nos huiles de graines, exemptes en Angleterre et en Belgique, ne paient que peu de chose en Autriche, en Espagne, en Italie, aux Pays-Bas, en Suisse, dans le Zollverein. Grâce à l'abaissement ou à la suppression des tarifs, il se fait dans tous les pays une grande consommation de nos soies. Nos fromages et nos beurres ne paient aucune taxe en Angleterre et ne paient ailleurs que très peu de chose, si bien que le commerce en est prodigieux. Parlons pour mémoire de nos œufs et de nos volailles, qui presque toujours entrent en franchise. Qu'arriverait-il si, étouffant soudain la liberté commerciale naissante, on prétendait que chaque peuple vécût comme enfermé dans une île inabordable? Revenir aux vieilles théories, voilà ce qui serait la ruine de toute industrie et de tout commerce, et cela est si vrai que, parmi les peuples de l'Europe, ce sont les plus barbares et les plus misérables qui gardent les tarifs les plus exorbitans. On demande ce que protégent les droits protecteurs aux frontières d'Espagne et de Russie, et quel bénéfice en retirent ces deux nations. Quant à penser que, tout en conservant les avantages de la liberté pour le reste de nos produits, il

soit possible de faire une exception pour les laines seules, ce serait nourrir une singulière illusion. Notons bien d'ailleurs que la France n'est pas le seul pays où les laines entrent en franchise : l'Angleterre, l'Autriche, la Belgique, l'Italie, les Pays-Bas, le Zollverein, les admettent exemptes de droits, et la Suisse ne perçoit qu'une taxe nominale de 60 centimes par 100 kilogrammes. Il n'y a que l'Espagne et la Russie qui fassent payer par 100 kilogrammes, l'une un droit de 5 francs 37 centimes, l'autre un droit de 29 francs 47 centimes. De quel côté sont le progrès, la prospérité, la civilisation?

Si nous n'avons voulu parler ni des consommateurs ni des fabricans, dont les intérêts sont pourtant liés aux intérêts généraux du pays, ce n'est pas à dire qu'il faille négliger ce point de vue. Jamais lorsque la masse de la nation souffrira, jamais ce ne sera le moment pour les producteurs de concevoir de brillantes espérances. Les éleveurs français livrent chaque année à nos marchés 30 millions environ de kilogrammes de laine; les fabriques françaises ont besoin pour s'alimenter d'en travailler 100 millions de kilogrammes : leur interdirez-vous d'aller chercher ailleurs la matière première que vous ne pouvez leur fournir? et pensez-vous que l'agriculture aurait lieu de s'applaudir d'un pareil coup? Mais cela même serait une cause nouvelle de baisse contre laquelle vous ne sauriez lutter. L'effet presque immédiat de tarifs de douane ultra-protecteurs sur les laines, comme l'a bien démontré M. Genteur dans son travail sur l'enquête agricole de la Marne, c'est de restreindre la fabrication et de diminuer par conséquent la demande de l'industrie. Toujours alors se produit la baisse, et les cours ne se relèvent qu'après une diminution des droits. Quelques personnes ont invoqué l'exemple d'un grand pays, les États-Unis d'Amérique. Il est parfaitement vrai que les tarifs douaniers des États-Unis font, à l'heure qu'il est, une étrange exception au régime que la plupart des autres nations ont admis, et que les *Yankees*, ces gens pratiques, se sont résolûment mis en plein régime protecteur. A la fin de la guerre de la sécession, ils ont surélevé notamment les tarifs des laines, tant pour la matière brute que pour les tissus. Au-dessous de 3 francs 72 centimes le kilogramme, la laine lavée paie chez eux un droit d'entrée de 1 franc 16 centimes; au-dessus de 3 francs 72 centimes, elle paie un droit d'entrée de 1 franc 40 centimes. Les laines manufacturées sont frappées d'une taxe de 85 pour 100; mais après deux ans de ce régime les producteurs de laine des États-Unis d'Amérique ont vu baisser de 20 pour 100 le prix des toisons nationales. Ce fait est constaté dans le récent rapport de M. Wells, secrétaire-général du revenu, qui conclut à un prompt abaissement des tarifs de douanes, partageant en cela l'opinion générale du peuple améri-

cain (1). M. Wells fait remarquer avec raison que l'industrie des lainages a besoin d'un assortiment très varié de matières premières, et que lui refuser cet assortiment, c'est la mettre dans une condition d'infériorité certaine. Il ajoute que la fermeture du marché américain aux laines brutes étrangères a permis aux industriels du dehors d'obtenir la matière première à meilleur compte, et leur a donné le moyen de faire encore ainsi, malgré l'exagération des tarifs, une rude concurrence aux États-Unis. De là la détresse de l'industrie lainière, détresse dont les possesseurs de troupeaux ont ressenti durement le contre-coup.

Il ne paraît pas nécessaire de s'arrêter davantage aux argumens de l'école purement protectioniste. Si nous consultons maintenant la majorité des cultivateurs ou des éleveurs, nous nous trouverons en présence de deux opinions différentes qui semblent être assez également répandues, et qui s'accordent sur le point le plus important, sur la conduite que doivent tenir les éleveurs. La division ne porte que sur l'opportunité qu'il y aurait d'ajourner ou de proclamer la liberté commerciale complète, dont l'une et l'autre opinion admettent le principe. Aux yeux de ceux qui les professent, la dépréciation des laines est en soi un mal irrémédiable; il faut, sans renoncer absolument à la production de la laine, ne plus considérer le produit des toisons que comme un appoint, et songer avant toutes choses à la transformation de nos races ovines; il faut, au lieu de races tardives à laine fine, élever des races précoces à laine plus ou moins abondante, plus ou moins commune, mais d'un engraissement rapide, et qu'on puisse livrer au bout de peu de temps à la boucherie, surtout dans des circonstances comme celles où nous sommes. Maintenant, tandis qu'un certain nombre des partisans des races précoces croiraient inutile et même funeste de revenir en arrière en ce qui touche les lois de douanes, d'autres souhaitent qu'on établisse, au moins pour le temps nécessaire à la transformation des troupeaux, un droit protecteur sur les laines, ou plutôt, pour employer leur langage, un droit compensateur relativement modéré, qui, remplaçant pour le trésor une partie des taxes perçues à l'intérieur, pourrait ainsi venir en déduction des impôts supportés par l'agriculture. Les premiers pensent comme la Société d'agriculture de Nancy, qui déclare ne connaître aucun moyen de remédier à la dépréciation des laines, et qui ajoute que la compensation doit uniquement être cherchée dans la production de la viande, ou comme le comice de Marle, dans l'Aisne, qui engage tous les éleveurs à tourner leurs efforts vers l'engraissement, et qui assure que le salut

(1) Voyez la *Revue* du 15 juin 1870, *l'Américanisme commercial*, par M. Louis Reybaud.

ne dépend en rien des tarifs, ou comme la Société d'agriculture de Grenoble, dont le rapporteur s'exprime ainsi : « Il n'y aurait que des droits énormes, équivalant à la prohibition, qui pussent donner le moyen de lutter contre le bas prix des laines; cette exagération de tarifs n'étant plus dans l'esprit du temps, les éleveurs n'ont qu'à suivre l'exemple de l'Angleterre, qui a passé par la même épreuve; ils doivent chercher un dédommagement dans la production de la viande. » Les seconds pensent comme le comice de Saint-Quentin, qui demande un droit d'entrée sur les laines étrangères, tout en conseillant de diriger l'élevage dans le sens de la production de la viande, ou comme le comice de Château-Thierry, qui donne le même conseil, et qui souhaite aussi l'établissement d'un droit fiscal dont le produit serait employé à l'amélioration des pays producteurs de laine, ou comme le comice d'Apt, qui désire qu'on soumette au paiement d'un droit les laines étrangères, en attendant que la création de nouveaux canaux, la réduction des prix de transport, etc., permettent de trouver dans le commerce de la viande une compensation réelle.

## III.

Ainsi, aux yeux de la grande majorité des agriculteurs, la plus grosse question à résoudre, presque la seule, c'est la transformation des races ovines. Une première fois la France a non-seulement transformé, mais presque supprimé ses vieilles races nationales pour se peupler tout entière des mérinos espagnols et de leurs métis. Ce fut alors un progrès très considérable, digne de justifier la passion qu'il excita. A l'heure où nous sommes, les circonstances sont bien différentes : ces belles laines fines qui longtemps ont fait l'honneur de notre agriculture ne se vendent plus qu'à vil prix, écrasées par une concurrence contre laquelle ce serait folie de se révolter; en même temps la viande manque, la viande que nos éleveurs comptaient naguère pour peu de chose, que la consommation demande pourtant chaque jour davantage, et qui chaque jour aussi se vend plus cher. Elle manque tellement que, si nos marchés du nord n'avaient été envahis par des bandes de moutons allemands, et nos marchés du midi par des troupeaux de moutons espagnols, piémontais ou africains, sans parler des bœufs, les campagnes n'auraient pu suffire aux besoins des cités, et nous aurions connu, depuis plusieurs années, les prix de disette. Ce qu'il est urgent de faire, nous venons de le signaler : il s'agit de substituer aux mérinos tardifs des moutons plus précoces, comme les mérinos eux-mêmes ont pris autrefois la place des troupeaux primitifs. Il n'est pas nécessaire qu'un grand nombre d'années s'écoulent pour que la transformation puisse s'opérer; elle se fait déjà dans les ex-

ploitations rurales les plus intelligentes et les plus avancées. On peut dire que nous sommes à peu près au tiers du chemin; le reste peut se parcourir assez vite.

En effet, pour employer un terme familier aux gens du métier, il y a peu d'animaux plus *malléables* que le mouton, et Dieu sait les métamorphoses qu'il a subies depuis le temps où le berger Abel offrait en sacrifice la graisse de ses agneaux. Sur quelque continent que l'on voyage, on trouvera partout le mouton, mais partout des troupeaux divers et profondément différens les uns des autres. Le climat, le milieu, les circonstances naturelles, contribuent assurément pour une bonne part à cette variabilité; mais c'est l'homme surtout qui fait du mouton ce qu'il veut, qui le pétrit en quelque sorte et qui le façonne à son gré. Il emploie pour cela trois puissans moyens : la sélection, le croisement, le métissage. Nous n'avons pas à exposer ici avec détail des théories zootechniques depuis longtemps connues et acceptées. Rappelons seulement que ce qu'on nomme sélection, c'est le choix, fait dans un troupeau d'individus de même race, de reproducteurs présentant à un haut degré tel caractère, telle aptitude spéciale, qui se développeront davantage à chaque accouplement nouveau, et qui finiront par devenir les qualités maîtresses des animaux issus de ces accouplemens. Si l'on agit avec prudence, avec mesure, si l'on sait tenir compte des dangers et des avantages que présente à la fois la consanguinité, la sélection, la méthode d'*in and in*, comme disent les Anglais, donnera des résultats excellens. C'est ainsi que, dans les races bovines, Collins a créé les *durham* et Price les *hereford;* c'est ainsi que, dans les races ovines, Bakewell a fait les *dishleys*, Goord les *new-kent*, et Jonas Webb les *southdowns*. Quant au croisement et au métissage, plusieurs personnes les confondent, sans doute parce que les deux opérations commencent absolument de la même manière; elles ont toutefois un but et des résultats divers. Le croisement tend à faire absorber peu à peu et complétement le type local par le type améliorateur. Ainsi M. Rieffel, à Grand-Jouan, a transformé par croisement, après quelques générations, en un beau troupeau southdown un maigre troupeau de la petite race des landes de Bretagne. Par le métissage au contraire, il s'agit de créer une sous-race qui participera, dans des proportions déterminées, des caractères du type amélioré et des caractères du type améliorateur. Tels sont nos métis-mérinos, telle est encore la sous-race de la Charmoise.

Tout le monde le sait, en fait de croisement et de métissage, en fait de sélection surtout, les Anglais sont nos maîtres. On a toujours vu chez eux beaucoup de troupeaux, et les auteurs romains en signalent l'existence au temps de la conquête. Il y a trois siècles,

c'était le produit de la laine que recherchaient surtout les éleveurs de la Grande-Bretagne. Lorsque l'on commença d'introduire en France les mérinos, le roi George III fit venir, à l'exemple de Louis XVI, des moutons espagnols qu'il établit sur ses propres domaines. Les premiers essais furent malheureux, les suivans réussirent; mais en ce moment même les idées changeaient en Angleterre. « On commençait, dit M. Léonce de Lavergne (1), à pressentir l'importance du mouton comme animal de boucherie. Peu à peu cette tendance nouvelle a prévalu, la race espagnole a été abandonnée par ceux même qui l'avaient le plus vantée à l'origine, et aujourd'hui il n'existe plus de mérinos ou de métis-mérinos en Angleterre que chez quelques amateurs, comme objet de curiosité plutôt que de spéculation. » Les nouvelles races anglaises, les races de boucherie précoces, furent alors à peu près créées de toutes pièces. La plupart conviendraient parfaitement au renouvellement de nos troupeaux, et le succès a déjà suivi les expériences qui ont été faites dans nos provinces du nord, de l'ouest et du centre. Les agronomes les plus habiles et les plus prudens recommandent chaque jour de nouvelles tentatives plus complètes et plus générales. Notre agriculture reconnaît l'opportunité de ces conseils et travaille à les mettre en pratique. Il n'est donc pas hors de propos de faire une rapide revue des principales races anglaises.

La première et, selon nous, la plus importante est la race de dishley, créée par Bakewell dans la seconde moitié du XVIIIe siècle. On a beaucoup écrit sur Bakewell (2); malheureusement lui-même n'a laissé ni mémoires ni notes d'aucune espèce. C'était un paysan qui ne se piquait point de littérature, au demeurant peu soucieux de dévoiler ses procédés. Il dut presque tout son succès, dit-on, à un don naturel, à une sorte d'instinct et d'intuition. C'est par la sélection appliquée à la vieille race de Leicester, toute composée de grands animaux efflanqués, d'ossature grossière, impropres à un engraissement quelconque avant l'âge de trois ans, qu'il parvint à produire ces moutons maintenant fameux, à la poitrine large et profonde, à la côte ronde, au quartier plein, à la fine ossature, qui arrivent à maturité avant ceux de toutes les autres races, et qui, livrés au boucher à dix-huit mois, donnent un poids de viande nette qui varie de 45 à 65 kilogrammes, alors que les mérinos français, après trois ans d'engraissement, ne fournissent pas plus de 30 kilogrammes. Depuis Bakewell, d'habiles éleveurs se sont appliqués à rendre la race de dishley plus parfaite, et l'on pourrait signaler

(1) *Économie rurale de l'Angleterre*, chap. II.

(2) Voyez notamment les travaux de M. Dickson dans le *Journal de la Société royal d'agriculture d'Angleterre*.

ici un grand nombre de variétés de cette race, diverses surtout par la toison, mais dont le caractère commun est la précocité. Ce qu'il faut aux dishleys, ce sont d'abondans pâturages; aussi réussissent-ils à merveille dans nos riches vallées normandes.

Tout aussi remarquable, quoique très différente, est la race des southdowns, créée plus récemment par Ulmann et par Jonas Webb. Comme son nom l'indique, c'est la race des dunes du sud; elle vivait originairement sur les collines crayeuses du comté de Sussex. Toujours au pâturage, les moutons de ce pays supportaient admirablement les privations et la misère; mais ils étaient de petite taille, mal conformés, portaient très peu de laine, et, prêts pour la boucherie entre trois et quatre ans, ne fournissaient pas plus de 20 à 25 kilogrammes de viande. L'art d'Ulmann et surtout de Webb a fait des southdowns des moutons qui, toujours sobres et rustiques, peuvent être livrés à la boucherie entre quinze mois et deux ans, et donnent alors de 30 à 40 kilogrammes de viande nette. Cette viande est en outre si prisée pour sa qualité qu'elle se vend à Londres de 15 à 20 centimes par kilogramme de plus que les autres. Ajoutons qu'on a vu aux concours de Smithfield des southdowns qui rendaient jusqu'à 80 et 90 kilogrammes de viande, ce qui est du reste l'exception; enfin la toison est plus abondante et plus belle que celle des dishleys. Les southdowns réussissent là où les dishleys ne sauraient vivre. C'est une race marcheuse qui fait chaque jour sans fatigue 4 kilomètres et plus pour se rendre au pâturage, et autant pour en revenir. La seule chose qu'elle redoute, ce sont les sols humides et mal assainis.

Telles sont les deux races les plus célèbres de l'Angleterre. Il en faudrait encore citer quelques autres, parmi lesquelles viendrait en première ligne la race new-kent, moins précoce que les précédentes, mais plus rustique encore, et qui, à l'âge de trois ans, fournit en moyenne 70 kilogrammes de viande nette. Les new-kent supportent le froid et le vent, vivent à la dure et n'exigent pendant l'hiver d'autre nourriture artificielle qu'un peu de foin. C'étaient des reproducteurs new-kent que Malingié-Nouel avait choisis pour introduire le sang anglais dans la race de la Charmoise. Les moutons *cotswold*, inférieurs aux dishleys dont ils se rapprochent beaucoup, ont aussi leur mérite; ils sont plus rustiques et plus féconds, ils donnent plus de laine; à deux ans, la boucherie en tire 80 kilogrammes environ de viande nette. N'oublions pas non plus les cheviot écossais, qui, sans avoir les mêmes qualités de précocité, peuvent s'engraisser facilement, et qui sont habitués à vivre, tourmentés par le froid et par la faim, sur des montagnes où périrait sans doute toute autre espèce de moutons.

On voit dans quelle large mesure les races ovines de l'Angle-

terre peuvent être appelées à régénérer nos troupeaux; mais ce n'est pas tout, et nous pouvons regarder ailleurs encore autour de nous. De telle race étrangère qu'on eût autrefois dédaignée lorsqu'on ne songeait qu'à la perfection de la laine, on peut aujourd'hui tirer un précieux concours. C'est ainsi qu'on s'est demandé l'année dernière, au congrès agricole d'Aix-en-Provence, si l'on ne devrait pas introduire ces moutons africains à grosse queue de la province de Constantine, qui sont déjà importés en grand nombre pour l'alimentation publique sur les marchés du littoral français méditerranéen. Au sud-ouest de la France, un professeur distingué de l'école vétérinaire de Toulouse, M. Gourdon, recommande d'améliorer les troupeaux par le croisement avec deux races du nord de l'Espagne, la race *churra* et la race *lacha* : l'une, plus répandue en Navarre, de taille assez élevée, de laine plutôt grossière, mais donnant d'excellente viande, vivant au dehors, dans les pâturages, la plus grande partie de l'année, et se contentant, dans les bergeries, pendant la mauvaise saison, d'un peu de grain et de fourrage sec; l'autre, de taille moyenne, à laine excessivement longue, à viande estimée, habitant le versant sud des Pyrénées, s'accommodant nuit et jour, en toute saison, de la vie au grand air, et ne recevant pour ration, au moment des neiges, que des feuilles sèches et de la paille : toutes deux d'un tempérament énergique, d'un sang chaud et vivifiant, capables, si l'on sait en tirer parti, de produire des types d'animaux précoces qui ne le céderaient pas peut-être à ceux que l'on estime si justement chez les Anglais.

Voilà donc une série d'indications précieuses, que les éleveurs connaissent bien du reste, et que déjà, pour la plupart, ils ne négligent point de mettre à profit; mais, s'il est des parties de la France où les reproducteurs étrangers ne trouveraient peut-être pas des conditions assez favorables et où il serait dangereux par exemple de vouloir remplacer le mérinos acclimaté par le southdown ou le dishley, n'oublions pas que la sélection nous reste, et que ce mérinos, qui n'est actuellement qu'un porteur de laine, est capable de devenir aussi un bon producteur de viande. Pourquoi la race mérine ne trouverait-elle pas en France ses Bakewell et ses Jonas Webb? On peut signaler des expériences qui ont pleinement réussi. Un éleveur distingué, M. Lucien Rousseau, exposait récemment ce qu'il a fait lui-même. M. Rousseau, qui est d'ailleurs un partisan presque exclusif de la sélection, se demande pourquoi le mérinos, tel qu'on l'a fait, n'est point un animal de boucherie, et la raison qu'il en donne est très juste : c'est qu'on n'a demandé au mérinos que sa toison dans le temps où la laine était chère et la viande à bon marché. « Pour avoir beaucoup de laine, dit M. Rousseau, on entretenait dans les fermes plus de moutons que l'on n'en

pouvait raisonnablement nourrir. » Parfois au parc, pendant l'été, le troupeau vivait dans l'abondance, mais souvent aussi il connaissait les jours de jeûne, et en hiver les moutons, entassés dans des bergeries mal aérées, sur un fumier que l'on enlevait deux fois par an, ne recevaient que de chétives rations. Ainsi traité, quoi d'étonnant si le mérinos ne s'engraisse point? — Une bête lourde d'ossature, légère des parties charnues, à l'épine dorsale raboteuse, au long cou, à l'épaule mal attachée, trop haute, aux flancs interminables, pauvre d'arrière-train, voilà le portrait trop ressemblant que trace du mérinos beauceron M. Émile Lelong, président du comice de Chartres.

Est-ce en persévérant dans ce système qu'on pourra se flatter de répondre aux besoins nouveaux qui se manifestent à présent? Que faut-il donc faire pour améliorer le mérinos par lui-même et le transformer en mouton précoce? Il importe, dit M. Lucien Rousseau, de le placer d'abord dans des conditions analogues à celles qu'il trouverait dans les pays où toutes les races sont naturellement faciles à engraisser. Supprimez le parcage, agrandissez les bergeries, faites-y pénétrer le soleil, l'air, la lumière, et que les râteliers contiennent des rations abondantes. Classez les moutons selon la force et l'âge, pour que les plus vigoureux et les plus vieux ne mangent point la part des faibles et des jeunes. Toute l'année donnez-leur une nourriture verte, copieuse et substantielle. Aux brebis-mères, aux agneaux d'un an, il faut, lorsqu'on a quitté les champs, de 2 à 3 kilogrammes de betteraves, de 400 à 500 grammes de fourrage artificiel, de 300 à 400 grammes de pois ou de vesces d'hiver, puis une bonne quantité de menues pailles et de paille d'avoine hachée. Nous passons tous les soins qu'on doit aux agneaux pour assurer leur nourriture pendant le sevrage. Le printemps venu, que le troupeau ne sorte pas de la bergerie avant que l'herbe des prés soit nourrissante. Voilà pour le régime; cela fait, c'est à l'œil expérimenté du maître de choisir soigneusement les reproducteurs dans le troupeau même et d'appliquer les règles de la sélection. En usant de cette méthode, M. Lucien Rousseau a transformé les mérinos beaucerons que nous avons décrits en animaux tout autres et bien supérieurs pour ce qui touche le rendement en viande. Ses béliers ont la tête légère et courte, le poitrine large, haute et profonde, le flanc court et relevé, le rein droit, les cuisses charnues, le jarret long et fort; ses brebis ont l'aspect des brebis à viande des races les plus savamment perfectionnées. Nous ne parlons pas de la toison, que les gens du métier apprécient beaucoup; mais ce qu'il importe de dire, c'est que, dans un troupeau ainsi renouvelé, on peut avant trente mois livrer grasses à la boucherie de jeunes bêtes de réforme ou des moutons mis à l'engrais. Et ceci n'est pas un fait isolé; en Brie, en

Beauce, en Châtillonnais, les éleveurs les plus connus sont entrés heureusement dans cette voie. Le mérinos ainsi traité est loin sans doute encore du dishley ou du southdown; mais on ne renonce pas à l'espoir de nouveaux progrès.

## IV.

Transformer nos races ovines, toute la question est donc là, et il n'est pas assurément impossible de la résoudre. Sans doute un temps de transition est nécessaire, et nous comprenons les découragemens et les plaintes; mais au bout d'un assez petit nombre d'années nous pouvons avoir renouvelé tous nos troupeaux. Ici, par croisement ou par métissage, les races étrangères remplaceront ou régénéreront les nôtres, tout comme autrefois les mérinos sont venus peupler nos bergeries, et la difficulté ne sera pas maintenant plus grande qu'elle ne l'a été jadis pour acclimater en France et en Saxe les moutons importés du chaud pays d'Espagne. Là, s'il est constaté qu'aucune autre race ne peut être substituée avec avantage à la race mérine, on cherchera dans la sélection, dans un appareillage judicieux et intelligent, le moyen de produire la viande de préférence à la laine, et il n'en coûtera pas plus aux éleveurs français pour opérer ce changement qu'il n'en a coûté à Bakewell et à Webb pour former les dishleys et les southdowns. Ailleurs enfin, si les défrichemens et le morcellement de la propriété ne permettent plus d'entretenir des troupeaux de bêtes ovines, l'on en devra prendre son parti, et le petit cultivateur élèvera selon les lieux la vache ou la chèvre. Pourquoi songerait-on en effet à produire à grands frais la laine que les pays lointains nous envoient en masse, tandis qu'on va chercher au dehors à grands frais des bestiaux de boucherie? Bœuf ou mouton, qu'importe? L'essentiel, c'est d'avoir de la viande, de ne conserver de moutons que dans les pays d'élevage et dans les pays d'engraissage. Le champ d'ailleurs est encore assez vaste. Les pays d'engraissage, c'est-à-dire les provinces à cultures industrielles, celles où presque partout l'usine est devenue l'annexe de la ferme, ne rechercheront plus que les bêtes précoces et les rechercheront pour les deux précieux produits qu'elles donnent, le fumier et la viande; les pays d'élevage, les provinces à vastes prairies et à pâtures abondantes, prépareront pour les engraisseurs les animaux qui leur conviennent. On fera même bien peut-être de modifier, quand cela se pourra, le système coûteux qui élève si haut nos prix de revient, de remplacer notre organisation de bergeries par l'adoption des usages de l'Angleterre, où de nombreux troupeaux vivent dans une demi-liberté, sans bergeries et sans gardiens. Le principal obstacle qu'on y voit, c'est le grand nombre de loups qui semblent encore être entretenus à plaisir dans

quelques provinces. Les loups ne sont pas connus en Angleterre; ne pourrait-on chez nous en faire aussi disparaître la race, au risque de chagriner les louvetiers? Quoi qu'il en soit, on cessera de lutter à armes si évidemment inégales contre l'Australie, la Plata et le Cap. Ce n'est pas à dire pour cela que l'on ne fera plus nul compte de la production de la laine; mais on la prendra pour sa valeur propre, et l'on s'attachera moins surtout à produire des laines fines, qui coûtent cher et sont mal payées, que des laines communes, qui, par un retour imprévu, offrent maintenant beaucoup plus de ressources et redoutent moins la concurrence coloniale. On cherchera en un mot à tirer du mouton le seul parti qui puisse être avantageux maintenant, et, si le gouvernement montre un réel souci des besoins de l'agriculture et de ceux du public, il fera en sorte que le renchérissement de la viande profite aux éleveurs plutôt qu'aux intermédiaires. Le décret du 24 février 1858, qui a proclamé la liberté du commerce de la boucherie, a été un progrès important sans doute; mais il faut encore autoriser le colportage de la viande, il faut rendre au commerce des halles et marchés le régime du droit commun, faire disparaître le privilége du factorat, la vente à la criée obligatoire et toutes les dispositions qui empêchent les approvisionneurs d'adopter le mode de vente qu'ils préfèrent, ou d'employer des intermédiaires de leur choix. Ici, comme l'agriculture, le gouvernement a ses devoirs.

Ceci nous ramène à l'examen de l'opinion des personnes, assez nombreuses, qui, tout en partageant les idées que nous venons d'émettre sur la conduite qu'il convient aux cultivateurs de tenir, assignent en même temps au gouvernement un autre rôle, et lui demandent, pour soutenir ou encourager l'agriculture, d'établir, au moins pour un temps, un droit modéré sur les laines étrangères à leur entrée en France. Au lieu de nous faire payer, disent-elles, à nous, contribuables français, telle somme d'impôts sous telle forme ou sous telle autre, demandez à l'étranger cette même somme, et taxez ses produits de préférence aux produits nationaux. Par ce moyen, vous nous dégrèverez d'autant sans que le trésor en souffre. Voilà qui serait excellent, si le raisonnement était juste; mais est-il bien vrai que ce soit l'étranger, en fin de compte, qui supporte l'impôt prélevé à la frontière? Est-il bien vrai que, si l'Australie et la Plata paient 10, ou 15, ou 20 pour 100 lorsqu'elles feront entrer chez nous leurs laines, cela n'augmentera en rien les charges des nationaux? L'hiver dernier, dans l'assemblée de la Société des agriculteurs de France, M. Pouyer-Quertier, avec un art oratoire infini, plaidait cette cause des droits compensateurs (c'est le terme nouveau qu'on a mis à la mode). Quelqu'un l'interrompit pour objecter qu'il parlait contre ses propres intérêts, et qu'à supposer que

son opinion prévalût, il devrait de nouveau, lui, manufacturier, verser aux caisses de l'état les 200,000 ou 300,000 francs de droits de douane qu'il y versait autrefois chaque année. « Eh! que m'importe? reprit-il. Ce déboursé des droits d'entrée que j'acquittais, je le retrouvais sur ma facture! » On devine l'hilarité qui accueillit cette franche déclaration; on ne pouvait mieux exposer ce qui fait le vice du système. Qui paie les droits de douane? Est-ce l'importateur étranger? Non, puisque l'industriel qui achète les marchandises importées nous dit lui-même qu'il rembourse ces droits. Est-ce cet industriel? Non, puisqu'il grossit d'autant ses factures pour rentrer dans ses déboursés. Qui donc sera-ce alors, sinon les acheteurs français des produits manufacturés dont la matière première est venue du dehors? C'est nous et non pas l'étranger qui supportons les taxes douanières; seulement nous les supportons indirectement. L'impôt dont nous sommes frappés n'est pas distinct à nos yeux du prix total de la marchandise; mais, parce qu'il en est ainsi, pouvons-nous espérer de ces prétendus droits compensateurs un dégrèvement pour l'agriculture et pour la France? Voyez ce qui arriverait, et supputez le profit probable que retirerait l'agriculture, en ce qui touche la question des laines, d'un état de choses qui se résumerait à peu près en ceci : renchérissement inévitable des laines tissées chez les fabricans, par suite diminution de consommation chez le public, ralentissement de la fabrication ou encombrement de la marchandise, enfin avilissement plus grand encore du prix des toisons. Qu'y gagnera l'éleveur français?

Donc point de protection d'aucune sorte. En effet, tandis qu'un droit protecteur élevé, un droit équivalant à la prohibition, n'aurait pour résultat que de compromettre gravement les intérêts de l'industrie, qui sont liés si étroitement avec ceux de l'agriculture, un simple droit compensateur ne comblerait pas, d'une part l'énorme différence qui existe entre le prix de revient des laines françaises et le prix de revient des laines coloniales, et ne procurerait d'autre part aucun allégement d'impôt à la nation. Est-ce à dire que le gouvernement n'ait qu'à fermer les yeux sur l'état de choses actuel? Il s'en faut, et de grands devoirs incomberont, quand la paix sera rétablie, aux hommes qui dirigeront les affaires. Un de leurs premiers soins devra être de rendre la liberté commerciale plus universelle et plus complète : il importe que, par d'autres traités, ils obtiennent l'entrée en franchise de tous nos produits, soit bruts, soit manufacturés, dans tous les pays de l'ancien et du nouveau monde; il faudra encore qu'ils mettent l'agriculture française en état de soutenir la concurrence, en ne lui laissant plus que sa juste part du fardeau dont elle est si lourdement chargée. D'après un principe de l'économie politique ancienne, dont le funeste résultat se

fait encore durement sentir, la terre seule produisait; aussi était-ce à la terre que l'on demandait de remplir les caisses du fisc. N'est-il pas temps de préparer une répartition plus équitable des impôts? n'est-il pas temps de ne plus accabler, au détriment d'ailleurs de la nation entière, la partie la plus nombreuse de la nation, celle dont le labeur est à la fois le plus rude et le moins rémunéré?

En étudiant les opinions et les vœux qu'ont récemment émis, au sujet de cette question des laines, un grand nombre de comices et de sociétés d'agriculture, nous avons été frappé souvent de la double conclusion que donnaient les partisans du régime protecteur. Nous voulons, disaient-ils, en premier lieu la dénonciation des traités de commerce et subsidiairement telles et telles réformes intérieures. Or ce sont justement ces vœux subsidiaires qui devraient avoir la première place; si l'on accomplissait tous ceux qui, sans utopie, sont réalisables, nul doute que l'agriculture française ne parvînt promptement à un état de prospérité qui ferait vite oublier leurs griefs aux plus chauds détracteurs du nouveau régime économique. Que souhaitent-ils en effet pour la plupart? Si vous feuilletez leurs cahiers, vous y trouverez toujours, à peu de chose près, ce programme : suppression des octrois, refonte du cadastre, réduction et perception plus équitable des droits de mutation, des droits fixes d'enregistrement, de timbre, de quittance, etc., suppression des droits sur les échanges d'immeubles et sur les partages anticipés, réduction des droits sur les baux à ferme, sur les ventes mobilières et sur les ventes de récoltes, simplification des procédures de purge d'hypothèques, d'ordre de saisie immobilière, etc., promulgation de bonnes lois rurales sans qu'on attende l'achèvement d'un code qui paraît devoir ne s'achever jamais, constitution du crédit agricole tel qu'il est établi dans nos colonies, extension de la juridiction des juges de paix, diminution du contingent militaire et réduction du taux de l'exonération, développement de l'enseignement agricole, — cent autres demandes encore qu'il serait bien long d'énumérer. N'est-ce pas beaucoup, trop peut-être? Oui sans doute, et toutes ces questions ne sont pas de celles que l'on peut trancher en un jour; mais voilà bien la direction qu'il faut prendre, voilà les points où doivent se concentrer les préoccupations et les études. Quant aux grands faits économiques qui de temps en temps nous étonnent, nulle convention, nul traité, nulle diplomatie, ne seront capables d'y rien changer; ce sont des torrens qui se jouent des barrières que nos faibles mains tentent de construire, et la baisse des laines, dans les circonstances où elle s'est produite, n'est pas moins naturelle et moins inévitable que ne le fut la dépréciation de l'or après la découverte des mines d'or du Nouveau-Monde.

EUGÈNE LIÉBERT.

LES

# HOSPICES A PARIS

## I. — LES ENFANS ASSISTÉS.

Entre la population indigente de Paris et celle qui peut subvenir à ses besoins journaliers, il y a une catégorie assez nombreuse d'individus qui, tout en possédant quelques ressources, ne pourraient cependant échapper aux difficultés de la vie, s'ils ne trouvaient asile dans certaines maisons spécialement destinées à les recevoir. Ces maisons de retraite, désignées sous le titre général d'hospices, relèvent de l'assistance publique et sont au nombre de sept. La plupart étaient jadis situées à Paris; mais depuis quelques années l'administration les a rejetées autant que possible hors de l'enceinte des fortifications, mesure excellente qui lui permet de donner à ses pensionnaires les avantages hygiéniques de la vie de campagne, et d'échapper aux droits d'octroi dont sont frappées toutes les denrées introduites à Paris. S'adressant à des personnes que la misère n'a pas encore réduites à l'indigence, l'hospitalité ici n'est pas toujours gratuite, et, pour en pouvoir profiter, il faut remplir diverses conditions qui varient selon les établissemens. Le plus ancien de ceux-ci est l'hospice des Petits-Ménages, fondé en 1557, qui a pris la place de la maladrerie Saint-Germain, affectée jadis aux lépreux et fermée, faute de ressources, en 1544. Il occupait, rue de la Chaise, de vastes bâtimens bien connus dans le peuple de Paris sous le nom de Petites-Maisons; c'est là qu'on enfermait les épileptiques et les fous. Une ordonnance préfectorale du 10 octobre 1801 l'a consacré exclusivement aux veufs et veuves de soixante ans ayant vécu au moins dix années en ménage, et aux époux qui réunissent cent trente ans d'âge, dont quinze passés en commun. Depuis 1863, la maison a été reconstruite à Issy dans des

proportions grandioses, et elle peut passer actuellement pour un hospice modèle. En dehors d'un mobilier déterminé qu'il faut fournir, chaque pensionnaire doit payer par année une somme de 200 fr., s'il est en dortoir, et de 300, s'il est en chambre; on peut se soustraire à cette obligation par un versement unique de 1,200 francs dans le premier cas et de 1,800 pour le second. Au 31 décembre 1869, la population des Petits-Ménages était de 1,281 personnes âgées de soixante à quatre-vingt-quinze ans.

La maison de retraite de Larochefoucauld, installée à Montrouge, sur la route d'Orléans, doit son nom à la noble et généreuse femme qui la fonda au mois de mars 1791. On n'y est admis qu'à soixante ans révolus; toutefois un homme de vingt ans perclus de tous ses membres, frappé d'infirmités incurables qui ne sont ni l'épilepsie, ni l'aliénation mentale, ni le cancer, peut y être reçu. La pension annuelle, fixée à 250 francs pour les vieillards valides, est portée à 312 francs 50 centimes pour les infirmes incurables; les uns et les autres doivent en outre payer une somme de 100 francs, représentant la valeur du mobilier qui leur est fourni. Au 31 décembre 1869, la maison contenait 221 administrés, dont 1 centenaire. — L'hospice de la Reconnaissance, ouvert à Garches en 1833, a été fondé en 1829 par Michel Brezin, ancien forgeron-mécanicien enrichi sous la république et l'empire. L'admission, absolument gratuite, est réservée de préférence aux ouvriers de soixante ans, non repris de justice, qui, dans la vigueur de l'âge, ont travaillé le fer, la fonte de fer et le cuivre. Cet établissement renferme 300 lits; 236 étaient occupés au commencement de l'année. — A la maison Chardon-Lagache, qu'on a élevée à Auteuil, près du hameau Boileau, en vertu d'un acte authentique du 25 mai 1861, la pension est de 400 fr. pour les individus isolés, et de 350 francs pour chacun des époux vivant en ménage; les uns doivent apporter avec eux un mobilier, les autres verser une somme de 200 francs, équivalant à celui que l'assistance met à leur disposition. L'âge de soixante ans est exigé, comme dans les hospices du même genre; la maison est grande, et comptait 144 pensionnaires au 31 décembre dernier. — La maison Devillas porte le nom d'un ancien négociant qui la fonda en 1832 rue du Regard, où elle fut inaugurée le 25 juillet 1835. On y reçoit gratuitement des vieillards de soixante-dix ans ou des infirmes indigens; 43 individus des deux sexes y étaient en hospitalité au 1er janvier 1870. — Saint-Michel, qui a tout à fait l'air d'une maison de campagne, a été fondé en 1825 et ouvert le 24 août 1830, à Saint-Mandé, grâce aux libéralités d'un ancien tapissier nommé Boulard. Celui-ci l'a réservé à douze vieillards âgés de soixante-dix ans au moins et présentés par les bureaux de bienfaisance; mais malgré

la gratuité de l'admission, malgré la proximité attrayante du bois de Vincennes, il faut croire qu'on ne s'empresse pas d'y entrer, car au commencement de cette année on n'y voyait que 5 pensionnaires, tous atteints d'infirmités.

Parmi ces hospices, il en est un qui est presque célèbre; il est luxueux, si on le compare aux autres. Il représente plutôt une pension bourgeoise très comfortable qu'une maison ouverte aux abandonnés de la fortune; on a tout fait pour lui enlever le caractère un peu triste qui se remarque dans les établissemens analogues, et son nom même indique avec quel soin on a évité ce qui pourrait donner l'idée d'asile ou de secours : on l'appelle l'Institution Sainte-Périne. L'idée première en appartient à Chamousset, dont le nom se trouve mêlé à toutes les bonnes œuvres, à toutes les inventions utiles du XVIII^e^ siècle (1). Elle resta d'abord sans effet et ne fut reprise qu'au commencement du siècle par deux spéculateurs, Gloux et Duchayla, qui, dans un établissement de bienfaisance, ne virent qu'un moyen de faire fortune. Ils intéressèrent l'empereur et l'impératrice Joséphine à leur projet, et organisèrent une maison de retraite dans l'ancien couvent de Sainte-Périne, à Chaillot. Ce grand hospice, placé au milieu de très vastes jardins, fut immédiatement adopté par la plupart des personnes âgées que la révolution avait ruinées, et qui cependant avaient conservé des ressources suffisantes pour acquitter la pension annuelle. L'incurie, — pour ne pas dire plus, — des administrateurs était telle que pendant plusieurs mois de 1807 l'empereur envoyait aux pensionnaires des vivres préparés pour eux aux cuisines des Tuileries. Sans cette précaution vraiment extrême, ils eussent été exposés à mourir de faim. Aussi un arrêté du ministère de l'intérieur, en date du 13 novembre 1807, autorise le préfet de la Seine à s'emparer de la direction de Sainte-Périne au nom du conseil général des hospices. Depuis ce temps, et malgré de nombreux procès que les sieurs Gloux et Duchayla intentèrent à l'administration municipale, l'institution fonctionna avec régularité. Elle recueillit bien des existences qui avaient eu leurs jours de grandeur, et plus d'un haut personnage put, grâce à cet asile, éviter les humiliations de la charité publique. Le vieux couvent de Chaillot, atteint par le percement de deux boulevards, a été détruit et remplacé en 1862 par une ample maison construite à Auteuil dans un parc de 78,651 mètres. C'est le Louvre des hospices, et l'on n'y reçoit que l'aristocratie de la pauvreté. L'article 1^er^ du règlement spécial est formel.

(1) J'ai raconté en son temps que Chamousset fut l'inventeur de la petite poste aux lettres de Paris. — Voyez la *Revue* du 1^er^ janvier 1867.

« L'institution de Sainte-Périne est destinée à venir en aide, sur la fin de leur carrière, à d'anciens fonctionnaires, à des veuves d'employés, à des personnes qui ont connu l'aisance et sont déchues d'une position honorable. On y est admis à partir de l'âge de soixante ans révolus. » La pension est de 850 francs, indépendamment d'une somme annuelle de 100 francs, destinée à représenter la valeur du mobilier et du trousseau. — De 268 lits que cette maison contient, 259 étaient occupés à la fin de l'année dernière.

Tels sont les différens établissemens dont l'assistance publique dispose pour les privilégiés de l'indigence; mais l'administration se trouverait dans un cruel embarras, si ses ressources hospitalières réservées aux vieillards et aux infirmes se bornaient aux sept maisons que je viens de citer. En présence du chiffre énorme d'individus frappés par des maux incurables, par les infirmités de la vieillesse, par la misère absolue, il faut de vastes hospices, une bienfaisance très active, une gratuité d'admission que nulle restriction ne puisse atteindre. A toutes les épaves que notre civilisation rejette sans cesse, il faut ouvrir des ports de refuge où le vieillard puisse du moins attendre en paix la dernière heure, où l'enfant puisse s'armer pour le grand combat de l'existence. Ceux qui naissent et ceux qui meurent dans la misère appartiennent de droit à l'assistance publique; l'extrême enfance, l'extrême vieillesse, c'est-à-dire les deux débilités par excellence, les deux âges impuissans, réclament et éveillent toute sa sollicitude.

Les peintres de la renaissance ont souvent symbolisé la charité sous la forme d'une femme laissant monter des grappes de nourrissons vers ses larges mamelles gonflées de lait. Notre assistance publique fait plus et fait mieux : si d'une main elle attire les enfans, de l'autre elle appelle et soutient les vieillards. Elle n'aurait qu'à compulser les registres où elle inscrit ses états civils pour constater que ce même vieillard auquel elle vient de fermer les yeux, elle l'a secouru dans la force de l'âge, elle l'a soigné dans sa jeunesse, elle l'a recueilli enfant dans la rue, où sa mère l'avait abandonné. Afin de sauver les enfans, elle a accepté et singulièrement agrandi l'héritage de saint Vincent de Paul; afin de donner un dernier abri aux pauvres vieillards à bout de voie, elle a modifié et assaini les sombres geôles de Bicêtre et de la Salpêtrière. A la place de ces lieux d'horreur où le châtiment était aussi cruel que le crime, elle a installé l'hospice de la vieillesse pour les hommes et l'hospice de la vieillesse pour les femmes. Ces deux établissemens et celui des enfans assistés constituent un service d'hospitalité très fécond dans ses résultats et curieux à étudier avec quelque détail.

## I.

Au portail de plus d'une église du moyen âge, sur le pilier qui ordinairement sépare les deux portes d'entrée, on peut remarquer une large coquille en pierre qui semble placée là comme un lavabo rappelant les purifications que chaque fidèle devait faire avant de pénétrer dans la maison du Seigneur. Ce n'était point un bénitier, ainsi qu'on pourrait le croire; c'était un berceau permanent destiné à recevoir l'enfant abandonné qu'on apportait furtivement pendant les dernières heures de la nuit et que l'on confiait à l'église, qui alors, remplissant le rôle de mère universelle, arrachait les accusés à la justice et recueillait les orphelins délaissés. A Paris plus que partout ailleurs, le nombre de ces pauvres petites créatures remises aux soins de la charité publique fut toujours considérable, et le dimanche, pendant les offices, les nourrices qui les avaient acceptées les exposaient à Notre-Dame dans une sorte de vaste berceau où l'on jetait des aumônes. On les appelait « les pauvres enfans trouvés de Notre-Dame. » Le premier acte qui en fait spécialement mention porte la date du 2 septembre 1431; c'est le testament par lequel Isabeau de Bavière, qui devait avoir une commisération particulière pour les enfans abandonnés, leur laisse une somme de 8 sols parisis. Plus tard, au XVI<sup>e</sup> siècle, les nourrices s'assoient devant la principale porte de la cathédrale sur une sorte de lit de camp garni de paille, et, tenant leurs nourrissons entre les bras, sollicitent pour eux la générosité des passans. C'est vers cette époque qu'une première institution sérieuse devient le point de départ du système qui, se complétant au fur et à mesure des progrès accomplis par la philosophie et l'économie politique, est devenu ce que nous le voyons aujourd'hui. En 1536, Marguerite de Valois, sœur de François I<sup>er</sup>, ouvrit au Marais, près du Temple, dans la rue Portefoin, une maison spécialement destinée à recevoir les orphelins trouvés au parvis Notre-Dame. On les appelait d'abord les « enfans-Dieu; » mais la couleur de leur vêtement les fit surnommer les « enfans rouges, » et le nom a subsisté jusqu'en 1772, époque où cet hospice fut supprimé.

L'exemple avait été donné, il fut suivi, et en 1545 le parlement attribua au logement de 136 orphelins, — 100 garçons et 36 filles, — l'hôpital de la Trinité, situé au coin de la rue Saint-Denis et de la rue Grénetat, et où les confrères de la Passion avaient joué leurs premiers mystères. Les pensionnaires de ce nouvel asile furent nommés les « enfans bleus; » ils assistaient aux enterremens des personnes nobles, riches ou notables, et y recevaient quelques au-

mônes en argent ou en nature qui servaient à leur entretien. De telles ressources étaient illusoires, et les pauvres petits, dès qu'ils pouvaient se traîner sur leurs jambes, s'en allaient mendier par les rues pour obtenir de quoi ne pas mourir de faim. Lorsqu'ils avaient grandi, qu'ils se sentaient doués d'agilité et d'adresse, ils ajoutaient les chances du vol à celles de la mendicité, et plus d'un enfant qui avait vagi sur le lit de bois de Notre-Dame terminait sa vie en faisant laide grimace en haut d'un gibet. Le parlement s'émut de cet état de choses qui menaçait de devenir de plus en plus douloureux. Pour en diminuer la gravité, il imposa, le 13 août 1552, aux seize seigneurs ecclésiastiques justiciers qui seuls avaient action sur tous les ressorts de Paris, l'obligation de subvenir à l'entretien des enfans trouvés sur leur justice respective, et à cet effet les frappa d'une taxe annuelle dont le produit total était de 960 livres. C'était établir, selon les usages du temps, le domicile de secours que la loi du 24 vendémiaire an II devait fixer plus tard. Alors l'évêque de Paris fonda, pour recevoir les enfans abandonnés sur son territoire, une maison qu'on nomma la *Couche*, et qu'on éleva entre Saint-Christophe et Sainte-Geneviève-des-Ardens, sur l'emplacement occupé aujourd'hui en grande partie par le *bureau central*. Ce qui se passait là n'est pas croyable. Comme les ressources dont l'établissement disposait étaient fort limitées, les places y étaient tirées au sort, et les enfans que la fortune n'avait point favorisés étaient rejetés sur le pavé aux hasards de la faim, du froid et de la mort. De plus on y tenait littéralement magasin d'enfans, et l'on en faisait trafic. La marchandise humaine ne coûtait pas cher, un enfant se vendait 20 sous : c'était un prix fixe. A qui vendait-on ces pauvres êtres? A des nourrices qui, ayant laissé mourir leur nourrisson, voulaient le remplacer, — à des mendians qui cherchaient un jeune acolyte pour émouvoir les cœurs charitables, — à des bateleurs qui, choisissant les plus énergiques et les plus forts dans cette mièvre population, leur disloquaient les membres pour en faire des acrobates, — à des faiseurs de sortiléges, — enfin à des chercheurs de la poudre de projection et de l'élixir de longue vie, qui à leurs drogues ténébreuses aimaient à mêler le sang des enfans encore purs. Cela dura longtemps, jusqu'au jour où Vincent de Paul, voyant un misérable déformer un enfant afin d'en faire un objet de compassion propre à attirer les aumônes, conçut l'idée de la grande institution hospitalière à laquelle son nom est attaché pour jamais, et qui mieux que toutes ses œuvres de piété en a fait un saint réellement populaire et vénéré.

Ce fut en 1638 qu'entraînant M[me] Legras, sœur du garde des sceaux Marillac, et Élisabeth Lhuillier, femme du chancelier d'Aligre,

il chercha et recueillit les enfans qu'on abandonnait sous le porche des églises, sous le portail des hôtels, à l'angle des rues fréquentées, dans les jardins publics et sur les ponts. Il les établit dans une maison située près de la porte Saint-Victor; mais là aussi les places étaient trop peu nombreuses, et l'on avait recours au sort pour déterminer ceux qui les occuperaient. Louis XIII et Anne d'Autriche s'intéressèrent à l'œuvre naissante, et de 1641 à 1644 affectèrent au nouvel hôpital une rente de 12,000 livres. La maison de la porte Saint-Victor étant devenue insuffisante, Vincent de Paul transporta toute sa vagissante colonie à la maison Saint-Lazare, qu'il venait de fonder dans le vaste enclos situé à proximité de la ville, en haut du faubourg Saint-Denis (1). Malgré les efforts du fondateur, l'œuvre périclitait; elle allait périr lorsque Vincent de Paul prononça, en 1648, devant les dames de la cour le sermon resté célèbre. « Or sus, la compassion et la charité vous ont fait adopter ces petites créatures pour vos enfans... Voyez maintenant si vous voulez ainsi les abandonner pour toujours;... il est temps de prononcer leur arrêt et de savoir si vous ne voulez plus avoir de miséricorde pour eux. Les voilà devant vous. Ils vivront, si vous continuez d'en prendre un soin charitable, et, je vous le déclare devant Dieu, ils seront tous morts demain, si vous les délaissez... » L'effet fut si profond que séance tenante on souscrivit plus de 40,000 livres de rente au profit exclusif des enfans trouvés : l'œuvre était définitivement fondée. La reine-mère, voulant y concourir, lui abandonna le château de Bicêtre; mais l'air y était d'une acuité redoutable, et les enfans mouraient comme s'ils eussent été frappés de contagion. On fut forcé de les ramener au faubourg Saint-Denis.

Par un arrêt du parlement rendu le 3 mai 1667, confirmé le 10 novembre 1668 et rappelant celui du 13 août 1552, la somme que les seigneurs justiciers devaient payer annuellement pour l'entretien des enfans trouvés de Paris fut portée à 15,000 livres; de plus des lettres-patentes de juin 1670 érigèrent en hôpital la maison des Enfans-Trouvés et la firent entrer dans la grande institution qu'on appelait alors l'hôpital général. Cette mesure équivalait à ce que nous nommons aujourd'hui un décret en reconnaissance d'utilité publique. Dès lors l'établissement prospéra, et fut assuré de ne point périr faute de ressources, comme il en avait été si longtemps et si souvent menacé. Il était devenu assez considérable pour qu'on fût obligé de le dédoubler; Saint-Lazare, exclusivement consacré au chef-lieu de l'ordre des lazaristes, avait été abandonné par les enfans pour lesquels on avait acquis en 1674, dans le faubourg Saint-

(1) C'est aujourd'hui la maison de détention pour les femmes.

Antoine, les terrains où s'élève actuellement l'hôpital Sainte-Eugénie, qui n'a point perdu les traditions de son origine, car il est consacré au traitement des enfans malades. La *Couche* de Notre-Dame subsistait toujours, on voulut l'agrandir. En 1672 et en 1688, on loua d'abord, on acheta ensuite trois petites maisons qui appartenaient à l'Hôtel-Dieu; on les répara, on les modifia, et l'on en fit le lieu de dépôt, l'hospice des Enfans-Trouvés, qui y restaient provisoirement jusqu'à ce qu'ils fussent en état d'être transportés aux *Orphelins* du faubourg Saint-Antoine. Il faut croire que lorsque l'institution fut mieux connue du peuple de Paris et des villes voisines, on en profita largement, car le 3 mai 1720 le régent accordait à l'hôpital des Enfans-Trouvés une loterie « à 20 sols le billet, avec bénéfice de 15 pour 100, pour aider à soutenir cet hôpital, pour l'entretien de ces enfans, dont le nombre augmente tous les jours (1). » Cette mesure n'eut rien de transitoire; un arrêt du conseil en date du 30 mai 1776 réunit la loterie des Enfans-Trouvés à la loterie royale de France, récemment instituée. Tous les gouvernemens qui se sont succédé en France depuis la création de l'œuvre ont tenu à honneur de la soutenir et de l'encourager par les moyens un peu empiriques, mais néanmoins très sérieux, dont on disposait alors.

En 1747, on voulut déblayer la place du parvis Notre-Dame, qui était singulièrement encombrée par des masures et par des chapelles, ex-voto du moyen âge que rendait inutiles la proximité de l'immense cathédrale. On démolit l'église Saint-Christophe, dont le chevet se trouvait au débouché de la rue Saint-Pierre-aux-Bœufs, remplacée par la rue d'Arcole, — l'église Sainte-Geneviève-des-Ardens, qui faisait face au jardin actuel de l'Hôtel-Dieu, — enfin le groupe de maisons qui constituait la Couche, et l'on chargea Boffrand de construire un hôpital pour les enfans trouvés. L'année suivante, l'édifice était terminé; il existe encore, il a servi de chef-lieu à l'assistance publique, contient le bureau central, forme depuis 1867 une annexe à l'Hôtel-Dieu, et disparaîtra quand le nouvel hôpital central sera inauguré. Plus l'on faisait d'efforts pour élever ces enfans, leur donner les soins qu'ils auraient dû trouver dans leur famille, plus les délaissemens se multipliaient. Ce fait, que tous les documens prouvent avec évidence, émut Necker. « On ne peut, dit-il en 1784, dans son livre de l'*Administration des finances*, se défendre d'un sentiment pénible en observant que l'augmentation des soins du gouvernement pour sauver et conserver cette race abandonnée diminue le remords des parens et accroît tous les jours

(1) *Journal de Buvat*, II, p. 240.

le nombre des enfans exposés. » L'hôpital avait parfois des bonnes fortunes singulières. Le 2 février 1786, raconte Bachaumont, un M. de Challet, fermier-général sans enfans, avait adopté une petite fille trouvée qui devint plus tard Mme de Ville, et à laquelle, après la mort de sa femme, il remit une somme de 100,000 écus provenant de l'héritage de celle-ci. Mme de Ville, reconnaissante des soins qu'on avait pris d'elle dans la maison hospitalière qui l'avait recueillie, employa cette grosse somme à fonder une rente annuelle de 15,000 livres au profit de l'œuvre établie par saint Vincent de Paul.

La révolution, en brisant les priviléges sur lesquels était assise en grande partie la fortune des enfans abandonnés, se trouva en face de difficultés très graves; elle les envisagea avec calme et les accepta courageusement. Tous les hospices, tous les hôpitaux, furent autorisés à recueillir les enfans trouvés; le trésor national devait se charger des frais de leur entretien. La constitution de 1791 proclame hautement pour la nation le devoir de les élever; la loi du 28 juin 1793 dit : « La nation se charge de l'éducation morale et physique des enfans trouvés; ils seront désormais désignés sous le nom d'orphelins; toute autre dénomination est interdite. » Avec une grande habileté et pour diminuer les dépenses de l'état, la même loi promet des secours et « le secret le plus inviolable » aux filles-mères qui voudront allaiter leur enfant. Le 4 juillet 1793, on va plus loin, et l'on dépasse le but. A force de vouloir rompre avec le passé, qui imprimait une note d'infamie au fils illégitime, les législateurs de la convention semblent donner un encouragement à la débauche, car la loi qu'ils édictent promet aux filles-mères que leurs enfans seront indistinctement adoptés, et qu'on les appellera désormais les enfans de la patrie. L'état misérable du trésor, dépouillé d'espèces métalliques et gorgé d'assignats illusoires, ne permit pas à un tel projet de sortir en réalité du domaine de la théorie. Il y eut cependant un commencement d'exécution : par décret du 7 ventôse an II, les enfans de la patrie furent installés au Val-de-Grâce; mais dès le 10 vendémiaire un nouveau décret les fit transporter dans les bâtimens de Port-Royal et dans ceux de l'Institut de l'Oratoire. Les anciens hospices des enfans trouvés formèrent ainsi deux sections : la première, appelée la Bourbe et réservée aux filles-mères, aux femmes indigentes arrivées au dernier terme de leur grossesse, la seconde consacrée aux enfans assistés.

Non-seulement les enfans abandonnés à Paris étaient portés à l'hospice de la rue d'Enfer, mais on y envoyait sans vergogne ceux des départemens, et il existait des courtiers en abandon d'enfans. Ces hommes recueillaient dans les villages et dans les villes les en-

fans dont les mères refusaient de se charger; ils les emballaient, c'est le mot, dans une caisse matelassée qui se portait sur le dos à l'aide de bretelles; les enfans y étaient placés debout, et leur tête dépassait de façon qu'ils pussent respirer et ne point étouffer dans ces boîtes, que, par une ironie effroyable, les paysans appelaient des « purgatoires; » chaque boîte contenait trois enfans. Ainsi chargé, l'homme se mettait en marche, quelque temps qu'il fît, pluie ou grêle, neige ou soleil, s'arrêtant seulement pour prendre ses repas et donner de loin en loin un peu de lait aux pauvres créatures. Parfois, bien souvent, un enfant mourait en chemin; on n'avait point le loisir de remplir des formalités minutieuses, on jetait le frêle cadavre dans un fossé, on le recouvrait d'un peu de terre, et l'on continuait sa route. Arrivé devant l'hôpital, l'homme glissait les enfans dans le tour, et se hâtait de retourner « au pays » chercher de nouvelles victimes, car cet emploi était « son gagne-pain. » Mercier a vu 200 enfans couchés sur deux rangs dans la même salle; une nourrice suffisait à deux nourrissons. Ils étaient bien mal soignés, les pauvres petits, et ne luttaient pas longtemps contre la dure existence qu'on leur faisait. Dulaure, qui, si souvent inexact en matière de dates, est presque toujours bien renseigné quand il s'agit de chiffres, déclare qu'en 1797, sur 3,716 enfans reçus à l'hospice, 3,108 sont morts dans l'année. Si excessive qu'elle soit, cette mortalité n'a rien d'invraisemblable; à la même époque, on constate que sur 108 enfans envoyés en nourrice en Normandie, il en est mort 101; enfin, de nos jours, l'enquête de 1860 n'a-t-elle pas prouvé que la mortalité des enfans assistés est de 87 pour 100 dans la Seine-Inférieure, et de 90 pour 100 dans la Loire-Inférieure (1)?

En 1814, la Bourbe et la maison des Enfans-Trouvés furent séparées en deux services distincts, qui aujourd'hui encore n'ont plus rien de commun. La vieille maison de Port-Royal est devenue a Maternité, et la maison des oratoriens est restée l'hospice des Enfans-Trouvés, ou pour mieux dire des Enfans-Assistés, car c'est ainsi qu'on les désigne administrativement. Une loi du 27 frimaire an v, un arrêté directorial du 30 ventôse de la même année, un décret impérial du 19 janvier 1811, ont définitivement organisé le service des enfans recueillis par la charité publique. En fait, on ne doit les laisser séjourner à Paris, dans l'hospice de la rue d'Enfer, que le moins longtemps possible; on les confie à des nourrices de province, à des cultivateurs. On développe chez eux le goût de la vie des champs, on cherche à les attacher à l'agriculture, qui, en France, manque trop souvent de bras. Pour la conscription, ils

(1) *La Mortalité des nouveau-nés*, par Léon Le Fort. Voyez la *Revue* du 15 mars 1870.

sont soumis à la loi commune et non pas tous forcément destinés au métier de soldat, comme le voulait Napoléon I<sup>er</sup>. De l'heure où ils ont été confiés à l'administration jusqu'au jour où ils ont atteint leur vingt et unième année, ils vivent sous la direction immédiate de l'assistance publique, qui a sur eux toute l'autorité que la loi confère aux tuteurs. La tutelle est très prévoyante et très active, la surveillance est sérieuse dans les quarante-six arrondissemens provinciaux où l'on entretient des enfans assistés; elle s'exerce par 2 inspecteurs principaux, par 25 sous-inspecteurs, par 278 médecins rémunérés, par les curés et par les agens du pouvoir municipal. Le nombre de ces malheureux, élevés, soutenus, protégés par l'assistance publique, est considérable. En 1869, il était de 25,486, dont 16,845 âgés d'un jour à 12 ans, et 9,001 de 12 à 21 ans; sur ce total, on comptait 13,116 garçons et 12,370 filles.

L'hospice n'est en réalité qu'un lieu de dépôt essentiellement transitoire; l'enfant qu'on y apporte part avec une nourrice aussitôt que sa santé lui permet de supporter le voyage, et il n'y revient que dans des cas de maladie fort grave, lorsque les soins qu'il reçoit au dehors sont insuffisans, ou lorsque son esprit d'insubordination réclame une discipline plus sévère. On hâte autant que possible le départ de l'enfant pour la campagne, car on a reconnu que le séjour de l'hospice lui était funeste pendant les premiers mois. C'est depuis 1861, à la suite de douloureuses expériences, que l'on s'est arrêté à ce parti, qui, jusqu'à présent du moins, a donné de bons résultats. Il est facile d'en juger en comparant les chiffres suivans : en 1858, l'hospice admet 5,322 enfans et en perd 1,211; en 1859, les admissions sont de 5,368, et les décès de 1,035; — en 1868, sur 5,603 enfans ayant séjourné à l'hospice, il en meurt 442; en 1869, les entrées s'élèvent à 6,009, et les décès ne comptent que pour 495. C'est là un progrès très sensible qui donne en moyenne une mortalité de 7.89 pour 100; celle qui frappe les enfans envoyés à la campagne est encore considérable : sur 21,147, il en est mort 1,785.

Quelle que soit la surveillance exercée sur les nourrices, elle ne peut être incessante, et il est bien difficile d'apprendre à des filles de campagne, imbues par tradition des idées les plus sottes et les plus antihygiéniques, qu'il ne faut pas bourrer les nourrissons d'alimens solides auxquels leur très faible estomac est rebelle. Combien parmi ces créatures ordinairement rapaces et stupides n'en existe-t-il pas qui, aujourd'hui encore tout comme au temps de Rousseau, pendant qu'elles vont aux champs ou à la ville, accrochent l'enfant à un clou sous prétexte que c'est le bon moyen d'éviter qu'il ne roule hors de son berceau! Ainsi suspendu, le pauvre être se démène, s'agite, pleure et s'endort de fatigue, épuisé,

énervé, oppressé par tant de larmes et d'efforts. Quelques-unes ont plus de malice encore, et, pour empêcher « le petit » de crier, elles lui donnent à sucer un nouet imprégné de laudanum ou d'une décoction de tête de pavot. Si avec un tel régime l'enfant ne meurt pas, c'est un miracle. Tout a été dit ici et ailleurs sur ce sujet, il n'y a plus à y revenir. On a constaté que l'allaitement artificiel était redoutable pour l'enfant, l'allaitement mercenaire ne vaut guère mieux; les tables de mortalité en donnent tous les ans des preuves singulièrement douloureuses et convaincantes.

Parmi les 6,009 enfans reçus en 1869 à l'hospice des Enfans-Assistés, 4,260 seulement ont été abandonnés; les autres, 1,749, n'ont été que déposés momentanément pendant que leurs parens ou les personnes qui en prenaient soin étaient à l'hôpital ou en prison. Le nombre des abandons a été à peu près le même pour les huit derniers mois de l'année, il a varié entre 365 pour mai et 310 pour août, qui correspond à décembre, un mois froid, désagréable, obscur et pluvieux pendant lequel on ne sort guère, où les ressources ménagées sont absorbées par les exigences du chauffage et de l'éclairage. Les quatre premiers mois au contraire sont très chargés : janvier 371, février 408, mars 428, avril 383 : ils correspondent aux longues journées, au printemps, à l'été, à mai, juin, juillet, août, aux parties de campagne, aux dîners sur l'herbe, aux promenades dans les forêts voisines de Paris, à toutes les sollicitations de la nature et de la jeunesse. Autrefois la vieille maxime de saint Vincent de Paul, que la charité doit ouvrir les bras et fermer les yeux, était largement pratiquée; l'abandon pouvait être non-seulement secret, mais absolument mystérieux. Un tour, qui existe encore, quoiqu'il ne serve plus, s'ouvrait près de la porte de l'hospice; on y déposait l'enfant, on tirait une sonnette d'appel, le tour pivotait sur lui-même, et la maison hospitalière prenait l'enfant sans même chercher à s'enquérir de son origine. Aujourd'hui il n'en est plus ainsi; à la suite de longues discussions auxquelles ont pris part toutes les autorités intéressées, le tour a été supprimé par la raison qu'il était une sorte d'encouragement à l'abandon; cette suppression, que je crois regrettable, a peut-être amené bien des infanticides et bien des avortemens, mais du moins elle a permis, dans le plus grand nombre de cas, d'établir un état civil régulier pour les enfans. On sait donc d'où ils viennent, et l'on peut constater que les vingt arrondissemens de Paris les envoient dans des proportions très différentes. Le nombre de naissances des enfans abandonnés est presque toujours en rapport avec le genre de population. Si le seizième arrondissement, qui comprend Passy et Auteuil, qui renferme beaucoup de petits bourgeois tranquilles, n'a envoyé que 43 enfans, — si le septième, qui a les ministères, l'hôtel des Invalides et

un ...ıd nombre de couvens, n'est compté que pour 58, — si le se:ond, qui est exclusivement composé de quartiers riches, n'en fournit que 83, nous trouvons en revanche des chiffres très élevés dès que nous passons au quatrième, où s'enchevêtre le réseau des rues mal famées qui avoisinent encore l'Hôtel de Ville, 390, — au sixième, où vit la jeunesse des écoles, 442, — au dixième, qui, comprenant les faubourgs Saint-Martin et du Temple, donne asile à un grand nombre d'ouvriers, 623; — enfin nous arrivons au total vraiment considérable de 805 dans le quatorzième, qui, s'allongeant entre la Chaussée-du-Maine et le boulevard d'Enfer, abrite une population composée en partie d'artistes inférieurs, de bateleurs, d'ouvriers sans ouvrage et de coureurs de barrières. Ce ne sont point positivement des marquises et des duchesses qui abandonnent leurs enfans, on peut le croire, et les femmes qui ont ce triste courage appartiennent presque toutes aux plus humbles conditions sociales. Les plus nombreuses sont, — à Paris surtout, où la domesticité est une école permanente de démoralisation, — les servantes et les cuisinières, qui entrent dans la statistique générale pour 1,398. Viennent ensuite les couturières, 917, et les journalières, 418; mais des études suivies m'ont prouvé que toutes les fois qu'une femme de mauvaises mœurs est arrêtée en flagrant délit de prostitution clandestine et qu'on lui demande son état, elle ne manque pas, selon qu'elle est plus ou moins jeune, de se dire couturière ou journalière. C'est donc, pensons-nous, à la charge des filles insoumises qu'il faut mettre le chiffre de 1,335, auquel on peut aussi sans risque d'erreur ajouter le contingent de celles qui ont des professions non déterminées, 520, et de celles qui n'ont pas de profession du tout, 135, ce qui donne un total de 1,990 enfans abandonnés par des femmes vivant de débauche. Parmi les corps d'état désignés, le plus réservé est celui de parfumeuse, qui s'arrête au faible chiffre de 3. Le tableau des « causes d'abandon (1) » est sinistre à étudier; la lâcheté de l'homme y apparaît dans toute sa laideur; c'est la femme seule, la mère, qui porte tout le poids; pour elle seule sont la souffrance et la honte. Le mystère tient sa place dans ce lugubre tableau, et l'on peut se livrer à bien des conjectures romanesques en voyant que 24 abandons ont eu lieu parce que la mère était dans la nécessité de cacher la naissance de son enfant.

(1) La principale cause d'abandon, celle qu'on invoque presque toujours, est l'indigence, ou du moins l'impossibilité de subvenir à l'entretien de l'enfant; 3,321 fois, ce motif a été donné par les mères elles-mêmes; 340 fois, on a constaté le décès de la mère; 230 fois, elle a disparu, elle s'est sauvée devant la responsabilité qui lui incombait; 115 fois, on s'est trouvé en présence d'infirmités si graves que la malheureuse était hors d'état de garder son enfant.

## II.

Il faut qu'une mère ait une résolution bien fortement chevillée dans l'âme pour oser franchir le seuil de cette maison où son enfant va disparaître à jamais. Dans le premier bureau, qu'on peut sans hésiter comparer au greffe d'une prison, un commis-secrétaire est installé en permanence derrière une table en bois de chêne; la pièce est bien éclairée, située au rez-de-chaussée et munie d'une sorte de lit de camp garni de toile cirée, posé au-dessous d'un crucifix que je voudrais voir remplacé par le Christ accueillant les enfans, *sinite parvulos ad me venire*. Pendant que j'étais là, compulsant des registres, une femme entra. Elle était fort jeune, dix-neuf ans à peine, médiocrement jolie, le nez en l'air, la bouche trop fendue, des yeux bleus très doux : un type de Parisienne à la fois sentimentale et gouailleuse. Elle sanglotait et tenait dans ses bras un enfant âgé d'une dizaine de jours environ, embéguiné d'un joli bonnet de dentelles à faveurs roses. Elle s'assit ou plutôt se laissa tomber sur une chaise, et dit : « Voilà ma petite fille, je ne puis pas la garder, je vous l'apporte. » Par une sorte de geste machinal de la main, elle essuyait violemment ses yeux inondés de larmes; ses doigts laissaient de longues traces grises et humides sur son visage parsemé de taches de rousseur. Les hoquets secouaient sa voix; tout à coup elle s'interrompit, retira son soulier, l'agita pour en faire tomber du sable qui la gênait, et se reprit à pleurer. On la questionna. « Pourquoi abandonnez-vous votre enfant? — Je ne gagne que 20 sous par jour, je n'ai pas de quoi le nourrir. » Pendant ce temps, la petite fille s'étant mise à crier, elle la retourna et lui tapota le dos. Le commis remarqua la netteté, l'adresse de ce geste, qui dénote des habitudes maternelles acquises, et aussitôt il lui dit : « Vous avez plusieurs enfans? — Oui, monsieur, j'en ai un autre, un garçon, à la maison. — Quel est le père? » Elle hésita un peu et répondit : « Un soldat. » L'interrogatoire réglementaire et formulé d'avance sur une feuille imprimée commença. On lui demanda les noms de l'enfant, le lieu, la date de sa naissance, s'il était baptisé, s'il était légitime ou naturel. A la question : « Vous a-t-on dit que vous ne pourriez avoir de ses nouvelles que tous les trois mois, et que jamais vous ne sauriez où il est? » Elle courba les épaules, inclina la tête, se tassa sur elle-même comme si un poids trop lourd l'avait accablée, et ses sanglots redoublèrent. Quand toutes les réponses eurent été inscrites, on lui passa la plume pour signer le procès-verbal, elle déclara qu'elle ne savait pas écrire. Le commis tira un cordon de sonnette, et bientôt une fille de service apparut; elle prit l'enfant, l'étendit sur le lit de

camp, vérifia le sexe, et dit : « Une petite fille. » A ce moment, la mère se jette à genoux, saisit son enfant, l'embrasse avec transport, et restait penchée, collée sur sa fille comme si elle eût voulu ne jamais s'en séparer. Le commis se leva, vint à la femme, et lui dit avec ce flegme que donne l'habitude du même spectacle souvent répété : « Si cela vous fait tant de peine d'abandonner cet enfant, pourquoi ne le gardez-vous pas? » Elle se redressa d'un bond, passa sa manche sur son visage tuméfié, ne se retourna même pas, poussa la porte et s'enfuit. Je demeurai stupéfait; le commis me regarda et me dit : « C'est toujours comme ça! »

Oui, « c'est toujours comme ça, » lorsque c'est la mère elle-même qui fait l'abandon, car elle se trouve tirée entre les mouvemens instinctifs de la nature et une résolution irrévocablement prise; mais les choses se passent bien plus simplement lorsque c'est un intermédiaire désintéressé, une sage-femme par exemple, qui apporte l'enfant. Pour beaucoup de femmes de cette espèce, le nom qu'on leur donne est bien celui qu'elles méritent, *saga* signifie sorcière : plus que d'autres, et par leurs fonctions mêmes, elles sont accoutumées aux œuvres ténébreuses qui déroutent la justice et lui échappent le plus souvent. Ces créatures excellent à épouvanter les pauvres filles qui ont recours à elles à la dernière heure; elles les effraient sur les suites d'une première faute, les poussent à se débarrasser de leur enfant, et se chargent, moyennant salaire, d'accomplir toutes les formalités imposées. Souvent encore c'est le garçon de bureau d'un commissaire de police qui, tenant entre ses bras un paquet de chiffons où s'agite un petit être chétif, vient faire les déclarations requises; dans ce cas, presque toujours c'est un enfant réellement trouvé qu'il apporte ainsi. En 1869, on en a reçu quatre-vingts de cette catégorie, qui tous avaient été exposés dans des lieux publics, églises, rues, jardins, passages; l'un d'eux avait été abandonné dans une voiture de place.

Tous les jours, la préfecture de police et les hôpitaux envoient à l'hospice de la rue d'Enfer les enfans dont les parens sont « empêchés, » parce qu'ils ont été écroués en prison ou sont entrés à l'hôpital. J'ai vu arriver « le dépôt » de l'Hôtel-Dieu, c'est-à-dire sept ou huit bambins de tout âge, vêtus, les uns de guenilles, les autres de ces costumes prétentieux, décolletés, qui semblent faits pour des chiens savans; du reste indifférence absolue sur ces jeunes visages, à peine un sentiment de curiosité éveillé par la vue d'un endroit nouveau. Ces enfans sont gardés à l'hospice jusqu'à ce que les parens aient fini leur temps ou soient guéris. Fréquemment cette hospitalité transitoire est rendue définitive; lorsque les parens meurent et que nulle âme charitable ne consent à se charger de l'orphelin, on fait administrativement ce qu'on nomme l'abandon, et l'enfant

devient jusqu'à sa majorité le pupille de l'assistance publique. Pour reconnaître à première vue les enfans abandonnés et les enfans déposés, on leur donne jusqu'à l'âge de cinq ans un signe distinctif, qui est un collier. Celui-ci est en os, composé de 17 olives blanches, orné d'une médaille d'argent portant à la face l'image de saint Vincent de Paul, au revers le mot *Paris*, et un numéro d'ordre, qui est celui de l'inscription. Ce collier est destiné aux abandonnés; il est de couleur bleue pour les garçons déposés, de couleur rose pour les filles : de plus, sur le revers de la médaille, au-dessus du numéro matricule, il porte le mot *dépôt*. Pour l'enfant abandonné, on prend une autre précaution : sur une fiche en parchemin, on écrit ses noms et prénoms, la date de sa réception, l'heure, le jour de sa naissance. Cet acte d'état civil, cousu entre deux rubans, tracé à l'aide d'une encre indélébile, est fixé à son bras pendant les premiers jours et est ensuite attaché à la première feuille de son livret distinctif. Le collier est d'invention récente; autrefois on mettait aux enfans assistés des boucles d'oreilles d'une forme particulière, vieil usage barbare qu'on a bien fait de répudier, car il laissait pour toute la vie une trace que rien ne pouvait effacer.

L'hospice est très vaste; la vieille maison des oratoriens ne fut plus suffisante lorsqu'on décida en 1836 la réunion des orphelins du faubourg Saint-Antoine aux enfans trouvés de la rue d'Enfer. On l'a agrandie en y ajoutant deux ailes énormes, qui contiennent des classes, des dortoirs larges et convenablement aérés. Les jardins sont magnifiques; il y a surtout une haute futaie d'ormeaux entourée de gazons verts, où broutent quelques chèvres, qui pourrait rivaliser avec plus d'un parc princier. C'est à côté de ces grands ombrages qu'est situé le gymnase, où les enfans qui sont en âge d'en profiter prennent des leçons de souplesse et d'agilité sous la direction d'un professeur spécial. Malgré cette verdure, malgré l'espace, malgré l'éblouissante propreté qui règne dans tous les appartemens, je ne connais pas d'hôpital, de prison plus pénible à visiter que cette maison où la charité et la science réunissent leurs efforts pour élever des enfans malingres. M. Michelet l'appelle « le funèbre hospice; » il a raison. Lorsqu'on voit des détenus pâtir dans leur triste cellule, lorsqu'on rencontre un vieillard indigent et infirme qui se traîne en béquillant dans les préaux d'un refuge, à l'un et souvent à l'autre on peut dire : Qu'as-tu fait de la vie, et n'as-tu pas aujourd'hui le châtiment des fautes que tu as commises? mais à ces enfans que peut-on reprocher? C'est vers ces pauvres êtres si injustement misérables que la charité devrait se tourner avec le plus de largeur et de persistance, car là tout est à sauver, la chair et l'esprit.

Certes ils sont mieux, beaucoup mieux soignés par les filles de

service, par les sœurs, par les surveillantes, par les chirurgiens, par les médecins, par les internes attachés à la maison, qu'ils ne l'auraient été chez leurs parens; le cœur n'en reste pas moins navré en regardant ces orphelins dont le père et la mère ne sont point morts. — Dès qu'ils ont été reçus au bureau d'admission, on les porte à la crèche, pièce immense contenant 85. berceaux et située au-dessus de la chapelle, dont elle a fait partie jadis et dont elle a exactement les dimensions. Sur le linteau de la porte, on lit une inutile inscription : « Mon père et ma mère m'ont abandonné, mais le Seigneur a pris soin de moi. » Pourquoi se payer de lieux-communs et cacher la réalité derrière des mots de convention? Dans ce cas, le Seigneur s'appelle l'assistance publique et le budget de la ville de Paris. Quand l'homme collectif répare l'injustice de l'homme individuel, il est puéril d'en faire remonter la gloire jusqu'à la Divinité. Devant une immense cheminée, un lit de camp est placé sur lequel on réchauffe, on change les enfans. J'ai dit que la salle contenait 85 berceaux; je me suis mal exprimé, ce sont 85 petits lits en fer, montés sur roulettes, et qu'on ne peut faire vaciller au grand préjudice des nourrissons. Il suffit de les voir couchés, presque enfouis dans leur lit abrité d'un rideau blanc, pour reconnaître combien déjà ils ont souffert avant de naître; ils ont des visages fanés, ridés, sans consistance : Gulliver les prendrait pour des centenaires de Lilliput. Pour allaiter ces pauvres petits jusqu'à ce qu'ils soient nantis d'une nourrice spéciale, on a des nourrices sédentaires qui vivent dans un grand dortoir qu'on voudrait cependant voir plus spacieux. Ces femmes, auxquelles on donne un franc par jour, indépendamment du logement et de la nourriture, sont généralement des filles-mères qui ont perdu ou déjà sevré leur enfant. Une chambre très étroite, trop étroite, forme ce qu'on nomme le quartier des sevrés; on y entre à neuf mois, ce qui, en bonne hygiène, nous semble singulièrement prématuré. En pénétrant dans cette pièce, on est saisi à la gorge par une insupportable odeur de beurre aigri mêlée à des émanations ammoniacales d'une nature particulière. Les enfans, tout petits et morveux, couverts d'un sarrau de toile bleuâtre, sont assis sur un banc et appuyés contre la muraille. On comprend vite, à les voir, qu'ils vivent déjà sous l'empire d'une certaine discipline. Ils ont de pauvres mines boudeuses, et ils m'ont paru beaucoup trop tranquilles. On a eu beau accrocher à une porte d'armoire un immense polichinelle, ils ne le regardent guère et sourient à peine quand on tire la ficelle qui agite le fantoche. Ils s'ennuient, cela est visible.

L'enfant, qui est la vie nerveuse par excellence, qui a le geste irréfléchi, le mouvement instinctif, pâtit promptement, diminue et s'étiole lorsqu'il est immobile. Les bonnes nourrices le savent bien;

celles de Normandie disent : Il faut *sauter* les enfans; il faut les *mouver*, disent les Bourguignonnes. Ceux auxquels manque cette gymnastique artificielle, qu'on ne fait point danser sur les bras, qui n'ont jamais vu la « risette » maternelle, qui n'ont point entendu les berceuses naïves et lentes qui les calment et les endorment, qui n'ont pu se rouler à l'aise sur l'herbe des champs ou sur le parquet des chambres, qui sont maintenus dans un repos anormal, ceux-là tombent en mélancolie, se fanent et trop souvent meurent. On cherche un nom scientifique, une cause secrète, peut-être héréditaire, à la maladie qui les a emportés; il est inutile de se donner tant de peine : ils sont morts tout simplement d'inaction. Or cette activité permanente qui développe les forces de l'enfant, qui lui procure un bon sommeil, qui en un mot lui donne la vie, est-elle possible à l'hospice de la rue d'Enfer? Non; le personnel est insuffisant. Il n'a rien de commun, je me hâte de le dire, avec celui des hôpitaux, et les filles de service ne peuvent, sous aucun rapport, être comparées aux infirmières. Ce sont pour la plupart des filles de campagne, des Auvergnates et des Bretonnes, spécialement choisies par les sous-inspecteurs provinciaux des enfans assistés et par eux envoyées à l'hospice de Paris. Elles sont assidues, fort dévouées et forcément désintéressées dans un établissement où les pensionnaires, n'ayant jamais un sou vaillant, ne peuvent rien donner; mais leur nombre est trop restreint. Chacune en moyenne a dix enfans à soigner, à faire manger, à nettoyer, à changer, à coucher, à endormir. Récemment on a augmenté ce service, et cependant il reste encore au-dessous des besoins. Les choses se modifieront, il faut l'espérer, et arriveront à un état meilleur; mais actuellement, lorsqu'on veut porter un remède radical et immédiat au mal constaté, on se heurte à d'insupportables questions d'argent qui paralysent les volontés les plus robustes et font ajourner des améliorations essentielles.

Pour ces chétives créatures, dont bien souvent la vie ne tient plus qu'à un fil quand on les apporte à l'hospice, une infirmerie n'est que trop nécessaire. Aussi celle de la maison est vaste, bien distribuée et divisée en deux services : celui de la médecine et celui de la chirurgie. En visitant ce dernier, on est surpris du nombre d'enfans couchés sous des rideaux bleus et dont les yeux sont cachés par une compresse humide : ceux-là sont atteints d'une ophthalmie que trop souvent ils doivent à leur mère. Cette infirmerie est navrante à voir, elle est l'image même de l'abandon. Malgré le va-et-vient des servantes qui s'empressent autour des petits lits, malgré la présence active et bienfaisante des sœurs, qui, là plus que partout ailleurs, sont d'admirables infirmières, l'enfant, au moment où il a le plus besoin d'être choyé et dorloté, est dans une solitude désespérante. Je me suis arrêté à regarder une pauvre fillette de quatre ou cinq

ans qui avait la rougeole. Blonde et charmante, vêtue d'une camisole de cotonnade à fleurs roses, portant au cou le collier du dépôt, elle dormait, agitée, fiévreuse, visitée par un cauchemar. Tout à coup elle se réveillait en sursaut avec un geste d'effroi, regardait autour d'elle, ne voyait que mon visage inconnu, et remettait avec découragement sa petite tête sur l'oreiller. On est très bon pour ces enfans, on cherche à les désennuyer. Au lit, ils ont des images à regarder : dès que la convalescence leur permet de se lever, on leur donne des joujoux; mais la gaîté ne leur revient guère, et j'en ai vu plus d'un, assis sur le parquet, tenant un pantin entre les bras, immobile, regardant machinalement devant lui, et perdu dans une de ces rêveries profondes qui à cet âge nous semblent si mystérieuses.

Comme les autres hôpitaux, l'hospice des Enfans-Assistés possède, loin des pavillons occupés, une salle de repos où l'on garde les morts; c'est dans un cercueil banal, en chêne garni d'armatures de fer, afin qu'il dure longtemps, qu'on les emporte revêtus d'une longue chemise blanche qui les enveloppe tout entiers. On les confie à la terre nue après que l'église a prié sur eux; mais pour ceux-là nul parent ne suit le petit corbillard : ils s'en vont comme ils sont venus, indifférens à tous, et ne laissent derrière eux aucun regret. Sur la table d'autopsie, il y avait deux cadavres, maigres, émaciés, déjà marqués de taches violettes; l'un était celui d'un hydrocéphale, vaste tête qui semble faite pour le génie, et où l'idiotie va presque toujours se loger. De grosses mouches vertes bourdonnaient autour d'eux. C'est presque un soulagement de voir morts des enfans à qui était réservée la destinée qu'on peut prévoir. Ils ne sont pas à plaindre, et, pour ce qui les attendait dans la vie, ils ont bien fait de s'arrêter sur le seuil et de ne point aller plus avant. Tout donne une impression triste dans cette maison, tout, jusqu'à la vaste chapelle où chaque matin l'on baptise les enfans apportés la veille.

Dans une grande salle, nous avons assisté au goûter des petites filles; on leur distribuait de belles tartines de pain tendre amplement revêtues de marmelade de prunes, dont elles se barbouillaient d'importance. Chez ces enfans, le plus souvent le geste est brusque, cassé, à angles droits, presque animal. Avec elles, les sœurs et les filles de service ont une patience à toute épreuve; mais le type le plus intéressant de la maison est un surveillant qui a charge des garçons. C'est un homme d'une cinquantaine d'années environ, de tenue un peu militaire, très propre et soigné dans son uniforme, beau parleur et poussant la politesse jusqu'au raffinement. Il mène sa petite bande par des procédés tout particuliers, et il faut

convenir qu'ils lui réussissent admirablement. Les enfans amenés en dépôt à l'hospice appartiennent généralement à la catégorie où Auguste Barbier a rencontré son « pâle voyou. » Ils ne pèchent pas précisément par l'excès des belles manières, ils ont vécu près du ruisseau, ils sont impudens, insolens et malpropres; entre eux, ils s'appellent volontiers « Pif-en-l'air » ou « Tape-à-l'œil. » Le surveillant ne tolère point de semblables familiarités, il veut qu'on soit respectueux les uns pour les autres, et il prêche d'exemple. Si l'un de ces gamins rappelle par certain côté le bon roi Dagobert, ce qui arrive fréquemment, il le fera prévenir par un de ses camarades auquel il dira : « Monsieur Edmond, veuillez avoir l'extrême complaisance de prévenir M. Gustave que le désordre de sa toilette est regrettable, et que, lorsqu'il se retourne, on peut concevoir une opinion fâcheuse des soins qu'il prend de sa personne. » La commission est répétée presque mot pour mot. Je n'en croyais pas mes oreilles. Les enfans ouvrent de grands yeux, s'étonnent d'abord, finissent par comprendre ces phrases emphatiques, et les substituent peu à peu à l'argot malsonnant qu'ils avaient l'habitude de parler. Lorsque le langage se modifie, de nouvelles idées naissent, et les habitudes ne tardent pas à s'en ressentir. L'emploi de termes pompeux et trop choisis frappe beaucoup les enfans : aussi ceux de l'hospice adorent-ils le surveillant; il les mène au doigt et à l'œil, menace quelquefois, ne punit jamais, et obtient tout ce qu'il veut sans rigueur : c'est un des plus précieux auxiliaires de l'administration. On a voulu dessiner des chemins, des quinconces dans la futaie d'ormeaux; le surveillant s'en est chargé, et avec le concours de « ces messieurs » il a fait une œuvre de jardinage fort convenable. Bien plus, il est chef de troupe et directeur de théâtre. Il a peinturluré des décors, il les dispose dans une grande salle qui sert de classe, il fait apprendre quelque pièce de Berquin ou de Bouilly aux plus intelligens des pupilles, et à certains jours de fête on donne une grande représentation. Ce sont des joies qu'on peut imaginer : l'émulation est excitée, l'attente pleine d'émotion, le plaisir très vif. Sans bien s'en rendre compte peut-être, cet excellent homme a résolu le difficile problème de fortifier le corps et d'occuper l'esprit des enfans. Il n'en est pas plus fier du reste, et lorsqu'on le félicite des résultats qu'il obtient, il en fait remonter hiérarchiquement tout le mérite au directeur de l'hospice.

## III.

Ce sont les sous-inspecteurs provinciaux qui sont chargés du recrutement, toujours si difficile et si délicat, des nourrices. Celles-

ci sont fournies surtout par onze départemens; la Nièvre, l'Allier et le Pas-de-Calais sont ceux qui en envoient le plus. Elles ont dans les vieux bâtimens de l'hospice une salle commune; elles s'y tiennent pendant le jour et travaillent à quelque ouvrage de couture en attendant qu'on leur ait remis un nourrisson, ou que le moment de partir soit venu. La nuit, elles couchent dans un dortoir situé sous les combles, où les lits, trop nombreux, ne sont pas assez espacés. A les voir assises et tirant l'aiguille, un peu déroutées par ce milieu inconnu, n'osant guère parler à voix haute à cause de la surveillante qui les garde, on reconnaît promptement leur provenance, non pas au costume, qui tend de plus en plus à devenir uniforme en France, mais à la coiffure, qui a conservé quelque originalité de terroir; les femmes d'Ille-et-Vilaine portent le petit bonnet plissé qui rappelle de loin la bandelette égyptienne; celles de la Sarthe ont l'horrible coiffe qui paraît avoir été inventée précisément pour faire valoir les défauts du visage; celles de l'Allier sont à demi enfouies sous le chapeau de paille à rubans noirs qu'on place comme un casque sur le front, qui cache les yeux et découvre la nuque. Toutes ces femmes m'ont paru d'une laideur exemplaire, certificat de vertu que les sous-inspecteurs recherchent peut-être avec soin. Lorsque l'heure de rejoindre leur pays est arrivée pour elles, on leur remet la layette (1), un flacon de miel rosat destiné à combattre le muguet, qui si souvent attaque les nouveau-nés, et pour elles-mêmes, afin qu'elles n'aient point froid en route dans les inhospitaliers wagons de troisième classe, que l'administration des chemins de fer ne chauffe même pas en hiver, on leur donne un manteau en molleton bleu très ample et muni d'un capuchon. Les frais de voyage sont naturellement à la charge de l'administration, qui, en 1869, a dépensé 170,107 francs 6 centimes pour cet objet. Les mois de nourrice et la pension des enfans assistés sont réglés par un tarif uniforme, qui a été légèrement augmenté il y a cinq ans. Pendant la première année, la nourrice reçoit 15 francs par mois, pendant la seconde 12 francs, pendant la troisième et la quatrième 8 francs, pendant la cinquième et la sixième 7 francs, de la septième à la douzième 6 francs. L'enfant est-il gardé par la femme qui l'a nourri? Souvent. C'est au reste le devoir des sous-inspecteurs de déplacer les pupilles de l'assistance quand il le juge convenable, et de leur trouver des familles adoptives qui en prennent soin et les dirigent dans la bonne voie.

(1) La layette emportée par les nourrices est très complète; elle se compose de 4 béguins, 2 bonnets d'indienne, 2 brassières de laine, 2 brassières d'indienne, 1 calotte de laine, 4 chemises à brassière, 12 couches, 1 couverture de berceau, 4 fichus simples, 3 langes piqués, 2 langes de laine. La valeur en est de 25 francs 82 centimes.

Ainsi qu'on peut le remarquer, le prix de la pension est en sens inverse de l'âge de l'enfant, car, au fur et à mesure qu'il grandit, il peut rendre mille petits services qui sont une sorte de compensation aux soins dont il est l'objet. A six ou sept ans, selon les pays qu'il habite, il peut conduire aux champs les dindons ou les oies; à dix ans, il garde les moutons, il tresse des paniers, il jette la bottelée de foin dans le râtelier des écuries, il porte la pitance aux hommes qui font la moisson. A douze ans, la pension est supprimée, car il est considéré comme pouvant fournir un travail équivalent à la nourriture qu'il reçoit. Jusqu'au même âge, il est habillé par l'administration, qui chaque année lui fait remettre une *vêture* proportionnée à sa taille et à son développement présumé. Il est stipulé avec les nourriciers que les enfans doivent fréquenter les écoles communales depuis six ans jusqu'à quatorze. Pour les encourager à faire donner quelque instruction aux pupilles, on leur accorde une gratification, et l'on paie une somme mensuelle, variant de 50 centimes à 1 franc 50 centimes, aux instituteurs et institutrices dont les classes sont fréquentées par les enfans assistés. En 1869, les encouragemens pour l'instruction ont grevé le budget de l'assistance publique d'une somme de 85,458 francs 25 centimes. Malgré un tel chiffre, il paraît qu'elle n'est pas encore assez élevée, car, sur 8,145 enfans qui auraient dû faire acte de présence aux écoles, 6,672 seulement les ont suivies. Le paysan ne comprend pas encore bien l'utilité de l'instruction; pour lui, le temps qui n'est pas employé à un travail manuel est du temps perdu. Les préjugés en cette matière sont singulièrement tenaces, et nous leur devons d'offrir cette anomalie au moins étrange d'un peuple qui ne sait ni lire ni écrire, et dont le premier droit politique est le suffrage universel. L'instruction religieuse est moins négligée, et sur 2,745 enfans qui par leur âge étaient arrivés au moment de la recevoir, 2,094 ont pu en profiter.

L'assistance publique, agissant par les sous-inspecteurs, ne néglige aucun moyen d'enseigner à ses pupilles la grande vertu domestique et sociale, qui est l'économie; elle leur apprend à connaître le prix de l'argent. Du reste elle prêche d'exemple, et souvent elle a prouvé à quelle somme de résultats importans on pouvait parvenir avec des ressources restreintes bien employées. Le nombre des livrets de caisse d'épargne appartenant aux enfans assistés était en 1869 de 5,428, représentant la valeur relativement considérable de 394,076 francs 75 centimes. Si de telles habitudes d'ordre et de régularité étaient propagées, développées, entretenues dans la classe ouvrière, le problème social serait bien près d'avoir reçu la solution qu'il sollicite en vain de tous côtés. L'assis-

tance, qui ouvre des yeux très clairvoyans sur ses pupilles, qui les suit partout où le sort les emmène, qui ne les abandonne jamais, même devant les tribunaux (1), récompense ceux dont la conduite a été irréprochable. Treize fondations d'importance différente lui ont été léguées pour fournir un petit pécule, un livret de caisse d'épargne, une dot, aux enfans dont on est satisfait; en 1869, 178 pupilles ont été jugés dignes d'encouragement, et se sont partagé une somme de 15,936 francs 20 centimes.

Dans cette population d'enfans, sur lesquels l'ascendance pèse parfois comme un vice originel, comme une sorte de déformation mentale reçue dans les limbes de la gestation, on ne rencontre pas toujours des natures sans défaut, et parfois l'on se heurte à des caractères vicieux, naturellement coudés, qu'il est impossible de redresser par l'exemple et par l'éducation. En général on n'a pas cependant à se plaindre trop vivement, car en 1869, sur 9,000 élèves de 13 à 20 ans, 32 seulement ont eu maille à partir avec la justice, mais pour des faits qui n'offraient aucune gravité réelle. Un même nombre d'individus ont fait preuve d'un esprit d'indiscipline et de révolte tellement insurmontable qu'il a fallu les faire détenir à titre de correction paternelle; 4 garçons et 28 filles ont dû passer par la Petite-Roquette et le *séparé* de Saint-Lazare, mesure très regrettable à laquelle on se trouve parfois réduit en présence de natures absolument rebelles, mais qui ne produit jamais que de mauvais résultats. Sans avoir à revenir ici sur ce que nous avons déjà dit en parlant des prisons, on peut affirmer que tout ce qui a séjourné dans ces deux maisons est destiné au banc de la cour d'assises et au registre de la prostitution. A plusieurs reprises, on a dirigé les pupilles vicieux vers des colonies agricoles qui promettaient monts et merveilles; mais toujours on a échoué dans chacune de ces tentatives, dont l'historique est intéressant à tracer, car il prouvera une fois de plus combien ces sortes d'institutions sont défectueuses dans notre pays.

Ce fut en 1850 que l'assistance publique essaya de ce système, auquel elle fera bien, je crois, de ne jamais revenir. Un jésuite, le père Brunauld, avait créé en Algérie, près de Bouffarik, la colonie agricole de Ben-Aknoun; moyennant une rétribution journalière de 75 centimes par enfant de 12 à 15 ans et de 50 centimes pour les enfans de 15 à 18 ans, il s'engageait à en faire de bons agriculteurs, à leur remettre une somme de 100 francs à leur majorité et

(1) « Lorsqu'un élève est l'objet de poursuites judiciaires, le sous-inspecteur doit faire toutes les démarches nécessaires afin de lui éviter, s'il est possible, les suites toujours fâcheuses d'une condamnation. » *Instruction générale sur le service des enfans assistés du département de la Seine;* 1869, article 82.

à leur faire obtenir une concession de 4 à 5 hectares de terrain. Dès 1851, l'assistance lui expédia 100 de ses pupilles et 100 enfans indigens, pris à Paris avec l'autorisation de leur famille; on n'avait pas choisi les enfans vicieux, au contraire, et comme l'on concevait de grandes espérances sur le sort de cette colonie algérienne, on n'avait autant que possible envoyé que de bons sujets. Tout nouveau, tout beau, dit notre vieux proverbe. Pendant les premières années, on s'applaudissait du parti qu'on avait embrassé; les nouvelles de Ben-Aknoun ne laissaient rien à désirer, et l'on disait volontiers : Il n'y a vraiment que les jésuites qui sachent diriger les enfans. On n'allait pas tarder à déchanter. Vers 1855, les renseignemens parvenus à l'administration n'étaient point satisfaisans. En 1856, on peut prévoir déjà une dissolution prochaine. Le 3 juillet 1857, le ministre de la guerre, édifié sur les mérites des élèves du père Brunauld, déclare qu'il ne leur accordera plus de concession; en même temps l'assistance décide qu'elle n'enverra plus ses pupilles à Bouffarik. En 1858, l'administration de la colonie met les clés sur la porte, et l'expérience est terminée. Ce qu'il y a de curieux, c'est que le père Brunauld avait très nettement vu par où péchait son système; mais, s'il reconnut le mal, il paraît qu'il n'en trouva point le remède. Dans son *Rapport à l'empereur sur l'emploi des enfans trouvés de France pour la colonisation de l'Algérie,* il dit en propres termes : « La règle est trop vexatoire; à un certain âge, elle devient pesante, les élèves éprouvent peu à peu le besoin d'une liberté plus grande et d'un supplice moins constant. Trop peu de liberté, pas assez d'inquiétude pour l'initiative personnelle, voilà les obstacles. Conclusion : contrairement à nos idées premières, qui, sur ce point, ont dû se modifier, les enfans agglomérés ne peuvent en moyenne gagner leur vie dans le travail des champs. »

Pendant qu'on essayait avec autant de bonne foi que d'insuccès de faire des colons avec les enfans de bonne conduite, on envoyait les enfans rebelles dans diverses colonies pénitentiaires où leur sort ne paraît pas avoir été digne d'envie : à Varègues, dans la Dordogne, chez l'abbé Vedey, — à Montagny, près de Châlon-sur-Saône, chez M. Fournet, — à Blanzy, dans le département de Saône-et-Loire, chez l'abbé Béraud, — aux Bradières, dans la Vienne, chez M. Grousseau. Ces différens envois ont lieu de 1853 à 1855. L'année suivante, Varègues et Montagny tombent en déconfiture; deux ans après, c'est le tour de Blanzy. Aux Bradières, les évasions sont si fréquentes et ont des résultats si singuliers qu'on s'inquiète. En effet, les pupilles de l'assistance se sauvent, mais c'est pour venir se réfugier à l'hospice, afin d'éviter les mauvais traitemens et de trouver une nourriture suffisante. Une enquête est ouverte, et l'on

constate qu'aux Bradières les élèves couchent, hiver comme été, sur la paille, dans des bâtimens en bois, sans vitres et simplement clos avec des volets; de plus, au réfectoire et sur les travaux, les pauvres enfans étaient accompagnés par des contre-maîtres toujours armés de longues baguettes dont l'usage se devine facilement: tous les pupilles furent immédiatement rappelés. En 1855, on avait placé 30 jeunes filles indisciplinées à Conflans, dans la maison succursale du Bon-Pasteur d'Angers; elles s'en échappent, surtout au moment du carnaval, et viennent à Paris prendre des distractions qui n'avaient rien de commun avec la règle du couvent où elles étaient enfermées. On renonce pour elles à ce système d'amendement, et on les envoie brutalement à la maison des Dames-Saint-Michel, à celle de la Madeleine, et même en correction à Saint-Lazare. On voulut avoir recours à la colonie modèle par excellence, à Mettray; mais il ne semble pas qu'on se soit arrêté à rien de définitif, car l'éminent directeur, M. de Metz, déclare que la vie agricole ne peut produire d'amélioration sérieuse que si elle se prolonge dans la vie militaire ou la vie maritime. La seule institution qui n'ait pas donné de résultats désastreux est le pensionnat que l'abbé Halcuin a fondé à Arras; on y reçoit l'instruction primaire, et, — tout le nœud de la question est là, — loin de contraindre les enfans à des travaux de culture qui leur répugnent, on leur enseigne un état en les mettant en apprentissage chez des artisans de la ville où ils vont passer la journée. Aussi, à partir de 1861, on renonce définitivement à l'envoi dans les colonies agricoles, et l'on conserve seulement quelques élèves dans le pensionnat d'Arras, où ils sont élevés et nourris pour la faible rétribution de 36 francs par trimestre. Du reste, les directeurs des colonies pénitentiaires semblent s'être rendu justice; on disait à l'un d'eux : Quel est le résultat de votre système d'éducation? Il répondit : Un seul, l'évasion.

L'assistance publique avait songé un instant, à l'époque la plus vive de ses illusions, à créer pour son propre compte une exploitation à la fois agricole et pénitentiaire où elle dirigerait ses pupilles récalcitrans. Dix années d'expériences pénibles et de déboires toujours renouvelés lui ont sans doute fait ajourner ce projet. Il vaut bien mieux laisser l'enfant dans la famille qui l'a recueilli tout petit, qui par lui a eu un gain minime, mais régulier, qui finit par le considérer comme l'un des siens, qui l'aime, l'adopte parfois légalement, le marie dans des conditions acceptables et même le rachète du service militaire. Ces faits sont moins rares qu'on ne serait tenté de le croire; il ne se passe pas d'années que l'administration n'en ait à enregistrer de semblables, et ce n'est peut-être pas sans un certain orgueil qu'elle constate qu'agissant au nom

de la société, elle a sauvé une créature humaine abandonnée par sa propre famille. Beaucoup se font soldats; ainsi, sur 499 qui au dernier tirage étaient en âge d'être appelés, on a reconnu que 162 s'étaient engagés volontairement. Quelques-uns ont réussi dans la carrière qu'ils ont librement choisie à leur majorité, et il y a dans Paris même des gens riches, honorables et honorés, qui ont poussé leurs premiers cris dans les tristes berceaux de l'ancienne maison des oratoriens. Ceux-là ont profité de toutes les circonstances favorables pour s'accroître, pour se fortifier, et ils ont gardé au fond de leur cœur quelque pitié à l'égard de ceux qui souffrent : les bureaux de bienfaisance s'en aperçoivent lorsqu'ils font leur quête annuelle.

Emmené à la campagne, élevé chez des agriculteurs ou chez des artisans, l'enfant est-il donc absolument perdu pour sa famille? Non, car celle-ci a toujours le droit de le réclamer et de le reprendre. Quand l'abandon a eu pour cause une misère accidentelle et sérieuse, j'entends celle qui menace la vie, et non point cette misère d'apparat dont les indigens de Paris savent parfois tirer de bonnes aubaines, l'enfant est presque toujours redemandé à l'administration, qui, à moins de raisons fort graves, ne le refuse jamais. Pendant l'année 1869, 585 pupilles de l'assistance publique ont été réclamés. Le sentiment maternel est celui qui persiste le plus : 343 enfans ont été rendus à leurs mères, 166 à leurs pères, et 76 seulement à des collatéraux. Parmi ces pauvres abandonnés, il y en avait 513 qui étaient âgés de un jour à douze ans, et 72 qui étaient des élèves de douze à vingt et un ans. Sur ce nombre, il n'y avait que 219 enfans légitimes; mais 341 enfans naturels furent reconnus avant d'être remis à leurs parens, et 25 seulement restèrent des enfans anonymes. Ce chiffre de 585 est bien faible en comparaison de la population totale des enfans assistés, qui, on se le rappelle, a été en 1869 de 25,486. On croit généralement que bien des personnes riches à qui la nature a refusé les joies de la maternité vont à l'hospice de la rue d'Enfer chercher un enfant adoptif; le fait n'est pas sans exemple, mais il est rare : c'est là un élément romanesque plus fréquent dans les livres d'imagination que dans la vie réelle.

Lorsqu'une adoption a lieu, elle est l'objet d'un contrat authentique passé entre le bienfaiteur et le directeur de l'assistance publique, qui agit comme tuteur légal de l'enfant, et qui a toujours soin de stipuler pour celui-ci un avantage pécuniaire. Autrefois on donnait indifféremment des enfans orphelins ou des enfans ayant encore leurs père et mère. L'on avait compté sans les mauvais instincts naturels à l'homme, et l'on a renoncé à ce système. En effet, un

enfant assisté, ayant été adopté par une famille aisée, fut découvert par son père, qui jadis l'avait abandonné avec empressement; aussitôt la famille adoptive devint la victime de ce misérable, qui, se livrant à l'odieuse manœuvre connue sous le nom de chantage, disait : « C'est mon fils, rendez-le-moi, » ou bien : « Vous avez intérêt à ce qu'on ignore les origines de cet enfant, donnez-moi de l'argent, sinon je les dévoile. » Prise entre l'affection qu'elle éprouvait pour son fils adoptif et les requêtes perpétuelles du drôle qui la menaçait, la famille n'aurait su quel parti prendre, si la préfecture de police n'était venue à son aide avec ces excellens moyens officieux dont elle a le secret. L'enfant fut sauvé et put rester avec ses vrais parens, c'est-à-dire avec ceux qui l'avaient arraché à l'hospice; mais l'exemple porta fruit : on voulut éviter de pareilles avanies aux bienfaiteurs, et désormais on ne livre que des orphelins à l'adoption. De cette façon, on est certain d'éviter ces retours de tendresse trop intéressés pour n'être pas ignobles.

Les personnes qui s'adressent à l'assistance pour obtenir un enfant appartiennent presque toutes à la classe des petits commerçans; ce sont pour la plupart des boutiquiers du dixième ordre, qui de cette manière se procurent un apprenti, un commis, un garçon de magasin qu'ils n'ont point à payer. Parfois ce sont presque des indigens qui, en adoptant un orphelin, font sonner bien haut leur prétendue bonne action, et s'en font un point d'appui pour assaillir l'administration de demandes de secours de toute nature. On ne se laisse point duper par de telles manœuvres, qu'on déjoue facilement, car on fait des enquêtes très sérieuses sur tout individu, sur toute famille qui exprime la volonté de choisir un enfant parmi les pupilles de l'assistance. On pourrait quelquefois se croire revenu aux traditions de la *Couche*, à l'époque où le trafic des enfans trouvés s'exerçait ouvertement. Il n'y a pas longtemps, une femme belge, assez jeune et jolie, vint tout simplement prier l'administration de lui remettre un enfant, fille ou garçon, peu importait, pourvu qu'il ne fût âgé que de quelques jours. Interrogée sur le mobile qui la poussait, elle répondit sans se troubler qu'elle était liée avec un vieillard, et que celui-ci l'épouserait, si elle parvenait à lui faire croire qu'il l'avait rendue mère. On mit à la porte cette ingénieuse personne, qui s'en alla en disant : « Je vous avais donné la préférence; mais je trouverai ce qu'il me faut; à Paris, ce n'est pas rare. » Il y a malheureusement tout lieu de penser qu'elle n'a pas eu de longues recherches à faire, et qu'elle a été bientôt pourvue.

Le service des enfans assistés, qui est très vaste et complexe, puisqu'il s'exerce sur l'hospice de la rue d'Enfer, sur tous les départemens où les enfans sont envoyés en nourrice, sur tous les corps

d'état qui les acceptent en apprentissage, coûte annuellement à l'administration de l'assistance publique 3,506,131 fr. 64 cent. Cette somme serait plus considérable encore si, comme je l'ai dit (1), on ne s'ingéniait par toute sorte de moyens à secourir les mères indigentes pour les encourager à conserver leurs enfans. Les résultats obtenus ne sont pas tous aussi satisfaisans qu'on serait en droit de l'espérer. Bien souvent on se heurte à des natures vicieuses, corrompues, que nul sentiment humain n'émeut, ou qu'une faiblesse organique empêche de persister dans la voie du bien. Parmi les femmes qui ont reçu des secours, auxquelles on a payé les mois de nourrice, 156 en 1869 ont abandonné leurs enfans et les ont portés à l'hospice. Il est un fait à constater, et qui prouve que la maternité, comme tout autre sentiment, se développe par l'usage, par l'habitude : les abandons ont invariablement lieu dans les premiers mois qui suivent la naissance : 134 dans le premier mois, 13 dans le second, 6 dans le troisième, 2 dans le quatrième, 1 dans le huitième. Lorsqu'elle est accoutumée à son enfant, aux soins qu'il réclame, aux inquiétudes qu'il inspire, aux espérances qu'il fait concevoir, la femme ne peut plus le quitter : observation importante au point de vue de la physiologie générale, et qui semble affirmer que, chez la femme, l'action de la nature est à l'inverse de ce qu'elle est chez les animaux, qui tous se détachent progressivement de leurs petits au fur et à mesure qu'ils grandissent, et arrivent à ne plus les reconnaître.

Telle est dans son ensemble et dans ses principaux détails l'œuvre de l'assistance en faveur des enfans que la misère, la débauche, l'insensibilité, jettent sur le pavé de Paris. Tout ce service, auquel concourt un nombreux personnel d'employés, d'infirmières, de sœurs de charité, de médecins, est surveillé de telle sorte que les abus signalés autrefois ne pourraient plus se produire aujourd'hui; mais une société mue par un sentiment de charité et par l'intérêt de sa conservation personnelle, agissant par une administration déléguée, si bonne, si secourable que soit celle-ci, ne remplacera jamais les soins maternels, dont l'absence laissera peut-être dans le cœur de l'enfant un levain d'aigreur et de colère qui plus tard le poussera à des actes mauvais. Plus d'un, après avoir traîné une vie misérablement incohérente, pour finir ses jours en paix, retournera vers cette assistance inépuisable qui l'a recueilli enfant, et ira frapper à la porte d'un de ces hospices destinés à la vieillesse dont nous parlerons dans une prochaine étude.

MAXIME DU CAMP.

(1) Voyez la *Revue* du 15 juin 1870 : *L'indigence à Paris et l'assistance publique.*

# L'ANGLETERRE

## PENDANT LA GUERRE D'AMÉRIQUE

*A historical account of the neutrality of Great-Britain during the American civil war,*
by Mountague Bernard; London 1870.

Cinq années se sont écoulées depuis que la guerre civile des États-Unis d'Amérique a pris fin. Au début du conflit, la Grande-Bretagne, de même que les autres états européens, avait manifesté l'intention de rester strictement neutre. Elle prétend avoir tenu ses promesses. Cependant le peuple des États-Unis ou tout au moins son gouvernement ne cesse de réclamer la réparation de certains dommages que l'Angleterre aurait infligés à l'Union. Les questions en litige, que M. Reverdy Johnson semblait avoir résolues à l'automne dernier, se représentent avec un caractère plus menaçant de gravité depuis que le sénat de Washington a refusé de ratifier le traité conclu par cet ambassadeur. Quels sont donc les droits et les devoirs d'une puissance neutre à l'égard des belligérans? L'Angleterre les a-t-elle méconnus de 1861 à 1865? Quels sont les faits sur lesquels portent les réclamations du peuple américain? S'il y a eu méfait, quelle réparation est due? Telles sont les questions dont nous allons présenter un bref exposé, en prenant pour guide l'ouvrage que vient de publier sur ce sujet M. Mountague Bernard, professeur de droit international à l'université d'Oxford. L'œuvre de ce savant légiste est un travail sérieux, non moins remarquable par la profondeur des recherches que par l'exactitude des faits.

Les circonstances actuelles ajoutent malheureusement à l'intérêt qu'eût présenté cette étude en temps ordinaire. Il n'est pas facile, on va le voir, à une nation d'observer une stricte neutralité en temps de guerre, tant sont nombreux les points de contact qu'ont entre eux les peuples civilisés.

## I.

Au point de vue international, la guerre de sécession n'était pas semblable aux autres guerres. Les gouvernemens européens vivaient en paix avec les États-Unis, aussi bien avec ceux qui prétendaient se séparer de l'Union qu'avec ceux qui voulaient en maintenir l'intégrité. La question en suspens ne touchait en rien l'Europe, si ce n'est par son côté humanitaire. Nous détestions l'esclavage, mais nous n'avions aucun intérêt politique à ce que les esclaves de l'Amérique du Nord fussent affranchis. D'autre part, l'acte de sécession ne s'accomplissait pas avec le cortége révolutionnaire dont tout gouvernement est prompt à s'alarmer. Une province insurgée contre son souverain légitime usurpe des droits; il n'en est pas de même d'un état qui manifeste l'intention de se soustraire au lien fédéral. Dans ce dernier cas, il s'agit d'une revendication que l'on peut trouver inopportune, mais que l'on ne saurait qualifier d'illégitime. Cette appréciation avait des défenseurs même à Washington au début de la sécession. Le prédécesseur de Lincoln, M. Buchanan, et ses ministres passaient à tort ou à raison pour partager cette manière de voir.

Ce n'est pas tout. Une insurrection qui parvient à s'organiser assume en fait l'autorité souveraine sur le territoire dont elle s'est rendue maîtresse. Les chefs en deviennent responsables envers les autres nations des événemens dans lesquels peuvent être impliqués des étrangers que le commerce, la navigation ou toute autre cause naturelle y amène. De là est venue la nécessité de distinguer entre la souveraineté de fait et la souveraineté de droit. Les gouvernemens étrangers ne peuvent se refuser à reconnaître la première dès que les rebelles sont incontestablement maîtres d'un territoire de quelque étendue; quant à la seconde, l'histoire nous apprend qu'elle a été souvent niée plus longtemps que de raison. Chaque gouvernement est maître de se comporter à ce sujet suivant ses intérêts ou les principes de sa politique.

Les gouvernemens étrangers qui veulent rester neutres ne peuvent éviter de reconnaître la souveraineté de fait des insurgés; en d'autres termes, ils leur accordent la qualité de belligérans. C'est

surtout inévitable dans le cas d'une guerre maritime, le code international accordant aux belligérans aussi bien qu'aux neutres des droits et des obligations corrélatives. En vertu des lois qui règlent cet état de choses, les navires sous pavillon neutre rencontrés en pleine mer sont soumis à la visite des bâtimens de guerre belligérans; ils sont même exposés à être capturés, s'ils transportent de la contrebande de guerre ou s'ils essaient de forcer un blocus effectif.

Cela posé, voyons si l'Angleterre et les autres puissances maritimes ont violé le code international en 1861 et dans les années suivantes. Les événemens d'Amérique jetaient un trouble profond dans les opérations commerciales de la Grande-Bretagne. Les états de l'ouest contribuaient pour une forte part à l'alimentation des Anglais; le sud leur fournissait du coton, leur colonie du Canada est limitrophe des états du nord. Toute perturbation grave en Amérique ne pouvait manquer de réagir d'une manière fâcheuse de ce côté-ci de l'Atlantique. Dès les premières déclarations d'indépendance, M. Buchanan d'abord et quelques semaines après M. Lincoln s'étaient empressés d'écrire à leurs agens diplomatiques en Europe en les invitant à demander aux gouvernemens près desquels ils étaient accrédités que rien ne fût fait pour encourager la rébellion. En Angleterre comme en France, la réponse fut celle qu'on devait attendre. Ces deux puissances voyaient avec un profond chagrin l'acte de sécession; mais il leur était impossible de tracer dès ce moment la ligne de conduite que les événemens leur imposeraient. C'était une politique expectante dont le gouvernement fédéral n'avait aucun droit de se plaindre. Les cabinets de Russie, d'Autriche et d'Espagne furent moins réservés; entraînés dans une singulière méprise sur les actes et les motifs des sécessionistes, ils déclarèrent sans hésitation ni retard qu'ils entendaient n'avoir aucun rapport avec un gouvernement d'origine révolutionnaire.

En France et en Angleterre, les intentions durent se manifester d'une façon moins évasive aussitôt que les hostilités furent déclarées. Le 30 avril 1861, on apprit à Londres le bombardement du fort Sumter, la levée de 75,000 hommes et la proclamation de M. Davis, qui offrait de délivrer des lettres de marque; deux jours après, on sut que le nord déclarait les côtes du sud en état de blocus. Les insurgés et leurs adversaires allaient exercer en pleine mer les droits que confère l'état de guerre. Le commerce anglais s'en émut, et non sans raison, s'il est vrai que dans les eaux du Mississipi seulement il y avait à cette époque pour 25 millions de francs de marchandises anglaises. En outre certaines branches de commerce jusqu'alors légales allaient être prohibées dans les eaux américaines; les cargaisons d'armes et de houille devenaient contre-

bande de guerre. M. Lincoln avait déjà envoyé des agens en Angleterre pour y acheter des fusils, M. Davis en ferait sans doute autant : quelle conduite devaient tenir les négocians anglais en pareille circonstance? Ils ne tardèrent pas à être fixés. Le 6 mai, après consultation des avocats de la couronne, une proclamation de la reine apprit au peuple anglais que les états révoltés seraient traités par la Grande-Bretagne en belligérans dans la guerre qui venait d'éclater. Le 13 mai, le gouvernement britannique se déclarait neutre : dès le 1er juin, un ordre royal interdit aux bâtimens de guerre et aux corsaires des deux partis belligérans d'entrer avec des prises dans les ports du royaume-uni ou de ses colonies. Cette dernière mesure était particulièrement nuisible aux intérêts des confédérés, puisque, leurs propres ports étant bloqués, ils ne savaient plus que faire de leurs prises. Ne pouvant plus vendre les navires saisis en pleine mer, ils étaient forcés de les brûler, et ils perdaient par conséquent le fruit de leurs captures. Il y avait de quoi décourager les corsaires. Il advint en effet que la course ne fut guère faite que par des bâtimens de guerre de la marine confédérée, et les équipages de ces navires n'étaient pas animés par l'appât du lucre, qui est, quoi qu'on dise, le principal aiguillon dans une campagne de ce genre.

Il convient encore d'observer que l'Angleterre se montrait par là plus favorable aux fédéraux que ne l'exigeait strictement la loi internationale. Un gouvernement neutre peut en effet décider qu'il admettra les corsaires dans ses ports, et qu'il leur laissera la liberté de vendre leurs prises. La seule obligation à laquelle la neutralité l'oblige est d'accorder les mêmes droits aux deux belligérans. La décision prise par le cabinet anglais était plus humaine, puisqu'elle tendait à diminuer les maux de la guerre. Le gouvernement français, par une déclaration officielle du 10 juin, adopta la même règle de conduite.

Le gouvernement fédéral était alors représenté à Londres par M. Adams, qui venait d'arriver en Angleterre avec le titre d'envoyé et ministre plénipotentiaire. Ce diplomate n'eut rien de plus pressé, après avoir présenté ses lettres de créance, que d'exprimer à lord Russell, chef du *foreign-office,* l'impression fâcheuse que la conduite du cabinet britannique causait parmi les partisans de l'Union. Attribuer aux rebelles dès le début des hostilités la qualité de belligérans, c'était leur donner la seule marque de sympathie que la situation comportait. Les ministres de la reine auraient voulu encourager les insurgés, rendre la scission irrémédiable, qu'ils n'auraient pas agi autrement. Ne convenait-il pas au moins d'attendre que les confédérés eussent fait preuve de vitalité? Ils s'étaient déjà

battus, mais à l'intérieur d'un de leurs ports; ils s'étaient vantés d'être une puissance maritime, mais quelle raison avait-on de croire qu'ils fussent en état d'armer un seul navire de guerre? De toute manière, la proclamation royale était prématurée; elle aggravait la situation, elle augmentait les embarras du gouvernement fédéral. Ces objections ont autre chose qu'une valeur historique, car le fait d'avoir accordé trop tôt aux rebelles la qualité de belligérans pèse encore aujourd'hui sur les rapports de l'Union avec la Grande-Bretagne. C'est encore l'un des griefs que le peuple américain adresse à l'Angleterre. Ce grief est-il mérité? Nous espérons qu'après avoir lu ce qui précède, on pensera qu'il n'en est rien. La proclamation de la reine ne fut que la reconnaissance d'un fait incontestable qu'il y avait urgence à ne pas retarder. Que les confédérés fussent capables d'armer des corsaires et de faire la course, les événemens l'ont prouvé. Or il y avait sur les côtes d'Amérique beaucoup de navires de commerce et de navires de guerre aux couleurs britanniques. Convenait-il de laisser aux premiers le danger d'être exposés sans avis préalable aux accidens de la guerre, et aux seconds le pénible devoir de traiter en pirates les braves gens qui navigueraient sous le pavillon confédéré?

Au surplus, ce n'est pas seulement en fait, mais aussi en droit, que la proclamation de neutralité de l'Angleterre se justifie. Quand des rebelles réussissent à établir un gouvernement effectif, à se rendre maîtres incontestés d'un territoire, à organiser des armées, le respect dû à l'indépendance nationale exige que les nations étrangères acceptent ces faits sans qu'elles aient l'obligation de décider de quel côté est le bon droit; pour les besoins de la circonstance, elles doivent voir dans les deux belligérans deux sociétés séparées et rester neutres dans le conflit. Les conditions posées ci-dessus n'existaient-elles pas aux États-Unis? Comment ne pas reconnaître deux belligérans? Comment contester l'état de guerre, puisque le président Lincoln le proclamait lui-même aux dépens des neutres en annonçant que les côtes du sud seraient bloquées par les escadres fédérales?

Le code maritime, qui fixe en temps de guerre les droits et les devoirs respectifs des belligérans et des neutres, est l'œuvre, on le sait, de la conférence réunie à Paris en 1856, et a été consenti par la plupart des nations civilisées. Ce code se résume dans les quatre articles que voici : 1° la course est et demeure abolie; 2° le pavillon neutre couvre la marchandise ennemie à l'exception de la contrebande de guerre; 3° la marchandise neutre, à l'exception de la contrebande de guerre, ne peut être saisie sous pavillon ennemi; 4° le blocus n'est obligatoire qu'autant qu'il est effectif,

c'est-à-dire maintenu par une force suffisante pour interdire réellement l'accès de la côte ennemie. Les troisième et quatrième articles étaient depuis longtemps des maximes de droit international; le second était contesté, et le premier était une innovation dont, à vrai dire, on sentait la nécessité. Quand ces quatre propositions avaient été soumises à l'acceptation des nations qui n'étaient pas représentées dans la conférence, le gouvernement fédéral n'avait promis de consentir à la suppression de la course qu'à la condition que toute propriété privée fût exempte de capture. Cette condition trop générale n'étant pas accueillie, les États-Unis avaient définitivement refusé d'accéder au traité de Paris. En 1861, ils avaient sans doute des raisons de le regretter, et les puissances européennes étaient presque aussi intéressées qu'eux à ce que les articles du code de 1856 fussent observés par les belligérans. M. Mercier, qui représentait la France à Washington, et lord Lyons, qui représentait l'Angleterre, vinrent donc proposer à M. Seward de signer une déclaration d'accession. La négociation paraissait être en bonne voie; mais, avant que les signatures ne fussent échangées, les plénipotentiaires s'aperçurent qu'il n'y avait pas accord. La France et l'Angleterre entendaient que le gouvernement fédéral ne stipulât qu'au nom des états restés fidèles à l'Union, tandis que celui-ci prétendait engager aussi les états sécessionistes, en sorte que cette convention aurait eu pour conséquence immédiate de transformer les corsaires du sud en pirates et de les exposer comme tels aux rigueurs des lois maritimes. Les puissances européennes qui venaient, par la déclaration de neutralité, de reconnaître l'existence d'un gouvernement de fait dans les états du sud ne pouvaient admettre que le gouvernement fédéral stipulât au nom de ceux-ci. Les négociations furent donc interrompues.

Mais de la correspondance échangée à ce sujet, aussi bien que de celle qui avait trait aux déclarations de neutralité des puissances européennes, il ressort avec évidence qu'il y eut dès le principe un désaccord grave sur la question de savoir comment la sécession devait être envisagée. Pour M. Thouvenel comme pour lord Russell, il existait en Amérique deux gouvernemens, l'un régulier, qui siégeait à Washington, l'autre insurrectionnel, mais néanmoins positif, à Richmond. La guerre avait éclaté, et les neutres devaient prendre les mesures d'usage en pareille circonstance. Aux yeux de M. Seward, tout cela était inexact, car voici ce qu'il écrivait le 19 juin à M. Dayton, ambassadeur des États-Unis à Paris :

« En tant qu'il s'agit des nations étrangères, il est erroné de soutenir qu'il y a guerre aux États-Unis, et certainement il ne peut y avoir deux puissances belligérantes, s'il n'y a pas de guerre. Il n'y

a maintenant et il n'y a jamais eu ici qu'une seule puissance, connue sous le nom d'États-Unis d'Amérique, compétente pour faire la paix et la guerre, conclure des traités de commerce et d'alliance. Il n'y en a pas d'autre ni en fait ni aux yeux des nations étrangères. Il y a bien, il est vrai, une sédition à main armée qui cherche à renverser le gouvernement, et contre laquelle le gouvernement emploie les armées de terre et de mer dont il dispose; mais ce fait ne constitue pas un état de guerre, n'institue pas deux puissances belligérantes, et ne modifie pas plus notre caractère national, nos droits, notre responsabilité, que le caractère, les droits et la responsabilité des nations étrangères. »

M. Seward allait même plus loin dans les instructions confidentielles adressées à ses agens. Le 21 mai, il écrit à M. Adams « de suspendre tout rapport, officiel ou officieux, avec le cabinet britannique, si les ministres anglais ont la moindre communication avec les représentans du gouvernement confédéré. Un autre jour, il déclare *ab irato* que les corsaires du sud seront traités comme pirates. Par bonheur, ces instructions catégoriques ne furent pas écoutées à la lettre. M. Adams était un diplomate sage et prudent qui, par une conduite réservée, sut éviter à son pays des complications fâcheuses. Nous allons en voir un autre exemple.

Dès le mois de mars 1861, M. Jefferson Davis avait envoyé des délégués en Europe; mais ces agens n'avaient pas été reçus officiellement. A Londres aussi bien qu'à Paris, on les avait traités comme de simples particuliers, et l'on avait évité d'entrer en correspondance avec eux. M. Davis résolut alors d'envoyer à ces deux cours des missions plus solennelles. Les ambassadeurs désignés étaient M. James Mason, Virginien de grande réputation et ancien ministre américain à Paris, et M. John Slidell, de la Louisiane, qui avait précédemment représenté les États-Unis au Mexique. Ils avaient pour secrétaires MM. Macfarland et Eustis. Partis de Charleston dans la nuit du 12 octobre sur un *steamer* de la marine confédérée, ils esquivent le blocus, débarquent à Cardenas dans l'île de Cuba, et prennent place comme passagers sur le paquebot-poste anglais le *Trent*, qui faisait un service régulier entre la Vera-Cruz et Saint-Thomas, avec l'intention de prendre dans cette île la correspondance de Southampton. Il y avait alors dans les parages de Cuba un bâtiment à vapeur de la marine fédérale, le *San-Jacinto*, qui croisait depuis six semaines, en quête du corsaire confédéré le *Sumter*. Le capitaine Wilkes, commandant du *San-Jacinto*, arrivait à La Havane tandis que les émissaires du sud y attendaient le moment de s'embarquer; il eut l'adresse de se faire renseigner sur leurs intentions. Il fit aussitôt ses préparatifs, et reprit la mer en toute

hâte. Le 8 novembre, le *Trent*, passant dans le canal de Bahama, se vit poursuivi par un navire de guerre qui lui intima l'ordre de s'arrêter en envoyant deux boulets dans sa voilure. C'était le *San-Jacinto*. Un officier américain se rend à bord avec une escorte de marins armés, et demande à voir la liste des passagers. Sur le refus qui lui est fait, il annonce qu'il est chargé d'arrêter MM. Mason, Slidell, Macfarland et Eustis, et qu'il a la certitude que ces quatre personnes sont au nombre des passagers. Le capitaine du *Trent* refusait encore de répondre, lorsque, s'avançant, M. Slidell déclare que lui et ses compagnons sont sous la protection du drapeau britannique, et qu'on ne les enlèvera que par violence. L'officier américain fit, avec toute la politesse voulue, la manifestation de violence qui lui était demandée, puis il redescendit dans son canot avec les quatre prisonniers, et rejoignit le *San-Jacinto*, qui assistait à cette scène, à 200 mètres de distance, les canonniers aux pièces, les sabords ouverts, prêt à couler le *Trent* en cas de résistance. Le paquebot fut alors libre de poursuivre sa route. MM. Mason et Slidell et leurs deux secrétaires furent conduits à Boston et détenus au fort Warren.

Tel est le récit exact d'un événement qui produisit, on ne peut l'avoir oublié, une émotion indescriptible, non-seulement en Angleterre, mais aussi dans toute l'Europe. Aux États-Unis, une satisfaction générale, sinon unanime, en accueillit d'abord la nouvelle. Le capitaine Wilkes reçut de chaudes félicitations de son supérieur, le secrétaire de la marine. La chambre des représentans lui adressa des remercîmens, et vota en même temps une résolution qui invitait le président à poursuivre MM. Mason et Slidell comme coupables du crime de haute trahison. On ne regrettait qu'une chose en cette affaire, c'était que le *Trent* n'eût pas aussi été capturé. Or il est bon de noter que ce paquebot portait, outre les malles de la poste, soixante passagers, une cargaison de grosse valeur et des sommes considérables en espèces. Cependant cet enthousiasme ne fut pas de longue durée. M. Seward lui-même écrivait, dès les premiers jours de décembre, à M. Adams une lettre que cet ambassadeur était autorisé à lire à lord Russell. M. Seward disait que le capitaine Wilkes avait agi sans instructions, et que le gouvernement fédéral attendrait, avant de prendre une décision, les observations que la Grande-Bretagne croirait avoir à faire.

Entre les États-Unis, qui prétendaient que l'arrestation de MM. Mason et Slidell était légitime, et l'Angleterre, qui voyait dans cet événement une offense faite à son pavillon, il allait s'élever un débat de droit international dont nous voudrions rendre avec impartialité les argumens contradictoires. Les motifs que la Grande-Bre-

tagne invoquait en sa faveur sont résumés sous une forme brève, mais avec une netteté remarquable, dans une dépêche de M. Thouvenel à M. Mercier en date du 3 décembre 1861. On ne saurait faire un meilleur exposé de la question.

« Le désir de contribuer à prévenir un conflit, imminent peut-être, entre deux puissances pour lesquelles il (le gouvernement de l'empereur) est animé de sentimens également amicaux et le devoir de maintenir, à l'effet de mettre les droits de son propre pavillon à l'abri de toute atteinte, certains principes essentiels à la sécurité des neutres l'ont, après mûre réflexion, convaincu qu'il ne pouvait en cette circonstance rester complétement silencieux. Si, à notre grand regret, le cabinet de Washington était disposé à approuver la conduite du commandant du *San-Jacinto*, ce serait en considérant MM. Mason et Slidell comme des ennemis, ou en ne voyant en eux que des rebelles. Dans l'un comme dans l'autre cas, il y aurait un oubli entièrement fâcheux de principes sur lesquels nous avions toujours trouvé les États-Unis d'accord avec nous.

« A quel titre en effet le croiseur américain aurait-il, dans le premier cas, arrêté MM. Mason et Slidell? Les États-Unis ont admis avec nous, dans les traités conclus entre les deux pays, que la liberté du pavillon s'étendait aux personnes trouvées à bord, fussent-elles ennemies de l'un des deux partis, à moins qu'il ne s'agît de gens de guerre actuellement au service de l'ennemi. MM. Mason et Slidell étaient donc parfaitement libres sous le pavillon neutre de l'Angleterre. On ne prétendra pas sans doute qu'ils pouvaient être considérés comme contrebande de guerre. Ce qui constitue la contrebande de guerre n'est pas encore, il est vrai, précisément fixé, les limites n'en sont pas absolument les mêmes pour toutes les puissances; mais, en ce qui se rapporte aux personnes, les stipulations spéciales qu'on rencontre dans les traités concernant les gens de guerre définissent nettement le caractère de celles qui peuvent être saisies par les belligérans. Or il n'est pas besoin de démontrer que MM. Mason et Slidell ne sauraient être assimilés aux personnes de cette catégorie. Il ne resterait dès lors à invoquer, pour expliquer leur capture, que ce prétexte, qu'ils étaient porteurs de dépêches officielles de l'ennemi. Or c'est ici le moment de rappeler une circonstance qui domine toute cette affaire et qui rend injustifiable la conduite du croiseur américain. Le *Trent* n'avait pas pour destination un port appartenant à l'un des belligérans. Il portait en pays neutre sa cargaison et ses passagers, et c'était de plus dans un port neutre qu'il les avait pris. S'il était admissible que, dans de telles conditions, le pavillon neutre ne couvrît pas complétement les per-

sonnes et les marchandises qu'il transporte, son immunité ne serait plus qu'un vain mot...

« Si le cabinet de Washington ne voulait voir dans les deux personnes arrêtées que des rebelles qu'il est toujours en droit de saisir, la question, pour se placer sur un autre terrain, n'en saurait être résolue davantage dans un sens favorable à la conduite du commandant du *San-Jacinto*. Il y aurait, en pareil cas, méconnaissance du principe qui fait d'un navire une portion du territoire de la nation dont il porte le pavillon... »

M. Mountagne Bernard veut bien convenir, à l'honneur de la diplomatie française, qu'une opinion exprimée sous une forme si claire et si assurée contribua puissamment à ramener le gouvernement fédéral au vrai sentiment de l'affaire, quoique désavouer le capitaine Wilkes dût coûter beaucoup à l'orgueil national. Le cabinet de Londres avait d'ailleurs le bonheur d'être servi en cette circonstance par un ambassadeur, lord Lyons, dont la prudence et l'esprit conciliant étaient capables d'amortir le choc des premières impressions. A la première nouvelle de l'arrestation des envoyés du sud à bord du *Trent*, lord Russell avait envoyé à lord Lyons l'ordre de réclamer d'une façon péremptoire la mise en liberté de MM. Mason et Slidell et des excuses pour l'acte dont ils avaient été victimes. Le ministre anglais ne devait accorder à M. Seward qu'un délai de sept jours pour une solution définitive. Lord Lyons sut adoucir ce que cette mise en demeure trop brusque avait d'offensant. Sur ces entrefaites arriva la dépêche française que nous venons de reproduire. M. Seward en eut communication le 25 décembre; le 26, il fit savoir à lord Lyons que, sur l'ordre du président, l'acte du commandant du *San-Jacinto* serait désavoué, et que les prisonniers seraient remis aux autorités britanniques. Seulement ceci était accompagné d'une longue et diffuse dépêche qui posait en quelque sorte le point de vue américain de la question en litige.

Après avoir rappelé que le code maritime s'occupe le plus souvent des choses et rarement des personnes, M. Seward fait observer que les personnes aussi bien que les choses peuvent être contrebande de guerre, puisque ce mot, dans son sens étymologique, signifie ce qui est contraire aux prescriptions, prohibé, illégal. Nul ne conteste que les soldats et marins d'un belligérant sont justement assimilés à la contrebande de guerre. Les ambassadeurs qui vont solliciter de l'assistance doivent être compris, ainsi que les dépêches qu'ils emportent, dans la même catégorie. C'était donc avec raison que le capitaine Wilkes avait arrêté les envoyés du sud; il s'était acquitté de cette mission avec les ménagemens que se doivent les peuples civilisés : le *Trent* n'était après tout qu'un navire de com-

merce que sa qualité de paquebot-poste ne soustrayait pas au droit de visite en temps de guerre, et le capitaine Wilkes avait agi légalement.

Mais, continuait M. Seward, quoique MM. Mason et Slidell aient été saisis régulièrement, la difficulté commence quand on se demande quelle suite l'affaire recevra. C'est un principe de droit international que toute capture opérée à la mer doit être jugée par un tribunal maritime qui en apprécie la légalité. C'est ce tribunal qui discute et résout les cas douteux de contrebande et de neutralité. Il importe en effet aux puissances neutres que le capteur, intéressé à conserver le navire saisi, ne soit pas juge unique en des questions dont dépendent la liberté, la fortune et souvent l'honneur des étrangers. Or les tribunaux maritimes ont qualité pour juger les choses et non les personnes. Si le capitaine Wilkes avait saisi le *Trent* en même temps que les quatre passagers, le cas eût été tout autre. La saisie du navire eût été sans contredit déclarée valable, et le sort des prisonniers se trouvait par là fixé. Il n'est pas douteux que le *Trent* pouvait être saisi et amené dans un port américain; si le commandant du *San-Jacinto* ne l'a pas fait, ce n'est pas seulement par égard pour les intérêts respectables que cette mesure aurait compromis, c'est surtout par la raison qu'il avait trop peu d'hommes d'équipage pour conduire sa prise en lieu sûr. Ainsi, par la force des circonstances, la capture des quatre passagers du *Trent* échappe à toute sanction légale; ce sont au surplus des personnages de médiocre importance, dont la mise en liberté ne compromet pas la sécurité de l'Union. D'ailleurs, ajoutait encore M. Seward avec moins d'à-propos, l'insurrection est sur son déclin. — Par tous ces motifs, les prisonniers furent remis au gouvernement britannique.

Après que MM. Mason et Slidell eurent été libérés, lord Russell jugea nécessaire de réfuter les argumens de M. Seward. Il est inutile de s'appesantir sur cette réponse, qui ne fut guère que la reproduction allongée de la dépêche de M. Thouvenel. L'affaire sortait du domaine des faits et devenait purement théorique; elle n'alla pas plus loin, car il est d'usage dans les relations internationales de se quereller sur des faits et non sur des idées.

## II.

L'un des premiers soins du gouvernement fédéral avait été de créer une marine suffisante pour rendre le blocus effectif depuis la baie de la Chesapeake jusqu'à l'embouchure du Rio-Grande. Non-seulement les côtes des états sécessionistes présentaient un déve-

loppement d'une colossale étendue, mais encore elles sont conformées de façon qu'il est très difficile d'en surveiller les approches. Les rivières qu'alimente le versant oriental des Alleghanys traversent, avant d'arriver à la mer, une plaine sablonneuse de 80 à 150 kilomètres, où de larges bandes de terrains en culture très fertiles sont entrecoupées de marais et de bois. La côte est bordée d'îles nombreuses, presque recouvertes par le flot de marée, et sur lesquelles on récolte le fameux coton Georgie longue-soie, qui est célèbre dans le monde entier. L'embouchure des rivières est barrée par des bancs de sable, les baies sont étroites et d'un accès difficile, la navigation y est dangereuse pour de gros navires, tandis que des bâtimens de faible tonnage trouvent de fréquens abris, et peuvent même naviguer parallèlement au littoral dans des canaux intérieurs que des passes peu profondes rattachent à la haute mer.

Le littoral des états du sud avait été déclaré en état de blocus par deux proclamations du président Lincoln en date du 19 et du 27 avril. Cela ne suffisait pas pour en écarter les bâtimens des marines neutres, car le code maritime veut que le blocus ne devienne obligatoire qu'à partir du jour où il est gardé par une force suffisante, et de plus il est toujours accordé aux neutres un certain délai pendant lequel ils ont la liberté de sortir des ports bloqués, sur lest ou en charge, à leur volonté. Les vaisseaux de guerre fédéraux parurent en mai devant les principaux ports du golfe du Mexique; cependant les croiseurs n'exerçaient pas une surveillance bien active, car le *Sumter* put franchir le 30 juin la barre du Mississipi, et même le port de Galveston ne fut jamais fermé aux navires d'un faible tirant d'eau. Charleston fut bloqué à partir du 11 mai; mais du 15 au 28 du même mois aucun navire fédéral n'en défendait l'accès. Savannah fut bloqué le 28 mai; puis, jusqu'au 8 juillet, les autres ports des deux Carolines restèrent libres. En somme, le blocus ne devint général que plusieurs mois après le commencement des hostilités.

En présence des difficultés que les navires fédéraux éprouvaient à bien remplir leur mission, le secrétaire de la marine prescrivit d'avoir recours à des expédiens d'un nouveau genre. Ce n'était pas seulement le commerce des rebelles qu'il s'agissait d'atteindre, il n'était pas moins important d'empêcher leurs corsaires de sortir des ports. On résolut de rendre les passes impraticables en y coulant des navires chargés de pierre. On acheta donc de vieux navires à Baltimore, on en fit même venir d'Europe, et ces bâtimens furent coulés en travers des chenaux afin d'y rendre la navigation impossible. A Charleston par exemple, il y a six canaux qui mènent du port à la mer, et un seul est accessible aux navires de fort tonnage.

L'officier qui eut mission de diriger cette opération connaissait à merveille l'hydrographie des abords de Charleston. Par un de ces tristes retours qui ne sont pas rares en temps de guerre civile, il avait été chargé auparavant d'études relatives à l'amélioration de ce port. On présumait que, les courans et le flot de marée aidant, les pontons immergés sur les deux pentes de la barre seraient bientôt enveloppés de sable, et qu'ils formeraient alors un barrage inébranlable. En fait, ce fut, paraît-il, un travail inutile; la navigation en fut un peu gênée, mais non tout à fait entravée. Cependant cette opération barbare, qui menaçait de rendre à jamais impraticable le port le plus important de la confédération, fut accueillie par les protestations de l'Angleterre. Les armateurs de Liverpool adressèrent des réclamations à lord Russell, qui de son côté chargea lord Lyons de les faire valoir auprès du cabinet de Washington. En Amérique même, le public n'était pas éloigné d'admettre que cet odieux procédé fût contraire aux lois de la guerre entre nations civilisées. M. Seward répondit que c'était une mesure d'un caractère essentiellement temporaire, sans autre objet que de suppléer à l'insuffisance actuelle de la marine fédérale, et que le gouvernement des États-Unis tiendrait pour un devoir étroit de rétablir lui-même les entrées de Charleston en leur état primitif dès que cette ville serait rendue à l'Union. Les armateurs anglais ne s'en inquiétèrent pas davantage; ils eurent bientôt, on va le voir, d'autres sujets de préoccupation.

Personne n'ignore quelle place le coton américain tenait avant 1861 dans le commerce de Liverpool et dans les manufactures européennes. La culture de cette plante textile faisait la prospérité des états du sud; mais cette prospérité ne datait pas de loin. Pendant les années qui précédèrent l'insurrection, la récolte montait en moyenne à 2 millions 1/2 de balles, et plus les planteurs américains en produisaient, plus les filateurs du Lancashire en demandaient, si bien que le prix s'en était élevé de 80 à 90 centimes en 1850 jusqu'à 1 franc 10 centimes et 1 franc 20 centimes la livre en 1860 (1). Cette masse énorme de matière première provenait des états du sud, des états à esclaves, qui recevaient en échange les produits de l'industrie européenne. Pendant les premiers mois de la guerre, le commerce se ressentit peu des effets du blocus. Le coton se sème au printemps, se récolte en septembre, et n'arrive pas sur les marchés du littoral avant la fin de décembre. L'exportation a lieu en

(1) Les statistiques américaines révélaient un résultat assez curieux. Pour chaque augmentation de 10 centimes sur la valeur de la livre de coton (454 grammes), la valeur moyenne d'un esclave augmentait de 500 francs.

janvier, février, mars et surtout en avril. On estime qu'il restait 750,000 balles de la récolte de 1860 lorsque le blocus fut déclaré, et la récolte de l'année donnait environ 2,750,000 balles. C'eût donc été un stock de 3,500,000 balles à écouler dans l'hiver de 1861 à 1862. Or il n'en sortit guère que 50,000 balles des ports américains, et les gens du sud en détruisirent un million de balles pour les soustraire aux mains de l'ennemi. Qu'on juge par ces chiffres de l'étendue du désastre!

Un secrétaire de la légation britannique, M. Anderson, qui parcourait le Kentucky, le Tennessee et l'Arkansas au mois d'octobre 1862, évaluait la production de cette année à 1 million de balles, « et encore, ajoutait-il, ce sera réduit, faute de bras pour récolter. Si la guerre continue, on ne verra plus un champ de coton dans le Tennessee en 1863; toutes les terres arables seront mises en froment. » Des renseignemens analogues arrivaient de l'Alabama et de la Virginie. La balle, qui valait 40 dollars dans le sud, se vendait 200 à New-York. Les planteurs n'amenaient plus rien à la côte; ils gardaient leur récolte en magasin, prêts à y mettre le feu en cas d'invasion par les fédéraux. En même temps ces malheureux états du sud se trouvaient privés de tout ce que le commerce d'importation avait l'habitude de leur fournir, tissus, vêtemens, toisons, métaux, produits chimiques, articles de Paris. Nul pays ne pouvait souffrir davantage de la suppression du commerce extérieur. Les objets de consommation courante aussi bien que les objets de luxe et de fantaisie atteignirent dès la première année de la guerre un prix exorbitant.

La conséquence naturelle de ce renchérissement général fut de donner une activité prodigieuse au commerce interlope. On l'a vu par ce qui précède, violer le blocus n'était pas après tout bien difficile. Lorsqu'au retour du printemps, en 1862, il devint évident que les deux partis en lutte avaient assez de force et de ressources pour prolonger la guerre, les armateurs de l'Amérique et ceux de l'Angleterre comprirent que la contrebande devenait un champ d'entreprises, aventureuses à coup sûr, mais en revanche très rémunératrices. Le premier hiver, les négocians du sud s'étaient engagés dans ces sortes d'affaires avec de petits bateaux à vapeur qui faisaient timidement le cabotage entre les ports bloqués et Cuba. En 1862, les capitaux anglais vinrent donner à ce commerce une grande animation. Afin de diviser les mauvaises chances, la cargaison de chaque navire se partageait entre un grand nombre de négocians. L'importation consistait en articles manufacturés de tout genre; l'exportation ne portait que sur le coton réduit par la pression au plus petit volume possible. Dans les ports d'attache, on n'annonçait

jamais au public ni le jour du départ ni la destination des navires qui faisaient ces transports. Il est donc impossible de se faire une idée exacte de l'importance et du nombre des cargaisons. On sait cependant qu'en 1863 il n'y avait pas moins d'une vingtaine de bateaux à vapeur faisant l'intercourse entre les ports bloqués et l'île de la Nouvelle-Providence, qui fait partie de l'archipel des Bahamas. Cette île devint peu à peu le centre des opérations des contrebandiers (*blockade runners*). Située à trois journées de Charleston, elle leur offrait des avantages nombreux. Le port de Nassau, capitale de l'île, est désert d'habitude; il acquit bientôt une prospérité étonnante, les quais ne suffisaient plus, les magasins étaient encombrés. Des agens du gouvernement confédéré y résidaient en permanence et étudiaient tous les moyens de développer ce trafic. Le pavillon anglais couvrait ces opérations illicites.

En 1863, le blocus était en réalité aussi soigneusement gardé que le permet la configuration du littoral américain, et cependant la contrebande avait acquis, on vient de le voir, une activité prodigieuse. Les petits bâtimens fins, bas sur l'eau, peints en couleur sombre, dont on se servait pour ce commerce, trouvaient toujours l'occasion d'échapper à la surveillance des croiseurs fédéraux. Quelques-uns faisaient leurs voyages d'aller et de retour avec la régularité d'un paquebot-poste. Une maison de commerce de Charleston, qui en possédait sept, en perdit deux par des accidens de mer, et n'en eut pas un seul arrêté par les escadres du nord. C'est que la moindre circonstance leur suffisait pour dérouter la vigilance de l'ennemi, une nuit noire, un temps orageux, un excès de vitesse à propos. Toutefois il n'était pas permis d'affirmer non plus que le blocus fût fictif, ce qui lui eût enlevé toute efficacité à l'égard des marines neutres.

Le rôle que jouait l'Angleterre en cette affaire lui valut les reproches des deux nations belligérantes. M. Mason, qui était enfin arrivé à Londres, et qui y restait avec l'espérance toujours frustrée de se voir reconnaître en qualité de ministre des états confédérés, M. Mason ne cessait d'affirmer au gouvernement anglais que le blocus n'était pas effectif, puisque des navires entraient sans cesse dans les ports interdits et en sortaient avec une égale facilité. Le danger évident qui est la conséquence immédiate d'un blocus effectif n'existait donc pas, selon lui, et par conséquent le blocus ne devait pas être respecté par les puissances neutres. D'autre part, M. Adams se plaignait des tentatives que les navires anglais faisaient sans cesse pour se mettre en communication avec les ports bloqués, ce qui était, à l'en croire, violer la neutralité que la Grande-Bretagne avait promis d'observer. Il citait un port anglais d'où vingt et un navires

étaient partis en un mois à destination de Nassau avec l'intention certaine d'y transborder leurs cargaisons sur les bâtimens légers que la marine fédérale était dans l'impuissance d'atteindre. Lord Russell ne voulait pas admettre les réclamations de M. Mason, parce que la présence continuelle des escadres fédérales sur le littoral américain constituait, suivant la loi des nations, un blocus efficace, et par compensation il se refusait avec autant de raison à reconnaître que les plaintes du cabinet de Washington fussent légitimes, car, disait-il, il n'appartient pas à un gouvernement neutre de contribuer par des procédés arbitraires à rendre plus efficaces les mesures que l'un des belligérans croit convenable d'adopter. Il ne paraît pas douteux que lord Russell fût dans le vrai en observant cette ligne de conduite; le blocus était en réalité assez bien gardé pour que les navires qui le violaient s'exposassent à un grand péril, et d'un autre côté le profit que le commerce retirait de ces entreprises illicites était si considérable, que les armateurs avaient intérêt à braver ce danger.

Or la question se compliqua encore parce que les négocians de New-York s'avisèrent, eux aussi, de prendre part à des spéculations si avantageuses. Les douanes fédérales constatèrent que plusieurs bâtimens en charge dans les ports des états du nord se dirigeaient vers Nassau. Par un acte du congrès en date du 26 mai 1862, le secrétaire d'état reçut l'autorisation d'arrêter à la sortie les marchandises qui pouvaient être livrées aux rebelles, quelle que fût leur destination première. Les négocians de Nassau se plaignirent à leur tour de ce qu'on mettait obstacle à leur commerce. Ils prétendirent avoir toujours eu l'habitude de faire venir les marchandises anglaises dont ils avaient besoin par la voie de New-York. Ils étaient eux-mêmes sujets anglais, neutres par conséquent. Les belligérans n'avaient aucun droit d'entraver leur commerce. Ce fut l'une des nombreuses questions soulevées et en fin de compte non résolues pendant cette longue lutte de l'Union contre les sécessionistes. Pour supprimer ces litiges de droit international sans cesse renaissans, le gouvernement fédéral eut recours au meilleur moyen : ce fut de renforcer sa marine à tel point que le blocus devint plus réellement efficace. Les événemens de la guerre firent d'ailleurs tomber entre ses mains les ports les plus importans du sud. Les contrebandiers de Nassau cessèrent d'y trouver leur compte; ils reportèrent d'abord sur la ligne des Bermudes, à Wilmington, le trafic qui était devenu trop dangereux entre Nassau et Charleston; mais en définitive il fallut y renoncer : les croiseurs du nord devenaient si nombreux, si vigilans, que le commerce interlope avait plus de mauvaises chances que de bonnes.

Les contrebandiers, poursuivis sur mer par des forces supérieures, essayèrent alors de faire passer leurs marchandises par la voie de terre. Les états insurgés n'avaient qu'une frontière de terre, celle qui sépare le Texas du Mexique. Le Rio-Grande, qui forme la limite, est large à son embouchure, mais il a si peu d'eau qu'il est inaccessible aux grands bâtimens. A quarante lieues de la mer, sur la rive mexicaine, se trouve la ville de Matamoros, et en face, sur la rive du Texas, la ville de Brownsville. La marine fédérale ne pouvait avoir la prétention de bloquer Matamoros, qui appartenait à une puissance neutre. L'entrée de Rio-Grande était donc libre. Le trafic des marchandises qui empruntaient cette voie était en outre surchargé de frais de transport considérables. Il fallait décharger les navires sur des alléges à l'embouchure du Rio-Grande, remorquer ces bâtimens légers jusqu'à Matamoros, opérer le transit de Matamoros à Brownsville, et enfin les ramener à travers les plaines du Texas, où il n'y a ni chemin de fer, ni même de routes. Néanmoins le commerce de Matamoros s'accrut dans des proportions considérables pendant la guerre de sécession. Ce furent les ports du nord de l'Amérique qui y contribuèrent le plus; New-York seul envoya 59 navires à Matamoros du mois de novembre 1862 au mois de février 1863. Que ce commerce fût fait en violation du blocus, c'était de toute évidence; cependant il n'y avait aucune preuve directe qu'il fût illicite, puisque tout se passait entre l'Angleterre et le Mexique, deux puissances neutres, ou même entre les états du nord et le Mexique. Les croiseurs fédéraux arrêtèrent quelques navires à l'entrée de Rio-Grande; le tribunal maritime les fit relâcher, si ce n'est lorsqu'ils portaient des objets qualifiés contrebande de guerre.

Ce qu'il y a de plus mémorable assurément dans cette histoire du blocus des états du sud, c'est la lutte incessante entre la guerre et le commerce. On n'en avait jamais vu d'exemple aussi significatif, car autrefois les relations internationales étaient bien restreintes, et pendant la grande et longue guerre de 1854 et 1855 il ne s'agissait que de la Russie, dont le commerce extérieur est secondaire. En Amérique au contraire, les nations les plus commerçantes du globe étaient intéressées dans le conflit. Or n'éprouve-t-on pas une certaine satisfaction à voir que l'esprit guerrier, malgré la brutalité du moyen qu'il emploie, n'a pas le dernier mot? Quoi que fassent les belligérans, l'esprit mercantile sait profiter de leurs fautes, et en somme il n'intervient que pour amortir les maux de la guerre.

Mais le plus important peut-être est de bien établir ce que sont les droits et les devoirs des neutres et des belligérans en matière de blocus et de contrebande de guerre, car dans le moment actuel, en

Allemagne plus encore qu'en France, on semble trop disposé à les méconnaître. Sous ce rapport, la conduite tenue par l'Angleterre de 1861 à 1865 et l'ardeur qu'elle met à se justifier aujourd'hui des reproches que lui adressent les Américains ne peuvent que rassurer nos préoccupations patriotiques. Les principes soutenus par l'Angleterre, les voici : violer le blocus, faire le commerce de la contrebande de guerre, ce ne sont ni des crimes ni des délits de droit commun; ce sont simplement des infractions aux lois de la guerre; il n'importe et il n'appartient qu'aux belligérans de les punir, et la seule peine dont soient passibles les coupables est la confiscation des marchandises saisies. Lorsqu'une grande nation industrielle comme l'Angleterre se déclare neutre dans une guerre qui commence, ses sujets conservent la liberté de vendre aux deux belligérans, à leurs risques et périls, ce qui est contrebande de guerre aussi bien que ce qui ne l'est pas. Sans doute ceci tourne au détriment de celui des deux belligérans qui est le plus faible sur mer; mais qu'y faire? Voudrait-on par hasard que les neutres eussent souci de rétablir l'équilibre entre les deux partis en lutte? Alors ils ne seraient plus neutres. Si les États-Unis n'alléguaient d'autre grief contre l'Angleterre que la violation systématique du blocus par les *blockade-runners*, le différend serait sans doute déjà concilié. Ce qui a envenimé la querelle, ce sont les achats de navires que les confédérés firent sans trop de peine sur le marché anglais. L'exposé des faits fera voir que la Grande-Bretagne ne se justifie pas aussi facilement de ce dernier grief.

H. BLERZY.

LES

# CHEMINS VICINAUX

## EN FRANCE

De toutes les mesures qui peuvent développer la prospérité d'une nation agricole, il n'en est peut-être pas dont l'utilité soit plus évidente que la création d'un réseau de chemins vicinaux bien percé, solidement construit, régulièrement entretenu. Depuis un demi-siècle environ, les gouvernemens qui se sont succédé dans notre pays ont fait des tentatives louables pour réaliser ce progrès, et les populations se sont imposé à cet effet des sacrifices considérables. Aujourd'hui les lignes les plus importantes sont livrées à la circulation; mais en dehors de ces voies privilégiées qui absorbaient la presque totalité des ressources, la plupart des chemins vicinaux restaient dans un état d'abandon qui menaçait de se perpétuer indéfiniment. Une réforme sérieuse ne pouvait être opérée que par des moyens d'action extraordinaires. Aussi, pour donner une impulsion décisive à cette entreprise, la loi du 11 juillet 1868, qui a tracé un vaste programme pour l'achèvement de notre réseau vicinal, a-t-elle mis à la disposition des communes de larges subsides et créé en leur faveur un système spécial de crédit.

D'après une disposition expresse de cette loi, le gouvernement doit rendre compte chaque année au chef de l'état et aux chambres du degré d'avancement des travaux, de la quotité des ressources, de la répartition des sommes accordées aux communes soit à titre de subvention, soit à titre de prêt. Le premier de ces comptes-rendus vient de paraître sous forme d'un rapport adressé à l'empereur par le ministre de l'intérieur. Il permet d'apprécier en quoi consiste

la vaste opération qui vient de commencer, quelles sont les dépenses auxquelles il faudra pourvoir et les ressources dont on dispose; il permet aussi d'entrevoir les difficultés à surmonter, les élémens de succès qui favoriseront l'accomplissement de la tâche. La première campagne est terminée; que fait-elle espérer, que fait-elle craindre pour l'avenir?

## I.

On ne saurait se faire une idée exacte des premiers résultats obtenus sans les rapprocher du plan qui a servi de base à la loi du 11 juillet 1868, et ce plan lui-même ne peut être bien compris que si l'on se reporte à la législation antérieure, et notamment aux dispositions de la loi du 21 mai 1836, à laquelle notre vicinalité est redevable de si grandes améliorations. Déjà d'autres lois avaient établi ce principe que les chemins vicinaux sont à la charge des communes, et affecté à ce genre de travaux des ressources normales et permanentes. En développant ces ressources, en leur attribuant un caractère obligatoire, en adoptant une nouvelle classification des lignes vicinales fondée sur leur degré d'importance, en organisant un personnel spécial pour la direction technique des travaux, la loi de 1836 a réalisé par elle-même de remarquables progrès; elle en a préparé pour l'avenir de plus considérables encore. On peut sans doute prévoir que les distinctions qu'elle a établies, nécessaires au début, s'effaceront peu à peu, et que les diverses catégories de chemins se confondront dans un système plus large; mais on ne saurait méconnaître qu'elle était appropriée aux besoins de l'époque, et il est vraisemblable qu'elle restera longtemps encore la base de notre législation vicinale.

D'après la loi de 1836, les chemins vicinaux se divisent en deux catégories principales. La première comprend, sous la dénomination de *chemins vicinaux de grande communication,* les lignes qui, se développant sur un long parcours, mettent en relation un grand nombre de communes et quelquefois même plusieurs cantons. Dans la seconde sont rangés les *chemins vicinaux ordinaires,* c'est-à-dire les chemins destinés à desservir l'intérieur de chaque commune. Une catégorie intermédiaire, qui était à peine indiquée dans la loi de 1836, a pris depuis une grande extension : c'est celle des *chemins d'intérêt commun,* qui pourvoient aux relations d'un certain groupe de communes limitrophes. La loi a donc constitué trois réseaux correspondant à la grande, à la moyenne, à la petite vicinalité. L'étendue de ces trois réseaux est de 551,000 kilomè-

tres (1), longueur qui représente treize fois environ celle du méridien terrestre. Si on la rapproche de la superficie du territoire français (54 millions d'hectares) et du chiffre de la population (38 millions d'habitans), on voit qu'elle correspond à 10 mètres par hectare et à 14 mètres par habitant. En n'envisageant que la longueur parvenue à l'état d'entretien, on obtient 6 mètres par hectare, 8 mètres par habitant; mais ces moyennes générales présentent des différences très sensibles, si l'on compare entre eux les divers départemens. Pour ne parler que des chemins à l'état d'entretien, on voit varier la longueur de moins de 1 mètre par hectare (Basses-Alpes, Corse, Pyrénées-Orientales, Savoie), à plus de 10 mètres (Eure, Seine-Inférieure, Somme), et ce rapport concorde en général avec le degré de développement de la richesse agricole. Les variations ne sont pas moindres, mais elles donnent lieu à des rapprochemens beaucoup plus inattendus, quand on compare la longueur des chemins construits avec le chiffre de la population; c'est ainsi que l'on rencontre des rapports presque identiques (3 mètres environ par habitant) dans deux départemens aussi dissemblables que la Haute-Savoie et le Nord, le premier n'ayant qu'un réseau très limité avec un nombre d'habitans très restreint, et le second possédant un réseau qui présente un développement cinq fois supérieur, mais qui correspond à une population beaucoup plus dense.

Indépendamment des lignes auxquelles un acte de l'autorité publique attribue le caractère de chemins vicinaux, et auxquelles la loi affecte les ressources que nous indiquerons tout à l'heure, nos campagnes sont sillonnées d'une multitude de voies de communication secondaires, et, si le sujet que nous traitons comportait de telles images, la question des chemins pourrait être comparée à ces vastes plaines qui permettent au voyageur de découvrir, au-delà des premiers plans, des perspectives presque indéfinies : elle ouvre à l'administrateur des horizons qui s'agrandissent sans cesse. A peine l'achèvement des chemins vicinaux est-il décidé, qu'on commence à se préoccuper des chemins ruraux, c'est-à-dire de ces petits che-

(1) Cette longueur se décompose ainsi :

| | | |
|---|---|---|
| Chemins de grande communication. . . . . | 85,000 | kilomètres. |
| Chemins d'intérêt commun. . . . . . . . . | 82,000 | — |
| Chemins vicinaux ordinaires. . . . . . . . | 384,000 | — |
| Total. . . . . . . . . . . . . | 551,000 | kilomètres. |

Si on y ajoute la longueur des routes impériales (38,000 kilomètres), et des routes départementales (49,000 kilomètres), on arrive, pour l'ensemble des voies de communications terrestres de la France, à un développement total de 638,000 kilomètres, non compris 24,000 kilomètres de chemins de fer concédés au 31 décembre 1868.

mins qui dépendent du domaine communal, mais ne desservent qu'un certain village ou un certain groupe d'exploitations agricoles. Une loi récente permet aux communes d'affecter aux chemins ruraux les ressources vicinales lorsqu'il a été préalablement pourvu aux dépenses qu'exigent les autres chemins; mais ce ne sera là qu'un fait très exceptionnel. Le code rural aujourd'hui en délibération nous paraît avoir admis un système plus pratique, en organisant, pour le cas très fréquent où la commune sera hors d'état d'intervenir, des associations syndicales qui comprendront les propriétaires spécialement intéressés, et les appelleront à subvenir aux frais de réparation ou d'entretien.

Ces associations seront le dernier terme de la gradation que la loi établit entre les diverses voies. Au sommet de l'échelle, la dépense des routes impériales est supportée par le budget de l'état, c'est-à-dire par l'universalité des contribuables; celle des routes de second ordre incombe au département, celle des chemins de grande communication et de moyenne vicinalité à une collection de communes, celle des chemins vicinaux ordinaires à chaque commune isolément, celle enfin des chemins ruraux à une fraction de la commune représentée par une réunion d'habitans ou de propriétaires. Ainsi, à mesure que l'importance de la ligne décroît, la dépense se localise de manière que la contribution de chacun reste toujours proportionnelle à son intérêt.

Les ressources que la législation applique aux dépenses des trois catégories de chemins vicinaux sont de deux natures. Elles consistent d'abord en un certain nombre de journées de travail (prestations) mises à la charge de chaque chef de famille, propriétaire, fermier ou colon partiaire, et comprenant des journées d'hommes, ainsi que des journées de charroi, d'animaux de trait ou de bêtes de somme, calculées d'après les élémens de la propriété foncière ou de l'exploitation agricole du contribuable. Le nombre de ces journées est limité à trois (1) pour chaque sorte de prestation. Le contribuable a d'ailleurs la faculté de se libérer en argent d'après un tarif réglé par le conseil-général du département. La base de cette taxe est d'une incontestable équité : la prestation est proportionnelle à l'usage qui est fait de la voie publique, et frappe tout ce qui concourt à la détériorer. Elle repose sur le même principe que le péage et atteint le même but en évitant des frais de perception onéreux et la gêne intolérable que les barrières apportent à la circulation.

(1) La loi du 11 juillet 1868 autorise les conseils municipaux à substituer, dans certains cas, une quatrième journée de prestation à une quotité déterminée de centimes extraordinaires.

A côté du produit de la prestation se place celui des centimes additionnels aux contributions directes, que les départemens et les communes sont autorisés à s'imposer pour la vicinalité (1). La loi a ainsi posé en principe que tout individu assujetti à l'impôt direct est intéressé à la confection des chemins, principe conforme à la réalité des faits, puisque les facilités données à la circulation se traduisent par une plus-value de la main-d'œuvre, des produits du sol et des objets fabriqués.

En créant à côté des ressources en argent des ressources en travail, on a donc réalisé une combinaison ingénieuse qui a eu les résultats les plus féconds. Pour construire les chemins, pour les entretenir, il faut de l'argent et il faut des bras : de l'argent pour acquérir les terrains, pour se procurer les matériaux d'empierrement et construire les ouvrages d'art; des bras pour niveler le sol, élever les remblais, transporter et aménager les matériaux. Un équilibre aussi parfait que possible entre les deux espèces de ressources est une condition essentielle pour l'exécution rapide et économique des travaux : c'est cet avantage qu'on a obtenu en combinant avec la prestation, qui donne la main-d'œuvre, l'impôt, qui donne le numéraire.

On a dit que la prestation n'était autre chose que l'ancienne corvée déguisée sous un nom nouveau. Il y a sans doute assez d'analogie entre l'une et l'autre pour qu'on puisse les comparer, mais comme on compare l'abus d'une institution à cette institution elle-même. Si l'on veut d'autre part se rendre compte des profondes différences qui les distinguent, on n'a qu'à relire le tableau que M. de Tocqueville a tracé des souffrances des corvéables dans son livre si curieux et si profond sur *l'Ancien régime et la révolution*. Tandis qu'on réserve aujourd'hui la prestation pour les chemins, et pour ceux-là seulement qui ont été classés comme présentant une utilité directe pour le prestataire, on réservait autrefois la corvée pour les routes que l'état et le département ont prises depuis à leur charge. Bien plus, on détournait la corvée de sa destination propre pour construire des casernes, pour voiturer les effets militaires, pour transporter les forçats dans les bagnes et les mendians dans les dépôts de charité. Turgot, dans le préambule de l'édit qui supprima momentanément la corvée (février 1776), Necker, dans son compte-rendu au roi Louis XVI (janvier 1778), Calonne, dans son mémoire à l'assemblée des notables (février 1787), constatent qu'on

(1) Le produit de la prestation est évalué, pour l'exercice 1869, à 58 millions, dont 37 millions acquittés en nature et 21 millions convertis en argent; celui des centimes additionnels s'est élevé à 37 millions.

exigeait de chaque journalier sept ou huit journées de corvée, que le corvéable était quelquefois obligé de se transporter jusqu'à dix et quinze lieues de son domicile, et que la perception était abandonnée à l'arbitraire des subalternes. Enfin, tandis que la prestation est répartie d'après des règles dont l'uniformité est absolue, la corvée, qui n'atteignait point les privilégiés, retombait de tout son poids sur le cultivateur. Celui-ci était froissé dans ses sentimens de justice en même temps que lésé dans ses intérêts matériels. Quelquefois peut-être souffrait-il moins de la charge elle-même que d'être le seul à la supporter, et il semble en effet qu'on prît alors pour la rendre plus pénible autant de soin qu'on en met aujourd'hui à l'alléger.

Telle qu'elle est organisée aujourd'hui, la prestation présente pour l'habitant des campagnes ce précieux avantage, qu'il peut se libérer soit en nature, soit en argent. Il préfère le plus souvent s'acquitter en nature (1); il aime mieux donner ses bras que son argent. On ne réclame d'ailleurs la prestation dans les ateliers, autant que possible, que lorsque les travaux agricoles sont en chômage ou peuvent du moins être interrompus sans préjudice trop sérieux. On s'efforce aussi de convertir les journées en tâches, mesure excellente qui donne au contribuable plus de latitude et de temps pour se libérer, et qui, au point de vue technique, produit les meilleurs résultats.

En général, la prestation est acquittée en nature dans les départemens où la population est pauvre et la main-d'œuvre peu rétribuée; elle est rachetée en argent dans les départemens où l'agriculture est avancée, où l'aisance est répandue, où le salaire que le journalier peut obtenir en louant ses bras est supérieur au prix de rachat, que le conseil-général fixe toujours à un taux modéré. Quelquefois le mode de libération est déterminé par des causes purement locales. C'est ainsi que dans le département de la Haute-Vienne le nombre considérable des rachats en argent dérive du colonage partiaire. La charge de la prestation en effet, d'après les coutumes, se partage entre le propriétaire et le colon; le premier ne peut s'acquitter en nature, parce que les instrumens et les animaux sont entre les mains du colon, et celui-ci, n'étant pas admis à faire une option partielle, acquitte nécessairement en argent.

Mais la cause qui influe le plus directement sur le mode de paiement de la prestation, c'est la destination qu'on lui donne : le contribuable l'acquitte en argent ou en nature, suivant qu'on l'oblige

(1) Sur 100 journées inscrites aux rôles de l'exercice 1869, 63 ont été acquittées en nature et 37 rachetées en argent.

à l'effectuer plus loin ou plus près. Si, dans le département de la Haute-Vienne, le montant des rachats en argent s'élève à 98 pour 100, ce n'est pas uniquement à cause des usages locaux que nous avons rappelés, c'est sans doute aussi parce que les deux tiers des journées sont prélevés pour la grande et la moyenne vicinalité. Si les rachats ne dépassent pas 16 pour 100 dans le département du Nord, c'est probablement parce qu'on y emploie 84 pour 100 des journées sur les chemins ordinaires, et 16 pour 100 seulement sur les autres réseaux. La proportion des rachats est donc un thermomètre très sensible, dont les oscillations indiquent à un administrateur attentif quel parti il peut tirer de telle ou telle ressource, et quels ménagemens il doit avoir pour telle ou telle tendance des populations. En outre la prestation a ce mérite, que celui qui la supporte se rend très bien compte de l'emploi qui en est fait. Quand le paysan est mis en demeure de payer ses contributions, on a beau lui expliquer que celles-ci ne sont pas toutes absorbées par l'état, qu'elles profitent en partie au département et même à la commune, il sent très vivement le sacrifice qu'on lui impose, il ne voit pas clairement le profit qu'il en retirera. Au contraire, lorsqu'il acquitte ses journées de prestations, il sait qu'il travaille au chemin dont il se servira pour se rendre à la mairie ou à l'église, pour envoyer ses enfans au catéchisme ou à l'école, pour aller cultiver son champ ou conduire sa récolte au marché. Son intérêt est palpable, son avantage évident. Aussi peut-on dire que, de toutes les charges publiques, la prestation est peut-être la mieux comprise et la plus facilement acceptée.

## II.

Le système général de la loi de 1836 ainsi exposé, il convient d'examiner l'état actuel des chemins de grande communication et d'intérêt commun avant d'aborder la question des chemins vicinaux ordinaires. Le réseau de la grande communication présente, ainsi qu'on l'a vu plus haut, une longueur de 85,000 kilomètres. Sur ce chiffre, 80,000 kilomètres sont en état de viabilité; le surplus est en construction ou sera prochainement entrepris. Ce magnifique réseau peut donc être considéré comme terminé, et la loi de 1868 n'a pas eu à s'en préoccuper (1). Il sillonne dès à présent toutes les contrées de la France, et il a développé les élémens de

(1) Excepté pour quelques départemens, dont la situation était, à cet égard, tout à fait exceptionnelle.

richesse que possède notre agriculture, mais qui restent à l'état latent jusqu'au moment où des moyens de circulation faciles et économiques viennent lui ouvrir les débouchés dont elle a besoin.

La situation des lignes d'intérêt commun est aussi très satisfaisante, bien que le réseau soit un peu moins avancé. Sur 82,000 kilomètres, 63,000 sont viables, 5,000 sont en construction; le surplus (14,000 kilomètres) est encore en lacune. On voit que la tâche est déjà aux trois quarts accomplie. En 1861, une subvention de 25 millions est venue hâter dans des proportions considérables l'achèvement de l'œuvre; une nouvelle allocation de 15 millions inscrite dans la loi de 1868 permettra de la poursuivre sans désemparer.

La création de ces deux réseaux est déjà en elle-même un immense bienfait pour les populations des campagnes; de plus, et par l'effet d'une disposition de la loi de 1836, elle se lie intimement à la construction des chemins vicinaux ordinaires. Cette loi en effet a permis de prélever au profit de la grande et de la moyenne communication une partie des ressources de la vicinalité. A mesure que l'exécution des deux premiers réseaux s'avance, ces prélèvemens deviennent inutiles, et les ressources sont reportées en masse sur les lignes d'un ordre inférieur. L'achèvement des chemins de grande communication, le développement rapide des lignes d'intérêt commun, en donnant une première et importante satisfaction au pays, préparent donc un progrès nouveau par l'accroissement du budget affecté au troisième réseau, c'est-à-dire aux chemins vicinaux ordinaires.

Le premier soin de l'administration, lorsqu'elle s'est décidée à poursuivre avec vigueur l'achèvement de cette dernière catégorie de chemins, a été de préciser le terrain sur lequel elle allait opérer. Les classemens faits à diverses époques par les conseils municipaux résultaient de mesures individuelles, prises en dehors de toute vue d'ensemble. Aussi s'étaient-ils multipliés à l'excès, englobant dans les voies vicinales tantôt de simples sentiers d'exploitation, tantôt des lignes d'un intérêt douteux ou du moins fort restreint. S'imposer l'obligation d'entreprendre cet immense réseau sans l'avoir soumis à une révision, sans distinguer ce qui était utile et urgent de ce qui pouvait être ajourné, c'eût été tenter l'impossible. Déjà, dans plusieurs départemens, cette révision s'était opérée sous la seule pression de circonstances locales; en y procédant d'une manière générale et méthodique, on a éliminé toutes les lignes dépourvues d'intérêt véritable pour concentrer l'action sur celles qui étaient réclamées par des besoins sérieux.

On a vu plus haut que la longueur totale des chemins ordinaires

classés s'élève à 384,000 kilomètres; mais il fallait en déduire 112,000 kilomètres de chemins déjà construits, et dont il ne restait plus qu'à assurer l'entretien. Sur les 272,000 kilomètres restans, on a réduit à 140,000 kilomètres environ, d'après les avis des conseils électifs de la commune et des départemens, la longueur à construire.

Cette opération préparatoire une fois terminée, on a dû se fixer sur le nombre d'années qui serait nécessaire pour achever le réseau ainsi constitué. Les données recueillies avaient fait concevoir l'espérance d'effectuer les travaux en dix ans; c'est en conséquence une période décennale que la loi du 11 juillet 1868 a envisagée. La longueur du réseau étant connue et la période d'exécution déterminée, il restait à faire l'évaluation de la dépense. On devait y comprendre d'abord les frais nécessaires pour entretenir les chemins déjà construits, puis les frais de construction des chemins nouveaux et les frais d'entretien de ces mêmes chemins pendant dix ans (1). D'après les calculs faits par les agens voyers et contrôlés avec soin par l'administration supérieure, la dépense a été évaluée à 841 millions.

Quelles ressources pouvait-on placer en regard de ce chiffre presque effrayant au premier abord? Par quel procédé arriverait-on à régler, dans des conditions satisfaisantes, le bilan d'une opération qui exigeait de tels sacrifices? Les ressources normales qui constituent le budget de la vicinalité pouvaient fournir, défalcation faite des prélèvemens opérés en faveur des autres réseaux et de diverses non-valeurs, une somme de 331 millions en dix ans. On était fondé à compter en outre sur d'autres ressources qui, sans être assurées d'une manière absolue, pouvaient cependant être regardées comme acquises. On admettait que les communes, outre leurs revenus ordinaires ou les centimes affectés à la vicinalité, donneraient, à titre de sacrifices extraordinaires, un contingent de 200 millions. De plus on avait l'espoir que les conseils-généraux, qui avaient déjà fourni tant de preuves de leur sollicitude pour la vicinalité, ne refuseraient pas de venir en aide aux communes par des subventions volontaires. On évaluait à 100 millions le montant des allocations qui seraient accordées sur les budgets départementaux. Enfin l'état a pris à sa charge une autre somme de 100 millions : soit en tout 731 millions. L'écart entre l'évaluation de la dépense et celle des ressources s'est donc trouvé réduit à 100 millions environ; mais, dans la pensée des auteurs de la loi, cette insuffi-

(1) Les frais de construction, pour les chemins vicinaux *ordinaires*, sont évalués à 4 francs 15 centimes par mètre courant, et les frais d'entretien à 0 franc 14 centimes.

sance devait être atténuée par la restitution progressive à la petite vicinalité des fonds prélevés pour les autres lignes, et en outre par les facilités qui seraient données aux communes à l'aide des moyens de crédit dont il nous reste à parler.

Pour que le concours des conseils municipaux pût répondre aux espérances qu'on fondait sur leur bonne volonté, il était indispensable de tenir compte de la situation précaire de la plupart des budgets communaux. Dans un grand nombre de cas, les sacrifices qu'on demandait aux communes exigeaient un emprunt, et l'emprunt lui-même, dans les conditions offertes par les établissemens de crédit, bien que ces conditions fussent relativement modérées, eût excédé les forces contributives des populations. Les conseils municipaux auraient donc éprouvé une hésitation fort naturelle à voter des centimes dont le produit, pour une forte partie, eût été absorbé soit par l'amortissement du capital, soit par le service des intérêts de l'emprunt. On a pourvu à cette grave difficulté par l'institution d'une caisse spéciale qui, sous le nom de *Caisse des chemins vicinaux*, est autorisée à faire aux communes, jusqu'à concurrence de 200 millions, des avances remboursables en trente annuités, à 4 pour 100, amortissement compris. Pour indiquer à quel degré cette combinaison est favorable aux communes, il suffira de dire que la différence entre le taux consenti par la caisse et le taux réel supporté par le trésor équivaut, pour la période décennale, à une nouvelle subvention de 36 millions ajoutée à l'allocation principale de 100 millions.

Tel est, dans son ensemble, le plan qui préside à l'achèvement des chemins vicinaux ordinaires. C'est dans le courant de 1867 qu'il a été conçu et mûri. Pendant que M. le marquis de La Valette, alors ministre de l'intérieur, en recueillait les données au point de vue administratif, et que les préfets faisaient étudier par ses ordres la constitution du réseau et l'évaluation des dépenses et des ressources, M. Rouher, qui était momentanément chargé du portefeuille des finances, méditait le mécanisme de la caisse. La loi du 11 juillet 1868 est sortie de ces travaux préparatoires.

## III.

Rapprochons maintenant les prévisions de 1867 des résultats obtenus en 1869, et voyons dans quelle mesure elles sont justifiées ou déçues. — L'estimation de la dépense ne peut être sensiblement modifiée, puisque la longueur du réseau est invariable, et que le calcul des frais de construction et d'entretien a été fait d'après des

données constatées par les agens les plus compétens. Quant à l'évaluation des ressources, elle présente un caractère aléatoire. Toutefois le chiffre des recettes normales de la vicinalité a pu être déterminé avec certitude d'après les exercices antérieurs; d'autre part la réalisation de la subvention de l'état ne peut faire doute, et n'est assujettie à aucune autre formalité que l'inscription successive au budget des crédits déjà alloués en principe. Il n'y a donc de conjectural dans les prévisions que deux élémens : en premier lieu, le contingent présumé que les communes pourront fournir en dehors des ressources spéciales, et en second lieu les allocations des départemens.

Les sacrifices extraordinaires des communes, les dons et souscriptions en argent, en terrain, en travail et en matériaux, s'élèvent dès la seconde année à une somme de 75 millions. Ce chiffre est sans doute fort au-dessous des 200 millions prévus; mais il paraîtra considérable, si l'on réfléchit qu'il représente, à la deuxième échéance de la période décennale, le tiers du contingent total, et qu'un certain nombre de conseils municipaux, ne voulant pas engager l'avenir financier de leur commune, inscrivent chaque année au budget la dépense spéciale afférente à l'exercice et la ressource correspondante plutôt que d'envisager dès le début, comme quelques autres, l'ensemble de la période. En ce qui concerne les conseils-généraux, les résultats déjà acquis répondent aux espérances les plus larges : ces assemblées, qu'anime un esprit si sage et qui sont si profondément initiées aux besoins des habitans des campagnes, ont accordé leur concours avec un empressement véritable : l'apport de 100 millions qu'on attendait des départemens est déjà fourni, et, dans le cours des années suivantes, il sera certainement dépassé. Si l'on fait la récapitulation de ces diverses ressources, on arrive à la somme de 550 millions environ (1), qui, rapprochée de l'estimation de la dépense, ferait ressortir un déficit de près de 300 millions; mais ce déficit n'est qu'apparent, car dans le calcul on ne tient compte que des ressources déjà certaines, déjà acquises d'une manière positive à l'entreprise, sans y ajouter celles qui seront successivement créées dans le cours de la période décennale, et dont l'importance ne saurait être douteuse, bien que le montant n'en puisse encore être connu. Si, comme le fait le rapport ministériel, on appréciait l'ensemble de la période d'après l'exercice 1869, le déficit se trouverait déjà réduit à 150 millions.

(1) Cette somme se décompose ainsi : concours de l'état 100 millions, concours des départemens 100 millions, concours des communes (ressources ordinaires) 275 millions, concours des communes (sacrifices extraordinaires) 75 millions : total, 550 millions.

Ce dernier chiffre paraît encore fort au-dessus de la réalité, car les communes sont bien loin d'avoir absorbé les fonds mis à leur disposition par la caisse des chemins vicinaux. Il est manifeste qu'elles y puiseront plus largement lorsque les conseils municipaux se seront familiarisés avec le mécanisme de la caisse et avec les conditions si avantageuses qu'elle leur offre.

Les prévisions primitives, quant à la création des ressources, sont donc déjà justifiées en partie, et tout annonce qu'elles se réaliseront complétement dans le cours de la période décennale. Il nous reste à indiquer quel a été en travaux, et au point de vue de l'avancement effectif du réseau, le résultat de la campagne de 1869. La longueur du réseau à construire avait été fixée à 140,000 kilomètres environ; mais, pour amener à l'état complet d'entretien un assez grand nombre de ces chemins, il suffisait de quelques opérations complémentaires destinées à régulariser l'assiette ou la largeur de la voie. Ces travaux, peu compliqués et peu dispendieux, ont été exécutés dans le courant de 1868. A la fin de cette même année, la longueur en lacune se réduisait à 108,000 kilomètres; elle n'est plus, à la fin de 1869, que de 102,000 kilomètres. La longueur livrée à la circulation en 1869 s'élève donc à 6,000 kilomètres, et à 7,000, si l'on y comprend les chemins déjà ouverts qui ont été amenés à l'état d'entretien complet. Ce chiffre paraît au premier abord peu élevé; si en effet on devait le prendre pour moyenne, on n'arriverait à construire que 70,000 kilomètres en dix ans, soit les deux tiers de la longueur qui reste à construire; mais l'exercice 1869 ne saurait être regardé comme une année normale. Les agens-voyers n'avaient pu encore rédiger les projets, ni les communes négocier avec la caisse pour se procurer des fonds; les travaux en général ont été commencés tardivement. Il n'est pas douteux que les résultats des années ultérieures ne puissent être de beaucoup supérieurs à ceux qu'a donnés cette première campagne.

Faut-il conclure de cette dernière observation qu'une période de dix ans suffira pour le complet achèvement de l'ensemble du réseau? Il est permis d'en douter, et le rapport ministériel est loin d'être affirmatif sur ce point. Si l'on remarque en effet qu'à côté des chemins vicinaux ordinaires on entreprend dans plusieurs départemens des chemins de fer d'intérêt local, et que dans presque tous on a encore à terminer les lignes de grande communication et à poursuivre les lignes d'intérêt commun, si l'on réfléchit à la multiplicité des ateliers à ouvrir, si l'on calcule le temps nécessaire pour préparer les projets, organiser les prestations, diriger les chantiers, on est amené à penser que le terme de dix ans est bien

court. Toutefois ce délai n'est pas une limite fatale, c'est une base d'opération qui se prêtera aux tempéramens qu'exigeront les circonstances. De plus il résulte du rapport officiel que déjà dix-huit départemens ont adopté des combinaisons financières qui assurent l'exécution des travaux dans la période décennale, et que vingt-huit autres n'ont qu'un faible effort à faire pour arriver au même résultat. On est donc fondé à espérer qu'en dehors des exceptions dont il faut toujours tenir compte en pareil cas, on aura, dans dix ans, accompli la plus grande partie de l'œuvre et atteint le but dans ce qu'il a d'essentiel.

Même ainsi comprise, l'opération exigera de la part des agens-voyers un très grand effort. Elle ne comporte pas seulement la préparation des projets, la rédaction des devis, l'étude sur place des tracés, la direction des travaux; si c'est là le côté le plus considérable et le plus apparent de la tâche des agens, il s'en faut qu'elle se réduise à cela. L'agent-voyer, après avoir fait sa tournée, le niveau et le mètre à la main, est obligé de relever ses carnets, de vérifier ses états, de mettre sa comptabilité en ordre. La comptabilité, qui est la base de toute administration bien ordonnée, a laissé à désirer jusqu'ici dans le service des chemins vicinaux. Une réforme sur ce point est d'autant plus opportune qu'une bonne comptabilité vicinale, en même temps qu'elle éclairera le contrôle des conseils municipaux et des conseils-généraux, fournira au gouvernement les élémens du compte-rendu qu'il doit présenter aux chambres. Cette constatation est indispensable pour que l'emploi des subventions soit surveillé; l'administration supérieure n'exige d'ailleurs que les documens qui lui sont vraiment nécessaires. Toutefois on ne peut se dissimuler que ces écritures imposeront aux agens-voyers un surcroît de travail dont il y a lieu de se préoccuper, car après tout ils doivent rester des hommes d'exécution pratique et non devenir des hommes de cabinet. Il est donc à souhaiter que les conseils-généraux organisent sur de larges bases le cadre d'un personnel dévoué et plein d'ardeur, mais véritablement surchargé.

Une préoccupation plus grave encore, c'est celle du renchérissement que peut entraîner, soit dans le prix des matériaux, soit surtout dans celui de la main-d'œuvre, la multiplicité des travaux. Rien n'indique que cette hausse se soit déjà manifestée; mais on ne saurait en être surpris, puisque la campagne de 1869 a surtout consisté en études préparatoires : tout porte à penser que, lorsque les ateliers seront simultanément ouverts dans tous les départemens et presque dans toutes les communes, on n'échappera pas à un phénomène aussi conforme aux indications de la science économique. Il en résulterait un accroissement de dépenses, et par suite un cer-

tain mécompte; mais on n'aurait pas à le regretter, si l'élévation des salaires devait avoir pour résultat de retenir dans les campagnes et à plus forte raison d'y rappeler les bras qui désertent l'agriculture. Ce temps d'arrêt dans le mouvement qui pousse aujourd'hui vers les villes tant d'individus appartenant aux populations rurales serait surtout opportun au moment où les travaux de Paris paraissent devoir subir un notable ralentissement.

Le gouvernement ne peut manquer d'observer avec attention les variations qui viendront à se produire dans le prix de la main-d'œuvre, et parmi les faits si nombreux que la construction des chemins vicinaux peut l'obliger à étudier, il n'en est pas de plus digne de sa vigilance. Or a-t-il des moyens d'action suffisans pour diriger la vaste opération qui commence? Nous serions tenté d'en douter. On s'est borné jusqu'à présent à créer au ministère de l'intérieur un bureau spécial, et l'excellente organisation de ce bureau a montré une fois de plus ce qu'on peut obtenir d'un personnel peu nombreux, mais bien recruté. Il serait utile d'aller plus loin et d'organiser une inspection pour étudier sur place la marche des travaux, contrôler les évaluations qui servent de base à la distribution des subventions de l'état, et surtout vérifier la comptabilité et l'emploi des fonds. Sans créer de nouveaux emplois, on pourrait se borner à confier des missions temporaires à des hommes exercés et possédant des notions pratiques. Un crédit très modique suffirait pour réaliser cette mesure, et une pareille dépense serait fort bien entendue, puisqu'elle permettrait de surveiller l'emploi des ressources de toute nature affectées à la vicinalité, c'est-à-dire d'un budget annuel de plus de 150 millions.

Une autre question nous paraît devoir appeler l'attention du gouvernement, c'est celle de l'entretien des chemins qui auront été construits. Au moment de la préparation de la loi de 1868, on avait proposé de déclarer que l'entretien du nouveau réseau serait obligatoire pour les communes; il nous sera permis de regretter que cette proposition n'ait pas été accueillie. Les efforts des populations, les sacrifices de l'état, ceux des départemens, ceux des communes, les souscriptions des particuliers, les labeurs des agens-voyers, tout cela ne saurait se dépenser en pure perte. C'est pourtant ce qui arrivera, si la négligence ou l'incurie laisse retomber les chemins vicinaux dans l'état où ils sont aujourd'hui. Quand l'entretien n'est pas régulièrement assuré, quand un cantonnier n'est pas placé en observation sur la voie, les fossés s'obstruent peu à peu, les plantes parasites envahissent les accotemens, les eaux séjournent sur la chaussée et la désagrégent, les pluies d'orage y creusent des ornières profondes; au bout de quelque temps, le sol

est inégal, et bientôt il devient aussi impraticable que par le passé. Les subventions que l'état alloue aux communes, les avances qu'il leur fait dans des conditions onéreuses pour lui et très avantageuses pour elles, lui donnent le droit, lui imposent le devoir de tenir la main à ce qu'une œuvre si laborieusement accomplie soit conservée aux générations futures. Toutefois il ne suffirait pas d'imposer aux communes l'obligation d'entretenir le nouveau réseau, il faudrait leur en procurer les moyens. Dans beaucoup de cas, la restitution à la petite vicinalité des prélèvemens qui d'abord étaient opérés en faveur des chemins de grande et de moyenne communication donnera les fonds nécessaires. Au besoin, on pourra rendre obligatoire pour les communes le vote des 3 centimes de la loi de 1867 ou de la quatrième journée de prestation que la loi de 1868 les autorise à y substituer. On pourvoira au surplus, soit en demandant aux départemens de supporter sur leurs ressources propres l'entretien des chemins de grande communication, qui sont, à vrai dire, des routes départementales de deuxième ordre, soit en les autorisant à créer une sorte de fonds commun qui permettrait aux conseils-généraux de subvenir aux besoins des communes les plus obérées. La solution de la difficulté nous semble consister en un concours donné à un titre quelconque aux communes par le département au fur et à mesure que celui-ci sera dégrevé des dépenses de construction des lignes de grande communication et d'intérêt commun.

En résumé, le programme arrêté par la loi du 11 juillet 1868 se poursuit dans des conditions satisfaisantes. Quelle impression produit-il sur l'esprit des populations? Toute appréciation sur ce point serait prématurée. On a reproché au gouvernement de n'avoir eu en vue, en s'occupant des chemins vicinaux, qu'un succès politique. Il ne lui était sans doute pas défendu de chercher un élément d'influence dans un acte d'administration intelligente; mais nous croyons qu'il avait des visées plus hautes et qu'en même temps il ne se faisait pas d'illusions exagérées. Ce n'est pas au moment où commence une entreprise de cette nature qu'elle est populaire. Il faut d'abord traverser une période de travaux, d'efforts, de sacrifices, pendant laquelle le cultivateur, sans jouir encore du résultat, voit s'élever le chiffre de son impôt. L'opération se présente donc aux populations par le côté qui peut exciter un certain mécontentement. A mesure que ces charges momentanées s'allégeront, que l'ouverture des chemins nouveaux rendra plus facile la circulation des personnes et plus économique celle des denrées, les habitans des campagnes en apprécieront mieux les avantages. Combien ne rendrait-on pas plus saisissans pour eux des progrès dont la réali-

sation est désormais prochaine, si l'on pouvait traduire en chiffres les réductions qui se sont opérées depuis le commencement du siècle sur le prix moyen des transports (1)! On l'a fait remarquer bien des fois, diminuer les frais de circulation qui grèvent le prix de vente du produit agricole, de la matière première et de l'objet fabriqué, sans rien ajouter à sa valeur intrinsèque, c'est assurer un bénéfice net soit au consommateur, soit au producteur. L'on pourrait aller jusqu'à dire que c'est quelquefois créer une véritable richesse, car il serait aisé de citer nombre de denrées dont on ne tirait aucun parti parce que le coût du transport en excédait la valeur vénale, tandis que, dégrevées de cette charge parasite, elles deviennent l'objet d'un commerce lucratif. N'est-on pas fondé, d'un autre côté, à supposer que l'exploitation des chemins de fer comportera des abaissemens de tarif qui seront consentis sans résistance, lorsque l'achèvement des chemins vicinaux aura amené à chaque gare de nombreux affluens et décuplé le nombre des transports et des échanges? Quoi qu'il en soit, et bien que ces résultats ne soient aperçus que confusément, les populations ont à un haut degré le sentiment de l'utilité de l'opération : les ressources qu'elles y consacrent le prouvent surabondamment. En présence de ces efforts, si dignes d'encouragement et d'éloges, en présence du généreux concours que l'état et les départemens donnent aux communes, on ne saurait douter du succès final d'une œuvre dans laquelle le pays trouvera une nouvelle source de richesse et un nouvel élément de grandeur.

PH. DE BOSREDON.

(1) L'agent-voyer en chef de l'Hérault affirme que de 1836 à 1867 le prix des transports, par tonne et par kilomètre, est descendu de 1 fr. 20 cent. à 0 franc 40 cent. et 0 fr. 20 cent. dans les cantons où les voies de communication ont été améliorées, en même temps que le tonnage augmentait dans une proportion de 40 pour 100. L'ingénieur chargé du service vicinal de Seine-et-Marne évalue à plus de 400,000 fr., pour ce département, l'économie annuelle obtenue sur les frais de transport des principaux produits agricoles par suite de l'extension du réseau. Il serait à désirer que l'administration complétât, par cette curieuse statistique, les documens fort intéressans qu'elle publie chaque année sur le service vicinal.

# LES RESSOURCES

DE

# LA FRANCE ET DE LA PRUSSE

---

I. *L'Europe politique et sociale*, par Maurice Block; Paris 1869. — *Annuaire de la statistique pour 1870.*

---

La guerre entre la France et la Prusse a éclaté si brusquement, les premières opérations ont été conduites avec une telle activité, que le public n'a pas eu le temps de se rendre compte des ressources que possède chacune des nations belligérantes. L'étude réfléchie et calme de la situation relative de ces deux états et des forces matérielles ou morales dont ils disposent eût été non-seulement d'un grand intérêt, mais aussi d'un grand avantage à l'entrée de la lutte où nous sommes si profondément engagés. A l'heure qu'il est, quoique les circonstances soient devenues très graves, il y a encore une utilité réelle à rechercher d'une manière précise quelle est l'élasticité et la force de résistance des ressorts sur lesquels repose la puissance des deux peuples ennemis. Si pénibles qu'aient été les premiers engagemens, nous croyons au triomphe définitif de nos armes; les échecs passés n'ont été qu'une surprise, alors que notre pays, endormi dans une confiance imprudente, ne disposait pas de la plénitude de ses moyens. L'avenir vengera bientôt ces regrettables insuccès, qui seront, à tout prendre, de profitables enseignemens. Forcé de reculer pour reprendre pied, se ramasser et bondir d'un plus irrésistible élan, le peuple français n'aura pas tardé à

maintenir et même à enrichir encore son antique patrimoine de gloire. L'examen que nous nous proposons ne touche pas seulement à la bonne conduite de la guerre, il devra aussi tenir sa place dans les négociations pacifiques. Le but que les peuples européens cherchent à atteindre, c'est l'établissement d'une paix qui ne soit plus une trêve, c'est la fondation d'un équilibre qui ne se montre pas instable et ne produise point de périodiques secousses, c'est enfin un ordre de choses régulier, et qui soit, pour notre génération du moins, définitif. L'on ne peut aller au hasard dans ces tentatives. Il ne suffit plus aujourd'hui de consulter la carte de l'Europe et de mesurer de l'œil l'étendue des diverses nations. Il faut descendre plus au fond des faits sociaux et appuyer sur des notions précises et complètes des déductions rigoureuses. Dans notre état de civilisation, les élémens de puissance sont variés et divers : il faut pour les analyser le concours de la science.

## I.

La grandeur, la nature, la forme du territoire, ont toujours exercé une notable influence sur l'essor et la vigueur d'une nation. Cette étendue physique du sol est aux peuples ce que la taille est aux individus : un indice de force, qui doit être pris en considération, mais qui se montre quelquefois trompeur, parce qu'une vitalité plus grande et une séve plus mâle peuvent être resserrées sur un plus étroit espace. Considérées sous le rapport de la superficie, les deux nations belligérantes sont presque égales. La France a 543,000 kilomètres carrés; la confédération de l'Allemagne du nord en compte 413,000; si l'on y ajoute la Bavière, le Wurtemberg, Bade et la portion de la Hesse qui appartient à l'Allemagne du sud, on a un total d'environ 531,000 kilomètres carrés. Nous avons donc, quant à l'étendue du sol, un très léger avantage sur nos rivaux; notre territoire est d'un quarantième plus vaste que le leur, mais cette supériorité est compensée par certains inconvéniens. Notre pays est plus ouvert, moins défendu par des obstacles naturels : la capitale, qui joue dans la vie d'une nation le rôle du cerveau dans le corps humain, est chez nous plus près de la frontière, plus exposée à l'attaque de l'ennemi. Nous ne sommes pas, comme l'Allemagne, protégés sur notre flanc par un fleuve énorme, barrière malaisée à franchir. Cette infériorité dans la configuration de notre territoire compense la différence minime des superficies.

Il en est des nations comme des hommes : une haute taille ne suffit pas pour prouver la vigueur, il faut que les membres soient bien liés, les articulations souples et résistantes, que la circulation

soit partout facile et prompte. Pour qu'un peuple soit dispos, actif, prêt à l'attaque ou à la défense, une des conditions principales, c'est un bon réseau de communications. N'a-t-on pas vu la Russie, dans la guerre de Crimée, malgré l'immensité de ses provinces et de sa population, complétement paralysée par le manque d'une viabilité rapide? La France et l'Allemagne sont l'une et l'autre bien pourvues sous ce rapport. Elles se trouvent même dans des conditions presque complètes de parité. Il y a deux ans, la France avait 289 kilomètres de chemins de fer par million d'hectares, la Prusse 286; les autres pays allemands qui sont en guerre contre nous sont un peu plus favorisés. La Saxe a 700 kilomètres de chemins de fer par million d'hectares, Bade 499, le Wurtemberg 320, la Bavière 311; mais les chiffres sont des renseignemens insuffisans. Il faut consulter aussi la direction des lignes, leur mode de groupement et de ramifications. La France, à ce point de vue, a un double avantage, d'abord dans le tracé régulier de son réseau, qui converge d'une manière uniforme vers Paris, et ensuite dans l'unité de l'exploitation, qui est confiée à des compagnies considérables, douées de puissans moyens. Ce sont là des garanties de concentration rapide pour les mouvemens de troupes, qui peuvent en peu de temps s'opérer de tous les points du territoire vers la capitale, et de la capitale vers les provinces menacées. Le tracé allemand, avec ses morcellemens nombreux, ses fréquens tronçons, ses compagnies multipliées, pourrait offrir une certaine infériorité; mais l'administration prussienne s'est efforcée de combler ces imperfections par des précautions sérieuses et des combinaisons intelligentes. Si, au lieu d'examiner l'étendue entière des deux réseaux nationaux, l'on porte seulement les regards sur les lignes qui aboutissent à la frontière commune aux deux pays, on voit disparaître les conditions d'égalité que nous avions reconnues. L'est de la France est beaucoup moins sillonné de chemins de fer que l'ouest de l'Allemagne. Il y a de notre côté bien des lacunes qui, au point de vue stratégique, ont d'importantes conséquences. Comment expliquer par exemple qu'une place comme Metz, le boulevard de la France, ne soit pas encore reliée par une ligne directe au centre du territoire, et que ses communications ferrées avec Paris soient interrompues par l'occupation de Pont-à-Mousson ou de Frouard? Ce n'est ni Coblenz, ni Mayence, ni Cologne, qui se trouvent dans un pareil isolement. Quand la paix sera venue, nous aurons, dans l'intérêt de la défense du pays, non-seulement à réparer les dommages causés à notre chemin de fer de l'est, mais à le compléter, à relier notamment Metz à Verdun, à Châlons et à Paris.

Si nous examinons maintenant, au point de vue politique, la si-

tuation du territoire français et du territoire prussien, il est impossible de ne pas constater en notre faveur une très importante supériorité. La France est baignée de trois côtés par la mer, ce qui lui est une défense naturelle d'autant plus considérable que les seules nations ayant jusqu'à ce jour une marine puissante, l'Angleterre et l'Amérique, n'ont aucun intérêt contraire au nôtre et peuvent facilement n'être jamais amenées à nous attaquer. Nous avons pour voisins au sud deux peuples qui ont avec nous des affinités de race, de religion, de législation, de mouvement social, qui gravitent en un mot dans notre cercle de civilisation. L'Espagne et l'Italie, quelles que puissent être les brouilles passagères et les querelles momentanées, seront toujours pour nous des alliées ou des neutres sympathiques : aucun motif sérieux d'antagonisme n'existe entre la France et ces puissances. Les frontières sont de ce côté nettement tracées par la nature et infranchissables pour nous comme pour nos voisins. Les Alpes et les Pyrénées sont de solides remparts, qui dispensent de bien des garnisons. Une grande partie de notre frontière est en outre mise à l'abri par la neutralité de la Suisse, de la Belgique et du Luxembourg, création bienfaisante de la diplomatie et tout entière à l'avantage de la France. La neutralité de ces petits pays n'est plus dérisoire; elle devient chaque jour plus effective par la volonté qu'ils ont de la faire sérieusement respecter en mobilisant leurs milices nationales, et par l'appui qu'ils sont sûrs de rencontrer, en cas d'invasion, chez plusieurs grandes puissances, notamment en Angleterre. Nous devons hautement nous féliciter de l'existence de ces états secondaires, qui nous évitent d'entretenir de fortes garnisons sur une très grande partie de notre frontière de l'est, et qui nous permettent ainsi de réunir toutes nos forces sur le point étroit où l'ennemi peut nous envahir. L'on a beaucoup parlé de l'annexion de la Belgique à la France : quelques esprits irréfléchis peuvent souhaiter un semblable événement; mais peut-être, à tout considérer, serait-ce un malheur pour nous et une atteinte à notre sécurité. Les soldats et les ressources que nous pourrions tirer de la Belgique ne vaudraient jamais la force que sa neutralité nous assure en couvrant gratuitement nos frontières et notre capitale. A supposer que la population des trois petits pays neutres qui nous touchent à l'est voulût se donner à la France, et que toute l'Europe y consentît, il serait encore de notre intérêt bien entendu de refuser ce présent dangereux, qui ne nous fortifierait qu'en apparence et nous affaiblirait en réalité. Ainsi tels sont les précieux avantages de la situation géographique et politique de la France, que nous n'avons sur nos flancs qu'une puissance qui puisse être notre ennemie, et qu'il nous est loisible de dégarnir presque

complétement notre territoire pour diriger toutes nos forces et employer toutes nos ressources sur cet étroit espace où nous sommes vulnérables.

Il s'en faut de beaucoup que la Prusse ait une position aussi heureuse. Les côtes de cet état sont peu étendues relativement à ses frontières; presque sur aucun point il n'a des limites naturelles, formées par des montagnes ou des fleuves, enfin il est entouré de trois puissances de premier ordre : la France, l'Autriche, la Russie, qui toutes peuvent devenir des ennemies à un moment donné, et qui, même en étant neutres, ne lui laissent pas la pleine disposition de ses forces. Dans une guerre contre la France, la Prusse et ses alliés ne peuvent complétement dégarnir leurs frontières du sud; il faut maintenir des garnisons dans les places et des corps d'observation en Silésie, en Saxe, en Bavière. En effet, le moindre revirement dans la politique pourrait jeter des armées autrichiennes sur ces provinces; tout gouvernement prévoyant doit être prêt aux éventualités les plus diverses. La Russie elle-même n'est pas pour la Prusse une alliée sûre : tôt ou tard elle sera amenée à regarder cette voisine comme une rivale. Il y avait harmonie d'intérêt entre Saint-Pétersbourg et Berlin quand le petit royaume de l'Allemagne du nord n'avait que 15 millions d'habitans, qu'il n'élevait aucune prétention à se créer une marine, et qu'il jouait d'ailleurs le rôle de satellite de l'empire des tsars; mais les temps sont changés. L'état médiocre du commencement du siècle est devenu une puissance de premier rang, il commande à 37 millions d'hommes admirablement disciplinés, il ne déguise plus les desseins les plus ambitieux et les plus outrecuidans, il n'a pas désappris son ancienne duplicité, il y a joint une arrogance inouie, il veut avoir des forces maritimes et dominer non-seulement la Mer du Nord, mais la Baltique. Ce serait miracle, si, dans ces conditions toutes nouvelles, l'accord pouvait se maintenir longtemps entre Berlin et Saint-Pétersbourg. La Baltique est trop étroite pour avoir deux maîtres qui ne se jalousent point. La Russie d'ailleurs a plusieurs millions de sujets allemands qui ne cachent pas leurs vives sympathies pour la Prusse; il y a là bien des semences de guerre. Il ne faut pas oublier non plus les petits états scandinaves, que la grandeur et l'ambition prussiennes alarment, et qui opposent à la cupidité allemande un inébranlable patriotisme. Ainsi, tandis que la France est entourée de tous côtés, sauf sur une étroite partie de sa frontière de l'est, de voisins neutres ou sympathiques, la Prusse est pressée par de grandes puissances jalouses et de petites nationalités inquiètes. Elle ne peut donc avoir la pleine disposition de ses forces et de ses ressources. Elle est toujours obligée d'être armée, dans une certaine mesure, sur toutes ses frontières à la fois.

Après l'étendue et la situation du territoire, le principal élément de puissance pour un peuple, c'est la population. A ce point de vue, la France et l'Allemagne sont presque égales. D'après le dernier recensement, nous avons 38,067,000 habitans. La confédération de l'Allemagne du nord n'en a que 29,906,000; mais si l'on y ajoute la Bavière, le Wurtemberg, Bade et la Hesse méridionale, l'on arrive à une population totale de 38,500,000 Allemands confédérés. Il serait difficile de trouver deux nations aussi égales par la population, comme par la superficie du sol. Seulement il faut analyser ces chiffres et répondre à différentes questions qui se présentent. Un politique habile ne doit pas être rivé au temps présent; c'est une obligation de jeter les yeux sur l'avenir et de prévoir les situations futures. Or le rapport de la population de l'Allemagne et de la population de la France s'est déjà altéré, et tous les jours il s'altère davantage. C'est que les familles sont beaucoup plus nombreuses de l'autre côté du Rhin; malgré l'émigration, qui draine une grande partie de cet excédant annuel des naissances, le nombre des habitans s'accroît chaque année dans une proportion notable. Quelques esprits se sont alarmés de cette progression rapide de la population allemande, d'autres n'en tiennent absolument aucun compte. Il convient d'envisager ce phénomène avec sang-froid et d'en bien mesurer l'importance. En 1836, la France comptait 33,540,000 habitans. Trente ans après, si l'on néglige Nice et la Savoie, elle avait une population de 37,340,000; c'était une augmentation de 3,800,000 âmes; le taux de l'accroissement annuel se trouvait être de 0,44 pour 100. La Prusse, dans une même période de trente ans, avait passé de 13,589,000 à 19,252,000; l'augmentation était ainsi de 5,650,000 âmes, et le taux de l'accroissement annuel était de 1,62 pour 100. Ainsi la progression était en Prusse trois fois et demie plus rapide qu'en France. En raisonnant d'après ces bases, il faudrait cent soixante ans pour que le nombre des Français doublât, et seulement quarante-deux ans pour le doublement du nombre des Prussiens. On voit quelles conséquences terribles pour l'avenir de notre pays on pourrait tirer de ces calculs positifs; mais il ne faut pas s'exagérer le péril. En descendant plus au fond des choses, la situation apparaît meilleure. Les divers pays allemands qui sont soumis depuis peu de temps à la Prusse, ou qui se trouvent actuellement ses alliés, sont loin de suivre une marche ascendante aussi accélérée. Dans le royaume de Bavière et le grand-duché de Bade, la population est presque aussi stationnaire qu'en France; dans la récente période de trente ans, le taux d'accroissement annuel ne s'est trouvé être pour ces deux états que de 0,51 et 0,53 pour 100. Le Wurtemberg présente encore des résultats plus rassurans; la population y progresse plus lentement qu'en

France, le taux d'accroissement n'y est que de 0,31 pour 100. Plusieurs provinces de l'Allemagne ne sont donc pas près de multiplier aussi rapidement que celles de la vieille Prusse. C'est qu'en effet la population est déjà arrivée dans plusieurs de ces districts à un état de densité considérable, et peut-être même inquiétant. Tandis que nous avons en France 70 habitans par kilomètre carré, la confédération de l'Allemagne du nord compte sur le même espace plus de 72 âmes, Bade en offre 93 et le Wurtemberg 87. Il est impossible que la population s'accroisse sensiblement sur des territoires déjà si encombrés. Les lois et les mœurs tendent à restreindre cette progression exubérante; la petite propriété, qui gagne chaque jour du terrain en Allemagne, rend les familles moins nombreuses. Dans la Prusse proprement dite, le taux de l'accroissement annuel de la population est tombé dans ces dernières années à 1 pour 100 environ. L'on aurait donc tort de s'inquiéter outre mesure. Pendant longtemps encore, le rapport de la population française et de la population allemande ne se modifiera pas d'une manière très sensible.

La différence de fécondité dans les familles françaises et les familles prussiennes a des conséquences qu'il n'est pas inutile de relever. Sur un même chiffre d'habitans, il y a en Prusse beaucoup plus d'enfans ou d'adolescens qu'en France. Le petit nombre relatif des naissances fait que notre population présente une proportion d'adultes supérieure à celle qu'on trouve dans l'Allemagne du nord. Sur 10,000 têtes humaines, l'on ne compte en France que 3,603 personnes au-dessous de vingt ans; on en compte au contraire 4,616 en Prusse. C'est assurément là un avantage pour notre pays. Nous avons, à population égale, un plus grand nombre d'hommes capables de porter les armes et de servir la patrie. Néanmoins le nombre des personnes au-dessus de trente ans est seul plus considérable chez nous que chez nos ennemis; la Prusse a autant de jeunes gens de vingt à trente ans que la France, elle en a même un peu plus.

C'est généralement le chiffre des armées qui sert de mesure à la puissance des états. Il y a assurément quelque incertitude dans cette mesure, car la quantité peut être compensée par la solidité : le nombre est un des élémens de la force, mais beaucoup de qualités qui tiennent à la race ou à l'éducation ont autant de poids que le nombre. Le système d'armement prussien, qui prend, à la première menace de guerre, tout ce qui est jeune et valide dans la nation, a sans doute de grands avantages. Il permet d'agir avec des masses énormes, de jeter sur l'ennemi de véritables hordes qui ont l'impétuosité d'un torrent grossi par la fonte des neiges. La Ger-

manie, aujourd'hui comme autrefois, peut mettre en mouvement des tribus entières; elle est encore une sorte de réservoir d'hommes auquel il suffit d'ouvrir les écluses pour qu'il s'en précipite en un moment un flot énorme et en apparence irrésistible; mais c'est là une force qui s'épuise, incapable de se renouveler et de réparer ses pertes. Le système français, dans des mains habiles et prudentes, est supérieur; il a des ressources plus nombreuses et mieux distribuées, il peut mieux rétablir une position chancelante ou compromise, il a une solidité plus à l'épreuve du temps et de la fortune. La confédération de l'Allemagne du nord a, sur le pied de paix, 313,000 hommes, 900,000 sur le pied de guerre; la Bavière, le Wurtemberg et Bade comptent ensemble 95,000 soldats en temps de paix et 204,000 en temps de guerre. Si l'on réunit toutes les parties de l'Allemagne qui sont actuellement en lutte contre nous, l'on voit que leurs armées permanentes se montent à 408,000 hommes et leurs troupes disponibles pour un conflit à 1,104,000. Et ce n'est pas là un effectif de fantaisie destiné à satisfaire la fatuité des administrateurs ou à éblouir l'ignorance du vulgaire; ce sont des troupes réelles que quelques semaines suffisent pour mobiliser et réunir. Le mérite de l'organisation prussienne, c'est que le pays est toujours prêt et ne se trouve jamais pris au dépourvu. Le moindre ordre parti de Berlin opère comme une baguette magique, sauf dans quelques provinces nouvellement annexées et légèrement réfractaires. En temps de paix, les corps d'opération sont déjà formés; ils ont leurs chefs, et l'administration centrale, pour les préparer à la guerre, n'a presque aucun travail à exécuter. Le système français est plus compliqué, le passage du pied de paix au pied de guerre se trouve moins facile; il faut dans l'administration centrale plus d'efforts et de prévoyance. Nous sommes davantage à la merci du ministre de la guerre et de ses auxiliaires; de leur capacité dépend la perfection de nos armemens. Tout en effet est à combiner et même à improviser dès qu'apparaît la menace d'un conflit. Nous risquons ainsi de n'être pas complétement prêts au début des hostilités; mais nous avons d'inépuisables ressources dans notre énergique population. Après de sérieux échecs, il nous suffit de quelques semaines pour nous reformer et fortifier ou compléter nos rangs. La promptitude de l'esprit français peut s'accommoder à cet armement précipité, qui serait impossible chez toute autre nation. Au 1[er] janvier 1869, notre armée active avait sous les drapeaux un effectif de 441,437 hommes, dont 69,000 étaient cantonnés en Afrique et dans les états romains. A la même époque, les hommes disponibles dans leurs foyers s'élevaient au chiffre de 146,771, ce qui portait le total de l'armée active à 588,208. L'effectif de la

garde mobile s'élevait à 415,319 hommes. L'ensemble de nos forces militaires était donc de 1,005,527 hommes; mais la garde mobile n'existait guère que sur le papier : les cadres mêmes n'en étaient généralement pas formés. Il a fallu les cruelles et instructives épreuves du début de la campagne pour donner une vie réelle à cette patriotique institution. Voyez néanmoins que de ressources possède un pays comme la France. En rappelant les hommes non mariés des sept ou huit classes les plus récemment libérées, en tirant parti des élémens disponibles dans certains corps de soldats citoyens, tels que les pompiers et les gendarmes, l'on peut en quelques semaines mettre en ligne 800,000 hommes de troupes exercées, solides, à toute épreuve, et cela sans compter les milices moins disciplinées, telles que les gardes nationaux mobiles. Assurément il n'est pas de contrée au monde qui possède d'aussi puissantes réserves; il faut seulement qu'elles soient organisées à temps. L'expérience de la guerre actuelle nous sera sans doute d'un grand secours. La paix venue, il faudra réorganiser nos forces militaires pour nous mettre à l'abri de semblables surprises pour l'avenir.

La marine joue ici un rôle moins prépondérant que l'armée de terre; elle a cependant encore son importance indiscutable, elle est un appoint que l'on ne doit pas dédaigner. Grâce à elle, on peut jeter des troupes à l'improviste au centre du pays ennemi. Enfin, sans exercer d'action décisive, elle est un moyen puissant de diversion. Les progrès récens accomplis dans le droit des gens, les articles du traité de Paris, qui interdisent la course et qui réglementent le blocus, ont rendu sans doute les forces navales moins destructives et moins redoutables. D'un autre côté, les chemins de fer et les télégraphes permettent à la puissance menacée de s'opposer beaucoup plus facilement qu'autrefois à un débarquement. L'on ne peut transporter sur mer qu'un effectif restreint. Malgré ces obstacles nouveaux qui s'opposent de notre temps à l'action de la marine, il n'en est pas moins vrai que la menace d'une descente peut contraindre le pays attaqué à immobiliser le long de ses côtes des corps d'armée importans, qui se trouvent ainsi éloignés du principal théâtre de la lutte. Cette manœuvre peut être surtout efficace quand l'ennemi règne sur des territoires insoumis ou mécontens et de facile accès par la voie de mer. Il est alors loisible à la puissance maritime d'exciter des soulèvemens dans les provinces de son ennemie. Telle est dans notre siècle la seule fonction vraiment efficace des forces navales. Quant à bombarder des ports, ce n'est pas d'une utilité considérable. Les dommages qui peuvent être ainsi produits n'auront jamais aucune influence sur le sort d'une campagne. Ils causeront plus d'irritation que de faiblesse à l'état qui en sera vic-

time. Il est d'ailleurs à remarquer que presque tous les ports de la Prusse sont placés assez loin dans les terres, et qu'il n'est pas facile à une flotte de les aborder. Situés sur des fleuves, à plusieurs lieues de la mer, ils peuvent se garder pour la plupart d'une attaque de l'ennemi. Quoi qu'il en soit, au point de vue des forces navales, la France a une supériorité énorme sur sa rivale. D'après les relevés officiels les plus récens, la confédération de l'Allemagne du nord ne possédait que 44 navires de guerre à vapeur de la force de 9,736 chevaux et portant 336 canons : elle avait en outre 8 bâtimens à voile armés de 150 canons. C'est là un effectif bien modeste; mais la Prusse n'est qu'au début de ses efforts pour créer une marine : elle a manifesté hautement l'intention de ne reculer dans cette entreprise devant aucun sacrifice, et l'opinion publique a soutenu le gouvernement dans ses premiers essais. On a construit un grand nombre de canonnières, acheté dans les deux mondes des vaisseaux cuirassés, creusé et inauguré avec beaucoup de solennité le port de Willems-Haven dans la baie de Jahde. Avoir une marine et des colonies est maintenant le vœu le plus cher à tout cœur prussien. Y parviendra-t-on? Les obstacles sont nombreux déjà, et, après la guerre, peut-être seront-ils insurmontables. Ce n'est certes point la matière première qui manque aux Allemands; ils possèdent tous les élémens nécessaires pour se créer une flotte, ils ont beaucoup de marins et de vaisseaux marchands; mais ce sont les moyens financiers qui leur font défaut. De ce côté, ils rencontreront toujours des difficultés qu'il ne leur sera pas aisé de surmonter. Pendant longtemps encore, la France peut donc être assurée de la suprématie navale. Quant aux colonies, les Prussiens ont cherché depuis bien des années à s'en procurer. Ils ont médité entre autres des établissemens dans l'Amérique centrale, ils y ont négocié l'achat d'espaces considérables; mais l'on n'entreprend pas facilement une colonisation dans ces terres tropicales et lointaines. Toutes les côtes et toutes les îles de l'univers propres à être habitées par des Européens sont aujourd'hui, sinon occupées, du moins possédées. Les Allemands du nord entrent trop tard dans la lice. Du reste, au point de vue de leur puissance, ils n'ont pas à s'en plaindre : des colonies, en temps de guerre, sont plus embarrassantes qu'utiles, elles détournent une partie des forces de la métropole.

La France n'a pas de peine à devancer comme puissance maritime la nouvelle confédération germanique. Nous avons un héritage d'honneur et des traditions glorieuses que nos flottes, depuis deux siècles, ont toujours su maintenir. A la fin de l'année 1869, nous possédions 336 bâtimens de guerre à vapeur, mus par une force de 81,450 chevaux, et 80 bâtimens à voiles. L'Allemagne pourra long-

temps encore nous envier ces ressources navales. Nous occupons en outre une colonie qui, formant une exception presque unique dans l'histoire de la colonisation, est pour nous en temps de guerre un appui sérieux. Par sa position voisine de notre sol, par la population guerrière qu'elle nourrit et qui consent volontiers à combattre sous nos drapeaux, par les qualités surtout qu'elle développe dans les soldats qui y séjournent, l'Algérie est un précieux secours pour la France; chaque jour elle le devient davantage. A mesure que la population civile augmente et que l'époque de la conquête s'éloigne, elle exige moins de troupes métropolitaines pour le maintien de l'ordre, et elle alimente avec plus d'abondance ces corps africains dont il est superflu de faire l'éloge.

Plusieurs des avantages que nous venons de signaler pourraient cependant nous échapper dans un temps plus ou moins prochain, si nous n'y faisons pas attention. Il ne faut pas regarder la supériorité actuelle de notre marine comme une conquête définitive et sans retour. Notre attention au contraire doit être portée au plus haut degré à la conservation de cette suprématie navale, que diverses circonstances pourraient compromettre. La marine militaire d'un peuple est nécessairement dans un certain rapport avec la grandeur de sa marine marchande : une nation qui a beaucoup de navires de commerce arrive toujours, avec du temps, de la persévérance et des sacrifices pécuniaires, à créer une flotte de guerre. Or, c'est un fait triste à constater, l'Allemagne du nord l'emporte sur nous, si ce n'est par le nombre, du moins par le tonnage de ses vaisseaux marchands. Nos côtes sont, il est vrai, beaucoup plus étendues que les siennes. Elles embrassent 2,460 kilomètres, celles de la confédération germanique n'en ont que 1,635. Nous avons de plus ouverture sur trois mers, et nous pouvons commercer facilement avec l'Amérique, avec l'Orient et avec les pays scandinaves. Et pourtant l'effectif de notre marine marchande ne compte que 1,042,811 tonneaux, tandis que la confédération de l'Allemagne du nord offre un tonnage de 1,307,204. La différence est notable et mérite qu'on s'y arrête. On a trop l'habitude de ne considérer que les forces militaires, sans tenir compte de ces ressources primordiales qui alimentent les forces militaires elles-mêmes. A coup sûr une marine de guerre ne s'improvise pas. Néanmoins l'exemple des États-Unis dans la guerre de sécession prouve que l'on peut créer en quelques années une redoutable puissance navale quand on possède la matière première, c'est-à-dire des navires de commerce et des marins. Dans la lutte où nous sommes engagés, la Prusse a jeté le germe d'une institution qui est peut-être appelée à un certain avenir. Elle a fondé pour la défense de ses côtes une sorte de land-

wehr maritime, conviant les armateurs à transformer leurs navires de commerce en bâtimens de guerre. Il est difficile de dire aujourd'hui quel sera le résultat d'une semblable tentative et si elle est destinée à durer en se perfectionnant; mais l'on sent dès à présent combien il importe de développer le nombre et le tonnage de nos vaisseaux de commerce. Les Allemands ont sur nous un avantage dans le fret de sortie : chaque année ils ont 100,000, quelquefois même 150,000 émigrans, qui forment un fret considérable pour Brême et Hambourg. Nous pouvons, par des mesures habiles et des tarifs modérés, détourner au profit du Havre une partie de ce courant. Ce qu'il faut surtout chercher à propager et à importer parmi nous, c'est l'étude et le sens du commerce, que nous négligeons tant, ce sont les initiatives hardies, les grandes entreprises, les mœurs laborieuses et persévérantes. L'ouverture et l'exploitation de débouchés nouveaux, l'abolition de règlemens vieillis, l'abandon des mœurs routinières, feront plus pour le maintien de notre grandeur navale que tous les sacrifices budgétaires.

## II.

Le principe que nous ne devons jamais perdre de vue, c'est que, dans l'état de civilisation où sont parvenus les peuples européens, le seul moyen d'être fort et victorieux dans la guerre, c'est d'être actif et diligent dans la paix. A cet égard, un peuple riche et industrieux a de grands avantages sur ses voisins qui le sont moins. Il y a bien des années qu'a été inventé ce dicton d'une vérité éternelle : « L'argent est le nerf de la guerre. » Il n'y a aucune combinaison qui n'échoue à la longue, si elle n'est soutenue par de bonnes finances. Les temps modernes n'admettent pas l'existence d'un peuple de Spartiates. En dehors des surprises, qui sont des exceptions dans l'histoire des guerres, il ne peut y avoir de succès définitif sans de considérables ressources pécuniaires. Autrefois les rois prudens amassaient de longue date un trésor pour suffire aux éventualités de conflits et de luttes avec leurs voisins. La Prusse, dans ces derniers temps, a encore suivi ce système suranné. Il ne convient plus à notre âge, où le crédit s'est perfectionné et propagé sous toutes les formes. Nous n'avons que faire sans doute de ces tirelires où les monarques versaient chaque année leurs économies pour accumuler un fonds de guerre. De bonnes finances et un puissant crédit, voilà ce qui est indispensable à une nation belliqueuse par tempérament ou par occasion. Sous le rapport des ressources pécuniaires, il n'est pas contestable que la France ait une réelle supériorité. Nous supportons d'une manière absolue des charges

plus grandes, mais elles sont relativement plus légères, parce que notre pays est plus riche, plus productif, plus industrieux. Si l'on répartit la totalité des impôts par tête d'habitans, en supposant que chacun apportât un égal contingent aux contributions publiques, on trouve que chaque Français paie au fisc 52 francs 37 centimes, chaque Allemand du nord 34 francs 96 centimes, chaque Bavarois 38 francs 12 centimes, chaque Badois 50 francs; mais il ne faut pas se contenter de ces nombres bruts, qui exprimeraient d'une manière inexacte la situation vraie des contribuables des différens pays. En France, l'état pourvoit largement à différens services qui incombent en Allemagne aux particuliers, aux corporations, aux communes ou aux provinces. En outre, il s'est constitué fabricant pour divers produits, le tabac par exemple, et les frais de fabrication, qui se trouvent rémunérés amplement par la vente, viennent cependant grossir artificiellement le budget des dépenses. Enfin il est des impôts qui rapportent d'autant plus que le pays progresse davantage; les droits qui pèsent sur les consommations ou sur les transactions et les échanges ont un rendement d'autant plus élevé que le mouvement commercial s'accélère : le peuple qui paie le plus en pareille matière n'est pas celui qui est le plus grevé, mais bien celui qui est le plus laborieux et le plus prospère. C'est ainsi que nous pouvons porter légèrement un budget de 1 milliard 900 millions environ, déduction faite des dépenses départementales et communales, tandis que l'Allemagne du nord est écrasée par un budget inférieur à un milliard. Nous avons en effet des ressorts financiers bien plus souples que ceux sur lesquels peut compter la Prusse. Il suffit de jeter un coup d'œil sur le budget des recettes des deux puissances pour s'en convaincre. Le produit des domaines constitue 44 pour 100 des recettes prussiennes, il ne forme que 5 et demi pour 100 des recettes françaises. Or c'est là un revenu qui ne peut s'accroître, tous les efforts pour en tirer un plus grand parti sont superflus. Tout au plus la Prusse pourrait-elle vendre ces immenses possessions de l'état, et peut-être y sera-t-elle contrainte par la nécessité de fournir aux frais de la guerre actuelle; mais une pareille opération dans un pays comme l'Allemagne serait désastreuse. Dans les conditions économiques et agricoles de cette contrée, il serait nuisible aux intérêts de tous que le domaine public, composé en grande partie de forêts, fût morcelé entre les mains des particuliers; ce serait en outre presque impraticable. On sait ce que produisent ces ventes en masse de propriétés énormes. L'Italie nous l'a prouvé dernièrement avec ses biens ecclésiastiques. Ce serait pis encore en Prusse, après une grande guerre, dans un pays où la classe agricole moyenne n'existe pas, où l'aristocratie est appauvrie

et besoigneuse, où la dette hypothécaire est déjà considérable. Les impôts directs constituent en France 19,4 pour 100 des recettes de l'état et en Prusse 19 : c'est exactement la même proportion ; seulement il est un impôt que la Prusse a depuis longtemps et que nous n'avons pas, c'est l'impôt sur le revenu. Restent les impôts indirects, qui forment 37 pour 100 des recettes de la Prusse et 55 pour 100 des recettes de la France. C'est sur cette branche de ressources que devront le plus naturellement se greffer les augmentations de taxe que la guerre aura nécessitées. Combien cela sera-t-il plus facile en France qu'en Allemagne, où la population est pauvre, où la classe moyenne est très médiocre dans les villes et manque complétement dans les campagnes, tandis que chez nous l'aisance est le lot du grand nombre! Des gens qui ont pour régime habituel du pain de seigle et de l'eau échappent nécessairement aux impôts de consommation, et telle est précisément la situation de l'immense majorité de la population prussienne, tel est même le régime des soldats. L'habileté du fisc ne peut rien contre un pareil état de choses. L'impôt sur la mouture existe déjà dans un grand nombre de villes allemandes. Ce qui est à prévoir comme conséquence de la guerre actuelle, c'est que le trésor prussien aura un mal infini à combler ses vides, et que dans les années prochaines l'émigration germanique pour les États-Unis prendra des proportions redoutables et inusitées. C'est d'ailleurs de toute justice : là où les taxes, le service militaire et les risques de guerre écrasent sans cesse et compromettent souvent la vie de l'homme, on ne peut espérer retenir les populations. Quelle que soit l'issue de la lutte engagée, alors même que, par impossible, le ravage de nos départemens de l'est resterait sans représailles et sans indemnité, la Prusse se ressentira encore plus que la France du contre-coup de la guerre. Toutes ces familles sans chefs, ce nombre immense de veuves et d'orphelins, ces établissemens industriels abandonnés depuis six semaines déjà par leurs directeurs et leurs employés, cette vie entière de la nation suspendue dès les premiers jours du conflit, constituent une crise terrible, dont un peuple, fût-il victorieux, aura peine à se relever.

Un des côtés par lesquels nous l'emportons le plus sur notre rivale, c'est le crédit, non que la Prusse ou ses confédérés aient des dettes considérables, mais l'on ne prête qu'aux riches, et tout le monde sait que les états allemands sont pauvres. L'ensemble de la dette prussienne s'élevait au commencement de l'année à 424,380,000 thalers, soit 1,591,458,000 francs. Les autres états d'Allemagne sont grevés en outre de charges qui peuvent être relativement lourdes : l'origine en remonte aux grands travaux de construction de chemins de fer et aussi aux armemens faits par la confédération en 1859 et

en 1866. La Saxe doit 182 millions de thalers ou 682,500,000 fr.; la dette de la Hesse est de 15,621,000 thalers, soit 58,578,000 fr. Les états du sud ne sont pas dans une position meilleure. Le Wurtemberg paie annuellement 7 millions de florins pour le service de sa dette; la Bavière, pour le même objet, emploie plus de 16 millions de florins par exercice budgétaire. En additionnant toutes ces charges diverses des états qui nous font la guerre, on voit qu'elles atteignent et dépassent même en capital le chiffre de 3 milliards et demi. Cela peut paraître insignifiant auprès du montant de notre dette consolidée, qui exige un service d'intérêts de près de 350 millions de francs, et qui, évaluée en capital nominal, dépasse 11 milliards; mais il y a dans ces chiffres d'ensemble une sorte de mirage qui provient de ce que le taux de la rente française est de 3 pour 100, tandis que le taux des rentes allemandes est de 4 1/2 ou de 5 pour 100. A tout considérer, le service de notre dette consolidée demande seulement une somme double de celle que réclame le service des dettes qui grèvent les états allemands confédérés contre nous. Or l'immense supériorité de notre richesse sociale compense amplement cette différence. Tandis que le 3 pour 100 français a continuellement oscillé depuis plusieurs années entre les cours de 70 et de 75 francs, le 5 pour 100 prussien, dans les circonstances les plus favorables, s'est rarement tenu au-dessus du pair. Cela représente un écart d'environ 1 pour 100 dans les taux d'intérêt auxquels ces deux états peuvent emprunter. Supposons que la France et l'Allemagne aient besoin chacune d'un milliard pour subvenir aux frais de la guerre, la France le trouvera facilement, moyennant une charge annuelle et perpétuelle de 50 millions de francs; l'Allemagne ne se le procurera qu'avec peine en payant 60 millions d'intérêts par année (1). C'est là pour notre ennemie une grande cause de faiblesse, qui se fera d'autant plus sentir que la guerre aura plus de durée et coûtera davantage.

Ce n'est pas le seul crédit de l'état qui est supérieur chez nous,

(1) Les faits sont venus justifier nos prévisions. Tandis que M. de Bismarck, malgré les succès inattendus de la Prusse et l'apparente défaite de la France, n'a pu encore, après un mois, recueillir les deux tiers des 450 millions de son emprunt au taux de 88 francs le 5 pour 100, la France, au milieu des circonstances les plus critiques, quand l'ennemi marchait sur Paris, a trouvé en deux jours, sans sortir de chez elle, presque sans sortir de sa capitale, les 800 millions dont elle avait besoin, et cela au taux de 60 francs 60 centimes la rente 3 pour 100. C'est pour la France une victoire réelle, qui doit nous faire espérer fermement celle de ses armes. Plus la lutte se prolongera, plus ces embarras de la Prusse se feront sentir. Il est impossible que dans quelques semaines l'organisation de l'armée allemande et son approvisionnement ne portent pas la trace de cette pénurie d'argent. Le premier échec précipiterait encore cette déconfiture financière de nos ennemis, dont la défaite fera la ruine irrémédiable.

c'est l'ensemble des ressources des particuliers et des établissemens publics. La France était depuis bien des années le plus grand entrepôt de richesses métalliques du monde. L'or n'avait cessé d'affluer sur notre marché. De 1848 à 1868, il est entré dans notre pays, d'après les documens officiels, plus de 7 milliards d'or et plus de 3 milliards 1/2 d'argent : il en est sorti seulement 3 milliards 200 millions d'or et un peu moins de 4 milliards 1/2 d'argent. C'est donc un stock métallique d'environ 3 milliards qui nous est resté par suite de l'excédant des entrées sur les sorties depuis vingt ans. Il faut y ajouter la quantité de métaux précieux qui existaient antérieurement. L'Allemagne est loin d'être aussi bien pourvue; elle est au contraire à cet égard dans une disette qui n'a d'égale que notre abondance. Depuis 1821, la Prusse n'a pas monnayé pour 1 milliard de métaux précieux, tandis que la France, dans la même période, a monnayé près de 10 milliards. Assurément nous ne regardons point l'or et l'argent comme la seule richesse; mais on ne peut contester à ces matières une utilité toute spéciale dans les temps de crise ou de guerre; ce sont par excellence les capitaux circulans qui facilitent les achats à l'étranger, les armemens et tous les préparatifs. L'absence de capital métallique est pour un état qui entre en lutte une grave lacune et l'origine de grands embarras. Par malheur, en décrétant le cours forcé avec une regrettable précipitation et sans motif justifié, nous avons compromis notre excellente situation monétaire; nul peuple au monde ne regorge d'or au même point que la France, et elle s'est imposé imprudemment l'obligation de ne se servir que de papier. Ces mesures, qui datent de quelques jours à peine, ont déjà créé dans notre pays la pénurie de l'or. Nous avons ainsi détourné le cours du Pactole, qui arrosait et fécondait notre sol; déjà nos métaux précieux s'enfuient vers l'étranger et se placent chez des banquiers de Londres ou s'échangent contre des consolidés anglais, des bons américains et toutes les valeurs étrangères dont les revenus sont payables en or. C'est ainsi qu'une panique aveugle, causée par de déplorables mesures législatives, peut amener la gène à la place de l'aisance et semer partout la crainte.

Rien n'est aussi difficile à calculer que la richesse d'une nation; il y a une part irréductible d'hypothèse et de conjecture dans tous les chiffres d'une semblable évaluation. Il est possible cependant de faire un rapprochement sérieux, quoique d'une exactitude approximative, entre l'ensemble des ressources que possèdent les deux peuples qui sont aujourd'hui en lutte. Un publiciste qui connaît aussi bien l'Allemagne que la France et qui est habitué de longue date aux supputations statistiques, M. Maurice Block, fixe à 596 fr.

le revenu moyen de chaque Français et à 450 le revenu moyen de chaque Prussien. Nous croyons à un plus grand écart entre les situations des deux pays. Ce n'est pas que l'agriculture allemande ne semble valoir la nôtre pour beaucoup de productions. Il résulterait des données statistiques que le rendement moyen du froment par hectare est de 14 hectolitres en France et de 19 en Prusse; il paraîtrait d'un autre côté que sur 1,000 hectares notre pays nourrit seulement 346 têtes de gros bétail, tandis que la Prusse en entretient 369 sur la même surface; mais il faut retourner et expliquer ces chiffres. Si le froment a un rendement moyen supérieur chez nos ennemis, c'est assurément parce qu'ils ne sèment cette céréale que dans les terrains de choix presque exceptionnels, et qu'ils cultivent en seigle la plus grande partie de leur sol. Ce n'est d'ailleurs pas là une hypothèse, car l'on sait qu'en Allemagne le gros de la population ne se nourrit pas de pain de froment. Il faut remarquer en outre qu'apprécier la situation de l'agriculture dans un pays par le nombre de têtes de gros bétail, c'est un moyen bien imparfait. Les vaches maigres ne peuvent valoir les vaches grasses; un pays de communaux et de vaine pâture peut présenter un effectif notable de bestiaux sans qu'il soit possible d'en tirer aucune conclusion sérieuse. Enfin on doit tenir compte des produits raffinés, qui ont tant de prix, et qui, en France beaucoup plus qu'en Prusse, occupent une notable partie de la terre. D'après une moyenne de neuf ans (1858-1867), la France récolte annuellement 54 millions d'hectolitres de vin, tandis que la Prusse proprement dite est restreinte à 340,000 hectolitres, Bade et la Hesse à 300,000, le Wurtemberg à 413,000, la Bavière à 561,000; c'est pour toutes ces contrées réunies moins de 1,700,000 hectolitres, à peine le trentième de notre production. Il faut prendre en considération également toutes les cultures industrielles du nord ou du midi de la France, exploitations prospères qui d'année en année se répandent davantage, et que le plus grand nombre des provinces allemandes ignorent. Il suffit de jeter un coup d'œil sur les tableaux de douanes des deux contrées pour constater l'immense supériorité de la France. Notre commerce spécial en 1866 montait à 6 milliards 349 millions de francs, celui du Zollverein à la même époque atteignait seulement 3 milliards 814 millions; ce qui est encore plus consolant, en dix ans il y avait eu doublement chez nous et seulement augmentation de moitié chez nos voisins. L'on trouve des écarts analogues à notre avantage, si l'on consulte la situation respective des grandes industries textiles. En France, les filatures de coton comptent 6,750,000 broches; dans tout le Zollverein, elles n'en offrent que 2,500,000. Pour le lin, il y a 624,000 broches en France, et moins de 250,000 dans le Zollve-

rein. Il est inutile de dire que la France est la reine de l'industrie de la laine; elle fait marcher pour cette fabrication 3,300,000 broches, nos voisins du Zollverein n'en ont pas 1,500,000 à nous opposer. Les chiffres manquent pour l'industrie des soieries; mais, quoique la Prusse y tienne un rang considérable, nous la surpassons en quantité et en qualité. Nous avons moins d'avantages pour les industries extractives et métallurgiques. D'après des données récentes, le Zollverein produit chaque année près de 300 millions de quintaux métriques de charbon minéral (houille, anthracite, lignite), notre exploitation se borne à 126 millions de quintaux; mais nous sommes arrivés à une production annuelle d'environ 13 millions de quintaux de fonte contre 10 millions que nous oppose le Zollverein. La production du fer a été évaluée pour la France à plus de 8 millions de quintaux et à 7 millions 1/2 pour nos ennemis. On le voit, nous sommes pressés vivement par l'Allemagne dans toutes ces branches d'industrie. Nous devons être sur le qui-vive et avoir l'œil ouvert pour ne pas être dépassés. Nous avons en effet pour rivale sur le continent une nation dont les classes inférieures sont remarquablement laborieuses, patientes, persévérantes, et dont la classe supérieure possède au plus haut degré l'esprit de progrès. L'on a pu dresser, il y a quelques années, un tableau du nombre et de la puissance des machines à vapeur fixes et locomobiles dans les principaux pays d'Europe. La France comptait alors 242,209 chevaux-vapeur, le Zollverein 222,985; mais il y a une branche d'industrie qui ne peut s'évaluer en chiffres et où nous devançons de beaucoup l'Allemagne, ce sont les industries de luxe, qui chaque année prennent un plus grand développement. Ceci est notre domaine incontesté; nous y régnons par droit de conquête et par droit de naissance, en vertu de ces qualités exquises et de ces merveilleuses aptitudes dont la Providence a gratifié notre génie national, en vertu aussi de traditions fécondes qui fortifient et épurent notre goût naturel.

Ainsi s'explique notre supériorité générale sur les peuples qui composent le Zollverein; sur bien des points, ils nous suivent de près, sur plusieurs même ils nous dépassent; mais, au point de vue de l'ensemble, nous les surpassons d'une manière considérable par la quantité et la qualité de nos produits, par la variété et l'intensité de nos moyens. Au milieu même des anxiétés présentes, c'est encore une consolation permise que de porter ses regards par avance sur le tableau de la lutte pacifique et féconde qui s'établira entre la France et l'Allemagne après la guerre. Quand cette lutte sanglante sera glorieusement terminée, nous aurons à reprendre nos travaux de la veille. Alors nous aurons à profiter des enseignemens que

nous aura donnés cette guerre : nous devrons nous garder de compromettre notre incontestable supériorité par un excès de confiance ou de routine, il nous faudra faire plus de cas de l'étranger, étudier davantage ses méthodes et nous les approprier mieux, vivre moins repliés sur nous-mêmes, ouvrir notre esprit à toutes les recherches, nos institutions à tous les progrès, nos mœurs à toutes les réformes. C'est à ce prix que nous sauvegarderons définitivement notre grandeur et notre gloire, de même que nous aurons sauvé et accru sur les champs de bataille l'honneur de nos armes.

Nous avons signalé en faveur de la France deux inégalités incontestables : l'une dans la position géographique, l'autre dans le degré de richesse. De ces deux avantages, l'un ne pourra jamais nous être enlevé, et nous saurons conserver l'autre. Nous avons au cœur de l'Europe une situation vraiment exceptionnelle. Quant à notre richesse, elle n'est pas un médiocre élément de succès dans les entreprises de longue durée : elle serait appelée à jouer un rôle important dans toute guerre qui se prolongerait.

Mais pour bien connaître la puissance d'une nation, il ne suffit pas d'en examiner les ressources physiques; il y a des forces morales et intellectuelles qui jouent, même à la guerre, un rôle prédominant. Des esprits qui se croient positifs ont l'habitude de railler ces agens immatériels, subtils et cachés : ils affectent de n'attacher de prix qu'aux gros bataillons. L'histoire entière montre la fausseté de cette opinion. Quand deux peuples sont en présence sur les champs de bataille, ce n'est ni la fortune, ni la seule violence qui décide leurs destinées. Le caractère et l'éducation nationale tiennent une grande place dans ces prétendus jeux de la force. Les Français ont des qualités uniques qui ont fixé depuis bien des siècles en leur faveur le sort des combats. Un amour intense de la patrie, qui est devenu pour eux une sorte de religion, un admirable esprit de sacrifice, un merveilleux élan au milieu des plus dures privations et des plus pressans périls, tels sont les dons précieux qu'on ne rencontre nulle part au même degré que dans notre pays. Tous les peuples savent être braves, mais beaucoup le sont avec résignation; les Français sont braves avec emportement. La guerre qui se poursuit aujourd'hui et qui a été inaugurée par des échecs si peu prévus aura mis au jour l'un des côtés jusqu'ici les moins saillans et les plus méconnus de notre vitalité nationale. Nous aurons donné au monde le spectacle d'un peuple, habitué à vaincre au premier choc, et qui cependant, après des infortunes d'autant plus pénibles qu'elles étaient plus nouvelles, ne perd pas un moment possession de lui-même, se recueille sous les périls les plus imminens, et oppose à l'ennemi une calme et indomptable énergie. La lutte actuelle n'aura

donc pu que nous grandir aux yeux de l'Europe en nous faisant déployer des ressources et des qualités cachées que nous-mêmes ne soupçonnions point.

Cependant quelques louanges que méritent cet héroïsme et cette ténacité du peuple français, il est d'autres facultés qui ont leur rôle dans les relations internationales, et qui, même dans la guerre tiennent une place importante. La confiance en soi est un puissant, ressort, mais il ne faut pas le tendre à l'excès. Il n'est pas bon qu'une nation s'endorme dans l'admiration de sa propre grandeur. Au précepte de la philosophie antique : *connais-toi toi-même*, il importe d'unir cette maxime, non moins exacte ni moins utile de la sagesse moderne : observe, connais et apprécie ton prochain. Nous ne sommes plus au temps où le monde se divisait en deux parts inégales : un peuple civilisé et des hordes barbares. Aujourd'hui, toutes les contrées qui se touchent et se fréquentent appartiennent à la même civilisation et possèdent des ressources communes. Il n'en est pas une qui ne puisse utilement étudier les autres et leur faire de nombreux emprunts. Il n'en est pas une non plus qui ait une supériorité tellement complète qu'elle ne trouve rien à emprunter aux autres.

Une nation n'est pas seulement une collection d'individus : c'est un être organisé. Plus cette organisation est forte et en même temps progressive, plus le peuple qui la possède a de facultés et de ressources. Malheureusement l'administration française, qui a d'incontestables qualités, a toujours eu un extrême penchant pour la routine. On trouverait difficilement en Europe des institutions aussi immobiles et un personnel aussi inerte. Nos bureaux ont pour eux-mêmes une idolâtrie périlleuse : pleins à la fois de scrupules et de lenteurs, rivés aux vieilles méthodes, aux règlemens séculaires, ils sont continuellement en défiance contre toute innovation et toute initiative. Ne connaissant rien des peuples étrangers, ils sont incapables de s'approprier tous les progrès qui se font autour de nous : par un aveuglement qui s'allie à l'obstination, ils s'imaginent que toutes nos coutumes, tous nos usages, font l'objet de l'admiration et de l'envie de l'Europe. Il était temps qu'une violente secousse nous tirât de ce sommeil, et, si pénible qu'ait été ce réveil en sursaut, il peut être considéré à un point de vue général comme un bienfait. Si nous pouvons acquérir, au prix de ces quelques échecs passés, la clairvoyance, l'initiative, l'esprit d'émulation et de progrès, qui ont toujours manqué à nos administrations françaises, nous devrons considérer comme un avertissement heureux cette humiliation passagère, déjà réparée. Nous avons vécu jusqu'à ce jour ignorans, insoucians, dédaigneux des langues, des mœurs, des in-

stitutions des contrées étrangères. Nous ne connaissions de nos voisins ni les forces, ni les ressources, et ils savaient tout ce qui se passait chez nous, s'appropriaient toutes nos inventions, tous nos progrès. Nous ne daignions au contraire presque jamais sortir de notre superbe indolence pour nous informer des choses et des idées de nos voisins. Ainsi s'expliquent toutes nos erreurs diplomatiques ou militaires. Il ne faut pas les imputer exclusivement à la légèreté ou à l'incurie de quelques hommes; elles proviennent d'une cause plus générale, de cette sorte d'isolement intellectuel où nous avions fini par nous enfermer. L'ignorance de la nation entière peut seule amener de semblables déceptions.

Si destructive que soit la guerre, on a dit avec raison qu'elle était devenue de nos jours une industrie : ajoutons même que c'est une des industries les plus raffinées, les plus progressives de notre temps, et qu'on en rencontre peu qui exigent le concours d'autant de branches des connaissances humaines. Pour avoir des généraux, non-seulement braves, mais tacticiens habiles, un état-major parfaitement instruit et éclairé, une intendance efficace, un service sanitaire prévoyant, une direction générale prudente, circonspecte, pleine de ressources, il faut autre chose que des qualités individuelles et des dons naturels; l'éducation solide de toute la nation est indispensable. Il faut en effet un milieu social singulièrement fécond et cultivé pour produire cette réunion d'aptitudes et de connaissances nécessaires à la composition d'une bonne armée moderne. Nous nous sommes reposés avec trop de confiance sur nos qualités natives : nous n'avons pas assez tenu compte de cette préparation intellectuelle, de ce développement théorique, de ce côté scientifique, pris par nos ennemis d'aujourd'hui en si grande considération. Chez nous l'instruction générale n'est ni assez répandue ni assez approfondie : à tous les échelons, elle est au-dessous de ce qu'elle devrait être. C'est là une cause de faiblesse qui se fait toujours et partout sentir. Quelques millions de plus inscrits au budget de l'instruction publique accroîtraient dans une large mesure non-seulement les ressources pacifiques, mais les ressources militaires de notre nation. Quand nous aurons rejeté l'ennemi au-delà de notre territoire, quand nous l'aurons contraint à une paix glorieuse pour nous, notre œuvre patriotique ne sera pas achevée. Il y a deux maximes qu'il ne nous faudra jamais perdre de vue, et qui devront diriger notre conduite : l'une, c'est que le plus grand fléau d'un peuple, c'est l'optimisme; l'autre, c'est que, même à la guerre, les ressorts les plus puissans, ce sont les forces morales et intellectuelles de la nation.

PAUL LEROY-BEAULIEU.

LE

# MARQUIS DE POMBAL

*Le Marquis de Pombal, esquisse de sa vie publique,* par Francisco Luiz Gomès, député aux cortès de Portugal, membre de la Société d'économie politique de Paris.

Il y a dans le XVIIIe siècle un certain type de chef d'état, prince ou ministre dirigeant, qu'on retrouve avec dés variantes chez la plupart des peuples de l'Europe, et dont le système est celui qui s'appelle aujourd'hui le despotisme éclairé, désormais décrié dans l'Europe occidentale. Ce système consiste à vouloir sincèrement le bien du peuple, mais à le faire sans son concours direct, sans sa participation au gouvernement par le moyen de représentans élus. On vit alors successivement dans la plupart des états passer à la tête des affaires, comme roi ou comme premier ministre, un réformateur appliqué à détruire la suprématie de la noblesse et du clergé, en se fondant sur ce que la première était portée à s'attribuer une partie des prérogatives du gouvernement au détriment de la royauté et pour son avantage propre, tandis que le second aspirait à diriger la société en restant lui-même assujetti à la consigne d'un souverain étranger, qui, la triple couronne sur la tête, se considérait comme le roi des rois.

Dans cette donnée, c'était comme un mot d'ordre généralement suivi de susciter par des moyens plus ou moins artificiels, à défaut d'autres mieux entendus et plus efficaces, le développement de l'agriculture, du commerce et des manufactures, afin d'augmenter la richesse des peuples et les ressources de l'état dont le prince disposait sans contrôle. On trouvait bon de répandre l'instruction, parce qu'elle sert à former une opinion publique qui peut balancer l'au-

torité du clergé sur les esprits. Quant au mécanisme même du gouvernement, on en écàrtait complétement la liberté. On prenait volontiers pour devise : l'état, c'est le prince, et, si on ne le proclamait pas à l'instar de Louis XIV, on n'en pensait pas moins. Ces traits généraux se retrouvent, à des degrés divers, sous des formes différentes et avec des accessoires appropriés aux circonstances et aux lieux, dans bien des états pendant une partie ou l'autre du XVIII[e] siècle. Au nord, ils sont éclatans chez le grand Frédéric et chez la grande Catherine; au centre chez Joseph II. Au midi, ils apparaissent dans Pombal, et à un degré moindre chez les deux Espagnols rivaux l'un de l'autre, Campomanès et Florida-Blanca. En France, les choses prirent un autre tour : le roi avait abdiqué, pour ainsi dire, afin de s'adonner tranquillement à la débauche, et il prononça cette parole, qui est le secret de sa vie invariablement égoïste : *Après moi le déluge*. Il y eut en effet un cataclysme, qui même eût été irrémédiable, si, à côté du trône, qui allait s'engloutir pour un temps dans l'abîme, ne se fût élevée une autre autorité, celle des philosophes, qui retinrent dans leurs mains, au-dessus du pays, comme un fanal, le flambeau de la civilisation, et enseignèrent à la nation les principes destinés à fournir après la tourmente les fondations d'une société nouvelle.

Outre le tort qu'eurent ces réformateurs, rois ou ministres, amis du progrès ou de ce qu'ils croyaient tel, de méconnaître complétement la liberté humaine, ils en eurent un autre, qui était peut-être le corollaire du premier, ils crurent trop à la *raison d'état;* c'est le nom qu'on a donné à une chose qui est une morale à part, distincte de l'honnêteté privée, une morale indépendante à l'usage des seuls gouvernemens. Avec la raison d'état, ce qui serait un crime pour un particulier est une action honorable, grande, pour un souverain ou un ministre. La violence leur est licite pour atteindre un objet qu'il leur plaît de supposer avantageux à l'état. C'est une morale qui se résume en un mot : la fin justifie les moyens. Ce système dangereux avait été érigé en doctrine savante par les Italiens de la renaissance, et Machiavel en avait été le grand docteur. Les femmes de la famille de Médicis l'avaient pratiqué sur le trône de France et la Saint-Barthélemy en fut le couronnement. Dans le XVIII[e] siècle, on en avait poli les aspérités, le raffinement des mœurs l'exigeait; mais le fond de la doctrine restait le même, et la raison d'état faisait autant que jamais partie intégrante des maximes de gouvernement.

Parmi tous les grands personnages qui ont gouverné l'Europe au XVIII[e] siècle, Pombal fut un de ceux qui crurent le plus fermement que le despotisme était un instrument de progrès, le meilleur, sinon le seul, qu'on pût employer, et ce fut pour lui un axiome que la fin

justifie les moyens. Il agit en conséquence avec une intrépidité inébranlable.

Selon M. Gomès, le modèle qu'il avait choisi était notre cardinal de Richelieu. Son programme tendait à investir la couronne d'une grande force, à l'émanciper de toutes les tutelles, à l'affranchir de tous les contrôles. A ses yeux, l'aristocratie était un instrument destiné à donner du prestige à la royauté, sans exercer le pouvoir. Quant au clergé, il voulait qu'il se bornât à remplir le saint ministère sans se mêler des affaires de l'état. La conséquence était de dépouiller la noblesse de ce qui pouvait lui rester de privilèges politiques, et de lui créer un contre-poids dans une bourgeoisie instruite et riche; c'était encore de mettre fin à l'ascendant de la cour de Rome sur le gouvernement portugais.

## I.

Le marquis de Pombal, qui devait être un des personnages les plus marquans du XVIII[e] siècle, naquit le 13 mai 1699. C'était alors simplement Sébastien-Joseph de Carvalho et Mello. Il ne fut titré qu'en devenant ministre, et fut fait successivement comte d'Oyeiras et marquis de Pombal. Il appartenait à une ancienne famille qui vivait sans éclat, mais jouissait d'une grande considération, quoique n'étant pas de la noblesse. C'était un bel homme, avec des traits réguliers, une taille avantageuse, l'œil vif et perçant et un timbre de voix agréable. Il obtint la main d'une jeune fille de très bonne maison, qui l'épousa par amour, premier succès dans la vie, qui lui facilita les autres. Il n'entra dans la carrière des emplois qu'en octobre 1738, presque à l'âge de quarante ans; mais il y débuta grandement, car ce fut en qualité de chargé d'affaires près la cour de Saint-James. Il eut le bonheur de réussir dans une négociation au sujet des priviléges dont les sujets anglais jouissaient en Portugal, sans qu'il y eût aucune réciprocité pour les Portugais établis ou de passage en Angleterre. Les sujets anglais, qui éludaient les lois portugaises, durent s'y soumettre. Le principe de la réciprocité fut reconnu.

De Londres, Sébastien-Joseph de Carvalho passa à Vienne en juin 1745. Il faut qu'il s'y soit fait remarquer aussitôt comme doué d'une aptitude peu ordinaire, car il reçut, de la cour près de laquelle il était accrédité, une mission de confiance, celle de terminer une contestation qu'elle avait avec Rome. Il s'en acquitta très bien et mit les deux parties d'accord. Veuf au moment de son arrivée à Vienne, il y contracta un second mariage avec une nièce du célèbre maréchal Daun. Peu après, par raison de santé ou sous prétexte que le climat de Vienne lui était contraire, il demanda son rappel à

Lisbonne, ce qui lui fut accordé, et il s'y transporta avec sa jeune femme à la fin de 1750. On peut croire que le désir d'occuper une grande position dans son pays n'était pas étranger à son abandon de la carrière diplomatique, où il s'était signalé.

Le retour de Carvalho en Portugal coïncida avec la mort du roi Jean V, qui à la fin de sa vie offrit le spectacle d'une déplorable caducité physique et morale, quoiqu'il n'eût que soixante ans. Jean V avait eu un règne très long, car il était monté sur le trône presque enfant. Il avait pris pour modèle Louis XIV et l'avait imité plus souvent dans ses défauts que dans ses qualités. Comme lui, il prétendit écraser tout le monde sous le poids de sa magnificence, comme lui, il eut la fureur des constructions, il éleva des palais du plus grand style, et bâtit l'église patriarcale de Lisbonne sur le plan de Saint-Pierre de Rome; mais plus que lui, il combla de riches présens le saint-siége et prodigua ses dons aux établissemens ecclésiastiques, et le pape reconnaissant lui donna le titre de majesté *très fidèle*, qui est resté aux rois de Portugal. Plus que Louis XIV aussi, après s'être fait remarquer de même par une vie très relâchée, il se livra aux pratiques religieuses, qu'il outra jusqu'à l'extravagance. Il légua à son successeur une cour transformée en monastère et un état gouverné par des moines; le frère Gaspard de l'Incarnation était son premier ministre.

Le nouveau roi, Joseph I^er^, monta sur le trône à trente-cinq ans avec une certaine expérience de la vie, mais sans goût pour les affaires. Deux factions se disputèrent d'abord le gouvernement, et toutes les deux étaient dirigées par des prêtres : le frère Gaspard d'un côté et de l'autre les jésuites. La reine-mère, qui était de la maison d'Autriche et qui exerçait de l'influence sur son fils, l'engagea à se passer également des deux partis et à donner un rôle important dans le cabinet à Carvalho, qu'elle affectionnait à cause de sa femme, autrichienne comme elle.

Le futur marquis de Pombal commença ainsi à prendre part au gouvernement de son pays à l'âge de cinquante et un ans. Il était ministre de la guerre et des affaires étrangères. Plus tard il quitta ces portefeuilles pour prendre celui de l'intérieur; mais ce fut dans un temps où tous les autres ministres n'étaient que ses subordonnés. Grand travailleur, d'une aptitude très étendue, d'un caractère entreprenant et dominateur, d'une résolution indomptable, il devint bientôt, sous un prince qui laissait flotter les rênes et avec des collègues qui lui étaient fort inférieurs, le chef effectif de l'état.

Ses débuts dans l'administration ne furent pas bien inspirés. Il avait, au sujet des métaux précieux, une opinion fort erronée dont la science a démontré la fausseté et le péril, et qui, parmi les personnes versées dans l'économie politique, est de nos jours con-

sidérée comme une ânerie. Et cependant aujourd'hui encore c'est article de foi pour le vulgaire ignorant et pour un certain nombre d'administrateurs présomptueux. Il croyait que l'or et l'argent sont la richesse par excellence, qu'il faut absolument les retenir dans le pays par des règlemens et par des peines sévères. Vainement l'expérience avait montré que c'était tenter l'impossible, que l'or et l'argent circulent nécessairement, quoi qu'on fasse, de pays à pays, pour solder la balance des transactions entre les états. Pombal épousa l'erreur alors en vogue avec l'ardeur qui était dans son tempérament. La peine de mort fut portée contre quiconque exporterait des espèces. A vrai dire, ce n'était que le renouvellement d'une loi déjà ancienne; mais Pombal entreprit de mettre en vigueur ce qui n'était plus qu'une lettre morte; il y joignit d'autres mesures de son cru, qui, si elles étaient moins sanguinaires, n'étaient pas moins déraisonnables. Il interdit donc l'exportation de l'or que rendaient les mines du Brésil, et qui de là venait en Portugal. En même temps il constitua en monopole diverses branches de négoce et notamment le commerce du Brésil. Ce dernier fut attribué à une compagnie dite du *Grand-Para* et du *Maragnon*, au préjudice du public. Le système, aujourd'hui frappé de réprobation, des compagnies investies de priviléges exclusifs était à la mode dans ce temps-là. Le pire, c'est que Pombal ne se borna pas à décréter ces mesures attentatoires au droit naturel des citoyens et contraires à l'intérêt public; il regarda comme une offense envers la couronne les réclamations adressées respectueusement au roi par le syndicat du commerce de Lisbonne. L'avocat qui avait rédigé le mémoire et les membres du comité qui l'avaient signé furent arrêtés et condamnés sans forme de procès, le premier à la déportation en Afrique, les autres au nombre de huit à l'exil; le comité lui-même fut aboli.

Peu après, Pombal érigea en monopole l'exportation des vins en créant la compagnie du Haut-Douro, qu'il ne cessa de combler de faveurs pendant sa longue carrière. Les prérogatives de cette compagnie furent, dit M. Gomès, « du genre le plus absurde. » Jamais il n'y eut un monopole plus corsé; jamais non plus le monopole ne montra mieux son impuissance pour l'extension de l'industrie et du commerce. La compagnie acheva d'irriter tout le monde par son avidité et l'arrogance de ses agens. Il s'en suivit une émeute à Oporto le 23 juillet 1757. De là une procédure criminelle où quatre cent soixante-dix-huit individus furent impliqués, et qui se termina par le supplice de dix-sept, la détention et la confiscation des biens de la plupart des autres. Pombal éleva à cette occasion la prétention qu'un désordre de ce genre était un crime de lèse-majesté, par la raison que « la majesté ne consiste pas seu-

lement dans la personne du roi, mais dans ses lois et son état, l'un n'étant pas possible sans l'autre. » Ce n'est pas autrement qu'on raisonnait à Rome sous Tibère.

A l'occasion des monopoles commerciaux créés alors en Portugal, M. Gomès présente une observation judicieuse : « On est frappé, dit-il, en lisant cet étrange procédé de Pombal, du contraste qu'il offre avec la conduite tenue par la reine Anne d'Angleterre dans une conjoncture semblable. En 1701, cette reine ayant accordé un grand nombre de monopoles, la chambre des communes se réunit pour réclamer. Elle le fit dans un langage fier et menaçant. La reine corrigea l'abus et remercia la chambre des communes de son dévoûment au bien public. Il est grand d'être faible devant la raison. »

Les allures dictatoriales qu'affectionnait Pombal, et qui eurent des effets funestes dans les cas que nous venons de signaler, rendirent les plus utiles services en une circonstance où il fallait agir sans délai et sur une grande échelle, afin de remédier à des maux immenses qui étaient venus soudainement accabler une ville populeuse et florissante. Dans la matinée du 1er novembre 1755, un tremblement de terre, dont le récit émouvant a été lu par tout le monde, bouleversa la ville de Lisbonne et fut suivi d'un autre fléau non moins dévastateur, un incendie épouvantable, qui, né dans les ruines, se communiqua aux quartiers que la commotion avait épargnés. Par l'effet du tremblement de terre, la majeure partie de la ville fut réduite en sept minutes à un amas de décombres; 10,000 personnes furent ensevelies. Il fallut tout d'un coup et à la hâte parer à mille maux divers, arrêter l'incendie, enterrer les morts, déterrer les vivans, rassurer une population épouvantée, à commencer par la famille royale, qui voulait fuir à Oporto; il fallut maintenir l'arrivage des subsistances nécessaires à une capitale et les répartir parmi tant de familles dénuées des moyens de les payer, comprimer les brigands qui, semblables aux oiseaux de proie, apparaissent toujours à la suite des désastres. Pombal pourvut à tout; il fut incomparable par sa fermeté et sa présence d'esprit. Cette calamité fit sa puissance. Chacun, en de pareils momens, est disposé à s'incliner devant un chef à l'âme fortement trempée et à l'esprit fécond en ressources. Il fut accepté comme un maître, et l'auréole lui en resta. Par ses soins, la réédification d'une ville plus belle que l'ancienne commença presque aussitôt. Il profita de l'ascendant que lui avait donné la circonstance pour faire sortir du ministère quelques hommes qui n'étaient pas assez soumis à sa volonté et les remplacer par d'autres dont il était ou se croyait sûr.

Il admirait Colbert, qui fut un ministre laborieux, honnête, dévoué au bien public, mais très peu libéral. Un des usages que Pom-

bal fit de son pouvoir fut de l'imiter dans ses efforts pour susciter des fabriques au moyen d'encouragemens financiers et de priviléges. Il dépensa ainsi des sommes importantes, mais avec très peu de résultats. En général, ces industries en serre-chaude ont eu peu de succès, en quelque lieu qu'on les ait fait apparaître.

En 1758 survint un événenent fort imprévu qui acheva de porter son autorité au plus haut point, et qui lui fournit l'occasion de réaliser avec une plus grande vigueur la pensée politique qui lui tenait le plus au cœur, celle de l'exaltation du pouvoir royal sur les débris de la puissance des ordres privilégiés. La personne du roi fut l'objet d'une tentative d'assassinat. Le 3 septembre, Joseph I[er] se rendait de Lisbonne à Belem, lorsqu'il fut atteint de deux coups de feu. La cause du crime était une intrigue qu'il entretenait avec la jeune marquise Theresa de Tavora. C'est pendant que le roi se rendait près d'elle qu'on aurait tiré sur lui. Il est constant qu'il fut grièvement blessé au bras, sans que cependant la blessure mît sa vie en péril. On dissimula pendant quelque temps; mais le 12 décembre, Pombal, qui avait dit à tout le monde que, si le roi gardait la chambre, c'était à la suite d'une chute, démasqua tout à coup ses batteries. Il fit saisir comme auteurs de l'attentat le duc d'Aveiro, de la grande famille de Mascarenhas, qui la veille avait rempli près du roi les devoirs de grand-maître de sa maison, le marquis de Tavora, beau-père de dona Theresa, sa femme, la marquise Léonore de Tavora, leurs deux fils et le comte d'Attouguia. Quelques-uns des serviteurs du duc d'Aveiro furent incarcérés avec leur maître comme complices. En même temps toutes les maisons des jésuites furent entourées de troupes; mais ce n'est que lorsque l'arrêt eût été rendu contre le duc d'Aveiro et la famille Tavora qu'on en arrêta trois, les pères Malagrida, Mattos et Alexandre. Quelques jours après la première fournée d'accusés, d'autres personnages furent incarcérés. Le nombre total des personnes ainsi placées sous la main de la justice fut considérable; par leur rang, la mesure était plus grave encore que par leur nombre, et elle produisit une sensation extraordinaire.

Les Tavora et les Mascarenhas étaient des premières familles du pays. Le duc d'Aveiro, un Mascarenhas, était allié des Tavora; il avait rempli de grandes fonctions sous le règne de Jean V. Dona Léonore était une femme remarquable par la distinction de son esprit, mais d'une humeur altière, et on assure qu'elle avait traité avec hauteur Pombal un jour qu'il lui avait exprimé le désir d'unir leurs deux familles par un mariage entre les enfans. Le duc d'Aveiro, qui avait été dépouillé de presque tous ses emplois, et le marquis de Tavora, auquel on avait refusé le titre de duc après son gouver-

nement des Indes, étaient depuis quelque temps mécontens, et ils en avaient l'attitude.

Les accusés furent traduits devant une juridiction exceptionnelle, le tribunal de *l'inconfidence*, dont disposait le gouvernement, c'est-à-dire Pombal; plusieurs des ministres en étaient membres, et Pombal lui-même en prit la présidence, fait peu rassurant pour l'impartialité du jugement à intervenir. Richelieu trouvait des juges pour prononcer sur le sort des personnages sur lesquels tombait le poids de sa colère; il ne les jugeait pas lui-même, après avoir été leur accusateur.

Le procès fut dérisoire: on arracha aux accusés des aveux par la torture, du moins aux Tavora, car M. Gomès a constaté que le duc d'Aveiro et ses domestiques s'étaient déjà avoués coupables. La marquise Léonore ne fut pas même interrogée; elle avait été enfermée à part dans un couvent, elle ne comparut pas dans le jugement, et ne connut la procédure que par sa sentence. Tous ces infortunés ne purent se défendre que par la plume d'un seul avocat, dont le mémoire fut à peine regardé. Le temps nécessaire pour préparer la défense fut refusé. Le 12 janvier 1759, un mois après l'arrestation des principaux accusés, l'arrêt était rendu.

Il était atroce de cruauté. Le duc d'Aveiro était condamné à être rompu vif sur la roue et à être brûlé avec l'échafaud qui aurait servi à son supplice. De même le marquis de Tavora; il était même dit que personne à l'avenir ne pourrait prendre ce nom sous peine de la confiscation de ses biens. Deux devaient être brûlés vifs, les domestiques du duc d'Aveiro, d'autres étranglés. La marquise de Tavora devait, par faveur, avoir la tête tranchée sans raffinement de barbarie. L'arrêt ne portait aucune peine contre les jésuites, aucun d'eux n'était même emprisonné encore, mais ils étaient déclarés atteints et convaincus d'être les complices et les chefs de la conjuration. Quant à les frapper, Pombal dut attendre, on verra pourquoi, la jeune marquise dona Theresa fut confinée dans un couvent, où elle eut une pension du roi. On a dit, mais c'est douteux, que c'était elle qui avait révélé la conjuration.

Le 13 février, l'arrêt du 12 décembre fut exécuté dans toute sa rigueur. La marquise de Tavora passa la première, puis un de ses fils, charmant jeune homme de vingt et un ans, dont l'attitude résignée et digne émut la multitude, et à sa suite divers autres subirent les tourmens prescrits. Le dernier fut le duc d'Aveiro, qui expira après avoir fait retentir la place de hurlemens affreux.

A la même époque à peu près, le 5 janvier 1757, une tentative était faite sur la personne du roi de France Louis XV par un misérable fou, domestique alors sans place, nommé Damiens, qui employa pour instrument du crime un canif à tailler les plumes, avec

lequel il fit au roi une *piqûre d'épingle;* le mot est de Voltaire. Le coupable dit dans ses interrogatoires qu'il n'avait voulu donner au roi qu'un *avertissement*, et ce n'est pas sans vraisemblance. Le choix de l'arme et la nature de la blessure le feraient croire. Le parlement, auquel il fut livré, et qui le jugea suivant les règles, ne se contenta pas de le condamner à mort. Dans l'emportement de son zèle monarchique, et pour faire sa cour aux dépens d'un insensé, il décida de lui faire souffrir mille morts l'une après l'autre. La sentence, qui fut suivie à la lettre, portait qu'on brûlerait sur un réchaud la main qui avait tenu l'arme régicide, qu'ensuite on lui tenaillerait les chairs, qu'on verserait dans les plaies du plomb fondu, et qu'après ces effroyables préliminaires, il serait tiré à quatre chevaux et jeté au bûcher. J'ai retrouvé deux récits de l'exécution tracés par des témoins oculaires, l'un entre autres nommé Bouton, qui était un exempt. On s'empara du malheureux condamné à six heures du matin; on le promena de cérémonie en cérémonie jusqu'à ce qu'enfin, à trois heures et demie, il fût en place de Grève. Parmi ces préparatifs, il y eut la question aux *brodequins*, où on le tint une heure et demie. A quatre heures et demie seulement, il fut déshabillé pour le supplice. Conformément à toutes les prescriptions de l'arrêt, il eut donc le poing coupé et ensuite il fut tenaillé, ce qui fut fait avec un zèle sans égal par un des aides. Après l'arrosage des plaies au plomb fondu, pratiqué de même en conscience de bourreau, on dut lui attacher les cordes que les chevaux devaient tirer. On s'y prit de façon à lui « faire souffrir des maux inexprimables. » Les chevaux, qui étaient de fortes bêtes, s'y reprirent à plusieurs fois pour arracher les membres. Furieux de ne pas réussir, les bourreaux se répandaient en juremens. Damiens les engageait à ne pas jurer, ajoutant qu'ils avaient à faire leur métier, qu'il ne leur en voulait pas, et leur demandant qu'ils priassent Dieu pour lui. Deux prêtres étaient à portée, il leur cria : *baisez-moi, messieurs;* l'un d'eux, passant sous la corde d'un des chevaux, vint en effet lui donner un baiser. Cependant les chevaux, qu'on venait de doubler aux jambes, n'en parvenaient pas mieux à l'écarteler, quoique les jointures eussent été disloquées. L'exécuteur alors tira son couteau, dit à un de ses aides d'en faire autant, et ils détachèrent ainsi bras et jambes. Le tronc respirait encore quand on le jeta dans les flammes. Il était environ six heures et demie. Le supplice, dit le sieur Bouton, avait duré, à partir du poing brûlé, neuf quarts d'heure.

Les cannibales, dont le bonheur est de faire périr leurs prisonniers dans les tortures, n'ont jamais inventé rien de plus féroce. En comparaison, le supplice du duc d'Aveiro fut presque humain, si l'on peut appliquer un tel mot à une chose si horrible. La cour

et la ville s'étaient donné rendez-vous à l'exécution de Damiens. Toutes les fenêtres de la place de Grève étaient louées à haut prix. Les plus opulens, les plus haut placés comme les plus pauvres, se délectèrent de ce spectacle, et pourtant alors le ton de la société française était une affectation de sensibilité. Jamais la politesse et l'élégance des manières ne furent plus exquises, et on tournait à la pastorale. Je laisse à d'autres le soin d'expliquer ce contraste.

Après le drame du 13 février, Pombal put se flatter d'avoir dompté la noblesse. Elle n'était pas seulement intimidée, elle était terrifiée. Aux yeux de la nation, elle était presque dégradée. Des membres des premières familles avaient été, pour un attentat réel ou supposé, traités comme les plus vils criminels. En présence de la multitude, ils avaient subi le supplice le plus dégradant, celui de la roue. Soumettre le clergé était une entreprise qui, en admettant qu'elle réussît, devait être d'une exécution plus longue et plus laborieuse.

Dans le clergé, il y avait deux puissances distinctes, moins intimement alliées alors qu'elles ne le sont de nos jours, et qui l'une et l'autre limitaient étroitement le pouvoir du roi, la papauté et les jésuites. Pombal ne craignit point de s'attaquer à l'une et à l'autre. A la papauté pour qu'elle cessât d'avoir en Portugal une influence souveraine, à la société de Jésus, non pas seulement pour soustraire la couronne et l'état à son ascendant, mais pour l'anéantir. Dans cette double lutte, où il triompha, ce fut celle contre les jésuites qui l'absorba davantage, lui coûta le plus d'efforts, et où il montra le plus tout ce qu'il y avait en lui d'inflexible, d'absolu et de violent.

## II.

A cette époque, c'est-à-dire au commencement de la seconde moitié du XVIII^e^ siècle, la société de Jésus avait mis contre elle la plupart des souverains de l'Europe. Il y avait déjà beau temps que l'Angleterre l'avait bannie. Les gouvernemens de France, d'Espagne, de Naples, de Portugal, étaient les plus irrités. Envahissante et dominatrice par son esprit, hardie jusqu'à la témérité dans les doctrines que plusieurs de ses membres avaient professées à l'égard du pouvoir royal, elle était devenue odieuse aux princes. Ceux-ci voyaient en elle une théocratie cosmopolite, dont le maintien était incompatible avec leur autorité. Pascal l'avait discréditée dans l'opinion des esprits cultivés. Le parlement de Paris en était notoirement l'ennemi. Il y avait déjà longtemps qu'il avait signalé la main des jésuites dans l'attentat dirigé par Jean Chatel contre Henri IV,

Le seul roi dont le peuple ait gardé la mémoire.

L'arrêt rendu par le parlement le 29 décembre 1595 contre Jean

Chatel avait déclaré les jésuites « corrupteurs de la jeunesse, perturbateurs du repos public, ennemis du roi et de l'état, » et cette opinion s'était perpétuée dans ce grand corps judiciaire.

La société de Jésus avait blessé par un genre particulier d'entreprises le sentiment chrétien de beaucoup de fidèles, en même temps qu'elle en contrariait d'autres dans leurs intérêts : le champ de la politique, ajouté à celui de la prédication, de l'enseignement et des missions, ne lui avait pas suffi; par une aberration qu'il est impossible de s'expliquer, elle s'était lancée dans des opérations commerciales très vastes de la façon la plus ouverte, au mépris de ses statuts et de toutes les convenances. Ce fut l'origine du célèbre procès du père Lavalette, qui eut un si grand retentissement, et dont sortit la condamnation de l'ordre en France. Enfin les philosophes, qui, au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, exerçaient l'empire sur l'opinion des classes éclairées, lui étaient extrêmement hostiles. Il y avait incompatibilité entre leurs doctrines et celles de la compagnie de Jésus. Les unes étaient la négation des autres. Les philosophes étaient, sous des formes diverses et plus ou moins incomplètes, souvent erronées même, les partisans d'une révolution politique ou sociale qui se ferait sous l'invocation de la liberté. Ils étaient les précurseurs plus ou moins heureux du mouvement libéral qui depuis s'est accompli, et qui aujourd'hui se poursuit dans toute l'Europe. La société de Jésus au contraire niait la liberté telle que l'entendent les modernes. Elle professait les idées qui, de nos jours, ont été formulées dans le *Syllabus;* mais d'un autre côté, les connaissances et les talens des membres de la société de Jésus, leur supériorité par rapport à tous les autres ordres religieux, la régularité de leurs mœurs, le dévoûment inaltérable avec lequel ils allaient convertir les infidèles dans toutes les parties du monde, leur attiraient un légitime tribut d'admiration. Ils comptaient des amis dévoués en très grand nombre et partout. C'étaient donc des adversaires difficiles à vaincre.

Outre les motifs d'hostilité contre la société de Jésus qui étaient communs à Pombal et à un grand nombre de cabinets européens, l'homme d'état portugais en avait d'autres qui sont exposés par M. Gomès. C'était à l'occasion des missions appelées *réductions* du Paraguay, ensemble de petites villes éparses sur une grande superficie et formées d'Indiens, principalement de Guaranis, que les jésuites avaient convertis, non sans courir de grands périls, et qui composaient une sorte d'état à demi civilisé gouverné par les missionnaires à l'exclusion de toute autre autorité. La cour de Madrid avait pleinement accepté ces arrangemens et cette sorte d'indépendance. La population des *réductions,* qui ne paraît pas avoir excédé en tout 2 ou 300,000 âmes, était inoffensive et douce; elle vivait dans la plus entière soumission sous l'autorité d'une poignée de pères

qui n'en abusaient pas pour leur propre intérêt, mais qui n'en firent jamais qu'un peuple d'enfans.

Une délimitation de frontières, née du hasard ou du caprice plutôt que d'une pensée politique quelconque, et qui fut très légèrement adoptée, fit passer une partie des *réductions* de la domination espagnole à celle du Portugal. Quoiqu'on eût réservé aux malheureux Indiens la facultés d'émigrer sur les territoires qui restaient à l'Espagne, cette transmission répandit le désespoir parmi eux. Ils avaient des raisons pour ne pas aimer les Brésiliens, dont ils croyaient avoir tout à redouter, car ceux-ci, autant qu'ils le pouvaient, s'emparaient de la race rouge pour la tenir en esclavage. Ils se soulevèrent donc. Les autorités du Brésil écrivirent à Lisbonne que les jésuites étaient les instigateurs et les meneurs de la rébellion, et le cabinet portugais supposa qu'il avait là un sujet nouveau de ressentiment contre eux. M. Gomès regarde comme établi qu'ils étaient coupables de ce qu'on leur imputait. Southey, dans sa grande *Histoire du Brésil,* où il s'est entouré de tous les renseignemens en remontant aux sources, est d'une opinion entièrement opposée. Il affirme et il prouve, croyons-nous, que les jésuites furent étrangers à l'insurrection des malheureux Indiens. Il montre que, si les hommes influens du Brésil, et à leur instigation les fonctionnaires brésiliens attaquèrent alors les jésuites et les dépeignirent sous des noires couleurs, c'est que ces religieux, se conformant en cela non-seulement aux instructions générales de la cour de Rome, mais à la pensée humaine du gouvernement portugais, étaient les protecteurs infatigables des indigènes contre leurs oppresseurs. Quoi qu'il en soit, Pombal, qui déjà détestait les jésuites et qui ne haïssait jamais à demi, crut tout ce qu'on lui écrivit du Brésil contre eux.

Il leur fit retirer les fonctions qu'ils exerçaient près du roi et des membres de la famille royale, et interdire l'entrée du palais. Il rendit deux édits pour la mise en vigueur d'une bulle du pape régnant, Benoît XIV, qui leur avait interdit le commerce, et dont ils n'avaient pas tenu compte. Il agit auprès du saint-siége pour qu'ils fussent non-seulement réprimandés, mais réformés. Il avait pour ambassadeur à Rome son cousin, le commandeur d'Almada, homme actif et plein de zèle, qui lui obéissait aveuglément, et dont la principale affaire, pendant la longue résidence qu'il fit dans la capitale du monde chrétien, fut de combattre les jésuites. Le cardinal Saldanha fut en effet nommé, par un bref du pape, *visiteur* pour effectuer la réforme de la société de Jésus. Le cardinal patriarche de Lisbonne, dom José Manuel, leur retira la confession et la prédication dans son diocèse, et les autres évêques du Portugal imitèrent cet exemple.

On en était là, lorsque, l'attentat du 3 septembre ayant eu lieu,

les jésuites furent impliqués dans le complot; trois d'entre eux en furent déclarés les chefs par le tribunal et enfermés dans le fort de Junquiera, une des plus affreuses prisons du royaume et de l'Europe. Le régime ordinaire y était de vivre claquemuré dans un noir cachot sans communiquer jamais avec personne par visite ou par correspondance. Des trois jésuites incriminés, deux paraissent avoir été des hommes obscurs. Il faut que M. Gomès les ait jugés tels, puisqu'il ne dit pas ce qu'ils sont devenus. J'ai vainement cherché leur nom dans son volume; mais le troisième, le père Malagrida, alors âgé de soixante-dix ans, était l'objet de la vénération publique à Lisbonne. Italien de naissance, il résidait depuis longtemps en Portugal. Il était d'une piété ardente qui se produisait volontiers en public. Il avait souvent dirigé dans ses exercices religieux le roi Jean V, père du roi régnant, et la reine, femme de Jean V, le traitait comme un oracle. Dans l'opinion de la noblesse, aussi bien que du peuple de Lisbonne, c'était un saint. Il fallait une prodigieuse hardiesse pour entreprendre de faire considérer un tel homme comme l'auteur principal d'un complot contre la vie du roi et de le faire exécuter comme tel. Tous les autres jésuites qui étaient dans le royaume furent enfermés dans une campagne qui avait appartenu au duc d'Aveiro, où, dit M. Gomès, « on les fit presque mourir de faim. » Les biens de l'ordre furent placés sous le séquestre et peu de temps après confisqués au profit de la couronne.

Pour faire juger et ensuite livrer au bras séculier Malagrida et ses compagnons, il fallait, d'après les priviléges dont le clergé était alors investi en Portugal, la permission du saint-siége. Ce n'est pas sans raison que Voltaire a dit à ce sujet : « Le Portugal, n'ayant pas encore reçu dans ce temps-là les lumières qui éclairent tant d'états en Europe, était plus soumis au pape qu'un autre; il n'était pas permis au roi de faire condamner à la mort par ses juges un moine parricide, il fallait avoir le consentement de Rome. Les autres peuples étaient dans le XVIIIe siècle; mais les Portugais semblaient être dans le XIIe (1). »

Une négociation fut donc ouverte à Rome. Pombal n'y négligea rien, pas même les riches cadeaux en *diamans,* dit M. Gomès, en argenterie *finement travaillée à Paris,* en *porcelaine de Saxe.* Il finit, non sans beaucoup de peine, par obtenir la majeure partie de ce qu'il désirait; mais alors il donna à l'affaire un tour bien étrange, et qui a excité la juste réprobation de Voltaire. Voilà un homme accusé de complot contre la vie du roi, et que pour ce crime on se proposait de faire mourir. C'est pour ce crime qu'il devait être jugé. Donner à son supplice une autre cause, c'était outrager la justice,

(1) *Siècle de Louis XV,* ch. XXXVIII.

d'autant plus que la cause alléguée était plus qu'imaginaire. C'est pourtant ce que fit Pombal. Malagrida fut traduit comme hérétique devant l'inquisition et condamné en cette qualité à être brûlé; ce supplice terrible est celui qui suivait les condamnations prononcées par le saint-office.

Quels purent être les motifs de Pombal? Les dominicains, qui étaient les juges du saint-office, n'avaient jamais aimé les jésuites. C'était une raison pour Pombal de les préférer; avec eux, il était plus assuré de la condamnation qu'il voulait. Une autre raison, c'est que faire subir le dernier supplice au père Malagrida, naguère objet de la vénération publique, était un acte périlleux parmi une population superstitieuse, tant qu'on n'aurait pas mis contre lui pour l'accabler la religion elle-même, au moyen d'une sentence de l'inquisition, tribunal devant les décisions duquel le vulgaire était accoutumé à s'incliner. Un attentat contre le roi n'était pas assez, ou du moins le public n'y croirait pas, tant que le condamné conserverait le prestige religieux qui entourait sa personne. On détruirait ce prestige par une sentence de la sainte-inquisition le déclarant hérétique. On vaincrait le fanatisme par lui-même.

Il est permis aussi de supposer qu'il convenait à Pombal de retourner contre la société de Jésus l'effroyable cérémonie des auto-da-fé qu'elle avait eu le tort immense d'approuver et d'encourager dans l'intérêt prétendu d'une religion de charité. S'il faisait intervenir l'inquisition, le supplice du condamné pourrait être un auto-da-fé dans les règles. Le supplicié serait un jésuite, l'homme le plus respecté de l'ordre dans tout le royaume. On l'y ferait apparaître comme un membre de la société, avec l'habit de la société, afin que l'ignominie fût plus complète pour celle-ci. Afin que l'exécution se gravât mieux dans la mémoire du peuple, on aurait soin qu'elle fût entourée de l'appareil et de la pompe dont l'infernale imagination de Philippe II avait jugé à propos d'embellir ces actes d'atrocité érigés en actes de foi. Ce serait donc un coup dont la société de Jésus ne se relèverait pas. Il est vraisemblable que Pombal se fit à lui-même des raisonnemens de ce genre, et qu'il crut avoir trouvé une habile combinaison politique; mais la politique honnête et droite ne peut avoir que des sévérités pour de pareils expédiens, quelque artistement qu'ils soient concertés, et Voltaire a qualifié le procès du père Malagrida comme il mérite de l'être, quand il a dit que « l'excès du ridicule y fut joint à l'excès d'horreur (1). »

Restait à prendre le père Malagrida en flagrant délit d'hérésie. La haine est pour le moins aussi ingénieuse que l'amour : en cherchant

(1) *Siècle de Louis XV*, ch. XXXVIII.

bien, on découvrit un prétexte ingénieux pour traduire le père Malagrida devant le tribunal de l'inquisition. Les souffrances qu'il avait éprouvées dans la prison de Junquiera, et dont l'une était l'isolement absolu, avaient bientôt agi sur sa raison, qui paraît n'avoir jamais été bien ferme, et qui alors était affaiblie par les années. Il eut des hallucinations, et ce fut dans cet état d'esprit qu'il écrivit, sous le nom de *Vie de sainte Anne*, un tissu d'extravagances théologiques et scolastiques. Il s'était imaginé que c'était sainte Anne elle-même qui lui dictait. On prit texte de cette production du délire pour le livrer à l'inquisition, qui le condamna, heureuse en même temps de plaire à un ministre tout-puissant et de frapper la société de Jésus, qu'elle détestait.

Le malheureux vieillard fut conduit au supplice le 2 septembre 1761 en compagnie d'un grand nombre d'autres condamnés : ils étaient cinquante-deux. Les grands, les ambassadeurs étrangers, avaient été conviés à ce spectacle, comme le prescrivait le cérémonial réglé par Philippe II. Des loges étaient construites autour de la place pour recevoir les personnes de distinction, et elles étaient remplies. L'échafaud sur lequel on devait lire aux condamnés leur arrêt était disposé en amphithéâtre et magnifiquement décoré. Malagrida marchait en tête, assisté de deux bénédictins et de deux seigneurs qui devaient, selon l'usage de ces fêtes sinistres, lui servir de parrains. Seul des condamnés, il était garrotté. On lui fit subir une longue série d'épreuves pénibles qui étaient les phases d'une agonie. Il dut entendre la lecture de la sentence du saint-office, qui le déclarait « coupable de mensonges, de fausses prophéties et d'impiétés horribles, » et qui faisait de lui un « hérésiarque endurci. » La lecture finie, il fut dégradé des ordres sacrés par l'archevêque de Sparte, et traîné ensuite devant le tribunal, qui lui accorda la faveur d'être étranglé avant d'être brûlé.

Dans l'intervalle qui sépare l'arrêt du tribunal d'inconfidence et l'exécution du père Malagrida, Pombal avait remporté sur la papauté une victoire manifeste à tous les yeux par les décisions qu'il avait arrachées au saint-père et par les affronts publics qu'il avait infligés au nonce du pape près de la cour de Portugal, le cardinal Acciajuoli. Il avait demandé que, nonobstant les priviléges du clergé tels qu'ils étaient établis en Portugal, les jésuites impliqués dans l'attentat contre le roi pussent, sur l'avis du corps nommé *conseil de conscience*, et après la dégradation prononcée d'après les règles canoniques, être livrés au bras séculier. Pendant le cours de la négociation, sans crainte de se créer des obstacles, il avait fait rendre, le 28 juin 1759, un édit portant que les jésuites étaient dénaturalisés et chassés à tout jamais du Portugal. Il était défendu, sous peine de mort, aux Portugais de leur faciliter l'entrée du

royaume, ou de les recevoir chez soi, ou d'entretenir une correspondance avec eux. En conséquence, près de six cents jésuites de tout âge furent entassés pêle-mêle dans un navire à destination de Civita-Vecchia, dans les états pontificaux, où on les jeta sur la plage après un voyage de trente-sept jours. La nouvelle de cette proscription n'était pas encore parvenue à Rome lorsque le pape expédia un courrier qui envoyait au nonce de Lisbonne l'autorisation de livrer au bras séculier Malagrida et les deux autres jésuites, mais avec la restriction que ce précédent ne ferait pas autorité pour l'avenir. D'autres lettres du saint-père imploraient la miséricorde du roi en leur faveur, et le pressaient en termes touchans, dit M. Gomès, de ne pas proscrire la société de ses états, et de se contenter de la réforme ordonnée par son prédécesseur Benoît XIV. Un mémoire joint à ces lettres contenait des plaintes contre l'ambassadeur portugais d'Almada, et réclamait pour le nonce la faculté de prendre connaissance des crimes dont il s'agissait.

La condescendance du saint-siége, sous des conditions qui, sauf en un point, l'intervention du nonce dans l'examen du procès, n'étaient pas excessives par rapport aux idées du temps, ne suffit pas à Pombal. Il réclama par un mémoire très vif. La cour de Rome tint bon; le gouvernement portugais, mécontent, se montra froid et même impoli envers le nonce. Celui-ci, piqué du manque d'égards dont il avait été l'objet, s'abstint d'illuminer son palais le jour où le frère du roi se mariait. En réplique, il reçut l'ordre de quitter Lisbonne dans un délai de quatre jours, et il dut obéir sans obtenir même le temps de parler le jour de son départ à l'ambassadeur de France, qui était son ami, et qui était venu lui apporter ses consolations.

Le roi, quoiqu'il fût dévot en même temps qu'adonné aux plaisirs, se résigna aux volontés de son ministre. Pombal, ayant à ce moment rencontré ou cru rencontrer des résistances, les brisa violemment. Plusieurs personnes de la cour et des dignitaires de l'église furent, les uns jetés en prison, les autres exilés sans jugement; mais, dit M. Gomès, ce qui fit frémir Lisbonne d'étonnement et de crainte, ce fut l'exil des deux frères du roi, les infans dom Antonio et dom José. Ils furent conduits, sous l'escorte de quarante cavaliers, au couvent des carmes-déchaussés de Bussaco, avec défense d'en sortir sans la permission du roi. Tout ceci se passait avant le supplice du père Malagrida.

C'est une question qu'il importerait à l'histoire de résoudre que celle de savoir si Malagrida et les jésuites avaient trempé dans l'attentat du 3 septembre. M. Gomès, qui l'a traitée trop succinctement dans son livre, résume son opinion en ces termes : « Tandis que les présomptions abondent contre ces prêtres, il n'existe aucune

preuve directe et positive de leur participation au complot. » Les jésuites étaient en rapport avec le duc d'Aveiro et les Tavora; ils étaient leurs amis et leurs conseillers. Ils les confessaient et, consultés par eux au tribunal de la pénitence, ils avaient pu, dans leur animosité contre le gouvernement, faire ce qui a été allégué, répondre que le meurtre du roi, et d'un tel roi, dans de telles circonstances, serait à peine un péché véniel. D'un autre côté, Pombal les considérait, non sans de bonnes raisons, comme des ennemis. Il savait qu'ils n'avaient pas été étrangers au soulèvement de Porto à l'occasion du monopole du commerce des vins. Il avait tout lieu de croire qu'ils le haïssaient personnellement, outre qu'ils blâmaient systématiquement la direction donnée aux affaires de l'état. Il se rappelait qu'ils avaient pris part aux murmures inconsidérés du peuple et de la noblesse pendant la catastrophe du tremblement de terre, et il avait lu, parce qu'il l'avait intercepté, le récit qu'ils adressaient à leur général à Rome sur ce qui s'était passé dans cette catastrophe, compte-rendu qui était, dit M. Gomès, « d'une grande insolence. » Dans l'emportement de sa haine, lui dont la haine était plus que vigoureuse, il a pu concevoir le dessein de les perdre à tout prix, et l'attentat du 3 septembre a pu lui paraître une occasion incomparable qu'il fallait saisir. Les hommes qui, ainsi que lui, se sont montrés sans scrupule sur les moyens, s'exposent à toutes les hypothèses. On pourrait donc supposer que le jugement du père Malagrida fut un de ces procès qu'on nomme politiques, parce que la prétendue raison d'état y sert de base, et non le droit et la vérité. Les pièces manquent aujourd'hui pour prononcer. Devant le tribunal de *l'inconfidence*, le procès fut sommaire au plus haut point, et devant l'inquisition il ne fut pas fait mention de l'attentat du 3 septembre. Les modernes sont donc privés de tout moyen de contrôle; mais à l'époque de la condamnation, l'opinion européenne admit la complicité du père Malagrida. Le malheureux n'était aucunement méchant par nature, mais c'était un pauvre esprit, dont le jugement était oblitéré par les subtilités des casuistes et par les théories de plusieurs d'entre eux au sujet des rois. Les cabinets, dont le procès frappa naturellement l'attention, puisque une tête couronnée avait été l'objet du crime, admirent presque tous que les jésuites y avaient trempé par des conseils donnés dans le confessionnal ou au dehors, et ils en furent fortement irrités contre la société.

Quelque temps après l'exécution de Malagrida, les jésuites étant déjà renvoyés du royaume, Pombal entreprit la destruction même de la société. Il s'agissait d'en faire prononcer l'abolition par le saint-siége, quoique le pontife d'alors aimât les jésuites, et que le secrétaire d'état qui gouvernait sous son nom, le cardinal Torrigiani,

leur fût dévoué. Un point d'histoire élucidé par M. Gomès est celui de constater de qui émana l'initiative de ce projet. Il montre, contrairement à l'opinion émise par les autres historiens, que ce fut Pombal. Les trois cours bourbonniennes de France, d'Espagne et de Naples ne voulaient plus les jésuites sur leur territoire, considérant leur présence comme incompatible avec l'intégrité et la sécurité du pouvoir royal. C'est pourquoi les jésuites venaient d'être expulsés presque simultanément de chacun des trois royaumes et de leurs dépendances. Pour la France, ce fut en 1764, à la suite des scandales révélés par la banqueroute du père Lavalette. Pombal partageait à cet égard l'opinion passée à l'état de maxime dans ces trois cours, et il l'avait exprimée avec son énergie accoutumée, en écrivant, peu après l'attentat du 3 septembre 1758, à Almada, ambassadeur de Portugal près la cour de Rome, que « cinquante années de guerre avec une des plus grandes puissances de l'Europe seraient moins nuisibles à l'autorité du roi que la présence des jésuites dans son royaume et ses domaines. » L'expulsion, voie de fait sur laquelle pouvait revenir un autre prince, un autre ministre, qui même pouvait s'éluder, lui sembla n'être qu'un palliatif insuffisant et précaire. Au contraire l'abolition par l'autorité pontificale était une solution efficace et complète. Cependant il rencontrait un obstacle dans l'esprit du roi; non que ce prince eût de l'attachement pour les jésuites, mais il lui tardait de reprendre avec le saint-père les rapports d'une correspondance affectueuse, qui avaient existé avant l'expulsion de l'ordre, et que les négociations épineuses dont nous avons parlé avaient fait cesser. Élevé « dans le plus aveugle respect, » dit M. Gomès, pour le chef de l'église, Pombal était profondément touché de ce que le pape lui eût adressé, par l'entremise du nonce d'Espagne, le plus tendre appel à la réconciliation. Il était clair qu'au lieu d'apaiser la querelle, on l'envenimerait, on l'éterniserait, si l'on soulevait la grosse question de l'abolition. A cet égard, le doute n'était pas possible, car la sympathie de Clément XIII pour les jésuites était connue. Heureusement pour Pombal, elle se révéla par un acte remarquable d'imprudence et de maladresse. En 1765, Clément XIII publia la fameuse bulle *Apostolicum pascendi munus*, qui confirmait l'institution des jésuites et tous les actes du saint-siége, bulles ou brefs émis en leur faveur, que les parlemens de France venaient de faire brûler publiquement. Pombal regarda et voulut traiter la nouvelle bulle comme une provocation et un défi à tous les souverains. En parlant au roi au nom des droits de sa couronne, il parvint à la lui faire envisager de même. Par son ordre, le procureur-général de la couronne la réfuta, et un édit la déclara *subreptice et obreptice*. Du reste, Pombal avait déjà fait savoir au pape que, pour premier gage de la récon-

ciliation entre les deux cours, il fallait qu'il congédiât son secrétaire d'état Torrigiani, le grand soutien des jésuites. On atteignit ainsi l'année 1767, où la cour d'Espagne renvoya la société des immenses territoires de la monarchie.

C'est quand cet acte eût été consommé que Pombal proposa aux deux cabinets de Versailles et de Madrid de demander collectivement au pape l'abolition de la société et le renvoi de Torrigiani son protecteur. Au sujet de cette initiative, que plusieurs historiens et surtout M. de Saint-Priest, dans sa *Chute des jésuites*, ont attribuée au chef du cabinet de Versailles, le duc de Choiseul, M. Gomès s'appuie principalement sur une lettre du 28 septembre 1767 de ce ministre à M. Simonin, chargé d'affaires de France à Lisbonne, qu'il a trouvée dans les archives du ministère de la justice en Portugal et dans celles des affaires étrangères en France. Elle porte la réponse de M. de Choiseul à la proposition de Pombal et le refus d'y adhérer; mais Choiseul changea d'avis sur la nouvelle qu'il eut que la cour de Madrid avait accueilli le projet de l'homme d'état portugais. C'est la double preuve que Pombal le premier eut l'idée et la mit en avant. Pombal avait conçu un dessein encore plus hardi, c'était d'imposer au pape l'obligation de réformer tous les abus qui s'étaient introduits dans l'église romaine; mais le duc de Choiseul lui représenta l'extrême difficulté de la tentative et l'y fit renoncer. Ils devaient ne pas avoir trop de toutes leurs forces pour faire consentir le saint-siége à l'abolition de l'ordre, sans compliquer la négociation d'une autre qui eût soulevé tant d'autres objections. Dans les efforts communs que l'on fit à Rome, on se borna donc à poursuivre l'abolition de la société, et on y mit plus de ménagemens que n'eût voulu Pombal. Suivant lui, il fallait signifier un ultimatum collectif à la cour de Rome, et, si elle n'y obtempérait pas, envoyer une armée pour s'emparer de ses états. On se contenta de négocier, ce qui était plus sage. On hésitait cependant à entrer en matière et à signifier à la cour de Rome ce qu'on attendait d'elle, lorsqu'elle vint elle-même tirer d'embarras les trois cours, et, par une agression inconsidérée, leur fournir une occasion.

L'infant d'Espagne, duc de Parme, ayant jugé à propos de suivre l'exemple des cours de France, d'Espagne, de Naples et de Portugal, en chassant les jésuites de sa principauté, le pape crut pouvoir l'en punir par un acte qu'il n'aurait osé se permettre vis-à-vis des grandes monarchies de France ou d'Espagne, ou d'hommes d'état résolus comme l'était Pombal. Il eut recours aux foudres, alors rouillées, avec lesquelles autrefois on soumettait infailliblement l'orgueil des plus grands potentats. Un bref du mois de janvier 1768 excommunia le prince de Parme, ainsi que tous ceux qui avaient coopéré à sa détermination, et délia ses sujets du

serment de fidélité. Le duc de Parme était proche parent du roi d'Espagne, du roi de France, du roi des Deux-Siciles; aussi à cette nouvelle les rois de France et d'Espagne se déclarèrent personnellement insultés, et demandèrent que le bref fût retiré. Le roi de France, en attendant, mit la main sur Avignon. Pombal, lui, réunit sur-le-champ le conseil d'état pour qu'il donnât son avis sur un acte qui intéressait tous les trônes. L'avis, dicté par Pombal, fut de faire cause commune avec la France et l'Espagne pour obtenir l'annulation du bref et l'abolition de la compagnie de Jésus, et, en cas de refus, d'occuper avec les forces des trois nations les états du pape. Il parut tout naturel alors aux puissances intéressées de faire près de la cour de Rome la démarche relative à l'abolition. L'ambassadeur de France, M. d'Aubeterre, en fut chargé. Il demanda une audience au saint-père, et lui remit un mémoire où les trois cours de la maison de Bourbon, France, Espagne et Naples, exigeaient l'abolition de l'ordre. Clément XIII, saisi de stupeur, resta, dit M. Gomès, sans parole, sans regard; quelques jours après, il mourut subitement. Son successeur fut Ganganelli, qui prit le nom de Clément XIV. Le 23 juillet 1773, il publia le bref *Dominus redemptor*, qui abolissait la société de Jésus; mais ce ne fut pas sans peine qu'on l'y décida. Des trois ambassadeurs qui étaient supposés agir de concert, celui qui aurait dû avoir plus d'influence que les autres, parce qu'il représentait la puissance prépondérante, le cardinal de Bernis, se comporta comme un esprit léger et vain qu'on satisfaisait avec des flatteries et des caresses; mais celui d'Espagne, Moniño, plus connu sous le titre de comte de Florida-Blanca qui lui fut conféré plus tard, était un homme d'une grande fermeté. Clément XIV n'ignorait pas que c'étaient les cardinaux espagnols qui avaient fait son élection, et Moniño sut le lui rappeler sans le blesser. C'est donc Moniño plus que personne qui détermina le saint-père à signer le bref d'abolition. Le ministre portugais, à la dernière heure, resta sur le second plan. Il y fut forcé par le cardinal ambassadeur de France, qui se refusa à l'admettre aux conférences sans fin tenues par les représentans de la maison de Bourbon. Il s'en consola en homme d'esprit. Il dit à Moniño qu'il aimait mieux rester chez lui que d'y assister pour entendre constamment dire d'un côté : *Per omnia sæcula sæculorum*, et de l'autre : *Amen*.

## III.

Pendant qu'il poursuivait cette victoire sur la société de Jésus, Pombal avait trouvé le temps de procéder à des réformes intérieures. Il avait consacré des efforts intelligens à relever l'enseignement public, qui était bien déchu. En 1759, les jésuites étant

expulsés du royaume, il avait établi dans différentes villes des écoles où l'on enseignait, suivant des méthodes différentes des leurs, le latin, le grec et l'hébreu. En 1761, il fonda le collége des nobles, afin que la classe la plus opulente de la société participât aux lumières du temps, et en fît profiter l'état dans les emplois publics qu'elle recherchait. En 1772, le chargé d'affaires de France, Montigny, rendant compte à son gouvernement de l'état de l'instruction publique en Portugal, put dire qu'il y avait huit cent trente-sept écoles primaires ou secondaires. En 1768, il créa une imprimerie royale et un conseil de censure, qui malgré son nom était une institution libérale, en ce sens qu'il remplaçait la censure des évêques, qui était rigoureuse et frappait les écrits où la pensée se permettait quelque hardiesse, par une autre beaucoup plus indulgente. En 1772, il s'occupa de l'université de Coimbre, où, selon M. Gomès, les jésuites s'étaient introduits pour la désorganiser. Il se fit nommer par lettres patentes visiteur et réformateur de ce grand établissement avec les pouvoirs les plus illimités. « Nous vous créons, était-il dit, protecteur et comme roi et souverain seigneur de ladite université, » et Pombal remplit grandement et avec succès la tâche qu'il s'était ainsi prescrite. A cette occasion, il se fit rendre dans la ville des honneurs et des hommages éclatans qu'un ministre prudent doit toujours décliner, car ils portent ombrage aux princes, et ils irritent les sujets.

On lui doit aussi d'utiles réformes dans la législation civile et la suppression de beaucoup d'abus. Il restreignit les substitutions, qui étaient une cause de stagnation et d'impuissance pour l'agriculture. Une grande partie des majorats cessa d'exister. Par un édit du 2 juin 1774, il améliora l'administration des finances, qui laissait beaucoup à désirer, et celle des ordres militaires, qui était dans le même cas. Il diminua les facilités qu'avaient les créanciers pour emprisonner les débiteurs, restreignit le pouvoir absolu qu'avaient les pères sur le mariage de leurs enfans. Il proclama l'égalité entre les indigènes des Indes portugaises et les blancs, introduisit d'heureux changemens dans l'administration et les lois de ces possessions jadis florissantes, établit la règle que tout esclave qui touchait le sol portugais devînt libre, et abolit toutes les différences légales entre les *anciens* chrétiens et les *nouveaux*, qui étaient des juifs convertis. Enfin il supprima le droit *consuétudinaire*, fâcheuse coutume en vertu de laquelle le fils succédait au père dans une partie des emplois publics.

A l'extérieur, Pombal maintint avec une grande fermeté l'indépendance et la dignité de son pays. Il les fit respecter de l'Angleterre, qui envoya à Lisbonne une ambassade en réparation d'une violation du domaine maritime du Portugal commise par des navires

de guerre commandés par l'amiral Boscawen en capturant sur la côte, près de Lagos, des navires français sous les ordres de M. de La Clue (1). L'Espagne lui ayant déclaré une guerre injuste, il la soutint avec avantage. Malgré la grande supériorité de leurs forces, les Espagnols, qui avaient envahi le sol portugais, ne purent rien conquérir et durent se retirer piteusement. A cette occasion, Pombal sut donner à l'armée une organisation bien meilleure que celle qu'elle avait auparavant. Il garda son rang aussi vis-à-vis de la France. Par lui enfin le petit royaume lusitanien acquit dans le monde une grande considération.

Cependant le roi, sans être avancé en âge, s'approchait du tombeau. Après quelques attaques d'apoplexie, il succomba le 20 février 1777, laissant le trône à une princesse disposée à écouter les ennemis de Pombal, sa fille doña Maria. Il avait soixante-deux ans, et Pombal soixante-dix-huit. En mourant, le roi remit à sa fille une lettre qui devait lui servir d'instruction. Cette pièce, que M. Gomès publie, n'offre rien de remarquable, si ce n'est que Pombal n'y est pas même nommé. M. Gomès s'en montre étonné; c'est un étonnement que peu de personnes partageront. Pombal avait accompli de grandes choses sous ce règne de vingt-sept ans; mais aussi bien c'étaient vingt-sept années de contrainte qu'avait subies le roi. La volonté du ministre s'imposait à celle du prince et lui avait souvent fait violence. Joseph Ier avait accepté cet effacement personnel qui lui laissait le loisir de suivre ses goûts dans la vie privée et le dégageait des affaires, qu'il n'aimait pas. Son orgueil de souverain avait lieu de se complaire à ce qu'un autre, mieux qu'il ne l'eût pu lui-même, maintînt au dehors et au dedans la dignité de sa couronne; mais il portait un joug, et il était naturel qu'à la fin il en fût fatigué. Le silence qu'il garde sur Pombal dans son espèce de testament est l'aveu de cette lassitude.

A peine le roi eut-il fermé les yeux que la réaction contre Pombal commença; ce ministre si fier, si hautain, devait, pendant les années qui lui restaient à vivre, éprouver bien des désappointemens, dévorer bien des affronts, passer par bien des craintes. Le ministre des affaires étrangères, celui de ses collègues sur lequel il comptait le plus, le cardinal da Cunha, lui dit le jour même de la mort du roi : « Vous n'avez plus rien à faire ici, retirez-vous. » Cependant au premier moment, la reine lui conserva son ministère de l'intérieur; mais il avait cessé de diriger les affaires, et il vit détruire une partie de son ouvrage. D'abord les mesures adoptées à l'encontre des siennes méritèrent d'être applaudies. Le tribunal de *l'inconfidence*, dont il avait tant mésusé, fut aboli. Les portes des

(1) M. Gomès fait observer que l'Angleterre profita de cette ambassade pour se faire attribuer des avantages commerciaux.

prisons, et surtout du fort de Junquiera, furent ouvertes, et il en sortit des centaines d'infortunés qu'il y avait successivement accumulés, et dont l'existence dans cet enfer avait été une lente torture. Leurs souffrances, empreintes sur leurs visages livides, leurs rides précoces, leurs cheveux blanchis avant l'âge, étaient aux yeux de la population de Lisbonne une accusation vivante contre le despotisme et les rigueurs du ministre qui les y avait jetés. Le marquis d'Alorna et ceux des Tavora qui n'avaient pas péri de la main du bourreau déclarèrent ne pas accepter la grâce qu'on leur offrait et demandèrent des juges, qu'ils n'avaient pas eus. On les leur accorda. Ils furent reconnus innocens et rentrèrent dans les avantages dont ils avaient joui. Ils sollicitèrent alors la révision du jugement des membres de leur famille qui avaient été exécutés; il fut fait droit à leur requête.

La déclaration des nouveaux juges, personnages considérables et en grand nombre choisis tout exprès, fut que, seuls, le duc d'Aveiro et ses domestiques s'étaient rendus coupables de régicide. Mais il est une circonstance qui diminue l'autorité de cette sorte de jugement : les juges ne se réunirent qu'une seule fois, dans le palais de la reine, qui les avait fait convoquer avec ordre d'en finir sans désemparer. Il est curieux que peu de temps après, au moment où l'on s'y attendait le moins, le procureur de la couronne en appela, et mit ainsi un obstacle à ce que le jugement fût publié, et à plus forte raison suivi d'effet. Quoique les paroles de M. Gomès soient fort ambiguës, on peut attribuer la démarche du procureur de la couronne au désir qu'avait le gouvernement d'empêcher les jésuites de profiter de la déclaration qui, par sa formule même, les reconnaissait implicitement innocens de l'attentat du 3 septembre 1758.

Pombal, se voyant en disgrâce, avait offert sa démission; elle fut acceptée par un décret royal du 14 mars, trois semaines après la mort de Joseph Ier. Le décret était conçu en termes bienveillans, presque flatteurs, et lui conservait son traitement, en y ajoutant même deux commanderies; mais ce n'était qu'un répit. Le flot de la réaction et des vengeances devait monter chaque jour. En effet chaque jour c'étaient de nouveaux pamphlets contre le ci-devant ministre. La reine, cédant à l'opinion, décida, sur l'avis de son conseil, que Pombal subirait un interrogatoire juridique sur divers faits avancés dans un mémoire justificatif qu'il avait publié. Décision significative : il était clair que l'heure des ménagemens était passée, on faisait tourner contre lui ses efforts pour se défendre. Deux juges commissaires se rendirent à son château de Pombal pour les interrogatoires. Ils commencèrent le 9 octobre 1779. De ce jour, Pombal est un accusé. Il avait quatre-vingts ans, sa santé

était atteinte, ses forces physiques et morales bien diminuées. Il montra cependant au milieu de sa détresse quelques éclairs de ce courage qui l'avait animé au temps de sa grandeur; mais en général il fut bien inférieur à lui-même. L'interrogatoire officiel étant terminé, il y en eut un autre, confidentiel, qui devait être communiqué à la reine seule. Le premier avait duré du 9 octobre 1779 au 15 janvier 1780. On ne sait pas exactement la longueur du second. L'un et l'autre ont été conservés dans les archives de la justice à Lisbonne, et M. Gomès les a étudiés tous les deux. Les extraits qu'il en donne sont pénibles à lire; mais il convient de mettre sur le compte de l'âge avancé de Pombal les défaillances qu'on y remarque. Lui qui avait si peu ménagé la vie et la liberté des autres, il paraissait craindre qu'on ne lui appliquât des rigueurs semblables, et, pour y échapper, il s'enveloppa de subterfuges ou de dénégations dénuées de probabilité. Cette procédure, aussi dérisoire dans les formes que celles dans lesquelles il s'était complu lui-même, reçut son terme par un décret royal du 16 avril 1781. Il y était déclaré que les juges auxquels le cas avait été soumis avaient jugé à l'unanimité qu'il était *criminel et digne d'un châtiment exemplaire*, mais qu'en considération de sa vieillesse et de ses infirmités, la reine avait bien voulu se laisser fléchir par ses prières et par sa demande de pardon, demande qu'il avait faite, disait le décret, « en détestant sa témérité, ses excès et ses attentats. » Il était exilé de la cour et devait s'en tenir à vingt lieues. Tous ceux qu'il aurait lésés ou qui auraient des dédommagemens à réclamer de lui pour toutes les peines qu'ils auraient souffertes pourraient lui faire des procès. Cette dernière disposition émanait d'une politique impitoyable. Elle le livrait en proie à tous les ressentimens. Il eût été continuellement devant les tribunaux l'objet de toutes les accusations, de toutes les calomnies et de tous les outrages. La mort vint l'arracher à ce triste sort; il expira le 8 mai 1782, dix mois après le décret qui lui faisait grâce avec tant de cruauté.

Tel fut le marquis de Pombal : à lui tout seul quelque chose comme notre convention nationale ou le comité de salut public, beaucoup moins inquiété dans l'exécution de ses plans, dans sa domination, et infiniment moins menacé dans sa sécurité personnelle, ce qui le dispensa de se porter aussi souvent aux moyens sanguinaires; mais tout aussi inexorable quand il rencontrait un obstacle ou une hostilité. Il a été, il reste un des plus renommés parmi les hommes qui ont pris part au gouvernement des peuples dans le XVIII^e^ siècle, et en somme le plus grand ministre que le Portugal ait jamais eu. Il a laissé dans son pays une trace profonde par sa revendication des droits de la couronne relativement aux ordres privilégiés, par ses réformes si variées dans la législation, par l'im-

pulsion qu'il a donnée à l'enseignement, et dont les classes moyenne et supérieure ont continué de profiter.

Mais ses procédés de gouvernement furent détestables par la place qu'y occupait la violence, et en ce que la liberté des peuples et les droits de la personne n'y étaient comptés pour rien. Il subordonnait tout à son but. C'était une dictature qui tenait plus de la politique des empereurs romains à demi divinisés et soustraits à tout contrôle que de la civilisation moderne fondée sur la responsabilité effective du gouvernement et la participation positive de la nation à la gestion de ses affaires. Pombal est un de ces types qui appartiennent au passé et qu'il n'est permis de louer qu'à la condition de les regarder du même œil que les êtres antédiluviens faits pour des conditions d'existence différentes de celles qu'offre aujourd'hui la surface de la planète.

Disons en terminant un mot de l'historien dont nous avons inscrit le nom en tête de cette étude. Il est mort il y a peu de mois, et ce n'est que justice de lui consacrer un souvenir. M. Luiz Gomès était un indigène des Indes portugaises; né à Goa, il était de couleur noire, mais les noirs de cette contrée n'ont ni les traits ni la chevelure des Africains, et ils leur sont en général supérieurs par l'intelligence. D'un esprit distingué, avec des talens réels, et fort appliqué au travail, M. Gomès a pu, sans sortir de son pays ou du moins du Portugal, où il a siégé aux cortès, écrire son volume sur Pombal en langue française. Son style n'est pas sans étrangetés, mais il est souvent imagé d'une manière agréable. Les traits heureux n'y manquent point. L'ouvrage a été imprimé à Lisbonne en français, ce qui ne doit pas surprendre, car cette capitale est une des villes étrangères où le français est le plus et le mieux parlé.

Ce volume tire un autre genre d'intérêt, celui-là moins original, mais plus scientifique, de ce que l'auteur a eu le bon esprit et la patience qui manque à tant d'écrivains, de remonter aux sources. Il a fouillé dans les archives diverses du Portugal et y a trouvé des documens qui n'y avaient pas été remarqués encore ou du moins publiés. C'est aux ministères de la justice, de l'intérieur et des affaires étrangères qu'il a fait la plupart de ses découvertes, ainsi que dans la bibliothèque d'Évora. Les archives de notre ministère des affaires étrangères lui ont donné aussi des pièces précieuses. Aussi a-t-il pu dire dans sa préface qu'il ferait apparaître sous un jour nouveau le fait dominant de la carrière de Pombal, sa lutte contre les jésuites, et il a tenu parole.

MICHEL CHEVALIER.

# CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 août 1870.

Il y a des crises douloureuses et suprêmes d'où les peuples virils sortent retrempés et fortifiés. Certes la France a souffert depuis un mois et elle souffre encore tout ce qu'une nation fière peut souffrir. Elle s'est sentie atteinte dans son intégrité, dans sa grandeur, dans ses intérêts les plus sacrés et les plus inviolables. Elle a vu son sol foulé sous les pieds de l'étranger, ses campagnes livrées aux déprédations de l'ennemi, ses villes insultées et assiégées, la marée de l'invasion montant jusqu'en Champagne et menaçant Paris. C'est un cauchemar sinistre qui s'est appesanti sur nous, avec lequel nous nous débattons en attendant le réveil de la victoire. Et cependant jusque dans ce malheur qui a frappé la France, jusque dans ces revers qui nous ont surpris, on pourrait dire qu'il y a eu quelque chose de salutaire, comme un aiguillon à la fois cruel et généreux.

Que serait-il arrivé, si avec les illusions dont on se berçait, avec les aveuglemens, les légèretés ou les incertitudes de direction qui ont inauguré cette guerre, nous nous étions laissé attirer du premier coup par quelque succès trompeur jusqu'en Allemagne, au-delà du Rhin? Évidemment le danger eût été bien plus grand, il eût été d'autant plus sérieux qu'on se serait moins aperçu de ce qui nous manquait pour entreprendre cette formidable campagne. L'insuffisance des préparatifs militaires eût éclaté d'une façon plus désastreuse encore le jour où nous aurions rencontré sur leur propre terrain ces forces qui ont débordé sur nos frontières; notre armée, poussée en avant, eût été exposée à payer chèrement une offensive pour laquelle rien n'était prêt. Sous un certain rapport, cette fatalité des premiers revers nous a peut-être été propice. Elle a réveillé la France, elle a suscité partout le sentiment du péril, elle a ouvert les yeux du pays avant qu'il fût trop tard, et à coup sûr on n'a pas vu souvent un spectacle comparable à celui qui s'est déroulé depuis ce moment, le spectacle d'un peuple se retenant tout à coup par une sorte de crispation sur le penchant d'un abîme, se repliant énergiquement en lui-même pour retrouver ses forces, surmontant sa stupeur et

ses émotions les plus poignantes pour égaler ses efforts à la grandeur du péril. Le mal qui avait été fait, qui était l'œuvre d'une direction imprévoyante et malhabile, on ne pouvait plus l'empêcher; mais on pouvait le réparer, on pouvait se mettre en mesure de tenir tête à cette invasion douloureuse en préparant tous les moyens d'une défense nationale appuyée sur l'immensité des ressources du pays. On pouvait enfin organiser cette spontanéité guerrière qui éclatait partout à la fois pour la délivrance de la patrie française. C'est ce qui est arrivé par une sorte d'émulation universelle, et il est certain que, depuis cette heure funèbre de Wœrth et de Forbach, quelque liberté qu'aient eue les armées prussiennes pour se répandre dans nos provinces, pour pousser leurs reconnaissances jusqu'à quelques marches de Paris, il est certain que tout a singulièrement changé. Vue de haut, la situation n'est plus ce qu'elle a été un instant sous le coup des premières défaites. L'invasion, oui sans doute, c'est là toujours le fait brutal, oppressif, insupportable, qui pèse sur toutes les âmes patriotiques, comme il pèse sur une partie du sol national. L'invasion s'est même étendue et aggravée, si l'on veut, par une triste et fatale conséquence des premières erreurs de la campagne; mais en face de ce fait il y a un pays debout, averti, éclairé, rassemblant son énergie dans un effort suprême, ayant tous les moyens de combattre avec la volonté de vaincre.

Cette différence de situation, elle n'est plus seulement un désir ou une espérance, elle est dans la réalité des choses, elle éclate dans la marche et dans les péripéties de cette guerre, où la nation surprise a été obligée de se reconnaître, de se concentrer, d'opérer ses changemens de front sous le feu même de l'ennemi. Qu'on interroge simplement les faits sans illusion et sans complaisance, qu'on se demande où nous en étions le 7 août et où nous en sommes aujourd'hui. On peut bien le dire maintenant, il y a trois semaines, sous la première impression des désastres de Wœrth et de Forbach, la France, étonnée et frémissante de douleur, passait un instant par une crise terrible; elle en était à ne plus savoir jusqu'où pourrait aller cette fatalité qui s'abattait sur elle. Que ses soldats eussent combattu avec héroïsme, elle n'en doutait pas certainement; elle restait convaincue qu'ils n'avaient pu tomber que dans une effroyable lutte, où ils avaient dû être accablés par le nombre. Au-delà, elle ne savait plus rien, elle ignorait encore ce qu'était devenu Mac-Mahon avec ses divisions, où étaient les soldats qui avaient livré bataille à Forbach, et ces désastres, comme il arrive toujours, le mystère les aggravait; ils apparaissaient dans une ambiguïté sinistre, à travers des ombres sanglantes, sans qu'on en connût l'étendue et les détails. Le gouvernement lui-même était le premier à pousser le cri d'alarme, à démoraliser le pays par ses agitations fébriles et impuissantes, par des proclamations qui laissaient pressentir toutes les extrémités de la défaite. La France en définitive, pour entrée de jeu, voyait

ses lignes rompues, sa frontière ouverte, ses corps d'armée dispersés et coupés; elle voyait le désarroi dans le quartier-général de Metz, la panique dans le gouvernement, à Paris. Quelle confiance pouvait-elle avoir? Comment n'aurait-elle pas été dans cette première heure agitée des pressentimens les plus sombres? Il est certain que si les Prussiens n'avaient pas été surpris de leurs victoires autant que nous l'étions de nos défaites, s'ils s'étaient sentis en force ou s'ils avaient eu assez d'audace pour s'avancer sans perdre un instant, on ne voit pas bien, même aujourd'hui, ce qui aurait pu les arrêter, tant on avait mis de légèreté dans la préparation de cette guerre. Derrière l'armée du Rhin, dont les corps dispersés n'auraient pu se rejoindre, il n'y avait pas une seconde ligne de défense. L'armement de Paris était à peine commencé, réserves et garde mobile n'étaient point encore réunies. Les troupes campées autour de Metz n'auraient pu former une masse suffisante pour livrer bataille à l'armée prussienne avec des chances sérieuses. La France se serait toujours réveillée, nous n'en doutons pas; pour le moment, elle était livrée à la confusion, paralysée dans sa force, minée par l'espionnage, affaiblie par les défiances nées du malheur. Les Prussiens ont laissé échapper l'occasion, ou ils n'ont pas pu la saisir, et tout a changé rapidement. La guerre ne peut plus se poursuivre ou se dénouer par une surprise, elle redevient une lutte qui n'est plus partielle ou inégale comme à Wissembourg ou à Wœrth, et dans cette nouvelle situation, telle que l'ont faite trois semaines d'efforts et d'énergie, on sent un pays fortifié contre les vaines alarmes, vigoureusement conduit, tout prêt à supporter les alternatives d'une campagne au bout de laquelle il voit la sauvegarde de son indépendance, la victoire des idées libérales que représente son drapeau.

Que voyez-vous en effet depuis quelques jours surtout? Est-ce qu'il y a quelque trace de cette stupeur et de ces troubles des premières heures? Est-ce qu'on s'énerve dans les découragemens mortels ou dans les effervescences stériles? Nullement; il y a une sorte de tranquillité ferme et résolue, on n'entend plus de cris dans nos rues, on ne voit plus de ces farandoles patriotiques qui ne sont que la fantaisie bruyante de ceux qui n'ont rien de mieux à faire. Dans le pays, il y a de l'émotion sans doute et point d'hésitation. Chacun va prendre son rang ou attend son tour. On dirait qu'une confiance nouvelle, fille d'un sentiment viril, s'est réveillée et se proportionne au péril public. On dirait que tout est changé depuis que la présence de l'ennemi impose silence aux dissensions politiques, depuis que nos affaires sont passées entre les mains de quelques hommes qui ont pris pour unique mot d'ordre la défense nationale, qui sont devenus les vrais chefs de la France par une sorte de délégation universelle. Le ministre de la guerre, le général Montauban, comte de Palikao, agit beaucoup et parle peu; il organise de nouveaux régimens sans faire de longs discours, et, même quand il parle, il montre

une mesure où l'on sent encore la mâle fermeté de l'homme d'action qui ne s'émeut pas des incidens de guerre, qui ne se laisse pas aisément déconcerter. Le maréchal Bazaine, le nouveau commandant en chef de notre armée, se défend comme un lion, livre batailles sur batailles autour de Metz et ne dit rien. Le maréchal Mac-Mahon rompt à peine le silence par un ordre du jour à ses soldats, et son rapport le plus significatif sur les affaires du commencement du mois est en vérité cette laconique dépêche où, en annonçant qu'il s'était battu et qu'il avait perdu la bataille, il demandait qu'on lui envoyât des munitions et des vivres. Le général Trochu, qui a été élevé au poste périlleux de gouverneur de Paris en présence de la possibilité d'un siége, le général Trochu parle un peu plus; mais il agit heureusement, lui aussi, avec une habileté et une énergie qui suffiraient sans autres commentaires à inspirer la confiance. C'est entre les mains de ces hommes que sont aujourd'hui les destinées du pays, et ils ont montré jusqu'ici qu'on pouvait tout attendre de l'impulsion qu'ils donnent à la défense nationale. Ils n'ont pas repoussé encore l'invasion, les malheurs de ce genre ne se réparent pas d'un seul coup; ils lui ont fait sentir le bout de leur épée, ils lui ont tracé des limites en attendant de la rejeter vaincue et impuissante hors de nos frontières.

Les Prussiens se promènent en maîtres orgueilleux dans la Lorraine et dans l'Alsace, nous ne le savons que trop : ils ont franchi la porte que nous leur avons ouverte par le morcellement mal calculé de notre armée et par l'incertitude de nos premières combinaisons, si tant est qu'il y eût des combinaisons; mais en définitive, depuis ce premier moment, depuis que la guerre a été en des mains faites pour la conduire, quels avantages si grands ont donc obtenus les armées du roi Guillaume? Elles ont poussé de tous côtés des reconnaissances qui ne trouvaient personne devant elles, et qui n'ont eu d'autre mérite que de montrer partout la lance des uhlans; elles ont occupé et ruiné des villes qui ne se défendaient pas. Quant à celles qui pouvaient se défendre, elles ne les ont pas prises. Où sont donc en tout cela les succès réels et décisifs de la stratégie prussienne? Eh! sans doute l'ennemi est en France, et il ne devrait pas y être, mais cela ne décide en rien de l'issue de la campagne.

Jusqu'ici, il y a eu deux opérations d'une gravité inégale, — l'une cette apparence de marche en avant du prince royal qui a préoccupé plutôt qu'alarmé Paris, — l'autre cette tentative violente des deux autres armées prussiennes pour forcer les positions du maréchal Bazaine autour de Metz, et aucune de ces opérations n'a réellement réussi. A vrai dire, la marche sur Paris n'était probablement qu'une feinte, et de toute façon elle ne pouvait être sérieuse dans les conditions où elle s'accomplissait. Le prince royal s'exposait tout simplement à voir se fermer derrière lui les routes de l'Allemagne, et il savait bien dans tous les cas qu'il rencontrerait une résistance dont il n'aurait pas facilement raison.

Paris s'est accoutumé aujourd'hui à l'idée d'un siége, il est armé, approvisionné, et il attend les événemens sans s'émouvoir. Prétendre s'avancer, même avec 150,000 hommes, sur une ville transformée en camp retranché, cuirassée de fortifications, résolue à se défendre, ayant pour appui la France entière, eût été un défi d'une témérité puérile, et il n'est point étonnant que le prince royal, au lieu de pousser plus loin une marche dangereuse, se soit empressé de rétrograder au premier appel des autres armées prussiennes retenues entre la Moselle et la Meuse. C'est qu'en effet pour le moment le nœud de la campagne était beaucoup moins sur le chemin de Paris que sur la Meuse et sur la Moselle, dans ces opérations par lesquelles le prince Frédéric-Charles et le général Steinmetz se sont efforcés de venir à bout du maréchal Bazaine, et ici encore quelle a été la portée de ces opérations? dans quelle mesure ont-elles réussi? Le roi Guillaume, nous le savons suffisamment, a expédié à Berlin des bulletins triomphans que les journaux anglais se sont empressés de reproduire avec complaisance. Après tout les bulletins ne sont rien, une action de guerre se juge par le résultat. Or le résultat évident, palpable, le voici. Premier bulletin, première victoire prussienne : le maréchal Bazaine se mettant en retraite sur Verdun est refoulé dans Metz après un violent combat, c'est le 14 août que cela se passe; mais il se trouve que le lendemain on se bat encore, et que deux jours après, le 16, cette armée française vaincue, repoussée dans ses retranchemens, est en position pour livrer une bataille acharnée qu'elle perd. Cette fois encore la voilà plus que jamais rejetée dans Metz. — Second bulletin, seconde victoire prussienne. — Tout est fini apparemment après cela; point du tout. Le 18, nouveau choc plus opiniâtre, plus sanglant que tous les autres, et qui se termine invariablement de la même manière : l'armée française est coupée et refoulée. On ajoute seulement une variante bien naturelle après de si terribles luttes, Bazaine va immanquablement être réduit à capituler. Un maréchal de France à la tête de plus de 100,000 hommes capituler! C'est un peu hasardé, on en conviendra; mais l'essentiel est sans doute l'effet qu'on produit ainsi à Berlin et dans l'Allemagne tout entière.

Il y a cependant deux choses caractéristiques à remarquer : à mesure que les batailles se succèdent, les bulletins deviennent plus mélancoliques; on laisse entrevoir une effroyable effusion de sang, le roi Guillaume n'ose pas interroger ses généraux sur les pertes que les Allemands ont essuyées. D'un autre côté, cette armée qui se dit complétement triomphante, qui a brisé le nerf des forces françaises dans trois grandes batailles, ne tente plus rien à dater du 18, elle ne songe pas à profiter de sa victoire, elle est réduite à l'immobilité. Si elle a été si heureuse dans ses opérations, comment ne poursuit-elle pas son succès? La vérité est que, sans publier de bulletins, le maréchal Bazaine a fait, lui, ce

qu'il voulait. Avait-il primitivement le dessein de se retirer sur Verdun et sur Châlons? C'est bien possible. Il n'a pas tardé dans tous les cas à y renoncer pour manœuvrer autour de Metz dans les positions qu'il a choisies. Par son habileté, par son énergie au combat, il a tenu en échec pendant toute une semaine les deux armées prussiennes, il leur a infligé des pertes terribles, et en restant inexpugnable, en forçant les Allemands à lui faire face, il a laissé au maréchal Mac-Mahon le temps d'achever la reconstitution d'une armée nouvelle qui est maintenant sur la Meuse. Voilà le résultat : pour les Prussiens, c'est une occupation stérile maintenue au prix d'une immense déperdition de forces; pour nous, c'est la possibilité d'une jonction entre Bazaine et Mac-Mahon sur de nouveaux champs de bataille. Nul doute que les forces des deux maréchaux ne soient désormais à portée de combiner leur action, et cette fois du moins la lutte ne s'engage plus dans des conditions trop cruellement inégales. C'est en apprenant ce mouvement de l'armée partie de Châlons que le prince royal a quitté brusquement la route de Paris, et s'est replié avec le gros de ses forces par l'Argonne pour aller au secours des armées prussiennes de la Moselle affaiblies par les récens combats. Le prince royal arrivera-t-il à temps? La question en est là; elle est peut-être tranchée en ce moment. De toute façon, les événemens nous pressent, ils peuvent être décisifs. Si la victoire couronne les combinaisons de nos maréchaux et l'héroïsme de nos vaillantes troupes, c'est l'invasion vaincue et véritablement refoulée d'un seul coup hors de nos frontières; mais lors même que les soldats de Mac-Mahon et ceux qui sont autour de Bazaine trouveraient encore une fois la fortune infidèle, ou n'auraient pu que disputer le terrain dans une action indécise, la défense nationale n'en serait point irréparablement atteinte; ce serait un incident de guerre qui ne pourrait avoir qu'une influence limitée. Notre armée est assez puissante pour en imposer à l'ennemi, pour se refaire et se remettre en campagne. Les Prussiens auraient dans tous les cas payé chèrement l'avantage de rester devant nous. Après des affaires comme celles du 16, du 18 août, ils seraient aussi embarrassés que nous pour se dégager, pour reprendre leurs mouvemens; ils se retrouveraient toujours entre Paris, qui les attendrait de pied ferme, et notre armée d'opération qui aurait bientôt sans nul doute repris sa consistance et son élan pour se jeter à leur suite.

Ce que nous voulons dire, c'est que malgré cette apparence d'audace qui a marqué jusqu'ici leurs mouvemens, malgré ce qu'il y a de cruel pour nous dans leur présence sur notre sol, les Prussiens ne sont pas aussi avancés qu'ils le croient. Évidemment ils n'ont pas fait ce qu'ils voulaient. Leur stratégie a été déconcertée par l'indomptable vigueur du maréchal Bazaine, qu'ils s'imaginaient peut-être briser en passant, ou qu'ils espéraient immobiliser sans laisser toutes leurs forces devant lui. Ils se sont vus engagés dans une campagne qui déjouait leurs

calculs par le tour qu'elle a pris, qui leur a enlevé la fleur de leur armée, qui leur coûte jusqu'à ce moment vingt fois plus que ne leur a coûté la guerre de Bohême. Organisés pour une action rapide et foudroyante, ils s'épuisent dans une lutte opiniâtre, soutenue loin de leur pays, loin de leurs approvisionnemens, au milieu de populations ennemies, qui sont pour eux un danger de plus. Déjà ils en sont à faire venir leurs réserves; chaque jour maintenant ajoute aux difficultés qui les entourent, et pour nous au contraire chaque jour est une force. Qu'on remarque bien ce fait, qui a son importance au point de vue de la durée et de l'issue définitive de la guerre : jusqu'ici, nous n'avons réellement combattu qu'avec nos forces les plus simples, les plus ordinaires, avec celles qui auraient dû être en ligne dès le premier jour. Dans ces armées de Mac-Mahon et de Bazaine, qui tranchent peut-être en ce moment la question par leur héroïsme, il n'y a pas un homme des levées extraordinaires. Nous avons encore les deux derniers contingens réguliers, les hommes de 25 à 35 ans appelés sous les drapeaux, la garde mobile qui s'organise partout. Quand les Prussiens seront déjà plus qu'à demi épuisés par ces vaillans soldats qu'ils rencontrent chaque jour devant eux, nos forces commenceront à se révéler dans leur puissance et leur élasticité. Disons le mot : il nous est arrivé un peu à ce début des hostilités avec la Prusse ce qui est arrivé plus d'une fois aux Anglais dans les guerres qu'ils ont entreprises. Assez souvent les Anglais ont eu des commencemens de campagne malheureux, parce qu'ils n'étaient pas préparés, parce qu'ils avaient oublié dans la paix que la guerre était possible, parce que leur armée n'était ni assez nombreuse, ni suffisamment organisée et outillée. Aux premiers échecs, ils se réveillaient, ils se mettaient à l'œuvre avec la plus irrésistible énergie, ils déployaient toutes leurs ressources, et bientôt, lorsque tout le monde était déjà lassé, ils se retrouvaient en état de reprendre la campagne pour défendre victorieusement la grandeur de l'Angleterre. C'est notre histoire au début de la guerre avec la Prusse, et ce sera, nous l'espérons bien, notre histoire jusqu'au bout, quelles que soient les alternatives des hostilités qui se renouvellent chaque jour.

L'essentiel pour nous à l'heure où nous sommes, c'est de ne point gaspiller le temps, c'est que l'action de la France, concentrée sur l'objectif unique qui s'offre à elle, garde toute son énergie et toute son efficacité. Pour cela, il faut deux choses qui sont, à vrai dire, les conditions du succès : la première, c'est l'ordre, la suite dans l'organisation de nos forces, dans l'armement du pays. Ce ne sont pas les hommes qui manquent aujourd'hui, surtout après les lois qui ont été récemment votées, et dont la dernière autorise l'incorporation par bataillons de la garde mobile dans les régimens de ligne. Des combattans, il y en a, et il y en aura bientôt plus d'un million. Le ressort est créé, la force existe, il s'agit de mettre ce ressort en mouvement sans

trouble et sans confusion. Rien n'est plus facile que de multiplier les propositions, de revenir chaque jour sur ce qu'on a fait la veille, de parler sans cesse de levées en masse, d'armement universel. On ne sait pas au juste ce que produisent ces déclamations et ces confusions; elles se répercutent dans le pays, elles ne refroidissent pas son patriotisme, mais elles le troublent. Les populations de la campagne surtout finissent par se demander à quoi elles doivent s'attendre; elles ne refusent pas les sacrifices nécessaires, elles s'inquiètent parce qu'elles ne voient pas la mesure de dévoûment et d'abnégation qu'on réclame d'elles. L'incertitude les gagne, lorsque la netteté et la précision les rassureraient. Il s'est trouvé heureusement un homme aujourd'hui qui donne l'exemple de cette méthodique énergie, qui a le caractère d'un organisateur : c'est le ministre de la guerre. Pendant qu'on parle dans le corps législatif ou ailleurs, le général Montauban agit et procède avec un calme imperturbable, qui a tout de suite assuré son autorité. En homme exercé et qui sent le prix de l'ordre, M. le ministre de la guerre fait les choses l'une après l'autre en commençant toujours par l'essentiel, et c'est ainsi que par une création régulière et permanente les régimens se forment, les divisions s'organisent, les corps d'armée sont prêts à entrer en campagne au premier appel. Ce qui est certain, c'est que le comte de Palikao, sans se laisser détourner par les événemens, manie avec une fermeté tranquille tous les ressorts d'une armée qui sous sa direction se fortifie et grandit de jour en jour. Et qu'on le remarque bien, ces créations qui se succèdent ne sont pas seulement sur le papier, elles existent, elles sont dès ce moment le bouclier de la France, la garantie d'une action résolue. Tenir nos armées d'opération prêtes à poursuivre la guerre partout où paraîtront les Prussiens, mettre Paris en état de répondre dignement à une audacieuse insulte de l'ennemi, c'était là le double but. Le comte de Palikao a pourvu à l'armement, M. le ministre du commerce pourvoit chaque jour à l'approvisionnement de Paris. M. Clément Duvernois, le nouveau ministre, a porté dans des fonctions assurément difficiles et périlleuses aujourd'hui de la jeunesse, de la bonne volonté et une activité infatigable. M. Thiers s'est plu à reconnaître le zèle intelligent de M. le ministre du commerce, et l'illustre homme d'état lui-même, le créateur des fortifications de Paris, a fini par accepter patriotiquement une place dans le comité de défense à côté de M. Daru, de M. de Talhouët, sous la présidence du général Trochu, qui est chargé de montrer aux Prussiens ce qu'il en coûterait d'assaillir la grande cité parisienne. Désormais armemens et approvisionnemens sont prêts pour une extrémité qu'on redoute moins depuis qu'on se sent en mesure de la défier. Encore une fois, tout cela s'est fait en quelques jours par la puissance de l'ordre, qui est la première garantie de l'efficacité de la défense nationale dans cette redoutable crise.

Il y a une autre condition qui n'est pas moins nécessaire pour le suc-

cès des armes de la France, c'est que pour le moment on renonce sans hésitation à toutes les querelles politiques, à tout ce qui peut alimenter les divisions. Le corps législatif a malheureusement de la peine à se renfermer dans le rôle que les circonstances lui imposent, et il n'en faut pas beaucoup pour raviver les passions, les vieux dissentimens des partis, pour mettre le feu dans la chambre. Les membres du corps législatif prennent chaque jour les meilleures résolutions, parce que ce sont après tout des patriotes qui sentent bien l'importance de l'union en présence de l'ennemi, et le lendemain ils retombent dans le piége des discussions irritantes ou inutiles. Ils ont la fièvre comme tout le monde, et ils feraient mieux quelquefois de ne pas se réunir, ne fût-ce que pour éviter de communiquer cette fièvre. Non, il ne s'agit pas aujourd'hui de se perdre dans des récriminations vaines, d'élever des questions de gouvernement qui se poseront toutes seules quand il le faudra; il s'agit avant tout d'opposer aux entreprises étrangères l'indissoluble force du sentiment national armé pour la défense commune. Avant de savoir ce qu'on fera de ce malheureux et héroïque pays, quelles institutions il aura, comment il se gouvernera, il faut apparemment assurer son existence et son invariable grandeur. La meilleure raison en faveur de cette politique d'action purement nationale, c'est que tout ce qui n'est pas cela ferait trop manifestement les affaires de l'ennemi. Que les Prussiens aient compté au nombre de leurs chances une révolution possible à Paris, des dissensions violentes, des agitations propres à paralyser momentanément le patriotisme français, cela n'est point douteux; ils l'ont avoué assez naïvement, ils ont même jeté en pâture à l'Europe toute sorte d'événemens qui n'avaient pas eu lieu; ils ont été bientôt détrompés, ils n'ont eu pour les aider que cette absurde échauffourée de la Villette, où quelques énergumènes, désavoués par tout le monde, sont allés attaquer les plus modestes et les plus inoffensifs des soldats, de braves et honnêtes pompiers.

Évidemment les Prussiens ne demanderaient pas mieux que d'avoir des auxiliaires plus efficaces; ils ne les ont pas trouvés, ils ne les trouveront pas, et ce n'est pas seulement pour sa propre dignité, pour son propre honneur, que le corps législatif doit éviter de laisser croire même à l'apparence de déchiremens politiques, c'est aussi pour garder la force morale nécessaire en de tels momens. Il faut que le corps législatif, par son attitude, serve de règle au pays. Il faut que gouvernement et assemblée donnent l'exemple du respect de cette trêve qui s'impose à tous, et qu'ils ne laissent pas rompre surtout cette alliance généreuse par des passions comme celles qui se sont récemment déchaînées dans quelques parties de la France sous prétexte de patriotisme. Ici ce sont des protestans qui sont poursuivis et accusés de connivence avec les Prussiens, lorsque les protestans de l'Alsace sont les premiers à se défendre valeureusement dans les murs de Strasbourg. Là ce sont des citoyens

paisibles, même des députés, qui sont menacés, assaillis, toujours parce qu'ils font cause commune avec l'ennemi, parce qu'ils sont suspects de tiédeur pour le gouvernement. Dans la Dordogne, un fait plus grave s'est passé : un honorable habitant du pays a été brûlé vif, ni plus ni moins. Bref, sous ombre de religion ou de patriotisme, c'est une véritable guerre civile, et la plus odieuse de toutes, la guerre des défiances aveugles et des fanatismes populaires, qu'on laisserait se développer, si l'on n'y prenait garde, si le gouvernement et le corps législatif ne confondaient leurs efforts pour réprimer ces violences, pour rallier le pays dans un sentiment unique et élevé. M. le ministre de l'intérieur s'est empressé, il faut le dire, d'adresser à tous les préfets une circulaire des plus énergiques, et M. le garde des sceaux a donné l'ordre de poursuivre sévèrement les meurtriers de la Dordogne, aussi bien que les agitateurs subalternes qui ont assailli un député de la Somme. A quoi sont dus ces déchaînemens qui par bonheur ne sont que partiels? Y a-t-il des meneurs mystérieux, et d'où sont venues les instigations? Nous ne le recherchons même pas. Ce sont là, dans tous les cas, d'étranges patriotes qui, en accusant les autres de trahison, feraient à leur manière et beaucoup plus efficacement les affaires de l'ennemi. Les troubles qu'on ne serait pas parvenu à fomenter ouvertement, on les ferait naître sous le masque des ombrages patriotiques. Ce sont, nous n'en doutons pas encore, de simples accidens, comme il s'en produit quelquefois dans les momens d'émotion publique. Que l'union se maintienne sincère et franche dans les hautes sphères politiques, l'esprit de division ne pénétrera pas dans les masses populaires, et tous ceux qui sont dévoués à leur pays sont intéressés à faire une sorte de police morale, à ne pas laisser des passions meurtrières se déguiser sous une émotion légitime. Non, la cause de la France ne doit point être souillée de ces violences, elle doit rester ce qu'elle est, la cause de la paix et de la conciliation nationale au dedans, comme elle est au dehors la cause de la liberté et de la civilisation.

La Prusse, elle aussi, nous le savons bien, se fait un point d'honneur de répéter par toutes les voix de la presse, des bulletins, des proclamations, qu'elle porte le drapeau de la liberté et de la civilisation. C'est tout aussi vrai que lorsqu'on disait que l'organisation militaire prussienne ne pouvait être une menace pour personne, qu'elle n'était bonne que pour la défense. On le voit bien aujourd'hui, on l'a vu il y a quatre ans, et on le verrait bien plus sûrement encore, si la victoire pouvait rester à ces violens envahisseurs de notre sol. Certes s'il y a un fait éclatant, c'est que la France, en entrant dans la lutte, n'avait d'autre idée que de faire une guerre toute politique, qu'elle n'avait aucune haine contre l'Allemagne, qu'elle ne nourrissait aucune pensée de dévastation et de déprédation. Chose étrange, à la veille même des hostilités, nous nous en souvenons, il s'était élevé une polémique sur la question de

savoir si l'on pourrait vivre aux dépens de l'ennemi dans une marche en avant, et on en venait naïvement à conclure qu'il était juste, humain, d'épargner aux populations ces duretés de la guerre. La Prusse n'a pas de ces scrupules. Ce qu'elle représente aujourd'hui en vérité, au détriment même de ses alliés de l'Allemagne du sud, qui en sont déjà aux réflexions amères et découragées, au grand dommage de l'Europe, qui commence à s'inquiéter, — ce qu'elle représente purement et simplement, c'est l'esprit de conquête dans ce qu'il a de plus dur, c'est l'ambition de race dans ce qu'elle a de plus étroit, de plus haineux et de plus implacable. Elle ne combat pas pour l'indépendance et la liberté germaniques, qui n'ont été jamais menacées, qui ne le seront pas même quand nous aurons retrouvé la victoire; elle combat réellement pour la domination, au nom d'une sorte de césarisme mystique et féodal. Elle veut fonder, au dire des théoriciens officiels de Berlin, un empire modèle où régneront la piété, les mœurs nobles et la vraie liberté. On sait suffisamment ce que tout cela veut dire.

Nos malheureuses provinces les ont vus passer, ces conquérans bienfaiteurs; elles ont vu ces messagers de la civilisation arracher les paysans de leurs maisons pour les contraindre à travailler aux tranchées devant Strasbourg, au risque de les exposer au feu de leurs compatriotes assiégés; elles ont vu leurs champs rougis du sang des malheureux fusillés pour avoir commis le crime de défendre leurs foyers. Et nos villes de la Lorraine et de l'Alsace savent désormais ce qu'il en coûte de recevoir la piété et les bonnes mœurs des mains de cette armée de civilisateurs. On ne le cache pas, sans attendre la fin, on veut détacher à tout prix de la France l'Alsace et la Lorraine; on refuserait même de laisser constituer les deux provinces en état neutre, et le roi Guillaume se hâte de nommer des gouverneurs qui n'ont plus qu'à se présenter devant Metz et Strasbourg. Tout cela n'est-ce pas l'esprit de conquête dans ce qu'il a de plus violent? Mais ce qu'il y a de plus grave encore peut-être, ce qui donne à la guerre actuelle un caractère bien autrement redoutable, c'est le développement des animosités de race. M. de Bismarck a voulu jeter l'Allemagne sur la France comme sur une grande proie; il s'est servi de toutes les passions, il s'est efforcé de réveiller toutes les haines. Il a peut-être malheureusement réussi, quoique nous soyons convaincus que bien des Allemands souffrent de ces violences qu'on n'aurait pas cru voir renaître dans ce siècle. Ce qui est certain, c'est que M. de Bismarck, s'il échoue définitivement dans son entreprise, aura exposé son pays à des représailles cruelles et trop justifiées; mais non, les représailles sont pour les faibles qui ne sont pas accoutumés à la grandeur. La politique de notre pays n'a point à suivre ces inspirations. La France, éprouvée ou victorieuse, restera ce qu'elle est : elle gardera cette âme humaine et généreuse d'où ne cesseront de jaillir les idées

de civilisation et de justice fécondées de nouveau par le malheur d'un moment.

CH. DE MAZADE.

---

# ESSAIS ET NOTICES.

## LES FORTIFICATIONS ET LES DÉFENSES DE PARIS.

Dans le nombre des prévisions que le plus simple bon sens commande aujourd'hui, il faut regarder comme presque certaine l'éventualité d'un siége à soutenir par la ville de Paris. C'est une blessure cruelle pour l'amour-propre national, mais par cela même nous devons tendre plus vivement au seul but que nous puissions maintenant poursuivre, celui de débarrasser le territoire national du fléau de l'invasion étrangère en sachant supporter tous les sacrifices pour arriver à cette fin suprême. Or il est probable qu'à la suite des glorieuses batailles livrées sous les murs de Metz par l'héroïque armée du maréchal Bazaine, et avec le bénéfice du temps, qui combat puissamment pour nous, nous pourrons reprendre l'ascendant que nous n'aurions jamais dû nous laisser enlever, si Paris attaqué ne manque pas à ses devoirs, s'il sait se servir des inépuisables moyens de résistance que lui fournissent les fortifications gigantesques dont il est entouré. C'est le sujet que nous voulons traiter ici, non sans tenir compte de certaines conditions de réserve que nous imposent les graves circonstances où nous nous trouvons.

Depuis les premiers jours de son histoire jusqu'au XVII^e siècle, Paris a toujours été fortifié et a soutenu bien des siéges. Quand même il n'eût pas été appelé à devenir la capitale de la France, il aurait toujours été une très grande ville, de la plus haute importance soit pour le commerce, soit pour la guerre. Cela résulte de sa situation géographique, de sa position centrale sur le cours de la Seine, et centrale aussi par rapport à tous les affluens de ce fleuve, l'Yonne, la Marne, l'Oise, l'Eure, au milieu desquels Paris est placé. Dans les temps de barbarie et au moyen âge, lorsqu'il n'existait par terre d'autres voies de communication que des sentiers à peine tracés et impraticables pendant la plus grande partie de l'année, c'était la batellerie qui exécutait presque tous les transports, et qui faisait la fortune du commerce de Paris, d'autant plus qu'à cette position centrale dont nous venons de parler il faut encore ajouter que Paris communiquait avec la mer, et que, dans les trois îles qui lui servirent de berceau, il offrait à la flotte marchande, comme à ses habitans, les meilleures garanties de sécurité. Les trois îles, enceintes de murs, se protégeaient mutuellement, un peu à la manière de nos forts détachés d'aujourd'hui, et formaient un ensemble de défenses qui résista victorieusement dans une foule de circonstances. Toutefois, comme les îles sont petites et comme la prospérité était relativement

grande, la population fut bientôt obligée de fonder sur les deux rives du fleuve des établissemens qui étaient déjà florissans du temps des Romains, ainsi qu'en témoignent les monumens dont on retrouve encore les restes, spécialement sur la rive gauche. Au moyen âge, lorsque Paris fut devenu la capitale du royaume et le siége du gouvernement, la noblesse féodale, l'église, la magistrature, la royauté, vinrent à l'envi bâtir dans le voisinage, plus particulièrement cette fois sur la rive droite, des châteaux, des résidences princières, des monastères, qui étaient tous fortifiés, et qu'avec le cours du temps on réunit entre eux par des murs garnis de tours et d'ouvrages de défense. Les noms que portent encore plusieurs de nos rues, de nos places, de nos monumens, attestent ce travail des siècles, et suffiraient, si nous n'en avions pas conservé des descriptions écrites et des dessins, à rétablir la configuration des diverses enceintes au milieu desquelles la ville s'étendit à mesure que se développaient son importance, sa richesse et sa population. Au XVII^e^ siècle, le tracé de l'enceinte qui renfermait la ville de Paris proprement dite suivait à peu près les grandes lignes que nous appelons encore aujourd'hui les *boulevards* en souvenir de ce qu'ils ont été. A ces boulevards d'ailleurs se rattachaient déjà sur divers points, et surtout aux portes, de grands centres de population, même des cités importantes, que leur position extérieure à la ville fit appeler *faubourgs*, et que le roi Louis XIV, qui construisit tant de places fortifiées, aurait probablement englobés dans une nouvelle enceinte, s'il n'eût conservé une irrémédiable antipathie pour la ville turbulente où s'était passée son orageuse enfance. Du reste son royal orgueil, qui rêvait la monarchie universelle, lui eût fait considérer l'idée de fortifier Paris comme un symptôme de faiblesse et de doute dans l'accomplissement de ses grands desseins. Pendant les molles et insouciantes années du XVIII^e^ siècle, lorsque la France ne fit la guerre qu'en avant de ses frontières, et quand on était en proie aux désordres financiers qui furent un des fléaux de l'époque, on ne songea pas à la défense de Paris. D'ailleurs la cour était à Versailles. Ce fut seulement sous le règne de Louis XVI que l'on pensa à donner à Paris une nouvelle enceinte; mais le point de vue militaire ne comptait pour rien dans ce projet, qui n'était qu'un expédient financier, et qui se traduisit par la construction du mur d'octroi que nous avons vu disparaître en 1860. La république, qui vivait au jour le jour, et l'empire, d'abord enivré de rêves de conquêtes lointaines, ne changèrent rien à cet état de choses. Il fallut à l'empereur Napoléon les revers de 1814 pour lui ouvrir les yeux et lui faire comprendre ce que Paris place forte aurait ajouté de ressources à ses moyens de défense. Aussi en 1815, pendant les cent jours, fit-il commencer des travaux dont le désastre de Waterloo vint bien vite arrêter l'exécution. La leçon était cruelle, mais la restauration était dans l'impossibilité de

la mettre à profit. Il parut cependant à cette époque bon nombre de brochures et d'ouvrages estimables sur le sujet. Après 1830, lorsque la sainte alliance parut se reformer contre nous en haine de la révolution de juillet, il sembla que l'on allait résoudre la question, et de fait on reprit en 1831 une partie des travaux que Napoléon avait projetés plutôt que commencés; mais quand après le siége d'Anvers la paix parut être assurée, on s'arrêta encore. Le roi Louis-Philippe, qui dans sa jeunesse avait courageusement payé de sa personne sur les champs de bataille de Valmy et de Jemmapes, détestait la guerre et aimait la paix avec passion, avec la passion d'un philanthrope qui respecte le sang humain et a l'horreur des malheurs d'autrui; mais c'était aussi un homme prudent et qui savait tenir compte des enseignemens de l'histoire.

Il voulait fortifier Paris. D'accord sur ce point avec les plus grandes autorités militaires, il pensait que le véritable système de défense de la capitale devait se composer d'un certain nombre de forts jetés en avant et autour de Paris, sauf à voir plus tard ce que l'on pourrait faire pour entourer la ville elle-même d'un rempart continu. Il craignait de nuire ainsi au développement économique, industriel et commercial de la capitale, et par-dessus tout il redoutait de faire échouer l'entreprise en se mettant dans l'obligation de demander en une seule fois trop d'argent aux contribuables, car cela devait coûter fort cher. L'opposition, elle, ne pensait pas comme le roi, comme ses conseillers, comme les hommes de guerre qui avaient depuis des années discuté et approfondi le projet. Elle ne contestait pas qu'il fût utile de fortifier Paris; mais elle prétendait qu'une enceinte continue valait mieux que tous les forts, elle affectait de voir dans ces ouvrages, qu'elle qualifiait de bastilles, la preuve d'intentions dirigées contre l'indépendance et la sécurité de la population parisienne : elle était parvenue à jeter la défiance dans beaucoup d'esprits peu éclairés, mais ardens. On se tenait ainsi en échec, et peut-être la question serait-elle restée pendant des années encore en suspens, si la menace d'une nouvelle coalition ne fût venue en 1840 décider la solution du problème. En ce moment critique, un prince justement regretté, le duc d'Orléans, sentit que le jour était arrivé de couper court à toutes les hésitations, en prenant un grand parti qui devait satisfaire tout le monde, c'est-à-dire en faisant à la fois les forts détachés et l'enceinte continue, double dot, comme disait plus tard l'illustre maréchal Soult devant la chambre des députés, où il défendit le projet de loi qui allouait 150 millions pour ce grand travail. Encouragé par le roi, qui lui répondait : « On criera beaucoup *à bas Louis-Philippe;* mais cela passera, et la France aura les fortifications de Paris, qui ne passeront pas, » assuré du concours de M. Thiers, alors chef du cabinet, le prince royal, assisté de son aide-de-camp, M. le baron de Chabaud-Latour, chef de bataillon du génie et député du Gard, se mit à l'œuvre, et huit jours après,

il remettait au conseil des ministres un plan général de tous les travaux à entreprendre ; les questions d'art, débattues depuis si longtemps par les plus hautes autorités militaires, n'étaient plus difficiles à résoudre. C'est le plan qui a été en effet exécuté sous la direction supérieure du maréchal Dode de la Brunerie, ayant sous ses ordres le général (maréchal) Vaillant et quelques-uns des officiers les plus distingués de l'arme du génie, parmi lesquels figurait à juste titre le chef de bataillon de Chabaud-Latour, qui, devenu depuis général de division, commande maintenant l'arme du génie dans l'ensemble de ce vaste système de défenses, qu'il a contribué à édifier. Ce sera toujours un véritable titre d'honneur pour le ministère de M. Thiers d'avoir décidé sous sa responsabilité l'exécution de ces ouvrages, qui sont appelés aujourd'hui à rendre de si incomparables services à la France.

Le plan général de l'œuvre a été, sauf quelques modifications peu apparentes, mais d'une importance réelle, conçu d'après le système de Vauban, auquel l'arme du génie en France est restée attachée avec une sorte de respect filial. C'est, comme chacun sait, le bastion ou, pour mieux dire, le front bastionné, qui est l'âme du système. Une ville, un lieu quelconque étant donné à fortifier, l'ingénieur commence par l'entourer d'un polygone d'un certain nombre de côtés, suivant la grandeur de la place, et, devant chacun des angles de ce polygone, il construit un ouvrage en forme de fer de lance, de losange, qui est le bastion proprement dit. La pointe de la lance qui s'avance plus ou moins à l'extérieur, plus quand les bastions sont peu nombreux et éloignés les uns des autres, moins quand les bastions sont plus rapprochés, la pointe de la lance s'appelle le saillant. Les deux côtés du fer dont la réunion forme la pointe prennent le nom de faces, et les deux autres côtés celui de flancs ; mais ils ne se confondent pas : ils laissent entre eux, sur l'angle du polygone, un espace nécessaire au service du bastion, et que l'on qualifie de gorge ouverte ou fermée, selon les circonstances locales, fermée le plus souvent par des travaux passagers lorsqu'on prévoit l'assaut du bastion. Quant aux côtés du polygone qui relient entre eux les divers bastions, on les désigne sous le nom de courtines. Si maintenant on essaie de dessiner la figure que nous venons de décrire, on verra, en tirant sur chacune des lignes qu'elle présente des perpendiculaires simulant le feu de la partie de l'artillerie qui arme les remparts de tous les élémens composans, que le point fort d'une place, c'est la courtine, qui est couverte par trois lignes de feux, et que le point faible, c'est le saillant du bastion, qui ne se défend pas directement lui-même, et n'est véritablement protégé que par les canons des faces des deux bastions voisins de droite et de gauche, lesquels viennent croiser leurs feux en avant du bastion attaqué, mais en dessinant à peu de distance de son saillant un angle que ne couvre pas l'artillerie de la

place. Cet angle est celui que l'on appelle l'angle mort. C'est donc sur le saillant d'un bastion, ou, comme on dit dans la langue militaire, sur la capitale d'un bastion, c'est-à-dire sur la ligne qui le divise en deux parties égales, que l'assiégeant dirige son attaque ou ses attaques, s'il est assez nombreux et assez bien pourvu pour en faire plusieurs. Il est vrai que, pour remédier à cet inconvénient, on a imaginé de construire, en avant des courtines et du corps de place, des ouvrages avancés, demi-lunes, crémaillères, couronnes, etc., qui défendent les approches du saillant et qui peuvent souvent en prolonger la défense, mais qui coûtent de l'argent à construire et à entretenir, qui exigent des garnisons, et qui parfois enfin, enlevés par un ennemi actif et intelligent, peuvent être retournés contre la place elle-même et lui devenir funestes. C'est ainsi qu'en 1832, lorsque nous eûmes pris la lunette Saint-Laurent, la citadelle d'Anvers fut réduite à capituler. Quoi qu'il en soit, ce sont là des considérations dont nous n'avons pas à nous occuper ici : les fortifications de Paris ne présentent pas d'ouvrages avancés, ou, pour mieux dire, leurs ouvrages avancés sont les forts détachés qui couvrent son enceinte, et qui se protégent entre eux et avec elle dans un tel degré de puissance que l'on n'a pas cru utile d'ajouter ni à l'une ni aux autres aucun ouvrage accessoire.

En effet, l'enceinte continue de Paris se développe, avec ses quatre-vingt-quatorze bastions, suivant un cercle presque régulier de 36 kilomètres de circonférence. La ligne que l'on tracerait de centre à centre de chacun des seize forts détachés qui protégent l'enceinte n'a pas moins de 105 ou 106 kilomètres d'étendue. Ces chiffres seuls suffisent à montrer que le siége de Paris est une opération autrement difficile que celle d'attaquer une place ordinaire.

L'histoire des innombrables siéges qui se sont faits depuis bientôt trois cents ans démontre qu'une place, si petite qu'elle soit, est capable d'une défense presque indéfinie, si elle n'est pas régulièrement bloquée, et que dans ce cas la durée de la résistance croit en raison même de la grandeur de la place. Sébastopol, que nous aurions probablement pris en une dizaine de jours, si nous avions pu le bloquer, s'est défendu pendant onze mois contre une armée de 200,000 hommes et contre une artillerie qui à la fin du siége comptait plus de 800 bouches à feu en batterie. Sébastopol n'était pas bloqué, et, soutenu à distance par une armée qu'il nous était impossible d'aller attaquer, il se ravitaillait incessamment de vivres et de matériel de guerre, évacuait ses malades et ses blessés, relevait les corps qui avaient trop souffert par des troupes fraîches qui recommençaient la lutte. Aussi le premier principe de la guerre des siéges, notamment lorsqu'il est nécessaire de les mener vite, est-il de commencer par faire l'investissement de la place que l'on veut assiéger; or l'investissement d'une place telle que Paris exigerait une

armée de 700,000 ou 800,000 hommes, plus encore peut-être, parce que, avec toutes les sinuosités que la Seine et la Marne décrivent autour de Paris, l'établissement du blocus serait certainement beaucoup plus difficile que s'il s'agissait d'une ville à cheval sur un cours d'eau qui suivrait une ligne directe. Malgré l'immensité du nombre des soldats que les Prussiens ont su mettre sous les armes comme par enchantement et qui leur a seul valu les succès du début de la campagne, il serait absurde de croire qu'il leur reste assez de monde pour investir Paris, d'autant plus qu'ils sont obligés de laisser au moins 200,000 hommes sur les derrières pour garder leurs communications avec la frontière et davantage encore pour contenir les maréchaux Bazaine et Mac-Mahon. En tenant compte des pertes qu'ils ont déjà faites et de celles qu'ils font tous les jours, on ne peut pas admettre que les Prussiens soient capables d'amener beaucoup plus de 200,000 hommes sous les murs de Paris. C'est même probablement exagéré, et ce serait à coup sûr très dangereux pour eux au premier échec; cependant une armée de 300,000 hommes rangés sur deux lignes n'occupe que 24 kilomètres, pas même le quart de ce qu'il faudrait pour faire sérieusement le blocus de Paris : c'est une entreprise impossible.

Néanmoins portons encore, si l'on veut, l'armée assiégeante jusqu'au chiffre impossible de 300,000 hommes; mais alors même ce n'est certainement pas plus que ce qu'une ville de 1,800,000 habitans doit pouvoir mettre sous les armes pour sa défense, si en effet elle est sérieusement résolue à se défendre. Sans doute la garde nationale sédentaire ou mobile et les habitans qui se joindraient à elle ne sauraient former du jour au lendemain des corps capables de tenir tête en rase campagne à des troupes réglées comme celles qui composeraient l'armée assiégeante; mais derrière leurs remparts et pour aider à la manœuvre des pièces, au transport des munitions, des malades et des blessés, aux travaux de terrassement à exécuter en arrière des points menacés et dans l'espace de terrain compris entre les forts et la place, ils pourraient rendre d'excellens services. Il ne faut pour cela que de la bonne volonté et du cœur, d'autant que les citoyens auraient pour les conduire et les diriger l'armée de 100,000 hommes de troupes régulières qui est déjà réunie dans la ville et dans les forts. Ajoutons aussi que le service ne serait pas extraordinairement pénible, car, suivant les principes de l'art, il suffit, pour assurer la défense d'une place comme Paris, de 500 hommes par bastion, ce qui donne pour les quatre-vingt-quatorze bastions de l'enceinte et les soixante-quinze bastions des forts détachés, un total de 85,000 hommes civils et militaires : ce n'est pas le monde qui manquerait à la défense, mais bien plutôt à l'attaque.

Nous admettons cependant encore que l'ennemi, grâce à la supériorité numérique de ses troupes réglées, étant à peu près maître de la

campagne, fera des efforts pour enlever les convois destinés à la place, pour intercepter ses communications, surtout pour lever des vivres dans les pays du voisinage, car il n'est pas supposable qu'il espère subsister avec les munitions de bouche qu'il tirerait de sa base d'opérations; ce sera une série d'entreprises difficiles à exécuter en présence d'une armée régulière de 100,000 hommes ou plus, qui, couverts par les fortifications, seront toujours maîtres d'imposer ou de refuser le combat, et qui, placés dans une position centrale par rapport à l'armée répandue autour de Paris, seront toujours maîtres de rayonner et de manœuvrer par la ligne la plus directe pour se rendre sur tous les points où il leur conviendra de se montrer, tandis que l'ennemi sera toujours obligé de suivre des arcs de cercle. S'il se répand trop, il court le risque de se faire battre en détail; s'il reste concentré, comment fera-t-il pour vivre?

Quoi qu'il en soit, l'attaque se dessine, et si elle ne s'engage pas dans la presqu'île qui s'étend de Nanterre à Gennevilliers, ce qui serait plus qu'imprudent, il faut qu'elle s'en prenne non à un front bastionné, comme nous le disions au commencement, mais à trois forts au moins, car les forts sont si rapprochés qu'ils croisent leurs feux, et qu'il serait nécessaire d'en avoir éteint et occupé trois avant de pouvoir marcher sur l'enceinte continue. Ici les difficultés se compliquent; ce n'est pas avec de l'artillerie de campagne que l'on prend des places fortifiées, il y faut un parc de siége. Or de combien de bouches à feu suivies de l'attirail nécessaire se composera le parc de siége que l'ennemi devra traîner avec lui? A la fin du siége de Sébastopol, les alliés avaient, comme nous l'avons dit, 800 pièces en batteries; n'en faudrait-il pas au moins autant pour attaquer Paris? Mettons, si l'on veut, 600 pièces seulement; faisons remarquer néanmoins qu'à Sébastopol, étant maîtres de la mer, nous avions les navires pour nous apporter nos pièces et notre matériel presque à pied d'œuvre. Ici il n'en est pas de même, c'est par la voie de terre et peut-être un peu aussi par la batellerie que l'on pourra faire cheminer le matériel de l'assiégeant. Nous nous retrouvons alors à peu près dans la position où nous étions en 1832 devant la citadelle d'Anvers, un ouvrage moins considérable qu'aucun des forts détachés, et qui exigea un parc de 90 bouches à feu, dont le transport employa 10,000 chevaux. On n'exagère donc pas en disant que, pour traîner un parc de siége de 600 bouches à feu, il faudrait, en tenant compte des dégâts qui ont été déjà commis sur les lignes de chemins de fer, une armée de 50,000 chevaux de trait qui ne seront pas faciles à nourrir dans cette année où les fourrages et l'avoine ont manqué à peu près partout, en France et en Prusse plus qu'ailleurs. Combien de temps emploieront les charrois? Ils sont cependant finis, les premiers cheminemens sont faits, les batteries sont construites et armées, elles vont ouvrir le feu, mais comment seront-elles disposées? Dans des conditions

infiniment moins favorables à l'attaque que dans presque tous les siéges. Nous avons dit que le plus petit de nos forts était plus considérable que la citadelle d'Anvers, et nous pourrions ajouter que beaucoup de places comme Rocroy, Maubeuge, Longwy, Montmédy, Huningue et beaucoup d'autres qui ont subi de longs siéges, quoiqu'elles pussent être attaquées régulièrement et dans les circonstances les plus avantageuses à l'assiégeant. L'une de ces circonstances, c'est l'investissement de la place, qui ne permet pas seulement de la réduire rigoureusement à ses propres moyens, mais qui de plus fournit à l'attaque, maîtresse de la circonférence, l'avantage d'établir sur cette circonférence des lignes de feux convergens qui, par leur nombre et en vertu des positions choisies, doivent toujours finir par éteindre celui du point attaqué, car celui-ci ne peut ordinairement répondre que par des feux divergens. Ici il n'en sera pas de même. En effet nos forts, dont les feux se croisent, et qui tous sont défendus en arrière par l'enceinte continue, ne laisseront pas à l'assiégeant la faculté de construire ces parallèles concentriques qui font la principale force de l'attaque. L'égalité du feu tendra à se rétablir entre les adversaires, et nous conserverons l'avantage de combattre derrière des remparts couverts par des fossés, dans des places où il n'existe ni édifices civils, ni maisons de commerce, ni d'autres habitans que la garnison; enfin, n'étant pas investis, nous conserverons toujours la faculté de relever ou de renforcer les garnisons qui auront souffert, de les ravitailler en vivres et en matériel, d'enlever leurs malades ou leurs blessés, etc. Ce sont autant de moyens de prolonger la défense dans des proportions presque indéfinies. Tout ce temps, l'intérieur de Paris n'aura sans doute rien à souffrir des événemens militaires; l'ennemi fera probablement des efforts pour lancer dans la ville des bombes et des obus dont l'effet est toujours très sensible sur la population civile, même quand ils ne font que très peu de mal réel; pourtant nous le confessons, il n'est pas facile de deviner où, dans cette première période du siége, l'ennemi pourrait placer ses batteries incendiaires.

Il en serait autrement, si l'attaque, ayant emporté deux ou trois forts adjacens, pouvait s'en prendre directement à l'enceinte continue. Ce serait le cas de répéter avec le général Trochu dans un écrit qui est resté célèbre : *Sursum corda*. Nous ne ferions du reste que suivre de loin l'héroïque exemple qui nous est donné par nos braves compatriotes de Strasbourg et de Phalsbourg. Ils résistent énergiquement avec des moyens très inférieurs à ceux qui nous resteraient même alors. Tandis qu'il n'est pas un coin de leur ville qui ne puisse être fouillé par les bombes, nous aurions toujours au centre de la capitale un vaste espace où la plus grande partie de la population serait complètement à l'abri des projectiles incendiaires. Ce serait par exception que les obus dépasseraient les limites de l'ancien mur d'octroi, et encore ne pourraient-ils tomber

que sur une superficie qui serait relativement très petite. Quant au mur de l'enceinte continue, il possède des conditions toutes particulières. Alors que dans la plupart des places le bastion auquel l'attaque essaie de faire brèche ne reçoit de secours que des deux bastions voisins, à droite et à gauche, l'immensité de l'enceinte de Paris fait qu'elle se présente à peu près partout suivant une ligne presque droite. Il en résulte qu'elle fait face à l'assiégeant, qu'il est très difficile de la prendre d'écharpe et impossible de l'envelopper dans ces feux convergens qui font tant de mal à l'assiégé. Au lieu d'être forcée de subir la supériorité numérique de l'artillerie ennemie, elle est assurée de pouvoir maintenir l'égalité du feu, et, comme les bastions sont très rapprochés les uns des autres (en moyenne à moins de 400 mètres), comme les saillans s'avancent très peu, comme les faces en sont au contraire très développées, il en résulte que chacun d'eux peut compter sur l'appui de ses quatre voisins de droite et de ses quatre voisins de gauche, si bien que dans certains cas il pourrait arriver, contrairement à l'ordinaire, que la supériorité du feu appartiendrait à l'assiégé.

Disposant de pareils moyens, la défense doit être illimitée; la population de Paris y est résolue, elle sait que son honneur y est attaché. Dans le cas le plus défavorable, la défense ne saurait être inférieure comme durée à l'effort de l'ennemi, qui doit venir expirer sous les murs de la capitale. Quelques jours, quelques semaines de persévérance, et cette guerre, commencée sous de si douloureux auspices, finira glorieusement. L'ennemi, qui s'affaiblit à mesure qu'il avance, l'ennemi, que le temps presse parce qu'il sent que le temps combat pour nous, l'ennemi paiera cher son audacieuse tentative, il la paiera d'autant plus cher que nous saurons le retenir plus longtemps devant nos imprenables citadelles. Lorsqu'à bout de ressources il lui faudra enfin battre en retraite, pressé qu'il sera par les deux grandes armées qui se trouvent déjà sur ses flancs et sur ses derrières, poursuivi par la nouvelle armée qui se forme sur la Loire, harcelé par les populations que ses exactions et ses insultes ont révoltées, il verra sa retraite se terminer par un désastre mémorable. Tout cela dépend de la patience et du courage que Paris saura montrer, et bien moins surtout de la puissance de l'ennemi, qui espère dans nos discordes, que de l'union, de la discipline et de l'obéissance dont nous saurons tous faire preuve pour le salut commun. La fortune de la patrie est dans nos mains, montrons qu'elle n'a pas été confiée à des mains indignes, et à la France, qui nous regarde avec une si poignante anxiété, prouvons qu'elle ne s'est pas trompée en croyant que Paris fera son devoir.

XAVIER RAYMOND.

---

C. BULOZ.

# CÉSARINE DIETRICH

TROISIÈME PARTIE (1).

Le marquis se présenta aussi aisé, aussi courtois que si l'on se fût quitté la veille dans les meilleurs termes. M. Dietrich lui serra la main comme de coutume, se réservant de l'observer; mais Césarine, dont le sourcil s'était froncé, et qui était vraiment lasse de ses hommages, lui dit d'un ton glacé : — Je ne m'attendais pas à vous revoir, monsieur de Rivonnière.

— Je ne me croyais pas banni à perpétuité, répondit-il avec ce sourire dont l'ironie avait frappé Bertrand, et qui était comme incrusté sur son visage pâli et fatigué.

— Vous n'avez pas été banni du tout, reprit Césarine. Il se peut que je vous aie témoigné du mécontentement quand vous m'avez semblé manquer de savoir-vivre; mais on pardonne beaucoup à un vieil ami, et je ne songeais pas à vous éloigner. Vous avez trouvé bon de disparaître. Ce n'est pas la première fois que vous boudez, mais ordinairement vous preniez la peine de motiver votre absence. C'était conserver le droit de revenir. Cette fois vous avez négligé une formalité dont je ne dispense personne; vous avez cessé de nous voir parce que cela vous plaisait; vous revenez parce que cela vous plaît. Moi, ces façons-là me déplaisent. J'aime à savoir si les gens que je reçois me sont amis ou ennemis; s'ils sont dans le dernier cas, je ne les admets qu'en me tenant sur mes gardes; veuillez donc dire sur quel pied je dois être avec vous; mettez-y du courage et de la franchise, mais ne comptez en aucun cas que je tolérerais le plus petit manque d'égards.

(1) Voyez la *Revue* du 15 août et du 1er septembre.

Étourdi de cette semonce, le marquis essaya de se justifier; il prétendit qu'il s'était absenté réellement, qu'il avait envoyé une carte *P. P. C.*, ce qui n'était pas vrai, et, comme il ne savait pas mentir, sa raillerie intérieure se changea en confusion et en dépit.

M. Dietrich, qui avait gardé le silence, prit alors la parole. — Monsieur le marquis, lui dit-il après avoir sonné pour défendre d'introduire d'autres visites, vous êtes venu chercher une explication que j'allais vous demander ce matin. Vous vous êtes fait passer pour absent, et vous n'avez pas quitté Paris. Autant que ma fille, j'ai le droit de trouver étrange que vous n'ayez pas su nous donner un prétexte de votre disparition; mais mon étonnement est encore plus profond et plus sérieux que le sien, car je sais ce qu'elle ignore : vous vous êtes constitué son surveillant, je ne veux pas me servir d'un mot plus juste peut-être, mais trop cruel. Votre excuse est sans doute dans une passion ou dans un dépit qui légitime votre conduite à vos propres yeux, mais qu'il est temps de surmonter, si vous ne voulez l'avouer franchement.

— Eh bien! je l'avoue franchement, répondit le marquis, poussé à bout par le sang-froid imposant de M. Dietrich. Je me suis conduit comme un espion, comme un misérable. J'ai bu toute la honte de mon rôle, puisque me voici dévoilé; mais ce n'est pas à monsieur Dietrich de me le reprocher si durement. J'ai fait ce qu'il ne faisait pas, j'ai rempli envers sa fille un devoir que me suggérait mon dévoûment pour elle, et que lui ne pouvait remplir parce qu'il ignorait le péril.

M. Dietrich l'interrompit. — Vous vous trompez, monsieur; j'étais mieux renseigné que vous; je savais que dans aucune démarche de ma fille il n'y avait péril pour elle. Je sais maintenant ceci : c'est que vous élevez la prétention de l'empêcher à tout prix de faire choix d'un autre que vous pour son mari; ce choix, elle ne l'a pas fait, mais elle a le droit de le faire. Me voici pour le maintenir et le faire respecter. Vous savez que j'ai sincèrement regretté de vous voir échouer auprès d'elle; mais aujourd'hui je ne le regrette plus, voyant que vous manquez de sagesse et de dignité. Je vous le déclare avec l'intention de ne me rétracter en aucune façon, soit que vous me répondiez par des excuses ou par des menaces.

— Vous n'aurez de moi ni l'un ni l'autre, répliqua le marquis; je sais le respect que je dois à vous et à moi-même. Je me retire pour attendre chez moi les ordres qu'il vous plaira de me donner.

— C'est bien fait! s'écria Césarine dès qu'il fut sorti. Merci, mon père! tu as fait respecter ta fille!

— Malheureuse enfant! lui dis-je avec une vivacité que je ne pus maîtriser, tu ne songes qu'à toi. Tu ne vois pas qu'il y a un duel

au bout de cette explication, et que ta folie place ton père en face de l'épée d'un homme exaspéré par toi?

Césarine pâlit, et se jetant au cou de son père : — Ce n'est pas vrai, cela! s'écria-t-elle; dis que ce n'est pas vrai, ou je meurs!

— Ce n'est pas vrai, répondit M. Dietrich. Notre amie s'exagère mon devoir et mes intentions. Si M. de Rivonnière se le tient pour dit, l'incident est vidé; sinon...

— Ah! oui, voilà! *sinon!* Mon père, tu me mets au désespoir, tu me rends folle!

— Il faut être calme, ma fille; je suis jeune encore, et dans une question d'honneur un homme en vaut un autre. J'aurais mauvaise grâce à me plaindre de ta conduite, puisque je n'ai pas su faire prévaloir mon autorité et te forcer à la prudence. Je dois accepter les conséquences de ma tendresse pour toi; je les accepte.

Il se dégagea doucement de ses bras et sortit. Elle fut véritablement suffoquée par les pleurs, et me jura qu'elle ne sortirait plus jamais seule pour ne pas exposer son père à porter la peine de ses excentricités.

Elle tint parole pendant quelques jours. Je parlai à Bertrand pour l'engager à ne porter aucune lettre d'elle sans la montrer à M. Dietrich ou à moi. Il hésita beaucoup à prendre cet engagement. Pour lui, Césarine était la meilleure tête de la maison. Si quelqu'un pouvait dissiper l'orage qui s'amassait autour de nous, et dont il comprenait fort bien la gravité, car il devinait ce qu'on ne lui disait pas, c'était Césarine et nul autre. Pourtant il fut vaincu par mon insistance et promit. Trois jours après, il m'apporta une lettre de Césarine adressée à M. de Rivonnière, mais en me priant de demander son compte à M. Dietrich. — Je n'ai jamais trahi les bons maîtres, disait-il, et vous m'avez forcé de faire une mauvaise promesse. M<sup>lle</sup> Césarine n'aura plus de confiance en moi. Je ne peux pas rester dans une maison où je ne serais pas estimé.

Je ne savais plus que faire. Cet homme avait raison. Il était trop tard pour retenir Césarine; lui ôter son agent le plus fidèle et le plus dévoué, c'était la pousser à commettre plus d'imprudences encore. Je rendis la lettre à Bertrand et j'attendis que Césarine vînt me raconter ce qu'elle contenait, car il était rare qu'elle ne demandât pas conseil aussitôt après avoir agi à sa tête.

Elle ne vint pas, et mes anxiétés recommencèrent. Cette fois je ne craignais plus pour mon neveu. J'étais sûre que Césarine ne l'avait pas revu; mais je craignais pour M. Dietrich, que la conduite du marquis avait fort irrité, et qui ne paraissait nullement disposé à lui pardonner.

Le lendemain, Césarine entra chez moi en me disant : Je sors, veux-tu venir avec moi?

— Certainement, répondis-je, et je ne comprendrais pas que tu voulusses sortir sans moi dans les circonstances où tu as placé ton père.

— Ne me gronde plus, reprit-elle, j'ai résolu de réparer mes torts, quoi qu'il m'en coûte; tu vas voir!

— Où allons-nous?

— Je te le dirai quand nous serons parties.

— Les ordres étaient donnés d'avance au cocher par Bertrand, et nous descendîmes les Champs-Élysées sans que Césarine voulût s'expliquer. Enfin, sur la place de la Concorde, elle me dit : Nous allons acheter des fleurs, rue des Trois-Couronnes, chez Lemichez.

En effet, nous descendîmes dans les jardins de cet horticulteur et parcourûmes ses serres, où Césarine choisit quelques plantes fort chères; à 3 heures elle regarda sa montre, et tout aussitôt nous vîmes entrer le marquis de Rivonnière. Voici justement un de mes amis, dit Césarine à l'employé qui nous accompagnait. Dans sa voiture et dans la mienne, nous emporterons les plantes. Veuillez faire remplir les voitures sans que rien soit brisé, et faites faire la note que je veux payer tout de suite. Nous restâmes donc dans la serre aux camélias, où le marquis vint nous joindre. — Merci, mon ami, lui dit-elle en lui tendant la main. Vous êtes venu à mon rendez-vous; vous avez compris que je ne pouvais plus, jusqu'à nouvel ordre, vous mettre en présence de mon père. Asseyez-vous sur ce banc, nous sommes très bien ici pour causer.

— Monsieur de Rivonnière, j'ai réfléchi, j'ai vu clair dans ma conduite, je l'ai condamnée, et c'est à vous que je veux me confesser. Je ne vous ai pas trahi, puisque je n'ai jamais eu d'amour pour vous, et je ne vous ai pas trompé en mettant mon refus sur le compte d'une aversion prononcée pour le mariage. J'étais sincère, je n'aimais personne, et je croyais que l'amour de ma liberté ne serait jamais assouvi. Il l'a été bien plus vite que je ne pensais. Le monde m'a ennuyé, la liberté m'a épouvantée. J'ai vu quelqu'un qui m'a plu, que je n'épouserai peut-être pas, qui probablement ne saura jamais que je l'aime, mais qu'il m'est impossible de ne pas aimer. Que voulez-vous que je vous dise? Je me croyais une femme très forte, je ne suis qu'une enfant très faible, et d'autant plus faible que je ne croyais pas à l'amour et ne m'en méfiais pas. Je lui appartiens maintenant et j'en meurs de honte et de chagrin, puisque ma passion n'est point partagée. Si vous souhaitiez une vengeance, soyez satisfait. Je suis aussi punie qu'on peut l'être d'avoir préféré un inconnu à un ami éprouvé; mais vous n'êtes ni cruel ni égoïste, ni vindicatif, et, si vous avez eu l'apparence contre vous au point de perdre l'affection de mon père, la faute en est à moi, à moi seule. Je ne vous ai pas compris, je vous ai mal jugé. Je me suis méfiée de

vous. Vos torts sont mon ouvrage, je vous ai exaspéré, égaré, jeté dans une sorte de délire. J'aurais dû vous dire dès le premier jour ce que je vous dis maintenant : mon ami, plaignez-moi, je suis malheureuse ; soyez bon, ayez pitié de moi !

En parlant ainsi avec une émotion qui la rendait plus belle que jamais, Césarine se plia et se pencha comme si elle allait s'agenouiller devant M. de Rivonnière. Celui-ci, éperdu et comme désespéré, l'en empêcha en s'écriant : Que faites-vous là ? C'est vous qui êtes folle et cruelle ! Vous voulez donc me tuer ? Que me demandez-vous, qu'exigez-vous de moi ? Ai-je compris ? Je croyais à un caprice, vous me dites pour me consoler que c'est une passion, — et vous voulez... Mon Dieu, mon Dieu, qu'est-ce que vous voulez ?

— Ce que votre cœur et votre conscience vous crient, mon ami, répondit-elle, toujours penchée vers lui et retenant ses mains tremblantes dans les siennes; je veux que vous me pardonniez mon manque d'estime, mon ingratitude, mon silence. Quand vous m'avez dit : Avouez votre amour pour un autre, je reste votre ami, — car vous m'avez dit cela ! — j'aurais dû vous croire; c'est votre droiture, c'est votre honneur qui parlait spontanément. J'ai cru à un piége, c'est là mon crime et la cause de votre colère. Ma méfiance vous a trompé. Vous avez cru à un caprice, dites-vous ? Cela devait être. Aussi m'avez-vous traitée comme une fantasque enfant que l'on veut protéger et sauver en dépit d'elle-même. Vous avez pris cela pour un devoir, et vous avez employé tous les moyens pour vous en acquitter. A présent vous découvrez, vous voyez que c'est une passion et que j'en souffre affreusement; votre devoir change; il faut me soutenir, me plaindre, me consoler, s'il se peut, il faut m'aimer surtout ! Il faut m'aimer comme une sœur, vous dévouer à moi comme un tendre frère. Ne me causez pas cette douleur atroce de perdre mon meilleur ami au moment où j'en ai le plus besoin.

Et elle lui jeta ses bras au cou en l'embrassant comme elle embrassait M. Dietrich quand elle voulait le vaincre. Elle ne pouvait pas ne pas réussir avec le marquis : il était déjà vaincu.

— Vous me tuez ! lui dit-il, et je baise la main qui me frappe. Ah ! que vous connaissez bien votre empire sur moi, et comme vous en abusez ! Allons, vous triomphez; que faut-il faire ? Allez-vous me demander d'amener à vos genoux l'ingrat qui vous dédaigne ?

— Ah ! grand Dieu, s'écria-t-elle, il s'agit bien de cela ! S'il se doutait de ma passion, je mourrais de douleur et de honte. Non, vous n'avez rien à faire que de m'accepter éprise d'un autre et de m'aimer assez pour demander pardon à mon père des torts qu'il vous attribue. Il a cru que vous vouliez me perdre par un éclat, faire croire que vous aviez des droits sur moi. Dites-lui la vérité, accusez-moi, expliquez-vous. Dites-lui que vous n'avez d'autre

ambition que celle de jouer avec moi le rôle d'ange gardien. Justifiez-vous, donnez-lui votre parole pour l'avenir et laissez-moi vous réconcilier. Ce ne sera pas difficile; il vous aime tant, mon pauvre père ! il est si malheureux d'être brouillé avec vous!

Le marquis hésitait à prendre des engagemens avec M. Dietrich. Césarine pleura tant et si bien qu'il promit de venir à l'hôtel le soir même, et qu'il y vint.

Elle avait exigé mon silence sur cette entrevue si habilement amenée, et elle voulait que le marquis vînt chez elle comme de lui-même.

J'hésitais à tromper M. Dietrich. — Peux-tu me blâmer? s'écria-t-elle. Tout ce que j'ai imaginé pour préserver la vie de mon père devrait te sembler une tâche sacrée, que j'ai combinée avec énergie et menée à bien avec adresse et dévoûment. Si j'eusse suivi ton conseil de me tenir tranquille, de me cacher, de ne plus faire ce que tu appelles mes imprudences, le ressentiment de ces deux hommes s'éternisait et amenait tôt ou tard un éclat. Grâce à moi, ils vont s'aimer plus que jamais, et tu seras à jamais tranquille pour ton neveu. M. de Rivonnière n'est pas si chevaleresque et si généreux que je le lui ai dit. Il a les instincts d'un tigre sous son air charmant: mais j'arriverai à le rendre tel qu'il doit être, et je lui aurai rendu un grand service dont il me saura gré plus tard. Quand on ne peut pas combattre une bête féroce, on la séduit et l'apprivoise. J'ai fait une grande faute le jour où j'ai perdu patience avec lui. Je m'y prenais mal, à présent je le tiens!

M. Dietrich, surpris par la visite du marquis, accepta l'expression de son repentir aussi franchement que Césarine l'avait prévu. Le pauvre Rivonnière était d'une pâleur navrante. On voyait qu'il avait souffert autant dans cette terrible journée que s'il eût eu à subir la torture. Son abattement donnait un grand poids au serment qu'il fit de respecter la liberté de Césarine et de rester son ami dévoué. M. Dietrich l'embrassa. Césarine lui tendit ses deux mains à la fois, après quoi elle se mit au piano et lui joua délicieusement les airs qu'il préférait. Ses nerfs se détendirent. Le marquis pleura comme un enfant et s'en alla béni et brisé.

— Eh bien, mademoiselle! me dit Bertrand, que je rencontrai dans la galerie après que les portes se furent refermées sur M. de Rivonnière, vous avez eu raison de me laisser porter la lettre. Je vous le disais bien, qu'il n'y avait que M^lle^ Césarine pour arranger les affaires. Elle y a pensé, elle l'a voulu, elle a écrit, elle a parlé, et *le tour est fait*. Pardon de l'expression! elle est un peu familière, mais je n'en trouve pas d'autre pour le moment.

Il n'y en avait pas d'autre en effet : le tour était joué. Césarine était-elle donc profonde en ruses et en cruautés? Non, elle était fé-

conde en expédiens et habile à s'en servir. Elle se pénétrait de ses rôles au point de ressentir toutes les émotions qu'ils comportaient. Elle croyait fermement à son inspiration, à son génie de femme, et se persuadait opérer le sauvetage des autres en les noyant pour se faire place.

Elle était donc maîtresse de la situation comme toujours. Elle avait amené son père à tout accepter, elle avait paralysé la vengeance du marquis, elle m'avait surprise et troublée au point que je ne trouvais plus de bonnes raisons pour la résistance. Il ne lui restait qu'à vaincre celle de Paul, et, comme elle le disait, l'action était simplifiée. Les forces de sa volonté, n'ayant plus que ce but à atteindre, étaient décuplées. — Que comptes-tu faire? lui disais-je; vas-tu encore le provoquer malgré le mauvais résultat de tes premières avances?

— J'ai fait une école, répondait-elle, je ne la recommencerai pas. Je m'y prendrai autrement; je ne sais pas encore comment. J'observerai et j'attendrai l'occasion; elle se présentera, n'en doute pas. Les choses humaines apportent toujours leur contingent de secours imprévu à la volonté qui guette pour en tirer parti.

Cette fatale occasion vint en effet, mais au milieu de circonstances assez compliquées, qu'il faut reprendre de plus haut.

Marguerite n'avait pas caché à Paul la visite de Césarine, et elle lui avait assez bien décrit la personne pour qu'il lui fût aisé de la reconnaître. Il m'avait fait part de cette démarche bizarre, et je la lui avais expliquée. Il n'était plus possible de lui cacher la vérité. Par le menu, il apprit tout; mais nous eûmes grand soin de n'en pas parler devant Marguerite, dont la jalousie se fût allumée.

Paul se montra, dans cette épreuve délicate, au-dessus de toute atteinte. Comme il avait coutume d'en rire quand je l'interrogeais, je l'adjurai, un soir que je l'avais emmené promener au Luxembourg, de me répondre sincèrement une fois pour toutes. — Est-ce que ce n'est pas déjà fait? me dit-il avec surprise; pourquoi supposez-vous que je pourrais changer de sentiment et de volonté?

— Parce que les circonstances se modifient à toute heure autour de cette situation, parce que M. Dietrich consentirait, parce que je serais forcée de consentir, parce que M. de Rivonnière se résignerait, parce qu'enfin tu n'es pas bien heureux avec Marguerite, et que tu n'es pas lié à elle par un devoir réel. Son sort et celui de l'enfant assurés, rien ne te condamne à sacrifier à une femme que tu n'aimes pas le sort le plus brillant et la conquête la plus flatteuse.

— Ma tante, répondit-il, vous jouez sur le mot *aimer*. J'aime Marguerite comme j'aime mon enfant, d'abord parce qu'elle m'a

donné cet enfant, et puis parce qu'elle est une enfant elle-même. Cette indulgence tendre que la faiblesse inspire naturellement à l'homme est un sentiment très profond et très sain. Il ne donne pas les émotions violentes de l'amour romanesque, mais il remplit les cœurs honnêtes, et n'y laisse pas de place pour le besoin des passions excitantes. Je suis une nature sobre et contenue. Ce besoin, impérieux chez d'autres, est très modéré chez moi. Je ne suis pas attiré par le plaisir fiévreux. Mes nerfs ne sont pas entraînés aux paroxysmes, mon cerveau n'est guère poétique, un idéal n'est pour moi qu'une chimère, c'est-à-dire un monstre à beau visage trompeur. Pour moi, le charme de la femme n'est pas dans le développement extraordinaire de sa volonté, au contraire il est dans l'abandon tendre et généreux de sa force. Le bonheur parfait n'étant nulle part, car je n'appelle pas bonheur l'ivresse passagère de certaines situations enviées, j'ai pris le mien à ma portée, je l'ai fait à ma taille, je tiens à le garder, et je défie M<sup>lle</sup> Dietrich de me persuader qu'elle en ait un plus désirable à m'offrir. Si elle réussissait à m'ébranler en agissant sur mes sens ou sur mon imagination, sur la partie folle ou brutale de mon être, je saurais résister à la tentation, et, si je sentais le danger d'y succomber, je prendrais un grand parti : j'épouserais Marguerite.

— Épouser Marguerite! ce n'est pas possible, mon enfant!

— Ce n'est pas facile, je le sais, mais ce n'est pas impossible. Cette union blesserait votre juste fierté; c'est pourquoi je ne m'y résoudrais qu'à la dernière extrémité.

— Qu'appelles-tu la dernière extrémité?

— Le danger de tomber dans une humiliation pire que celle d'endosser le passé d'une fille déchue, le danger de subir la domination d'une femme altière et impérieuse. Marguerite ne se fera jamais un jeu de ma jalousie. Elle a ce grand avantage de ne pouvoir m'en inspirer aucune. Je suis sûr du présent. Le passé ne m'appartenant pas, je n'ai pas à en souffrir ni à le lui reprocher. L'homme qui l'a séduite n'existe plus pour elle ni pour moi : elle l'a anéanti à jamais en refusant ses secours et en voulant ignorer ce qu'il est devenu. Jamais ni elle ni moi n'en avons entendu parler. Il est probablement mort. Je peux donc parfaitement oublier que je ne suis pas son premier amour, puisque je suis certain d'être le dernier.

Quelques jours après cette conversation, je trouvai Marguerite très joyeuse. Je n'avais pas grand plaisir à causer avec elle; mais, comme je voyais toutes les semaines une vieille amie dans son voisinage, j'allais m'informer du petit Pierre en passant. Marguerite avait un gros lot de guipures à raccommoder, et je reconnus tout de suite un envoi de Césarine. — C'est cette jolie dame, votre

amie, qui m'a apporté ça, me dit-elle. Elle est venue ce matin, à pied, par le Luxembourg, suivie de son domestique à galons de soie. Elle est restée à causer avec moi pendant plus d'une heure. Elle m'a donné de bons conseils pour la santé du petit, qui souffre un peu de ses dents. Elle s'est informée de tout ce qui me regarde avec une bonté!... Voyez-vous, c'est un ange pour moi, et je l'aime tant que je me jetterais au feu pour elle. Elle n'a pas encore voulu me dire son nom; est-ce que vous ne me le direz pas?

— Non, puisqu'elle ne le veut pas.

— Est-ce que Paul le sait?

— Je l'ignore.

— C'est drôle qu'elle en fasse un mystère; c'est quelque dame de charité qui cache le bien qu'elle fait.

— Aviez-vous réellement besoin de cet ouvrage, Marguerite?

— Oui, nous en manquons depuis quelque temps. M^me^ Féron, qui est fière, en souffre, et fait quelquefois semblant de n'avoir pas faim pour n'être pas à charge à Paul; mais elle supporte bien des privations, et l'enfant nous dérange beaucoup de notre travail. Paul fait pour nous tout ce qu'il peut, peut-être plus qu'il ne peut, car il use ses vieux habits jusqu'au bout, et quelquefois j'ai du chagrin de voir les économies qu'il fait.

— Acceptez de moi, ma chère enfant, et vous ne lui coûterez plus rien.

— Il me l'a défendu, et j'ai juré de ne pas désobéir. D'ailleurs nous voilà tranquilles; ma jolie dame nous fournira de l'ouvrage. En voilà pour longtemps, Dieu merci! Elle nous paie très cher, le double de ce que nous lui aurions demandé. Voyez comme c'est beau! toute une garniture de chambre à coucher en vieux point! Quand ce sera doublé de rose...

— Mais cette quantité d'ouvrage et ce gros prix, cela ressemble bien à une aumône; ne craignez-vous pas que Paul ne soit mécontent de vous la voir accepter?

— On ne le lui dira pas. La charité, s'il y en a, est surtout au profit de M^me^ Féron, qui en a bien besoin, et c'est pour elle que j'ai accepté. Vous ne voudriez pas empêcher cette brave femme de gagner sa vie? Paul n'en aurait pas le droit d'ailleurs.

Je crus devoir me taire; mais je vis bien que le feu était ouvert, et que Césarine s'emparait de Marguerite pour aplanir son chemin mystérieux.

Le lendemain, je fus frappée d'une nouvelle surprise. Je trouvai Marguerite dans l'antichambre de Césarine. Elle avait reçu d'elle ce billet qu'elle me montra :

« Ma chère enfant, j'ai oublié un détail important pour la coupe

des dentelles. Il faut que vous preniez vous-même la mesure de la toilette. Je vous envoie ma voiture, montez-y et venez.

« *La dame aux guipures.* »

— Est-ce que Paul a consenti? lui demandai-je.

— Paul était parti pour son bureau. Dame! il n'y avait pas à réfléchir, et puis j'étais si contente de monter dans la belle voiture, toute doublée de satin comme une robe de princesse! et des chevaux! domestiques devant, derrière! ça allait si vite que j'avais peur d'écraser les passans. J'avais envie de leur crier: Rangez-vous donc! Ah! je peux dire que je n'ai jamais été à pareille fête!

Césarine, qui s'habillait, fit prier Marguerite d'entrer. Je la suivis.

— Ah! tu t'intéresses à nos petites affaires? me dit-elle avec un malicieux sourire. Il n'y a pas moyen de te rien cacher! Moi qui voulais te surprendre en renouvelant mon appartement d'après tes idées! Chère petite, dit-elle à Marguerite, voyez bien la forme de cette toilette pour rabattre les angles sans coutures apparentes; voici du papier, des ciseaux. Taillez un patron bien exact.

— Mais enfin, madame, s'écria Marguerite en recevant les ciseaux d'or et en jetant un regard ébloui sur la toilette chargée de bijoux, dites-moi donc où je suis, et si vous êtes reine ou princesse!

— Ni l'un, ni l'autre, répondit Césarine. Je ne suis guère plus noble que vous, mon enfant. Mes parens ont gagné de la fortune en travaillant: c'est pourquoi je m'intéresse aux personnes qui vivent de leur travail; mais il est bien inutile que je vous fasse un mystère que M^lle^ de Nermont trahirait. Je me nomme Césarine Dietrich, une personne que M. Paul n'aime guère.

— Il a tort, bien tort, vous êtes si aimable et si bonne!

— Il vous avait dit le contraire, n'est-il pas vrai?

— Mais non, il ne m'avait rien dit. — Ah si! il vous trouvait trop parée au bal, voilà tout; mais il vous connaît si peu, il faut lui pardonner.

— Il ne vous a pas chargée, dis-je à Marguerite un peu sévèrement, de demander pardon pour lui.

Elle me regarda avec étonnement. Césarine la prit par le bras et lui fit voir tout son appartement et toute la partie de l'hôtel qu'elle habitait. Elle s'amusait de son vertige, de ses questions naïves, de ses notions quelquefois justes, quelquefois folles sur toutes choses. En la promenant ainsi, elle échappait à mon contrôle, elle l'accaparait, elle la grisait, elle faisait reluire l'or et les joyaux devant elle, elle jouait le rôle de Méphisto auprès de cette Marguerite, aussi femme que celle de la légende.

Voyant que Césarine était résolue à me mettre de côté pour le

moment, je quittai sa chambre, où elle ramena Marguerite et l'y garda assez longtemps; puis elle voulut la reconduire jusqu'à sa voiture, qui devait la remmener, et en traversant le salon elle m'y trouva avec le marquis de Rivonnière; c'est là qu'eut lieu une scène inattendue qui devait avoir des suites bien graves.

— Bonjour, marquis, dit Césarine, qui entrait la première, je vous attendais. Vous venez déjeuner avec nous?

En ce moment, et comme M. de Rivonnière s'avançait pour baiser la main de sa souveraine, il se trouva vis-à-vis de Marguerite, qui la suivait. Il resta une seconde comme paralysé, et Marguerite, qui ne savait rien cacher, rien contenir, fit un grand cri et recula.

— Qu'est-ce donc? dit Césarine.

— Jules! s'écria Marguerite en montrant le marquis d'un air effaré, comme si elle eût vu un spectre.

M. de Rivonnière avait repris possession de lui-même, il dit en souriant : — Qui, Jules? que veut dire cette jolie personne?

— Vous ne vous appelez pas Jules? reprit-elle toute confuse.

— Non, dit Césarine, vous êtes trompée par quelque ressemblance, il s'appelle Jacques de Rivonnière. Venez, mon enfant. Marquis, je reviens.

Elle l'emmena. — C'est là votre pauvre abandonnée? dis-je à M. de Rivonnière, convenez-en.

— Oui, c'est elle. Vous la connaissez?

— Sans doute, c'est la maîtresse de mon neveu. Comment ne le saviez-vous pas, vous qui avez tant rôdé autour de son domicile?

— Je le savais depuis peu; mais comment pouvais-je m'attendre à la rencontrer ici? Au nom du ciel, ne dites pas à Césarine que je suis ce Jules...

— Si vous espérez la tromper...

Césarine rentrait. Son premier mot fut : — Ah çà! dites-moi donc, marquis, pourquoi elle vous appelle Jules? Elle n'a donc jamais su qui vous étiez? Elle jure que c'était un simple étudiant, qu'il se nommait Morin, et qu'à présent, malgré votre grand air et votre belle tenue, vous êtes un faux marquis. Il y a là-dessous un roman qui va nous divertir. Voyons, contez-nous ça bien vite avant déjeuner.

— Vous voulez vous moquer de moi?

— Non, car je crains d'avoir à vous trouver très coupable et à vous blâmer.

— Alors permettez-moi de me taire.

— Non, lui dis-je, il faut vous confesser tout à fait. Mon neveu songe à l'épouser, cette Marguerite. Je dois savoir si elle est pardonnable, et si elle ne s'est pas vantée en prétendant avoir refusé vos dons. Confessez-vous, il y va de l'honneur.

— Alors j'avouerai, puisqu'elle a eu l'imprudence de parler.

Et il raconta comme quoi, dans un moment où il voulait guérir de son amour pour Mlle Dietrich, il avait erré comme un fou, au hasard, aux environs de Paris, sur les bords de la Seine, avec de grandes velléités de suicide. Là, il avait rencontré cette fille, dont la beauté l'avait frappé, et qui, maltraitée chez sa mère, s'était laissé enlever. Pour ne pas se compromettre, il s'était donné le premier nom venu, et, pour lui inspirer de la confiance, il s'était fait passer pour un pauvre étudiant en situation de l'épouser. Il l'avait logée dans une petite maison de campagne de la banlieue où il allait la voir en secret, dans une tenue appropriée à son mensonge, et où elle ne se montrait à personne. Elle était modeste, et sans autre ambition que celle de se marier avec lui, quelque pauvre qu'il pût être. Ce commerce avait duré quelques semaines. Une affaire ayant appelé le marquis dans ses terres de Normandie, il avait appris que Césarine était à Trouville. Il s'était repris de passion pour elle en la revoyant. Il avait envoyé Dubois, son homme de confiance, à Marguerite pour lui annoncer le mariage de Jules Morin, et lui remettre un portefeuille de cinquante mille francs qu'elle avait jeté au nez du porteur en lui disant : — Il m'a trompée, puisqu'il est riche. Je le méprise, dites-lui que je ne l'aime plus et ne le reverrai jamais. — Dubois avait cru ne pas devoir se hâter de transmettre la réponse à son maître, d'autant plus que celui-ci avait suivi Césarine à Dieppe. C'est au bout de trois mois seulement que, de retour à Paris, il avait appris le refus et la disparition de Marguerite. Il avait envoyé chez sa mère, elle y était retournée en effet; mais après une tentative de suicide elle avait disparu de nouveau, et personne ne doutait dans le village qu'elle ne se fût noyée, puisque, disait-on, *c'était son idée*. Le marquis ajouta : Je ne dissimule pas ma faute et j'en rougis. C'est ce remords qui m'a rendu furieux naguère...

— Ne parlons plus de cela, dit Césarine. J'ai eu envers vous des torts qui ne me permettent pas d'être trop sévère aujourd'hui.

— D'autant plus, reprit-il, que vous êtes la cause... involontaire...

— Et très innocente de votre mauvaise action; je n'accepterais pas cette constatation comme un reproche mérité, mon cher ami... Si toutes les femmes dont le refus d'aimer a eu pour conséquence des aventures de ce genre devaient se les reprocher, la moitié de mon sexe prendrait le deuil; mais tout cela n'est pas si grave, puisque Marguerite s'est consolée.

— Et puisqu'elle a réparé son égarement, ajoutai-je, par une conduite sage et digne; je suis bien aise de savoir que le récit de M. de Rivonnière est exactement conforme au sien, et que mon neveu peut estimer sa compagne et lui pardonner.

— Et même il le doit, répliqua vivement Césarine; mais lui donner son nom, comme cela, sous les yeux du marquis, tu n'y songes pas, Pauline! Je voudrais voir la figure que tu ferais, s'il arrivait que Mme Paul Gilbert, au bras de son mari, s'écriât encore en rencontrant M. de Rivonnière : Voilà Jules!

— Certes elle ne le fera plus, dit le marquis. Pourquoi M. Paul Gilbert serait-il informé?

— Il le sera! répondit Césarine.

— Par toi? m'écriai-je.

— Oui, par elle, reprit le marquis avec douleur; vous savez bien qu'elle veut empêcher ce mariage!

— Vous rêvez tous deux, dit Césarine, qui n'avait jamais avoué au marquis que Paul fût l'objet de sa préférence, et qui détournait ses soupçons quand elle voyait reparaître sa jalousie; que m'importe à moi?... Si j'avais l'inclination que vous me supposez, comment supporterais-je la présence de cette Marguerite autour de moi? C'est moi qui l'ai mandée aujourd'hui. Je la fais travailler, je m'occupe d'elle, je m'intéresse à son enfant, qui est malade par parenthèse. J'irai peut-être le voir demain. Vous trouvez cela surprenant et merveilleux, vous autres? Pourquoi? Je peux juger cette pauvre fille très digne d'être aimée par un galant homme, mais je ne suis pas forcée de voir en elle la nièce bien convenable de Mlle de Nermont. Je dis même que c'est un devoir pour Pauline de ne pas laisser ignorer à son neveu la rencontre d'aujourd'hui et le vrai nom du séducteur de Marguerite.

— Soit! s'écria le marquis en se levant comme frappé d'une idée nouvelle. Si M. Paul Gilbert aime réellement sa compagne, il reconnaîtra qu'il a un compte à régler avec moi, il me cherchera querelle, et...

— Et vous vous battrez? dit Césarine en se levant aussi, mais en affectant un air dégagé. Vous en mourez d'envie, marquis, et voilà votre férocité qui reparaît; mais, moi, je n'aime pas les duels qui n'ont pas le sens commun, et je jure que M. Gilbert ne saura rien. Ce n'est pas Marguerite qui ira se vanter à lui d'avoir retrouvé son amant. Ce n'est pas Pauline qui exposera son neveu chéri à une sotte et mauvaise affaire. Ce n'est pas vous qui le provoquerez par une déclaration d'identité qui ne vous fait pas jouer le beau rôle. A moins qu'il ne vous passe par la tête de lui disputer Marguerite, je ne vois pas pourquoi vous auriez la cruauté d'enlever à votre victime son protecteur nécessaire. Voyons, assez de drame, allons déjeuner et ne parlons plus de ces commérages qu'il ne faut pas faire tourner au tragique.

Si Césarine avait des expédiens prodigieux au service de son obstination, elle avait aussi les aveuglemens de l'orgueil et une con-

fiance exagérée dans son pouvoir de fascination. C'est là l'écueil de ces sortes de caractères. Une foi profonde, une passion vraie, ne sont pas les mobiles de leur ambition. S'ils s'attachent à la poursuite d'un idéal, ce n'est pas l'idéal par lui-même qui les enflamme, c'est surtout l'amour de la lutte et l'enivrement du combat. Si mon neveu eût été facile à persuader et à vaincre, elle l'eût dédaigné; elle n'y eût jamais fait attention.

Elle croyait avoir trouvé dans le marquis l'esclave rebelle, mais faible, qu'en un tour de main elle devait à jamais dompter; elle se trompait. Elle avait, sans le savoir, altéré la droiture de cet homme d'un cœur généreux, mais d'une raison médiocre. Depuis plusieurs années, elle le traînait à sa suite, l'honorant du titre d'ami, abusant de sa soumission, et lui confiant dans ses heures de vanité les théories de haute diplomatie qui lui avaient réussi pour gouverner ses proches, ses amis et lui-même. D'abord le marquis avait été épouvanté de ce qui lui semblait une perversité précoce, et il avait voulu s'y soustraire; ensuite il avait vu Césarine n'employer que des moyens avouables et ne travailler à dompter les autres qu'en les rendant heureux. Telle était du moins sa prétention, son illusion, la sanction qu'elle prétendait donner, comme font tous les despotes, à ses envahissemens, et dont elle était la première dupe. Le marquis s'était payé de ses sophismes, il était revenu à elle avec enthousiasme; mais il recommençait à souffrir, à se méfier et à retomber dans son idée fixe, qui était de lutter contre elle et contre le rival préféré, quel qu'il fût.

Elle ne le tenait donc pas si bien attaché qu'elle croyait. Il avait étudié à son école l'art de ne pas céder, et il n'avait pas, comme elle, la délicatesse féminine dans le choix des moyens. Il lui passa donc par la tête, à la suite de l'explication que je viens de rapporter, d'éveiller la jalousie de Paul et de l'amener sur le terrain du duel en dépit des prévisions de Césarine. Il avait donné sa parole, il ne pouvait plus la tenir, et il s'en croyait dispensé parce que Césarine manquait à la sienne en lui cachant le nom de son rival au mépris de la confiance absolue qu'elle lui avait promise. C'est du moins ce qu'il m'expliqua par la suite après avoir agi comme je vais le dire

Il nous quitta aussitôt après le déjeuner pour écrire à Marguerite la lettre suivante, qu'il lui fit tenir par Dubois :

« Si j'ai fait semblant ce matin de ne pas vous reconnaître, c'est pour ne pas vous compromettre; mais les personnes chez qui nous nous sommes rencontrés étaient au courant de tout, et j'ai appris d'elles que vous n'aviez pas l'espérance d'épouser votre nouveau protecteur. La faute en est à moi, et votre malheur est mon ouvrage. Je veux réparer autant que possible le mal que je vous ai

fait. J'ai compris et admiré votre fierté à mon égard; mais à présent vous êtes mère, vous n'avez pas le droit de refuser le sort que je vous offre. Acceptez une jolie maison de campagne et une petite propriété qui vous mettront pour toujours à l'abri du besoin. Vous ne me reverrez jamais, et vous garderez vos relations avec le père de votre enfant tant qu'elles vous seront douces. Le jour où elles deviendraient pénibles, vous serez libre de les rompre sans danger pour l'avenir de votre fils et sans crainte pour vous-même. Peut-être aussi, en vous voyant dans l'aisance, M. Paul Gilbert se décidera-t-il à vous épouser. Acceptez, Marguerite, acceptez la réparation désintéressée que je vous offre. C'est votre droit, c'est votre devoir de mère.

« Si vous voulez de plus amples renseignemens, écrivez-moi.

« Marquis de RIVONNIÈRE. »

Marguerite froissa d'abord la lettre avec mépris sans la bien comprendre; mais M<sup>me</sup> Féron, qui savait mieux lire et qui était plus pratique, la relut et lui en expliqua tous les termes. M<sup>me</sup> Féron était très honnête, très dévouée à Paul et à son amie, mais elle voyait de près les déchiremens de leur intimité et les difficultés de leur existence. Il lui sembla que le devoir de Marguerite envers son fils était d'accepter des moyens d'existence et des gages de liberté. Marguerite, qui voulait être épousée pour garder la dignité de son rôle de mère, tomba dans cette monstrueuse inconséquence de vouloir accepter pour l'enfant de Paul le prix de sa première chute. Elle envoya sur l'heure M<sup>me</sup> Féron chez le marquis. Il s'expliqua en rédigeant une donation dont le chiffre dépassait les espérances des deux femmes. Marguerite n'avait plus qu'à la signer. Il lui donnait quittance d'une bonne petite ferme en Normandie, qu'elle était censée lui acheter, et dont elle pouvait prendre possession sur-le-champ.

Quand Marguerite vit ce papier devant elle, elle l'épela avec attention pour s'assurer de la validité de l'acte et de la forme respectueuse et délicate dans laquelle il était conçu. A mesure que la Féron lui en lisait toutes les expressions, elle suivait du doigt et de l'œil, le cœur palpitant et la sueur au front. — Allons, lui dit sa compagne, signe vite et tout sera dit. Voici deux copies semblables, gardes-en une; je reporte moi-même l'autre au marquis. Je serai rentrée avant Paul; j'ai deux heures devant moi. Il ne se doutera de rien, pourvu que tu n'en parles ni à sa tante, ni à M<sup>lle</sup> Dietrich, ni à personne au monde. J'ai dit au marquis que tu n'accepterais qu'à la condition d'un secret absolu.

Marguerite tremblait de tous ses membres. — Mon Dieu! disait-

elle, je ne sais pas pourquoi je me figure signer ma honte. Je donne ma démission de femme honnête.

— Tu auras beau faire, ma pauvre Marguerite, tu ne seras jamais regardée comme une femme honnête, puisqu'on ne t'épouse pas, et pourtant Paul t'aime beaucoup, j'en suis sûre; mais sa tante ne consentira jamais à votre mariage. Dans le monde de ces gens-là, on ne pardonne pas au malheur. D'ailleurs cette signature ne t'engage à rien. Tu n'es pas forcée d'aller demeurer en Normandie et de dire à Paul que tu y es propriétaire. J'irai toucher tes revenus sans qu'il le sache. En une petite journée, le chemin de fer vous mène dans ce pays et vous ramène, le marquis me l'a dit. Si quelque jour Paul se brouille avec toi, — ça peut arriver, tu le tracasses beaucoup quelquefois, — eh bien! tu iras vivre en bonne fermière à la campagne avec ton fils, qu'il te laissera emmener pour son bonheur et sa santé. Je suppose d'ailleurs que ce pauvre Paul, qui se fatigue et se prive pour nous donner le nécessaire, meure à la peine? Que deviendras-tu avec ton enfant? Vivras-tu des aumônes de sa tante et de M^lle^ Dietrich? Ces bontés-là n'ont qu'un temps. Tu sais bien que le travail de deux femmes ne nous suffit pas pour élever un jeune homme de famille. Ton Pierre sera donc un ouvrier, sachant à peine lire et écrire? Avec ça qu'ils sont heureux, les ouvriers, avec leurs grèves, leurs patrons et les soldats! Pierre est un enfant bien né; il est petit-fils d'un médecin et noble par sa grand'mère. Tu lui dois d'en faire un bourgeois et de pouvoir lui payer le collége; autrement il te reprocherait son malheur.

— Mais s'il me reproche son bonheur?...

— Est-ce qu'il saura d'où il vient? Les enfans ne fouillent jamais ces choses-là. Ils prennent le bonheur où ils le trouvent, et on doit sacrifier sa fierté à leurs intérêts.

Marguerite signa; la Féron s'enfuit sans lui donner le temps de la réflexion.

Le marquis n'avait pas compté que Paul pourrait ignorer longtemps ce contrat, qu'il courut déposer chez son notaire, et qu'il lui recommanda de régulariser au plus vite. Il connaissait Marguerite, il la savait incapable de garder un secret. Une petite circonstance, qui ne fut peut-être pas préméditée, devait amener vite ce résultat. En prenant congé de M^me^ Féron, il lui remit pour Marguerite un petit écrin, en lui disant que c'était le pot-de-vin d'usage. A ce mot de pot-de-vin, qu'elle ne comprenait pas, Marguerite, que M^me^ Féron retrouva tout en pleurs, se prit à rire avec la facilité qu'ont les enfans de passer d'une crise à la crise contraire. — Il est donc bien bon, *son vin*, dit-elle, qu'il en donne si peu à la fois? Elle ouvrit l'écrin et y trouva une bague de diamans d'un prix assez notable. La veille encore, elle l'eût peut-être repoussée; mais elle avait vu

le matin même les bijoux de Césarine, et, bien qu'elle eût affecté de ne pas les envier, elle en avait gardé l'éblouissement. Elle passa la bague à son doigt, jurant à la Féron qu'elle allait la remettre dans l'écrin et la cacher. — Non, lui dit l'autre, il faut la vendre, cela te trahirait. Donne-moi ça tout de suite, je te rapporterai de l'argent. L'argent n'est pas signé, et Paul ne regarde pas où nous mettons le nôtre. Il ne sait jamais ce que nous avons; il se contente de nous demander de quoi nous avons besoin. A présent nous lui dirons qu'il ne nous faut rien, et, s'il est étonné, nous lui montrerons nos guipures. Il ne peut pas trouver mauvais que M^lle^ Dietrich nous fasse travailler.

Marguerite cacha la bague; il était trop tard pour aller la faire évaluer. Paul allait rentrer; il rentra en effet, il rentra avec moi. J'avais dîné seule, de bonne heure, pour aller le prendre à son bureau. Il m'avait écrit qu'il était un peu inquiet de l'indisposition de son fils.

L'enfant n'avait rien de grave. J'avais raconté à Paul, chemin faisant, la visite de Marguerite à Césarine, l'engageant à ne pas blâmer Marguerite de sa confiance, de crainte d'éveiller ses soupçons. Il était fort mécontent de voir les bienfaits de M^lle^ Dietrich se glisser dans son petit ménage. — Si c'est par là qu'elle prétend me prendre, elle s'y prend mal, disait-il; elle est lourdement maladroite, la grande diplomate!

Je lui répondis que jusqu'à nouvel ordre le mieux était de ne pas paraître s'apercevoir de ce qui se passait chez lui. Il me le promit. Nous ne nous doutions guère des choses plus graves qui venaient de s'y passer.

Rassurée sur la santé de l'enfant, j'allais me retirer lorsque Paul me dit qu'il se passait chez lui des choses insolites. Ni Marguerite, ni M^me^ Féron n'avaient dîné, elles mangeaient en cachette dans la cuisine et se parlaient à voix basse, se taisant ou feignant de chanter quand elles l'entendaient marcher dans l'appartement. — Elles me semblent un peu folles, lui dis-je, je l'ai remarqué. C'est l'effet de la course de Marguerite en voiture *de maître* et la vue des merveilles de l'hôtel Dietrich qu'elle aura racontées à sa compagne, ou bien encore c'est la joie d'avoir un bel ouvrage à entreprendre.

Paul feignit de me croire, mais son attention était éveillée. Il me reconduisit en bas en me disant : — M^lle^ Dietrich commence à m'ennuyer, ma tante! Elle introduit son esprit de folie et d'agitation dans mon intérieur; elle me force à m'occuper d'elle, à me méfier de tout, à surveiller ma pauvre Marguerite, qui n'était encore jamais sortie de chez elle sans ma permission, et que je vais être forcé de gronder ce soir.

— Ne la gronde pas, accepte quelques centaines de francs qui te manquent et emmène-là tout de suite à la campagne.

— Bah! M[lle] Dietrich, grâce à M. Bertrand, nous aura dépistés dans deux jours; il faudra que je reste aux environs de Paris ou que je perde de vue mon fils, que ces deux femmes ne savent pas soigner. Je ne vois qu'un remède, c'est de faire savoir très brutalement à M[lle] Dietrich que je ne veux pas plus de ses secours à ma famille que je n'ai voulu de la protection de son père pour moi.

Paul était agité en me quittant. Le nom de Césarine l'irritait; son image l'obsédait; je le voyais avec effroi arriver à la haine, l'amour est si près! et je ne pouvais rien pour conjurer le danger.

Paul, se sentant pris de colère, voulut attendre au lendemain pour notifier à Marguerite de ne plus sortir sans sa permission. Il se retira de bonne heure dans son cabinet de travail, mais il ne put travailler, un vague effroi le tiraillait. Il se jeta sur son lit de repos et ne put dormir. Vers minuit, il entendit remuer dans la chambre à coucher, et, pour savoir si l'enfant dormait, il approcha sans bruit de la porte entr'ouverte. Il vit Marguerite assise devant une table et faisant briller quelque chose d'étincelant à la lueur de sa petite lampe. La pauvre enfant n'avait pu dormir non plus, le feu des diamans brûlait son cerveau. Elle avait voulu savourer l'éclat de sa bague avant de s'en séparer, elle lui disait naïvement adieu, au moment de la renfermer dans l'écrin, quand Paul, qui était arrivé auprès d'elle sans qu'elle l'entendît, la lui arracha des mains pour la regarder.

Elle jeta un cri d'épouvante. — Tais-toi, lui dit Paul à voix basse, ne réveille pas l'enfant! Suis-moi dans le cabinet; s'il remue, nous l'entendrons. Écoute, lui dit-il quand il l'eut amenée, stupéfaite et glacée, dans la pièce voisine, je ne veux pas te gronder. Tu es aussi niaise qu'une petite fille de sept ans. Ne me réponds pas, n'élève pas la voix. Il faut avant tout que notre enfant dorme. Pourquoi es-tu si consternée? Ce que tu as fait n'est pas si grave, je me charge de renvoyer ce bibelot à la personne qui te l'a donné. Tu savais fort bien que tu ne dois rien recevoir que de moi, et tu ne le feras plus, à moins que tu ne veuilles me quitter.

— Te quitter, moi? dit-elle en sanglotant, jamais! C'est donc toi qui veux me chasser? Alors rends-moi ma bague; tu ne veux pas que je meure de faim?

— Marguerite, tu es folle. Je ne veux pas te quitter, mais je veux que tu fasses respecter la protection que je t'assure. Je ne veux pas que tu reçoives de présens; je ne veux pas surtout que tu en ailles chercher.

— Je n'ai pas été chez *lui*, je te le jure! s'écria Marguerite, qui avait perdu la tête et ne s'apercevait pas de la méprise de Paul.

— *Chez lui?* dit-il avec surprise; qui, *lui?*

— Mlle Dietrich! répondit-elle, s'avisant trop tard du mensonge qui pouvait la sauver.

— Pourquoi as-tu dit *lui?* je veux le savoir.

— Je n'ai pas dit *lui*... ou c'est que tu me rends folle avec ton air fâché.

— Marguerite, tu ne sais pas mentir, tu n'as jamais menti; une seule chose, une chose immense, m'a lié à toi pour la vie, ta sincérité. Ne joue pas avec cela, ou nous sommes perdus tous deux. Pourquoi as-tu dit *lui* au lieu d'*elle?* réponds, je le veux.

Marguerite ne sut pas résister à cet appel suprême. Elle tomba aux pieds de Paul; elle confessa tout, elle raconta tous les détails, elle montra la lettre du marquis, l'acte de vente simulée, c'est-à-dire de donation; elle voulut le déchirer, Paul l'en empêcha. Il s'empara des papiers et de l'écrin, et, voyant qu'elle se tordait dans des convulsions de douleur, il la releva et lui parla doucement. — Calme-toi, lui dit-il, et console-toi. Je te pardonne. Tu as mal raisonné l'amour maternel; tu n'as pas compris l'injure que tu me faisais. C'est la première fois que j'ai un reproche à te faire; ce sera la dernière, n'est-ce pas?

— Oh oui! par exemple, j'aimerais mieux mourir...

— Ne parle pas de mourir, tu ne t'appartiens pas; va dormir, demain nous causerons plus tranquillement.

Paul se remit à son bureau, et il m'écrivit la lettre suivante :

« Demain, quand tu recevras cette lettre, ma tante chérie, j'aurai tué le prétendu Jules Morin ou il m'aura tué, — tu sais qui il est et où Marguerite l'a rencontré ce matin; mais ce que tu ignores, c'est qu'il avait fait accepter tantôt à Marguerite des moyens d'existence, avec la prévision, énoncée par écrit, que cette considération me déciderait à l'épouser. J'ignore si c'est une provocation ou une impertinence bête, et si Mlle Dietrich est pour quelque chose dans cette intrigue. Je croirais volontiers qu'elle a, je ne sais dans quel dessein, provoqué la rencontre de Marguerite avec son séducteur. Quoi qu'il en soit, si Dieu me vient en aide, car ma cause est juste, j'aurai bientôt privé Mlle Dietrich de son cavalier servant, et j'aurai lavé la tache qu'il a imprimée à ma pauvre compagne. Lui vivant, je ne pouvais l'adopter légalement sans te faire rougir devant lui; mort, il te semblera, comme à moi, qu'il n'a jamais existé, et j'aurai purgé l'hypothèque qu'il avait prise sur mon honneur. Si la chance est contre moi, tu recevras cette lettre qui est mon testament. Je te lègue et te confie mon fils; remets-lui le peu que je possède. Laisse-le à sa mère sans permettre qu'elle s'éloigne de toi de manière à échapper à ta surveillance. Elle est bonne et dévouée, mais elle est faible. Quand il sera en âge de raison, mets-le au col-

lége. Je n'ai pas dissipé le mince héritage de mon père. Je sais qu'il ne suffira pas; mais toi, ma providence, tu feras pour lui ce que tu as fait pour moi. Tu vois, j'ai bien fait de refuser le superflu que tu voulais me procurer; il sera le nécessaire pour mon enfant. — J'espérais faire une petite fortune avant cette époque et te rendre, au lieu de te prendre encore; mais la vie a ses accidens qu'il faut toujours être prêt à recevoir. Je n'ai du reste aucun mauvais pressentiment, la vie est pour moi un devoir bien plutôt qu'un plaisir. Je vais avec confiance où je dois aller. Tu ne recevras cette lettre qu'en cas de malheur, sinon je te la remettrai moi-même pour te montrer qu'à l'heure du danger ma plus chère pensée a été pour toi. »

Il écrivit à Marguerite une lettre encore plus touchante pour lui pardonner sa faiblesse et la remercier du bonheur intime qu'elle lui avait donné. « Un jour d'entraînement, lui disait-il, ne doit pas me faire oublier tant de jours de courage et de dévoûment que tu as mis dans notre vie commune. Parle de moi à mon Pierre, conserve-toi pour lui. Ne t'accuse pas de ma mort, tu n'avais pas prévu les conséquences de ta faiblesse; c'est pour les détourner que je vais me battre, c'est pour préserver à jamais mon fils et toi de l'outrage de certains bienfaits. Le père s'expose pour que la mère soit vengée et respectée. Je vous bénis tous deux. »

Il pensa aussi à la Féron et lui légua ce qu'il put. Il s'habilla, mit sur lui ces deux lettres et sortit avec le jour sans éveiller personne. Il alla prendre pour témoins son ami, le fils du libraire, et un autre jeune homme d'un esprit sérieux. A sept heures du matin, il faisait réveiller M. de Rivonnière et l'attendait dans son fumoir.

Il n'avait pas laissé soupçonner à ses deux compagnons qu'il s'agissait d'un duel immédiat. Il avait une explication à demander, il voulait qu'elle fût entendue et répétée au besoin par des personnes sûres.

Il s'était nommé en demandant audience. Le marquis se hâta de s'habiller et se présenta, presque joyeux de tenir enfin sa vengeance et de pouvoir dire à Césarine qu'il avait été provoqué. Il alla même au-devant de l'explication en disant à Paul : — Vous venez ici avec vos témoins, monsieur, ce n'est pas l'usage; mais vous ne connaissez pas les règles, et cela m'est tout à fait indifférent. Je sais pourquoi vous venez; il n'est pas nécessaire d'initier à nos affaires les personnes que je vois ici. Vous croyez avoir à vous plaindre de moi. Je ne compte pas me justifier. Mon jour et mon heure seront les vôtres.

— Pardonnez-moi, monsieur, répondit Paul; je ne compte pas procéder selon les règles, et il faut que vous acceptiez ma manière. Je veux que mes amis sachent pourquoi j'expose ma vie ou la vôtre.

Je ne suis pas dans une position à m'entourer de mystère. Les personnes qui veulent bien m'estimer savent que j'ai pris pour femme, pour maîtresse, je ne parlerai point à mots couverts, une jeune fille séduite à quinze ans par un homme qui n'avait nullement l'intention de l'épouser. Je m'abstiens de qualifier la conduite de cet homme. Je ne le connaissais pas, elle l'avait oublié. Je n'étais pas jaloux du passé, j'étais heureux, car j'étais père, et, quel que fût le lien qui devait nous unir pour toujours, fidélité jurée ou volontairement gardée, je considérais notre union comme mon bien, comme mon devoir, comme mon droit. Je suis pauvre, je vis de mon travail; elle acceptait ma peine et ma pauvreté. Hier, cet homme a écrit à ma compagne la lettre que voici, — et Paul lut tout haut la lettre du marquis à Marguerite; puis il montra la bague et la posa, ainsi que l'acte de donation, sur la table, avec le plus grand calme, après quoi, et sans permettre au marquis de l'interrompre, il reprit : — Cet homme qui m'a fait l'outrage de supposer et d'écrire à ma maîtresse que ses présens me décideraient sans doute au mariage, c'est vous, monsieur le marquis de Rivonnière, j'imagine que vous reconnaissez votre signature?

— Parfaitement, monsieur.

— Pour cette insulte gratuite, vous reconnaissez aussi que vous me devez une réparation?

— Oui, monsieur, je le reconnais et suis prêt à vous la donner.

— Prêt?

— Je ne vous demande qu'une heure pour avertir mes témoins.

— Faites, monsieur.

Le marquis sonna, demanda ses chevaux, acheva sa toilette, et revint dire à Paul qu'il le priait de fumer ses cigares avec ses amis en l'attendant. Il y avait tant de courtoisie et de dignité dans ses manières qu'aussitôt son départ le jeune Latour essaya de parler en sa faveur. Il trouvait très juste le ressentiment et la démarche de Paul; mais il pensait que les choses eussent pu se passer autrement. Si Paul eût engagé le marquis à expliquer le passage de sa lettre, peut-être celui-ci se fût-il défendu d'avoir eu une intention blessante contre lui. L'autre ami, plus réfléchi et plus sévère, jugea que la tentative de générosité envers Marguerite et l'appel à ses sentimens maternels étaient tout aussi blessans pour Paul que l'allusion maladroite et peut-être irréfléchie sur laquelle il motivait sa provocation. J'ai saisi cette allusion, répondit Paul, pour abréger et pour fixer les conditions du duel d'une manière précise. Je crois avoir fait comprendre à M. de Rivonnière que son action m'offensait autant que ses paroles.

Le jeune Latour se rendit, mais avec l'espérance que les témoins du marquis l'aideraient à provoquer un arrangement.

Ceux-ci ne se firent pas attendre. Il est à croire que le marquis les avait prévenus la veille qu'il comptait sur une affaire d'honneur au premier jour. L'heure n'était pas écoulée que ces six personnes se trouvèrent en présence.

M. de Rivonnière avait tout expliqué à ses deux amis. Ils connaissaient ses intentions. Il se retira dans son appartement, et Paul passa dans une autre pièce. Les quatre témoins s'entendirent en dix minutes. Ceux de Paul maintenaient son droit, qui ne fut pas discuté. Le vicomte de Valbonne, qui aimait le marquis autant que le point d'honneur, eut un instant l'air d'acquiescer au désir du jeune Latour en parlant d'engager l'auteur de la lettre à préciser la valeur d'une certaine phrase; mais l'autre témoin, M. Campbel, lui fit observer avec une sorte de sécheresse que le marquis s'était prononcé devant eux très énergiquement sur la volonté de ne rien expliquer et de ne pas retirer la valeur d'un seul mot écrit et signé de sa main.

Une heure après, les deux adversaires étaient en face l'un de l'autre. Une heure encore et Césarine recevait le billet suivant de l'homme de confiance du marquis.

« M. le marquis est frappé à mort; mademoiselle Dietrich et mademoiselle de Nermont refuseront-elles de recevoir son dernier soupir? Il a encore la force de me donner l'ordre de leur exprimer ce dernier vœu.

« *P. S.* M. Paul Gilbert est près de lui sain et sauf.

« DUBOIS. »

Frappées comme de la foudre et ne comprenant rien, nous nous regardions sans pouvoir parler. Césarine courut à la sonnette, demanda sa voiture, et nous partîmes sans échanger une parole.

Le marquis était, quand nous arrivâmes, entre les mains du chirurgien, qui, assisté de Paul et du vicomte de Valbonne, opérait l'extraction de la balle. Dubois, qui nous attendait à la porte de l'hôtel, nous fit entrer dans un salon, où le jeune Latour me raconta tout ce qui avait amené et précédé le duel. — J'étais fort inquiet, me dit-il, bien que Paul se fût exercé depuis longtemps à se servir du pistolet et de l'épée. Il m'avait dit souvent : « J'aurai probablement un homme à tuer dans ma vie, s'il n'est pas déjà mort. » Je savais qu'il faisait allusion au premier amant de sa maîtresse, car j'avais été son confident dès le début de leur liaison. Je lui avais maintes fois conseillé de l'épouser quand même, à cause de l'enfant, qu'il aime avec passion. C'est du reste la seule passion que je lui aie jamais connue. Aussi c'est pour son fils, bien plus que pour la mère et pour lui-même, qu'il s'est battu. Il avait été réglé qu'il tirerait le premier. Il a visé vite et bien. Il ne prend jamais de demi-mesure

quand il a résolu d'agir : mais, quand il a vu son adversaire étendu par terre et lui tendant la main, il est redevenu homme et s'est élancé vers lui les bras ouverts. « Vous m'avez tué, lui a dit le blessé, vous avez fait votre devoir. Vous êtes un galant homme, je suis le coupable, j'expie! » Depuis ce moment, Paul ne l'a pas quitté. Il m'a défendu d'avertir Marguerite, qui ne se doute de rien et ne peut rien apprendre; mais il m'avait remis conditionnellement une lettre d'adieux pour vous, écrite la nuit dernière. Comme il n'a même pas eu à essuyer le feu de son adversaire, cette lettre ne peut plus vous alarmer. Pendant que vous la lirez, je vais chercher des nouvelles du pauvre marquis. On n'espérait pas tout à l'heure, peut-être tout est-il fini!

— Je veux le voir, s'écria Césarine.

Dubois, qui était debout, allant avec égarement d'une porte à l'autre, l'arrêta. M. Nélaton ne veut pas, lui dit-il; c'est impossible à présent! restez là, ne vous en allez pas, mademoiselle Dietrich! Il m'a dit tout bas : — La voir et mourir!

— Pauvre homme! pauvre ami! dit Césarine, revenant à moi étouffée par les sanglots. Il meurt de ma main, on peut dire! Certes il n'a pas eu l'intention de provoquer ton neveu, il ne m'aurait pas manqué de parole. Il a été sincère en voulant réparer le tort qu'il avait fait à Marguerite... Il s'y est mal pris, voilà tout. C'est mon blâme qui l'aura poussé à cette réparation qu'il paie de sa vie...

— Dis-moi, Césarine, est-ce par l'effet du hasard qu'il a rencontré hier Marguerite chez toi?

— Qu'est-ce que cela te fait? Vas-tu me gronder? ne suis-je pas assez malheureuse, assez punie?

— Je veux tout savoir, repris-je avec fermeté. Mon neveu pourrait être le blessé, le mourant, à l'heure qu'il est, et j'ai le droit de t'interroger. Ta conscience te crie que tu as provoqué le désastre. Tu savais la vérité, avoue-le; tu as voulu en tirer parti pour rompre le lien entre Paul et Marguerite.

— Pour empêcher ton neveu de l'épouser, oui, j'en conviens, pour le préserver d'une folie, pour te la faire juger inadmissible; mais qui pouvait prévoir les conséquences de la rencontre d'hier? N'étais-je pas d'avis de la cacher à M. Gilbert? N'ai-je pas donné toutes les raisons qui nous commandaient le silence? Pouvais-je admettre que le marquis ferait de si déplorables maladresses?

— Ainsi tu as prémédité la rencontre, tu l'avoues?

— Je ne savais vraiment rien, je me doutais seulement. Le marquis s'était confessé à moi, il y a longtemps, d'une mauvaise action. Le nom de Marguerite lui était échappé et n'était pas sorti de ma mémoire. J'ai voulu tenter l'aventure;... mais lis donc la lettre

qu'on vient de te donner; tu sauras ce qu'il faut penser de ce désastre.

Je lus la lettre de Paul et la lui laissai lire, espérant que la dureté avec laquelle il s'exprimait sur son compte la refroidirait définitivement. Il n'en fut rien. Elle parut ne pas prendre garde à ce qui la concernait, et loua avec chaleur la forme, les idées et les sentimens de cette lettre. — C'est un homme, celui-là, disait-elle à chaque phrase en essuyant ses yeux humides, c'est vraiment un grand cœur, un héros doublé d'un saint!

L'arrivée de Dubois mit fin à cet enthousiasme. Le blessé avait supporté l'opération. Nélaton était parti, content de son succès; mais le médecin ne répondait pas que le blessé vécût vingt-quatre heures. M. de Valbonne vint nous chercher un instant après. — On doit consentir, nous dit-il, à ce qu'il vous voie toutes deux. Il s'agite parce que je n'obéis pas aux ordres qu'il m'avait donnés avant le duel. Il a toute sa tête, son médecin a compris qu'il ne fallait pas contrarier la volonté d'un homme qui, dans un instant peut-être, n'aura plus de volonté.

Nous suivîmes le vicomte dans la chambre du marquis. A travers la pâleur de la mort, il sourit faiblement à Césarine, et son regard éteint exprima la reconnaissance. Paul, qui était assis au chevet du moribond, s'en éloigna sans paraître voir Césarine.

Je compris que m'occuper de mon neveu en cet instant, c'eût été le féliciter d'avoir échappé au sort cruel que subissait son adversaire. Césarine s'approcha du lit et baisa le front glacé de son malheureux vassal. Le médecin, voyant qu'il s'agissait de choses personnelles, passa dans une autre pièce, et M. de Valbonne fit entrer dans celle où nous étions l'autre témoin du marquis et les deux témoins de Paul, qu'il avait priés de rester. Alors, nous invitant à nous rapprocher du lit du blessé, M. de Valbonne nous parla ainsi à voix basse, mais distincte : — Avant de me mettre, avec M. Campbel, en présence des témoins de M. Gilbert, Jacques de Rivonnière m'avait dit : « Je ne veux pas d'arrangement, car je ne puis assurer que je n'aie pas eu d'intentions hostiles et malveillantes à l'égard de M. Gilbert. J'avais contre lui de fortes préventions et une sorte de haine personnelle. La démarche qu'il a faite en venant me demander raison et la manière dont il l'a faite m'ont prouvé qu'il était homme de cœur, homme d'honneur et même homme de bonne compagnie, car jamais on n'a repoussé une injure avec plus de fermeté et de modération. Aucune parole blessante n'a été échangée entre nous dans cette entrevue. J'ai senti qu'il ne méritait pas mon aversion et que j'avais tous les torts. Je ne sais pas si j'ai affaire à un homme qui sache tenir autre chose qu'une plume, mais j'ai le pressentiment qu'il aura la chance pour lui. Je serais donc un lâche

si je reculais d'une semelle. Vous réglerez tout sans discussion, et, si le sort m'est sérieusement contraire, vous ferez mes excuses à M. Paul Gilbert. Vous lui direz qu'après avoir essuyé son feu, je ne l'aurais pas visé, ayant, pour respecter sa vie, des raisons particulières qu'il comprendra fort bien. Vous lui direz ces choses en mon nom, si je suis mort ou hors d'état de parler; vous les lui direz en présence de ses témoins et de toutes les personnes amies qui se trouveraient autour de moi à mon heure dernière. » Espérons, ajouta M. de Valbonne, que cette heure n'est pas venue, et que Jacques de Rivonnière vivra; mais j'ai cru devoir remplir ses intentions pour lui rendre la tranquillité, et je crois voir qu'il approuve l'exactitude des termes dont je me suis servi.

Tous les regards se tournèrent vers le marquis, dont les yeux étaient ouverts, et qui fit un faible mouvement pour approuver et remercier. Nous comprîmes tous que nous devions lui laisser un repos absolu, et nous sortîmes de la chambre, où Paul resta avec M. de Valbonne et le médecin. Tel était le désir du marquis, qui s'exprimait par des signes imperceptibles.

Césarine ne voulait pas quitter la maison; elle écrivit à son père pour lui annoncer cette malheureuse affaire et le prier de venir la rejoindre. Dès qu'il fût arrivé, je courus chez Marguerite afin de la préparer à ce qui venait de se passer. Paul m'avait fait dire par le jeune Latour de vouloir bien prendre ce soin moi-même et de remettre en même temps à Marguerite, lorsqu'elle serait bien rassurée sur son compte, la lettre de pardon et d'amitié qu'il lui avait écrite durant la nuit.

Pour la première fois, je vis Marguerite comprendre la grandeur du caractère de Paul et se rendre compte de toute sa conduite envers elle. La vérité entra dans son esprit en même temps que le repentir et la douleur s'exhalaient de son âme. Je lui dissimulai la gravité de la blessure du marquis. Je la trouvais bien assez punie, bien assez épouvantée. La lettre de Paul acheva cette initiation d'une nature d'enfant aux vrais devoirs de la femme. Elle me la fit lire trois ou quatre fois, puis elle la prit, et, à genoux contre mon fauteuil, elle la couvrit de baisers en l'arrosant de larmes. Je dus rester deux heures auprès d'elle pour l'apaiser, pour la confesser et aussi pour l'enseigner, car elle m'accablait de questions sur sa conduite future. — Dites-moi bien tout, s'écriait-elle. Je ne dois plus recevoir de lettres, je ne dois plus voir personne sans que Paul le sache et y consente, même s'il s'agisait de M^lle^ Dietrich?

— C'est surtout avec M^lle^ Dietrich que vous devez rompre dès aujourd'hui d'une manière absolue. Renvoyez-lui ses dentelles. Je me charge de vous procurer un ouvrage aussi important et aussi

lucratif. D'ailleurs il faut que Paul sache que votre travail ne vous suffit pas. Pourquoi le lui cacher?

— Pour qu'il ne se tue pas à force de travailler lui-même.

— Je ne le laisserai pas se tuer. Il reconnaîtra que, dans certaines circonstances comme celle-ci, il doit me laisser contribuer aux dépenses de son ménage.

— Non, il ne veut pas; il a raison. Je ne veux pas non plus. C'est lâche à moi de vouloir être bien quand il se soucie si peu d'être mal. J'avais accepté sa pauvreté avec joie, mon honneur est de me trouver heureuse comme cela. Il m'a gâtée; je suis cent fois mieux avec lui, même dans mes momens de gêne, que je ne l'aurais été sans lui, à moins de m'avilir. Je n'écouterai plus les plaintes de la Féron. Si elle ne se trouve plus heureuse avec nous, qu'elle s'en aille! Je suffirai à tout. Qu'est-ce que de souffrir un peu quand on est ce que je suis? Mais dites-moi donc pourquoi Paul est mécontent des bontés que M[lle] Dietrich avait pour moi? Voilà une chose que je ne comprends pas, et que je ne pouvais pas deviner, moi!

Je fus bien tentée d'éclairer Marguerite sur les dangers personnels que lui faisait courir la protection de Césarine; cependant pouvait-on se fier à la discrétion et à la prudence d'une personne si spontanée et si sauvage encore? Sa jalousie éveillée pouvait amener des complications imprévues. Elle haïssait en imagination les rivales que son imagination lui créait. En apprenant le nom de la seule qui songeât à lui disputer son amant, elle ne se fût peut-être pas défendue de lui exprimer sa colère. Il fallait se taire, et je me tus. Je lui rappelai que Paul ne voulait l'intervention de qui que ce soit dans ses moyens d'existence, puisqu'il refusait même la mienne. M[lle] Dietrich était une étrangère pour lui; il ne pouvait souffrir qu'une étrangère pénétrât dans son intérieur et fît comparaître Marguerite dans le sien pour lui dicter ses ordres. Donnez-moi les guipures, ajoutai-je, et l'argent que vous avez reçu d'avance; je me charge de les reporter. Demain vous aurez la commande que je vous ai promise, et qui passera par mes mains sans qu'on vienne chez vous.

Elle fit résolûment le sacrifice que j'exigeais. Je dois dire que, pour le reste, elle était vraiment heureuse et comme soulagée de ne rien devoir au marquis; elle approuvait la sévérité de Paul, et, si elle regrettait en secret quelque chose, car il fallait bien que l'enfant reparût en elle, c'était plutôt la vue de la bague que la propriété de la terre.

En redescendant l'escalier, je rencontrai Paul, qui rentrait pour voir un instant sa famille, se promettant de retourner vite auprès du marquis. Césarine était rentrée chez elle avec son père. M. de Rivonnière n'allait pas mieux. A chaque instant, on craignait de le

voir s'éteindre. M. Dietrich ne voulait pas laisser sa fille assister à cette agonie.

Je retrouvai Césarine fort agitée. Opiniâtre dans ses desseins (parfois en dépit d'elle-même), elle s'était arrangé une nuit d'émotions à partager avec Paul au chevet du mourant. Rien ne la détournait de son but, et cependant elle pleurait sincèrement le marquis. Elle lui devait ses soins, disait-elle, jusqu'à la dernière heure. Elle ne pouvait pas être compromise par cette sollicitude. Les amis et les parens qui à cette heure entouraient le blessé savaient tous la pureté de son amitié pour lui, et ne pouvaient trouver étrange qu'elle mît à leur service son activité, sa présence d'esprit, son habileté reconnue à soigner les malades. — Et quand même on en gloserait, disait-elle, c'est en présence d'un devoir à remplir qu'il ne faut pas se soucier de l'opinion, à moins qu'on ne soit égoïste et lâche. Je ne comprends pas que mon père ne m'ait pas permis de rester, sauf à rester avec moi, ce qui eût écarté toute présomption malveillante. On sait bien qu'il chérissait M. de Rivonnière; on n'a pas su leur différend de quelques jours. Je le guetterai, et si, comme je le pense, il y retourne, il faudra bien qu'il me laisse l'accompagner ou le rejoindre à quelque heure que ce soit.

Elle l'eût fait, si Dubois ne fût venu nous dire dans la soirée que le blessé avait éprouvé un mieux sensible. Il avait dormi, le pouls n'était plus si faible, et, s'il ne survenait pas un trop fort accès de fièvre, il pouvait être sauvé. Après avoir retenu M. de Valbonne et M. Gilbert jusqu'à huit heures, il les avait priés de le laisser seul avec son médecin et sa famille, qui se composait d'une tante, d'une sœur et d'un beau-frère, avertis par télégramme et arrivés aussitôt de la campagne. Le médecin avait quelque espoir, mais à la condition d'un repos long et absolu. Le marquis remerciait tous ceux qui l'avaient assisté et visité, mais il sentait le besoin de ne plus voir personne. Dubois nous promit des nouvelles trois fois par jour, et prit l'engagement de nous avertir, si quelque accident survenait durant la nuit.

Le mieux se soutint, mais tout annonçait que la guérison serait très lente. Le poumon avait été lésé, et le malade devait rester immobile, absolument muet, préservé de la plus légère émotion durant plusieurs semaines, durant plusieurs mois peut-être.

Césarine, voyant que la destinée se chargeait d'écarter indéfiniment un des principaux obstacles à sa volonté, reprit son œuvre impitoyable, et tomba un jour à l'improviste dans le ménage de Paul. Il y était, elle le savait. Elle entra résolûment sans se faire pressentir. — A présent que notre malade est presque sauvé, dit-elle en s'adressant à Paul sans autre préambule que celui de s'as-

seoir après avoir pressé la main de Marguerite, il m'est permis de songer à moi-même et de venir trouver mon ennemi personnel pour avoir raison de sa haine ou pour en savoir au moins la raison. Cet ennemi, c'est vous, monsieur Gilbert, et votre hostilité ne m'est pas nouvelle; mais elle a pris dans ces derniers temps des proportions effrayantes, et, si vous vous rappelez les termes d'une lettre écrite à votre tante la veille du duel, vous devez comprendre que je ne les accepte pas sans discussion.

— Si vous me permettez de placer un mot, répondit Paul avec une douceur ironique, vous m'accorderez aussi que je ne veuille pas réveiller devant ma compagne des souvenirs qui lui sont pénibles et des faits dont elle ne doit compte qu'à moi. Vous trouverez bon qu'elle aille bercer son enfant, et que je supporte seul le poids de votre courroux.

C'était tout ce que désirait Césarine, et Marguerite ne se méfiait pas; au contraire elle souhaitait que la belle Dietrich, comme elle l'appelait, dissipât les préventions de Paul, afin de pouvoir l'aimer et la voir sans désobéissance.

— Puisque vous rendez notre explication plus facile, dit Césarine dès qu'elle fut seule avec Paul, elle sera plus nette et plus courte. Je sais quelle inconcevable folie s'est emparée de l'esprit de ma chère Pauline, et il est probable qu'elle vous l'a inoculée.

— Je ne sais ce que vous voulez dire, mademoiselle Dietrich.

— Si fait! il est convenable que vous ne m'en fassiez pas l'aveu, mais moi je vous épargnerai cette confusion, car je ne puis supporter plus longtemps l'horrible méprise dont je suis la victime. M^lle^ de Nermont, qui est un ange pour vous et pour moi, n'en est pas moins, — vous devez vous en être souvent aperçu, vous en avez peut-être quelquefois souffert, — une personne exaltée, inquiète, d'une sollicitude maladive pour ceux qu'elle aime, et plus elle les aime, plus elle les tourmente, ceci est dans l'ordre. Elle s'agite et se ronge autour de moi depuis bientôt sept ans, désespérée de voir que je n'aime personne et ne veux pas me marier. Il n'a pas tenu à elle que mon père ne partageât ses anxiétés à cet égard. Si je n'eusse eu plus d'ascendant qu'elle sur son esprit, j'aurais été véritablement persécutée. Comme il n'y a pas de perfections sans un léger inconvénient, j'ai aimé, j'aime ma Pauline avec son petit défaut, et jusqu'à ces derniers temps il n'avait point altéré ma quiétude; mais, je vous l'ai dit, c'est un peu trop maintenant, et je commence à en être blessée, je l'ai même été tout à fait en découvrant qu'elle vous avait communiqué sa chimère. A présent me comprenez-vous?

— Pas encore.

— Pardon, monsieur Gilbert, vous me comprenez, mais vous voulez que je vous dise avec audace le motif de mon déplaisir. Ce

n'est pas généreux de votre part. Je vous le dirai donc, bien que cela paraisse une énormité dans la bouche d'une femme parlant à l'homme qui se méfie d'elle. Pourtant il est fort possible que, quand j'aurai parlé, je ne sois pas la plus confuse de nous deux. Monsieur Gilbert, votre tante croit que j'ai pour vous une passion malheureuse, et vous le croyez aussi. Ah! je ne rougis pas, moi, en vous le disant, et vous, vous perdez contenance! J'étais fort ridicule à vos yeux tout à l'heure : si j'étais méchante, je me permettrais peut-être en ce moment de vous trouver ridicule tout seul.

Paul s'attendait si peu à ce nouveau genre d'assaut qu'il fut réellement troublé; mais il se remit très vite et lui dit : — Il me semble, mademoiselle Dietrich, que vous venez de plaider le faux pour savoir le vrai. Si ma tante avait commis l'erreur dont vous parlez et qu'elle me l'eût fait partager, je ne serais ridicule que dans le cas où j'en eusse tiré vanité. Si au contraire j'en avais été contrarié et mortifié, je ne serais que sage; mais tranquillisez-vous, ni ma tante ni moi n'avons jamais cru que vous fussiez atteinte d'une passion autre que celle de railler et de dédaigner les hommes assez simples pour prétendre à votre attention.

— Ceci est déjà un aveu des commentaires auxquels vous vous livrez ici sur mon compte!

— Ici? Mettez tout à fait Marguerite de côté dans cette supposition : vous l'avez fascinée. La pauvre enfant fait peut-être sa prière en ce moment pour que le ciel nous réconcilie. Quant à moi, je ne me défendrai en aucune façon d'avoir été fort irrité contre vous, et il n'est pas nécessaire de me supposer une fatuité stupide pour découvrir la cause de mon mécontentement. Je crois, d'après ma tante, que vous êtes serviable et libérale pour le plaisir de l'être; mais ceci ne vous justifie pas à mes yeux d'un défaut que pour ma part je trouve insupportable, le besoin de servir les gens malgré eux et de leur imposer des obligations envers vous. Vous avez été élevée dans une atmosphère de bienfaisance facile et de bénédictions intéressées qui vous a enivrée. C'est peut-être l'erreur d'une âme portée au dévoûment; mais quand ce dévoûment veut s'imposer, la bonté devient une offense. Depuis que ma tante vit près de vous, vous avez sans cesse tenté de m'amener à vous devoir de la reconnaissance, et mon refus vous a surprise comme un acte de révolte. Vous me l'avez fait sentir en me raillant très amèrement la seule fois que je me suis présenté chez vous, et c'est dans cette entrevue que je vous ai connue et jugée beaucoup plus et beaucoup mieux que ma tante ne vous juge et ne vous connaît. Vous avez tenté de me persuader que ma fierté vous causait un grand chagrin, vous avez joué une petite comédie d'un goût douteux, et vous avez même un peu souffert dans votre orgueil en

voyant que je ne la prenais pas au sérieux. Vous avez oublié cett légère contrariété à la première contredanse, j'en suis bien certain; mais vos caprices de reine ne vous quittent jamais tout à fait. Vous avez voulu me forcer à me prosterner comme les autres, et vous avez travaillé à vous emparer de ma pauvre compagne. Vous eussiez réussi, si de mon côté je n'eusse fait bonne garde, et maintenant je vous dis ceci, mademoiselle Dietrich : Je ne vous devrai jamais rien; vous n'allégerez pas mon travail, vous ne donnerez pas à manger à mon enfant, vous ne serez pas son médecin, vous ne vous emparerez pas de mon domicile, de mes secrets, de ma confiance, de mes affections. Je ne cacherai pas mon nid sur une autre branche pour le préserver de vos aumônes; je vous les renverrai avec persistance, et, quand vous les apporterez en personne, je vous dirai ce que je vous dis maintenant : Si vous ne respectez pas les autres, respectez-vous au moins vous-même, et ne revenez plus.

Toute autre que Césarine eût été terrassée; mais elle avait mis tout au pire dans ses prévisions. Elle était préparée au combat avec une vaillance extraordinaire. Au lieu de paraître humiliée, elle prit son air de surprise ingénue; elle garda le silence un instant, sans faire mine de s'en aller. — Vous venez de me parler bien sévèrement, dit-elle avec cette merveilleuse douceur d'accent et de regard qui était son arme la plus puissante; mais je ne peux pas vous en vouloir, car vous m'avez rendu service. J'étais venue ici par dépit et très en colère. Je m'en irai très rêveuse et très troublée. Voyons, est-ce bien vrai, tout cela? Suis-je une enfant gâtée par le bonheur de faire le bien? Le dévoûment peut-il être en nous un élément de corruption? On a dit, il y a longtemps, que l'orgueil était la vertu des saints. Est-ce qu'en cherchant à sanctifier ma vie par la charité j'aurais perdu la modestie et la délicatesse? Il faut qu'il y ait quelque chose comme cela, puisque je vous ai si cruellement blessé. Entre l'orgueil qui offre et l'orgueil qui refuse, y a-t-il un milieu que ni vous ni moi n'avons su garder? C'est possible, j'y songerai, monsieur Gilbert. Je vous sais gré de m'avoir fait cette lumière. Que voulez-vous? on ne nous dit jamais la vérité à nous autres, les heureux du monde. Je comprends maintenant que j'ai dépassé mon droit en voulant m'intéresser au fils de mon amie malgré lui. J'ai cru que c'était par méfiance personnelle contre moi, et il est possible que j'aie pris ma vanité froissée pour un sentiment généreux. Soyez tranquille à présent sur mon compte, je n'agirai plus sans m'interroger sévèrement. Je n'aurai plus la coquetterie de ma vertu, je refoulerai mes sympathies, j'apprendrai la discrétion. Pardonnez-moi les soucis que je vous ai causés, monsieur Gilbert; chargez-vous d'apaiser Pauline, qui m'en veut depuis qu'elle s'imagine... Oh!

sur ce dernier point, défendez-moi un peu, je vous prie! Dites-lui de ne pas prendre ses songes pour des réalités. Dites à Marguerite que je désire sincèrement le succès de ses vœux les plus chers, car... vous m'avez donné une bonne et utile leçon, monsieur Paul; mais vous devez reconnaître que vous pouvez aussi, à l'occasion, recevoir un bon conseil. Voici le mien : épousez Marguerite, légitimez votre enfant; vous en avez conquis le droit les armes à la main, et tout droit implique un devoir.

— Et vous, mademoiselle Dietrich, répondit Paul, recevez aussi, pour que nous soyons quittes, un conseil qui vaut le vôtre. Je sais par les amis de M. de Rivonnière que vous l'avez rendu très malheureux. Réparez tout en l'épousant, puisqu'on espère le sauver.

— J'y songerai; merci encore, — répondit-elle avec grâce et cordialité. Elle sortit et referma la porte sur elle, défendant à Paul de la reconduire—avec tant d'aisance et une si suave dignité qu'il resta frappé de surprise et d'hésitation. Il n'était pas vaincu, il était apprivoisé. Il croyait ne devoir plus la craindre, et n'eût pas été fâché de l'observer davantage sous cette face nouvelle qu'elle venait de prendre.

Il parla d'elle avec douceur à Marguerite, et, sans lever la consigne qu'il lui avait imposée, il lui laissa espérer qu'elle reverrait dans l'occasion *sa belle Dietrich*. Il mit peut-être une certaine complaisance à prononcer ce mot, car pour la première fois Césarine, sage et douce, lui avait paru réellement belle.

Ce jour-là, Césarine avait frappé juste, elle s'était purgée du ridicule attaché à l'amour non partagé. Elle s'était relevée de cette humiliation qui donnait trop de force à la révolte de son antagoniste; elle avait diminué sa confiance en moi. Gilbert avait maintenant des doutes sur la lucidité de mon jugement. Il m'en voulait peut-être un peu d'avoir essayé de le mettre en garde contre un péril imaginaire. Il se méfiait de ma sollicitude maternelle et croyait y reconnaître une certaine exagération qui n'était pas sans danger pour lui. Aussi défendit-il à Marguerite de me parler de la visite de Césarine, afin de ne pas m'alarmer de nouveau. M. de Rivonnière semblait entrer en convalescence quand un grave accident se produisit et mit encore sa vie en danger. C'est alors que Césarine conçut un projet tout à fait inattendu, dont elle me fit part quand la chose fut à peu près résolue.

— Tu sauras, me dit-elle, qu'avant deux semaines je serai probablement marquise de Rivonnière. Allons, n'aie pas d'attaque de nerfs! Ce n'est pas si surprenant que cela! C'est très logique au contraire. Apprends ce qui s'est passé il y a trois jours.

« M. de Valbonne, qui est le meilleur ami du marquis, est venu me voir de sa part, et il m'a dit ceci : Il n'y a plus d'illusions à en-

tretenir; une consultation des premiers chirurgiens et des premiers médecins de France a décrété ce matin que le mal était incurable. Jacques peut vivre trois mois au plus. On a caché l'arrêt à sa famille, on ne l'a communiqué qu'à moi et à Dubois, en nous conseillant, si le malade avait des affaires à régler, de l'y décider avec précaution.

« Les précautions étaient inutiles : Jacques s'est senti frappé à mort dès le premier jour, et il a dès lors envisagé sa fin prochaine avec un courage stoïque. Aux premiers mots que j'ai hasardés, il m'a pris la main et me l'a serrée d'une certaine manière qui signifiait : *Oui, je suis prêt,* car il faut vous dire que, sur des signes fort légers et un simple mouvement de ses lèvres ou de ses paupières, je suis arrivé à deviner toutes ses volontés et même à lire clairement dans sa pensée. Je lui ai demandé s'il avait des intentions particulières : il a dit *oui* avec les doigts, appuyant sur les miens, et il a prononcé sans émission de voix : — héri... — Césa...

« — Vous voulez, lui ai-je dit, instituer pour votre héritière Césarine Dietrich?

« Signe affirmatif très accusé. — Elle n'a pas besoin de votre fortune, elle n'acceptera pas.

« — *Si; mariage in extremis.*

« Je lui ai fait préciser sa résolution en la traduisant ainsi : vous pensez qu'elle acceptera votre nom et votre titre à votre heure dernière?

« — Oui.

« — Nulle science humaine ne peut affirmer que l'heure réputée la dernière pour un malade ne soit pas la première de son rétablissement. M^lle^ Dietrich n'a pas voulu être votre compagne dans la vie : risquera-t-elle de s'engager à vous dans le cas éventuel d'une mort toujours incertaine?

« Je parlais ainsi pour lui donner une espérance dont il ne voulait pas et que je n'ai pas. Il m'a montré des yeux mon chapeau et la porte.

« — Vous voulez que j'aille le lui demander tout de suite? — Il a fait de la main un *oui* impatient, et me voici; mais, pour fixer votre esprit dans cette situation difficile, je vous ai apporté la consultation signée des autorités de la science. Vous voyez que le malheureux est condamné, et qu'en acceptant l'offre suprême du pauvre Jacques vous ne risquez pas de devenir sa femme autrement que devant la loi.

« J'ai demandé à M. de Valbonne pourquoi Jacques avait ce désir étrange de me donner son nom. Quant à sa fortune, ajoutai-je, je n'en voulais pas frustrer sa famille, étant bien assez riche par moi-même, et le titre de madame et de marquise n'avait aucun lustre à

mes yeux de fille émancipée, de bourgeoise satisfaite de ses origines.

« — Vous avez tort de dédaigner les avantages que le monde prise au premier chef, a repris l'ami de Jacques. Vous aimez l'indépendance, l'éclat et le pouvoir. Votre importance actuelle, qui est considérable, sera décuplée par la position qui vous est offerte.

« — Ce n'est pas de cela qu'il faut me parler; c'est du bien que je peux faire à notre pauvre ami. Vous connaissez toutes ses pensées. Il prétendait devant moi n'être pas sensible au ridicule de sa position d'aspirant perpétuel; il me trompait peut-être?

« — Il y était cruellement sensible. La vivacité de cette souffrance vous montre la persistance de sa passion. J'ai la certitude que sa mort serait adoucie par la réparation qu'il est en votre pouvoir de lui donner devant le monde.

« — En ce cas, j'accepte.

« — Cela est beau et grand de votre part! Irai-je trouver monsieur votre père?

« — Allons-y ensemble, je suis sûre de son consentement.

« Nous avons parlé à mon père. Il a cédé pour d'autres motifs que les miens. Il croit que ma réputation a souffert des assiduités trop évidentes du marquis, et que ma complaisance à les supporter de préférence à celles de beaucoup d'autres a fait dire de moi que je voulais garder mon indépendance au prix de ma vertu. Ceci n'a rien de sérieux pour moi. Il n'est personne que la calomnie des bas-fonds ne veuille atteindre. Quand on est pure, on danse sur ces volcans de boue; mais mon père s'en tourmente : raison de plus pour que je cède. Voilà, ma Pauline; puisque c'est une bonne action à faire, il ne faut pas hésiter, n'est-ce pas ton avis? »

Ce n'était pas beaucoup mon avis. Je trouvais dans cette bonne action quelque chose de féroce, la nécessité pour Césarine de trembler au moindre mieux qui se manifesterait dans l'état de son mari. Si, contre toutes les prévisions, il guérissait, ne le haïrait-elle pas, et si, sans guérir, il languissait durant des années, ne regretterait-elle pas la tâche ingrate qui lui serait imposée?

Elle s'offensa de mes doutes et me répondit avec hauteur que je ne l'avais jamais connue, jamais estimée. Ceci, me dit-elle, est la suite de certaines rêveries que j'ai eu le tort d'entretenir en toi pour le plaisir de discuter et de taquiner. Tu as fini par te persuader que je voulais épouser monsieur ton neveu et à présent tu crois que, si j'en épouse un autre, mon cœur sera déchiré de regrets. Ma bonne Pauline, ce roman a pu t'exalter, tu aimes les romans; mais celui-ci a trop duré, il m'ennuie. S'il te faut des faits pour te rassurer, je te permets d'admettre que j'ai toujours aimé M. de Rivonnière, et que j'ai eu le droit de le faire attendre.

Du moment qu'elle croyait annuler par une négation tranquillement audacieuse tout ce qu'elle avait dit à son père et à moi, je n'avais rien à répliquer. Les bans furent publiés. J'en informai Paul, qui ne montra aucune surprise. Il voyait souvent M. de Valbonne, qui s'était pris d'amitié pour lui et lui témoignait une entière confiance. Il était donc au courant et il approuvait Césarine. Il me raconta alors l'explication qu'elle était venue lui donner et me fit comprendre qu'il y avait eu un peu de ma faute dans le rôle ridicule qu'il avait failli jouer auprès d'elle. J'en fus mortifiée au point de m'en vouloir à moi-même, de me persuader que Césarine s'était moquée de mes terreurs, qu'elle n'avait eu pour Paul qu'une velléité de coquetterie en passant, et qu'au fond elle avait toujours aimé plus que tout le marquisat de M. de Rivonnière.

Ainsi c'était pour elle victoire sur toute la ligne. Personne ne se méfiait plus d'elle, ni chez elle, ni chez Paul, ni dans le monde.

La faiblesse extrême du marquis s'était dissipée durant les délais obligatoires. Le mal avait changé de nature. Le poumon était guéri, on lui permettait de parler un peu et de passer quelques heures sur un fauteuil. La maladie prenait un caractère mystérieux qui déroutait la science. Le sang se décomposait. La tête était parfaitement saine malgré une fièvre continue, mais l'hydropisie s'emparait du bas du corps, l'estomac ne fonctionnait presque plus, les nuits étaient sans sommeil. Il montrait beaucoup d'impatience et d'agitation. On ne songeait plus qu'à le deviner, à lui complaire, à satisfaire ses fantaisies de malade. Sa famille avait perdu l'espérance et ne cherchait plus à le gouverner.

Le mariage déclaré, la sœur et le beau-frère, qui avaient compté sur l'héritage pour leurs enfans, furent très mortifiés et dirent entre eux beaucoup de mal de Césarine. Elle s'en aperçut et les rassura en faisant stipuler au contrat de mariage qu'elle n'acceptait du marquis que son nom. Elle ne voulait être usufruitière que de son hôtel dans le cas où il lui plairait de l'occuper après sa mort. Dès lors la famille appartint corps et âme à M^lle Dietrich. Le monde se remplit en un instant du bruit de son mérite et de sa gloire.

La veille de la signature de ce contrat, c'était en juin 1863, il y eut un autre contrat secret entre Césarine et le marquis en présence de M. de Valbonne, de M. Dietrich, de son frère Karl Dietrich, de M. Campbel et de moi, contrat bizarre, inoui, et qui ne pouvait être garanti que par l'honneur du marquis, son respect de la parole jurée. D'une part, le marquis, avec une générosité rare, exigeait que Césarine ne cessât pas d'habiter avec son père. Il ne voulait pas l'avoir pour témoin de ses souffrances et de son agonie. Il ne lui permettait qu'une courte visite journalière et un regard d'affection à l'heure de sa mort. D'autre part, dans le cas invraisemblable où

il guérirait, il renonçait au droit de contraindre sa femme à vivre avec lui et même à la voir chez elle, si elle n'y consentait pas. Les deux clauses furent lues, approuvées et signées. On se sépara aussitôt après. Le marquis mettait sa dernière coquetterie à ne pas être vu longtemps dans l'état de dépérissement et d'infirmité où il se trouvait.

Comme il n'était pas transportable, il fut décidé que le mariage aurait lieu à son domicile; le maire de l'arrondissement, avec qui l'on était en bonnes relations, promit de se rendre en personne à l'hôtel Rivonnière; le pasteur de la paroisse fit la même promesse. Ce fut le seul déplaisir de la sœur et de la tante du marquis. On avait espéré que Césarine abjurerait le protestantisme. Le marquis s'était opposé avec toute l'énergie dont il était encore capable à ce qu'on lui en fît seulement la proposition. Il avait déclaré qu'il n'était ni protestant ni catholique, et qu'il acceptait le mariage qui répondrait le mieux aux idées religieuses de sa femme. A vrai dire, Césarine en était au même point que lui; mais le mariage évangélique lui constituait un triomphe sur cette famille, qu'elle voulait réduire par sa fermeté et dominer par son désintéressement.

On n'invita que les plus intimes amis et les plus proches parens des deux parties à la cérémonie. Le marquis voulut que Paul fût son témoin avec le vicomte de Valbonne.

Nous devions nous réunir à midi à l'hôtel Rivonnière. Césarine arriva un peu avant l'heure; elle était belle à ravir dans une toilette aussi riche en réalité que simple en apparence; elle s'était composé son maintien doux et charmant des grandes occasions. Elle n'avait pour bijoux qu'un rang de grosses perles fines. Son fiancé lui avait envoyé la veille un magnifique écrin qu'elle tenait à la main. Quant à lui, il ne paraissait pas encore. Pour ne pas le fatiguer, le médecin avait exigé qu'il ne sortît de sa chambre qu'au dernier moment.

Césarine alla droit à M^me^ de Montherme, sa future belle-sœur, qui entrait en même temps qu'elle; elle lui présenta l'écrin en lui disant : Prenez ceci pendant que nous sommes entre nous et cachez-le; ce sont les diamans de votre famille que je vous restitue. Vous savez que je ne veux rien de plus que votre amitié.

Quand Paul entra avec M. de Valbonne, j'observai Césarine, et je surpris cet imperceptible contraction des narines qui, pour moi, trahissait ses émotions contenues. Elle était dans une embrasure de fenêtre, seule avec moi. Paul vint nous saluer. — A présent, lui dit-elle en souriant, votre ennemie n'est plus. Vous n'avez pas de raisons pour en vouloir à la marquise de Rivonnière. Voulez-vous que nous nous donnions la main? — Et quand Paul eut touché cette main gantée de blanc, elle ajouta : — Je vous donne le bon exemple, je

me marie, moi! J'épouse celui qui m'aime depuis longtemps. Je sais une personne à qui vous devez encore davantage...

Paul l'interrompit : — Je vois bien, lui dit-il, que vous êtes encore M^lle^ Dietrich, car voilà que vous recommencez à vouloir faire le bonheur des gens malgré eux.

— Ce serait donc malgré vous? Je ne vous croyais pas si éloigné de prendre une bonne résolution.

— C'est encore, c'est toujours M^lle^ Dietrich qui parle; mais l'heure de la transformation approche, la marquise de Rivonnière ne sera pas curieuse.

— Alors si elle reçoit les leçons qu'on lui donne avec autant de douceur que M^lle^ Dietrich, elle sera parfaite?

— Elle sera parfaite; personne n'en doute plus. — Il la salua et s'éloigna de nous. Ce court dialogue avait été débité d'un air de bienveillance et de bonne humeur. Paul semblait tout réconcilié; il l'était, lui, ou ne demandait qu'à l'être. Quant à elle, on eût juré qu'elle n'avait rien dans le cœur de plus ou de moins pour lui que pour ses amis de la troisième ou quatrième catégorie.

Celles des personnes présentes qui n'avaient pas vu le marquis depuis quelque temps ne le croyaient pas si gravement malade. Quelques-unes disaient tout bas qu'il avait exagéré son mal en paroles pour apitoyer M^lle^ Dietrich et la faire consentir à un mariage sans lendemain, qui aurait au moins un surlendemain. On changea d'avis, et l'enjouement qui régnait dans les conversations particulières fit place à une sorte d'effroi quand le marquis parut sur une chaise longue que ses gens roulaient avec précaution. Il eût pu se tenir quelques instans sur ses jambes, mais il lui en coûtait de montrer qu'elles étaient enflées, et il s'était fait défendre de marcher. Bien rasé, bien vêtu et bien cravaté, il cachait la partie inférieure de son corps sous une riche draperie; sa figure était belle encore et son buste avait grand air, mais sa pâleur était effrayante; ses narines amincies et ses yeux creusés changeaient l'expression de sa physionomie, qui avait pris une sorte d'austérité menaçante. Césarine eut un mouvement d'épouvante en me serrant le bras; elle l'avait vu plus intéressant dans sa tenue de malade; cette toilette de cérémonie n'allait pas à un homme cloué sur son siége, et lui donnait un air de spectre. M. Dietrich conduisit sa fille auprès de lui, il lui baisa la main, mais avec effort pour la porter à ses lèvres; ses mains, à lui, étaient lourdes et comme à demi paralysées.

Le maire prenait place et procédait aux formalités d'usage. Césarine semblait gouverner ses émotions avec un calme olympien; mais, quand il fallut prononcer le oui fatal, elle se troubla, et fut prise de cette sorte de bégaiement auquel dans l'émotion elle était sujette. Le maire, qui avait fait tous les avertissemens d'usage

avec une sage lenteur, ne voulut point passer outre avant qu'elle ne fût remise. Il n'avait pas entendu le oui définitif; il était forcé de l'entendre. La future semblait indisposée, on pouvait lui donner quelques instans pour se ravoir.

— Ce n'est pas nécessaire, répondit-elle avec fermeté, je ne suis pas indisposée, je suis émue. Je réponds oui, trois fois oui, s'il le faut.

Que s'était-il passé en elle?

Pendant la courte allocution du magistrat, M. de Valbonne, debout derrière le fauteuil où Césarine s'était laissée retomber, lui avait dit rapidement un mot à l'oreille, et ce mot avait agi sur elle comme la pile voltaïque. Elle s'était relevée avec une sorte de colère, elle s'était liée irrévocablement comme par un coup de désespoir, et puis durant le reste de la formalité elle avait retrouvé son maintien tranquille et son air doucement attendri.

Le pasteur procéda aussitôt au mariage religieux, auquel quelques femmes du noble faubourg ne voulurent assister qu'en se tenant au fond de l'appartement et en causant entre elles à demi-voix. Césarine fut blessée de cette résistance puérile et pria le pasteur de réclamer le silence, ce qu'il fit avec onction et mesure. On se tut, et cette fois on entendit le oui de Césarine bien spontané et bien sonore.

Que lui avait donc dit M. de Valbonne? Ces trois mots : *Paul est marié!* Il l'était en effet. Pendant que les nouveaux époux recevaient les complimens de l'assistance, mon neveu s'approcha de moi et me dit : — Ma bonne tante, tu as encore à me pardonner. J'ai épousé Marguerite hier soir à la municipalité. Je te dirai pourquoi. — Il ne put s'expliquer davantage; Césarine venait à nous souriante et presque radieuse. — Encore une poignée de main, dit-elle à Paul. La marquise de Rivonnière vous approuve et vous estime. Voulez-vous être son ami, et permettrez-vous maintenant qu'elle voie votre femme?

— Avec reconnaissance, répondit Paul en lui baisant la main.

— Eh bien! me dit-il quand elle se fut tournée vers d'autres interlocuteurs, tu t'étais trompée, ma tante, et j'étais, moi, fort injuste. C'est une personne excellente et une femme de cœur.

— Parle-moi de ton mariage.

— Non, pas ici. J'irai vous voir ce soir.

— A l'hôtel Dietrich?

— Pourquoi non? Serez-vous dans votre appartement?

— Oui, à neuf heures.

Les invités, avertis d'avance par le médecin, se retiraient. Le marquis semblait si fatigué que M. Dietrich et sa fille lui témoignèrent quelque inquiétude de le quitter. — Non, leur dit-il tout

bas, il faut que vous partiez à la vue de tout le monde, les convenances le veulent. Je vous rappellerai peut-être dans une heure pour mourir. — Et comme Césarine tressaillait d'effroi : — Ne me plaignez pas, lui dit-il de manière à n'être entendu que d'elle, je vais mourir heureux et fier, mais bien convaincu que ce qui pourrait m'arriver de pire serait de vivre.

— Voici une parole plus cruelle que la mort, reprit Césarine, vous me soupçonnez toujours...

Et lui parlant plus bas encore : — Vous serez libre demain, Césarine, ne mentez pas aujourd'hui.

C'est ainsi qu'ils se quittèrent, et, le soir venu, il ne mourut pas; il dormit, et Dubois vint nous dire de ne pas nous déranger encore, parce qu'il n'était pas plus mal que le matin. — Seulement, ajouta Dubois, il a voulu faire plaisir à sa sœur, il a reçu les sacremens de l'église.

— Que me dites-vous là? s'écria Césarine, vous vous trompez, Dubois!

— Non, madame la marquise, mon maître est philosophe, il ne croit à rien; mais il y a des devoirs de position. Il n'aurait pas voulu qu'à cause de son mariage on le crût protestant, il a fait promettre à M. de Valbonne de mettre dans les journaux qu'il avait satisfait aux convenances religieuses.

— C'est bien, Dubois, vous lui direz qu'il a bien fait.

— Quel homme décousu et sans règle! me dit-elle dès que Dubois fut sorti. Cette capucinerie athée me remplirait de mépris pour lui, s'il n'avait droit en ce moment à l'absolution de ses amis encore plus qu'à celle du prêtre. Il ne sait plus ce qu'il fait.

— Mon Dieu, tu le hais, ma pauvre enfant, il fera bien de mourir vite!

— Pourquoi? il peut vivre maintenant tant qu'il lui plaira. Je ne suis plus capable de haine ni d'amour, tout m'est indifférent. Ne crois pas que je regrette le lien que j'ai contracté; tu sais très bien qu'il n'engage ni mon cœur ni ma personne. Si, contre toute prévision, le marquis revenait à la santé, je ne lui appartiendrais pas plus que par le passé.

— Aurait-il assez d'empire sur ses passions pour te tenir parole?

— La promesse qu'il a signée a plus de valeur que tu ne penses, elle me serait très favorable pour obtenir une séparation.

— Tu avais consulté d'avance?

— Certainement.

Nous n'échangeâmes pas un mot sur le compte de Paul. Elle reçut des visites de famille, et j'allai passer dans mon appartement le reste de la soirée avec mon neveu, qui m'y attendait déjà.

— Voici, me dit-il, ce qui s'est passé, ce que je te cache depuis

une quinzaine. Il est bon de résumer ici dans quels termes j'étais avec M. de Rivonnière au lendemain du duel. Il m'avait accusé en lui-même, et auprès de ses amis probablement, d'aspirer à la main de Mlle Dietrich. En me voyant défendre mon honneur au nom de ma maîtresse et de mon enfant, il s'était repenti de son injustice, et il m'estimait d'autant plus qu'il ne voyait plus en moi un rival. Pourtant il lui restait un peu d'inquiétude pour l'avenir, car il a pensé à l'avenir durant les quelques jours où son état s'est amélioré. Il m'a envoyé M. de Valbonne, qui m'a dit : — Vous m'avez presque tué mon meilleur ami; vous en avez du chagrin, je le sais, vous voudriez lui rendre la vie. Vous le pouvez peut-être. La femme qu'il aime passionnément aime un autre que lui. A tort ou à raison, il s'imagine que c'est vous. Si vous étiez marié, elle vous oublierait. Ne comptez-vous pas épouser celle pour qui vous avez si loyalement et si énergiquement pris fait et cause? — J'ai répondu que cette fantaisie de Mlle Dietrich pour moi m'avait toujours paru une mauvaise plaisanterie, répétée de bonne foi peut-être par les personnes que le marquis avait eu le tort de mettrè dans sa confidence.

— Mais si ces personnes ne s'étaient pas trompées? reprit M. de Valbonne.

— Je n'aurais qu'un mot à répondre : je ne suis pas épris de Mlle Dietrich, et je ne suis pas ambitieux.

— Cette simple réponse, venant de vous, nous suffit, reprit le vicomte. A présent nous permettez-vous de vous exprimer quelque sollicitude à l'endroit de Marguerite?

— A présent que les fautes sont si cruellement expiées, je permets toutes les questions. J'ai toujours eu l'intention d'épouser Marguerite le jour où je l'aurais vengée. Je compte donc l'épouser dès que j'aurai amené Mlle de Nermont, ma tante et ma mère adoptive, à consentir à cette union. Elle y est un peu préparée, mais pas assez encore. Dans quelques jours probablement, elle me donnera son autorisation.

— Le marquis croit savoir qu'elle ne cédera pas facilement à cause de la famille de Marguerite.

— Oui, à cause de sa mère, qui était une infâme créature; mais cette mère est morte, j'en ai reçu ce matin la nouvelle, et le principal motif de répugnance n'existe plus pour ma tante ni pour moi.

— Alors, reprit le vicomte, faites ce que votre conscience vous dictera. Vous voici en présence d'un homme que vous avez mis entre la mort et la vie, que le chagrin et l'inquiétude rongent encore plus que sa blessure, et qui aurait chance de vivre, s'il était assuré de deux choses qui ne dépendent que de vous : la réparation donnée et le bonheur assuré à la femme qui lui a laissé un profond remords; la liberté, la raison rendues à l'esprit troublé de la femme

qu'il aime toujours malgré le mal qu'elle lui a fait. Ne répondez pas, réfléchissez.

— J'ai réfléchi en effet. Je me suis dit que je ne devais consulter personne, pas même toi, pour faire mon devoir. J'ai écrit le lendemain à M. de Valbonne que mon premier ban était affiché à la mairie de mon arrondissement. Il est accouru à mon bureau, m'a embrassé et m'a supplié de laisser ignorer le fait à Césarine. Pour cela, il fallait vous en faire un secret, ma bonne tante, car M^lle^ Dietrich est curieuse et vous prend par surprise. Maintenant, pardonnez-moi, approuvez-moi et dites que vous m'estimez, car ce n'est pas un coup de tête que j'ai fait : c'est un sacrifice au repos et à la dignité des autres, à commencer par mon enfant. Vous savez que je ne me suis jamais laissé gouverner par la passion, et que je n'ai point de passion pour Marguerite. C'est aussi un sacrifice fait à un homme que j'ai eu raison de tuer, mais que je n'en suis pas moins malheureux d'avoir tué, car il n'en reviendra pas, j'en suis certain, et sa femme sera bientôt veuve. Enfin c'est aussi un peu un sacrifice à la dignité de M^lle^ Dietrich. Sa prétendue inclination pour moi, dont j'ai toujours ri, était pourtant un fait acquis dans l'intimité de M. de Rivonnière, grâce à l'imprudence qu'il avait eue de confier sa jalousie à d'autres que M. de Valbonne. Si je n'étais pas marié, on ne manquerait pas de dire que la belle marquise attend son veuvage pour m'épouser. Le faux se répand vite, et le vrai surnage lentement. J'ai été très cruel envers cette pauvre personne, à qui j'aurais dû pardonner un instant de coquetterie suivi de puérils efforts pour dissiper mes préoccupations. Tout cela est à jamais effacé par notre double mariage. J'ai reconnu que votre élève avait des qualités réelles qui font contre-poids à ses défauts; j'imagine qu'elle a renoncé pour toujours *à me faire du bien*. Elle en trouvera tant d'autres qui s'y prêteront de bonne grâce! D'ailleurs je ne suis plus intéressant. Mon patron vient de m'associer à une affaire qui ne valait rien et que j'ai rendue bonne. Mes ressources sont donc en parfait équilibre avec les besoins de ma petite famille. Marguerite est heureuse, la Féron est repentante et pardonnée, Petit-Pierre a recouvré l'appétit; il a deux dents de plus. Embrasse-moi, marraine, dis que tu es contente de moi, puisque je suis content de moi-même.

Je l'embrassai, je l'approuvai, je lui cachai le secret chagrin que me causait son mariage avec une fille si peu faite pour lui, quelque dévouée qu'elle pût être. Je lui cachai également le plaisir que j'éprouvais de le voir délivré du malheur de plaire à Césarine. Il ne voulait plus croire à ce danger dans le passé. Je l'en croyais préservé dans l'avenir : nous nous trompions tous deux.

Dès le lendemain, un mieux très marqué se manifesta chez le

marquis, et sa sœur ne manqua pas d'attribuer ce miracle à la vertu du confesseur. Césarine et son père le virent un instant, comme il était convenu. Il refusa de les laisser prolonger cette courte entrevue, après quoi il prit à part M. de Valbonne et lui exposa la situation de son esprit. — Je crois sentir que je vivrai, lui dit-il; mais ma guérison sera longue, et je ne veux pas être un objet d'effroi et de dégoût pour ma femme. Je voudrais ne la revoir que quand j'aurai recouvré tout à fait la santé. Pour cela, il faudrait obtenir qu'elle allât passer l'été à la campagne.

— Êtes-vous encore jaloux?

— Non, c'est fini. Césarine est trop fière pour songer à un homme marié, et cet homme est trop honnête pour me trahir. Je suis certain qu'elle m'aimerait, si je n'étais pas un fantôme dont la vue l'épouvante, quelque soin qu'elle prenne pour me le cacher. Elle ne voudra pas quitter Paris, si j'y reste; elle serait blâmée. Il faut donc que je m'en aille, moi, que je disparaisse pour un an au moins; il faut qu'on me fasse voyager. Dites à mon médecin que je le veux. Il vous objectera que je suis encore trop faible. Répondez-lui que je suis résolu à risquer le tout pour le tout.

Le médecin jugea que l'idée de son client était bonne; la vue de sa femme le jetait dans une agitation fatale, et l'absence, le changement d'air et d'idées fixes pouvaient seuls le sauver; mais le déplacement semblait impossible. Si on l'opérait tout de suite, il ne répondait de rien.

M. de Valbonne était énergique et regardait l'irrésolution comme la cause unique de tous les insuccès de la vie. Il insista; le départ fut résolu. On l'annonça bientôt à Césarine, qui offrit d'accompagner son mari; il refusa, et le pauvre Rivonnière, emballé avec son lit dans un wagon, partit pour Aix-les-Bains aux premiers jours de juillet. De là, il devait, en cas de mieux, aller plus loin; voyager jusqu'à la guérison ou à la mort, telle était sa pensée. M. de Valbonne l'accompagnait avec un médecin particulier.

Césarine passa encore quelques jours à Paris. Son père était impatient de retourner à Mireval; elle le fit attendre. Avant de quitter le monde pour six mois, il lui importait de dire à chacun quelques mots justes sur sa situation, qui semblait étrange et faisait beaucoup parler. Au fond, elle éprouvait, au milieu de ses secrètes amertumes, un petit plaisir d'enfant à se voir posée en marquise et à montrer à l'aristocratie de naissance qu'elle l'honorait au lieu de la déparer. Elle s'était composé un rôle de veuve résignée et vaillante qu'elle jouait fort bien. Elle n'avait, disait-elle, que très peu d'espoir de conserver son mari; elle avait fait tout ce qu'elle pouvait faire pour lui sauver la vie. Ce n'était point un caprice de générosité, un moment de compassion. Elle l'avait toujours considéré

et traité comme son meilleur ami. Elle s'était toujours dit que, si elle se décidait au mariage, ce serait en faveur de lui seul. Il n'y avait rien d'étonnant à ce qu'elle eût accepté son nom; mais elle n'avait accepté que cela, elle tenait à le faire savoir. Elle répéta ce thème sous toutes les formes à trois cents personnes au moins dans l'espace d'une semaine, et, quand elle se trouva suffisamment bien posée, elle me dit : — En voilà assez, je n'en puis plus. Toute l'Europe sait maintenant pourquoi je suis marquise de Rivonnière. Il n'y a que moi qui ne le sache plus.

Je la comprenais à demi-mot, mais je feignais de ne plus la comprendre. Je savais bien pourquoi elle avait consenti à ce mariage. Elle ne comptait pas sur celui de Paul, elle voulait le rassurer, le ramener par la confiance et l'amitié. Elle avait calculé que six mois au plus suffiraient à lui rendre sa liberté et à lui faire conquérir l'amour. Elle avait tout préparé pour éloigner Paul de Marguerite en feignant de vouloir l'unir à elle. Paul avait haï la femme qui s'offrait; il s'éprendrait de celle qui se refusait jusqu'à lui en vanter une autre. Elle avait réussi à détruire sa méfiance, mais non à empêcher son mariage, et elle n'avait plus d'autre partie à jouer que de paraître charmée du prix auquel elle avait obtenu ce résultat.

Mais que ce prix était cruel, et comme elle le maudissait sous son air royalement ferme! J'admirai sa force, car moi seule pus surprendre ses momens de désespoir et ses larmes cachées. Son père ne se douta de rien. Il ne pouvait rien empêcher, rien racheter; il était désormais inutile de rien lui dire. Le reste de la famille se réjouissait de la haute position acquise par Césarine, et Helmina donnait vingt ordres inutiles par jour pour avoir la joie de dire : Prévenez M[me] la marquise. Ses jeunes cousines Dietrich partageaient un peu cette vanité. L'aînée était mariée, la cadette fiancée; la petite Irma disait : Mes sœurs épousent des bourgeois. Elles sont furieuses! Moi, je veux un noble, ou je ne me marierai pas.

Bertrand ne disait absolument rien. Il savait trop son monde; mais quand Césarine, après avoir annoncé qu'elle avait faim, repoussait son assiette sans y toucher, ou quand, après avoir commandé gaîment une promenade, elle donnait d'un air abattu l'ordre de dételer, il me regardait, et ses yeux froids me disaient : — Vous auriez dû faire sa volonté; elle mourra pour avoir fait celle des autres.

GEORGE SAND.

*(La quatrième partie au prochain n°.)*

# LE

# DÉPEUPLEMENT DES EAUX

## DE FRANCE

Le moment est certainement venu d'envisager la possibilité d'une disette prochaine et de rechercher quelle aurait pu être, en face d'une pareille éventualité, l'importance du peuplement complet des eaux de notre pays. Toutefois les moyens d'obtenir ce résultat ne seront bien compris que lorsque nous aurons passé en revue les causes principales qui ont fait disparaître le poisson de nos eaux. Pour tous ceux qui connaissent ces matières, le fait du dépeuplement est chose patente; pour la masse du public, il est beaucoup moins évident, d'autant que peu de personnes possèdent des données précises sur ce que doit être un peuplement complet.

En principe, on peut établir que tout cours d'eau qui ne produit pas le maximum de poisson dont il est susceptible laisse à désirer au point de vue du rendement, et dès lors doit être soumis à un traitement scientifique rationnel. En fait, pas un seul de nos cours d'eau, grands ou petits, ne produit ce maximum : tous en sont fort loin. On a pu acquérir cette certitude en comparant leur rendement avec celui de certaines eaux fermées convenablement aménagées; mais cela ne suffirait pas encore pour prouver que le dépeuplement relatif existe, et qu'il fait sans cesse les plus tristes progrès. Il faut, pour s'en convaincre, se reporter aux statistiques spéciales et celles des principaux marchés de France, dans lesquels on tient compte des entrées; alors on s'apercevra que, malgré l'accroissement du prix total, qui tient au renchérissement continu de toutes les denrées alimentaires et peut-être aussi à la rareté croissante du poisson, la quantité en matière va en diminuant, ou, ce qui revient au même, est loin de suivre le mouvement de la consommation. C'est l'inverse de ce que l'on obtient pour les produits de la terre;

mais aussi les méthodes de culture se perfectionnent tous les jours : on fume, on sème avant de récolter, et le rendement approche d'un maximum. Que n'en est-il de même pour les eaux! Que ne pouvons-nous anéantir ainsi les principales causes de stérilité de nos rivières! Sans doute une partie de ces causes s'effacera devant la culture; mais d'autres persisteront, car elles naissent de l'absence d'une législation protectrice vraiment efficace.

Nous pouvons en effet classer sous deux chefs les causes de dépeuplement de nos cours d'eau : les unes viennent du défaut de prévoyance et de culture systématique, les autres découlent des abus de récolte d'un produit poussant au hasard. Parmi les premières, il faut signaler l'absence de soins pour le repeuplement : la pêche en tout temps, même pendant la période de reproduction, la pollution des cours d'eau par les résidus industriels. Nous rangerons parmi les secondes le braconnage éhonté qui règne dans nos campagnes, l'empoisonnement pour la pêche, la capture des individus non adultes, les pêches à la main, et nombre d'autres pratiques plus ou moins répandues. C'est contre ces abus multiples qu'il serait grand temps de nous élever.

## I.

Constater l'absence complète de soins méthodiques pour le repeuplement, c'est constater simplement que la pisciculture est inconnue dans la plus grande partie de nos villes et dans toutes nos campagnes. De loin en loin, quelques amateurs, comprenant la grandeur de l'effort à faire, essaient de donner le bon exemple; mais les semences, faites dans des eaux non préparées pour les recevoir, restent sans produit. Alors le découragement vient : les amateurs laissent inoccupés des appareils souvent établis avec une grande sollicitude, et la vieille routine reprend ses droits. Comment peut-il en être autrement d'efforts privés d'ensemble et de direction? Avant d'ensemencer la terre, on lui fait subir certaines préparations; avant d'ensemencer l'eau, il en doit être de même. Seulement la terre, immuable par sa nature, se renferme et se garde entre les mains de chacun; l'eau coule partout et pour tous, elle ne doit donc être soumise qu'à des traitemens d'ensemble. En France, rien de pareil ne peut être fait; notre législation n'a jamais soupçonné qu'il pût y avoir quelque chose à faire à ce sujet.

On pêche en tout temps, même pendant la période de reproduction, non, il est vrai, dans les fleuves et rivières navigables et flottables, soumis à l'amodiation continue et pourvus de gardes sur leur parcours, mais partout ailleurs, dans tous les autres cours d'eau, dont le nombre est immense, comparé aux premiers, et qui de-

vraient leur servir de pépinières. On gaspille ainsi tout ce que les ruisseaux peuvent renfermer, on mange le bien général en herbe. Pour remédier à cet état de choses, il conviendrait d'organiser une forte et sérieuse surveillance sur tous les points du territoire. L'état, même en admettant qu'il ne rentrât pas dès l'abord dans ses dépenses, serait encore tenu de les faire, tant la question est sérieuse au point de vue de l'alimentation du peuple. L'établissement de cette surveillance générale pourrait d'ailleurs se combiner avec celle des délits communs, avec un service d'avertissemens météorologiques, avec la destruction des ravageurs, insectes, oiseaux ou quadrupèdes sauvages, et avec d'autres services que l'avenir rendra nécessaires; on pourrait ainsi alléger, en les divisant entre plusieurs services utiles ou nécessaires, les frais d'une armée pacifique de gardiens cantonniers de l'eau. Nous verrons plus tard qu'il reste à l'état un moyen de s'exonérer de cette dépense, s'il ne se sent pas assez sûr de lui pour en accepter la responsabilité.

La contamination des eaux courantes par les matières et déchets de l'industrie doit être comptée parmi les causes de dépeuplement les plus actives. Les populations ont pris la funeste habitude de déverser leurs immondices dans les rivières, dont on fait les sentines, les égouts de la civilisation. Comment cet usage a-t-il pu s'établir? Dans l'antiquité, au moyen âge même, le travail fut longtemps individuel, les fabriques étaient inconnues, les produits chimiques ignorés; par conséquent les rebuts, les déchets de toute profession, pouvaient à la rigueur être confiés à la rivière, à ce chemin qui marche et qui les porte loin de la cité; les poissons, plus nombreux, contribuaient à purifier les eaux en consommant la plupart des détritus qu'elles charriaient. Il n'en est plus de même aujourd'hui. Le nombre des usines dont les résidus empoisonnent nos rivières s'accroît de jour en jour, et les eaux contaminées ne s'assainissent que très lentement par le dépôt des matières dont elles sont chargées. Cet état de choses ne menace pas seulement la santé publique, il est désastreux pour le poisson. Est-il juste que le propriétaire d'une fabrique puisse considérer comme une dépendance de son établissement la rivière, qui appartient à tous, qui est un bien public? N'oublions pas d'ailleurs que ces déjections qui souillent les rivières sont perdues pour les champs, qu'elles rendraient fertiles. Nous laissons s'en aller à la mer avec les eaux courantes ces précieux phosphates que la terre nous fournit par l'entremise des grains; les rivières dilapident les trésors amassés par la terre. Nous n'avons qu'un moyen de reconquérir une partie de ces richesses : c'est de multiplier dans nos eaux les poissons, les crustacés, les mollusques, qui nous rendront au moins un peu du phosphore

perdu. Sur ce point encore, il est urgent d'aviser par des lois qui mettent un terme à la pollution des rivières.

Passons maintenant aux causes particulières qui contribuent à diminuer le nombre des poissons dans nos cours d'eau, et qu'il importe de faire disparaître. Il y a d'abord le braconnage, véritable fléau, dont nous débarrasserait le réseau de cantonniers riverains que nous avons proposé d'organiser. Échelonnés le long des rivières et au bord de la mer, ils réprimeraient les abus tout en donnant leurs soins à l'*aquiculture* sur leur cantonnement spécial. Ils feraient en même temps cesser l'empoisonnement des eaux en vue de la pêche, et empêcheraient d'ajouter, comme on le fait aujourd'hui, les effets d'une substance toxique aux misères que les intempéries peuvent infliger aux poissons.

Autrefois, au temps où les peuples étaient rares, une sécheresse survenant, la rivière n'était pas ravagée. Quelques tribus, profitant de cette bonne aubaine et battant l'eau de certaines cavités, y pratiquaient une récolte abondante, mais locale. Aujourd'hui une sécheresse persistante est le signal du dépeuplement absolu, rigoureux, des cours d'eau. La moindre flaque restante, le moindre détour encore humide devient la proie de l'homme; tous les coins sont fouillés, et les premières pluies couleront sur un lit ne renfermant plus que des cailloux!

La capture, surtout la vente et le colportage des individus non adultes sont atteints dans les grandes villes par la dernière loi sur la pêche; seulement dans l'intérieur des provinces tout cela est lettre morte. Avec l'organisation des cantonniers de l'eau, la destruction des jeunes poissons serait un fait très rare, sinon impossible. Nous en dirons autant de la pêche à la main, ce maraudage terrible que nous ont légué nos premiers pères. Désormais il n'y aurait pas plus de raison pour laisser le premier venu fouiller à la main le lit d'un ruisseau que pour lui permettre de piller un champ de pommes de terre.

Ce fut, il y a quelque vingt ans, quand l'appauvrissement de nos eaux se faisait déjà cruellement sentir, que naquit l'idée de la *culture des eaux* et de la récolte artificiellement préparée, augmentée, de leurs produits naturels. Il en a été de nos eaux comme de nos montagnes : de même que nous reculons, effrayés, devant les dépenses que nécessiterait le reboisement de nos crêtes dénudées, de même nous restons découragés par l'étendue des abus à détruire pour rendre la fertilité aux eaux de notre territoire. Encore avons-nous borné notre sujet, en n'examinant d'abord que l'état des eaux douces de la France. Que serait-ce si nous y comprenions l'étude des mers qui la baignent de trois côtés! Certains écrivains

ont cru pouvoir avancer hardiment que l'aquiculture marine était une utopie, parce que, disaient-ils, la mer n'est fertile que sur une zone étroite du littoral. Le fait est vrai d'ailleurs, et il s'explique de plusieurs manières. D'abord tous les poissons, jusqu'aux plus inoffensifs en apparence, sont carnassiers; la nécessité de chercher des proies telles que les mollusques, les annélides, les pousse vers les côtes. Ensuite on sait que la mer porte au rivage les débris parsemés à sa surface, et c'est encore l'abondance de ce butin qui attire les espèces marines. Il est donc très vrai que les poissons de mer font station près des rivages; mais cela ne nous empêche pas de croire que l'aquiculture marine pourra devenir l'une des grandes sources de l'alimentation générale. La mer a toujours contribué, dans une mesure importante, à la satisfaction de nos besoins, quoique l'homme ne lui demande que le croît du hasard, et fasse tout son possible pour en dilapider le fonds et les produits. Au reste, il y a si peu de temps que les premiers essais de *piscifacture* et d'*aquiculture* ont été tentés sur ce champ immense, ils ont eu si peu d'importance relative, qu'il nous semblerait très imprudent de prononcer une condamnation, même provisoire. Nous pensons au contraire qu'il y a d'immenses résultats à attendre de l'aquiculture marine, par la raison même qui les a fait nier. Puisque le poisson se tient de préférence le long des côtes, il n'en est que mieux placé sous la main de l'homme et plus facile à soumettre à la culture. Cette culture peut être envisagée de deux manières : on peut se contenter de favoriser la reproduction naturelle par des aménagemens raisonnés sur le terrain, ou bien recourir à des reproductions artificielles, soit en fécondant les œufs pour en élever les produits, soit en récoltant des individus en bas âge pour les enfermer dans des enclos où la mer, deux fois par jour, apporte avec la marée la nourriture nécessaire. Le premier de ces systèmes a jusqu'à présent médiocrement réussi; mais aussi combien peu d'efforts ont été tentés en définitive, la tâche étant entièrement livrée à l'initiative individuelle! Le second au contraire est victorieusement expérimenté, surtout pour une espèce précieuse, le turbot. On récolte ce poisson par immenses quantités sur les plages sableuses de la Bretagne, où il vient au bord lorsqu'il a de 2 à 5 centimètres de diamètre; on le dépose dans des bassins fermés communiquant avec la mer, et il y prend les plus fortes dimensions dans un temps relativement assez court pour que cette spéculation devienne très productive. Nous comprenons qu'une mer sans marée permette aux auteurs du midi de jeter un doute sur de pareilles réussites; mais, l'Océan et ses annexes fournissant une abondante nourriture quotidienne aux poissons enfermés dans les enceintes, nous sommes autorisés à dire que le concours immense de la mer à

l'alimentation des masses se présente à l'état de fait accompli dans une certaine mesure.

Le mal actuel est reconnu, le danger constaté, la disette imminente. Comment expliquer, devant de tels faits, l'indifférence dans laquelle on se complaît chez nous, tandis que l'Angleterre marche? Nos voisins acceptent l'utilité immédiate de l'aquiculture, ils l'appliquent non-seulement à leurs eaux douces, mais à leurs côtes, trouvant désormais que ces côtes, dix fois plus fertiles pourtant que les nôtres, ne rapportent plus assez. Depuis longtemps, la Chine a vu la moitié de sa population quitter la terre ferme pour habiter exclusivement l'eau douce des fleuves, des lacs, des étangs. Dans le céleste empire, la culture de l'eau, la culture du poisson, sont en honneur. La Suède, la Norvége, le Danemark, font des pas de géant dans le repeuplement de leurs fleuves, de leurs lacs admirables. La Russie les suit, mais plus timidement; l'Allemagne, la Suisse, marchent sur leurs traces. Partout des comités, des clubs, des sociétés de pisciculture s'organisent, s'étendent, prospèrent. En France, presque rien ne se fait.

Cependant la pisciculture n'est point un vain mot. Elle n'est pas aussi simple qu'on l'a cru longtemps, et, sans vouloir invoquer l'exemple et les résultats acquis à l'étranger, Huningue chez nous a fait ses preuves; malheureusement une chaire unique ne suffit pas pour un pareil enseignement, surtout quand cette chaire est confisquée par une seule personnalité. Aussi tous les efforts du gouvernement demeurent-ils paralysés, tous les soins des ponts et chaussées restent-ils stériles, parce que toute initiative individuelle se trouve arrêtée. Tout ce qui ne relève point de certaines personnes soutenues par l'esprit de corps est comme non avenu.

Nous ne ferons rien en France que le jour où le gouvernement favorisera l'initiative individuelle, et, lui mettant la bride sur le cou, la laissera aux prises avec les problèmes. Ce qui est déjà fait prouve que le succès est certain dès qu'on le voudra; mais il faudrait un centre, et ce centre n'existe pas. Il faudrait une école de pisciculture, d'aquiculture; il faudrait un enseignement comparable à celui qui a été organisé pour l'agriculture. On nous dira que nous avons des cours de pisciculture à l'École des ponts, des mines, à l'École polytechnique. Sans doute, mais ce n'est là encore qu'un seul des cours que nous réclamons, la culture des eaux ne se réduit pas à savoir faire naître le poisson. A l'École forestière, le cours de culture des bois n'est qu'un des douze que l'on y professe; à l'école d'aquiculture, il en sera de même.

## II.

Nul pays n'est mieux doué que le nôtre sous le rapport des ressources naturelles : fleuves divers par la température et le peuplement, rivières de plaines et torrens des montagnes, ruisseaux abondans et partout répandus, étangs, mares à chaque pas. Les lacs seuls manquent; nous n'en possédons que deux vraiment dignes de ce nom, le lac de Grandlieu en Bretagne et le lac du Bourget en Savoie, et nous conservons le nom d'étangs aux lagunes salées de la Méditerranée. En revanche, la quantité des eaux fermées par petites masses est si grande chez nous que, si nous possédons très peu de lacs proprement dits, nous en avons la monnaie répandue partout.

Il faut, pour notre sujet, considérer les eaux douces sous deux aspects bien différens, comme eaux ouvertes et comme eaux fermées, les premières comprenant les fleuves, les rivières et les ruisseaux, les secondes représentées par les lacs, étangs, lagunes et mares. Les eaux ouvertes renferment des peuplemens naturels moins divers entre eux, malgré les variations de localité et de climat, que l'on serait tenté de le supposer, tandis qu'ils sont toujours très différens de ceux des eaux fermées. Or ce sont surtout ces eaux ouvertes, véritables mines de richesse pour l'avenir, qui sont susceptibles des aménagemens particuliers que tous les hommes prévoyans réclament, et que l'administration des ponts et chaussées, après avoir succédé à celle des eaux et forêts, s'efforce de faire sortir du néant. Par malheur, les ressources spéciales manquent, et l'administration est encore bien loin de pouvoir accomplir une faible partie du nécessaire. En sera-t-il toujours ainsi? Cela dépendra de l'intelligence et du bon vouloir de nos assemblées législatives.

Malgré les efforts d'Huningue, — établissement auquel on refuse, nous ignorons pourquoi, la faculté d'*élever* des poissons en l'obligeant de se borner à les faire éclore, — malgré les efforts d'Huningue et de deux ou trois autres établissemens plus petits disséminés un peu partout par les ponts et chaussées, nous sommes bien forcés d'avouer que la *piscifacture* n'existe point encore en France. Il faut la créer, car, du jour où elle s'étendra et se vulgarisera, elle produira des résultats précieux; la valeur des améliorations réalisables dans les eaux ouvertes n'a pour ainsi dire pas de limites, et le champ est si large qu'il y a là de l'occupation pour plusieurs siècles. Le tout est de commencer; il suffirait pour cela qu'une assemblée législative voulût bien avancer 10 millions, comme elle l'a fait pour les repeuplemens forestiers. On pourrait tenter quelques efforts et voir si le succès n'est pas aussi facile à obtenir chez nous

que chez les peuples du nord; mais nous ne devons pas cacher que les difficultés naturelles ne sont pas seules à craindre, et que les plus terribles sont les difficultés que nous appellerons politiques. C'est ainsi que nous avons vu certains repeuplemens forestiers d'une réussite assurée livrés à la dépaissance pour satisfaire à quelque nécessité électorale. On n'avance pas ainsi, on recule. Mieux vaut ne pas défricher et ne pas ensemencer, si l'on n'a pas le courage de défendre son blé en herbe.

Le repeuplement des eaux fermées repose presque entièrement sur la multiplication d'un très petit nombre d'espèces particulières. On rencontre bien quelques représentans naturels de ces espèces dans les eaux ouvertes, mais ils y sont toujours peu nombreux relativement à celles qu'ils accompagnent. En effet, les cours d'eau les mieux empoissonnés ne renferment jamais qu'une quantité très restreinte de carpes et de tanches, si l'on compare ce nombre au peuple immense des poissons blancs qui y pullulent. Le brochet lui-même, pondérateur prédestiné d'une exubérance dangereuse, est moins nombreux dans les fleuves et les rivières que dans les étangs. Les eaux fermées, nous dira-t-on, sont soumises au régime de l'initiative individuelle; propriétés privées, elles doivent être l'objet des soins les plus assidus de leurs propriétaires, et par conséquent fournir un maximum de produits. Il n'en est rien. La France ne se doute même pas de ce qu'elle pourrait retirer de ses eaux fermées.

Parmi celles-ci, la moins importante comme étendue, mais certainement la plus considérable comme contenance totale, c'est la mare de la ferme. Eh bien! il est permis d'affirmer que partout la mare est inhabitée. Que l'on n'objecte pas qu'elle assèche tous les ans; si elle assèche, c'est qu'elle est mal faite et insuffisante, et sur cent, quatre-vingt-dix-neuf sont dans ce cas. L'ignorance préside à la construction, l'incurie règne dans l'aménagement. Autre chose est la mare telle que nous la comprenons, et les produits que l'alimentation générale est en droit d'attendre un jour de ce côté sont hors de proportion avec ce que suppose un premier coup d'œil. Prenons pour exemple une mare de 10 à 12 ares : c'est la grandeur que nous considérons comme suffisante pour une ferme moyenne; beaucoup de propriétaires la trouveraient même luxueuse, car elle offre 3,000 mètres cubes d'eau à la consommation des habitans, des bestiaux et du jardin. La construction d'une telle mare est toujours et partout possible, et son approvisionnement, dépendant de l'eau adventive sans rien demander aux sources, est partout et toujours assuré. Supposons que l'on ne veuille pas s'occuper de la production des poissons de luxe, tels que le poisson-rouge ou *cyprin doré de Chine*, — culture très rémunérative, parce que les aquariums en consomment beaucoup, — mais que l'on s'en tienne à la culture

teute campagnarde des espèces ordinaires des étangs. Il faut d'abord remarquer que nous ne devons pas appliquer au cas particulier d'une mare les règles générales d'empoissonnement des étangs d'alevinage ordinaires, parce que la quantité de nourriture fournie par la ferme est bien plus considérable que pour l'étang en plein champ. Si nous considérions notre mare comme un étang, elle ne devrait recevoir que cinq carpes femelles et trois mâles adultes, lesquels pourraient produire à la fin de l'année, à raison de 300,000 œufs seulement par femelle, la quantité immense de 1,500,000 alevins! De ce nombre, il convient de rabattre d'un coup les cinq sixièmes, pour faire la part de la mort naturelle, de la nourriture des canards et des accidens. Il reste donc un petit troupeau de 200,000 à 250,000 *feuilles*. Or ces petits poissons, qui n'ont aucune valeur culinaire, sont fort recherchés pour le repeuplement des grands étangs. Le mille de *feuilles* d'un an, représentant un poids de 10 kilogrammes, à raison de 100 poissons par kilogramme, se vend sur place 0 franc 75 centimes. Ce n'est pas du poisson cher, puisque le kilogramme ne vaut ainsi que 0 franc 075 millimes; néanmoins les 250,000 alevins rapportent 187 francs 50 centimes comme produit de la mare. Quel est le champ qui donne 187 francs annuellement par 12 ares? En outre une mare, telle que nous la supposons, peut fournir, sans gêner l'élevage, une quantité d'eau considérable, — 2 mètres cubes par jour pour les besoins de la ferme, — et l'élevage, se faisant sans appareils, n'empêche ni l'élève des canards ni aucune autre source des revenus de la mare. Encore avons-nous mis la mare sur le même pied que l'étang; mais, comme elle reçoit beaucoup plus de matière nutritive, on pourra sans danger augmenter le nombre des reproducteurs en proportion de la nourriture dont on disposera. Nous verrons plus loin qu'il sera bon de se borner à la fabrication des *feuilles*, et que l'élevage des grosses pièces, dont la chair du reste est médiocre dans les mares, doit être réservé pour les grandes étendues d'eau. On le voit, le produit de nos eaux fermées, sous leur forme la plus vulgaire et la moins importante, pourra être, quand on le voudra, très considérable. Multiplions par 200,000 ou 300,000, — car le nombre de nos mares n'est pas inférieur à ce chiffre, — le rendement que nous venons de calculer, et l'on sera émerveillé de l'immense richesse en jeunes poissons qui peut être ainsi créée chaque année sans frais.

Supposez maintenant tous nos étangs d'élevage convenablement aménagés, toutes nos retenues d'eau pour les usines, en un mot toutes nos eaux fermées repeuplées au moyen de ces millions d'alevins, et l'on peut être convaincu qu'il resterait encore disponible une quantité de jeunes suffisante pour remplir la plupart de nos rivières et de nos eaux ouvertes. Qu'attendons-nous pour le vouloir, pour

l'essayer? Il faudra d'abord que le paysan sache et comprenne le profit qu'il peut tirer de sa mare, comme il sait et comprend ce qu'il peut obtenir de son champ. Par les quelques progrès qu'il a déjà réalisés sous ce dernier rapport, par la somme d'efforts que l'on a dû y dépenser, on peut juger de ce qui reste à faire, maintenant qu'il s'agit d'aquiculture. Instituez des cours temporaires, — je dirai presque ambulans, — dans les villes, les bourgs et jusque dans les villages; faites construire quelques installations, quelques modèles bien choisis, dans chaque département, dans chaque canton, s'il le faut; distribuez des récompenses sous toutes les formes à ceux qui vous suivront et vous imiteront. La réussite est certaine; mais il faut des professeurs, il faut un centre d'initiative.

Ce serait dans les établissemens modèles ainsi créés que, parallèlement aux poissons communs des eaux fermées, on devrait traiter les salmonidés, ces produits précieux des eaux ouvertes, mais qui deviennent l'apanage des rivières de montagnes et de certains ruisseaux dont l'adaptation à leurs mœurs est encore un mystère. Fort heureusement pour nous, les salmonidés, — poissons de luxe au premier chef, — produisent des œufs d'une taille relativement énorme qui facilite la *piscifacture*. C'est sur ces espèces que reposera la richesse de l'avenir, sans qu'on doive pour cela négliger la reproduction des cyprins de bonne qualité, dont nous avons vu tout à l'heure la fabrique première dans la mare. Quelques pisciculteurs ont compromis le succès de leurs élevages en voulant à toute force introduire des salmonidés dans leurs eaux, tandis qu'il leur eût été facile de repeupler celles-ci à l'aide des poissons blancs qui s'y rencontrent. Nos eaux ouvertes, quoique bien appauvries déjà, renferment cependant encore quelques représentans clair-semés des espèces qui jadis y ont prospéré. Ce n'est point ailleurs qu'il faut chercher la matière du repeuplement complet et fructueux de ces eaux, du moins pour la première heure; plus tard on avisera. Le premier progrès devra être d'emplir nos fleuves de chair mangeable; ensuite nous les emplirons de chair délicate, si nous le pouvons.

Sans doute des efforts ont été faits pour amener dans nos contrées de nouvelles espèces de poissons; malheureusement les espèces préconisées étaient aussi mal choisies que possible. Sans prétendre que nous possédions dans nos eaux des poissons tout à fait phytophages, — ce qui serait une erreur, car tous les poissons deviennent carnivores à l'occasion, — nous ne pouvons compter comme carnassiers que trois espèces, le brochet, la perche et la truite; je laisse de côté l'anguille, toujours voyageuse, et j'embrasse sous le mot truite la famille des salmonidés. Or, de ces trois carnassiers, deux au moins infestent nos rivières, et celui qui semble le plus inoffensif est celui dont les ravages sont les plus terribles. La perche est un fléau

contre lequel nombre de piscifacteurs luttent en vain. C'est qu'elle s'adresse surtout au menu fretin, dont elle fait sa proie continuelle; à cet état, elle dévore même sa propre espèce malgré la prétendue protection que lui apporterait sa dorsale aiguë et érectile. Il faut en dire autant du brochet. Ces deux fléaux suffiraient à dévaster nos eaux douces et à y rendre tout repeuplement souvent difficile, sinon impossible. Nous avons trop de carnassiers, et ce sont encore des carnassiers que l'on veut introduire. On a importé en France le silure, cet énorme poisson qui, dans le Danube, pèse 150 kilogrammes, et qui, acclimaté déjà chez nous dans le canal de la Marne au Rhin, ne demande qu'à grandir aux dépens de nos espèces indigènes. On a introduit un autre mangeur, le saumon du Danube; on veut maintenant introduire le sandre; cette fois c'est encore pis. Celui-ci est un compromis entre la perche et le brochet, une sorte de métis naturel participant à la voracité de sa mère et armé des dents de son père. On a parfaitement acclimaté dans le Rhin, dans le lac des Settons du Morvan, dans plusieurs autres endroits, l'excellente fèra des lacs suisses. Celle-ci heureusement est une insectivore au premier chef. On veut importer le gourami, ce précieux poisson cochinchinois, qui déjà prospère à Bourbon, à Madagascar et dans les colonies hollandaises; soit, s'il est omnivore, comme on le prétend, quoique sa constitution et ses affinités de famille semblent prouver le contraire. Laissons donc tous ces dévorans à leurs grands fleuves, n'enfermons point le loup dans la bergerie : nous avons bien assez d'ennemis chez nous, et quand on songe que chaque jour d'expérience apprend aux piscifacteurs que la réussite de leurs efforts dépend essentiellement d'une prompte liberté donnée aux jeunes, on se demande comment on a pu préconiser l'introduction de nouvelles espèces carnivores.

Il vaudrait mieux demander aux Chinois ces précieux poissons qu'ils nourrissent d'herbes, à la main, dans d'étroits viviers fermés. « C'est là, nous disait M. Dabry, c'est là que sera le progrès. » Déjà ce persévérant importateur a pu s'assurer que les herbes aquatiques dont se compose la provende de ces trois utiles poissons correspondent à des espèces communes dans les étangs de notre pays. En ce moment, c'est de l'acquisition même de ces animaux qu'il s'agit : notre consul en Chine s'en occupe, et bientôt nous serons probablement en possession des fameux poissons *paissans*. Les conserverons-nous? Nos plantes suffiront-elles à entretenir leur existence? C'est ce qu'il est difficile de prédire; mais ce qui paraît certain, c'est que de telles importations ne devraient point être abandonnées aux soins d'une société, aux efforts d'un homme : elles devraient devenir une entreprise nationale.

Les Chinois, en nourrissant un poisson avec des herbes, réalisent une remarquable économie; chez nous, le poisson revient beaucoup plus cher parce qu'il ne se nourrit des herbes aquatiques que de seconde main, en dévorant des espèces phytophages. Il suffit, comme exemple, d'établir le prix de revient de la chair du brochet. On admet que le kilogramme de chair de brochet est produit par la consommation de 30 kilogrammes de poisson. Si ce poisson n'avait aucune valeur ou était nuisible, évidemment l'élevage des carnassiers serait avantageux; mais il n'en est pas ainsi. Le poisson blanc le plus commun présente une valeur marchande; dans nos pays peuplés outre mesure, il sert directement à l'alimentation de l'homme. Par conséquent, multipliée par 30, sa valeur, même minime, donne à la chair du brochet un prix excessif et constitue une perte réelle pour la consommation. Les Chinois au contraire ont fait pour les herbes de l'eau ce que nous ne savons faire que pour les herbes de la terre : ils les font paître directement par des animaux dont l'homme se nourrit ensuite.

Ces considérations ne manquent pas d'à-propos, si l'on songe à la disette dont nous sommes menacés. Alors qu'en présence d'une sécheresse dont l'histoire fournit peu d'exemples, nous avons vu tous les bestiaux menés à l'abattoir, les prix s'avilir, les fermiers, les propriétaires ruinés par une vraie calamité publique, que ne devons-nous pas craindre pour l'an prochain! Où trouverons-nous des sujets pour réparer les pertes de l'espèce? A l'étranger? N'y comptons pas. La guerre, — comme si ce n'était pas assez d'un fléau à la fois, — la guerre étend ses horreurs sur le pays. En privant l'agriculture de bras, en amenant les bestiaux en nombre inusité sur quelques points définis, elle va encore troubler plus profondément l'équilibre de la production et de la consommation. La famine est à nos portes, famine relative sans doute, non comparable aux famines du moyen âge, mais famine indigne de l'humanité au XIX$^e$ siècle. En temps ordinaire, le blé nous viendrait en suffisante quantité des quatre parties du monde, — les moyens de transport sont désormais suffisans pour cela. Des fourrages s'y joindraient, qui pourraient sauver nos derniers bestiaux. Aujourd'hui qui remplacera les animaux que la panique des premiers jours a fait sacrifier? Le temps seul refait des organismes vivans; pour tous, mangeurs et mangés, c'est l'étoffe dont la vie est faite; c'est aussi la vraie difficulté du problème.

Voici donc les ports de la Baltique et les chemins de l'Allemagne centrale fermés par la guerre. Nous ne pouvons plus espérer que la Pologne et la Russie nous envoient leurs blés par terre; nous ne pouvons plus attendre ni de Prusse, ni de Saxe, ni de Wurtemberg, ni de Hongrie, les moutons dont nous manquerons. En réalité, notre

déficit en céréales n'est pas trop inquiétant par lui-même, d'abord parce qu'il est relativement moins considérable qu'on le craignait au premier moment, puis parce que ce genre de denrées est d'un transport facile; seulement notre récolte de fourrages a été si faible qu'il nous faudra en importer d'immenses quantités, si nous voulons conserver le reste de notre bétail. Les puissances neutres européennes peuvent-elles nous les fournir? Les chemins de fer qui doivent nous ravitailler passent tous sur les petits états d'outre-Rhin. La Prusse empêche maintenant toute exportation de ce genre. Un convoi de blé et de moutons parti de Hongrie n'irait pas plus loin que la Bavière, à moins qu'il ne prît la route de la Haute-Italie, par Vienne, Venise, Gênes, Marseille : quel détour! que de difficultés! que de frais!

Combien une telle situation inspire de tristesse quand on songe qu'il eût suffi de le vouloir, de sacrifier quelques centaines de mille francs, pour créer une réserve de viandes à l'intérieur, réserve immense que rien ne pourrait nous enlever! On m'objectera que tout ne peut être fait à la fois. Déjà l'agriculture a reçu des encouragemens de toute sorte, encouragemens dont elle a profité dans une très large mesure, nous en convenons. Pour elle se sont ouverts les comices, les écoles, les concours, les récompenses. Pourquoi faut-il qu'en même temps la culture des eaux n'ait pas reçu ces encouragemens? C'est que la culture des eaux, nous l'avons déjà dit, a été mal commencée. Livrée dans sa période naissante à des essais sans ensemble, sans portée, elle a dévié, et aujourd'hui on la relègue à peu près au rang des utopies. La pisciculture est cependant un art et un art sérieux, plein de promesses, mais à la condition qu'on le traitera sérieusement, c'est-à-dire avec des ressources qui permettent de réussir.

## III.

Toute culture suppose un ensemencement et une récolte; la culture des eaux n'échappe point à cette règle commune, et si nous rencontrons de loin en loin des lois et des règlemens concernant la récolte, nous devrions aussi en trouver qui regardent les semailles. Aucune loi chez nous ne régit les semailles, car nous ne pouvons vraiment donner le nom de réglementation à quelques vagues et incomplètes mesures sans cohésion prescrites çà et là parmi les articles de la loi sur la pêche, — loi de récolte. Aussi ne faut-il pas craindre d'affirmer que, telle qu'elle existe aujourd'hui, la réglementation des choses de l'eau est insuffisante et impraticable. Sans doute nous savons gré aux efforts de l'administration des travaux

publics pour revoir et corriger les lois qui ont été promulguées; mais ce qui manquera toujours à un semblable travail, c'est une base vraie, c'est la coopération des gens du métier avec ceux qui ont médité sur la matière dans le silence du cabinet.

Pour élucider les mille complications d'une loi sur la pêche, — c'est-à-dire sur la moitié seulement des matières qui font partie de l'aquiculture en général, — on n'a rien trouvé de mieux que d'en soumettre les articles aux discussions des conseils-généraux. Ce qui est résulté d'une pareille méthode, on pouvait le prévoir : la loi qu'on a faite est hétérogène et par conséquent sans force, comme toute œuvre qui manque de cohésion. Nous reconnaîtrons cependant, pour être juste, que la dernière loi est sortie de l'ornière en essayant de devenir loi de production, tandis que tous les règlemens précédens n'avaient été que des lois de récolte. Malheureusement l'essor a manqué pour aller jusqu'au bout, pour remonter le courant des préjugés et de la routine; l'on est demeuré à mi-chemin, dans les demi-mesures. C'est ainsi qu'on a pu introduire dans une loi spéciale des hérésies du genre de celle de l'article 1er : « la pêche, *même à la ligne flottante*, est interdite de telle date à telle date... » Que la loi interdise absolument la pêche pendant une certaine période, pour laisser aux poissons le temps de frayer, et parce que dans cette période ces animaux sont malades,—fort bien. Pour atteindre ce but, il suffit d'interdire alors la pêche aux filets seule, la pêche qui ne raisonne pas. A quoi bon interdire, et avec mention spéciale, la pêche à la ligne, puisque le poisson ne mord plus dès qu'il fraie? Ce fait est connu de tous les pêcheurs.

Des critiques aussi fondées pourraient être dirigées contre la plupart des dispositions de ces lois singulières qui nous lient bras et jambes en nous disant d'agir. Celle que nous venons de critiquer mérite des reproches non moins justes au point de vue même de ce repeuplement qu'elle aspire à favoriser. En effet, il est impossible à quiconque étudie les mœurs des poissons dans nos pays de ne pas avoir remarqué que le moment du frai, — cet espoir de notre récolte, — varie considérablement d'une année à une autre, d'une zone de territoire à la zone voisine. Pourquoi donc ne pas établir, — comme on l'a fait, grossièrement il est vrai, pour la chasse, — une série de zones dans lesquelles varierait la fixation de la fermeture et de l'ouverture de la pêche de telle ou telle espèce? Bien mieux encore, pourquoi ne pas fixer dans chaque département, après une étude attentive et des observations répétées pendant dix, quinze, vingt ans, s'il le faut, les dates entre lesquelles pourra osciller la fermeture de la pêche?

Si nous étions arrivés au point où en sont depuis des milliers

d'années les Chinois, nous dirions : Instituez des *aquiculteurs jurés*, sortes de fonctionnaires, de magistrats, de syndics, analogues à ceux des gens de mer sur nos côtes. Rendez leurs fonctions le plus honorifiques possible, tout en étant gratuites; tâchez qu'ils soient élus par les fabricans de poisson, car il y en aura, par les pêcheurs de leurs circonscriptions, par tous ceux en un mot qui vivent, trafiquent ou s'occupent des choses de l'eau. Efforcez-vous de ne pas les laisser devenir chefs de coalitions, ainsi qu'il n'arrive que trop souvent dans les ports. Chargez ces jurés de la surveillance et de la constatation du temps de reproduction. Dans ce cas, ils pourraient être chefs ou supérieurs des cantonniers d'eau dont nous avons parlé. Chaque année, quand ils verront telle espèce en frai, — ce qui se constate immédiatement, dès qu'on veut se donner la peine d'y regarder, — ils avertiront le préfet, lequel fermera sur-le-champ cette pêche, et de même, par quelques essais préalables, ils pourront en déterminer la réouverture. Rien n'est plus facile en prenant au filet un certain nombre de poissons d'essai, que l'on examine et que l'on remet à l'eau.

On nous dira sans doute : Qu'est-ce que cela peut faire que la pêche soit ouverte quinze jours plus tard ou fermée quinze jours plus tôt? Cette question est du même ordre que celle de la réussite des autres récoltes, non peut-être dans le présent, où nous traitons nos rivières et nos fleuves à peu près avec autant de sollicitude que nos landes les plus abandonnées, mais dans l'avenir, lorsqu'on aura compris que la culture doit passer sur l'eau comme sur la terre. Le poisson n'est en définitive qu'un objet de consommation, qui, une fois arrivé à point, doit être utilisé sous peine de perte. Eh bien! quand les eaux de France seront empoissonnées ainsi qu'elles doivent l'être, qui saurait calculer les pertes énormes qu'un retard comme celui dont nous parlons pourra produire? Tant que le poisson fraie, respectez-le, donnez-lui tous les moyens possibles de sauver ses œufs, c'est votre intérêt. Au contraire, dès qu'il a frayé et qu'il vous a fourni, assuré la reproduction de son espèce, versez-le dans le torrent de la consommation. Chaque instant de retard est une perte inutile et sans compensation.

Pour assurer la régularité et la sûreté du traitement de culture intensive sur les eaux, il faut la surveillance efficace des cantonniers. Or cette surveillance demandera et des hommes et de l'argent. Si l'état s'en charge, il faudra lui en fournir l'équivalent par quelque impôt. Ne vaudrait-il pas mieux laisser aux pisciculteurs eux-mêmes, aux fabricans de poissons, le moyen de garder leur marchandise? Peut-être; mais alors on se heurte à plusieurs obstacles : 1° le morcellement des cantonnemens de pêche sur les fleuves et rivières navigables et flottables par suite du mode de location, —

2° le partage des eaux entre le domaine public et le domaine particulier. De ce côté, les difficultés seront incessantes et inextricables jusqu'à ce que notre législation soit radicalement modifiée. Comme on le voit, la tâche de l'aquiculteur n'est pas déjà si simple, et, lorsqu'il a fait provision d'œufs fécondés, lorsqu'il a même versé au milieu d'un cours d'eau les jeunes poissons éclos dans ses appareils, il n'a encore accompli que la moindre partie de son devoir : il lui faut avant tout assurer la continuité et la durée de son œuvre, et cette garantie nous paraît impossible sous l'empire de la législation actuelle.

La pêche en eau douce, par suite de souvenirs des anciennes réglementations, est chez nous la matière la plus bizarrement établie. Tout le monde sait qu'elle s'exerce dans trois genres de propriétés différentes : les eaux fermées, lacs, étangs ou mares, la plupart du temps création de l'industrie humaine et où nul doute ne peut exister sur la toute-puissance du propriétaire, — les eaux ouvertes, parties navigables ou flottables dont la pêche appartient à l'état — et enfin les portions supérieures de ces mêmes eaux, ou certains autres cours d'eau plus petits, qui ne sont propres ni au flottage ni à la navigation, et qui dès lors sont pêchés par les riverains. Remarquons que, par une singulière anomalie, la loi actuelle, de même que l'ancienne ordonnance de 1669, ne s'occupe jamais que de la pêche, c'est-à-dire de la récolte, sans songer à la semence, c'est-à-dire au repeuplement. Cela tient à l'ignorance du moyen âge, se reflétant encore aujourd'hui en ces matières. Alors qu'on croyait que le poisson se multipliait seul, annuellement, en abondance toujours égale, on avait trouvé inutile de réfléchir que, même cette égalité de reproduction hypothétique étant admise comme un fait, on marcherait tout droit à la disette dès que la consommation la dépasserait. C'est ce qui n'a point tardé à se produire, et c'est en ce sens que l'on a raison de reconnaître que le dépeuplement de nos cours d'eau date de loin. Si jamais mauvaise disposition fut introduite dans une loi, c'est celle qui permit à l'administration de morceler la portion navigable d'un fleuve par exemple en une multitude de tronçons, dont elle loua la pêche à l'enchère au plus offrant. Tout a été dit sur ce sujet, et nous aurions presque mauvaise grâce à recommencer un procès qui est gagné sans appel devant le tribunal des gens compétens. Il est évident que tout amodiateur n'a qu'un souci, faire le vide absolu chez lui afin que la population de ses voisins s'y extravase. C'est simple, c'est naïf, mais par cela même c'est sûr, et cela se pratique sans vergogne. De plus, comme chacun raisonne au même point de vue, la rivière est dévastée en peu de jours d'un bout à l'autre sans retour. On nous dira que l'administration ne trouverait pas d'adjudicataire

pour tout un fleuve, qu'elle ne trouverait pas davantage une compagnie qui voulût entreprendre une telle œuvre. Cela est certain. Il faudra vous résigner, dans les premières années, à quelques sacrifices pour encourager les gens, il faudra leur faire entrevoir d'abord *une bonne affaire,* si vous voulez qu'ils se risquent; mais là n'est pas la grande question. Comment voulez-vous qu'ils aillent travailler, ensemencer, dépenser pour ne pas récolter? Et cette partie supérieure du cours des fleuves qui leur échappe? et les mille petits cours d'eau qui se jettent dans cette partie? croyez-vous que ces gens ne sachent pas que là remontera toujours le meilleur et le plus pur de leur poisson? En vérité, ils seraient bien fous de ne travailler que pour les autres. Notre législation rend donc impossible toute amodiation sérieuse de nos cours d'eau. Ce ne sont pas les compagnies qui peuvent manquer, c'est la loi qui est défectueuse.

On a cru trouver un remède : par une disposition nouvelle, la loi dernière réserve à l'administration le droit de mettre en jachère certaines portions des cours d'eau. Sans vouloir blâmer cet essai, il faut bien se persuader que les résultats attendus seront nuls, absolument nuls, et rien n'est malheureusement plus aisé que de le prouver. Or ceci est grave, car cette mesure est à peu près la seule conservatrice, la seule tendant au repeuplement que la loi ait introduite. A ce point de vue, elle importe beaucoup au sujet que nous traitons, qui est, ne l'oublions point, la nécessité de songer au repeuplement de nos eaux et la recherche des moyens efficaces d'y arriver en présence d'une éventualité de disette comme celle qui vient de se produire. D'abord il était impossible d'accepter comme certain que la protection seule fût efficace à produire un repeuplement assez exubérant pour combler les vides un peu éloignés. En l'admettant, qu'aurez-vous fait? Vous aurez rendu un peu meilleure la première pêche de l'amodiateur d'aval ou d'amont. Quand il aura de nouveau vidé son bief, épuisé son tronçon aussi complétement que ses voisins, vous recommencerez l'interdiction? C'est précisément là une *culture,* une vraie culture alternante; c'est l'aménagement des cours d'eau, mais timide et voilé; tandis que nous, nous demandons à l'étudier et à le pratiquer au grand jour.

Là n'est pas, — depuis que la surveillance de la pêche et les essais de pisciculture sont réunis dans la même main, forte et habile, de l'administration des ponts et chaussées, — là n'est pas cependant la plus grande difficulté. A la rigueur, une fois la loi modifiée, de grands, d'importans résultats pourraient être obtenus sur la majeure portion de nos fleuves et de nos rivières principales; mais que fera-t-on pour le reste, pour cette portion *privée,* si je puis m'exprimer ainsi, qui succède à la partie publique? Ici, afin de conserver une certaine clarté aux yeux des personnes non initiées aux com-

plications de ces matières, embrouillées à plaisir, on est forcé d'entrer dans quelques considérations accessoires sur la nature de la *propriété-eau*.

C'est une erreur absolue de croire que le riverain d'un ruisseau, d'une rivière non navigable ni flottable, ou de la partie d'un fleuve qui ne l'est plus, est propriétaire du fond et de l'eau jusqu'au *thalweg* de son côté, ou tout à fait, s'il possède les deux rives. Le classement cadastral de ces eaux parmi les surfaces non imposables suffit à démontrer que le lit fait bel et bien partie du *domaine public*. Nous ne disconvenons pas que la coutume a eu le tort d'accorder au riverain un droit de servitude, la pêche, sur les eaux ouvertes de cette catégorie baignant sa propriété; mais ce droit est abusif, c'est un obstacle absolu au repeuplement effectif de nos eaux, à une mise en valeur réelle. Ce droit doit être aboli. Tant que le droit du propriétaire sera une sorte d'usufruit timide, mal défini, comme celui que nous signalons, tant que le riverain aura la faculté de récolter et non de semer, toute amélioration sera impossible. Or à nos yeux la pisciculture représente pour notre pays une opération de première nécessité; c'est pourquoi un intérêt particulier aussi mince que celui dont nous parlons doit s'effacer devant les besoins de la nation tout entière. Si par d'autres considérations l'on veut maintenir l'usufruit coutumier du riverain, quon transforme ce droit mal défini en un droit de propriété véritable. Laissez dès lors le riverain enclore, quand et comme il le voudra, la portion du domaine de l'eau qui désormais lui appartient, n'intervenez plus dans la gestion de sa chose, pas plus que vous ne vous préoccupez de l'assolement qu'il choisit pour ses terres. L'intérêt particulier le guidera dans l'une comme dans l'autre opération, et vous pouvez compter sur un maximum d'efforts de sa part. Tant que le ruisseau était ouvert à tout le monde, lui, comme les autres, se contentait d'y glaner la maigre récolte des terrains vagues; dès qu'il sera sien, le ruisseau doit produire, et il produira. Le riverain sèmera, c'est là qu'il faut l'amener. Le succès sera dès lors acquis, non-seulement parce qu'il sèmera, parce qu'il récoltera et parce qu'il ressèmera, mais aussi et surtout parce qu'il prêchera d'exemple. Il faut voir la pisciculture là où elle doit être réellement, non dans les ateliers, à Paris, ni même à Huningue, non dans les établissemens plus ou moins luxueux créés par quelques particuliers aujourd'hui, et plus tard par l'état; il faut la voir où elle doit être, en pleine campagne, en plein champ, dans la prairie, sur la montagne, dans la vallée, à l'angle de la forêt, au détour du chemin. C'est alors qu'elle deviendra réellement grande, parce qu'elle sera vulgaire, parce qu'elle sera partout. L'agriculture n'est pas demeurée enfermée dans les fermes-modèles.

La terre et l'eau sont sœurs; l'une permet de juger l'autre. Il y quelque trente ans, le département de la Mayenne renfermait encore d'assez grandes étendues de landes sur les collines granitiques et quartzeuses qui forment l'extrémité orientale des montagnes de Bretagne. Autour de ces landes absolument couvertes de bruyères, d'ajoncs et de genêts clair-semés, s'étendaient des champs enclos de gros murs et cultivés depuis un temps plus ou moins long. A cette époque, les communes mirent en adjudication par lots les terrains improductifs; chaque riverain de la lande en acheta. Peu à peu les clôtures s'avancèrent dans la lande; au dedans des clôtures, le défrichement s'opéra, puis l'ensemencement : aujourd'hui le pays tout entier est cultivé et bien cultivé. Laissez la clôture délimiter les propriétés bien assises dans la rivière, et la récolte y suivra une semence sérieuse : double avantage, car, pour le poisson comme pour les folles herbes, les graines s'en vont toujours au loin.

Telle est la première solution du problème de l'empoissonnement sérieux de nos rivières : abandon absolu aux riverains de toutes les parties d'eau courante non flottables ni navigables. Par le fait, c'est une location plus ou moins avantageuse de la partie des fleuves sur laquelle la navigation ou le flottage s'exécute, et comme conséquence l'abandon à peu près absolu de la portion où la marée se fait sentir. Nous ne nions pas que cette solution du problème ne soit celle qui présente le moins de difficultés matérielles ; en effet, on ne change rien à la législation actuelle sur la majeure partie des points. Un seul est modifié, l'extension de la propriété riveraine; mais nous ne pensons pas que, tout en produisant de sérieux résultats, ce moyen suffise à tout. Si nous obtenons à coup sûr, dans un délai plus ou moins rapproché, le repeuplement de la partie supérieure des cours d'eau et par suite, par expansion, celle des parties inférieures, ces dernières demeureront toujours beaucoup au-dessous du maximum de peuplement exigible. D'ailleurs la pêche, que l'on continuera d'y amodier, entravera tout repeuplement sérieux; enfin les portions inférieures, vers les embouchures, seront toujours le lieu d'élection d'un pillage contre lequel la loi restera impuissante.

Maintenant, si ce système répugne, qu'on embrasse l'autre, celui qui fait qu'en Écosse et en Angleterre on peut exécuter de grandes choses sur les cours d'eau : il est également plein d'avenir. Déclarez que toute eau qui coule, grande ou petite, est propriété nationale, et administrez l'ensemble. Il n'y a pas de milieu entre les deux systèmes, et nous avouons que de ce côté-ci est pour nous la véritable solution. A ce prix seul, la mise en valeur de nos eaux devient possible; nous dirons plus, elle est alors certaine. A ce prix, vos cours d'eau, facilement amodiés d'un bout à l'autre du pays à des particuliers ou à des compagnies, prendront, au point de vue

de l'alimentation publique, l'importance qu'ils doivent avoir. Toutefois c'est une véritable et immense manufacture de chair vivante qu'il faudra créer. Or une semblable entreprise, abstraction faite des ouvriers qu'elle emploiera, ne peut être dirigée que par des hommes spéciaux, qui aient étudié à fond toutes les données du problème, toutes les faces de la question. C'est pour cela que nous mettons en avant, comme pierre angulaire de l'édifice, la création d'une *école d'aquiculture*. Nous proposons la même marche que l'on suivit lorsqu'on voulut la restauration intelligente de nos forêts dévastées. L'état n'a pas eu à se plaindre de ce qu'il institua, quoiqu'il y ait fait preuve d'une générosité qui n'a pas péché par l'excès. Quant au projet qui nous occupe, une semblable parcimonie ne serait pas de saison, d'abord parce que les études préliminaires sont à faire, en second lieu parce que les résultats à attendre lors de la réussite de l'opération auront une bien autre importance.

En fait d'aquiculture, que savons-nous? Considérée dans son acception étendue, elle a pour but de convertir en chair assimilable à l'homme des matières dont les unes seraient complétement perdues pour lui, et dont les autres, grâce à cette transformation, peuvent doubler de valeur. Où se trouvent consignés les moyens d'exécution? Partout. Qui ne verrait là un champ immense ouvert aux expériences, aux recherches sur l'histoire naturelle et sur l'économie politique et privée? Il ne s'agit plus ici de multiplier les classifications, il s'agit de pénétrer les aptitudes, les besoins, de deviner les instincts, de constater les mœurs des habitans de l'eau, et ce n'est point besogne aisée. Rien que la différence d'élément décuple les difficultés. Ajoutons qu'il faudra créer une physiologie et une hygiène des espèces aquatiques, qu'on sera conduit à dresser la liste des êtres que chacune recherche, et dont chacune a besoin pour vivre, croître et se reproduire. Ce n'est pas tout encore : on devra opérer une sélection entre les espèces rémunératrices et celles qui ne le sont pas.

Tout cela, c'est un monde à soulever; nous ne pouvons qu'effleurer des questions si importantes, si neuves, si difficiles. Nos savans les plus autorisés seraient fort embarrassés de nous dire en quoi telle eau diffère de sa voisine; la truite, elle, ne s'y trompe pas. Le poisson, guidé par son instinct mystérieux, sent et voit; il demeure ou fuit, prospère ou meurt. Il est hors de doute cependant que l'influence des états physiques des diverses eaux est très grande, puisqu'elle en détermine la plupart du temps le repeuplement; mais qui connaît les rapports possibles entre ces états et la quantité de ces peuplemens? Qui sait la valeur des terrains, des fonds, par rapport aux poissons?

Avant de demander des conseils et des avis aux sciences d'obser-

vation, il faudra faire appel à la science du droit, et nous aurons dès l'abord à soulever une grave question de réglementation et d'attributions, celle des eaux où se fait sentir le flux et le reflux. Là s'élèvera un conflit entre la marine et les travaux publics, conflit qu'il faudra vider en faveur des seconds, auxquels il est essentiel de livrer le bas tout aussi bien que le haut de nos cours d'eau productifs. En l'état actuel, tout le monde sait que la marine revendique toute partie de rivière où la marée se fait sentir, et qu'en vertu des ordonnances malheureuses de Colbert elle en réserve la pêche aux marins inscrits. Jamais plus déplorable division n'a pu être établie, cette attribution spéciale annihilant de fait toute espèce de surveillance et entraînant à sa suite les plus mauvais résultats.

Concluons hardiment en demandant à la France de réagir contre son insouciance séculaire; souhaitons que la crise menaçante de la disette de viandes, crise certaine l'an prochain, crise qu'il semble très difficile de conjurer, soit l'occasion salutaire d'un premier effort. Répétons bien haut que dans ses eaux douces et salées notre pays doit se créer une ressource immense pour l'alimentation publique, une réserve hors de toute atteinte pour les cas de famine ou de disette accidentelle.

Nous voulions montrer que l'*aquiculture* peut et doit être dans l'état l'égale de l'*agriculture*. Deux vérités ressortent de tout ceci. L'homme a besoin de chair pour vivre, chair venant de la terre et chair venant de l'eau. La première va nous manquer par suite d'événemens contre lesquels nous ne pouvons rien; la seconde nous manque par suite de notre incurie. Disette d'un côté, disette de l'autre, — disette alors que l'abondance devrait régner dans le pays le mieux doué en fleuves de l'univers! Cette leçon sera-t-elle comprise? Nous l'espérons, et cette confiance nous a fait proposer divers moyens. Quelques-uns sont radicaux, et l'application de ces derniers exigerait le remaniement d'une partie de nos codes. Des esprits de bonne foi penseront peut-être que le but à atteindre ne mérite pas de semblables efforts; ils se trompent, et c'est pour les en convaincre que nous sommes entré dans les détails où le lecteur a bien voulu nous suivre.

H. DE LA BLANCHÈRE.

# LA GUERRE

ENTRE

# LA FRANCE ET L'ALLEMAGNE

En commençant à écrire ces pages, j'ignore quel sera l'état du monde au moment où elles seront terminées. Il faudrait un esprit bien frivole pour chercher à démêler l'avenir quand le présent n'a pas une heure assurée. Il est permis cependant à ceux qu'une conception philosophique de la vie a élevés au-dessus, non certes du patriotisme, mais des erreurs qu'un patriotisme peu éclairé entraîne, d'essayer de découvrir quelque chose à travers l'épaisse fumée qui ne laisse voir à l'horizon que l'image de la mort.

J'ai toujours regardé la guerre entre la France et l'Allemagne comme le plus grand malheur qui pût arriver à la civilisation. Tous, nous acceptons hautement les devoirs de la patrie, ses justes susceptibilités, ses espérances; tous, nous avons une pleine confiance dans les forces profondes du pays, dans cette élasticité qui déjà plus d'une fois a fait rebondir la France sous la pression du malheur; mais supposons les espérances permises de beaucoup dépassées, la guerre commencée n'en aura pas moins été un immense malheur. Elle aura semé une haine violente entre les deux portions de la race européenne dont l'union importait le plus au progrès de l'esprit humain. La grande maîtresse de l'investigation savante, l'ingénieuse, vive et prompte initiatrice du monde à toute fine et délicate pensée, sont brouillées pour longtemps, à jamais peut-être; chacune d'elles s'enfoncera dans ses défauts; l'harmonie intellectuelle, morale, politique de l'humanité est rompue; une aigre dissonance se mêlera au concert de la société européenne pendant des siècles.

En effet, mettons de côté les États-Unis d'Amérique, dont l'avenir, brillant sans doute, est encore obscur, et qui en tout cas occupent un rang secondaire dans le travail original de l'esprit humain, la grandeur intellectuelle et morale de l'Europe repose sur une triple alliance dont la rupture est un deuil pour le progrès, l'alliance entre la France, l'Allemagne et l'Angleterre. Unies, ces trois grandes forces conduiraient le monde et le conduiraient bien, entraînant nécessairement après elles les autres élémens, considérables encore, dont se compose le réseau européen; elles traceraient surtout d'une façon impérieuse sa voie à une autre force qu'il ne faut ni exagérer ni trop rabaisser, la Russie. La Russie n'est un danger que si le reste de l'Europe l'abandonne à la fausse idée d'une originalité qu'elle n'a peut-être pas, et lui permet de réunir en un faisceau les peuplades barbares du centre de l'Asie, peuplades tout à fait impuissantes par elles-mêmes, mais capables de discipline et fort susceptibles, si l'on n'y prend garde, de se grouper autour d'un Gengiskhan moscovite. Les États-Unis ne sont un danger que si la division de l'Europe leur permet de se laisser aller aux fumées d'une jeunesse présomptueuse et à de vieux ressentimens contre la mère-patrie. Avec l'union de la France, de l'Angleterre et de l'Allemagne, le vieux continent gardait son équilibre, maîtrisait puissamment le nouveau, tenait en tutelle ce vaste monde oriental auquel il serait malsain de laisser concevoir des espérances exagérées. — Ce n'était là qu'un rêve. Un jour a suffi pour renverser l'édifice où s'abritaient nos espérances, pour ouvrir le monde à tous les dangers, à toutes les convoitises, à toutes les brutalités.

Dans cette situation, dont nous ne sommes en rien responsables, le devoir de tout esprit philosophique est de faire taire son émotion et d'étudier, d'une pensée froide et claire, les causes du mal, pour tâcher d'entrevoir la manière dont il est possible de l'atténuer. La paix se fera entre la France et l'Allemagne. L'extermination n'a qu'un temps; elle trouve sa fin, comme les maladies contagieuses, dans ses ravages mêmes, comme la flamme, dans la destruction de l'objet qui lui servait d'aliment. J'ai lu, je ne sais où, la parabole de deux frères qui, du temps de Caïn et d'Abel sans doute, en vinrent à se haïr et résolurent de se battre jusqu'à ce qu'ils ne fussent plus frères. Quand, épuisés, ils tombèrent tous deux sur le sol, ils se trouvèrent encore frères, voisins, tributaires du même puits, riverains du même ruisseau.

Qui fera la paix entre la France et l'Allemagne? Dans quelles conditions se fera cette paix? On risquerait fort de se tromper, si l'on voulait parler de la paix provisoire ou plutôt de l'armistice qui se conclura dans quelques semaines ou quelques mois. Nous ne par-

lons ici que du règlement de compte qui interviendra un jour pour le bien du monde entre les deux grandes nations de l'Europe centrale. Pour se former une idée à cet égard, il faut d'abord bien connaître de quelle façon l'Allemagne est arrivée à concevoir l'idée de sa propre nationalité.

## I.

La loi du développement historique de l'Allemagne ne ressemble en rien à celle de la France; la destinée de l'Allemagne au contraire est à beaucoup d'égards semblable à celle de l'Italie. Fondatrice du vieil empire romain, dépositaire jalouse de ses traditions, l'Italie n'a jamais pu devenir une nation comme les autres. Succédant à l'empire romain, fondatrice du nouvel empire carlovingien, se prétendant dépositaire d'un pouvoir universel, d'un droit plus que national, l'Allemagne était arrivée jusqu'à ces dernières années sans être un peuple. L'empire romain et la papauté, qui en fut la suite, avaient perdu l'Italie. L'empire carlovingien faillit perdre l'Allemagne. L'empereur germanique ne fut pas plus capable de faire l'unité de la nation allemande que le pape de faire celle de l'Italie. On n'est maître chez soi que quand on n'a aucune prétention à régner hors de chez soi. Tout pays qui arrive à exercer une primauté politique, intellectuelle, religieuse, sur les autres peuples, l'expie par la perte de son existence nationale durant des siècles.

Il n'en fut pas de même de la France. Dès le x$^{e}$ siècle, la France se retire bien nettement de l'empire. Les deux joyaux du monde occidental, la couronne impériale et la tiare papale, elle les perd pour son bonheur. A partir de la mort de Charles le Gros, l'empire devient exclusivement l'apanage des Allemands; aucun roi de France n'est plus empereur d'Occident. D'autre part, la papauté devient la propriété de l'Italie. La *Francia,* telle que l'avait faite le traité de Verdun, est privilégiée justement à cause de ce qui lui manque : elle n'a ni l'empire, ni la papauté, les deux choses universelles qui troublent perpétuellement le pays qui les possède dans l'œuvre de sa concrétion intime. Dès le x$^{e}$ siècle, la *Francia* est toute nationale, et en effet dans la seconde moitié de ce siècle elle substitue au Carlovingien, lourd Allemand qui la défend mal, une famille encore germanique sans doute, mais bien réellement mariée avec le sol, la famille des ducs de France, qui a un domaine propre, et non pas seulement, comme les Carlovingiens, un titre abstrait. Dès lors commence autour de Paris cette admirable marche du développement national, qui aboutit à Louis XIV, à la révolution, et dont le

XIXᵉ siècle pourra voir, s'il n'y prend garde, la contre-partie, par suite de la triste loi qui condamne les choses humaines à entrer dans la voie de la décadence et de la destruction dès qu'elles sont achevées.

L'idée de former une nationalité compacte n'avait jamais été, jusqu'à la révolution française, l'idée de l'Allemagne. Cette grande race allemande porte bien plus loin que la France le goût des indépendances provinciales; la chance de guerres que nous appellerions civiles entre des parties de la même famille nationale ne l'effraie pas. Elle ne veut pas de l'unité pour elle-même, elle la veut uniquement par crainte de l'étranger; elle tient par-dessus tout à la liberté de ses divisions intérieures. Ce fut là ce qui lui permit de faire la plus belle chose des temps modernes, la réforme luthérienne, chose, selon nous, supérieure à la philosophie et à la révolution, œuvres de la France, et qui ne le cède qu'à la renaissance, œuvre de l'Italie; mais on a toujours les défauts de ses qualités. Depuis la chute des Hohenstaufen, la politique générale de l'Allemagne fut indécise, faible, empreinte d'une sorte de gaucherie; à la suite de la guerre de trente ans, la conscience d'une patrie allemande existe à peine. La royauté française abusa de ce pitoyable état politique d'une grande race. Elle fit ce qu'elle n'avait jamais fait, elle sortit de son programme, qui était de ne s'assimiler que des pays de langue française; elle s'empara de l'Alsace. Le temps a légitimé cette conquête, puisque l'Alsace a pris ensuite une part si brillante aux grandes œuvres communes de la France.

La révolution française fut, à vrai dire, le fait générateur de l'idée de l'unité allemande. La révolution répondait en un sens au vœu des meilleurs esprits de l'Allemagne; mais ils s'en dégoûtèrent vite. L'Allemagne resta légitimiste et féodale; sa conduite ne fut qu'une série d'hésitations, de malentendus, de fautes. La conduite de la France fut d'une suprême inconséquence. Elle qui élevait dans le monde le drapeau du droit national viola, dans l'ivresse de ses victoires, toutes les nationalités. L'Allemagne fut foulée aux pieds des chevaux; le génie allemand, qui se développait alors d'une façon si merveilleuse, fut méconnu; sa valeur sérieuse ne fut pas comprise des esprits bornés qui formaient l'élite intellectuelle du temps de l'empire; la conduite de Napoléon à l'égard des pays germaniques fut un tissu d'étourderies. Ce grand capitaine, cet éminent organisateur, était dénué des principes les plus élémentaires en fait de politique extérieure. Son idée d'une domination universelle de la France était folle, puisqu'il est bien établi que toute tentative d'hégémonie d'une nation européenne provoque, par une réaction nécessaire, une coalition de tous les autres états, coalition dont l'Angle-

terre, gardienne de l'équilibre, est toujours le centre de formation.

Une nation ne prend d'ordinaire la pleine notion d'elle-même que sous la pression de l'étranger. La France existait avant Jeanne d'Arc et Charles VII; cependant c'est sous le poids de la domination anglaise que le mot de *France* prend un accent particulier. Un *moi*, pour prendre le langage de la philosophie, se crée toujours en opposition avec un autre *moi*. La France fit de la sorte l'Allemagne comme nation. La plaie avait été trop visible. Une nation dans la pleine floraison de son génie et au plus haut point de sa force morale avait été livrée sans défense à un adversaire moins intelligent et moins moral par les misérables divisions de ses petits princes, et faute d'un drapeau central. L'Autriche, ensemble à peine allemand, introduisant dans le corps germanique une foule d'élémens non germaniques, trahissait sans cesse la cause allemande et en sacrifiait les intérêts à ses combinaisons dynastiques. Un point de renaissance parut alors, ce fut la Prusse de Frédéric. Formation récente dans le corps germanique, la Prusse en recélait toute la force effective. Par le fond de sa population, elle était plus slave que germanique; mais ce n'était point là un inconvénient, tout au contraire. Ce sont presque toujours ainsi des pays mixtes et limitrophes qui font l'unité politique d'une race : qu'on se rappelle le rôle de la Macédoine en Grèce, du Piémont en Italie. La réaction de la Prusse contre l'oppression de l'empire français fut très belle. On sait comment le génie de Stein tira de l'abaissement même la condition de la force, et comment l'organisation de l'armée prussienne, point de départ de l'Allemagne nouvelle, fut la conséquence directe de la bataille d'Iéna. Avec sa présomption habituelle et son inintelligence de la race germanique, Napoléon ne vit rien de tout cela. La bataille de Leipzig fut le signal d'une résurrection. De ce jour-là, il fut clair qu'une puissance nouvelle de premier ordre faisait son entrée dans le monde. Au fond, la révolution et l'empire n'avaient rien compris à l'Allemagne, comme l'Allemagne n'avait rien compris à la France. Les grands esprits germaniques avaient pu saluer avec enthousiasme l'œuvre de la révolution, parce que les principes de ce mouvement à l'origine étaient les leurs, ou plutôt ceux du XVIII^e^ siècle tout entier; mais cette basse démocratie terroriste, se transformant en despotisme militaire et en instrument d'asservissement pour tous les peuples, les remplit d'horreur. Par réaction, l'Allemagne éclairée se montra en quelque sorte affamée d'ancien régime. La révolution française trouvait l'obstacle qui devait l'arrêter dans la féodalité organisée de la Prusse, de la Poméranie, du Holstein, c'est-à-dire dans ce fonds de populations antidémocratiques au premier chef des bords de la Baltique, populations fidèles à la

légitimité, acceptant d'être menées, bâtonnées, servant bien quand elles sont bien commandées, ayant à leur tête une petite noblesse de village forte de toute la force que donnent les préjugés et l'esprit étroit. La vraie résistance continentale à la révolution et à l'empire vint de cette Vendée du nord; c'est là que le gentilhomme campagnard, chez nous couvert de ridicule par la haute noblesse, la cour, la bourgeoisie, le peuple même, prit sa revanche sur la démocratie française, et prépara sourdement, sans bruit, sans plébiscites, sans journaux, l'étonnante apparition qui depuis quelques années vient de se dérouler devant nous.

La nécessité qui sous la restauration obligea la France à renoncer à toute ambition extérieure, la sage politique qui sous Louis-Philippe rassura l'Europe, éloignèrent quelque temps le danger que recélait pour la France sortie de la révolution cette anti-France de la Baltique, qui est la négation totale de nos principes les plus arrêtés. La France de ce temps songea peu à l'Allemagne. L'activité était tournée vers l'intérieur, et non vers les agrandissemens du dehors. On avait mille fois raison. La France est assez grande; sa mission ne consiste pas à s'adjoindre des pays étrangers, elle consiste à offrir chez elle un de ces brillans développemens dont elle est si capable, à montrer la réalisation prospère du système démocratique qu'elle a proclamé, et dont la possibilité n'a pas été jusqu'ici bien prouvée. Qu'un pays de 17 ou 18 millions d'habitans, comme était autrefois la Prusse, joue le tout pour le tout, et sorte, même au prix des plus grands hasards, d'une situation qui le laissait flotter entre les grands et les petits états, cela est naturel: mais un pays de 30 ou 40 millions d'habitans a tout ce qu'il faut pour être une grande nation. Que les frontières de la France aient été assez mal faites en 1815, cela est possible; mais, si l'on excepte quelques mauvais contours du côté de la Sarre et du Palatinat, qui furent tracés, à ce qu'il semble, sous le coup de chétives préoccupations militaires, le reste me paraît bien. Les pays flamands sont plus germaniques que français; les pays wallons ont été empêchés de s'agglutiner au conglomérat français par des aventures historiques qui n'ont rien de fortuit; cela tint au profond esprit municipal qui rendit la royauté française insupportable à ces pays. Il en faut dire autant de Genève et de la Suisse romande; on peut ajouter que grande est l'utilité de ces petits pays français, séparés politiquement de la France; ils servent d'asile aux émigrés de nos dissensions intestines, et en temps de despotisme ils servent de refuge à une pensée libre. La Prusse rhénane et le Palatinat sont des pays autrefois celtiques, mais profondément germanisés depuis deux mille ans. Si l'on excepte quelques vallées séparées de la France

en 1815 par des préoccupations militaires, la France n'a donc pas un pouce de terre à désirer. L'Angleterre et l'Écosse n'ont en surface que les deux cinquièmes de la France, et pourtant l'Angleterre est-elle obligée de songer à des conquêtes territoriales pour être grande?

Le sort de l'année 1848 fut, en cette question comme en toutes les autres, de soulever des problèmes qu'elle ne put résoudre, et qui reçurent au bout d'un ou deux ans des solutions diamétralement opposées à celles que voulurent les partis alors dominans. La question de l'unité allemande fut posée avec éclat; selon la mode du temps, on crut tout arranger par une assemblée constituante. Ces efforts aboutirent à un éclatant échec. Pendant dix ans, les problèmes sommeillèrent, le patriotisme allemand sembla porter le deuil; mais déjà un homme disait à ceux qui voulaient l'écouter : « Ces problèmes ne se résolvent pas comme vous croyez, par la libre adhésion des peuples; ils se résolvent par le fer et le feu. »

L'empereur Napoléon III rompit la glace par la guerre d'Italie, ou plutôt par la conclusion de cette guerre, qui fut l'annexion à la France de la Savoie et de Nice. La première de ces deux annexions était assez naturelle; de tous les pays de langue française non réunis à la France, la Savoie était le seul qui pût sans inconvénient nous être dévolu; depuis que le duc de Savoie était devenu roi d'Italie, une telle dévolution était presque dans la force des choses. Et cependant cette annexion eut bien plus d'inconvéniens que d'avantages. Elle interdit à la France ce qui fait sa vraie force, le droit d'alléguer une politique désintéressée et uniquement inspirée par l'amour des principes; elle donna une idée exagérée des plans d'agrandissement de l'empereur Napoléon III, mécontenta l'Angleterre, éveilla les soupçons de l'Europe, provoqua les hardies initiatives de M. de Bismarck.

Il est clair que, s'il y eut jamais un mouvement légitime en histoire, c'est celui qui, depuis soixante ans, porte l'Allemagne à se former en une seule nationalité. Si quelqu'un en tout cas a le droit de s'en plaindre, ce n'est pas la France, puisque l'Allemagne n'a obéi à cette tendance qu'à notre exemple, et pour résister à l'oppression que la France fit peser sur elle au XVII<sup>e</sup> siècle et sous l'empire. La France, ayant renoncé au principe de la légitimité, qui ne voyait dans telle ou telle agglomération de provinces en royaume ou en empire que la conséquence des mariages, des héritages, des conquêtes d'une dynastie, ne peut connaître qu'un seul principe de délimitation en géographie politique, je veux dire le principe des nationalités, impliquant la libre volonté des peuples de vivre ensemble, prouvée par des faits sérieux et efficaces. Pourquoi refuser

à l'Allemagne le droit de faire chez elle ce que nous avons fait chez nous, ce que nous avons aidé l'Italie à faire? N'est-il pas évident qu'une race dure, chaste, forte et grave comme la race germanique, une race placée au premier rang par les dons et le travail de l'esprit, une race peu portée vers le plaisir, tout entière livrée à ses rêves et aux jouissances de son imagination, voudrait jouer dans l'ordre des faits politiques un rôle proportionné à son importance intellectuelle? Le titre d'une nationalité, ce sont des hommes de génie, « gloires nationales, » qui donnent aux sentimens de tel ou tel peuple une forme originale, et fournissent la grande matière de l'esprit national, quelque chose à aimer, à admirer, à vanter en commun. Dante, Pétrarque, les grands artistes de la renaissance ont été les vrais fondateurs de l'unité italienne. Goethe, Schiller, Kant, Herder, ont créé la patrie allemande. Vouloir s'opposer à une éclosion annoncée par tant de signes eût été aussi absurde que de vouloir s'opposer à la marée montante. Vouloir lui donner des conseils, lui tracer la manière dont nous eussions désiré qu'elle s'accomplît, était puéril. Ce mouvement s'accomplissait par défiance de nous; lui indiquer une règle, c'était fournir à une conscience nationale, soupçonneuse et susceptible, un criterium sûr, et l'inviter clairement à faire le contre-pied de ce que nous lui demandions. Certes je suis le premier à reconnaître qu'à ce besoin d'unité de la nation allemande il se mêla d'étranges excès. Le patriote allemand, comme le patriote italien, ne se détache pas facilement du vieux rôle universel de sa patrie. Certains Italiens rêvent encore le *primato;* un très grand nombre d'Allemands rattachent leurs aspirations aux souvenirs du saint-empire, exerçant sur tout le monde européen une sorte de suzeraineté. Or la première condition d'un esprit national est de renoncer à toute prétention de rôle universel, le rôle universel étant destructeur de la nationalité. Plus d'une fois le patriotisme allemand s'est montré de la sorte injuste et partial. Ce théoricien de l'unité allemande qui soutient que l'Allemagne doit reprendre partout les débris de son vieil empire refuse d'écouter aucune raison quand on lui parle d'abandonner un pays aussi purement slave que le grand-duché de Posen (1). Le vrai, c'est que le principe des nationalités doit être entendu d'une façon large, sans subtilités. L'histoire a tracé les frontières des nations d'une manière qui n'est pas toujours la plus naturelle; chaque nation a du trop, du trop peu; il faut se tenir à

(1) La possession de Posen par la Prusse ne saurait en aucune manière être assimilée à la possession de l'Alsace par la France. L'Alsace est francisée et ne proteste plus contre son annexion, tandis que Posen n'est pas germanisé et proteste. Le parallèle de l'Alsace est la Silésie, province slave de race et de langue, mais suffisamment germanisée, et dont personne ne conteste plus la légitime propriété à la Prusse.

ce que l'histoire a fait et au vœu des provinces, pour éviter d'impossibles analyses, d'inextricables difficultés.

Si la pensée de l'unité allemande était légitime, il était légitime aussi que cette unité se fît par la Prusse. Les tentatives parlementaires de Francfort ayant échoué, il ne restait que l'hégémonie de l'Autriche ou de la Prusse. L'Autriche renferme trop de Slaves, elle est trop antipathique à l'Allemagne protestante, elle a trop manqué durant des siècles à ses devoirs de puissance dirigeante en Allemagne, pour qu'elle pût être de nouveau appelée à jouer un rôle de ce genre. Si jamais au contraire il y eut une vocation historique bien marquée, ce fut celle de la Prusse depuis Frédéric le Grand. Il ne pouvait échapper à un esprit sagace que la Prusse était le centre d'un tourbillon ethnique nouveau, qu'elle jouait pour la nationalité allemande du nord le rôle du cœur dans l'embryon, sauf à être plus tard absorbée par l'Allemagne qu'elle aurait faite, comme nous voyons le Piémont absorbé par l'Italie. Un homme se trouva pour s'emparer de toutes ces tendances latentes, pour les représenter et leur donner avec une énergie sans égale une puissante réalisation.

M. de Bismarck voulut deux choses que le philosophe le plus sévère pourrait déclarer légitimes, si dans l'application le peu scrupuleux homme d'état n'avait montré que pour lui la force est synonyme de légitimité : d'abord chasser de la confédération germanique l'Autriche, corps plus qu'à demi étranger qui l'empêchait d'exister; en second lieu grouper autour de la Prusse les membres de la patrie allemande que les hasards de l'histoire avaient dispersés. M. de Bismarck vit-il au-delà? Son point de vue nécessairement borné d'homme pratique lui permit-il de soupçonner qu'un jour la Prusse serait absorbée par l'Allemagne et disparaîtrait en quelque sorte dans sa victoire, comme Rome finit d'exister en tant que ville le jour où elle eut achevé son œuvre d'unification? Je l'ignore, car M. de Bismarck ne s'est pas jusqu'ici offert à l'analyse; il ne s'y offrira peut-être jamais. Une des questions qu'un esprit curieux se pose le plus souvent, en réfléchissant sur l'histoire contemporaine, est de savoir si M. de Bismarck est philosophe, s'il voit la vanité de ce qu'il fait, tout en y travaillant avec ardeur, ou bien si c'est un croyant en politique, s'il est dupe de son œuvre, comme tous les esprits absolus, et n'en voit pas la caducité. J'incline vers la première hypothèse, car il me paraît difficile qu'un esprit si complet ne soit pas critique, et ne mesure pas dans son action la plus ardente les limites et le côté faible de ses desseins. Quoi qu'il en soit, s'il voit dans l'avenir les impossibilités du parti qui consisterait à faire de l'Allemagne une Prusse agrandie, il se garde de le dire, car le fanatisme étroit du parti des hobereaux prussiens ne sup-

porterait pas un moment la pensée que le but de ce qui se fait par la Prusse n'est pas de prussianiser toute l'Allemagne, plus tard le monde entier, au nom d'une sorte de mysticisme politique dont on semble vouloir se réserver le secret.

Les plans de M. de Bismarck furent élaborés dans la confidence et avec la pleine adhésion de l'empereur Napoléon III et du petit nombre de personnes qui partageaient le secret de ses desseins. Il est injuste de faire de cela un reproche à l'empereur Napoléon. C'est la France qui a élevé dans le monde le drapeau des nationalités; toute nationalité qui naît et grandit devrait naître et grandir avec les encouragemens de la France, et devenir pour elle une amie. La nationalité allemande étant une nécessité historique, la sagesse voulait qu'on ne se mît pas à la traverse. La bonne politique n'est pas de s'opposer à ce qui est inévitable; la bonne politique est d'y servir et de s'en servir. Une grande Allemagne libérale, formée en pleine amitié avec la France, devenait une pièce capitale en Europe, et créait avec la France et l'Angleterre une invincible trinité, entraînant le monde, surtout la Russie, dans les voies du progrès par la raison. Il était donc souverainement désirable que l'unité allemande, venant à se réaliser, ne se fît pas malgré la France, bien au contraire se fît avec son assentiment. La France n'était pas obligée d'y contribuer, mais elle était obligée de ne pas s'y opposer; il était même naturel de songer au bon vouloir de la jeune nation future, de se ménager de sa part quelque chose de ce sentiment profond que les États-Unis d'Amérique garderont encore longtemps à la France en souvenir de Lafayette. Était-il opportun de tirer profit des circonstances pour notre agrandissement territorial? Non en principe, puisque de tels agrandissemens sont à peu près inutiles. En quoi la France est-elle plus grande depuis l'adjonction de Nice et de la Savoie? Cependant l'opinion publique superficielle attachant beaucoup de prix à ces agrandissemens, on pouvait, à l'époque des tractations amicales, stipuler quelques cessions, pourvu qu'il fût bien entendu que ces agrandissemens n'étaient pas le but de la négociation, que l'unique but de celle-ci était l'amitié de la France et de l'Allemagne. Pour répondre aux taquineries des hommes d'état de l'opposition et satisfaire à certaines exigences des militaires qui ont sans doute leur fondement, on pouvait, par exemple, stipuler avant la guerre la cession du Luxembourg et la rectification de la Sarre, auxquelles la Prusse eût probablement consenti alors. Je le répète, j'estime qu'il eût mieux valu ne rien demander : le Luxembourg ne nous eût pas apporté plus de force que la Savoie ou Nice. Quant aux contours stratégiques des frontières, combien une bonne politique eût été un meilleur rempart! L'effet d'une bonne politique eût été que

personne ne nous eût attaqués, ou que, si quelqu'un avait pris contre nous l'offensive, nous eussions été défendus par la sympathie de toute l'Europe. — Quoi qu'il en soit, on ne prit aucun parti : une indécision déplorable paralysa la plume de l'empereur Napoléon III, et Sadowa arriva sans que rien eût été convenu pour le lendemain. Cette bataille, qui, si l'on avait suivi une politique consistante, aurait pu être une victoire pour la France, devint ainsi une défaite, et huit jours après le gouvernement français prenait le deuil de l'événement auquel il avait plus que personne contribué.

A ce moment d'ailleurs entrèrent en scène deux élémens qui n'avaient eu aucune part aux conversations de Biarritz, l'opinion française et l'opinion prussienne exaltée. M. de Bismarck n'est pas la Prusse; en dehors de lui existe un parti fanatique, absolu, tout d'une pièce, avec lequel il doit compter. M. de Bismarck par sa naissance appartient à ce parti; mais il n'en a pas les préjugés. Pour se rendre maître de l'esprit du roi, faire taire ses scrupules et dominer les conseils étroits qui l'entourent, M. de Bismarck est obligé à des sacrifices. Après la victoire de Sadowa, le parti fanatique se trouva plus puissant que jamais; toute transaction devint impossible. Ce qui arrivait à l'empereur Napoléon III arrivera, je le crains, à plusieurs de ceux qui auront des relations avec la Prusse. Cet esprit intraitable, cette roideur de caractère, cette fierté exagérée, seront la source de beaucoup de difficultés. — En France, l'empereur Napoléon III fut également débordé par l'opinion. L'opposition fut cette fois, ce qu'elle est trop souvent, superficielle et déclamatoire. Il était facile de montrer que la conduite du gouvernement avait été pleine d'imprévoyance et de tergiversations. Il est clair qu'à l'époque des ouvertures de M. de Bismarck il eût fallu ou refuser de l'écouter ou avoir un plan de conduite qu'on pût appuyer d'une bonne armée sur le Rhin; mais ce n'était pas là une raison pour soutenir que la France avait été vaincue à Sadowa, ni surtout pour établir en doctrine que la frontière de la France devait être garnie de petits états faibles, ennemis les uns des autres. Pouvait-on inventer un moyen plus efficace pour leur persuader d'être unis et forts?

Le règlement de la question du Luxembourg mit cette situation funeste dans tout son jour. Rien n'avait été convenu avant Sadowa entre la France et la Prusse : la Prusse n'éluda donc aucun engagement en refusant toute concession; mais, si la modération avait été dans le caractère de la cour de Berlin, comment ne lui eût-elle pas conseillé de tenir compte de l'émotion de la France, de ne pas pousser son droit et ses avantages à l'extrême? Le Luxembourg est un pays insignifiant, tout à fait hybride, ni allemand ni français, ou,

si l'on veut, l'un et l'autre. Son annexion à la France n'avait rien qui pût mécontenter l'Allemand le plus correct dans son patriotisme. La roideur systématique de la Prusse prouva qu'elle n'entendait garder aucun souvenir reconnaissant des tractations qui avaient précédé Sadowa, et que la France, malgré l'appui réel qu'elle lui avait prêté, était toujours pour elle l'éternelle ennemie. Du côté de la France, on avait amené ce résultat par une série de fautes; on avait été si malavisé qu'on n'avait même pas le droit de se plaindre. On avait voulu jouer au fin, on avait trouvé plus fin que soi. On avait fait comme celui qui, ayant dans son jeu des cartes excellentes, n'a pas pu se décider à les jeter sur table, les réservant toujours pour des coups qui ne viennent jamais.

Est-ce à dire, comme le pensent beaucoup de personnes, que depuis 1866 la guerre entre la France et la Prusse fût inévitable? Non certes. Quand on peut attendre, peu de choses sont inévitables; or on pouvait gagner du temps. La mort du roi de Prusse, ce qu'on sait du caractère sage et modéré du prince et de la princesse de Prusse, pouvaient déplacer bien des choses. Le parti militaire féodal prussien, qui est l'une des grandes causes de danger pour la paix de l'Europe, semble destiné à céder avec le temps beaucoup de son ascendant à la bourgeoisie berlinoise, à l'esprit allemand, si large, si libre, et qui deviendra profondément libéral dès qu'il sera délivré de l'étreinte du casernement prussien. Je sais que les symptômes de ceci ne se montrent guère encore, que l'Allemagne, toujours un peu timide dans l'action, a été conquise par la Prusse, sans qu'aucun indice ait montré la Prusse disposée à se perdre dans l'Allemagne; mais le temps n'est pas venu pour une telle évolution. Acceptée comme moyen de lutte contre la France, l'hégémonie prussienne ne faiblira que quand une pareille lutte n'aura plus raison d'être. La force avec laquelle est lancé le mouvement allemand donnera lieu à des développemens très rapides. Il n'y a plus aucune analogie en histoire, si l'Allemagne conquise ne conquiert la Prusse à son tour et ne l'absorbe. Il est inadmissible que la race allemande, si peu révolutionnaire qu'elle soit, ne triomphe pas du noyau prussien, quelque résistant qu'il puisse être. Le principe prussien, d'après lequel la base d'une nation est une armée, et la base de l'armée une petite noblesse, ne saurait être appliqué à l'Allemagne. L'Allemagne, Berlin même, a une bourgeoisie. La base de la vraie nation allemande sera, comme celle de toutes les nations modernes, une bourgeoisie riche. Le principe prussien a fait quelque chose de très fort, mais qui ne saurait durer au-delà du jour où la Prusse aura terminé son œuvre germanique. Sparte eût cessé d'être Sparte, si elle eût fait l'unité de la Grèce. La con-

stitution et les mœurs romaines disparurent dès que Rome fut maîtresse du monde; à partir de ce jour-là, Rome fut gouvernée par le monde, et ce ne fut que justice.

Chaque année eût ainsi apporté à l'état de choses sorti de Sadowa les plus profondes transformations. Une heure d'aberration a troublé toutes les espérances des bons esprits. La présomption et l'ignorance des uns, l'étourderie et la vanité des autres, l'absence de pondération sérieuse dans le gouvernement, les accès bizarres d'une volonté intermittente comme les réveils d'un Épiménide, ont amené sur l'espèce humaine les plus grands malheurs qu'elle eût connus depuis cinquante-cinq ans. Un incident qu'une habile diplomatie eût aplani en quelques heures a suffi pour déchaîner l'enfer... Retenons nos malédictions; il y a des momens où l'horrible réalité est la plus cruelle des imprécations.

## II.

Qui a fait la guerre? Nous l'avons dit, ce me semble. — Il faut se garder, dans ces sortes de questions, de ne voir que les causes immédiates et prochaines. Si l'on se bornait aux considérations restreintes d'un observateur inattentif, la France aurait tous les torts. Si l'on se place à un point de vue plus élevé, la responsabilité de l'horrible malheur qui a fondu sur l'humanité en cette funeste année doit être partagée. La Prusse a facilement dans ses manières d'agir quelque chose de dur, d'intéressé, de peu généreux. Sentant sa force, elle n'a fait aucune concession. Du moment que M. de Bismarck voulut exécuter ses grandes entreprises de concert avec la France, il devait accepter franchement les conséquences de la politique qu'il avait choisie. M. de Bismarck n'était pas obligé de mettre l'empereur Napoléon III dans ses confidences; mais, l'ayant fait, il était obligé d'avoir des égards pour l'empereur et les hommes d'état français, ainsi que pour une fraction de l'opinion qu'il fallait ménager. Le grand mal de la Prusse, c'est l'orgueil. Foyer puissant d'ancien régime, ses gentilshommes sont blessés de voir des roturiers, je ne dis pas plus riches qu'eux, mais exerçant comme eux la profession qui ailleurs est le privilége de la noblesse. La jalousie chez eux double l'orgueil. « Nous sommes une jeunesse pauvre, disent-ils, des cadets qui veulent se faire leur place dans le monde. » Une des causes qui ont produit M. de Bismarck a été la vanité blessée du diplomate abreuvé d'avanies par ses confrères autrichiens traitant la Prusse en parvenue. Le sentiment qui a créé la Prusse a été quelque chose d'analogue : l'homme sérieux, pauvre, intelligent,

sans charme, supporte avec peine les succès de société d'un rival qui, tout en lui étant fort inférieur pour les qualités solides, fait figure dans le monde, règle la mode et réussit par des dédains aristocratiques à empêcher les autres de se faire accepter.

La France de son côté portera au tribunal de l'histoire une grave responsabilité. Les journaux ont été superficiels, le parti militaire a été présomptueux et entêté, l'opposition, uniquement attentive à la recherche d'une fausse popularité, parlait sans cesse de la honte de Sadowa et de la nécessité d'une revanche; mais le grand mal a été l'excès du pouvoir personnel. La conversion à la monarchie parlementaire affectée depuis un an était si peu sérieuse qu'un ministère tout entier, la chambre, le sénat, ont cédé presque sans résistance à une pensée personnelle du souverain que rien la veille ne semblait justifier.

Et maintenant qui fera la paix?... La pire conséquence de la guerre, c'est de rendre impuissans ceux qui ne l'ont pas voulue, et d'ouvrir un cercle fatal où le bon sens est qualifié de lâcheté, parfois de trahison. Nous parlerons avec franchise. Une seule force au monde sera capable de réparer le mal que l'orgueil féodal, le patriotisme exagéré, l'excès du pouvoir personnel, le peu de développement du gouvernement parlementaire sur le continent, ont fait en cette circonstance à la civilisation.

Cette force, c'est l'Europe. L'Europe a un intérêt majeur à ce qu'aucune des deux nations ne soit ni trop victorieuse ni trop vaincue. La disparition de la France du nombre des grandes puissances serait la fin de l'équilibre européen. J'ose dire que l'Angleterre en particulier sentirait, le jour où un tel événement viendrait à se produire, les conditions de son existence toutes changées. La France est une des conditions de la prospérité de l'Angleterre. L'Angleterre, selon la grande loi qui veut que la race primitive d'un pays prenne à la longue le dessus sur toutes les invasions, devient chaque jour plus celtique et moins germanique; dans la grande lutte des races, elle est avec nous, l'alliance de la France et de l'Angleterre est fondée pour des siècles. Que l'Angleterre porte sa pensée du côté des États-Unis, de Constantinople, de l'Inde; elle verra qu'elle a besoin de la France et d'une France forte.

Il ne faut pas s'y tromper en effet; une France faible et humiliée ne saurait exister. Que la France perde l'Alsace et la Lorraine, et la France n'est plus. L'édifice est si compacte que l'enlèvement d'une ou deux grosses pierres le ferait crouler. L'histoire naturelle nous apprend que l'animal dont l'organisation est très centralisée ne souffre pas l'amputation d'un membre important; on voit souvent un homme à qui l'on coupe une jambe mourir de phthisie; de

même la France atteinte dans ses parties principales verrait sa vie générale s'éteindre et ses organes du centre insuffisans pour renvoyer la vie jusqu'aux extrémités.

Qu'on ne rêve donc pas de concilier deux choses contradictoires, conserver la France et l'amoindrir. Il y a des ennemis absolus de la France qui croient que le but suprême de la politique contemporaine doit être d'étouffer une puissance qui, selon eux, représente le mal. Que ces fanatiques conseillent d'en finir avec l'ennemi qu'ils ont momentanément vaincu, rien de plus simple; mais que ceux qui croient que le monde serait mutilé si la France disparaissait y prennent garde. Une France diminuée perdrait successivement toutes ses parties; l'ensemble se disloquerait, le midi se séparerait; l'œuvre séculaire des rois de France serait anéantie, et, je vous le jure, le jour où cela arriverait, personne n'aurait lieu de s'en réjouir. Plus tard, quand on voudrait former la grande coalition que provoque toute ambition démesurée, on regretterait en Europe de ne pas avoir été plus prévoyant. De grandes races sont en présence; toutes ont fait de grandes choses, toutes ont une grande tâche à remplir en commun; il ne faut pas que l'une d'elles soit mise en un état qui équivaille à sa destruction. Le monde sans la France serait aussi mutilé que le monde sans l'Allemagne; ces grands organes de l'humanité ont chacun leur office : il importe de les maintenir pour l'accomplissement de leur mission diverse. Sans attribuer à l'esprit français le premier rôle dans l'histoire de l'esprit humain, on doit reconnaître qu'il y joue un rôle essentiel : le concert serait troublé, si cette note y manquait. Or, si vous voulez que l'oiseau chante, ne touchez pas à son bocage. La France humiliée, vous n'aurez plus d'esprit français.

Une intervention de l'Europe assurant à l'Allemagne l'entière liberté de ses mouvemens intérieurs, maintenant les limites fixées en 1814 et défendant à la France d'en rêver d'autres, laissant la France vaincue, mais fière dans son intégrité, la livrant au souvenir de ses fautes et la laissant se dégager en toute liberté et comme elle l'entendrait de l'étrange situation intérieure qu'elle s'est faite, telle est la solution que doivent, selon nous, désirer les amis de l'humanité et de la civilisation. Non-seulement cette solution mettrait fin à l'horrible déchirement qui trouble en ce moment la famille européenne, elle renfermerait de plus le germe d'un pouvoir destiné à exercer sur l'avenir l'action la plus bienfaisante.

Comment en effet un effroyable événement comme celui qui laissera autour de l'année 1870 un souvenir de terreur a-t-il été possible? Parce que les diverses nations européennes sont trop indépendantes les unes des autres et n'ont personne au-dessus d'elles,

parce qu'il n'y a ni congrès, ni diète, ni tribunal amphictyonique quelconque supérieur aux souverainetés nationales. Un tel établissement existe à l'état virtuel, puisque l'Europe, surtout depuis 1814, a fréquemment agi en nom collectif, appuyant ses résolutions de la menace d'une coalition; mais ce pouvoir central n'a pas été assez fort pour empêcher des guerres terribles. Il faut qu'il le devienne. Le rêve des utopistes de la paix, un tribunal sans armée pour appuyer ses décisions, est une chimère; personne ne lui obéira. D'un autre côté, l'opinion selon laquelle la paix ne serait assurée que le jour où une nation aurait sur les autres une supériorité incontestée est l'inverse de la vérité; toute nation exerçant l'hégémonie prépare par cela seul sa ruine en amenant la coalition de tous contre elle. La paix ne peut être établie et maintenue que par l'intérêt commun de l'Europe, ou, si l'on aime mieux, par la ligue des neutres passant à une attitude comminatoire. La justice entre deux parties contendantes n'a aucune chance de triompher; mais entre dix parties contendantes la justice l'emporte, car il n'y a qu'elle qui offre une base commune d'entente, un terrain commun. La force capable de maintenir contre le plus puissant des états une décision jugée utile au salut de la famille européenne réside donc uniquement dans le pouvoir d'intervention, de médiation, de coalition des divers états. Espérons que ce pouvoir, prenant des formes de plus en plus concrètes et régulières, amènera dans l'avenir un vrai congrès, périodique, sinon permanent, et sera le cœur d'états unis d'Europe liés entre eux par un pacte fédéral.

De la sorte, on peut espérer que la crise épouvantable où est engagée l'humanité trouvera un moment d'arrêt. Le lendemain du jour où la faux de la mort aura été arrêtée, que devra-t-on faire? Attaquer énergiquement la cause du mal. La cause du mal a été un déplorable régime politique qui a fait dépendre l'existence d'une nation des présomptueuses vantardises de militaires bornés, des dépits et de la vanité blessée de quelques diplomates. Opposons à cela le régime parlementaire, un vrai gouvernement des parties sérieuses et modérées du pays, non la chimère démocratique du règne de la volonté populaire avec tous ses caprices, mais le règne de la volonté nationale, résultat des bons instincts du peuple savamment interprétés par des pensées réfléchies. Le pays ne veut pas la guerre; il veut son développement intérieur, soit sous forme de richesse, soit sous forme de libertés publiques. Donnons à l'étranger le spectacle de la prospérité, de la liberté, du calme, de l'égalité bien entendue. La France a des principes qui, bien que critiquables et dangereux à quelques égards, sont faits pour séduire le monde, quand la France donne la première l'exemple du respect

de ces principes; qu'elle présente chez elle le modèle d'un état vraiment libéral, où les droits de chacun sont garantis, d'un état bienveillant pour les autres états, renonçant définitivement à l'idée d'agrandissement, et tous, loin de l'attaquer, s'efforceront de l'imiter.

Il y a, je le sais, dans le monde des foyers de fanatisme où le tempérament règne encore; il y a en certains pays une noblesse militaire, ennemie-née de ces conceptions raisonnables, et qui rêve l'extermination de ce qui ne lui ressemble pas. L'élément féodal de la Prusse en particulier est à cet âge où l'on a l'âcreté du sang barbare, sans retour en arrière ni désillusion. La France et jusqu'à un certain point l'Angleterre ont atteint leur but. La Prusse n'est pas encore arrivée à ce moment où l'on possède ce que l'on a voulu, où l'on considère froidement ce pour quoi l'on a troublé le monde, et où l'on s'aperçoit que ce n'est rien, que tout ici-bas n'est qu'un épisode d'un rêve éternel, une ride à la surface d'un infini qui nous produit et nous absorbe. Ces races neuves et violentes du nord sont bien plus naïves; elles sont dupes de leurs désirs; entraînées par le but qu'elles se proposent, elles ressemblent au jeune homme qui s'imagine que, l'objet de sa passion une fois obtenu, il sera pleinement heureux. A cela se joint un trait de caractère, un sentiment que les plaines sablonneuses du nord de l'Allemagne paraissent toujours avoir inspiré, le sentiment des Vandales chastes devant les mœurs et le luxe de l'empire romain, une sorte de fureur puritaine, la jalousie et la rage contre la vie facile de ceux qui jouissent. Cette humeur sombre et fanatique existe encore de nos jours. De tels « esprits mélancoliques, » comme on disait autrefois, se croient chargés de venger la vertu, de redresser les nations corrompues. Pour ces exaltés, l'idée de l'empire allemand n'est pas celle d'une nationalité limitée, libre chez elle, ne s'occupant pas du reste du monde; ce qu'ils veulent, c'est une action universelle de la race germanique, renouvelant et dominant l'Europe. C'est là une frénésie bien chimérique, car supposons, pour plaire à ces esprits chagrins, la France anéantie, la Belgique, la Hollande, la Suisse écrasées, l'Angleterre passive et silencieuse; que dire du grand spectre de l'avenir germanique, des Slaves, qui aspireront d'autant plus à se séparer du corps germanique que ce dernier s'individualisera davantage? La conscience slave s'élève en proportion de la conscience germanique, et s'oppose à celle-ci comme un pôle contraire; l'une crée l'autre. L'Allemand a droit comme tout le monde à une patrie; pas plus que personne, il n'a droit à la domination. Il faut observer d'ailleurs que de telles visées fanatiques ne sont nullement le fait de l'Allemagne éclairée. La plus complète personnifi-

cation de l'Allemagne, c'est Goethe. Quoi de moins prussien que Goethe? Qu'on se figure ce grand homme à Berlin et le débordement de sarcasmes olympiens que lui eussent inspirés cette roideur sans grâce ni esprit, ce lourd mysticisme de guerriers pieux et de généraux craignant Dieu! Une fois délivrées de la crainte de la France, ces populations fines de la Saxe, de la Souabe, se soustrairont à l'enrégimentation prussienne; le midi en particulier reprendra sa vie gaie, sereine, harmonieuse et libre.

Le moyen pour que cela arrive, c'est que nous ne nous en mêlions pas. Le grand facteur de la Prusse, c'est la France, ou, pour mieux dire, l'appréhension d'une ingérence de la France dans les affaires allemandes. Moins la France s'occupera de l'Allemagne, plus l'unité allemande sera compromise, car l'Allemagne ne veut l'unité que par mesure de précaution. La France est en ce sens toute la force de la Prusse. La Prusse (j'entends la Prusse militaire et féodale) aura été une crise, non un état permanent; ce qui durera réellement, c'est l'Allemagne. La Prusse aura été l'énergique moyen employé par l'Allemagne pour se délivrer de la menace de la France bonapartiste. La réunion des forces allemandes dans la main de la Prusse n'est qu'un fait amené par une nécessité passagère. Le danger disparu, l'union disparaîtra, et l'Allemagne reviendra bientôt à ses instincts naturels. Le lendemain de sa victoire, la Prusse se trouvera ainsi en face d'une Europe hos tile et d'une Allemagne reprenant son goût pour les autonomies particulières. C'est ce qui me fait dire avec assurance : La Prusse passera, l'Allemagne restera. Or l'Allemagne livrée à son propre génie sera une nation libérale, pacifique, même démocratique dans le sens légitime; je crois qu'elle fera faire aux problèmes sociaux des progrès remarquables, et que plusieurs idées qui chez nous ont revêtu le masque effrayant de la démocratie socialiste se produiront chez elle sous une forme bienfaisante et réalisable.

La plus grande faute que pourrait commettre l'école libérale au milieu des horreurs qui nous assiégent, ce serait de désespérer. L'avenir est à elle. Cette guerre, objet des malédictions futures, est arrivée parce qu'on s'est écarté des maximes libérales, maximes qui sont en même temps celles de la paix et de l'union des peuples. Le funeste désir d'une revanche, désir qui prolongerait indéfiniment l'extermination, sera écarté par un sage développement de la politique libérale. C'est une fausse idée que la France puisse imiter les institutions militaires prussiennes. L'état social de la France ne veut pas que tous les citoyens soient soldats, ni que ceux qui le sont le soient toujours. Pour maintenir une armée organisée à la prussienne, il faut une petite noblesse; or nous n'avons pas de no-

blesse, et, si nous en avions une, le génie de la France ferait que nous en aurions plutôt une grande qu'une petite. La Prusse fonde sa force sur le développement de l'instruction primaire et sur l'identité de l'armée et de la nation; étant, comme dirait Plutarque, d'un tempérament plus vertueux que la France, elle peut porter des institutions qui, très largement appliquées, donneraient peut-être chez nous des fruits tout différens, et seraient une source de révolutions. La Prusse touche en cela le bénéfice de la grande abnégation politique et sociale de ses populations. En obligeant ses rivaux à soigner l'instruction primaire et à imiter sa *landwehr* (innovations qui, dans des pays catholiques et révolutionnaires, seront probablement anarchiques), elle les force à un régime sain pour elle, malsain pour eux, comme le buveur qui fait boire à son partenaire un vin qui l'enivrera, tandis que lui gardera sa raison.

En résumé, l'immense majorité de l'espèce humaine a horreur de la guerre. Les idées vraiment chrétiennes de douceur, de justice, de bonté, conquièrent de plus en plus le monde. L'esprit belliqueux ne vit plus que chez les soldats de profession, dans les classes nobles du nord de l'Allemagne. La démocratie ne comprend pas le point d'honneur militaire. Le progrès de la démocratie sera la fin du règne de ces hommes de fer, survivans d'un autre âge, que notre siècle a vus avec terreur sortir des entrailles du vieux monde germanique. Quelle que soit l'issue de la guerre actuelle, ce parti sera vaincu en Allemagne. La démocratie lui a compté les jours. J'ai des appréhensions contre certaines tendances de la démocratie, et je les ai dites ici, il y a un an, avec sincérité; mais certes, si la démocratie se borne à débarrasser l'espèce humaine de ceux qui, pour la satisfaction de leurs vanités et de leurs rancunes, font égorger des millions d'hommes, elle aura mon plein assentiment et ma reconnaissante sympathie.

Le principe des nationalités indépendantes n'est pas de nature, comme plusieurs le pensent, à délivrer l'espèce humaine du fléau de la guerre; au contraire j'ai toujours craint que le principe des nationalités ne fît dégénérer les luttes des peuples en exterminations de race, et ne chassât du code du droit des gens ces tempéramens, ces civilités qu'admettaient les petites guerres politiques et dynastiques d'autrefois. On verra la fin de la guerre quand, au principe des nationalités, on joindra le principe qui en est le correctif, celui de la fédération européenne, supérieure à toutes les nationalités. Des naturalistes allemands qui ont la prétention d'appliquer leur science à la politique soutiennent, avec une froideur qui voudrait avoir l'air d'être profonde, que la loi de la destruction des races et de la lutte pour la vie se retrouve dans

l'histoire, que la race la plus forte chasse nécessairement la plus faible, et que la race germanique, étant plus forte que les races latine et slave, est appelée à les vaincre et à se les subordonner. Laissons passer cette dernière prétention, quoiqu'elle pût donner lieu à bien des réserves. N'objectons pas non plus à ces matérialistes transcendans que le droit, la justice, la morale, choses qui n'ont pas de sens dans le règne animal, sont des lois de l'humanité; des esprits si dégagés des vieilles idées nous répondraient probablement par un sourire. Bornons-nous à une observation : les espèces animales ne se liguent pas entre elles. On n'a jamais vu deux ou trois espèces en danger d'être détruites former une coalition contre leur ennemi commun; les bêtes d'une même contrée n'ont entre elles ni alliances ni congrès. Le grand principe fédératif, gardien de la justice, est ainsi la base de l'humanité. Là est la garantie des droits de tous; il n'y a pas de peuple européen qui ne doive s'incliner devant un pareil tribunal. Toutes les grandes hégémonies militaires, celle de l'Espagne au XVI^e siècle, celle de la France sous Louis XIV, celle de la France sous Napoléon, ont abouti à un prompt épuisement. Que la Prusse y prenne garde, sa politique radicale peut l'engager dans une série de complications dont il ne lui soit plus loisible de se dégager; un œil pénétrant verrait peut-être dès à présent le nœud déjà formé de la coalition future. Les sages amis de la Prusse lui disent tout bas, non comme menace, mais comme avertissement : *Væ victoribus!*

ERNEST RENAN.

# LA GALILÉE

Des trois provinces dont se composait la Palestine au commencement de notre ère, la Judée au midi, la Samarie au centre et la Galilée au nord, cette dernière est à quelques égards la plus intéressante et peut-être la moins connue. Elle fut longtemps l'intermédiaire naturel entre la Judée et le Liban, ou plutôt entre la Judée et le reste du monde, puisque la Palestine, bornée à l'occident par la Méditerranée, n'eut pendant des siècles pour proche voisin au sud et à l'est que le désert. C'est par le nord que les Juifs étaient en contact direct avec d'autres nationalités. On peut dire de la Galilée qu'elle était pour eux une porte toujours ouverte sur le monde extérieur, chose suspecte et déplaisante aux vrais Orientaux.

Du nord au sud, la nature varie dans la terre de Canaan. Les collines galiléennes n'ont pas les gorges profondes du Liban, où quelque courant d'eau s'est creusé un lit tapissé d'une végétation exubérante; mais elles ont à leur pied et dans leurs flancs des bassins ou plateaux de verdure inconnus dans le midi. On a comparé ces collines à des racines que le mont Hermon, comme un grand et vieux chêne, pousserait au loin vers l'ouest et la mer. Moins riches que le Liban, elles sont cependant bien moins arides et pierreuses que la Judée.

Le nom de la contrée est un vestige du mépris que professait pour elle l'Israélite exclusif, fier de la pureté immaculée de sa race et de son orthodoxie. Pour lui seul était réservé, comme un titre d'honneur, le mot *peuple* (*ham*); le reste des hommes était dédaigneusement appelé *les nations* (*goyim*). La province qui touchait au monde païen était dite *le district* ou *cercle des paiens* (*Ghelil haggoyim*), et par abréviation *le district*, *Ghelil*, la Galilée. Pendant longtemps, les vieilles églises chrétiennes de Palestine eurent un vestibule analogue au *Parvis des Gentils* dans le temple de Jérusalem; on appelait cet *atrium* une *galilée*.

Il est certain que les habitans entretenaient de nombreuses relations avec les idolâtres. Salomon céda une partie de la contrée à son allié Hiram, roi de Tyr; il s'y trouvait vingt villes ou villages, on nomma ce pays *la Rognure* (*Caboul*). Il est certain aussi que les quatre tribus du nord, Nephthali, Aser, Issachar, Zabulon, ne jouèrent aucun rôle dans la plupart des événemens de l'histoire nationale, s'allièrent souvent aux Phéniciens et aux populations mixtes du Liban, et furent sans cesse envahies par des armées étrangères, tantôt hostiles, tantôt traversant le territoire sans trop le dévaster. Quand la Samarie fut devenue hérétique et ennemie des Juifs, elle sépara comme une barrière la Galilée de l'ancien royaume de Juda. Il était difficile que les gens de ce pays devinssent jamais exclusifs et méprisans comme les vrais et purs Israélites, qui les traitaient de fort haut. Le nom de la Galilée, celui du petit village galiléen de Nazareth, *d'où rien de bon ne pouvait sortir,* étaient honnis d'avance par l'orgueil héréditaire, à la fois orthodoxe et théocratique, des *pharisiens* ou séparatistes, qui se glorifiaient de vivre *séparés* des profanes.

Ce n'est nullement par un concours fortuit de circonstances que le christianisme apparut en Galilée, ou que Jésus de Nazareth fut crucifié à Jérusalem; le judaïsme, mêlé malgré lui par la conquête romaine et par l'unité de l'empire à l'histoire du monde, en était venu à sentir de plus en plus douloureusement la contradiction absurde de ses deux doctrines essentielles : « un seul Dieu pour tous, mais un seul peuple, éternellement privilégié par le Dieu de tous. » Les uns se détournaient de la lumière et se révoltaient contre des vérités qui effaçaient leur gloire et anéantissaient leur monopole; c'étaient les pharisiens, les docteurs de la loi, les prêtres de Jérusalem, sectaires passionnés et aveugles. D'autres, surtout parmi les Galiléens, avaient l'esprit et le cœur moins rétrécis par les préjugés ou l'orgueil. Évidemment, si jamais l'antique monothéisme juif devait sortir de sa patrie et se répandre dans le monde, c'était par la Galilée. Dans ces terres septentrionales, ni la race, ni le culte, ni la langue, ne furent jamais exempts de mélange. A Jérusalem, une femme du peuple reconnaissait à son accent saint Pierre pour un Galiléen et le soupçonnait aussitôt d'être un adepte de Jésus le Nazaréen. Ce nom de *Nazaréen* est encore dans tout l'Orient celui que les Juifs et les musulmans donnent de nos jours aux chrétiens, non sans une intention malveillante.

Nous avons cherché avec peine en Judée, surtout dans Jérusalem, les traces de Jésus-Christ. Ce que les moines franciscains et la tradition recueillie ou développée par eux montrent de monumens historiques est presque toujours d'une fausseté criante qui

froisse la raison et révolte la conscience; tout y est rapetissé par un esprit d'étroite dévotion, de crédulité mesquine. En Galilée au contraire, les monumens qui rappellent Jésus sont ces montagnes, ce vaste lac, ces arbres, ces fleurs, qui lui ont prêté tant d'emblèmes charmans et de paraboles pleines de vie. Cette nature qui pour lui était le voile transparent de la présence et de la bonté divines ou plutôt la révélation personnelle et vivante du Père, cette nature immortelle n'a rien perdu de sa puissance ni de sa poésie. Tandis qu'à Jérusalem quelques oliviers et des rochers innombrables sont tout ce qu'on voit, arbres au terne feuillage et pierres que le soleil a lentement brunies, la Galilée, plus fraîche, a des collines arrondies, des herbes hautes et épaisses, des eaux vives, les unes courantes, les autres souvent agitées par de grands coups de vent. Les animaux mêmes, renards, aigles ou petits oiseaux, tout, jusqu'au ciel empourpré du couchant, rappelle les paraboles du Nazaréen. Parce qu'il était un vrai fils de la nature, en communion perpétuelle avec ses beautés et ses forces, il a été reconnu d'autant plus facilement, plus réellement, pour fils de Dieu. Il fut élevé dans une région intermédiaire entre le monde juif, trop fermé, et les croyances mystiques, mais païennes, sensuelles et confuses, dont le Liban est encore aujourd'hui et fut de tout temps le berceau. Une telle contrée se prête mieux qu'aucune autre à des observations peut-être utiles sur la succession de divers cultes dans un même milieu et sur les emprunts réciproques qu'ils se sont faits.

## I.

De mémoire d'homme, le Liban a toujours été et ne cesse pas d'être pour ses propres habitans ou ceux des contrées qu'il domine une montagne sacrée. Il abonde en sites étrangement pittoresques, où la vive imagination des anciens indigènes, saisie par le spectacle sublime de la nature, avait érigé des sanctuaires. Ces *lieux saints* ont appartenu tour à tour ou même simultanément à des cultes très divers et souvent ennemis. Quoique le sentiment pieux des montagnards s'y soit formulé en dogmes différens ou opposés, et y fût célébré par des rites inconciliables ou hostiles, tous s'accordaient à reconnaître dans les beautés grandioses de telle ou telle localité charmante ou terrible un caractère mystérieux et divin.

Les voyageurs venus du nord sont déjà familiarisés avec les gorges étroites, les cimes arrondies de l'Anti-Liban, et avec les centres de superstition qui s'y sont développés et maintenus. C'est cependant, même pour eux, un exemple très remarquable de ce

genre de sanctuaires que celui de Banias, à l'extrémité septentrionale de la Galilée. La Syrie n'offre guère de paysages aussi singuliers et aussi beaux. On y embrasse d'un coup d'œil une vaste plaine allongée, dont l'extrémité la plus lointaine et la plus basse est occupée par les marais et le lac de Houléh, appelés dans la Bible les *Eaux de Mérom*. Au nord, cette plaine est fermée, comme d'une longue muraille, par les derniers contre-forts de l'Hermon; mais ce mur naturel est brusquement divisé par deux déchirures perpendiculaires si rapprochées l'une de l'autre, qu'il ne reste debout entre deux profonds ravins qu'un cône haut de trois cents mètres au moins et couronné du château-fort de Soubeibeh. C'est au pied de ce cône que Banias est bâtie sur une terrasse naturelle d'où l'on découvre toute la contrée jusqu'aux ruines élevées de Hounîn. La terrasse est partout découpée et arrosée par des filets d'eau qui tombent en cascades; elle est ombragée par des chênes et de vieux oliviers entremêlés d'aubépines et de myrtes. Le village a un aspect étrange; une quarantaine de maisons basses et carrées s'échelonnent sur les rochers, et presque toutes portent sur leur toit plat un gourbi rougeâtre bâti en branchages de bois mort, juché comme sur des échasses, et où la famille se réfugie pendant les nuits d'été pour échapper à l'étouffante atmosphère de l'intérieur, et surtout aux scorpions, aux centipèdes, aux insectes innombrables qui, pendant la saison chaude, y fourmillent.

La beauté de ce lieu, qu'un voyageur distingué, M. Stanley, doyen de Westminster, appelle *presque un Tivoli syrien*, a donné naissance à l'antique ville de Banias. Il est probable, comme l'a fait remarquer l'illustre savant américain Robinson, qu'avant même l'invasion du pays de Canaan par les Israélites, cet endroit avait été consacré à un des dieux appelés *Baalim*, soit sous le nom de *Baal-Gad* (maître ou dieu de la fortune, identifié par les uns avec Jupiter, et par d'autres avec Vénus), soit sous celui de *Baal-Hermon* (maître ou dieu de l'Hermon), qui est cité plusieurs fois dans le livre de Josué. Il était naturel qu'au moment de s'élever sur les premières pentes de la chaîne, un voyageur païen cherchât à se rendre propice la divinité redoutable qui régnait sur cette belle et haute montagne. C'était un acte de piété en même temps qu'un acte de prudence.

Ce point intermédiaire entre les hauteurs des grandes chaînes et la région relativement basse de la Galilée et de la Judée fut la limite septentrionale des conquêtes de Josué et par conséquent des territoires israélites. Ce fut aussi plus tard la limite des excursions d'un autre Josué, qui allait de bourgade en bourgade, faisant le bien. On sait que les deux noms de Josué et de Jésus sont identi-

ques, le premier en hébreu, le second dans le langage moitié grec et moitié araméen du Nouveau-Testament.

Pour la race juive et la religion de Moïse, Banias est le point extrême de la *Terre-Sainte*. Pour les Syriens de toutes les époques, la *Terre-Sainte* comprend nécessairement le Liban tout entier. Il paraît que les Grecs venus en Syrie à la suite d'Alexandre furent frappés de l'aspect imposant du paysage; ils s'émurent surtout en trouvant dans la paroi du rocher qui domine la ville une grotte assez profonde d'où sort une source abondante : ils se rappelèrent alors les cavernes semblables de leur patrie, consacrées par leurs pères à la divinité des sites agrestes, le dieu Pan, au pied de l'Acropole athénienne et en maint autre endroit de la Grèce. On lit encore sur la face du rocher, à gauche de l'entrée de la caverne, une inscription grecque en l'honneur de cette divinité nationale. La caverne est une vaste ouverture dans le flanc d'un grand banc de calcaire à reflets bleus et rougeâtres. La source, un peu plus bas, coule à travers des amas de petites pierres, elle est limpide et puissante; mais elle se divise bientôt, et les eaux s'éparpillent sous des touffes de menthe, de ronces, de roseaux épais, qui servent de refuge à de nombreux merles. En ce climat, partout où l'eau ne manque pas, les êtres vivans abondent.

Pendant bien des siècles, la grotte et la source de Banias furent fameuses; des superstitions locales s'y attachèrent, et les supercheries des prêtres exploitèrent avec succès la crédulité des populations. Un miracle périodique s'y accomplissait, comme à Egnatia du temps d'Horace, ou à Naples de nos jours. En certains sacrifices solennels, la victime, à l'instant même où elle recevait le coup mortel, disparaissait miraculeusement dans la source : le dieu déclarait ainsi avoir pour agréable l'offrande qu'il recevait. C'est le culte de Pan qui a donné son nom à la ville, appelée d'abord *Panéas* par les écrivains grecs (excepté Josèphe, qui en fait *Panium*), et ce mot, altéré par la prononciation des Arabes, est devenu le *Banias* moderne.

On a toujours considéré la source qui sort de la grotte comme la première origine du Jourdain; il est plus naturel de regarder le Hasbâny, rivière qui descend de l'Anti-Liban, comme la véritable origine de ce fleuve si célèbre dans la légende et dans l'histoire, quoique les deux cours d'eau se ressemblent peu à première vue. En général, le Hasbâny est aussi trouble que le Jourdain est limpide. Le nom de ce dernier est tout à fait caractéristique : *Yordân* en hébreu signifie *celui qui descend*. L'antiquité ne connaissait aucun fleuve dont la pente générale fût aussi rapide, et les voyageurs modernes n'en ont trouvé qu'un seul, le Sacramento, en Ca-

lifornie. On dit également que nul autre fleuve n'a un cours plus sinueux; la ligne que suit le Jourdain est plus que triplée en longueur par des détours perpétuels. C'est parce qu'il a une pente trop forte que les bords du Jourdain sont si peu habités. Il n'a jamais baigné aucune ville, il baigne à peine quelques rares et chétifs hameaux. Il est cependant la grande, l'unique artère du pays juif; les Arabes, avec l'enthousiasme que fait naître la soif, ne l'appellent que *le grand abreuvoir* (*Cheriat-el-Kébir*). Après avoir traversé deux lacs (le Houléh et la mer de Tibériade), le Jourdain descend encore d'un millier de pieds, par vingt-sept rapides, jusqu'à la Mer-Morte, où il disparaît. Le doyen Stanley, après avoir signalé ce que le cours de ce fleuve a d'exceptionnel, pose une question tout à fait neuve. « Puisque, dit-il, la géographie de la Palestine est aussi spéciale et aussi singulière que son histoire, n'est-ce pas à tort qu'on se représente habituellement ces deux ordres de faits comme absolument étrangers l'un à l'autre? »

Ce qui n'est pas contestable, c'est que la source réelle ou présumée d'un fleuve si précieux pour ses riverains devait être, dans l'antiquité païenne, entourée d'hommages divins et devenir l'objet d'un culte très important. Les Romains étaient trop superstitieux pour ne point se hâter de suivre à cet égard l'exemple des Grecs; mais leur religion était dominée par d'autres préoccupations. Déjà chez eux la naïve adoration de la nature avait fait place aux flatteries les plus éhontées, aux apothéoses impériales, quand Hérode le Grand érigea sur ce même emplacement, consacré depuis tant de siècles, un beau temple de marbre blanc à César, c'est-à-dire à Auguste. Plus tard, un des fils d'Hérode, Philippe, tétrarque ou souverain de l'Iturée et de la Trachonite (aujourd'hui le Djeddour et le Ledja), changea le nom de l'antique cité. Il l'appela *Césarée*, en l'honneur de Tibère, et l'on prit l'habitude de dire Césarée de Philippe pour la distinguer de Césarée de Straton (aujourd'hui Kaisarieh, sur le bord de la Méditerranée). Il y avait concurrence de royales flatteries à la gloire des césars; mais le nom de Banias ne tarda pas à reparaître; l'hommage imposé au peuple par une adulation intéressée fut éphémère.

Césarée de Philippe est citée dans les Évangiles. C'est là, et le fait étonnera peut-être, que furent prononcées par Jésus les paroles fameuses, inscrites en lettres d'or sur la coupole de Saint-Pierre de Rome, qu'on chante au pape quand il entre dans la basilique porté sur la *sedia gestatoria : tu es Petrus, et super petram hanc ædificabo ecclesiam meam*. Si la papauté a pour origine ce mot du Christ, c'est à Banias qu'elle est née. Nous ne discuterons pas ici cette question fort ancienne sans doute, mais en même temps trop actuelle.

S'il faut en croire l'historien Eusèbe (VI, 18), Banias devrait figurer dans les annales du christianisme non-seulement pour l'événement mémorable que nous venons de rappeler, mais pour un monument chrétien qui aurait succédé aux temples de Pan et d'Auguste. Ce n'était point un sanctuaire; c'est la plus antique représentation publique de Jésus-Christ dont l'histoire fasse mention. Selon Eusèbe, ce serait à Banias que Jésus aurait guéri une femme qui d'abord avait timidement touché le bord de son vêtement (Matth., IX, 20), et le souvenir de ce miracle aurait été célébré par l'érection d'un groupe de deux statues en bronze représentant un homme en long manteau et une femme agenouillée à ses pieds. Ce monument, au dire de Théophane, aurait été détruit par l'empereur Julien en haine du christianisme. Les statues dont il s'agit ont certainement existé, Eusèbe les a vues, et il est fort possible que les chrétiens d'alors en donnassent l'interprétation que l'historien rapporte; mais il n'est pas rare que le peuple attribue à une effigie dont il a oublié l'origine une signification de pure fantaisie. C'est ainsi que des Romains, voyant aux coins des rues les images de la Vierge allaitant son enfant et couronnée de la tiare papale, ont rêvé l'histoire scandaleuse d'une papesse Jeanne, histoire crédulement adoptée par maints écrivains catholiques, et réduite à néant par la critique érudite et impartiale du pasteur Blondel au XVII^e siècle. Il est assez probable que le bronze de Banias devait représenter une ville conquise ou une province pacifiée aux pieds de son vainqueur ou de son bienfaiteur. Au reste, les humiliations ne manquèrent pas à cette petite ville de Syrie. Hérode Agrippa la dédia à Néron et l'appela *Néronias*.

Aujourd'hui, de tous les souvenirs des Romains et des Hérodes, il ne reste qu'un monceau de décombres à l'entrée de la grotte de Banias; mais c'est un des points où il pourrait être intéressant d'opérer des fouilles. Il est possible aussi que cette source où l'on faisait disparaître les victimes, et où sans doute, selon l'usage romain, on jetait des monnaies et d'autres offrandes, recèle bien des objets curieux dans les profondeurs d'où elle jaillit. Quant au vaste château en ruine qui domine Banias de très haut, c'est le mieux conservé de toute la Syrie. Bien des voyageurs l'ont cru antique, l'ont même attribué aux Phéniciens; M. Porter, auteur estimé de plusieurs ouvrages sur cette contrée, où il a longtemps vécu, déclare le fait incontestable; mais nous croyons beaucoup plus sage d'attribuer, comme M. Renan (1), ce château aux croisés. On sait qu'en

(1) *Mission de Phénicie.*

1130 les Sarrasins l'enlevèrent aux chrétiens, qui le leur reprirent plusieurs fois. En 1165, Noureddin de Damas s'en empara définitivement. Dès lors les musulmans en ont toujours été les maîtres, mais depuis environ deux siècles ils l'ont abandonné.

Cette curieuse et importante forteresse est double, bâtie sur deux plateaux irréguliers qui se touchent par un point, en sorte que le plan de l'édifice présente à peu près la forme d'un 8. Quatre tours rondes et des bastions carrés, tous revêtus des bossages usités de tout temps en Syrie, donnent un grand air de force et de durée à la façade. Une précieuse ressource pour les habitans, c'était un grand bassin voûté en ogive qui existe encore, et dont l'eau est couverte d'un tapis de mousse verte. Parmi les salles nombreuses, imposantes, quoique délabrées, il en est une, hexagone, dont l'architecture est fort remarquable. Chacun des six murs est percé d'une fenêtre en ogive qui, diminuant de largeur dans l'épaisseur du mur, n'est à l'extérieur qu'une meurtrière. L'appareil en ressemble beaucoup à ce que les architectes appellent une *trompe sur le coin biaise*. Au centre de la salle se dresse un pilier vigoureux à sept faces. Six d'entre elles vont se relier aux six panneaux de mur par des berceaux circulaires, et ces berceaux, par leurs intersections successives, forment des demi-circonférences nettement accentuées. Du côté du pilier, la voûte est une *voûte d'arête*; elle devient du côté du mur une voûte en *arc de cloître*. L'effet de cette voûte bizarre est des plus saisissans; il y avait évidemment parmi les croisés des constructeurs habiles et hardis; l'étude de leurs œuvres serait utile malgré la barbarie à jamais regrettable avec laquelle ils ont détruit d'admirables constructions antiques ou musulmanes. Sous ce rapport, même après les travaux de M. de Vogüé, il reste à faire en Syrie des études pleines d'intérêt. Le château de Soubeibeh mérite de tenir un des premiers rangs dans les recherches archéologiques.

Nous ne dirons qu'un mot du tombeau ou *wély* musulman qui s'élève sur la hauteur au-dessus de la ville, et d'où la vue est admirable. C'est une des nombreuses sépultures attribuées à El-Khodr, être légendaire qui semble réunir en sa personne le prophète Élie des Juifs et le saint George des catholiques, saint d'ailleurs fort peu orthodoxe. Ce héros à demi fantastique, vénéré par les sectateurs de trois religions fort différentes, est encore un exemple des mélanges singuliers, des perpétuelles tentatives de syncrétisme que l'on rencontre dans ces contrées. Un Juif, un musulman, un catholique, vantent chacun leur saint, et il est parfois difficile de démêler dans leurs trois récits ce qui devait appartenir primitivement à chacun des saints reniés par les uns et réclamés par les autres.

Il me souviendra longtemps de notre départ de Banias. Après une

excursion dans la montagne de Soubeibeh, nous revînmes au plateau boisé où nos tentes avaient été dressées pour la nuit précédente : ce fut notre point de départ. Un pont enguirlandé de plantes grimpantes très touffues et du plus beau vert, une fontaine où les habitans venaient s'approvisionner d'eau, le ravin abrupt et irrégulier où courait la source grandissante qui allait devenir le Jourdain, un autre pont précédé d'un fortin ou *tête de pont* dans les murailles duquel étaient engagés de nombreux fûts de colonne (suivant l'habitude *vandale* des croisés), en un mot tout ce qui frappait notre vue au sortir de la Césarée de Philippe était si caractéristique, si pittoresque, rappelait si éloquemment tant de souvenirs divers, que nous ne pûmes descendre dans la plaine sans regarder souvent en arrière. Nous avions peine à quitter cet obscur et étrange coin du monde, limite bizarre, mais charmante, entre la haute contrée des montagnes et le sol classique de l'histoire d'Israël.

Aussitôt qu'on a laissé Banias derrière soi, on est en pleine terre biblique, et dès lors les noms et les lieux rappellent partout au voyageur les faits et les légendes de l'histoire juive.

## II.

A travers les bois de jujubier, nous arrivons bientôt à Tell-el-Kadi. Il y avait là, dit-on, au temps d'Abraham, une ville bâtie dans le cratère éteint d'un volcan. Ses fondateurs l'appelaient *Laïch*. Prise par les Hébreux sous Josué, elle fut allouée à la tribu de Dan et en porta le nom. Ce nom, qui veut dire *juge*, reparaît dans la désignation moderne; *Tell-el-Kadi* signifie en arabe *tertre du juge*. Un tertre, une source, voilà tout ce qui reste de Laïch. Les eaux qui pendant des siècles ont abreuvé une cité ne nourrissent plus que deux arbres magnifiques, un chêne et un frêne. Plus loin, elles forment un petit lac tout bordé d'un épais fourré de menthes. Cette eau est considérée comme la seconde source du Jourdain; elle est délicieuse de limpidité et de fraîcheur. La tentation de faire une longue halte en ce lieu était grande, mais les nécessités de l'itinéraire adopté pour la journée nous forcèrent d'y renoncer. Il faut s'être senti rôtir ou plutôt calciner à grand feu par le soleil d'Orient, il faut avoir respiré cette atmosphère de fournaise dépouillée de toute trace d'humidité, pour apprécier la valeur, le charme indicible des eaux courantes sous un ciel embrasé, sur une terre aride. En revanche, quelle riche végétation au bord d'un de ces cours d'eau! quelle verdure touffue, fraîche et ombreuse, luxuriante et grasse! Ces plantureux feuillages exercent toujours une attraction presque

irrésistible sur le voyageur haletant, lorsque les pierres incandescentes lui brûlent les pieds et lui envoient au visage des réverbérations qui le torréfient.

Nous arrivâmes le même jour à Hounîn, château du moyen âge dont il reste de grandes salles obscures. Il est admirablement situé sur une éminence d'où l'on voit à rebours le même paysage qui le matin nous avait ravis. Un bois touffu de chênes verts couvre le penchant de la colline que nous gravissons, et d'où la vue va s'étendant toujours plus loin. A nos pieds se déroulent une longue vallée où serpente le Jourdain, le lac Houleh, qui semble une lame d'argent; tout encadré d'herbes paludéennes, en arrière s'élève le mont de Banias, dont le château n'est plus qu'un point blanc. L'Hermon se dresse sur un plan plus éloigné; au-delà, l'Antiliban se hérisse de cimes, et à gauche apparaissent le Col des Cèdres et les crêtes rosées du Liban.

Ce beau panorama cependant ne nous retint guère. Nous étions attirés par l'ancien sanctuaire de la tribu de Nephthali, dont le nom même signifie *un lieu saint* (*Kédès* ou *Kadech*). Nous y vîmes les ruines de deux édifices religieux, probablement juifs, et une plateforme en terrasse sur laquelle étaient réunis de nombreux sarcophages. Quelques-uns, chose rare, sont à deux places, et ont dû contenir deux cadavres couchés côte à côte, mais séparés par une cloison taillée à même dans le bloc. Cette ville, entourée de térébinthes comme au temps de Jahel, la perfide héroïne du Livre des Juges, a laissé des vestiges plus considérables qu'aucune autre cité galiléenne. C'était à la fois une cité lévitique servant en partie d'habitation à des familles de lévites et une ville de refuge. Le *vengeur du sang* (*Goël*), c'est-à-dire le plus proche parent d'un homme assassiné, n'avait pas le droit de poursuivre le meurtrier dans cette enceinte consacrée, institution humaine qui dans la législation mosaïque tempérait les cruautés de la loi du talion. Il est difficile de décider à quelle époque appartiennent les ruines de Kédès. Des jambages de porte hauts de 20 pieds indiquent une construction juive, une synagogue sans doute. Néanmoins des colonnes, des chapiteaux dérivent de l'art grec ou romain. Ce lieu n'est pas encore assez connu; des fouilles bien dirigées pourraient y donner des résultats importans.

Kédès est célèbre comme la patrie de Barak, le *chôfet* (suffète), juge ou plutôt chef militaire, qu'inspirait la prophétesse Deborah. Cette dernière était, comme on sait, un poète admirable dont il nous reste un fragment plein d'éclat et, il faut l'avouer, de férocité. Josèphe l'historien, qui nomme cette ville Cydessa et Kedasa, l'appelle « un village méditerranéen de Tyriens, toujours en guerre avec

les Juifs. » Titus s'y retira avec son armée en revenant de Giscala (Djich).

Pendant que nous évoquions ces souvenirs historiques en nous reposant sous les térébinthes, nous étions nous-mêmes en butte à la curiosité de quelques bergers. C'étaient de jeunes garçons à demi nus, qui filaient de la laine bleue en gardant leurs moutons. Le fil s'enroulait sur deux baguettes en croix qui leur servaient de quenouilles et déteignait sur leurs doigts. En Europe, il semble qu'un homme se déshonorerait ou se rendrait ridicule, s'il s'astreignait à un travail si féminin; mais nos rudes adolescens de Kédès n'avaient assurément rien d'efféminé, et cette industrie rendait leurs longues journées de garde plus productives. Ils filaient leur laine comme des matrones de la Rome antique; mais on n'eût pu dire d'eux *domum mansit*, car ils n'ont point de domicile et vivent en plein air. Ils étaient armés. Chacun d'eux, pour protéger ses agneaux et ses chèvres contre les chacals, les hyènes et les oiseaux de proie, portait une fronde à sa ceinture. Partout en ce pays, les pierres abondent, et les jeunes pâtres, sur notre demande, nous firent juger de leur talent. Lancée de très loin, la pierre frappait le but avec une précision presque infaillible et une force à tout rompre. A les voir, on comprenait David renversant Goliath avec sa fronde. La vie à demi sauvage de ces enfans de l'Orient était pour nous un spectacle plein d'intérêt. Ces bergers ont peu d'idées, ils sont ignorans et grossiers; mais leur saine virilité se développe largement au sein d'une rude nature. Ils ont beaucoup à nous envier, mais nous ne pouvions nous empêcher de leur envier aussi quelque chose de leur agreste liberté.

Pour camper le soir dans un lieu nommé *Alma*, nous nous élevons rapidement à travers une contrée montagneuse des plus accidentées, longeant des vallées profondes, larges en haut, et dont le fond n'est que le lit étroit et tortueux de quelque torrent presque toujours desséché. D'étranges compatriotes nous attendent dans un village nommé *Déchon*, dont les toits, au lieu d'être plats comme partout en Syrie, ont une double pente. Les habitans sont des Algériens qui ont émigré pour ne pas devenir Français; cependant ils savent fort bien nous reconnaître pour de quasi-concitoyens, et en profitent pour nous demander l'aumône. Un de ces mendians nous montre ses papiers; ils sont en français et fort en règle. On y atteste à tous venans que cet homme est noble et a droit au titre héréditaire de chérif. Si noblesse signifie antiquité de race, il est incontestable qu'un Talbot et un Montmorency sont des gentilshommes bien nouveaux à côté d'un cohen juif issu peut-être d'Aaron, ou même d'un portefaix arabe au turban vert descendant en ligne plus ou moins directe de Fatmé, la fille de Mahomet.

On nous dit que le nom de Déchon est une allusion au mot hébreu *dag* (poisson), et cela en l'honneur de quelques poissons qui nagent en paix dans le bassin d'une source sans laquelle ce village ne pourrait exister. Si ces poissons ne sont pas l'objet d'un culte idolâtre, ils sont au moins entourés d'une vénération superstitieuse, comme si la source dépendait de leur existence. Il en est de même pour d'autres poissons que l'on m'a montrés près de Constantinople, au couvent arménien de Balouklu, et qui sont les héros héréditaires d'une légende relative à la prise de Constantinople par Mahomet II. M. Renan cite aussi une mosquée, près de Tripoli, où des poissons reçoivent des hommages presque religieux. Ce sont là des exemples fort curieux de pénétration d'une religion par une autre, surtout quand il s'agit de l'idolâtrie phénicienne reparaissant chez les musulmans, qui sont en général les plus ardens ennemis de tout culte rendu à des objets matériels.

Les peuples riverains de la Méditerranée ont longtemps adoré des dieux et surtout des déesses à moitié poissons, comme Dagon, Astarté et les Sirènes. Ils n'ont pu encore se débarrasser entièrement de ces superstitions, qu'entretiennent chez les marins, nécessairement éloignés de la vie de famille, le silence et les bruits mystérieux des grandes mers calmes, les longues veilles de la nuit étoilée, le tumulte effroyable de la tempête et le sentiment d'un immense péril, toujours possible, souvent menaçant. Le culte de la femme absente s'est mêlé longtemps à celui des étoiles, qui rassurent et dirigent le nocher, et des poissons, qui représentent la vie maritime. La plupart des sanctuaires païens au bord de la mer étaient dédiés autrefois à Dercéto, Atergatis, Astaroth, Aphrodite ou Vénus, tour à tour femme marine ou étoile, souvent moitié femme et moitié poisson. Ils sont consacrés presque tous aujourd'hui à la vierge Marie (l'étoile de la mer, *maris stella*). Le symbole grossier, le poisson a disparu à peu près; la femme et l'astre subsistent presque seuls. Néanmoins, comme nous venons de le voir, on retrouve encore quelques vestiges des cultes du poisson soit chez des mahométans, à Tripoli et Déchon, soit chez des chrétiens à Balouklu.

Le lendemain, une chevauchée de deux heures et demie nous conduisit à Yaroun. Des plantations de figuiers, des champs de tabac, une terre cultivée, annoncent tout d'abord au touriste une population laborieuse. Il est curieux de voir des enfans de dix à treize ans, garçons ou filles, debout sur le traîneau de bois qui dépique le blé, lancer leurs chevaux au grand trot dans un cercle perpétuel et se tenir fermes, sans aucun appui, sur leur cahotant équipage. On dirait une course de chars antiques. Les jambes nues, les cheveux au vent, un manteau rouge qui flotte en arrière, donnent à ces jeunes

cultivateurs quelque chose des héros grecs. Leurs traîneaux grossiers sont formés de planches légèrement cintrées et percées de trous rectangulaires, dans lesquels on a enfoncé des morceaux de basalte semblables à des scories. Ces pierres dépassent le niveau inférieur du bois, et par leur dureté, par leurs angles saillans, aident à broyer les gerbes, à ouvrir les épis et en faire jaillir les graines.

Yaroun (*Iron*) possède des ruines importantes, trop peu étudiées jusqu'à ce jour. A gauche de notre route s'élèvent trois petits mamelons. Le premier porte un énorme sarcophage renversé sur le flanc, dans lequel deux ou trois individus s'abritaient contre le soleil. Nous y avons vu aussi l'angle sculpté d'un fronton et une tombe ou citerne à ouverture horizontale, ce qui est extrêmement rare; nous avons vivement regretté de ne pouvoir l'explorer. Sur le second mamelon est bâti le village moderne; sur le troisième sont les restes d'une grande église grecque et de ses dépendances, probablement d'un couvent. Nous distinguons aisément les trois portes de la façade, les trois nefs et une triple abside demi-circulaire. Sur le sol gisent des chapiteaux corinthiens dont chaque face est ornée d'un emblème différent; la première porte une croix grecque, la deuxième un vase où boit un oiseau, la troisième deux pampres à grosses grappes qui s'élèvent d'un vase, la dernière a de plus un disque. Est-ce une simple rosace ou une représentation de l'hostie? Le tout est fruste et d'ailleurs très mal sculpté. Non-seulement l'emplacement de l'église est jonché de débris, mais tout auprès se trouve une grande dépression de terrain où abondent des fragmens de soffite à compartimens, des tronçons de colonnes, des chapiteaux et des soubassemens, ceux-ci d'une forme extrêmement laide et mal conçue. Ils se rétrécissent considérablement vers le milieu de leur hauteur, ce qui leur ôte l'apparence de solidité que doit avoir une base.

Il est à désirer qu'on fasse une étude approfondie de ces vestiges du catholicisme byzantin ou grec. Le vieux cheik du village, Sleimen Yousouf, qui nous offre le café dans sa demeure, se plaint de n'avoir que des visiteurs fort rares. Ce que nous appellerions son antichambre, ou le vestibule de sa maison, sert d'étable à un grand chameau blanc. La femme du cheik est coiffée à la mode du pays de deux larges et laids rouleaux de grosses monnaies d'argent qui lui encadrent le visage. Son enfant porte une sorte de casque ou de bonnet uniquement composé de petites pièces d'or et d'argent percées d'un trou et cousues les unes aux autres.

De Yaroun, il nous fallut moins d'une heure pour arriver à Kefr-Birein, beaucoup plus connu. On y voit les restes de deux synagogues contemporaines vraisemblablement de la renaissance juive dont la

Galilée fût le théâtre, et qui jeta un certain éclat vers le IVe siècle après Jésus-Christ. L'un de ces deux édifices n'est plus représenté que par une porte isolée dans la campagne, et qui a la forme de la lettre grecque Π ; le linteau dépasse les deux jambages à droite et à gauche; ils sont décorés d'ornemens sculptés d'un goût exquis, lesquels montent et descendent en suivant les contours de la porte, accompagnés d'une longue inscription hébraïque. Nous n'avons pas pu la déchiffrer; mais il n'est pas exact, comme on l'a dit, qu'elle commence par le mot *Chalom*, salut ou paix; ce mot y est, mais dans le cours de l'inscription. Les arabesques en guirlande qui, sur plusieurs rangs, suivent les contours de la porte fourniraient à nos ornementistes des motifs d'une grande élégance. L'art judaïque, étroitement limité par l'interdiction absolue des formes humaines ou animales, se montre ici ingénieux et plein de grâce; il a su inventer des dessins charmans, variés tantôt par des entre-croisemens de lignes purement géométriques, tantôt par des formes empruntées avec goût à la nature végétale. Ce n'est pas toujours, il faut le reconnaître, anéantir l'art que de l'enfermer dans des limites restreintes; l'ornementation juive, dont nous avons ici un exemple, est vraiment de l'art.

Une autre synagogue beaucoup mieux conservée sert de maison d'habitation. Un vestibule à colonnes précédait la façade, il est représenté par une seule colonne entière et de nombreux fragmens. La façade subsiste, percée d'une porte médiane en plein cintre, de deux portes en Π décorées différemment, et de deux niches à frontons triangulaires; mais ce qui reste de sculptures est très loin de l'élégance correcte et de la délicatesse que nous admirions dans les débris de la première synagogue. Non loin de cette porte se trouvent des chapiteaux singuliers et de mauvais goût; ils ont appartenu à des colonnes engagées l'une dans l'autre, deux à deux, et qui occupaient probablement une encoignure; le plan du double fût a la forme bizarre d'un cœur.

Le culte israélite possède encore dans la contrée des sanctuaires dignes d'intérêt. En deux heures, nous arrivâmes de Kefr-Birein à Meiroun, où nous vîmes non-seulement une porte de synagogue antique analogue aux précédentes, mais un édifice moderne érigé sur la sépulture d'un rabbin fameux, Chomrôn, et de son fils. On prétend à tort que les tombes des deux plus grands rivaux parmi les docteurs de la loi peu avant notre ère, Hillel et Chammaï, sont à Meiroun. Il est possible cependant qu'elles existent encore, et qu'elles ne soient pas fort éloignées. Le monument de Chomrôn est un lieu de pèlerinage très fréquenté par les Israélites. On ne visite pas les deux tombeaux; on entre seulement dans une sorte de chapelle qui

les précède, et où brûlent des lampes funéraires. Attenant à cette salle est une série de chambres ou petits logemens surmontés de dômes, que la munificence des Juifs tient à la disposition des pèlerins de leur race. Une pratique bizarre se renouvelle tous les ans en mémoire des saints rabbins enterrés en ce lieu. A jour fixe, on se réunit en leur honneur, et l'on apporte des cachemires de prix, des robes de soie, de velours, quelquefois brodées d'or et d'argent, en un mot les plus riches vêtemens que l'on puisse se procurer. Après les avoir plongés dans un bain d'huile, on les brûle au-dessus de la tombe dans une cheminée en entonnoir, comme celles des vieilles maisons de Venise; c'est une sorte de sacrifice, non sanglant il est vrai, mais qui produit une fort mauvaise odeur, et qui est censé honorer les deux savans morts. Un usage pieux beaucoup plus économique, très répandu dans tout l'Orient, connu même des Romains et des Grecs, c'est celui d'attacher, soit sur un tombeau, soit à un arbre sacré, des lambeaux de vêtemens ou quelquefois des fils de laine; nous en avons vu en maint endroit, depuis certaines tombes d'Alexandrie jusqu'à un figuier d'Aphka, près de la source de l'Adonis, dans le Liban. En ce dernier lieu, il est très probable que cette pratique traditionnelle remonte aux premiers âges de l'histoire, et n'a jamais été interrompue. N'est-il pas étrange de voir des superstitions semblables se perpétuer non-seulement de génération en génération, mais de culte en culte?

Meiroun est peu éloigné de Safed, une des quatre villes saintes du judaïsme moderne. Cette dernière n'est nommée ni dans l'Ancien-Testament ni dans le nouveau; la Vulgate seule en fait mention dans le livre de Tobie : on l'a identifiée cependant avec la fabuleuse Béthulie de Judith. On avance sans preuves que Jésus l'avait en vue et peut-être la montra de la main quand il dit : « Une ville située sur une montagne ne peut être cachée. » Or, selon Robinson, la ville n'a été bâtie que plus tard (1). Il est certain au moins qu'on aperçoit Safed de tous côtés, à de grandes distances, surtout du lac de Génésareth et de ses rivages. Bâtie en amphithéâtre, elle a cruellement souffert en 1837 d'un tremblement de terre. Les maisons situées le plus haut s'écroulèrent tout à coup sur celles qui étaient plus bas et les effondrèrent. Aussitôt une véritable avalanche de murs éboulés et de toits arrachés roula d'étage en étage sur le flanc de la montagne, renversant tout sur son passage, accumulant ruines sur ruines, écrasant, dit-on, 4,000 personnes. La population de Safed est fort peu pittoresque; j'y retrouvai parmi les hommes l'habitude assez singulière qu'ont les Juifs de Pologne de

(1) *Biblical Researches in Palestine.*

laisser tomber le long de leurs joues, depuis les tempes jusque sur le cou, deux longues mèches de cheveux plats et luisans. De plus les Israélites qui habitent Safed ne se coiffent pas, comme les autres Orientaux, du turban, du *tarbouch* de drap rouge ou de la simple *kouffieh* (1). Ils se sont avisés d'emprunter à l'Europe le plus disgracieux de ses couvre-chefs; ils portent notre affreux chapeau noir en tuyau de poêle, rendu plus ridicule par le contraste de tout le reste de leur costume, qui est à peu près levantin. Quelques-uns, il est vrai, mettent sur leur tête un épais et très large bonnet de fourrure. Ce qui explique ce mélange des modes de l'Orient et de l'Occident, c'est que la population de Safed a fait en Russie et en Pologne un séjour de quelques siècles, et a rapporté d'un climat tout différent des mœurs et des vêtemens qui s'accordent mal avec ceux de sa vraie patrie.

## III.

Nous étions impatiens de voir enfin le lac de Tibériade; nous quittâmes au point du jour nos tentes dressées sous de superbes oliviers, et nous gravîmes le sommet de la montagne de Safed, couronnée des ruines d'un château-fort. L'histoire de cette forteresse est tragique. Construite probablement par les croisés et défendue par les templiers, elle fut prise par Saladin après cinq semaines de siége et détruite. Un évêque de Marseille, Benoît, la rebâtit en 1240; mais vingt ans plus tard le fanatique sultan du Caire, Bibars, la reprit, et, malgré une capitulation formelle, massacra jusqu'au dernier les deux mille chrétiens qui s'étaient rendus à lui. Quant à leur chef, il le fit écorcher vif. Les restes de cette citadelle sinistre ont été encore bouleversés par le tremblement de terre dont nous avons parlé plus haut. De cette ruine lugubre, nous découvrîmes le beau pays de Génézareth, *le jardin des princes* de Nephthali, car tel est le sens de ce mot. *Hoc erat in votis!* c'est ce que nous avions si longtemps souhaité de voir. Le lac s'étendait au loin devant nous; les rayons du soleil levant n'étaient pas encore descendus à cette profondeur, les eaux semblaient d'un gris de plomb, blanchâtre et terne. Une descente, par momens difficile, qui dura trois heures, nous amena enfin au bord du lac. Le paysage s'était élargi à mesure que nous débouchions d'une vallée étroite dans une autre plus spacieuse. Le lac s'était peu à peu animé et coloré; il déployait sous nos yeux sa couronne de collines, et prenait par degrés la forme

(1) Écharpe de soie ou de laine qui se drape autour de la tête et s'attache avec une corde en couronne.

d'un vaste trapèze. Arrivés à Tell-Houm, sur le rivage, nous vîmes l'eau d'un bleu de ciel limpide et vif réfléchissant dans tout son éclat le beau ciel pur qui resplendissait au-dessus de nos têtes.

Pendant toute la journée, nous ne fîmes que longer ces bords charmans, tantôt chevauchant sur les galets, tantôt obligés de serpenter sur un étroit sentier en suivant les détours d'une berge élevée. Vers midi, le bleu du lac s'était changé en un vert magnifique, à la fois transparent et foncé. La masse des eaux ressemblait à une immense émeraude; le regard plongeait avec délices dans ses profondeurs lumineuses et fortement colorées. Quand le soleil cessa de darder d'aplomb ses rayons, la couleur du lac changea de nouveau par degrés; vers la fin de l'après-midi, un bleu indigo très sombre, presque opaque, tirant sur le violet, envahit toute la surface. Lorsque le soleil disparut, cette même surface prit une teinte vague entre le gris et le vert d'eau qui rappelait, sans cependant la reproduire, la première nuance du matin. Cette pâle coloration contrastait avec les montagnes de la rive opposée toutes flamboyantes des reflets du couchant. Enfin, la nuit tombée, les eaux parurent d'un bleu noir où brillaient les étoiles, et me rappelèrent de beaux vers de lord Byron.

Le lendemain, sous les murs de Tibériade, nous attendîmes le lever du soleil devant notre tente, au bord de l'eau. Il allait apparaître en face de nous, au-dessus des collines dont nous étions séparés par la largeur du lac. Déjà une clarté diffuse révélait tous les objets au regard, mais tout était encore incolore et pâle. Les coteaux qui nous dérobaient l'astre étaient surmontés, comme d'une haute muraille, de nuages très sombres. Bientôt le haut de ce rideau noir se frangea de blanc; cette bordure s'élargit, devenant plus brillante, comme argentée; tour à tour elle parut toute dorée, puis s'empourpra et se couvrit du rouge le plus ardent. Tout à coup au milieu de cette pourpre éclate un vrai brasier; ce n'est plus de l'or ni de l'écarlate, c'est du feu! L'instant d'après, ce foyer embrasé lance deux rayons qui jaillissent à droite et à gauche en s'élevant et s'élargissant de plus en plus, comme ceux qu'on représente sur le front de Moïse. Ces deux flammes s'écartent, s'étendent en tout sens, se multiplient et courent partout allumer l'incendie. Alors, du bandeau de nuages noirs déchiré par mille feux, il ne reste que des lambeaux épars qui roulent étincelans de tous côtés. Derrière nous, les brumes légères de l'occident se nuancent de reflets roses et orangés; le lac passe déjà d'un gris de perle à un blanc presque pur, puis il réfléchit, comme un miroir profond, ce jaune d'or, ce rouge éblouissant, cette braise incandescente, découpés par les brises fraîches du matin en mille lames qui tremblent et qui scintillent.

Nous avions vu des lacs plus vastes, encadrés de montagnes plus hautes et plus fièrement taillées : le Mont-Blanc se colorant deux fois au coucher du soleil, au-delà du Léman, — le Pilate et le Righi, à l'extrémité du lac des Quatre-Cantons, — les îles Borromées et les villas élégantes que baigne le lac de Côme ou le Lac-Majeur, — des nappes d'eau charmantes, souriant à travers le brouillard dans le Westmoreland ou au pied des *highlands* d'Écosse, et enfin les rives toutes boisées, les innombrables petites îles vertes des lacs suédois; mais rien ne nous avait ravis, émus, autant que le lac de Génézareth.

Il nous fut doux d'errer, l'Évangile à la main, en nous éloignant des murs crénelés de Tibériade, et de relire à haute voix, dans l'entière solitude, au bruit léger des flots frémissans, *le Sermon sur la montagne*, les souveraines paroles du Christ qui ont déjà régénéré l'humanité, quoiqu'elle soit encore bien loin de les avoir pratiquées. Il nous semblait que nous comprenions mieux dans sa propre patrie ses discours pleins de hardiesse, ses fables familières : rien n'y sent l'huile de l'école, ni la dialectique artificieuse des rabbins, tout y est imprégné de lumière et de grand air, le vent de l'esprit y souffle comme il veut, chaque grain qui germe devient un symbole vivant du règne de la charité et de la vérité qui s'étend et grandit inaperçu. L'anémone écarlate y resplendit dans l'herbage, plus richement vêtue, elle, simple fleur des champs, que ne le fut jamais dans tout son faste ce roi somptueux dont la proverbiale magnificence n'a pas cessé, même aujourd'hui, d'éblouir tout l'Orient.

Ceux qui ont accusé Jésus de n'être ni artiste ni poète comprennent mal les mots dont ils se servent, et en rétrécissent la portée. Il règne dans tous ses discours et ses paraboles un sentiment sain et vigoureux des richesses de la nature qu'il avait sous les yeux. En même temps rien n'y est efféminé. L'air des montagnes n'a rien d'énervant; les senteurs des hautes herbes sont aromatiques et vivifiantes. Rien de mièvre ou de mou dans ce large paysage. Il fallait de l'audace, et beaucoup, pour commencer par saluer et bénir du haut d'une de ces collines tous les persécutés de l'avenir, et pour déclarer à une population fanatique, acharnée à la révolte, s'enivrant de l'espoir d'horribles représailles, que la terre serait un jour l'héritage des débonnaires. Il y a dans ces pensées une haute sagesse, et il y a aussi une rare énergie. Celui qui parlait ainsi devait aller d'un pas ferme démasquer dans Jérusalem elle-même les hypocrites, balayer du temple les trafiquans qui font *métier et marchandise* des choses saintes, confondre les scribes, représentans de la lettre, les prêtres, héritiers de la théocratie cléricale, et se faire crucifier par eux. Nous n'admettons pas une sorte de dualité

en Jésus : naïf et ravissant prophète en Galilée, martyr lugubre et presque fanatique à Jérusalem. C'est ici même, c'est en pleine Galilée, sur une des hauteurs qui entourent ce lac paisible, c'est dès le début et le premier mot de sa mission qu'il a glorifié les proscrits et les martyrs, flétri les violences des despotes spirituels. Dès le premier jour, ici même, il a fait vivement ressortir le contraste de sa religion à lui, sans dogme et sans sacerdoce, avec le mécanisme oppressif, le littéralisme tyrannique de la théocratie officielle. Il était trop libre et trop vivant, en harmonie trop intime avec le Dieu de la nature et de la charité pour ne pas être d'avance armé en guerre contre tous les pharisaïsmes.

Le lac de Génézareth et ses alentours ne sont plus, à bien des égards, ce qu'ils étaient au temps de Jésus. Alors, comme on l'a fait observer, ce lac ressemblait beaucoup plus à celui de Côme, qui est entouré de maisons de plaisance et de palais habités par les Italiens riches et nombre d'étrangers. Les Hérodes y fuyaient en été la chaleur étouffante et l'aridité de Jérusalem, comme les césars oubliaient à Pouzzoles ou à Baïa l'ardent climat de Rome. Ces princes et leur cour s'étaient fait bâtir en plusieurs endroits des demeures élégantes. Hérode le Grand, qui était homme de goût, quoiqu'il fût un tyran soupçonneux et sans pitié, choisit admirablement le site de Tibériade, et donnait à la ville qu'il créait le nom du successeur d'Auguste. Bethsaïda (c'est-à-dire *maison de pêche*) devint *Julias* en l'honneur d'une princesse romaine de honteuse mémoire. Les pêcheries du lac, considérables dès le temps de Josué au dire des rabbins, ont à peu près cessé d'exister. Nous n'avons vu en vingt-quatre heures que trois petites voiles blanches sur ces eaux jadis sillonnées sans cesse par les barques des pêcheurs au milieu desquels Jésus-Christ vécut et choisit ses premiers disciples. Après notre ère, et pendant trois siècles, Tibériade devint le siége d'une célèbre école de théologie juive; c'est de cette ville que sortirent d'énormes et minutieux travaux sur le texte hébreu de l'Ancien-Testament. Il y eut pour la cité à demi païenne d'Hérode une longue renommée d'orthodoxie légale et savante, ou du moins érudite. Beaucoup plus animé et peuplé que de nos jours, le paysage avait-il en ces temps reculés plus de charme que ne lui en prêtent aujourd'hui la solitude, le silence et la majesté des souvenirs toujours vivans? On peut en douter.

La ville même de Tibériade est des plus pittoresques. Entourée comme en plein moyen âge d'une ceinture de murailles flanquées de nombreuses tours, elle est assise au bord de l'eau. Les vents, après avoir traversé le large espace, secouent les verts panaches et les régimes de dattes jaunes ou rouges de quelques palmiers qui

s'élèvent au-dessus des murs. Pour construire cette petite ville dans le plus beau site, le despote iduméen avait profané un ancien cimetière, au grand scandale des Israélites. Aussi les Juifs rigoristes considéraient-ils la ville comme païenne et souillée. Elle n'était guère habitée que par des étrangers, des *hérodiens* ou zélés partisans de la dynastie régnante, ou enfin par des personnes qui ne partageaient pas l'horreur nationale pour la violation et le contact même des tombeaux. C'est peut-être ce qui explique une circonstance assez singulière. Il est souvent parlé de Tibériade dans les Évangiles, mais il n'est jamais dit de Jésus qu'il y entra ou en sortit. Sans conclure de là qu'il n'y mit jamais les pieds, on peut comprendre que ce n'était pas là qu'il devait chercher ses compatriotes, auxquels il voulait s'adresser d'abord. Le fait d'une ville habitée à peu près exclusivement par les sectateurs de telle ou telle religion, mais évitée par d'autres, est encore commun en Orient.

Ce qui est plus étrange, c'est que l'on cherche en vain de nos jours le lieu que Jésus habitait, ce Capharnaüm (*Kefr-Nahoum*), village de Nahoum, dont il est tant de fois question dans les Évangiles. Les uns le retrouvent dans Tell-Houm (*le tertre de Houm*), et leurs motifs nous semblaient solides; mais Khan-el-Miniyeh, où nous avons fait une halte de quelques heures, près de la *Fontaine du figuier* (*Aïr-et-Tin*), a pour lui la tradition et l'autorité considérable du savant Robinson. Il serait difficile de se prononcer; toutefois nous devons reproduire ici une remarque d'un autre savant, M. Stanley, qui nous a vivement frappé.

Tandis que les diverses églises, grecque, romaine ou arménienne, ont couvert de marbre et d'or les lieux où, selon elles, Jésus naquit et mourut, tandis que des pèlerins affluent depuis des siècles au berceau et au tombeau (réels ou présumés) du Sauveur, tandis que la possession et la délivrance de ces lieux saints ont occasionné de grandes guerres où tout l'Occident s'est précipité sur l'Orient à mainte reprise, tandis que les rivalités des églises à cet égard sont loin d'avoir cessé, n'est-il pas au moins étrange qu'aucune d'elles, en aucun temps, ne se soit mise en peine de connaître la localité où ce même Jésus a vécu habituellement? Le monde religieux, courbé par les diverses orthodoxies devant le crucifix, absorbé par les miracles que célèbrent les diverses fêtes chrétiennes, a semblé oublier que ce Christ qu'il adorait avait vécu, parlé, enseigné, professé une religion où il s'agissait d'autre chose que de sa naissance ou de ce qui l'a précédée, et de sa mort ou de ce qui l'a suivie. Il y a là une négligence naïve et universelle qu'il est utile de constater. C'est un symptôme de cette maladie trop générale des églises chrétiennes qui a consisté à s'occuper de glorifier le maître beaucoup plus que

de lui obéir et de l'imiter. Il est vrai que l'un est plus facile que l'autre.

## IV.

Le 6 octobre, à sept heures du matin, après avoir visité les bains chauds au sud de Tibériade, nous partîmes pour le Thabor. Nous avons déjà rappelé que les montagnes de Syrie sont en général régulières de forme, arrondies, sans pics aigus ni crêtes déchirées; mais entre toutes la plus symétrique, celle à qui des pentes douces, un large sommet, donnent à peu près l'aspect d'une cloche énorme, c'est le Thabor : elle réalise plus que tout autre le type palestinien. Seule, la Montagne des Francs, appelée par les Arabes *El-Fureidis* (le paradis), et par les anciens l'*Hérodion*, est de tous côtés aussi parfaitement semblable à elle-même; mais elle l'est devenue, car on sait qu'Hérode le Grand y avait fait de grands travaux pour s'y créer au besoin une retraite imprenable. C'est une montagne régularisée, rectifiée de main d'homme. Le Thabor est une montagne naturelle et paraît avoir porté toute une ville à l'époque de Jésus-Christ. Aussi M. Stanley a-t-il démontré que la tradition s'est trompée en appliquant au Thabor ce qui est dit dans les Évangiles de la transfiguration; c'est le mont Hermon que les évangélistes ont voulu désigner. Un couvent et une église grecque s'élèvent sur le plateau; ils sont décorés avec un certain luxe, mais sans goût. Une chapelle catholique s'y trouve aussi; elle était fermée, et l'on nous apprit qu'elle s'ouvre une fois par an seulement, le jour où l'église romaine célèbre la fête de la transfiguration.

Une particularité remarquable du Thabor, c'est que les flancs de cette montagne sont revêtus d'une végétation vigoureuse. Il y a là des chênes à très gros glands (*quercus ægylops*), et sous ces beaux arbres touffus un fouillis de broussailles enchevêtrées très peu commun en Palestine. Aussi la tradition, ingénieuse à tout mettre en œuvre, a-t-elle imaginé que Caïn, le premier meurtrier, s'était caché dans ces fourrés et y avait longtemps erré comme une bête fauve. Quant à nous, tout ce que nous vîmes errer sur les pentes du Thabor, ce furent des bohémiens dont le campement était très pittoresque. Ces nomades étaient industriels à leur manière, ils faisaient des tapis. C'était chose étrange que de voir sur le sol à peine déblayé une longue bande formée de fils très forts qui sont la chaîne du tapis. Deux femmes couchées à plat ventre sur la terre ourdissaient la trame. Pour les préserver du soleil pendant leur travail, un léger toit mobile en étoffe de poil de chameau était dressé obliquement sur deux bâtons, à peu près comme l'écran qui préserve les sen-

tinelles anglaises à Gibraltar. Elles transportent ce toit de distance en distance, à mesure que leur ouvrage avance. Autour d'elles jouaient des enfans absolument nus. Elles étaient vêtues de longues robes en coton bleu ou rouge; leur menton était tatoué de bleu, et leurs lèvres entièrement bleues, ce qui est un usage général des femmes du pays et les enlaidit étrangement. Elles portaient sur chaque joue et sur le front ces gros bourrelets de pièces d'argent, souvent européennes, que nous avions vus par toute la Syrie. Ce mélange singulier de sauvagerie et de civilisation chez des hordes nomades étonne le voyageur. Une manufacture de tapis en plein vent, un atelier de tissage qui se déplace perpétuellement le long de la chaîne à mesure que la trame est faite, voilà assurément un système fort éloigné de nos mœurs industrielles; il a du reste un avantage, il est certainement plus sain que le travail de nos fabriques.

Nous ne parlerons pas longuement de Nazareth. Après les vives impressions que nous avaient laissées le lac de Tibériade et ses rivages, ce n'est pas sans désappointement que nous vîmes les mesquines et plates inventions des moines dans cette ville où Jésus a vécu trente ans, et où même, selon une opinion souvent soutenue, il est né. On y montre deux églises de l'Annonciation, l'une grecque, l'autre latine. Suivant que vous êtes *orthodoxe* (gréco-russe) ou *catholique* (romain), vous êtes prié de croire que l'un ou l'autre de ces deux édifices est bâti sur l'emplacement même de la maison de Marie. On vous montrera l'endroit précis où elle se trouvait à l'instant où l'ange la salua, et la place non moins précise qu'occupait Gabriel, le messager céleste. Dans l'église des Latins, on voit de plus un objet assez étrange qui a passé longtemps pour miraculeux. Une colonne faite de trois morceaux a été brisée probablement par un tremblement de terre ou peut-être dans un des siéges que la ville a soutenus; le soubassement et le tiers inférieur du fût sont à leur place, l'autre tiers et le chapiteau restent suspendus à la voûte. Il est vrai que ce tronçon aérien n'est plus bien solide, et qu'on l'a raffermi avec un gros crampon de fer très visible. C'est probablement depuis ce temps que cette colonne a passé à l'état de simple *curiosité*. Elle a été pendant longtemps montrée par les moines à titre de miracle.

Tout cela se voit dans une grotte ou crypte au-dessus de laquelle est bâtie l'église des franciscains. Cette église est décorée avec le goût le plus pitoyable. Sur des rideaux d'étoffe à mille raies rouges et jaunâtres sont accrochés fort haut deux anges en bois peint, de grandeur naturelle, qui font semblant de soutenir un mauvais tableau représentant la *salutation angélique*. Des oripeaux misérables, des objets absolument étrangers à toute espèce de sentiment de

l'art, aussi prétentieux que bizarres, ornent cette fameuse église et les trois grottes sur lesquelles elle est construite. On montre aussi à Nazareth ce qu'on appelle le *mont de la Précipitation*, d'où les compatriotes de Jésus, offensés de ses doctrines, voulurent le faire tomber; on ne sait pas bien quel endroit l'évangéliste a désigné, mais il est hors de doute que ce ne peut être celui-là. Un seul objet à Nazareth paraît authentique comme souvenir de l'époque du Christ; c'est la source qu'on appelle *Fontaine de la Vierge*, et qui est indispensable à la ville, où l'eau manque.

Nazareth, ignorée des auteurs de l'Ancien-Testament et de Josèphe l'historien, est aujourd'hui florissante. Presque entièrement chrétienne, très fréquentée par les pèlerins et les touristes, elle attire à elle les populations d'autres villes trop exposées aux invasions des Bédouins pillards. Telle est Beit-San (l'antique Scythopolis). Nazareth, placée à mi-côte, serait plus difficile à surprendre, et les dévastateurs n'osent monter jusque-là. Aussi peut-on dire de cette ville qu'elle a de l'avenir.

En la quittant, nous rencontrâmes sur notre chemin au moins quarante femmes de tout âge chargées d'énormes fagots de ramée qu'elles venaient de faire dans la campagne à plus d'une lieue de Nazareth. C'est un spectacle assez curieux que ce défilé de femmes et de jeunes filles portant sur leur tête ces fardeaux moins lourds qu'encombrans, d'une longueur et d'une grosseur démesurées. Leurs têtes s'encadrent d'une façon originale dans les branchages et les feuilles vertes. Leurs longues robes, qui tombent tout droit, leurs bras, nus jusqu'à l'épaule, qui soutiennent sur leurs têtes des rameaux entrelacés, leur donnent une ressemblance frappante avec certaines cariatides grecques. Plus loin, nous trouvons sur notre sentier des groupes très fréquens d'hommes, de femmes, d'enfans, tous parés de leurs plus riches atours, qui se rendent en grand nombre à une noce. La plupart des femmes sont en robe rouge, et les lourds boudins de pièces d'argent qui encadrent leurs figures ne sont pas, comme aux jours ordinaires, enveloppés dans des sacs de toile.

De Nazareth, la vaste pleine d'Esdraélon nous amena au pied du mont Carmel. C'est un cap à l'extrémité d'une baie arrondie. La montagne, avec la petite ville de Kaïfah qu'elle domine, avance dans la mer en face de la pointe où est bâtie une autre ville qui de là paraît toute blanche, et qui fut quelque temps la capitale des croisés, Ptolémaïs ou Saint-Jean-d'Acre. A gauche s'étend sans fin la Méditerranée; à droite, le golfe pénètre dans les terres en suivant une courbe gracieuse. En face, à droite, à gauche, s'élèvent les montagnes du Liban, de l'Anti-Liban, de l'Hermon. Cette vue est

splendide, et les terrasses du couvent bâti au sommet du mont sont un séjour délicieux. Un endroit si privilégié a dû être de tout temps le centre d'un culte en ces parages. Le nom de *Carmel* (parc de Dieu) signifie le plus beau parc du monde, les Juifs, le peuple théiste par excellence, ayant fait du nom de Dieu comme un superlatif d'admiration. Pythagore y vint adorer l'écho. Le Carmel tient une grande place dans l'histoire et la légende du plus grand des prophètes du nord, Élie. Plus tard, Vespasien y offrit un sacrifice, et Tacite en fait mention. De nos jours, le couvent ou du moins l'église a été entièrement reconstruite; il faut admirer la persévérance et la force de volonté d'un moine, le frère Baptiste, qui a couru l'Orient et surtout l'Occident en quêtant pour rebâtir Notre-Dame-du-Mont-Carmel, et y a réussi. Par malheur, il a fait barbouiller impitoyablement de jaune et de bleu l'intérieur de l'édifice, et il y a laissé mettre des pilastres accouplés sous un seul chapiteau, de manière à révolter le goût le moins exigeant. Notre-Dame-du-Mont-Carmel est l'objet d'une vénération toute particulière, et nous avons vu son image habillée de bijoux et de riches étoffes couvertes de broderies de soie et d'or aux couleurs éclatantes, qu'on nous a dit en grande partie envoyées de Paris.

Les carmes et les carmélites tirent, comme on le sait, leur nom de ce lieu. Ils ont une tradition qui mérite d'être signalée, parce qu'elle recèle, comme la plupart des légendes, quelques traces de vérité. Cet ordre se croit le plus ancien de tous les ordres chrétiens; il prétend dater, non pas de Jésus et des apôtres, mais du judaïsme. Il se dit fondé par Élie, et se plaît à remonter même à Samuel. Ce qu'il y a de vrai, c'est que Samuel organisa *les écoles des prophètes*, qui sont fort peu connues, mais étaient certainement importantes. Ce qui est avéré aussi, c'est qu'Élie, à la tête de nombreux disciples appelés *fils des prophètes*, séjourna plus d'une fois au Carmel. Assurément ses disciples ressemblaient fort peu à des moines catholiques, assurément aussi Jésus ne fut pas plus moine que prêtre, vécut et mourut laïque, et rien n'est moins monacal que ses enseignemens; toutefois il est certain que, longtemps avant le christianisme et au sein de religions très diverses, le monachisme a toujours été en faveur dans l'Asie, pour bien des motifs auxquels le climat n'est point étranger. L'esprit des anachorètes et des cénobites, quoique absent du christianisme primitif, quoique opposé, sous bien des rapports, au genre de vie que Jésus imposait à ses disciples au milieu du monde, se fit jour peu à peu dans la chrétienté et finit par l'envahir.

On peut comparer les religions qui se succèdent dans un même pays à l'écriture de ces manuscrits que les érudits ont nommés *pa-*

*limpsestes*. Souvent au moyen âge, quand les copistes manquaient de parchemin, ils effaçaient par des lavages ou des enduits ce qui était écrit sur les feuillets de quelques vieux livres, et ils écrivaient des pages nouvelles par-dessus les anciennes; mais avec le temps leur encre a pâli, l'ancienne écriture a percé sous l'enduit usé, et c'est ainsi qu'on peut lire des fragmens d'une comédie de Ménandre à travers un sermon de saint Augustin. Quelquefois même, si les deux écritures ne diffèrent pas trop, elles s'enchevêtrent de telle sorte qu'il est malaisé de ne pas les confondre. De même, toutes les fois qu'une religion en supplante une autre, il arrive tôt ou tard que celle qu'on croyait effacée reparaît au sein même de la religion nouvelle, la pénètre, la modifie, y reprend et y exerce quelque chose de son ancien prestige; cela est vrai partout, mais le Liban et la Galilée en offrent particulièrement des exemples. Toutes les religions sont plus ou moins palimpsestes, et il y a bien des rites, des dogmes, des institutions, qui remontent beaucoup plus haut qu'on ne croit. En ce sens, les moines du mont Carmel n'ont nullement tort; si ce n'est leur ordre, au moins l'institution monacale en Syrie est fort antérieure au christianisme.

Ce n'est pas tout. Si les religions du passé percent dans celles du présent, il se fait aussi une réaction en sens inverse. Par ignorance le plus souvent ou par crédulité, quelquefois aussi par calcul, les cultes nouveaux s'assimilent rétrospectivement la foi et les usages du passé. Qui n'a vu ces peintures naïves où un grand-prêtre juif habillé en évêque bénit devant un autel chargé d'images l'union de la Vierge et de Joseph, tandis que la bénédiction nuptiale n'existait point chez les Juifs? On sait qu'un peintre du moyen âge a représenté Jésus et les deux larrons assistés au Calvaire par des moines, le crucifix à la main. Salvator Rosa, dans sa satire sur la peinture, se moque d'un artiste qui avait représenté Marie, au moment où l'ange va lui apprendre qu'elle enfantera le Sauveur, disant ses heures devant un crucifix. Les moines du Carmel font mieux encore. Deux grandes inscriptions sur des plaques de marbre, à gauche et à droite de l'entrée, attestent qu'en ce lieu le culte de la Vierge-mère fut célébré pendant des siècles avant de l'être partout ailleurs, et même bien des siècles avant qu'elle naquît. Voici comment on est arrivé à ce paradoxe un peu trop hardi. On affirme généralement qu'Isaïe a prophétisé la naissance miraculeuse du Christ. Les prophètes, ajoute-t-on, savaient donc le fait à l'avance; le sachant, ils ont dû *adorer ce mystère*, et voilà le culte d'hyperdulie que l'église catholique rend à la Vierge reculé de bien des siècles. Voilà des Juifs rétrospectivement initiés à un culte que, pour divers motifs, ils n'eussent jamais accepté. C'est ainsi que les cultes établis

essaient de refaire le passé à leur image et plongent dans le temps écoulé des racines imaginaires pour se rendre plus solides et plus vénérables. Il appartient aux historiens et aux critiques de réagir contre ce double entraînement. Ils ne doivent jamais oublier qu'entre deux religions successives s'opère, malgré qu'elles en aient, une sorte de pénétration réciproque, la plus ancienne envahissant la nouvelle, et celle-ci falsifiant l'autre naïvement ou de propos délibéré, à peu près comme les physiciens voient deux liquides de densité différente séparés par une membrane se substituer l'un à l'autre.

A vrai dire, comme on l'a très bien observé de nos jours, il n'y a jamais eu au monde qu'une seule religion, qui est l'aspiration de l'homme vers l'infini; cette religion, variée et développée de mille manières, atteignant peu à peu un haut degré de pureté morale, a été souvent pervertie et mise au service des ignorances les plus brutales ou des perversités les plus raffinées; mais elle se dégage toujours tôt ou tard de ce qui lui est étranger, et reprend sa marche ascendante vers la perfection, vers l'idéal.

Dans cette histoire universelle de la religion, qui est encore à faire, et dont les savans et les voyageurs modernes rassemblent les matériaux, nous sommes convaincu que le moment décisif, le point culminant du passé et la source des progrès à venir, le passage du crépuscule au jour ou de l'enfance religieuse et morale à la virilité, c'est et ce sera toujours la vie et la mort, l'enseignement et l'exemple de ce maître incomparable, Jésus, qu'on a appelé dédaigneusement d'un nom pour nous significatif et plein d'attrait: « le Galiléen. »

ATHANASE COQUEREL.

LES

# HOSPICES A PARIS

## II. — BICÊTRE. — LA SALPÊTRIÈRE (1).

En 1286, Jean de Pontoise, évêque de Winchester, acheta du chapitre de Notre-Dame une grande métairie qu'on appelait alors *la Grange aux queux* (cuisiniers), et y fit bâtir une maison de plaisance qui devint le manoir de Gentilly. Acquis par Amédée V de Savoie, le domaine, par suite d'arrangemens particuliers, devint la propriété de Jean d'Orléans, duc de Berry, qui, reprenant les constructions à demi ruinées, y éleva un château magnifique dont le donjon dominait Paris. Pendant la querelle des Armagnacs et des Bourguignons, ceux-ci s'emparèrent du manoir, y mirent le feu et le détruisirent en partie. Tel qu'il était en 1416, le duc de Berry le légua à son premier possesseur, au chapitre de Notre-Dame, en échange de quelques prières et de deux processions. Nul n'entretint plus le vieux château, qui se transforma en une véritable caverne de voleurs; ce repaire de brigands était assez redoutable pour qu'on fût obligé de lui donner assaut et de l'enlever à main armée en 1519. Rentré en 1632 dans les apanages royaux, il fut rasé de fond en comble par Richelieu, qui le fit rebâtir dans la forme que nous lui voyons aujourd'hui, l'érigea en commanderie de Saint-Louis, et le destina à servir d'asile à des officiers devenus invalides par suite de leurs blessures. Un moment, vers 1648, on y déposa les enfans

(1) Voyez la *Revue* du 1er septembre.

trouvés, dont Vincent de Paul venait d'instituer l'œuvre, et en 1657 Louis XIV, qui avait déjà formé le projet de bâtir un hôtel spécialement réservé aux invalides (commencé près de vingt ans plus tard, en 1672), réunit la commanderie, qu'on avait placée sous le vocable de saint Jean-Baptiste, au système de l'Hôpital-Général, et la consacra aux pauvres, aux femmes de mauvaise vie, aux fils insoumis, aux vagabonds et aux voleurs. Ce château qui a eu tant de destinations différentes, c'est Bicêtre.

D'où lui vient ce nom? Sans nul doute de la contraction francisée du mot *Winchester;* mais il semble que l'étymologie est double, et qu'on est arrivé, avec deux mots d'acception très différente, à faire un seul et même nom. Toute la plaine qui s'étend entre Montrouge et Gentilly était non-seulement mal famée, mais causait une insurmontable épouvante aux bourgeois parisiens. C'est dans ces parages qu'habitait le fameux diable Vauvert, devenu proverbial. On y arrivait par la rue d'Enfer; ces vastes terrains nus et très solitaires, couverts de nombreuses excavations destinées à l'extraction de pierres de taille, étaient fréquentés par tous les malfaiteurs, qui échappaient facilement aux inutiles poursuites des soldats du guet. Les voleurs y trouvaient des endroits propices pour le refuge et l'embuscade; c'est là que, sous la fronde, les sorciers à la mode conduisaient les dupes naïves et hardies auxquelles ils faisaient apparaître le diable. On prétendait que la nuit ces lieux maudits étaient le théâtre de rondes sataniques, et qu'on y entendait constamment un bruit de chaînes accompagné de plaintes déchirantes. Le château et la plaine qu'il dominait étaient frappés d'anathème, et nul ne pouvait en approcher sans s'exposer à un malheur. Or par quel terme vulgaire le peuple de Paris exprimait-il l'idée de malheur, d'accident, de désastre fortuit survenant sans cause explicable? Par le mot *bissêtre*, selon la vieille tradition païenne, qui regardait les années bissextiles comme néfastes, et qui par infiltration était venue jusqu'à nous. Le mot subsiste encore dans quelques provinces de France, notamment dans le Berry, où il sert à désigner un homme à la fois colossal et de forme indécise qui apparaît à ceux que la mort menace. Ce mot était autrefois d'un usage très fréquent; Molière l'a employé dans *l'Étourdi :*

> Eh bien! ne voilà pas mon enragé de maître?
> Il va nous faire encor quelque nouveau bissêtre?

Dans un rapport présenté en 1657 au cardinal Mazarin, l'orthographe populaire qui semble entraîner la signification spéciale que je viens d'indiquer est conservée : « *Bissestre* est une maison vraye-

ment royale, si elle estait achevée. » Il est donc fort probable que les deux appellations se sont confondues en une seule qui a gardé deux sens différens : pour les lettrés, Bicêtre était l'ancien château de l'évêque de Winchester; pour la masse, c'était un lieu de malheur. Quoi qu'il en soit, le mot, tout en ayant perdu son acception première, est resté familier dans le peuple de Paris comme synonyme de mauvais et d'ingouvernable; d'un méchant garnement, on dit aujourd'hui encore : C'est un petit Bicêtre.

La maison, il faut l'avouer, avait une réputation détestable qu'elle méritait bien. Elle était devenue, sous Louis XVI, un hospice, un hôpital, une prison. C'est là qu'on faisait passer par les grands remèdes « les gens atteints de maladies provenant de débauches; » mais, comme en vertu des vieilles habitudes ecclésiastiques ils n'y étaient reçus « qu'à la charge d'être sujets à la correction avant toutes choses et fouettés, » on peut penser qu'ils ne témoignaient pas un grand empressement à s'y rendre. La révolution mit fin à cette coutume barbare, et tous les malades spéciaux, détenus et maltraités à Bicêtre, furent transférés le 12 mars 1792 à l'ancien couvent des capucins, qui est maintenant l'Hôpital du Midi. Jusqu'en 1802, époque où le conseil-général des hospices fut mis en possession d'une partie de cet établissement, le régime intérieur fut déplorable, plus douloureux encore que celui des hôpitaux. Les vieillards, les jeunes gens, les épileptiques, les aliénés, les fous furieux, les femmes, les enfans, les incurables de toute espèce, étaient enfermés là pêle-mêle. Le rapport de M. de Pastoret ne laisse aucun doute à cet égard : « les sexes y étaient confondus comme les âges, comme les infirmités. » Pour obtenir la disposition exclusive d'un lit, il fallait payer une pension annuelle de 150 livres. Les autres, trop pauvres pour se donner un tel luxe, avaient une couchette pour huit; ils se divisaient en deux escouades de quatre personnes chacune : la première dormait de huit heures du soir à une heure, la seconde de une heure à six heures du matin. Grâce à un pareil système, chaque nuit les dortoirs devenaient des champs de bataille. Dès les premières années de l'empire, cet état de choses fut modifié, et la maison fut meublée de manière à pourvoir aux besoins de tout le personnel. Elle n'en resta pas moins un objet d'horreur et de réprobation, car c'est là qu'on déposait les individus condamnés aux galères qui attendaient le départ de « la chaîne » pour le bagne, et là aussi qu'on gardait les condamnés à mort jusqu'au jour de leur exécution.

Les cachots où ces malheureux étaient enfermés existent encore; il est difficile d'imaginer quelque chose de plus bêtement cruel, et les *pozzi* (oubliettes) du palais ducal de Venise n'ont rien à leur en-

vier. C'était un souterrain divisé en une série de compartimens étroits, fermés de lourdes portes, ne recevant qu'un jour de souffrance, c'est le vrai mot, par un soupirail ouvert dans la voûte : devant ces cabanons s'allongeait une galerie où se tenaient les sentinelles. L'obscurité humide et malsaine devait y être insupportable. De telles cages de pierre ne rassuraient pas les geôliers; au siècle dernier, Du Chatelet, qui par ses délations permit à la police d'arrêter Cartouche, dont il était le complice, y passa quarante-trois ans, attaché par quatre chaînes scellées dans les murailles. Quand, oppressé par l'atmosphère infecte où il vivait, il sentait ses forces s'épuiser, il contrefaisait le mort; on le mettait sur un brancard pour le porter à la salle de repos. Pendant le trajet, il pouvait respirer à l'aise et se livrait à une débauche de grand air. On y fut pris plusieurs fois, si bien que, lorsqu'il mourut réellement, on n'y voulut pas croire, et qu'on le laissa dans ses chaînes jusqu'à décomposition presque complète. Ces cachots servent aujourd'hui de caves à la pharmacie de l'hospice. A Bicêtre, où l'on jetait tout le ramassis des vagabonds de Paris, où de malheureux accusés de délits politiques étaient enfermées par voie de lettres de cachet, où la nourriture, insuffisante et malsaine, donnait le scorbut aux prisonniers, où la discipline était d'une brutalité excessive, les révoltes furent nombreuses; plus d'une fois la maréchaussée accourut au secours des gardiens menacés, et dut rétablir l'ordre à coups de fusil. En 1756, les détenus de la *petite fosse* s'étaient soulevés; on en fusilla quatorze, et les autres furent pendus le lendemain après avoir été préalablement fouettés. Pendant les journées de septembre 1792, Bicêtre subit un véritable sac; les massacreurs, qui rêvaient je ne sais quelle épouvantable épuration sociale, vinrent avec du canon, forcèrent les portes, assaillirent les prisonniers, qui se défendirent hardiment sous la conduite de leurs gardiens, et, sans pitié comme sans merci, tuèrent tous ceux qui ne parvinrent pas à s'échapper dans la campagne. Ce qui se passa là fut d'une cruauté stupide, comme tous les actes qui appartiennent à ce qu'on nomme dérisoirement sans doute « la justice du peuple. » On tua les criminels, les infirmes, les employés, on tua tout, jusqu'aux enfans idiots. En parlant de ceux-ci, un des assassins dit un mot qui a été retenu : « ces petits-là, c'est plus dur à abattre que des hommes. »

Aujourd'hui il n'y a plus de criminels à Bicêtre. Depuis 1836, depuis qu'on a élevé sur la place de la Roquette le dépôt où sont enfermés les condamnés à mort et aux travaux forcés, la maison est devenue exclusivement hospitalière; elle est à la fois un hospice ouvert aux vieillards, aux infirmes, et un asile réservé aux aliénés,

aux épileptiques et aux idiots. C'est de Bicêtre considéré comme hospice de la vieillesse (hommes), ainsi que l'on dit en langage administratif, que nous nous occuperons dans cette étude. Plus tard, nous l'examinerons sous le rapport des aliénés et du traitement fort humain auquel ils sont soumis.

## I.

L'édifice est énorme. C'est un vaste château royal d'un style un peu froid, rendu incohérent par des adjonctions successives, mais qui, sur la colline qu'il occupe au bout de la belle avenue de marronniers qui y donne accès, a grand air et s'étale majestueusement dans le paysage. Il domine et découvre Paris, qui, couché dans sa brume bleuâtre, apparaît comme une immense ville indécise et fantastique. Placé au sommet d'un coteau que continue une plaine sèche et pierreuse, Bicêtre a longtemps souffert de la soif; il manquait d'eau, il n'y avait ni puits ni fontaine; chaque jour, on allait chercher l'eau à la Seine, au port l'Hôpital, à peu près à l'endroit où s'élève aujourd'hui le pont d'Austerlitz. Une telle pénurie d'un des élémens indispensables à l'existence créait un inconvénient assez sérieux pour qu'il ait été question au commencement du XVIII<sup>e</sup> siècle d'abandonner une maison si mal située. Germain Boffrand fut chargé de faire des sondages et de reconnaître s'il n'existait pas dans l'enceinte même de l'établissement une source ou une nappe d'eau qui pût désaltérer la population de Bicêtre. Il se mit à l'œuvre en 1733, et en 1735 il avait creusé ce fameux puits dont la célébrité est universelle. C'est un immense puisard d'un aspect vraiment imposant. Lorsqu'on se penche au-dessus de la margelle, qui a 5 mètres de diamètre, on voit briller l'eau qui, à une profondeur de 58 mètres, paraît toute noire. Selon la saison, la nappe exploitable est de 3 à 4 mètres. Les 8 derniers mètres de l'excavation ont été creusés dans le roc vif; tout le reste est maçonné au ciment romain. C'étaient les pensionnaires de Bicêtre qui jadis étaient condamnés à extraire l'eau nécessaire aux besoins de la maison. A cet effet, trois brigades, composées chacune de 32 hommes pris parmi les indigens, les aliénés et les épileptiques, étaient sur pied jour et nuit. A l'aide d'un cabestan à huit branches, à chacune desquelles 4 hommes étaient attelés, on manœuvrait deux seaux contenant 270 litres, qui, montant et descendant, se faisaient équilibre dans la longue gaîne de pierres. On arrivait ainsi à verser dans le réservoir 156,600 litres d'eau en vingt-quatre heures; mais c'était au prix d'une peine excessive qu'augmentaient encore les attaques subites dont les épileptiques et les fous étaient souvent atteints. Cette méthode primi-

tive, à laquelle il était cruel d'astreindre des vieillards, et que nous avons blâmée au dépôt de Villers-Cotterets, où elle est encore employée, fut maintenue jusqu'en 1857. A cette époque, elle céda la place à un manége tourné par des chevaux, qui, ne donnant point de résultats satisfaisans, disparut à son tour devant l'installation d'une machine à vapeur. Celle-ci donna facilement 280,000 litres d'eau en dix heures; mais, cette quantité ne suffisant pas encore, la Seine fournit 150,000 litres, et l'aqueduc d'Arcueil 50,000. Cette masse énorme est reçue dans de magnifiques réservoirs voûtés qui, s'ils ne rappellent pas Bin-Bir-Direck, la citerne aux mille et une colonnes de Constantinople, n'en sont pas moins d'une construction très habile, disposés de manière à conserver dans toutes les conditions de salubrité possible 1,139,005 litres d'eau, qui suffisent largement aux exigences de Bicêtre, dont la consommation n'est que de 400,000 litres par jour.

C'est une ville que ce Bicêtre; il couvre plus de 21 hectares de superficie (212,959$^{m}$,50 c.). Lorsque nous l'avons visité, il contenait 2,981 habitans. Il y a plus d'une sous-préfecture de seconde classe qui n'est pas aussi peuplée. Plantées en quinconces, sous lesquels les pensionnaires trouvent des bancs pour se reposer, les cours sont entourées par des portiques qui offrent un lieu de promenade et un abri pendant le mauvais temps. Dans la journée, tout le monde est éveillé dès sept heures du matin en hiver, dès six heures en été. Comme il faut avoir soixante-dix ans accomplis ou être frappé d'une infirmité incurable pour être admis dans l'hospice, on peut imaginer que les *administrés*, c'est ainsi qu'on les nomme, ne sont point positivement ingambes. Assis par groupes ou se promenant à pas lents, appuyés sur une canne, ils sont presque tous déjà courbés vers la terre, qui les réclame. Quelques-uns, se tenant raides encore malgré leur grand âge, marchant les épaules effacées et la tête droite, n'ont pas besoin de montrer leur médaille de Sainte-Hélène pour prouver qu'ils sont d'anciens soldats. Ceux-là s'arrêtent volontiers; du bout de leur bâton, ils dessinent des lignes sur le sable et s'animent en parlant. Si on les écoute, on les entend dire : « Le maréchal passa au galop, son chapeau tout de travers, il se tourna vers nous en criant comme un possédé; » ou bien : « A peine avons-nous le temps de nous former en carré, voilà ces diables de dragons qui reviennent. » Ces vieux braves se racontent, sans se lasser jamais, leur dernière bataille. Laquelle? Waterloo.

Parmi les vieillards admis en hospitalité à Bicêtre, les plus nombreux sont les septuagénaires, 328; de soixante-quinze à quatre-vingts ans, le chiffre diminue déjà, 209; de quatre-vingts à quatre-

vingt-cinq, il s'affaiblit encore dans une proportion notable, 133; de quatre-vingt-cinq à quatre-vingt-dix, on n'en compte plus que 26; de quatre-vingt-dix à quatre-vingt-quinze, il n'en reste que 6, témoins vivans de la révolution; au-delà de quatre-vingt-quinze ans, il n'y en a plus. Les années, les infirmités, qui pèsent double sur des hommes d'un si grand âge, ne leur ont point laissé une mansuétude extrême dans le caractère; dans tout hospice de la vieillesse, les sentimens qui dominent sont la haine, l'envie, le besoin de nuire. Entre eux, ces béquillards se disputent, s'injurient; ils se provoquent, se cachent des gardiens pour « vider leurs querelles, » ont des combats où les insultes d'ailleurs tiennent plus de place que les horions, car dans leurs mains le bâton qu'ils brandissent ressemble au *telum imbelle* de Priam. Ce troupeau de vieillards est fort malaisé à conduire : ils ne se révoltent plus comme autrefois, mais ils font une opposition systématique à tout règlement. D'avance ils trouvent tout absurde, même le gouvernement qui les fait vivre. On ne doit pas en être surpris. Certes ils sont ingrats, et ne considèrent pas assez combien c'est un grand bienfait pour eux que d'être admis dans cette maison hospitalière, où leur repos est assuré jusqu'à la fin de leurs jours; mais pour en arriver là, pour en être réduit à considérer comme une grâce suprême de pouvoir manger la pitance hospitalière, il faut avoir subi tant de déboires, tant de misères, tant de désillusions, qu'il reste au fond du cœur un levain d'amertume contre l'humanité tout entière, contre la vie elle-même. C'est ce qui les rend excusables, ces malheureux, et c'est ce que les rapports administratifs font ressortir avec une sage indulgence lorsqu'ils constatent que la population de Bicêtre est toujours mécontente et frondeuse; ils ajoutent cependant une observation qui semble contradictoire : « il est à remarquer, disent-ils, que les administrés qui ont reçu le plus d'éducation, qui ont connu l'aisance, sont ceux qui se plaignent le moins. » Pour ces derniers sans doute, c'est l'orgueil qui leur ferme la bouche. Quoi qu'il en soit, en 1848, pendant les journées de juin, on a pu voir quel esprit animait ces vieillards; le principal meurtrier du général Bréa appartenait à l'hospice de Bicêtre.

La majeure partie des pensionnaires est formée d'anciens artisans, de vieux militaires, à qui nulle blessure grave n'a ouvert les portes de l'Hôtel des Invalides, de domestiques qui n'ont pas su faire d'économies. A côté de ces indigens, et ne s'y mêlant qu'avec réserve, vient un certain nombre de déclassés qui ont connu de meilleurs temps : ce sont des artistes, des écrivains, des professeurs, des inventeurs, des commerçans, des fonctionnaires, qui, par suite d'incurie, de malheurs, se sont trouvés réduits à solliciter une

place à l'hospice. Ceux-là sont vraiment à plaindre, et cependant l'on vient de voir que ce sont eux qui se plaignent le moins. Tous du reste, par l'effet soit de l'âge, soit de la désespérance, soit du mauvais exemple, ont le même vice, l'ivrognerie. Ils peuvent sortir le jeudi et le dimanche, à la condition d'être rentrés à neuf heures. Après la révolution de février, les sorties avaient été rendues quotidiennes; mais les abus devinrent si graves, qu'un arrêté du 17 janvier 1850 décida qu'il n'y aurait plus que deux jours de liberté par semaine. Pour l'usage qu'on en fait, c'est bien assez. Il faut s'asseoir vers huit heures, par une soirée d'été, à la porte extérieure de l'hospice, et voir les pensionnaires oscillant, titubant, tombant, débraillés, la casquette sur le coin de l'oreille, chantant d'une voix chevrotante quelque refrain obscène, pour comprendre que le vin et l'eau-de-vie sont devenus pour eux une jouissance impérieuse. Les environs de Bicêtre sont peuplés de cabarets où s'engloutissent toutes les ressources de ces pauvres diables. Lorsqu'ils reviennent dans un état d'ivresse trop accusé, on les punit, on les prive de sortie, comme des collégiens paresseux. La passion est plus forte, et, dès qu'ils sont dehors, ils retombent aussitôt dans leur péché de prédilection.

D'autre part, c'est peut-être à ce goût des liqueurs fortes, qui coûte cher à satisfaire, qu'il faut attribuer l'ardeur au travail qu'ils témoignent presque tous. En effet, si l'on constate qu'ils n'ont en général aucun sentiment religieux, on remarque qu'ils sont actifs et assidus. L'administration, sentant qu'une occupation constante est, dans une maison si peuplée, une cause essentielle de tranquillité et de bonne tenue, encourage le plus qu'elle peut les pensionnaires au travail. Elle a des ateliers de tailleurs où se font les raccommodages de la maison, des ateliers de cordonnerie où l'on fabrique les chaussures ordinaires et même les chaussures orthopédiques qui sont commandées par le bureau central, et des ateliers de tapissiers où l'on ne répare, à proprement parler, que les matelas, les sommiers et les traversins. Tous les ouvriers, dirigés par un surveillant contre-maître, appartiennent au personnel de la maison, et sont pris indistinctement parmi les indigens, les épileptiques et les aliénés. On a réservé le rez-de-chaussée de l'ancienne Force pour les corps d'état isolés qui ont besoin d'un outillage spécial. Une très vaste salle est divisée en un grand nombre d'échoppes, qui servent d'ateliers particuliers aux indigens valides; c'est une faveur très recherchée d'être admis dans cette espèce de bazar, où l'emplacement, variant de 1 mètre 70 à 5 mètres, est loué en raison de 50 centimes à 1 franc 50 par mois. On y gratte la corne, on y polit le papier, on y roule des carcasses de pétards, on y enfile des perles,

on y prépare des mèches de veilleuse, on y tourne des ronds de serviette, on y enlumine des gravures communes dans des baguettes de châtaignier, on y taille des *faussets* destinés à oblitérer les trous que les marchands de vins et les employés de l'octroi font d'un double coup de foret aux tonneaux dont ils veulent goûter le contenu. Chacun arrange son échoppe à sa guise; il en est peu qui ne soient ornées d'un fragment de miroir. Les infirmes, les impotens, ceux qui ne peuvent quitter leur lit, mais qui ont conservé le libre exercice de leur main, obtiennent la permission de travailler dans les dortoirs; on a été obligé de limiter les autorisations accordées et de veiller à ce que chaque ruelle ne devînt pas une sorte d'atelier muni de tours, encombré de matières premières, bruyant et tout à fait incompatible avec un lieu spécialement destiné au repos. Il en était ainsi autrefois, et ce n'est pas sans peine qu'on est parvenu à donner aux dortoirs l'apparence qu'ils doivent présenter. Jadis l'incurie administrative était poussée à ce point que chaque pensionnaire avait près de son lit même l'attirail d'un petit ménage, sans oublier le fourneau sur lequel il faisait cuire toute sorte de ragoûts. Les salles étaient infectées par une perpétuelle odeur de cuisine, qui devenait presque un danger.

Sous le rapport des repas, de notables améliorations ont été introduites par l'administration; de 1841 à 1850, on a construit de grands réfectoires où toute la population valide est tenue d'aller manger. Avant cette époque, les vivres, distribués à heure fixe, étaient consommés dans les dortoirs, dans les cours, au grand mépris de la propreté et de la salubrité; de plus bien des ivrognes vendaient leur ration à vil prix, afin d'avoir quelques sous pour les jours de sortie. Tout est fort bien ordonné à cette heure, et seuls les infirmes ont droit de manger dans le dortoir. Comme tous ces vieillards ont constamment soif, la pharmacie met chaque jour à leur disposition 1,500 litres de coco, qu'ils vont puiser eux-mêmes dans une immense cuve qui contient l'eau et les bâtons de réglisse. Il va sans dire que cette tisane n'est rien moins que de leur goût, et deux fois par jour, de sept heures à neuf heures du matin, de une heure à trois heures de l'après-midi, ils peuvent aller à la cantine, où ils trouvent en quantité déterminée du vin rouge, du vin blanc et même de l'eau-de-vie. Cette cantine est gérée et alimentée par l'administration; autrefois il en était autrement. Avant 1802, un débitant vendait à boire à tous les reclus sans distinction. Un rapport fait en 1790 établit que le bénéfice net de cet industriel était en moyenne de 46,000 livres par an. Deux arrêtés du conseil général des hospices, l'un du 29 avril, l'autre du 17 septembre 1802, supprimèrent le débit, et mirent la cantine en adjudication

pour une somme qui s'éleva progressivement de 13,000 à 18,000 fr. Le fermier ne cherchait qu'à réaliser un gain considérable, livrait des boissons frelatées; on buvait à toute heure, l'ivrognerie régnait en permanence à Bicêtre avec tous les désordres qu'elle comporte. Les inconvéniens de ce système furent tels, qu'en 1837 trois arrêtés successifs du conseil général des hospices abolirent le fermage des boissons et décidèrent l'établissement d'une cantine gérée par l'administration. Les résultats ont dépassé tout ce qu'on avait pu espérer, car depuis lors la maladie et la mortalité ont diminué d'un dixième. Les salles de la cantine ressemblent à celles d'un grand cabaret : murailles nues, sol bitumé, tables et bancs en bois, comptoir d'étain défendu par une petite barrière derrière laquelle se tient le sommeiller. On est surpris en voyant une large pancarte indiquant qu'il est défendu de fumer. Une telle prohibition dans un lieu réservé spécialement « au culte de Bacchus » paraît bien excessive. Du reste, lorsqu'on voit répété sur tous les murs d'une maison la phrase sacramentelle : « il est interdit de fumer, » on est à coup sûr dans une dépendance de l'assistance publique, car jamais une administration n'a fait une telle guerre au tabac; le directeur général lui-même s'en abstient certainement tout le premier.

Malgré les améliorations qu'on n'a cessé d'apporter à l'hospice depuis trente ans, la place n'a pas encore, dans certains services, toute l'ampleur désirable. Il y a des dortoirs, celui de la salle Saint-Augustin par exemple, qui contiennent beaucoup trop de lits : 120 réglementaires et 20 supplémentaires. Si vaste que soit une chambre, il est contraire aux exigences les plus simples de la salubrité d'y entasser 140 personnes, et surtout 140 vieillards qui tous sont plus ou moins sujets à quelque infirmité. Le dortoir Saint-Augustin est cependant fort recherché malgré ce dangereux encombrement. La cause qui le rend précieux aux administrés de Bicêtre est assez bizarre pour mériter d'être expliquée. Ce dortoir est placé de façon à laisser voir Paris tout entier. Lorsque pendant la nuit un incendie s'allume dans la grande ville, un des pensionnaires donne bien vite la nouvelle; tous se réunissent aux fenêtres, se tassent les uns contre les autres, discutant sur le lieu précis du sinistre, riant si les flammes prennent des proportions imposantes et s'amusant beaucoup, car, ainsi que disait l'un d'eux, « ils ont si peu de distractions! » Au surplus, l'insensibilité de ces vieillards est vraiment extraordinaire; leur cœur semble avoir été ossifié par l'âge. Un vieux brave homme très honnête, et que bien des écrivains ont connu, était entré aux Incurables; il nous écrivit, nous priant avec instance d'aller le voir. Quand j'arrivai, il me dit : « J'ai quelque

chose à vous dire, mais j'ai oublié ce que c'est, attendez-donc, ah! voilà : ma femme est morte il y a quatre jours; je savais bien que j'avais quelque chose à vous dire. » Et notez que ce malheureux avait été un mari modèle.

Cependant, s'ils oublient volontiers les autres, ils ne négligent pas de penser à eux-mêmes, et ils ont fondé entre eux une société de secours mutuels, inaugurée en 1858, reconstituée en novembre 1863, et qui aujourd'hui fonctionne avec régularité sous la présidence du directeur de l'hospice. En dehors d'une cotisation régulière de 30 centimes par mois, chaque sociétaire doit verser un droit d'entrée qui varie selon son âge : avant 70 ans, 3 francs; de 70 à 76 ans, 5 francs; après 76 ans, 8 francs. Tout sociétaire malade est transporté à l'infirmerie, reçoit 21 sous par mois, et, s'il meurt, il n'est pas jeté au corbillard banal ni à la fosse commune : on lui fournit un convoi de 12 francs 50 centimes, et l'on dépose sa dépouille dans un terrain surmonté d'une croix commémorative. Autrefois le cimetière réservé aux pensionnaires de Bicêtre attenait à la maison même et longeait le chemin des Coquettes; il a été définitivement fermé et abandonné le 15 décembre 1860. Aujourd'hui les morts sont portés au cimetière d'Ivry, à ce *Champ des navets* où l'on verse les épaves de la morgue et de l'échafaud. Lorsqu'un des membres de la société de secours mutuels est décédé, tous les pensionnaires sont prévenus par une affiche appliquée sur les piliers des cours, et la plupart se font une sorte de devoir d'assister au service funèbre, qui se fait dans la chapelle élevée en 1669 par Levau, chapelle d'un style fort médiocre, comme la plupart des édifices religieux de cette époque.

Ainsi que dans tous les autres établissemens hospitaliers, les différens services sont séparés; un corps de logis spécial, vieux, mais restauré et tant bien que mal approprié aux exigences, est réservé à ce que l'on appelle les *grands-infirmes*. Ce sont les paralytiques, les cancérés et les gâteux. En entrant dans les dortoirs où ces malheureux croupissent, on s'étonne que la mort se soit arrêtée sur le seuil. Le spectacle d'une vie inutile, inconsciente, immobilisée, pleine de souffrance, dégoûtante, qui persiste en dépit de l'âge et des infirmités accumulées, est fait pour révolter le cœur, surtout lorsque l'on pense, — et dans de tels lieux cette impression vous saisit inévitablement, — à tant d'êtres jeunes. intelligens, aimés, indispensables, qui sont partis avant l'heure et ont laissé après eux des regrets que rien ne peut éteindre. — Les plus hideux parmi ces cadavres vivans, ceux dont il est difficile de s'approcher sans répulsion, ce sont les gâteux. Ceux-là sont retournés vers tous les inconvéniens de l'enfance. Leurs lits, qu'ils ne quittent jamais, s'appellent

des *auges*; de hauts côtés en bois les protégent contre les chutes, ils dorment sur des paillasses qu'il faut changer au moins tous les jours. On doit les traiter comme des nouveau-nés, les faire manger, les laver, leur rendre enfin tous les soins. Par un contraste étrange et qui est à l'honneur de l'humanité, le personnel des infirmières est aussi bon dans les hospices qu'il est déplorable dans les hôpitaux. On dirait qu'à force de vivre avec les mêmes infirmes, de les secourir, de pourvoir à tous leurs besoins, on finit par s'attacher à eux et par aimer cet épouvantable métier, qui ne donne ni repos ni trêve. J'avais remarqué une infirmière, grosse fille mafflue d'une quarantaine d'années, qui s'empressait autour des auges, et joyeusement faisait manger les gâteux. Je l'interrogeai. — Combien avez-vous de lits à soigner? — Quinze. — Combien de temps dure votre service quotidien? — De 5 heures du matin à 6 heures du soir. — Depuis quelle époque êtes-vous aux grands-infirmes? — Depuis 18 ans. — Combien gagnez-vous par mois? — 21 francs. — Vous aimez votre état? — Ah! oui, monsieur; sans mes malades, je m'ennuierais trop.

Tous les paralytiques ne sont point dans ces funèbres dortoirs; quelques-uns, qui peuvent encore remuer les bras, sont placés dans de petits chariots à quatre roues qu'ils sont capables de mettre eux-mêmes en mouvement, et à l'aide desquels ils se promènent. Quand le chariot verse, c'est tout de suite un événement, et l'on va chercher les infirmiers pour ramasser le pauvre diable. Souvent les contusions sont assez graves pour que le blessé soit transporté à l'infirmerie, qui est très belle, et où l'on garde douze lits, qu'on appelle *lits externes*, pour les habitans des villages voisins, exposés par leur métier même à subir quelquefois des accidens redoutables dans les carrières qu'ils exploitent. Nous avons vu là un homme attaqué d'un œdème effroyable, sorte d'éléphantiasis qui lui tuméfie les extrémités, lui gonfle les membres et l'empêche de se mouvoir. Il est suspendu dans un appareil construit exprès pour lui. Il a trente-neuf ans, en voilà quatorze qu'il est dans cet état. Ses ongles poussent, tombent, repoussent comme les feuilles des arbres; parfois il souffre le martyre et pleure comme un petit enfant. Il aime l'existence et dit : « Quand je serai guéri... »

Comme une ville, l'hospice de Bicêtre fait son gaz lui-même, a une usine bien outillée, qui, construite de 1858 à 1860, occupe un emplacement voisin de la chapelle protestante et des salles réservées au repos des morts, aux autopsies et aux ensevelissemens. La buanderie, les magasins généraux, la pharmacie, qui est très amplement pourvue, les celliers, sont en rapport avec l'importance de cette vaste institution hospitalière; mais la lingerie dépasse tout ce

qu'on peut voir en ce genre; c'est un musée de serviettes et de bonnets de coton. Chaque catégorie de linge est pliée d'une façon particulière, par douzaine, et assemblée de manière à former un dessin spécial, de sorte que l'on peut reconnaître à première vue combien on possède de paires de draps, de bas ou de chemises. Ce n'est pas sans un certain orgueil que la surveillante chargée de ce service en montre les détails, qu'on ne se lasse pas d'admirer. C'est à Bicêtre que l'assistance publique a installé la vacherie dont elle tire le lait qui lui est nécessaire pour la consommation des hôpitaux et des enfans assistés. Le seul moyen que l'administration ait encore imaginé pour avoir du lait pur est d'entretenir des vaches et de les faire traire elle-même; de cette façon, elle est du moins assurée de la sincérité des produits qu'elle envoie aux malades. L'étable est large, et nous y avons compté dix-huit beaux animaux, qui ruminaient couchés sur une haute litière.

Tels sont les différens services qui appartiennent ou sont rattachés à l'hospice de Bicêtre. Il serait peut-être à désirer que la maison fût exclusivement réservée aux indigens et aux infirmes, et qu'on en éloignât les épileptiques, les idiots et les fous, que nous voudrions voir enfermés dans des établissemens spéciaux; les divisions qu'ils occupent, les vastes bâtimens où ils sont logés, donneraient des places enviées à tous les vieillards qui traînent dans nos rues, dans les garnis infects, une existence misérable, et que la préfecture ramasse pour les envoyer dans les dépôts de Saint-Denis et de Villers-Cotterets, mais qui par leur âge, par l'impossibilité où ils se trouvent de subvenir aux besoins les plus impérieux de la vie, semblent désignés pour obtenir un asile à l'hospice de la vieillesse. Cette confusion de l'indigence et de la maladie nerveuse, de la caducité et de l'insanité mentale, donne à Bicêtre, malgré ses très larges proportions et son aspect grandiose, un caractere pénible qui rappelle trop celui des maladreries du moyen âge, et qui semble une anomalie avec le progrès dont l'assistance publique a si souvent pris la généreuse initiative. Malheureusement cette confusion regrettable, nous allons la retrouver en étudiant la Salpêtrière.

## II.

Sur le boulevard de l'Hôpital, à côté de la gare du chemin de fer d'Orléans et presque en face du Jardin des Plantes, s'ouvre la grande porte de la Salpêtrière. Dès qu'on la franchit pour pénétrer dans la vaste cour divisée en quatre parterres inégaux et entourée d'arbres, dès qu'on a devant les yeux le désagréable dôme octogone de la chapelle, élevée en 1669, une image s'impose immédiatement à

l'esprit. Le visiteur, pour peu qu'il soit lettré, ne songe ni à Pompone de Bellièvre, qui fut le vrai créateur de la maison, ni à la comtesse de Valois-Lamotte, qui y fut amenée en fiacre après la terrible matinée du 21 juin 1786; il ne se souvient que de Manon Lescaut. Le peintre a été si habile que la fiction est devenue plus vivante que la réalité, et qu'il faut faire un certain effort de raisonnement pour ne pas demander aux surveillans de vous conduire à la cellule où la maîtresse de Desgrieux fut si cruellement enfermée, et où elle cachait « ce teint de la composition de l'amour » sous l'humble cornette des prisonnières. D'ailleurs cette inévitable impression s'efface vite à l'aspect de vieilles femmes assises sur les bancs, et l'on comprend aussitôt que l'hospice a perdu le caractère de maison correctionnelle qu'il avait au siècle dernier. C'était, dit une notice faite en 1657 pour le cardinal de Mazarin, « un grand emplacement de 18 à 20 arpens dans lequel il y avait divers corps de bâtiment de 30 à 40 toises de long, en forme de grange, où se faisait le salpêtre, et d'autres où il y avait une fonderie et quelques lieux propres à des magasins. » On l'appelait communément *le petit arsenal;* l'édit royal du 27 avril 1656 en fit don à l'administration de l'Hôpital-Général, et décida qu'il serait mis en état de recevoir les mendians.

La Salpêtrière et Bicêtre semblent avoir été faits pour une destinée commune. Comme l'hospice de la vieillesse (hommes), l'hospice de la vieillesse (femmes) a contenu une population où tous les élémens se trouvaient confondus. Tenon, dans son rapport de 1788, dit qu'on y rencontrait « des femmes et des filles enceintes, des nourrices avec leurs nourrissons, des enfans mâles depuis l'âge de sept ou huit mois jusqu'à celui de quatre à cinq ans, des jeunes filles de tout âge, des vieilles femmes et des vieillards mariés, des folles furieuses, des imbéciles, des paralytiques, des épileptiques, des estropiés, des teigneuses, des incurables de toute espèce, » tout cela pêle-mêle. Il s'y trouvait même des femmes atteintes d'écrouelles, car à cette époque la vertu miraculeuse s'était retirée de nos rois, et c'est en vain que Louis XVI aurait dit : « Je te touche, Dieu te guérisse. » Dans les jardins, des marchands avaient dressé des baraques où se tenait une foire perpétuelle; « c'est un cloaque affreux, » disent Camus et Larochefoucauld-Liancourt. Au centre même de l'hospice s'élevait une geôle divisée en quatre services distincts : le *Commun,* maison d'arrêt pour les filles publiques, — la *Correction,* réservée aux filles débauchées qui pouvaient revenir au bien, — la *Prison,* où l'on gardait les personnes arrêtées par ordre du roi, — la *Grande-Force,* destinée aux femmes flétries par la justice. Les malheureuses qui étaient détenues au mois de septembre 1792

ne furent point épargnées, le massacre fut plus régulier qu'à Bicêtre; mais il n'en coûta pas moins la vie à trente-cinq victimes, qui toutes, il faut le dire, portaient sur l'épaule la lettre V, dont à cette époque on marquait les criminels condamnés pour vol. Lorsque le conseil général des hospices prit possession de la Salpêtrière en 1802, on se mit rapidement à l'œuvre pour épurer cette maison gangrenée, rendre les détenus aux prisons, renvoyer les enfans, les filles-mères, les hommes mariés, et pour lui donner enfin le caractère exclusif d'un hospice consacré aux femmes vieilles, indigentes et infirmes. Cependant, malgré les réclamations du conseil général, on y conserve des divisions affectées au traitement des épileptiques et des aliénés.

La Salpêtrière a supporté, il y a peu d'années, un désastre considérable. Le choléra de 1832 n'avait pas frappé sur l'hospice avec une intensité trop grande; il avait traversé, il est vrai, ces vieilles salles imprégnées de la contagion de deux siècles, mais sans dépasser la mesure qu'il observait dans les autres quartiers de Paris; sur 5,000 pensionnaires, on ne compta que 546 malades et 328 décès. De 1832 à 1849, des améliorations matérielles sans nombre furent apportées à la Salpêtrière; les services furent organisés avec plus de soin, les cours dégagées, les dortoirs agrandis, ce qui permit de remédier à l'entassement des lits. Quand 1849 arriva, on était donc légitimement en droit d'espérer que l'épidémie serait cette fois plus clémente encore. Il n'en fut rien. On eût dit qu'ouverte dans la direction de l'est, d'où vient le choléra, la Salpêtrière recevait les premiers coups et les amortissait au bénéfice de la ville tout entière. Il y eut en 1849, sur cette malheureuse maison, deux attaques parfaitement distinctes qui l'ont décimée. La première eut lieu au mois d'avril; sur 4,252 pensionnaires, 546 furent atteints par le fléau, et 422 moururent; la seconde, aussi brutale, profita des grandes chaleurs et se manifesta au mois de juin. L'hospice n'avait plus qu'une population de 3,710 individus; le choléra en frappa 542 et en tua 420. Dans l'intervalle de ces deux assauts, le mal et la mort s'étaient ralentis, sans cesser cependant leur œuvre de destruction. Aussi, lorsque l'épidémie disparut et que l'on fit les comptes funèbres, on constata que, sur 1,859 personnes atteintes, 1,402 avaient péri. Dans certains dortoirs, la mortalité fut effroyable. A la salle Sainte-Madeleine, réservée aux cancérées et aux gâteuses, il y avait une cholérique sur deux pensionnaires, et les décès s'élevèrent au chiffre énorme de 84 pour 100. Le personnel des surveillantes, des infirmières, des médecins, fut admirable d'abnégation, et le directeur de la maison mourut debout, brisé par le fléau contre lequel il luttait au premier rang.

Dans les cas d'épidémie, c'est à Bicêtre et à la Salpêtrière que l'assistance publique demande secours; on profite des vastes dimensions de ces deux établissemens pour y installer des malades. Pendant la contagion variolique qui, cet été, a sévi sur Paris, on avait organisé un service de varioleux à la Salpêtrière, dans des bâtimens condamnés à tomber bientôt, et un service de convalescens à Bicêtre. Ce n'est pas la place qui manque, car, si Bicêtre rappelle une petite sous-préfecture, la Salpêtrière ressemble à une sous-préfecture de première classe. C'est vraiment une ville. Elle s'étend sur une superficie de 31 hectares (308,821 mètres), et comprend quarante-cinq corps de logis recevant le jour de 4,682 fenêtres. La population de la Salpêtrière au 31 décembre de 1869 était de 4,551 âmes. C'est du reste, croyons-nous, le plus grand hospice connu dans le monde entier. Dans les hôpitaux ordinaires, c'est le portier qui est cantinier et qui débite aux pensionnaires les denrées autorisées. Ici, il ne peut en être de même, la population est trop considérable; aussi, en dehors d'une cantine générale, qui ne diffère que bien peu de celle de Bicêtre, a-t-on été obligé d'ouvrir, à l'intérieur même de la maison, un véritable marché, où l'on rencontre des fruitiers, des épiciers, un café, des marchands de tabac. J'ai vu là quatre ou cinq vieilles femmes qui fumaient gravement leur pipe. Comme je m'approchais, elles se sont levées en me faisant le salut militaire, et j'ai reconnu d'anciennes vivandières de régiment. Il est dans le marché une boutique qui, plus que toute autre, est constamment en activité, c'est celle de la blanchisseuse, qui, malgré les nombreuses ouvrières qu'elle emploie, ne parvient pas à satisfaire « toutes ses pratiques, » tant elle a de fichus et de bonnets à blanchir, à repasser, à plisser, à tuyauter, à goudronner. La coquetterie des pensionnaires est inexprimable, et, lorsque vient le jour de visite ou le jour de sortie, elles n'ont ni fin ni cesse pour affubler leurs vieilles personnes de quelque bel affiquet tout battant neuf.

Cette coquetterie est-elle tout à fait platonique? Si l'on pouvait lire les correspondances qui bien souvent sont échangées entre Bicêtre et la Salpêtrière, on hésiterait à en répondre. Lorsque pour les besoins du jardin, pour des transports de bois, pour ce que l'on appelle les gros ouvrages, on fait venir au boulevard de l'Hôpital quelques-uns des pensionnaires les moins invalides de Bicêtre, on ne peut imaginer de quels soins ils deviennent immédiatement l'objet de la part des pauvres vieilles, qui les regardent passer avec des regards pleins d'attendrissement. Si elles maudissent quelque chose, ce n'est point leur âge, c'est la discipline qui les arrête plus souvent qu'elles ne voudraient. Leur cœur est encore si faible, si

enclin aux doux épanchemens, que, le dimanche et le jeudi, pendant les trois heures réglementaires où l'entrée de l'hospice est rendue publique, on est obligé de les surveiller d'une façon toute spéciale pour les empêcher de donner leur ration à de vieux gueux sans vergogne qui, sous prétexte de venir les voir, se font nourrir par elles, et leur extorquent les quelques sous qu'elles ont pu gagner pendant la semaine.

La compassion intéressée qu'elles éprouvent pour les débris du sexe auquel elles n'appartiennent pas, elles ne la ressentent guère les unes pour les autres. Entre elles, ces femmes sont acariâtres, sottisières et mauvaises. Elles se disputent sans cesse, se prennent au bonnet, et l'on a bien de la peine à rétablir la concorde. Lorsqu'elles entrent à l'hospice, emportées par la mobilité d'impression naturelle aux femmes, elles se lient avec leurs compagnes de chambrée, leur racontent tout ce qu'elles ont fait, et se livrent parfois à des confidences qui ressemblent bien à des confessions. Ces belles amitiés ne durent guère, les disputes leur succèdent, et, comme les pensionnaires de l'hospice sont aussi fortes en gueule que les servantes de Molière, Dieu sait avec quelle acrimonie, quels verbes violens, elles se reprochent ce que la veille peut-être elles se sont confié avec tant d'abandon. Si, dans des heures d'épanchement, elles se sont entre elles dévoilé leur passé, elles le cachent soigneusement à l'administration. Il y a parmi ces femmes des domestiques, de petites boutiquières, des marchandes des quatre-saisons, des ouvrières; on y a retrouvé des femmes colosses qui avaient eu leur jour de célébrité dans les foires, des filles vieillies que la prostitution avait inscrites sur ses registres. C'est à la Salpêtrière que mourut la femme du fameux Coignard, le faux comte Pontis de Sainte-Hélène, et là aussi que sont venues finir, hideuses et hébétées, bien des femmes qui, au temps de leur jeunesse, avaient vu à leurs pieds tout le Paris de l'élégance. Celles-ci, il est presque facile de les reconnaître; elles ont conservé dans le regard une sorte d'impudence volontaire qui se mêle à une expression de tristesse indicible. Si elles ont été belles jadis, on ne s'en aperçoit guère; la plupart sont d'une laideur inexprimable. Couchées dans leur lit, la tête couverte du bonnet blanc, le drap ramené sur les épaules, elles ressemblent à de vieux hommes; elles ont la voix rauque et de la barbe au menton. Beaucoup d'entre elles, flottant entre le retour à l'enfance et la mort, sont tellement affaiblies qu'elles ne peuvent supporter ni reproches ni observations; elles ont peur de tout, et, quand on les regarde, elles se mettent à pleurer. D'autres au contraire, énergiques et très vivantes malgré leur âge, oscillent entre la folie et la raison. En général, celles-ci sont taciturnes, renfrognées, en

dessous, pour me servir d'une locution vulgaire très expressive. Elles se croient en butte à des persécutions; des voix leur parlent, qui les menacent, mais ne les effraient pas; elles aiment la lutte, la cherchent, s'y jettent avec une extrême violence. A leur avis, tout est mauvais, le lit, la nourriture, le vin, les médicamens : on a fort à faire pour les calmer et les maintenir en paix. Ces malheureuses, que l'on pourrait, sans craindre de commettre une erreur, transporter dans la division des aliénées, occupent une salle à part, la salle Sainte-Eugénie, qui forme une sorte de section pénitentiaire, où cependant elles subissent le régime et la discipline imposés à toute la maison.

Celles qui sont restées valides et peuvent encore faire œuvre de leurs doigts travaillent pour le compte de l'administration. Les moins alertes font de la charpie, les autres cousent des draps, des chemises, ravaudent des bas, préparent des mèches de veilleuse; il leur faut bien besogner pour gagner 4 ou 5 sous par jour. Quelques-unes ont conservé une adresse de mains et une acuité de vue extraordinaires : une vieille, âgée de quatre vingt-deux ans, surnommée *la fée*, ne se sert pas de lunettes, et fait des points piqués avec une perfection à rendre jalouse une lingère à la mode. On est très bon pour toutes ces vieilles femmes, qui geignent du matin au soir et sont revêches comme des têtes de chardons. D'habitude on ne les interpelle que par un petit nom d'amitié : « maman, » et les surveillantes déploient à leur égard une inaltérable mansuétude. « Quels sont vos moyens de coercition? » demandions-nous à l'une de ces employées. Elle me répondit : « La douceur. » En général, le personnel des surveillantes et des sous-surveillantes est excellent. Dans leur costume gris, coiffées du bonnet de tulle noir posé sur un bandeau de batiste blanche, elles ont une apparence austère difficile à définir, et qui a quelque chose à la fois de monacal et de protestant. Plusieurs appartiennent à de bonnes familles, ont été élevées à l'institut impérial de Saint-Denis, et disent avec orgueil qu'elles sont filles de la Légion d'honneur. Elles n'ont que des émolumens bien maigres, comparativement à la très pénible fonction qu'il leur faut remplir : au maximum, 500 francs par an. La règle qui leur est imposée n'est point rigoureuse, mais elle les astreint à une sujétion presque constante, car c'est tout au plus si chaque mois on leur accorde deux ou trois jours de liberté. Quant aux filles de service, il y en a qu'il faut admirer; elles sont jeunes, charmantes, et trouveraient facilement, au lieu d'une rémunération illusoire pour un métier spécialement répugnant, une existence momentanée de plaisirs et de luxe.

Les dortoirs de la Salpêtrière, du moins ceux qui ont été amé-

liorés depuis une trentaine d'années, sont très beaux, éclairés par de larges fenêtres et dans de bonnes conditions de salubrité. Comme on a voulu éviter l'encombrement, et que cependant il était indispensable de donner aux pensionnaires quelques meubles où elles pussent serrer leurs vêtemens, tous les lits sont munis d'un grand tiroir et accostés d'une baraque, sorte d'armoire en chêne qui recèle les mille petits ustensiles si chers aux femmes. Lorsque la porte de ces capharnaüms est entr'ouverte, on aperçoit des fioles, de vieux pots de pommade, des tasses à demi pleines de salade, des sucriers, des coquetiers, des soupières ébréchées, et un tas d'autres inutilités qui composent le mobilier personnel de ces pauvres vieilles. Dans plus d'une de ces baraques s'élèvent de petites chapelles ornées de Vierges en plâtre, de fleurs de clinquant, d'images coloriées, devant lesquelles repose un bénitier. Près d'un lit occupé par une femme très âgée, j'ai vu un portrait à l'huile qui n'était pas absolument mauvais, et qui représentait de grandeur naturelle la tête d'une petite fille morte couronnée de roses blanches. J'ai regardé la femme, elle m'a compris, car, à la muette question que je lui adressais, elle a répondu : « C'est ma fille, voilà soixante ans que je l'ai perdue, je n'ai jamais quitté son portrait. » Ses yeux se mouillèrent, et elle ajouta : « C'est tout ce que j'ai sauvé du naufrage. »

Les anciens dortoirs, qui pour la plupart sont situés sous les combles, devraient être démolis et bâtis à nouveau. Ils sont en contradiction flagrante avec tous nos établissemens hospitaliers. Il y en a qui sont trop étroits, beaucoup trop bas de plafond, trop peuplés, où les lits se touchent sans intervalle, et qui de plus sont littéralement empoisonnés par le voisinage de certains lieux mal aménagés et tout à fait rudimentaires. On pourrait croire que les pensionnaires apprécient les dortoirs neufs, et qu'elles considèrent comme une faveur d'y être admises; loin de là, elles semblent ne rechercher au contraire que les coins obscurs où elles peuvent échapper plus facilement à la surveillance. Deux dortoirs, qu'on a surnommés l'un la *Forêt-Noire* et l'autre la *Chambre-des-Treize*, font l'objet de leur envie; elles assaillent l'administration de demandes pour obtenir d'être placées dans ces salles privilégiées, qui sont au dernier étage des deux bâtimens en façade sur la cour d'entrée : le bâtiment Mazarin et le bâtiment Lassay. La perspective à cette hauteur est à la vérité splendide : elle embrasse tout Paris jusqu'aux collines de Belleville, de Saint-Cloud et de Meudon; mais les vieilles sont blasées sur ce spectacle, que la faiblesse de leur vue leur rendrait du reste indifférent. Ce qu'elles aiment dans ces deux chambres, ce sont les chambres mêmes, qui cependant ne sont point

belles. La *Forêt-Noire* est bien nommée; c'est un long dortoir dont le plafond est soutenu par une telle quantité d'étais qu'on le croirait élevé sur pilotis; de plus vingt et une grosses poutres transversales sont placées si bas qu'elles forcent un homme de taille moyenne à se courber. La *Chambre-des-Treize*, ainsi appelée à cause du nombre de lits qu'elle contient, est également empêtrée de poutrelles et de soliveaux. En outre ces deux salles sont faites en brisis; le plafond, suivant la forme du toit, s'abaisse tout à coup et tombe sur le plancher à angle obtus. C'est cette disposition si désagréable aux yeux, si contraire à l'hygiène, qui rend ces chambres précieuses aux pensionnaires; dans l'intervalle relativement considérable qui sépare leur lit de la muraille inclinée, dans ces recoins, elles installent quelques meubles, et trouvent moyen d'établir là une sorte de retrait qu'elles nomment pompeusement leur salon. Être dans la *Chambre-des-Treize* ou dans la *Forêt-Noire* est pour ces pauvres femmes un rêve toujours caressé, et que bien souvent la mort empêche de réaliser. Et cependant, pour atteindre à ces lieux fortunés, il faut gravir une centaine de marches, ce qui est bien dur pour des jambes de septuagénaire.

Le besoin d'isolement qui travaille toutes ces vieilles ne montret t-il pas combien la vie forcée en commun est pénible pour la plupart des natures? Ce besoin de fuir une compagnie imposée, de se recueillir, apparaît encore plus évidemment lorsqu'on sait à quelles obsessions le directeur est en butte dès qu'il se produit une vacance dans le bâtiment Saint-Félix. Cette construction dépendait sans doute de l'ancienne *Force;* c'est là que fut enfermée la comtesse de Valois-Lamotte, c'est là que, dans son désespoir, elle se plaçait en hiver à demi nue sous une fontaine ouverte, c'est de là qu'elle s'est sauvée en juin 1787, un an après son incarcération, sans qu'on ait jamais su, sans qu'on sache positivement encore aujourd'hui qui favorisa son évasion. Ce bâtiment est un carré long entourant un petit jardin; si l'on en croit le rapport de M. de Pastoret, il contenait jadis deux dortoirs qu'on a coupés par des refends, et qu'on a divisés en soixante-huit chambrettes moins grandes que bien des cellules de prison. Il faut avoir donné l'exemple d'une conduite irréprochable, ou être appuyé par des recommandations sérieuses, pour obtenir la jouissance d'un de ces cabanons; on les réserve ordinairement pour l'aristocratie de la Salpêtrière, pour les pensionnaires que des malheurs inattendus ont réduites à la triste condition de demander un suprême asile à la charité publique. Les privilégiées de Saint-Félix reçoivent de l'administration un lit, deux chaises, une commode et une armoire; elles sont libres d'arranger à leur guise ce réduit qu'avec tant d'orgueil chacune d'elles appelle « ma chambre. » On

met des rideaux en perse à la fenêtre et autour du lit, on colle un papier gai sur la muraille, on accroche à côté de la croisée des portraits photographiques, on installe le chat familier sur un coussin, on a dans une cage quelques oisillons, serins ou chardonnerets; en un mot, on ne recule devant aucun effort pour faire de ce cabanon un « chez soi, » et pour lui donner un caractère individuel qui est comme une protestation contre la règle uniforme de l'hospice. Toutes les heureuses qui vivent là et qui ont gardé quelques souvenirs palpables de leur existence passée les répandent avec complaisance autour d'elles; sur une commode, nous avons remarqué une couronne de mariage et un bouquet virginal de fleurs d'oranger abrités par un globe de verre.

Comme à Bicêtre, on a consacré des divisions séparées aux grandes-infirmes; mais le dortoir des gâteuses est bien encombré; nous y avons compté soixante-trois lits. Un quartier spécial est réservé aux cancérées : jamais Dante ni Callot n'ont imaginé des monstres pareils à ceux qui sont là, et desquels on détourne son regard. La plupart des misérables qu'on a reléguées dans ces dortoirs isolés sont atteintes de l'horrible mal qu'on a bien nommé le *lupus*, car il est dévorant comme un loup; c'est le même que le moyen âge appelait *noli me tangere*, ne me touche pas! C'est la dartre rongeante, celle qui lentement, mais inévitablement, désagrége les tissus, les ouvre et les détruit jusqu'aux os, qu'elle met à nu. Chez les femmes, bien plus fréquemment que chez les hommes, elle se jette au visage et en fait une plaie vive, si épouvantable, si hideuse, qu'elle défie toute comparaison. La face est un mélange de tubercules, d'ulcères, de cicatrices blanches, qui laissent écouler une sanie perpétuelle. La peau, rugueuse, boursouflée par des soulèvemens internes, semble être pralinée partout où elle n'est pas tombée sous l'action corrosive de cette maladie féroce. Les lèvres, le nez, les paupières mangées, donnent au visage l'apparence d'une tête de mort sanguinolente : c'est un cauchemar. L'une de ces malheureuses est devenue pour ses compagnes même un tel objet d'horreur qu'on lui enferme la figure dans un bonnet de cotonnade en forme de cornet qui la cache absolument aux regards. Par une ironie du sort, elle porte le nom de la magicienne des rajeunissemens, elle s'appelle Médée. Les grandes-infirmes ont une infirmerie spéciale; on les y transporte quand une maladie accidentelle vient s'ajouter à leur mal incurable. Pour les malades des autres services, il existe une grande infirmerie isolée entre deux parterres; les salles en sont assez vastes pour qu'on ait pu placer les lits de telle sorte que chacun d'eux soit en face d'une fenêtre, disposition excellente, et qu'il serait bon d'appliquer autant que possible à nos hôpitaux.

Toutes les pensionnaires qui ne sont pas retenues à l'infirmerie, soit au quartier des grandes-infirmes, soit dans leur dortoir respectif, par quelque indisposition passagère, sont répandues dans les cours, dans les jardins, ou assises à l'ombre d'un immense quinconce, si touffu qu'il ressemble à un vrai bois, et qu'on appelle *la Hauteur*. C'est là qu'elles passent la plus grande partie de la journée à bavarder et surtout à médire les unes des autres.

Les cuisines de la Salpêtrière sont une curiosité; celles de l'abbaye de Thelême devaient être ainsi. Avec les immenses fourneaux, les bassines de cuivre éblouissant, la rôtisserie active, les grandes tables où l'on découpe les viandes, les amas de légumes qu'on jette à la pelle dans les chaudières, avec les marmitons empressés et le chef grave qui attise les feux en jetant partout le coup d'œil du maître responsable, on pense involontairement aux apprêts de la noce du « riche Gamache. » La nourriture, qui nous a paru préparée avec soin, est distribuée dans des réfectoires; on ne sert dans les dortoirs que les pensionnaires infirmes ou trop vieilles. Le repas qu'elles préfèrent toutes, ce n'est ni le dîner, ni le souper, c'est le déjeuner, qui cependant ne se compose que d'une tasse de lait chaud; mais, moyennant 10 centimes, la cantine du marché leur fournit du café noir et deux morceaux de sucre, et elles peuvent alors faire « leur café au lait, » insipide boisson dont toutes les femmes de Paris sont si friandes, au grand détriment de leur santé. C'est pour les habitantes de la Salpêtrière un tel besoin, qu'on ne le leur interdit jamais, même lorsqu'elles sont malades et réduites à la diète. Une femme portant un réchaud sur lequel pose une gamelle pleine de café passe littéralement sa journée à monter les escaliers, à entrer dans tous les dortoirs et à distribuer, contre paiement, la liqueur dont M$^{me}$ de Sévigné avait prédit que le goût serait si tôt passé.

Les vastes dimensions de l'établissement ont permis d'y installer quelques services d'intérêt général, entre autres une buanderie et des ateliers de raccommodage. La Salpêtrière fait le blanchissage d'une partie des hôpitaux de Paris; aussi la buanderie y est-elle organisée d'une façon supérieure. Autour de six bassins énormes, plus de deux cents femmes, placées dans des auges et dans des baquets, lavent le linge que nos maisons hospitalières envoient régulièrement. Il est inutile de s'appesantir sur ce qu'on voit là et sur les inconvéniens que présenterait un tel amoncellement d'alèses, de bandes, de chemises, de draps maculés, si les hangars sous lesquels on travaille n'étaient ouverts à tous les vents. On a pu y constater, pendant la dernière épidémie de petite vérole, combien les idées reçues sont parfois démenties par les faits. Il est généra-

lement admis que la pellicule variolique est un des agens de contagion les plus puissans. Les Chinois vaccinent en appliquant une pellicule pulvérisée dans l'intérieur de la narine. Les blanchisseuses de la Salpêtrière ont reçu tout le linge où les varioleux de nos hôpitaux avaient dormi, couché, étaient morts. Si des créatures humaines ont été exposées à prendre les germes d'une maladie qui se communique avec la plus extrême facilité, certes ce sont ces lavandières. Eh bien! aucune d'elles n'a été atteinte.

On ne peut douter cependant que l'action de secouer fréquemment du linge ne porte un préjudice grave à la santé. Les ouvrières, les surveillantes employées au service spécial de la lingerie en fournissent la preuve. Ce sont elles qui reçoivent le linge lavé, séché et plié. En terme de ménage, elles le visitent, c'est-à-dire que, déployant chaque pièce une à une et l'examinant avec soin, elles voient et décident si elle doit être envoyée aux ateliers de raccommodage ou au magasin central. Toutes ces femmes ont mal au larynx, sont sujettes à une toux sèche et continue qui les fatigue beaucoup. L'espèce d'impalpable duvet qui se détache de la grosse toile, surtout lorsque celle-ci est fatiguée par l'usage et par des lessives répétées, pénètre dans les voies respiratoires, les irrite, provoque un picotement perpétuel et finit par amener des affections sinon graves, du moins très gênantes. — Or presque tout le linge qui passe entre les mains des lingères de la Salpêtrière est du linge qui *peluche*, c'est le mot consacré, et il en résulte pour elles cette sorte d'inconvénient spécial auquel il serait facile de remédier en leur distribuant ces *respirateurs* en ouate de coton que J. Tyndall préconise et fait adopter avec tant de succès en Angleterre. Cet appareil, très facile à porter et dont le prix est extrêmement minime, appliqué sur la bouche et sur les narines, arrête au passage les corps étrangers, si imperceptibles qu'ils soient, et ne laisse passer que de l'air respirable absolument purgé de toute matière parasite. Les femmes de la lingerie se font aider dans leur fatigante besogne par des pensionnaires valides. Comme il faut une certaine vigueur pour manier ces grosses masses de linge, on choisit de préférence les moins âgées, qui sont les épileptiques. Bien souvent, au milieu de leur travail, une de ces malheureuses se lève, pousse cette plainte déchirante qu'on n'oublie jamais quand on l'a entendue une fois, et tombe en proie au mal mystérieux qui la visite. Ces accidens sont si fréquens, qu'on n'y fait guère attention, et qu'ils semblent faire partie de la vie usuelle. On prend la malade, on l'étend sur un paquet de linge en l'isolant de la muraille et des meubles pour qu'elle ne se blesse pas pendant les convulsions, on desserre ses vêtemens et on la laisse là jusqu'à ce que l'attaque ait

pris fin, jusqu'à ce qu'elle soit sortie du sommeil qui suit inévitablement de tels accès.

C'est aussi à la Salpêtrière, dans les vastes terrains qu'on nomme le *marais*, que l'administration a établi le jardin central qui fournit des fleurs aux parterres et aux préaux de tous les hôpitaux de Paris. Cela peut paraître excessif au premier abord, mais cette attention pour les malades est très judicieuse, très humaine, car rien ne leur fait plus de plaisir que la vue de la verdure et des plantes en floraison. Dans un coin du marais, on a installé au mois d'avril dernier, sous la direction d'un praticien habile, une *génisserie*, étable destinée à recevoir un certain nombre de génisses, sur lesquelles on produit le *cow-pox* dont on se sert pour les vaccinations et les revaccinations. Les résultats obtenus ont été excellens, et ils engageront sans doute l'administration à conserver, à augmenter, à faire fructifier cette précieuse fabrique de vaccin, qui, dans les cas d'épidémie, peut devenir une ressource inappréciable pour la population parisienne.

A la Salpêtrière et à Bicêtre, on peut se rendre compte facilement du système de retraite que l'assistance publique met en œuvre pour ses vieux employés. Après trente ans de service et soixante ans d'âge, elle leur accorde, suivant l'importance des fonctions qu'ils ont exercées, une pension qui varie pour les hommes entre 400 et 250 francs, pour les femmes entre 350 et 200 francs. Une telle somme est fort minime et à peu près insuffisante pour répondre aux besoins de la vie la plus modeste. Aussi à cette retraite plusieurs anciens employés préfèrent-ils *le repos*. Pour être admis au titre de reposant ou de reposante, il faut remplir les conditions d'âge et de service exigées pour la pension; selon qu'on a fait partie des employés de première, de seconde ou de troisième classe, on obtient dans un des hospices de la vieillesse une chambre et un cabinet, une chambre isolée, un lit dans un dortoir commun. On reçoit la nourriture, les vêtemens, une certaine quantité de bois et de chandelles, et les soins gratuits lorsque l'on est malade. En outre il est accordé à chaque reposant, suivant la catégorie à laquelle il appartient, un secours annuel de 72 francs pour la première classe, de 50 francs pour la seconde, de 30 francs pour la troisième; cette indemnité s'augmente de 3 francs par année de service dépassant le chiffre réglementaire de trente ans. A la Salpêtrière ainsi qu'à Bicêtre, un bâtiment est réservé aux personnes en *repos*, qui vivent entre elles comme les petits bourgeois d'une bourgade de province. Les hommes qui savent quelque métier en tirent parti pour accroître leur bien-être, les femmes tricotent et parfois se réunissent le soir pour faire une partie de nain jaune ou de biribi.

L'impulsion donnée aux services multiples de la Salpêtrière est à la fois très douce et très uniforme. Les améliorations opérées dans les aménagemens sont à l'abri de tout reproche, celles qui restent encore à faire dans diverses constructions trop vieilles, et dont il a fallu tirer parti, viendront successivement, au fur et à mesure des facilités que le budget de l'assistance pourra offrir. Dans un avenir prochain, les anciens dortoirs auront disparu, et les dispositions intérieures de l'hospice répondront au progrès que notre système hospitalier a su accomplir depuis 1849; mais, à moins de tout bouleverser de fond en comble, on ne pourra jamais donner à l'établissement entier une apparence régulière et monumentale. Construits sans plan déterminé, selon les besoins qui s'imposaient, au hasard de l'emplacement qu'on trouvait libre, les différens édifices ont été répandus çà et là d'une façon tout arbitraire. Seul le bâtiment qui fait face à l'entrée semble être le résultat d'une conception définie; c'est celui où s'ouvre la chapelle, dont il faut parler, car elle joue un très grand rôle dans l'existence des pensionnaires de l'hospice. Elle est formée d'une rotonde à laquelle huit nefs aboutissent; la direction a fort habilement profité de cette disposition pour isoler les unes des autres toutes les catégories de pensionnaires lorsqu'on les conduit à la messe. Les indigentes sont placées dans une travée, les épileptiques dans une autre, les idiotes dans une troisième, et ainsi de suite. Le personnel ecclésiastique est nombreux, les cérémonies sont très pompeuses, l'encens brûle à profusion, et les chants de l'orgue montent sous les voûtes sonores. Un personnage impassible et digne assiste aux services religieux avec une solennité peu commune; c'est le suisse, qui n'est autre qu'un vieux bonhomme emprunté à Bicêtre. On le revêt, pour la circonstance, d'un uniforme galonné sur toutes les coutures, on le coiffe d'un chapeau à trois cornes, on lui applique des épaulettes en or, on lui passe autour du corps un large baudrier rouge passementé, et on lui met entre les mains une canne de tambour-major. Jamais général fantastique dans les bamboches des petits théâtres ne fut plus sérieux et plus comique. Il se sent admiré, se redresse, et fait valoir sa haute taille. Pénétré de l'importance de sa mission, il ne sourcille pas, et il ne laisse même pas tomber un regard sur les pauvres vieilles qui le contemplent avec ravissement lorsqu'il passe auprès d'elles dans ses splendeurs et sa sérénité. Parfois, souvent même, on fait des sermons aux femmes de la Salpêtrière. J'en ai écouté, et j'ai été surpris d'entendre qu'on leur parlait de l'enfer, de peines éternelles et d'un Dieu vengeur. A quoi bon ces évocations redoutables? Est-ce dans un tel lieu, dans la maison ouverte à la vieillesse, à la maladie, à l'infirmité incurable,

qu'il faut faire gronder des paroles de menace et d'épouvantement?

On semble n'avoir pas compris que la peur du diable est le contraire de l'amour de Dieu, et il est à craindre qu'on ne trouble beaucoup ces faibles têtes avec des pratiques religieuses exagérées. Les indigentes sont divisées en neuf congrégations qui sont la congrégation du Saint-Sacrement, du Sacré-Cœur, de la Sainte-Vierge, de Sainte-Geneviève, de Saint-Vincent de Paul, du Rosaire-Vivant, de la Sainte-Enfance, de la Propagation de la foi et des Ames du purgatoire. Ce choix est fort habile, surtout en ce qui concerne les trois dernières congrégations. C'est un grand honneur, fort recherché, d'appartenir à ces sortes de confréries; on n'y est pas toujours admis d'emblée. Récemment on a dû consulter le suffrage universel et faire un véritable plébiscite pour savoir si une pensionnaire désignée était digne d'être reçue membre d'une des congrégations. On peut juger quel remue-ménage dans tout l'hospice, et combien ces procédés, puérils en eux-mêmes, cruels pour la malheureuse qui en est l'objet, sont de nature à détruire le calme dont ces misérables ont avant tout besoin. Au jour de la Fête-Dieu, après la messe, nous avons vu défiler toutes ces congrégations, distinguées les unes des autres par des cordons de différentes couleurs portés en sautoir et par des bannières d'une extrême richesse, que ces malheureuses ont payées de leur pauvre argent. Il est difficile de voir passer la congrégation de la Sainte-Vierge sans réprimer un sourire. Quoi! l'immaculée par excellence, le type de toute chasteté, celle dont la pureté miraculeuse déjoua les lois inéluctables de la nature, est symbolisée par de vieilles femmes qui pour la plupart sont arrivées à la caducité à travers tous les désordres de la vie! Il y a là de quoi surprendre, et, pour la Salpêtrière, la congrégation de la Vierge devrait faire place à celle de sainte Madeleine ou de sainte Pélagie.

Ces cérémonies sont bonnes en elles-mêmes; elles ont un grand éclat et occupent les esprits des pensionnaires, pour qui elles sont une distraction d'un ordre élevé. Lorsque l'aumônier revêtu d'un costume éblouissant, abrité sous le dais, tenant entre ses mains l'ostensoir d'or, passe dans les jardins, les cours et les promenades, précédé par la musique d'un régiment, escorté de ses assesseurs en vêtement de gala, suivi du suisse plus doré que jamais, accompagné par toutes les femmes valides de l'hospice marchant sous leur bannière respective, — lorsqu'au bruit des fanfares mêlés aux chants religieux, au milieu des fumées de l'encens et des fleurs que jettent les petites idiotes habillées de blanc pour figurer des anges, il s'arrête aux reposoirs préparés, élève l'hostie et donne la bénédiction

à la foule, certes le spectacle ne manque pas de grandeur. On aurait tort de le supprimer, ou même de l'amoindrir; mais pourquoi faire des quêtes à chaque messe? Ce n'est pas sans éprouver une impression très pénible qu'on voit ces pauvres vieilles, réduites presque toutes à des extrémités sans nom, tirer de leur poche leur dernier sou et le mettre en souriant d'une façon contrainte dans la bourse qu'on leur présente. Les frais du culte prélèvent ainsi environ 80 francs par mois sur la pauvreté. C'est trop, beaucoup trop, et l'administration de l'assistance publique, en augmentant le budget de la chapelle de la Salpêtrière, devrait une fois pour toutes racheter ces quêtes et y mettre fin.

Ce n'est pas tout. Les quêtes publiques, les congrégations officielles, n'ont point suffi au zèle des pensionnaires de la Salpêtrière, ou de ceux qui les dirigent. Il existe parmi elles une société religieuse secrète dont les membres sont nommés les *zélatrices*. Il y en a environ 1,500 qui donnent 15 centimes par mois; d'autres, moins dénuées ou plus excitables, versent 5 francs et même 10 francs chaque mois. Cet argent est employé à faire dire des messes et à acheter des livres de piété qui sont ensuite revendus aux initiés. Parmi ces livres, qui presque tous ne sont que des opuscules sans valeur, nous citerons le *Manuel du Rosaire vivant*, les *Annales de la Propagation de la foi*, les *Annales de la Sainte-Enfance*. On fait des lectures pieuses aux malades. Le secret de l'association est bien gardé; le but mystérieux qu'elle poursuit n'a pas encore été nettement défini, et, lorsqu'on interroge une des *zélatrices*, elle se renferme dans un mutisme absolu. Les pensionnaires sont fort agitées par toutes les ambitions, toutes les envies, que réveille en elles le désir d'appartenir à ces différentes catégories religieuses. Au lieu de garder leur argent pour payer leur café au lait ou s'acheter quelque bon fichu de tricot pour l'hiver, elles le consacrent à des œuvres inutiles et troublantes. Sous ce rapport, la Salpêtrière offre un exemple qui renverse toutes les idées admises : on croit ordinairement que la religion doit donner de l'argent à la misère; là, c'est le contraire qui se produit, et la misère donne son épargne à la religion.

En visitant ce grand établissement, ces vastes cours, cet immense jardin potager, en parcourant le large espace où sont dispersés les bâtimens qui datent de Louis XIV et ceux qu'on a récemment élevés, dont les noms disent les fondateurs, tels que Mazarin, Lassay, Fouquet, Bellièvre, Pastoret, Esquirol, Rambuteau, il est difficile de ne pas penser qu'un si ample terrain devrait recevoir une autre destination, et que la Salpêtrière, comme Sainte-Périne, comme les Petits-Ménages, comme les Incurables, devrait être rejetée hors des

fortifications. Certes il est indispensable que Paris offre à sa population malade ou blessée un refuge transitoire dans des infirmeries ou des hôpitaux; mais toute maison hospitalière qui a un caractère exclusif de permanence, qui est un asile définitif, qui abrite pour toujours la vieillesse et les infirmités, doit être reportée au loin, à la campagne. On avait pu croire un instant que les 31 hectares de la Salpêtrière, situés à proximité de la Seine, qui amène les crus de Bourgogne à la porte de la gare du chemin de fer d'Orléans, facilement reliés à l'aide du pont Napoléon au chemin de fer de Lyon, par qui arrivent les vins du midi, verraient s'élever le nouvel entrepôt des liquides. On n'a pas voulu déranger des habitudes traditionnelles, et Bercy tout entier est destiné à devenir l'entrepôt. Est-ce à dire que la Salpêtrière doit être immobilisée dans la destination actuelle et rester éternellement l'hospice des vieilles femmes? Nous ne le croyons pas.

Notre École de médecine est manifestement insuffisante et trop étroite aujourd'hui : elle s'ouvre au milieu d'un quartier resserré, coupé de ruelles qui n'offrent que des débouchés dérisoires; en outre l'École pratique de médecine, établie tant bien que mal dans l'ancien couvent des cordeliers, est forcément pour la population environnante un foyer d'infection qui, pendant l'été surtout, devient parfois insupportable. Les pavillons d'anatomie, pleins de cadavres en décomposition, versent la peste autour d'eux. Il serait digne de la France, qui paraît commencer enfin à se préoccuper sérieusement de l'enseignement supérieur, de la nation qui a compté parmi ses gloires un corps médical unique au monde, de donner aux écoles théorique et pratique de médecine une ampleur réclamée depuis longtemps. Si jamais l'on se décidait à mettre ces deux établissemens en rapport avec notre civilisation, nul emplacement ne serait plus favorable que celui de la Salpêtrière; là, on pourrait bâtir, à côté des salles réservées aux cours des professeurs, des pavillons de dissection, un musée pathologique, une bibliothèque, un hôpital clinique, une école de pharmacie, centraliser en un mot dans une vaste institution tout l'enseignement scientifique auquel le voisinage du Jardin des Plantes et des précieuses collections qu'il contient donnerait un caractère général vraiment imposant. Un tel projet ne rencontrerait certainement aucune opposition chez les intéressés; l'assistance publique, la ville de Paris, les ministères compétens, y donneraient volontiers les mains, et cependant on peut affirmer qu'il ne se réalisera point, car il exigerait une dépense dont nul budget ne consentira sans doute à accepter la responsabilité.

MAXIME DU CAMP.

# L'ANGLETERRE

## PENDANT LA GUERRE D'AMÉRIQUE

SECONDE PARTIE (1).

I. *A historical account of the neutrality of Great-Britain during the American civil war*, by Mountague Bernard; London 1870. — II. *A history of the San-Juan water boundary question*, by viscount Milton; London 1869.

### I.

La réponse des Américains du nord à la proclamation du président Lincoln en faveur de l'intégrité de l'Union avait été prompte et énergique. Cette proclamation portait la date du 15 avril 1861; trois jours après, des troupes du Massachusets et de l'Indiana arrivaient à New-York. Par malheur, cette grande nation n'avait jamais fait de préparatifs de guerre; elle n'était organisée que pour la paix. Le nord surtout était dépourvu d'armes et de munitions. L'arsenal d'Harper's Ferry, le plus important de tous, avait été détruit le 19 avril par l'officier qui en avait le commandement, afin d'éviter qu'il ne tombât au pouvoir des rebelles. Il ne contenait au surplus que 15,000 fusils. La plupart des magasins d'armes fédéraux étaient situés dans les états insurgés. On prétend que le secrétaire de la guerre sous la présidence de M. Buchanan y avait accumulé dans les derniers temps de son administration les fusils que contenaient les magasins du nord, en quoi il aurait été

(1) Voyez la *Revue* du 1er septembre.

traître à l'Union. Il est de fait que M. Lincoln n'était pas même en état d'armer les 75,000 volontaires qu'il avait appelés tout d'abord, tandis que les sécessionistes étaient assez bien pourvus pour mettre 100,000 hommes en ligne. Cependant les ressources propres à l'Amérique ne devaient pas suffire longtemps. L'industrie privée fournissait à peine quelques milliers de fusils tous les ans; les arsenaux ne pouvaient étendre beaucoup leur fabrication, faute d'un outillage convenable. Il fallait donc recourir à l'Europe, notamment à l'Angleterre, pour armer les centaines de mille hommes que les deux belligérans allaient s'opposer.

Une puissance neutre ne viole pas la neutralité en laissant à ses sujets la faculté de vendre des armes aux belligérans, pourvu que l'un des deux ne soit pas plus favorisé que l'autre. Le seul danger d'un tel commerce est d'être sujet à la saisie, puisque les objets en sont qualifiés contrebande de guerre, et sont en conséquence saisissables même sous pavillon neutre. En ce qui concernait les états du nord, le commerce se faisait ouvertement, puisque la marine de l'Union était maîtresse de la mer. On voit par les statistiques de douane que la valeur des armes exportées de la Grande-Bretagne à destination de l'Amérique monte de 1 million de francs en 1860 à 25 millions en 1862, et décroît ensuite. Quant aux sécessionistes, ce qui leur était destiné sortait d'Angleterre sous la destination apparente des Indes occidentales, les ports du sud étant bloqués par les escadres fédérales. Le chiffre est de 125,000 francs en 1860, de 9 millions en 1862, et redescend aussi à partir de 1863. Il semblerait que dès lors les Américains du nord, aussi bien que ceux du sud, s'étaient mis en état de fabriquer eux-mêmes les armes dont ils avaient besoin. M. Jefferson Davis le déclare au reste dans son message du 12 janvier 1863. « Nos armées sont plus nombreuses, plus disciplinées, mieux équipées qu'à aucune époque. L'énergie de la nation, dirigée uniquement vers le succès de cette guerre, a accompli des merveilles, et la Providence a converti en bienfaits quelques-unes de nos épreuves... Le développement de nos ressources intérieures a compensé la suppression du commerce extérieur. Les canons dont sont armées nos forteresses proviennent de mines et de fonderies mises en activité pendant la guerre. Les cavernes de nos montagnes fournissent du salpêtre à nos manufactures de poudre. Nos ateliers, nos usines, nos arsenaux, produisent le matériel de guerre et les objets d'équipement consommés avec tant de profusion dans les combats qui se succèdent si rapidement. Les tissus de laine et de coton, les harnais, les affûts, sortent chaque jour plus nombreux des fabriques créées depuis le début des hostilités. » Peut-être l'imagination complaisante du président des états confédérés embel-

lissait-elle le tableau. Quoi qu'il en soit, l'industrie du nord n'était assurément pas restée en arrière.

Mais fédéraux et sécessionistes ne durent pas moins dans le principe acheter en Europe les armes et les munitions qui leur faisaient défaut. Le cabinet anglais ne mit aucun obstacle à ce trafic. Que ces marchandises fussent achetées par les délégués des belligérans et pour leur compte direct ou par des négocians qui les leur revendaient, qu'elles fussent transportées en Amérique par bâtimens anglais ou par bâtimens américains, peu importait au gouvernement britannique. Les navires engagés dans ces opérations couraient le risque d'être capturés comme porteurs de contrebande de guerre, auquel cas, la capture étant légitime, ils perdaient tout droit à être protégés par leur pavillon. C'est un principe du droit international que les puissances neutres ne sont pas tenues d'empêcher leurs sujets de violer un blocus ou de faire la contrebande de guerre. Les États-Unis l'avaient eux-mêmes reconnu pendant la guerre de Crimée. Ils avaient eu la prétention d'observer une stricte neutralité à l'égard de la Russie, et pourtant des navires américains transportaient sans cesse des troupes, des vivres et des munitions entre les ports de France ou d'Angleterre et le théâtre de la guerre.

Cependant il y a une limite à cette tolérance des gouvernemens neutres à l'égard de la contrebande de guerre. Ils ne doivent pas permettre que leurs sujets soient enrôlés, ni que des navires soient équipés et armés dans leurs ports avec l'intention de venir en aide à l'un des belligérans. En ce qui concerne l'Angleterre en particulier, ces opérations sont interdites par le *foreign enlistment act*. Les employés des douanes et les officiers de la marine royale ont le pouvoir de saisir les navires qui violent cette loi et de traduire devant les tribunaux compétens les individus qui contribueraient à de tels actes. Nous allons voir quelles difficultés se présentèrent dans l'application de ces principes (1).

Dès le début des hostilités, le gouvernement confédéré avait acheté quelques navires de commerce avec l'intention de les transformer en navires de guerre. Le *Sumter* fut l'un des premiers à prendre la mer. Sous le commandement du capitaine Semmes, que les courses de l'*Alabama* rendirent plus tard fameux, ce bâtiment franchit le 30 juin 1861 les passes du Mississipi en déjouant la

(1) La déclaration faite par M. Gladstone dans la chambre des communes en juillet dernier est conforme à ces principes. L'exportation de la houille reste libre; mais, si des navires anglais chargés de houille transbordent leur cargaison en pleine mer sur les navires des escadres belligérantes, ils assument le caractère de transports attachés au service de ces escadres, et sont soumis en cette qualité aux pénalités du *foreign enlistment act*.

surveillance de l'escadre du blocus. Peu de jours après, il avait déjà fait six prises, et se présentait, en les traînant à la remorque, dans la baie de Cienfugos, sur la côte méridionale de Cuba. Les autorités espagnoles lui permirent de faire de l'eau et du charbon, puis il repartit, laissant dans le port ses prises et les équipages. Dès que ces faits furent connus, M. Seward se hâta de demander satisfaction au gouvernement espagnol, prétendant qu'admettre un pirate avec ses prises, le ravitailler et consentir à son départ, c'est une violation du droit des gens. L'Espagne avait attendu plusieurs mois avant de lancer sa proclamation de neutralité, et le gouverneur de Cuba n'en avait probablement pas encore connaissance lors de la visite du *Sumter*. Au surplus, le cabinet de Madrid n'était pas mieux disposé que les autres à traiter en pirates les navires de guerre de la confédération du sud. On répondit que les navires capturés et les équipages étaient mis en liberté, et M. Seward crut ne pas devoir insister.

Le *Sumter*, continuant sa carrière, parut le 15 juillet devant le port hollandais de Sainte-Anne, dans l'île de Curaçao. Le gouverneur ne voulut l'admettre que sur la déclaration faite par le capitaine Semmes que c'était non un corsaire, mais bien un navire commissionné par le gouvernement de Richmond. Il fit du charbon et reprit la mer au bout de huit jours. Là-dessus, nouvelle réclamation de M. Seward à l'adresse du gouvernement hollandais, à quoi celui-ci répondit qu'il était résolu d'observer la neutralité, et que repousser les navires de guerre de l'un des belligérans en admettant ceux de l'autre ne serait pas l'acte d'une puissance neutre. Le ministre hollandais rappelait avec beaucoup d'à-propos que les Provinces-Unies, en 1779, avaient refusé de livrer à l'Angleterre un corsaire américain en relâche au Texel, et que le capitaine Semmes était justement dans la situation des corsaires américains pendant la guerre d'indépendance.

Enfin le *Sumter* se présenta le 30 juillet dans une colonie britannique, à la Trinité. Il y resta six jours, fit du charbon et repartit sans avoir été inquiété; puis, après une longue course sur les côtes de l'Amérique du Sud, pendant laquelle il avait capturé et brûlé plusieurs navires de commerce américain, il arriva le 9 novembre à la Martinique. Il lui fallait encore du charbon; tandis qu'il faisait son approvisionnement avec l'autorisation du gouverneur, un navire de guerre fédéral, l'*Iroquois*, supérieur au *Sumter* en force et en vitesse, apparut aussi dans la baie de Saint-Pierre. Quelle protection ce dernier pouvait-il réclamer contre son dangereux rival?

Lorsque deux navires ennemis se rencontrent dans les eaux neutres, non-seulement ils ne peuvent s'y livrer à aucun acte

d'hostilité, mais de plus celui des deux qui est le plus faible a le droit d'être protégé dans une certaine mesure. C'est une règle admise dans le code international que le bâtiment qui donne la chasse ne peut sortir que vingt-quatre heures après le bâtiment poursuivi. A défaut de cette loi restrictive, il serait trop facile aux croiseurs de saisir l'ennemi à la sortie des ports neutres et de compromettre ainsi dans la lutte des puissances qui entendent n'y prendre aucune part.

L'*Iroquois*, craignant que l'ennemi ne lui échappât à la faveur de cette règle, sortit alors du port et vint se poster à l'affût, à une lieue en mer, prêt à poursuivre le *Sumter* dès que celui-ci lèverait l'ancre. Le commandant fédéral avait en outre des amis aux aguets dans la ville; on devait lui faire signe du rivage aussitôt que le corsaire confédéré se mettrait en mouvement. Précautions inutiles : le *Sumter* profita d'une nuit obscure pour s'échapper sans qu'il y eût moyen de savoir quelle route il avait suivie. Beaucoup plus tard seulement, on apprit qu'il était sur les côtes d'Espagne. Arrivé à Gibraltar, il y fut vendu à un armateur, et ce terrible corsaire, qui avait jeté l'effroi dans la marine américaine, revint peu après à Londres comme un simple bâtiment de commerce. Cet incident du séjour du *Sumter* à la Martinique mérite d'être cité parce qu'il prouve que les officiers fédéraux comprenaient souvent d'une manière étrange les droits protecteurs des neutres. Stationner sous vapeur en vue d'un port pour guetter l'ennemi, entretenir des intelligences avec le rivage, se soustraire par ces moyens aux règles ordinaires de la guerre, ce sont des procédés insolites contre lesquels les autorités coloniales n'étaient pas en garde, et qui n'auraient pas été tolérés assurément dans un port du continent européen. Vers le même temps, un autre corsaire confédéré, le *Nashville*, fut bloqué dans le port de Southampton par le *Tuscarora*, bâtiment de guerre fédéral. Ce dernier fut contraint de rester à l'ancre, et ne reprit la liberté de ses mouvemens que vingt-quatre heures après le départ de son rival.

Si peu nombreux qu'ils fussent, les corsaires confédérés inspirèrent une crainte telle que le taux des assurances maritimes sur navires américains montait de 4 à 5 pour 100 avant la fin de l'année 1861, et que les armateurs de l'Union s'efforçaient déjà, comme c'est l'usage en pareil cas, de couvrir leur propriété par des certificats de vente aux armateurs des pays neutres. Les équipages qui faisaient la course pour le compte du gouvernement des états du sud ne gagnaient pas beaucoup à ce métier, puisque les prises étaient brûlées en pleine mer, faute de pouvoir être ramenées dans leurs ports ou dans les ports des puissances neutres. Cependant il

ne manquait pas d'hommes de bonne volonté disposés à s'engager dans cette carrière d'aventures. Ce qui faisait le plus défaut, c'étaient des navires propres à faire la course. Aussi le gouvernement confédéré envoya-t-il en Europe, pendant l'hiver de 1861 à 1862, deux officiers avec la mission confidentielle d'acheter des bateaux à vapeur et au besoin d'en faire construire. Le capitaine Bullock, le plus connu de ces deux officiers, était originaire de la Georgie, ancien officier de la marine de l'Union, et plus tard commandant d'un paquebot-poste. Il s'établit près de Liverpool et s'occupa sans bruit de la mission qui lui était confiée.

De son côté, le gouvernement fédéral avait à Liverpool un consul, M. Dudley, homme intelligent et zélé, qui surveillait les démarches des confédérés. Au mois de juin 1862, M. Dudley écrivit à M. Adams, ministre d'Amérique à Londres, qu'il y avait en construction dans les chantiers de MM. Laird et C^ie^, à Birkenhead, près de Liverpool, une canonnière que l'on supposait être destinée à devenir un corsaire du sud. Personne n'était admis à la visiter, sauf les gens connus pour être dévoués aux rebelles. Divers renseignemens portaient à croire que c'était un navire de guerre percé pour onze canons et construit avec tout le soin possible. Si on le laisse partir, ajoutait M. Dudley, il causera les plus grands maux au commerce américain. Sur ce, le ministère anglais prescrivit aux officiers de la douane de Liverpool de visiter le navire dont il était question. C'était bien en effet un bâtiment de guerre, les constructeurs ne le niaient pas; mais ils déclaraient aussi qu'il était vendu à un gouvernement étranger dont il leur était interdit de dire le nom. Les commissaires des douanes soutenaient qu'en l'absence de toute preuve ils n'avaient aucun droit de saisir ce navire sur une simple présomption du consul américain, et ils demandaient que celui-ci fût mis en demeure de fournir des témoignages explicites. Les vingt premiers jours de juillet se passèrent ainsi. Le 22 et les jours suivans, M. Adams et M. Dudley soumirent aux autorités anglaises des dépositions de marins et d'ouvriers des ateliers de MM. Laird, qui déclaraient unanimement que la canonnière suspecte avait été mise en chantier sur l'ordre du capitaine Bullock, et qu'elle devait faire la course sous le pavillon confédéré. Ces dépositions furent examinées à Londres par les conseillers de la couronne, qui déclarèrent enfin le 29 juillet qu'il y avait lieu à saisie. C'était trop tard : le 28, dans l'après-midi, la canonnière était sortie du bassin flottant où on l'équipait. Le 29 au matin, elle prenait la mer sous prétexte de faire un voyage d'essai, et, pour éloigner les soupçons, elle emmenait d'assez nombreux visiteurs, parmi lesquels étaient plusieurs dames; mais à l'embouchure de la rivière ces personnes étrangères furent ren-

voyées dans une embarcation, et le navire continua sa route. Il avait à bord 90 hommes d'équipage, y compris 40 matelots qui vinrent rejoindre en bateau deux jours après. Dès que la nouvelle de ce départ imprévu fut connue à Londres, on fit parvenir par le télégraphe dans tous les ports de la côte l'ordre d'arrêter le navire; on expédia le même ordre aux gouverneurs des colonies, et en particulier à celui des Bermudes, où l'on supposait que les fugitifs chercheraient un refuge.

La canonnière sortait de la Mersey sans emporter un canon, ni même un fusil. Elle se dirigea vers les Açores. Arrivée en vue de Terceira, elle fut rejointe par deux navires venant l'un de Londres, l'autre de Liverpool, qui lui apportaient son armement, des uniformes pour l'équipage, un approvisionnement de houille et, ce qui avait encore plus d'importance, un commandant et des officiers. Ce commandant était le capitaine Semmes, qui avait, comme on sait, vendu le *Sumter* quelques mois auparavant. Le transbordement eut lieu à une certaine distance du littoral, mais non pas en dehors des eaux portugaises. Quand ce fut fini, l'équipage entier fut appelé sur le pont, le pavillon confédéré fut hissé en haut du mât, puis le capitaine Semmes annonça aux matelots qu'il allait courir sus aux navires américains, les brûler et les détruire, que ceux qui l'accompagneraient recevraient de grosses parts de prises, qu'il n'y avait au surplus que quatre ou cinq vaisseaux du nord dont on avait à craindre la rencontre, qu'enfin il s'agissait de se battre, et que ceux à qui cela ne convenait pas avaient la liberté de retourner en Angleterre. 48 matelots refusèrent de prendre du service; on ne pouvait les contraindre à rester, car leur engagement portait qu'on irait à Nassau ou dans un port intermédiaire. C'eût été une contravention au *foreign enlistment act* que de recruter en Angleterre des matelots pour le service d'un bâtiment confédéré. Le capitaine Semmes s'éloigna des Açores avec 80 hommes d'équipage. Son navire avait enfin été baptisé, il s'appelait l'*Alabama*, nom qui devait acquérir une redoutable célébrité.

Un peu avant que ce fameux *Alabama* ne quittât subrepticement la Mersey, M. Adams avait signalé au gouvernement anglais un autre bateau à vapeur, l'*Oreto*, alors en construction, et qui semblait être fait sur commande des agens du sud. Les officiers de la douane que l'on chargea de faire une enquête à ce sujet reçurent l'assurance que ce bâtiment était construit pour le compte de négocians anglais établis à Palerme. Aucun indice ne dénotait que cette déclaration fût fausse; on le laissa donc partir de Liverpool avec 50 hommes d'équipage, sans avoir à bord autre chose que les vivres ordinaires pour la campagne annoncée. Au lieu d'aller dans

la Méditerranée, l'*Oreto* mit le cap sur Nassau. Après y être resté quelques semaines soumis à une étroite surveillance de la part des autorités anglaises, il voulut se rendre à La Havane; mais les hommes de l'équipage, que l'on avait engagés en Angleterre pour aller en Sicile, se prétendirent trompés et refusèrent de partir. Les juges décidèrent en effet que leurs engagemens étaient nuls. Le tribunal maritime de la colonie soumit alors l'*Oreto* à une enquête, sur la demande des autorités militaires de l'île. Il fut impossible de découvrir à la charge du capitaine de ce navire aucune contravention contre les lois maritimes. Au fond cependant, il avait été construit pour le gouvernement confédéré sur les ordres du capitaine Bullock, et, depuis sa sortie de la Mersey, il attendait sans succès une occasion de prendre son armement. Il sortit enfin de Nassau avec un nouvel équipage, et, au lieu de se rendre à La Havane, comme c'était annoncé, il rejoignit près d'un îlot désert de l'archipel des Bahamas un autre bâtiment parti de la Nouvelle-Providence presque en même temps, et qui lui apportait son armement. Le capitaine Maffit, à qui le commandement était dévolu, arbora le pavillon confédéré et baptisa son bâtiment du nom de la *Florida*. Par malheur, l'équipage, déjà trop faible, fut décimé par la fièvre jaune; il n'y avait pas moyen de tenir la mer. Le capitaine Maffit se dirigea bravement vers Mobile et y entra en plein jour avec cinq hommes valides seulement, après avoir reçu, sans y répondre, les bordées de trois vaisseaux du nord qui gardaient le blocus. Peu de mois après, la *Florida*, réparée et convenablement équipée, sortait de Mobile pour commencer sa croisière.

Les constructeurs anglais fournirent bien d'autres navires de guerre aux confédérés, et, malgré les avis que M. Adams donnait de temps en temps au gouvernement britannique, ces navires déjouaient presque toujours la surveillance des officiers de la douane. En avril 1863, M. Adams signalait un bateau à vapeur nommé le *Japan*, qui allait quitter la Clyde à destination d'Alderney. Aussitôt on prescrit aux autorités du port de procéder à une visite, et l'on constate que c'est un bâtiment nouvellement construit, semblable aux navires de commerce de même grandeur, qu'il part avec 48 hommes d'équipage, sur lest, à destination de Singapore, et que rien dans son armement ne permet de soupçonner que ce soit un vaisseau de guerre; mais le *Japan*, après cette visite, au lieu de se rendre à Singapore ou à Alderney, gagne la côte de France au large de Morlaix. Il y rencontre un petit bateau à vapeur anglais qui lui livre des fusils, des canons et un capitaine. En trois nuits, les deux navires transbordent tranquillement leur matériel. Cela fait, le capitaine endosse son uniforme, déclare aux matelots qu'il se met en

croisière contre les Américains du nord, et que ceux qui ne veulent pas le suivre peuvent s'en retourner. Ce nouveau corsaire, qui s'appelait la *Georgia*, ne fit guère au reste parler de lui.

Ainsi le procédé était toujours le même. Le capitaine Bullock, qui semble avoir été en Angleterre l'instigateur de tous ces armemens, bien que son nom ne parût pas dans les procédures, faisait construire ou acheter des navires qui avaient l'apparence de bâtimens de commerce, puis il les expédiait sur lest, et il envoyait à leur suite de petits bateaux à vapeur chargés d'armes et de munitions; le transbordement s'opérait en pleine mer ou sur une côte où la surveillance des puissances neutres était en défaut. Cependant, après avoir été trompée plusieurs fois, l'amirauté anglaise devint plus vigilante. En juillet 1863, elle mit en séquestre deux bâtimens cuirassés que MM. Laird construisaient à Birkenhead. Ces armateurs avaient d'abord annoncé qu'ils étaient destinés au gouvernement français; mais, informations prises, l'inexactitude de cette déclaration devint évidente. Ils soutinrent alors que le vice-roi d'Égypte en avait fait la commande; mais le vice-roi fit savoir à son tour qu'il était étranger à l'affaire. On finit par découvrir que ces deux navires avaient été commandés par le capitaine Bullock, et que celui-ci, voyant que son rôle devenait trop difficile à cacher, les avait vendus à un spéculateur français bien connu par ses relations avec le vice-roi d'Égypte et avec les confédérés. Quand MM. Laird voulurent faire sortir leurs navires cuirassés de la Mersey pour un voyage d'essai, le capitaine du port leur signifia qu'ils auraient à emmener un détachement de matelots et de soldats de la marine royale. Ce voyage n'eut pas lieu. Cependant il n'y avait pas moyen de prouver que les deux bâtimens fussent destinés aux rebelles, seule cause qui en eût justifié la saisie. Le gouvernement anglais résolut la difficulté à ses propres dépens; il les acheta au prix de 12 millions de francs.

Il serait trop long de relater les cas nombreux où le cabinet britannique dut intervenir, le plus souvent sans succès, pour faire obstacle aux armemens occultes des confédérés. Le gouvernement français lui-même eut souvent à se tenir en garde contre les manœuvres subreptices du capitaine Bullock. Toutefois on ne cite qu'un seul corsaire confédéré qui soit sorti des ports français, et encore ce fut à la suite de marchés successifs qui en firent perdre la trace. L'odyssée de ce navire est assez singulière pour être racontée tout au long. Un armateur de Bordeaux, dont les sympathies pour les états du sud n'étaient pas cachées, construisait six navires de guerre, dont deux cuirassés. Sur la réclamation de M. Dayton, ministre d'Amérique à Paris, le gouvernement fit surveiller avec soin les

armemens. Cinq de ces navires furent vendus à des puissances neutres, la Prusse, la Suède et le Pérou. Quant au sixième, qui était l'un des deux cuirassés, l'armateur l'expédia en Danemark sous pavillon français, mais le gouvernement danois n'en voulut pas; néanmoins ce bâtiment revint sous pavillon danois en vue des côtes de France, où il reçut des matelots, du charbon et des armes, puis il arbora le pavillon confédéré. Bloqué dans le port de Lisbonne par deux croiseurs fédéraux, il parvint à s'échapper à la faveur de la règle des vingt-quatre heures, et enfin, la guerre étant terminée, il tomba au pouvoir du gouvernement de Washington, qui le vendit fort cher au gouvernement japonais. Il est probable que c'est encore aujourd'hui l'un des plus beaux ornemens de la flotte du mikado. Le plus curieux fut que les États-Unis réclamèrent à l'armateur français une indemnité de 2,800,000 fr. comme compensation des dommages que ce vaisseau cuirassé avait causés au commerce américain.

## II.

Nous avons vu par quels moyens les rebelles, qui n'avaient au début ni flotte ni matelots, arrivèrent à se procurer des vaisseaux de guerre et à les armer, bien que leurs ports fussent bloqués par l'ennemi. Il nous reste à voir ce que devinrent ces navires à partir du moment où ils arborèrent le pavillon confédéré.

C'était, on s'en souvient, le 24 août 1862 que le capitaine Semmes avait pris le commandement de l'*Alabama* en vue des Açores. Après avoir croisé quelque temps dans ces parages, il s'approcha des côtes de la Nouvelle-Angleterre et vint relâcher à la Martinique. Les autorités de la colonie le reçurent comme commandant d'un bâtiment de guerre porteur d'une commission régulière. Tandis qu'il était en relâche, le *San-Jacinto*, sous pavillon fédéral, vint se mettre en croisière devant Saint-Pierre, comme l'*Iroquois* l'avait fait pour le *Sumter* quelques mois auparavant. Cette manœuvre ne réussit pas. L'*Alabama*, qui était au reste un navire de marche supérieure, s'esquiva sans peine à la faveur de la nuit. En janvier 1863, on le retrouve devant Galveston, où il attaque et coule bas un bateau à vapeur fédéral de l'escadre du blocus, le *Hatteras;* ensuite il se rend à la Jamaïque, où il jette l'ancre pendant cinq jours, se dirige vers les côtes du Brésil, et, franchissant l'Atlantique, il arrive en juillet 1863 au cap de Bonne-Espérance.

La guerre durait depuis deux ans. Il ne pouvait plus être question de traiter en pirates les bâtimens armés par le gouvernement de Richmond; mais, en ce qui concernait l'*Alabama*, les fédéraux

eussent voulu que l'Angleterre, loin de lui donner asile dans les ports de ses colonies, se joignît à eux pour donner la chasse à ce redoutable corsaire. L'*Alabama* avait été construit dans un port britannique avec des circonstances telles qu'il n'avait échappé à la saisie que par un départ clandestin. Une fois armé et pourvu d'une commission de guerre, les ministres britanniques devaient-ils l'assimiler aux autres vaisseaux de la confédération? N'étaient-ils pas tenus au contraire par le droit des gens à poursuivre cet écumeur des mers dont l'existence même était une violation flagrante des lois anglaises? Ce ne fut pas l'avis du cabinet anglais, qu'approuve encore en cette circonstance M. Mountague Bernard. Il n'est pas douteux que l'*Alabama* eût dû être arrêté tandis qu'il était encore dans les eaux de la Mersey; mais, dès qu'il était livré aux sécessionistes, ceux-ci, en vertu même du droit de belligérans qu'on leur avait reconnu, devenaient responsables des faits de guerre auxquels ce navire prenait part. S'attaquer à un seul navire porteur du pavillon confédéré eût été, quelle que fût l'origine de ce navire, une infraction à la loi de neutralité que la Grande-Bretagne avait proclamée.

Devait-on au moins refuser à l'*Alabama* l'accès des ports anglais? Sur ce point, il importe de remarquer que l'admission des belligérans dans les ports d'une puissance neutre n'est autre chose qu'un acte d'hospitalité. Un bâtiment qui tient la mer depuis plusieurs mois peut se trouver contraint de relâcher parce qu'il craint de ne pas résister à un gros temps, parce qu'il a des avaries à réparer, ou, s'il marche à la vapeur, parce qu'il manque de charbon pour rallier son port d'attache. Les puissances neutres posent cependant quelques restrictions à l'exercice de ce droit d'hospitalité en vue d'en prévenir les abus. Un navire belligérant en relâche dans un port neutre n'a pas la licence d'y accroître son armement sous prétexte de réparations, et en outre il ne doit charger que la quantité de houille strictement nécessaire pour son voyage de retour. En somme, ce fut surtout la houille, paraît-il, qui fit défaut aux croiseurs confédérés, vaisseaux vagabonds qui ne rencontraient pas un port ami pendant la durée de leurs longues courses. L'*Alabama* par exemple s'en fit amener un chargement en plein Atlantique. Une autre fois il s'appropria le chargement d'une de ses prises; ensuite il en obtint à Bahia, au Cap, à Singapore et enfin à Cherbourg avant d'entreprendre une lutte malheureuse contre le *Kearsarge;* ce fut tout pendant une croisière qui dura dix-huit mois. Le ravitaillement en pleine mer est d'ailleurs une opération si aventureuse que les confédérés l'essayèrent rarement.

Outre la difficulté de se procurer de la houille et l'accueil désa-

gréable qu'ils recevaient le plus souvent dans les ports neutres, les vaisseaux du sud avaient encore le désavantage d'être obligés de brûler leurs prises, faute de pouvoir les emmener dans les ports. C'est une façon cruelle de faire la guerre que de dépouiller de paisibles négocians; mais enfin la confiscation de la propriété privée à la mer en temps de guerre est un usage admis par les nations civilisées. La proposition que les États-Unis avaient faite en 1856 de respecter les navires de commerce, même sous pavillon ennemi, n'avait pas rencontré d'appui, on le sait, et, si la Prusse a renouvelé cette proposition au début de la guerre actuelle, elle était guidée par son intérêt plus que par des sentimens d'humanité. Le contre-poids naturel de cet usage barbare est que le capteur ne peut s'approprier les bâtimens saisis avant d'avoir fait valider par un tribunal des prises la légitimité de la capture. Or cette garantie importante manquait aux navires américains poursuivis par les confédérés. Et si l'on réfléchit qu'un corsaire tel que l'*Alabama*, construit en Angleterre, armé dans les eaux portugaises, a couru les mers dix-huit mois durant sans être jamais entré dans un port des états du sud et sans avoir jamais soumis à l'examen d'une cour de justice les innombrables navires qu'il a saisis et détruits, on comprend que les Américains conservent une vive irritation contre ceux qui ont aidé ou favorisé ses entreprises.

Une fois seulement l'intrépide capitaine Semmes essaya de tirer parti d'une de ses prises. Ayant capturé une barque américaine dans les parages du Cap, il l'amena dans une baie de la côte occidentale d'Afrique, en dehors des limites de la colonie anglaise, et il vendit la cargaison, qui se composait de laine et de peaux, à un négociant de Cap-Town; mais, tandis que celui-ci chargeait ses marchandises, survint un bâtiment de guerre fédéral qui confisqua le tout et se dirigea sur New-York, où la cargaison fut vendue de nouveau au profit du gouvernement de l'Union.

En quittant Cap-Town, l'*Alabama* s'était dirigé vers les mers de la Chine; il n'y resta que cinq ou six mois : ce fut assez pour y semer la terreur. Il revint ensuite au Cap et fit voile pour l'Europe. Après une si longue campagne, ce navire avait besoin de grosses réparations, et il se rendit à Cherbourg. Il n'y était pas depuis plus de trois jours lorsque parut en dehors de la rade le *Kearsarge*, vaisseau de guerre fédéral, sous les ordres d'un officier que le commandant de l'*Alabama* avait connu jadis dans la marine américaine. Le capitaine Semmes fit prévenir son adversaire qu'il le rejoindrait aussitôt son chargement de charbon terminé. En effet, le dimanche matin 19 juin, les deux navires se livrèrent un combat à 10 ou 12 kilomètres du littoral. On sait quel en fut le résultat; à la suite

d'une canonnade qui avait duré une heure environ, l'*Alabama* amenait son pavillon et coulait bas vingt minutes après. Les canots, qui heureusement n'avaient pas été fracassés par les boulets, furent mis à l'eau en temps utile; les blessés et les hommes qui ne savaient pas nager s'y embarquèrent et furent recueillis par le *Kearsarge*. Quant à ceux qui se sauvèrent à la nage, les uns furent ramassés par les canots du *Kearsarge* et faits prisonniers; d'autres, repêchés par des bateaux-pilotes qui s'étaient approchés du théâtre de la lutte, rentrèrent à Cherbourg sains et saufs. Le capitaine Semmes, son lieutenant et la plupart de ses officiers, qui étaient restés à bord jusqu'au dernier instant, sauvèrent leur vie et leur liberté par un singulier moyen. Un Anglais, propriétaire d'un yacht à vapeur, le *Deerhound*, était venu à Cherbourg avec sa femme et ses enfans pour assister à ce spectacle grandiose et rare d'un combat naval. Le yacht n'était pas éloigné lorsqu'on vit l'*Alabama* sombrer. Il s'approcha aussitôt du *Kearsarge* et offrit ses services. Le commandant fédéral aurait répondu, s'il faut en croire le narrateur : « Pour l'amour de Dieu, sauvez ce que vous pourrez. » Fort de cette autorisation, le propriétaire du *Deerhound* mit ses deux canots à flot, recueillit quarante naufragés environ, et sans perdre un instant partit à toute vapeur pour Southampton. En définitive, il n'y eut que dix hommes de l'équipage de l'*Alabama* qui périrent dans cette catastrophe finale.

S'il est vrai que des hommes généreux forment une association sous le nom d'*hospitaliers de la mer*, afin d'assister à l'avenir aux batailles navales et d'en recueillir les victimes, il n'est pas superflu d'observer que le commandant du *Kearsarge* se prétendit lésé par l'intervention du *Deerhound*, qui lui avait dérobé des prisonniers. Le cabinet de Washington eut le tort de s'associer à ces plaintes. D'après M. Seward, le yacht anglais devait remettre au capitaine victorieux les naufragés recueillis sur le théâtre du combat. La raison qu'il faisait valoir est qu'un neutre ne peut intervenir en faveur de l'un des belligérans sans être par le fait partie dans le conflit et comme tel exposé aux chances de la lutte. Par humanité, nous espérons que cette doctrine ne prévaudra pas, et que le *Deerhound* aura, le cas échéant, de nombreux imitateurs. Vainqueurs et vaincus sont en général tellement épuisés à la suite d'un combat naval, que les secours bénévoles de témoins neutres et désintéressés sont un bienfait pour tous sans être un danger pour personne.

Telle fut la carrière de l'*Alabama*, le plus redoutable et le plus heureux des corsaires confédérés. Voyons ce que devinrent les autres. Nous avons dit que la *Florida* était entrée à Mobile en plein

jour, le 4 septembre 1862, en dépit des fédéraux qui bloquaient le littoral. En janvier 1863, ce navire, réparé et pourvu d'un bon équipage, reprend la mer. On le rencontre d'abord dans l'Atlantique par le travers de New-York, dont il s'approche audacieusement. En juillet, il se présente aux Bermudes, où les autorités britanniques lui refusent de la houille; néanmoins il traverse l'Océan, entre dans la rade de Brest et y dépose l'équipage d'un bâtiment de commerce fédéral qu'il avait capturé et brûlé sur les côtes d'Irlande. Il obtint l'autorisation d'entrer au bassin de radoub. M. Dayton s'en plaignit amèrement à M. Drouyn de Lhuys; mais celui-ci répondit simplement que la *Florida* était après tout le vaisseau de guerre d'une puissance à laquelle les droits d'un belligérant n'étaient pas refusés, et qu'elle avait d'aussi bons motifs que le premier navire venu de jouir du bassin de radoub, qui est à la disposition de tout le monde. M. Dayton aurait même voulu qu'on lui refusât du charbon, sous le prétexte qu'elle marchait supérieurement à la voile, et que la machine à vapeur n'était pour elle qu'un engin superflu. Loin d'accéder à cette demande, le ministre des affaires étrangères soutint que la *Florida* aurait même le droit de recruter des matelots à Brest, si c'était nécessaire pour la mettre en état de naviguer. Il est juste de dire que M. Drouyn de Lhuys accordait la même faculté aux bâtimens de la marine fédérale. Toutefois c'était une façon de comprendre le rôle des neutres que lord Russell n'avait jamais admise.

La *Florida*, surveillée à Brest par le *Kearsarge*, s'évada sans trop de peine un jour que le croiseur fédéral avait quitté la station. Elle s'en alla sur les côtes du Brésil. Au mois d'octobre, elle était en relâche à Bahia, à portée d'une batterie de terre et à peu de distance du garde-côte brésilien, lorsqu'elle fut attaquée à l'improviste par le *Wassuchets*, de la marine fédérale, qui, s'en étant emparé, la prit à la remorque et la conduisit aux États-Unis. Peu après son arrivée au port, la *Florida* coulait bas par suite, dit-on, d'une voie d'eau reçue dans le combat et mal étanchée. L'empereur du Brésil protesta naturellement contre cette violation de la neutralité. Le président Lincoln fit des excuses, et renvoya le commandant du *Wassuchets* devant une cour martiale; faute de mieux, le gouvernement brésilien dut s'en contenter.

Nous ne voudrions pas multiplier ces récits outre mesure. Que l'on nous en permette cependant encore un qui peint mieux le caractère des corsaires confédérés, et qui nous amène d'ailleurs à la fin de la guerre. Un jour, en octobre 1864, un bateau à vapeur qui appartenait à des armateurs de Bombay, et qui n'avait aucune des qualités requises pour la marine de guerre, part de Londres avec

deux obusiers à bord, comme c'est assez l'habitude des navires qui vont dans les mers de l'extrême Orient. Ce navire rencontre en rade de Funchal, dans l'île de Madère, un autre bateau à vapeur parti de Londres à destination de Nassau, qui lui remet des armes et des munitions. Le capitaine déclare alors à l'équipage que le navire est vendu à la confédération du sud; il fait apporter des sacs d'or sur le pont et offre à tous les matelots qui voudront se rengager des avantages magnifiques. Ces procédés étaient d'apparence suspecte sans doute, car, sur 46 hommes venus de Londres, 4 seulement consentirent à continuer le voyage. A partir de ce jour, le bateau à vapeur s'appela le *Shenandoah*. Trois mois plus tard, il était à Melbourne, où on lui permit de faire du charbon et de se radouber; mais les permissions furent retirées, parce que le gouvernement de la colonie s'aperçut que le capitaine Waddell, commandant de ce navire, embauchait des matelots anglais. Le *Shenandoah* quitte Melbourne en février 1865, se rend dans les mers arctiques, et y capture de nombreux baleiniers américains, qui sont livrés aux flammes. Vers la fin de l'été, le capitaine Waddell apprend par l'équipage d'une de ses prises que la guerre est finie, que le gouvernement des états du sud a succombé; il revient alors en Angleterre et livre son navire aux autorités britanniques de Liverpool. Le capitaine Waddell poursuivait encore les navires américains trois mois après la chute du gouvernement dont il portait les couleurs. Il y a quelque apparence qu'il n'était pas resté un si long temps sans avoir connaissance des événemens survenus en Amérique. S'est-il conformé aux lois de la guerre dans le cours de sa croisière solitaire? Un tribunal maritime aurait-il confirmé la validité de ses prises? Il y eut un long débat entre les cabinets de Londres et de Washington au sujet du *Shenandoah*. M. Seward soutenait que ce bâtiment n'avait jamais cessé d'être anglais, et que par conséquent son commandant était un pirate que l'on ne devait pas recevoir dans les ports anglais. Les ministres britanniques répondaient que le navire était devenu la propriété des états confédérés, qui en avaient payé la valeur aux anciens propriétaires, et que d'ailleurs le caractère de vaisseau de guerre lui était garanti par la commission dont le capitaine Waddell était titulaire.

Pour conclusion de cette trop longue histoire des corsaires confédérés, nous ne saurions mieux faire que de reproduire les propres argumens de M. Mountague Bernard. Les expédiens auxquels on eut recours pour acheter et armer ces navires ont discrédité le gouvernement de Richmond, et furent une offense envers la souveraineté de la Grande-Bretagne. Ces entreprises ne se réalisèrent qu'au moyen d'artifices indignes d'une nation qui prétendait se faire comp-

ter au rang des peuples indépendans. Il est incontestable que les États-Unis durent en ressentir une irritation profonde. Les corsaires confédérés étaient anglais par leur origine, anglais par leur armement, anglais par la majeure partie de leurs équipages. Le peuple anglais est-il responsable des dommages qu'ils ont infligés à la marine américaine? M. Mountague Bernard soutient la négative; c'est en quoi nous ne pouvons être tout à fait d'accord avec lui. Tout en prétendant que le gouvernement britannique n'avait rien négligé de ce qui était en son pouvoir pour assurer l'exécution des lois, lord Russell convenait, dans une dépêche adressée à lord Lyons le 27 mars 1863, que les affaires de l'*Alabama* et de l'*Oreto* étaient un scandale et à un certain degré une preuve de l'insuffisance des lois anglaises. Que conclure de cet aveu, si ce n'est la nécessité de réparer dans une certaine mesure les dommages subis par les Américains?

Peut-être la justification du gouvernement britannique surgira-t-elle plutôt des plaintes amères que lui adressait M. Jefferson Davis par des motifs tout différens. « La partialité du ministère anglais, disait le président des états confédérés, apparaît avec évidence dans la façon dont il accueille les achats d'armes des deux belligérans. Dès le 1er mai 1861, l'ambassadeur de la Grande-Bretagne à Washington recevait du secrétaire d'état l'avis que des agens de l'Union viendraient en Angleterre et en France y acheter des armes; cet avis fut communiqué au *foreign office,* qui ne souleva nulle objection. Cependant au mois d'octobre de la même année, lord Russell recevait les réclamations du ministre des États-Unis à Londres à propos de la contrebande de guerre introduite dans le port de Nassau; il faisait faire une enquête sur ce sujet, et, après s'être assuré que le fait allégué était faux, il s'indignait que l'on eût soupçonné les autorités coloniales de Nassau d'un acte si coupable. Au contraire, quand le gouvernement confédéré voulut acheter en Angleterre, pays neutre, des navires qui auraient reçu leur armement en dehors des eaux britanniques, ces navires furent saisis ou tout au moins ils furent menacés d'être saisis, au moment même où l'on expédiait à New-York de pleines cargaisons d'armes de guerre. » Évidemment M. Jefferson Davis se trompe. Il était licite de se livrer, sous les risques de capture, au commerce de la contrebande de guerre, parce que ce commerce n'avait rien de contraire aux lois de la Grande-Bretagne, tandis qu'il était illicite de faire des armemens et des enrôlemens prohibés par le *foreign enlistment act.*

## III.

Il est temps de montrer quelle était la situation des belligérans à mesure que la lutte continuait. Au début, les planteurs du sud nourrissaient l'illusion que leurs adversaires, hommes paisibles que les spéculations commerciales préoccupaient seules d'habitude, n'auraient ni le courage ni la persévérance de soutenir une longue guerre civile. D'autre part, les gens du nord espéraient que les rebelles retrouveraient leur ancien attachement à l'Union. Il n'en fut rien; une fois entrés en lutte, les Américains des deux partis mirent au service de leurs nouvelles convictions l'obstination de caractère qu'ils avaient déployée jusqu'alors dans des entreprises pacifiques. Étant admis que ni l'un ni l'autre ne voulaient céder de bonne grâce, la victoire devait rester à celui des deux qui avait le plus de ressources et d'industrie. De brillantes vocations militaires se révélèrent des deux côtés. L'habileté des généraux sudistes balança longtemps le désavantage du nombre et d'une organisation imparfaite; mais en fin de compte les armées du nord gagnaient peu à peu du terrain. Elles se rendaient maîtresses de la Nouvelle-Orléans en 1862; un an plus tard, elles étaient en possession de toute la vallée du Mississipi, et les escadres fédérales entraient victorieuses dans les ports des états insurgés. Enfin l'intérêt de la lutte se concentra dans les environs de Richmond, sur les bords du Potomac, où se livrèrent les batailles décisives.

Pendant ce temps, la scission entre le nord et le sud devenait plus profonde. L'exaspération fut à son comble lorsque parut la proclamation du président Lincoln, qui déclarait libres, à partir du 1er janvier 1863, les esclaves en résidence dans les états insurgés. De l'autre côté de l'Atlantique, chacun suivait avec anxiété les progrès de cette lutte gigantesque. Cependant on peut dire que la guerre y était envisagée en général sous un autre point de vue qu'en Amérique. En Europe, on détestait l'esclavage plus encore que ne le détestaient les gens du nord; par contre, on semblait croire que la création d'une confédération du sud indépendante serait un événement favorable à la politique européenne. Au fond, il importe peu, pour l'objet principal de cette étude, de savoir quels furent les sentimens intimes des Européens; l'essentiel est de constater que les gouvernemens ne donnèrent ni en fait ni même en paroles aucun appui effectif aux sécessionistes. La sympathie qu'ils inspiraient à quelques-uns n'était pas assez puissante pour obtenir que leur indépendance fût reconnue. Le gouvernement britannique en particulier fut d'une réserve extrême à leur égard, puisqu'il ne

voulut même pas s'associer à la démarche conciliatrice d'intervention que le gouvernement français proposait en novembre 1862 aux cours de Londres et de Saint-Pétersbourg.

L'abstention systématique du cabinet anglais devint à la longue si marquée que M. Mason, qui représentait les états du sud, perdit courage et quitta Londres après un séjour inutile de deux années. Il fut clair alors que les confédérés ne devaient plus compter que sur eux-mêmes, et que tout espoir d'une alliance européenne devait s'évanouir. La guerre n'en continua pas moins avec vigueur. En 1864, les rebelles avaient encore 220,000 hommes sous les armes, mais les fédéraux en avaient près de 1 million. Dès les premiers mois de l'année 1865, ces derniers obtenaient des succès décisifs; ils occupaient Charleston et Wilmington, Richmond se rendait le 3 avril, et enfin le 9 du même mois le brave général Lee, écrasé par le nombre, capitulait avec les débris de l'armée du sud. C'était la fin de la guerre civile, tristement marquée, hélas! quelques jours après, par l'assassinat du président Lincoln.

Nous avons vu, à mesure que les événemens se déroulaient, quelles furent les réclamations adressées par le gouvernement fédéral au cabinet britannique, d'abord à propos de la proclamation royale qui accordait aux rebelles la qualité de belligérans, puis à l'occasion des entreprises réitérées des *blockade-runners*, puis, ce qui fut le plus grave, au moment où des navires destinés à la marine confédérée sortaient des ports d'Angleterre. On aurait pu croire que, la guerre éteinte, les griefs du peuple américain contre la Grande-Bretagne seraient oubliés. Il n'en a pas été ainsi. Le débat s'est continué entre les deux nations par la voie diplomatique, et n'est pas encore clos. En 1866, lord Stanley avait remplacé lord Russell au *foreign office*. M. Seward envoyait à M. Adams, qui était encore ministre des États-Unis à Londres, ce que l'on aurait pu appeler la carte à payer. Au nom des armateurs, des chargeurs, matelots et assureurs des navires capturés par l'*Alabama*, la *Florida*, la *Georgia*, le *Shenandoah* et autres croiseurs confédérés sortis des ports de la Grande-Bretagne, il réclamait une indemnité de 50 millions de francs. Pour expliquer le retard qu'éprouvait cette importante réclamation, le secrétaire d'état américain rappelait que les États-Unis, aussi bien que l'Angleterre, s'étaient vus engagés au sortir de la guerre dans des questions de politique intérieure, et qu'au surplus l'apaisement des passions soulevées au cours de la lutte était une condition favorable à la solution paisible des différends internationaux. Toutefois, au point où l'on en était arrivé, il était urgent de clore le conflit, et il ne fallait rien moins que cela pour rétablir des relations cordiales entre les deux nations.

La dépêche de M. Seward se terminait sur un ton cassant qui contrastait singulièrement avec le langage habituel de la diplomatie européenne. « J'observerai pour finir, disait-il, que les États-Unis et la Grande-Bretagne sont deux puissances de premier ordre. Les événemens des cinq dernières années ont démontré que leur harmonie est essentielle à la prospérité de l'une et de l'autre. Cette harmonie a été, suivant nous, rompue sans nécessité par la faute de la Grande-Bretagne, et il n'est pas le moins du monde probable qu'elle puisse être rétablie, si l'on ne concilie d'une façon satisfaisante et amicale les sujets de plainte très sérieux que vous devez signaler au gouvernement britannique. »

La réponse de lord Stanley était plus mesurée. Tout en exprimant un désir sincère de rétablir des relations cordiales entre les deux nations, il se déclarait incapable de faire des concessions qui seraient un blâme à l'adresse de ses prédécesseurs. A l'en croire, ni l'usage ni la loi internationale ne justifiaient la responsabilité pécuniaire que les Américains entendaient faire peser sur le gouvernement britannique; mais, dans un sentiment de conciliation, il se déclarait prêt à déférer la question à un arbitre. Toutefois un point important resterait de toute nécessité en dehors de cette proposition d'arbitrage, à savoir le droit de décider si l'Angleterre avait eu tort ou raison de reconnaître aux insurgés la qualité de belligérans. Il n'y a pas de gouvernement en effet qui puisse s'abaisser au point de permettre qu'un souverain étranger ou une commission internationale soit chargé de porter un jugement définitif sur les actes qu'il a accomplis. Le cabinet de Washington ne voulut pas admettre cette distinction; il était prêt à déférer la querelle à un tribunal d'arbitres, mais avec la condition expresse que ce haut tribunal envisagerait le litige sous toutes ses faces. La correspondance relative à cette proposition se prolongea durant toute l'année 1867, et prit fin sans avoir abouti à aucun résultat.

Le moment est venu maintenant de parler d'un autre sujet de discorde qui avait failli mettre l'Angleterre et les États-Unis aux prises bien avant que la guerre de sécession n'eût éclaté. Il s'agit de la possession de l'île San-Juan, située sur la côte du Pacifique, entre le territoire de Washington et l'île de Vancouver.

Il y a vingt-cinq ans, il n'existait pas de limite bien définie entre les possessions de la Grande-Bretagne et celles de l'Union américaine dans l'ouest. La vaste contrée qui borde l'Océan-Pacifique, entre les rivières Columbia et Fraser, était un terrain de chasse que les compagnies anglaises et américaines se disputaient; on le désignait sous le nom générique d'Orégon. Après de longues discussions, les deux puissances conclurent en 1846 le traité de l'Oré-

gon, en vertu duquel la frontière commune était ainsi fixée : depuis l'extrémité occidentale des grands lacs jusqu'au littoral du Pacifique, le 49e degré de latitude, et ensuite le canal qui sépare l'île de Vancouver du continent. Or il advint que les commissaires désignés de part et d'autre pour reconnaître ces limites sur le terrain s'aperçurent un peu tard qu'il y a entre l'île de Vancouver et le continent non pas un canal unique, mais bien un archipel d'îles nombreuses et plusieurs canaux navigables. Ils en signalaient trois notamment. Le premier, le canal de Rosario, longe la côte américaine; s'il était accepté comme limite, l'archipel entier appartiendrait à la Grande-Bretagne. Le second, le canal de Haro, baigne l'île de Vancouver; il donnerait au contraire l'archipel aux États-Unis. Enfin un troisième, le canal de Douglas, passe entre les deux et laisserait dans les limites anglaises l'île de San-Juan, qui est la plus importante de ce groupe. Quoique le territoire en discussion fût bien peu de chose pour de si puissantes nations, le choix de la ligne frontière n'était pas indifférent, car les canaux dont il s'agit ont peu de largeur. Si par exemple le littoral américain s'étendait jusqu'au canal de Haro, l'Angleterre, en cas de rupture avec les États-Unis, ne pourrait faire entrer ses vaisseaux dans le havre d'Esquimalt qu'en passant sous le feu des batteries ennemies; or ce havre est la station habituelle de l'escadre du Pacifique.

Au fond, c'était seulement une question de frontière qu'une commission internationale de délimitation eût résolue sans embarras, si l'affaire n'eût été tout à coup compliquée par l'intervention maladroite d'un officier de l'Union. Le commandant militaire de l'Orégon était à cette époque, en 1858, le général Harney, qui s'était fait une certaine réputation dans les escarmouches continuelles contre les Indiens. Il était le patron et le protecteur des colons, qui commençaient d'affluer dans cette province lointaine, et il avait mérité leur reconnaissance en exterminant les tribus natives des alentours. Sur l'île San-Juan, territoire contesté, la compagnie de la baie d'Hudson avait créé une petite colonie agricole. A ses côtés vinrent s'établir quelques citoyens américains. Au mois de juin 1859, il y eut querelle de voisinage pour un animal domestique tué mal à propos. Ce n'était rien; le général Harney en fit un prétexte d'intervention. Sans prendre la peine de consulter le gouverneur de l'île de Vancouver, qui était près de là, sans même en référer au gouvernement de Washington, il fit occuper l'île San-Juan par un détachement de soldats américains. A cette nouvelle, le gouverneur de Vancouver envoya de son côté un détachement anglais d'égale force sur un autre point de la même île. Ces deux petites armées, d'environ 500 hommes chacune, se fortifièrent et

mirent leurs canons en batterie. Elles y sont encore, et depuis onze ans elles vivent côte à côte, toujours en alerte, s'observant mutuellement sans avoir échangé un coup de fusil! Le cabinet de Washington sentait sans doute qu'il avait été mis dans une mauvaise position par l'acte inconsidéré du général Harney; mais il n'a pas osé le désavouer. Par amour-propre national, il lui répugne d'avoir l'air d'abandonner la moindre parcelle du continent américain, après en avoir une fois pris possession.

Les événemens de la guerre de sécession avaient relégué cette petite affaire au dernier plan. La paix venue, on voulut s'en occuper en même temps que des autres questions pendantes entre les États-Unis et la Grande-Bretagne. Nous avons dit plus haut comment une première tentative de conciliation ne put aboutir à aucun résultat. Vers la fin de 1868 arrivait à Londres un nouvel ambassadeur américain, M. Reverdy Johnson, homme aimable et expansif, qui aimait à se produire en public, et se présentait volontiers dans les banquets et autres cérémonies officielles comme l'apôtre de la concorde. En même temps qu'il provoquait des manifestations publiques, favorables à coup sûr au rétablissement de l'entente cordiale entre les deux nations sœurs, M. Reverdy Johnson discutait d'une façon plus discrète avec lord Stanley les bases d'une solution diplomatique. Ses instructions portaient qu'il s'occuperait avant tout de régler les questions relatives à la naturalisation des sujets anglais en Amérique, questions dont nous n'avons pas à nous occuper ici, et qui furent en effet résolues à bref délai. Ce premier point éclairci, il avait ordre de s'occuper des réclamations faites par des citoyens américains au sujet des captures de l'*Alabama* (*Alabama claims*) et de l'occupation de San-Juan. D'accord avec M. Seward, il avait insinué au chef du *foreign office* qu'un moyen commode de s'entendre serait que l'Angleterre consentît à céder aux États-Unis une portion de son territoire colonial. Lord Stanley paraît avoir écarté cette suggestion sans manifester de surprise ni d'indignation, mais aussi sans hésiter. Alors M. Johnson proposa de confier le règlement des matières en discussion à quatre commissaires, deux Anglais et deux Américains. Lord Stanley eût préféré prendre pour arbitre le souverain d'une puissance alliée; cependant il accepta la proposition de l'ambassadeur américain sous la réserve expresse, maintes fois exprimée déjà, que le comité arbitral n'aurait pas le droit d'examiner si la Grande-Bretagne avait eu tort ou raison d'accorder aux rebelles la qualité de belligérans dès le début de la guerre. La convention conclue sur cette base entre lord Stanley et M. Johnson fut expédiée en 1869 à Washington pour y recevoir la ratification du gouvernement américain. Soumise au sénat par le président Grant, qui ve-

nait d'entrer en fonctions, elle fut repoussée par 54 voix contre 1, sur le rapport de M. Sumner, président du comité des affaires étrangères. Les motifs de ce rejet sont exposés dans une dépêche du secrétaire d'état, M. Hamilton Fish, à M. Motley, successeur de M. Reverdy Johnson. « Le président, écrit M. Fish à la date du 25 septembre 1869, croit de son devoir de déclarer qu'il approuve, comme le sénat, le rejet de cette convention. Il pense que les conditions qui y sont insérées sont insuffisantes pour assurer aux États-Unis la réparation qui leur est due sous la forme et dans la limite qu'ils peuvent exiger... Le président n'est pas encore en mesure de se prononcer sur la question des indemnités à donner aux citoyens américains à l'occasion des torts qui leur ont été causés par des croiseurs rebelles équipés dans les ports de la Grande-Bretagne. Il n'est pas prêt non plus à parler de la réparation due par le gouvernement britannique comme compensation des pertes nationales immenses infligées aux États-Unis. Il ne peut davantage apprécier les dommages résultant de diverses causes, telles que reconnaissance inopportune des belligérans, armement des croiseurs, fourniture de navires et de munitions de guerre. Enfin il ne saurait discuter en ce moment les modifications importantes qu'il y aurait lieu d'introduire dans le droit international, modifications dont la dernière guerre a démontré l'utilité, et que la supériorité maritime de la Grande-Bretagne et des États-Unis leur commande de proposer aux autres puissances chrétiennes. Quand le jour sera venu, le président examinera ces nombreuses questions avec le désir sincère de les résoudre amiablement dans des conditions compatibles avec l'honneur de chacune des deux nations. »

Jusqu'ici, l'affaire n'a pas eu d'autre suite, et cependant il est clair que, faute d'une solution, elle sera reprise un jour ou l'autre. Il paraîtrait, d'après une déclaration faite au sénat, que lord Clarendon, peu de temps avant sa mort, répondit à une proposition de rouvrir les négociations qu'il était douteux que deux gouvernemens guidés par des principes différens pussent arriver à une entente commune. Ce n'était peut-être qu'une réponse dilatoire faite dans la pensée de gagner du temps avec l'espoir que la surexcitation du moment se calmerait à la longue. Ce qu'il y a de moins douteux, c'est que le double rejet par le sénat et par le président du protocole signé par M. Reverdy Johnson fera désormais une position assez délicate aux ambassadeurs de la grande république américaine. Il est impossible de dire que M. Johnson ait dépassé ou méconnu ses instructions, et néanmoins la convention qu'il avait conclue a été rejetée. C'est que les traités conclus par un ministre américain sont soumis à la sanction d'une assemblée irresponsable qui est suscep-

tible d'oublier ce qui avait été précédemment convenu. Quand on traite avec eux, ce n'est pas assez de s'informer s'ils ont des pouvoirs suffisans, il est nécessaire aussi de savoir s'ils sont soutenus dans leur pays par le parti politique dominant.

Mais enfin qu'adviendra-t-il de cet interminable conflit entre la Grande-Bretagne et les États-Unis? Malgré la rudesse diplomatique des hommes d'état américains, nous avons peine à croire qu'ils envisageraient sans terreur la perspective d'une lutte, et surtout d'une lutte contre un peuple qui parle la même langue qu'eux, qui a les mêmes tendances, les mêmes mœurs. Ce n'est pas au lendemain d'une guerre épouvantable que l'on court de nouveau la chance des armes, quand on est une nation industrieuse et commerçante. En ce qui concerne la question des frontières de l'Oregon, il semblerait que les Américains comptent avec complaisance sur une solution pacifique par le motif que voici : l'île de Vancouver et la Colombie britannique sont des colonies lointaines auxquelles la Grande-Bretagne n'accorde qu'une médiocre importance ; trop éloignées de la mère-patrie pour que l'immigration européenne soit en état de les peupler, elles sont au contraire facilement envahies par les hardis pionniers des États-Unis. On croit à Washington, peut-être avec quelque illusion, que l'annexion future de ces provinces est inévitable, et qu'il n'y a pas lieu par conséquent de se préoccuper d'une rectification de frontière que les événements rendront inutile.

Quant aux démêlés qui ont pour objet spécial les faits survenus pendant la guerre de sécession, c'est une autre affaire à notre avis. L'opinion persiste aux États-Unis à prêter au gouvernement britannique des torts qu'une appréciation plus mûre fera s'évanouir assurément. Cela est vrai surtout des prétendus griefs qui se fondent sur la reconnaissance intempestive de l'état de guerre entre les insurgés et les états fidèles. D'autre part, il nous semble incontestable, malgré les savans raisonnements de M. Mountague Bernard, que l'Union est en droit de se plaindre que les confédérés aient trouvé dans les ports anglais la flotte qui leur faisait défaut. Sur quelles bases la conciliation est-elle possible? C'est ce que nous n'oserions dire; mais il y a lieu d'espérer qu'il sortira de ce long débat, comme le réclament les Américains, quelques dispositions nouvelles à introduire dans le code international. A ce point de vue, la mésintelligence actuelle des deux puissances anglo-saxonnes n'aurait pas été sans utilité pour les autres nations, puisqu'il en résulterait quelques adoucissemens au fléau de la guerre.

H. Blerzy.

# CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 septembre 1870.

Les malheurs de la France ont trompé encore une fois notre espoir, et ces malheurs, en s'aggravant, ont eu aussitôt un contre-coup intérieur. Une révolution s'est accomplie à travers les plus formidables hasards de la guerre. Le 4 septembre, comme on était sous la brûlante impression de ces désastres par lesquels notre pays garde encore le triste et glorieux privilége d'étonner le monde, le 4 septembre, entre midi et quatre heures du soir, l'empire a disparu dans un incomparable effondrement, et la république s'est relevée pour recueillir le douloureux héritage d'une situation compromise, pour ramasser les forces de la nation, pour faire face à cette tempête de feu qui s'avance sur Paris. La France est rentrée en possession d'elle-même, sans lutte, sans déchirement, par une sorte de soubresaut de patriotisme et de désespoir devant l'ennemi.

Cette révolution, à dire vrai, n'avait rien d'imprévu pour ceux qui croient aux causes morales et à une certaine logique supérieure dans la marche des événemens; elle était inévitable dès le jour où les premiers revers de la guerre avaient brusquement divulgué le secret de l'empire en mettant à nu l'impéritie, la légèreté, la confusion, le désordre, qui avaient présidé à l'organisation d'une telle campagne. Les serviteurs les plus invétérés du régime déchu ne s'y trompaient guère eux-mêmes. Ils comprenaient que, quoi qu'il arrivât désormais, le coup était porté, qu'il n'y a plus d'avenir possible pour un gouvernement qui a exposé un pays à ces cuisantes humiliations, contre lesquelles l'héroïsme ne peut rien. Au point où en étaient les choses, un retour de fortune aurait pu peut-être tout au plus suspendre la grande et inéluctable expiation, ajourner ou adoucir la transition. Un nouveau revers, venant après les sanglans mécomptes du commencement de la campagne, devait infailliblement tout précipiter. Cette fois le malheur a passé la mesure, le désastre a été immense, terrible. Trois jours de combats suivis d'une

effroyable déroute, une armée tout entière cernée dans un cercle de fer, n'ayant plus ni vivres ni munitions, et réduite à capituler, notre matériel laissé avec nos soldats aux mains du vainqueur, le maréchal Mac-Mahon blessé et captif avec tant d'autres, l'empereur rendant son épée au roi de Prusse, une tragédie militaire sans exemple se déroulant autour de la statue de Turenne à Sedan, voilà le bulletin qui nous est arrivé d'abord par lambeaux, et qui a fini par tomber comme un coup de foudre au milieu de nos anxiétés patriotiques, entremêlées jusque-là d'espérances ou d'illusions. On n'y pouvait pas croire, tant la catastrophe semblait dépasser toute limite. Quand la vérité affreuse a éclaté, l'empire a été bien peu de chose, il n'existait plus déjà; il n'a pas été emporté par une conspiration, par une insurrection longuement combinée : il s'est évanoui dans l'émotion publique, ne laissant d'autre trace que le souvenir d'une fin sans honneur et la blessure faite à la France par un système dont le dernier mot est l'invasion, l'arrivée d'une armée étrangère sous les murs de Paris. De ce régime, qui la veille encore semblait si puissant, il n'est rien resté, pas même la majesté d'une ruine; tout a été balayé d'un souffle, et à la place c'est la France qui s'est levée douloureuse, palpitante, ensanglantée, n'ayant plus d'autres ressources que d'écarter toutes les fictions pour se sauver elle-même.

Serrons de plus près cette déplorable histoire de nos fatalités et de nos mécomptes. Où en était-on il y a six semaines tout au plus? La guerre commençait à peine; bien des esprits sérieux étaient divisés sur l'opportunité ou la nécessité de cette lutte, sur le danger de ce nouveau déchaînement de la force; dans tous les cas, on ne doutait pas généralement que la France ne fût prête pour une guerre qu'elle semblait accepter avec une sorte d'impatience; on ne pouvait pas douter que ceux qui la conduisaient au combat n'eussent mesuré d'avance l'effort qu'ils allaient avoir à faire, qu'ils ne connussent le terrain sur lequel ils s'engageaient, les ressources dont ils pouvaient disposer, l'ennemi au-devant duquel ils marchaient. Il n'en était point ainsi cependant; on n'était pas prêt, on ne savait rien, on ne connaissait ni ses propres forces ni les forces de l'ennemi, on était parti sans s'assurer une défense derrière soi, sans se ménager une alliance au dehors, avec la présomptueuse pensée de gagner au pas de course quelque grande victoire qui serait suivie d'une paix glorieuse, et il n'est pas même certain qu'on se fût préoccupé de la possibilité d'un échec. De là sont venus tous les désastres qui se sont succédé en s'aggravant avec une inexorable logique. Une première fois les cruels combats de Reichshoffen et de Forbach faisaient éclater la vérité dans un éclair sinistre. Qui ne se souvient du réveil troublé de l'opinion en présence de ces revers imprévus? C'était la première phase de la guerre.

Quand on est un pays comme la France, on ne désespère pas sans doute

aisément de la fortune, on se retrempe au feu du péril. Des malheurs étaient arrivés, mais ils n'étaient pas irréparables. L'opinion était avertie; seulement il y avait partout désormais cet instinct d'une situation où une fatalité invisible pesait sur toutes les combinaisons et jusque sur l'héroïsme de nos soldats. Malgré tout, on se reprenait à espérer, on s'efforçait d'avoir confiance. C'était le moment où le maréchal Bazaine, par ses habiles manœuvres autour de Metz, par son acharnement au combat, tenait les Prussiens en respect. Nos places fortes, de leur côté, Phalsbourg, Bitche, Toul, Verdun, se disputaient avec une intrépidité heureuse à l'ennemi. Strasbourg, assaillie, incendiée, élevait glorieusement son drapeau au-dessus de ses ruines fumantes. Paris à son tour se mettait en défense. Pendant ce temps, le maréchal Mac-Mahon, revenu à Châlons, pouvait reconstituer une armée avec les débris qu'il ramenait de Reichshoffen et les forces considérables qu'on lui expédiait d'heure en heure. Bazaine inexpugnable avec ses bataillons aguerris sous les murs de Metz, Paris prêt à se défendre dans sa cuirasse de fortifications, Mac-Mahon reprenant la campagne avec une armée nouvelle et intacte, moyennant tout cela rien n'était assurément perdu encore. Il y avait un mélange de confiance et d'anxiété lorsqu'on apprenait que l'heure d'un nouveau choc approchait, que le maréchal Mac-Mahon, qui avait un instant paru se replier sur Paris ayant à sa suite le prince royal de Prusse, venait de se dérober subitement et de se rejeter avec toutes ses forces sur la ligne de Mézières à Metz, pour tenter de rejoindre Bazaine. C'était une manœuvre d'une singulière hardiesse assurément, qui, comme toutes les entreprises audacieuses, pouvait tout rétablir d'un coup, comme aussi elle pouvait tout perdre.

Moment dramatique et décisif dans cette néfaste campagne d'un mois! Les 130,000 hommes partis de Châlons gagnant assez tôt Montmédy et livrant une bataille heureuse à l'armée prussienne avant l'arrivée du prince royal, la jonction de Mac-Mahon et de Bazaine s'accomplissant et rendant l'ascendant à notre drapeau sur la Meuse et sur la Moselle, tout pouvait changer de face. Les Prussiens, au lieu de nous accabler du poids de leurs masses, étaient surpris eux-mêmes, menacés dans leurs communications et dans leur retraite. Cette tentative était-elle irréalisable? devait-elle fatalement échouer? ou bien y a-t-il eu des pertes de temps, des hésitations dans les mouvemens, des conflits de directions? Le général Montauban, à ce qu'il paraît, était seul d'avis de pousser à fond et sans perdre un instant sur Metz; d'autres, prudemment préoccupés du caractère nécessairement défensif que devait prendre la campagne, s'inquiétaient de cette marche audacieuse, au bout de laquelle ils n'entrevoyaient que désastres, et auraient voulu que Mac-Mahon revînt sous Paris avec ses forces intactes pour attendre les Prussiens de pied ferme. Toujours est-il que l'opération a dû inévitablement se ressentir

de ces contradictions, que l'armée française, au lieu de s'avancer sur Metz, s'est trouvée arrêtée entre Sedan et Montmédy, et là s'est accomplie la tragédie funèbre. Pendant trois jours, on s'est battu. Tandis que Bazaine essayait vainement de se frayer un chemin de son côté, Mac-Mahon avait affaire aux Saxons, aux Bavarois, aux Prussiens du prince Frédéric-Charles, puis en définitive au prince royal lui-même, dont les têtes de colonnes étaient déjà en Champagne, et qui s'était replié en toute hâte aussitôt qu'il avait appris le mouvement de l'armée de Châlons. Le premier jour, les divisions du général de Failly se laissaient surprendre encore une fois, et se voyaient culbutées avant de pouvoir faire face à l'ennemi; le second jour, l'avantage semblait nous rester, on avait regagné du terrain; le troisième jour, l'armée française, déjà exténuée par les précédens combats, se trouvait encore aux prises avec les masses prussiennes augmentées des forces du prince royal, et après une lutte acharnée de douze heures elle se rejetait confusément dans la place de Sedan, sans s'apercevoir qu'elle allait d'elle-même s'enfermer dans une prison d'où elle ne pourrait plus sortir.

Pendant la nuit en effet, le cercle de fer se rétrécissait autour de Sedan, l'artillerie prussienne couvrait les hauteurs environnantes. Dans la ville, il n'y avait ni munitions ni vivres; l'armée, désorganisée et démoralisée, était hors d'état de combattre. Le maréchal Mac-Mahon avait été blessé dès les premières heures du troisième jour, et le général de Wimpfen, arrivé à peine de la veille, se trouvait investi à l'improviste du commandement supérieur au milieu d'une déroute. Que faire en cette extrémité? S'ouvrir un passage à tout prix, dût-on y périr jusqu'au dernier : on en eut l'idée, il fallut y renoncer; il ne se trouva que 2,000 hommes de bonne volonté pour tenter l'aventure. Attendre la destruction dans des murs sans défense possible, c'était se résigner à un massacre inutile. Capituler, les chefs militaires ou du moins quelques-uns résistaient jusqu'au dernier moment à cette cruelle pensée; mais déjà toute délibération était parfaitement superflue, puisque l'empereur, qui était, lui aussi, à Sedan, venait de rendre son épée au roi de Prusse, et écrivait au général de Wimpfen pour lui faire un devoir de rester à son poste, de ménager à ses troupes une « capitulation honorable! » Cette « capitulation honorable, » c'était la reddition de 40,000 hommes pour ne pas dire plus, de 400 pièces de canon, de tout un matériel. Voilà ce qui restait de la grande opération tentée pour aller au secours du maréchal Bazaine : un empereur fugitif ou plutôt prisonnier, allant faire la conversation avec le roi Guillaume et M. de Bismarck avant de partir pour un château près de Cassel, une armée tout entière prise d'un coup de filet, et le grand fait moral d'une capitulation sans précédent, qui semble résumer toutes les tristes fatalités de la guerre, telle qu'elle avait été conduite jusqu'ici! Ce n'est point assu-

rément notre armée qu'il faut accuser, elle s'est presque toujours battue un contre trois et quelquefois un contre cinq, elle a été stoïque, cette armée, jusque dans ses plus pénibles détresses, même en ayant l'instinct des fausses combinaisons, des imprévoyances dont elle était la victime, et, lorsqu'elle s'est sentie sous une main vaillante comme celle du maréchal Bazaine, lorsqu'elle a pu marcher avec confiance, elle a bien montré qu'elle ne capitulait pas. Ce qu'il y a de caractéristique dans cette catastrophe de Sedan, c'est qu'elle apparaît comme le couronnement sinistre de toute une phase de la guerre; elle est comme la continuation et le dénoûment des mêmes fautes, des mêmes procédés conduisant à des désastres qui vont en grandissant.

Suivez du regard cette courte campagne qui recommence à Châlons pour se terminer à Sedan, vous y retrouverez encore une fois tout ce qui a signalé ces tristes débuts d'une lutte gigantesque, les surprises incessantes, les vices d'organisation, les incertitudes de direction, les commandemens de faveur obstinément maintenus. Rien n'est changé, on va comme si l'on n'avait pas reçu les plus dures leçons, on n'en fait ni plus ni moins. Qui commande réellement? est-ce le maréchal Mac-Mahon, est-ce l'empereur? On ne le distingue pas, tant le malheureux maréchal subit visiblement des influences dont il est la première victime. Ce n'est pas une organisation, c'est le désarroi éclatant sous toutes formes, dans les mouvemens militaires aussi bien que dans l'action administrative; mais ce ne sont là que des détails, il faut évidemment remonter plus haut. La vérité est que cette guerre de 1870, où l'on s'est étourdiment engagé, n'est que la grande et redoutable liquidation d'un système politique qui a eu pour effet d'émousser en quelque sorte tous les ressorts de l'organisme français, à commencer par l'armée elle-même, d'infiltrer l'incurie et l'esprit de gaspillage dans nos affaires. L'action a été lente, inaperçue, elle n'a pas été moins terrible. Au lieu d'entretenir parmi nos officiers une émulation virile, le goût d'une instruction sérieuse, on a développé des habitudes de frivolité et de favoritisme. On a voulu des dévoûmens complaisans, non des services rendus au pays. On a fait des expériences et modifié des uniformes; on a tout sacrifié à l'apparence, aux dehors, au faste, sans songer à ce qui pouvait assurer une bonne et forte constitution de notre armée. En tout, on a négligé l'essentiel et le solide. Il y a trois ans à peine, lors de la dernière exposition, on donnait une médaille à une carte d'état-major, fort belle en effet, mais que les Prussiens connaissent mieux que nous, que nos généraux n'étudient même pas, puisqu'ils en font si peu d'usage, puisqu'ils ont l'air si peu familiers avec le terrain sur lequel ils opèrent. Pendant longtemps, on était satisfait et suffisamment flatté, pourvu qu'on pût ouvrir les portes de nos établissemens à tous les officiers étrangers. Nous ne serions pas étonnés que le général

de Moltke connût merveilleusement les positions de Paris depuis cette visite fameuse de 1867 où on le conduisait partout, et où les officiers du roi Guillaume payaient l'hospitalité qu'ils recevaient à l'Élysée en se moquant de notre armée après une splendide revue. Voilà le résultat. Certes depuis longtemps, depuis quatre ans surtout, on n'a pas marchandé les ressources pour élever notre puissance militaire au rang où elle devait être dans la situation de l'Europe. A quoi ont servi ces immenses budgets que des considérations patriotiques pouvaient seules faire accepter? Que sont devenus ces emprunts des dernières années, ces allocations croissantes qui avaient une destination toute nationale, et qu'on ne pouvait détourner sans trahir les intérêts les plus sacrés du pays? Comment se fait-il que, lorsque le jour décisif est venu, on n'ait pu envoyer à la frontière que 200,000 hommes, et qu'après ce grand effort on ait eu l'air de ne plus savoir où trouver le reste de l'armée, que des régimens d'artillerie n'aient pu fournir que des batteries incomplètes, et que tout fût à l'avenant? C'est là pourtant ce qu'il faudrait savoir quand on aura retrouvé quelque sang-froid.

Qui n'aurait cru à une puissante organisation militaire? On y croyait si bien qu'on s'en faisait une arme contre nous; on voit aujourd'hui ce qu'elle était. Certainement nous ne voulons pas dire qu'un système quelconque, si obstiné et si imprévoyant qu'il se soit montré, ait pu tarir la vitalité de la France; il en a du moins désastreusement abusé, il n'a rien organisé, il n'a pas su même se tenir prêt à réparer le mal qu'il avait fait par ses complicités dans de périlleuses transformations de l'Europe. Non, il n'a pas tué la France, parce qu'on ne tue pas une nation si vivace; il l'a pour ainsi dire disloquée comme on démonte une machine qui perd sa puissance dès que les ressorts cessent de se coordonner, et c'est ainsi qu'on s'est trouvé en présence de ce phénomène étrange, douloureux : un pays en pleine force, regorgeant par le fait de ressources de toute sorte et se débattant vainement contre une invasion odieuse parce que ceux qui étaient chargés de le conduire ont abusé de ce qui pouvait assurer sa défense morale et matérielle. Voilà ce que signifiait cette malheureuse capitulation de Sedan, rançon de tout un passé d'incurie. Militairement, la vérité de la situation éclatait avec une trop saisissante évidence : le maréchal Bazaine restant désormais cerné sous les murs de Metz, il n'y avait plus d'armée d'opération, et rien ne pouvait plus arrêter les Prussiens sur le chemin de Paris. Politiquement, c'était par la force même des choses la déchéance du système qui avait amené ce résultat en y trouvant sa propre expiation, et c'était si bien l'irrésistible conséquence des événemens que le jour où se répandait dans Paris cette tragique nouvelle de la destruction ou de la captivité d'une armée il ne restait plus même un défenseur à ce régime marqué du stigmate d'une capitulation. En un instant, par une sorte de mouve-

ment instinctif dont tout le monde a été plus ou moins complice, la révolution a été consommée sans conflit, sans effusion de sang. Le corps législatif, envahi par les masses populaires, n'avait pas même le temps de poursuivre la délibération commencée sur cet interrègne qui venait de s'ouvrir. L'empire n'existait plus, et par le fait le seul pouvoir resté debout, c'était un gouvernement provisoire formé de tous les députés élus à Paris, allant, selon la tradition, à l'Hôtel de Ville, où il ramenait la république exilée depuis vingt ans.

Après cela, nous en convenons, ce n'est pas un mouvement des plus réguliers, quoiqu'il eût en sa faveur ce qui fait les révolutions légitimes, la nécessité pressante et invincible. C'est toujours évidemment une chose dangereuse que les violations des assemblées, ces coups d'état de la multitude alternant avec les coups d'état des dictateurs. N'aurait-il pas mieux valu que le nouveau gouvernement sortît d'une délibération du corps législatif, que la révolution s'accomplît en quelque sorte par la force légale, par la déclaration de vacance du pouvoir? M. Gambetta, avec son tact supérieur, le sentait bien lorsqu'il s'efforçait de contenir la foule et de faire respecter la liberté des délibérations parlementaires. Certainement la proposition que M. Thiers avait faite et qui tendait au même but par une autre voie, dont le résultat était une révolution nécessaire sanctionnée par les représentans légaux du pays, cette proposition suffisait sans rien compromettre, et au fond la république elle-même était peut-être la première intéressée à ne point trop se hâter de saisir cette redoutable occasion qui s'offrait à elle; mais ce n'est plus de cela qu'il s'agit. L'essentiel était qu'il se formât aussitôt un gouvernement patriotique animé de la pensée du pays, représentant la France devant l'ennemi qui s'approche. Ce gouvernement, né des circonstances les plus extraordinaires, à la fois parisien et national, existe aujourd'hui, et il se résume dans quelques noms faits pour parler à l'opinion, le général Trochu, qui représente particulièrement tout ce qui est action militaire, M. Jules Favre, qui s'est chargé de notre diplomatie dans ces cruels momens, M. Gambetta, qui a pris la direction du mouvement intérieur, M. Ernest Picard, qui a dans les mains le nerf de la guerre, les finances. Ce gouvernement, par une inspiration heureuse, a pris le plus beau nom dont on pût se couvrir en ce moment; il s'est appelé, il s'appelle le gouvernement de la défense nationale, et si l'on a pu dire autrefois avec un ingénieux bon sens que la république était ce qui nous divisait le moins, la défense nationale est un de ces mots d'ordre faits pour rallier bien plus sûrement encore toutes les volontés, tous les dévoûmens, toutes les coopérations. Le patriotisme a le privilége de faire pâlir toutes les vaines querelles, d'élever les âmes au-dessus des passions vulgaires, et M. Henri Rochefort lui-même qui, comme député de Paris, est passé de la prison où il était encore à l'Hô-

tel de Ville, M. Henri Rochefort a montré du premier coup qu'il savait avoir le simple courage du bon sens dans le tumulte d'une révolution. M. Henri Rochefort a été un patriote avant d'être un républicain. La république elle-même d'ailleurs n'a plus rien d'extraordinaire dans l'état de la France. Depuis longtemps, les expériences coûteuses ont dû nous guérir de la passion de remettre sans cesse nos affaires entre les mains de ceux qui prétendent nous sauver. Que la république sauve le pays et qu'elle se fonde! nous ne lui demandons qu'une chose, c'est d'être la liberté pour tous, la garantie du droit, le bien de tout le monde, non l'œuvre exclusive d'un parti.

Qu'on ne dispute donc plus sur des mots; qu'on ne marchande pas aux hommes de l'Hôtel de Ville le droit qu'ils ont pris de se jeter sur le gouvernail dans la tempête. De quelque façon que la chose soit arrivée, ils sont au pouvoir, ils représentent la France devant l'ennemi qui s'approche d'heure en heure, devant l'Europe stupéfaite de ces terribles événemens qui se précipitent. Tout est là; aujourd'hui il n'y a plus qu'un intérêt souverain, impérieux : repousser l'ennemi et faire face devant le monde. C'est là le double rôle que le gouvernement doit remplir dans son action intérieure comme dans son action extérieure. Sans doute, c'est une situation extrême et pleine de périls; d'affreux malheurs sont arrivés, toute une partie de la France est livrée à l'invasion méthodiquement dévastatrice qui s'avance. Une de nos armées est détruite ou traînée en captivité au fond de l'Allemagne; l'autre, malgré sa vaillance, n'a pu jusqu'ici rompre les lignes qui la tiennent enfermée sous le canon de Metz. Rien ne s'oppose à la marche de l'armée prussienne, qui est signalée de tous côtés autour de Paris; mais c'est là justement la question : c'est à Paris que se concentre désormais la défense nationale, le salut de la France, et les chefs de l'invasion allemande se font une étrange illusion, s'ils croient avoir facilement raison de la grande cité armée pour son indépendance et pour l'inviolabilité de ses foyers.

Les Prussiens peuvent s'avancer, ils peuvent se promettre de nous cerner ou d'enlever nos remparts par quelque gigantesque effort, par une de ces surprises qui sont dans leur tactique; ils trouveront une population tout entière qui les attend résolue, indignée, et qui leur prépare à son tour une de ces formidables surprises dont parlait l'autre jour le général Trochu dans une de ses proclamations. Paris approvisionné, armé, cuirassé, transformé en un immense camp tout hérissé de fer et de feu, Paris est tout prêt à se défendre, et puisque le roi Guillaume, dans l'ivresse de sa victoire, a voulu venir jusque sous nos murs, il saura ce que c'est que s'attaquer à une ville où palpite l'âme de la France, où sont concentrés tous les moyens de résistance et d'action. Ces quelques jours qui se sont écoulés depuis le 4 septembre n'ont point été perdus en effet. Plusieurs corps intacts de notre armée ont pu

refluer vers Paris et ont recueilli déjà dans leurs rangs tout ce qui a échappé au désastre de Sedan. Ralliée, recomposée et massée sous nos murs, cette armée est prête à s'élancer partout où le péril l'appellera. De tous les points de la France, la garde mobile est accourue pleine de résolution et d'entrain, et la garde nationale parisienne, formée de tout ce qui peut porter le mousquet, est maintenant armée pour le combat. Ce n'est certes pas un coup de main, si audacieux, si puissamment organisé qu'il puisse être, qui triomphera de ces masses enflammées de passion patriotique; ce sera une défense opiniâtre, acharnée, disputant pied à pied le terrain. Les exemples qu'ont donnés de petites places comme Phalsbourg et Toul, de malheureuses villes comme Strasbourg, Paris les renouvellera, et pendant ce temps des armées nouvelles dont les élémens sont tout trouvés, puisque les contingens existent, ces armées se formeront, se réuniront sur la Loire et pourront entrer en campagne; notre matériel sera reconstitué. Les corps francs qui se multiplient iront harceler l'ennemi. On a cru que la guerre était finie; c'est maintenant peut-être qu'elle commence, en changeant de caractère, en devenant la lutte à outrance d'une nation pour son indépendance et son intégrité.

L'essentiel est que le gouvernement de la défense nationale, puisqu'il s'appelle ainsi, mérite ce beau nom qu'il a pris en s'élevant à la hauteur de cette crise suprême qu'il n'a pas créée, dont il a reçu le terrible héritage, mais à laquelle il est aujourd'hui en devoir de faire face. Ce n'est plus le moment, en vérité, de perdre son temps à renouveler le personnel des fonctionnaires, de s'embourber dans toutes les routines administratives ou révolutionnaires. Il n'y a qu'une marche à suivre : organiser l'action du pays, envoyer au besoin dans les départemens des agens résolus et vigoureux dont le patriotisme soit le seul mot d'ordre, faire appel à toutes les initiatives, à toutes les bonnes volontés, aux activités individuelles, à l'industrie privée, qui peut être si puissante et si efficace pour les armemens, pour la reconstitution de notre matériel; mais il ne faut pas croire que tout cela puisse se faire sérieusement dans la confusion et le désordre, c'est au contraire par une impulsion nette et sûre, par un ordre énergique, par une fermeté décisive, qu'on peut seulement tirer du pays tout ce qu'il contient de forces et de ressources.

Ce qu'il faut aussi avoir sans cesse en vue, c'est d'éviter tout ce qui pourrait jeter l'incertitude dans les esprits et altérer cette union patriotique à laquelle on était convenu de subordonner tout le reste dans les derniers jours du régime déchu, et qu'on doit à bien plus forte raison s'efforcer de maintenir dans les conditions plus extrêmes où nous nous trouvons placés. Comment veut-on que cet élan national garde sa vertu et son efficacité au milieu de faits comme ceux qui se passent à Lyon? Dans cette grande ville il y a en vérité deux pouvoirs, un comité de

salut public qui exerce une dictature allant jusqu'à l'incarcération des citoyens — et un préfet, esprit élevé et sérieux, M. Challemel-Lacour, qui serait certainement aujourd'hui le meilleur guide des populations. Rien ne serait plus propre à paralyser le mouvement patriotique des esprits, si cela devait continuer. Le gouvernement, nous en sommes convaincus, est le premier à le sentir. Bien des mesures qu'il a prises portent la marque d'un véritable esprit de modération et de prévoyance, d'une réelle droiture politique. La dictature que les circonstances ont jetée dans ses mains, il l'exerce avec un sentiment élevé de sa responsabilité, avec une visible préoccupation de tous les intérêts supérieurs. Il comprend qu'il ne peut rien que par le concours de tous, par l'assentiment moral des populations, et le gage le plus significatif qu'il ait pu donner de sa déférence pour la volonté du pays, c'est le décret par lequel il en appelle au suffrage universel en fixant au 16 octobre l'élection d'une nouvelle assemblée constituante. Que se passera-t-il d'ici au 16 octobre? les élections seront-elles possibles partout? N'importe, c'est le pays appelé dès ce moment à se prononcer sur ses intérêts les plus vitaux, sur ses destinées si éprouvées. C'est un de ces actes, une de ces manifestations, si l'on veut, qui caractérisent la politique du gouvernement à l'intérieur, et en même temps, il ne faut pas s'y tromper, c'est pour lui une force de plus dans son action à l'extérieur, dans son attitude vis-à-vis de l'Europe et du monde.

Ce que le gouvernement veut être au dedans, le décret sur les élections le dit donc avec clarté et avec honnêteté; c'est un gouvernement d'union et de défense nationale, réservant la juridiction souveraine du pays appelé à se constituer lui-même. Ce qu'il veut être diplomatiquement, M. Jules Favre l'a dit, il y a quelques jours, dans une circulaire qui est un vrai manifeste d'une ferme et droite élévation. Sans doute il y a pour un pays d'étroites et indéclinables solidarités entre les gouvernemens qui se succèdent. C'est l'empire qui a créé la situation actuelle, c'est le nouveau gouvernement qui recueille cette situation et qui est bien obligé d'en porter le poids jusqu'au bout. Il n'est pas moins vrai que les circonstances ont changé singulièrement. La France aujourd'hui, après la révolution qui s'est accomplie le 4 septembre, la France est entrée dans une voie nouvelle, et celui qui a cru exprimer la pensée intime de son pays en s'efforçant de détourner la guerre avant qu'elle n'eût éclaté, M. Jules Favre, n'a eu ni à se désavouer lui-même, ni à s'abaisser en déclarant que la paix est le vœu de la France. Seulement il est bien clair que cette paix, dont on avoue tout haut la pensée devant le monde, n'est possible qu'à des conditions honorables et équitables que M. Jules Favre au reste a résumées en deux mots : pas un fragment de notre territoire, pas une pierre de nos forteresses. — Il faut que la France sorte intacte de l'épreuve effroyable où elle est engagée, intacte dans son

honneur et dans sa dignité. Veut-on la paix, a-t-on voulu seulement se prémunir contre les pensées de conquête dont on supposait le dernier gouvernement animé, qu'on le dise; cette paix est possible, les conquêtes ne sont plus de saison, et nous persistons à croire que, même sous le dernier gouvernement, même en cas de victoire, l'opinion aurait été assez puissante pour arrêter toute velléité de ce genre, tant elle était peu portée à des conquêtes au détriment des droits des autres peuples. Veut-on pousser la France à bout en la menaçant d'une de ces atteintes qui ne se pardonnent pas, soit; mais alors c'est la guerre à outrance, la lutte désespérée pour la nationalité, une déclaration de haine entre deux races, et ceux qui, dans une bouffée d'orgueil et d'ambition, auront voulu pousser cet implacable duel jusqu'au bout en porteront éternellement la responsabilité devant Dieu et devant le monde, M. Jules Favre a raison de le dire dans un mouvement de saisissante éloquence.

Lorsque le roi Guillaume de Prusse entrait en France, il y a déjà plus d'un mois, conduit par la fortune des combats, il déclarait avec une certaine ostentation qu'il venait faire la guerre à l'empereur, non à la nation française avec laquelle la nation allemande désirait vivre en paix. Depuis cet instant, le prince royal a parlé à peu près dans le même sens à Nancy. Eh bien! l'empereur est dans les manis du roi de Prusse, la France ne songe vraiment ni à le racheter ni à le disputer aux Allemands. Voilà, ce nous semble, le moment de savoir ce qu'il y avait de vrai dans ces déclarations de désintéressement par lesquelles on ouvrait la guerre, et que M. Jules Favre invoque aujourd'hui dans son manifeste. Voilà bien l'heure favorable pour jeter entre les deux peuples une parole de concorde et de paix.

Malheureusement on n'en est pas là, et M. Jules Favre lui-même sans doute n'en est pas à se méprendre sur la valeur de ces protestations pacifiques avant la victoire. La Prusse n'a pas coutume de se nourrir de pure gloire, et jusqu'ici elle n'a pas donné l'exemple de ces coups de théâtre de magnanime modération. Ce qu'elle a dit il y a six semaines était bon pour la circonstance; ce qu'elle poursuit aujourd'hui, c'est le rêve d'un orgueil exalté par la victoire. Elle se flatte de venir chercher la paix à Paris, vaincu par les armes; elle veut enlever à la France la Lorraine et l'Alsace, dont la possession rentre évidemment tout à fait dans le programme de la mission historique de l'Allemagne. C'est fort bien, la force a ses ivresses; tant qu'elle ne rencontre pas l'obstacle qui doit l'arrêter, elle croit que tout lui est permis. La Prusse dira qu'elle est victorieuse, que rien jusqu'ici n'a pu résister à ses armes, et qu'elle a bien le droit de réclamer le prix de ses victoires. Mon Dieu! l'empereur Napoléon I<sup>er</sup> était, lui aussi, victorieux lorsqu'il abattait d'un seul coup la Prusse à Iéna et qu'il dépeçait ses provinces. L'empereur Napoléon a disparu, et la Prusse, si démembrée qu'elle fût, ne s'est pas

moins reconstituée pour retrouver avec le temps une fortune inattendue : les abus de la force ont de ces inévitables retours.

Franchement, et sans même nous souvenir qu'il s'agit de nous, est-ce bien sérieusement qu'on prétend fonder la paix sur l'humiliation de Paris et sur le démembrement de la France? Mais d'abord Paris n'est pas encore tombé, que nous sachions, aux mains du vainqueur; il attend la bataille sans s'inquiéter du nombre de ceux qui le menacent. Paris dût-il avoir le malheur de succomber, ce qui n'est point certes dans les prévisions du moment, il n'aurait pu dans tous les cas être enlevé qu'au prix de torrens de sang allemand, versés pour la satisfaction d'un orgueil de conquérant. Et quand Paris en serait venu à cette extrémité, ce serait la France entière qui se lèverait pour continuer la lutte. Admettez, si vous voulez, cette hypothèse désespérée d'une France abattue à ce point qu'elle fût obligée de subir la loi du vainqueur, de souscrire à ses conditions, croit-on par hasard que ce serait la paix? Mille fois non. La Prusse aurait creusé un abîme entre les deux peuples, elle aurait semé sur son passage une haine inextinguible dont se nourriraient des générations entières. La France, si dure que fût la loi qu'on aurait momentanément le pouvoir de lui imposer, resterait la France; elle se ramasserait en elle-même jusqu'au jour d'une suprême et furieuse revendication.

La paix ainsi comprise ne serait pas évidemment la paix pour bien des raisons, et elle ne serait pas même la sûreté pour l'Allemagne. C'est là pourtant le prétexte sous lequel se cachent les appétits d'envahissement. Il faut, dit-on, que l'Allemagne prenne ses précautions défensives! Le moment est en vérité bien choisi pour invoquer de tels argumens. Eh bien! supposez tout cela. L'Alsace et la Lorraine sont violemment annexées à l'Allemagne à la suite de défaites nouvelles de la France. Pense-t-on qu'il suffise de rappeler à ces provinces qu'elles ont une origine germanique? se figure-t-on qu'elles s'abandonnent tranquillement à leurs dominateurs? La Prusse elle-même constate chaque jour les hostilités qu'elle rencontre dans les populations; elle fusille de malheureux paysans, et l'autre jour encore, auprès de Sedan, pour punir des gardes nationaux de s'être défendus, elle a brûlé un village avec les femmes, les enfans et les vieillards. De deux mille habitans, il en est resté trois cents, c'est M. le duc de Fitz-James qui l'atteste.

Croit-on maintenant que ces provinces soient faciles à réconcilier? Elles ne resteront pas seulement françaises par le cœur, elles le seront par le souvenir du mal qu'on leur a fait. Elles seraient pour l'Allemagne bien plus qu'une Venise toujours agitée. Ce n'est pas tout, en poussant jusqu'au bout cette âpreté d'ambition, la Prusse aurait rendu un triste service à l'Allemagne; elle dénaturerait entièrement son esprit et son rôle dans le monde; elle en ferait une puissance qui représenterait désormais la force et la conquête dans l'Europe moderne. Les rôles se-

raient singulièrement changés. Ce que Napoléon a été au commencement du siècle, l'Allemagne le serait aujourd'hui; elle serait une menace permanente pour tous. Voilà la paix qu'on préparerait, et qui serait assurément aussi funeste à l'Allemagne qu'à la France. Ce serait tout au plus une trêve agitée, pleine de ressentimens toujours prêts à éclater. La civilisation se verrait détournée de son cours. Les uns resteraient armés pour assurer leurs conquêtes ou pour les étendre, les autres s'armeraient pour se défendre. La violence pénétrerait partout, et pour longtemps, à coup sûr, toutes les idées de droit, d'équité, de progrès moral disparaîtraient dans un tourbillon de feu et de sang. Nous avons donc le droit de dire que le moment est décisif, non pas tant pour la France seule que pour la civilisation tout entière, dont les destinées ne sauraient être interrompues par des déchaînemens incessans de l'ambition et de la force. Au fond, c'est la vraie question que M. Jules Favre a posée dans son manifeste lorsqu'il a placé la Prusse dans l'alternative de s'arrêter, si elle n'a porté dans la guerre qu'une pensée de défense, ou de dévoiler des vues ambitieuses qui donneraient évidemment un caractère nouveau et plus redoutable à la guerre actuelle.

Maintenant comment retrouver les conditions d'une paix possible au milieu de toutes ces passions frémissantes et des nouveaux combats qui se préparent? Évidemment le bruit des armes étouffe pour le moment toute pensée de conciliation. Les Prussiens s'avancent sur nous, et Paris se dispose à se défendre, confiant dans sa force morale autant que dans ses forces matérielles, s'exaltant à l'espérance virile de voir l'orgueil prussien expirer sur ses remparts. S'il faut encore des chocs meurtriers, d'horribles effusions de sang, il y en aura indubitablement; tout se prépare pour cela. Si meurtrie qu'elle ait été jusqu'ici, la France ne sera point inégale à son destin. Quand tout s'agite ainsi à l'approche de nouvelles convulsions de la guerre, ce n'est pas, nous en convenons, une œuvre facile de chercher la paix, et l'Europe, qui aurait pu jouer un rôle utile, ne semble pas encore revenue de la stupéfaction où l'ont plongée les événemens. Que pourrait-elle faire? Elle ne le sait pas elle-même; elle a des impressions, des agitations, des velléités, des craintes; en réalité, elle n'a rien fait jusqu'à présent, elle n'est pas arrivée à donner une forme à ses pensées; elle se recueille, les événemens deviendront ce qu'ils pourront.

Pourquoi ne pas dire le mot? L'Europe, depuis le commencement de la guerre, n'a eu que des sentimens assez douteux pour la France, et quand sont venus nos premiers désastres, elle n'a pas été trop fâchée de ce mécompte infligé à notre orgueil. Évidemment elle ne nous portait que peu d'intérêt, et si quelques-uns faisaient exception, c'était en vérité de leur part un intérêt très platonique, peu soucieux de se manifester d'une manière active. Depuis quelques jours, il est vrai, depuis

que l'empire a disparu, ces sentimens se sont un peu modifiés. Notre gouvernement a été aussitôt reconnu par quelques puissances. On nous a adressé des témoignages de sympathie auxquels M. Jules Favre a répondu avec un courtois empressement. Au total, il y a dans l'air un léger souffle redevenu favorable à la France. Il n'est pas moins certain cependant que la France fera bien de compter sur elle-même, peu sur les autres.

A vrai dire, l'Europe ne saurait longtemps s'y méprendre, elle doit s'apercevoir que dans cette lutte, malgré tout ce qu'on peut faire pour obscurcir les situations, c'est la France qui représente l'intérêt européen, c'est la Prusse qui est certainement la puissance la plus menaçante pour toutes les sécurités. M. de Bismarck a beau rassurer ses bons amis les Anglais en leur garantissant qu'il n'a aucun mauvais dessein sur la Hollande, il y a évidemment une force des choses qui entraîne la Prusse, enivrée par ses victoires inattendues. Aujourd'hui ce serait la Lorraine et l'Alsace, si on la laissait faire; demain ce seraient les provinces allemandes de l'Autriche; plus tard, aussi tard que possible si l'on veut, les provinces baltiques de la Russie. Pourquoi pas? Est-ce que la mission historique de l'Allemagne ne s'étend pas à tout ce qui est de langue allemande, d'intérêt allemand? Le mouvement a commencé par le Slesvig, il se propagera infailliblement jusqu'à la reconstitution de l'empire germanique. Le roi Guillaume n'a qu'à faire un geste pour se faire couronner empereur d'Allemagne, et celui-là est un peu plus dangereux que cet autre empereur qu'il vient d'envoyer à Cassel.

La reconstitution d'un empire féodal et militaire au centre du continent, est-ce là ce que veut l'Europe? Non sans doute. Pourquoi dès lors ne point agir conformément à cette pensée? Malheureusement elle ne semble pas en être encore là. Chacun voudrait peut-être faire quelque chose, et en définitive on ne parvient pas à s'entendre. L'Angleterre oublie un peu que la France a été son alliée dans la guerre et dans la paix, et recule visiblement devant une action quelconque. Elle ne veut point s'engager dans une voie qui, selon elle, serait sans issue. Intervenir par des paroles, par des suggestions, ce serait probablement inutile, aller jusqu'à une médiation armée, l'Angleterre ne saurait s'y résoudre; elle n'a point d'armée à envoyer sur le continent et sa flotte ne servirait à rien. Elle se retranche donc jusqu'ici dans une réserve qui n'est peut-être pas sans influence sur l'attitude des autres puissances. L'Autriche se sent menacée; elle comprend bien que tous ses intérêts sont avec la France; mais elle a été visiblement déconcertée par la précipitation des événemens, et aujourd'hui d'ailleurs elle est retenue par la circonspection anglaise. La Russie, qui, au début de la guerre, était assez naturellement favorable à la Prusse, s'est montrée dans ces derniers temps plus sympathique pour la France; elle a commencé à réfléchir, elle a paru, plus

que les autres puissances, disposée à prendre un rôle actif. Il reste à savoir sous quelle forme et dans quelle mesure peut se manifester ce retour de bonne volonté. L'Italie n'aurait pas demandé mieux sans doute que de prouver d'une manière efficace qu'elle se souvenait de ce que la France a fait pour elle, et il y a au-delà des Alpes, nous ne l'ignorons pas, bien des esprits généreux qui souffrent comme de leurs propres blessures des épreuves auxquelles notre pays a été soumis; mais l'Italie a songé à tirer parti des circonstances en allant occuper Rome. Déjà son armée a passé la frontière du petit état pontifical, un plénipotentiaire, M. Ponza di San Martino, a été envoyé à Rome, auprès du pape, pour lui faire des propositions de nature à sauvegarder la souveraineté spirituelle du saint-siége. Que le pape accepte ou qu'il n'accepte pas, la question ne semble pas moins toucher à un dénoûment que les délibérations du concile ont moralement préparé, que la guerre actuelle aura rendu immédiatement possible. Rome capitale ne sera plus un vain mot, et le cabinet de Florence sera certainement peu dérangé dans ses combinaisons. L'Italie peut marcher; nous ne lui en voulons pas de profiter des circonstances et de faire ses affaires; cependant l'Italie, moins que toute autre puissance assurément, peut oublier que ses intérêts de sécurité et d'avenir sont liés à ceux de la France.

Au fond, chez toutes les puissances, chez tous les peuples, il y a des préoccupations croissantes, des velléités sympathiques, encore peu d'action. Et maintenant M. Thiers, qui dans les circonstances actuelles n'a pas voulu refuser ses services au gouvernement de la défense nationale et qui vient de partir pour Londres, d'où il doit se rendre à Vienne et à Saint-Pétersbourg, M. Thiers réussira-t-il à donner un caractère plus décidé à toutes ses bonnes intentions jusqu'ici inutiles? Parviendra-t-il à rassembler tous les fils d'une grande négociation? Certes de tous les contemporains qui peuvent aujourd'hui servir la France, M. Thiers est celui dont la parole peut exercer le plus d'autorité. Nul plus que lui n'a l'expérience des hommes et des grandes affaires du continent; nul n'a donné plus de gages au pays, au droit et à la paix. Il parlera de la France comme il en doit parler, il ne parlera que de la paix qui pourra être acceptée sans faiblesse. Ce qui sera possible, il le fera bien sûrement; dans tous les cas, le meilleur moyen de doubler son autorité morale, de l'aider dans sa diplomatie, c'est de combattre, c'est de montrer demain sous Paris que la France est digne d'une paix qu'elle pourra avouer devant ses amis et devant ses ennemis.

CH. DE MAZADE.

# LES PAYSANS

# ET

# L'ESPRIT DES CAMPAGNES.

---

I. *Les Paysans*, par Alphonse Esquiros; Paris 1870. — II. *Continental farming and peasantry*, by James Howard, M. P.; London, 1869.

Comme si les maux de la guerre n'étaient pas par eux-mêmes assez douloureux, nous avons assisté dans ces derniers temps à un autre spectacle fait pour nous remplir de tristesse. Aussitôt après les défaites de Wissembourg et de Forbach, tandis que les chefs de l'armée tentaient de réparer par leur patiente énergie les fautes de leurs devanciers, tandis qu'on se demandait à Paris dans quelles mains on allait remettre le pouvoir, et que déjà l'on doutait d'un ministère à peine formé, un nouveau cri d'alarme retentit soudain dans toute la France, partant cette fois des provinces où l'invasion n'avait pas pénétré et dans lesquelles il semblait qu'on eût égaré à plaisir le sentiment patriotique. Un instant on put croire à la menace d'une guerre sociale, au soulèvement du peuple des campagnes contre les bourgeois des cités et les habitans des châteaux, contre quiconque était suspect de ne point professer une foi aveugle dans le souverain et dans la dynastie, contre Paris surtout, que les paysans chargeaient de malédictions étranges, accusant les Parisiens d'avoir, par leurs sourdes menées, ouvert la frontière à l'invasion. La jacquerie ressuscite, disait-on. On eût pu se croire en effet contemporain du siècle qu'a dépeint Froissart : « Aucunes gens des villes champêtres sans chefs s'assemblèrent, et dirent que tous les nobles du royaume de France, chevaliers et écuyers, trahissaient le royaume, et que ce serait grand bien qui tous les détruirait... » C'était, comme alors, à la trahison que criaient les « gens des villes champêtres » en 1870, et ils ne s'attaquaient pas seulement, comme sous la régence du dauphin Charles, aux chevaliers et écuyers du royaume, ou, comme en 1792, aux émigrés, aux nobles et aux prêtres, mais indistinctement à ceux que la fortune, l'instruction ou le travail ont tirés de la condition commune.

Des hommes honorables, appartenant à tous les partis, hormis au parti absolutiste, ont été insultés et parfois maltraités en pleine rue; nous avons entendu gronder publiquement des menaces d'incendie et de pillage. Avoir eu l'imprudence d'exposer des opinions libérales ou républicaines, parlementaires ou démocratiques, cela suffisait pour être traité d'agent de la Prusse et de traître. Dans un village de la Dordogne, un jeune homme a été brûlé vif, en cérémonie, par une bande de furieux, aux cris de *vive l'empereur!* Aux faits que la presse a rapportés, nous en pourrions ajouter bien d'autres, que nous ont signalés des hommes très dignes de foi. Aujourd'hui le danger qu'on a craint semble heureusement être conjuré pour les personnes; l'est-il également pour la morale publique et l'honneur du pays? Fiers de notre richesse et du rang qu'on nous accorde dans les arts, pouvons-nous être rassurés quand nous découvrons au milieu de nous ce vieux levain de barbarie? Le monument de notre civilisation et de notre gloire, que nous admirons avec complaisance, ne reposerait-il que sur des étais vermoulus et pourris? Nous voulons le savoir; il faut donc essayer de mettre à nu la plaie qu'on cachait à nos yeux, rechercher la cause du mal, en mesurer la gravité.

On a dit que les hommes des deux derniers ministères, et surtout quelques serviteurs trop fidèles du gouvernement déchu, n'avaient pas été étrangers au trouble social qui a régné dans les provinces. On affirmait que certains d'entre eux ont osé s'en faire les instigateurs, obéissant à la préoccupation presque unique de sauver la dynastie au sort de laquelle ils étaient liés. A l'appui de ces graves accusations, on a fait remarquer que divers faits, d'une signification fâcheuse, ont coïncidé avec les inavouables manœuvres des agitateurs des campagnes. On a cité notamment l'attitude incroyable de quelques journaux dont les attaches étaient bien connues, les provocations arrogantes de divers députés de l'extrême droite, les dissentimens qui se sont élevés à une certaine heure entre l'ancien ministre de la guerre et le gouverneur de Paris, la défiance que l'on a montrée aux gardes nationales, mobile et sédentaire, dont l'armement s'est fait comme à regret, avec tant de lenteur, les rancunes politiques qui se sont manifestées souvent dans le choix des officiers de la garde mobile, enfin cet appel à Paris pendant quelques jours des pompiers de beaucoup de communes rurales, dont la présence, assez courte d'ailleurs, surprit et blessa, sans doute à tort, une bonne partie de la population qu'on laissait désarmée. Nous ne tirerons, quant à nous, de cet ensemble de faits nulle induction. Nous acceptons même, dans une certaine mesure et jusqu'à plus ample informé, la déclaration que M. Henri Chevreau a faite au corps législatif, car il nous plaît de croire qu'aucun autre désir que le désir de sauver la patrie n'est entré dans le cœur de ministres français, même sous l'empire.

Les désordres qui ont eu lieu peuvent du reste aisément s'expliquer sans l'intervention d'une police ténébreuse. Les circonstances étant données, ils sont la conséquence naturelle de l'état moral des campagnes. Lorsque l'on a vécu parmi les paysans et qu'on a pu les entretenir, on sait que la question sociale n'est pas en quelque sorte cantonnée dans les ateliers urbains et dans les usines. Les ouvriers ruraux aussi l'agitent à leur façon, et l'on doit reconnaître que bien des réparations leur sont dues. La plupart vivent dans une misère envieuse. Quant à leurs lumières, elles sont petites. La masse est à la vérité moins ignorante qu'autrefois; mais elle s'est corrompue davantage, et de pernicieuses influences ont presque partout détruit la rectitude des jugemens. Sans récriminations inutiles, essayons de nous rendre un compte exact de ce qui est, afin de pouvoir y substituer ce qui doit être.

Quelle est la condition matérielle et morale du paysan français? La plupart des peintures qu'on en a présentées sont peu fidèles; l'imagination surtout s'y est donné carrière. Toutefois deux écrits récens échappent à ce reproche. L'un est un petit livre de M. Alphonse Esquiros, intitulé *les Paysans*, qui fait partie d'une collection nouvelle à bon marché, dite « bibliothèque démocratique. » L'auteur y retrace les principaux épisodes de l'histoire des classes rurales tant en France qu'en Allemagne; on trouve dans cet opuscule de l'exactitude historique, ainsi que des sentimens généreux. L'autre ouvrage, une simple brochure, est d'un genre très différent. C'est le résumé de conférences faites au mois de novembre dernier par M. James Howard, au *Farmers club* de Londres. M. Howard, membre du parlement anglais, l'un des agriculteurs et des constructeurs spéciaux les plus célèbres de la Grande-Bretagne, y a raconté, en imitateur d'Arthur Young, ses excursions sur le continent et particulièrement en France. Nous remarquons chez lui un peu d'exagération involontaire et même quelques-unes de ces hyperboles qui, selon La Fontaine, sont permises aux voyageurs; mais ces pages sont remplies d'observations intéressantes pour notre agriculture. Il serait à désirer qu'on les traduisît. Quant aux autres auteurs qui depuis quelque temps se sont livrés à des études analogues, ils n'ont rien produit qu'on puisse citer. Aucun n'a compris le sujet. Il s'agissait pourtant de montrer des hommes semblables à nous, que la nature n'a créés ni meilleurs ni pires; ils sont nés avec nos instincts, bons et mauvais, mais ils se sont pliés, selon la loi commune, aux circonstances extérieures qui ont pesé sur eux presque dès le berceau. C'est bien toujours la même argile; seulement le destin l'a pétrie d'autre sorte.

Avant donc de classer les hommes par catégories ou de porter sur eux des jugemens absolus, il faut savoir la vie qu'ils mènent, et c'est souvent d'un jeu de la fortune que dépendent le vice ou la vertu. Je ne sais si nous avons bien réfléchi, nous, gens des villes, qui prenons assez

doucement nos aises, au sort des millions de déshérités qui retournent la terre et travaillent, la tête basse, cherchant pour eux-mêmes et pour leurs familles la pitance de chaque jour. C'est un spectacle auquel nous sommes trop accoutumés; il ne frappe plus nos yeux et nous n'y pensons pas. Cent fois on nous a dit dans les harangues officielles : « La France est riche, elle est heureuse; partout y règnent le bien-être et l'aisance, » et machinalement nous répétons ces faux lieux-communs. Aussi est-il bon de consulter d'abord le témoignage des étrangers qui visitent notre pays avec l'attentive curiosité du voyageur. M. Howard est revenu de chez nous, après une longue et minutieuse enquête, plein d'admiration pour les belles exploitations rurales que dirigent dans nos provinces un certain nombre de cultivateurs riches de capitaux et d'expérience, dignes émules des grands agriculteurs anglais. Ce que nous appelons la moyenne culture lui inspire beaucoup moins d'estime. Mais combien son langage est attristant, et quelle surprise pénible il manifeste lorsqu'il parle du paysan, considéré soit comme ouvrier agricole, soit même comme petit cultivateur! C'est ainsi par exemple qu'il décrit les impressions qu'il a ressenties au sortir de la Briche, magnifique établissement de M. Cail dans l'Indre-et-Loire, où les bons rapports entre ouvriers et patron doivent être pourtant considérés, il faut le dire, comme un vrai soulagement moral : « Dans cette partie de la France, comme dans beaucoup d'autres, la vie du laboureur est dure... Les charretiers couchent à l'étable ou à l'écurie, dans le même lit, ou plutôt dans des sortes de stalles, sur une paillasse jetée à terre. Jusqu'à présent, je n'avais encore rien vu qui me rappelât de plus près l'état d'esclavage. J'arrivai à la ferme à la pointe du jour; tous les bras étaient au travail, et ce travail, qui en été commence dès quatre heures du matin, dure jusqu'à huit heures du soir. Le dimanche même, on le reprend jusqu'à midi. Le salaire est de 2 francs pour ces longues journées, et encore est-il là plus avantageux que dans le voisinage... » Un peu plus loin, M. Howard déclare pouvoir affirmer, sur ce qu'il a vu de ses yeux, que cette peinture, qui, selon lui, n'est pas trop chargée, peut s'appliquer à peu près à toute la France. « Cet état de choses, ajoute-t-il, commence à produire le résultat qu'on en devait attendre : chaque jour, la misère chasse vers les cités les populations des campagnes. » Puis, en quelques lignes rapides, où le dédain se mêle à la pitié, il dépeint la petite culture, la culture des paysans. Il montre des lambeaux de champs déchiquetés qu'un labeur besoigneux ne fertilise qu'à grand'peine. La pauvreté du matériel et le triste état des attelages l'ont aussi frappé; il raconte avec un sourire qu'il a vu quelque part un cheval, un bœuf et un âne traînant tous trois ensemble la même herse. Il plaint le paysan français et n'oublie pas de lui rendre justice. « Ces gens semblent, dit-il, s'être toujours imposé tâche double; ils travaillent depuis

l'aube du jour jusqu'après le soleil couché et mènent une vie dont certainement nos laboureurs ne s'accommoderaient pas en Angleterre. Ils sont sobres, durs à leur corps; ils rognent sur chaque sou qu'ils amassent... » D'après l'honorable voyageur, l'aspect que présentent beaucoup de villages est celui d'un dénûment farouche; on y lutte pour la vie, ce seul objet entretient les pensées. Adoucissez quelques traits un peu durs, et dans les récits de ce spectateur désintéressé vous trouverez la réalité des faits.

Aussi est-ce de bien loin et de bien bas que les malheureux villageois apprécient les événemens qui ne se passent pas à l'ombre du clocher. Le monde extérieur est entrevu confusément par eux comme une machine immense et singulière dont les ressorts ne se laissent pas découvrir. Ils ne se doutent point de ce qui est l'âme et la vie des nations; ils sont les comparses obscurs d'un drame dont ils n'entendent pas le premier mot. Ce qu'ils savent le mieux, c'est qu'ils sont mécontens et qu'il est dur de creuser le sol, surtout quand on n'en est pas possesseur. Au-dessus d'eux, ils rangent ce qui reste de la société humaine dans une catégorie détestée, enviée et crainte, qui se compose des rentiers, des propriétaires, des gens en place, en un mot de tous ceux dont le travail ne courbe pas l'échine et qui n'ont pas les mains calleuses. Enfin, bien au-delà et au-dessus encore de cette foule privilégiée, trône le souverain, élu du peuple et maître de tous. Leur conception ne va pas plus loin. Interrogez-les sur la forme du gouvernement, sur le rôle que joue dans l'état le député ou le préfet, sur leurs propres droits d'électeurs et de citoyens, vous obtiendrez d'eux les réponses les plus surprenantes. En fait d'histoire du pays, leurs notions sont aussi vagues; il n'est pas nécessaire d'en présenter ici la grossière esquisse. A quoi cela tient-il? Assurément à une profonde ignorance, et nous devons dire qu'on a entretenu à plaisir dans cette ignorance l'immense majorité des Français. Quelque tranchée que cette assertion paraisse, nous la tenons pour vraie, et nous ajoutons que le gouvernement impérial qui vient de tomber, le plus coupable de tous sans nul doute, puisqu'il reposait sur le principe du suffrage universel, ne fut pas cependant le seul coupable.

Depuis quarante ans environ, il faut le reconnaître, quelques ministres ont fait de grands efforts, suivis de succès différens, pour propager l'enseignement primaire en France. Sans remonter plus haut que le second empire, nous nommerons M. Duruy, l'homme qui, dans ces dernières années, s'est rendu le plus populaire auprès des instituteurs, bien que sa bonne volonté se soit souvent agitée dans le vide. On n'ignore pas d'ailleurs que M. Duruy n'a rencontré que des sympathies médiocres chez ses collègues du sénat, dont plusieurs même ne lui ont pas ménagé de désagréables épithètes; il n'importe, par ses soins la situation des maîtres a été relevée et rendue meilleure, de nouvelles écoles se

sont ouvertes, les anciennes se sont agrandies et ont été plus fréquentées qu'autrefois. Les résultats ont-ils été aussi heureux que le disent les statistiques? On peut le croire et admettre les chiffres qu'on a donnés comme véritables; mais d'après ces chiffres mêmes, la France, au point de vue de l'instruction primaire, est encore fort au-dessous des autres peuples, et particulièrement de celui qui est aujourd'hui notre ennemi. Ce n'est pas là d'ailleurs ce que nous cherchons. Encore une fois, il est possible que les deux tiers de nos jeunes garçons sortent de l'école, à douze ans, sachant à peu près lire et écrire. Qu'on le remarque bien, ils n'y ont jamais appris rien de plus. Pour apprécier la science des écoliers, il faut juger celle des maîtres; or le programme d'examen pour le brevet d'instituteur primaire comprend les matières que voici : lecture, écriture, calcul, système métrique, histoire sainte, plain-chant, et tout se borne là. Un tel programme est-il celui qui convient à l'instruction élémentaire d'un pays dont chaque citoyen, exerçant directement et sans appel les droits de la souveraineté nationale, élit ses mandataires depuis le conseiller municipal jusqu'au chef du pouvoir exécutif? Au surplus, ce n'est pas là ce que nous voulons examiner, et notre thèse est celle-ci : en vain l'on bâtira des écoles publiques, en vain l'on y entretiendra des maîtres pour l'enfance des campagnes, tout cela ne sera qu'un leurre, si l'on ne change radicalement nos lois sur l'imprimerie, sur la librairie, sur le colportage et sur la presse, lois qui semblent avoir été faites pour rétrécir l'instruction.

Le gouvernement provisoire vient d'accomplir enfin cette première réforme. Puisse-t-elle être durable, car elle intéresse l'avenir du pays. Jusqu'à présent, la fabrication, la vente et la circulation du livre ont été mises chez nous en interdit. On n'a pas voulu que le livre pût pénétrer dans les campagnes, on y a réussi; on en a fait une denrée rare et chère qu'il fallait aller chercher, souvent à plusieurs lieues, dans la ville prochaine, jusque dans la boutique du vendeur privilégié. Et l'on prétendait répandre à flots les bienfaits de l'instruction parce que nos jeunes paysans avaient épelé pendant quelques mois les abécédaires! Autant aurait valu rayer du budget les sommes affectées à l'entretien de ces écoles où étaient enseignés les rudimens d'une science dont il était interdit de se servir, qu'il était presque ordonné d'oublier. Sait-on pourquoi l'Angleterre, la Belgique, la Hollande, les républiques américaines, sont peuplées de citoyens plus éclairés cent fois que les hommes de notre pays? sait-on pourquoi des scènes de sauvagerie semblables à celles que nous avons déplorées ne s'y produisent point et ne sauraient s'y produire? sait-on où est le secret de la supériorité de ces nations? C'est que dès longtemps la presse y est libre, c'est que le livre et le journal s'y impriment sans obstacle, passent dans toutes les mains, s'achètent chez qui veut les vendre. En France, l'enfant de douze ans qui sort de l'école

devient le conscrit de vingt ans qui sait à peine signer son nom; c'est du moins ce qui n'a été que trop constaté pendant la durée de l'empire.

Voulez-vous pénétrer maintenant dans la chaumière même et savoir comment une vie de paysan s'écoule? Nous ne redirons pas le pain péniblement gagné, nous ne recommencerons pas le tableau des travaux rustiques que ramène tour à tour le cours uniforme des saisons. Chaque année, trois ou quatre jours de fête rompent la monotonie des autres jours. Ailleurs la conversation, le travail en commun, rendent le cœur plus dispos et raniment la gaîté. Le paysan vit dans l'isolement, que presque toujours la nature de sa tâche lui impose, et qui est devenu pour lui une habitude, presque un goût. Silencieux et seul, il fait sa journée. S'il a quelque compagnon près de lui, rarement il éprouve le besoin de l'associer à ses pensées. L'heure du repas est venue, il prend encore le repas en silence. Le soir, de retour au logis, il s'assied, harassé, au coin de l'âtre. Est-il muet, ou veut-il s'éviter, comme un surcroît de fatigue inutile, la peine de traduire ses réflexions? A quoi songe-t-il durant ces longues heures? quels sujets peuvent l'occuper? Dans une condition semblable, il n'en est qu'un seul : la comparaison du sort qu'on subit avec le sort du riche heureux. Ainsi se passe l'âge mûr. La vieillesse, affligée et mal secourue, lui succède; de porte en porte, elle promène ses lamentations amères, et répète à ceux qui travaillent : « Voilà comme vous serez un jour! »

On peut concevoir après cela qu'il s'engendre des haines, indistinctes, mais réfléchies. Dans les provinces où la propriété confie ses terres au fermage, c'est le fermier que l'on déteste, et, par une bizarrerie assez commune de l'esprit d'opposition, l'inimitié qu'on nourrit contre lui vaut parfois au propriétaire des sympathies inattendues. Nous en avons vu de curieux exemples. Dans un département proche de Paris, deux candidats s'étaient portés, il y a peu de temps, aux élections du conseil général : l'un, fermier, homme intelligent, d'opinions libérales et même démocratiques; le second, grand propriétaire, à peu près nul, marquis de vieille souche et fort entiché de son marquisat. Le préfet restait neutre. Qui pensez-vous que l'on élut? Le fermier? Non; les ouvriers ruraux donnèrent au marquis l'unanimité de leurs voix. Au contraire, dans les régions où l'on vit sous le régime du métayage, c'est contre le propriétaire que les rancunes s'amassent; le docteur Jules Guyot l'a constaté dans plusieurs chapitres de son ouvrage sur la viticulture, qui révèle pour tous les pays vignobles de la France un état moral gros d'orages (1). En somme, les paysans s'appliqueraient volontiers ce vers de La Fontaine :

> Notre ennemi, c'est notre maître,

(1) *Étude des vignobles de France*, 3 vol. in-8°; imprimerie impériale.

et malheureusement chaque jour ils s'affermissent dans cette conviction. C'est ce qu'a indiqué, discrètement d'ailleurs, M. de Monny de de Mornay, commissaire-général de l'enquête agricole (1). « L'enquête a confirmé, dit-il, un fait observé déjà depuis plusieurs années : c'est que les rapports des ouvriers de la culture avec ceux qui les emploient sont moins bons qu'ils ne l'étaient par le passé, et ont une tendance à devenir plus difficiles de jour en jour. » Quant au tout petit cultivateur, propriétaire ou locataire de menues parcelles qu'il a chèrement acquis le droit d'ensemencer, ses passions sont peut-être moins vives que celles de l'ouvrier rural ou du métayer, mais il fait cause commune avec eux, et s'enrôlerait à l'occasion dans une croisade contre les favorisés de ce monde.

Ces dispositions, qui sont nées d'abord de la souffrance, peuvent mener vite à une certaine dépravation morale. D'autres causes encore produisent les mauvais sentimens. C'est trop souvent la morgue inexcusable d'un certain nombre de patrons, soit fermiers, soit propriétaires, qui, dans les rapports sociaux avec les ouvriers des champs, oublient qu'ils s'adressent, je ne dirai pas à des citoyens, mais à des hommes. Qu'ils sachent donc qu'en pareil cas une offense n'est jamais légère; l'injure, venue d'eux, est vivement ressentie et ne s'oublie point. Une autre chose, à laquelle on ne prend pas garde, c'est la convoitise qu'on excite lorsqu'on déploie sans nécessité, pour le seul plaisir, un luxe qui blessera toujours les yeux des pauvres. Aux épicuriens de ce siècle-ci nous ne conseillerons pas la lecture de Sénèque; disons seulement que le spectacle de la vie de château, telle qu'on la mène aujourd'hui, n'est pas fait pour inspirer aux bûcherons et aux laboureurs l'amour de leur sort et le culte des vertus champêtres. Les villages que visite notre insouciante prodigalité, s'ils y gagnent un peu d'or, n'en conservent pas un souvenir qui leur profite. La générosité même est dangereuse, quand elle s'exerce hors de saison. Rappelez-vous ce que dit, dans *Georges Dandin*, ce paysan de Molière qui a reçu le prix de je ne sais quel galant message : « Il m'a donné trois pièces d'or... Voyez s'il y a là une grande fatigue pour me payer si bien, et ce qu'est au prix de cela une journée de travail où je ne gagne que dix sols! » Enfin nos luttes électorales, les dernières surtout, ont donné sans doute à la population dont on quêtait les suffrages une triste idée de ceux qui se prétendent les plus capables et les plus dignes. Que de flatteries! que de bassesses! que de supercheries et d'intrigues! et quels marchandages autour des urnes! De semblables pratiques ne sont-elles pas, pour les habitans des campagnes, une école de corruption? On ne peut en douter.

Nous voici donc en présence d'une population qui, dans ce siècle de

(1) *Enquête agricole*, première série, t. I^er^, p. 166.

progrès commercial et industriel, est la plupart du temps misérable, et qui, restant plongée dans une ignorance profonde, se gâte chaque jour au contact de fâcheuses influences. Doit-on dès lors s'étonner que des désordres aient eu lieu dans les circonstances que nous connaissons? C'est le contraire qui eût été fait pour surprendre. De tous les malheurs publics, la guerre est celui qui inspire aux campagnes le plus d'horreur et de révolte; elle aboutit toujours à un accroissement d'impôts ou à des levées de soldats, — quelquefois, hélas! à l'invasion, — et la France pousse un cri de douleur et de rage quand le sol même de la patrie sert de théâtre à nos défaites. Alors il n'est aucune borne à l'exaspération populaire; alors les plus grossiers d'entre nous sentent bouillonner en eux l'orgueil national irrité; le sang leur monte au cœur et la rougeur au front. Comment, disent les gens de village, expliquer de pareils revers? où sont les causes du désastre? Un bruit se répand sourdement, s'étend de proche en proche, éclate : « La trahison a fait son œuvre; si nos soldats n'étaient trahis, ils ne seraient jamais vaincus. » Toute autre explication est rejetée. Et sans plus tarder, les paysans s'arment en guerre contre les prétendus complices de l'ennemi. Aux égaremens patriotiques, il se mêle souvent des désirs personnels de vengeance, parfois aussi des instincts de pillage. On a vu que les récens désordres ont eu lieu au cri de *vive l'empereur!* Est-ce donc à dire que les campagnes soient bonapartistes? Ce qu'il y a de certain, c'est qu'elles l'ont été, grâce à la confusion des idées et des souvenirs, grâce à l'ignorance, grâce surtout aux moyens très habiles, mais très peu scrupuleux, qu'ont employés certains partisans de la dynastie tombée. On y a semé, par-dessus toutes choses, des sentimens de crainte et de colère aveugles à l'égard des hommes qui forment le parti qu'on appelle ici l'opposition, et que les paysans nomment les *blancs* et les *rouges*. Les premiers ont hérité des haines qu'inspiraient autrefois les émigrés, et les autres, contre lesquels la défiance n'est pas moindre, sont accusés de vouloir sacrifier le bonheur et la tranquillité du peuple à l'exécution de projets chimériques et sanguinaires. Quiconque ne subvient pas aux besoins de la vie par un labeur manuel, quiconque est suspect de se livrer à des occupations ou à des études dont la portée échappe au vulgaire, est jugé capable de tous les forfaits.

Le danger est-il conjuré par le seul fait de la chute de l'empire? Nous ne croyons guère à la possibilité d'une réaction bonapartiste dans les campagnes. Si l'empereur avait su mourir dans la bataille, fût-ce de sa main, cette réaction aurait eu lieu peut-être, et nous eût même paru probable. Il n'en est pas ainsi, et dans les hameaux les plus obscurs on mesure aujourd'hui la distance qui sépare du vaincu de Waterloo le prisonnier de Sedan. C'en est fait aujourd'hui de la légende napoléonienne; pour la relever, il eût fallu le spectacle de la grandeur dans l'in-

fortune, et ce spectacle-là ne nous a pas été donné. Ratifiée par l'opinion publique, cette fois la déchéance ne sera pas un vain mot; mais, s'il est vrai que l'attachement à la dynastie ait pu provoquer une partie des excès que nous déplorons, on vient de voir aussi que ces excès tiennent encore à d'autres causes qui n'ont pas disparu. Des scènes semblables à celles de la Dordogne ou de la Somme peuvent se renouveler sous des prétextes différens; la jacquerie peut changer de drapeau. Comment la république sera-t-elle accueillie par les villageois? Cela dépend du gouvernement provisoire; ce qui n'est pas douteux, c'est qu'il faudra que les nouveaux préfets déploient beaucoup de tact, d'intelligence et d'énergie. Jusqu'après l'invasion vaincue, le devoir du gouvernement est simple et nettement tracé : ce devoir consiste à réprimer sans hésitation les moindres désordres au nom du salut du pays, à provoquer uniquement les manifestations du patriotisme, à réunir contre l'armée du roi Guillaume toutes les ressources morales et matérielles de la France. La seule tradition qu'il y ait à reprendre pour l'heure, c'est la tradition de 1792 contre l'étranger. La guerre finie, le pouvoir, quel qu'il soit, et les particuliers eux-mêmes devront résolûment se mettre à l'œuvre et travailler, dans la sincérité du cœur, à une rénovation trop longtemps attendue. Reculer alors serait coupable, ajourner serait périlleux.

Si l'on veut garantir la paix sociale, trois fléaux doivent être combattus : l'ignorance, la misère et la corruption. Nous ne prétendons pas qu'on en vienne à bout en un jour, et jamais non plus nous n'avons rêvé qu'on nous construisît de toutes pièces quelque royaume de Salente à la façon de *Télémaque*. Ce que nous croyons fermement, c'est que des réformes urgentes peuvent être accomplies par de loyaux efforts. — Contre l'ignorance qui nous mine, nous demandons le développement des lois les plus favorables à la diffusion de l'enseignement primaire, à la propagation de la science et des saines notions de l'économie politique. — Contre la misère, nous voudrions que l'on appliquât deux remèdes. Le premier serait la création par l'état, par les départemens, par les communes, d'établissemens hospitaliers assez nombreux pour servir d'asile à la maladie et à la vieillesse; c'est un soin qui incombe aux nations civilisées. Le second, et le plus puissant à notre gré, consisterait dans les efforts privés de l'agriculture elle-même pour sortir enfin de la routine et ne plus demeurer immobile au milieu du mouvement. On parle toujours de la désertion des campagnes et de la rareté croissante de la main d'œuvre. Il faut bien le dire, ce n'est pas seulement une ambition désordonnée ou de folles tendances au luxe qui poussent l'ouvrier agricole vers les grandes villes, c'est l'insuffisance de la rétribution qu'il reçoit aux champs. Le vice-président du comice d'Agen, M. de Lafitte-Lajoannenque, le proclamait naguère en termes saisissans : « L'ouvrier des champs, disait-il, obéit à un mobile plus

noble; il ne voit que le salaire qui est plus élevé, et il espère qu'après avoir prélevé ce qui lui sera nécessaire, il pourra, avec le surplus, venir en aide à sa famille et se créer des ressources pour la vieillesse. Ce n'est le plus souvent qu'une généreuse illusion, qu'il regrettera plus tard lorsqu'il ne sera plus temps; un travail journalier certain et un salaire élevé, voilà ce qu'il recherche, et ce n'est qu'en les lui assurant que l'agriculture pourra attirer à elle ceux qui l'ont abandonnée, ou du moins conserver ceux qui lui restent encore. » La misère des paysans, comme la gêne des fermiers, vient donc surtout de ce que, sauf des exceptions brillantes, on cultive encore la terre en France comme on la cultivait il y a trente ans, cinquante ans, cent ans même. Il faut que l'agriculture suive l'exemple que lui ont donné les autres industries, qu'elle puisse accueillir les réclamations légitimes de ceux qu'elle emploie, et faire face sans se ruiner à une élévation indispensable des salaires. — Enfin contre la dépravation des consciences, que corrigeront déjà les clartés de l'instruction et la douceur d'une vie plus heureuse, nous recommanderons à ceux dont l'influence peut avoir des effets excellens ou funestes, de veiller davantage sur leurs paroles et sur leurs actes. Ce n'est pas tout, une autre mission réparatrice doit échoir aussi aux assemblées républicaines, qui sauront sans doute apporter dans la révision des lois une prudente hardiesse. Il est nécessaire en effet que beaucoup de lois soient modifiées. La politique des paysans se résume en ce mot : « Nous voulons la justice. » Or la justice n'existe pas toujours dans notre législation. Pour n'en citer qu'un seul exemple, vous ne ferez jamais comprendre à la masse des citoyens que le remplacement militaire se concilie avec ces grands principes d'égalité et de fraternité qui sont inscrits depuis quatre-vingts ans au frontispice des constitutions. Que les privilégiés du XIX[e] siècle puissent, au moyen d'espèces sonnantes, s'affranchir de l'impôt du sang, cela n'a-t-il pas quelque analogie avec les mœurs des temps barbares et de la féodalité naissante, alors qu'un meurtrier savait exactement à combien de sous d'or serait évaluée la vie de sa victime? Nous aurions, sur l'ensemble des lois françaises, bien d'autres critiques à faire; mais ce n'est pas le moment d'insister. Bornons-nous, pour conclure, à souhaiter que le temps vienne vite où régneront dans notre pays l'ordre, la liberté, la lumière, la paix. Et si ces vœux sont exaucés, comme c'est notre ardent espoir, nous regretterons moins les dures mais salutaires épreuves qui nous sont maintenant infligées.

EUGÈNE LIÉBERT.

# ESSAIS ET NOTICES.

*Études sur la maladie des vers à soie*, par M. L. Pasteur, membre de l'Institut. 2 vol. in-8°; Paris, Gauthier-Villars.

Il y a cinq ans, le sénat eut à délibérer sur une pétition signée par plus de trois mille propriétaires des départemens séricoles, qui appelaient la sollicitude du gouvernement sur les désastres causés par l'épizootie des vers à soie. Ce fléau désolait alors le midi de la France depuis plus de douze ans, et la misère grandissait en dépit de toutes les tentatives qu'on faisait pour l'arrêter. Dans les montagnes des Cévennes, les changemens les plus tristes s'étaient opérés en peu de temps. « Jadis, écrivait un savant éducateur, on voyait sur le penchant des collines des hommes agiles et robustes briser le roc, établir avec ses débris des murs solidement construits qui devaient supporter une terre fertile, mais péniblement préparée, et élever ainsi jusqu'au sommet des monts des gradins plantés en mûriers. Ces hommes, malgré les fatigues d'un rude travail, étaient alors contens et heureux, car l'aisance régnait à leurs foyers. Aujourd'hui les plantations sont entièrement délaissées, *l'arbre d'or* n'enrichit plus le pays, et ces visages, autrefois radieux, sont maintenant mornes et tristes. »

L'étendue de la misère causée par ce revirement de la fortune peut se mesurer à l'importance de la branche d'industrie que constitue en France la sériculture. C'est au XIIIe siècle que l'on a commencé à cultiver le mûrier et à élever le ver à soie dans la Provence et le Languedoc. Au temps de Louis XIV, la récolte des cocons n'atteignait encore que 100,000 kilogrammes par an; vers 1788, elle s'élevait à 6 millions de kilogrammes. En 1853, le chiffre officiel était de 26 millions de kilogrammes, lesquels, comptés à 5 francs le kilogramme, représentaient un revenu de 130 millions de francs. A cette époque, la France entrait pour un neuvième dans la production de la soie sur le globe entier. Si la progression observée dans la première moitié de ce siècle eût continué, le produit annuel de la sériculture se serait déjà élevé à 50 millions de kilogrammes ou 300 millions de francs; par malheur, tout cet essor est tombé, toute cette prospérité a disparu devant l'invasion du terrible fléau. Après la récolte abondante de 1853, la production française s'est abaissée peu à peu jusqu'à 4 millions de kilogrammes, et les pertes se chiffrent par centaines de millions.

En face d'un pareil désastre, on comprend que la science ne pouvait rester inactive. On ne compte plus les théories qui furent proposées, les remèdes de toute sorte qu'on essaya les uns après les autres, — toujours sans succès. Enfin en 1865, la question fut abordée par un savant que ses travaux antérieurs signalaient comme particulièrement apte à ce genre de recherches. M. Pasteur, qui venait de répandre un jour inattendu sur les phénomènes si obscurs de l'altération spontanée des vins, accepta la mission d'étudier également les maladies des vers à soie et de chercher un moyen efficace de les combattre. Les deux volumes qu'il vient de publier résument les résultats de son nouveau travail, poursuivi sans relâche pendant cinq années consécutives. Ce travail a nécessité de pénibles efforts, qui ont altéré la santé du savant expérimentateur; mais l'on peut espérer qu'il aura servi à sauver une grande industrie et à préserver de la ruine des provinces entières.

Le nombre des maladies auxquelles est exposé le bombyx du mûrier a été toujours exagéré par les auteurs, parce que, aux divers âges de l'insecte, une même affection peut revêtir des formes absolument dissemblables. M. Pasteur déclare qu'il ne connaît guère que quatre maladies distinctes : la *grasserie*, la *muscardine*, la *pébrine* et la *flacherie*, ou *maladie des morts-flats*. Ces maladies comprennent toutes les autres. Les deux premières n'ont aucune importance; les désastres de la sériculture doivent être uniquement attribués à la pébrine et à la flacherie.

La pébrine a pour cause l'envahissement du ver à soie par les « corpuscules, » organismes parasites du genre psorospermie. Ces corpuscules apparaissent dans le ver à toutes les époques de son existence, ils se multiplient à mesure que cette existence se prolonge, et leur nombre atteint son maximum dans le papillon. Ils se reproduisent au moyen de germes qui s'en séparent; on les rencontre dans tous les tissus, dans tous les liquides, dans les déjections même de l'animal. Toutefois il faut distinguer deux sortes de corpuscules : les uns brillans, durs, à contours nettement accusés, les autres ternes, très pâles, d'une structure délicate et faciles à détruire. C'est dans ces derniers que résident l'activité vitale et la faculté génératrice; les premiers, les corpuscules vieux et secs, sont des organismes caducs, incapables de se reproduire. On les trouve en quantités innombrables dans la poussière des magnaneries, dans les cocons, à la surface des œufs, dans les débris des vers morts; mais ils sont peu dangereux. Au contraire, les corpuscules jeunes, d'apparence terne, que l'on rencontre surtout dans les œufs, se développent et se multiplient dans les vers et produisent la pébrine ou maladie des taches. M. Pasteur a démontré qu'il est possible de se mettre à l'abri de cette maladie par le grainage au microscope.

Il ne s'agit que de s'assurer, par l'examen d'un certain nombre de chrysalides, que les lots de cocons que l'on veut employer au grainage

donneront des papillons exempts ou presque exempts de corpuscules. Les papillons sains ne donnent jamais un seul œuf, un seul ver corpusculeux, et en tolérant une faible proportion de papillons malades on est encore sûr que la récolte ne sera point compromise. La pébrine est d'ailleurs aussi ancienne que les éducations de vers à soie, elle devient seulement dangereuse lorsqu'on exagère sans la surveiller la production des graines. On s'explique ainsi pourquoi tel pays qui avait commencé par fournir d'excellentes graines a fini par des désastres, et pourquoi la multiplication des demandes a généralement conduit à l'avilissement de la qualité.

La seconde maladie étudiée par M. Pasteur est la flacherie. Elle a pour origine un ferment en chapelet de graines. Comme la pébrine, elle se transmet par l'hérédité, par l'inoculation et par les alimens. Très probablement la cause prochaine de la flacherie accidentelle doit être cherchée dans une fermentation des feuilles de mûrier absorbées par les vers; pour la prévenir, il faut rendre les éducations précoces, éviter l'emploi de feuilles mouillées, modérer les repas, etc. La flacherie héréditaire est exclue, comme la pébrine, par la sélection de la graine; un simple coup d'œil jeté sur les tables au moment de la montée suffit pour constater si parmi les vers il y a des morts-flats et s'il faut, pour cette raison, condamner une éducation.

Le procédé de grainage recommandé par M. Pasteur, lequel consiste à isoler les couples et à ne considérer comme bonnes que les graines fournies par des papillons sains, a déjà supporté l'épreuve d'une pratique étendue. Il peut fournir de 30 à 60 kilogrammes de cocons par once de 25 grammes, et, chose essentielle, il ramène la récolte de la soie aux conditions normales des meilleures époques en écartant un danger exceptionnel.

Cette conclusion est confirmée par un rapport que M. Pasteur vient d'adresser à l'Académie des Sciences sur les résultats d'une expérience en grand tentée dans l'une des propriétés de la Couronne (à Villa Vicentina, près de Trieste). Il s'était procuré 100 onces de graines obtenues par trois éleveurs qui avaient appliqué en 1869 son procédé de sélection, MM. Raybaud-Lange, Milhau et Gourdin, et ces graines, distribuées par petits lots entre les colons de la villa, ont fourni un produit total de 3,000 kilogrammes, c'est-à-dire 30 kilogrammes à l'once; c'est une fois et demie le rendement moyen des bonnes années. En dehors de cette éducation industrielle, on avait employé 2 onces 1/2 de graine cellulaire à une éducation de reproduction; ici la récolte dépassa 45 kilogrammes à l'once. Le rendement moyen aurait été encore plus élevé, si quelques colons n'avaient mal fait éclore leur graine. Une éducation faite en Italie par le docteur Chiozza lui a donné près de 68 kilogrammes de cocons par once.

Dans la Haute-Italie, dans le Frioul et même en France, où M. Pasteur rencontra tout d'abord de nombreux contradicteurs, sa méthode de grainage commence à se répandre et à porter les meilleurs fruits. A coup sûr elle ne peut dispenser des soins intelligens que réclame toute industrie, ni garantir contre les éventualités qui dépendent des vicissitudes climatériques, mais elle rétablit pour la sériculture les conditions de succès des plus beaux jours.

R. RADAU

---

*Liber diurnus Romanorum pontificum*, ou recueil des formules usitées par la chancellerie pontificale du v<sup></sup>e au xi<sup></sup>e siècle, publié d'après le manuscrit des archives du Vatican avec les notes et dissertations du père Garnier et le commentaire inédit de Baluze, par Eugène de Rozière, inspecteur-général des Archives.

Bien peu de personnes, même dans les cercles érudits, se doutent de l'intérêt qui justifie la publication d'un vieux recueil de formules pontificales dont il est parfois question dans les anciennes controverses et que l'on connaissait sous le nom de *Liber diurnus* ou *Livre usuel*, quotidien. Des circonstances récentes lui ont pourtant donné une pleine actualité; mais la seule édition qui existât, celle du jésuite Garnier, qui parut en 1680, était défectueuse et à peu près introuvable. C'est donc un vrai service que M. E. de Rozière a rendu à la science historique en réimprimant ce recueil et en enrichissant cette nouvelle édition de tout ce que des recherches aussi laborieuses que bien conduites ont pu lui fournir d'éclaircissemens et de preuves à l'appui de ses conclusions.

Le *Liber diurnus* n'est point en lui-même un livre de controverse, c'est un répertoire de formules officielles d'une authenticité indiscutable, et par conséquent un monument d'archéologie ecclésiastique et politique des plus précieux. Quand le pontificat des évêques de Rome devint une grande puissance, le besoin se fit sentir, là comme ailleurs, de pièces diplomatiques stéréotypées, pouvant servir dans toutes les occasions analogues et faire office de précédens. Tandis que l'*Ordo romanus* fixait les actes qui ont trait à l'exercice des fonctions sacerdotales, le *Liber diurnus* enregistrait ceux de la chancellerie pontificale proprement dite. Cette distinction, il est vrai, n'est pas toujours tranchée; mais le mélange du sacerdoce et de la politique est trop fréquent à Rome pour qu'il y ait lieu de s'en étonner, et dans un sens général cette distinction est juste.

Ainsi nous trouvons dans le *Liber diurnus* les formules d'adresses épistolaires des papes à l'empereur grec, à l'impératrice, au patrice, aux

patriarches, etc. On y peut lire entre autres les formules usitées pour demander l'approbation de l'empereur et de l'exarque de Ravenne toutes les fois que le siége de Rome est occupé par un nouveau titulaire. Si de tels documens supposent que l'église romaine ne jouissait pas alors de toute la liberté désirable, ils n'en servent pas moins à montrer que la conscience catholique de ce temps se résignait, sans trop se faire violence, à un état de choses qui ne lui paraissait pas absolument condamnable. Une autre pièce des plus intéressantes nous est fournie par l'office LXXXIV, qui contient la profession doctrinale des papes nouvellement élus. Là le nouveau pontife maudit tous les hérésiarques du passé, particulièrement les chefs de l'hérésie monothélite encore récente, *una cum Honorio qui pravis eorum assertionibus fomentum impendit,* c'est-à-dire qu'il condamne son prédécesseur Honorius, coupable d'avoir favorisé leurs assertions criminelles. Ce document se retourne aujourd'hui contre le pontife ultramontain, car ou bien le pape Honorius a eu le tort de pactiser, sciemment ou non, avec l'erreur monothélite, ou bien les papes qui ont fait cette profession doctrinale ont eu le tort d'anathématiser un prédécesseur innocent. On ne peut pas se tirer de là, et nos théologiens gallicans étaient dans leur droit quand ils opposaient tout dernièrement encore le cas d'Honorius aux fougueux partisans de l'infaillibilité papale.

Grâce aux données qui précèdent, on peut aisément fixer la date approximative de la rédaction de ce recueil de chancellerie. Il doit avoir été compulsé après le sixième concile œcuménique, qui condamna les monothélites; par conséquent, après l'an 681 et avant l'année 751, qui vit tomber l'exarchat sous le coup de l'invasion lombarde.

La publication du *Liber diurnus* est donc venue en saison. Pourtant l'éditeur n'a pas songé à faire une œuvre quelconque de parti. Son édition suppose des recherches qui datent déjà de loin et remontent visiblement à un temps où il ne pouvait prévoir la crise actuelle du catholicisme.

L'histoire de ce *Liber diurnus* est assez curieuse. Les circonstances politiques et ecclésiastiques qui avaient déterminé la rédaction des formules disparurent sans retour. Les formules furent ainsi frappées de déchéance. Remplacé par d'autres recueils, le *Liber diurnus* tomba dans l'oubli. L'existence en était même passée à l'état de problème, quand, vers le milieu du XVII<sup>e</sup> siècle, l'érudit Luc Holstein, de Hambourg, découvrit à Rome un des rares manuscrits qui existaient encore. Il en prit copie et put comparer au manuscrit romain quelque peu gâté le texte d'un autre manuscrit qu'on venait de retrouver en France, au collége de Clermont. On était en 1650, et l'édition allait paraître lorsque la censure romaine opposa son *veto.* Les exemplaires déjà imprimés furent saisis et relégués dans un cabinet du Vatican.

Mais en France et en Allemagne, les érudits avaient eu vent de l'édition préparée, dont ils sentaient toute l'importance pour l'histoire ecclésiastique. Jean de Launay, Reiser, Tentzal, Baluze, se répandaient en plaintes amères contre la confiscation exécutée à Rome. Bientôt éclatèrent les disputes violentes du gouvernement de Louis XIV et du saint-siége. A la veille de l'assemblée de 1682 parut tout à coup le *Liber diurnus*, édité par le père Garnier, de la société de Jésus, bibliothécaire du collége de Clermont. La cour de Rome se fâcha, manda près d'elle le jésuite, qui mourut en route. En 1685, Mabillon, retrouvant à Rome même le manuscrit dont Holstein s'était servi, releva d'importantes variantes dans l'édition de Garnier, et compléta le travail du bibliothécaire de Clermont.

En 1724, Benoît XIII monta sur le trône pontifical. Plus tolérant que ses prédécesseurs, il rouvrit les portes du Vatican aux exemplaires de Holstein, séquestrés depuis 1662. Du moins il en circula quelques-uns qui allèrent s'enfouir dans des bibliothèques de cardinaux et de moines. On ne put s'en procurer par les voies ordinaires de la librairie. En Allemagne, en 1733 et 1741, et à Vienne, sous Joseph II, en 1762, le *Liber diurnus* fut réimprimé pour être de nouveau oublié, si ce n'est de quelques savans. C'est de nos jours et en France que l'Académie des Inscriptions, comprenant l'utilité de ce recueil pour les études historiques, invita MM. Daremberg et Renan à collationner de nouveau à Rome le manuscrit qui servit à Luc Holstein. C'est sur leur travail que M. de Rozière s'est appuyé pour rectifier l'édition à peu près disparue de Garnier. Il a enrichi par là notre érudition française d'une de ces œuvres qui, par leur nature même, ne peuvent jamais devenir populaires, mais que leur mérite intrinsèque recommande à tous les hommes d'étude.

ALBERT RÉVILLE.

---

C. BULOZ.

# CÉSARINE DIETRICH

QUATRIÈME PARTIE (1).

Nous quittâmes enfin Paris le 15 juillet, sans que Césarine eût revu Paul ni Marguerite. Mireval était, par le comfort élégant du château, la beauté des eaux et des ombrages, un lieu de délices, à quelques heures de Paris. M. Dietrich faisait de grands frais pour améliorer l'agriculture : il y dépensait beaucoup plus d'argent qu'il n'en recueillait, et il faisait de bonne grâce et de bonne volonté ces sacrifices pour l'amour de la science et le progrès des habitans. Il était réellement le bienfaiteur du pays, et cependant sans le charme et l'habileté de sa fille il n'eût point été aimé. Son excessive modestie, son désintéressement absolu de toute ambition personnelle, imprimaient à son langage et à ses manières une dignité froide qui pouvait passer aux yeux prévenus pour la raideur de l'orgueil. On l'avait haï d'abord autant par crainte que par jalousie, et puis sa droiture scrupuleuse l'avait fait respecter, son dévoûment aux intérêts communs le faisait maintenant estimer; mais il manquait d'expansion et n'était point sympathique à la foule. Il ne désirait pas l'être; ne cherchant aucune récompense, il trouvait la sienne dans le succès de ses efforts pour combattre l'ignorance et le préjugé. C'était vraiment un digne homme, d'un mérite solide et réel. Son manque de popularité en était la meilleure preuve.

Césarine s'affectait pourtant de voir qu'on lui préférait des notabilités médiocres ou intéressées. Elle l'avait beaucoup poussé à la

(1) Voyez la *Revue* du 15 août, des 1er et 15 septembre.

députation, dont il ne se souciait pas, disant que certaines luttes valent tous les efforts d'une volonté sérieuse, mais que celles de l'amour-propre sont vaines et mesquines.

Cependant une question locale d'un grand intérêt pour le bien-être des agriculteurs du département s'étant présentée à cette époque, il se laissa vaincre par le devoir de combattre le mal, et, au risque d'échouer, il se laissa porter. Césarine se chargea d'avoir la volonté ardente qui lui manquait en cette circonstance. Elle avait peut-être besoin d'un combat pour se distraire de ses secrets ennuis. Son mariage lui donnait droit à une initiative plus prononcée, et M. Dietrich, qui depuis longtemps n'avait résisté à sa toute-puissance que dans la crainte du *qu'en dira-t-on*, abandonna dès lors à la marquise de Rivonnière le gouvernement de la maison et des relations, qu'il avait cherche à rendre moins apparent dans les mains de M^lle^ Césarine. Les nombreux cliens qui peuplaient les terres du marquis, et qui avaient beaucoup à se louer de l'indulgente gestion de son intendant, avaient eu peur en apprenant le mariage et l'absence indéfinie de leur patron. Ils avaient craint de tomber sous la coupe de M. Dietrich et d'avoir à rendre compte de beaucoup d'abus. Quand ils surent et quand ils virent que Césarine ne prétendait à rien, qu'elle n'allait pas même visiter les fermes et le château de son mari, il y eut un grand élan de reconnaissance et de joie. Dès ce moment, elle put disposer de leur vote comme de celui de ses propres tenanciers.

Mireval avait été jusque-là une solitude. M. Dietrich s'était réservé ce coin de terre pour se recueillir, et se reposer des bruits du monde. Césarine, respectant son désir, avait paru apprécier pour elle-même les utiles et salutaires loisirs de cette saison de retraite annuelle. Cette fois elle déclarait qu'il fallait en faire le sacrifice et ouvrir les portes toutes grandes à la foule des électeurs de tout rang et de toute opinion. M. Dietrich se résigna en soupirant, la jeune marquise organisa donc un système de réceptions incessantes. On ne donnait pas de fêtes, disait-on, à cause de l'absence et du triste état du marquis, et puis on en donnait qui semblaient improvisées lorsque le courrier apportait de bonnes nouvelles de lui, sauf à dire d'un air triste le lendemain que le mieux ne s'était pas soutenu.

J'aimais beaucoup Mireval, je m'y reposais du temps perdu à Paris. Je ne l'aimais plus lorsque je le vis envahi comme un petit Versailles ouvert à la curiosité. Dans toute agglomération humaine, la médiocrité domine. Ces dîners journaliers de cinquante couverts, ces réjouissances dans le parc, cet endimanchement perpétuel, me furent odieux. Je ne pouvais refuser d'aider M^lle^ Helmina dans ses

fonctions de majordome; son activité ne suffisait plus à tout. Le marquisat de sa nièce lui avait porté au cerveau, elle ne trouvait plus rien d'assez magnifique ou d'assez ingénieux pour soutenir le lustre d'une position si haute. Je n'avais plus d'intimité avec Césarine. Depuis le mariage de Paul et le sien, ses lèvres étaient scellées, sa figure était devenue impénétrable. Elle ne se portait pas bien, c'était pour moi le seul indice d'une grande déception supportée avec courage. Je dois dire que, durant cette période d'efforts pour oublier sa blessure ou pour la cacher, elle fut vraiment la femme forte qu'elle se piquait d'être, et que, tout en l'admirant, je sentis se réveiller ma tendresse pour elle, la douleur que me causait sa souffrance, le dévoûment qui me portait à l'alléger en lui sacrifiant mes goûts et ma liberté.

J'avais à peine le temps d'écrire à Paul. Il m'écrivait peu lui-même. Il avait un surcroît de travail pour se mettre au courant de ses nouvelles attributions. Sa femme était heureuse, son enfant se portait bien. Il n'avait, disait-il, rien de mieux à souhaiter. M. de Valbonne écrivait à M. Dietrich une fois par semaine pour le tenir au courant des alternances de mieux et de pire par lesquelles passait M. de Rivonnière. Il supportait mieux les déplacemens que le repos, il parcourait la Suisse à petites journées. Césarine paraissait prendre beaucoup d'intérêt à ces lettres, mais M. Dietrich seul y répondait. La marquise cachait avec peine l'insurmontable aversion que lui inspirait désormais M. de Valbonne.

Au bout de deux mois de lutte, Césarine l'emporta, et son père fut élu à une triomphante majorité. Elle avait déployé une activité dévorante et une habileté délicate dont on parlait avec admiration. On vécut encore quelques jours de ce triomphe, qui n'enivrait pas M. Dietrich et qui commençait à désillusionner la marquise, car beaucoup de ceux qu'elle avait conquis avec tant de peine montraient du reste qu'ils ne valaient pas cette peine-là, et n'avaient guère plus de cœur que des chiffres. Elle se sentit alors très fatiguée et très souffrante. M. Dietrich, qui ne l'avait jamais vue malade depuis son enfance, s'effraya beaucoup et la reconduisit à Paris pour consulter.

Nous nous retrouvâmes donc à l'hôtel Dietrich tout à fait calmes et à peu près seuls, tout le Paris élégant était à la campagne ou à la mer. Nous touchions à la mi-septembre, et il faisait encore très chaud. Le marquis allait décidément mieux. Césarine voyait s'éloigner indéfiniment la recouvrance de sa liberté; elle y était assez résignée, et son père espérait qu'elle aurait un jour quelque bonheur en ménage. L'engagement qu'avait pris son gendre de ne jamais la réclamer pour sa femme lui paraissait une délicatesse dont

la marquise le tiendrait quitte en le revoyant guéri, soumis et toujours épris.

La consultation des médecins dissipa nos craintes. Césarine n'avait que l'épuisement passager qui résulte d'une grande fatigue. On lui conseilla de passer le reste de la belle saison, tantôt sur sa chaise longue, dans l'ombre fraîche de ses vastes appartemens, tantôt en voiture un peu avant le coucher du soleil, de prendre du fer, du quinquina, et de se coucher de bonne heure. Elle se soumit d'un air d'indifférence, se fit apporter beaucoup de livres et se plongea dans la lecture, comme une personne détachée de toutes les choses extérieures; puis elle prit des notes, entassa de petits cahiers, et un beau matin elle me dit : — Durant ces jours de loisir et de réflexion, tu ne sais pas ce que j'ai fait? J'ai fait un livre! Ce n'est pas un roman, ne te réjouis pas; c'est un résumé lourd et ennuyeux de quelques théories philosophiques à l'ordre du jour. Cela ne vaut rien, mais cela m'a occupée et intéressée. Lire beaucoup, écrire un peu, voilà un débouché pour mon activité d'esprit; mais, pour que cela me fasse vraiment du bien, il faut que je sache si cela vaut la peine d'être dit et celle d'être lu; j'ai écrit à ton neveu pour le prier de me donner son avis, et je lui ai envoyé mon manuscrit, puisque sa spécialité est de juger ces sortes de choses. Je ne tiens pas à être imprimée, je tiens seulement à savoir si je peux continuer sans perdre mon temps.

— Et il t'a répondu?...

— Rien, sinon qu'il avait pris connaissance de mon travail et qu'il n'avait guère le temps de m'en faire la critique dans une lettre, mais qu'en un quart d'heure de conversation il se résumerait beaucoup mieux, et qu'il se tenait à mes ordres pour le jour et l'heure que je lui fixerais.

— Et tu as fixé...

— Aujourd'hui, tout à l'heure; je l'attends.

Comme de coutume, Césarine m'avertissait à la dernière minute. Toute réflexion eût été superflue, deux heures sonnaient. Paul était très exact; on l'annonça.

J'observai en vain la marquise, aucune émotion ne se trahit; elle ne lui reprocha point de n'avoir pas tenu sa promesse de venir la voir; elle ne s'excusa point de n'avoir pas tenu celle qu'elle avait faite de revoir Marguerite. Elle ne lui parla que littérature et philosophie, comme si elle reprenait un entretien interrompu par un voyage. Quant à lui, calme comme un juge qui ne permet pas à l'homme d'exister en dehors de sa fonction, il lui rendit ainsi compte de son livre : — Vous avez fait, sans paraître vous en douter, un ouvrage remarquable, mais non sans défauts; au contraire les défauts abon-

dent. Cependant, comme il y a une qualité essentielle, l'indépendance du point de vue et une appréciation plus qu'ingénieuse, une appréciation très profonde de la question que vous traitez, je vous engage sérieusement à faire disparaître les détails un peu puérils et à mettre en lumière le fond de votre pensée. L'examen des effets est de la main d'un écolier et prend infiniment trop de place. Le jugement que vous portez sur les causes est d'un maître, et vous l'avez glissé là avec trop de modestie et de défiance de vous-même. Refaites votre ouvrage, sacrifiez-en les trois quarts; mais du dernier quart composez un livre entier. Je vous réponds qu'il méritera d'être publié, et qu'il ne sera pas inutile. Quant à la forme, elle est correcte et claire, pourtant un peu lâchée. J'y voudrais l'énergie froide, si vous voulez, mais puissante d'une conviction qui vous est chère.

— Aucune conviction ne m'est chère, reprit Césarine, puisque j'ai fait ce travail avec indépendance.

— L'indépendance, reprit-il, est une passion qui mérite de prendre place parmi les passions les plus nobles. C'est même la passion dominante des esprits élevés de notre époque. C'est, sous une forme nouvelle, la passion de la liberté de conscience qui a soulevé les grandes luttes de vos pères protestans, madame la marquise.

— Vous avez raison, dit-elle, vous m'ouvrez la fenêtre, et le jour pénètre en moi. Je vous remercie, je suivrai votre conseil; je referai mon livre, j'ai compris, vous verrez.

Il allait se retirer, elle le retint. — Vous avez peut-être à causer avec votre tante, lui dit-elle. Restez, j'ai affaire dans la maison. Si je ne vous retrouve pas ici, adieu, et merci encore. — Elle lui tendit la main avec une grâce chaste et affectueuse en ajoutant : — Je ne vous ai pas demandé des nouvelles de chez vous, j'en ai; Pauline vous dira que je lui en demande souvent.

Je trouvai inutile de dire à Paul qu'elle ne m'en demandait jamais. Mon rôle n'était plus de le prémunir contre les dangers que j'avais cru devoir lui signaler l'année précédente. Je devais au contraire lui laisser croire qu'ils étaient imaginaires et accepter pour moi le ridicule de cette méprise. Je pensai devoir seulement lui demander s'il ne craignait pas d'éveiller la jalousie du marquis en venant voir sa femme.

— Je suis si éloigné de vouloir lui en inspirer, répondit-il, que je n'ai même pas songé à lui; mais, si vous craignez quelque chose, je puis fort bien ne pas revenir et vous prendre pour intermédiaire des communications qui s'établissent entre M[me] de Rivonnière et moi à propos de son livre.

— Ton devoir serait peut-être d'en écrire à M. de Valbonne pour le consulter.

— Je trouverais cela bien puéril! Me poser en homme redoutable quand je suis marié me semblerait fort ridicule en même temps que fort injurieux pour cette pauvre marquise, que vous jugez un peu sévèrement. Supposez que vous ne vous soyez pas trompée, ma tante, et qu'elle ait eu réellement, dans un jour de rêverie extravagante, la pensée de s'appeler M^me^ Gilbert; elle est à coup sûr fort enchantée maintenant d'avoir une position plus conforme à ses goûts et à ses habitudes. Faudrait-il éterniser le souvenir d'une fantaisie d'enfant, et, si l'on fouillait dans le passé de toutes les femmes, n'y trouverait-on pas des milliers de peccadilles aussi déraisonnables qu'innocentes? De grâce, ma tante, laissez-moi oublier tout cela et rendre justice à la femme intelligente et bonne qui rachète, par le travail sérieux et la grâce sans apprêt, les légèretés ou les rêveries de la jeune fille.

Devais-je insister? devais-je avertir M. Dietrich, alors absent pour six semaines? devais-je inquiéter Marguerite pour l'engager à se tenir sur ses gardes? Évidemment je ne pouvais et ne devais rien faire de tout cela, j'avais depuis longtemps perdu l'espérance de diriger Césarine. Je n'étais plus sa gouvernante. Elle s'appartenait, et je ne m'étais pas engagée avec son mari à veiller sur elle. Il n'y avait pas d'apparence qu'il fût jamais en état de tirer vengeance d'un rival, et Paul avait désormais assez d'ascendant sur lui pour détruire ses soupçons. D'ailleurs Paul voyait peut-être plus clair que moi; Césarine, éprise de graves recherches et peut-être ambitieuse de renommée, ne songeait peut-être plus à lui.

Il la revit plusieurs fois, et peu à peu ils se virent souvent. M. Dietrich les retrouva sur un pied de relations courtoises et amicales si discrètes et si tranquilles, qu'il n'en conçut aucune inquiétude et ne jugea pas convenable d'en instruire M. de Valbonne dans ses lettres. L'automne arrivait, il se proposait de faire voyager un peu sa fille; mais elle était parfaitement guérie et trouvait à Paris la solitude dont elle avait besoin pour travailler. Elle paraissait si calme et si heureuse qu'il consentit à attendre à Paris auprès d'elle l'ouverture de la session parlementaire. Césarine n'aimait plus le monde, et il était de bon goût qu'elle vécût dans la retraite. Son cortége de prétendans l'avait naturellement abandonnée. Elle rechercha parmi ses anciens amis les personnes graves occupées de science ou de politique. Aucun beau jeune homme, aucune femme à la mode ne reparut à l'hôtel Dietrich. Paul, avec sa mise modeste et son attitude sérieuse, ne déparait pas cet aréopage de gens mûrs convoqué autour des élucubrations littéraires et philosophiques de la belle marquise. Il prenait plaisir aux discussions intéressantes que Césarine avait l'art de soulever et d'entretenir. Il y faisait très bonne

figure quand on le forçait à y prendre part. Il avait déjà dans ce monde-là des relations qui devinrent plus intimes. On y faisait grand cas de lui; on en fit davantage en le voyant plus souvent et moins contenu par sa discrétion naturelle. Césarine réussissait à le faire briller malgré lui et sans qu'il s'aperçût de l'aide qu'elle lui donnait.

A la fin de l'hiver, leur amitié établie sans crise et sans émotion, elle l'engagea à lui amener Marguerite. Il refusa et lui dit pourquoi. Marguerite était trop impressionnable, trop peu défendue par l'expérience et le raisonnement pour sortir de la sphère où elle était heureuse et sage.

Au printemps, Paul, dont la position s'améliorait chaque jour, avait pu louer, à une demi-heure de Paris, une petite maison de campagne où sa femme et son enfant vivaient avec M^me^ Féron, sans qu'elles fussent forcées de beaucoup travailler. Il allait chaque soir les retrouver, et chaque matin, avant de partir, il arrosait lui-même un carré de plantes qu'il avait la jouissance de voir croître et fleurir. Il n'avait jamais eu d'autre ambition que de posséder un hectare de bonne terre, et il comptait acheter l'année suivante celle qui lui était louée. Il pouvait désormais quitter son bureau à cinq heures; il dînait à Paris et venait souvent nous voir après. Dès que les pendules marquaient neuf heures, quelque intéressante que fût la conversation, il disparaissait pour aller prendre le dernier train et rejoindre sa famille. Quelquefois il acceptait de dîner avec nous et quelques-unes des notabilités dont s'entourait la marquise.

Un jour que nous l'attendions, je reçus un billet de lui. « Je suis effrayé, ma tante, disait-il; Marguerite me fait dire que Pierre est très malade; j'y cours. Excusez-moi auprès de M^me^ de Rivonnière. »

— Prends ma voiture et cours chez mon médecin, me dit Césarine, emmène-le chez ton neveu. Je t'accompagnerais, si j'étais libre; mais je te donne Bertrand, qui ira chez les pharmaciens et vous portera ce qu'il faut.

Je me hâtai. Je trouvai le pauvre enfant très mal, Paul au désespoir, Marguerite à peu près folle. Le médecin de l'endroit qu'on avait appelé s'entendit avec celui que j'amenais. L'enfant, mal vacciné, avait la petite vérole. Ils prescrivirent les remèdes d'usage et se retirèrent sans donner grand espoir, la maladie avait une intensité effrayante. Nous restions consternés autour du lit du pauvre petit, quand Césarine entra vers dix heures du soir, encore vêtue comme elle l'était dans son salon, belle et apportant l'espoir dans son sourire. Elle s'installa près de nous, puis elle exigea que Marguerite et Paul nous laissassent toutes deux veiller le malade. La chambre était trop petite pour qu'il fût prudent d'encombrer l'atmosphère. Elle se déshabilla, passa une robe de chambre qu'elle

avait apportée dans un foulard, s'établit auprès du petit lit, et resta là toute la nuit, tout le lendemain, toutes les nuits et tous les jours qui suivirent, jusqu'à ce que l'enfant fût hors de danger. Elle fut vraiment admirable, et Paul dut, comme les autres, accepter aveuglément son autorité. Elle avait coutume de soigner les malades à Mireval, et elle y portait un rare courage moral et physique. Les paysans la croyaient magicienne, car elle opérait le miracle de ranimer la volonté et de rendre l'espérance. Ce miracle, elle le fit sur nous tous autour du pauvre enfant. Elle était entrée dans cette petite maison abîmée de douleur et d'effroi, comme un rayon de soleil au milieu de la nuit. Elle nous avait rendu la présence d'esprit, le sens de l'à-propos, la confiance de conjurer le mal, toutes conditions essentielles pour le succès des meilleures médications; elle nous quitta, nous laissant dans la joie et bénissant son intervention providentielle.

Je dus rester quelques jours encore pour soigner Marguerite, que le chagrin et l'inquiétude avaient rendue malade aussi. Césarine revint pour elle, ranima son esprit troublé, lui témoigna un intérêt dont elle fut très fière, rassura et égaya Paul, qui, à peine remis d'une terreur, retombait dans une autre, se fit aimer de M^me^ Féron, avec qui elle causait des choses les plus vulgaires dans un langage si simple que la femme supérieure s'effaçait absolument pour se mettre au niveau des plus humbles. Cette séduction charmante me prit moi-même, car dans nos entretiens elle ne donnait plus de démenti confidentiel à sa conduite extérieure. Je me persuadai qu'elle était absolument guérie de son orgueil et de sa passion. Je ne craignis plus d'enflammer Paul en partageant l'admiration qu'il avait pour elle. Sa reconnaissance et son affection devenaient choses sacrées; une prévision du danger m'eût semblé une injure pour tous deux.

Et pourtant la marquise avait réussi là où avait échoué Césarine. Elle avait amélioré le sort de Paul, car, sans qu'il pût s'en douter, elle avait pesé, par l'intermédiaire de son père, sur les résolutions de M. Latour. Celui-ci, ayant éprouvé quelques pertes, voulait restreindre ses opérations. En lui prêtant une somme importante, M. Dietrich l'avait amené à faire tout le contraire et à charger Paul d'une affaire assez considérable. Elle avait ainsi donné du pain à l'enfant et du repos à la mère, elle avait été le médecin de l'ue et de l'autre; elle s'était emparée de la confiance, de l'affection, voire des secrets de la famille. Tout ce que Paul avait juré de soustraire à sa sollicitude, elle le tenait, et, loin de s'en plaindre, il était heureux qu'elle l'eût conquis.

Une seule personne, celle qui jusque-là avait été la plus con-

fiante, Marguerite, sans autre lumière que son instinct, devina ou plutôt sentit la fatalité qui l'enveloppait; elle le sentit d'autant plus douloureusement qu'elle adorait la belle marquise et ne l'accusait de rien. Sa jalousie éclatait d'une manière tout opposée à celle que nous avions prévue. Un jour, je la trouvai en larmes, et, bien que j'eusse quelque ennui à écouter ses plaintes, je fus forcée de les entendre. — Voyez-vous, me dit-elle, vous me croyez heureuse, eh bien! je le suis moins qu'avant ce mariage tant désiré. Je m'instruis un peu. Paul a un peu plus de temps pour s'occuper de moi, et il croit me faire grand bien en m'apprenant à raisonner. Cela me tue au contraire, car voilà que je comprends un *tas de choses* dont je ne me doutais pas, et toutes ces choses sont tristes, toutes me blessent ou me condamnent. Il ne peut pas me parler de ce qui est bien ou mal sans que je me rappelle le mal que j'ai fait et la répugnance qu'il doit avoir pour mon passé. Il me dit bien que je dois l'oublier, puisque tout est réparé; mais qu'est-ce qui a réparé? C'est lui, au risque de sa vie, en prenant la vie d'un autre et en me refaisant un honneur avec du sang. Il est bon, il s'est mis à plaindre celui qu'il détestait, et la pitié qu'il a pour son ennemi le rend triste quand il entend dire qu'il mourra. S'il m'aimait assez pour s'en consoler! Mais voilà ce qui ne se peut pas. Ce n'est pas le tout d'être jolie femme et d'aimer à la folie; il faut encore avoir de l'esprit et de l'instruction pour ne pas ennuyer un homme qui en a tant! Moi, quand je demandais le mariage, je ne savais pas ça. Je croyais qu'il devait se plaire avec moi et son enfant, et je lui disais toujours : — Où seras-tu plus aimé et plus content qu'avec nous? — Il n'a jamais été contre, car il me répondait : — Tu vois bien que je ne me trouve pas mieux ailleurs, puisque je ne vous quitte jamais que je n'y sois forcé. Aujourd'hui pourtant il pourrait dîner avec nous tous les jours, et c'est bien rare qu'il revienne ici avant neuf heures et demie du soir. Il ne voit plus Pierre s'endormir. Il le regarde bien dans son petit lit, et le matin il le porte dans le jardin et le dévore de caresses; mais je le regarde à travers le rideau de ma fenêtre, et je lui vois des airs tristes tout d'un coup. Je me figure même qu'il a des larmes dans les yeux. Si j'essaie de le questionner, il me répond toujours avec sa même douceur et me gronde avec sa même bonté; cependant il a l'air sévère malgré lui, et je vois qu'il a de la peine à se retenir de me dire que je suis une ingrate. Alors je lui demande pardon et ne lui dis plus rien : j'ai trop peur de le tourmenter; mais il me reste un pavé sur le cœur. Je chante, je ris, je travaille, je remue pour me distraire. Ça va bien tant que l'enfant est éveillé et que je m'occupe de lui; quand il ferme ses yeux bleus, le ciel se cache. M^me^ Féron s'en va dor-

mir aussi tout de suite. Paul m'a défendu de lui faire des confidences, elle aime à causer, et mon silence l'ennuie. Je reste seule, j'attends que mon mari soit rentré; je prends mon ouvrage et je me dis : Deux heures, ça n'est pas bien long... Cela me paraît deux ans. Je ne sais pas pourquoi ces deux heures-là, qu'il pourrait nous donner et qu'il ne nous donne presque plus, me rendent folle, injuste, méchante. Je rêve des malheurs, des désespoirs; si je ne craignais pas d'éveiller mon petit, je crierais, tant je souffre. Je regarde à la fenêtre comme si je pouvais voir par-dessus la campagne ce que Paul fait à Paris... Et pourtant, je le sais, il ne fait pas de mal; il ne peut faire que du bien, lui! Je sais qu'il va souvent chez vous, c'est bien naturel : vous êtes pour lui comme sa mère. Quand il rentre, je lui demande toujours s'il vous a vue. Il répond oui, il ne ment jamais... S'il a vu la belle marquise, s'il y avait du grand monde chez elle, s'il est content d'être revenu auprès de moi; il sourit en disant toujours oui. Il me fait raconter tout ce que le chéri a fait et dit dans la journée, à quels jeux il s'est amusé, ce qu'il a bu et mangé; enfin il paraît heureux de parler de lui, et je n'ose pas parler de moi. Je me cache d'avoir souffert. Quelquefois je suis bien pâle et bien défaite, il ne s'en aperçoit pas, ou, s'il y prend garde, il ne devine pas pourquoi. Je voudrais lui tout dire pourtant, lui confesser que je m'ennuie de vivre, que par momens je regrette qu'il m'ait empêchée de mourir. J'ai peur de lui faire de la peine, d'augmenter celle qu'il a, car il en a beaucoup, je le vois bien, et peut-être est-il plus à plaindre que moi...

Ce jour-là, Marguerite ne me laissa entrevoir aucune jalousie contre la marquise; mais une autre fois ce fut à Césarine elle-même qu'elle se révéla.

Quelques semaines s'étaient écoulées depuis la maladie de l'enfant. Césarine venait le voir tous les dimanches et passait ainsi avec Paul et moi une partie de cette journée, que Paul consacrait toujours à sa famille. Dans la semaine, il avait repris l'habitude de dîner à l'hôtel Dietrich le mardi et le samedi, et d'y venir passer une heure le soir presque tous les jours. C'était là le gros chagrin de Marguerite, je le trouvais injuste. Je n'en avais point parlé à Paul, espérant qu'elle prendrait le sage parti de ne pas vouloir l'enchaîner si étroitement; il était bien assez esclave de son devoir. Un peu de loisir mondain n'était-il pas permis à cet homme d'intelligence condamné à la société d'une femme si élémentaire?

Pourtant je commençais à m'inquiéter de son air souffreteux et de l'abattement où il m'arrivait souvent de la surprendre. La marquise s'en apercevait fort bien, et si elle ne la questionnait pas, c'est qu'elle savait mieux qu'elle-même la cause de son chagrin.

Marguerite avait besoin d'être questionnée; comme tous les enfans, elle ne savait que devenir quand on ne s'occupait pas d'elle. Parler d'elle-même, se plaindre, se répandre, se vanter en s'accusant, se faire juger, se repentir, promettre et recommencer, telle était sa vie, et depuis que la Féron n'était plus sa confidente, depuis que Paul, marié avec elle, lui inspirait une sorte de crainte, elle amassait des tempêtes dans son cœur.

Comme nous étions toutes les trois dans son petit jardin, Paul se trouvant occupé dehors, elle rompit la digue que lui imposait notre absence de curiosité. — Paul s'est donc bien amusé hier soir chez vous, nous dit-elle d'un ton assez aigre, qu'il a manqué le train et n'est rentré qu'à onze heures, à pied, par les sentiers?

— En vérité, lui dit Césarine, est-ce que vous avez été inquiète?

— Bien sûr que je l'ai été. Un homme seul comme ça sur des chemins où on ne rencontre que des gens qui rôdent on ne sait pourquoi! Vous devriez bien me le renvoyer plus tôt. Quand il n'arrive pas à l'heure, je compte les minutes; c'est ça qui me fait du mal!

— Chère enfant, reprit Césarine avec une douceur admirable, nous nous arrangerons pour que cela n'arrive plus. Nous gronderons Bertrand quand les pendules retarderont.

— Vous pouvez bien les avancer d'une heure, car il prend tant d'amusement chez vous qu'il m'en oublie.

— On ne s'amuse pas chez nous, Marguerite; on est très sérieux au contraire.

— Justement; c'est sa manière de s'amuser, à lui; mais vous ne me ferez pas croire que vous ne receviez pas quantité de belles dames?

— C'est ce qui vous trompe. Il ne vient plus de belles dames chez moi.

— Il y a vous toujours, et vous en valez cent.

— Fort aimable; mais vous ne pouvez pas être jalouse de moi?

Marguerite regarda la marquise en face avec une sorte de terreur, puis elle se courba sous le regard limpide et profond qu'elle interrogeait. Elle se mit aux genoux de Césarine, prit ses mains et les baisa. — Ma belle marquise, lui dit-elle, vous savez que vous êtes mon bon dieu sur la terre. Vous m'avez fait marier, car c'est à vous que je dois ça, j'en suis sûre. Je vous dois la vie de mon enfant et aussi sa beauté, car sans vous il aurait été défiguré. Quand je pense quels soins vous avez pris de lui sans être dégoûtée de ce mal abominable, sans crainte de le prendre, sans me permettre d'y toucher, sans vous soucier de vous-même à force de vous soucier des autres! Oui, bien sûr, vous êtes l'ange gardien, et je ne pour-

rai jamais vous dire comme je vous aime; mais tout ça ne m'empêche pas d'être jalouse de vous. Est-ce que ça peut être autrement? Vous avez tout pour vous, et je n'ai rien. Vous êtes restée belle comme à seize ans, et moi, plus jeune que vous, me voilà déjà fanée; je sens que je me courbe comme une vieille, tandis que vous vous redressez comme un peuplier au printemps. Vous avez, pour vous rendre toujours plus jolie, des toilettes qui ne me serviraient de rien, à moi! Quand même je les aurais, je ne saurais pas les porter. Quand je mets un pauvre bout de ruban dans mes cheveux pour paraître mieux coiffée, Paul me l'ôte en me disant : Ça ne te va pas, tu es plus belle avec tes cheveux; mais ils tombent, mes cheveux. Voyez! j'en ai déjà perdu plus de la moitié, et, quand je n'en aurai presque plus, si je m'achète un faux chignon, Paul se moquera de moi. Il me dira : Reste donc comme tu es! Ça n'est pas tes cheveux que j'aime, c'est ton cœur. — C'est bien joli, cela, et c'est vrai, c'est trop vrai. Il aime mon cœur, et il ne fait plus cas de ma figure; il y est trop habitué. L'amitié ne compte pas les cheveux blancs quand ils se mettent à pousser. Il m'aimera vieille, il m'aimera laide, je le sais, j'en suis fière; mais c'est toujours de l'amitié, et je m'en contenterais, si j'étais bien sûre qu'il n'est pas capable de connaître l'amour. Il le dit. Il jure qu'il ne sait pas ce que c'est que de s'attacher à une femme parce qu'elle a de beaux yeux ou de belles robes...

— Je crois, dit Césarine en souriant d'une façon singulière, qu'il vous dit la vérité.

— Oui, ma marquise; mais quand, avec les belles robes et les beaux yeux, et toute la personne magnifique et aimable, il y a le grand esprit, le grand savoir, la grande bonté, tout ce qu'un homme doit admirer... Tenez! il n'est pas possible qu'il ne vous aime pas d'amour, voilà ce que je me dis tous les soirs quand il est chez vous et que je l'attends.

— Ce que vous vous dites là est très mal, répondit Césarine sans montrer aucune autre émotion qu'un peu de mécontentement. Voyons, ma pauvre Marguerite, êtes-vous sans conscience et sans respect des choses les plus saintes? Croyez-vous que, si votre mari avait la folie d'être épris de moi, je ne m'en apercevrais pas?

— Peut-être, ma marquise! Ne me grondez pas. Qui peut savoir? Paul est si drôle, si différent des autres! Je sais bien, moi, que tout le monde n'est pas comme lui. Il y en a qui ne savent rien cacher : des gens qui ne le valent pas, mais qui sont plus ouverts, plus passionnés, dont on connaît vite le bon et le mauvais côté. On n'est pas longtemps trompé par eux : ils vont où le vent les pousse; mais Paul avec sa raison, son courage, sa patience, on ne peut rien savoir de lui!

— Il me semble, reprit Césarine avec une ironie dont Marguerite ne sentit pas toute la portée, que vous faites ici une étrange allusion au passé. Il semblerait que, tout en mettant votre mari beaucoup au-dessus du mien, vous ayez au fond du cœur quelque regret d'une passion moins pure, mais plus vive que l'amitié.

Marguerite rougit jusqu'aux yeux, mais sans renoncer à s'épancher sur un sujet trop délicat pour elle. Je voyais en présence les deux natures les plus opposées que l'imagination d'un romancier eût pu évoquer : l'une résumant en elle tout l'empire qu'une femme est capable d'exercer sur les autres et sur elle-même; l'autre absolument dépourvue de défense, capable de raisonner et de réfléchir jusqu'à un certain point, mais forcée, par la nature de ses impressions, de tout subir et de tout révéler.

— Vous avez raison de vous moquer de moi, reprit-elle; ce n'est pas joli de se souvenir d'un vilain passé, quand on a le présent meilleur qu'on ne mérite; mais à vous, est-ce que je ne peux pas parler de tout? Voyez donc si je n'ai pas sujet d'être jalouse de vous! Pour qui est-ce que j'ai été trompée et quittée? Vous pensez bien que je le sais à présent. Quoique Paul ne m'en ait jamais voulu parler, il a bien fallu que quelque parole lui échappât. Votre marquis vous aimait depuis longtemps; c'est par dépit qu'il m'a recherchée, c'est pour retourner à vous qu'il m'a plantée là. Ce qui m'est arrivé une fois peut m'arriver encore. C'est peut-être mon sort que vous me fassiez tout le mal et tout le bien de ma vie.

— Vous déraisonnez tout à fait, Marguerite, lui dis-je. Vous oubliez que la marquise de Rivonnière ne s'appartient plus; vous lui manquez de respect, vous outragez votre mari! J'admire la patience avec laquelle mon amie vous écoute et vous répond, et je me demande ce que Paul penserait de vous, s'il pouvait vous entendre.

— Ah! s'écria-t-elle épouvantée, si vous le lui répétez, je suis perdue.

— Je ne veux pas vous perdre, je ne veux pas surtout le rendre malheureux en le forçant à regretter son mariage.

Marguerite pleurait amèrement. La marquise la consola et l'apaisa avec une douceur maternelle, en me disant que j'avais tort de la gronder, qu'il fallait persuader et non brusquer les enfans malades. Marguerite sanglotait à ses pieds, la couvrit de caresses, lui demanda pardon, jura cent fois de ne plus être folle, et, entendant revenir Paul, s'enfuit au fond du jardin pour qu'il ne vît pas ses larmes.

Mais il les vit, s'en affecta et m'écrivit le lendemain la lettre suivante : « Ma pauvre Marguerite est malade, malade d'esprit surtout. Je l'ai confessée, je sais qu'elle a dit des choses insensées à M^me^ de Rivonnière. Je sais aussi que M^me^ de Rivonnière est trop

saintement sage pour voir en elle autre chose qu'une pauvre enfant à plaindre, à soigner, à guérir. Je sais qu'elle y serait toute résignée, qu'elle en aurait la patience, et que sa pitié serait inépuisable; mais ici, qu'elle me le pardonne, ma fierté ou plutôt ma discrétion d'autrefois reparaît. Je ne dois imposer qu'à moi-même le soin de guérir ma malade. Je crois que ce sera très facile. Il suffira que je m'abstienne pendant quelque temps de rester à Paris le soir. Je vais m'arranger pour vous présenter quelquefois mes respects vers cinq heures, puisqu'on vous trouve à cette heure-là, et je me priverai des bonnes causeries de l'après-dînée. Priez M^me^ de Rivonnière d'être moins parfaite, c'est-à-dire d'être un peu sévère et de feindre de bouder ma compagne pendant une semaine ou deux. Il ne faut pas que l'enfant s'habitue à *offenser* impunément ce qu'au fond du cœur elle chérit et respecte. Ne vous tourmentez pas, ma tante, je sais aussi soigner les enfans et je ne me fais pas un malheur des puériles contrariétés de la vie. Mes respects très profonds à notre amie, mes tendresses à vous. PAUL. »

— Il aura beau faire pour le cacher, me dit Césarine, à qui je communiquai cette lettre. Il est bien malheureux, ton Paul! Il cède, et ce sera pire. Il prend la patience pour la force. Cette pauvre femme ne changera pas; elle ne croira jamais aux autres parce qu'elle a perdu le droit de croire à elle-même. Aucune femme, si puissante qu'elle soit, ne se relèvera jamais entièrement d'une chute, et, quand elle est faible, elle ne se relève pas du tout. Il y a au fond de ce malheureux cœur une amertume que rien ne peut en arracher. La faiblesse dont elle rougit, elle souhaite ardemment de la constater chez celles qui n'ont point à rougir. Si elle pouvait la surprendre chez moi, en même temps que furieuse et désespérée, elle serait triomphante d'une joie lâche et mauvaise. Je te le disais bien que Paul ne pouvait pas épouser cette fille, et tu le sentais bien aussi! Elle lui fera cruellement expier sa grandeur d'âme.

— Ne crains-tu pas qu'il ne t'en arrive autant? Ne t'es-tu pas mariée sans amour, par un mouvement de générosité?

— Je me suis mariée avec un mort, ce n'est pas la même chose, et j'ai pris mes précautions pour que ce mort ne revive pas avec moi. Je n'ai point fait acte de sensiblerie. J'ai cru frapper un grand coup, et je l'aurais frappé, si Paul n'eût brisé mon ouvrage en épousant sa maîtresse!...

Je n'osais demander l'explication de ces paroles mystérieuses, tant je craignais de voir Césarine repousser le piédestal sur lequel elle était remontée; mais elle était lasse de se taire, l'expansion de la pauvre Marguerite avait rompu le charme; la sérénité de la déesse était troublée par cet incident vulgaire. Césarine, tout

comme Marguerite, avait besoin de parler, elle parla malgré moi.

— Tu ne veux pas comprendre? reprit-elle irritée de mon silence.

— Non, lui dis-je; j'aime mieux croire.

— Cruelle, comme il y a longtemps que tu ris du châtiment que tu crois m'être infligé par la destinée! Tu me crois vaincue et brisée, n'est-ce pas? Eh bien! tu te trompes, je ne le suis pas, je ne le serai jamais. J'ai voulu être aimée de Paul Gilbert; je le suis!

— Tu mens! m'écriai-je; son amitié pour toi est aussi sainte que tous les autres sentimens de sa vie.

— Et qui donc voudrait qu'il en fût autrement? répondit-elle en se dressant dans sa plus écrasante fierté. T'es-tu jamais imaginé que je voulais le rendre adultère et descendre à l'être moi-même?

— Non, certes; mais tu crois peut-être troubler sa raison, torturer son cœur et ses sens...

— Je ne m'abaisse pas à savoir s'il a des sens et si mon image les trouble. Je vis dans une sphère d'idées et de sentimens où ces malsaines préoccupations ne pénètrent pas. Je suis une nature élevée, je vis au-dessus de la réalité; tu devrais le savoir, et je trouve qu'en l'oubliant tu te rabaisses plus que tu ne m'offenses. J'ai voulu être la plus noble et la plus pure affection de Paul en même temps que la plus vive. Crois-tu que j'aie échoué?

— Si tu n'as pas échoué, tu as accompli une œuvre de malheur et de destruction. Se mettre à la place de la femme légitime dans le cœur et la pensée de l'époux, retirer soi-même à celui qu'on a choisi la place qu'il doit occuper dans le cœur et dans la pensée de sa femme, c'est commettre, dans la haute et funeste région que tu prétends occuper, un double adultère qui n'a pas besoin du délire des sens pour être criminel. C'est se jouer froidement des liens de la famille, c'est renverser les notions les plus vraies et se créer un code de libres attractions en dehors de tous les devoirs. C'est un échafaudage de sophismes, de mensonges à sa propre conscience, et tout cela prémédité, raisonné, travaillé, me semble odieux; voilà mon jugement, et si tu ne peux le supporter sans colère, quittons-nous. Tu t'es trop dévoilée, je ne t'estime plus; je m'efforcerai de ne plus t'aimer...

— Comme tu deviens irritable et intolérante, répondit-elle froidement; voyons, calme-toi, tu me dis mes vérités avec fureur, tu me forces à te dire les tiennes de sang-froid. Il se peut que je sois romanesque, mais je prétends l'être avec dignité, avec succès, et faire triompher dans ma vie ces prétendus sophismes dont je saurai faire des vérités; toi, pauvrette, tu ne comprends rien ni à l'amour, ni au devoir, ni à la famille. N'ayant jamais été aimée, tu as cru que toute la vertu consistait à n'aimer point; tu t'en es tirée avec di-

gnité, je le reconnais; tu n'as donné à personne le droit de te trouver ridicule; c'est tout ce que tu pouvais faire. Quant à la science du cœur humain, tu ne pouvais pas l'acquérir, n'ayant pas l'occasion de l'étudier sur toi-même. Tu as pris tes notions dans les idées sociales, c'est-à-dire dans le code du convenu. Tu ne peux pas voir par-dessus ces vaines barrières, tu n'es pas assez grande! Il te semble que ce qui est *arrangé* est sacré, que je dois à l'homme à qui j'ai juré fidélité mon âme tout entière, de même que Paul, selon toi, doit tout son cœur, toute sa pensée à Marguerite. Eh bien! cela est faux, paradoxal, illusoire, impossible. C'est la convention hypocrite d'un monde qui dit ces choses-là et ne les pense pas. On ne me trompe pas, moi! J'ai très bien compris qu'en m'engageant à M. de Rivonnière, dont je ne veux pas être la femme, j'avais fait vœu de chasteté, parce que je ne dois pas le forcer à donner son nom aux enfans d'un autre. Il l'a compris aussi, puisqu'en s'engageant sur l'honneur à me respecter il a fait acte de confiance absolue dans ma loyauté. Paul n'a pas non plus trompé Marguerite, bien que la convention fût tout autre. Il lui a toujours refusé l'impossible enthousiasme que la pauvre sotte voudrait lui inspirer. Il lui a donné sa protection, qu'il lui devait, et ses sens, dont je ne suis pas jalouse. Elle est sa ménagère, sa femelle, et ne peut être que cela. Elle n'est ni sa femme parce qu'elle n'est pas son égale devant Dieu, ni son amante parce qu'elle avilit l'amour dans ses appréciations misérables. Il ne *peut pas* l'aimer. Ce que l'homme de bien ne *peut pas* faire, c'est le mal, et ce qui avilit l'âme, ce qui rétrécit le cœur et l'esprit, c'est l'amour mal placé. Tu veux qu'il aime cette femme! Ta conscience te crie que tu mens, car elle te choque et te froisse toi-même; tu le lui fais sentir plus durement que moi. Tu veux que j'aime ce demi-sauvage déguisé en paladin, que j'ai épousé pour montrer à Paul que je n'avais pas de sens? Si j'aimais ce Rivonnière, qui, malgré ses belles manières et sa bonne éducation, est, à un autre échelon social, le pendant de l'*élémentaire* Marguerite, je serais vraiment avilie; mais je n'ai pas le goût des choses basses : j'aime mon mari comme Paul aime sa femme. Ce sont deux personnes d'une autre variété de l'espèce humaine que la variété à laquelle nous appartenons. Des convenances extérieures nous ont forcés à nous les associer dans une certaine limite, lui pour avoir des enfans, moi pour n'en point avoir. Ce que nous leur devons, c'est le contraire de l'amour; Paul doit la paternité, moi la virginité. Pourquoi souffrirait-il de mon état de neutre, quand il m'est indifférent qu'il soit procréateur avec une autre? Notre lien, c'est l'intelligence; notre fraternité, c'est la pensée; notre amour, c'est l'idéal. Nous nous aimons, et tu n'y peux rien, va! Dis-lui

maintenant tout ce que ta maladroite prudence te suggérera contre moi : il n'y croira plus, il ne te comprendra même pas; essaie, je veux bien, quitte-moi, va vivre avec lui en lui disant que tu as horreur de ma perversité. Il te recevra à bras ouverts, mais tu liras à toute heure cette réflexion dans ses yeux attristés : ma pauvre tante est folle, cela me met sur les bras deux malades à soigner!

M'ayant ainsi terrassée, elle s'en alla tranquillement écrire à Paul qu'elle l'approuvait infiniment de ménager les souffrances de sa compagne, qu'elle respectait son désir de ne pas la revoir de quelque temps, mais qu'elle ne pouvait se résoudre à paraître fâchée, vu qu'elle pardonnait tout à la mère de l'adorable petit Pierre. — Puis trois pages de *post-scriptum* pour demander l'opinion de Paul sur quelques ouvrages à consulter. — La correspondance était entamée. Ses réponses remplirent tous les loisirs de Paul, car elle sut l'obliger à lui écrire tous les soirs où il s'était condamné à ne plus aller chez elle.

Un matin, Marguerite tomba chez nous à l'improviste. Paul l'avait amenée à Paris pour acheter quelques objets nécessaires à leur enfant, et elle s'était échappée pour voir *sa marquise;* elle la suppliait de ne pas la trahir.

— Je sais bien que je désobéis, ajouta-t-elle; mais je ne peux pas vivre comme cela sans vous demander pardon. Je sais que vous ne m'en voulez pas, mais je m'en veux, moi, je me déteste d'avoir été si insolente et si mauvaise avec vous. Je ne le serai plus, vous êtes si grande et Paul est si bon! Quand il a vu comme je me tourmentais de vos lettres, il me les a montrées. Je n'y ai rien compris, sinon que vous l'approuviez de rester avec moi, et que vous m'aimiez bien toujours. A présent écoutez. Je ne peux pas accepter le sacrifice qu'il me fait de travailler dans une petite chambre sans air aux heures où il pourrait vous dire tout ce qu'il vous écrit, dans vos beaux salons, avec vous pour lui répondre et faire sortir son grand esprit, qui étouffe avec moi. Non, non, je ne veux pas le rendre malheureux et prisonnier; je le lui ai dit, il ne veut pas le croire, c'est à vous de le ramener chez vous. Écrivez-lui que vous avez besoin de lui, il n'a rien à vous refuser.

— Ce ne serait pas vrai, répondit Césarine. Je n'ai pas besoin de le voir pour achever mon travail. C'est pour l'acquit de ma conscience que je le consulte : quand j'aurai fini, je lui soumettrai le tout; mais cela peut se communiquer par écrit.

— Non, non, ce n'est pas la même chose! Il a besoin de parler avec vous, il s'ennuie à la maison. Qu'est-ce que je peux lui dire pour l'amuser? Rien, je suis trop simple.

Marguerite avait l'habitude de s'humilier afin qu'on lui fît des

complimens pour la relever à ses propres yeux. Elle était fort avide ce ce genre de consolations. Césarine ne le lui épargna pas, mais avec une si profonde ironie au fond du cœur que la pauvre femme la trouva trop indulgente pour elle, et lui répondit : — Vous dites tout cela par pitié! vous ne le pensez pas, vous êtes bonne jusqu'à mentir. Je vois bien que je vous lasse et vous ennuie, je ne reviendrai plus; mais vous pouvez me faire du bien de loin. Rappelez Paul à vos dîners et à vos soirées, voilà tout ce que je vous demande.

— Alors vous n'êtes plus jalouse, c'est fini?

— Non, ce n'est pas fini, je suis jalouse toujours. Plus je vous regarde, plus je vois qu'il est impossible de ne pas vous aimer plus que tout; mais, quelque idiote que je sois, j'ai plus de cœur et plus de force que vous ne pensez, plus que Paul lui-même ne le croit. Vous le verrez avec le temps. Je suis capable d'aimer jusqu'à me faire un devoir, une vertu et peut-être un bonheur de ma jalousie.

— C'est très profond ce qu'elle dit là, observa Césarine dès qu'elle se retrouva seule avec moi. Elle exprime à sa manière un sentiment qui la ferait très grande, si elle était capable de l'avoir. Aimer Paul jusqu'à me bénir de lui inspirer l'amour qu'il ne peut avoir pour elle, ce serait un sacrifice sublime de sa personnalité farouche; mais elle aime à se vanter, la pauvre créature, et si par momens elle est capable de concevoir une noble ambition, il ne dépend pas d'elle de la réaliser. Ce ne sont point là travaux de villageoise, et ce n'est pas en battant la lessive qu'on apprend à tordre son cœur comme un linge pour l'épurer et le blanchir.

— Qui sait, grande Césarine? Il y a une chose que savent quelquefois ces natures primitives, et que vos travaux métaphysiques et autres ne vous apprendront jamais...

— Et cette chose, c'est...

— C'est l'abnégation.

— Qu'est-ce donc que ma vie alors? Je croyais n'avoir pas fait autre chose que sacrifier tous mes premiers mouvemens...

— A quoi? A la volonté de réussir en vue de toi-même. La volonté d'échouer pour qu'un autre triomphe, tu ne l'auras jamais. Cela est bien plus au-dessus de toi que de Marguerite.

— Tu vas faire d'elle une martyre, une sainte? Nouveau point de vue!

— Ce qu'elle vient de faire en te priant de lui garder son mari tous les soirs aux heures où elle s'inquiète et s'ennuie est déjà assez généreux. Tu ne daignes pas y prendre garde, moi j'en suis frappée.

— Il n'y a pas de quoi, Paul s'ennuie avec elle, elle l'a dit; elle

a peur qu'il ne s'ennuie trop, et ne cherche quelque distraction moins noble que ma conversation.

— Tu cherches à la rabaisser; tu es peut-être plus jalouse d'elle qu'elle ne l'est de toi.

— Jalouse, moi, de cette créature?

— Tu la hais, puisque tu l'injuries.

— Je ne peux pas la haïr, je la dédaigne.

— Et toute cette bonté que tu dépenses pour la charmer et la soumettre, c'est l'hypocrisie de ton instinct dominateur.

— La pitié s'allie fort bien avec le dédain, elle ne peut même s'allier qu'avec lui. La souffrance noble inspire le respect. La pitié est l'aumône qu'on fait aux coupables ou aux faibles.

Césarine s'attendait à voir revenir Paul le soir même. Il ne revint pas, et, quelque sincère que fût le repentir de Marguerite, il ne reparut à l'hôtel Dietrich que rarement et pour échanger quelques paroles à propos du livre dont les premières épreuves étaient tirées. Il approuvait les changemens que l'auteur y avait faits, mais il ne me cachait pas que ces améliorations ne réalisaient point ce qu'il avait attendu d'une refonte totale de l'ouvrage. Césarine n'avait pas atteint, selon lui, le complet développement de sa lucidité. Il n'osait pas l'engager à recommencer encore, et, comme je lui reprochais de manquer à sa probité littéraire accoutumée, il me répondit : — Je ne crois pas y manquer, je ne vois pas pourquoi la marquise de Rivonnière serait obligée de faire un chef-d'œuvre; c'est ma faute de m'être imaginé qu'elle en était capable. Ce qu'elle m'a demandé, je l'ai fait; j'ai dit mon opinion, j'ai signalé les endroits mauvais, les endroits excellens, les endroits faibles. J'ai discuté avec elle, je lui ai indiqué les sources d'instruction et les sujets de réflexion. Ce qu'elle désirait, disait-elle, c'était de faire un travail très lisible et un peu profitable; elle est arrivée à ce but. Je suis convaincu encore qu'avec plus de maturité elle arriverait à un résultat vraiment sérieux; mais son entourage ne lui en demande pas tant, elle se fait illusion sur le mérite de son œuvre, comme il arrive à tous ceux qui écrivent, ou bien elle est douée d'une extrême modestie et se contente d'un médiocre effet. Je n'ai pas le droit d'être plus sévère et plus exigeant qu'elle ne l'est pour elle-même. Si on lit peu son livre, si on n'en parle que dans son cercle, ce ne sera point un obstacle à un livre meilleur par la suite.

J'aimais toujours Césarine malgré nos querelles, qui devenaient de plus en plus vives, et je l'aimais peut-être d'autant plus que je la voyais se fourvoyer. Il devenait évident pour moi que Paul n'avait pas pour elle l'amitié enthousiaste, absorbante, dominant tout en lui, qu'elle se flattait de lui inspirer. Il était capable d'une sé-

rieuse affection, d'une reconnaissance volontairement acquittée par le dévoûment; mais la passion n'éclatait pas du tout, et il ne semblait nullement éprouver le besoin que Césarine et Marguerite lui attribuaient de s'enflammer pour un idéal.

Déçue bientôt de ce côté-là, que deviendrait la terrible volonté de Césarine, si elle ne pouvait se rattacher à la gloire des lettres? Je n'étais pas dupe de son insouciante modestie. Je voyais fort bien qu'elle aspirait aux grands triomphes et qu'elle associait ces deux buts : le monde soumis et Paul vaincu par l'éclat de son génie. J'aurais souhaité qu'à défaut de l'une de ces victoires elle remportât l'autre. Je tâchai de l'avertir, et avec le consentement de Paul je lui fis connaître son opinion. Elle fut un peu troublée d'abord, puis elle se remit et me dit : — Je comprends; mon livre imprimé, il croit que j'oublierai le conseil utile et le correcteur dévoué. Il veut prolonger nos rapports d'intimité : il a raison, je ne l'oublierais pas; mais j'aurais moins de motifs pour le voir souvent. Dis-lui que j'ai reconnu la supériorité de son jugement, qu'il arrête le tirage; je recommencerai tout. Dis-lui aussi que cela ne me coûte pas, s'il me croit capable de faire quelque chose de bon.

Tant de sagesse et de douceur, dont il ne m'était plus permis de lui dire la véritable cause, désarma Paul, et fit faire à Césarine un grand pas dans son estime; mais plus ce sentiment entrait en lui, plus il paraissait s'y installer pur et tranquille. Césarine ne s'attendait pas à l'obstination qu'il mit à rester chez lui le soir; on eût dit qu'il s'y plaisait. J'allais le voir le dimanche. — Marguerite va moralement beaucoup mieux, me disait-il. J'ai réussi à lui persuader qu'il m'était plus agréable de lui faire plaisir que de me procurer des distractions en dehors d'elle. Au fond, c'est la vérité; certes sa conversation n'est pas brillante toujours et ne vaut pas celle de la marquise et de ses commensaux; mais je suis plus content de la voir satisfaite que je ne souffre de mes sacrifices personnels. Mon devoir est de la rendre heureuse, et un homme de cœur ne doit pas savoir s'il y a quelque chose de plus intéressant que le devoir.

Marguerite se disait heureuse. N'étant plus forcée de travailler pour vivre, elle lisait tout ce qu'elle pouvait comprendre et se formait véritablement un peu; mais elle était malade, et sa beauté s'altérait. Le médecin de Césarine, qui la voyait quelquefois, me dit en confidence qu'il la croyait atteinte d'une maladie chronique du foie ou de l'estomac. Elle savait si mal rendre compte de ce qu'elle éprouvait, qu'à moins d'un examen sérieux auquel elle ne voulait pas se prêter, il ne pouvait préciser sa maladie. J'avertis Paul, qui exigea l'examen. La tuméfaction du foie fut constatée, l'état général était médiocre; des soins quotidiens étaient nécessaires, et on

ne pouvait se procurer à la campagne tout ce qui était prescrit. La petite famille alla s'établir rue de Vaugirard dans un appartement plus comfortable que celui de la rue d'Assas et tout près des ombrages du Luxembourg. Paul vint nous dire qu'il était désormais à nos ordres à toute heure. Il avait un commis pour tenir son bureau et n'était plus esclave à la chaîne. Il avait fait gagner de l'argent; ses relations le rendaient précieux à M. Latour. Il arrivait beaucoup plus vite qu'il ne l'avait espéré à l'aisance et à la liberté. On se vit donc davantage, c'est-à-dire plus souvent, mais sans que Paul prolongeât ses visites au-delà d'une heure. Il était véritablement inquiet de sa femme, et quand il ne la soignait pas chez elle, il la soignait encore en la promenant, en cherchant à la distraire; elle désirait vivement revoir sa marquise pour lui montrer, disait-elle, qu'elle était redevenue bien raisonnable. Césarine engagea Paul à la lui amener avec le petit Pierre, promettant de les laisser partir à l'heure du coucher de l'enfant. Elle y mit tant d'insistance qu'il céda.

Ce fut une grande émotion et une grande joie pour Marguerite. Elle mit sa belle robe des dimanches, sa robe de soie noire, qui lui allait fort bien; elle se coiffa de ses cheveux avec assez de goût. Elle fit la toilette de petit Pierre avec un soin extrême. Paul les mit dans un fiacre et les amena à six heures à l'hôtel Dietrich. Césarine avançait son dîner pour que l'enfant ne s'endormît pas avant le dessert. Elle n'avait invité personne à cause de l'heure *indue*, c'était un vrai dîner de famille. M. Dietrich vint serrer les mains de Paul, saluer sa femme et embrasser son fils, puis il alla s'habiller pour dîner en ville.

Césarine s'était résignée à *communier,* comme elle disait, *avec la fille déchue;* mais elle n'en souffrait pas moins de l'espèce d'égalité à laquelle elle se décidait à l'admettre. Il y avait plus d'un mois qu'elle ne l'avait vue; elle fut frappée du changement qui s'était fait en elle. Marguerite avait beaucoup maigri, ses traits animés avaient pris une distinction extrême. Elle avait fait de grands efforts depuis ce peu de temps pour s'observer, et ne plus paraître vulgaire; elle ne l'était presque plus. Elle parlait moins et plus à propos. Paul la traitait non avec plus d'égards, il n'en avait jamais manqué avec elle, mais avec une douceur plus suave et une sollicitude plus inquiète. Ces changemens ne passèrent pas inaperçus. Césarine reçut un grand coup dans la poitrine, et en même temps qu'un sourire de bienveillance s'incrustait sur ses lèvres, un feu sombre s'amassait dans ses yeux, la jalousie mordait ce cœur de pierre; je tremblai pour Marguerite.

Il me sembla aussi que Marguerite s'en apercevait, et qu'elle ne

pouvait se défendre d'en être contente. Le dîner fut triste, bien que le petit Pierre, qui se comportait fort sagement et qui commençait à babiller, réussît par momens à nous dérider. Paul eût été volontiers enjoué, mais il voyait Césarine si étrangement distraite qu'il en cherchait la cause, et se sentait inquiet lui-même sans savoir pourquoi. Quand nous sortîmes de table, il me demanda tout bas si la marquise avait quelque sujet de tristesse. Il craignait que le jugement porté sur son livre, et si bien accueilli d'abord, ne lui eût, par réflexion, causé quelque découragement. Césarine entendait tout avec ses yeux : si bas qu'on pût parler, elle comprenait de quoi il était question. — Vous me trouvez triste, dit-elle sans me laisser le temps de répondre; j'en demande pardon à Marguerite, que j'aurais voulu mieux recevoir, mais je suis très troublée : j'ai reçu tantôt de mauvaises nouvelles du marquis de Rivonnière.

Comme elle ne me l'avait pas dit, je crus qu'elle improvisait ce prétexte. La dernière lettre de M. de Valbonne à M. Dietrich n'était pas de nature à donner des inquiétudes immédiates. J'en fis l'observation. Elle y répondit en nous lisant ce qui suit :

« Mon pauvre ami m'inquiète chaque jour davantage. Sa vie n'est plus menacée, mais ses souffrances ne paraissent pas devoir se calmer de si tôt. Il me charge de vous présenter ses respects, ainsi qu'à M^me^ de Rivonnière.

« Vicomte DE VALBONNE. »

Cette lettre parut bizarre à Paul. — Quelles sont donc, dit-il, ces souffrances qui ne menacent plus sa vie et qui persistent de manière à inquiéter? Est-ce que M. de Valbonne n'écrit jamais plus clairement?

— Jamais, répondit Césarine. C'est un esprit troublé, dont l'expression affecte la concision et n'arrive qu'au vague; mais ne parlons plus de cela, ajouta-t-elle avec un air de commisération pour Marguerite : nous oublions qu'il y a ici une personne à qui le souvenir et le nom de mon mari sont particulièrement désagréables.

Paul trouva cette délicatesse peu délicate, et avec la promptitude et la netteté d'appréciation dont il était doué il répondit très vite et sans embarras : — Marguerite entend parler de M. de Rivonnière sans en être froissée. Elle ne le connaît pas, elle ne l'a jamais connu.

— Je croyais qu'elle avait eu à se plaindre de lui, reprit Césarine en la regardant pour lui faire perdre contenance, et certes elle sait que je ne plaide pas auprès d'elle la cause de mon mari en cette circonstance.

— Vous avez tort, ma marquise, répondit Marguerite avec une douceur navrée; il faut toujours défendre son mari.

— Surtout lorsqu'il est absent, reprit Paul avec fermeté. Quant à

nous, les offenses punies n'existent plus. Nous ne parlons jamais d'un homme que j'ai eu le cruel devoir de tuer. Celui qui vit aujourd'hui est absous, et la femme vengée n'a plus jamais lieu de rougir.

Il parlait avec une énergie tranquille, dont Césarine ne pouvait s'offenser, mais qui faisait entrer la rage et le désespoir dans son âme. Marguerite, les yeux humides, regardait Paul avec le ravissement de la reconnaissance. Je vis que Césarine allait dire quelque chose de cruel. — L'enfant s'endort, m'écriai-je. Il ne faut pas vous attarder plus longtemps. Votre fiacre est en bas. Prends M. Pierre, mon cher Paul, il est trop lourd pour moi...

En ce moment, Bertrand vint annoncer que le fiacre demandé était arrivé, et il ajouta avec sa parole distincte et son inaltérable sérénité : — M. le marquis de Rivonnière vient d'arriver aussi.

— Où? s'écria Césarine comme frappée de la foudre.

— Chez madame la marquise, répondit Bertrand avec le même calme; il monte l'escalier.

— Nous vous laissons, dit Paul en prenant le bras de Marguerite sous le sien et son enfant sur l'autre bras.

— Non, restez, il le faut! reprit Césarine éperdue.

— Pourquoi? dit Paul étonné.

— Il le faut, vous dis-je, je vous en prie.

— Soit, répondit-il en reculant vers le sofa, où il coucha l'enfant endormi, et fit asseoir Marguerite auprès de lui.

Césarine craignait-elle la jalousie de son mari et tenait-elle à lui faire voir qu'elle recevait Paul en compagnie de sa femme, ou bien, plus préoccupée de son dépit que de tout le reste, se trouvait-elle vengée par une nouvelle rencontre de Marguerite avec son séducteur sous les yeux de Paul? Peut-être était-elle trop troublée pour savoir ce qu'elle voulait et ce qu'elle faisait; mais, prompte à se dominer, elle sortit pour aller à la rencontre du marquis. Nous l'entendîmes qui lui disait de l'escalier à voix haute : — Quelle bonne surprise! Comment, guéri? quand on nous écrivait que vous étiez plus mal...

— Valbonne est fou, répondit le marquis d'une voix forte et pleine, je me porte bien; je suis guéri, vous voyez. Je marche, je parle, je monte l'escalier tout seul,... et, entrant dans l'antichambre qui précédait le petit salon, il ajouta : Vous avez du monde?

— Non, répondit Césarine, entrant la première; des amis à vous et à moi qui partaient, mais qui veulent d'abord vous serrer les mains.

— Des amis? répéta le marquis en se trouvant en face de Paul, qui venait à lui. Des amis? je ne reconnais pas...

— Vous ne reconnaissez pas M. Paul Gilbert et sa femme?

— Ah! pardon! il fait si sombre chez vous, mon cher ami!...

Il serra les mains de Paul. — Madame, je vous présente mon respect.

Il salua profondément Marguerite. — Ah! Mlle de Nermont! Heureux de vous revoir.

Il me baisa les mains. — Vous me paraissez tous en bonne santé.

— Mais vous? lui dit Paul.

— Moi, parfaitement, merci; je supporte très bien les voyages.

— Mais comment arrivez-vous sans vous faire annoncer? lui dit Césarine.

— J'ai eu l'honneur de vous écrire.

— Je n'ai rien reçu.

— Quand je vous dis que Valbonne est fou!

— Mon cher ami, je n'y comprends rien. Pourquoi se permet-il de supprimer vos lettres?

— Ce serait toute une histoire à vous raconter, histoire de médecins déraisonnant autour d'un malade en pleine révolte qui ne se souciait plus de courir après une santé recouvrée autant que possible.

— Vous arrivez d'Italie? lui demanda Paul.

— Oui, mon cher, un pays bien surfait, comme tout ce qu'on vante à l'étranger. Moi je n'aime que la France, et en France je n'aime que Paris. Donnez-moi donc des nouvelles de votre jeune ami, M. Latour!

— Il va fort bien.

— M. Dietrich est sorti, à ce qu'on m'a dit; mais il doit rentrer de bonne heure. Madame la marquise me permettra-t-elle de l'attendre ici?

— Oui certainement, mon ami. Avez-vous dîné?

— J'ai dîné, merci.

Paul échangea encore quelques paroles insignifiantes et polies avec le marquis et Césarine avant de se retirer. L'arrivée foudroyante de M. de Rivonnière avait amené un calme plat dans la situation. Il était doux, content, presque bonhomme. Il n'était ému ni étonné de rien, c'est-à-dire qu'il était redevenu du monde comme s'il ne l'eût jamais quitté. Il revenait de la mort comme il fût revenu de Pontoise. Il se retrouvait chez sa femme, devant son rival et son meurtrier, en face de la femme dont il avait payé la possession de son sang, tout cela à la fois, sans paraître se souvenir d'autre chose que des lois du savoir-vivre et des habitudes d'aisance que comporte toute rencontre, si étrange qu'elle puisse être. L'impassibilité du parfait gentilhomme couvrait tout.

Mal avec sa conscience, Césarine avait été un moment terrifiée; mais, forte de quelque chose de plus fort que l'usage du monde, forte de sa volonté de femme intrépide, elle avait vite recouvré sa présence d'esprit. Toutefois elle éprouvait encore quelque inquiétude de se trouver seule avec son mari, et elle me pria de rester, m'adressant ce mot à la dérobée pendant qu'on allumait les candélabres.

— Enfin, dit le marquis quand Bertrand fut sorti, je vous vois donc, madame la marquise, plus belle que jamais et avec votre splendide rayon de bonté dans les yeux. Vrai, on dirait que vous êtes contente de me revoir!

La figure de Césarine n'exprimait pas précisément cette joie. Je me demandai s'il raillait ou s'il se faisait illusion. — Je ne réponds pas à une pareille question, lui dit-elle en souriant du mieux qu'elle put; c'est à mon tour de vous regarder. Vrai, vous êtes bien portant, on le jurerait! Qu'est-ce que signifient donc les craintes de votre ami, qui parlait de vous comme d'un incurable?

— Valbonne est très exalté. C'est un ami incomparable, mais il a la faiblesse de voir en noir, d'autant plus qu'il croit aux médecins. Vous me direz que j'ai sujet d'y croire aussi, étant revenu de si loin. Je ne crois qu'en Nélaton, qui m'a ôté une balle de la poitrine. La cause enlevée, ces messieurs ont prétendu me délivrer des effets, comme s'il y avait des effets sans cause; au lieu de me laisser guérir tout seul, ils m'ont traité comme font la plupart d'entre eux, de la manière la plus contraire à mon tempérament. Quand, il y a un an bientôt, j'ai secoué leur autorité pour faire à ma tête, je me suis senti mieux tout de suite. Je suis parti; trois jours après, je me sentais guéri. Il m'est resté de fortes migraines, voilà tout; mais j'en ai eu deux ou trois ans de suite avant d'avoir l'honneur de vous connaître, et je m'en suis débarrassé en ne m'en occupant plus. Valbonne, en m'emmenant cette fois-ci, m'avait affublé d'un jeune médecin intelligent, mais têtu en diable, qui, mécontent de me voir guérir si vite, rien que par la vertu de ma bonne constitution, a voulu absolument me délivrer de ces migraines et les a rendues beaucoup plus violentes. Il m'a fallu l'envoyer promener, me quereller un peu avec mon pauvre Valbonne, et les planter là pour ne pas devenir victime de leur dévoûment à ma personne.

— Les planter là! dit Césarine; vous n'êtes donc pas revenu avec eux?

— Je suis revenu tout seul avec mon pauvre Dubois, qui est mon meilleur médecin, lui! Il sait bien qu'il ne faut pas s'acharner à contrarier les gens, et quand je souffre, il patiente avec moi. C'est tout ce qu'il y a de mieux à faire.

— Et les autres, où sont-ils?

— Valbonne et le médecin? Je n'en sais rien; je les ai quittés à Marseille, d'où ils voulaient me faire embarquer pour la Corse, sous prétexte que j'y trouverais un climat d'été à ma convenance. J'en avais accepté le projet, mais je ne m'en souciais plus. J'ai confié à Dubois ma résolution de venir me reposer à Paris, et nous sommes partis tous deux, les laissant aux douceurs du premier sommeil. Ils ont dû courir après nous, mais nous avions douze heures d'avance, et je pense qu'ils seront ici demain.

— Tout ce que vous me contez là est fort étrange, reprit Césarine; je ne vous savais pas si écolier que cela, et je ne comprends pas un médecin et un ami tyranniques à ce point de forcer un malade à prendre la fuite. Ne dois-je pas plutôt penser que vous avez eu la bonne idée de me surprendre, et que vous n'avez pas voulu laisser à vos compagnons de voyage le temps de m'avertir?

— Il y a peut-être aussi de cela, ma chère marquise.

— Pourquoi me surprendre? à quelle intention?

— Pour voir si le premier effet de votre surprise serait la joie ou le déplaisir.

— Voilà un très mauvais sentiment, mon ami. C'est une méfiance de cœur qui me prouve que vous n'êtes pas aussi bien guéri que vous le dites.

— Il est permis de se méfier du peu qu'on vaut.

Pendant que Césarine causait ainsi avec son mari, j'observais ce dernier, et, d'abord émerveillée de l'aspect de force et de santé qu'il semblait avoir, je commençais à m'inquiéter d'un changement très singullier dans sa physionomie. Ses yeux n'étaient plus les mêmes; ils avaient un brillant extraordinaire, et cet éclat augmentait à mesure que, provoqué aux explications, il se renfermait dans une courtoisie plus contenue. Était-il dévoré d'une secrète jalousie? avait-il un reste ou un retour de fièvre? ou bien encore cet œil étincelant, qui semblait s'isoler de la paupière supérieure, était-il la marque ineffaçable que lui avait laissée la contraction nerveuse des grandes souffrances physiques?

En ce moment, Bertrand entra pour dire au marquis que Dubois était à ses ordres.

— Je comprends, répondit M. de Rivonnière : il veut m'emmener. Il craint que je ne sois fatigué. Dites-lui que je suis très bien et que j'attends M. Dietrich.

Puis il reprit son pénible entretien avec sa femme, la questionnant sur toutes les personnes de son entourage et ne paraissant pas avoir perdu la mémoire du moindre détail qui pût l'intéresser. Son œil étrange m'étonnait toujours; il me sembla entendre la voix de

Dubois dans la pièce voisine. Je me levai comme sans intention, et je me hâtai d'aller le questionner.

— Il faut que M^me^ la marquise renvoie M. le marquis, répondit-il à voix basse ; c'est bientôt l'heure de son accès.

— Son accès de quoi?

Dubois porta d'un air triste la main à son front.

— Quoi donc? des migraines?

— Des migraines terribles.

— Qui l'abattent ou qui l'exaspèrent?

— D'abord l'un, et puis l'autre.

— Est-ce qu'il y a du délire?

— Hélas oui! Ces dames ne le savent donc pas?

— Nous ne savons rien.

— Alors M. de Valbonne a voulu le cacher; mais à présent il faut bien qu'on le sache ici. C'est un secret à garder pour le monde seulement.

— Est-ce qu'il a la fièvre dans ces accès de souffrance et d'exaltation?

— Non, c'est ce qui fait que j'espère toujours.

— C'est peut-être ce qui doit nous inquiéter le plus. Tranchons le mot, Dubois; votre maître est fou?

— Eh bien! oui, sans doute, mais il l'a déjà été deux fois, et il a toujours guéri. Est-ce que mademoiselle croit qu'il était dans son bon sens quand il a séduit et abandonné la pauvre fille?...

— C'est la femme de mon neveu à présent.

— Ah! j'oubliais; pardon, je n'ai que du bien à dire d'elle, un ange d'honnêteté et de désintéressement. M. le marquis n'eût pas commis cette faute-là dans son état naturel, et plus tard, quand il prenait des déguisemens pour surveiller les démarches de M^lle^ Dietrich, je voyais bien, moi, qu'il n'avait pas sa tête. Il souffrait la nuit, comme il souffre à présent, et il n'avait pas ses journées lucides comme il les a.

— Est-ce qu'il est fou furieux la nuit?

— Furieux, non, mais fantasque et violent. Avec moi, il n'y a pas de danger. Il me résiste, il se fâche, et puis il cède. Il ne me maltraite jamais. Tout autre l'exaspère. Il avait pris son médecin en aversion et M. de Valbonne en grippe. Je lui ai conseillé de quitter Marseille, où son état ne pouvait pas rester caché, et je lui ai donné pour raison qu'on le soignait mal. On le soignait très bien au contraire; mais, quand un malade est irrité, il faut changer son milieu et le distraire avec d'autres visages. J'ai donné rendez-vous pour ce soir à son ancien médecin : je veux qu'il le voie dans sa crise; mais c'est vers neuf heures que cela commence, et il faut dé-

cider M^me^ la marquise à le renvoyer. Je ne crois pas qu'il lui résiste; il l'aime tant!

— Il l'aime toujours?

— Plus que jamais.

— Et il n'est plus jaloux d'elle?

— Ah! voilà ce que je ne sais pas; mais je crains qu'il ne me cache la vraie cause de son mal.

— De qui donc serait-il jaloux?

— Toujours de la même personne.

Un coup de sonnette sec et violent nous interrompit. Je rentrai au plus vite au salon en même temps que Bertrand; Dubois se tenait sur le seuil avec anxiété.

— M. le marquis veut se retirer, nous dit Césarine avec précipitation. C'était comme un ordre irrité qu'elle donnait à son mari de s'en aller.

Le marquis éclata de rire; ce rire convulsif était effrayant. — Allons donc! dit-il, je n'ai pas le droit d'attendre mon beau-père chez ma femme? Je l'attendrai, mordieu, ne vous en déplaise! Qu'on me laisse seul avec elle; je n'ai pas fini de t'interroger!

— Bertrand, s'écria Césarine, reconduira M. le marquis à sa voiture.

Elle s'adressait d'un ton de détresse au champion dévoué à sa défense dans les grandes occasions. Il s'avançait impassible, prêt à emporter le marquis dans ses bras nerveux, lorsque Dubois s'élança et le retint. Il prit le bras de son maître en lui disant : — Monsieur le marquis m'a donné sa parole de rentrer à neuf heures, et il est neuf heures et demie.

Le marquis sembla s'éveiller d'un rêve, il regarda son serviteur en cheveux blancs avec une sorte de crainte enfantine : — Tu viens m'ennuyer, toi? lui dit-il d'un air hébété; tu me paieras ça!

— Oui, à la maison, je veux bien; mais venez.

— Vieille bête! je cède pour aujourd'hui; mais demain...

Dubois l'emmena sans qu'il fît résistance. Bertrand les suivit, toujours disposé à prêter main-forte au besoin. Nous restâmes muettes à les suivre tous trois des yeux; puis, ayant vu le marquis monter dans sa voiture, Bertrand revint pour nous dire : — Il est parti.

— Bertrand, lui dit Césarine, s'il arrive à M. de Rivonnière de se présenter encore chez moi en état d'ivresse, dites-lui que je n'y suis pas et empêchez-le d'entrer.

— M. le marquis n'est pas ivre, répondit Bertrand de son ton magistral, et, d'un geste expressif et respectueux, m'engageant à tout expliquer, il se retira.

— Qu'est-ce qu'il veut dire? s'écria Césarine.

— Tu crois, lui dis-je, que ton mari s'enivre?

— Oui, certes! il est ivre ce soir, ses yeux étaient égarés. Pourquoi nous as-tu laissés ensemble? Je t'avais priée de rester. A peine étions-nous seuls, qu'il s'est jeté à mes genoux en me faisant les protestations d'amour les plus ridicules, et quand je lui ai rappelé les engagemens pris avec moi, il ne se souvenait plus de rien. Il devenait méchant, idiot, presque grossier... Ah! je le hais, cet homme, qui prétend que je lui appartiens et à qui je n'appartiendrai jamais!

— Ne le hais pas, plains-le; il n'est pas ivre, il est aliéné!

Elle tomba sur un fauteuil sans pouvoir dire un mot, puis elle me fit quelques questions rapides. Je lui racontai tout ce que m'avait dit Dubois; elle m'écoutait, l'œil fixe, presque hagard.

— Voilà, dit-elle enfin, une horrible éventualité qui ne s'était pas présentée à mon esprit, — être la femme d'un fou! avoir la plus répugnante des luttes à soutenir contre un homme qui n'a plus ni souvenir de ses promesses ni conscience de mon droit! Combattre non plus une volonté, mais un instinct exaspéré, se sentir liée, saine et vivante, à une brute privée de raison! Cela est impossible; une telle chaîne est rompue par le seul fait de la folie. Il faut faire constater cela. Il faut que tout le monde le sache, il faut qu'on enferme cet homme et qu'on me préserve de ses fureurs! Je ne peux pas vivre avec cette épouvante d'être à la merci d'un possédé; je n'ai fait aucune action criminelle pour qu'on m'inflige ce supplice de tous les instans. Ah! ce Valbonne qui me hait, comme il m'a trompée! Il le savait, lui, qu'il me faisait épouser un fou! Je dévoilerai sa conduite, je le ferai rougir devant le monde entier.

M. Dietrich rentrait, elle l'informa en peu de mots, et continua d'exhaler sa colère et son chagrin en menaces et en plaintes, adjurant son père de la protéger et d'agir au plus vite pour faire rompre son mariage. Elle voulait le faire déclarer nul, la séparation ne lui suffisait pas. M. Dietrich, accablé d'abord, se releva bientôt lorsqu'il vit sa fille hors d'elle-même. S'il la chérissait avec tendresse, il n'en était pas moins, avant tout, homme de bien, admirablement lucide dans les grandes crises. — Vous parlez mal, ma fille, lui dit-il, et vous ne pensez pas ce que vous dites. De ce que Jacques a des nuits agitées et des heures d'égarement, il ne résulte pas qu'il soit fou, puisqu'un pauvre vieux homme comme Dubois suffit à le contenir et vient à bout de cacher son état. Nous aurons demain plus de détails; mais pour aujourd'hui ce que nous savons ne suffit pas pour provoquer la cruelle mesure d'une séparation légale. Songez qu'il nous faudrait porter un coup mortel à la dignité de celui dont vous

avez accepté le nom. Il faudrait accuser lui et les siens de supercherie, et qui vous dit qu'un tribunal se prononcerait contre lui? En tout cas, l'opinion vous condamnerait, car personne n'est dispensé de remplir un devoir, quelque pénible qu'il soit. Le vôtre est d'attendre patiemment que la situation de votre mari s'éclaircisse, et de faire tout ce qui, sans compromettre votre fierté ni votre indépendance, pourra le calmer et le guérir. Si, après avoir épuisé les moyens de douceur et de persuasion, nous sommes forcés de constater que le mal s'aggrave et ne laisse aucun espoir, il sera temps de songer à prendre des mesures plus énergiques; sinon, vous serez cruellement et justement blâmée de lui avoir refusé vos soins et vos consolations.

Césarine, atterrée, ne répondit rien, et passa la nuit dans un désespoir dont la violence m'effraya. Je n'osai la quitter avant le jour; je craignais qu'elle ne se portât à quelque acte de désespoir. Cette fois elle ne posait pas pour attendrir les autres, elle se retenait au contraire, et n'eut point d'attaque de nerfs; mais son chagrin était profond, les larmes l'étouffaient, elle jugeait son avenir perdu, sa vie sacrifiée à quelque chose de plus sombre que le veuvage, l'obligation incessante d'employer son intelligence supérieure à contenir les emportemens farouches ou à subir les puériles préoccupations d'un idiot méchant à ses heures, toujours jaloux et osant se dire épris d'elle.

Le châtiment était cruel en effet, mais c'est en vain qu'elle me le présentait comme une injustice du sort. Elle avait épousé ce moribond, moitié par ostentation de générosité, moitié pour se relever aux yeux de Paul, un peu aussi pour être marquise et indépendante par-dessus le marché.

Le lendemain, M. Dietrich alla dès le matin voir son gendre. Il le trouva endormi et put causer longuement avec Dubois et le médecin qui avait passé la nuit à observer son malade. Le résumé de cet examen fut que le marquis n'était ni fou ni lucide absolument. Il avait les organes du cerveau tour à tour surexcités et affaiblis par la surexcitation. Quelques heures de sa journée, entre le repos du matin, qui était complet, et le retour de l'accès du soir, pouvaient offrir une parfaite sanité d'esprit, et nulle consultation médicale dressée avec loyauté n'eût pu faire prononcer qu'il était incapable de gérer ses affaires ou de manquer d'égards à qui que ce soit. Il avait causé avec lui après l'accès et l'avait trouvé bien portant de corps et d'esprit. Il ne jugeait point qu'il eût jamais eu le cerveau faible. Il le croyait en proie à une maladie nerveuse, résultat de sa blessure ou de la grande passion sans espoir qu'il avait eue et qu'il avait encore pour sa femme.

Là se présentait une alternative sans issue. En cédant à son amour, Césarine le guérirait-elle? S'il en était ainsi, n'était-il pas à craindre que les enfans résultant de cette union ne fussent prédisposés à quelque trouble essentiel dans l'organisation? Le médecin ne pouvait et ne voulait pas se prononcer. M. Dietrich sentait que sa fille se tuerait plutôt que d'appartenir à un homme qui lui faisait peur, et dont elle eût rougi de subir la domination. Il se retira sans rien conclure. Il n'y avait qu'à patienter et attendre, essayer un rapprochement purement moral, en observer les effets, séparer les deux époux, si le résultat des entrevues était fâcheux pour le marquis; alors on tenterait de le faire voyager encore. On ne pouvait s'arrêter qu'à des atermoiemens; mais en tout cas, jusqu'à nouvel ordre, M. Dietrich voulait que l'état du marquis fût tenu secret, et Dubois affirmait que la chose était possible, vu les dispositions locales de son hôtel et la discrétion de ses gens, qui lui étaient tous aveuglément dévoués.

Deux heures plus tard, M. de Valbonne, arrivé dans la nuit, venait s'entretenir du même sujet avec M. Dietrich. M. de Valbonne était absolu et cassant. Il n'aimait pas Césarine, pour l'avoir peut-être aimée sans espoir avant son mariage. Il la jugeait coupable de ne pas vouloir se réunir à son ami, et quand M. Dietrich lui rappela le pacte d'honneur par lequel, en cas de guérison, Jacques s'était engagé à ne pas réclamer ses droits, il jura que Jacques était trop loyal pour songer à les réclamer : c'était lui faire injure que de le craindre.

— Pourtant, dit M. Dietrich, il a fait hier soir une scène inquiétante, et dans ses momens de crise il ne se rappelle plus rien.

— Oui, reprit Valbonne, il est alors sous l'empire de la folie, j'en conviens, et si sa femme n'eût été la cause volontaire ou inconsciente de cette exaltation en le gardant sous sa dépendance durant cinq ans, elle aurait le droit d'être impitoyable envers lui; mais elle l'a voulu pour ami et pour serviteur. Elle l'a rendu trop esclave et trop malheureux, je dirai même qu'elle l'a trop avili pour ne pas lui devoir tous les sacrifices à l'heure qu'il est.

— Je ne vous permets pas de blâmer ma fille, monsieur le vicomte. Je sais qu'en épousant votre ami contre son inclination, elle n'a eu en vue que de le relever de l'espèce d'abaissement où tombe dans l'opinion un homme trop soumis et trop dévoué.

— Oui, mais les devoirs changent avec les circonstances : Jacques était condamné. La réparation donnée par M^lle Dietrich était suffisante alors et facile, permettez-moi de vous le dire; elle y gagnait un beau nom...

— Sachez, monsieur, qu'elle n'était pas lasse de porter le mien,

et rappelez-vous qu'elle n'a pas voulu accepter la fortune de son mari.

— Elle l'aura quand même, elle en jouira du moins, car elle y a droit, elle est sa femme; rien ne peut l'empêcher de l'être, et la loi l'y contraint.

— Vous parlez de moi, dit Césarine, qui entrait chez son père et qui entendit les derniers mots. Je suis bien aise de savoir votre opinion, monsieur de Valbonne, et de vous dire, en guise de salut de bienvenue, que ce ne sera jamais la mienne...

M. de Valbonne s'expliqua, et, la rassurant de son mieux sur la loyauté du marquis, il exprima librement son opinion personnelle sur la situation délicate où l'on se trouvait. Si Césarine m'a bien rapporté ses paroles, il y mit peu de délicatesse et la blessa cruellement en lui faisant entendre qu'elle devait abjurer toute autre affection secrète, si pure qu'elle pût être, pour rendre l'espoir, le repos et la raison à l'homme dont elle s'était jouée trop longtemps et trop cruellement.

Il s'ensuivit une discussion très amère et très vive que M. Dietrich voulut en vain apaiser, Césarine rappela au vicomte qu'il avait prétendu à lui plaire, et qu'elle l'avait refusé. Depuis ce jour, il l'avait haïe, disait-elle, et son dévoûment pour Jacques de Rivonnière couvrait un atroce sentiment de vengeance. La querelle s'envenimait lorsque Bertrand entra pour demander si l'on avait vu le marquis. Il l'avait introduit dans le grand salon, où le marquis lui avait dit avec beaucoup de calme vouloir attendre M<sup>me</sup> la marquise. Bertrand avait cherché madame chez elle, et, ne l'y trouvant pas, il était retourné au salon d'honneur pour dire à M. de Rivonnière qu'il allait la chercher dans le corps de logis habité par M. Dietrich; mais le marquis n'était plus là, et les autres domestiques assuraient l'avoir vu aller au jardin. Dans le jardin, Bertrand ne l'avait pas trouvé davantage, non plus que dans les appartemens de la marquise. Il était pourtant certain que M. de Rivonnière n'avait pas quitté l'hôtel.

M. Dietrich et M. de Valbonne se mirent à sa recherche; Césarine rentra dans son appartement, où le marquis s'était glissé inaperçu et l'attendait; elle eut un mouvement d'effroi et voulut sonner. Il l'en empêcha en se plaçant entre elle et la sonnette. — Écoutez-moi, lui dit-il, c'est pour la dernière fois! Je connais trop votre maison pour y errer à l'aventure. Je voulais parler à votre père, j'ai pénétré tout à l'heure dans son cabinet, j'ai entendu votre voix et celle de Valbonne. J'ai écouté. Un homme condamné a le droit de connaître les motifs de sa sentence. J'ai appris une chose que j'ignorais, c'est que je suis fou, et une chose dont je voulais encore

douter, c'est que votre indifférence pour moi s'était changée en terreur et en aversion. Je suis bien malheureux, Césarine; mais je vous absous, moi, d'avoir fait sciemment mon malheur. Vous n'avez jamais connu l'amour et ne le connaîtrez jamais, c'est pourquoi vous ne vous êtes pas doutée de la violence du mien. Vous n'avez jamais cru qu'on en pût devenir fou; vous avez toujours raillé mes plaintes et mes transports. C'est assez souffrir, vous ne me ferez plus de mal. Puissiez-vous oublier celui que vous m'avez fait et n'en jamais apprécier l'étendue, car vous auriez trop de remords! Je vous les épargne, ces reproches, car, aliéné ou non, je me sens calme en ce moment comme si j'étais mort. Adieu. Si j'étais vindicatif, je serais content de penser que votre passion du moment est de réduire un autre homme que vous ne réduirez pas. Il vous préférera toujours sa femme. Je l'ai vu tantôt, je sais ce qu'il pense et ce qu'il vaut. Vous souffrirez dans votre orgueil, car il est plus fort de sa vertu que vous de votre ambition; mais je ne suis pas inquiet de votre avenir; vous chercherez d'autres victimes, et vous en trouverez. D'ailleurs ceux qui n'aiment pas résistent à toutes les déceptions. Soyez donc heureuse à votre manière; moi, je vais oublier la funeste passion qui a troublé ma raison et avili mon existence.

J'étais entrée chez Césarine dès les premiers mots du marquis. Il se dirigea vers moi, prit ma main qu'il porta à ses lèvres sans me rien dire, et sortit sans se retourner.

Inquiète, je voulais le suivre. — Laissons-le partir, dit Césarine en faisant signe à Bertrand, qui se tenait dans l'antichambre et qui suivit le marquis. Il se rend justice à lui-même. Ses reproches sont injustes et cruels, mais je n'y veux pas répondre. A la moindre excuse, à la moindre consolation que je lui donnerais, il me reparlerait de ses droits et de ses espérances. Laissons-le rompre tout seul ce lien odieux.

Bertrand revint nous dire que M. de Rivonnière était remonté dans sa voiture et avait donné l'ordre de retourner chez lui.

— Dubois l'a-t-il accompagné ici?

— Non, madame la marquise. Dubois veille M. le marquis toutes les nuits, il dort le jour; mais M. de Valbonne, qui n'avait pas encore quitté l'hôtel, est monté en voiture avec M. de Rivonnière.

— N'importe, Bertrand, allez savoir ce qui se passe à l'hôtel Rivonnière; vous viendrez me le dire.

Bertrand obéit en annonçant mon neveu.

— Venez, s'écria Césarine en courant à lui; donnez-moi conseil, jugez-moi, aidez-moi, j'ai la tête perdue, soyez mon ami et mon guide!

— Je sais tout, répondit Paul. Je viens de voir M. Dietrich. Il ne

songe qu'à vous préserver. Vous ne songez pas non plus à autre chose. Le conseil que vous donnerait ma conscience, vous ne le suivriez pas.

— Je le suivrai! répondit Césarine avec exaltation.

— Eh bien! demandez votre voiture et courez chez votre mari, car je l'ai vu sortir d'ici d'un air si abattu que je crains tout. Il m'a serré la main en passant, et son regard semblait m'adresser un éternel adieu.

— J'y cours, dit Césarine en tirant la sonnette.

— Mais ce n'est pas tout d'aller lui donner quelques vagues consolations, reprit Paul. Il faut rester près de lui, il faut le veiller dans son délire, il faut le distraire et le rassurer à ses heures de calme. S'il veut quitter Paris, il faut le suivre; il faut être sa femme, en un mot, dans le sens chrétien et humain le plus logique et le plus dévoué.

— Ah!... voilà... ce que vous conseillez? s'écria Césarine en portant convulsivement un verre d'eau froide à ses lèvres desséchées et frémissantes, c'est vous qui me dites d'être la femme de M. de Rivonnière?

— Et pourquoi, reprit-il, ne serait-ce pas moi? Je suis le plus nouveau et le plus désintéressé de vos amis; vous me consultez, je ne me serais pas permis, sans cela, de vous dire ce que je pense.

— Ce que vous pensez est odieux: une femme ne doit pas se respecter, elle doit se donner sans amour comme une esclave vendue?

— Non, jamais; mais si elle est noblement femme, si elle a du cœur, si elle plaint le malheur qu'elle a volontairement causé, elle fait entrer l'amour dans la pitié. Qu'est-ce donc que l'amour, sinon la charité à sa plus haute puissance?

— Ah oui! vous pensez cela, vous! vous voulez que j'aime mon mari par charité comme vous aimez votre femme...

— Je n'ai pas dit *par charité;* j'ai dit *avec charité*. J'ai invoqué ce qu'il y a de plus pur et de plus grand, ce qui sanctifie l'amour et fait du mariage une chose sacrée.

— C'est bien, dit Césarine tout à coup froide et calme, vous avez prononcé, j'obéis..:

Elle sortit sans me permettre de la suivre. — Oui, c'est bien, Paul, dis-je à mon neveu en l'embrassant: toi seul as eu le courage de lui tracer son devoir!

Mais il repoussa doucement mes caresses, et, tombant sur un fauteuil, il éclata d'un rire nerveux entrecoupé de sanglots étouffés.

— Qu'est-ce donc? m'écriai-je, qu'as-tu? es-tu malade? es-tu fou?

— Non, non! répondit-il avec un violent effort sur lui-même pour se calmer, ce n'est rien. Je souffre, mais ce n'est rien.

— Mais enfin... cette souffrance... Malheureux enfant, tu l'aimes donc?

— Non, ma tante, je ne l'aime pas dans le sens que vous attachez à ce mot-là; elle n'est pas mon idéal, le but de ma vie. Si elle le croit, détrompez-la, elle n'est pas même mon amie, ma sœur, mon enfant, comme Marguerite; elle n'est rien pour moi qu'une émouvante beauté dont mes sens sont follement et grossièrement épris. Si elle veut le savoir, dites-le-lui pour la désillusionner; mais, non, ne lui dites rien, car elle se croirait vengée de ma résistance, et elle est femme à se réjouir de mon tourment. Cela n'est pourtant pas si grave qu'elle le croirait. Les femmes s'exagèrent toujours les supplices qu'elles se plaisent à nous infliger. Je ne suis pas M. de Rivonnière, moi! Je ne deviendrai pas fou, je ne mourrai pas de chagrin, je ne souffrirai même pas longtemps. Je suis un homme, et jamais une convoitise de l'esprit ni de la chair, comme disent les catholiques, n'a envahi ma raison, ma conscience et ma volonté. Le conseil que je viens de donner m'a coûté, je l'avoue. Il m'a passé devant les yeux des lueurs étranges, mon sang a bourdonné dans mes oreilles, j'ai cru que j'allais tomber foudroyé; puis j'ai résisté, je me suis raillé moi-même, et cela s'est dissipé comme toutes les vaines fumées qu'un cerveau de vingt-cinq ans peut fort bien exhaler sans danger d'éclater. Ne me dites rien, ma tante, je ne suis pas un héros, encore moins un martyr; je suis homme, et rien de ce qui est humain ne m'est étranger, comme porte la consigne du sage: aussi la prudence, le point d'honneur, le respect de moi-même, me sont-ils aussi familiers que les émotions de la jeunesse. Je donne la préférence à ce qui est bien sur ce qui ne serait qu'agréable. Le devoir avant le plaisir, toujours! et, grâce à ce système, tout devoir me devient doux... A présent parlons de Marguerite, ma bonne tante; cela me touche, me pénètre et m'intéresse beaucoup plus. Elle n'est pas bien et m'inquiète chaque jour davantage. On dirait qu'elle me cache encore quelque chose qui la fait souffrir, et que je cherche en vain à deviner. Venez la voir un de ces jours, je vous laisserai ensemble et vous tâcherez de la confesser. Je m'en retourne auprès d'elle. Puis-je boire ce verre d'eau qui est là? Cela achèvera de me remettre.

Il prit le verre, puis, se souvenant que Césarine agitée y avait trempé ses lèvres, il le reposa et en prit un autre sur le plateau en disant avec un sourire demi-amer, demi-enjoué : — Je n'ai pas besoin de savoir sa pensée, je la sais de reste.

— Tu crois la connaître?

— Je l'ai connue, puis je m'y suis trompé. Après l'avoir trop accusée, je l'ai trop justifiée; mais tout à l'heure, quand elle m'a dit :

C'est vous qui me conseillez d'être la femme d'un autre? j'ai compris son illusion, son travail, son but. Déjà je les avais pressentis hier dans son attitude vis-à-vis de Marguerite, dans son sourire amer, dans ses paroles blessantes; elle n'est pas si forte qu'elle le croit, elle ne l'est du moins pas plus que moi. Et pourtant je ne suis pas un héros, je vous le répète, ma tante; je suis l'homme de mon temps, que la femme ne gouvernera plus, à moins de devenir loyale et d'aimer pour tout de bon! Encore un peu de progrès, et les coquettes, comme tous les tyrans, n'auront plus pour adorateurs que des hommes corrompus ou efféminés!

Il me laissa rassurée sur son compte, mais inquiète de Césarine. Je n'osais la rejoindre; je demandai à voir M. Dietrich, il était sorti avec elle.

Bertrand vint au bout d'une heure me dire, de la part de la marquise, que M. de Rivonnière était calme et qu'elle me priait de venir passer la soirée chez lui à huit heures. Je fus exacte. Je trouvai le marquis mélancolique, attendri, reconnaissant. Césarine me dit devant lui dès que j'entrai : — Nous ne t'avons pas invitée à dîner parce qu'ici rien n'est en ordre. Le marquis nous a fait très mal dîner; ce n'est pas sa faute. Demain je m'occuperai de son ménage avec Dubois, et ce sera mieux. En revanche, nous avons fait une charmante promenade au bois, par un temps délicieux; tout Paris y était.

Elle était si tranquille, si dégagée, que j'eus peine à cacher ma surprise. — Prends ton ouvrage, si tu veux, ajouta-t-elle, tu n'aimes pas à rester sans rien faire. Mon père était en train de nous raconter la séance de la chambre. — M. Dietrich continua de parler politique au marquis, voulant peut-être s'assurer de la lucidité de son esprit, mais procédant avec lui comme s'il n'en eût jamais douté. Je vis que c'était une cure consciencieusement entreprise. Le marquis écoutait avec une sorte d'effort, mais répondait à propos. De temps en temps il paraissait éprouver quelque anxiété en regardant la pendule. Le malheureux, depuis qu'il se savait réputé fou, semblait avoir conscience de son mal et en redouter l'approche.

Il s'observa sans doute beaucoup, car il triompha de l'heure fatale, et arriva jusqu'à près de dix heures sans perdre sa présence d'esprit et sans paraître souffrir. Alors il tomba dans une sorte d'abattement méditatif, répondit de moins en moins aux paroles qu'on lui adressait, et finit par ne plus répondre du tout. — Je vois que vous souffrez beaucoup, lui dit Césarine; vous allez vous coucher, nous resterons au salon jusqu'à ce que vous dormiez. Nous jouerons aux échecs, mon père et moi. Si vous ne dormez pas, vous viendrez nous trouver.

Il répondit par un vague sourire, sans qu'on sût s'il avait bien compris. Dubois l'emmena. M. Dietrich se glissa dans une pièce voisine de la chambre à coucher de son gendre; il voulait écouter et observer les phénomènes de l'accès. Dubois laissa les portes ouvertes sous la tenture rabattue.

Césarine, restée au salon avec moi, allait et venait sans bruit. Bientôt elle m'appela pour écouter aussi. Le marquis souffrait beaucoup et se plaignait à Dubois comme un enfant. Le brave homme le réconfortait, lui répétant sans se lasser : — Ça passera, monsieur, ça va passer.

La souffrance augmenta, le malade demanda ses pistolets, et ce fut une exaspération d'une heure environ, durant laquelle il accabla Dubois d'injures et de reproches de ce qu'il voulait lui conserver la vie; mais il n'avait pas l'énergie nécessaire pour faire acte de rébellion, la souffrance paralysait sa volonté. Tout à coup elle cessa comme par enchantement, et il se mit à déraisonner. Il parlait assez bas; nous ne pûmes rien suivre et rien comprendre, sinon qu'il passait d'un sujet à un autre et que ses préoccupations étaient puériles. Nous entendions mieux les réponses de Dubois, qui le contredisait obstinément; à ce moment-là, il ne craignait plus de l'irriter.

— Vous savez bien, lui disait-il, qu'il n'y a pas un mot de vrai dans ce que vous me dites. Vous êtes à Paris et non à Genève; l'horloger n'a pas dérangé votre montre pour vous jouer un mauvais tour. Votre montre va bien, aucun horloger n'y a touché.

Nous entendîmes le marquis lui dire : — Ah! voilà! tu me crois fou! c'est ton idée!

— Non, monsieur, répondit le patient vieillard. Je vous ai connu tout petit, je vous ai, pour ainsi dire, élevé : vous n'êtes pas fou, vous ne l'avez jamais été; mais vous étiez fort railleur, et vous l'êtes encore; vous me faisiez un tas de contes pour vous moquer de moi, et c'est une habitude que vous avez gardée. Moi, je me suis habitué à vous écouter et à ne rien croire de ce que vous me dites.

Le marquis parla encore bas; puis, distinctement et raisonnablement : — Mon ami, dit-il, je sens que ma tête va tout à fait bien, et que je vais dormir; mais il faut que tu me rappelles ce que j'ai fait hier, je ne m'en souviens plus du tout.

— Et moi, je ne veux pas vous le dire, parce que vous ne dormiriez pas. Quand on veut bien dormir, il faut ne se souvenir de rien et ne penser à rien. Allons, couchez-vous; demain matin, vous vous souviendrez.

— C'est comme tu voudras; pourtant j'ai quelque chose qui me tourmente : est-ce que j'ai été méchant tantôt?

— Vous? jamais!

— Je ne t'ai pas brutalisé pendant que je souffrais?

— Cela ne vous est jamais arrivé, que je sache.

— Tu mens, Dubois! Je t'ai peut-être frappé?

— Quelle idée avez-vous là, et pourquoi me dites-vous cela aujourd'hui?

— Parce qu'il me semble que je me souviens un peu, à moins que ce ne soit encore un rêve; rêve ou non, embrasse-moi, mon pauvre Dubois, et va te coucher; je suis très bien.

Un quart d'heure après, nous entendîmes sa respiration égale et forte; il dormait profondément. Dubois vint nous trouver.

— M. le marquis est sauvé, nous dit-il. Il n'a pas encore conscience du bien que vous lui avez fait; mais il l'éprouve, son accès a été plus court et plus doux de moitié que les autres jours; continuez, et vous verrez qu'il ira de mieux en mieux; c'est le chagrin qui l'a brisé, le bonheur le guérira, je n'en doute plus.

M. Dietrich lui demanda si c'était la première fois que le marquis avait une vague conscience de ses emportemens.

— Oui, monsieur, c'est la première fois, vous voyez que son bon cœur se réveille, et comme il m'a embrassé, le pauvre enfant! C'est comme quand il était petit.

Il était quatre heures du matin, Dubois avait fait préparer pour nous l'appartement qu'occupait M^me^ de Montherme lorsqu'elle venait soigner son frère; elle ignorait son retour, et passait l'été à Rouen, où son mari avait des intérêts à surveiller.

Nous prîmes donc du repos, et nous pûmes assister en quelque sorte au réveil du marquis en nous tenant dans la pièce d'où nous l'avions écouté durant la nuit. Il éveilla Dubois à neuf heures, et se jetant à son cou : — Mon ami, lui dit-il, je me souviens d'hier, j'ai été bien cruellement éprouvé! J'ai appris que j'étais fou et que ma femme avait peur de moi; mais ensuite elle est venue au moment où de sang-froid j'étais résolu à me faire sauter la cervelle. Elle a été bonne comme un ange, son père excellent; ils n'ont pas voulu discuter avec moi. Ils m'ont traité comme un enfant, mais comme un enfant qu'on aime. Ils m'ont pris, bon gré, mal gré, dans leur voiture, et ils m'ont promené à travers toutes les élégances de Paris, pour bien montrer que j'étais guéri, pour faire croire que je n'étais pas aliéné, et que ma femme prétendait vivre avec moi. Cela m'a fait du mal et du bien; je vois qu'elle se préoccupe de ma dignité, et qu'elle veut sauver le ridicule de ma situation. Je lui en sais gré; elle agit noblement, en femme qui veut faire respecter le nom qu'elle porte. Elle me fait encore un plus grand bien, elle détruit ma jalousie, car, en feignant d'être à moi, elle rompt avec les espérances qu'elle a pu encourager. Il n'y a

qu'un lâche qui accepterait ce partage même en apparence, et l'homme que je soupçonnais de l'aimer malgré lui est homme de cœur et très orgueilleux; tout cela est bon et bien de la part de ma femme et de son père, et aussi de cette excellente Nermont, qui a toujours donné les meilleurs conseils.

— Monsieur ne sait pas qu'ils ont passé la nuit ici, et qu'ils y sont encore?

— Que me dis-tu là? Malheur à moi! ils m'ont vu dans mon accès!

— Non, monsieur, mais ils auraient pu vous voir. Vous n'avez pas eu d'accès.

— Tu mens, Dubois; j'en ai toutes les nuits! Valbonne l'a avoué; j'ai bien entendu, je me souviens bien! Ma femme a voulu s'assurer de la vérité, elle sait à présent que je ne suis plus un homme, et qu'elle ne pourra jamais m'aimer!

Césarine entra en l'entendant sangloter. Elle le trouva en robe de chambre assis devant sa toilette et pleurant avec amertume. Elle l'embrassa et lui dit : — Votre folie, c'est de vous croire fou; vous n'en avez pas d'autre. Nous avons été trompés, vous avez votre raison. Qu'elle se trouble un peu à certaines heures de la nuit, c'est de quoi je ne m'inquiète plus à présent. Je me charge de vous guérir en restant près de vous pour vous consoler, vous distraire et vous prouver que je n'ai pas de meilleur et de plus cher ami que vous.

— Restez donc! répondit-il en se jetant à ses genoux. Restez sans crainte et guérissez-moi! Je veux guérir; il faut que l'homme dont vous vous êtes déclarée la femme en vous montrant en public avec lui ne soit pas un insensé ou un idiot. Je vous serai soumis comme un enfant, et ma reconnaissance sera plus forte que ma passion, car je n'oublierai plus mes sermens, et ce que j'ai juré, je le tiendrai; soignez donc votre ami, votre frère, jusqu'à ce qu'il soit digne d'être votre protecteur.

C'était là que Césarine avait voulu l'amener, c'était en somme ce qu'elle pouvait faire de mieux, et elle l'avait fait avec vaillance. Elle s'installa chez son mari et me pria d'y rester avec elle. M. Dietrich retourna chez lui, et vint tous les jours dîner avec nous. Bertrand passa les nuits à surveiller toutes choses, toujours prêt à contenir le malade s'il arrivait à la fureur, bien que Dubois ne fût ni inquiet ni fatigué de sa tâche. En très peu de jours, les accès, toujours plus faibles, disparurent presque entièrement, et tout fit présager une guérison complète et prochaine. On fit des visites, on en rendit; un bruit vague de démence avait couru. Toutes les apparences et bientôt la réalité le démentirent.

Je voyais Marguerite assez souvent, et je n'étais pas aussi rassurée sur son compte que sur celui du marquis. Elle allait toujours plus mal ; minée par une fièvre lente, elle n'avait presque plus la force de se lever. Paul voyait avec effroi l'impuissance absolue des remèdes. Après une consultation de médecins qui par sa réserve aggrava nos inquiétudes, Marguerite vit malgré nous qu'elle était presque condamnée. — Écoutez, me dit-elle un jour que nous étions seules ensemble, je meurs; je le sais et je le sens. Il est temps que je parle pendant que je peux encore parler. Je meurs parce que je dois, parce que je veux mourir; j'ai commis une très mauvaise action. Je vous la confie comme à Dieu. Réparez-la, si vous le jugez à propos. J'ai surpris une lettre qui était pour Paul; je l'ai ouverte; je l'ai lue, je la lui ai cachée, il ne la connaît pas! Seulement laissez-moi vous dire qu'en faisant cette bassesse j'avais déjà pris la résolution de me laisser mourir, parce que j'avais tout deviné; à présent lisez.

Elle me remit un papier froissé, humide de sa fièvre et de ses larmes, qu'elle portait sur elle comme un poison volontairement savouré. C'était l'écriture de Césarine, et elle datait d'une quinzaine.

« Paul, vous l'avez voulu. Je suis chez *lui*. Je le sauverai; il est déjà sauvé. Je suis perdue, moi, car dès qu'il sera guéri, je n'aurai plus de motifs pour le quitter et pour réclamer ma liberté. Il faudra que je sois sa femme, entendez-vous? Son amour est invincible; c'est sa vie, et, s'il perd encore une fois l'espérance, il se tuera. Vous l'avez voulu, je serai sa femme! Mais sachez qu'auparavant je veux être à vous. Vous m'aimez, je le sais, nous devons nous quitter pour jamais, nos devoirs nous le prescrivent, et nous ne serons point lâches; mais nous nous dirons adieu, et nous aurons vécu un jour, un jour qui résumera pour nous toute une vie. Je vous ferai connaître ce jour de suprême adieu, je trouverai un prétexte pour m'absenter, un prétexte qui vous servira aussi. Ne me répondez pas et soyez calme en apparence. »

Je relus trois fois ce billet. Je croyais être hallucinée, je voulais douter qu'il fût de la main de Césarine. Le doute était impossible. La passion l'avait terrassée, elle abjurait sa fierté, sa pudeur; elle descendait des nuées sublimes où elle avait voulu planer au-dessus de toutes les faiblesses humaines; elle se jugeait d'avance avilie par l'amour de son mari; elle voulait se rendre coupable auparavant. Étrange et déplorable folie dont je rougis pour elle au point de ne pouvoir cacher à Marguerite l'indignation que j'éprouvais!

La pauvre femme ne me comprit pas. — N'est-ce pas que c'est bien mal? me dit-elle en entendant mes exclamations. Oui, c'est

bien mal à moi d'avoir intercepté une lettre comme celle-là! Que voulez-vous? je n'ai pas eu le courage qu'il fallait. Je me suis dit : Puisque je vais mourir! Il l'aime, elle le lui dit. Il me trompe par vertu, par bonté, mais il l'aime, c'est bien sûr. S'il ne le lui a pas dit, elle l'a bien vu, et moi aussi d'ailleurs je le voyais bien... Pauvre Paul, comme il a été malheureux à cause de moi! comme il s'est défendu, comme il a été grand et généreux! J'ai eu tort de lui cacher son bonheur. Il n'en eût pas profité tant que j'aurais vécu; c'est pour cela qu'il faut que je me dépêche de partir. Je reste trop longtemps; chaque jour que je vis, il me semble que je le lui vole. Ah! j'ai été lâche, j'aurais dû lui dire : Laisse-moi encore quelques semaines pour bien regarder mon pauvre enfant; je voudrais ne pas l'oublier quand je serai morte! Va donc à ce rendez-vous, ce ne sera pas le dernier : vous vous aimez tant que vous ne saurez pas si vous êtes coupables de vous aimer; seulement ne me dis rien. Laisse-moi croire que tu n'iras peut-être pas. Pardonne-moi d'avoir été ton fardeau, ton geôlier, ton supplice;... mais sache que je t'aimais encore plus qu'elle ne t'aime, car je meurs pour que tu aies son amour, et elle n'eût pas fait cela pour toi...

Elle parla encore longtemps ainsi avec exaltation et une sorte d'éloquence; je ne l'interrompais point, car Paul était entré sans bruit. Il se tenait derrière son rideau et l'écoutait avec attention. Il voulait tout savoir. De son côté, elle m'avouait tout. — Vous me justifierez quand je n'y serai plus, disait-elle; faites-lui connaître que, si je ne suis pas morte plus tôt, ce n'est pas ma faute. J'ai fait mon possible pour en finir bien vite : tous les remèdes qu'on me présente, je les mets dans ma bouche, mais je ne les avale que quand on m'y force en me regardant bien. La nuit, quand on dort un instant, je me lève, je prends froid. Si on me dit de prendre de l'opium, j'en prends trop. Je cherche tout ce qui peut me faire mal. Je fais semblant de ne pouvoir dormir que sur la poitrine, et je *m'étouffe le cœur* jusqu'à ce que je perde connaissance. Je voudrais savoir autre chose pour me faire mourir!

— Assez, Marguerite! lui dit Paul en se montrant. J'en sais assez pour te sauver, et je te sauverai; tu le voudras, et nous serons heureux, tu verras! Nous oublierons tout ce que nous avons souffert. Montre-moi cette lettre dont tu parles, et ne crains rien.

Il lui prit doucement la lettre, la lut sans émotion, la jeta par terre et la roula sous son pied. — C'est une lettre infâme! s'écria-t-il; c'est une insulte à mon honneur! Comment, j'aurais tendu la main à son mari après le duel, j'aurais accepté ses excuses, pardonné à son repentir, conseillé le mariage, et après le mariage le

rapprochement, tout cela pour le tromper, pour posséder sa femme avant lui et m'avilir à ses yeux plus qu'il n'était avili aux miens par sa conduite envers toi! Tiens, cette femme est plus folle que lui, et sa démence n'a rien de noble. C'est l'égarement d'une conscience malade, d'un esprit faux, d'un méchant cœur. Je devrais la haïr, car son but n'est pas même la passion aveugle : elle a espéré me punir des conseils sévères que je lui ai donnés en mettant dans ma vie ce qu'elle jugeait devoir être un regret poignant, éternel. Eh bien! sais-tu ce que j'eusse fait vis-à-vis d'une pareille femme, si ni Jacques de Rivonnière, ni ma tante, ni toi, n'eussiez jamais existé? J'aurais été à son rendez-vous, et je lui aurais dit en la quittant : Merci, madame, c'est demain le tour de quelque autre; je vous quitte sans regret! — Mais supposer que j'aurais avec elle une heure d'ivresse au prix de mon honneur et de ta vie, ah! Marguerite, ma pauvre chère enfant, tu ne me connais donc pas encore? Allons, tu me connaîtras! En attendant, jure-moi que tu veux guérir, que tu veux vivre! Regarde-moi. Ne vois-tu pas dans mes yeux que tu es, avec mon Pierre, ce que j'ai de plus cher au monde? — Il alla chercher l'enfant et le mit dans les bras de sa mère. — Vois donc le trésor que tu m'as donné; dis-moi si je peux ne pas chérir la mère de cet enfant-là? Dis-moi si je pourrais vivre sans elle? Mettons tout au pire; suppose que j'aie eu un caprice pour cette folle que tu as toujours beaucoup plus admirée que je ne l'admirais, serait-ce un grand sacrifice à te faire que de rejeter ce caprice comme une chose malsaine et funeste? Faudrait-il un énorme courage pour lui préférer mon bonheur domestique et l'admirable dévoûment d'un cœur qui veut *s'étouffer*, comme tu dis, par amour pour moi? Non, non, ne l'étouffe pas, ce cœur généreux qui m'appartient! Suppose tout ce que tu voudras, Marguerite : admets que je sois un sot, une dupe vaniteuse, un libertin corrompu, un traître, je ne croyais pas mériter ces suppositions; mais au moins ne suppose pas qu'en te voyant désirer la mort j'accepte le honteux bonheur que tu veux me laisser goûter... Allons, allons, lui dit-il encore en voyant renaître le sourire sur ses lèvres décolorées, relève-toi de la maladie et de la mort, ma pauvre femme, ma seule, ma vraie femme! Ris avec moi de celles qui, prétendant n'être à personne, tomberont peut-être dans l'abjection d'être à tous. Ces êtres forcés sont des fantômes. La grandeur à laquelle ils prétendent n'est que poussière : ils s'écroulent devant le regard d'un homme sensé. Que la belle marquise devienne ce qu'elle pourra, je ne me soucierai plus de redresser son jugement; j'abdique même le rôle d'ami désintéressé qu'elle m'avait imposé; je ne lui répondrai pas, je ne la reverrai pas, je t'en donne ici ma parole, aussi sérieuse, aussi loyale

que si, pour la seconde fois, je contractais avec toi le lien du mariage, et ce que je te jure aussi, c'est que je suis heureux et fier de prendre cet engagement-là.

Huit jours plus tard, Marguerite, docile à la médication et rassurée pour toujours, était hors de danger. On faisait des projets de voyage auxquels je m'associais, car mon cœur n'était plus avec Césarine : il était avec Paul et Marguerite. Je ne fis aucun reproche à Césarine de sa conduite et ne lui annonçai pas ma résolution de la quitter. Il eût fallu en venir à des explications trop vives, et, après l'avoir tant aimée, je ne m'en sentais pas le courage. Elle continuait à soigner admirablement bien son mari. Il était ivre de reconnaissance et d'espoir. M. Dietrich était fier de sa fille; tout le monde l'admirait. On la proposait pour modèle à toutes les jeunes femmes. Elle réparait les allures éventées de sa jeunesse et l'excès de son indépendance par une soumission au devoir et par une bonté sérieuse qui en prenaient d'autant plus d'éclat; elle préparait tout pour aller passer l'automne à la campagne avec son mari.

L'avant-veille du jour fixé pour le départ, elle écrivit à Paul : « Soyez à sept heures du matin à votre bureau, j'irai vous prendre.» Paul me montra ce billet en haussant les épaules, me pria de n'en point parler à Marguerite, et le brûla comme il avait brûlé le premier. Je vis bien qu'il avait un peu de frisson nerveux. Ce fut tout. Il ne sortit pas de chez lui le lendemain.

Craignant que Césarine, déçue et furieuse, ne sût pas se contenir, je m'étais chargée de l'observer, voulant lui rendre ce dernier service de l'empêcher de se trahir. Elle sortit à sept heures et fut dehors jusqu'à neuf; elle revint, sortit encore et revint à midi; elle voulait retourner encore chez Latour après avoir déjeuné avec son père. Je l'en empêchai en lui disant, comme par hasard, que j'allais voir mon neveu, qui m'attendait chez lui.

— Est-ce qu'il est gravement malade? s'écria-t-elle hors d'elle-même.

— Il ne l'est pas du tout, répondis-je.

— J'avais à lui parler de mon livre, je lui ai écrit deux fois. Pourquoi n'a-t-il pas répondu? Je veux le savoir, j'irai chez lui avec toi.

— Non, lui dis-je, voyant qu'il n'y avait plus rien à ménager. Il a reçu tes deux billets et n'a pas voulu y répondre. Ils sont brûlés.

— Et il te les a montrés?

— Oui.

— Ainsi qu'à Marguerite?

— Non!

— Voilà tout ce que tu as à me dire?

— C'est tout.

— Il a voulu nous brouiller alors; il m'a condamnée à rougir devant toi! Il croit que je supporterai ton blâme!

— Tu ne dois pas le supporter, je vais vivre avec ma famille.

— C'est bien, répliqua-t-elle d'un ton sec, et elle alla s'enfermer dans sa chambre, d'où elle ne sortit que le soir.

Je fis mes derniers préparatifs et mes adieux à M. Dietrich sans lui laisser rien pressentir encore. Je prétextais une absence de quelques mois en vue du rétablissement de ma nièce. Nous étions à l'hôtel Dietrich, où Césarine avait dit à son mari vouloir passer la journée pour préparer son départ du lendemain; elle en laissa tout le soin à sa tante Helmina, et, après avoir été toute l'après-midi enfermée sous prétexte de fatigue, elle vint dîner avec nous; elle avait tant pleuré que cela était visible et que son père s'en inquiéta; elle mit le tout sur le compte du chagrin qu'elle avait de quitter la maison paternelle et nous accabla de tendres caresses.

Le lendemain, elle partait seule avec son mari, et j'allai m'établir rue de Vaugirard. Comme je quittais l'hôtel, je fus surprise de voir Bertrand qui me saluait d'un air cérémonieux.

— Comment, lui dis-je, vous n'avez pas suivi la marquise?

— Non, mademoiselle, répondit-il, j'ai pris congé d'elle ce matin.

— Est-ce possible? Pourquoi donc?

— Parce qu'elle m'a fait porter avant-hier une lettre que je n'approuve pas.

— Vous en saviez donc le contenu?

— A moins de l'ouvrir, ce que mademoiselle ne suppose certainement pas, je ne pouvais pas le connaître; mais, à la manière dont M. Paul l'a reçue en me disant d'un ton sec qu'il n'y avait pas de réponse, et à l'obstination que M^me^ la marquise a mise hier à vouloir le trouver à son bureau, à son chagrin, à sa colère, j'ai vu que, pour la première fois de sa vie, elle faisait une chose qui n'était pas digne, et que sa confiance en moi commençait à me dégrader. Je lui ai demandé à me retirer; elle a refusé, ne pouvant pas supposer qu'un homme aussi dévoué que moi pût lui résister. J'ai tenu bon, ce qui l'a beaucoup offensée; elle m'a traité d'ingrat, j'ai été forcé de lui dire que ma discrétion lui prouverait ma reconnaissance. Elle m'a parlé plus doucement, mais j'étais blessé, et j'ai refusé toute augmentation de gages, toute gratification.

Je l'approuvai et montai en voiture, le cœur un peu gros de voir Césarine si humiliée; le tendre accueil de mes enfans d'adoption effaça ma tristesse. Nous passâmes l'été à Vichy et en Auvergne, d'où nous ramenâmes Marguerite guérie, heureuse et splendide de beauté, le petit Pierre plus robuste et plus gai que jamais. Je pus

constater par mes yeux à toute heure que Paul était heureux désormais et qu'il ne pensait pas plus à Césarine qu'à un roman lu avec émotion, un jour de fièvre, et froidement jugé le lendemain.

Quant à la belle marquise, elle reparut avec éclat dans le monde l'hiver suivant. Son luxe, ses réceptions, sa beauté, son esprit, firent fureur. C'était la plus charmante des femmes en même temps qu'une femme de mérite, cœur et intelligence de premier ordre. Nous seuls, dans notre petit coin tranquille, nous savions le côté vulnérable de cette armure de diamant; mais nous n'en disions rien et nous parlions fort peu d'elle entre nous. Marguerite, malgré le jugement sévère porté sur cette idole par son mari, était toujours prête à la défendre et à l'admirer; elle ne pouvait pas oublier qu'elle devait la vie de son fils à sa belle marquise. Paul lui laissa cette religion d'une âme tendre et généreuse. Pour mon compte, cette absence de haine dans la jalousie me fit aimer Marguerite, et reconnaître qu'elle ne s'était pas vantée en disant que, si elle était la plus simple et la plus ignorante de nous tous, elle était la plus aimante et la plus dévouée.

Je me suis plu à raconter cette histoire de famille à mes momens perdus. Quel sera l'avenir de Césarine? Son père et son mari, que je vois quelquefois, après de vains efforts pour me ramener chez eux, paraissent les plus heureux du monde; elle seule me tient rigueur et n'a pas fait la moindre démarche personnelle pour se rapprocher de moi. Peut-être se ravisera-t-elle; je ne le désire pas. Les sept années que j'ai passées auprès d'elle ont été sinon les plus pénibles, du moins les plus agitées de ma vie.

Depuis deux ans, Paul ne l'a revue qu'une seule fois, et voici comment il me raconta cette entrevue fortuite :

« Hier, comme j'étais à Fontainebleau pour une affaire, j'ai voulu profiter de l'occasion pour faire à pied un bout de promenade jusqu'aux roches d'Avon. En revenant par le chemin boisé qui longe la route de Moret, tout absorbé dans une douce rêverie, je n'entendis pas le galop de deux chevaux qui couraient derrière moi sur le sable. L'un d'eux fondit sur moi littéralement, et m'eût renversé, si, par un mouvement rapide, je ne me fusse accroché et comme suspendu à son mors. La généreuse bête, qui était magnifique, par parenthèse j'ai eu assez de sang-froid pour le remarquer, n'avait nulle envie de me piétiner; elle s'arrêtait d'elle-même, quand un vigoureux coup de cravache de l'amazone intrépide qui le montait le fit se dresser et me porter ses genoux contre la poitrine. Je ne fus pas atteint, grâce à un saut de côté que je sus faire à temps sans lâcher la bride. — Laissez-moi donc passer, monsieur Gilbert! me dit une voix bien connue avec un accent de légèreté dédaigneuse.

— Passez, madame la marquise, répondis-je froidement, sans perdre mon temps à lui adresser un salut qu'elle ne m'eût pas rendu. Elle passa comme un éclair, suivie de son groom, laissant un peu en arrière le cavalier qui l'accompagnait, et qui n'était autre que le vicomte de Valbonne.

« Il s'arrêta, et, me tendant la main : — Comment, diable, c'est vous? s'écria-t-il : j'accourais pour vous empêcher d'être renversé, car je voyais un promeneur distrait qui ne se rangeait pas devant l'écuyère la plus distraite qui existe. Savez-vous qu'un peu plus elle vous passait sur le corps?

« — Je ne me laisse pas passer sur le corps, répondis-je. Ce n'est pas mon goût.

« — Hélas! reprit-il, ce n'est pas le mien non plus! A revoir, cher ami, je ne puis laisser la marquise rentrer seule dans la ville.

« Et il partit ventre à terre pour la rejoindre. — J'en savais assez.

« — Quoi, mon enfant? que sais-tu?

« — Je sais que le pauvre vicomte, tout rude qu'il est de manières et de langage, est devenu, en qualité de cible, mon remplaçant aux yeux de l'impérieuse Césarine, qu'il a été moins heureux que moi, et qu'elle lui a passé sur le corps! J'ai vu cela d'un trait à son regard, à son accent, à ses trois mots d'une amertume profonde. On lui fait expier son hostilité par un servage qui pourra bien durer autant que celui du marquis, c'est-à-dire toute la vie. Rivonnière est heureux, lui; il se croit adoré, et il passe pour l'être. Valbonne est à plaindre. Il trahit son ami, il est humilié, il finira peut-être mal, car c'est un homme sombre et mystique.

« Sais-tu, ma tante, ajouta Paul, que cette femme-là a failli me faire bien du mal, à moi aussi? Je peux te le dire à présent. J'étais plus épris d'elle que je ne te l'ai jamais avoué. Je ne me suis pas trahi devant elle; mais elle le voyait malgré moi, c'est ce qui t'explique l'audace de ses aveux, et les rend, je ne dis pas moins coupables, mais moins impudens. Où en serais-je si je n'avais pas eu un peu de force morale? Ne m'a-t-elle pas mis au bord d'un abîme? Si j'ai failli perdre ma pauvre femme, n'est-ce pas parce que, ébloui et troublé, je manquais de clairvoyance et m'endormais sur la gravité de sa blessure? On n'est jamais assez fort, crois-moi, et ne me reproche plus d'être un homme dur à moi-même. Si Marguerite n'eût été sublime dans sa folie, j'étais perdu. Je la laissais mourir sans voir ce qui la tuait. Elle avait sujet d'être jalouse. J'avais beau être impénétrable et invincible, son cœur, puissant par l'instinct, sentait le vertige du mien.

« Tout cela est passé, mais non oublié. La belle marquise eût été fort aise hier de me voir rouler honteusement dans la poussière,

sous le sabot de son destrier. Et moi, je me souviens pour me dire à toute heure : Ne laisse jamais entamer ta conscience de l'épaisseur d'un cheveu. »

Aujourd'hui, cinq août 1866, Paul est l'heureux père d'une petite fille aussi belle que son frère. M. Dietrich a voulu être son parrain. Césarine n'a pas donné signe de vie, et nous lui en savons gré.

Je dois terminer un récit, que je n'ai pas fait en vue de moi-même, par quelques mots sur moi-même. Je n'ai pas si longtemps vécu de préoccupations pour les autres sans en retirer quelque enseignement. J'ai eu aussi mes torts, et je m'en confesse. Le principal a été de douter trop longtemps du progrès dont Marguerite était susceptible. Peut-être ai-je eu des préventions qui, à mon insu, prenaient leur source dans un reste de préjugés de naissance ou d'éducation. Grâce à l'admirable caractère de Paul, Marguerite est devenue un être si charmant et si sociable que je n'ai plus à faire d'effort pour l'appeler ma nièce et la traiter comme ma fille. Le soin de leurs enfans est ma plus chère occupation. J'ai remplacé M^me^ Féron, que nous avons mise à même de vivre dans une aisance relative. Quant à nous, nous nous trouvons très à l'aise pour le peu de besoins que nous avons. Nous mettons en commun nos modestes ressources. Je fais chez moi un petit cours de littérature à quelques jeunes personnes. Les affaires de Paul vont très bien. Peut-être sera-t-il un jour plus riche qu'il ne comptait le devenir. C'est la résultante obligée de son esprit d'ordre, de son intelligence et de son activité; mais nous ne désirons pas la richesse, et, loin de le pousser à l'acquérir, nous lui imposons des heures de loisir que nous nous efforçons de lui rendre douces.

George Sand.

Nohant, 15 juillet 1870.

# L'OCÉANIE EN 1869

Après avoir parcouru les pays de l'Amérique occidentale que baignent les flots du Pacifique depuis Chiloë jusqu'à Panama, le hasard, sous la figure du capitaine Pendergrast-Morton, commandant la goëlette américaine *Flying-Cloud* (nuage qui fuit), nous fournit l'occasion, longtemps recherchée, de visiter l'Océanie, du moins cette partie de l'Océanie qui de la Nouvelle-Zélande s'étend jusqu'aux Sandwich, et qui comprend dans ses principaux archipels Taïti, les Pomotou, les Samoa, les Fidji et Tonga-Tabou. Nous étions désireux de voir ces îles lointaines, dont les noms se rattachent au souvenir des grands navigateurs qui les découvrirent au siècle dernier, les Cook, les Wallis, les Bougainville, les Lapérouse.

De quelle vie ont vécu les populations de ces contrées depuis que ces grands hommes en ont révélé l'existence au monde européen? Quels changemens, quels progrès se sont opérés en elles? Quel est leur état actuel, quel avenir paraît les attendre? Telles sont les questions dignes d'intérêt qui éveillaient notre curiosité, et sur lesquelles nous allons exposer ici, sous la forme un peu sommaire de notes de voyage, les renseignemens recueillis dans une année entière de courses incessantes à travers l'Océanie.

## I.

L'immense espace compris du nord au sud entre les deux tropiques, de l'est à l'ouest entre les rivages de l'Amérique occidentale et le 170e degré de longitude est de Paris, forme sous le nom de Polynésie une des trois grandes divisions de l'Océanie et une des régions maritimes les plus remarquables du monde soit par la constitution particulière des terres dont elle se compose, soit par les caractères généraux de la race qui l'habite. Les nombreux archipels de cette région singulière, disséminés à grande distance les

uns des autres, n'offrent presque tous que des îles sans importance, si on les compare aux grandes terres de la Malaisie et de l'Australie. Les plus grandes de ces îles, celles mêmes qui donnent leur nom à des groupes tout entiers, n'ont guère plus de vingt lieues de diamètre. Autour d'elles, ainsi que des satellites, se pressent une multitude d'îles plus petites encore, d'îlots à peine habités, que dominent les sommets des premières, perdus dans les nuages, — volcans encore en éruption, comme le *Mauna-Roa* aux Sandwich, volcans à peine éteints, comme le *Diadème* à Taïti, le mont *Duff* aux Gambiers; — mais l'étendue du territoire n'est pas toujours la différence la plus caractéristique des îles d'un même groupe. La constitution géologique de chaque archipel révèle tout d'abord une origine différente, des modes de formation très opposés. Les premières îles, c'est-à-dire les plus étendues, avec leurs hautes montagnes, leurs cratères encore fumans, leurs pics dentelés et aux pentes abruptes, leurs rochers basaltiques, leur sol tourmenté, appartiennent évidemment aux terrains de soulèvement plutonien. Quelque commotion subite les a fait surgir de l'Océan, et on peut suivre sur une carte la direction de la chaîne de montagnes sous-marines, dont ces îles ne sont que les sommets culminans. Les secondes au contraire, basses, plates, uniformes, s'élevant à peine de quelques mètres au-dessus de la mer, ont également une commune origine; mais la formation définitive, la création évidemment récente en est due aux travaux de ces insectes madréporiques qui, dans leur puissant élan vers la lumière, ont élevé, par un incessant travail, jusqu'au niveau de la mer leurs vivantes murailles. Les assises de celles-ci furent les plateaux inférieurs de la même chaîne de montagnes à laquelle appartiennent les plus grandes îles, et que l'action des volcans sous-marins ne put faire émerger comme elles (1). Du reste, l'action des madrépores, partout visible dans ces parages, se continue toujours et peut être mesurée même, non pas au cours des siècles, mais à celui des simples années (2). C'est à elle que sont dus ces nouveaux écueils si redoutés dont l'existence n'est le plus souvent signalée que par un naufrage, et qui, si rapidement transformés en îles nouvelles, ne tardent pas à être habités. Ces surprenantes transformations s'accomplissent avec les élé-

(1) Ce qui justifie cette hypothèse, c'est que les insectes madréporiques ne peuvent vivre au-delà d'une certaine profondeur; M. Cuzeul, dans sa monographie de l'île de Taïti, établit, d'après les recherches de la frégate anglaise *Meander*, un maximum de 72 mètres.

(2) Des observations de ce genre, inaugurées par Cook lui-même, délaissées ensuite, viennent d'être reprises récemment dans divers ports de l'Océanie, et promettent d'intéressans résultats, si elles sont conduites avec suite.

mens les plus simples; rien n'est plus facile que d'en suivre le développement dans ses phases pour ainsi dire régulières. Les semences que l'oiseau emporte ou que le vent entraîne tombent sur ces écueils; les graines que les courans de l'Océan accumulent en longues nappes s'y échouent dans leur course vagabonde. A la chaleur fécondante du soleil des tropiques, ces graines, ces semences germent et naissent à une vie aussi active que puissante. Elles fixent leurs solides attaches aux rochers eux-mêmes, et avec une force que rien ne peut vaincre. Les mangliers, les palétuviers, apparaissent d'abord, bientôt suivis des pandanus, leurs vigoureux auxiliaires. Tous se mettent à l'œuvre que rien n'interrompra désormais. De leurs premières tiges s'élancent, comme un réseau gigantesque, les mille racines adventives de ces arbres, qui se croisent, se mêlent, s'enlacent, et dans leurs mailles serrées retiennent tous les détritus végétaux, tous les débris de coraux et de madrépores que roulent les vagues. L'écueil s'élève au-dessus des flots et se couronne d'une éclatante verdure, dont l'action accélère encore la formation d'un sol bientôt riche et fécond. Alors du milieu de ces fourrés inextricables surgissent les troncs sveltes et déliés des cocotiers. L'homme peut désormais aborder, se fixer même sur cette nouvelle terre; sa subsistance est assurée, et avec elle une des grandes sources de richesse de ces régions (1).

Si par cette double cause, force souterraine des volcans, travail lent et incessant des madrépores, s'explique la création de ces îles, il est moins facile de se rendre compte de la manière dont elles ont été peuplées. Jetées à des distances souvent très considérables les unes des autres, — on compte plus de 600 lieues de Rapa-nui (île de Pâques) à Taïti, plus de 700 des Marquises aux Sandwich, — toutes sont pourtant habitées par des hommes d'une même race, parlant, à peu de chose près, la même langue, ayant les mêmes traditions religieuses, arrivés, sauf quelques différences insignifiantes, à la même civilisation quand les Européens abordèrent pour la première fois sur leurs rives. Comment ces distances, énormes même pour nos navires, ont-elles été franchies par ces peuples? s'il est impossible d'admettre qu'ils aient pu accomplir de telles traversées, comment résoudre le problème qu'impose à l'esprit cette commune origine qui ne peut être contestée aujourd'hui? La solution est encore à trouver.

Lorsque Cook arriva aux Sandwich, il en estima la population à 400,000 âmes. Cette estimation est peut-être exagérée; cepen-

(1) Toutes les parties du cocotier sont également utiles. Aussi cet arbre a-t-il été surnommé le *roi des végétaux*, et pour les peuples qui habitent plusieurs des îles de la Polynésie, il remplace en quelque sorte toutes les autres productions de la nature.

dant, quelques années après lui, Vancouver leur donnait près de 300,000 habitans. Le recensement officiel de 1866 porte la population totale à 67,000 âmes. A Taïti, des 80,000 habitans que Cook y trouva, c'est à peine s'il en reste 9,000. Enfin la population de Magareva est descendue depuis 1843, date de l'établissement des missionnaires, de 2,400 à 1,100 âmes.

Les archipels polynésiens dont le dépeuplement marche avec le plus de rapidité sont les Sandwich, Taïti, Magareva et Rapa-nui. Aux Samoa, le chiffre de la population est en décroissance, comme aux Tonga, mais dans des proportions moins effrayantes. Aux Viti, elle est presque nulle, tandis que dans les deux petits groupes des *Futuna* et des Wallis (Uvea) on constate avec surprise un mouvement tout contraire et bien marqué, puisque dans le dernier de ces groupes la population s'est accrue de 40 pour 100 depuis l'arrivée des premiers missionnaires, vers 1838.

Ces archipels présentent dans leur état moral des dissemblances et des analogies qu'il est bon d'établir. Les populations de Taïti, des Sandwich, converties au protestantisme, sont depuis longtemps en contact avec les Européens. On sait à quel degré de corruption étaient descendus les indigènes bien avant la découverte de ces îles. Leurs mœurs sont encore les mêmes; on pourrait cependant affirmer qu'à Taïti elles se sont un peu améliorées. Aux Samoa, aux Tonga, bien que l'œuvre de la conversion, due en grande partie aux missionnaires protestans, soit dès aujourd'hui achevée, la moralité semble, à peu de chose près, la même qu'au temps de la découverte de ces îles. Aux Viti, malgré la présence de 1,400 Européens, planteurs, négocians, industriels, agens politiques des chefs indigènes, malgré les efforts des missionnaires catholiques et protestans, la population est encore en grande majorité païenne. Enfin Magareva, Futuna, les Wallis, sont de véritables congrégations catholiques où les populations sont d'une moralité remarquable. Aussi la famille y est-elle constituée sur ses bases véritables. J'ajouterai qu'aux Sandwich et à Taïti le gouvernement est une monarchie constitutionnelle, aux Tonga une monarchie absolue, aux Samoa une république fédérative voisine de l'anarchie, aux Viti une féodalité dont les membres sont sans cesse en guerre, et enfin à Magareva et aux Wallis, sous les dehors d'une royauté sans pouvoir, le gouvernement n'est qu'une théocratie catholique.

Si tels sont les aspects généraux sous lesquels se présentent les divers rameaux d'une même race, placés d'ailleurs avec de très légères différences dans les mêmes conditions climatériques et hygiéniques, et si, comme nous venons de le voir, les mêmes causes produisent dans les divers centres de population des résultats bien

différens, on peut affirmer non-seulement, avec M. de Quatrefages (1), que les maladies communes à beaucoup de populations ne sont pas les seules causes de la dégénérescence de cette race, mais que ni le contact des Européens, ni la religion, ni la constitution politique, ne peuvent l'expliquer, et que si une cause plus profonde, plus générale dans ses effets, aidée sans nul doute par des causes secondaires, existe réellement, c'est ailleurs qu'il faut la chercher.

Plaçons-nous en dehors des origines de la race polynésienne et de cette époque où les documens recueillis par tant d'observateurs attestent des relations fréquentes entre les principaux archipels polynésiens, et considérons la situation de ces archipels depuis la découverte par les Européens, c'est-à-dire depuis qu'on peut en suivre l'histoire avec certitude. Un examen attentif nous montrera que depuis lors, aux Sandwich, aux Marquises, à Rapa-nui, à Taïti, aux Gambiers, la population, complétement isolée du reste du monde, a été obligée, par suite même de cet isolement géographique, de se perpétuer sans croisement possible par l'union des membres des mêmes familles. Aux Samoa et aux Tonga, les liens de parenté, soigneusement maintenus dans les familles aristocratiques des deux archipels, les relations fréquentes qu'elles ont conservées, l'habitude des longues courses qui s'est maintenue dans les deux populations, ont facilité au contraire le croisement des familles, mais elles l'ont facilité dans une mesure incomplète, puisque certaines classes de la population, et principalement de la population riveraine et maritime, ont pu seules jouir de cet avantage. Dans les deux archipels des Wallis et de Futuna, les relations ininterrompues avec les archipels voisins, des migrations fréquentes suscitées par l'esprit d'aventure ou par les divisions politiques des chefs, ont étendu ce croisement à toute la population; cette population, qui, bien que peu considérable, a essaimé de nombreuses familles à Vavao, aux Fidji et jusqu'à la Nouvelle-Calédonie, où elle a peuplé une île entière (2), s'est constamment renouvelée soit par le retour de quelques-unes de ces familles isolées, soit par celui des partisans d'un chef forcé de s'exiler, qu'ils avaient suivi dans l'exil, et avec lequel ils revenaient dans leur île native, emmenant avec eux des femmes étrangères et les enfans qu'elles leur avaient donnés.

On peut maintenant tirer les conséquences logiques des considérations précédentes et des faits qui viennent d'être exposés. La loi de dégénérescence de toutes les espèces, de toutes les races par suite de leur isolement, est établie aujourd'hui. Les effets en sont

(1) Voyez la *Revue* du 1er février 1864.

(2) L'île d'Uvea, colonie des Wallis, fondée à une époque relativement récente. Elle fait partie du petit groupe des îles Loyalty.

visibles dans les petites îles de l'Europe, la Corse, Ouessant, les Orcades. La loi contraire, qui assigne un remède à cette déchéance dans le croisement avec des races étrangères, n'est pas moins certaine. Toute une science repose sur cette double loi, dont les applications ont chaque jour les conséquences les plus fécondes dans l'Europe entière et surtout en Angleterre, où elle a pris naissance sous le nom de *sélection*. Ne trouve-t-elle pas sur ce vaste théâtre et sur la race polynésienne une application nouvelle, plus sérieuse dans ses résultats, plus importante au point de vue de l'humanité et de la justice? D'autres plus autorisés discuteront les idées que nous venons d'émettre et qui nous paraissent justes. S'il en est ainsi, le remède à tant de souffrances se présente de lui-même : c'est le croisement de cette race si tristement éprouvée avec d'autres races étrangères, non-seulement avec les Européens, mais encore avec les populations qui semblent avoir avec elle une commune origine; je veux dire les Indiens des autres îles de la Micronésie, et surtout les Chinois, dont la persévérance et l'activité intelligente suppléeraient à la paresse, à l'insouciance de la race maorie. Déjà l'émigration par laquelle s'opérera ce mélange des races prend chaque jour de nouveaux développemens à mesure que les pionniers européens viennent s'établir dans les divers archipels de l'Océanie pour en exploiter les richesses. Les heureux résultats qu'on a raison d'en attendre sont déjà évidens. Les *Half-Castes* se montrent actifs, laborieux, persévérans. Il faut donc espérer que l'effrayante dépopulation de ces pays va s'arrêter, que cette race si digne d'intérêt, dont on semblait pouvoir prédire l'extinction totale, se relèvera de sa déchéance, et contribuera, elle aussi, à la marche progressive de l'humanité.

## II.

Le 20 juillet 1869, après un violent orage qui nous avait longtemps caché l'horizon, les hautes terres des Samoa, que nous avions jusqu'alors vainement cherchées, apparurent soudainement à nos regards. La brise des alizés, un moment suspendue, venait de reprendre. Rapidement poussé par elle, le *Flying-Cloud* longeait à petite distance, moins d'un mille, comme pour nous permettre de suivre dans ses détails le spectacle gracieux qui s'offrait à nous, les rivages découpés de Tutuïta et d'Opoulou, tandis que, perdus dans les nuages, se montraient parfois les sommets lointains de Sevaï. Tous les voyageurs qui ont visité ces îles s'accordent à les déclarer les plus belles de l'Océanie. « Nous rangeant à l'opinion de Lapérouse, dit Dumont-d'Urville, nous n'hésitons pas à proclamer Opoulou comme supérieure en beauté à Taïti elle-même. »

Terres volcaniques comme toutes les grandes îles de la Polynésie,

les Samoa (*Hamoa*, navigateurs) ne se présentent pas aux regards avec les aspects tourmentés, mais si pittoresques, que Taïti, les Marquises, les Sandwich, doivent à leurs hautes montagnes, dont les sommets dentelés se perdent dans les nues, à leurs pitons aigus qu'on dirait taillés à coups de haches gigantesques, à leurs roches basaltiques, dont les sombres couleurs contrastent si vigoureusement avec la fraîche végétation des plaines qui s'étendent à leurs pieds et l'azur si éclatant des flots qui baignent leurs rivages. Aux Samoa, une chaîne de montagnes courant de l'est à l'ouest, et qui semble la chaîne dorsale de l'archipel, s'élève au contraire en pente douce et régulière par une série ininterrompue de plateaux étagés jusqu'à une hauteur moyenne de 800 mètres, hauteur insignifiante devant l'altitude du *Mauna-Roa* (4,000 mètres), de la *Grande-Havaï*, et du *Orohena* (2,236 mètres), à Taïti, mais les profils de ces montagnes se dessinent si nets sur un ciel d'une limpidité transparente, tous les plans successifs de ces collines aux lignes mollement arrondies sont si bien fondus et se relient entre eux par des transitions si gracieuses, qu'on ne regrette pas ces effets heurtés, ces vives oppositions, ces contrastes puissans, justement admirés dans les autres archipels polynésiens. Des rivages, que défend comme une jetée avancée une ceinture de récifs sur lesquels l'Océan des tropiques brise ses flots bleus en longues nappes d'argent, jusqu'aux cimes les plus élevées, partout s'étale une végétation d'une puissance exceptionnelle qui couvre ces îles, surtout Opoulou, d'un immense tapis de verdure. Cette végétation d'ailleurs est si variée que toutes les nuances du vert, depuis le vert pâle des pandanus et le vert métallique des mangliers, dont les feuilles immobiles miroitent au soleil, jusqu'aux masses d'ombres presque noires que projettent aux flancs des collines des burao gigantesques, se mêlent sans se confondre, et produisent un ensemble harmonieux d'un calme profond, mais à travers lequel perce une animation singulière. Tableau unique, où tout est force et douceur, vie et repos, et dont il faut renoncer à rendre le charme incomparable, ainsi que les gracieuses splendeurs! L'artiste le plus habile briserait sa palette devant cette mosaïque infinie de teintes si variées; il s'avouerait vaincu par les innombrables détails du paysage, indispensables pourtant pour en faire comprendre la beauté harmonieuse et vivante. Jeux d'ombre et de lumière, reflets des eaux, chutes irisées de rivières bouillonnantes rayant d'un ruban d'argent ce fond d'émeraude, molles ondulations des grands palmiers que la brise agite, vol pressé d'oiseaux aux ailes de feu, broderies délicates et sans nombre, perles et diamans que la puissante nature tropicale semble avoir choisis dans son plus riche écrin et semés à profusion dans ces îles privilégiées, comme pour se surpasser dans un dernier chef-

d'œuvre et donner la mesure de sa puissance et de sa fécondité !

Le *Flying-Cloud* poursuivait sa course en se rapprochant de plus en plus des récifs qui, à moins d'un demi-mille, entourent le rivage d'Opoulou d'une ceinture infranchissable, et dont quelques coupées profondes, portes étroites de ces larges bassins intérieurs, sont les véritables ports de l'Océanie. Soudain, au milieu des palmiers et des cocotiers qui, sur une pointe basse à peine visible, semblent plonger leurs racines dans les flots de la mer, apparaissent les hautes mâtures et les coques puissantes de nombreux navires européens. C'est le havre d'Apia et la première station de notre traversée. Une baleinière vigoureusement enlevée par six rameurs indigènes se détache de la côte et se dirige vers nous : c'est le pilote, un compatriote, une vieille connaissance du capitaine Morton. Bientôt la passe extérieure est franchie, l'ancre mord le fond, et le *Flying-Cloud*, tel qu'un goëland qui a replié ses ailes, se repose comme endormi sur les flots limpides et calmes de la rade.

Le paysage qui à ce moment se déroulait à nos yeux avait une beauté calme et recueillie, rendue plus sensible par le contraste du bruit et de l'animation d'une ville commerçante. Les rivages de la baie, sur lesquels les flots déjà brisés par les récifs extérieurs venaient mollement expirer, se déroulent en un grand demi-cercle de plus de 3 milles d'étendue, bordé de maisons européennes que dominent de loin en loin les mâts de pavillon des consuls et les clochers des églises chrétiennes. A gauche, une rivière, dont les eaux jaunes, gonflées par l'orage, semblaient se tracer un sillon dans la rade, sort d'une vallée resserrée entre deux collines ombragées de grands arbres. Le cours capricieux de cette rivière aux nombreux méandres limite à l'est la ville d'Apia proprement dite et la sépare du village indien de Matagofi, nouvellement construit. Le temple protestant, le consulat anglais, quelques maisons européennes, aux tuiles rouges, à la façade blanchie à la chaux, et à demi cachées dans des massifs de verdure, occupent l'étroit espace que ces collines laissent entre leurs dernières pentes et le rivage lui-même ; mais à la hauteur de l'église catholique la plaine s'élargit et s'étend jusqu'à une chaîne de montagnes dont les teintes bleues attestent l'éloignement. A droite de cette église, les maisons européennes, plus pressées, se continuent jusqu'à la pointe entrevue sur laquelle ont été établis des wharfs hardiment jetés sur les flots, et qui semblent faire de cette partie de la rade le port même d'Apia.

Ainsi l'Europe avec ses idées religieuses, ses intérêts politiques, son activité commerciale, nous apparaissait tout d'abord ; mais aussitôt après des groupes d'Indiens demi-nus, rangés en cercle sous les cocotiers de la plage comme s'ils discutaient en conseil, de nombreuses pirogues aux proues élancées, montées par des guerriers

athlétiques armés de lances et de casse-tête, sillonnant la rade au chant cadencé de leurs pagayeurs, nous rappellent la race indigène des Samoa, telle sans doute qu'elle était apparue aux premiers Européens qui donnèrent à ces îles le nom d'archipel des Navigateurs.

Néanmoins, malgré l'étrangeté de ce spectacle, ce fut moins l'ensemble que l'un de ses aspects particuliers qui éveilla notre première attention : les grands navires au milieu desquels le *Flying-Cloud* venait de mouiller, magnifiques clippers de 1,800 tonneaux, appartenaient tous à la même nation. Aux mâts flottait le pavillon presque inconnu de la confédération de l'Allemagne du nord. Seule, une humble goëlette avait hissé, pour saluer notre venue, le pavillon anglais. A terre, même contraste. Les couleurs anglaises, américaines, se déployaient sur des maisons isolées, tandis qu'à l'extrémité d'un long wharf et sur une hampe semblable au mât d'un grand navire, le pavillon blanc écartelé de l'aigle noir de Prusse des consuls de la nouvelle confédération dominait sur de vastes constructions : maisons d'habitation, magasins, chantiers, occupant presque toute la partie occidentale de la ville, depuis l'école des missionnaires catholiques jusqu'au village de Malinuu.

Le côté particulier de ce spectacle qui excitait notre surprise nous faisait pénétrer au cœur même de cette situation, et en précisait le détail le plus essentiel. La réalité répond en effet aux suppositions qui en ce moment se présentaient à notre esprit; il suffit de les commenter rapidement pour donner une idée réelle des influences rivales qui s'agitent à Apia et dans l'archipel, pour faire connaître son état présent et peut-être aussi l'avenir qui lui est réservé.

La maison Godefroy de Hambourg, dont le chef, d'origine française, appartient à une famille de réformés chassés par l'édit de Nantes, est une des maisons commerciales les plus importantes de cette grande cité maritime, jadis souveraine, mais qui fait aujourd'hui partie de la confédération du nord. Le commerce de l'huile de coco forme une des branches principales des affaires de cette maison, et c'est sur la plus vaste échelle que ce commerce est organisé dans cette partie de l'Océanie. Chaque année, six grands navires, tels que ceux qui se trouvaient alors à Apia, partent d'Europe pour ce dernier port. Les uns effectuent directement le voyage, chargés de marchandises d'échange : toiles, cotonnades, étoffes de laine, armes de guerre, poudre, ustensiles de toute sorte; les autres touchent à Sidney, où ils déposent de nombreux passagers, familles d'émigrans que l'Allemagne essaime dans le monde entier. De Sidney, ces navires se rendent à Apia avec un chargement de charbon de terre et le plus souvent sur lest. Tous emportent en Europe une cargaison complète d'huile de coco, ou mieux d'amandes de coco séchées au soleil : exportation considérable à laquelle les

Samoa ne contribuent pas seules, et qu'alimentent tous les groupes voisins, depuis l'île de Rotumah à l'ouest jusqu'aux îles innomées qui forment au nord les archipels des ducs d'York et de Clarence. De légères goëlettes rayonnant autour d'Apia exploitent régulièrement ce vaste marché, et par d'incessans voyages assurent le rapide chargement, du moins dans les circonstances ordinaires, des grands navires destinés pour Hambourg.

Quelques chiffres rendront compte des bénéfices réalisés à la suite d'opérations si bien entendues. En admettant que les marchandises soient échangées à 300 pour 100 de leur valeur, ce qui est peu, puisque c'est l'évaluation moyenne sur les côtes américaines du Pacifique, l'huile de coco se payant à Apia 500 francs la tonne, prix supérieur encore à celui des autres centres de production, et cette huile étant sur les marchés européens, notamment à Hambourg, cotée à 1,200 francs, on voit que les bénéfices seraient de plus de 400 pour 100, s'il n'y avait à déduire les frais d'exploitation. Les dépenses de premier établissement ont été considérables, mais les frais généraux sont aujourd'hui insignifians, et, comme le prix du passage des émigrans couvre une partie des frais de navigation, il y a peu de chose à déduire des résultats que nous venons de constater. Au reste, la maison allemande a aujourd'hui écrasé toute concurrence. Seule, elle exploite le marché, et c'est à peine si quelques négocians de Sidney essaient encore non de lutter contre elle, mais de glaner quelques gerbes après son opulente moisson.

Ce monopole, l'importance qu'il assure à l'agent de cette maison non-seulement aux Samoa, mais dans toutes les îles qu'exploitent ses navires, ont-ils suffi aux exigences commerciales de la maison Godefroy, aux ambitions personnelles de son représentant à Apia? Ce serait une erreur de le croire. Cet agent, M. Weber, vient d'être nommé consul de la confédération germanique du nord. Aux intérêts privés dont il reste chargé se joignent donc les intérêts politiques du gouvernement qui l'a choisi pour le représenter dans ces lointains pays, intérêts auxquels semblent se rattacher des projets d'une réalisation plus ou moins prochaine, mais dont tout le monde se préoccupait pendant notre séjour à Apia, et que le caractère du nouveau consul rend vraisemblables.

M. Weber est un homme jeune encore, très actif, très entreprenant, connaissant à fond les pays où l'a poussé sa destinée, d'une intelligence remarquable, supérieure même et servie par de sérieuses études. Impatient désormais de faire prévaloir les fonctions du consul sur les vulgaires occupations du marchand, d'agrandir son rôle politique dans l'archipel, et d'y prendre à ce titre la première place que n'a pu lui donner sa prépondérance commerciale, M. Weber paraît obéir à cet esprit d'ambition envahissante qui, au lendemain de Sa-

dowa, a semblé caractériser le réveil à l'action de la race allemande, et c'est sans doute ce qui lui a inspiré les desseins qu'on lui prête. Jusqu'à quel point la Prusse songe-t-elle à fonder une colonie aux Samoa, à prendre possession de l'archipel? On ne saurait rien affirmer de précis; mais tel est l'*objectif* du nouveau consul, et, comme nous l'avons dit déjà, sa conduite, ses desseins sont, à ce point de vue, un sujet d'appréhension pour les autres Européens et surtout pour les chefs indigènes, très jaloux de leur indépendance nationale. Un navire de guerre allemand, parti pour un voyage de circumnavigation, était de jour en jour attendu à Apia. L'arrivée de ce navire, grosse de menaces d'après les demi-confidences de M. Weber lui-même, est-elle destinée à justifier les craintes qu'elle inspire? Heureusement pour ceux qui redoutent une pareille éventualité, de tels desseins trouveraient sur les lieux mêmes plus d'un adversaire sérieux, très résolu à en empêcher la réalisation.

M. Weber, le riche marchand, le consul de la confédération allemande, n'est pas en effet, malgré ces titres divers, le personnage le plus influent d'Apia et de l'archipel. Il a parmi ses propres collègues un rival qui jusqu'à ce jour a su maintenir sa supériorité, qu'on peut regarder comme le grand chef de ces îles, qui perdrait tout à la transformation des Samoa en colonie allemande, et qui par suite s'opposera de toutes ses forces à leur prise de possession. Ce rival, ce grand chef, c'est le consul d'Angleterre, M. Williams.

M. Williams est un Anglais né à Rorotonga (archipel de Cook); c'est le fils d'un de ces missionnaires protestans qui, jusqu'à l'arrivée des missionnaires catholiques, avaient, non sans périls, rangé à leurs croyances religieuses et conquis à l'influence politique de l'Angleterre la plupart des îles de la Polynésie orientale. Né au milieu des Indiens, élevé parmi eux, parlant leur langue comme la sienne propre, pénétré de leurs idées, sachant quelles cordes il faut faire vibrer dans leur cœur pour éveiller les sentimens, les craintes, les espérances les plus propres à assurer le succès de ses vues, M. Williams, fort d'ailleurs du concours des missionnaires anglais, a, depuis vingt ans qu'il vit aux Samoa, soit comme marchand, soit comme consul, conquis sur tous les chefs indigènes une influence qui serait souveraine, si depuis quelque temps elle n'était balancée par celle des missionnaires catholiques et surtout de leur chef, M^gr^ d'Enos. Cette influence, comment l'exerce M. Williams? Question délicate à laquelle répondra la suite de ce récit.

Derrière le consul allemand, consul et marchand tout à la fois, derrière le consul anglais, si puissant dans l'archipel, gravite, astre secondaire et sans rayons, le consul ou mieux l'agent consulaire américain, M. Coë. Son influence politique est nulle, comme d'ailleurs les intérêts qu'il est chargé de protéger. Il subit l'influence

de M. Williams malgré lui, il subit celle de M. Weber, dont le monopole commercial pourrait nuire au succès de ses affaires. M. Williams, M. Weber et M. Coë sont les seuls consuls accrédités à Apia. Seuls, ils représentent donc l'Europe et les états de l'Amérique du Nord, et ils les représentent sans contrôle vis-à-vis d'une population qui, depuis sa conversion au christianisme, semble avoir abjuré avec ses vieilles superstitions l'esprit d'énergique résistance dont plus d'une fois elle fit preuve envers les étrangers. Les impressions qu'éveillent les noms de *Baie des Assassins*, *Baie du Massacre*, donnés par les premiers navigateurs et encore portés sur les cartes, ne se rattachent à présent qu'au souvenir d'un passé sans retour. Un Européen peut, sans armes et sans escorte, parcourir Opoulou; il n'a aujourd'hui aucun danger à redouter. La race si fière des Samoa n'a pas disparu, ses guerriers montrent encore dans leurs luttes intestines la même ardeur belliqueuse, la même sauvage énergie; mais les plus audacieux d'entre leurs chefs tremblent au nom de l'Europe, et les esprits les plus emportés fléchissent devant les exigences d'un consul. Il était donc nécessaire de peindre le caractère de ces représentans de l'Europe, si influens dans ces îles. Cette influence et le but auquel quelques-uns d'entre eux semblent la faire servir peuvent seuls expliquer en effet les événemens dont Apia venait d'être le théâtre au moment de notre arrivée. Un exposé rapide de ces événemens fera comprendre la situation réelle de ces populations; mais avant d'aborder ce récit quelques détails statistiques et géographiques sont nécessaires pour qu'on puisse saisir l'enchaînement des faits avec les causes toutes morales dont ils procèdent.

L'archipel des Samoa, situé par le 10e degré de latitude sud, les 174e et 177e de longitude occidentale du méridien de Paris, se compose des trois grandes îles de Tutuïta, Opoulou et Sevaï, auxquelles il faut joindre plusieurs îles de moindre étendue, mais qui jouent un certain rôle politique, comme Manomo, entre Sevaï et Opoulou, et Manua à l'est. La population indigène, que Lapérouse portait au chiffre, évidemment exagéré, de 80,000 âmes, mais que Dumont-d'Urville n'estimait en 1838, d'après les indications du pilote anglais Fraser, qu'à 36,000 âmes, s'élève, selon le dernier recensement, fait avec la plus grande exactitude par les soins des missionnaires, à 33,000 habitans. Ce dernier chiffre, rapproché de l'estimation de Dumont-d'Urville, prouverait que la population, bien qu'en décroissance, n'a subi qu'une légère diminution dans une période de trente années malgré les changemens qui se sont opérés dans ses mœurs. Elle offre ces spécimens magnifiques de la race maorie, dont Lapérouse disait si justement : « Ces insulaires sont les plus grands et les mieux faits de toute l'Océanie que nous

ayons encore rencontrés. Leur taille ordinaire est de 5 pieds 9, 10 et 11 pouces, mais ils sont encore moins étonnans par leur taille que par les proportions colossales des différentes parties de leur corps; notre curiosité, qui nous portait à les mesurer très souvent, leur fit faire des comparaisons fréquentes de leurs forces physiques avec les nôtres. Ces comparaisons n'étaient pas à notre avantage, et nous devons peut-être nos malheurs à l'idée de supériorité individuelle qui leur est restée de ces différens essais. Leur physionomie me parut souvent exprimer un sentiment de dédain que je crus détruire en ordonnant de faire devant eux usage de nos armes; mais mon objet n'aurait pu être rempli qu'en les faisant diriger sur des victimes humaines, car autrement ils prenaient le bruit pour un jeu et l'épreuve pour une plaisanterie... » Et plus loin : « Je laisse volontiers à d'autres le soin d'écrire l'histoire peu intéressante de ces peuples barbares. Un séjour de vingt-quatre heures et la relation de nos malheurs suffisent pour faire connaître leurs mœurs atroces, leurs arts et les productions d'un des plus beaux pays de la nature. »

Ce portrait a cessé d'être exact en ce qui touche les mœurs des Samoa. Comme nous l'avons déjà dit, la population entière de l'archipel est aujourd'hui chrétienne. Les missionnaires protestans, wesléyens et indépendans, venus, les uns de Tonga, les autres de Teute, les missionnaires catholiques, venus plus tard sur leurs traces, s'en partagent aujourd'hui la direction morale et religieuse. Les indépendans (religion de Taïti) comptent 17,000 catéchistes; les wesléyens (religion de Tonga) 10,000; le reste de la population, environ 5,000 âmes, est catholique.

L'île d'Opoulou, « la plus belle de la Polynésie, » n'est que la seconde en étendue de tout l'archipel; mais par sa richesse et sa population elle en est la plus importante. Ses chefs tiennent le premier rang dans l'ordre politique. Bien qu'il soit difficile, même pour les personnes le mieux au courant de la langue, des traditions et des coutumes des Samoans, de préciser dans ses détails l'organisation sociale et politique qui les régit, on peut dire que cette organisation affecte dans son ensemble la forme d'une république fédérative. Les villages ou plutôt les districts élisent leurs chefs dans une famille privilégiée. Ces districts, se groupant entre eux et autour d'un district plus important, constituent une province. La ville, chef-lieu du district, devient le chef-lieu de la province, dont le chef élu ne peut être que le chef élu de ce dernier district. Il prend alors le titre de *tui*, auquel se joint le nom de la province qui l'a nommé.

Opoulou se divise ainsi en trois provinces : à l'est, Atua, qui a pour capitale Lufi-Lufi, dont le chef (quand cela plaît au district de

se donner un chef, et que ce chef est adopté par les autres districts) prend le titre de Tui-Atua; il est choisi dans une famille particulière, celle des Mala-Afu. Au centre, le Tuamasaga, qui, outre la ville semi-européenne d'Apia, a pour capitale Satuisamau, dont le chef est pris dans la famille Maliétoa. Le nom de cette famille, par une exception qui prouve sans doute sa supériorité d'origine, remplace celui de Tui-Tuamasaga. A l'ouest, Ana, qui a pour capitale Leulumoéga, dont le chef élu prend le titre de Tui-Ana-Sevaï, se divise en deux provinces, réunion de plusieurs districts. L'une a pour capitale Sofalofaï; l'autre, Saleula-Tutu-ïla, prend généralement parti pour la province d'Atua, quand ses districts sont consultés dans les affaires générales qui se règlent à Satuisamau. Quant à la petite île de Manomo, elle flotte suivant ses intérêts dans la plus complète indépendance, et le plus souvent, forts de leurs nombreuses pirogues de guerre et de leur habileté aux choses de la mer, ses chefs prétendent au premier rang dans toutes les affaires extérieures.

La marque distinctive de la souveraineté est le pouvoir d'établir des lois. Chaque district peut avoir les siennes. Les divisions que nous venons d'exposer indiquent l'ensemble des districts ayant accepté les mêmes lois après les avoir discutées en assemblée générale. C'est la seule autorité devant laquelle se courbe le guerrier samoan. Toutefois, quand le besoin d'une action commune se fait sentir, en face d'un danger public, pour la conduite d'une guerre dont le succès intéresse toute la population, il peut arriver que chacune des provinces élise pour chef le même personnage, et que ce chef soit à la fois Tui-Atua, Tui-Ana et Maliétoa. Alors, mais alors seulement, il est pour sa vie entière le chef reconnu de tout l'archipel, et son autorité devient légitime dans tous les districts des trois provinces. A sa mort, chaque district, chaque village reprend ses droits. Au fond, c'est là une théorie plus qu'une réalité. Tel est l'esprit d'individualisme de cette race, que, dans les rangs mêmes de l'armée réunie à Apia dans une entente commune et commandée par les chefs élus des trois provinces, chaque guerrier n'agissait qu'à sa guise, de même que, dans les conseils fréquens que nécessitait cette absence de toute discipline, il maintenait son opinion contre celle de ces mêmes chefs avec une indépendance absolue. En fait, chaque district, chaque village, chaque chef de famille se regarde comme indépendant, et n'agit que par ses propres inspirations.

Les relations entre les diverses provinces, entre les îles même les plus éloignées de l'archipel, sont très fréquentes. Le moindre événement est une occasion de voyages auxquels prend part la population entière d'un même village. Chaque district a ses pirogues

sur lesquelles hommes, femmes et enfans s'embarquent joyeux au grand chagrin des missionnaires, qui savent à quels excès de tout genre donnent lieu ces fêtes prolongées, où se réveillent les instincts brutaux mal assoupis de leurs néophytes. Cette crainte si légitime est-elle la seule? Ces courses lointaines, ces assemblées ne maintiennent-elles point les traditions nationales? N'est-ce pas également dans ces réunions où chacun apporte sa part de nouvelles que s'alimente cet esprit de résistance aux envahissemens des Européens, qui était jadis si puissant, et qui, un moment affaibli par la ferveur religieuse, semble aujourd'hui prendre de nouvelles forces? Si tels sont la constitution politique de la société samoane et l'esprit qui anime chacun de ses membres, il est facile de comprendre que toute tentative d'un chef ambitieux pour y établir sa domination doit rencontrer une résistance générale. Nulle part cependant les dangers de la lutte n'effraient moins les esprits superbes que poussent l'ambition et la soif du pouvoir. De quel prétexte ne savent-ils pas ennoblir leurs entreprises, et même dans les districts où l'esprit d'indépendance est le plus développé combien d'auxiliaires ne trouvent-ils pas?

Quoi qu'il en soit, une tentative de ce genre, tentative avortée du reste, venait, depuis un an, d'agiter profondément l'archipel, et, bien que la lutte fût terminée par la défaite du chef qui l'avait provoquée, nul ne pouvait en prévoir les conséquences dernières. De graves incidens s'étaient produits, suscités, disait-on, par le consul anglais, hostile au parti victorieux et dévoué au parti vaincu. Le pavillon de la reine, prétendait-il, avait été insulté, et il refusait toutes les satisfactions qui lui avaient été offertes pour cette insulte, que la soumission des Samoa, l'abdication de leur indépendance, pouvaient seules faire pardonner. Sur ces bruits, grossis par les passions, par les rivalités politiques, aussi ardentes sur les plus petits que sur les plus grands théâtres, quelle était la vérité, ou du moins quels étaient les faits qui les avaient fait naître?

Parmi les jeunes gens élevés au collége des missionnaires indépendans se trouvait un jeune homme intelligent et actif nommé Laupapa, de la famille des Maliétoa et neveu du chef de ce nom, vieillard depuis longtemps élu tui du Tuamasaga. Chez les Samoans, comme chez beaucoup de peuples primitifs, l'ordre de succession n'est pas du père au fils, mais du frère au frère, jusqu'à ce que, la première série étant épuisée, le fils du frère aîné devienne à son tour le chef de la famille. Le vieux Maliétoa avait un frère; rien dès lors ne pouvait désigner Laupapa comme son futur successeur. Cependant le jeune chef quittait à peine le collége que M. Williams l'adoptait pour son fils, en même temps qu'il lui faisait adopter pour fille une de ses propres enfans : double lien qui dans les mœurs

du pays lui assurait une influence absolue sur Laupapa, et qui dès lors éveillait les soupçons. Sur ces entrefaites, le vieux Maliétoa vint à mourir. Une assemblée de quelques chefs vendus au consul anglais et à son fils adoptif se réunit aussitôt dans le voisinage d'Apia, et, usurpant les pouvoirs de l'assemblée générale de la province, proclama *Maliétoa* le jeune Laupapa. Cette élection fut à peine rendue publique que tous les chefs du Tuamasaga se réunirent au village de Malinuu, cassèrent comme illégales toutes les décisions de la première assemblée, et, pour mieux assurer l'exécution de leurs volontés, élurent pour Maliétoa le frère du dernier tui. Fort de l'appui de son père adoptif, Laupapa refusa d'obéir à l'assemblée légitime, protesta contre l'élection de son oncle, et se mit à exercer le pouvoir dans tous les districts de la province. Des prérogatives du pouvoir, la plus importante, celle qui atteste la souveraineté, est, comme nous l'avons dit, celle de faire des lois. Un code de lois d'une sévérité excessive, œuvre des missionnaires protestans et surtout du consul anglais, fut édicté non-seulement pour le Tuamasaga, mais pour l'île entière d'Opoulou. L'exécution en fut imposée par la force dans plusieurs villages. Tandis que partout ces actes soulevaient les plus justes plaintes, Laupapa, dédaignant l'antique capitale de Satuisamau, proclamait sa nouvelle ville de Matagofié (*la belle*) capitale de son royaume des Samoa, et substituait aux anciennes couleurs nationales son drapeau, — une grande étoile sur fond rouge, devant laquelle à droite et à gauche semblaient s'incliner des étoiles de moindre grandeur, — symbole de ses propres destinées et de l'avenir qu'il réservait à ses rivaux.

Cette dernière mesure, où l'on ne peut voir qu'une vanité puérile, fut pourtant de tous les griefs que lui reprochaient les chefs samoans celui qui leur inspira la plus vive indignation. Ils se réunirent de nouveau à Malinuu, résidence du vieux Maliétoa, et le pressèrent d'agir, lui offrant le concours de tous les districts de l'archipel pour l'aider à sauvegarder ses antiques lois et sa constitution politique menacées par un usurpateur insolent. Néanmoins, comme derrière Laupapa ils voyaient le consul anglais et la puissance de l'Angleterre, ils adressèrent au gouvernement de la reine Victoria la protestation suivante.

A SON EXCELLENCE LE MINISTRE DE LA MARINE DU GOUVERNEMENT ANGLAIS.

8 janvier 1869.

« Moi, Maliétoa, je vous adresse cette suppliante lettre pour vous faire part de la crainte et de la frayeur que nous cause le consul de votre gouvernement à Apia, car, il faut vous l'avouer, notre gouvernement des Samoa sent sa faiblesse et s'effraie bien vite.

« Que votre excellence veuille donc m'excuser si j'ose la supplier de nous enlever *cet homme* qui fait bien des choses qu'il ne devrait pas faire, et de nous donner son remplaçant avec lequel nous serons en bons rapports, et qui sera le bienvenu parmi nous.

« Une des choses que nous avons à lui reprocher, c'est de juger et de condamner à des amendes avant de s'être assuré de la culpabilité des personnes. Un autre grief, c'est qu'il a poussé mon neveu à se faire élire chef du gouvernement, bien que la majorité de ceux qui ont le pouvoir de nommer à cette charge ne fût pas pour lui. Sans doute que cela va occasionner la guerre et toutes ses suites désastreuses, vrais malheurs pour Samoa.

« Une autre chose odieuse que nous reprochons à Williams, c'est que, pour encourager les partisans du jeune Laupapa et pour donner de l'éclat à son *sacre*, il lui a fourni des richesses, des armes et mille autres choses semblables. De plus il lui a promis le secours efficace du gouvernement anglais et de ses navires de guerre.

« Ce serait trop long d'énumérer à votre excellence tous les griefs que nous avons contre ce consul, qui fait souffrir notre cœur. Ces quelques faits suffisent pour vous expliquer ma hardiesse d'oser encore vous supplier d'avoir pitié de nous et de nous enlever ce monsieur pour le remplacer par un autre qui agisse avec justice et que nous recevrons de notre mieux.

« Je suis, etc. « MALIÉTOA. »

Cette lettre suppliante, dans laquelle se lisent si clairement les craintes que les chefs samoans ressentaient à la pensée d'un conflit avec l'Angleterre, parvint-elle à son adresse? Cela est douteux; en tout cas, il n'est pas probable que l'humble requête du Maliétoa eût été pleinement accueillie, et que la satisfaction qu'il demandait, c'est-à-dire l'éloignement du consul, eût été accordée.

Pendant que les deux partis en armes se préparaient à la guerre, la frégate anglaise le *Challenger*, commandée par le commodore Lambert, vint mouiller dans la rade d'Apia. Elle avait été précédée de l'aviso français le *Coetlogon*, en route pour la Nouvelle-Calédonie. Les deux commandans furent sollicités de reconnaître le jeune Laupapa comme Maliétoa. Tous deux s'y refusèrent. Le commodore Lambert engagea même le consul anglais à ne pas intervenir dans les affaires des Samoans, en s'appuyant sur la décision récente du gouvernement anglais à l'égard des Viti, dont il avait décliné l'annexion. Ce refus des deux commandans fut très sensible au consul et découragea même les partisans de Laupapa. Aussi, se sentant incapable de triompher de ses adversaires, dont l'armée comptait les chefs de presque tout l'archipel, le jeune chef consentit à des négociations. Une assemblée générale eut lieu à Malinuu, sous le

nom de Samoa-na-tazi (union samoane). Cette assemblée décréta une nouvelle constitution fédérale, véritable progrès, puisqu'elle fondait l'unité de l'archipel, en ce sens que les lois votées à Satuisamau en assemblée générale devenaient obligatoires dans tous les districts. Laupapa renonçait à son titre, mais conservait son autorité sur la ville de Matagofié, érigée en district. Si l'adhésion de ce chef aux décrets de l'assemblée eût été sincère, les troubles qu'avaient suscités ses menées ambitieuses eussent été ainsi conjurés. Les chefs de cette assemblée, confians en sa parole, rentrèrent en effet dans leurs districts, laissant à peine quelques forces au vieux Maliétoa. Malheureusement Laupapa n'avait vu dans toutes ces négociations qu'un moyen d'attendre une occasion plus favorable, et quand cette occasion se présenta par la dispersion de ses adversaires, il leva le masque et commença la guerre. Les événemens ont ici une gravité sérieuse à cause de la part considérable qu'y prend le consul anglais; il nous semble dès lors nécessaire de recourir à des documens officiels pour les exposer. Le vieux Maliétoa s'empressa d'écrire au gouvernement de la reine Victoria la curieuse lettre qu'on va lire.

A SON EXCELLENCE LE MINISTRE DE LA MARINE DU GOUVERNEMENT ANGLAIS.

Malinuu, 26 mars 1869.

« Depuis la lettre que j'ai écrite à votre excellence en janvier dernier, Williams, votre consul, a encore fait à Samoa bien des choses contraires à la justice, semblables à celles que je vous ai déjà citées.

« La guerre a éclaté entre mon neveu (le fils de mon frère) et moi. A notre approche, les adhérens à son parti ont fait semblant de se soumettre et nous ont promis d'établir une fédération sous le titre d'*Union samoane*. Après avoir donné connaissance par lettres de ce nouveau gouvernement aux blancs et aux consuls, nous nous sommes mis en devoir de faire des lois en rapport avec notre nouvelle constitution.

« Mais bientôt après les adhérens au parti de mon neveu se sont précipités sur nous à l'improviste, nous ont chassés et ont brûlé nos maisons, c'est pourquoi nous avons de nouveau fait nos préparatifs de guerre; nous avons de nouveau écrit à MM. les consuls européens à peu près en ces termes :

« Messieurs, restez tranquilles, vous autres, mais nous vous prévenons que la guerre entre nous Samoans va certainement avoir lieu, parce que nous sommes obligés de venger la violation du traité qui avait été fait entre nous, traité que le jeune Laupapa et les siens ont violé. Nous désirons tous que la guerre n'ait lieu qu'à Malinuu et Mata-

utu (1), et qu'on ne se batte nullement *dans les lieux où habitent les blancs, de peur que la guerre n'y occasionne quelque accident regrettable ou quelque acte arbitraire.* Aussitôt ils nous répondirent par une lettre d'adhésion et de remercîment.

« C'est alors qu'après une nuit de siége tous les ennemis ont abandonné les forts de *Malinuu,* se sont enfuis à Apia, *et y ont établi une forteresse au milieu des habitations des blancs.* Nous avons alors envoyé une ambassade aux consuls des nations étrangères pour leur faire ces questions : *quel est le sens de ce fort que l'on élève à Apia? comment son existence s'accorde-t-elle avec notre convention de ne point faire la guerre dans les lieux qu'habitent les étrangers?* Qu'on le fasse évacuer au plus tôt; les champs de bataille ne sont pas rares, que nos ennemis s'y retirent pour faire la guerre. (Puis, s'adressant au consul anglais en particulier) : — Et si tu ne peux pas faire évacuer ce fort, transporte ailleurs ta dignité de consul, ainsi que ta famille et ton pavillon, car il est nécessaire que nous prenions ce fort, et vous ne seriez pas en sûreté en restant où vous êtes (2).

« L'évêque catholique a aussi envoyé à Williams une lettre de protestation contre l'érection de ce fort à côté de son palais, et contre l'audace de M. Williams, qui semblait prendre sous la protection du pavillon anglais tous les combattans du parti de Laupapa.

« Dans sa réponse écrite, le consul dit : — Il n'en est pas ainsi. Je ne prends sous la protection de mon pavillon que mes propres domestiques. Il ne voulut pas se retirer ailleurs; mais dans son salon il se fit une forteresse de balles de coton et s'y enferma tandis que ses domestiques étaient dehors, derrière son mur d'enceinte.

« Nous nous sommes alors rués contre ce fort où étaient nos ennemis, nous nous sommes battus avec acharnement, et en un seul jour nous nous sommes rendus maîtres du fort. Alors tous les guerriers se sont précipités pour s'emparer des richesses qui étaient dans les maisons de nos ennemis et y mettre le feu; mais tout à coup M. Williams se présente et nous dit : — Les maisons de Pita et de Saïto sont mes maisons ainsi que les richesses qui s'y trouvent.

« Nous avons été bien surpris, et nous nous sommes dit : Comment cela peut-il être? et aurions-nous eu tort de croire vrai ce que M. Williams nous disait si souvent, qu'il n'était pas un marchand, mais un consul auquel le commerce est interdit?

« Il paraît que nous étions tout à fait dans l'erreur à ce sujet; c'est ce

(1) Ce sont les deux villages indiens qui entourent Apia. Mata-utu (Matagofié) est la ville de Laupapa.

(2) Le fort dont il s'agit, carré de maçonnerie, complété par une palissade en troncs d'arbre, était situé à moins de 50 pas de la maison habitée par le consul anglais et à 100 pas de la mission catholique.

qui nous a mis dans une grande crainte; c'est pourquoi nous nous sommes réunis en assemblée solennelle; nous avons fait rapporter toutes les richesses qui avaient été pillées dans les susdites maisons, et nous les avons rendues à Williams en lui faisant un *ifoga* (1) solennel pour incliner son cœur à oublier cette offense.

« Tout cela n'a fait qu'augmenter la tyrannie de Williams à notre égard; par trois fois nous nous sommes prosternés devant lui en *ifoga*, chaque fois il nous a repoussés. Par surcroît de malheur, voilà que pendant la nuit un jeune homme de Sevaï a la mauvaise idée de déchirer une espèce de petit pavillon anglais qui était sur une maison samoane. Quant à Williams, à sa famille, à ses domestiques, à son pavillon, ils ont été scrupuleusement respectés.

« Affligés de cet accident, nous avons renouvelé notre *ifoga*, car nous étions extrêmement effrayés des menaces que nous faisait Williams. Aussitôt il a écrit à tous les Européens de votre royaume pour leur enjoindre de mettre en berne tous leurs pavillons anglais, parce qu'on venait de *couper la tête à la reine Victoria* et de *couper pareillement la tête au royaume d'Angleterre*.

« Nous avons encore fait un nouvel *ifoga*, nous avons livré à Williams le jeune homme qui avait déchiré le pavillon, pensant par là adoucir sa colère; mais encore cette fois nous avons été repoussés; il n'a rien voulu écouter. Alors nous lui avons offert en paiement de la faute un champ situé dans la province d'Atua et un autre dans la province d'Ana. Il n'a pas voulu les recevoir.

« Mais que veut-il donc enfin? Une seule chose : la cession en sa faveur de Sevaï et d'Opoulou; il n'y a que cela qui puisse arrêter sa colère, faire cesser ses menaces et mettre fin à sa tyrannie.

« Monsieur le ministre, que pense votre excellence d'une telle conduite? Est-elle conforme à vos lois européennes? Trouvez-vous convenable d'employer ainsi votre pavillon à nous dresser des piéges et à nous faire souffrir? Convient-il à un consul que nous honorons du titre de chef de se mettre chez nous à la tête d'une armée de rebelles? Remarquez-le bien, s'il vous plaît, puisqu'il était à la tête de nos ennemis, il a été vaincu comme eux; mais il n'a pas pris la fuite. Au contraire il s'est retourné contre nous et a tout fait pour nous effrayer; il a même essayé de nous imposer de fortes amendes. Est-ce donc le vaincu qui est le vainqueur?

« Quoique nous soyons bien peu avancés en civilisation, une telle conduite chez nous nous paraît le résultat d'un pouvoir tyrannique, et qui n'a pour toute loi que l'arbitraire.

(1) L'*ifoga*, c'est le vaincu qui demande la vie au vainqueur, mais de la manière la plus humiliante pour l'orgueil samoan. Il est rare qu'un guerrier vaincu se soumette à cette humiliation.

« Si c'était là aussi votre opinion, alors, nous vous en supplions, accordez-nous la demande que nous vous faisons, moi Maliétoa et tous les chefs mes confrères : enlevez d'ici ce consul tyrannique, qui depuis longtemps ne s'occupe plus de la charge pour laquelle il est venu aux Samoa, pour ne s'occuper que des moyens de détruire notre pouvoir, et si ce n'était notre crainte et le respect que nous portons au gouvernement qu'il représente, il y a longtemps que nous l'aurions mis à mort.

« En souhaitant à votre excellence beaucoup de prospérité, nous avons, etc.

« MALIÉTOA et les chefs au pouvoir devant Apia, etc. »

Lors même que l'exactitude des faits exposés dans ce singulier document ne nous eût été affirmée par toutes les personnes que nous rencontrions à Apia, il nous eût suffi pour la reconnaître de parcourir les rues de la ville. Le plus grave de ces faits, celui qui révèle le mieux la ligne de conduite suivie par le consul anglais, est certainement la construction, au centre de la ville européenne, du fort, dernier refuge des rebelles, — les ruines en étaient encore debout, et les guerriers qui l'avaient emporté d'assaut étaient encore campés autour de ces ruines. — Les traces des balles et des boulets se montraient partout, sur les troncs des grands arbres qui bordent la plage, sur la façade de l'église catholique, sur la maison même du consul anglais; elles attestaient l'acharnement de la lutte dont le quartier européen avait été le théâtre, lutte dont les conséquences pouvaient être si fatales, quand on songe que l'armée victorieuse comptait des guerriers venus des plus lointains districts de Sevaï, ignorans des lois de la guerre, et que l'exaltation de la bataille, la surexcitation du triomphe pouvaient pousser aux plus sanglans excès. Ces dangers, la sagesse, la vigilante modération des chefs, les avaient prévenus.

L'arrivée successive de trois navires de guerre, la *Mégère* de la marine française, le *Kearsage* de la marine américaine, la *Blanche* de la marine anglaise, vint heureusement mettre un terme à cette situation périlleuse et donner une solution pacifique à cette lutte sanglante. Le commandant du *Kearsage* déclina toute intervention dans les affaires intérieures des Samoans. Appelé d'ailleurs aux Viti par de plus sérieux intérêts, il abrégea le plus possible sa relâche à Apia, et partit au bout de quarante-huit heures. Cette abstention fut néanmoins pour les chefs victorieux un premier sujet d'espoir. Elle leur prouvait que du moins tous les Européens ne pensent pas, n'agissent pas comme les consuls qui les représentent. Les seuls établissemens français de quelque importance à

Apia sont ceux des missionnaires catholiques. Il est certain que ces derniers avaient, dans l'attaque du fort, couru les plus sérieux dangers, les pertes matérielles que la guerre avait fait éprouver à la mission, celles qui résultaient chaque jour du désordre, conséquence évidente de la guerre, étaient sûrement considérables; mais fallait-il en faire peser la responsabilité sur les chefs indigènes, armés pour la plus juste des causes, et qui en définitive avaient fait les plus grands efforts pour ne pas entraîner les Européens dans leurs discordes civiles? D'ailleurs M^gr d'Enos, alors présent à Apia, est un esprit trop élevé, ses vues sont trop hautes pour que des avantages matériels puissent lui faire oublier le but essentiel de l'œuvre à laquelle il a voué sa vie, — œuvre de charité, d'abnégation et de paix; — pour rien au monde il n'eût voulu fournir un nouvel aliment aux passions qui s'agitaient autour de lui, et surtout, comme tant d'autres ne rougissaient pas de le faire, profiter de la triste situation de ce malheureux pays pour tirer avantage des pertes de la mission. Le commandant français de la *Mégère*, venu évidemment pour protéger au besoin les missionnaires français, n'eut donc aucune réclamation à faire valoir, et salua de ses canons le vieux Maliétoa, qui vint le visiter à son bord; de plus, dans une assemblée des chefs, il les exhorta à prendre les mesures les plus promptes pour sortir de l'état d'anarchie où leurs discordes les avaient plongés, anarchie qui semblait accuser leur propre impuissance, et qui pouvait faire courir de grands dangers à leur patrie en justifiant une intervention étrangère. L'attitude de la corvette française ajouta encore aux espérances que le *Kearsage* avait fait concevoir aux chefs indigènes; mais tout dépendait du commandant de la *Blanche*. Cette frégate mouilla dans la baie quelques jours seulement après le départ de la *Mégère*. Expédié par le gouverneur-général de l'Australie à la première nouvelle des événemens qui avaient ensanglanté les rues d'Apia, et sous l'impression du rapport de M. Williams, le commandant de ce navire avait pour mission d'examiner l'affaire du pavillon anglais, insulté si gravement au dire du consul, et d'exiger une réparation proportionnée à l'offense.

Sans vouloir rechercher ici sur quels élémens il appuya son enquête à ce sujet, la réserve constante dans laquelle il se tint vis-à-vis de M. Williams, le silence qu'il garda jusqu'à son départ en ce qui touchait l'insulte du pavillon anglais, montrent qu'il réduisit bien vite à ses justes proportions cet incident regrettable. Il lui parut sans doute, comme à tout le monde, provoqué par la conduite même du consul de sa nation, et il n'y vit que l'acte irréfléchi, inconscient, d'un enfant sauvage venu d'un des plus lointains districts de Sevaï,

qui, n'ayant jamais peut-être vu d'Européens dans toute sa vie, ne pouvait savoir le caractère sacré que ceux-ci attachent à leurs drapeaux.

Les chefs indigènes, pour lesquels cette affaire avait été si longtemps un sujet d'anxiété, et qui avaient voulu en arrêter le cours en se soumettant à toutes les humiliations d'un *ifoga* solennel, comprirent à cette réserve, à ce silence, que, dans l'esprit du commandant de la *Blanche*, leur cause, c'est-à-dire celle de la justice et de la vérité, avait triomphé. Ils lui en témoignèrent leur reconnaissance par l'empressement qu'ils mirent à lui faciliter la seconde partie de sa mission : le règlement des indemnités que les sujets anglais et même les autres Européens réclamaient pour les pertes qu'ils avaient éprouvées pendant la guerre. Les étranges réclamations qui assaillaient les commandans des navires de guerre en mission dans ces pays montrent à quel arbitraire sont soumises les malheureuses populations de l'Océanie en face des Européens qui viennent s'établir parmi elles. Ces Européens n'étaient pas au reste d'obscurs marchands ignorans du droit ou poussés à le méconnaître par les exigences de la pauvreté, mauvaise conseillère; c'étaient de riches négocians, et à leur tête les consuls, qui avaient fixé chacun à 8,000 piastres (40,000 francs) le chiffre de l'indemnité pour pertes subies pendant la guerre civile.

Ne voulant pas se prononcer sur la justice de ces réclamations, le commandant de la *Blanche* en laissa du moins l'arbitrage aux chefs samoans, et n'assista pas même à l'assemblée où ces réclamations furent discutées. Par un sentiment de reconnaissance bien naturel, les chefs samoans, justement charmés de cette modération, de cette confiance, auxquelles rien ne les avait jusqu'alors accoutumés, admirent en principe les demandes des Européens, mais réduisirent à 3,000 piastres le chiffre de l'indemnité à payer aux consuls. Ceux-ci durent s'en contenter, et la *Blanche* reprit le chemin de Sidney, ayant sans nul doute raffermi par la justice de son commandant l'influence de l'Angleterre, sérieusement compromise par les exigences arbitraires du consul qui la représente aux Samoa.

Les événemens que nous venons d'exposer n'ont certes qu'une importance relative; mais, bien mieux que les plus longues considérations, ils nous semblent expliquer la nature des relations de l'archipel samoan avec les principales nations maritimes de l'Europe, en même temps qu'ils font connaître la situation intérieure de ces populations et les pressions diverses auxquelles elles obéissent. Cette situation semble d'abord une anarchie profonde où s'usent sans fruit les forces vives d'une race encore énergique, mais dont le caractère turbulent, cause première de cette anarchie, semble

s'opposer à tout essai de réforme. Cependant bien d'autres causes que ce récit fait voir à l'œuvre contribuent à ce déplorable résultat : rivalités religieuses des sectes chrétiennes, ambitions secrètes ou avouées des consuls européens, et, chose plus triste encore, leur avidité, qu'ils couvrent du masque des intérêts politiques de leur nation. Est-il possible d'ailleurs qu'il en soit autrement quand aucun pouvoir ne contrôle leurs actes, si ce n'est parfois celui du commandant de quelque navire de guerre que les hasards de la navigation conduisent en ces pays? Dans son ignorance non-seulement de la situation générale, mais encore des faits les plus simples, que peut le plus souvent l'officier le plus impartial? Il est bien forcé de s'en rapporter aux indications des missionnaires ou des consuls. C'est ainsi qu'il sanctionne souvent une conduite que, mieux renseigné, il blâmerait énergiquement; puis tous ces consuls sont des marchands préoccupés d'intérêts particuliers. Comment ne mettraient-ils pas au service de ces intérêts l'influence que leur assure leur position officielle? Cette position sans de tels avantages ne serait pour eux qu'une charge, une source d'embarras et de dépenses, ou tout au plus une puérile satisfaction de vanité. Aussi cette influence, qui nous est apparue si active dans les révolutions politiques de l'archipel, se fait-elle sentir non moins puissante dans ce qu'on peut appeler la situation économique et l'état moral de la population. Les conséquences n'en sont peut-être pas moins à regretter. Malgré la résistance sage et prudente des principaux chefs, M. Coë, M. Weber et M. Williams sont parvenus à se créer d'immenses propriétés territoriales, acquises à vil prix. On a vu l'offre faite à ce dernier de deux champs, situés l'un dans la province d'Ana, l'autre dans celle d'Atua, comme moyen de conjurer sa colère. Ces propriétés n'ont pas aujourd'hui, si ce n'est deux grandes fermes de M. Weber déjà en plein rapport, une valeur considérable ; mais n'est-il pas facile de prévoir que l'arrivée prochaine de nombreux colons européens va bouleverser toutes les conditions économiques de la propriété dans ces îles? Quand les bras vigoureux des *squatters* australiens animés de l'esprit de persévérante énergie qu'ils portent dans toutes leurs entreprises viendront féconder ou plutôt mettre au jour les richesses du sol vierge d'Opoulou, qui peut dire la valeur de ces terrains que leurs propriétaires ont choisis en vue de cette éventualité? De telles spéculations n'exigent qu'une intelligence médiocre, qu'une précision très ordinaire ; elles n'en sont pas moins assurées de réussir.

Nous n'avons pu que donner une idée bien imparfaite de la splendide beauté de ces îles, de cette beauté pleine de promesses qui a frappé tous les voyageurs. Ces promesses ne sont point menteuses :

nul sol au monde peut-être n'est aussi riche, aussi fécond que celui d'Opoulou. L'igname, la patate douce, le faro, l'ananas, croissent presque sans culture dans les plaines immenses et admirablement arrosées qui se déroulent autour d'Apia; l'arbre à pain, dont on compte plus de vingt espèces, le bananier, dont les variétés sont plus nombreuses encore, se rencontrent à chaque pas dans les forêts qui couvrent les plus hautes collines; enfin les rivages eux-mêmes, et jusqu'aux récifs de la plage, sont bordés d'immenses bois de cocotiers. Ces produits fournissent non-seulement à l'alimentation de la population indigène, mais bien avant même l'arrivée des Européens ils avaient créé un important commerce d'échange avec les archipels voisins. Depuis cette époque, le caféier, la canne à sucre, le coton, divers arbres à épices, la vanille, ont été introduits, et tous ont parfaitement réussi. Sous l'influence de la crise produite sur les marchés européens par la guerre de la sécession américaine, la culture du coton fut entreprise sur une assez large échelle, et l'exportation par la voie de Sidney s'éleva à plus de 2,000 tonnes. Les premiers prix, les plus élevés, furent de 50 centimes le kilogramme; mais ils ne purent se soutenir; aussi cette culture est aujourd'hui abandonnée. En revanche, les plantations de café, de sucre et des autres denrées coloniales y sont en pleine prospérité.

Le grand marché de l'Océanie, c'est Sidney et les autres villes si importantes déjà de l'Australie anglaise. Toutes s'approvisionnent aujourd'hui de ces denrées à Manille, à Batavia, à Bourbon, à Maurice. De tous ces ports, les navires ont une traversée de deux mois, et le plus souvent dans des parages d'une navigation difficile et dangereuse. En quinze jours au contraire, des Samoa on arrive à Sidney. L'éloignement du marché, qui rendait impossible la culture du coton aux Samoa, parce qu'il était destiné à l'Europe, n'aura-t-il pas les mêmes effets, mais cette fois en faveur de l'archipel, pour les denrées intertropicales? L'expérience a déjà prononcé, un seul obstacle reste à vaincre pour assurer le développement de pareilles entreprises. C'est la paresse des indigènes, on pourrait dire leur horreur du travail. En supposant que ce défaut soit invincible, ce qui n'est pas sûr, le remède est désormais connu. Le jour où de nombreux Européens s'établiront dans ces îles, l'émigration leur donnera les bras dont ils auront besoin. Je n'ai pas seulement en vue l'émigration chinoise, qui a le grand inconvénient d'exiger de puissans capitaux, mais celle des Indiens des archipels de la Micronésie, comme les Nouvelles-Hébrides, les Marshall, où déjà elle est en pleine vigueur. Cette émigration, sur laquelle nous aurons à donner plus de détails quand nous aborderons les Fidji, est aujourd'hui principalement dirigée vers ce dernier archipel et vers les

nouveaux établissemens de la province australienne de *Queen's-Land*. Il serait facile d'en détourner une branche vers les Samoa. A ce point de vue donc leur avenir ne saurait être douteux, alors même que le commerce de l'huile de coco ne suffirait pas à le garantir.

Le développement de telles entreprises, en assurant le bien-être matériel des populations de l'archipel, est fait pour contribuer puissamment à leurs progrès en tout genre et compléter leur initiation à la civilisation européenne; mais ce qui fait la véritable supériorité de cette civilisation, c'est, plus que les conquêtes de son industrie et de ses sciences, l'idée supérieure de la justice et du droit, dont elle est assurément la plus haute expression. Sans cette force morale, le progrès n'existe pas, ne peut pas exister. Quel est donc l'état moral des Samoans depuis l'arrivée des Européens, ou plutôt, — car de telles recherches sont presque impossibles, — quels sont les exemples que leur ont donnés, au point de vue du droit et de la justice, les Européens établis parmi eux?

Les populations des Samoa sont chrétiennes, et certes c'est là un fait dont il est impossible de contester la valeur. Les missionnaires protestans y exercent une influence très légitime, et nul ne peut les accuser de manquer de sévérité, de rigueur même, dans la manière dont ils exigent de leurs néophytes la plus stricte observance des préceptes et des règles de leur confession religieuse. Le code des lois qui, grâce à eux, ont été édictées dans les districts comme le Tuamasaga, où leur influence est prépondérante, l'attesterait au besoin; mais, sans entrer dans des considérations déjà exposées, on peut dire que la fidélité aux pratiques religieuses n'est pas toute la morale : des nations d'une même communion religieuse n'ont pas la même notion du droit. La tendance des plus avancées d'entre elles est de dégager de plus en plus cette notion de toute sanction extra-mondaine, de sorte que, pour apprécier les progrès d'un peuple, il faut voir quel est, en dehors de toute préoccupation religieuse, l'esprit qui inspire les lois qui le régissent. De telles recherches, outre l'impartialité qu'elles exigent, présentent, nous l'avons dit, des difficultés devant lesquelles il convient de nous récuser. Nous nous bornerons donc à quelques faits particuliers que le lecteur appréciera, et dont il tirera lui-même les conséquences au point de vue de la moralité de ceux qui en furent les auteurs, donnée comme exemple à la population samoane, dont nous avons seuls à nous occuper.

Un chef d'Opoulou, nommé Suatélé, avait à reconstruire sa maison. Suivant l'usage du pays, il appela pour l'aider tous les Indiens de son district; parmi eux se trouvait un de ces catéchistes protestans qui, sous le nom de *teachers*, sont les instrumens les plus ac-

tifs de la puissance des missionnaires. Celui-ci refusa d'obéir à l'ordre du chef du district, et par ses menaces, par d'insolentes protestations, voulut, non content de ne pas obéir, entraîner la plupart des Indiens à imiter sa conduite. Suatélé montra d'abord une grande patience; mais, poussé à bout, il finit par chasser du village le catéchiste protestant, puis, pour rendre son expulsion définitive et attester par un fait matériel cette expulsion, il fit, suivant l'usage samoan, brûler la case de l'Indien coupable. M. Williams fut bien vite informé du fait; soit erreur, soit à dessein, prenant la maison du *teacher* indigène pour celle des missionnaires anglais, il évoqua l'affaire à son tribunal, et, sans entendre Suatélé, le condamna à une forte amende. Cette sentence fut signifiée à Suatélé par une lettre qui lui laissait seulement le choix entre rebâtir la maison ou payer cinquante dollars.

Satuélé répondit :

« WILLIAMS,

« Je t'adresse cette lettre en réponse à la lettre que tu m'as envoyée le 22 mai, par laquelle tu m'as condamné à une amende.

« Il paraît que c'est ainsi que tu fais d'injustes jugemens: tu me condamnes sans prendre aucune information; moi, je croyais qu'on ne devait condamner qu'après avoir pris une connaissance exacte des faits.

« Comment as-tu pu savoir ce qui s'est passé, puisque nous ne nous sommes pas dit un seul mot? Tu me dis que j'ai brûlé la maison des missionnaires; c'est là ton premier mensonge. Eh bien! je vais te faire connaître ma manière de voir. Dans mon village il n'y a que mon seul pouvoir. Dis-moi quel est le missionnaire qui a fait avec moi un traité par lequel je lui ai accordé de faire sa maison sur ma terre? Moi-même je ne le connais pas du tout.

« Cette maison-là, c'est mon village qui l'avait faite; or mon pouvoir s'étend sur le terrain et sur tout ce qui s'y trouve, et je peux, sans l'ombre d'injustice, y punir ceux qui se révoltent contre mon autorité. Je vois bien quels sont les motifs qui t'ont porté à me condamner avant de m'avoir entendu.

« Au reste, tu es un consul européen, et, comme tel, tu n'as aucune sentence à prononcer dans les démêlés purement samoans, car autre est ton royaume, autre le royaume de Samoa. C'est pourquoi je te somme de me montrer les droits qu'ont les missionnaires sur cette terre et sur cette maison, et, si tu ne le peux pas, je vais supplier le commandant de ton navire de guerre de t'imposer une amende pour te faire payer ton mensonge et ton désir de m'en imposer.

« Voilà tout le contenu de ma lettre. Je te salue.

« SUATÉLÉ.

« 15 juillet 1869. »

Le débat fut en effet porté devant le commandant de la *Blanche*. Comme celui-ci ne se prononça point, nous ignorons s'il a reçu depuis une solution.

Un des articles de la loi sur la propriété dans le Tuamasaga porte que lorsqu'un animal domestique s'introduit dans une propriété, même fermée par une barrière, et y commet des dégâts, le propriétaire est tenu de le faire saisir et conduire devant le chef; sinon il n'a droit à aucune réparation de la part du propriétaire de l'animal pour le dommage qu'il a éprouvé. Cette loi a été substituée à l'ancien usage samoan, qui, dans ce cas, permettait de tuer tout animal commettant des dégâts dans une propriété cultivée. Cet usage sommaire était parfaitement justifié par l'état presque sauvage des porcs, les seuls animaux domestiques de l'archipel, et par l'insouciance un peu forcée des propriétaires de ces animaux. La loi nouvelle, bien que plus juste en théorie, a le grand défaut d'être impraticable. Les terrains cultivés sont généralement enclavés dans des forêts épaisses où les animaux qu'il faut saisir trouvent un refuge assuré. De plus elle ne protége que les intérêts des missionnaires protestans et de M. Williams. Ce sont les seuls propriétaires de moutons, qu'ils viennent d'introduire dans l'île, et ils en tirent de grands profits en les vendant aux navires de passage à Apia. Néanmoins la loi nouvelle est un progrès sur l'ancienne, et il n'y aurait qu'à y applaudir, si elle ne donnait lieu à certains abus qui en sont une conséquence logique. Les moutons dont il s'agit, préservés par la loi, ne sont *même plus gardés*, et ils errent à leur gré dans la campagne, pénétrant aussi bien dans les propriétés des Européens que dans celles des indigènes. Pour juger des dégâts qu'ils y commettent, il suffit de dire que M. Hamilton, le pilote d'Apia, de qui nous tenons le fait, a eu dans une de ses propriétés plus de *deux mille cocotiers de deux ans décapités* par ces animaux, c'est-à-dire *tués net* (1). La seule réparation qui lui fut offerte fut de remettre une noix de coco à la place de chacun de ces arbres. Un cocotier de deux ans vaut au moins 3 francs; une noix de coco ne vaut pas 5 centimes.

Nous pourrions multiplier de pareils exemples; mais à quoi bon? Nous ne voulons pas davantage renouveler les accusations portées si souvent contre les ministres protestans, depuis Dumont-d'Urville, témoin de leurs débuts, jusqu'aux voyageurs les plus récens. Ces accusations, on ne les a pas épargnées non plus aux missionnaires catholiques. Les gouvernemens européens sont aujourd'hui, malgré

(1) Au sommet de la tige, on trouve un gros bourgeon nommé chou, qui offre un bon aliment; mais, comme la taille du chou entraîne la mort de l'arbre, on n'en fait usage que lorsqu'on veut détruire l'arbre lui-même.

eux-mêmes peut-être, malgré de nombreuses défaillances, les véritables représentans du droit. La protection, la tutelle de l'un d'eux vaudrait mieux pour la prospérité réelle de ces îles, inséparable du progrès moral, que l'anarchie sans remède où elles sont plongées, — que l'exploitation de leurs richesses par quelques aventuriers sans aveu, quelques marchands cupides sous la main à peu près souveraine des missionnaires protestans.

## III.

Le 5 août 1869, le *Flying-Cloud* quittait le port d'Apia. Après deux jours d'une rapide traversée, le 7 au matin, nous reconnaissions l'île Uvea, de l'archipel des Wallis, et quelques heures après nous laissions tomber l'ancre dans le havre intérieur, au mouillage de Mata-utu, en face du village de ce nom, que la foi de la reine Amélie a changé en celui de *Regina-Spei* depuis qu'elle en a fait sa résidence habituelle.

« La force douce est grande, » a dit Goethe. Nulle part cette parole profonde ne s'est mieux vérifiée que dans l'archipel des Wallis; nulle part elle n'a produit de plus rapides transformations dans les esprits qui en ont subi la salutaire influence. Elle résume l'histoire de ces îles et en forme l'intérêt; elle explique l'état actuel de la population qui, à ce titre, nous offrira peut-être un sujet d'étude digne d'arrêter quelque temps notre attention. On sait comment la population des Wallis se convertit au catholicisme. Ce fut l'œuvre personnelle de Mgr d'Enos. L'histoire de cette conversion, telle qu'on la trouve dans les lettres des missionnaires ou dans les rapports des commandans de nos navires de guerre, semble, en plein XIXe siècle, une légende du moyen âge. Pour expliquer cette étonnante révolution, tous en effet ont recours à l'intervention de causes surnaturelles. En réalité, elle est l'œuvre de cette force toute-puissante, mais purement humaine, d'une volonté énergique réglée par la bonté, qui ne nous étonne que parce qu'elle est trop rare. Sur la trame uniforme de ces récits, deux figures se détachent distinctes à côté de celle de l'ardent apôtre qui en est le principal personnage. L'une est celle d'un jeune chef inquiet, mécontent, plein d'ambitions secrètes et mal contenues, voulant à tout prix les réaliser; l'autre est celle d'une jeune fille, ou plutôt d'une enfant, douce, humble et patiente au dehors, mais au fond énergique et résolue, qu'émurent les souffrances du courageux missionnaire, et qui s'éprit pour lui d'une de ces affections que rien n'effraie, d'un de ces dévoûmens que rien ne lasse. Plus d'une fois, aux risques de sa propre vie, elle sauva les jours du vaillant

prêtre que tant de périls menaçaient. Aux heures d'angoisse et de désespérance, elle lui fut cet appui dont les esprits les plus fortement trempés ont peut-être besoin pour ne pas s'avouer vaincus. Le nom de *Touhangahala*, le jeune chef qui le premier sembla croire au missionnaire, tient plus de place dans ces récits que celui de la jeune Amélie; mais tous deux contribuèrent également au triomphe rapide des idées chrétiennes dans ce milieu, où tout leur était hostile. Touhangahala n'obéit qu'à ses ambitions vulgaires en embrassant la foi nouvelle. Cette conversion ne fut pour lui qu'un moyen politique, et il n'y conforma que bien plus tard sa vie privée; mais son exemple entraîna le village de *Mua*, dont il était le chef, et ses nombreux partisans dans l'île. Tous dès lors furent dans la main de l'évêque. Amélie, nièce du roi Lavelua, inclina d'abord son cœur à la clémence, et le christianisme fut toléré. Sa mère, qu'elle avait convertie, monta sur le trône, et l'œuvre des missionnaires fut assurée. Aujourd'hui elle a succédé à sa mère. Toujours pieuse, toujours dévouée à cette religion qui charma sa première enfance, aux hommes qui en sont pour elle les représentans sacrés, elle leur a remis son autorité tout entière, et les Wallis sont devenus une colonie catholique.

Quand, après avoir doublé le cap Horn, on s'avance dans le Pacifique, en le remontant au nord-ouest, vers les archipels polynésiens, les premières terres qui apparaissent sont les îles rocheuses de Magareva, sentinelles avancées de l'Archipel Dangereux ou des Pomotou (1). Les îles basses de cet archipel apparaissent ensuite comme autant de jalons de la route qui de Magareva conduit à Taïti, longtemps la reine de ces régions, reine charmante et gracieuse, bien faite pour enchanter les voyageurs par la beauté changeante de ses paysages, mais non pour séduire ces hommes à l'esprit pratique, aux vues positives, qui s'inquiètent avant toute chose des moyens de s'enrichir. Ni Taïti et ses vassales les Pomotou, ni Magareva et les rochers stériles qui forment l'archipel des Gambiers ne répondent à de tels désirs. Cependant, lorsque le pavillon de la France fut déployé sur les îles, quelques aventuriers, entraînés par le mouvement qui se fit autour d'elles, vinrent y tenter la fortune. Les Gambiers avaient, disait-on, d'abondantes pêcheries de nacre et de perles; quelques-uns d'entre eux s'établirent aux Gambiers pour exploiter cette source de profits; mais aussi à quelles conditions furent-ils admis! Il est vrai que ces conditions, très restrictives, n'émanaient pas du gouvernement seul des Gambiers, des mission-

(1) Une décision prise pour favoriser les prétentions des habitans de l'archipel a fait changer officiellement ce nom de Pomotou (conquises) en celui de Tuamotou (lointaines). *Annuaire de Taïti*, p. 103.

naires catholiques, si l'on veut, mais avaient été d'abord édictées par le commandant en chef de nos établissemens océaniens. Ces restrictions n'en prouvent pas moins la défiance très légitime qu'inspirait à ce fonctionnaire éminent, qu'inspire en général le caractère de ceux de nos nationaux qu'on rencontre loin de France. Elles ont surtout en vue ces esprits indociles à toute règle, frondeurs, mécontens de tout, même quand leurs entreprises réussissent, toujours prêts, quand elles échouent, à rejeter sur d'autres la responsabilité de leurs échecs. Cela pouvait être vrai il y a trente ans, et s'il n'est que juste de reconnaître que depuis cette époque une telle appréciation ne saurait être générale, combien alors souffrait-elle d'exceptions? Juste peut-être ce qu'il en fallait pour confirmer la règle. Quoi qu'il en soit, ceux de nos compatriotes qui s'établirent aux Gambiers semblent avoir appartenu à cette grande catégorie. Ils eurent le malheur de ne pas réussir, et ce fut par leurs seules fautes; alors ils accusèrent, suivant leur coutume, le pays, hommes et choses, qui trompait leurs espérances. Ce pays était sous l'influence des missionnaires, et ils accusèrent les missionnaires. Ce fut leur avidité, le monopole commercial qu'ils exerçaient au profit de leur congrégation, qui avait nécessairement causé leur ruine. Les règles de la société dans laquelle ils étaient venus vivre, et qu'ils connaissaient d'avance, étaient celles d'une société religieuse; elles imposaient un frein à leurs passions, ils attaquèrent violemment ces règles. Elles avaient le tort de vouloir empêcher, et les lois avaient celui de punir l'ivrognerie, la débauche, la séduction et l'adultère, et ils crièrent au fanatisme religieux, à l'intolérance monacale. Enfin les tribunaux du pays, dans lesquels ils s'étaient souvent assis comme juges, repoussèrent certaines de leurs prétentions spoliatrices, et après avoir accepté leur juridiction, ils en récusèrent les arrêts, en appelèrent aux tribunaux de Taïti, et crièrent plus fort que jamais à l'oppression et à la tyrannie.

Il était bien difficile que cette conduite des seuls Européens établis au milieu d'eux n'eût pas sur l'esprit des Magareviens une action dissolvante. Leurs croyances religieuses, leur foi sincère, n'en furent pas ébranlées, tout l'atteste; mais leur confiance dans le système purement humain du gouvernement, mise à une aussi redoutable épreuve, n'en sortit peut-être pas intacte. Les cruelles maladies qui, vers cette époque, vinrent frapper la population, le trouble qu'elles jetèrent dans toutes les familles, ne laissèrent pas que de fortifier les doutes que leur suggéraient et la conduite et les paroles des Européens. Ces maladies, cette décadence de la population, succédant à tant d'espérances avortées, n'étaient-elles pas, comme le prétendaient ces derniers, les conséquences de l'isolement

systématique auquel les missionnaires les condamnaient? Si les chefs repoussèrent ces suppositions, elles furent certainement accueillies par quelques esprits plus intelligens, ou, si l'on veut, plus inquiets; de là une certaine impatience bien naturelle, un certain élan vers une vie plus active, que révèlent des faits dont il est impossible de nier la signification. Je veux parler de tentatives pour fuir à Taïti sur des chaloupes à demi pontées. Ce sont là des symptômes caractéristiques des nouvelles dispositions des esprits, ils n'ont pu échapper à la surveillance des missionnaires, qui sont bien loin d'ailleurs de les récuser; mais peuvent-ils y satisfaire? Ici se montre la plus grande des difficultés de leur situation exceptionnelle à tant d'égards, et cette difficulté n'est pas d'un ordre moral ou religieux; elle est indépendante de toutes les idées particulières à des prêtres catholiques, et découle de ce qu'il y a de plus fatal et de plus matériel au monde : la constitution géologique, l'isolement géographique de l'archipel, deux causes auxquelles déjà nous avons attribué la dégénérescence, la mortalité de la population, et qui n'auront pas eu que ce seul effet déplorable sur l'avenir de ces îles, autrefois si heureuses.

Si les Gambiers pouvaient trouver soit dans les produits du sol, soit dans ceux d'une industrie quelconque, les élémens de cette vie active que réclament les tendances nouvelles qui se manifestent dans l'esprit de leurs habitans, rien ne serait plus facile que de les satisfaire, et la prudence la plus vulgaire, à défaut de justice, l'imposerait aux missionnaires, véritables chefs de l'archipel. La population, émancipée d'une tutelle dont elle semble accuser la sévérité, se mêlerait davantage au mouvement général de ces sociétés modernes dont elle a déjà la foi religieuse, et, dans des conditions plus ou moins favorables, poursuivrait son développement intégral; mais de tels élémens manquent à cette population, et nul intérêt réel n'appelle dans ces îles les étrangers, que le système actuel, prétend-on, repousse seul loin d'elles.

Les Gambiers ne sont en effet que des rochers stériles, produisant à peine, dans les vallées resserrées qui du pied de ces rochers s'étendent au rivage de la mer, les denrées nécessaires à la nourriture de la population. L'unique industrie est la pêche de la nacre et des huîtres perlières; encore les revenus aléatoires en diminuent-ils chaque jour, et les produits ne suffisent pas même dans les circonstances les plus heureuses au chargement d'un seul navire. Dès lors espérer une immigration aux Gambiers, ou l'établissement qui la provoquerait, là comme partout, de nombreux négocians européens, ne serait-ce pas une rêverie chimérique? Accuser de l'isolement auquel les condamne un état de choses fatal les missionnaires

qui, dans leur intérêt même, ne peuvent vouloir que le développement et le bien-être des populations qu'ils dominent, et qui meurent dans leurs mains, n'est-ce pas se méprendre grossièrement sur la réalité? Mais on a vu des îles aussi pauvres, plus déshéritées que les Gambiers, s'élever à une prospérité réelle, comme l'île Saint-Vincent du Cap-Vert. Le hasard qui a placé cet archipel sur une des grandes routes commerciales du monde a seul créé cette prospérité. Les îles Gambiers peuvent-elles rêver cette heureuse chance? Sans doute elles éclairent la route du cap Horn, de l'Amérique du Sud en Océanie, mais avec la vapeur, qui fit la fortune de Saint-Vincent, cette route est chaque jour abandonnée. Quand la *Royal mail Company* entretenait une ligne de Panama en Australie, le point de relâche de ses paquebots fut choisi à Rapa, 400 lieues plus à l'ouest. Le sort des Gambiers semble donc écrit, le peu de bruit qui s'est fait autour d'elles va s'éteignant, la population de ces îles végétera probablement quelques années encore dans l'état de torpeur dont rien ne semble devoir la retirer, puis elle disparaîtra pour toujours.

Bien différent apparaissent et l'état actuel des Wallis et l'avenir qui leur semble réservé.

L'archipel ou plutôt le groupe des Wallis, qui doit ce nom à l'illustre navigateur qui le découvrit en 1767, est situé par le 12ᵉ degré de latitude sud et le 179ᵉ degré de longitude occidentale de Paris. Il se compose d'une île centrale, Uvea, d'origine volcanique, et d'une série d'îlots madréporiques jetés en cercle autour de l'île centrale, reliés entre eux par une ceinture à peine interrompue de récifs. Si les Gambiers, ou, pour mieux dire, si Magareva est une miniature de Taïti dont elle a les aspects pittoresques, Uvea rappelle par ses contours extérieurs, où rien n'est heurté, et surtout par l'universelle fécondité du sol, l'archipel de Samoa; elle n'en est d'ailleurs séparée que par moins de 80 lieues, et semble en être le prolongement. Sur la carte, Uvea affecte la forme d'un cercle régulier; vue du large, elle justifie la vieille, mais charmante comparaison d'une corbeille de verdure s'élevant au milieu des flots. Trois chaînes de collines d'une hauteur moyenne de 200 mètres s'élèvent en pentes douces, couvertes d'une riche végétation où déjà de vastes clairières attestent çà et là le travail de l'homme. Deux grands lacs, dont les bassins sont peut-être les cratères de volcans éteints, servent de réservoir aux eaux intérieures qui partout jaillissent et serpentent aux flancs des collines avant de se jeter à la mer. Toutes les productions des Samoa s'y retrouvent avec la même abondance, et les essais pour y introduire le caféier, la canne à sucre, le coton, ont donné les mêmes résultats favorables. La superficie de l'île est de 2,500 hectares d'un sol

partout également fertile. C'est beaucoup pour la population, qui s'élève à 3,500 âmes. Aussi les terres situées autour des villages, sur le bord de la mer, sont-elles seules régulièrement cultivées. La population peut donc se développer à l'aise, sans redouter même les conséquences d'une émigration qui pourrait en tripler le chiffre, d'autant plus qu'aux ressources d'Uvea se joignent celles des îlots madréporiques, couronnés de cocotiers, et celles sans nombre de la mer, ou même, sans s'exposer au large, du vaste et tranquille bassin que les récifs forment autour d'Uvea.

Malgré les relations presque constantes que les Wallisiens entretiennent avec les Futuna, les Samoa, Tonga-Tabôu et les Fidji, ces îles ont échappé jusqu'à ce jour à l'invasion des Européens, déjà si nombreux dans ce dernier archipel. Cela tient à diverses causes : leur fertilité, leurs richesses, ne peuvent être soupçonnées qu'autant qu'on pénètre dans les îles mêmes, et, outre qu'elles ne sont pas sur le courant direct de l'émigration australienne, dirigé des grandes colonies anglaises vers Taïti, la seule passe ouverte aux navires à voiles et conduisant aux mouillages intérieurs offre de sérieuses difficultés. Les vents alizés soufflent dans une direction presque toujours constante et directement opposée à celle de la passe. Plusieurs navires, entre autres la corvette française l'*Embuscade*, se sont échoués en la franchissant. Aussi les baleiniers n'ont fait que de rares apparitions dans l'archipel, et encore en se tenant en dehors des récifs. Or l'on sait que c'est dans leurs équipages que se recrutait autrefois la grande masse des aventuriers qu'on rencontrait en Océanie. Néanmoins cinq Européens vivent à Uvea, ignorés depuis plus de trente ans. Avant même la conversion de la population au catholicisme, ils s'étaient établis au milieu d'elle. Ils se sont si bien identifiés avec son esprit et ses habitudes qu'il est difficile de les reconnaître, à moins que dans certaines circonstances exceptionnelles ils ne revêtent les étranges costumes européens qu'ils conservent comme un souvenir de leur jeunesse et de leur patrie. Bien que de nationalités différentes (on compte deux Anglais, un Portugais, un Français et un Allemand), ils sont tous catholiques et catholiques fervens. Presque tous d'ailleurs souffrent cruellement d'une maladie qui s'attaque aux Européens vivant de la vie des Indiens : l'éléphantiasis, qui semble une conséquence obligée du régime peu fortifiant, de la diète uniforme de ces populations. Le retour aux habitudes de la vie européenne suffit en effet pour faire disparaître le mal, ou tout au moins pour en arrêter le développement. Ainsi transformés au moral, rudement éprouvés par les souffrances physiques, usés par l'âge, ces hommes semblent être, dans la phase nouvelle que traversent la plupart de ces

archipels, les derniers représentans d'une époque déjà loin de nous, celle où l'Océanie n'était qu'un champ d'aventures que parcouraient les voyageurs et les marins, mais où nul ne songeait à se fixer, en dehors des missionnaires et des hommes qu'un crime avait mis au ban de la civilisation.

Tels ne sont plus aujourd'hui les entraînemens qui poussent les nouveaux pionniers européens vers les archipels de la Polynésie. La découverte des riches terrains aurifères de la Californie et de l'Australie, sans compter l'esprit général de notre époque, a surexcité d'autres passions. S'enrichir pour retourner briller en Europe, voilà le seul but que poursuivent tous ces déclassés de nos sociétés vieillies que l'on rencontre sur ce nouveau théâtre ouvert à leurs convoitises. Ce but, ils y marchent dans le monde entier, chacun suivant le génie de sa propre nation : les Anglais et les Allemands par les labeurs persévérans du colon et du planteur; les Américains du nord par leurs expéditions maritimes et la patiente activité dont ils fouillent les marchés les plus ignorés pour les exploiter à leur profit; nos compatriotes, sauf de bien rares, mais très honorables exceptions, par des entreprises de tout genre, tentatives presque toujours avortées, parce que, mal conçues le plus souvent ou bien exigeant avant tout de la suite et de la persévérance, elles ne peuvent être menées à bien par des esprits changeans, incapables d'attendre avec patience les résultats lents et assurés du travail. Ceci est du moins la triste impression que nous ont laissée nos longues courses. Qu'il nous soit permis d'esquisser rapidement le portrait et l'odyssée de l'un des deux seuls compatriotes que nous avons vus à l'œuvre dans cette immense région de l'Océanie, en dehors toutefois de Taïti et des Sandwich. Les détails qu'on va lire trouvent du reste ici leur place naturelle.

M. D... a été pour les Wallis ce que furent aux Gambiers ceux de nos compatriotes dont nous avons dit l'action fâcheuse, à nos yeux du moins, sur la prospérité de ces îles, et si cette action aux Wallis n'a pu être aussi puissante, cela tient à des circonstances particulières; mais les principes, les idées, les passions en jeu, étaient évidemment les mêmes. M. D... appartenait à une famille très honorable. Son père était capitaine du premier empire. Après quelques tentatives sans succès dans divers ports de l'Amérique du Sud, il alla s'établir à Taïti, où il ne semble pas avoir été plus heureux. L'occupation de la Nouvelle-Calédonie lui parut une occasion favorable. Il réalisa tant bien que mal les débris de sa fortune, et partit sur une petite goëlette pour la Nouvelle-Calédonie. A Vavao, il fit naufrage par la faute du pilote indigène, perdit sa goëlette, et réclama comme réparation du dommage que lui avait causé l'impé-

ritie du pilote tongien une indemnité assez considérable. Le roi George de Tonga se hâta de la lui faire payer, mais à la condition qu'il quitterait immédiatement ses états pour n'y plus revenir. Avec sa vieille expérience, le roi ne se souciait pas d'avoir affaire aux navires de guerre européens. M. D..., poussé par le hasard, arriva aux Wallis avec l'intention d'y construire un navire et de gagner ensuite la Nouvelle-Calédonie; néanmoins il vivait à Uvea depuis plus de neuf ans. Pendant les premières années, il entretint les meilleures relations avec les missionnaires; puis il agita le pays au point que la reine Amélie dut demander protection contre cet hôte incommode au commandant de la *Mégère* dans une lettre qui accuse d'une façon naïve l'impuissance de ces petits souverains insulaires. Il suffira d'en citer quelques fragmens.

« Regina-Spéi, 4 juillet 1869.

« Je vous présente mon amitié à vous, commandant de la corvette française la *Mégère*, à vous qui me faites l'honneur et le plaisir de me visiter dans mon petit état. Que de temps il y a que les relations avec nos amis de France n'existent plus!

« Soyez le bienvenu. Venez, je vous en prie, me prêter assistance dans les divers embarras qui me préoccupent au sujet des Européens qui viennent vivre sous mes lois. Ma mère Falakika a fait tous ses efforts pour renvoyer de sa terre M. D...... qui refusait de lui obéir. Loin de partir, il a toujours persisté à mettre plus d'entraves à son gouvernement.

« Le mal venait de ce que les marins anglais refusaient de le transporter; il s'entêtait, et aujourd'hui il me dit à moi-même : Si vous me renvoyez, je laisse mes marchandises, dont vous serez vous-même responsable. Or je vous assure, commandant, que je ne veux point répondre de ses effets. Je me souviens trop bien de vingt tonneaux d'huile que nous venons de payer aux Anglais, pour des avaries dont il ne faudra pas même parler...

« Commandant, veuillez m'obliger en exigeant vous-même le départ de cet homme. Nous avons entendu dire qu'il est réclamé à Taïti pour dettes; s'il en est ainsi, veuillez être agréable aux créanciers, et à moi me rendre un service...

« Il a compromis mon île auprès d'un navire anglais au point de faillir y susciter la guerre, et le commandant de ce navire a bien voulu faire droit à ses insinuations calomnieuses.

« Il a refusé, dans plusieurs occasions, de payer le droit d'huile à ma mère Falakika, sous prétexte, disait-il, que son gouvernement était défectueux. Il met le désordre dans des ménages par ses rapports avec des femmes mariées... Il met le trouble entre les Européens qui habitent ma terre; il met le trouble entre mes sujets.

« Il construit un navire, et prétend que dans le droit européen on ne peut détourner un homme de son travail en raison des pertes qui s'ensuivraient; or je dois vous dire qu'il y a je ne sais combien de temps que ce navire est en chantier, et il ne finit jamais.

« Autant qu'il peut avoir d'eau-de-vie à sa disposition, il fait enivrer les hommes et les femmes, ce qui est un *Tapou* de mon père Jean-Baptiste et de ma mère Falakika, ce qui est également le mien...

« Je suis honteuse des reproches qui me sont adressés par les Européens, qui me disent que je suis délaissée par la France, que la France n'a plus d'amitié pour moi, moi qui ai appris à l'aimer lorsque je n'étais encore qu'une jeune fille. »

Ces doléances révèlent un des côtés les plus sérieux de la situation des Wallis. Comment comprendre en effet que si longtemps un étranger ait pu braver l'autorité du pays qui lui avait donné asile? Il y a plus, comment se fait-il que la présence de personnages si peu honorables soit une crainte pour les missionnaires? Tout cela ne montre-t-il pas que ce sont là des sociétés mal réglées, des pouvoirs mal assis, flottant entre la faiblesse et l'arbitraire, et qui en ont tous les inconvéniens? Partout en Europe il se rencontre des esprits inquiets, parlant sans cesse du droit qu'ils méconnaissent, réclamant au nom de prétendus intérêts qu'ils disent sacrifiés injustement; mais partout il y a des tribunaux pour décider de la valeur de leurs plaintes, des lois que chacun doit connaître, auxquelles chacun est tenu d'obéir. Aux Wallis, malgré vingt ans de souveraineté réelle des missionnaires, rien de tout cela : ni lois écrites et connues, ni tribunaux pour les appliquer. Qu'en résulte-t-il? Pour les affaires intérieures, c'est la reine qui décide d'après son bon sens, d'après ses notions de justice, d'après celles de ses conseillers, c'est-à-dire de prêtres s'inspirant avant tout de leurs opinions religieuses, inspirations que peuvent à bon droit récuser et les capitaines des navires marchands qui fréquentent l'archipel, lesquels sont presque tous protestans, et les francs-maçons, comme notre compatriote M. D... Dans les affaires extérieures, c'est-à-dire dans les relations avec les commandans des navires de guerre, les officiers, en l'absence de toute loi écrite, en appellent à leur bon sens, à leurs propres notions de la justice, prennent leur décision après une enquête forcément insuffisante, et imposent cette décision. Dans les deux cas, les résultats sont identiquement les mêmes. L'arrêt prononcé, fût-il le plus juste du monde, étant l'appréciation d'un simple individu, n'ayant pas d'autre titre au respect, d'autre sanction morale que l'impartialité toujours à bon droit suspecte d'un seul homme, ne satisfait, ne peut satisfaire qu'une

seule des parties, et laisse la porte ouverte à des récriminations sans fin.

Les défauts trop évidens d'une telle organisation sociale ont depuis longtemps frappé l'esprit si juste et si éclairé de Mgr d'Enos; mais les remèdes qu'ils exigent impérieusement seront-ils jamais appliqués? L'âge n'a point usé les forces du prélat; seulement le temps ne lui manquera-t-il point? et après lui qui continuera son œuvre? Parmi tous ceux qui semblent appelés à lui succéder, aucun ne nous a paru avoir cette force d'esprit nécessaire pour dégager l'action purement humaine qu'ils ont à exercer des préoccupations religieuses du missionnaire et du prêtre catholique. La solitude où ils vivent est si profonde, leur isolement du monde a été jusqu'à ce jour si absolu, qu'il est tout naturel que leur esprit se soit laissé envahir par le côté mystique de leurs croyances. — Les lis ne filent pas, et Salomon dans toute sa gloire n'a jamais égalé leur splendeur; — cherchez d'abord la vérité, et le reste vous sera donné par surcroît. — Ces maximes et tant d'autres de l'Évangile, où se retrouve le même dédain du travail, de l'effort, cette loi supérieure de l'humanité, semblent seules les inspirer. C'est l'éternel écueil des esprits religieux qu'une lutte forcée ne convie plus à l'action. Marie a choisi la meilleure place, et cependant les soins de Marthe sont-ils à dédaigner? Pour vulgaires qu'ils soient, ils sont cependant indispensables. Aux Wallis surtout, il est bien temps que cette vérité soit comprise. Si ces îles ont pu jusqu'à ce jour, grâce à des circonstances exceptionnelles, échapper au mouvement qui s'accomplit autour d'elles, l'heure approche où leur solitude va être troublée, où elles devront sortir forcément de leur isolement; voilà que des Fidji le flot des émigrans européens gronde à leurs portes. Déjà M. Weber, le riche marchand d'Apia, le consul de la confédération allemande, a triomphé des résistances de la reine: à défaut des terres qu'il demandait, des fermes qu'il voulait établir sur le modèle de celle d'Opoulou, il a fondé un comptoir commercial à Mua. Le coin une fois enfoncé au cœur de l'arbre, la brèche une fois faite à la muraille, combien faudra-t-il de temps pour que l'arbre soit abattu, pour que la muraille soit renversée? Les missionnaires catholiques ont-ils à redouter un tel avenir? D'aucune manière, si, comprenant le rôle auquel ils sont appelés, ils se mettent à la tête du mouvement, non pour le contrarier, mais pour diriger l'essor des populations vers les destinées auxquelles ce mouvement les pousse. Ces populations ont conservé l'esprit aventureux qui les a mêlées autrefois à toutes les révolutions des archipels voisins, et dont on retrouve les traces jusqu'aux îles lointaines de la Nouvelle-Calédonie. Peuvent-elles plus longtemps rester dans cette

immobilité à laquelle voudrait les condamner un système hostile à l'émigration européenne? L'ardeur religieuse de la génération qui se livra aux missionnaires après les avoir longtemps combattus n'anime pas les générations nouvelles. Leurs croyances sont aussi profondes, aussi sincères; mais elles n'ont pas, elles ne peuvent avoir ce caractère de lutte qui suffisait à l'activité instinctive de leurs pères: elles ne peuvent dès lors suffire à la leur. D'autres idées, ou, si l'on veut, d'autres besoins les préoccupent. La civilisation européenne attire ces Indiens par ses mirages souvent trompeurs. Plus d'un écoute avec une ardente curiosité les récits des matelots qui viennent leur apporter, en échange des productions de leur île, quelques-uns des plus grossiers produits de cette civilisation. Un des chefs d'Uvea a vu Rome et Paris, alors qu'enfant il suivait le commandant Marceau : avec quel enthousiasme il en évoque les souvenirs! J'ajouterai avec quelle tristesse il compare l'état de son île natale à celui de ces grandes villes qu'il a un moment traversées, la vie monotone qu'il a reprise à celle de ces sociétés européennes dont il a compris les merveilleuses élégances et les supériorités intellectuelles! Les symptômes de ces tendances, que le temps ne peut que développer, le mouvement des archipels voisins, l'influence qu'il aura sur les Wallis, indiquent aux missionnaires catholiques la voie qu'ils doivent suivre, la seule qui puisse assurer ces transformations imminentes sans que les idées religieuses des populations aient à en souffrir, la seule aussi qui puisse sauvegarder leur indépendance en les préservant de toute intervention étrangère.

TH. AUBE.

# LA
# BATAILLE DE DENAIN

## I.

### I.

Au milieu des malheurs qui affligent la France, si quelque souvenir peut raffermir les courages et rappeler l'espérance dans les âmes, c'est celui des cruelles épreuves auxquelles, en d'autres temps, notre patrie a été soumise, et dont pourtant elle s'est relevée avec éclat. Les dernières années du règne de Louis XIV nous offrent un de ces exemples mémorables. De l'apogée de la puissance et de la gloire, la France était tombée en un abîme de calamités, et le découragement universel avait succédé dans les cœurs à tout autre sentiment. La confiance inébranlable de quelques hommes a soutenu l'honneur national en ces jours néfastes. Le vieux roi s'est montré ferme dans l'adversité, et un vaillant capitaine, avec une poignée de soldats, a rétabli la fortune de la France. La plus redoutable coalition a été brisée, et la passion immodérée d'ennemis aussi puissans qu'habiles a été vaincue. La journée de Denain a sauvé la France, et Voltaire n'a été que l'écho fidèle de l'opinion unanime de son temps lorsqu'il a dit dans *le Siècle de Louis XIV :* « La France, épuisée d'hommes et d'argent, était dans la consternation. Les esprits ne se rassuraient point par les conférences d'Utrecht, que les succès du prince Eugène pouvaient rendre infructueuses. Déjà même des détachemens considérables avaient ravagé

une partie de la Champagne et pénétré jusqu'aux portes de Reims. L'alarme était à Versailles comme dans le reste du royaume... Les infortunes domestiques du roi, jointes aux étrangères et à la misère publique, faisaient regarder la fin du règne de Louis XIV comme un temps marqué pour la calamité, et l'on s'attendait à plus de désastres que l'on n'avait vu auparavant de grandeur et de gloire. L'esprit de découragement généralement répandu en France, et que je me souviens d'avoir vu, faisait *tout* redouter... Il fut agité si le roi se retirerait à Chambord, sur la Loire... Une faute que fit le prince Eugène délivra le roi et la France de tant d'inquiétudes. »

Telle est la tradition nationale de ce grand drame, à laquelle la critique s'est trop facilement attaquée de nos jours, mais que confirme l'autorité de monumens nouveaux, restés inconnus à nos contradicteurs. La grandeur du péril, l'influence décisive de la victoire sur la pacification d'Utrecht, sont attestées par les documens les plus irrécusables. Dans la terrible crise où se trouve la France aujourd'hui, il y aura peut-être quelque enseignement utile à tirer de l'étude approfondie de cette histoire, dont nous allons reprendre, sommairement du moins, les principaux détails.

Le testament de Charles II avait donné l'Espagne au petit-fils de Louis XIV. La fortune du grand roi était au comble; il s'en laissa enivrer. Plus d'une faute fut commise, et une terrible coalition s'ourdit contre lui, sous le motif plausible de l'indépendance de l'Europe menacée. Le destin des combats fut d'abord favorable à la France, puis il sembla nous abandonner complétement. Tout le monde connaît les derniers épisodes de cette guerre de la succession d'Espagne. En 1705 advint le désastre d'Hochstædt, à la suite duquel on fut obligé d'évacuer l'Allemagne. La défaite de Ramillies en 1706 eut pour conséquence notre expulsion des Pays-Bas, et la déroute de Turin nous chassa de l'Italie. Alors la guerre fut portée sur les frontières de la vieille France. Toulon fut assiégé, mais résista; Lille fut prise, et nous perdîmes encore la bataille d'Oudenarde. L'épuisement du pays était extrême, et, la disette s'ajoutant à ces désastres, l'honneur et la grandeur du règne de Louis XIV furent sérieusement compromis.

Abattu par tant de coups répétés, le vieux roi demanda noblement la paix à des ennemis auxquels il l'avait dictée pendant un demi-siècle. La coalition, éblouie par des prospérités inattendues, abusa de la victoire. Elle était dominée, gouvernée par trois hommes éminens par leur habileté, et tous trois animés en secret d'un même sentiment d'hostilité contre la France : j'ai nommé le prince Eugène, Marlborough et le grand-pensionnaire Heinsius. Le premier avait été blessé au vif par Louis XIV; le second était un des chefs du parti

whig en Angleterre, et depuis 1688 ce parti était ardemment prononcé pour la guerre contre la France. Heinsius poursuivait la réparation de l'humiliation imposée à la Hollande dans une guerre précédente. Ce triumvirat était la coalition même; il avait les pleins pouvoirs des souverains dont il dirigeait les armées. Il dicta les *préliminaires*, qui furent notifiés à La Haye, en 1709, aux plénipotentiaires du roi. Si Louis XIV les acceptait, on accordait une suspension d'armes. Les conditions de l'armistice étaient que la France reconnaîtrait l'archiduc Charles en qualité de roi d'Espagne, des Indes, de Naples et de Sicile; on devait remettre à l'empereur Strasbourg, Brisach et Landau. La souveraineté de l'Alsace, sanctionnée par les traités de Nimègue et de Riswick, aurait été réduite au droit de préfecture sur la décapole, et l'on devait céder aux Provinces-Unies Cassel, Tournai, Condé, Lille et autres places de Flandre. C'était l'abaissement et l'humiliation de la France qu'on poursuivait plutôt que le rétablissement de l'équilibre européen, et Burnet, bien instruit des intentions des coalisés, assure qu'ils avaient concerté le dessein d'arriver par l'humiliation du roi au démembrement du royaume.

M. de Torcy revint à Versailles pour prendre les ordres du roi, qui rompit sur-le-champ les conférences de La Haye, et adressa immédiatement aux gouverneurs des provinces une proclamation destinée à faire connaître à la France la conduite qu'il avait tenue, et les exigences odieuses de ses ennemis. Cet appel à la nation produisit le plus grand effet; malgré les souffrances qu'on endurait, on répondit par le dévoûment qu'inspirent l'amour de la patrie et le sentiment de l'honneur national outragé. *Ce ne fut*, dit Saint-Simon, *qu'un cri d'indignation et de vengeance;* mais la fortune trahit la France une fois de plus, et malgré l'héroisme de notre armée nous perdîmes le champ de bataille de Malplaquet. Accablé par l'adversité, le roi demanda de nouveau la paix. Alors, tout à fait aveuglés par le succès, Marlborough, Heinsius et Eugène ne mirent plus de bornes à leurs prétentions. Ils acceptèrent des conférences qu'ils ouvrirent à Gertruydenberg en février 1710, non pour travailler à la paix, mais comme pour y jouir de l'humiliation du monarque, car aux exigences de La Haye ils en ajoutèrent de nouvelles, plus dures et plus inadmissibles. Si quelquefois on semblait se rapprocher, aussitôt de nouvelles difficultés se produisaient, qui détruisaient l'espérance acquise, et ne laissaient plus aucune chance à la paix. Il y eut un moment où le roi accordait tout; alors on exigea que Louis XIV chargeât, *lui seul et par ses seules forces*, de contraindre à main armée la nation espagnole à l'expulsion de son petit-fils et à la reconnaissance de l'archiduc comme roi d'Espagne. Indigné de

cette dernière condition, le roi rompit encore les conférences (fin juin 1710), et se jeta de nouveau dans les bras de la nation, qui l'assista d'une inébranlable fidélité en cette crise extrême.

A ce moment venait de tomber en Angleterre le cabinet whig (25 juin 1710), où Marlborough comptait à la fois son gendre, le comte de Sunderland, et le comte de Godolphin, dont le fils avait épousé une autre fille de Marlborough, et un cabinet tory succédait à ce ministère. C'est sur ce changement d'administration qu'on s'est fondé pour croire que dès 1710 le salut de la France était assuré, et que la victoire de Denain n'avait été *que la parure* du traité d'Utrecht. Un examen superficiel des faits et des documens a pu seul autoriser cette supposition. Ce qui est certain, c'est qu'on ne s'est pas douté en France en 1710 que le salut du pays fût désormais garanti. C'est après le remplacement de Sunderland par un tory que le roi rompait les conférences de Gertruydenberg. Le secret du changement ministériel était tout entier dans le désir qu'avait la reine Anne de se soustraire à la tyrannie intolérable que la duchesse de Marlborough exerçait sur elle à l'occasion d'une grande charge dont la duchesse était en possession à la cour. Le changement ministériel n'avait donc pour cause qu'une question de personnes, non une question de politique extérieure, et c'est dans ce sens que la reine faisait écrire au prince Eugène par le comte de Gallasch, ambassadeur de l'archiduc, reconnu roi d'Espagne, à Londres. « Je dois dire à votre altesse, écrivait ce diplomate, que la reine m'a envoyé ce matin le duc de Shrewsbury pour me faire dire en toute confiance qu'elle avait résolu d'ôter la charge de secrétaire d'état à milord Sunderland, et comme elle prévoyait que ce changement pourrait faire du bruit et être interprété comme une chose qui pourrait avoir de mauvaises suites à cause que ledit milord appartient si près au milord duc, elle me faisait en même temps prier d'assurer les deux cours, et en particulier votre altesse, que ce changement est purement personnel, et que la reine ne prétend nullement déroger par là à la grande amitié et considération qu'elle a et aura toujours pour milord duc, comme aussi qu'elle aura tout le soin imaginable d'avoir toujours tous les égards nécessaires pour les conjonctures présentes et le bien de la chose commune. » Dans une autre lettre, le même diplomate disait à Eugène en parlant de la reine : « Votre altesse ne saurait croire quelle est son animosité. Je crois qu'elle laisserait périr dix Angleterres et les quatre parties du monde pour seulement mortifier milady Marlborough et tout ce qui lui appartient. »

Le cabinet tory qui, dans les six derniers mois de 1710, remplaça le cabinet whig en Angleterre, avait été lui-même sup-

planté par ce dernier cabinet au mois de février 1708, et depuis 1704 qu'il avait été au pouvoir, il avait poursuivi avec vigueur les plans de la coalition contre Louis XIV. Il n'avait point conduit les affaires avec la passion dont fit preuve le cabinet whig aux conférences de La Haye en 1709 et aux conférences de Gertruydenberg en 1710, mais il n'avait pas été moins prononcé que les whigs dans la résolution de garder l'alliance de la Hollande et de l'empire contre la France. Aussi dès son retour au pouvoir le cabinet tory fut-il empressé à rassurer sur ce point les alliés de l'Angleterre, et la France ne crut point avoir retrouvé des amis dans ce nouveau ministère. Toute la correspondance diplomatique de l'époque en fait foi.

Dès son avénement aux affaires, lord Bolingbrooke écrivait à M. de Buys, l'un des membres les plus influens des états-généraux des Provinces-Unies, à la date du 24 octobre 1710 : « J'ai toujours envisagé les intérêts de nos patries d'une manière à me faire croire qu'on ne peut les séparer sans les blesser; c'est une règle qui n'a jamais manqué depuis la fondation de votre république. Quand nos princes ont suivi les véritables intérêts de leur royaume, ils ont été les amis de la Hollande. » Le 7 novembre, on refusait au maréchal de Tallard, prisonnier et malade en Angleterre, la faveur peu dangereuse de rentrer en France sur parole. Bolingbrooke prodiguait ses caresses à l'électeur de Hanovre, passionné contre la France. Peu de jours après, il écrivait à M. de Buys : « Le duc de Shrewsbury et M. Harley (deux membres du cabinet tory) sont fort vos serviteurs, de même que ces autres messieurs qui ont eu l'avantage de vous connaître pendant le séjour que vous fîtes ici. *Ils ont continué dans les mêmes sentimens à l'égard de la cause commune* et des intérêts de nos deux nations dans lesquels ils étaient dès ce temps-là, et s'ils n'ont pas à l'heure qu'il est les mêmes liaisons ni les mêmes amitiés qu'ils ont eues alors, je puis vous assurer que ce changement n'est pas arrivé par leur faute... Les alliés ont été alarmés quand la reine a trouvé à propos de faire des changemens dans son ministère, et nous savons parfaitement bien les artifices dont on s'est servi pour troubler les esprits. Je veux espérer que ces premiers mouvemens sont passés, etc. » Les mêmes assurances se trouvent répétées dans une autre lettre du 12 janvier 1711, où Bolingbrooke ajoutait : « Vous voyez, monsieur, que, bien loin de négliger la guerre de Flandre, toutes les mesures sont prises, d'un mois ou de cinq semaines plus tôt qu'elles n'ont accoutumé de l'être, pour la soutenir de notre côté; en effet, les préparatifs extraordinaires des ennemis exigent cela de nous. »

Aussi usa-t-on de grands ménagemens envers les whigs influens.

Le duc de Marlborough prêtait le flanc à ses ennemis par sa mauvaise réputation en fait d'argent, et par des actes de concussion aujourd'hui avérés. Il existe une lettre de Louis XIV à M. de Torcy qui est accablante pour la mémoire de ce grand homme de guerre. On ne se permet point de faire de pareilles propositions à l'homme qui est à l'abri du soupçon; mais les tories n'osèrent se séparer de ce puissant personnage, si nécessaire à l'accomplissement des vues de la coalition. La duchesse fut maintenue même dans sa charge à la cour jusqu'au mois de janvier 1711, et, sans une lettre insolente qu'elle écrivit à la reine, elle y eût été probablement conservée plus longtemps, dépouillée, il est vrai, de toute influence sur les choses et les personnes. Quant au duc, le commandement supérieur des forces anglaises en Flandre lui fut aussi conservé. Enfin l'intérêt de la « cause commune, » comme Bolingbrooke appelait dans toutes ses lettres la guerre contre la France, semblait faire oublier toutes les rancunes.

Le cabinet tory flattait Marlborough, et Marlborough était satisfait du cabinet tory. Le duc dirigea donc la campagne de 1711 en Flandre sous le cabinet tory, comme il avait dirigé les précédentes sous le cabinet whig. Lorsque Marlborough eut forcé les lignes de Villars en août 1711, Bolingbrooke lui écrivait : « J'éprouve la joie que tout homme de bien doit ressentir lorsque l'ennemi commun reçoit un échec, et je jouis en outre du plaisir d'*un ami sincère* en pensant que c'est l'ouvrage de votre grâce. » Et après la prise de Bouchain, qui avait vivement ému les esprits à Paris et à Londres, Bolingbrooke écrivait encore à Marlborough : « Le courrier m'apporte des nouvelles qui ajoutent à votre gloire et à votre bonheur. J'ai envoyé un exprès à Windsor avec la lettre de votre grâce pour la reine. J'ai donné ordre de tirer le canon de la Tour, et je vous prie de croire que je prends à ce succès *toute la part qu'y doit prendre un honnête homme.* »

Mais c'était pour le cabinet tory tenter l'impossible que de laisser la direction de la guerre au duc de Marlborough, alors que le gendre de ce dernier et son proche allié Godolphin avaient été écartés du ministère, et surtout après que la duchesse avait si bruyamment provoqué son renvoi de la cour. Et comment d'autre part éloigner un capitaine aussi illustre du commandement des armées? C'était chose également difficile à l'égard des alliés et à l'égard du peuple britannique. Le cabinet tory fut donc, par la nécessité de se soutenir, amené à désirer la paix. — Il fallait une habileté consommée pour mener une telle partie à travers toute sorte d'écueils et de difficultés. L'homme habile se rencontra dans Henri Saint-John, lord vicomte Bolingbrooke; mais le succès tenait à la passion de la

reine, et si la reine eût abandonné son ministère, ou si elle fût morte avant la paix, en 1712, comme elle mourut un an après, en 1714, le ministère était perdu, toute espérance pacifique avec lui, et les destinées de la France restaient plus que jamais compromises, car l'héritier de la couronne, l'électeur de Hanovre, était aussi prononcé que les whigs pour la continuation de la guerre.

De cette situation naissait donc pour le ministère tory la nécessité d'un double jeu, qui consistait à conduire la guerre avec une résolution apparente, pendant que sous main, et sans se compromettre avec ses alliés, il travaillait pour préparer la pacification. Ce double jeu, devenu désespérant pour Louis XIV, a duré jusqu'à la veille de la bataille de Denain, laquelle a donné ses franches coudées à lord Bolingbrooke, qui ne les avait pas jusque-là, malgré l'événement imprévu, heureux pour sa politique, de la mort de l'empereur Joseph Ier, survenue en avril 1711. Alors même, et quoique l'intérêt européen fût évidemment changé par le péril du cumul des couronnes de l'empire et d'Espagne sur la même tête, Bolingbrooke écrivait à un ministre de l'empereur le 24 juin : « Le plan que vous m'avez envoyé est tout à fait beau;... mais songeons en premier lieu à pousser une guerre vive dans les endroits où elle est déjà allumée, etc. ... Par tout ce que le parlement a fait, je ne doute pas que vous ne soyez convaincu que cette bonne volonté ne se ralentira pas... » En effet, loin de ralentir son action contre la France, le cabinet tory avait au contraire imaginé, pendant l'été de 1711, d'envoyer une expédition et une flotte contre les possessions françaises du Canada. On désirait sans doute la paix, mais aux meilleures conditions, et pour cela il fallait réduire la France sur tous les points. Par bonheur, l'expédition contre le Canada échoua totalement, et les vaisseaux anglais ne purent rendre sur le Saint-Laurent les services qu'on en attendait.

La reine Anne participait elle-même à ce double jeu en donnant tout à la fois des assurances aux jacobites contre l'électeur de Hanovre, qu'elle détestait, en écrivant à l'archiduc prétendu roi d'Espagne : « Je ne consentirai jamais à une négociation sans qu'il soit établi et cédé par la France en préliminaire que la monarchie d'Espagne serait rendue tout entière et sans démembrement (1), » assurance qu'elle avait donnée aussi de sa main à l'empereur Joseph, tandis qu'elle autorisait son ministère à faire des ouvertures secrètes à la cour de France pour l'engager à demander de nouveau la paix, promettant d'appuyer cette fois des propositions raisonnables auprès des Hollandais et des impériaux ses alliés. Ces

(1) Voyez Arneth, *Prinz Eugen*, tom. II.

menées diverses produisirent une situation difficile pour tout le monde; nous raconterons dans une autre étude les vicissitudes diplomatiques auxquelles elle donna lieu. Tenons pour certain aujourd'hui que le sort des négociations, secrètes d'abord, publiques à la fin de 1711, resta complétement subordonné à la destinée des armes, car on négociait tout en continuant les opérations militaires, et ni le prince Eugène, directeur suprême de ces opérations, ni les Hollandais, qui lui restaient fidèles, n'entendaient se départir des préliminaires de 1709. Le ministère anglais poussa même la dissimulation envers la France ou la Hollande jusqu'à renouveler le 22 décembre 1711, par un traité secret dont il a été trop peu parlé (1), le fameux traité de la barrière dont l'avantage exorbitant soutenait l'ardeur des Hollandais dans la coalition, alors que le même cabinet avait signé avec le cabinet de Versailles, le 8 octobre, des articles préliminaires d'abord tenus cachés, mais qui furent le 17 décembre présentés au parlement, où ils soulevèrent un violent orage.

Au mois de janvier 1712, le prince Eugène fit le voyage de Londres pour déjouer les projets de pacification. M. de Torcy a parfaitement connu et raconté les détails de ce voyage, et son récit concorde avec les pièces publiées par M. Arneth; le prince fut peu satisfait de ses entrevues avec la reine Anne. Les tories lui ménagèrent même des affronts publics. L'électeur de Hanovre prit part à des démonstrations hostiles au ministère, et ce fut un moment de crise pour ce dernier. Eugène ne put le ramener à lui, mais il obtint un point important, à savoir la certitude qu'à l'ouverture de la campagne les troupes étrangères soldées par l'Angleterre désobéiraient aux ordres de la reine, resteraient sous les drapeaux du prince et déconcerteraient ainsi les mesures qu'on soupçonnait avoir été arrêtées avec la France. Toutefois il ne put empêcher que Marlborough ne fût relevé de son emploi de général en chef des forces britanniques (2). Les relations du ministère avec le duc étaient devenues intolérables. L'irritation des whigs et les progrès de l'opinion favorable à la paix avaient déterminé le cabinet anglais à rompre

(1) Voyez, sur le traité de la barrière dont il est ici question, l'essai historique de Grimoard, en tête de la correspondance de Bolingbroke, traduct. franç., I, p. 20-21. Grimoard n'a pas connu le renouvellement du 22 décembre 1711, dont on peut vérifier le texte dans le t. VIII, Ire partie, du *Corps diplomatique* de Dumont, p. 288.

(2) Les jugemens sur ce général sont fort divers. M. de Grimoard lui est peu favorable. Il faut lire les détails curieux et singuliers qu'il donne sur l'origine de sa fortune militaire. L'*Histoire du duc de Marlborough*, par Ledhyard, a été traduite en français et publiée à Paris, 1806, 3 vol. in-8°. — W. Coxe a publié les mémoires et correspondances du duc, à Londres, 1818, 3 vol. in-8°.

avec le célèbre capitaine, dont les amis ménageaient si peu les tories au parlement et ailleurs.

## II.

Ce fut au milieu de ces événemens divers et de ces alternatives de crainte et d'espérance pour l'issue de la guerre que s'ouvrit la mémorable campagne de 1712, où la France allait exposer ses dernières ressources, et de laquelle devait dépendre le sort de notre pays. Des trois grandes puissances coalisées contre nous, une seule était en pourparlers pour la paix, et c'était celle dont le contingent militaire était le moins considérable. Les deux autres puissances, la Hollande et l'empire, restaient debout, menaçantes, pleines d'ardeur, irritées et résolues à user des derniers moyens pour terminer la lutte. A ce moment solennel, la situation militaire de la France restait toujours des plus critiques. Le plan de la coalition et du prince Eugène de Savoie, qui en était l'âme, était depuis longtemps de s'ouvrir la vallée de l'Oise, dont la source remonte aux coteaux des Ardennes, et de marcher sur Paris par cette voie directe, dont la mauvaise place de Guise était la seule défense. Pour couvrir cette vallée et son débouché vers Mons, Villars avait livré une terrible bataille à Malplaquet (11 septembre 1709). L'honneur des armes y fut sauvé, mais la victoire, vaillamment disputée, nous fut ravie, et Villars y fut gravement blessé. Toutefois les pertes du prince Eugène avaient été si considérables, qu'il n'osa continuer ses tentatives sur une trouée si bien gardée. La campagne de 1710, sans être heureuse pour nous, ne fut cependant marquée par aucune entreprise trop menaçante de la coalition; celle-ci croyait Louis XIV à bout de forces, et, comme elle était épuisée elle-même, elle ne se hâta point. On profita de ses tâtonnemens et de ses lenteurs pour se fortifier. Le prince Eugène poursuivit alors son plan d'invasion par une autre voie; il avait forcé la ligne de la Scarpe. nous défendions à peine la ligne de l'Escaut et du Sanzet, et il se flattait de pénétrer dans le royaume par des passages qu'il attaquait entre la Lys et l'Escaut. Douai, Béthune, Aire, Saint-Venant, tombèrent en son pouvoir, sans lui offrir pourtant des points d'appui à son gré assez solides pour avancer hardiment, car il voyait à la traverse les places et la ligne de la Somme, et il était obligé de laisser en arrière les places de l'Escaut, de la Sambre et de la Meuse, où nous avions de nombreuses garnisons. Il usa dans ces hésitations la campagne de 1711, et Villars, qui ne s'exposait plus, organisa prudemment une résistance qui tint momentanément l'ennemi en respect.

La campagne de 1712 s'annonçait dans des circonstances nouvelles pour tout le monde. Eugène allait revenir au plan d'attaque

de la vallée de l'Oise. La révolution ministérielle d'Angleterre permettait à la vérité d'espérer qu'on détacherait une des puissances alliées, mais cette espérance était chanceuse; fût-elle assurée, elle n'avait encore qu'une influence très limitée sur les opérations militaires, et, la guerre devant continuer pendant qu'on négociait avec le cabinet anglais, la position restait au fond aussi inquiétante qu'auparavant. C'est ce qui est démontré par le simple exposé des événemens qui se passèrent sur la frontière de Flandre. Le maréchal de Villars y commandait environ 90,000 hommes, non compris les garnisons; il avait à lutter contre des forces réunies qui étaient plus nombreuses et pourvues d'un matériel plus considérable et en meilleur état. Le duc de Marlborough venait sans doute d'y perdre son commandement, son habileté militaire était d'un grand appoint pour les coalisés; mais la direction supérieure restait toujours aux mains du prince Eugène, qui était l'arbitre de la situation, et qui, de concert avec le grand-pensionnaire Heinsius, voulait en finir avec Louis XIV, objet constant pour eux d'une haine déclarée et d'un ressentiment profond, que partageait le chef de la maison d'Autriche et de l'empire germanique.

Pendant l'hiver, les hostilités n'avaient point cessé. Toutefois les Français s'étaient bornés à inonder et rendre inabordable le pays qu'ils ne pouvaient défendre. Dès l'entrée en campagne, les coalisés s'appliquèrent à dégager le lit des rivières et à rétablir la navigation, pour assurer leurs convois et faciliter les opérations offensives. Une série de manœuvres, de combats et de marches savantes des deux côtés eut pour objet de préparer le terrain et de garantir les meilleures chances à chacun des belligérans. Dans cette œuvre préparatoire, l'armée française, commandée provisoirement par le maréchal de Montesquiou, ne commit aucune faute et prit de bonnes dispositions; mais cet habile officier jugeait, au grand mouvement qui se manifestait chez l'ennemi, que ce dernier ourdissait quelque dessein considérable; les troupes anglaises avaient même pris, pendant ces premiers mois de l'année, une part très active aux diverses opérations de l'armée ennemie. Elles étaient commandées par le duc d'Albemarle, d'origine hollandaise, en attendant le duc d'Ormond, qui avait la confiance plus particulière du cabinet tory.

Le maréchal de Villars, quoique souffrant encore de ses blessures, reprit le commandement de l'armée de Flandre en avril 1712. A cette époque, le roi venait d'éprouver des malheurs domestiques qui ajoutaient la désolation privée à la désolation publique. Au moment du départ de Villars, les angoisses du roi étaient extrêmes. Le maréchal a raconté lui-même dans ses *Mémoires* la noble et touchante scène de sa séparation avec le monarque accablé, mais toujours plein de grandeur et de courage.

« Le roi, dit Villars, supporta ces malheurs (de famille) avec un courage héroïque;... mais la première fois que j'eus l'honneur de le voir à Marly, après ces fâcheux événemens, la fermeté du monarque fit place à la sensibilité de l'homme; il laissa échapper des larmes et me dit d'un ton pénétré qui m'attendrit : « Vous voyez mon état, monsieur le maréchal; il y a peu d'exemples de ce qui m'arrive, et que l'on perde dans la même semaine son petit-fils, sa petite-fille et leur fils, tous de très grande espérance et tendrement aimés. Dieu me punit, je l'ai bien mérité; mais suspendons nos douleurs sur les malheurs domestiques, et voyons ce qui peut se faire pour prévenir ceux du royaume. La confiance que j'ai en vous est bien marquée, puisque je vous remets les forces et le salut de l'état. Je connais votre zèle et la valeur de mes troupes; mais enfin la fortune peut vous être contraire : s'il arrivait ce malheur à l'armée que vous commandez, quel serait votre sentiment sur le parti que j'aurais à prendre pour ma personne? » A une question aussi grave et aussi imprévue, je demeurai quelques momens dans le silence, sur quoi le roi reprit la parole et dit : « Je ne suis pas étonné que vous ne répondiez pas bien promptement; mais en attendant que vous me disiez votre pensée, je vous apprendrai la mienne. » — « Votre majesté, répondis-je, me soulagera beaucoup; la matière mérite de la délibération, et il n'est pas étonnant que l'on demande permission d'y rêver. » — « Eh bien! reprit le roi, voici ce que je pense, vous me direz après cela votre sentiment. Je sais les raisonnemens des courtisans : presque tous veulent que je me retire à Blois, et que je n'attende pas que l'armée ennemie s'approche de Paris, ce qui lui serait possible, si la mienne était battue. Pour moi, je sais que des armées aussi considérables ne sont jamais assez défaites pour que la plus grande partie de la mienne ne pût se retirer sur la Somme. Je connais cette rivière, elle est très difficile à passer; il y a des places qu'on peut rendre bonnes. Je compterais aller à Péronne ou à Saint-Quentin, y ramasser tout ce que j'aurais de troupes, faire un dernier effort avec vous et périr ensemble ou sauver l'état, car je ne consentirais jamais à laisser approcher l'ennemi de ma capitale. Voilà comme je raisonne, dites-moi présentement votre avis. » — « Certainement, répondis-je, votre majesté m'a bien soulagé, car un bon serviteur a quelque peine à conseiller au plus grand des rois de venir exposer sa personne. Cependant j'avoue, sire, que, connaissant l'ardeur de votre majesté pour la gloire, et ayant été déjà dépositaire de ses résolutions héroïques dans des momens moins critiques, j'aurais pris la hardiesse de lui dire que les partis les plus glorieux sont aussi souvent les plus sages, et que je n'en vois pas de plus noble que celui auquel votre majesté est disposée. »

Tout commentaire est inutile après de si belles paroles. Villars

n'avait pas été du reste le seul confident des intentions du roi. Le maréchal d'Harcourt avait reçu la même déclaration. Le maréchal de Villars se rendit le 21 avril à Cambrai, où le maréchal de Montesquiou le joignit, et lui remit le commandement. Cet officier, solide et brave, avait obtenu le bâton de maréchal pour sa belle conduite dans la campagne de 1709; mais il était incommode et frondeur, et, quoique servant sous Villars depuis longtemps, il vivait dans une médiocre intelligence avec lui. Villars estimait Montesquiou comme officier-général; seulement, ce dernier n'ayant jamais encore exercé de grand commandement militaire, Villars aurait souhaité, à tort peut-être, d'avoir un second de plus grande autorité, pour le cas où le sort des armes mettrait encore une fois le général en chef hors de combat, comme à Malplaquet. Montesquiou dut en garder quelque ressentiment.

Arras et Cambrai semblaient être alors les points de mire du prince Eugène. Les deux maréchaux français durent s'y concentrer. On se résignait à sacrifier Valenciennes, difficile à secourir en cas d'attaque. Le prince Eugène était arrivé le 28 avril sur la ligne des opérations, précédant des renforts qui lui venaient des environs de Cologne. On pouvait croire qu'il marcherait sur la Censée et sur le Haut-Escaut, où Villars s'établissait avec précaution, inquiet cependant du mouvement offensif de l'ennemi, à cause de la difficulté des subsistances et du mauvais état de l'artillerie française. Il dut se borner là jusqu'à ce que le prince Eugène eût mieux accusé ses desseins; mais la position n'était pas assez sûre. Villars en rendit compte au roi par la dépêche suivante, datée de Cambrai le 28 du même mois.

« SIRE,

« Depuis mon arrivée sur cette frontière, je n'ai vu aucunes lettres de La Haye, d'Utrecht, ni de toutes les places ennemies qui m'assurent la paix avec l'Angleterre; mais, comme ce n'est pas sur ces avis que je dois me régler, surtout ne voyant pas ces nouvelles confirmées par les ordres de votre majesté, je n'ai omis aucune de toutes les précautions possibles pour n'être pas surpris par un ennemi que j'ai trouvé campé en front de bandière... (*Détails de mesures stratégiques et locales.*) J'ai informé dès mon arrivée M. le duc du Maine (1) et M. Voysin, par plusieurs lettres réitérées, que l'artillerie de votre majesté, que l'on m'avait assuré être prête, n'était plus en état de servir; ce n'est que depuis quatre jours que j'ai pu envoyer 15 pièces de canon au comte de Broglie, et

(1) Dans sa lettre au duc du Maine, Villars disait au prince : « Je vais jouer gros jeu; j'espère le trouver beau dans le talon, mais je ne l'ai pas dans la main. »

même tirées par les chevaux des vivres. Aujourd'hui nous en avons 50 ébranlées; mais les chevaux en sont si ruinés par les fatigues de l'hiver et les mauvaises nourritures, qu'il est arrivé déjà deux fois qu'elles sont demeurées à moitié chemin des journées qu'elles devaient faire. Il manque 758 chevaux dont je n'ai aucune nouvelle. Je suis sans pontons, et je n'ai pas, à beaucoup près, le nombre des charrettes nécessaires.

« Votre majesté jugera mieux que personne du péril avec lequel on soutient une attaque de poste quand on est privé de tous ces secours; elle sait mieux que moi s'il sera au pouvoir du prince Eugène, arrivé sur ces frontières, d'engager une action et de se servir des troupes anglaises. Toutes les troupes des ennemis sont présentement rassemblées entre l'abbaye d'Anchin et Douai... La raison de guerre voudrait que toutes les troupes de votre majesté fussent pareillement ensemble, du moins entre Cambrai et Arras. Ce serait cependant tenir neuf lieues de pays lorsque l'ennemi est en bataille; mais, comme nous sommes couverts d'assez bons postes, il n'y aurait pas de péril à se tenir dans cette étendue de pays, et c'est ce qui n'est pas même en mon pouvoir, puisque les subsistances me manqueraient bientôt. Tout ce que je puis faire, c'est de faire venir la cavalerie de Doullens entre cette ville et Arras, tirant ses fourrages de Doullens, — de faire venir le camp qui est sous Landrecies, à moitié chemin de Cambrai, tirant toujours de Landrecies, — de mettre la maison de votre majesté au Catelet, tirant toujours de Saint-Quentin, les autres corps tirant de Péronne, Bapaume, Bray et Corbie, et l'infanterie en première ligne.

« Votre majesté ne laissera pas d'être inquiète d'une telle situation quand elle saura son ennemi assemblé; mais ma disposition est forcée, puisque je serais épuisé de fourrages en six jours, si j'en prenais une autre. Je prends bien toutes les précautions imaginables pour n'être pas surpris par des partis toutes les nuits; les signaux, des courriers toujours prêts... Si une action générale dépend du prince Eugène, les apparences sont que nous l'aurons...

« J'espère pouvoir gagner le premier poste qui est le meilleur; mais je nomme l'autre en cas que, par une marche forcée, les ennemis puissent arriver en force devant moi, sur Montenescourt. Si cette action est possible, votre majesté en connaît mieux que personne les conséquences. Qu'elle ait la bonté de jeter les yeux sur l'ordre de bataille et d'examiner si le jour d'un engagement elle ne trouverait pas que MM. les maréchaux d'Harcourt et de Berwick, qui sont présentement inutiles auprès d'elle, puissent être utilement placés dans quatre lieues de pays que tient votre armée. Pour moi, sire, je suis comme les médecins qui, sans se méfier d'eux-mêmes dans les maladies dangereuses, désirent cependant du secours. S'il y a une action, elle sera très importante. Je ne veux pas tromper votre majesté, et il est de ma fidélité de lui exprimer mes besoins... J'apprends dans ce moment que les pontons des ennemis

arrivent sur le Moulinet. Le duc d'Ormond est arrivé le 24 à Rotterdam, et un homme... de confiance m'assure que le prince Eugène est depuis deux jours à Douai. Toute l'artillerie de campagne des ennemis est sortie hier de Tournai. On la dit de 150 pièces avec 40 pontons. Voilà les avis que je reçois au moment que je ferme cette dépêche. »

Le roi connaissait trop bien les dispositions des esprits pour faire grand fond sur les espérances de paix, et il le mandait au maréchal le 30 avril même. Il craignait plus, il craignait que les *préliminaires* ne fussent une raison pour le prince Eugène d'engager une action décisive, et il ne se trompait pas. Il approuva les mesures prises par Villars, et lui conseilla de se tenir en garde contre les surprises de l'ennemi. En effet, il parut bientôt évident au maréchal que le prince Eugène voulait frapper le grand coup, et s'attaquer de nouveau à la trouée de l'Oise, devenue moins difficile à aborder par des opérations secondaires habilement conduites, et dont l'accès lui semblait praticable, à la faveur d'une marche audacieuse, par un chemin nouveau qu'il avait dessein de s'ouvrir sur le plateau situé entre l'Escaut et la Sambre. Poursuivant cette pensée, Eugène emporta, le 4 juillet 1712, Le Quesnoy, situé entre l'Escaut et la Sambre. La prise de cette dernière place, mal défendue par l'officier auquel elle était confiée, porta la terreur dans Versailles. Ce fut bien pis lorsque Eugène eut investi Landrecies, sur la Sambre. De là aux sources de l'Oise, l'ennemi n'avait qu'un pas à franchir, et sur le cours de l'Oise aucune place ne pouvait à cette époque arrêter une armée qui s'avançait résolûment sur Paris. L'entreprise d'Eugène n'avait même aucun caractère de témérité, car, s'il laissait derrière lui Cambrai, Valenciennes, Condé, Maubeuge et quelques autres places entre Sambre et Meuse, par compensation il tenait Mons en tête de la vallée de l'Oise, et en cas de revers ou de temps d'arrêt le pays entre la Lys et l'Escaut dont il avait pris les places assurait sa retraite. Aussi était-il plein de joie et d'espérance; ses manœuvres embarrassaient même le cabinet des tories; les Anglais semblaient hésiter et multipliaient les difficultés à Utrecht; les coureurs des Autrichiens s'avançaient jusqu'à Soissons. Les whigs étaient redevenus menaçans et violens; les tories n'eussent osé signer la paix après un grand succès du prince Eugène, et la santé de la reine Anne leur donnait d'ailleurs de vives inquiétudes. Ils étaient condamnés à tomber du pouvoir avec elle, et on ne saurait douter que, si la reine Anne fût morte en 1712, les whigs et Marlborough n'eussent reconquis la direction des affaires, comme ils le firent plus tard, et ne se fussent alors acharnés avec Heinsius et le prince Eugène à la destruction de la monarchie de Louis XIV. La France depuis deux siècles n'avait donc jamais été dans un plus

grand danger. Les courtisans de Louis XIV lui conseillaient derechef de se retirer sur la Loire. Empêcher à tout prix la prise de Landrecies et livrer, s'il le fallait, la dernière bataille de la monarchie, tels furent les ordres précis donnés au maréchal de Villars.

Louis XIV avait alors, à la tête de son cabinet militaire, un officier supérieur du plus rare mérite, modeste autant qu'habile, comme l'avaient été ses deux maîtres, Turenne et Vauban, et dont le nom, malgré les grands services qu'il a rendus, n'est plus aujourd'hui connu que de quelques militaires instruits. C'était M. de Chamlay, à qui le roi avait voulu donner la place de Louvois, et qui l'avait refusée. Je laisse parler Saint-Simon sur ce personnage : « Chamlay, dit-il, était un fort gros homme, blond et court, l'air grossier et paysan, même rustre, et l'était de naissance, avec de l'esprit, de la politesse, un grand et respectueux savoir-vivre avec tout le monde, bon, doux, affable, obligeant, désintéressé, avec un grand sens et un talent unique à connaître les pays, et n'oublier jamais la position des moindres lieux, ni le cours et la nature du plus petit ruisseau. Il avait longtemps servi de maréchal des logis des armées, où il fut toujours estimé des généraux et fort aimé de tout le monde. Un grand éloge pour lui, c'est que M. de Turenne ne put et ne voulut jamais s'en passer jusqu'à sa mort, et que, malgré tout l'attachement qu'il conserva pour sa mémoire, M. de Louvois le mit dans toute sa confiance. M. de Turenne, qui l'avait fort vanté au roi, l'en avait fait connaître. Il était déjà entré dans les secrets militaires; M. de Louvois ne lui cacha rien; il y trouva un grand soulagement... Cette capacité, jointe à sa probité et à la facilité de son travail, de ses expédiens, de ses ressources, le mirent de tout avec le roi, qui l'employa même en des négociations secrètes et en des voyages inconnus. Il lui fit du bien et lui donna la grand'croix de Saint-Louis. Sa modestie ne se démentit jamais, jusque-là qu'il fut surpris et honteux de l'applaudissement que reçut la belle action qu'il venait de faire (en refusant l'héritage de Louvois), action que le roi ne cacha pas, et que Barbezieux, à qui elle valut sa charge, prit le plaisir de publier. »

Dans la cruelle extrémité où Louis XIV était réduit, M. de Chamlay soutint les résolutions et le courage du monarque, et fut chargé de la correspondance militaire avec le maréchal de Villars, dont la prodigieuse activité trouvait le temps de courir la campagne tous les jours, d'étudier chaque buisson, chaque pli de terrain, chaque ruisseau, de se montrer partout au soldat, et d'écrire au roi des rapports quotidiens qui, à vingt-quatre heures de distance, mettaient le prince en collaboration constante avec son général en chef, et le tenaient au courant des opérations militaires. Mille rapports par-

taient aussi journellement et clandestinement du camp de Villars pour Versailles, où l'inquiétude extrême des esprits disposait à tout écouter, à tout croire, à tout craindre, et multipliait les difficultés de Villars, obligé de répondre à une foule de communications importunes, et par nécessité de service, et par sympathie généreuse pour les anxiétés royales (1). Jamais chef de guerre n'eut peut-être une aussi grande responsabilité et une tâche aussi rude. Villars, toujours vif et alerte, inaltérable en son humeur, courageux et confiant, savait suffire à tout, quoique souffrant encore de son genou fracassé à Malplaquet.

C'est dans ces circonstances que fut conçue l'idée de l'opération mémorable qui força le prince Eugène, par la prise imprévue de son camp retranché de Denain, à lever le siége de Landrecies, à renoncer à sa pointe sur Paris, à évacuer toutes les places prises depuis la campagne précédente, à repasser la frontière pour rentrer dans les Pays-Bas.

Il est curieux de rechercher à qui appartient la pensée première de l'habile coup de main qui fit tomber Denain en notre pouvoir, inspiration de génie, au succès de laquelle l'opinion unanime des contemporains attribua le salut du royaume, et qui a obtenu l'admiration du plus grand capitaine des temps modernes. Et d'abord comment le prince Eugène lui-même a-t-il pu s'exposer à un si périlleux hasard?

Le plan d'invasion auquel il s'était arrêté l'obligeait à de grands approvisionnemens de toute espèce. Il avait établi le vaste dépôt de ses munitions, de son artillerie, de ses vivres, à Marchiennes, sur la Scarpe. Le lieu était très bien choisi. La navigation de la Scarpe y facilitait les transports. Au-devant de Marchiennes et du côté de la France, un marais en défendait les abords. A droite était la place forte de Douai, gardée par une forte garnison autrichienne, à gauche était Saint-Amand, protégé par des ouvrages considérables et une forêt qui en défendait les avenues; mais lorsque le prince Eugène eut porté la conquête et l'agression de la ligne de la Scarpe à la ligne de l'Escaut, il dut se ménager une communication assurée avec ses magasins et dépôts de Marchiennes. C'est ce qu'il fit au moyen d'une chaussée pratiquée à travers le marais dont j'ai parlé, et, au débouché de la chaussée, au moyen d'une double ligne de communication appuyée de retranchemens à droite et à gauche, aboutissant à un camp fortifié qu'Eugène avait établi à Denain, sur l'Escaut, camp retranché qui devint comme le pivot

(1) Voyez les lettres de Villars, dans les X[e] et XI[e] volumes des *Mémoires militaires* du général de Vault (collection des *Monumens inédits sur l'histoire de France*). Il en reste un grand nombre d'inédites au dépôt de la guerre.

de ses opérations ultérieures. Cette ligne, du village de Sommain à Denain, avait été appelée par les soldats d'Eugène *le grand chemin de Paris.*

Jusque-là, le camp de Denain et la ligne fortifiée qui le mettait en communication avec Marchiennes étaient inexpugnables, car le prince Eugène les couvrait avec une armée aguerrie et nombreuse qui tenait la campagne, appuyée sur Bouchain et la ligne de l'Escaut. Il n'avait prévu qu'une attaque possible du côté de la garnison de Valenciennes, et il y avait pourvu. L'expérience prouva que la précaution du prince Eugène avait été suffisante de ce côté. Quant au maréchal de Villars, il était à droite, en face, sur la ligne de la Censée, et ne pouvait rien entreprendre d'offensif à ce moment sur la Scarpe ou sur les lignes de Denain, car il se serait mis entre les feux de Douai d'un côté, de Bouchain de l'autre, et une marche d'Eugène sur ses flancs aurait pu le détruire; mais, lorsque Eugène voulut presser son opération sur l'Oise, il dut s'assurer le plateau du Quesnoy, et de sa personne il se porta en avant, sur la Sambre et Landrecies. Sa ligne de communication avec Marchiennes se trouva dès lors forcément et singulièrement développée. Pour la protéger, il continua la ligne de ses retranchemens au-delà de l'Escaut et se mit à couvert à l'aide de deux petites rivières ravinées perpendiculaires et affluentes à l'Escaut, la Selle et l'Écaillon, à l'abri desquelles Eugène se dirigea sur Landrecies. Le camp retranché de Denain, qui était naguère à l'extrémité de cette ligne tirée de Marchiennes, et suffisamment couvert par l'Escaut, se trouva désormais au centre de la ligne prolongée et comme à cheval sur le fleuve. C'est alors que le coup d'œil habile d'un Français saisit la possibilité de prendre le prince en flagrant délit d'imprévoyance. Quel fut cet homme intelligent?. Telle est la question qui se pose aujourd'hui et qui s'était posée pour les contemporains eux-mêmes, parmi lesquels les ennemis de Villars ont attribué tout l'honneur de la manœuvre au maréchal de Montesquiou.

Autant qu'on peut le conjecturer d'après les documens nouveaux, la première idée de cette opération militaire est partie de Versailles et du cabinet du roi. Elle a donc pour auteur Louis XIV ou M. de Chamlay (1); mais au moment où elle fut proposée, elle était inexécutable. Elle ne le devint avec avantage qu'au moment choisi par Villars. La correspondance du maréchal nous montre le roi suivant pas à pas, heure par heure, les mouvemens de l'armée de Flandre, et donnant au maréchal, la carte à la main, les instructions les plus intelligentes et les plus sages, en lui laissant toutefois et toujours sa liberté

(1) Voyez le t. XI des *Mémoires militaires* déjà cités (1862). Voyez aussi un *Appendice* important de M. Dussieux, dans le t. XIV du *Journal* de Dangeau, publié par lui et M. E. Soulié.

d'action et en lui témoignant constamment la plus entière confiance. Cette correspondance honore singulièrement le roi et le maréchal de Villars, qui s'y montrent animés du plus pur patriotisme, et cherchant avec sollicitude les moyens de sauver l'état; la noble inquiétude de l'un, le calme inaltérable de l'autre, une simplicité héroïque, un langage élevé, sont les caractères constans de ces dépêches. Louis XIV y paraît ému, impatient quelquefois, mais dominant l'adversité : il ne dissimule point son désir d'une action décisive, ni son ressentiment des outrages que la France et le roi recevaient de l'ennemi; mais il se contient et se confie, en fin de compte, au jugement de Villars, qu'il reconnaît devoir être l'arbitre de l'action. Quant à Villars, il est modeste, réservé, dévoué, dévoilant toujours le péril avec franchise, et, comprenant la responsabilité qui pèse sur lui, il ne ressemble guère au portrait de matamore vaniteux et vantard qu'en a tracé un écrivain dont il était haï. Selon Saint-Simon, tout le mérite de la combinaison qui aboutit à la bataille de Denain appartient au maréchal de Montesquiou, commandant en second de l'armée française, et le rôle de Villars aurait été pitoyable dans cette grande affaire. Les pièces en main, nous pouvons discuter aujourd'hui le jugement d'un éloquent et ardent ennemi, et rendre à chacun ce qui lui est dû.

L'affaire de Denain est du 24 juillet. Il est important d'en garder le souvenir. Or, dès le 10 du mois de mai et peu de jours après que Villars eut repris le commandement de l'armée de Flandre, M. Voysin, ministre de la guerre, attirait confidentiellement l'attention du maréchal sur les lignes de Denain. « Si les ennemis, disait-il, se portaient assez avant, vous pourriez leur couper cette communication. » Villars envoyait le 14 une longue dépêche où il rend compte de la visite minutieuse qu'il a faite du théâtre de la guerre et des partis divers qu'il y aurait à prendre selon les mouvemens de l'ennemi. Le prince Eugène ne manifestait point encore à ce moment la pensée d'une nouvelle tentative sur la vallée de l'Oise. A Paris, on ne se doutait pas même qu'une pointe par Landrecies fût possible, et la lettre de M. Voysin, du 17 mai, prouve qu'on n'avait pas songé à mettre cette place importante à l'abri d'une attaque. Le 13 juin, M. Voysin écrivait au maréchal : « Le prince Eugène sera bien aise de pouvoir tirer ses convois par Mons, supposé que vous puissiez parvenir à l'empêcher de les tirer par Marchiennes. »

Au mois de juin, lorsque Le Quesnoy eut été investi, le projet d'irruption par l'Oise apparut clairement, et les craintes de la cour furent très vives. On prescrivit au maréchal de Villars de secourir cette place ou de faire une diversion pour la débloquer. La diversion était du goût de Villars. Il vint le 16 juin reconnaître les environs de Bouchain et les retranchemens que les ennemis avaient

élevés entre la Scarpe et l'Escaut, c'est-à-dire les lignes de Marchiennes à Denain; mais il jugea que, les ennemis étant à portée de soutenir ces retranchemens avec toutes leurs forces, on s'exposait à les avoir toutes aussi sur les bras. Les siéges de Bouchain et de Douai ne lui parurent pas plus praticables; il ne vit donc d'autre parti à prendre que celui de risquer une affaire générale. La cour décida qu'il ne fallait pas y penser en l'état des négociations avec l'Angleterre, et tant que le duc d'Ormond n'aurait point séparé du prince Eugène le corps anglais qu'il commandait. Les ennemis purent donc continuer le siége du Quesnoy, et l'on se contenta de donner l'ordre de se défendre jusqu'à l'extrémité au commandant de cette place, qui, quoique en bon état de défense, fut le 4 juillet livrée après une trop courte résistance, et à la grande surprise de Villars et du roi. Les conférences ouvertes avec le cabinet anglais paralysèrent à cet instant, par ordre de la cour, toute résolution vigoureuse de Villars.

Toutefois dans les premiers jours de juillet la cour avait mandé au maréchal de Villars que, pour prendre un milieu entre l'inaction et une bataille dans laquelle on risquerait tout, il pourrait faire attaquer les lignes que les ennemis occupaient depuis l'Escaut jusqu'à la Scarpe. Le maréchal vit encore du péril à cette attaque, et, ne croyant pas devoir s'en tenir à ses propres idées, il prit l'avis du maréchal de Montesquiou et des officiers-généraux les plus expérimentés. Tous convinrent que le projet de la cour était impraticable, en ce que les lignes étaient protégées par toute la droite de l'armée ennemie, ce qui exposait à une perte certaine les troupes qu'on emploierait à l'attaque. Il est donc bien constant, d'après la correspondance militaire de Villars, que, bien avant le 24 juillet, les lignes de Marchiennes à Denain étaient le secret point de mire des manœuvres françaises. La difficulté était de trouver le joint pour les entamer avec certitude de succès, car la monarchie n'était plus en état de supporter un revers.

La considération des Anglais avait empêché de livrer une bataille pour débloquer Le Quesnoy. Après la prise de cette place et en présence de la situation nouvelle qui exposait la vallée de l'Oise à une brusque invasion, le roi ne voulut pas courir le risque de voir le sort du Quesnoy subi par Landrecies, dont l'investissement était déjà prévu. En conséquence, Louis XIV écrivit, le 10 juillet, une lettre fort résolue au maréchal. Le péril de la position y est dévoilé complétement. La suspension d'armes avec les Anglais n'était point encore publiée, mais elle était considérée comme réglée. Cependant le roi mandait à Villars : « S'il arrivait que les ennemis voulussent faire le siége de Landrecies, vous savez quelles sont mes intentions, et je ne puis que vous les répéter... Le retardement de

l'arrivée de milord Strafford (porteur de l'armistice) pourrait vous jeter dans un embarras que je suis bien aise de prévenir par rapport à l'ordre que je vous donne d'aller attaquer et combattre les ennemis, s'ils font le siége de Landrecies. Les troupes anglaises sont placées de manière que, si elles demeuraient où elles sont présentement, elles couvriraient l'armée qui fait le siége. Il semble que vous ne pourriez attaquer les ennemis sans attaquer aussi le quartier des Anglais... Il faut, en ce cas, qu'après avoir passé l'Escaut, vous fassiez savoir au duc d'Ormond l'ordre que vous avez, le priant de prendre avec les troupes anglaises un poste plus éloigné, afin d'éviter avec ses troupes toute occasion de combattre, et ne rien faire à son égard qui fût contraire à la suspension d'armes, que je regarde comme réglée et convenue, quoique le traité n'en soit pas encore signé. Le duc d'Ormond ne pourrait se dispenser, dans le même esprit, de quitter son quartier; mais, s'il ne le fait pas, vous ne laisseriez pas de continuer votre marche pour attaquer et combattre les ennemis, *au hasard que les Anglais y fussent mêlés*, parce que ce serait de leur part un manque de bonne foi, s'ils prétendent se servir de la négociation présente pour couvrir le siége de Landrecies et se mieux assurer de la prise de cette place, en mettant par leur seule présence mon armée dans l'impossibilité de la secourir. »

La suspension d'armes ne fut publiée que le 17 juillet, et le duc d'Ormond, à la tête d'un faible corps d'Anglais, se sépara du prince Eugène. Les troupes étrangères à la solde de l'Angleterre déclarèrent vouloir rester avec les coalisés, et reçurent leur solde des Hollandais, ainsi qu'il avait été convenu à Londres au mois de janvier. Plusieurs Anglais de distinction demeurèrent aussi auprès d'Eugène, et Dunkerque fut livré comme gage des promesses faites par le roi au cabinet britannique. Le maréchal de Villars, considérant le petit nombre de troupes que le duc d'Ormond détachait du prince Eugène (18 bataillons et 2,000 chevaux), trouvait la remise de Dunkerque d'un prix trop élevé pour le médiocre service que rendait le duc d'Ormond au point de vue des opérations militaires. Le prince Eugène demeurait aussi redoutable après la séparation qu'auparavant, et des renforts arrivés des bords du Rhin compensaient amplement la perte de la coopération anglaise.

On avait espéré cependant qu'après la retraite des troupes anglaises l'effet moral produit par cet événement empêcherait le prince Eugène de songer à de nouvelles entreprises. Il n'en fut rien, et ce prince, irrité de ce qu'il appelait la défection, voulant d'autre part relever le courage des Hollandais par un acte audacieux, enflé d'ailleurs par le succès qu'il avait obtenu au Quesnoy, d'où il induisait la faiblesse de la résistance française, marcha har-

diment sur Landrecies le jour même où fût publié l'armistice avec l'Angleterre (17 juillet), et prit sur le terrain une position qui semblait défier le maréchal de Villars à la bataille; il se persuadait que si, par un nouveau fait d'armes comme celui du Quesnoy, il s'ouvrait l'entrée du royaume par la vallée de l'Oise, il terminerait la guerre avec avantage sans le secours des Anglais, et que peut-être même il ramènerait la reine Anne aux résolutions de 1709 et de 1710, en montrant à l'Angleterre, si divisée d'opinion, et à un cabinet chancelant la détresse où il croyait réduire la monarchie française.

Cette marche en avant du prince Eugène changea rapidement les rôles de chacun, et détermina la direction respective des deux armées qui étaient en présence depuis le commencement de la campagne, s'observant, s'épiant chaque jour, constamment en éveil sur les moindres mouvemens, concentrées sur un terrain peu étendu, s'abritant de la moindre défense naturelle, et presque toujours en ordre de bataille vis-à-vis l'une de l'autre. En se développant de l'Escaut vers Landrecies, le prince Eugène prolongeait sa ligne d'opération, mais il la protégeait encore par les rives de l'Écaillon et de la Selle, verticales à l'Escaut. Des sources de l'Écaillon jusqu'à la Sambre, ses colonnes, à l'abri de toute insulte, s'appuyaient sur une ligne retranchée parallèle à l'Écaillon, impossible à couper et touchant au camp de Denain, où un corps considérable de troupes, sous les ordres du comte d'Albemarle, assurait la communication du prince Eugène avec son dépôt de Marchiennes. La disposition était telle de la Scarpe à la Sambre, que, malgré l'étendue de neuf lieues sur lesquelles les forces ennemies se déployaient, elles semblaient garanties contre tout hasard, l'armée française paraissant exclusivement appliquée à faire un suprême effort pour défendre Landrecies, qui ouvrait la vallée de l'Oise, laquelle était le grand chemin de Paris. Eugène ne supposait pas une autre conduite ni une autre pensée à l'ennemi qu'il avait en tête.

Il présumait, ce qui était vrai, que Louis XIV ordonnerait à Villars de tout risquer pour venir au secours de Landrecies. Telles étaient en effet les instructions du maréchal. Aussi dès qu'il fut informé de l'investissement de Landrecies, c'est-à-dire le 17 juillet même, ce dernier concentra ses forces pour être prêt à tout, et sa correspondance avec le roi, devenue plus active, accusa plus d'inquiétude. Le 17 juillet, il avait son camp à Noyelles, sur la Censée, d'où l'on pouvait marcher droit sur Marchiennes et Denain, ou bien passer l'Escaut en obliquant, pour venir, à la tête de la rivière de Selle, chercher l'armée du prince Eugène. Le 18 juillet, Villars convoqua un conseil de guerre pour recueillir les avis; ce qui s'est passé dans ce conseil de guerre nous est révélé par un rapport con-

fidentiel très détaillé du marquis de Silly, maréchal de camp dévoué à M. Voysin (1), et dont le témoignage est corroboré par la correspondance de Villars. On y voit, ce qui est triste à dire, qu'en présence de l'audacieuse attaque du prince Eugène et d'une reprise d'hostilités plus vives après la défection anglaise, tandis que l'on avait espéré le contraire, le trouble s'empara des esprits, le découragement pénétra dans les âmes, et le désordre dans les résolutions. Il existe une dépêche de Villars au roi datée de Noyelles le 18. Il a été obligé, dit-il, de lire les ordres du roi pour se faire obéir; tout le monde avait compté sur la paix, et retournait se battre à contre-cœur. Le même jour 18, Villars écrivait à M. Voysin : « Vous verrez, monsieur, par la lettre que j'ai l'honneur d'écrire à sa majesté, que j'ai été obligé de lire les dépêches à la plupart de MM. les officiers-généraux. Cela était nécessaire. Tous avaient compté sur la paix, et de cette douce espérance on ne retourne pas bien volontiers à l'apparence d'une bataille dont l'extrême conséquence produit bien des raisonnemens. Après cela, si nous en venons à une grande action, je suis persuadé que, le premier coup de canon tiré, tout le monde trouvera son ancienne valeur. »

A Noyelles, on semblait être en excellente position pour faire une pointe sur Denain. La garnison de Valenciennes était encore plus rapprochée de ce dernier poste, et pourtant à Noyelles personne n'a proposé de manœuvrer sur Denain, ni le maréchal de Montesquiou, ni aucun autre. Le secret de l'opération possible était renfermé dans la pensée de Villars et du roi. Quant à Montesquiou, s'il en a connu le projet, ce ne peut être que par les communications du 4 juillet dont j'ai parlé, ou plus tard par des confidences du général en chef en face de Landrecies. Si Montesquiou avait eu, comme l'écrit Saint-Simon, ces instructions particulières de la cour qu'on ne retrouve nulle part, et dont la correspondance de ce maréchal prouve la fausseté, il n'eût pas opiné peut-être, comme il le fit à Noyelles, pour entraîner l'armée vers Landrecies, d'où le retour sur Denain était difficile et périlleux. Le conseil de guerre fut donc d'avis unanime d'aller passer l'Escaut entre Crèvecœur et le Catelet, de marcher vers les sources de la Selle, et de là sur la Sambre, pour y reconnaître et décider quel serait le meilleur parti à prendre. Villars quittait Noyelles avec regret, pour obéir à l'ordre exprès du roi, préoccupé sur toutes choses du péril de Landrecies, et il appréhendait d'aller chercher cette bataille décisive et chanceuse à la fois. Il avait écrit le 17 juillet à M. Voysin : « Je ne sais pas bien, monsieur, quelles seraient les opinions de plusieurs, s'il n'y a pas de bataille; mais, si je les recueillais présentement, je

(1) Ce rapport est au dépôt de la guerre, vol. 2,380, pièce 5.

vous assure que mettre tous ses œufs dans un panier est une phrase qui bourdonne fort à mes oreilles. » Cependant le maréchal se rendit à l'avis du conseil de guerre, et le 19 juillet, c'est-à-dire le lendemain, il décampa de Noyelles et passa l'Escaut au lieu convenu. Le 20 au matin, le quartier-général était à Cateau-Cambrésis, la haute Selle en face du camp. A la vue de ces mouvemens, le prince Eugène ne douta plus que Villars ne voulût débloquer Landrecies, et il marcha vivement de son côté en remontant l'Écaillon, et s'éloigna d'autant de l'Escaut pour se rapprocher de la place assiégée, autour de laquelle il fit achever avec rapidité des lignes de circonvallation, et perfectionner des retranchemens bien garnis de canons, pour protéger le corps d'armée qu'il amenait sous la place au secours des troupes assiégeantes.

Mais sous la tente de graves réflexions agitaient le maréchal. Il avait reçu le 19 juillet une lettre du roi datée du 17, écrite au moment même où Landrecies était investie, mais dans l'ignorance de cet événement, et dans cette dépêche mémorable Louis XIV disait à Villars : « Ma première pensée avait été, dans l'éloignement où se trouve Landrecies de toutes les autres places d'où les ennemis peuvent tirer leurs munitions et convois, d'interrompre leur communication en faisant attaquer les lignes de Marchiennes, ce qui les mettrait dans l'impossibilité de continuer le siége; mais, *comme il m'a paru que vous ne jugez pas cette entreprise sur les lignes de Marchiennes praticable*, je m'en remets à votre sentiment par la connaissance plus parfaite que vous avez étant sur les lieux, et je ne puis que vous confirmer les précédens ordres que je vous ai donnés pour empêcher le siége de cette place et combattre les ennemis par les endroits que vous jugerez plus accessibles, pendant qu'ils viendront pour s'établir devant la place... »

L'attaque des lignes de Marchiennes était donc secrètement discutée depuis plusieurs jours dans la correspondance confidentielle de Villars et du roi. L'avis négatif et provisoire du maréchal se justifiait par la crainte d'une action périlleuse, où toute l'armée du prince Eugène, cantonnée sur l'Escaut, pouvait être engagée avec un grand avantage de position contre nous, puisqu'elle nous aurait pris en flanc; mais la marche d'Eugène en amont de l'Écaillon et la prolongation de ses lignes vers la Sambre et Landrecies allaient changer les chances, toujours périlleuses cependant, de l'opération sur Denain, dont on voit bien que l'idée première était partie de Versailles et du cabinet du roi, pour être exécutée à la vérité dans de moindres proportions.

En effet, le même jour 17 juillet, M. Voysin écrivait au comte de Broglie, qui fut plus tard le maréchal de Broglie, second du nom, alors lieutenant-général, commandant la réserve de l'armée fran-

çaise campée dans les environs de Noyelles, et officier de la confiance intime du maréchal de Villars, une lettre particulière dans le même sens que celles de Louis XIV à Villars. Cette dépêche est ainsi conçue :

« On prétend que le prince Eugène doit se déterminer ces jours-ci à faire un nouveau siége, de Landrecies ou de Maubeuge. Je vous supplie de me mander si vous jugez qu'en faisant le siége de Landrecies ils puissent toujours conserver leur communication à Douai par Marchiennes, pour en tirer leurs convois et munitions de guerre, ce qui est fort éloigné de Landrecies, et il est néanmoins bien difficile qu'ils les puissent faire venir d'ailleurs, n'ayant rien de plus près que nous, s'ils ne tirent pas de Douai. *S'il était possible dans ce grand éloignement d'attaquer leurs lignes de Denain pour couper la communication*, ce moyen paraîtrait le plus assuré et le moins hasardeux pour les obliger à lever le siége, et vous feriez bien d'en écrire vous-même à M. le maréchal de Villars et de lui en envoyer un projet, lui marquant le nombre de troupes dont vous auriez besoin, de quelle manière et en quel temps il devrait les faire marcher pour vous les envoyer et en ôter la connaissance aux ennemis. Comme il doit passer l'Escaut avec l'armée du roi, lorsque les ennemis s'approcheront de Landrecies, il me semble que dans ce mouvement général de l'armée du roi la contre-marche que feront quelques brigades par les derrières pourrait aisément être cachée. Le roi ne veut point laisser prendre Landrecies, comme on a fait du Quesnoy, et sa majesté hasardera plutôt une bataille pour secourir la place que de ne rien faire du tout. C'est pour cela que je vous prie d'examiner s'il serait possible d'empêcher le siége, en interrompant cette communication du camp de Douai. »

On n'a pas, au dépôt de la guerre, la réponse de M. de Broglie, qui ne paraît pas avoir été favorable, en ce moment du moins, à une diversion sur Denain. Dans la pensée du ministre, c'eût donc été le comte de Broglie qui, avec les réserves de l'armée, aurait pu tenter de couper les lignes de Marchiennes, pendant que le corps principal de l'armée française, sous le général en chef, se portait en avant sur Landrecies, et cette circonstance expliquerait le silence gardé dans le conseil de guerre de Noyelles. En somme, il est avéré que le roi et Villars avaient l'œil ouvert sur Denain bien avant le 24 juillet, et l'on ne s'explique pas que le prince Eugène s'y soit laissé prendre. Les dépêches de Versailles dont je viens de parler se sont croisées avec le mouvement de Villars sur la Sambre, et ne lui sont arrivées que lorsqu'il était déjà sur le plateau où la Selle prend sa source. Dans cette position, il reconnut et fit savoir à Versailles, après avoir pris l'avis de ses principaux officiers-généraux, que la nature des lieux rendait toute attaque difficile, et qu'on ne

pouvait aborder l'ennemi qu'en engageant une action générale, où l'on aurait contre soi la disposition du sol, et le maréchal jugeait ne devoir point s'y commettre sans l'agrément du roi; il demandait prudemment de nouveaux ordres. Le roi craignit que Villars ne différât trop d'agir, de quelque manière que ce fût, et que les ennemis ne profitassent de cette hésitation. Il répondit donc le 21 juillet (la lettre de Villars était du 20) pour lui expliquer de nouveau ses intentions sur la nécessité de débloquer Landrecies et sur la liberté, qu'au demeurant il laissait au maréchal, d'employer les moyens qui lui sembleraient les plus praticables. Voici cette dépêche solennelle et hâtive du 21 juillet, datée de Fontainebleau :

« J'ai reçu la lettre que vous m'avez écrite d'hier au soir, par laquelle vous marquez que la nature du terrain que vous avez été reconnaître ne vous permet pas d'attaquer les ennemis en-deçà de la Sambre, et qu'en passant cette rivière avec mon armée entière vous vous trouverez dans la nécessité d'engager une action générale que le comte de Coigny vous a dit ne pouvoir être donnée qu'avec désavantage par la nature du lieu, et vous demandez mes ordres. Je ne crois pas pouvoir mieux m'expliquer que j'ai fait par mes lettres précédentes. Mon intention n'est pas de vous engager à faire ce qui est impossible; mais, pour tout ce qu'il est possible d'entreprendre pour secourir Landrecies et empêcher que les ennemis se rendent maîtres de cette place, vous devez le faire. Votre lettre n'explique point en quoi consiste le désavantage qui peut se trouver en attaquant les ennemis entre la Sambre et le ruisseau de Prisches. Je suis persuadé que les ennemis ne manqueront pas de profiter du temps que vous leur donnez, et la chose demande une détermination plus prompte. Vous pourriez également prendre votre parti sur mes précédentes lettres, que je ne fais que vous confirmer par celle-ci, sans demander de nouveaux ordres. Je suis persuadé que vous n'omettrez rien, dans toutes les meilleures dispositions qui peuvent se prendre, pour le succès d'une chose aussi importante. Vous ne m'avez point mandé si toute l'armée des ennemis s'était rassemblée. Le sieur de Tingry (qui commandait à Valenciennes) pourrait profiter de ce temps pour attaquer les postes de communication des ennemis du côté de Marchiennes, qui seront apparemment bien dégarnis. Le marquis de Saint-Frémont pourrait aussi faire paraître quelques détachemens vers le côté de Maubeuge pour donner de l'inquiétude aux ennemis dans le temps que vous voudrez les attaquer. Enfin c'est à vous à déterminer et le temps et le lieu de l'action et à prendre tous les meilleurs arrangemens pour y réussir. »

La dépêche du roi se croisait avec une lettre que l'actif maréchal adressait, ce même jour 21, du Cateau, au ministre Voysin, et qui détruit les suppositions malveillantes de Saint-Simon. La voici, elle est digne qu'on s'en souvienne pour l'honneur de Villars.

« J'ai employé toute la journée, monsieur, à examiner, et moi-même et par d'autres, tous les endroits par où l'on peut attaquer les ennemis. C'était MM. d'Albergotti, Geoffreville et de Coigny qui étaient auprès de moi, lorsque j'eus l'honneur d'écrire hier au roi. J'ai prié ces messieurs d'aller reconnaître eux-mêmes tout ce qui pouvait nous rendre une attaque possible en passant la Sambre. M. de Coigny la croyait plus difficile; néanmoins il est persuadé, aussi bien que M. de Geoffreville, que l'on peut y donner une bataille avec un avantage assez égal. (Le reste de la lettre est chiffré, ce qui prouve l'importance que Villars attachait au secret dont il s'agissait. On peut croire qu'il rappelait au roi que c'était sa dernière bataille.)

« *J'ai été voir d'un autre côté,* ajoutait-il, *comment nous pourrions attaquer le camp de Denain, à quoi l'on n'a pu songer que dans le temps que nous éloignions l'armée ennemie de l'Escaut,* car, lorsqu'elle y avait sa droite, on ne pouvait le tenter avec aucune apparence de succès. Je compte donc faire demain toutes les démarches qui pourront persuader l'ennemi que je veux passer la Sambre, et *je tâcherai d'exécuter le projet de Denain,* qui serait d'une grande utilité. S'il ne réussit pas, nous irons par la Sambre. Je suis assez bon serviteur du roi pour garder la bataille pour le dernier. Elles sont, comme vous savez, dans la main de Dieu, et de celle-ci dépend le salut ou la perte de l'état, et je serais un mauvais Français et un mauvais serviteur, si je ne faisais les réflexions convenables. »

Le lendemain 22, Villars mandait à M. Voysin une nouvelle dépêche qui dut augmenter les anxiétés de Louis XIV, et qui prouve combien étaient mobiles les péripéties de la situation :

« J'avais l'honneur de vous mander hier, monsieur, que je devais faire attaquer le camp retranché de Denain : c'était à M. le marquis de Vieuxpont et au comte de Broglie que je donnais cette commission; le premier avait déjà reconnu la marche et fait ses dispositions. M. de Tingry (commandant de Valenciennes) devait aussi agir de son côté; mais, sur une de ses lettres écrite ce matin, ces deux messieurs ont jugé l'entreprise impossible. J'en suis très fâché; mais, quand ceux-là refusent, je n'irai pas offrir cette commission à d'autres. Cette affaire ne pouvant s'exécuter, j'ai marché à la Sambre; l'armée la passera dès que tous les ponts seront préparés. Les ennemis ont marché dès qu'ils nous ont vus ébranlés; ils ne nous ont pas cherchés dans les plaines de Cambrai. Il est possible qu'ils en usent de même ici, et en vérité les situations leur sont bien favorables... *Je ne vous dépêcherai pas de courrier demain,* s'il ne se passe rien qui le mérite. »

Évidemment Villars voulait se ménager sa liberté complète pour cette journée du 23 où il devait prendre une résolution décisive.

Après avoir expédié sa dépêche au ministre, il donna l'ordre de la marche sur la Sambre, ce qui fut exécuté. Les nouvelles qu'on eut alors des ennemis annoncèrent qu'aussitôt que le prince Eugène avait été informé du mouvement de l'armée du roi, il avait mis la sienne en bataille et renvoyé ses équipages à Marchiennes.

La cour ignorait ces divers faits et le mouvement stratégique de l'armée française, lorsqu'elle reçut la dépêche de Villars, datée du 22 et annonçant le projet d'expédition sur Denain. On ne se rendait pas un compte exact, autour du roi, de la lutte qui se produisait dans l'esprit du maréchal en présence des partis à prendre, des accidens survenus brusquement dans ces positions, et de la responsabilité formidable qui s'accumulait sur le général en chef. Villars ne pouvait à chaque moment dépêcher des courriers, indiquer les variations des choses, envoyer des plans des lieux et transmettre la confidence de ses embarras. Cette nécessité même qu'il s'était imposée d'écrire tous les jours était une gêne singulière pour lui, car chaque heure détruisait les impressions de l'heure précédente, et le lendemain effaçait les résolutions de la veille. Aussi cette dépêche du 22 parut-elle à la cour accuser de l'hésitation en présence d'un immense péril. A l'instant même où il recevait la dépêche de Villars, le 23 juillet, le ministre de la guerre adressait au maréchal une lettre qui n'est heureusement arrivée à son adresse que le 24 au soir, le jour même où s'était accompli le triomphe de Denain. Cette lettre est l'expression fidèle de l'inquiétude suprême qui régnait auprès de Louis XIV à cette heure critique dont chacun appréciait les dangers :

« J'ai rendu compte au roi, lui disait le ministre, de la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 21 de ce mois. Je crois ne pouvoir me dispenser de vous dire, comme votre serviteur et de vos amis, que la première réflexion que le roi a faite sur cette lettre a été que vous vous trouviez en état de prendre un grand avantage sur les ennemis, en cherchant à les attaquer et à les combattre de l'autre côté de la Sambre. Vous convenez que M. le marquis de Coigny et M. de Geoffreville ont trouvé que, par la disposition du terrain, il y avait assez d'égalité pour le combat entre les deux armées, et vous devez être fort supérieur en nombre de troupes, puisque celles des ennemis ne sont pas rassemblées (M. Voysin semble avoir été dans l'erreur sur ce point).

« Vous songez à faire attaquer le camp de Denain; il faut nécessairement que le prince Eugène y ait laissé un nombre de bataillons assez considérable; il y en a encore à Marchiennes, et ces bataillons, dispersés dans l'étendue de sept lieues, ne sont point à portée de joindre l'armée que vous auriez à combattre.

« Je souhaite fort que votre dessein sur le camp de Denain réussisse promptement; mais, si cela manquait, vous auriez peut-être grand regret, dans la suite, d'avoir donné aux ennemis le temps de rassembler toutes leurs troupes, d'établir quelque poste de l'autre côté de la Sambre, où vous croyez pouvoir les attaquer. Le principal objet du roi est d'empêcher qu'ils ne se rendent maîtres de Landrecies, et, si vous y réussissiez en attaquant le camp de Denain, vous y auriez honneur, et sa majesté serait très contente. Mais si, après toutes les réflexions que vous faites, Landrecies se trouvait pris, il semble que vous en prenez sur vous l'événement et toutes les suites. Toutes vos lettres sont pleines de réflexions sur le hasard d'une bataille; mais peut-être n'en faites-vous pas assez sur les tristes conséquences de n'en point donner, et de laisser pénétrer les ennemis dans le royaume. Il me semble, à vous parler naturellement, qu'après les ordres réitérés de sa majesté les plus fortes réflexions du général doivent être pour bien faire ses dispositions et profiter des momens. Je crois vous faire plaisir de vous parler avec cette liberté. Le roi, après avoir entendu la lecture de votre lettre et après avoir fait la réflexion que je viens de vous marquer, m'a dit qu'il attendait votre courrier. Ce ne sera pas sans quelque espèce d'inquiétude. »

Le camp retranché de Denain était enlevé lorsque cette dépêche fut rendue dans les mains du maréchal de Villars; mais on voit par sa lettre du 24, après la victoire, combien il avait été sensible à cette manifestation chagrine, et le 25 il mandait à M. Voysin : « Je ne répondrai point exactement, monsieur, à la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 23, par la quantité d'affaires que j'ai; la journée et la nuit sont trop courtes. Il me sera très aisé de faire voir bien clairement qu'à moins de vouloir exposer l'armée du roi à une perte très apparente, il n'a jamais pu être fait ce que Dieu nous a fait la grâce d'exécuter heureusement, *car mes retardemens* étaient pour attirer l'ennemi dans les plaines de Cambrai, et peut-être y serait-il venu sans les avis très certains qu'a eus M. le prince Eugène que mes ordres étaient de secourir Landrecies, ce qui ne se pouvait, y arrivant même deux heures après l'ennemi, sans un grand hasard d'être battu. »

Que s'était-il passé au camp de Villars et dans l'esprit du général en chef pendant cette journée du 23 juillet, à l'aube de laquelle il semblait qu'on allait attaquer sur la Sambre, et au couchant de laquelle on marchait rapidement à l'opposé sur l'Escaut et sur Denain? Nous n'avons, pour répondre à cette question, que la relation de Villars lui-même dans ses *Mémoires*. Il n'a rien dépêché à la cour en cette journée; il la passa tout entière à cheval, en reconnaissances et en conférence avec ses officiers les plus affidés. Ayant reconnu les dangers d'une grande bataille et se souvenant de Mal-

plaquet, il prit sur-le-champ, et sur l'avis conforme du maréchal de Montesquiou, le parti décisif d'une marche sur les lignes de Marchiennes, non plus cette fois par un grand détachement, comme la chose avait été projetée plusieurs fois, mais par l'armée tout entière, ce qui était plus difficile, mais aussi d'un résultat plus certain. En effet, l'exécution de la marche sur Denain par l'armée tout entière est ce qui donne à l'opération son caractère propre au point de vue de l'histoire militaire. L'entreprise si périlleuse par détachement, telle que M. Voysin la demandait au comte de Broglie, n'eût opéré qu'une diversion pour débloquer Landrecies, et n'était qu'une menace pour les communications. L'attaque par l'armée française tout entière était plus hardie, parce que la manœuvre s'opérait à la vue de l'ennemi, mais le succès promettait la ruine des coalisés; elle devait emporter d'emblée un camp retranché protégé par une force imposante et par l'Escaut. Villars n'y fut point trompé, et le 24 juillet il adressait au roi, du champ de bataille même, la dépêche suivante portée par M. de Nangis, officier-général très distingué, en qui Villars avait toute confiance :

« Après plusieurs nouvelles pénibles à votre majesté, j'ai au moins la satisfaction de lui en apprendre une agréable. M. le marquis de Nangis aura l'honneur de lui dire que le camp retranché de Denain a été emporté après une assez vigoureuse résistance... Je n'ai point donné de ces batailles générales qui mettent un royaume en péril; mais j'espère, avec l'aide de Dieu, que le roi retirera d'aussi grands avantages de celle-ci. Milord Albemarle a été pris, le comte de Nassau tué, deux lieutenans-généraux pris; deux maréchaux de camp, plusieurs autres officiers principaux, le prince d'Anhalt, ont été faits prisonniers. — Les troupes de votre majesté ont marqué une valeur extrême; je ne puis assez m'en louer. — M. le maréchal de Montesquiou a donné tous les ordres avec beaucoup de fermeté. M. d'Albergotti a montré son courage ordinaire. MM. de Vieuxpont et de Broglie, qui commandaient les premiers détachemens, MM. de Breudlé et de Dreux, et M. le marquis de Nangis, M. le prince d'Isenghien, M. de Mouchy, méritent tous de très grandes louanges, aussi bien que le major-général... Si j'en dois croire M. d'Albemarle, M. le prince Eugène n'a qu'à se retirer par Mons... »

La dépêche du 25 au roi était aussi laconique. Elle était accompagnée d'un rapport détaillé de M. de Contades, major-général.

« J'ose assurer votre majesté, dit Villars, que ce que l'on a fait était certainement tout ce qui pouvait arriver de plus heureux... Il me sera toujours très aisé de prouver très clairement à votre majesté que pour Landrecies, à moins de m'y poster le premier, en abandonnant Cambrai et Arras, je n'ai jamais pu y combattre qu'avec apparence de la

perte de l'armée de votre majesté. J'ai eu l'honneur de lui mander que le marquis de Coigny a reçu l'ordre, le moment après l'action, d'aller sur l'Oise. »

Cette dépêche montre bien quelles étaient les préoccupations de Versailles pour la vallée de l'Oise qu'ouvrait Landrecies, quels étaient les ordres de la cour pour débloquer cette place à tout prix, et combien Villars a dû prendre sur lui pour se porter brusquement sur Denain, sans ordre nouveau du roi. Cette dépêche du 25 est la démonstration de la détermination spontanée du maréchal de Villars.

Le maréchal n'a point envoyé de relation officielle de la journée de Denain. Il se contenta d'écrire, avec un peu d'humeur peut-être, les deux dépêches qu'on vient de lire, et d'expédier au roi l'un de ses plus intelligens officiers-généraux, le marquis de Nangis, pour en exposer tous les détails. Il n'existe donc pas au dépôt de la guerre de rapport de Villars sur la bataille, et il est à remarquer qu'aux archives de Vienne, et dans les papiers du prince Eugène, il n'existe pas non plus de rapport spécial du général autrichien sur l'affaire de Denain. Ce n'est même que dans un *post-scriptum* de quelques lignes que le prince Eugène en a donné la nouvelle à sa cour (1).

A défaut du rapport officiel de Villars sur la journée de Denain, nous avons une dépêche du roi répondant aux lettres du maréchal des 24 et 25 juillet, laquelle pourrait tenir lieu du rapport lui-même, car le roi s'y plaît à retracer tous les détails de l'action qui lui ont été donnés par M. de Nangis. De cette dépêche, comparée avec le récit qu'on lit dans les *Mémoires* de Villars, publiés, comme on sait, par Anquetil d'après les notes, rédactions partielles et documens de tout genre laissés par le maréchal (2), on peut tirer une relation qui sera l'expression de la vérité, puisqu'elle est appuyée par toutes les pièces justificatives conservées au dépôt de la guerre. Il est donc avéré que ce fut le 22 juillet même, après avoir reconnu l'impossibilité d'une attaque avantageuse des lignes du prince Eugène

(1) Voyez la pièce dans Arneth, *Prinz Eugen*, t. II, p. 498.

(2) Nous n'avons plus les papiers de Villars. Ils avaient été légués par le dernier duc, fils du maréchal, au comte de Vogué, son cousin germain, dont les héritiers confièrent ce dépôt à la bibliothèque de Sainte-Geneviève de Paris. Ces papiers ne comprenaient pas moins de quatorze volumes ou portefeuilles in-folio de correspondance, et deux volumes de matériaux ou de rédactions pour les *Mémoires* ou la vie du maréchal. Ces seize volumes furent retirés de chez les genovéfains, en janvier 1792, par le comte de Grimoard, au nom de M. de Sérent, héritier de M^me^ la comtesse de Vesins, se disant ayant droit à la propriété de ces manuscrits. La seule pièce qui en reste à Sainte-Geneviève, c'est le reçu de M. de Grimoard, et je n'ai pu découvrir quelle a été la destinée de cette précieuse collection à travers nos orages révolutionnaires. Il y avait là un grand nombre de lettres de M^me^ de Maintenon.

à Landrecies, qu'examinant sérieusement la situation, avec le maréchal Montesquiou, ce dernier lui-même revint au projet de marcher sur Denain, et que les deux maréchaux concertèrent ensemble l'exécution de l'entreprise. Une rapide marche de nuit, sans repos ni sommeil, et une audacieuse attaque le lendemain, devaient décider du sort de la France. « Nous n'appelâmes à notre conseil, dit Villars, que les officiers *de détail* (d'état-major) qui nous étaient absolument nécessaires : Contades, Puységur, Beaujeu, Monteviel et Bongard. Le succès dépendait de tromper si bien le prince Eugène, qu'il crût que nous en voulions à la circonvallation de Landrecies, et qu'il rapprochât ses principales forces de la place pendant que nous porterions toutes les nôtres sur Denain, et non-seulement de tromper le prince Eugène et son armée, mais encore la nôtre, et même les officiers-généraux, qui ne devaient être instruits qu'au moment de l'exécution. »

Le secret fut admirablement gardé, et c'est, paraît-il, ce qu'on admira le plus à Versailles. Tout se fit comme on l'avait réglé. Villars étendit ses hussards sur les avenues de Bouchain et sur les bords de la Selle, afin qu'aucun déserteur ne pût passer du côté des ennemis et nul d'entre eux du nôtre; toute son attention parut se porter sur Landrecies. Il envoya le comte de Coigny préparer les ponts *sur la Sambre,* et lui ordonna de se pourvoir d'un grand nombre de fascines, et de les faire porter le plus près de la circonvallation qu'il serait possible, afin qu'on les trouvât sous la main quand on voudrait attaquer. *Partez,* lui dit Villars, *allez à toutes jambes, afin que ces préparatifs ne souffrent aucun retard.* Moyennant ces soins et d'autres, rendus très publics, l'opinion s'établit dans l'armée que l'on devait certainement attaquer le siége ou l'armée d'observation, et « j'eus le plaisir de voir, ajoute Villars, que le prince Eugène rapprochait la plus grande partie de son infanterie sur ces points, et affaiblissait d'autant la communication avec Marchiennes. »

Ainsi fut employée la journée du 23. Vers le soir, les marquis d'Albergotti et de Boussolles, lieutenans-généraux, se rendirent chez le maréchal de Villars, et le premier lui représenta que l'honneur qu'il avait de commander l'infanterie l'obligeait de lui dire qu'on allait tenter une entreprise trop dangereuse, que, s'il en croyait le succès possible, le bonheur qu'il aurait d'avoir une grande part à cette action le porterait à la désirer ardemment, mais qu'il ne pouvait croire qu'elle pût réussir. Villars lui répondit seulement : *Allez vous reposer quelques heures, monsieur d'Albergotti, demain, à trois heures du matin, vous saurez si les retranchemens des ennemis sont aussi solides que vous le croyez.*

Ainsi tout le monde y fut trompé; mais au jour tombant un officier-général, le marquis de Vieuxpont, eut ordre de marcher sur l'Escaut avec trente bataillons et des pontons qu'il devait jeter en arrivant, à quelque heure que ce fût. Le comte de Broglie, avec trente escadrons, dut marcher le long de la Selle, en s'approchant de l'Escaut. En même temps les officiers de détail allèrent porter les ordres aux première et seconde lignes de la cavalerie de la droite et de la gauche, et de l'infanterie. La persuasion de la marche sur Landrecies avait été si forte que, lorsque les lieutenans-généraux qui commandaient les ailes entendirent le commandement de marcher pour retourner en arrière, plusieurs hésitèrent; il fallut répéter l'ordre. A la fin, tout s'ébranla. A la pointe du jour, Villars était de sa personne à deux lieues de l'Escaut, lorsque le marquis de Vieuxpont lui manda qu'il était découvert, et le pria de lui faire savoir ce qu'il fallait faire. Puységur proposa de marquer le camp dans l'endroit où l'on était. *A quoi songez-vous?* répondit Villars, *avançons*, et en même temps le général en chef envoya des officiers au grand galop pour donner l'ordre de jeter les ponts, et lui-même se mit dans une chaise de poste, pour aller plus vite à l'Escaut et accélérer le passage.

« Quand j'arrivai, dit Villars, je trouvai plusieurs bateaux déjà posés, et nulle opposition de la part de l'ennemi. Je franchis la rivière, faisant avancer un maréchal des logis et dix cavaliers devant moi. Je trouvai au-delà un marais fâcheux, ce qui me fit craindre que le peu d'obstacles de la part des ennemis à mes ponts ne vînt de la confiance qu'ils avaient en ce marais. J'ordonnai à la colonne qui passait sur les ponts de la droite de suivre une chaussée qui, selon les apparences, tenait à la terre ferme. Je me mis en même temps à la tête de la brigade de Navarre, et, quoique bien monté sur un très grand cheval, j'eus de la peine à traverser le marais. Les soldats de Navarre, dans l'eau et la boue jusqu'à la ceinture, me suivirent avec leur ardeur ordinaire. » La colonne de droite, suivant la chaussée, ne trouva aucune difficulté, et l'on arriva ensemble à ces fameuses lignes que les ennemis appelaient insolemment *le chemin de Paris*. C'était une double ligne bien couverte, au milieu de laquelle passaient les convois qui venaient de Marchiennes; elle aboutissait au camp retranché de Denain, défendue par plusieurs redoutes, qui furent brusquement abordées et emportées. L'infanterie se mit en bataille dans le terrain même qui était entre ces deux lignes, et fit halte quelques momens, car, ne voyant pas de mouvement chez l'armée ennemie que nos mouvemens auraient dû attirer sur l'Escaut, Villars craignit que le prince Eugène ne tombât sur son arrière-garde. Il retourna donc rapidement vers les ponts, et envoya l'ordre à tous ses officiers-généraux qui n'avaient point encore passé l'Escaut de marcher en bataille, de se tenir sur leurs

gardes, et de se couvrir des anciennes lignes que les ennemis avaient ouvertes autour de Bouchain, afin que, si le prince Eugène voulait les prendre à revers, il les trouvât placés et retranchés.

« Je revins aussitôt, dit Villars, à mon infanterie, qui était en bataille sur le *chemin de Paris;* mais au moment que je la joignais, je vis l'armée ennemie qui courait sur l'Escaut en plusieurs colonnes. Le marquis d'Albergotti vint me proposer de faire des fascines pour combler les retranchemens de Denain. *Eh! croyez-vous*, lui répondis-je en lui montrant l'armée ennemie, *que ces messieurs nous en donneront le temps? Les fascines seront les corps des premiers de nos gens qui tomberont dans le fossé*. Il n'y avait pas un instant, pas une minute à perdre. Je fis marcher mon infanterie sur quatre lignes dans le plus bel ordre. Mon canon tirait de temps en temps, mais avec le peu d'effet d'une artillerie qui tire en marchant. Celle des ennemis faisait de fréquentes salves. Quand notre première ligne fut à cinquante pas des retranchemens, il en partit un très grand feu qui ne causa pas le moindre désordre dans nos troupes. Lorsqu'elles furent à vingt pas, le feu redoubla. Deux seuls bataillons firent un coude. Le reste marcha dans un ordre parfait, descendit dans le fossé, et emporta le retranchement avec une grande valeur. Il n'y eut de colonel tué que le marquis de Tourville, jeune homme d'une très grande espérance. J'entrai dans le retranchement à la tête des troupes, et je n'avais pas fait vingt pas que le duc d'Albemarle et six ou sept lieutenans-généraux de l'empereur se trouvèrent aux pieds de mon cheval. Je les priai d'excuser si les affaires présentes ne me permettaient pas toute la politesse que je leur devais, mais que la première était de pourvoir à la sûreté de leurs personnes. J'en chargeai des officiers de considération, et appelant le comte de Broglie : *Comte,* lui dis-je, *marchez sur-le-champ à Marchiennes*. Je poursuivis ensuite les ennemis, qui, dans leur surprise, ne songeaient qu'à fuir. Malheureusement pour eux leurs ponts sur l'Escaut se rompirent par la multitude des chariots, la précipitation des fuyards, et les vingt-quatre bataillons qui défendaient les retranchemens furent entièrement pris ou tués. La tête de l'armée du prince Eugène arrivait déjà sur l'Escaut, près d'un pont qui n'était pas rompu. Il fit quelque tentative pour passer, et fit tuer 7 à 800 hommes assez inutilement, car, les troupes du roi bordant cette rivière, il n'était pas possible aux ennemis de la repasser devant elles. Le comte de Dhona et plusieurs officiers-généraux s'y noyèrent. Trois autres y furent tués. J'envoyai, le jour même, le marquis de Nangis porter cette agréable nouvelle au roi, dont l'inquiétude n'était pas médiocre, surtout augmentée par la terreur des courtisans. »

Écoutons maintenant un témoin oculaire de ce qui s'était passé du côté du prince Eugène. Ce renommé capitaine avait auprès de lui, attaché à sa maison militaire; un tout jeune officier qui fut depuis le maréchal de Saxe, lequel nous a laissé *de visu,* sur le fait d'armes du 24 juillet, les piquantes lignes qui suivent (1) :

« A l'affaire de Denain, le maréchal de Villars était perdu, si le prince Eugène eût marché à lui lorsqu'il passa la rivière en sa présence, en lui prêtant le flanc. Le prince ne put jamais se figurer que le maréchal fît cette manœuvre à sa barbe, et c'est ce qui le trompa. Le maréchal de Villars avait très adroitement masqué sa marche. Le prince Eugène le regarda et l'examina jusqu'à onze heures, sans y rien comprendre, avec toute son armée sous les armes. S'il avait, dis-je, marché en avant, toute l'armée française était perdue, parce qu'elle prêtait le flanc, et qu'une grande partie avait déjà passé l'Escaut. Le prince Eugène dit à onze heures : — Je crois qu'il vaut mieux aller dîner, — et fit rentrer les troupes. A peine fut-il à table que milord d'Albemarle lui fit dire que la tête de l'armée française paraissait de l'autre côté de l'Escaut et faisait mine de vouloir l'attaquer. Il était encore temps de marcher, et, si on l'eût fait, un grand tiers de l'armée française était perdu. Le prince donna seulement ordre à quelques brigades de sa droite de se rendre aux retranchemens de Denain, à quatre lieues de là. Pour lui, il s'y transporta à toutes jambes, ne pouvant encore se persuader que ce fût la tête de l'armée française. Enfin il l'aperçoit et lui voit faire sa disposition pour attaquer, et dans le moment il jugea le retranchement perdu et forcé. Il examina l'ennemi pendant un moment, en mordant de dépit dans son gant, et il n'eut rien de plus pressé que de donner ordre que l'on retirât la cavalerie qui était dans ce poste.

« Les effets que produisit cette affaire sont inconcevables. Elle fit une différence de plus de cent bataillons sur les deux armées, car le prince Eugène fut obligé de jeter du monde dans toutes les places voisines. Le maréchal de Villars, voyant que les alliés ne pouvaient plus faire de siéges, tous leurs magasins étant pris, tira des garnisons voisines plus de cinquante bataillons, qui grossirent tellement son armée, que le prince Eugène, n'osant plus tenir la campagne, fut obligé de jeter tout son canon dans Le Quesnoy, qui y fut pris. »

CH. GIRAUD, de l'Institut.

*(La suite au prochain numéro.)*

(1) Voyez les *Rêveries,* liv. II, chap. v, p. 41, édit. de Berlin, 1763.

LES

# HOMMES D'ARGENT

## DANS LA COMÉDIE FRANÇAISE

Il y a dans notre théâtre un rôle qui se rattache par un lien étroit à notre vie nationale, en sorte que la comédie, pour l'expliquer et le comprendre, a besoin des lumières de l'histoire, et que l'histoire peut tirer quelque profit des annales de la comédie : c'est celui du financier. Les variations de ce rôle correspondent aux changemens qui sont survenus dans le personnel de ceux qui levaient les impôts. Tant que les hommes chargés de faire à l'état les avances dont il avait besoin ont été dans la position d'usuriers auxquels un grand seigneur souscrit des billets avec une familiarité hautaine, le financier sur la scène fut un personnage ridicule et gauche, mais admis dans la société choisie à cause de ses écus, dont on ne pouvait se passer. C'était l'époque des partisans. Quand la guerre, les fléaux, la famine, rendirent le concours de ces hommes indispensable, et qu'ils en abusèrent cruellement, quand le besoin d'argent et la fureur de l'agiotage abaissèrent les caractères et confondirent les rangs, le théâtre s'inspira de l'indignation générale, et une comédie immortelle changea les plaisanteries en traits brûlans : Turcaret fit oublier tous ses devanciers. Le nom de traitant marqua cette époque intermédiaire, et ce nom, qui avait été créé pour effacer l'impopularité du précédent, devint plus odieux encore. Lorsqu'enfin les châtimens provoqués par la colère publique eurent effrayé l'argent, et que le gouvernement se fut adouci pour le rassurer, il y eut comme un traité d'alliance entre les hommes d'argent et les ministres. Ce fut le triomphe de la banque; les capitalistes furent les rois du temps. Comment supposer que le théâtre pût faire la guerre à de si puissans seigneurs? Et d'ailleurs, pour le ton et

les manières, ils étaient devenus de grands aristocrates. Ce rôle disparut de la scène, ou cessa d'avoir la moindre réalité. C'est à peine si les petits théâtres, grâce à un poète indépendant, firent mine de continuer la tradition des satires populaires contre la maltôte. Ce fut l'affaire de quelques années; tout rentra dans le silence. Le siècle de la finance et du luxe avait commencé. Les noms de partisans et de traitans furent oubliés : désormais on n'en connut pas d'autres que celui de fermiers-généraux.

Quand on cherche dans la littérature des autres pays un personnage qui ressemble aux financiers de notre comédie, on ne trouve que des usuriers. Partout le rire s'est donné carrière aux dépens des prêteurs d'argent à gros intérêts, de leurs ruses, de leur bassesse, comme aussi des bons tours dont ils sont victimes; partout M. Dimanche sous d'autres noms est en possession d'égayer le théâtre. Chez nous seulement, on rit des princes de la finance, dont nous sommes tous plus ou moins les tributaires, sinon les débiteurs. Dans la vie réelle, ils inspirent tour à tour une admiration stupide qui tient de l'ébahissement d'un vulgaire grossier devant les piles d'écus, une crainte mêlée de je ne sais quel respect, une haine secrète qui n'attend que l'occasion pour éclater. Au théâtre, ils nous amusent; leur mine, leur vêtement, leurs manières, leur langage, composent une caricature à part, et que nous reconnaissons sur-le-champ. Il semble reçu dans la comédie que l'or dépose sur ces hommes qui le manient sans cesse, et sans cesse y sont comme plongés, une rouille odieuse qui les rend laids et difformes. D'où vient ce contraste? d'où vient surtout qu'il n'apparaisse que chez nous?

Le rire est pour les Français, particulièrement pour les Parisiens, une forme de la vengeance, une revanche légère qui leur fait oublier d'en vouloir une plus sérieuse. Sans doute les railleries du théâtre sont bien innocentes. Rentré chez lui, l'argent dit comme l'avare du poète latin : « Le peuple me siffle, mais moi, je m'applaudis, lorsque je contemple l'intérieur de mon coffre. » Le ridicule ne tue pas les gens autant que veut bien le dire le proverbe, surtout il ne tue pas la finance : les rieurs sont généralement du côté de l'homme riche, fût-il un sot. Cependant l'emploi de ce moyen console ceux qui ne peuvent exercer d'autres représailles; n'ayant pas d'autre arme, on se persuade que celle-ci a blessé l'ennemi. Tel est le sentiment qui a fait la fortune du rôle de financier : le parterre était bien aise de voir représenter avec une physionomie basse, des habits sans élégance, une perruque lourde et disgracieuse, avec des manières et une conversation sentant son laquais, les partisans, traitans et directeurs, tous les hommes qui, en percevant parmi des citoyens trop dociles des impôts doublés par leur

usure, s'élevaient, pour ainsi dire, d'un coup d'aile à la possession des plus grands biens.

Il semble que l'exécution par le théâtre ait succédé à celle qui se faisait autrefois par la potence ou par les prisons d'état. En effet, le gouvernement de Louis XIV, en ce qui regarde les financiers, a commencé par le procès de Fouquet et fini par les moqueries de Regnard, de Dancourt, de Baron, surtout par le stigmate que Lesage a empreint au front de tous les fripons de haute volée. Ce n'est pas tout; l'un et l'autre de ces châtimens semblent des faits inconnus aux autres nations. On ne trouve pas plus chez elles de surintendans envoyés à Montfaucon que de maltôtiers traduits sur la scène. Il y a dans les pays étrangers des ministres et des seigneurs envoyés à l'échafaud, mais c'est pour des accusations générales, des faits de haute trahison, des malversations de toute sorte. Leur histoire, si je ne me trompe, ne cite pas d'Enguerrands de Marigny abandonnés comme boucs émissaires à un peuple soulevé par l'excès des tributs, pas plus que leur théâtre n'offre de Turcarets pour amuser la colère du public appauvri par les contributions. N'est-il pas permis de croire que nos rois, trouvant commode d'escompter les subsides et de laisser le soin de les prélever à des gens qui, par amour du gain, embrassaient l'odieux métier de la maltôte, comptaient parmi les avantages de ce système d'abandonner ces hommes tour à tour à la fureur ou à la risée de leurs sujets? Ils se servaient d'eux en les méprisant, et permettaient à la nation de les poursuivre de sa haine. Plus tard, on se contenta de leur faire rendre gorge, tout en s'amusant de leur triste mine. Il y eut des chambres de justice pour leur arracher leur proie et les renvoyer honteux et dépouillés. « Pour comble d'infortune, dit Montesquieu dans une des *Lettres persanes* datée de 1717, il y a un ministre connu par son esprit, qui les honore de ses plaisanteries; on ne trouve pas tous les jours des ministres disposés à faire rire le peuple, et l'on doit savoir bon gré à celui-ci de l'avoir entrepris. » Plus tard encore, les traitans forcèrent la considération publique après avoir forcé, pour ainsi dire, les coffres de l'état : ils achetèrent des titres de noblesse, et, quand ils ne purent anoblir leur propre personne, ils donnèrent leurs filles aux héritiers des grands noms. Vers la fin du XVIII[e] siècle, il n'y avait pas de famille illustre qui n'eût des financiers parmi ses alliances. C'est ainsi que les nobles engraissaient leurs terres épuisées. Les hommes d'argent qui avaient fourni le précieux fumier n'avaient plus à redouter alors ni Montfaucon, ni les prisons d'état, ni les chambres de justice, ni le théâtre : ils étaient les amis du roi et des ministres.

On a dit sans preuve, je crois, que Colbert a empêché le théâtre d'oser s'attaquer aux financiers. Il n'avait pas besoin de publier un

édit à ce sujet : l'ordre mis dans les deniers publics et les rigoureux avertissemens aux hommes chargés de les manier en tenaient la place. Une condamnation comme celle de Fouquet ôtait toute opportunité aux plaisanteries du théâtre. Cependant il n'est pas juste de dire que Molière, par exemple, n'ait pas songé à la maltôte : on oublie M. Harpin de *la Comtesse d'Escarbagnas*. Ce n'est qu'un receveur des tailles, et il n'a qu'une scène où l'auteur se garde de mettre aucun mot sur les misères dont les gens de cette sorte affligeaient le peuple; mais son nom même est expressif, et cette scène unique offre le canevas du *Turcaret*. Lesage s'en est parfaitement souvenu dans la situation où l'homme aux écus exhale sa colère contre la personne qu'il entretient. Qu'est-ce que la comtesse d'Escarbagnas, sinon la baronne de Porcandorf plus chargée et plus ridicule? Qu'est-ce que M. Harpin, sinon Turcaret moins largement développé? Il s'explique assez clairement quand il dit : « M. le receveur ne sera plus M. le donneur. » Et avec quoi donnait-il, je vous prie? d'où venait l'argent dont il comblait la très équivoque comtesse? Nul ne pourrait dire ce que Molière eût fait de cette situation, s'il ne s'était pas borné à un simple cadre dans lequel il introduisait un ballet; mais il est certain que M. Harpin est le type primitif de tous les financiers du théâtre, et l'on voit qu'à l'origine même ce rôle ne manquait pas de hardiesse.

Après Molière, une quinzaine d'années s'écoulent sans qu'il se montre, et, quand il reparaît, il est beaucoup plus timide. Dancourt le remet sur la scène vers 1690 dans *l'Été des coquettes*. Il le mêle à tous les types de bourgeois, de procureurs, de marchands, d'officiers, dont il remplit son théâtre. Dancourt, écrivain facile et observateur ingénieux, a fait la comédie des professions diverses, et parmi les divers métiers il s'est gardé d'oublier les manieurs d'argent. M. César-Alexandre Patin fait le galant avec les coquettes, qui veulent bien le souffrir et se charger de le décrasser, pourvu qu'il joue gros jeu et qu'il perde toujours. Ses pistoles et ses diamans font passer ses billets, qu'il date « en l'an de grâce 1690, et du bail courant le troisième, fait en mon bureau. » Il donne des régals dans sa maison de campagne, et fait des vers amoureux où il vante les traiteurs fameux du temps, car l'un des traits constans de ce rôle, une marque distinctive de cette classe d'hommes, c'est le goût et la science de l'art culinaire. Leurs repas étaient somptueux; ils avaient les meilleurs officiers de bouche. Depuis La Bruyère, qui les a vus de près, jusqu'à Montesquieu, qui a méprisé leur société, tous les moralistes, tous les comiques, tous les romanciers, ont parlé de leur table, qui eût été la meilleure de Paris, s'ils avaient pu se résoudre à ne manger jamais chez eux. Ils ont inventé des mets nouveaux; ils ont créé les noms de certains plats. Les manuels

du bon cuisinier ont fait passer à la postérité leur souvenir, attaché à la recette de la *financière*.

Le Bredouille de Regnard, dans *la Critique du Légataire universel*, a mérité aussi son brevet d'invention. On lui doit les poulardes aux huîtres, les poulets aux œufs, les sarcelles aux olives. Ce financier bredouille en parlant : Regnard, non plus que Molière, ne dédaigne aucun moyen comique ; mais en mangeant il ne bredouille pas, et peu de fourchettes attaquent un aloyau avec autant de courage que la sienne. Regnard était un peu financier lui-même, et il mourut d'une indigestion. Bredouille aurait pu être de ses amis, un ami dont il se serait amusé, et il lui prête d'ailleurs assez de bon sens, puisqu'il en fait un partisan et un défenseur de sa pièce.

Baron est un peu plus agressif, il a imaginé pour son financier dans *la Coquette et la Fausse prude* le nom caractéristique de Basset, qui est resté. Voltaire s'en est souvenu dans sa *Prude*. Bien qu'il n'ait pas mis sur la scène un financier (il était trop bien avec eux), mais un simple caissier, voici le portrait qu'il fait du manieur d'argent :

> Gros, court, *basset*, nez camard, large échine,
> Le dos en voûte, un teint jaune et tanné,
> Un sourcil gris, un œil de vrai damné.

On retrouve ce nom dans *les Mœurs du jour* de Collin d'Harleville, qui l'a donné à une espèce d'agioteur. Baron, bien inférieur par le talent à Dancourt, était beaucoup plus comédien que poète dramatique. Il faisait des pièces, comme la plupart des acteurs, avec sa mémoire, et enfilait au bout les unes des autres des situations dont il avait constaté le succès. La connaissance des planches lui tenait lieu d'art dramatique. Ce secret est maintenant divulgué, et beaucoup d'auteurs y excellent autant que les comédiens de la plus heureuse mémoire. *La Coquette* de Baron, composée de morceaux de rapport, n'a d'autre mérite que la double esquisse d'un conseiller, M. Durcet, et d'un financier, M. Basset. Ce dernier fait sa cour à la coquette en ouvrant son coffre-fort : il ne s'arrête pas à la bagatelle. C'est lui qui prête l'argent dont on paie les soupers et les *media-noche*, espèce de réveillons dont la mode était venue d'Espagne. Il ne diffère donc pas des précédens. Ni lui ni les autres ne sont de méchantes gens : on peut les définir les amphitryons universels.

A ce titre, on les tolère et l'on se contente d'en rire. Les choses se passaient dans le monde comme dans la comédie. La noblesse trouvait que les dîners et l'argent des financiers avaient du bon : la comédie se bornait, comme la noblesse, à s'amuser de leur grossièreté mal effacée, de leur luxe prétentieux, de la vanité qu'ils

tiraient du mérite de leur cuisine; mais ces sarcasmes ne sont pas de la haine. Le théâtre de Dancourt, de Regnard, de Baron, est aristocratique dans ses railleries sur les hommes d'argent : il ne voit en eux que l'absence des nobles manières et du bel usage. La noblesse ne souffrait pas des exactions de ces publicains. Une comédie plus populaire ne se serait pas contentée de ces plaisanteries à fleur de peau; mais où était la comédie populaire? Le théâtre italien, qui devait être fermé par ordre du lieutenant de police peu d'années après, faisait des efforts pour nous en donner une. Aurait-il ouvert le feu contre les financiers? En 1689, il risqua une légère ébauche des tripotages d'argent qui commençaient à devenir une industrie. Dans la pièce du *Banqueroutier*, qui fait partie du recueil de Gherardi, un personnage du nom de Persillet, au moment de suspendre ses paiemens, se fait prêter un million par de pauvres dupes qui viennent le supplier de vouloir bien prendre leur argent. Cette somme lui est nécessaire pour placer ses enfans dans de bonnes familles, pour acquérir une maison place Royale, et pour acheter la seigneurie de Heurtebèse. Ce Persillet, devancier de Mercadet et de Robert-Macaire, aïeul bien digne de sa progéniture, n'est pas encore un traitant, mais il est fort près de le devenir. Il se propose d'affermer l'eau de l'Ourcq, qui deviendra pour lui le Pactole. C'est la même année que La Bruyère ajoutait à son chapitre des « biens de fortune » le caractère de cet Ergaste qui mettra un impôt sur l'eau. Ces hardiesses imprévues se cachaient à l'abri des lazzis d'Arlequin. Le peuple seul prenait goût à des peintures qui le vengeaient de ses sangsues, et il fallut un concours très heureux de circonstances pour faire accepter sur la noble scène de la Comédie-Française une satire sérieuse des financiers.

Lesage avait contre cette classe d'hommes la haine du bourgeois qui a gardé les sentimens et même les préjugés du peuple. Il était Breton, et il n'y a pas de province où la bourgeoisie ait conservé plus fidèlement les idées et les passions héréditaires. Indépendance de caractère, fierté du roturier, dédain des parchemins, surtout des titres de noblesse achetés, profond mépris pour la richesse promptement acquise, tout cela compose ce qu'on peut appeler le fond du citadin des villes bretonnes. La trace de ces sentimens est facile à saisir dans *Gil-Blas*, et à mesure que le héros se corrige et s'épure, il devient de plus en plus bourgeois. A ces qualités héréditaires, il paraît bien que Lesage ajoutait une aversion particulière pour les traitans, qu'il a vus et pratiqués aussi bien que La Bruyère, et les preuves en sont répandues dans son théâtre. Quand il ne serait pas l'auteur de *Turcaret*, *Crispin rival de son maître* et les pièces qu'il a données au théâtre de la Foire ne laisseraient guère de doute sur

ce point. Nul n'était donc mieux préparé que lui pour faire la satire sanglante des financiers.

Le moment n'était pas moins bien choisi que l'auteur était bien armé pour écrire cette comédie. C'était dans l'hiver de 1709, une de ces années fatales dont notre pauvre et chère France garde le souvenir, au lendemain de Ramillies, à la veille de Malplaquet, quand un froid rigoureux empêchait les arrivages de grains, lorsqu'on mangeait du pain d'avoine à Versailles, et que dans les provinces le peuple périssait de la famine. Des partisans enrichis par la misère générale, engraissés de la substance publique, insultaient par l'étalage de leur or à la détresse de tous, et refusaient de prêter à l'état. Vers le même temps, des marchands de Saint-Malo qui rapportaient du Pérou 30 millions en donnaient la moitié au roi. Tandis que ces braves citoyens sauvaient le pays, un autre Breton vengeait la misère en châtiant les fripons du fouet de sa verve irritée. Le bruit de cette expiation qui les attendait émut les partisans, tout endurcis qu'ils étaient dans leur impudence. Ils offrirent 100,000 francs, si l'auteur retirait sa pièce. Lesage refusa; il était pauvre pourtant. Réfléchissez à l'impression que dut produire cette comédie : 100,000 francs n'étaient pas trop, et les hommes de finance faisaient encore une bonne affaire. Ne pouvant couper la voie à l'ennemi avec de l'argent, ils s'adressèrent aux ministres. L'œuvre de Lesage n'aurait pas abouti sans la protection du grand dauphin, grâce à qui on obtint qu'elle fût jouée.

*Turcaret* élève le rôle du financier à la hauteur d'un caractère. Jusque-là, les Bredouille et les Basset n'avaient que le ridicule de la profession, le ridicule le plus superficiel : rien ne manque à Turcaret, et la conception en est générale. Son métier est celui de voleur public. Il prête à usure aux fils de famille, il organise des faillites et a la main dans des banqueroutes. Il exerce une grande influence dans la rue Quincampoix, et fait entrer dans les compagnies des agens qui le mettent de moitié dans leurs escroqueries. Il vend des places dans les directions de finances du royaume et se fait confier les épargnes des petits artisans. Voilà son industrie, et il a des aigrefins tels que M. Rafle pour le seconder dans les basses œuvres de son commerce. C'est un parfait traitant, un partisan authentique; la preuve en est à la scène cinquième de l'acte III et à la scène sixième de l'acte II, où Lesage a risqué des jeux de mots sur ces deux professions.

Le financier a des prétentions au goût en fait d'art et d'objets de luxe : cela est de tous les temps. Turcaret aime la musique, et il est abonné à l'Opéra. Il se connaît surtout en bâtiment, et il construit un hôtel dont le terrain contient 4 arpens, 6 perches, 9 toises, 3 pieds et 11 pouces; rien n'y manquera, M. Turcaret le ferait plu-

tôt abattre deux et trois fois. Un tel homme n'a garde de faire quelque chose de commun, il se ferait siffler de tous les gens d'affaires. L'argent détruit tous les bons sentimens, il ajoute à la dureté de complexion celle de la condition et de l'état. « Un bon financier, dit La Bruyère, ne pleure ni ses amis, ni sa femme, ni ses enfans. » Turcaret ne connaît pas même sa famille; il laisse sa sœur dans l'abjection, et elle vient faire le métier de revendeuse dans la maison où il est maître et qu'il entretient de ses honteuses prodigalités. Il a relégué sa femme en province, et il lui doit cinq quartiers de sa maigre pension; il est vrai que cette épouse est digne de son époux et qu'elle court les aventures à Paris. Cependant il tient table ouverte et traite chaque jour quelques beaux esprits, parmi lesquels le poète Gloutonneau, qui n'ouvre la bouche que pour manger, homme bien agréable. Il fait lui-même des vers dont voici un échantillon :

> Soyez assurée que mon âme
> Conservera toujours une éternelle flamme
> Comme il est certain que trois et trois font six.

« Jamais les Voiture ni les Pavillon n'en ont fait de pareils. » Au milieu de ces galanteries, la bassesse première, le valet, percent toujours. Turcaret, trompé par la baronne, a des colères violentes; il casse les porcelaines, qu'il paiera plus tard avec usure; puis il fait amende honorable, car il voit moins clair dans les intrigues amoureuses que dans les manœuvres de finances. La bête, le monstre échappé reprend le frein sous la main caressante de la courtisane, et il est alors plus bridé, plus sanglé, plus aveuglé que jamais. Comment peut finir Turcaret, si ce n'est par la ruine et la prison? Au dénoûment, l'honnêteté est vengée, la probité, la bonne foi, prennent leur revanche; mais Lesage est trop philosophe pour s'arrêter à cette conclusion optimiste. Après le maître, il reste le valet. « Voilà le règne de M. Turcaret fini, dit Frontin, le mien va commencer. »

Turcaret est de tous les temps, et c'est pour cela que ce rôle est un caractère de plus dont Lesage a doté notre théâtre. Cependant il n'est pas également saisi et reconnu à tous les momens. Il en est de lui comme de Tartufe, il y a des jours où en voyant l'un ou l'autre on s'écrie d'une voix unanime : « Le voilà! c'est bien lui! » C'est qu'alors ils sont à l'ordre du jour. Le public est tout prêt à la révolte contre la tyrannie de l'avarice ou de l'hypocrisie. Pour ne parler que de Turcaret, jamais il ne provoque de rires plus pleins de mépris, ni d'applaudissemens plus vengeurs, que lorsqu'on souffre de l'aspect de ses pareils, et que l'âme de l'honnête homme est indignée des scandales publics de l'argent.

En d'autres instans, Turcaret est compris, mais le mépris l'emporte sur la colère : il n'y a pas alors de revanches à prendre. Voilà pourquoi il excite moins de passion. Heureux les temps où cette admirable comédie ne soulève pas des tempêtes de bravos! Une circonstance ajoute alors au sang-froid, sinon à l'indifférence du public. La pièce est remplie de malhonnêtes gens, et elle devait être ainsi. L'argent que Turcaret vole au public lui est soutiré par la baronne, à qui il est enlevé par le chevalier, pour aboutir par le larcin à grossir la bourse du valet, en train de devenir à son tour Turcaret II. Il faut que Frontin puisse dire dans un de ces courts monologues si rares et si pleins de Lesage : « J'admire le train de la vie humaine! Nous plumons une coquette, la coquette mange un homme d'affaires, l'homme d'affaires en pille d'autres, cela fait un ricochet de fourberies le plus plaisant du monde. » Voilà où en arrivent les sociétés qui ne sont menées que par l'argent, et il faut plaindre celles qui sont réduites à rire d'un tel état de choses.

D'autres fois il y a trop de pruderie chez les spectateurs pour goûter la rude franchise de cette pièce, écrite par un honnête homme, s'il en fut; et il ne s'agit pas seulement de la corruption de la baronne, du chevalier, du laquais, de la soubrette. Les hommes d'argent ne sont plus ni si grossiers ni si dupes. Ils font des coups de bourse avec délicatesse, ils ont les mêmes accointances, mais ils ne se laissent pas voler si facilement. On sort du théâtre la conscience tranquille, se croyant beaucoup meilleur que ces gens-là, et l'on s'en va disant que la pièce de *Turcaret* a vieilli, que les mœurs en sont exagérées. Le gros du public, se laissant gagner par l'hypocrisie des mœurs, répète machinalement le thème convenu, déconcerté qu'il est du succès peu bruyant d'un de nos chefs-d'œuvre. D'ailleurs il n'y a plus de fermiers-généraux, plus de traitans, plus de partisans, et cela suffit à beaucoup d'esprits superficiels pour que la pièce n'ait pas d'applications. De cette opinion à celle que les Turcarets sont une espèce perdue, il n'y a que la main.

La pièce de Lesage fut une heureuse échappée de la pensée populaire, une revanche en passant de la colère des classes inférieures. Traduire sur la scène d'un théâtre aristocratique d'aussi puissans personnages que ceux qui avaient en main tout l'argent de la France, c'était une surprise, un coup de hardiesse qui ne pouvait se répéter deux fois. La Comédie-Française se garda bien d'y revenir. Les Italiens eux-mêmes ne représentèrent désormais que des financiers radoucis, pâles copies des Bredouille et des Basset. Les Boissy, les Legrand, les Saint-Foix, se chargèrent de leur en fournir. Rien n'est plus fade que ce rôle dans sa décadence. Il prit la place des Gérontes amoureux et morfondus : un Crésus

chargé de clinquant qui malgré ses cadeaux est repoussé avec perte, qui prétend jeter le mouchoir à toutes les belles et qui est réduit à le ramasser piteusement, tel est le fond perpétuel de ces misérables héritiers de Turcaret. Brave Lesage, où étais-tu donc? L'auteur de la meilleure comédie que nous ayons eue après Molière était obligé de travailler pour les petits théâtres. Les comédiens du roi le décourageaient par leur indifférence ou leurs lenteurs calculées : leurs cartons, moins dédaigneux aujourd'hui, gardaient les pièces reçues d'un Lesage, d'un Piron, dix et quinze ans; mais il y avait une fibre populaire dans le talent de Lesage. Il croyait qu'on peut avoir de l'esprit même sur les tréteaux. Était-il éconduit du Théâtre-Français, il se rejetait sur celui de la Foire. Celle-ci venait-elle à manquer à son infatigable industrie, il se rabattait sur les marionnettes. Après tout, c'étaient toujours des comédiens, et qui valaient souvent les autres : la ficelle faisait toute la différence. Il aimait les petites scènes libres et sans prétentions : elles se prêtaient naturellement à sa manière facile et rapide. Point de liaisons languissantes, ni d'enchaînemens d'aucune sorte; des situations précises et courtes, simplement juxtaposées, des esquisses légères qui se succédaient au hasard.

Lesage devinait le théâtre de vaudeville de notre temps; il rêvait un art populaire, et ses efforts souvent heureux attiraient l'attention. Si nous avions eu la liberté, un théâtre original était sur le point de naître de ces tentatives en face du théâtre traditionnel épuisé. Avec la liberté, il se serait bien vite dégagé de ses lazzis, de ses masques et de ses costumes d'au-delà des Alpes; mais le privilége était si puissant que la scène populaire ne put obtenir de vivre. On la contraignait de garder la partie italienne des dialogues; bientôt on lui retrancha les intermèdes français; un autre jour, on supprima les dialogues, et il fallut que la Foire trouvât le moyen avec le seul monologue d'amuser ses spectateurs. Plus tard, on ne lui laissa que la pantomime. Il y avait dans les pauvres acteurs une telle énergie, une telle force de vie et de résistance, qu'ils remplacèrent les paroles par des écriteaux qui descendaient de la voûte. Aussi jamais comédiens ne se virent récompensés par une telle faveur de leur public. Comme les écriteaux étaient rédigés en couplets, les spectateurs, devenus exécutans, chantaient à l'unisson ce que les acteurs, devenus muets par ordre, ne pouvaient plus débiter. On ne sait, en lisant les annales de ces humbles scènes, ce qu'il faut le plus admirer du zèle ou de la patience de nos bons aïeux. Ces tracasseries, qui n'avaient d'autre source que la jalousie des grands théâtres, ne s'arrêtèrent pas là : il fallut clore la Foire; ces tréteaux où s'essayait une comédie modeste furent renversés. « Elle commençait à intéresser les honnêtes gens, » dit la préface du recueil

de Lesage et Dorneval; « ils trouvaient dans ce spectacle un ingénieux mélange de tous les autres ensemble. Aussi n'a-t-elle point fini faute de spectateurs. » Nous sommes fiers avec raison de notre théâtre national, mais nous oublions trop qu'il ne devint grand qu'à l'aide d'un peu de liberté, et que sa décadence a commencé lorsque le privilége fut sans limite et sans contre-poids.

C'est dans cette pauvre enceinte élevée par quelques auteurs obscurs, excepté un, que se réfugia la satire populaire. On y continua par momens la guerre aux maltôtiers, une guerre de tirailleurs, car les combats en règle auraient fait fermer immédiatement les baraques où tâchait de vivre cet art fait pour le peuple. Lesage s'y était transporté avec armes et bagages; grâce à la simplicité du lieu, il put décocher aux financiers ce qui restait de flèches dans son carquois.

N'est-il pas curieux de le retrouver ajoutant une sorte de supplément à son *Turcaret*, treize ans après la représentation de sa comédie? Dans une des pièces écrites par lui, au moins en collaboration, pour le théâtre populaire, dans la *Foire des fées*, il y a un cocher, un *fiacre*, comme on disait alors, qui pourrait représenter M. Turcaret après sa déconfiture. C'est un échantillon de ces enrichis, de ces champignons de la rue Quincampoix, qui ont rendu gorge par les soins du gouvernement de la régence. Il était devenu riche une nuit que deux actionnaires en bonne fortune avaient oublié leur portefeuille dans sa voiture. Oh! l'heureux temps que celui où il disparut de l'écurie, et reparut changé en fameux négociant!

« On désertait tous les quartiers pour se rendre dans une rue trop célèbre. Les procureurs quittaient le château, et la veuve et l'orphelin étaient tranquilles. Les médecins abandonnaient les malades, et les malades guérissaient. Les poètes négligeaient l'Opéra, et l'Opéra ne s'en trouvait que mieux. Nous étions un tas de nouveaux riches qui composaient un monde à part. Nous vidions les magasins, nous nous emparions des châteaux, et nous enlevions au public les beautés vagabondes pour partager avec elles notre prospérité. »

Il a perdu ses millions, certaines gens les lui ont ôtés, qui ont voulu savoir d'où ils venaient, des gens bien curieux qui remontaient à la source de tout; mais comment retrouver cette source? Les richesses des Turcarets leur ressemblent; elles sont sans origine. Ces curieux sont les membres des chambres de justice établies par le régent; il fallait bien un petit bout de flatterie pour servir de rançon à la satire. Il est vrai que son altesse le régent, dont les comédiens italiens par extraordinaire jouaient cette pièce à la foire Saint-Laurent, aurait pu faire mieux que de contraindre les fripons à rendre gorge : c'était de ne pas commencer par leur donner carrière.

Ces silhouettes, lestement enlevées, tenaient tant bien que mal

entre elles par un fil qui n'était pas moins léger. On en peut juger par la pièce d'*Arlequin traitant*. Le héros du drame est entraîné dans les enfers en vertu d'un pacte que, pour devenir riche, il avait signé à Belphégor. Il s'échappe, et Pluton renonce à le poursuivre, disant que le fripon ne souffrira pas sur la terre de moindres supplices, puisque l'on est « dans un temps contraire à la finance. » Encore une preuve que ces libertés de la scène populaire devaient être rachetées par un hommage aux ministres. Notre pays n'en avait pas d'autre, et de là lui vient l'habitude de se moquer et de rire après coup, de s'amuser aux couplets satiriques et aux caricatures avec autorisation du gouvernement. Ce n'est donc pas tout à fait pour ses audaces que ce petit théâtre mérite l'attention; mais il se chargeait d'une besogne devant laquelle reculait un art plus noble, celle de venger la morale publique, et il faisait cause commune avec le peuple, qui souffrait le plus des grands coups de la haute friponnerie. Échappé aux griffes de Belphégor, le financier ne perdra rien pour attendre, ni les spectateurs non plus; il est arrêté par un exempt et mis à la chaîne pour aller ramer sur les galères du roi.

Ce vulgaire canevas est rempli par des peintures de mœurs, qui en font l'unique mérite. C'est une revue que le traitant fait de ses commis dans ses bureaux, une séance avec le d'Hozier du temps qui travaille à ses armoiries, une audience donnée à une femme pour éloigner le mari, une discussion avec un de ses collègues dans laquelle ils se reprochent leurs voleries, les bateaux naufragés à bon escient, les sacs d'argent donnés pour des sacs d'or, et autres industries de cette sorte. Parmi tous ces détails, ce qu'il y a de plus remarquable, c'est que le traitant est partout considéré comme l'ennemi spécial du peuple. Il ne s'attaque pas aux riches; il ne prend pas où il y a beaucoup. Il vole les petits; comme son collègue s'excuse, parce qu'il n'a jamais pillé que des gens à leur aise, il fait fi de ces exploits faciles.

> Oh! voilà de belles prouesses!
> N'ai-je pas, moi, mieux mérité?
> J'ai puisé toutes mes richesses
> Dans le sein de la pauvreté.

Et quand il revient du fond du Tartare :

> Ma foi, monsieur Belphégor,
> Vous perdez votre capture,
> Et je vais au peuple encor
> Donner de la tablature.

Les vers chantés sur les tréteaux étaient de pauvre poésie : ceux de Lesage ne sortaient pas beaucoup de la foule des autres; avec infiniment d'esprit, il n'était pas poète, et pourtant il a fait cent une

de ces pièces populaires. Il fallait vivre, et, quand on a refusé une fortune honnête pour conserver au théâtre la comédie où l'on a mis tout son talent et son cœur, on a le droit de se consoler de n'être pas de l'Académie française, et de mépriser les moqueries de J.-B. Rousseau. Lesage survécut au théâtre de la Foire, sacrifié non pour ses témérités, mais tout simplement parce qu'il nuisait aux recettes des théâtres plus grands. L'auteur de *Turcaret* avait pressenti le goût de notre temps pour les genres dramatiques inférieurs. Il aurait créé la comédie-vaudeville, si le privilége n'avait pas été enraciné dans nos habitudes, surtout dans nos mœurs littéraires. Quand elle reparut avec la permission de l'autorité, la scène populaire était livrée au genre poissard et aux compositions de Vadé, qui ne suscitèrent jamais ni les ombrages du ministère, ni les jalousies de la haute comédie : il est vrai que leur unique tort était de corrompre le goût et les mœurs du peuple.

Voltaire cite les financiers en preuve des services que rend la comédie. Il a raison, s'il ne s'agit que des ridicules; le théâtre les avait corrigés, non pas tous, s'il en faut croire les peintures qu'en fait Marivaux dans son *Paysan parvenu*, mais en majorité. Paris-Duverney enrichit l'auteur de *la Henriade*, La Popelinière avait pour pensionnaire Marmontel, Bouret combla les gens de lettres et les artistes de ses attentions et de ses bienfaits : aussi l'encens ne leur fit pas défaut; seulement leur luxe fut un exemple funeste et leur fortune colossale, qui n'assurait pas toujours leurs créanciers contre la banqueroute, avait, après tout, pour origine quelque entreprise de vivres ou quelque fourniture. C'étaient des petits-maîtres, des seigneurs, honorés de la visite royale ; mais au fond, sous le vernis de leurs belles manières, n'étaient-ils pas les arrière-neveux de Turcaret? Ils ne se souillaient pas les mains dans de sales affaires; ils mettaient des gants pour faire violence au trésor public. Ils eurent le bonheur ou l'habileté de passer pour les bienfaiteurs de la nation. Le théâtre garda le silence sur leur compte, ou, s'il s'occupa d'eux, ce fut pour célébrer leur générosité. Beaumarchais, dans son drame des *Deux Amis*, n'a pas réuni moins de quatre hommes d'affaires et d'argent, deux fermiers-généraux, un riche négociant et un caissier, et il les a ornés de toutes les vertus. Jamais les finances du pays n'avaient été en plus pitoyable état, jamais les hommes qui en disposaient n'avaient eu plus de crédit. Je ne connais pas de preuve plus forte de la puissance de l'argent au siècle dernier. C'est la conclusion édifiante de l'histoire des financiers dans notre ancien théâtre.

LOUIS ÉTIENNE.

LE

# CRÉDIT AGRICOLE

Dans les départemens du centre et du midi, c'est-à-dire dans les trois quarts environ de la France, les cultivateurs n'emploient qu'un outillage rudimentaire. La vapeur est presque toujours absente de ces exploitations, et les animaux eux-mêmes, ces machines vivantes, n'y sont entretenus qu'en trop petit nombre. L'amendement du sol est rarement entrepris soit par le propriétaire, soit par le fermier : déplorable négligence dont les suites sont difficiles à calculer. Ce que nous savons, c'est qu'au centre de la France s'étendent des millions d'hectares presque improductifs aujourd'hui, et qui deviendraient des terres de première qualité, si elles étaient drainées. Au midi, les récoltes pourraient être doublées sur les terres argilo-siliceuses, si tous les vingt ans le sol était couvert de marne ou de chaux. Quant à la fumure annuelle, les cultivateurs de ces départemens ne saisissent pas toujours l'occasion de suppléer par des achats d'engrais à l'insuffisance de ceux que produit la ferme. Souvent ils n'ont pas le fonds de roulement qui est indispensable à toute exploitation bien organisée. Que de fois n'arrive-t-il pas que des animaux utiles à la prospérité de la ferme sont vendus pour procurer un peu d'argent à leur maître! Au moins voit-on fréquemment les cultivateurs retarder jusqu'à la vente de la récolte l'achat des animaux dont ils ont besoin. Dans l'intervalle, un temps précieux a été perdu, le moment opportun pour faire certains travaux est passé.

D'où vient que dans notre pays la première des industries manque de capitaux? Un grand nombre de déposans ont soutenu devant les commissaires de l'enquête agricole que ce mal tenait à l'absence de crédit. L'argent, ont-ils dit, se détourne du sol pour courir au commerce et à la spéculation, et il ne faut pas s'en étonner, puisque tout a été fait, selon eux, pour organiser et développer le cré-

dit commercial, et rien pour faciliter les emprunts de l'agriculture. La responsabilité du gouvernement n'a pas été épargnée; on lui a reproché d'avoir montré une funeste complaisance en laissant coter à la Bourse des valeurs étrangères qui ne méritaient pas cette faveur, et même d'avoir, au grand détriment de nos campagnes, excité nos capitaux à prendre la direction des pays étrangers. Une ville de 50,000 habitans, dont l'exemple a été cité dans l'enquête agricole, a fourni jusqu'à 12 millions de francs aux chemins de fer espagnols. Que de bien cette somme aurait fait à l'agriculture, si, au lieu de passer les Pyrénées, elle avait été employée à féconder notre sol! On s'est plaint également de l'élévation du taux de l'intérêt. Or pour l'agriculture la cherté du crédit équivaut à l'absence du crédit, c'est la ruine prochaine. Les sociétés du *Crédit foncier* et du *Crédit agricole* ont à leur tour été prises à partie. On a reproché au Crédit foncier de n'avoir fait d'affaires qu'avec les constructeurs de maisons dans les grandes villes, et d'avoir, autant que possible, évité de traiter avec les propriétaires d'immeubles ruraux, — au Crédit agricole de n'avoir créé qu'un nombre insuffisant de succursales, ce qui démontrait l'intention de se tenir loin des emprunteurs pour lesquels ces établissemens paraissaient être créés. Enfin des attaques ont été dirigées contre notre législation, qui réellement semble avoir été faite pour empêcher tout crédit agricole. La saisie immobilière est tellement hérissée de formalités que le prêteur s'arrête devant la difficulté de vendre le gage. En effet, le prêt hypothécaire est loin d'être sûr; un débiteur difficile peut, en élevant incident sur incident, reculer l'échéance bien au-delà du terme convenu et faire perdre au créancier son temps ou son argent, l'un et l'autre quelquefois. Ce n'est pas tout. L'agriculteur, ajoute-t-on, a des valeurs considérables, des récoltes sur pied, des animaux, des instrumens. S'il pouvait les engager, le crédit lui ouvrirait sa porte, tandis qu'il la tient fermée parce qu'un article du code exige la mise en possession du prêteur pour que le nantissement produise des effets à l'égard des créanciers.

A ces causes du mal, les intéressés proposent divers remèdes. Les uns demandent que la Bourse soit désormais fermée à ces valeurs trompeuses dont l'intérêt élevé séduit les petits capitalistes, ordinairement peu éclairés, et les détournent des prêts agricoles. D'autres veulent qu'on ramène par voie d'autorité le Crédit foncier et le Crédit agricole à l'objet qui les a fait instituer, ou, mieux encore, qu'on crée une banque spécialement affectée à l'agriculture, douée de la faculté d'émettre des billets au porteur et capable de fournir de l'argent à bon marché. Enfin un troisième groupe demande que les formes de l'expropriation forcée soient simplifiées, que le gage soit constitué sans enlever la possession à l'emprunteur, et que les

récoltes sur pied puissent être données en nantissement. Ces doléances, que l'on a nommées *les Cahiers de l'agriculture en 1867*, correspondent-elles à un mal réel ou ne sont-elles que la plainte d'un mal imaginaire? C'est ce que nous allons examiner en réduisant les griefs énoncés et les remèdes proposés à leur juste valeur.

## I.

Avant d'aller plus loin, voyons comment l'agriculture au point de vue du crédit est traitée dans les autres pays. Depuis un temps immémorial, il existe en Espagne des greniers qu'on appelle *positos*, et qui peuvent être considérés comme un essai rudimentaire de crédit agricole. On ne sait rien de certain sur l'origine de ces *positos*, si ce n'est qu'ils existaient avant Philippe II, et qu'ils furent créés tantôt par des conventions entre les habitans des communes et tantôt au moyen de fondations pieuses. Les *positos* ont un double objet : 1° de fournir aux laboureurs la semence de la récolte à venir, 2° de leur procurer des alimens pour les derniers mois qui précèdent la moisson. Pour le premier de ces objets, le maire, quand arrive l'époque des emblavures, fait appel aux journaliers et laboureurs pauvres, les invitant à faire connaître leurs besoins, les terres qu'ils ensemencent, la quantité de grains qu'ils possèdent, ce qui leur manque, leur position. Sur leur demande et après enquête, le conseil municipal fixe la manière dont sera faite la répartition. C'est aussi le conseil municipal qui fixe la répartition des secours alimentaires pour les mois qui précèdent la moisson. S'il reste du grain après la première répartition, le *posito* peut faire du pain pour son compte ou le confier au plus offrant des boulangers. Lorsque le prix du blé est élevé, le *posito* doit porter ses réserves sur le marché, afin d'y produire la baisse. — La restitution des avances a spécialement attiré l'attention du législateur. Les grains ne sortent du *posito* que moyennant une obligation de l'emprunteur garantie par une hypothèque ou un cautionnement. Au moment de la récolte, époque où expirent les délais pour les prêts de l'année précédente, les débiteurs doivent restituer ce qu'ils ont emprunté avec l'intérêt à 3 pour 100, s'ils ont reçu de l'argent, ou, si c'est du blé, à raison de 1/24 par fanègue (*un medio celemin por fanega*).

La création des *positos* est due au besoin de combattre la disette. Aussi, à mesure que la culture fera des progrès et que les vérités économiques exerceront une plus grande influence sur la marche de l'administration, l'utilité des *positos* ne peut qu'aller en diminuant. Ils se transformeront probablement en magasins généraux, et il faut convenir qu'en Espagne, si les municipalités sa-

vent modifier cette institution, le crédit agricole se trouvera promptement dans de bonnes conditions.

L'agriculture peut-elle tirer quelque profit de cette nouveauté qui a tant fait de bruit en Allemagne sous les noms d'*Associations d'avances* (*Vorschuss-Verein*), *Banques du peuple* (*Volks-Banken*), *Banques d'avances* (*Vorschuss-Banken*), et en France sous les noms de *Sociétés de crédit mutuel*, ou encore de *Sociétés coopératives pour le crédit?* On s'est fait chez nous de grandes illusions sur les résultats de l'heureuse idée à laquelle est attaché le nom de M. Schultze-Delitsch. Les uns y ont vu la panacée qui doit guérir tous les maux, et d'autres, cédant à une prévention sans examen, ont refusé de reconnaître ce qu'elle avait de sérieux et d'utile. Essayons de voir quelle est au juste la portée de cette espèce d'association.

Les sociétés de crédit mutuel sont instituées pour réunir de petites épargnes provenant de cotisations mensuelles ou hebdomadaires, en former un capital et prêter aux associés les sommes dont ils pourraient avoir besoin pour acheter des habits, pour se procurer des outils, ou enfin pour parer à toute dépense relativement considérable. C'est donc une combinaison naturellement destinée à ceux qui commencent leur fortune par le travail et l'économie. Les sociétés coopératives pour le crédit ne peuvent pas dépasser la mesure des petites avances, puisqu'elles opèrent avec un capital qui ne pourrait ni servir ni garantir des prêts importans. Elles occupent un degré un peu au-dessus des sociétés de secours mutuels. Celles-ci ne sont que des associations d'assurance contre les maladies, tandis que celles-là fournissent aux associés le moyen de déployer leur activité pendant qu'ils sont en santé. Évidemment les petits cultivateurs qui sauraient s'associer pour former un fonds social pour prêter à ceux qui auraient besoin d'acheter des semences ou des outils trouveraient dans cette association les moyens de se procurer un crédit proportionné à l'étendue de leurs affaires; mais on ne saurait trop répéter, afin de détruire les plus funestes illusions, que les sociétés coopératives, sauf de rares exceptions, ne peuvent pas dépasser la mesure des affaires de faible importance. Bien que ces sociétés soient fort nombreuses en Prusse, elles n'y ont pas fait avancer le problème du crédit agricole, s'il faut en juger par l'état de l'agriculture dans les provinces du Rhin comparée à celle des provinces de l'est. Dans les premières, l'agriculture est progressive, et les cultivateurs n'éprouvent aucune difficulté pour trouver l'argent dont ils ont besoin, tandis que dans les secondes l'argent est si difficile à trouver qu'on ne l'obtient pas toujours, même en offrant caution ou garantie hypothécaire. Le développement des sociétés coopératives n'a pas, jusqu'à présent du moins,

modifié cette position relative des deux parties de la Prusse, d'où il est permis de conclure que ces institutions de crédit n'ont pas servi à procurer des capitaux à la campagne.

Dans le royaume-uni, il existe une distinction à peu près semblable à celle que l'on remarque en Prusse. Les fermiers et propriétaires de l'Angleterre proprement dite ont par eux-mêmes des capitaux suffisans pour leur culture, et la plupart n'ont pas besoin, pour se les procurer, de recourir au crédit. Quand par exception ils empruntent, ils trouvent des banquiers qui leur prêtent au taux relativement modéré de 5 pour 100. Il en est de même dans la partie riche de l'Écosse; mais en Irlande le crédit est fort resserré, et c'est en vain que la plupart des fermiers chercheraient à emprunter. Ceux qui peuvent fournir des garanties suffisantes trouvent de l'argent à 4 ou 6 pour 100, c'est-à-dire au taux ordinaire de la Banque d'Irlande.

Bien que l'agriculture soit fort avancée en Belgique, les fermiers n'ont pas toujours le capital dont ils auraient besoin, et il n'est pas rare qu'ils en empruntent une partie. Des institutions spéciales de crédit n'ont pas été fondées dans ce pays, mais les cultivateurs trouvent à emprunter dans les établissemens de crédit général aux mêmes conditions que les commerçans, c'est-à-dire en moyenne au taux de 4 à 6 pour 100.

En Hollande, il n'arrive guère que les entrepreneurs de culture aient besoin de recourir au crédit, car presque tous ont le capital nécessaire pour organiser leur exploitation. Ceux qui sont dans l'exception trouvent de l'argent soit à 4 pour 100 à la Banque des hypothèques d'Amsterdam, soit chez leur notaire à 5 pour 100. Le capital disponible est tellement abondant dans ce pays, qu'on ne peut le placer qu'à un taux très bas. Les capitalistes aiment mieux le faire valoir eux-mêmes que de se contenter d'une trop maigre rente. Ils se portent sur toutes les industries et en particulier sur l'agriculture. Ainsi l'abondance a fait baisser le taux de l'intérêt, et le bon marché de l'argent a augmenté cette abondance en développant les habitudes laborieuses et la fécondité industrielle. La prospérité générale fait que dans ce pays le problème du crédit agricole n'existe pas. Par voie d'opposition, l'exemple de la Suède démontre que la vraie solution est celle qui résulte des progrès de la richesse dans toutes les directions. Les institutions spéciales de crédit agricole ne manquent pas en Suède. Associations de crédit foncier, banques provinciales, banque hypothécaire générale, tous ces établissemens sont à l'adresse de l'agriculteur. Eh bien! ils font payer l'argent 7, 8 et 9 pour 100, taux inconciliables non-seulement avec la rente foncière, mais encore avec les profits de la culture suédoise. Le capital est aussi insuffisant en Norvége, bien

que l'état ait fondé en 1851 une banque hypothécaire avec mission de prêter aux cultivateurs. Elle prête à 5 ou 5 1/2 pour 100, à peu près au taux des prêts que les capitalistes du pays consentent à faire aux emprunteurs solvables.

Les capitaux sont rares en Hongrie, en Portugal, en Espagne, dans les états romains, en Italie, en Turquie, et le loyer de l'argent est fort cher dans tous ces pays. En Hongrie, les agriculteurs ne trouvent que difficilement à emprunter. La Banque hongroise, qui a été fondée dans ces derniers temps pour venir en aide à l'agriculture, prête, il est vrai, à 5 1/2 pour 100; mais, comme elle ne livre aux emprunteurs que des lettres de gage, et que ces titres se négocient à perte, l'argent coûte en définitive plus de 10 pour 100, amortissement compris, ou sans amortissement environ 9 pour 100. En Portugal et en Espagne, les propriétaires ne trouvent à emprunter que sur hypothèque et à un taux qui s'élève de 5 à 12 pour 100. Quant aux fermiers ou colons, il est rare que le crédit s'ouvre pour eux, et leur seule ressource consiste à chercher un propriétaire complaisant ou à frapper à la porte d'un monastère riche. L'Italie n'est pas plus avancée, et là encore les agriculteurs n'empruntent que sur hypothèque. On a fait beaucoup de projets, mais aucun n'a été réalisé, et le prêt hypothécaire est le seul qui soit pratiqué. A Sienne, il existe depuis le XVII^e^ siècle une banque qui avance, avec affectation hypothécaire seulement, des capitaux à 6 pour 100. Cet établissement (*Monte dei paschi*), fondé en 1624, a récemment été autorisé par le gouvernement à fonctionner comme établissement de crédit foncier. Dans les états romains, la propriété est, pour la plus grande partie, aux mains de familles princières qui, si elles le voulaient, auraient des ressources suffisantes pour bien exploiter leurs terres. Seulement en général ces grands propriétaires ne consacrent rien aux améliorations, et, contens de leurs revenus, ne pensent pas à les augmenter en faisant dans le présent des sacrifices au profit de l'avenir. La Banque romaine prête au cultivateur à 8 pour 100. Le crédit est encore plus contracté dans l'empire ottoman. Les cultivateurs, pour se procurer des fonds, sont obligés de vendre leurs récoltes par anticipation, s'ils ne veulent pas se faire rançonner par les usuriers. L'intérêt s'élève au taux de 18 à 24 pour 100 sur billet et de 12 à 15 pour 100 sur hypothèque. L'Égypte ne paraît pas, sous ce rapport, être plus heureuse que la Turquie, et le crédit y est tellement resserré que des cultivateurs ont engagé des bijoux pour se procurer des fonds. Nous n'entendons pas faire allusion à un fait isolé, car ces contrats se sont produits en assez grand nombre pour que les agens consulaires, interrogés sur l'état de l'agriculture à l'étranger, aient jugé utile de signaler

les emprunts sur bijoux des cultivateurs égyptiens. Avec cette garantie, ils ont trouvé de l'argent à 4 ou 5 pour 100.

Ce n'est cependant ni en Turquie ni en Égypte que la difficulté d'emprunter est arrivée à la dernière limite. Aux États-Unis, dans le sud, le taux de 18 à 24 pour 100 a été dépassé après la guerre, lorsque les planteurs ont voulu réorganiser le travail. Ils n'ont trouvé et ne trouvent encore aujourd'hui de l'argent qu'à 2, 3 et même 4 pour 100 par mois, c'est-à-dire à 24, 36 et même 48 pour 100 par an. Dans les états de l'ouest aussi, les fermiers paient l'argent fort cher, jusqu'à 15 pour 100 sur hypothèque. Toutefois, si l'empire ottoman et les États-Unis d'Amérique souffrent du même mal, la situation des deux pays tient à des causes bien différentes. Tandis que la Turquie se débat dans une langueur peut-être incurable, l'Amérique du Nord est occupée à panser les blessures de la guerre civile. C'est la convalescence d'une nation robuste qu'une violente secousse a ébranlée, mais dont les forces renaissent à vue d'œil. L'argent est cher aux États-Unis parce que toutes les industries se le disputent, et qu'il ne peut pas répondre aux nombreuses demandes que lui adresse l'esprit d'entreprise. Quoique la richesse acquise y soit très abondante, elle reste cependant au-dessous de l'activité de ce peuple. Dans les pays en décadence au contraire, le capital se loue cher à cause de sa rareté absolue, et bien que l'activité industrielle n'y soit que fort peu développée. L'intérêt y est d'autant plus élevé que la demande vient surtout de prodigues qui s'endettent. Or les débiteurs de cette espèce paient d'autant plus cher qu'ils n'inspirent pas confiance, et que d'ailleurs ils ne prennent même pas la peine de discuter les conditions de leurs engagemens.

## II.

Si nous étions en présence d'un besoin universellement ressenti, on ne s'expliquerait pas comment des institutions ne se seraient pas formées pour le satisfaire. Quel autre exemple pourrait-on citer d'une discordance aussi complète entre les faits et le désir général? Pourquoi surtout cette antinomie entre les aspirations et la réalité se serait-elle produite en France, précisément dans un pays où l'agriculture occupe le premier rang parmi les industries? Or non-seulement il ne s'est pas formé d'établissemens spéciaux prêtant aux agriculteurs, mais le patronage du gouvernement n'a même pas eu en cette matière le succès qu'il obtient d'ordinaire pour les œuvres qu'il recommande. C'est ce que prouvent les comptes-rendus du Crédit foncier et du Crédit agricole. Dans l'espace de quatorze

années (de 1852 à 1866), le Crédit foncier a prêté 208,137,864 francs garantis hypothécairement sur des immeubles situés dans les départemens; mais sur cette somme les fonds de terre ne garantissent que 141,242,530 francs; le reste a été prêté dans les grandes villes aux entrepreneurs de bâtimens. Il s'en faut que les prêts sur fonds de terre aient en totalité servi à favoriser les améliorations agricoles. En général, ils ont été consentis en faveur de propriétaires obérés, pour rembourser des créanciers devenus trop pressans. En changeant de créanciers, les débiteurs ont voulu se procurer du répit, grâce à l'inexigibilité du capital. Quant à la compagnie du Crédit agricole, elle n'a que rarement traité avec les fermiers, tant à Paris que dans les succursales de province. Elle a opéré comme une banque ordinaire, et c'est surtout dans les villes où manquaient les établissemens de crédit commercial qu'elle a établi des succursales et choisi des correspondans.

Est-ce par mauvais vouloir que le Crédit foncier et le Crédit agricole se sont détournés de l'agriculture? Ces compagnies ont-elles agi avec le parti-pris de ne pas remplir leur programme? Nous ne le croyons pas pour deux raisons: d'abord, lorsqu'un établissement financier trouve à réaliser des bénéfices, il regarde si l'affaire est productive et non si elle est commerciale ou civile. D'autre part le gouvernement, qui s'était réservé des moyens d'action sur ces sociétés, n'aurait pas permis qu'elles s'éloignassent de la pensée économique, politique même, qui avait présidé à la fondation de ces établissemens. Ce qui prouve que ceux-ci n'ont pas manqué à l'agriculture, c'est que ni les propriétaires, ni les fermiers n'ont profité, sauf quelques exceptions, des sommes mises à leur disposition pour le drainage. Suivant l'exemple que l'Angleterre avait donné en 1845 en offrant de prêter jusqu'à 100 millions aux propriétaires ou fermiers qui voudraient drainer, le gouvernement français a obtenu du corps législatif pareille somme pour le même objet. Eh bien! tandis que le crédit fut entièrement absorbé en Angleterre, surtout en Écosse, chez nous la plus grande partie des 100 millions n'a pas pu être employée conformément à la destination légale. C'est donc l'agriculture qui manque au crédit, et non le crédit à l'agriculture, et les réclamans se sont trompés sur la cause des souffrances de la campagne. Au reste, des erreurs de toute sorte ont été commises par les déposans de l'enquête agricole.

Les notions sont tellement confuses sur cette matière, que plusieurs déposans ont signalé comme un danger sérieux les facilités qui rendraient le crédit accessible aux agriculteurs. Loin de trouver que le crédit agricole n'est pas assez large, ceux-là voudraient qu'on le restreignît. Ils confondaient évidemment le crédit et l'em-

ploi des sommes prêtées. La facilité d'emprunter produirait en effet les plus fâcheuses conséquences, si les sommes étaient appliquées improductivement soit à des dépenses de luxe, soit à l'achat de terres dont le produit n'égalerait pas l'intérêt à payer. Le crédit n'est utile qu'à la condition d'être employé à propos, et il est au nombre des bonnes choses dont on peut abuser. Certes il n'y a pas lieu d'attendre des résultats extraordinaires du crédit agricole; il faut se garder cependant d'imputer à l'institution elle-même les fautes de ceux qui en font un mauvais usage. D'autres ont soutenu que l'emprunteur agricole, ne retirant de la terre que 2 1/2 à 3 pour 100, ne pouvait pas, comme l'industriel et le commerçant, payer 5 et 6 pour 100; d'où ils tiraient cette conclusion qu'il faut organiser des institutions spéciales pour procurer à l'agriculture un intérêt supportable. Nous ferons remarquer d'abord que la destination des sommes empruntées importe peu au créancier. Le prêteur ne connaît d'autre règle que son avantage, et si les garanties offertes par deux emprunteurs sont égales, il choisira celui qui donne l'intérêt le plus élevé sans rechercher quelle est sa profession. La sûreté du capital et le taux de l'intérêt, telles sont les deux considérations qui déterminent le capitaliste, et tant qu'on n'entrera pas dans la voie des emprunts forcés, il se portera vers les conditions les plus favorables sans se préoccuper de l'intérêt général de l'agriculture. C'est que le mouvement des capitaux obéit à la loi de l'intérêt privé, comme les corps suivent l'action de la pesanteur. Demander un intérêt spécial pour les prêts agricoles, c'est courir après une chimère. Au reste, les déposans qui ont émis ce vœu nous paraissent avoir confondu le crédit agricole avec le crédit hypothécaire.

Il est vrai que la rente foncière ne dépasse pas en moyenne 3 pour 100, et que souvent elle descend jusqu'à 2 et même 1 pour 100. Aussi le propriétaire qui a recours au crédit hypothécaire arrive-t-il infailliblement à la ruine, s'il laisse agir longtemps sur sa fortune l'action dévorante des intérêts. Il suffit qu'une propriété immobilière soit grevée de créances à 5 pour 100 jusqu'à concurrence de la moitié de sa valeur pour que la totalité du revenu soit absorbée par le service des intérêts, ce qui oblige le débiteur, lorsqu'il n'a pas d'autres ressources pour vivre, ou à capitaliser les arrérages ou à faire de nouveaux emprunts jusqu'à épuisement de son crédit. Emprunter une petite somme dont l'intérêt sera facilement payé avec une portion du revenu de l'immeuble hypothéqué ou avec les produits d'une carrière lucrative, c'est une combinaison qui peut être excellente, s'il s'agit de prévenir le démembrement d'une terre. Ce serait aussi une bonne affaire dans le cas où les sommes empruntées devraient servir à quelque entreprise productive, telle que l'achat

d'une maison de rapport, la fondation d'un commerce ou l'amendement d'un bien. Si le crédit hypothécaire a plus que tout autre la spécialité de ruiner un débiteur, c'est qu'ordinairement il est la ressource des débiteurs qui s'adonnent aux dépenses improductives. La position du fermier est bien différente. Pourvu que son entreprise soit conçue et conduite avec intelligence, il peut retirer de 9 à 10 pour 100 de son capital d'exploitation. Supposons que, sur une ferme de 200 hectares valant 400,000 francs, il soit établi avec un outillage de 150,000 francs en bestiaux et machines, la rente payée au propriétaire, à raison de 3 pour 100, sera de 12,000 francs. Cette somme et les frais de culture payés, il restera au fermier, pour le profit de son industrie, 13,500 francs à 9 pour 100 et 15,000 francs à 10 pour 100. Ainsi, dans une ferme bien tenue, la part du cultivateur peut être supérieure à celle du propriétaire. Évidemment, si, au moment de commencer son entreprise, le fermier n'avait pas les ressources nécessaires pour donner à sa culture toute l'extension dont elle est susceptible, il pourrait utilement recourir au crédit, car, en empruntant à 5 et 6 pour 100 pour une opération qui lui rapportera de 9 à 10, il ne courra pas le risque d'être dévoré par l'écart entre l'intérêt et le produit de son industrie. Peut-être une année le profit sera-t-il au-dessous de l'intérêt, mais il se relèvera les années suivantes, et, sur une période de dix ou de quinze années, le fermier pourra légitimement espérer une moyenne de 9 à 10 pour 100. C'est le résultat que nous avons souvent constaté sur les livres de plusieurs exploitations dans les départemens de grande culture. Le crédit hypothécaire est donc ruineux pour le propriétaire qui veut payer les annuités avec la rente foncière; mais le crédit agricole peut au contraire être profitable au fermier qui emprunte pour monter ou compléter son outillage.

Cette distinction est applicable au propriétaire qui fait valoir. Quoiqu'ils profitent à la même personne, la rente foncière et le bénéfice agricole doivent être séparés par le cultivateur qui tient à se rendre compte de ses affaires. Le propriétaire qui cultive son bien a pour emprunter des facilités particulières, car il peut user du crédit hypothécaire pour étendre sa culture, tandis que le fermier est réduit au crédit personnel. Aussi avons-nous vu que dans l'enquête plusieurs déposans ont demandé que le matériel agricole pût être engagé sans déplacement, ce qui serait la généralisation d'une disposition faite spécialement en 1851 en faveur des banques coloniales. Les mêmes personnes ont conclu à l'extension, en faveur des fournisseurs d'engrais, du privilége que la loi accorde au créancier qui a prêté les semences. Cette innovation, selon leur opinion, fournirait à l'agriculteur une sûreté réelle au moyen de laquelle il pourrait obtenir l'avance la plus utile à sa récolte.

Est-il bien certain que ces réformes auraient l'effet qu'on en attend? Les sûretés qui sont proposées ne nous paraissent pas, tant s'en faut, être propres à séduire les détenteurs de fonds. Le prêteur n'attachera qu'une petite importance à l'engagement des bestiaux et des machines, parce qu'il est facile de les détourner. Ne serait-il pas obligé de surveiller constamment son gage avec la crainte qu'on ne l'enlève? Sans doute, au milieu d'une panique, après avoir imprudemment consenti à prêter, il acceptera ce nantissement, quelque incommode et peu rassurant qu'il soit; mais ce n'est pas l'espoir d'obtenir cette garantie imparfaite qui pourra le décider à livrer son argent. Admettons que le détournement du matériel engagé, même s'il est fait par le propriétaire, soit puni de peines sévères; ces peines ne suffiront pas pour rassurer le créancier, car alors la valeur du gage dépendrait uniquement de la moralité du débiteur, ce qui transformerait la sûreté réelle en garantie toute personnelle.

L'engagement des récoltes sur pied aurait des inconvéniens analogues à ceux de l'engagement sur place des animaux et des machines. Les moissons peuvent être coupées et enlevées en une nuit; le gage peut donc disparaître subitement. Que fera le créancier, si le débiteur, pour se justifier, dit qu'elles ont été volées, et qu'il est comme lui victime d'un malfaiteur? La complicité sera peut-être démontrée; mais il faudra, pour arriver à ce résultat, supporter les ennuis d'une instruction criminelle. On poursuivra le débiteur, dit-on; mais que sa défense est facile! Dans la plupart des cas, personne ne l'aura vu. Il n'est pas rare que le créancier et le débiteur soient séparés par une inimitié, et, même quand elle ne se montre pas, le créancier peut craindre raisonnablement que cette haine n'existe à l'état latent. Cela seul suffira pour lui inspirer des appréhensions sur la solidité du gage.

Nous ne croyons pas plus à l'efficacité de l'extension, dans l'intérêt du fournisseur d'engrais, du privilége qui garantit les semences ou frais de récolte de l'année. Nous convenons qu'il est juste que le prix de la récolte serve à payer de préférence ceux qui l'ont fait venir par leur travail ou leurs fournitures; mais cette sûreté décide-t-elle le créancier à faire des avances? Nullement. Si le fournisseur pouvait penser qu'à l'échéance il sera obligé de vendre le gage, de suivre une procédure pour faire établir son rang et le disputer aux autres créanciers, cette perspective le ferait reculer, et il ne livrerait pas son fumier. En général d'ailleurs ce n'est pas la chose engagée qui détermine le créancier à faire crédit. Elle n'est qu'un complément de garantie, et il est rare qu'au moment où se fait la convention, le débiteur ne soit pas digne par lui-même de la confiance qu'on lui accorde. S'il ne la méritait pas, personne ne vou-

drait s'exposer aux désagrémens qu'entraînent les retards dans le service des intérêts et les poursuites en paiement du capital.

Nous attendrions de meilleurs effets d'une réforme qui simplifierait la procédure de la saisie immobilière. Il n'y aurait qu'à généraliser les dispositions du décret du 28 février 1852, qui, sous ce rapport, ont fait au Crédit foncier une situation exceptionnelle. Si cette simplification a été trouvée bonne dans certains cas, il n'existe vraiment aucune raison pour ne pas en faire la loi commune. Cependant, et bien que cette réforme mérite d'être approuvée, nous doutons qu'elle imprimât une vigoureuse impulsion au crédit agricole. Ce qui nous fait douter, c'est que le Crédit foncier n'a pas tiré de cette législation privilégiée un moyen d'étendre ses opérations avec la clientèle rurale. D'après tous les renseignemens, les administrateurs de la compagnie verraient sans peine ce qui est l'exception devenir la règle.

Pour se rendre un compte exact des causes qui éloignent les capitaux de l'agriculture, il faut rechercher ce qui les pousse dans une autre direction. L'industrie et le commerce ne se contentent pas de la sûreté du capital; ils exigent rigoureusement l'exactitude des paiemens à l'échéance, et cette échéance n'est pas longue. Le capital n'est pas engagé pour longtemps, car tous les trois mois le créancier en recouvre la libre disposition. Aussi le commerçant qui ne paie pas est-il mis en faillite, alors même qu'il aurait de quoi payer dix fois le montant de ses billets. Tant de rigueur était nécessaire, parce que l'interruption des paiemens sur un point peut causer les plus déplorables perturbations. Ainsi ce qui attire les capitaux vers l'industrie et le commerce, c'est l'exactitude des paiemens, c'est la facilité du service des intérêts, c'est la rapidité avec laquelle le capital peut être réalisé. Prises à l'inverse, les mêmes causes éloignent l'argent de l'agriculture. Pour s'en convaincre, on n'a qu'à observer la position de la culture industrielle telle qu'on la pratique dans les départemens voisins de Paris et particulièrement dans le nord. Le fermier qui joint à ses opérations ordinaires une distillerie, une sucrerie, contracte les habitudes de l'industrie en matière de crédit; il paie exactement à l'échéance, ne fait pas attendre les intérêts, et souscrit des billets escomptables. Aussi trouve-t-il à emprunter avec la même facilité que le commerçant, et pour lui le crédit agricole n'est pas autre chose que le crédit général. Quel banquier ne voudrait le compter au nombre de ses cliens, et qu'a-t-il besoin qu'on crée des banques agricoles? Tout ceci est confirmé par ce qui se passe dans le département de Seine-et-Marne. Une compagnie s'est fondée à Melun sous le patronage du Crédit agricole; elle est arrivée à un mouvement d'affaires qui s'est élevé à 30 mil-

lions pour l'année 1867. Le rôle de cette compagnie est d'endosser les billets du cultivateur qui donne, suivant le degré de solvabilité qu'on lui connaît, sa signature, celle de sa femme ou celle d'un tiers, même quelquefois des garanties hypothécaires. Ces billets sont transmis au Crédit agricole, qui les passe à la Banque, dont le taux d'escompte est le régulateur du loyer de l'argent. C'est assez dire que les prêts de la société de Melun ne sont ni gratuits ni à bon marché. La compagnie ajoute en effet une commission de 2 pour 100 au taux de l'escompte de la Banque. Si l'escompte n'est qu'à 3 pour 100, le cultivateur de Seine-et-Marne emprunte à 5 pour 100; mais il paie 10 et 11 pour 100 lorsque la Banque élève son taux à 8 et 9, comme elle est autorisée à le faire depuis 1857. Même à ces conditions cependant la société rend des services à l'agriculture du pays, ce qui prouve que le crédit n'a aucune préférence pour la profession des emprunteurs, et que, toutes choses étant égales, elle prête à l'agriculture aussi bien qu'au commerce. Un changement d'habitudes sous le rapport de la régularité des paiemens aurait certainement, pour le développement du crédit agricole, plus d'efficacité que l'extension des sûretés réelles aux emprunts des cultivateurs.

Il resterait encore entre l'agriculture et le commerce une différence qui ne pourrait pas être effacée, parce qu'elle tient à la nature des choses. On n'a pas assez remarqué que presque toujours les agriculteurs traitent au comptant. Les ventes, pour la plupart, se font dans les foires et marchés entre personnes qui ne se connaissent point, et le vendeur retourne chez lui emportant son argent. Entre commerçans au contraire, les opérations se font le plus souvent à terme, d'où la création d'un titre représentatif du prix d'achat. En attendant que l'échéance arrive, l'effet peut être cédé, endossé, escompté. L'acquéreur à terme souscrit un billet; c'est la première signature. La deuxième est fournie par le vendeur, qui endosse avant l'échéance, et le nouveau porteur y appose la troisième quand il passe l'effet à la Banque. Au contraire l'agriculteur qui emprunte n'offre que sa signature (il y ajoute quelquefois les avaliseurs ou cautions), parce que la manière dont il traite ses affaires ne donne pas ordinairement lieu à des endossemens successifs. Les titres qu'il met en circulation n'ont pas, comme ceux du commerce et de l'industrie, de contre-valeur dans les opérations antérieurement réalisées. Dans l'industrie, l'affaire qui donne lieu à l'ouverture du crédit précède la création de l'effet, tandis que, dans la pratique agricole, elle ne vient qu'après l'acte d'emprunt. Aussi le prêteur à découvert ne tient-il compte que de la valeur des signatures, et dans le commerce le capitaliste prend en considération la qualité des affaires qui ont donné lieu à la création du billet à ordre ou de la lettre de change.

## III.

Que faut-il penser de la proposition tant de fois renouvelée de créer, dans l'intérêt de l'agriculture, un grand établissement de crédit avec la faculté d'émettre des billets au porteur? Les promoteurs de ce projet soutiennent qu'une institution de cette espèce procurerait aux agriculteurs le crédit à bon marché, et cependant permettrait de donner aux actionnaires un intérêt élevé. Rien n'est plus simple, s'il faut en croire l'auteur du dernier projet qui a été publié sur cette matière. Les fondateurs n'ont qu'à souscrire un capital-actions de 10 millions, et cette somme sera immédiatement placée en rentes sur l'état qui, à 4 1/2, rapporteront 450,000 francs à la société. La Banque émettra pour 10 millions de billets payables au porteur, et, en supposant l'escompte à 4 pour 100, c'est-à-dire à un chiffre moyen, elle retirera de son papier un revenu de 400,000 francs, en tout 850,000 francs. Si elle donne 6 pour 100 à ses actionnaires, — soit en tout 600,000 francs, — il lui restera, pour les besoins de l'entreprise, fonds de réserve, frais d'administration, profits et pertes, un excédant de 250,000 francs. Ainsi, dit en concluant l'auteur de ce projet, on résoudrait un problème dont au premier abord les termes paraissent impliquer contradiction : 1° payer l'argent cher aux actionnaires, 2° le donner à bon marché aux emprunteurs, 3° largement doter les frais d'administration, créer un fonds de réserve important et ouvrir un crédit suffisant pour l'article des profits et pertes.

Nous ferons remarquer d'abord que tous ces projets auraient à compter avec le privilége que la Banque de France peut invoquer jusqu'au terme éloigné de 1897, et qu'à moins de racheter pour un prix énorme la concession qui lui a été faite, la faculté d'émission ne pourrait, légalement du moins, être conférée à aucune autre compagnie. Il est vrai que, dans les départemens où la Banque n'a pas encore de succursale, le gouvernement pourrait autoriser la fondation d'établissemens rivaux; mais, si elle était sérieusement menacée, la Banque ne tarderait pas à remplir les conditions qui lui ont été imposées par la loi, et nous ajoutons que la loyauté commanderait, avant de lui susciter des concurrens, de la mettre préalablement en demeure d'avoir une succursale par département. Supposons néanmoins que cette objection légale soit écartée, et recherchons ce que serait en pleine liberté une banque agricole.

L'idée de placer en rentes sur l'état les sommes provenant de la souscription des actions est loin d'être neuve. C'est celle qui fut pratiquée par le fondateur de la Banque d'Angleterre, William Pat-

terson, et que presque toutes les banques ne manquent pas de suivre aujourd'hui, parce qu'elles y trouvent un moyen de se procurer deux fois l'intérêt du capital social. Cette pratique a ses avantages, mais elle a aussi ses périls. Dans les momens de crise, la vente des rentes sur l'état peut devenir nécessaire pour faire face aux demandes de remboursement des billets, et il faut alors vendre à vil prix, c'est-à-dire perdre sur le capital ce qu'on avait gagné par l'élévation des dividendes. En tout cas, il n'y a rien là qui soit spécial au crédit agricole, puisque c'est un procédé qu'ont employé les banques du commerce et de l'industrie, et nous n'y trouvons pas de motif suffisant pour donner au crédit agricole une organisation séparée.

L'émission de billets payables à vue et au porteur implique un encaisse suffisant pour faire face aux demandes de remboursement, car, à défaut de convertibilité en numéraire, la dépréciation serait immédiate. Le capital social étant placé en rentes sur l'état, l'encaisse ne pourrait être fourni que par les tiers prêteurs ou déposans. Écartons les déposans, dont le concours est de peu de consistance, puisqu'à tout instant ils peuvent s'envoler, emportant leurs capitaux, restituables à la première réquisition. Quant aux prêteurs, ils ne livreront pas leur argent, si la banque agricole leur offre un intérêt moindre que les autres établissemens de crédit, ce qui nous conduit par une autre voie à notre conclusion, que le crédit est un, et que la spécialité du crédit agricole est contraire à la nature des choses.

Les promoteurs des banques agricoles sont tous persuadés que l'émission de billets aurait pour conséquence de faire baisser le taux de l'intérêt, parce qu'elle augmenterait la somme des capitaux. Il y a au fond de cette croyance une erreur ou du moins une exagération qu'il importe de signaler. Les billets n'augmentent pas les capitaux, mais seulement facilitent la circulation de ceux qui existent. Le papier correspond à une valeur réelle, et c'est un point aujourd'hui démontré en économie politique que toute opération de crédit implique une richesse préexistante. Or l'émission, en activant la circulation, opère comme s'il y avait une plus grande quantité de capitaux offerts; seulement elle est aussi le signe d'un accroissement dans le chiffre des affaires, de sorte qu'il n'en peut résulter aucun affaiblissement dans le taux de l'intérêt, l'abondance de l'émission ne pouvant qu'être proportionnée à l'activité des affaires. Ce phénomène économique peut être rendu sensible par une comparaison. Si dans une ville les loyers menaçaient de devenir chers parce qu'il n'y aurait qu'un petit nombre de maisons à louer, cette cherté déciderait probablement des propriétaires à mettre en

location des maisons qu'ils réservaient pour leur famille; mais supposons que cette décision des propriétaires ait pour effet d'attirer une augmentation de locataires demandant des logemens, la cherté reprendra le niveau qu'elle avait au moment de la résolution des propriétaires. C'est l'image de ce qui se passe en matière de banque. Le crédit dilate les capitaux, et, en faisant circuler de l'argent qui se tenait immobile, il opère comme une augmentation de capitaux offerts; mais il correspond à un accroissement d'affaires qui multiplie la demande et relève le taux de l'intérêt momentanément diminué. Ce qui fixe le loyer de l'argent, c'est moins la masse du papier ou même du numéraire en circulation que le profit moyen des industries, c'est-à-dire les sommes que les capitalistes pourraient se procurer en faisant eux-mêmes valoir leurs fonds dans le commerce et l'industrie. Notre proposition est démontrée jusqu'à l'évidence par ce qui se passe en Australie et en Californie. Nulle part les matières d'or et d'argent ne sont plus abondantes, et nulle part cependant le loyer de l'argent n'est aussi élevé. Bien qu'à première vue ce fait soit étrange, il est facile de s'en rendre compte. Celui qui prête à intérêt fixe pourrait employer ses fonds d'une manière plus productive en achetant des outils et payant des ouvriers qui détacheraient des *placers* le métal précieux ou le pêcheraient dans les fleuves aurifères. Plus l'emploi direct serait rémunéré et plus aussi s'élèverait le taux de l'argent, car il est naturel que le capitaliste n'abandonne la disposition de ses fonds que pour une rémunération proportionnée aux profits industriels qu'il pourrait réaliser. Il en est de même dans tous les pays, quelle que soit l'abondance du numéraire en circulation. Le capitaliste, trouvant à faire de ses fonds un emploi très profitable, ne les place à rente fixe que moyennant une annuité relativement élevée. Là où le loyer serait trop bas, il aimerait mieux faire valoir lui-même ses capitaux soit en fondant quelque entreprise, soit en commanditant des affaires. Tant que le commerce et l'industrie donneront des dividendes considérables, l'argent sera cher pour l'agriculteur aussi bien que pour le commerçant, parce qu'il est naturel qu'il prenne la direction la plus avantageuse. Pourquoi dans les périodes de stagnation, lorsque les espèces et les lingots affluent à la Banque, l'argent est-il à bon marché? C'est que, les entreprises chômant, les prêts sont très offerts et peu demandés. Au reste, lorsque le numéraire est rare, le capital a, il est vrai, une plus grande valeur; mais l'intérêt payé à 5 pour 100 représente aussi en temps de rareté plus qu'il ne vaudrait en temps d'abondance : 5 pour 100, lorsque la circulation est contractée, valent les 7 et 8 pour 100 que rapporte l'argent dans les périodes de prospérité.

Admettons, ce qui n'est pas, que l'émission du papier de banque soit équivalente à une augmentation subite du numéraire; il ne faudrait pas se féliciter des effets que produirait cette création. On a souvent et avec raison fait observer que cet accroissement soudain pourrait causer les plus grandes perturbations dans la situation des particuliers. Il diminue la fortune des créanciers et accroît la position des débiteurs en permettant à ces derniers de s'acquitter avec de la monnaie qui, sous l'expression de la même valeur nominale, n'a qu'une puissance d'acquisition inférieure à celle qu'elle avait au moment du prêt. Lorsque ces renversemens se produisent naturellement, toute plainte serait illégitime; mais si, au lieu d'avoir pour cause l'exploitation des richesses que la nature a mises à la disposition de l'homme, ces revers étaient le résultat de combinaisons financières mal conçues, ceux qui seraient dépouillés par cette œuvre d'intention philanthropique auraient de justes griefs à faire valoir.

Les économistes qui soutiennent la liberté des banques couvriraient leur doctrine en disant que, sous ce régime, l'émission des billets ne pourrait pas dépasser les besoins de la circulation, parce que, toutes les opérations se faisant librement, les émissions suivraient le mouvement normal du commerce et de l'industrie. Il n'y aurait ni spoliation, ni privilége, et, sans rien préjuger sur la grande question de la liberté des banques, au moins faut-il convenir que cette théorie est bien liée dans toutes ses parties. Or les projets dont nous nous occupons consistent tous à créer des établissemens privilégiés, à donner un rival à la Banque de France et à multiplier la monnaie de papier en chargeant une banque agricole de le fabriquer en concurrence avec la banque précédemment instituée; mais il est facile de prouver que cette concession n'aurait pas les mêmes effets dans les deux cas. Dans le commerce, la quantité des émissions a pour limite naturelle le nombre des affaires, et, le remboursement ayant lieu à trois mois, les effets jetés dans la circulation rentrent à l'établissement qui les a créés, de sorte que les billets sont ramenés par une cause permanente, et que la fabrication est tenue constamment en bride. Une banque agricole au contraire ne pourrait prêter qu'à découvert pour une période assez longue, et, l'émission marchant avec les demandes d'emprunt, qui sont illimitées, la circulation des billets de banque prendrait un développement indéfini qui serait fort dangereux, car de longs prêts feraient sortir des presses des billets en plus grande quantité que les remboursemens n'en feraient rentrer. Si en 1848 le billet put être imposé au pays, bien que dans les trois quarts de nos départemens il ne fût pas en usage, c'est qu'indépendamment

de la confiance que méritait la Banque, les hommes éclairés, dont l'opinion, au moins en affaires, est suivie par la masse, savaient que l'émission était réglée sur la situation du portefeuille. Nous doutons qu'une banque chargée exclusivement de faire des prêts à découvert eût de la même manière inspiré confiance aux porteurs de ses billets.

Des développemens qui précèdent, il faut conclure que ce que l'on appelle *crédit agricole* ne correspond à aucun besoin spécial. Qu'ils soient agriculteurs ou commerçans, ceux qui inspirent confiance obtiennent le crédit dont ils ont besoin, et la porte n'est fermée qu'aux suspects. Les établissemens financiers qui s'intituleront *banque agricole, crédit agricole*, etc., ne feront que donner une enseigne à leurs entreprises, enseigne dont les termes ne les empêcheront pas de traiter exclusivement ou au moins principalement avec le commerce et l'industrie. Il serait désirable seulement que, dans les départemens, les succursales de la Banque fussent autorisées à faire, jusqu'à concurrence d'une somme limitée, des prêts à découvert semblables à ceux que font les banques d'Écosse. L'obligation de ne prêter que sur des opérations réalisées empêche la Banque de traiter directement avec l'agriculture, et il y aurait là une modification utile à faire. Ce mélange serait supérieur à la combinaison qui consisterait dans la création de banques ne prêtant qu'à découvert. Sous peine d'arrêter la circulation du numéraire, les prêts à découvert et à longue échéance ne peuvent être faits qu'à titre d'opération accessoire, et c'est pour cela qu'il faut charger de cette mission des établissemens qui sont montés sur le pied de banques de circulation. Une banque agricole qui serait bornée aux prêts à découvert ne tarderait pas à être vidée par des sorties que ne viendraient pas compenser des rentrées correspondantes.

Faut-il donc décider que l'agriculture est atteinte d'une langueur incurable, et qu'elle est condamnée à vivre dans la gêne? Au contraire notre conviction est que les cultivateurs n'ont qu'à vouloir pour mettre un terme à cette position. Au propriétaire qui exploite son bien, on ne saurait trop conseiller d'en vendre une partie pour mettre sa culture sur un bon pied, et surtout pour se procurer un fonds de roulement suffisant. Toutes les fois que l'ordre des assolemens ne sera pas troublé par une aliénation partielle, le propriétaire cultivateur n'aura pas de meilleur parti à prendre, car le capital ne lui fera point défaut, et sa tranquillité sera d'ailleurs parfaite. Ceci nous fournit l'occasion d'émettre un vœu qui sera certainement partagé. Puisque, dans un grand nombre de cas, la vente des immeubles sera la meilleure solution au problème du crédit agricole, il faudrait la faciliter au lieu de l'entraver. Or notre législa-

tion fiscale est un obstacle sérieux aux aliénations d'immeubles; elle les grève d'un droit proportionnel qui, en principal et accessoires, excède 6 pour 100. Il est vrai que cet impôt est mis par la loi à la charge de l'acquéreur; mais, lorsque l'acquéreur s'éloigne, le vendeur souffre de la taxe, qui lui rend la vente plus difficile. Croit-on d'ailleurs que l'acheteur ne cherchera pas à rejeter les droits de mutation sur l'autre partie en diminuant ses offres? Peut-être n'y pensera-t-il pas toutes les fois que, l'objet de la vente étant petit, la somme à payer sera insignifiante; mais sur un prix de 100,000 fr. l'acheteur tiendra compte des 6 à 7,000 francs que la régie peut exiger. Dans l'intérêt de l'agriculture, un gouvernement sage n'a donc rien de mieux à faire que de réduire les droits de mutation sur les ventes d'immeubles. Cela est possible en remaniant les tarifs de manière à retrouver la réduction sur d'autres articles.

L'idée la plus pratique en matière de crédit agricole, c'est à notre avis la fondation de magasins généraux où les denrées pourraient attendre un moment opportun pour la vente. Le propriétaire, ayant besoin d'argent, ne serait pas réduit à s'en procurer par des aliénations qui coïncideraient avec la dépression des cours. Il n'aurait qu'à céder au prêteur son billet de dépôt pour transmettre la propriété, ou qu'à livrer le titre au créancier pour lui donner l'assurance que les marchandises ne seront pas détournées. Le gagiste en effet n'aurait pas à s'en inquiéter, puisqu'elles seraient sous la surveillance des préposés. Ces entreprises méritent d'être facilitées, même encouragées à proximité de tous les marchés importans. Elles rendraient des services non-seulement au crédit, mais aussi à la conservation des grains et boissons. Au lieu de petits greniers où les mesures de conservation ne pourraient être prises qu'imparfaitement, au lieu de caves mal exposées, mal appropriées à la nature des liquides, on pourrait avoir des locaux bien installés, où chaque pièce serait organisée et distribuée suivant la destination. Des hommes doués de connaissances techniques ont à la vérité déclaré dans l'enquête agricole que l'accumulation dans de grands magasins détermine promptement un échauffement et une fermentation qui sont propres à détériorer les blés. D'abord ce danger n'existe que pour les céréales, et il n'aurait point pour les blés eux-mêmes les inconvéniens indiqués, si on avait des magasins assez vastes pour prévenir les causes d'altération. Jusqu'à présent, les magasins généraux n'ont été utilisés que par des spéculateurs sur les blés, les vins et les eaux-de-vie; ceux qui ont été fondés ne peuvent même servir qu'à cette clientèle, parce qu'ils ont été établis près des grands marchés. Un jour viendra où, soit par l'effet de l'initiative privée, — ce qui serait à désirer avant tout, —

soit par l'effet de l'impulsion administrative, — si elle est absolument nécessaire, — il y aura près de chaque marché un magasin où les marchandises pourront être consignées pour la sûreté du prêteur et gardées en attendant de meilleurs cours de vente.

Nous avons suffisamment démontré que dans tous les pays le crédit ne manque pas à ceux qui méritent d'en obtenir. Il n'y a pas de spécialité en matière de crédit agricole, parce que la confiance est l'unique raison qui détermine le prêteur à livrer son argent, et que les banquiers, au lieu de limiter leurs opérations à une clientèle déterminée, ne font qu'accepter les bonnes affaires et rejeter les mauvaises. Que le propriétaire vende une partie de sa terre pour libérer ou améliorer l'autre, que les législateurs réduisent les droits de vente sur les immeubles, qu'on fonde des magasins généraux et qu'on simplifie les formalités de la procédure de saisie immobilière, toutes ces mesures produiront d'excellens effets; mais est-ce tout? Ceux qui parlent des souffrances de l'agriculture ne pourraient peut-être pas s'interroger avec une parfaite tranquillité. Quelles sont leurs habitudes? Vivent-ils tous sur leurs terres, occupés à surveiller les travaux, attentifs à faire des avances au sol, ou ne prennent-ils pas en décembre le chemin de quelque grande ville pour y vivre loin de leur propriété jusqu'à la fin de juin? Les mauvais effets de l'absence ont été trop souvent signalés pour qu'il soit besoin d'insister. Une grande somme de capitaux est ainsi détournée de l'agriculture. Au moment de leur départ, les propriétaires réunissent toutes les ressources disponibles, et, après avoir dépensé à la ville ce qu'ils avaient pu emporter, ils retournent à la campagne avec l'espoir qu'en leur absence le régisseur aura fait quelques ventes. Voilà un moyen infaillible de ruiner les meilleures propriétés. Que l'on calcule, si c'est possible, le bien que ces propriétaires auraient pu faire à la campagne, s'ils avaient dépensé en améliorations agricoles la moitié seulement de ce qu'ils ont dissipé pour leurs plaisirs urbains! Nous n'aurions pas, s'ils avaient adopté un genre de vie plus raisonnable, à nous occuper aujourd'hui de la question du crédit agricole. Le propriétaire aurait trouvé dans ses économies l'argent nécessaire pour améliorer sa terre, et le fermier aurait pu, en cas de besoin, emprunter de s o bailleur en lui payant une augmentation de fermage. La résidence à la campagne ferait plus pour l'accroissement du capital agricole que les combinaisons financières les plus variées et les plus ingénieuses.

A. Batbie.

# L'INVASION EN LORRAINE

On ne connaît pas encore toute l'étendue des malheurs qu'entraîne pour nous une guerre si légèrement engagée, si tristement conduite, commencée et continuée au milieu de tant de désastres; mais on en sait assez pour écrire un des chapitres les plus douloureux de cette lamentable histoire. Nous voulons parler de ce que souffrent les provinces envahies, les plus exposées de toutes, celles qui ont reçu le premier choc de l'ennemi, celles qu'il occupe depuis deux mois, et où neuf forteresses isolées, sans communications entre elles, résistent intrépidement à près de 300,000 hommes. Sur ce sanglant théâtre, dans cette patriotique Lorraine, dans cette patriotique Alsace, si françaises et si militaires, les uns, tous ceux qui ont une arme, se battent et meurent; les autres, les habitans désarmés, les femmes, les enfans, souffrent toutes les hontes et toutes les douleurs de l'occupation étrangère.

C'est ce triste tableau qu'il faut présenter au pays pour lui apprendre ce que coûte le jeu des batailles, à quel prix une partie de la France achète le droit de rester française, et ce qu'elle sait supporter de sacrifices. On voudrait surtout éveiller la sympathie de tous les nobles cœurs pour tant de souffrances imméritées, témoigner à ceux qui sont loin, qui attendent de nous leur délivrance, que nous ne cessons de penser à eux, que la France tout entière souffre de leurs maux, que les barrières qui nous séparent momentanément ne font qu'irriter notre patriotisme, en nous groupant les uns et les autres autour de la patrie commune par-dessus les obstacles. Aujourd'hui nous ne voulons parler que des malheurs de la Lorraine; nous parlerons plus tard de ceux de l'Alsace.

## I.

La journée du 6 août 1870 comptera dans l'histoire de la Lorraine comme une des plus douloureuses qu'ait traversées un pays

si souvent éprouvé par la guerre. Ce jour-là, deux armées allemandes pénétraient à la fois sur notre territoire par deux portes qu'il paraissait facile de fermer, dont nos généraux tenaient les clés dans leurs mains depuis deux semaines, par lesquelles ils espéraient entrer en Allemagne, et qui, contre leur attente, s'ouvrirent tout à coup pour livrer passage à l'invasion. Au lieu de se fortifier sur les hauteurs qui, à l'extrême frontière, dominent la vallée de la Sarre et Sarrebrück, au lieu de couvrir par une série d'ouvrages en terre la ligne de défense qui va de Forbach à Sarreguemines et de Sarreguemines à Bitche, nos soldats attendaient, l'arme au bras, dans une oisiveté qui pesait à leur courage, l'ordre de marcher en avant. Tout avait été malheureusement prévu pour une campagne d'Allemagne, rien ne l'était pour une campagne de France. Aussi la surprise fut-elle terrible lorsqu'on se vit attaqué sans avoir pris aucune précaution pour se défendre. Du premier coup, nous perdions toutes nos positions, et, bien loin de porter la guerre chez l'ennemi, nous la subissions chez nous dans les conditions les plus désastreuses. Dès le moment où le général Frossard ne se maintenait pas sur la ligne de Forbach, qu'un peu de prévoyance eût rendue inexpugnable, où le général de Failly, à la tête de 35,000 hommes, n'essayait même pas de défendre la ligne de Bitche, les deux départemens de la Moselle et de la Meurthe étaient envahis à la fois, exposés en même temps aux attaques de l'ennemi, quoique destinés néanmoins par la nature de leurs défenses à des fortunes très différentes. Tandis que l'un, appuyé sur une forteresse de premier ordre, gardé par une armée, devait arrêter nécessairement la marche des Prussiens, l'autre, sans soldats, sans place forte importante, avec une population complétement désarmée, ne pouvait opposer à l'ennemi aucune résistance.

A Nancy, on le comprit tout de suite en apprenant coup sur coup le désastre de Reischoffen, la retraite précipitée du maréchal Mac-Mahon et l'inexplicable déroute du général de Failly. Les premiers fuyards de l'armée arrivés dans la ville ne laissèrent aux habitans aucune illusion. Une autre année, on eût pu compter que l'étang de Lindre, inondant la vallée de Dieuze et couvrant la petite place de Marsal, retarderait la marche des Allemands; mais cette année précisément l'étang était à sec. Cette mince défense elle-même manquait à une cité ouverte, où avait campé, quelques jours auparavant, toute la garde impériale, où ne restait plus alors un seul soldat, qu'on semblait livrer à plaisir aux mains de l'étranger. Qu'on se représente l'indignation et la frayeur d'une population sans armes, privée de tout secours militaire, surprise par la rapidité des événemens, qu'aucune autorité n'avait prévenue du sort qui la menaçait, à laquelle même on essayait de faire croire jusqu'au bout

que les défilés des Vosges seraient défendus. Le gouvernement qui vient de tomber, toujours occupé de déplacer les responsabilités, a voulu faire retomber sur la ville de Nancy le poids de ses propres fautes. Aujourd'hui il n'est plus permis de se tromper sur le vrai coupable dans cette douloureuse histoire de l'invasion.

Que de fois n'avons-nous pas entendu répéter par nos généraux, par les officiers étrangers, que les Vosges offriraient à une armée française une ligne de défense admirable, que quelques milliers d'hommes pourraient y disputer le terrain pied à pied contre des masses ennemies! Il suffit en effet de parcourir cette chaîne de montagnes pour voir tout de suite combien il est facile de la défendre : des bois profonds où peuvent se cacher des nuées de tirailleurs, des ravins, des rochers, d'étroits défilés! Aucun pays ne se prête mieux à la guerre espagnole, aux combats de détails, aux escarmouches qui harcèlent une armée, à la défense opiniâtre, acharnée, où l'on ne laisse à l'ennemi que le coin de terre qu'il occupe, où l'on se reforme partout, sur ses flancs, devant lui, derrière lui, où l'on coupe ses convois, ses communications, où on l'isole de ses renforts, sans lui accorder un moment de repos, en tombant sur lui à toute heure par des sentiers où le nombre devient inutile, où la connaissance des lieux, le courage et l'adresse suffisent aux combattans.

C'est cependant cet admirable champ de bataille, ce rempart naturel, que les débris de l'armée de Mac-Mahon et les 35,000 hommes du général de Failly ont abandonné dès le premier jour, sans même essayer l'ombre d'une résistance, depuis Bitche jusqu'à Béfort. Si ces 50,000 soldats s'étaient maintenus dans la montagne, on eût pu organiser la résistance, armer les populations autour d'eux, derrière eux, empêcher l'ennemi de cerner Bitche, Phalsbourg, Strasbourg, garder des communications avec Metz, circonscrire le théâtre de la lutte, retarder tout au moins l'invasion de la Meurthe, de la Meuse, de la Champagne, donner le temps à une nouvelle armée de se former soit à Châlons, soit à Paris. Au lieu de cela, qu'ont-ils fait? Ils se sont retirés précipitamment devant les Prussiens, dans le plus grand désordre, après avoir semé sur les routes de la Lorraine des milliers de traînards et de soldats mourant de faim. « Nous avons rejoint le corps de Mac-Mahon, écrivait un officier du corps de Failly, juste à temps pour participer à sa déroute, sans avoir pris aucune part à ses combats. » Arrivé à Châlons après des marches forcées, ce même officier disait : « Nous avons plus souffert de notre fuite que nous n'aurions souffert de la mitraille. »

Après l'abandon absolu et instantané de la ligne de défense qui les couvrait, que pouvaient faire les départemens de la Meurthe et de la Meuse avec des villes ouvertes, sans fusils, sans aucune garde nationale organisée? Concentrer à Toul, dans leur unique place

forte, le petit nombre de gardes mobiles qui fussent armés et équipés, y joindre les forestiers, les pompiers, les gendarmes, les volontaires, envoyer à Châlons le reste de la jeunesse valide et attendre l'ennemi avec résignation. C'est ce qui se fit en effet. Le premier jour, Nancy eût pu subir plus fièrement ce sort inévitable. Il valait mieux pour l'honneur de la ville ne pas accepter les sommations de quatre uhlans, ces quatre uhlans fussent-ils les délégués de 30,000 hommes : une cité de 50,000 âmes, même ouverte et désarmée, ne traite ni avec quatre hommes, ni avec un officier subalterne. Elle peut, sans courir aucun risque, déclarer qu'elle attendra pour entrer en négociations des forces plus considérables et des chefs d'un grade plus élevé. On l'a vu par de récentes expériences.

Les reproches adressés à Nancy ont profité à d'autres villes, qui exigent maintenant, avant de négocier, la présence réelle d'un corps de troupes non à leurs portes, mais dans leurs murs, sur leur place principale. Il faut dire du reste à la décharge de Nancy qu'elle se trouvait la première sur le passage de l'ennemi, et que le départ de toutes les autorités, de toutes les forces militaires, y répandait une panique générale. Depuis ce premier jour de surprise, la population a, par la dignité de son attitude, témoigné de la virilité de ses sentimens. Tous ont fait leur devoir, un seul homme excepté, l'ancien préfet de la Meurthe, qu'une partie de l'opinion, avec sa légèreté habituelle, s'est d'abord trop pressée d'accuser, pour l'absoudre ensuite sans plus de fondement. M. Podevin se défend très bien de certains reproches qu'on lui adresse; mais il ne se défend pas du plus sérieux de tous, il ne se justifie pas d'être resté préfet de la Meurthe sous l'autorité d'un commandant prussien. Il appartient malheureusement à cette classe si nombreuse en France de fonctionnaires administratifs qui ne savent pas quitter leurs fonctions, qui attendent que leurs fonctions les quittent, qui, après avoir travaillé de tout leur cœur au succès du plébiscite et des candidatures officielles, se dévoueraient avec le même zèle à la défense des institutions et des candidats qu'ils ont combattus. Le gouvernement peut changer, eux ne changent pas, ils restent toujours les serviteurs du gouvernement. Après avoir administré au nom de l'empereur, M. Podevin administrait sans embarras au nom du prince royal de Prusse; il apposait son nom au bas d'une ordonnance prussienne affichée sur tous les murs de Nancy, et dont le texte restera un document historique. Le devoir strict au contraire, le devoir impérieux était de déclarer le jour même de l'entrée des Prussiens qu'il n'y avait plus de préfet de la Meurthe, que l'administration ne pouvait accepter aucun rapport avec l'ennemi, que les fonctionnaires du gouvernement français

ne reconnaissaient à aucun prix une autorité étrangère, et qu'il ne restait plus dans la ville que deux pouvoirs, le chef militaire représentant le roi de Prusse et le conseil municipal représentant les habitans. C'est là du reste ce que la force des choses amenait au bout de quelques jours, et l'ancien préfet disparut, destitué par les Prussiens avant de l'être par M. Chevreau. Le conseil municipal, demeuré seul en présence de l'ennemi, supporta cette situation terrible avec beaucoup de courage. On se représentera les difficultés de sa tâche en songeant que les Prussiens arrivaient en nombre considérable dans un pays épuisé depuis trois semaines par de continuels passages de troupes françaises, par le séjour prolongé de la garde impériale, par les secours qu'on avait offerts aux soldats souvent mal nourris et affamés, par les offrandes patriotiques que les Lorrains apportaient de tous côtés, les uns pour les blessés, les autres pour les besoins de la défense nationale. L'année d'ailleurs était mauvaise, le fourrage et les légumes manquaient, les vivres devenaient rares, de plus en plus chers, et on allait avoir à nourrir tout à coup, sans provisions faites, des milliers d'hommes et des milliers de chevaux.

Ainsi surprise et désarmée, la municipalité de Nancy ne pouvait opposer aux exigences prussiennes d'autre force qu'une résistance morale, que la revendication des droits du plus faible en face du plus fort. Il fallait rappeler chaque jour à des vainqueurs tout-puissans que leur droit avait des limites, opposer à des besoins souvent pressans, à d'ardentes convoitises, les considérations purement théoriques de l'humanité et de la justice : rôle ingrat, toujours pénible, quelquefois même dangereux. Les vainqueurs n'aiment pas qu'on leur résiste; ils ne se rendent pas toujours compte des ressources d'un pays, ils le croient volontiers plus riche qu'il ne l'est. D'ailleurs, lorsqu'ils ont faim, ils ne peuvent attendre, il faut les satisfaire tout de suite sous peine d'être durement traité; dans ces momens terribles, ils ne s'occupent pas de savoir ce qu'il est juste de demander, possible d'obtenir : il faut les contenter ou s'exposer à leur vengeance. N'oublions pas non plus que les conditions de cette guerre ne ressemblent en rien à celles des guerres que nous avons soutenues depuis 1815. La France, renommée dans toute l'Allemagne pour la fertilité de son sol, pour l'abondance de son numéraire, pour la solidité de son crédit, pour ses richesses manufacturières, pour l'aisance générale et l'industrie de ses habitans, se trouve envahie par des voisins pauvres chez lesquels l'or est rare, l'argent presque toujours mêlé d'une forte proportion d'alliage, et dont les transactions ordinaires se font avec de petites coupures de papier-monnaie. Notre richesse supposée les attire et les éblouit. Pourquoi supporteraient-ils des privations dans un pays dont ils

sont les maîtres, où ils croient que rien ne manque? Sans doute les lois de la guerre généralement reconnues protégent les populations paisibles, mais protégent-elles leurs biens en même temps que leurs personnes? Pour les personnes, nulle difficulté : on ne doit faire aucun mal aux citoyens pacifiques. Pour les biens, pour les fortunes privées, c'est autre chose. En principe, en théorie pure, l'esprit philosophique des Allemands, les larges tendances de leurs jurisconsultes leur fournissent de généreux argumens en faveur du respect de la propriété; mais en pratique on se console de ne pas toujours tenir compte du droit des gens par les nécessités de la guerre. On invoque l'urgence, le caractère impérieux des besoins; à la rigueur même, M. de Bismarck fournit d'avance une excuse à ses agens en proclamant purement et simplement le droit du plus fort.

Depuis le 12 août, le conseil municipal de Nancy livre donc un combat de tous les instans pour modérer les prétentions des vainqueurs, pour obtenir que les habitans ne soient pas écrasés par des charges supérieures à leurs ressources. Son énergie, sa dignité, ont épargné à la ville bien des vexations et des souffrances. Un jour c'étaient plusieurs centaines de bouteilles de vin de Champagne qu'un colonel demandait pour ses officiers; le lendemain c'étaient des milliers de mètres de flanelle qu'exigeait un intendant; un troisième faisait décrocher et emballer le lustre du palais du gouvernement. Une autre fois on voulait forcer le maire à se porter hors de la ville au-devant du commandant en chef des troupes bavaroises. Au milieu de ces épreuves, la municipalité ne faiblit pas, elle ne cède qu'à la force, elle défend jusqu'au bout et pied à pied les droits des habitans. On a même à plusieurs reprises emprisonné et gardé à vue les membres du conseil municipal sans obtenir d'eux aucune concession. « Plus tard, écrivait un habitant de Nancy le 9 septembre, quand on connaîtra le rôle qu'ont joué le maire et le conseil municipal, on leur tressera des couronnes civiques. »

Les fonctionnaires ne montrent pas moins d'énergie. Sommés de prêter serment au roi de Prusse avant de rétablir le service des correspondances, les employés des postes ont refusé à l'unanimité d'y consentir. La cour d'appel de Nancy, que le commissaire civil nommé par la Prusse dans la ville d'Haguenau invitait à rendre la justice au nom des hautes puissances allemandes occupant l'Alsace, a répondu à cette invitation par un refus également unanime. Une nouvelle proposition, qui aurait permis aux magistrats de continuer à siéger au nom de l'empereur prisonnier, a été repoussée par eux avec non moins de raison et non moins de dignité. Dès qu'on ne leur permettait pas de rendre la justice au nom du peuple ou du gouvernement provisoire, seule autorité qu'ils puissent reconnaître depuis la proclamation de la république, ils ont mieux aimé s'abs-

tenir. Une lettre très digne du procureur-général de Nancy, adressée au comte de Bonin, gouverneur de la Lorraine, définit noblement les devoirs de la magistrature française pendant les jours lamentables de l'occupation étrangère. La population entière partage ces sentimens patriotiques. On subit les Prussiens, on ne les accepte pas. La tristesse générale de la ville est une protestation muette et permanente contre leur présence. Un jour même où l'on avait annoncé faussement aux troupes prussiennes la prise de Metz, et où elles en témoignaient leur joie, une rixe faillit s'élever entre les soldats et les habitans, qui ne pouvaient supporter des manifestations si douloureuses pour leur patriotisme. C'est depuis ce jour que les rassemblemens de plus de trois personnes sont défendus à Nancy. Cette précaution indique assez que les Allemands ne se dissimulent pas les sentimens qu'ils inspirent en Lorraine. On souffre d'autant plus de les y voir que leur occupation prend tous les jours davantage le caractère d'une installation régulière. Ils traitent Nancy non pas comme une ville provisoirement occupée, mais comme une terre conquise qui leur appartient, où ils établissent leur police, leur discipline et surtout, hélas! leurs impôts : impôts redoutables, permanens, qui, malgré les efforts du conseil municipal, frappent sans relâche et sans pitié une population déjà épuisée. Deux cent mille soldats au moins et plusieurs milliers de chevaux ont été nourris dans l'espace d'un mois et logés chez l'habitant ou à ses frais. Aujourd'hui encore, après ces passages successifs, on voit arriver des régimens de *landwehr*, peut-être même de *landsturm*, composés d'hommes à cheveux blancs, qui marchent le dos courbé et les jambes arquées par le travail de la terre. Lorsqu'on croit que le flot a cessé de couler, il continue le lendemain plus abondant que jamais. C'est l'Allemagne tout entière qui nous envahit, qui vient vivre à nos dépens. Pour ces hommes qui passent, l'autorité prussienne réclame sans cesse la nourriture et le logement. Quelle charge pour les ménages modestes, pour les grandes fortunes même, dont les ressources diminuent sans pouvoir se renouveler! Quelle souffrance morale d'ailleurs de supporter l'étranger chez soi, à la table de famille, de subir son insolence ou, ce qui n'est pas moins cruel, sa pitié!

Mais ce n'est encore là qu'une partie des charges que l'invasion fait peser sur Nancy. Tout ce qui pouvait servir aux armées allemandes, toutes les voitures, toutes les armes, tous les chevaux, ont été confisqués dès les premiers jours. En même temps, avec une régularité méthodique qui fait plus d'honneur à son intelligence qu'à son humanité, l'administration prussienne, sans tolérer aucun désordre, sans permettre aux soldats aucune violence, lève toutes les contributions de guerre dont elle a besoin pour les dépenses de

son armée. Son système est aussi simple que dur et s'exécute avec autant d'ordre que de sévérité. Elle pose en principe que la guerre doit nourrir la guerre, que le territoire envahi doit payer à lui seul les frais de la campagne. Elle ne se demande pas si cela est juste, admis dans le code des nations civilisées, ni même si cela est possible, si les populations peuvent suffire à tant de charges. Il lui faut de l'argent pour ses troupes, elle l'exige, et elle donne vingt-quatre heures pour le trouver. Les malheureux habitans de Nancy ne nourrissent pas seulement les soldats qui passent ou qui séjournent chez eux; ils fournissent aussi régulièrement tous les jours 36,000 rations de pain pour l'armée prussienne qui assiége Metz, particulièrement pour le parc d'artillerie d'Ars-sur-Moselle. Le blé vient-il à manquer, l'intendance prussienne y pourvoit, en fait venir d'Allemagne, et ne demande à Nancy que de le moudre, de le cuire et de le payer! 3 ou 4 millions en un mois, c'est-à-dire 100 ou 130,000 francs par jour sont ainsi sortis de la poche des habitans. L'argent manque-t-il à son tour, les Prussiens offrent gracieusement à un banquier de la ville un sauf-conduit pour aller contracter au dehors un emprunt à la charge de la municipalité. Enfin ils couronnent leur ingénieux système d'exploitation en exigeant de tous les Lorrains un impôt unique, qui comprend à la fois les impôts directs et indirects, les droits de timbre et d'enregistrement, qui sera payable par douzième à partir du 6 octobre prochain, et qui représentera pour les propriétaires une contribution trois fois plus élevée que celle qu'ils payaient au trésor français.

Peut-être la ville de Nancy pourra-t-elle à force de sacrifices suffire à cette dernière exigence; mais comment les paysans supporteront-ils, après tous leurs désastres, une charge si lourde? La campagne en effet a infiniment plus souffert que la ville. Les soldats, plus dispersés, plus éloignés des chefs supérieurs, y observaient une discipline moins sévère, y commettaient plus de méfaits isolés, y abusaient davantage du droit du plus fort; puis après les soldats venaient les maraudeurs qui suivent toujours une grande armée, et qui enlèvent aux malheureux campagnards le peu que leur ont laissé les premiers. Beaucoup de villages ont été ainsi dévalisés pour satisfaire les besoins réels des troupes ou l'esprit de rapine des envahisseurs. Il y a des fermiers auxquels on a tout pris, leur blé, leur avoine, leurs chevaux, leurs vaches, leurs moutons, leur basse-cour. Eux-mêmes, on les emmenait souvent, on les forçait à conduire au campement des Prussiens leurs propres dépouilles avec leur propre attelage. Il ne leur reste aujourd'hui que les quatre murs de leur maison, lorsque le caprice d'un uhlan ou la négligence d'un fumeur n'y a pas mis le feu. C'est la misère et la famine dès au-

jourd'hui pour des communes entières, c'est aussi la misère et la famine dans l'avenir.

En Lorraine, l'époque des semailles d'automne est arrivée. Avec quoi ensemencera-t-on les terres? où est le grain qui serait nécessaire pour les semailles? S'il reste un peu de grain, où est le fumier pour préparer le sol? où sont les chevaux pour le cultiver? Là où vivait naguère une population laborieuse de cultivateurs aisés, nous verrons cet hiver des troupes de mendians se disputer un peu de pain, des femmes avec leurs enfans dans les bras se traîner de village en village pour demander à chaque porte une aumône qu'on sera trop pauvre pour leur offrir; ou bien le typhus, qui, dès le 9 septembre, se déclarait à Nancy dans les hôpitaux prussiens, aura passé par là et prévenu la faim.

## II.

De toutes les fautes, celle que la Lorraine pardonnera le moins au gouvernement impérial, c'est de l'avoir laissée désarmée en face de l'ennemi. Si elle avait été organisée en gardes nationales, si elle avait reçu des armes, comme le demandait si justement M. Picard à la plus aveugle des assemblées, quels efforts n'aurait pas faits cette population énergique pour défendre ses biens, ses champs, les fruits de son travail, le sol natal, l'indépendance! Ce qu'elle aurait pu faire, on le voit bien par l'énergie du petit nombre de jeunes gens qui avaient reçu les armes et l'équipement de la garde mobile. Ceux-là sont à Toul, où depuis six semaines, dans une place de troisième ordre, ils résistent à tous les efforts de l'ennemi. Les militaires français estimaient que la ville ne tiendrait pas plus de deux jours. Elle tient encore aujourd'hui; elle a même peu souffert. Sauf un faubourg incendié, les maisons de la place proprement dite n'ont pas été atteintes, et la garnison n'a perdu que très peu d'hommes. Chaque fois que les batteries ennemies essayaient de se mettre en position sur la côte Saint-Michel, qui domine la ville, l'artillerie de la garde mobile, admirablement dirigée par quelques habitans de Nancy, les démontait. Grâce à cette vigoureuse résistance, les communications de l'armée prussienne avec l'Alsace sont singulièrement ralenties et entravées. Les Allemands ont rétabli sans difficulté le chemin de fer de Wissembourg à Toul; mais, arrivés à Toul depuis un mois, ils n'ont jamais pu dépasser ce point. Tous les trains qu'ils ont voulu diriger sur Paris ont été coupés ou détruits.

Excepté à ses deux extrémités, à Phalsbourg et à Toul, le département de la Meurthe, si éprouvé du reste, a du moins échappé aux plus cruelles horreurs de la guerre, aux combats sanglans; dans

son infortune, il a eu le bonheur de ne pas servir de champ de bataille. Le département de la Meuse, quoique n'étant pas précisément le théâtre de l'action, a dû souffrir beaucoup dans les journées du 30, du 31 août et du 1er septembre. Il a nécessairement ressenti le contre-coup des combats qui se livraient sur sa frontière, dans le département des Ardennes. En ce moment, il souffre encore par l'énergique résistance que les deux places de Montmédy et de Verdun opposent à l'ennemi malgré les bombardemens qu'elles subissent. Les Vosges, où l'ennemi ne séjourne nulle part, n'ont guère payé que quelques contributions de guerre sur le passage des troupes prussiennes. Nous ne pouvons rien dire en ce moment, mais on saura plus tard ce que font pour le salut de la France les francs-tireurs, les gardes mobiles et les gardes forestiers de cette énergique contrée.

La partie de la Lorraine la plus éprouvée depuis le commencement de la guerre est le département de la Moselle. Là se sont livrés des combats, là se sont abattues des souffrances dont nous ne connaissons pas tous les détails, mais qui épouvantent l'imagination. Cette jolie ville de Forbach, que nous avions vue si confiante au début de la campagne, a été enveloppée dans le désastre du général Frossard. Qui sait combien d'habitans y sont morts sous les balles prussiennes, combien de maisons les obus ont incendiées? A Saint-Avold, où arrivaient le 17 juillet les premiers soldats français, où l'armée française a campé si longtemps dans une inaction de mauvais augure, que de ruines aujourd'hui! et quelle effroyable misère, si nous en croyons les rares témoignages qui nous parviennent! Au milieu de cette paisible et heureuse contrée ont passé d'abord les régimens décimés du général Frossard, puis l'avalanche de l'armée prussienne descendant vers Metz. Rien de plus navrant que le retour de nos soldats, nous écrivait un témoin oculaire. Ils entraînaient derrière eux, dans leur déroute, les populations effrayées. On ne voyait sur les chemins que de longues files d'uniformes, des hommes fatigués, harassés, couverts de boue, et à leur suite des paysans à pied, en voiture, emportant sur des charrettes leur chétif mobilier, traînant par la main leurs enfans. Toutes les figures exprimaient la consternation. Dans les villages désolés, les Prussiens ne trouvaient plus que des femmes, des malades et un petit nombre d'habitans courageux qui n'avaient pas voulu quitter leurs maisons.

Que s'est-il passé depuis que l'ennemi s'est abattu sur ce coin de la Lorraine? Quelles lamentables tragédies apprendrons-nous plus tard, lorsque toute la vérité sera connue? Le 17 août, les habitans de Metz ne savaient déjà plus rien sur le sort des communes occupées. Aucune communication n'arrivait plus. Sous le canon des forts, on

vivait dans la plus complète ignorance de ce qui se passait à trois lieues de la ville, vers Forbach. Des bruits sinistres circulent. Les journaux allemands annoncent que les environs de Metz ont été mis au pillage par un régiment de maraudeurs dont les généraux prussiens eux-mêmes désavouent et flétrissent la conduite. On craint que Faulquemont et Pange ne soient saccagés. On parle de l'incendie du château de Mercy. Dans quel état retrouverons-nous l'aimable village de Rémilly, une des communes les plus civilisées et les plus florissantes de France? Reverrons-nous encore ces beaux jardins dessinés par la main d'un artiste, ces demeures élégantes toutes remplies d'œuvres d'art, cette église, cette maison d'école que le peintre Auguste Rolland avait rebâties ou construites à ses frais avec autant de goût que de générosité? Là où nous avions vu, au commencement de la guerre, une population patriotique apporter à nos soldats fatigués des vivres, des provisions de toute nature, saluer leur départ avec confiance, les encourager à la victoire, règne maintenant le silence de la dévastation et de la mort.

Sur la rive gauche de la Moselle, le pays n'a pas moins souffert. C'est d'abord le génie militaire qui a fait autour de la ville son œuvre de destruction indispensable, en rasant les maisons, en abattant les arbres, en ruinant tous les abris où l'ennemi aurait pu trouver un refuge. De la terrasse de l'Esplanade, dont la vue est si renommée, on n'aperçoit plus, comme jadis, une riante et aimable campagne, une rivière coulant sous de beaux ombrages, des prairies égayées par des bouquets de saules et de peupliers, un horizon de collines couvertes de bois, de vignes, de villas. Aussi loin que l'œil peut s'étendre, la guerre a promené ses ravages : les forêts à demi brûlées n'offrent plus aux regards que des ruines de verdure. Les beaux arbres, qui tantôt dessinaient et tantôt masquaient comme un rideau le cours sinueux de la Moselle, gisent sur le sol, abattus par la hache ou brisés par les obus. De loin en loin, les taches noires des murs calcinés marquent l'emplacement où s'élevaient de riches villas, d'élégantes maisons de campagne. Sous les grandes arches de Jouy qui coupent si majestueusement la vallée de la Moselle de leurs lignes imposantes, dans cette ville d'Ars où la fumée des usines annonçait de loin toutes les richesses de l'industrie moderne au milieu de toutes les richesses de la nature, c'est maintenant l'artillerie prussienne qui élève des redoutes et prépare ses pièces de siége. Le formidable appareil de la guerre remplace partout les paisibles travaux d'autrefois. Tant qu'ils l'ont pu, les francs-tireurs ont défendu leurs maisons, leurs biens, les manufactures qui les faisaient vivre. Écrasés par le nombre, ceux d'entre eux qui ont survécu montent la garde sur les remparts de Metz.

Mais toutes les horreurs que la guerre traîne après elle se sont

surtout accumulées entre Mars-la-Tour, Gravelotte et Jaumont, sur le théâtre de ces sanglantes batailles où tant de victimes humaines ont succombé, où tant de mutilés souffrent encore. Là, plus que des ruines : dans les villages en cendres, de rares habitans mourant de faim, aucune trace de ce qui sert à la vie, ni bestiaux, ni fourrage, ni blé, ni paille, ni avoine, ni aliment d'aucune sorte. Les Prussiens ont tout pris. S'il reste quelque chose, on ne le trouve que dans leur camp. Toutes les routes, tous les sentiers qui conduisent à Metz, gardés par des canons et par des retranchemens, ferment absolument toute communication entre la ville et la campagne. Tous les paysans qui ont pu fuir sont partis, abandonnant leurs champs, leurs maisons dévastées, suivant avec les débris de leur mobilier les routes qui conduisent en Belgique et dans le grand-duché de Luxembourg. Quelle misère au retour! que l'hiver paraîtra long et douloureux entre les quatre murs nus, en face des étables vides et des terres incultes! Combien d'années ne faudra-t-il pas pour réparer les ruines qu'une heure a faites! Peut-être des villages, autrefois peuplés et riches, disparaîtront-ils de la carte; peut-être aucun des fugitifs ne viendra-t-il reprendre possession de la maison désolée, du foyer abandonné. L'invasion aura fait le vide et le désert devant elle. Toute âme élevée devrait de temps en temps se représenter ce spectacle, ces hommes qui n'ont plus de patrie, ces femmes errant sur les routes avec leurs enfans, ces infirmes et ces vieillards qui n'ont même pas pu se traîner hors de chez eux, qui attendent la mort dans les angoisses de la faim. On s'exhorterait ainsi à détester la guerre, on retirerait aux conquérans les noms fastueux qui les décorent, on ne penserait jamais à leur gloire sans penser en même temps aux larmes qui l'arrosent.

Au milieu de la campagne désolée, l'héroïque cité de Metz, enveloppée dans sa double armure de remparts et de forts, défie toutes les attaques de l'ennemi. On y a beaucoup souffert, on y souffrira encore; mais les courages n'y sont point abattus. Aucune population n'est plus capable que celle-là d'énergiques sacrifices : les enfans y respirent en naissant quelque chose de belliqueux et de fier. Ils grandissent au milieu des soldats. On berce leur enfance avec des souvenirs de guerre, on leur apprend que jamais leur patrie n'a été prise, qu'aucun ennemi n'a encore pénétré dans leurs murs. Devenus hommes, ils sont prêts d'avance à tous les devoûmens. Dès le début de la guerre, ils ont pris un fusil et gardé la ville. Aujourd'hui le maréchal Bazaine ne doit faire aucune différence entre ses vaillantes troupes et les bourgeois de Metz : même courage et même patriotisme des deux côtés. Dans ces villes militaires de la Lorraine et de l'Alsace, les gardes nationaux valent des

soldats. Tout le monde, du reste, sait prendre sa part du danger commun, des souffrances communes. Pendant que les hommes veillent aux remparts, les femmes recueillent chez elles et soignent les blessés. Leur dévoûment supplée à tout ce qui manque dans une ville surprise par un siége avec une armée tout entière dans ses murs, à l'insuffisance du nombre des médecins, à la rareté du linge, à la difficulté de renouveler les ressources sous les feux de l'ennemi. Cinquante mille habitans et près de cent mille soldats confondent ainsi leurs destinées, souffrent ensemble, espèrent ensemble, et guettent l'heure de la délivrance. Peut-être quelques larmes roulent-elles dans les yeux des femmes lorsqu'elles voient ceux qu'elles aiment affronter le danger, peut-être les hommes à leur tour pensent-ils aussi avec tristesse aux privations de leurs familles, aux épreuves nouvelles qui les attendent encore ; mais, si l'on ne peut s'empêcher de sentir ses souffrances, nul ne songe à s'y dérober; aucun symptôme de défaillance ne se manifeste. Tant que les mains pourront tenir des armes, tant qu'il restera pour chacun un morceau de pain, on ne se rendra pas.

Le patriotisme de Strasbourg, de Metz, de Thionville, de Longwy, de Bitche, de Phalsbourg, nous trace notre devoir et dictait d'avance à M. le ministre des affaires étrangères ce qu'il fallait répondre aux exigences de M. de Bismarck. Pendant que les plus petites comme les plus grandes de nos places fortes souffrent des maux si cruels et si longs pour ne pas se séparer de nous, pour demeurer françaises, nous ne pouvons à aucun prix les abandonner, nous exposer de leur part au reproche mérité de vouloir nous épargner à nous-mêmes des sacrifices analogues aux leurs. De quel droit, avant d'avoir succombé nous-mêmes, disposerions-nous du sort de tant de braves gens qui supportent, depuis six semaines, toutes les horreurs des siéges, sans que l'ennemi ait pu leur arracher jusqu'ici une seule proposition de paix? Nous n'avons perdu aucun de nos moyens de défense, nous commençons à peine à souffrir, et nous livrerions les remparts de Metz que le canon prussien n'a pas encore entamés, l'armée du maréchal Bazaine que deux cent mille hommes n'ont pas vaincue, Strasbourg qui, malgré ses blessures, résiste encore! Le gouvernement espagnol aurait-il accepté de rendre Saragosse pendant que Saragosse mourait pour lui? Si Paris veut rester digne du dévoûment de l'Alsace et de la Lorraine, c'est à son tour de donner l'exemple du courage. L'énergie de notre résistance décidera en même temps de notre salut et de l'opinion de l'Europe sur notre compte.

A. Mézières.

# DEVANT L'ENNEMI

LES FILS DES HUNS.

Ce sont bien eux toujours, avec leurs mains avares,
Leurs yeux rusés, leurs instrumens de feu,
Toujours des ravageurs farouches, des barbares
Frappant partout gens et choses de Dieu.

Strasbourg a beau crier : — Laissez sortir les femmes,
Les petits cœurs, les vieux au corps ployé,
Tout ce qui ne peut pas vous renvoyer vos flammes! —
Ils restent sourds sans honte, sans pitié.

Un saint évêque dit : — Épargnez les malades,
Les murs gardiens des merveilles de l'art,
Ma vieille cathédrale aux sublimes arcades,
Et dont la flèche émeut tant le regard! —

Et le cruel Werder répond à sa demande
Ces mots affreux : — Point, c'est par la terreur
Que j'espère bientôt que le soldat se rende
Et sous mes pieds abaisse sa valeur! —

Et le mortier reprend sa manœuvre infernale,
La bombe en feu plane sur les abris,
Et tout, bibliothèque, hospice, cathédrale,
Jonche le sol de chauds et noirs débris.

Le sang coule à torrent, et si la noble place
N'est secourue, hélas! c'est un tombeau
Autour duquel longtemps les filles de l'Alsace
Des gens du nord maudiront le fléau.

Horreur! et voilà bien des siècles qu'on dépense
Esprit et cœur pour en arriver là,
Pour voir recommencer avec plus de science
L'œuvre sans nom des hordes d'Attila!

AUX ALLEMANDS.

Qu'as-tu fait, Allemagne? En ce conflit nouveau,
Tu t'es mise à la suite
D'un féroce ministre et de son roi dévot,
Bombardeur hypocrite!
Toi que l'on estimait parfum d'honnêteté
Et fleur de poésie,
Tu n'avais dans le cœur, sous masque de bonté,
Que basse jalousie!
Servante du Prussien, tu lui prêtas tes bras
Quand sa troupe sauvage,
S'épandant sur nos champs, y porta le trépas,
La flamme et le ravage;
Tu mêlas ton épée aux glaives assassins
De ces hardis Vandales,
Et pris secrète part à tous les noirs desseins
Des bandes féodales!
Et pourquoi? Dans l'espoir qu'au vil démembrement
De la France éventrée
Tes petits rois vautours seraient tous amplement
Admis à la curée!
Tes républicains même, ivres de la beauté
De cette boucherie,
Muets presque tous, ont à peine protesté
Contre la barbarie!
Ah! que le temps s'écoule, il n'effacera pas
Cette action coupable;
Elle marque ton front entre tous les états
D'une tache effroyable.
Pour des siècles sans nombre elle nous laisse au cœur
Une peine infinie
Dont nulle douce paix n'amoindrira l'ardeur,
Perfide Germanie!

Mais va, ton châtiment s'avance, car après
Cette horrible campagne
Le venin de la Prusse en toi reste à jamais,
Et morte est l'Allemagne.

### MACTE ANIMO...

Tomber en luttant n'est pas honte,
Surtout luttant un contre trois;
Relevons-nous! Canons de fonte,
Défendez nos champs et nos toits!

Non, il ne se peut que la France
Voie un plus long temps son terrain
Souillé, sali par la présence
Des envahisseurs d'outre-Rhin!

Impossible que la Lorraine,
Brillant cadeau des jours anciens,
Terre de Jeanne, toujours vaine
De ce grand nom, soit aux Prussiens!

Impossible que notre Alsace,
Sœur par un amour incessant,
Échappe à ton bras qui l'enlace,
O France! et quitte ton beau flanc!

Impossible que la grand'ville,
Paris, merveille des cités,
Devienne la litière vile
D'un tas de houlans en gaîtés!

Non, non, la France notre mère
Ne subira point ces affronts,
Elle qui coucha sur la terre
Tant de fois l'orgueil des Teutons.

Le vieux sceptre de Charlemagne
N'est pas encore à vous, Germains,
Et vos coups, dans cette campagne,
Ne l'ôteront pas de nos mains!

Valmy, Mayence, faits d'histoire
Pour nous si beaux, si glorieux,
Revenez à notre mémoire,
Ranimez nos fronts valeureux!

Songeons que chacun de nos frères
Fauchés par le plomb ravageur
Au jour a fermé ses paupières
Dans l'espérance d'un vengeur.

Donnons à ces héros des larmes,
Puis, debout, l'esprit raffermi,
Jeunes, vieux, tous, prenons les armes,
Et feu sans fin sur l'ennemi!

Feu de partout, du mont superbe,
Des champs, des bois et des cités,
Que partout poussent comme l'herbe
Des braves aux cœurs indomptés!

Des hommes, des hommes en masse!
Et le Teuton présomptueux,
Du sol souillé par son audace,
S'enfuira comme un loup honteux;

Et le loup gagnant sa tanière
Se dira : Plus d'illusions!
Entamer la France est chimère;
Elle a pour enfans des lions.

Et les lions, hors des bataillles,
Montreront ce qu'ils sont vraiment,
Des êtres fiers, mais pleins d'entrailles,
Amis de tous et n'estimant

Que les biens de la paix féconde,
Et ne voulant sur leur terrain
Que vivre en paix avec le monde
Au pur soleil républicain.

AUGUSTE BARBIER.

# CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

30 septembre 1870.

Depuis que nous sommes entrés dans cette tragique aventure de la guerre, les épreuves ne nous ont pas été épargnées; elles se sont succédé avec une intensité et des redoublemens tels que plus d'une fois on a pu se demander, sans paraître tomber dans un excès d'optimisme, si la mauvaise fortune n'allait pas enfin se lasser. On ne pouvait pas croire à cette implacable fatalité d'une invasion dévastant nos provinces, s'avançant jusqu'au cœur de la France et menaçant de submerger une civilisation florissante. Nous avons eu une obstination d'espérance égale à l'obstination du malheur. Il a bien fallu se rendre à la triste évidence. Chaque illusion a été suivie de croissans mécomptes, à chaque effort de confiance ou à chaque révolte de patriotisme ont répondu de nouveaux revers, Sedan après Wœrth et Forbach, et de déception en déception nous voilà conduits en moins de deux mois, comme dans un rêve sinistre, à cette douloureuse extrémité, à ce siége de Paris, qui est maintenant commencé.

Paris assiégé, cerné, investi, séparé du reste du monde, qui l'aurait dit, qui aurait pu le croire? C'est cependant un fait. Depuis près de quinze jours, l'ennemi campe autour de nous. Versailles, la ville royale, est devenue le quartier-général des chefs de l'invasion, et le palais de Louis XIV sert d'hôtellerie au roi Guillaume! Les Prussiens se promènent sur la terrasse de Meudon et sur les hauteurs de Saint-Cloud, ils sont à Saint-Germain et à Montmorency, comme à Sceaux et à Fontenay, préparant leurs batteries ou cherchant une issue pour pénétrer à travers nos défenses. Ils ont coupé nos communications, nos chemins de fer, nos télégraphes; leurs cavaliers courent la campagne, interceptant tout rapport, de sorte que depuis quelques jours Paris vit littéralement en lui-même, se suffisant par ses propres ressources, ne sachant plus guère s'il y a sous le ciel une Europe qui ait quelque souci des affaires de la civilisation et de l'humanité, ne communiquant avec le reste de la France

que par des ballons à travers les airs ou par de hardis messagers qui franchissent les lignes prussiennes. L'extrémité est nouvelle et dure assurément. Il n'y a qu'une compensation dans cette suite d'épreuves dont le siége de Paris est le fatal couronnement, c'est que la France, délivrée de ceux qui l'ont étourdiment conduite dans ces hasards, rendue à elle-même dans un jour d'angoisse patriotique, n'a plus eu à consulter que sa propre inspiration, et a senti son courage renaître comme dans un accès désespéré, en mesurant la profondeur de l'abîme où on l'avait précipitée. Elle a laissé éclater son âme dans ce mot de *défense nationale* qui dès la première heure a couru à la surface du pays. On peut bien essayer d'éteindre ou de neutraliser cette électricité patriotique en interceptant les communications, en isolant Paris le plus possible, en empêchant nos forces de s'organiser ou de se rejoindre. Ce sont là, nous ne le contestons pas, des difficultés de plus dans une situation douloureuse. Ce qui est certain, c'est qu'on a maintenant affaire non plus à un gouvernement amolli et hébété, mais à une nation réveillée par le malheur, qui ne veut que se défendre, à une nation dont l'âme palpite, agitée d'un sentiment unique, partout à la fois, dans nos murs où une population tout entière attend virilement sous les armes le choc dont on la menace, dans ces villes de Lorraine et d'Alsace qui résistent à tous les assauts d'un cœur si fidèle et si intrépide, au camp de Bazaine comme dans toutes les autres provinces encore intactes, pour qui le siége de Paris est l'image émouvante des périls de la patrie, et d'une violence sans exemple tentée contre l'unité nationale et morale de la France.

La dernière illusion à laquelle on se soit laissé aller un moment dans ces quelques heures qui ont précédé l'investissement définitif de Paris, — et cette illusion était un peu permise, — c'est que de la situation nouvelle créée par la révolution du 4 septembre pouvait peut-être sortir encore une suprême chance de paix. Le gouvernement qui avait déclaré la guerre et qui la conduisait comme on vient de le voir par les papiers secrets trouvés aux Tuileries, ce gouvernement n'existait plus; il avait disparu dans une explosion de ressentiment public, et la France vaincue, mais redevenue maîtresse de ses destinées, ne cachait pas ses dispositions pacifiques. Sans se dissimuler sa défaite, sans en décliner les conséquences dans la mesure de l'équité, elle prétendait seulement réserver ces deux choses dont on ne trafique pas dans une négociation: son honneur et son intégrité, et cette courageuse déclaration de paix, elle la faisait lorsqu'après tout, malgré la présence des Prussiens sur notre sol, nos forces n'étaient point épuisées, lorsque Strasbourg, Toul, Verdun, Montmédy, Phalsbourg, tenaient encore vaillamment, lorsque Paris attendait l'ennemi de pied ferme, prêt à opposer une formidable défense. De son côté, l'Allemagne n'avait certes plus rien à craindre pour son indépendance et pour son unité. Elle sortait de la lutte intacte et

victorieuse, avec tout l'avantage moral d'une décisive attestation de puissance; elle restait désormais bien libre de s'organiser comme elle le voudrait. Après ce qu'elle avait fait, la victoire la plus enviable et la plus utile était celle qu'elle pouvait remporter sur elle-même par une modération prévoyante et hardie. Entre les deux combattans, il est vrai, il y avait ce qu'on pourrait appeler une difficulté de communication. La république naissait à peine, elle n'était point reconnue par la Prusse, qui s'avançait à grands pas sur Paris sans dire un mot de ses desseins et des conditions qu'elle mettait à la paix. Comment négocier? Pour une difficulté de forme ou d'étiquette, fallait-il cependant attendre que les premières hostilités sous Paris eussent rendu toute tentative de pacification impossible, et exposer deux grandes nations à sacrifier encore, dans un duel désormais sans but, des milliers de vies humaines? Il est certain que, si à ce moment les puissances européennes l'avaient voulu, elles auraient pu exercer une action aussi décisive que salutaire, et la médiation qu'elles auraient offerte ou imposée aurait eu le caractère d'une intervention utile pour elles-mêmes tout autant que pour les deux adversaires placés en présence les armes à la main. Puisqu'elles ne faisaient rien et que les plus actives se bornaient à presser le nouveau gouvernement français d'aller droit à l'ennemi ou au vainqueur pour lui proposer la paix, devait-on négliger ce dernier moyen? Dût-on ne pas réussir, ne valait-il pas mieux, avant de reprendre le combat, forcer l'ennemi dans ses retranchemens et lui arracher le secret de ses prétentions? Voilà toute la question; c'est de là justement qu'est née cette démarche, cette tentative de M. Jules Favre à laquelle s'est attachée un instant une suprême espérance ou une suprême illusion, qui n'a point réussi à rétablir la paix, il est vrai, mais qui en définitive a eu pour la France cet autre résultat, presque aussi favorable, de dissiper tous les doutes, de simplifier et d'éclaircir toutes les situations devant l'Europe, devant le monde entier, qui a maintenant les yeux fixés sur Paris.

Évidemment M. Jules Favre a été obligé de se faire quelque violence et de passer par-dessus toutes les considérations vulgaires pour s'élever à la hauteur du devoir qu'il s'imposait. A n'écouter qu'un premier sentiment, il devait éprouver plus de répugnance que d'empressement, et il pouvait s'abstenir sans qu'on songeât même à s'en étonner. A ne s'occuper que de la correction diplomatique, il n'avait rien à faire, il ne pouvait que laisser aux événemens le soin de débrouiller cette situation terrible. Aller ainsi, l'amertume du sang versé dans le cœur et en diplomate volontaire, au camp prussien pour présenter la paix à un ennemi qu'on savait plein de l'orgueil de ses victoires, c'était certes de toute façon une démarche extraordinaire; mais c'est précisément par ce qu'elle a d'extraordinaire que cette démarche a eu tout son effet,

qu'elle a été un grand acte moral fait pour parler à toutes les âmes, à toutes les imaginations et même à la raison. On a vu dans le ministre des affaires étrangères de la république nouvelle bien moins un diplomate empressé de se donner une mission difficile qu'un plénipotentiaire de l'équité et de l'honneur cédant à une sorte d'émotion religieuse de sa conscience, mettant au-dessus de tout le prix du sang des peuples, écartant toutes les subtilités, toutes les formalités d'une diplomatie ordinaire, et allant en patriote, en honnête homme, à l'ennemi, pour lui dire en quelque façon à brûle-pourpoint : Voulez-vous la paix? quelles sont vos conditions? Avant qu'une guerre d'extermination commence, expliquons-nous, arrêtons-nous.

M. Jules Favre a donc fait au nom de la paix, de l'humanité, de la civilisation, ce douloureux pèlerinage qu'il a raconté lui-même dans un émouvant rapport adressé à ses collègues du gouvernement de la défense nationale, à la France et au monde. Sans autre secours qu'une introduction assez sommaire, à ce qu'il semble, et peu significative, ménagée par la diplomatie étrangère, il est allé, à travers les lignes prussiennes et les campagnes dévastées des environs de Paris, chercher M. de Bismarck, qu'il a fini par rencontrer d'abord dans un château près de Meaux, puis à Ferrières, au quartier-général du roi, et ici en vérité s'est passée une scène tout aussi extraordinaire que la démarche de notre ministre des affaires étrangères. M. Jules Favre portait dans cette négociation étrange une pensée parfaitement nette, parfaitement honorable, qu'il a du reste avouée et précisée lui-même. Il ne pouvait supporter l'idée de voir commencer le siége de Paris sans tenter un effort suprême pour prévenir de nouvelles effusions de sang. Si la Prusse voulait « traiter sur les bases d'une indemnité à déterminer, la paix était faite. » Si le cabinet prussien hésitait à se lier avec le gouvernement sorti de la révolution du 4 septembre, rien n'était plus simple que de convenir d'un armistice qui permettrait à la France de nommer en toute liberté une assemblée constituante. Quinze jours suffisaient. En définitive, il y avait deux questions : la condition première de la paix et l'armistice. Quant à la Prusse, on ne savait point encore au juste ce qu'elle pensait, ce qu'elle voulait; on pouvait certes le soupçonner sans un grand effort de divination. Depuis le commencement de la guerre, la presse allemande a fait assez de bruit de ses ambitions conquérantes, et les journaux anglais eux-mêmes, trop empressés à se faire les échos du cabinet de Berlin, ont plus d'une fois tracé le programme des prétentions germaniques avec une précision singulière, avec des expressions que le chancelier de la confédération du nord n'a eu qu'à reprendre au courant de ses conversations avec M. Jules Favre; mais enfin ces prétentions n'avaient pas pris une forme authentique, elles n'étaient pas encore un programme de gouvernement. Il n'y a plus aujourd'hui d'équivoque possible. La

lumière est faite. M. de Bismarck n'a point eu recours à de grands subterfuges pour dire ce qu'il veut, et ce qu'il veut, c'est tout simplement le démembrement de notre pays. Avec cette politesse froide et sarcastique qui se permet tout, il a parlé en vérité comme un homme qui croit avoir déjà la France tout entière sous ses pieds, parce que le hasard de la guerre l'a conduit jusque sous les murs de Paris, et qui pousse l'infatuation au point d'imaginer qu'il peut faire la loi, que rien ne peut plus lui résister désormais.

La vérité est que M. de Bismarck tient, à ce qu'il paraît, à ne se ranger d'aucune manière parmi ceux qui font la guerre pour une idée. C'est un homme positif. Faire de la générosité serait parfaitement inutile à ses yeux. La France n'oubliera pas plus Sedan qu'elle n'a oublié Waterloo, qu'elle n'a oublié Sadowa, « qui ne la regardait pas. » Depuis longtemps, depuis des siècles, la France menace perpétuellement l'Allemagne du côté du Rhin. Il faut en finir, il faut que l'Allemagne prenne ses sûretés; elle ne les aura qu'en restant en possession des deux départemens du Bas-Rhin et du Haut-Rhin, d'une partie de celui de la Moselle avec Metz, Château-Salins, qui forment un appoint indispensable auquel on ne peut renoncer. « Strasbourg est la clef de la maison, je dois l'avoir, » s'écrie lestement M. de Bismarck, sans se douter qu'il imite tout bonnement le héros célèbre d'un de nos vaudevilles. « Cette malle est-elle à nous? — elle doit être à nous. » Et voilà qui est réglé. Après cela, si on objecte à ce victorieux inassouvi que l'assentiment des populations dont il dispose ainsi est plus que douteux, que le droit public européen ne lui permettrait pas de se passer d'un titre, on ne le prendra pas au dépourvu : il a réponse à tout. Le droit public, c'est lui qui le fait, il ne s'en occupe pas; pour les populations, c'est une autre affaire, quoique cela ne le gêne pas davantage. « Je sais fort bien, dira-t-il, qu'elles ne veulent pas de nous. Elles nous imposeront une rude corvée; mais nous ne pouvons pas ne pas les prendre : je suis sûr que dans un temps prochain nous aurons une nouvelle guerre avec vous, nous voulons la faire avec tous nos avantages. » Quant à un armistice, il ne s'y opposera pas, si l'on y tient, quoiqu'il n'attende rien de bon de cette assemblée dont on lui parle, et qui voudra la guerre, si elle obéit au sentiment français; il y met seulement quelques légères conditions : il occupera Strasbourg, Toul, Phalsbourg, puis, au cas où l'assemblée se réunirait à Paris, un fort dominant la ville, « le Mont-Valérien par exemple. » — Quoi! direz-vous dans un soubresaut d'indignation, le Mont-Valérien! Pourquoi pas tout de suite Paris? Comment une assemblée française pourrait-elle délibérer sous le canon prussien? — Qu'à cela ne tienne, répondra-t-il, l'assemblée se réunira à Tours, on ne prendra pas de gage à Paris; mais la garnison de Strasbourg, — de l'héroïque Strasbourg, — doit rester prisonnière de guerre : c'est tout au plus en vérité

si le chancelier prussien ne demande pas que le maréchal Bazaine se rende, lui aussi, prisonnier de guerre.

Ces énormités, ces cupidités de vainqueur rapace et vindicatif, M. de Bismarck les expose avec une sorte d'abandon, avec une apparente tranquillité de conscience qui n'en est pas sans doute à se manifester, mais qui est toujours étonnante, comme un des signes les plus curieux des perversions de l'orgueil. Cette conversation douloureuse, poignante, M. Jules Favre l'a suivie jusqu'au bout, non certes sans protester, comme il le devait, sans se décourager cependant; il l'a suivie avec une émotion qui a fini par éclater en sanglots et qu'on ressent comme lui, qui aura sur l'opinion universelle une influence plus décisive que toutes les stratégies diplomatiques, et qui donne à cette scène, désormais historique, du château de Ferrières un caractère unique. Qu'on se figure en effet ces deux hommes dans des situations si diverses, tenant dans leurs mains les destinées de la France et peut-être de l'Europe. L'un ne songe qu'à faire sentir la pointe de son épée et à pousser sa victoire jusqu'au bout, au risque de prolonger une lutte sanglante. De temps en temps, il sort pour aller prendre les ordres de son roi, qui est dans un appartement voisin, et il revient tout aussi implacable dans ses exigences. L'autre, seul au camp ennemi, représente son pays éprouvé par l'invasion, attristé, mais toujours fier et repoussant toute pensée de défaillance. Celui-là n'a pas à consulter un maître, car il a la conviction ardente et sérieuse que la France lui donnera raison, s'il rapporte la paix avec honneur, de même que s'il rapporte la guerre nécessaire, — et après avoir tout entendu, voyant échouer sa mission, il peut se relever à son tour en disant à son interlocuteur : « Je me suis trompé, monsieur le comte, en venant ici... » D'un côté est la force ou la victoire, quoique ce ne soit peut-être ni la victoire ni la force jusqu'au bout; de l'autre est sûrement la grandeur morale. Non, quoi qu'il puisse arriver, M. Jules Favre n'a point à se repentir de ce qu'il a fait. La démarche qu'il a tentée n'était pas seulement la réalisation d'une pensée humaine et patriotique, elle était politiquement nécessaire. Tant qu'elle n'aurait pas eu lieu, on aurait cru à la possibilité d'un arrangement. Il n'y a rien à regretter, pas même en vérité l'insuccès sous la forme où il s'est produit. Si la Prusse en effet avait compris dès le premier moment quel fruit elle pouvait retirer aux yeux du monde d'un acte de souveraine modération, si, au lieu de se retrancher dans l'inflexibilité hautaine de ses exigences, elle s'était prêtée à des combinaisons qui, tout en étant dures encore, n'auraient point dépassé la limite d'une représaille mesurée, et, pour aller plus droit au fait, si la Prusse, sans prétendre porter la main sur l'intégrité française, n'eût avoué que l'ambition déjà bien grande d'obtenir le démantèlement de quelques places fortes, il n'est point impossible qu'il n'y eût eu au premier moment un certain

embarras; peut-être les opinions se seraient-elles divisées, peut-être bien des esprits émus de tant de malheurs se seraient-ils dit tout bas qu'il valait mieux encore payer la rançon de la guerre et subir un pénible sacrifice que de prolonger cette effroyable lutte. Cette épreuve du moins nous a été épargnée par la brutale audace de la politique prussienne. On sait maintenant à quoi s'en tenir; on n'ignore plus ce que M. de Bismarck veut de nous, ce qu'il entend par la paix. La démarche de M. Jules Favre, telle qu'elle s'est faite, telle qu'elle s'est dénouée, a démasqué l'ennemi, dégagé la responsabilité de la république nouvelle, et infailliblement elle fera passer les sympathies universelles dans notre camp. En d'autres termes, cette tentative crée une nouvelle situation pour tout le monde : pour la Prusse, qu'elle place désormais ouvertement dans l'attitude d'une puissance implacablement agressive; pour la France, dont elle a simplifié le devoir en frustrant la dernière espérance d'une transaction acceptable, en ne lui laissant d'autre issue qu'une lutte à outrance; pour l'Europe, qu'elle réduit à l'alternative de s'annuler elle-même ou de tourner enfin les yeux vers ce grand et terrible drame de la guerre qui se déroule autour de Paris, sans qu'elle ait trouvé jusqu'ici un mot sérieux à dire.

Examinons un instant cette situation dans ses élémens essentiels et sous son triple aspect. Quel a été le mobile de la Prusse dans sa manière d'accueillir des ouvertures honorables? que peut-elle attendre? Comment pense-t-elle arriver à son but? Par quelles considérations puissantes s'est-elle décidée à prolonger une lutte qui n'est plus pour elle ni une nécessité de défense, ni même une condition de grandeur et d'ascendant légitime? Les Allemands doivent avoir beaucoup de sang de reste, puisque les politiques de l'état-major prussien en sont si prodigues. Ce qui est certain, c'est que M. de Bismarck a des façons étranges de justifier des prétentions pour lesquelles il se dispose à immoler encore d'innombrables existences humaines. M. de Bismarck a des raisons véritablement curieuses, qui n'ont pas plus persuadé M. Jules Favre qu'elles ne persuaderont l'Europe. Il ne croit pas, il ne peut pas ou il ne veut pas croire à la possibilité d'une paix sérieuse entre la France et l'Allemagne; il est convaincu que nous voudrons, un jour ou l'autre, laver ce cruel affront de Sedan, — et, comme la paix serait difficile sans être cependant impossible, sans être au-dessus des efforts de tous les esprits sincères, si elle était faite dans des conditions d'équité, le chancelier prussien remédie à tout cela en commençant, lui, par créer une cause certaine, immédiate, mille fois légitime et permanente de guerre. M. de Bismarck ne se fait d'ailleurs aucune illusion. Il sait bien, comme il le dit lui-même, que les provinces qu'il veut prendre sont françaises de cœur, qu'elles resteront françaises, et qu'elles seront toujours difficiles à contenir. N'importe, c'est sa manière à lui de faire la paix, de

fortifier la puissance germanique contre les agressions; mais ces provinces dont on veut se faire un bouclier et qui seront en perpétuelle révolte morale, de quel secours seront-elles pour ceux qui les auront usurpées? En quoi l'Allemagne sera-t-elle plus forte avec cette autre Pologne suspendue au flanc? Ces populations, au lieu d'être une garantie de sécurité contre la France, seront au contraire dans nos mains un levier pour agiter et ébranler l'Allemagne; au premier signal de guerre, elles seront nos complices. Voilà de belles sûretés qu'aura prises M. de Bismarck! La vérité est que le roi Guillaume et son chancelier pouvaient se dispenser de donner de semblables raisons. Ils n'ont pas fait la paix à Ferrières, parce qu'ils ont l'orgueilleuse pensée de la dicter à Paris. Ils prétendent prendre la Lorraine et l'Alsace comme Frédéric II prenait la Silésie, parce que tel est leur bon plaisir. Ils sont la force et la conquête; ils ont surpris la fortune, et ils veulent en abuser. Le tout est de pouvoir aller jusqu'au bout, à travers ces ruines et ces haines dont on fait le cortége d'une ambition sans scrupule.

Roi et chancelier sont aujourd'hui, en 1870, ce que Napoléon était en 1806 et 1807. La Prusse ne se souvient-elle d'Iéna que pour essayer de le recommencer contre nous? A cette époque aussi, il y avait un état où une cour présomptueuse s'était jetée impatiemment dans la guerre sans s'être préparée. En quelques jours, ce malheureux état expiait cruellement ses illusions. Une armée qu'on croyait la première de l'Europe disparaissait tout entière. Des capitulations, il y en avait à foison: Spandau, Prenzlow, Custrin, Stettin, Magdebourg; trois hussards prenaient des escadrons, des chasseurs à cheval prenaient des places fortes. Des généraux qui une année auparavant n'avaient pas eu assez de clameurs contre la capitulation d'Ulm, Hohenlohe, Kleist, Blücher, se rendaient l'un après l'autre. Berlin était au pouvoir du vainqueur, et Napoléon, au lieu d'être prévoyant et mesuré dans sa victoire, poussait jusqu'au bout le démembrement et l'humiliation de la Prusse. Il était la conquête comme ceux qui prétendent l'imiter aujourd'hui dans ses violences et dans son mépris du droit des peuples. Eh bien! à quoi donc cette politique a-t-elle servi? Elle a été plus utile à ceux qui en ont été un moment les victimes qu'à celui qui a paru en profiter. Cette campagne d'Iéna qu'il ne nous déplaît pas de rappeler en ce moment où l'on prétend la recommencer contre nous et où l'on n'est pas encore arrivé au bout, cette campagne d'Iéna enseigne à la Prusse et à la France que les œuvres de la force sont sans durée et que les peuples qui ont des malheurs se relèvent quand ils le veulent bien. Les Iénas préparent des Sedans, les Sedans préparent des revanches inconnues. Par une inspiration heureuse et un saisissant à-propos, M. l'évêque d'Orléans rappelait récemment dans des pages d'une vive et patriotique éloquence une lettre de cette brillante, spirituelle et infortunée reine, Louise de Prusse, que

Napoléon avait eu le tort d'insulter dans ses bulletins et dans ses gazettes. Retirée à Mœmel après les désastres de son pays, vivant presque seule, abandonnée et vaincue, avec ses enfans, elle écrivait en 1810 à son père au sujet de celui qui l'avait si durement frappée : « Cet homme est un instrument dans la main de Dieu pour briser les branches gâtées qui avaient fini par se confondre avec le vieil arbre; mais il tombera, la justice seule est stable. Désordonné dans son ambition, il est aveuglé par la bonne fortune, il est sans modération, et qui ne se modère pas perd nécessairement l'équilibre et tombe..... Je crois en Dieu, je ne crois pas à la force, et c'est pourquoi j'espère fermement que de meilleurs temps sont proches... Ce qui est arrivé devait arriver, la Providence veut remplacer le vieux monde politique usé. Tous ces événemens ne sont pas des résultats à accepter, mais de mauvais pas à franchir, à condition que chaque événement nous trouve chaque jour meilleurs et plus préparés. Voilà, mon père, ma confession politique... » Cette lettre écrite dans la solitude et le malheur par la mère du souverain actuel de la Prusse, elle va droit au roi Guillaume lui-même pour lui rappeler que « la justice seule est stable, » qu'on ne fonde pas la paix par les violences et les démembremens tyranniques, eût-on pour un instant la victoire, et que les guerres poursuivies au-delà de toute mesure comme de toute équité, pour des satisfactions d'orgueil ou pour la conquête, ne sont plus que des déchaînemens de barbarie en pleine civilisation. La Prusse en est là; après s'être défendue, elle ne fait plus que la guerre pour la guerre. Elle tuera des Français, c'est bien certain; elle sacrifiera encore plus d'Allemands, et, tout compte fait, à qui restera la victoire?

M. de Bismarck y a-t-il d'ailleurs bien réfléchi? Il y a dans cette situation poussée à toute extrémité un côté pratique dont semble ne point s'occuper ce vainqueur, qui ne passe pas cependant pour un héros d'idéalisme. Après tout, quand on s'engage dans une entreprise, il est assez naturel de chercher d'avance à savoir comment on en sortira et de prévoir une certaine diversité de dénoûmens. Quand on fait la guerre, il n'est que prudent de se ménager toutes les possibilités d'une paix honorable. Le chancelier de la confédération du nord s'est-il posé sérieusement ces questions? Ne s'est-il pas aperçu justement que, par l'insultant accueil qu'il faisait aux ouvertures de M. Jules Favre, il fermait toute issue raisonnable pour la Prusse? Comment peut-il sortir de là? Le roi Guillaume et M. de Bismarck n'en veulent pas démordre; la solution est bien simple pour eux, ils prétendent entrer à Paris et là s'approprier tranquillement nos provinces, c'est-à-dire le bien d'autrui, par cette souveraine raison que c'est leur avantage. C'est jusqu'ici leur dernier mot; mais il ne suffit pas de vouloir, et il ne suffit même pas d'avoir des victoires.

Quand même les Prussiens auraient réussi à dompter cette énergique, cette ardente résistance qui se prépare, et qu'ils ont enflammée par l'excès de leurs prétentions, ils n'en seraient pas au fond beaucoup plus avancés. Leur orgueil serait comblé, ils seraient entrés à Paris, ils domineraient plus que jamais par la force, soit; mais après? Est-ce qu'il se trouverait quelqu'un pour traiter avec eux dans ces conditions? Est-ce qu'il y aurait une main pour signer la déchéance de la patrie française imposée par la brutalité du vainqueur? Les Prussiens seraient donc obligés de camper indéfiniment en France, faute de trouver avec qui traiter! En d'autres termes, ce ne serait point la paix, ce serait la continuation aggravée de la guerre, non plus de gouvernement à gouvernement, mais d'homme à homme, d'opprimé à oppresseur; ce serait l'invasion fixée, organisée et offrant au XIX$^e$ siècle le spectacle d'un des plus monstrueux attentats de la force. M. de Bismarck, dit-on, ne s'inquiète pas outre mesure de ces perspectives; avec cette confiance superbe d'un homme gâté par le succès, il est persuadé que des victoires nouvelles de l'armée allemande arrangeront tout, et dans son éclectisme au sujet des gouvernemens intérieurs de la France avec lesquels il peut avoir à traiter, il n'exclut en vérité aucune combinaison. La république, par exemple, est peu en faveur au camp prussien, on peut s'en douter. Depuis que le roi Guillaume l'a vue de près en 1848, il en a conservé un vilain souvenir, et ce n'est probablement qu'à la dernière extrémité qu'il se résignerait à traiter avec elle. En dehors de la république, la Prusse préférerait sans doute un prince d'Orléans, mieux encore le comte de Chambord; mais la Prusse fait à ces princes l'honneur de croire qu'ils ne seraient pas plus disposés que la république à signer la paix qu'on leur offrirait au prix d'un démembrement du pays. Est-il vrai enfin que le roi Guillaume et M. de Bismarck aient pu croire qu'à défaut d'autre chose ils pourraient rétablir une ombre d'empire, une régence avec laquelle ils s'entendraient plus aisément? Pour le coup, l'idée serait bizarre, et M. de Bismarck, qui a si souvent et si justement accusé nos diplomates de ne point se douter de ce qui se passe en Allemagne, M. de Bismarck montrerait cette fois qu'il ne sait guère lui-même ce qui se passe, ce qui s'est passé en France depuis deux mois. Le moins qu'il aurait à faire pour sa baroque restauration serait de laisser à son service une armée suffisante d'occupation. La légende impériale serait complète! Nous ne prenons évidemment cette fantaisie, attribuée au premier ministre du roi Guillaume, que pour ce qu'elle vaut et comme un signe des inextricables difficultés où conduisent les excès de la force. Sous prétexte de prendre des précautions pour maintenir une paix durable, on veut créer une guerre éternelle, implacable, une haine inextinguible entre deux nations. Par l'aveu d'une politique de spoliation et de conquête opposée à l'offre d'une transaction équitable, on crée une

de ces extrémités redoutables où pour la Prusse il n'y a qu'un système d'usurpations sans issue, où pour la France il n'y a plus que le combat sans trêve et sans merci.

Est-ce là ce que voulait M. de Bismarck? C'est étrange. Si habile que puisse être le chancelier de la confédération du nord, il ne nous semble pas avoir été des plus heureux pour sa propre cause dans ce dernier essai de négociation, et ce n'est vraiment pas à nous de le regretter. La fumée du succès lui a monté au cerveau. Il a trop laissé voir l'impatiente rapacité du vainqueur, il s'est trop dévoilé comme le porte-drapeau d'un absolutisme envahissant, plein de mépris pour tous les droits. Peut-être s'est-il figuré que par l'audace de ses prétentions il allait nous intimider; peut-être a-t-il cru qu'il était de bonne guerre d'exagérer ses forces et de paraître au courant de nos faiblesses. Il s'est trompé dans ses conjectures et dans ses calculs; il a produit un effet tout contraire, et c'est là pour ce qui nous touche le résultat des négociations avortées de Ferrières. Ces négociations ont mis de notre côté le droit et dans le cœur du pays la passion généreuse d'une résistance désespérée. Il y a longtemps qu'on a dit que le plus difficile en certaines circonstances était non pas de faire son devoir, mais de le connaître. Cette fois la France voyait où était le devoir, elle le sentait. Le rapport de M. Jules Favre lui a révélé la suprême puissance d'une vérité faite pour enfanter l'héroïsme, c'est qu'une nation « peut périr, non se déshonorer. » Dès ce moment, il n'y a plus eu, il ne pouvait plus y avoir qu'une pensée, qu'une volonté, et Paris s'est tenu prêt à affronter ce siége, qui a eu déjà ses combats, ses engagemens, à Châtillon, à Villejuif, du côté de Saint-Denis. Paris s'est accoutumé comme un bon soldat à vivre au bruit du canon.

Quelle sera la durée et quelles seront les péripéties de ce siége extraordinaire? Évidemment, après avoir pu concevoir une telle pensée, et surtout après avoir refusé de souscrire à une paix qui sauvait l'inviolabilité de la grande ville, les Prussiens emploieront tous les moyens possibles pour réussir, pour satisfaire cette espèce d'âpre désir de barbare qui les a poussés sous les murs de la cité rayonnante de la civilisation. Ils peuvent tenter des attaques de vive force sur nos défenses, et ce ne serait pas sans doute le plus grand danger. La cuirasse qui protége Paris, l'ardeur des combattans, la multiplicité croissante de nos moyens d'action, tout cela est fait assurément pour ménager à l'audace d'une attaque soudaine quelque rude et décourageante réception; mais, il ne faut pas s'y méprendre, d'autres moyens peuvent entrer dans les plans de l'ennemi. Les Prussiens peuvent s'établir autour de Paris, essayer de nous enfermer dans un blocus étouffant, et le caractère défensif qu'ils donnent à certains de leurs travaux semblerait révéler cette pensée. C'est là une des chances du siége; seulement cette tactique est, si l'on

peut ainsi parler, une arme à deux tranchans qui peut devenir meurtrière pour les Allemands eux-mêmes. En prolongeant un investissement, pénible sans doute pour une ville telle que Paris, les Prussiens donnent d'un autre côté à la France entière le temps de rassembler toutes ses forces, d'envoyer vers nous des armées nouvelles. Si les Prussiens tentent d'aller, selon l'expression attribuée à M. de Bismarck, étouffer dans l'œuf ces armées en formation, ils dégagent à demi Paris, et tout ce qu'il y a dans nos murs de forces actives peut se frayer un chemin et rouvrir nos communications en se jetant sur les lignes ennemies. Si les Prussiens restent obstinément autour de Paris, ils peuvent être bientôt attaqués, harcelés par les corps de toute sorte qui s'organisent à Tours ou dans les autres provinces centrales de la France.

C'est un drame plein de péripéties qui commence à peine, et qui aura, nous en avons l'espérance, un victorieux dénoûment. Quoi qu'il en soit, M. de Bismarck a évidemment compté parmi ses meilleures chances de réussite la lassitude, l'impatience d'une grande population énervée par l'isolement, et il a compté surtout sur les dissensions intérieures qui pourraient éclater. M. de Bismarck ne l'a même pas caché, il a dit à M. Jules Favre : « Votre gouvernement est plus que précaire. Si dans quelques jours Paris n'est pas pris, il sera renversé par la populace. » Ainsi nous voilà bien prévenus. Il faut que cette *populace*, si dédaigneusement et si injurieusement traitée par M. de Bismarck, se montre, comme M. Jules Favre s'en est porté garant, une population intelligente, dévouée, décidée à ne point entraver dans leur mission de défense les seuls pouvoirs restés debout. Sans doute, dans une ville comme Paris, il y a inévitablement des agitateurs toujours prêts à exciter les passions, à opposer un pouvoir à un pouvoir, une commune révolutionnaire à un gouvernement de défense nationale, à demander des élections quand il s'agit de combattre. Au fond, la masse du peuple parisien reste et restera inaccessible à ces suggestions, parce qu'elle sent bien que pour le moment il n'y a qu'une loi, un intérêt : l'union de toutes les forces contre le Prussien, et que tout ce qui n'est pas cela fait les affaires de l'ennemi.

La France unie de cœur et de patriotisme soutiendra cette guerre qui lui est imposée par une ambition implacable, et qu'il n'a pas dépendu d'elle de faire cesser. Il reste à savoir si l'Europe, qui depuis deux mois a élevé l'inertie et l'indécision à la hauteur d'une politique, demeurera jusqu'au bout indifférente à une lutte où se débattent après tout ses intérêts aussi bien que les intérêts de la France. Il s'agit de savoir si on laissera s'introduire d'une façon en quelque sorte authentique et officielle dans les relations des peuples ces habitudes de la force et de la conquête si hautainement affichées par le premier ministre du roi Guillaume de Prusse. Que l'Europe au commencement de la guerre ait été

incertaine, ou plutôt qu'elle n'ait témoigné aucune sympathie pour la France, ce n'est que trop évident, et il n'y a plus à y revenir; mais en définitive les circonstances ont singulièrement changé. Ce n'est plus apparemment la France qui menace la sécurité publique, ce n'est plus la France qui a la passion de la guerre, et sans illusion, sans aucune préoccupation d'égoïsme national, nous nous demandons encore si tout ce qui porte un cœur européen peut rester insensible à ce spectacle d'une ville telle que Paris placée sous le canon qui peut détruire les plus belles œuvres de l'art, les plus riches merveilles de la science, comme il a détruit la bibliothèque de Strasbourg.

Qu'on ne s'y trompe pas en effet, le siége de Paris n'est pas seulement un événement français, c'est un événement d'un caractère universel. On nous dit maintenant de Tours, où séjourne une partie du gouvernement, que tout le monde commence à le sentir, que le rapport de M. Jules Favre a produit en Europe le même effet qu'en France, qu'il a ravivé dans tous les pays le sentiment d'une situation périlleuse pour tous. Quelle est la portée réelle de ces déclarations venues de Tours? Quel est le vrai sens d'une allusion faite à des négociations qui se poursuivraient et où les cabinets porteraient des sympathies plus actives? M. Thiers est-il à Vienne ou à Saint-Pétersbourg, et à quoi aura servi son voyage? Paris ne le sait pas, Paris combat ou est toujours prêt à combattre, et si des interventions sérieusement sympathiques se produisaient, elles le trouveraient sous les armes, décidé à n'accepter volontairement que la paix de l'équité et de l'honneur.

CH. DE MAZADE.

---

## ESSAIS ET NOTICES.

### L'HYGIÈNE ET L'ALIMENTATION DE PARIS PENDANT LE SIÉGE.

Dans les circonstances que Paris traverse aujourd'hui et qui pourraient devenir dangereuses pour une grande agglomération d'hommes, les soins hygiéniques deviennent un des plus impérieux devoirs de la défense. Le gouvernement a été bien inspiré en nommant aussitôt une commission chargée d'organiser tous les services urgens que la situation réclame. La commission a déjà publié d'utiles avis concernant la propreté des rues, des maisons et des ménages. Elle a suscité d'efficaces améliorations dans le commerce et l'emploi des alimens et des boissons. De son côté, l'Académie des Sciences n'est pas restée inactive, et ses *Comptes-rendus* nous ont fait connaître les meilleurs procédés de

désinfection, à la suite d'une discussion qui a révélé des faits trop ignorés. Ainsi dans les graves conjonctures du moment, à l'heure du suprême effort, tout le monde rivalise de zèle pour adoucir les rigueurs, alléger les charges, conjurer les périls. Circonscrire autant que possible les maux de la guerre, empêcher la maladie d'y joindre ses ravages, préserver la santé de nos combattans, c'est prolonger la défense, c'est travailler à la victoire. Dans les pages qui suivent, nous n'avons qu'un but, tracer rapidement l'ensemble des mesures d'hygiène dont la nécessité ressort à la fois des études théoriques et d'une pratique assurée. Nous y joindrons les remarques spéciales que suggère l'état de Paris, c'est-à-dire sa situation de ville assiégée, inévitablement transformée en camp, caserne et ambulance.

La première condition de salubrité de la grande ville, c'est la pureté relative de l'atmosphère, qu'on n'obtient que par un moyen, la désinfection. Les principes qui vicient l'atmosphère sont de nature très multiple et très diverse; aussi convient-il, pour les atteindre tous, d'employer plusieurs agens distincts. On a cru longtemps que le chlore était l'agent purificateur par excellence, parce qu'il décompose ou détruit les gaz odorans tels que les hydrogènes sulfuré, phosphoré, carboné, auxquels on attribuait l'infection miasmatique. On sait aujourd'hui que les miasmes n'ont rien de commun avec de tels gaz, et que le chlore ne détruit pas les miasmes. Tandis que ces gaz méphitiques, bien connus des chimistes et innocens à petite dose, proviennent de la décomposition des matières organiques, les miasmes, poisons subtils et insaisissables, émanent des agglomérations vivantes dans des conditions encore indéterminées.

Le chlore, les hypochlorites, les vapeurs nitreuses, doivent donc être employés pour la destruction chimique des gaz délétères, c'est-à-dire pour la désinfection de l'air et du sol viciés par toutes les vapeurs qui émanent de la décomposition putride (1). Contre les miasmes, la chimie nous fournit des agens d'une efficacité remarquable, parmi lesquels il faut placer au premier rang la créosote et surtout l'acide phénique. Il est curieux de remarquer que des traces de ces agens énergiques se retrouvent dans les substances que la vieille médecine préconisait autrefois, la suie, la fumée et le goudron. L'action de l'acide phénique est très remarquable. Appliqué sur les matières organiques en décomposition, il arrête celle-ci et opère une sorte de tannage. Répandu à l'état de vapeur dans l'atmosphère ou versé dans un liquide fermentescible, il tue les spores, les fermens, toutes les molécules vivantes dont le développement engendre ou propage les maladies épidémiques. A Paris, l'adminis-

(1) Les essences et les parfums d'origine végétale ne détruisent rien, ils masquent simplement les odeurs méphitiques.

tration des pompes funèbres fait usage depuis cinq ou six ans, dans tous les cas de maladies épidémiques, d'un mélange d'acide phénique et de sciure de bois. L'assistance publique l'emploie beaucoup aussi dans les hôpitaux. Cependant il n'est pas encore assez répandu, et nous espérons qu'on n'hésitera pas, durant le siége de Paris, à s'en servir plus fréquemment. Associé au chlore, ce mélange rendra les plus grands services, car, ainsi que l'a dit M. Dumas dans les observations judicieuses qu'il a faites ces jours derniers à l'Académie des Sciences, désinfecter et assainir font deux. Le chlore désinfecte, l'acide phénique assainit. L'emploi de ces deux substances devra donc être journalier dans les casernes, les hôpitaux, et en général dans tous les établissemens où sont agglomérés beaucoup d'individus. L'odeur n'en est pas très agréable, mais au moins elle est salutaire.

L'eau ne nous manquera pas, et c'est heureux, car c'est une des principales sources de salubrité. L'ennemi a coupé, il est vrai, les eaux de la Dhuis et de l'Ourcq, mais les autres prises sont à l'abri de ses atteintes. Des machines à vapeur fixes et locomobiles ont été installées sur divers points de la berge de la Seine pour remplir d'eau les tonneaux d'arrosage. L'arrosage des rues et des boulevards contribue pour une grande part à la fraîcheur et à la pureté de l'atmosphère en retenant dans le sol les poussières de toute sorte. Le service si important de l'extinction des incendies n'est pas moins assuré. Tous les locataires des étages supérieurs des maisons sont tenus d'avoir chez eux des seaux pleins en prévision de l'embrasement produit par l'explosion des bombes. Sitôt l'explosion terminée, le feu se déclare, mais très lentement, et il n'y a nul danger à l'aller immédiatement éteindre.

L'eau de la Seine, bien filtrée, fournit une boisson très potable. Nous avons en outre l'eau des puits ; l'administration municipale a fait curer les anciens puits pour en tirer parti et en a creusé de nouveaux. Un honorable industriel, M. Say, a mis à la disposition du public un puits artésien d'un débit très considérable, et qui sera d'une grande ressource pour les habitans. Malgré cela, on devra économiser cette eau le plus possible.

L'hygiène des habitations appelle la sollicitude particulière des citoyens. Une ventilation active et énergique, c'est-à-dire une aération constante des appartemens, leur est recommandée par la commission d'hygiène. L'air qui ne se renouvelle pas est très rapidement vicié par les gaz et toutes les émanations du corps humain; il devient alors irrespirable et propre à favoriser le développement des germes malsains. On aura soin de ne pas brûler de charbon à découvert soit dans l'intérieur des appartemens, soit dans les corridors, à cause du gaz toxique qui s'en exhale, et de n'opérer cette combustion que sous une cheminée. Toutes les parties de la maison doivent être journellement lavées à fond

et à grande eau depuis le rez-de-chaussée jusqu'aux mansardes. En temps d'épidémie, les premières victimes sont les habitans des hôtels borgnes et des locaux malpropres. Il faut se débarrasser de toutes les substances corrompues ou près de se corrompre et de tous les résidus de cuisine. La municipalité s'est arrangée de façon à maintenir dans son intégrité le service des véhicules d'enlèvement. C'est ici qu'il faut une régularité continue. Il est à souhaiter de plus qu'elle fasse surveiller par des agens spéciaux l'état des maisons et principalement de celles que leur destination peut rendre suspectes. Les cloaques et autres foyers d'infection doivent être assainis à fond. Enfin une autre précaution plus urgente que jamais, et qu'il faut recommander vivement dans l'intérêt de la santé de tous, c'est la vaccination : des cas de variole se sont déjà présentés dans l'armée; ne les laissons pas se multiplier, et pour cela vaccinons en masse, avec célérité, mais aussi avec le plus grand soin.

Dès les premiers jours du mois de septembre, le gouvernement de la défense nationale a prévenu la population parisienne qu'il y avait dans la ville de quoi subvenir largement à la nourriture de deux millions de personnes pendant deux mois. On peut aujourd'hui augmenter hardiment cette période de moitié, si l'on songe à tout ce qui est entré depuis et aux moyens divers d'économiser ce qu'on a, car la question est aujourd'hui dans l'économie, dans l'épargne. Il faut renoncer maintenant au gaspillage des jours de luxe, à la prodigalité des heures où la fortune semblait nous sourire, et compter la nourriture avec autant de parcimonie que l'argent. Pour ce qui est de la farine, le gouvernement nous paraît avoir sagement agi en se réservant l'acquisition de cette denrée de première nécessité. La viande devrait être très abondante, vu les quantités énormes de bétail qu'on a pris soin d'accumuler à Paris (1); il n'y a ici qu'une chose à craindre, c'est que ces animaux ne maigrissent trop rapidement dans les conditions un peu anormales où ils se trouvent. Aussi plusieurs personnes proposent-elles d'en tuer une certaine quantité pour les saler, ce qui remédierait à plus d'un inconvénient, et aurait en outre l'avantage de réaliser une grande économie de fourrages. Il ne faut pas oublier en effet que nous avons beaucoup de chevaux à nourrir, et que ces bêtes peuvent, à un moment donné, devenir précieuses pour l'alimentation même. Déjà du reste un certain nombre de boucheries de viande de cheval ont été ouvertes par les soins de nos hygiénistes.

Le rétablissement provisoire de la taxe de la boucherie et de la boulangerie assurera dans des conditions régulières et modérées le débit du pain et de la viande. Des difficultés se sont élevées dès le début sur

(1) Le *Bulletin de la municipalité de Paris* nous apprend qu'il y avait dans Paris, le 25 septembre, 24,600 bœufs, 150,000 moutons et 6,000 porcs.

l'application de ces taxes; mais les marchands qui se croient lésés arriveront à comprendre qu'il est juste de faire participer tout le monde au sacrifice commun. L'institution d'un grand nombre de fourneaux économiques, de cantines municipales où les indigens trouveront à des prix insignifians une suffisante nourriture, est aussi une fondation qui fait honneur aux magistrats de la ville. On ne saurait trop louer non plus la surveillance sévère exercée par l'administration sur tous les commerçans, afin de découvrir ceux qui, profitant des malheurs publics, ne craignent pas de vendre à des prix odieusement exagérés les objets de première nécessité. On les a menacés, ceux-là, de publier et d'afficher leurs noms. Espérons qu'ils tiendront compte de l'avertissement et subordonneront leur cupidité aux exigences du salut public, qui sont celles du plus vulgaire patriotisme.

Abordons maintenant la question à un autre point de vue, recherchons s'il n'est pas possible de remédier dans certaines mesures aux effets d'une alimentation insuffisante et de soutenir d'une façon commode les forces de l'organisme. Un tel résultat n'est pas à dédaigner dans un moment où il convient de ménager autant que possible les ressources alimentaires dont on dispose. En 1850, Gasparin communiquait à l'Académie des Sciences des observations très intéressantes concernant les effets du café. Il faisait voir que les mineurs de Charleroi conservent la santé et une grande vigueur musculaire en absorbant une nourriture moitié moindre que celle qu'indiquent la théorie et la pratique journalière. Seulement ces ouvriers belges ajoutaient à cette nourriture deux litres d'une infusion préparée avec 30 grammes de café. Grâce à cette addition, ils pouvaient travailler bien plus que les ouvriers français, nourris plus abondamment. Le docteur Jousand publia en 1860 des expériences d'un caractère plus décisif. A l'aide de 120 grammes de café en poudre et de 3 litres d'infusion obtenue avec 200 grammes de cafés de provenance diverse, soit en moyenne 46 grammes par jour, il put lui-même supporter sans inconvéniens, sans rien changer à ses occupations, un jeûne absolu de sept jours entiers et consécutifs.

La physiologie rend compte aujourd'hui de ces faits, que nous aurions pu citer en grand nombre. Le café empêche l'organisme de se *dénourrir*, il ralentit la combustion des matières nutritives à l'intérieur de nos organes, il diminue la déperdition constante qu'éprouve la substance de nos tissus : c'est comme la cendre jetée sur le feu. Quelques médecins ont proposé même de l'appeler un *agent d'épargne*. Tels étaient du moins les faits constatés, quand les expériences récentes du docteur Rabuteau sont venues en fournir des preuves plus explicatives et péremptoires. Ce physiologiste a montré en effet que ce ralentissement de la combustion vitale se traduit par des phénomènes très nets. L'acide carbonique de l'air expiré diminue, l'urée diminue également, le pouls

faiblit. Or ce sont là précisément les indices d'une moindre énergie dans la destruction opérée par notre flamme intérieure. Ajoutons que le thé, le cacao et une autre substance végétale exotique, la *coca,* sont doués de propriétés semblables à celle du café. La coca surtout possède au plus haut point une pareille vertu; malheureusement cette substance est rare.

Le docteur Rabuteau, s'appuyant sur ces données et voulant en faire une application pratique, a exécuté de nouvelles expériences très démonstratives; nous n'en citerons qu'une. Il prit deux chiens de même taille et dans les mêmes conditions. A l'un, il donna chaque jour pour toute nourriture un mélange de 20 grammes de cacao, 20 grammes d'infusion de café et 10 grammes de sucre; à l'autre, il donna 20 grammes de pain, 10 grammes de beurre et 10 grammes de sucre. Au bout de huit jours, le premier se portait très bien, l'autre était près de mourir. — Le même physiologiste pense qu'un homme pourrait vivre plusieurs mois et conserver de la force en faisant usage quotidiennement de 150 grammes d'un mélange de 1,000 grammes de cacao, 500 grammes d'infusion de café, 200 grammes de thé infusé et 500 grammes de sucre; ce mélange desséché ne pèse que 1,500 grammes. Il pourrait par conséquent suffire à l'alimentation pendant dix jours. Évidemment ce serait un avantage considérable de pouvoir renfermer de la nourriture pour un temps aussi long sous un volume et sous un poids aussi minimes. Les difficultés du transport sont ainsi réduites et les embarras de la cuisine supprimés, puisque cette composition se prépare à l'avance et pour un temps assez long.

M. Claude Bernard, en communiquant à l'Académie des Sciences le travail de M. Rabuteau, en a proclamé hautement l'intérêt aussi réel qu'opportun. Nous croyons comme lui qu'il y a là d'excellentes indications. Si les formules de l'auteur sont un peu absolues, l'idée en est exacte, et il en faut décidément tenir compte aujourd'hui. Sans renoncer complétement à la nourriture ordinaire, il convient de la ménager autant que possible et d'y suppléer par l'emploi de ces substances, qui, en petite quantité, conservent dans l'économie la matière et la force. Il convient d'avoir plus souvent et plus généralement recours, pour se préparer aux marches et aux fatigues ou encore pour s'en remettre, aux vertus bienfaisantes du café, du thé, du cacao. Ce sont les alimens les plus hygiéniques et en réalité les plus économiques.

L'alimentation des citoyens n'est pas seulement liée à la conservation de leur santé et de leurs forces, elle l'est encore à leur énergie et à leur courage. Les fatigues d'une campagne ou d'un siége exigent que les combattans soient très bien soutenus par une nourriture réconfortante. Frédéric le Grand disait que les soldats ont le cœur dans le ventre. C'est très vrai. Il est ici d'une importance capitale que l'estomac soit satisfait, et l'organisme entretenu. C'est aussi une condition pour

résister aux influences d'une atmosphère viciée, propice au développement des épidémies. L'historien médical de la guerre de Crimée, Scrive, observe que, si les officiers y ont été épargnés par les maladies contagieuses, c'est qu'ils avaient de bons abris et une bonne nourriture. Il faut donc se pénétrer de ce principe, que l'alimentation insuffisante est surtout funeste à l'homme de guerre. Nos citoyens soldats ne devront rien négliger pour n'en pas souffrir, et il y a lieu de croire que les mesures prises par l'autorité assureront sans difficulté un aussi désirable résultat.

Nous devons nous occuper enfin des soins à donner aux blessés, non pas au point de vue chirurgical ou médical, ce qui n'intéresserait que les hommes de l'art et ce qu'il n'est pas besoin de leur apprendre, mais au point de vue de la salubrité de leurs demeures et des conditions de leur convalescence, ce qui intéresse tout le monde. Un des faits les mieux établis de l'hygiène, c'est l'innocuité des opérations et la rapidité de la guérison chez les malades habitant la campagne. Ils trouvent dans leur éloignement de toute agglomération, dans l'air et la verdure qui les entourent, des raisons certaines de guérir. Au contraire les opérés des grandes villes, principalement ceux des hôpitaux, à Paris surtout, sont victimes d'une forte mortalité, qui décroît cependant depuis quelque temps, grâce aux progrès de l'hygiène. Partout où des blessés sont accumulés, on reconnaît, du huitième au douzième jour, les lieux où ils séjournent à l'odeur de suppuration et de gangrène qui s'en dégage. Quelques jours plus tard, l'infection est générale, et alors peu d'opérés échappent à la mort. Le personnel médical et hospitalier est atteint également par des affections gastro-intestinales plus ou moins graves.

Quelle conclusion faut-il tirer de là, sinon la nécessité de disséminer le plus vite possible tous les blessés et de les placer dans des conditions hygiéniques favorables? L'Amérique, dans la guerre de la sécession, avait rapidement organisé un admirable service pour atteindre ce but : transports et évacuations rapides par chemins de fer et navires appropriés, magnifiques baraquemens où s'accumulaient toutes les ressources en viandes fraîches, conserves, fruits, légumes, laitage, glace, — pharmacies complètes, chirurgiens chargés, sans intermédiaires inutiles et par cela même dangereux, de la direction de tous les services. Ordre était donné de brûler les ambulances improvisées aussitôt qu'une apparence d'infection venait à compromettre la salubrité; rien ne fut négligé par la grande république pour assurer le salut des blessés. La France, il faut le confesser, n'en est pas encore là. Cependant de grandes améliorations ont été introduites dans notre service sanitaire, et, grâce aux efforts combinés de la médecine militaire et de l'*Association internationale de secours aux blessés*, des résultats fort satisfaisans ont été obtenus sous ce rapport dans la campagne actuelle.

A Paris, le service sera plus facile, et par suite les résultats en seront plus heureux encore. Si les opérations sont bien pratiquées, si le transport des blessés est fait promptement, si une sévère hygiène est observée dans les ambulances, la mortalité pourra être réduite considérablement. Les blessés seront disséminés le plus possible; outre les grandes ambulances des Tuileries, du Luxembourg, du Palais de l'industrie, du Val-de-Grâce, etc., où une active ventilation ne fera pas défaut, on construit d'immenses baraquemens sur le terrain de l'ancienne pépinière du Luxembourg, tout près du jardin actuel. Plusieurs des hôpitaux civils de Paris possèdent également dans leurs jardins des baraques et des tentes bien isolées et destinées aussi à servir d'abri aux opérés. Les ambulances municipales ne manquent pas. Enfin un grand nombre de particuliers ont organisé des ambulances sur plusieurs points de la ville, et beaucoup ont mis dans leur propre demeure un certain nombre de lits à la disposition des blessés. Il serait à souhaiter que les jardins fussent affectés aux besoins du traitement chirurgical. L'autorité pourrait en désigner d'office un certain nombre. Enfin nous pensons qu'on devrait accueillir avec empressement l'offre de tous ceux qui donnent chez eux deux, trois, quatre lits pour les blessés, et reconnaître à leur maison la qualité d'ambulance. — L'administration exige pour cela un minimum de six lits; c'est une entrave fâcheuse apportée à la bonne volonté des citoyens. On dit qu'il ne faut pas abuser du drapeau de l'Internationale, sans quoi nos ennemis en viendraient à considérer comme non avenus les priviléges qu'il confère. Cette raison n'en est pas une, attendu que, si les Prussiens bombardent Paris, ils ne distingueront guère que les drapeaux situés sur les édifices très élevés. Le drapeau blanc ne peut servir qu'au cas peu probable où l'ennemi entrerait dans la ville, et alors on ne saurait sauvegarder trop de maisons, si tant est qu'un pareil signe lui impose le respect. Quoi qu'il en soit, nous avons dès à présent dans Paris assez d'ambulances bien aménagées pour recevoir tous les blessés qui arriveront soit du champ de bataille, soit des forts, soit des remparts. Il est à présumer de plus que tous ceux qui pourront se faire soigner dans leur famille le préféreront.

Outre les soins de propreté vulgaire que les ambulances exigent plus que tout autre local, elles réclament une ventilation et un assainissement continuels. Il ne faut pas craindre d'ouvrir largement les portes et les fenêtres, d'y établir de larges courans d'air la nuit aussi bien que le jour. D'autre part, les murs, les plafonds, le sol, doivent être lavés avec de l'eau phéniquée. De fréquentes ablutions doivent être faites aux blessés, et leur linge de corps, de lit et de pansement doit être changé plusieurs fois par jour. Des fumigations chlorées seront établies partout où se dégagent des gaz délétères. De telles pratiques ne sauraient être trop multipliées, et il ne faudrait pas hésiter, dès le moindre symptôme d'infection, à faire évacuer l'ambulance. Il semble

utile aussi de prier tous ceux que leur position appelle à donner, dans un moment quelconque, des secours aux blessés, d'apprendre rapidement tout ce qui concerne ce rudiment chirurgical. Déjà M. Verneuil, professeur à la Faculté de médecine, a fait une conférence populaire sur ce sujet. Il serait bon de répandre cet enseignement.

Notre illustre chirurgien militaire, M. Sédillot, qui était à la retraite depuis quelques années et qui a repris le bistouri comme volontaire aux ambulances de l'armée du Rhin, vient d'adresser à l'Académie des Sciences des remarques d'un nouveau caractère sur l'hygiène des blessés. Il ne se borne pas seulement à recommander la dissémination des malades comme on l'entend en général; il veut qu'elle soit absolue et qu'on emploie tous les moyens pour l'obtenir. D'après lui, tous les blessés, même ceux qui sont le plus grièvement atteints, sont transportables, et il faut les évacuer au plus vite, les envoyer le plus loin possible du centre de mortalité. Larrey et d'autres chirurgiens ont signalé avec quelque étonnement l'état inespéré de blessés transportés à de grandes distances en raison des nécessités de la guerre et retrouvés en bonne voie de guérison. Le changement de lieu et une atmosphère plus pure les avaient sauvés. Les opérations les plus urgentes ayant été faites sans hésitation et sans retard, M. Sédillot recommande de répartir tous les blessés à des distances réglementaires, dans des locaux désignés à l'avance, de façon à en placer deux, jamais plus, dans une chambre suffisamment espacée. Les plus longs transports seront supportés par les moins atteints. Telles sont les mesures indispensables indiquées par l'éminent vétéran de la chirurgie militaire.

M. Sédillot prescrit encore d'autres mesures qui ne sont guère applicables en ce moment-ci aux blessés de la garnison de Paris, mais qui le seront peut-être dans quelques jours, et qui en tout cas méritent d'une façon générale d'être prises en considération. Il voudrait que les blessés reçussent leur solde de guerre jusqu'à guérison, et qu'ils eussent tous la faculté de se faire transporter sans frais dans leur famille ou chez les parens et amis qui les réclameraient, et dont les moyens d'installation seraient reconnus favorables. Si cette hospitalité spontanée était insuffisante, on la rendrait obligatoire avec des conditions de surveillance confiées à des commissions spéciales. Les honoraires des visites et opérations confiées à un médecin de la localité seraient réglés par le gouvernement. Une commission supérieure nommée par l'Académie des Sciences, l'Académie de médecine, le Conseil de salubrité, etc., serait appelée à établir les règles de la dissémination des blessés, les distances à maintenir entre eux, la situation isolée et salubre des localités qui leur seraient affectées, le minimum de cubage d'air reconnu indispensable, et toutes les indications relatives au traitement. L'administration serait invitée à prêter son concours le plus efficace à ce service, qui pourrait couvrir toute la France. « L'adoption de ces mesures, dit M. Sédillot,

nous paraît le plus sûr moyen de sauver des milliers de blessés et de prévenir une multitude de mutilations imposées à l'art par les fatales conditions d'encombrement, d'insalubrité et d'insuffisance de soins que déplorent l'humanité et la science. »

Aujourd'hui nous n'avons plus à craindre le manque de médecins, ni l'effrayante mortalité due soit à l'abandon, soit à l'encombrement des blessés, soit encore à la pénurie des objets de pansement, ainsi que cela s'est vu en Crimée et en Italie. Notre service d'ambulances de campagne et d'ambulances sédentaires est bien organisé; mais, s'il est prouvé qu'en suivant les conseils de M. Sédillot on peut sauver beaucoup de malades, pourquoi négliger ces moyens d'arracher tant d'hommes à la mort et d'économiser tant de vies précieuses et si glorieusement compromises? Le système de dissémination complète proposé par M. Sédillot implique sans doute des difficultés de plus d'une sorte, mais l'heure n'est-elle pas venue de vaincre les difficultés?

Depuis le commencement de la guerre, la charité publique et l'initiative individuelle ont montré ce qu'elles pouvaient pour le soulagement des maux qu'entraîne cet affreux fléau. La philanthropie la mieux entendue s'est donné carrière, et l'on peut dire que, pour tout ce qui touche le soin des blessés et la sécurité des familles des victimes de la lutte, les particuliers ont fait plus que le gouvernement. Plus le malheur s'est découvert, plus la catastrophe s'est annoncée, plus on a vu grandir la générosité des citoyens. Ils n'ont rien voulu négliger pour assurer le salut final, ils n'ont reculé devant aucun sacrifice matériel. C'est à la fois beau et touchant. On dit que des difficultés se sont élevées entre les divers services sanitaires, soit dans leurs relations mutuelles, soit dans leurs rapports avec le gouvernement. Il nous serait pénible de croire à des conflits qui ne peuvent provenir que de malentendus, à des compétitions dont le but serait absolument anti-patriotique. Il ne doit plus exister ni impédimens administratifs, ni questions de paperasse. La direction du service de santé militaire, qui avait d'abord été aux mains d'un éminent hygiéniste, M. Michel Lévy, a passé dans celles de M. Hippolyte Larrey. Celle des ambulances internationales appartient à MM. Nélaton et Chenu. La ville s'est chargée des ambulances municipales. Tout cela peut très bien fonctionner simultanément dès que l'entente patriotique est unanime, qu'on n'a en vue que le salut de la patrie. Ajoutons que celui-ci est assuré, si à l'hygiène du corps se joint l'hygiène des âmes, c'est-à-dire la résolution, la fermeté, le courage, la constance et la foi dans le triomphe. Voilà les mâles vertus qui rendront facile la lutte et certaine la victoire. FERNAND PAPILLON.

---

C. BULOZ.

# LAMARTINE

## II.

### SA VIE POLITIQUE.

#### I. — LAMARTINE SOUS LA MONARCHIE DE 1830 (1).

L'histoire a d'étranges retours. Deux fois dans la vie d'une génération et dans des conditions bien différentes la république a reparu en France. Aujourd'hui elle vient de renaître, au milieu des plus tragiques hasards de la guerre, comme une improvisation désespérée de la patrie en péril, comme un pouvoir suprême et anonyme de défense contre un héritage de désastres à conjurer. Il y a vingt-deux ans, elle naissait du cours mystérieux des choses, du progrès démocratique ou, si l'on veut, d'une précipitation populaire mais dans tous les cas d'un mouvement tout intérieur où la nécessité de faire face à l'étranger n'était pour rien, et du premier coup un homme environné de gloire poétique lui donnait presque son nom en la couvrant de la magie de sa parole. Cet homme, c'était l'auteur des *Méditations*, l'auteur des *Girondins*. Qui eût dit à Lamartine, au moment où il échappait aux influences de sa jeunesse et de la restauration, qu'il serait un jour un des orateurs, un des chefs d'une république à peine entrevue alors dans l'avenir, et que cette république, qu'il voulait généreuse, humaine, libérale, paci-

(1) Voyez la *Revue* du 1er août.

fique, sombrerait bientôt dans le despotisme pour renaître, après vingt ans, au milieu des cruelles épreuves de la guerre et de l'invasion? C'est là cependant notre histoire, c'est le dramatique résumé de nos crises et de nos malheurs, que Lamartine n'a pas vus jusqu'au bout, mais au milieu desquels, tant qu'il a vécu, il a joué un rôle, soit par la parole, soit par l'action, gagnant ou perdant la popularité, et représentant en somme moins une politique qu'une fascination de génie, une impatience de grandeur et de gloire, une immense ambition déçue au moment où elle croyait toucher le but.

Certes, si pour gouverner les hommes et pour fonder un régime public il ne fallait que l'éclat d'une imagination puissante et toutes les séductions d'une inépuisable éloquence, Lamartine eût été un des premiers parmi les politiques contemporains, un des fondateurs d'une république pacifique et libérale en 1848, l'inspirateur et le guide d'une démocratie victorieuse. Un instant il a pu croire qu'il avait réalisé ce rêve où il se voyait tour à tour poète, historien, chef populaire, orateur tribunitien, homme d'état d'une révolution triomphante. Par quelle progression mystérieuse en était-il venu là, et comment du haut de ce rêve retombait-il vaincu dans un délaissement amer et sombre? C'est que ce n'était peut-être qu'un rêve, et cette destinée elle-même est comme une légende dans notre histoire politique. Rien ne ressemble moins en effet à la vie précise et coordonnée d'un homme public, d'un chef de parti, que cette existence flottante et complaisamment livrée à tous les souffles. Le rôle de Lamartine, c'est son génie, c'est l'expansion d'une somptueuse et prodigue nature se déployant dans sa liberté, et mieux faite assurément pour une sorte de prosélytisme tout personnel d'imagination que pour une action collective et définie. Puisqu'il a voulu être un politique, il l'a été, mais il l'a été en restant toujours lui-même, un être singulièrement multiple sous une apparence d'harmonieuse unité, homme de la restauration métamorphosé en républicain, conservateur avec des vues et des impatiences de radicalisme, radical avec des habitudes, des traditions conservatrices, et par-dessus tout poète, homme d'inspiration et d'entraînement.

Il l'a dit, et il faut le croire, il portait en lui le germe des grandes ambitions, le pressentiment des destinées agitées; il aspirait à la politique comme à la vocation de sa vie, comme à un autre mode de manifestation plus retentissant et plus populaire. C'est ainsi qu'en 1833, revenant d'Orient, il entrait dans les chambres de la monarchie de juillet, protégé par sa renommée de poète, mais inconnu comme homme public et comme orateur, indépendant des partis, cherchant l'occasion et le moyen de se faire une place dans la mêlée des opinions, et au fond, sans l'avouer, sans sortir d'une

séduisante modestie d'attitude, il dépassait déjà dans l'intimité de sa pensée le cercle de ce qui existait, il se considérait lui-même comme une réserve dans des événemens futurs. Quoique dès ces premières années il écrivît dans une lettre récemment divulguée qu'il n'était pas « antirépublicain le jour et l'heure donnés, » il ne songeait probablement guère encore à la république. Il étudiait le terrain, il sondait l'horizon, il tenait à se désigner à l'opinion comme un de ces hommes disponibles et préparés à des interventions heureuses qui, en dehors des combinaisons parlementaires du moment, peuvent devenir une ressource dans une heure de crise publique. Je ne veux certes point aujourd'hui suivre pas à pas Lamartine dans toutes ses luttes et ses évolutions, dans ce travail de quinze ans pour se faire une position devant le public, pour conquérir la popularité; je voudrais seulement ressaisir quelques-uns des traits caractéristiques de cette brillante nature.

En réalité, quel était le fond de la pensée de Lamartine au moment où il entrait dans la vie parlementaire? quel est son vrai rôle sous cette monarchie de 1830 qu'il devait un jour contribuer si puissamment à précipiter dans l'abîme? Il ne l'a jamais peut-être bien su lui-même, parce que c'était avant tout un homme d'impression, d'intuition, d'instinct, d'improvisation. Évidemment l'auteur des *Méditations* avait plus d'une raison de n'être point un ennemi pour cette monarchie constitutionnelle de juillet, reconstruite après un orage de trois jours. Les liens de patronage qui avaient existé autrefois entre la maison d'Orléans et sa famille étaient faits pour le rapprocher de la royauté nouvelle. Au lendemain de 1830, il avait ardemment désiré lui-même, selon son aveu, monter sur la brèche à la suite de Casimir Perier pour défendre la société ébranlée, pour repousser l'assaut qui menaçait de livrer la France aux séditions des rues et à la recrudescence des passions militaires, c'est-à-dire à la révolution et à la guerre. Pendant les premiers temps, il ne laissait entrevoir assurément aucune pensée d'hostilité irréconciliable, et même en certaines circonstances critiques, notamment dans les luttes passionnées de la coalition parlementaire de 1839, il prenait une sorte de plaisir à se constituer le chevalier du ministère de M. Molé, à se porter au secours de la monarchie de juillet contre ceux qui lui faisaient une vie difficile et dure après l'avoir créée. Jusque-là c'était un conservateur par chevalerie ou par coquetterie, si l'on veut, un conservateur libre et indépendant, faisant sa cour à tous les partis au moment même où il défendait la royauté, mais enfin c'était un conservateur par l'attitude comme par le langage.

Il ne faut cependant pas trop s'y méprendre. Sans être un ennemi, Lamartine n'a jamais été précisément un ami pour le régime de

1830, et, si dans la coalition de 1839 il semblait venir en aide à une royauté menacée d'un assaut parlementaire, c'était peut-être bien plutôt par antipathie contre ceux qui l'attaquaient que par une préférence décidée pour l'institution elle-même. Au fond, voilà la vérité, l'homme de la restauration vivait toujours en lui, et dans le secret de son âme il gardait à la monarchie nouvelle ce qu'il a lui-même appelé « la rancune décente d'un royaliste tombé. » Sans vouloir se mêler aux combinaisons de partis, aux coalitions meurtrières, il ne voyait dans la monarchie élue qu'une transition précaire conduisant à une extension inévitable de l'idée démocratique, et avant tout une dérogation violente et périlleuse aux lois héréditaires de la royauté. Lamartine, par sa nature, par le tour de ses idées, par les habitudes de son esprit, n'entrait d'aucune façon dans les considérations qui avaient pu rendre la révolution de 1830 nécessaire et légitime. C'était pour lui affaire de sentiment ou de tempérament, et, à vrai dire, rien ne peint mieux ces nuances morales qu'un mot attribué par Lamartine à Béranger. Un jour, Lamartine, revenu des illusions de 1848, et Béranger, revenu de toute chose, s'entretenaient de 1830, du rôle des hommes et des partis dans cette révolution, et l'auteur des *Méditations* disait à l'auteur du *Dieu des bonnes gens* que lui, le chansonnier libéral, que tous les hommes de 1830 avec lui, avaient eu tort de faire un roi d'usurpation en brisant ou en abaissant la monarchie, que, puisqu'ils ne croyaient pas la république possible encore, ils devaient, en sauvegardant la victoire populaire de juillet sur la royauté, « couronner l'héritier légitime dans la personne d'un enfant innocent du règne. » Béranger, penchant sa lourde tête, répondait, non sans finesse : « Peut-être avez-vous raison; mais, moi, je n'avais pas tort. Vous étiez Lamartine, j'étais Béranger. »

C'est là tout le secret. Lamartine n'était pas Béranger, il était Lamartine; il n'était pas de cette génération qui avait fait 1830, qui avait trouvé le couronnement de ses vœux et de ses espérances dans cette monarchie nouvelle fondée sur une acclamation populaire. Il ne pensait pas, il ne sentait pas comme elle. Cette génération née ou élevée sous l'empire, jetée tout à coup sur la scène en 1815, formée aux luttes libérales de la restauration, arrivée au pouvoir en 1830, cette génération, une des plus intelligentes qui aient paru, avait des traditions, des opinions, un but précis, qu'elle se définissait clairement à elle-même, et qui lui traçaient en quelque sorte une sphère d'action politique. Elle a pu ne point réussir définitivement dans son œuvre, elle savait du moins ce qu'elle voulait. Lamartine, lui, avait des traditions différentes, des opinions vagues comme ses instincts, et quant à un but, s'il en avait un, il se déro-

bait encore à ses yeux dans je ne sais quel nuage empourpré et confus. De là cette indépendance d'attitude qui le rapprochait ou l'éloignait alternativement de tous les camps en lui ménageant tour à tour les flatteries ou les sourires presque dédaigneux des uns et des autres, — des conservateurs, auxquels il restait suspect en défendant souvent leur cause, de l'opposition, dont il combattait les turbulences anarchiques en reprenant et en dépassant quelquefois ses idées. C'était en vérité un personnage oratoire écouté pour son talent et pour l'éclat de sa parole, mais sans action bien réelle, « avide d'encens plus que d'empire, selon le jugement un peu sévère de M. Guizot, prodigue envers tous d'espérances et de promesses, mais n'ouvrant que ces perspectives vagues et incohérentes qui trompent les désirs qu'elles excitent,... promenant partout ses caresses pour se faire partout admirer et suivre... » Au fond, Lamartine était un royaliste émancipé par une révolution, affranchi de toute solidarité par les événemens, et qui portait dans la politique des instincts supérieurs, tous les goûts d'une personnalité dominatrice, des réminiscences du passé, avec des pressentimens superbes et quelquefois des coups d'œil de voyant jetés sur l'avenir.

La politique, Lamartine la faisait avec ses souvenirs et son imagination. En réalité cependant il voyait, il sentait juste souvent, et même dans les momens où il semblait se séparer le plus des partis qui avaient coopéré au mouvement de 1830, qui prétendaient le consolider ou l'étendre, ce n'est pas toujours lui qui s'est trompé. Il y a notamment un point où son instinct a été une sorte de prescience. Le royaliste vivait toujours en lui, disais-je, et comme royaliste il était sans doute un peu trop facilement consolé des patriotiques douleurs laissées par les souvenirs de 1814 et de 1815. Il ressentait moins que bien d'autres cette vieille blessure d'une époque attristée par une invasion qu'on croyait, du moins alors, devoir être la dernière, et c'est par là peut-être qu'il a toujours différé le plus de cette génération de 1830, pour qui la révolution de juillet était tout à la fois une victoire de libéralisme et une revanche indirecte de patriotisme. En cela surtout, Lamartine n'était point Béranger; sans être insensible aux grandeurs et aux malheurs de la France, il n'avait rien du patriote gardant à travers tout l'amertume du vaincu, et même, si l'on veut, les idées qu'il s'est toujours faites de la politique extérieure, du rôle européen de la France, se sont inévitablement ressenties de cette sorte de malentendu avec l'instinct public. Lamartine n'a jamais consenti à reconnaître le droit des immortelles rancunes de 1815, à pactiser avec les impétuosités guerrières qui ont si longtemps grondé au cœur de la France. Sur ce point, il a rompu avec la popularité, avec toute une génération;

même aujourd'hui, je ne voudrais point dire qu'il a toujours eu raison de sentir autrement que la France, de se mettre au-dessus des frémissemens, des susceptibilités inquiètes du patriotisme.

Ce qui est certain, c'est que, mieux que bien d'autres et avant bien d'autres, il a vu le danger de cette confusion de militarisme et de libéralisme qui a si longtemps frappé d'inconséquence et d'équivoque la politique française, qui a conduit à une sorte d'apothéose nationale du grand vaincu de 1815, et dont le dernier mot était, à un moment donné du règne de juillet, ce retour triomphal des cendres impériales, identification souveraine d'un nom de césar et du pays lui-même, consécration de l'image napoléonienne dans la mémoire du peuple, présage des résurrections futures qu'on préparait moralement sans les vouloir, et sans les croire même possibles politiquement. Lamartine, c'est une justice à lui rendre, ne s'y est jamais trompé, lui qui prétendait avoir appris de l'empire ce que valait la liberté « par le sentiment de la compression publique qui pesait alors sur toutes les poitrines, » en vivant sous ce « régime de silence et de volonté unique. » Il a été du petit nombre de ceux qui sont restés toujours rebelles à la grande ombre et qui ne l'ont même jamais crue inoffensive. Poète, il s'est dérobé à cette fascination du génie sur l'imagination de ses contemporains, et dès 1821 il écrivait cette méditation sur *Bonaparte* qui, sans diminuer l'impérial exilé, était sans complaisance pour cette grandeur posthume. Homme public, député, il redoutait pour un pays impressionnable et toujours amoureux de la guerre cette contagion des souvenirs militaires, cette déification d'un nom, ces bills d'indemnité donnés au despotisme heureux, ces spectacles de la force relevés par la gloire ou par le malheur, ces ovations rétrospectives ajoutant chaque jour à la légende impériale, et lorsqu'en 1840 le gouvernement de juillet obtenait de l'Angleterre comme une sorte de victoire nationale la restitution des cendres de Napoléon, Lamartine, presque seul dans la chambre, au risque de froisser un fanatisme public, faisait entendre des paroles qui prennent aujourd'hui comme un accent prophétique. Il y a trente ans de cela.

« Je vais faire un aveu pénible, disait Lamartine, qu'il retombe tout entier sur moi, j'en accepte l'impopularité d'un jour. Quoique admirateur de ce grand homme, je n'ai pas un enthousiasme sans souvenir et sans prévoyance. Je ne me prosterne pas devant cette mémoire. Je ne suis pas de cette religion napoléonienne, de ce culte de la force que l'on veut depuis quelque temps substituer dans l'esprit de la nation à la religion sérieuse de la liberté. Je ne crois pas qu'il soit bon de déifier ainsi sans cesse la guerre, de surexciter les bouillonnemens déjà trop

impétueux du sang français, qu'on nous représente comme impatient de couler après une trêve de vingt-cinq ans, comme si la paix, qui est le bonheur et la gloire du monde, pouvait être la honte des nations!... Je le sens, ce n'est ni le moment ni l'heure de juger l'homme. Le jugement lent et silencieux de l'histoire n'appartient pas à la tribune, toujours palpitante des passions du moment; il conviendrait moins encore à cette pompe funèbre et nationale que vous préparez... Qui ne pardonnerait pas à une destinée tombée de si haut?... Cependant, messieurs, nous qui prenons la liberté au sérieux, mettons de la mesure dans nos démonstrations. Ne séduisons pas tant l'opinion d'un peuple qui comprend bien mieux ce qui l'éblouit que ce qui le sert. Gardons-nous de lui faire prendre en mépris les institutions moins éclatantes, mais mille fois plus populaires sous lesquelles nous vivons. N'effaçons pas tant, n'amoindrissons pas tant notre monarchie de raison, notre monarchie nouvelle, représentative, pacifique; elle finirait par disparaître aux yeux du peuple... »

Et cherchant où l'on pourrait placer ce tout-puissant et dangereux revenant de la gloire, énumérant tour à tour les Invalides, la place Vendôme, la Madeleine, le Panthéon, Saint-Denis, Lamartine ajoutait en finissant :

« ... Que vous choisissiez Saint-Denis, ou le Panthéon, ou les Invalides, souvenez-vous d'inscrire sur ce monument, où il doit être à la fois soldat, consul, législateur, empereur, souvenez-vous d'y écrire la seule inscription qui réponde à la fois à votre enthousiasme et à votre prudence, la seule inscription qui soit faite pour cet homme unique et pour l'époque difficile où vous vivez : A Napoléon... seul! Ces trois mots, en attestant que ce génie militaire n'eut pas d'égal, attesteront en même temps à la France, à l'Europe, au monde, que, si cette généreuse nation sait honorer ses grands hommes, elle sait aussi les juger, elle sait séparer en eux leurs fautes de leurs services, elle sait les séparer même de leur race et de ceux qui la menaceraient en leur nom, — et qu'en élevant ce monument, en y recueillant nationalement cette grande mémoire, elle ne veut susciter de cette cendre ni la guerre, ni la tyrannie, ni des légitimités, ni des prétendans, ni même des imitateurs... »

Qui pourrait dire aujourd'hui que Lamartine, en parlant ainsi, n'avait pas ce don de seconde vue qu'ont quelquefois les poètes, ou plus simplement cette faculté de prévoyance qui fait les politiques? Certainement il avait bien le droit de se permettre cette innocente représaille dont il usait un jour avec Béranger en lui disant vers 1852, en face de l'empire ressuscité : « Ceci est une chanson de Béranger. » Il voyait juste et de haut sur ce point; il sentait merveil-

leusement quels périls obscurs ou lointains créaient pour cette monarchie libérale et pacifique tous ces souvenirs de dictature guerrière et de gloire dont les hommes d'état, par une étrange illusion, croyaient pouvoir se faire une brillante armure, et en réalité c'est par là, c'est par ce sentiment supérieur des grands mouvemens humains, des grands courans de l'histoire que Lamartine s'est créé sans effort une originalité et une puissance. Comme politique, comme homme de parti ou de parlement, qu'a-t-il été? Un hôte de tous les camps, un volontaire de génie dans la mêlée des opinions, un orateur plus écouté que suivi, un homme aux pressentimens hardis dépaysé dans les partis de gouvernement, ou mieux encore un homme de tradition et de gouvernement dépaysé dans les oppositions, en un mot un glorieux dissident de toutes les causes, de tous les groupes. Comme observateur des phénomènes extérieurs ou intérieurs d'une société en révolution, il a eu souvent des intuitions inattendues, des mots résumant toute une situation et allant frapper les imaginations.

Il a vu quelquefois ce que les autres ne voyaient pas, et de même qu'il signalait un jour l'écueil possible, encore invisible, des superstitions napoléoniennes, il montrait un autre jour quel danger il y avait pour le gouvernement de juillet à trop rétrécir sa politique intérieure, à s'épuiser dans des débats stériles, à laisser les impatiences françaises se dévorer elles-mêmes : « 1830, disait-il, — et notez que c'était en député conservateur, en chevalier d'un ministère constitutionnel qu'il parlait, — 1830 n'a pas su se créer son action et trouver son idée. Vous ne pouviez pas refaire de la légitimité, les ruines de la restauration étaient sous vos pieds. Vous ne pouviez pas faire de la gloire militaire, l'empire avait passé et ne vous avait laissé qu'une colonne de bronze sur une place de Paris. Le passé vous était fermé, il vous fallait une idée nouvelle. Vous ne pouviez pas emprunter à un passé mort je ne sais quel reste de chaleur vitale insuffisant pour animer un gouvernement d'avenir. Il ne faut pas se figurer, messieurs, parce que nous sommes fatigués des grands mouvemens qui ont remué le siècle et nous, que tout le monde est fatigué comme nous et craint le moindre mouvement. Les générations qui grandissent derrière nous ne sont pas lasses, elles; elles veulent agir et se fatiguer à leur tour; quelle action leur avez-vous donnée? *La France est une nation qui s'ennuie!* » Voilà un de ces mots qui ont fait le tour de la France et du monde.

« La France s'ennuie! » Elle a eu depuis, elle n'a pas tardé à trouver, j'en conviens, des distractions auxquelles l'orateur qui prononçait ces paroles n'a point été étranger. Ce que je veux montrer simplement, c'est la disposition d'esprit que Lamartine portait

dans ce camp conservateur où il était encore et d'où il allait s'élancer vers l'inconnu avec l'impatience d'un homme qui faisait probablement déjà comme la France, qui s'ennuyait. N'y aurait-il pas eu quelque moyen de retenir ce vaillant athlète qui arrivait aux tribunes et aspirait à l'action politique après avoir épuisé la popularité du poète? N'aurait-on pas pu le rattacher plus intimement à cette monarchie de 1830, pour laquelle il montrait volontiers de la froideur, mais qu'il défendait après tout comme un gouvernement de nécessité ou de raison, et dont il n'était pas l'ennemi implacable, puisqu'il cherchait à le prémunir contre ses périls et ses faiblesses? Est-ce enfin pour quelque mécompte inavoué d'ambition vulgaire, parce qu'on ne lui aurait pas offert un ministère, une grande ambassade ou la présidence de la chambre, qu'il aurait songé à préparer sa retraite dans le camp de l'opposition la plus extrême, comme un Coriolan méditant ses vengeances? Ce serait la plus banale des explications. Sans doute il s'est complu à raconter lui-même, non sans une certaine satisfaction rétrospective, que le roi Louis-Philippe avait eu des vues sur lui, que pressé un jour par un de ses familiers, qui demandait pourquoi on ne récompenserait pas d'un portefeuille les services libres et indépendans de l'auteur de *Jocelyn*, le chef de la dynastie de 1830 aurait répondu : « Non, non, ne m'en parlez pas encore, son temps viendra; je ne veux pas l'user avant l'heure. M. de Lamartine, ce n'est pas un ministre, c'est un ministère... » Que serait-il arrivé de Jocelyn premier ministre sous un roi constitutionnel? On ne le distingue pas bien. Lamartine ambassadeur aurait voulu tout au moins qu'on lui donnât un congrès à diriger. Premier ministre, il ne lui aurait fallu rien moins que quelque grande révolution pacifique à conduire. La vérité est que Lamartine était l'homme le moins fait pour ces situations régulières, pour l'action collective, disciplinée et quotidienne du pouvoir ou des partis, et que, dans le moment même où il semblait mûr pour les honneurs ministériels, il proposait au gouvernement de 1830 les plus hardies extensions de démocratie, « l'idée des masses, » comme il disait, « l'organisation, la moralisation, la constitution des droits, des intérêts, du travail dans la classe la plus nombreuse..., » de sorte que ce politique étrange, parti de la légitimité, campé un instant sous la tente de M. Molé en 1839, dépassait d'un seul coup les oppositions les plus avancées, réunissant en lui tous les contrastes d'idées, de situations, et justifiant déjà ce mot de M. de Humboldt : « Lamartine est une comète dont on n'a pas encore calculé l'orbite.

Non, en vérité, le secret des évolutions de Lamartine, comme de son rôle politique, n'est point dans un vulgaire mécompte; il est

dans son caractère, dans la nature de son ambition grandissant avec ses succès de tribune et avec les retentissemens de sa parole, dans les complaisances et les illusions d'un génie gâté par la fortune et instinctivement personnel. Un politique ordinaire ou même un premier ministre des jours tranquilles, Lamartine n'aurait pu l'être, lui qui a toujours été la brillante et généreuse proie de ces deux éternelles fascinations des hommes, une vanité naïve et une imagination décevante. Que ce soit sa grandeur ou sa faiblesse, son originalité ou son malheur, Lamartine n'a été jamais qu'un de ces êtres merveilleusement et dangereusement doués qui ne voient partout que leur propre image, qui ne cherchent partout que l'écho de leurs propres paroles ou de leurs propres pensées. Le sentiment de la personnalité déborde ingénument en lui, si bien qu'on dirait un privilégié du génie passant à travers ses contemporains sans les connaître, laissant échapper le secret contentement de lui-même en banale bienveillance pour tous et naturellement fait pour régner partout où il paraît. Il ne connaît que ce qui lui ressemble ou ce qui le flatte. Il a laissé passer auprès de lui Alfred de Musset sans y prendre garde, et, quand il a su qu'il existait, il ne l'a même pas compris; il a comparé la vie et la pensée de l'auteur des *Nuits* au *Duel de Pierrot* du peintre Gérome, et de cet étincelant génie il a fait le rival d'Hervey, de Young et de Novalis. Qu'il parle de Chateaubriand lui-même, il ajoutera aussitôt : « Du reste nous n'avons jamais eu d'attrait l'un pour l'autre. » Qu'il rencontre sur son chemin Royer-Collard, celui qu'il appelle quelque part « l'oracle des hautes pensées et des hautes convenances, » il dira d'un ton dégagé : « Royer-Collard aimait en moi mon isolement des partis. Je le cultivai sans en faire mon modèle jusqu'à sa mort. Nos deux natures ne concordaient pas plus que nos âges. Il voulait trop discuter, et moi trop agir. »

Je ne veux pas certainement mettre en doute que Lamartine, qui avait reçu son éducation politique de la restauration et qui a gardé jusqu'au bout un sentiment d'autorité assez prononcé, n'exprimât une conviction spontanée et sincère lorsqu'il défendait les prérogatives de la couronne, — fut-ce de la couronne de 1830, — contre les coalisés parlementaires de 1839. Qui pourrait cependant lire dans le secret de cette âme? qui pourrait affirmer que Lamartine ne cédait pas à la tentation de se jeter dans un camp déserté par ses chefs naturels, et de couvrir de l'éclat de sa parole une cause qu'il voyait attaquée par M. Guizot, par M. Thiers, par ceux qu'il appelait les « ministres défectionnaires de la monarchie? » M. Thiers, M. Guizot, Lamartine ne pouvait évidemment suivre ces deux têtes de colonnes, il ne s'est jamais mis à leur suite;

et qu'on remarque bien que, lorsqu'il se rejetait dans une hostilité grandissante contre l'établissement de 1830, il ne tenait pas davantage à se confondre avec les chefs de l'opposition dynastique ou démocratique : il tenait à rester lui-même. Lamartine n'a eu jamais quelque faiblesse que pour deux hommes avec lesquels il n'avait certes pas de frappantes ressemblances, Talleyrand et Béranger. Et pourquoi? qui l'aurait cru, s'il ne l'avait dit lui-même? Il voyait dans ces deux hommes ses deux parrains en poésie et en politique. C'était Talleyrand qui l'avait sacré poète par ce petit billet de 1820 où il saluait l'aurore des *Méditations*, c'était Béranger qui le baptisait homme d'état par une lettre d'admiration et de prophétique enthousiasme au lendemain des *Girondins*. Il n'y a que lui pour avoir de ces combinaisons imprévues de noms, d'hommes, servant ensemble à élever un piédestal au génie satisfait de lui-même.

Lamartine a eu toujours une autre ennemie intime cachée en lui, ou, si l'on veut, une autre dangereuse séductrice en politique : c'est l'imagination, une imagination inépuisable d'illusions, de mirages et de fictions. Assurément il n'en croyait rien; il pensait être le mortel le mieux doué de toutes les aptitudes positives, un diplomate aussi habile à conduire les hommes qu'à manier les intérêts, un économiste au courant de tous les secrets de la richesse des nations, même un administrateur des plus entendus. Au fond, c'était surtout et avant tout un poète voyant les choses, les hommes, les événemens, les révolutions, la politique, à travers le prisme de l'imagination. Et c'est lui-même qui le dit dans ces *Entretiens* qui sont si souvent des confessions : « les révolutions de 1814 et de 1815 auxquelles j'assistai, la guerre, la diplomatie, la politique, auxquelles je me consacrai, m'apparurent, comme les passions de l'adolescence m'étaient apparues, par leur côté littéraire... Tout devint littéraire à mes yeux, même ma propre vie. L'existence était un poème pour moi. » Vous souvenez-vous de cet enfant de *la Comédie infernale*, de ce petit George à qui son père, le comte Henri, fait réciter une prière, l'*Ave Maria?* L'enfant commence la prière, et dès les premiers mots il est emporté par l'imagination, il s'échappe en effusions lyriques. Le père le ramène sans cesse au texte simple et pur, et sans cesse l'enfant recommence ses effusions sans pouvoir réciter jusqu'au bout la prière dans sa simplicité. C'est l'image de ce poète orateur, pour qui la réalité n'est qu'un thème qu'il est toujours prêt à broder d'innombrables et merveilleuses variations. Il le dit lui-même avec une naïveté singulière, « l'âge en avançant a changé la note, mais non l'instrument. » Vieux ou jeune, en politique comme en poésie, il brode, il improvise, il ajoute presque malgré lui au texte sacré de la vérité, et c'est

certainement un des hommes qui, sans calcul et sans en avoir conscience, ont eu au plus haut degré la faculté de l'inexactitude.

Tout se transfigure naturellement dans son esprit. Il ne se souvient pas même avec précision des événemens auxquels il a pris part, des circonstances dans lesquelles il a joué un rôle, et qu'il ne rapporte pas moins avec toute la magie de l'éloquence. En poésie, soit encore; en politique cela peut conduire loin. Pour ne citer qu'un exemple, Lamartine raconte qu'à l'époque de la coalition de 1839, après un vote qui partageait la chambre et mettait en doute l'existence du ministère, le comte Molé, président du conseil, rassemblait ses collègues pour provoquer leur délibération sur l'opportunité de la dissolution du parlement. Lamartine, comme le plus éminent défenseur du cabinet, était de ce conseil. Il fit, à ce qu'il assure, un discours pour montrer le danger de la dissolution de la chambre, l'agitation semée dans le pays, le retour probable des coalisés retrempés dans le suffrage populaire, l'humiliation de la couronne, et, dans le lointain, la ruine inévitable de la monarchie comme conséquence d'un enchaînement de fatalités parlementaires. Ce discours fit une impression telle que les ministres, les uns après les autres, se ralliaient à l'opinion de Lamartine, lorsque M. Molé brusquait la délibération en disant avec impatience qu'il n'était plus temps, et en tirant de son portefeuille un décret de dissolution déjà signé par le roi. La scène est assurément curieuse, presque dramatique, et rien n'est négligé dans le récit, ni le geste de l'orateur, ni l'attitude des ministres, ni la mobilité des physionomies. Or j'ai voulu recueillir le témoignage d'un des ministres les plus honorables et les plus éclairés de ce temps. Il n'y a qu'un malheur d'après lui, c'est que cette scène elle-même est une fiction, une illusion rétrospective de l'auteur des *Girondins*. M. Molé n'aurait jamais fait cette violence à ses collègues, et les collègues de M. Molé ne l'auraient jamais souffert. La seule chose vraie, c'est que, par déférence pour un concours aussi éloquent que désintéressé, on avait demandé l'avis de Lamartine simplement, sans aucun appareil, et Lamartine allant chez M. Molé avec M. de Montalivet avait donné l'avis qu'on lui demandait. Tout le reste est l'effet de ce don singulier de colorer, d'idéaliser la plus simple réalité, de la voir « par le côté littéraire. » C'est le signe de la prédominance de cette faculté d'illusion, de cette puissance de l'imagination que Lamartine portait dans le récit des événemens, dans les affaires publiques comme dans sa vie, et cette imagination du poète, il l'attestait jusque dans ses ambitions. A travers les modesties du présent, il entrevoyait aussitôt ou il imaginait je ne sais quel avenir indéfini où les impatiences inassouvies d'un talent grandissant trouve-

raient une destination inconnue. Que Lamartine, en passant peu à peu du camp conservateur dans un camp d'opposition et jusque dans la démocratie la plus avancée, obéît à une certaine logique et eût une conviction excitée, fortifiée par une politique qui ne lui suffisait plus, soit, je n'en veux pas douter; mais un mobile avoué ou inavoué chez lui, c'était aussi certainement ce besoin de trouver un rôle à la mesure et à la hauteur de son imagination dans un ordre nouveau fait pour mettre d'accord ses pressentimens et ses intérêts d'ambition.

Le point central où viennent se rencontrer en quelque sorte ce sentiment presque naïf d'une personnalité débordante, ces passions d'imagination, ces impatiences d'un avenir élargi, ces fermentations d'idées démocratiques et de progrès social auxquels l'auteur de *Jocelyn* avait déjà ouvert son âme avant que le politique en fît son dogme et son programme, c'est ce livre des *Girondins*, livre-événement dont Lamartine lui-même ne soupçonnait pas la retentissante fortune, et qui par le fait devenait l'apprentissage intellectuel ou la préface d'une révolution nouvelle. Que voulait, que poursuivait Lamartine, et dans quelles dispositions d'esprit abordait-il cette redoutable tâche de l'évocation de tout un passé? Il n'est rien de tel pour préparer une révolution que de trop la prévoir, de s'y intéresser, de s'accoutumer à la considérer comme inévitable parce qu'on en a d'avance accepté les périls et les responsabilités. Le jour où Lamartine, revenant aux flottantes aspirations de son esprit, s'était éloigné par degrés de la monarchie de 1830 en se disant que ce régime ne pouvait être qu'une halte entre deux orages, une étape précaire dans le mouvement de rénovation qui emportait la France depuis un demi-siècle, ce jour-là il avait fomenté dans son âme une révolution; il saisissait en quelque sorte son rêve, ce rêve de « poésie en action » dont il berçait secrètement sa pensée ambitieuse, et « cette poésie en action, » avant de la chercher dans la réalité contemporaine, il la cherchait dans un passé encore mal refroidi, dans le plus dramatique événement des temps modernes.

Assurément, dans sa conception première et avouée, ce livre, que Lamartine méditait comme une préparation aux événemens, n'avait rien que de juste et d'élevé. Il s'agissait, c'est lui qui l'assure, d'écrire pour ce peuple de France une histoire impartiale, morale et pathétique à la fois de sa première révolution, afin de lui montrer par tous les faits de cette révolution « qu'en histoire comme en morale chaque crime, même heureux un jour, est suivi le lendemain d'une véritable expiation, que les peuples comme les individus sont tenus de faire honnêtement les choses honnêtes, — que le but ne justifie pas les moyens, comme le prétendent les scélérats de théorie

ou les fanatiques, que la conscience ne subit pas d'interrègnes, et que si la révolution de 1793 a noyé les plus belles pensées philosophiques dans le sang, c'est qu'elle est tombée des lèvres des philosophes aux mains des tribuns, des mains des tribuns aux mains des Syllas et des Césars, lavant le sang dans le sang, et restaurant facilement la tyrannie que les sociétés préfèrent justement aux crimes... » Et Lamartine ajoutait : « Une histoire écrite dans cet esprit sera pour le peuple une haute leçon de moralité révolutionnaire propre à l'instruire et à le contenir la veille d'une prochaine révolution. »

C'était un idéal magnifique, ce n'était malheureusement qu'un idéal. Au fond, ce livre fait avec l'arrière-pensée de populariser un nom et le mot de révolution, peut-être de les identifier dans l'esprit des masses, ce livre était moins une histoire que le roman passionné et fascinateur d'une époque de pitié, de sang, de grandeur sinistre, d'héroïsme et de terribles mystères laissés comme un poids sur la conscience française. Ce n'était pas le livre d'une raison forte et sévère s'appliquant à dégager la moralité des révolutions humaines, c'était l'œuvre éblouissante et hasardeuse d'un esprit qui s'était dit qu'il voulait être le « dramaturge du plus vaste événement des temps modernes. » Historien, Lamartine ne faisait que transporter dans un autre cadre les procédés, les séductions et les faiblesses de sa nature. Homme de génie tout personnel, il se cherchait lui-même dans le drame qu'il racontait, il poursuivait son image et son idée dans ces mêlées puissantes. Jocelyn devenu tribun se retrouvait dans ces visages d'un Mirabeau, d'un Vergniaud, et il se retrouvait, bien entendu, en beau, avec son profil serein et superbe. Homme d'imagination avant tout, Lamartine parlait à l'imagination de ses contemporains en transfigurant tout par l'imagination. Il n'absolvait pas le crime et les implacables fureurs sans doute, il en atténuait le caractère et l'horreur par des magies de style, des profusions de couleurs et des impartialités de pinceau qui ravivaient sans cesse l'intérêt en l'égarant.

Hommes et événemens, il voyait tout par le « côté littéraire, » presque en peintre indifférent à la moralité des choses, en écrivain uniquement préoccupé de captiver, de passionner l'opinion par la puissance de ses évocations, par l'inépuisable fascination du talent. Tout y était, hormis la sûreté du jugement; on aurait dit plutôt un esprit devenu la proie de son sujet, s'enivrant de ses propres récits, et, par un entraînement singulier ou par une préoccupation plus étrange encore, après avoir paru prendre pour héros ces brillans, chevaleresques et légers girondins, il semblait n'arriver, à mesure qu'il avançait dans son œuvre, qu'à subir la supériorité des monta-

gnards ou du moins des chefs de la montagne. Après avoir arboré la pensée généreuse d'écrire une histoire impartiale et morale, de faire dans la révolution la part des grandeurs et des crimes, il finissait par tout confondre dans une sorte d'apothéose. Ses dernières pages ressemblaient à une ode qui étendait « une glorieuse amnistie sur toute la scène, » qui entourait « d'une commune auréole tous les actes et tous les acteurs, » en inscrivant sur eux « une épitaphe de gloire sans choix et sans respect, qui ne faisait justice ni aux uns ni aux autres, en chantant l'*hozanna* à la révolution... » Ces pages, Lamartine les a depuis désavouées ou expliquées et ramenées à une mesure de vérité plus sévère; elles révélaient alors la passion d'imagination, l'entraînement, ce qu'il a lui-même appelé un enthousiasme plus poétique qu'historique, et, comme il arrive souvent, c'est moins peut-être par ses qualités que par ses défauts que cette œuvre éloquente, pathétique et décevante enlevait presque violemment le succès.

Les livres ont leur destin et pour ainsi dire leur date nécessaire. A un autre moment, l'*Histoire des Girondins* eût été toujours sans doute l'œuvre d'une imagination merveilleuse, elle n'aurait pas eu ce retentissement soudain, elle n'eût pas été surtout un événement politique. A l'heure où elle paraissait, elle tombait indubitablement dans un monde tout préparé, elle répondait à des dispositions indistinctes, et elle faisait plus pour la popularité de Lamartine que toutes les poésies, de même qu'elle faisait plus que tous les discours de parlement ou de banquet pour une révolution possible; elle mettait la révolution en poésie et en littérature courante. Le retentissement et le sens du livre de Lamartine, je ne les nie pas. Il y aurait peut-être seulement une question curieuse à se faire. Est-ce parce qu'il avait déjà ouvert son esprit à une inspiration toute révolutionnaire que Lamartine avait été conduit à écrire les *Girondins?* ne serait-ce pas plutôt en écrivant son histoire, en s'inspirant, en s'enivrant lui-même de son sujet, qu'il aurait été conduit à être plus révolutionnaire le lendemain que la veille? Toujours est-il que d'un seul coup et par la toute-puissance de son imagination Lamartine avait conquis ce qu'il ambitionnait peut-être le plus au monde, l'ascendant sur les multitudes, la popularité universelle, et il commençait à s'en douter. Je me suis toujours souvenu d'une circonstance que Sainte-Beuve me racontait au moment même où cela venait de se passer, et que je lui rappelais, à lui qui n'oubliait rien, peu avant sa mort. C'était un matin pluvieux de 1847. Sainte-Beuve revenait de l'enterrement du poète Guiraud, où il avait rencontré Lamartine, alors dans le feu des *Girondins*, mais encore un peu inquiet. Sainte-Beuve, sans goûter beaucoup ce genre de succès, le

rassurait peut-être un peu ironiquement. « Soyez tranquille, lui disait-il, vous voilà populaire, et plus que vous ne le pensez. Enfin, s'il y avait maintenant *deux* hommes à choisir dans la rue par acclamation pour faire un président de la république, vous seriez un des *deux*. — Peut-être bien, répondit Lamartine, si l'on avait à en prendre *dix*. » Sainte-Beuve maintenait son chiffre de deux, et au fond Lamartine pensait peut-être que, quand même on n'aurait qu'un homme à choisir, il serait celui-là. Il était prêt. Il avait fait tout ce qu'il fallait pour se mettre à la disposition de la fortune ou d'une révolution dont il ne connaissait, il est vrai, ni l'heure ni la date.

C'était vers 1847, disais-je. Lamartine avait fait du chemin depuis ces jours de 1830 où il avait vu avec chagrin disparaître la royauté de sa jeunesse, et même depuis ces luttes de 1839, de 1840, où il défendait encore une monarchie qu'il ne considérait que comme une institution de nécessité et de préservation. Longtemps il avait paru rester dans les liens d'une éducation toute conservatrice dont il gardait les habitudes, les traditions, le ton et le langage. Il ne dévoilait que peu à peu les pensées nouvelles qui germaient dans son esprit, qui grandissaient dans son imagination, et c'est tout au plus si dans un jour de hardiesse mesurée, dans une saillie inoffensive, il se laissait aller à dire que la France avait besoin d'être occupée ou distraite. Longtemps il avait paru n'aspirer qu'à un rôle tout moral d'influence et de pacifique initiation. Maintenant tout était changé. Il ne disait plus seulement : « La France s'ennuie! » il disait : « La France s'attriste! la France s'inquiète! » il avait des mots bien plus cruels encore pour caractériser la marche des choses et des programmes qui impliquaient de radicales transformations. A défaut du parlement, où il ne pouvait trouver un écho, il cherchait une force, un appui dans les spectacles excitants de l'histoire ou dans les libres émotions de l'opinion extérieure. Ce n'était plus un éloquent dissident de l'armée conservatrice, c'était visiblement un ennemi.

Il ne faut pas dépasser le vrai. Lamartine n'était point sans doute un fauteur vulgaire de révolution, ce n'était point un conspirateur; jamais nature d'homme ne répugna plus que la sienne aux conspirations, aux actions occultes ou violentes. Il affectait même de se tenir en dehors de cette campagne des banquets qui commençait alors; il refusait d'aller présider plusieurs de ces réunions où il était convié. « Le rôle de courrier national ne me convient pas, écrivait-il à un de ses amis; je voudrais m'en tenir à Mâcon, où je ne puis rien refuser, et aux villes où je réside par hasard... » Même dans celles de ces réunions où il assistait, comme ce banquet de Mâcon où, au

milieu de la foudre et des éclairs qui sillonnaient un ciel d'automne, il semblait allumer la tempête des esprits en la prédisant, le mot de république n'était pas sur ses lèvres, le nom de la royauté n'était ni omis ni supprimé dans ses discours. Il gardait la décence de l'orateur constitutionnel et légal; mais il aspirait en quelque sorte la révolution, il la laissait éclater dans son geste, dans son attitude, dans ses appels et jusque dans ses précautions de langage. Il concentrait sous la forme la plus éloquente et la plus avouable cette agitation qu'on croyait factice, et qui n'était que le frémissement avant-coureur d'une révolution nouvelle.

Certes, si à ce moment extrême Lamartine, qui croyait si bien lire dans l'avenir, avait pu entrevoir les conséquences de la commotion qui se préparait en France dans cette paix apparente où l'on vivait encore, il se serait arrêté sans doute, il eût reculé devant cette terrible partie. Il se serait dit que le sort d'un pays n'était point un enjeu fait pour être livré légèrement au coup de dé des convulsions et des dictatures, que des institutions libérales, tant qu'elles sont fidèlement et sincèrement maintenues, ont en elles assez d'élasticité et de vitalité intime pour se redresser et s'étendre par leur propre vertu. Il se serait dit... Mais alors il ne voyait que ce qui était dans sa pensée, il marchait dans une confiance pleine d'illusions, il se laissait aller à ce souffle de faveur publique qui le portait, et lorsque peu après la république naissait dans un jour d'hiver, le 24 février 1848, nul mieux que lui n'était fait pour la représenter au premier rang, puisqu'il l'avait préparée bien plus que d'autres, puisqu'il l'avait rendue possible, puisqu'il lui offrait un nom aimé, considéré, retentissant, populaire, gage de conciliation et de sécurité. Ce jour-là, par un jeu étrange de la fortune, il voyait se réaliser mot pour mot ce qu'il disait dix-huit ans auparavant dans son discours de réception à l'Académie : « ... On cherche un homme! Son mérite le désigne : point d'excuse, point de refus, le péril n'en accepte pas; on lui impose au hasard les fardeaux les plus disproportionnés à ses forces, les plus répugnans à ses goûts... L'esprit de cet homme s'élargit, ses talens s'élèvent, ses facultés se multiplient; chaque fardeau lui crée une force, chaque emploi un mérite... » Sainte-Beuve l'a dit, Lamartine, l'académicien de 1830, prophétisait le Lamartine du gouvernement provisoire, avec cette nuance pourtant que certainement Lamartine avait fait ce qu'il avait pu pour que sa prophétie ne restât pas un vain mot.

CH. DE MAZADE.

*(La dernière partie au prochain n°.)*

# L'INVASION

## EN ALSACE

Les deux journées de Wissembourg et de Reischoffen, grosses de tant de désastres pour notre pays, livrèrent du premier coup l'Alsace surprise et désarmée à toutes les horreurs de l'occupation étrangère. Envahi le 4 août, le département du Bas-Rhin fut en grande partie occupé dès le 6 du même mois, et si complétement séparé de la France qu'il devint depuis lors impossible d'y envoyer aucun secours sérieux. Ainsi abandonnée, cette noble contrée ne s'abandonna pas elle-même. Les soldats, les hommes armés s'enfermèrent dans les places fortes et se préparèrent à s'y défendre jusqu'à la mort. De tous les glorieux épisodes de cette triste guerre, aucun n'a plus ému notre patrie que la résistance de Strasbourg, que l'énergie de la garnison et la constance des habitans au milieu de tant de maux. Dès qu'on connut à Paris ce qu'ils souffraient, ce qu'ils savaient supporter pour la France, le peuple parisien, dans un élan spontané d'admiration et de reconnaissance, se porta en foule vers la place de la Concorde et alla couvrir de drapeaux et de couronnes la statue qui représente la ville de Strasbourg.

Les Alsaciens présens à Paris se réunirent de leur côté au nombre de plus de 2,000, ouvrirent une souscription en faveur des victimes du siége, et prouvèrent à l'Allemagne par l'énergie, par l'unanimité de leur résolution, que tous les enfans de l'Alsace préféreraient le sort des Strasbourgeois à la perte de leur nationalité. Beaucoup de villes en France s'associèrent aux manifestations de Paris, comme pour témoigner de la patriotique union de toutes nos provinces en face de l'étranger. Nous voulons à notre tour honorer une province généreuse en racontant au pays les maux qu'elle vient d'endurer,

les actes de courage qu'elle vient d'accomplir pour ne pas se séparer de nous, pour demeurer française sous le canon prussien.

Les fausses nouvelles se répandent si facilement en France et y trouvent tant de crédit que notre premier soin doit être de démêler la vérité au milieu de récits souvent contradictoires. Nous n'accepterons donc que les faits certains et prouvés, nous écarterons avec intention les détails douteux, lors même que ces détails plairaient à notre imagination ou flatteraient notre patriotisme. L'histoire doit se défendre de la crédulité aussi bien que des passions populaires. Du reste la vérité toute simple fait trop d'honneur à nos concitoyens de l'Alsace pour que de faux ornemens ajoutent quelque chose à l'unanime sympathie, au respect qu'inspire leur conduite.

## I.

Nulle part dans notre pays, la déclaration de guerre ne fut accueillie avec une émotion plus sérieuse qu'en Alsace. On y connaissait trop bien les Allemands, leurs convoitises et leurs prétentions pour ne pas comprendre tout de suite que la nationalité même du Bas et du Haut-Rhin allait être mise en question, qu'il s'agissait cette fois de rester Français ou de subir les dures lois de la conquête. Les paysans eux-mêmes, sur toute la frontière bavaroise, de Niederbronn à Wissembourg, demandèrent des armes pour se défendre. Le gouvernement, qui se défiait trop de la nation pour armer chaque citoyen, qui d'ailleurs prétendait s'attribuer à lui seul tout l'honneur de la victoire, rejeta dédaigneusement cette demande malgré les pressantes sollicitations de quelques députés. Le premier résultat d'une politique si peu nationale fut de livrer à l'invasion un pays sans défense et d'exposer ceux qui se défendaient à toutes les rigueurs de la loi martiale. Dès leur entrée en campagne en effet, les Prussiens annoncèrent que les paysans français, n'étant organisés, comme les leurs, ni en bataillons de gardes mobiles ni en bataillons de gardes nationaux, seraient passés par les armes, s'ils essayaient de résister. Cette loi si dure ne paraît point avoir été appliquée le premier jour, car les journaux allemands racontent que parmi les prisonniers de Wissembourg se trouvaient deux paysans accusés d'avoir tiré sur les troupes prussiennes. Ces malheureux, n'ayant point été fusillés sur place dans la chaleur de l'action, ne le furent sans doute pas plus tard; mais, dans les combats suivans et dès la journée de Wœrth, les vainqueurs usèrent rigoureusement du droit qu'ils s'attribuaient, droit extrême, contraire au droit des gens, qu'ils maintiennent encore aujourd'hui et contre

lequel le gouvernement français aurait dû protester à l'origine au nom des lois internationales. La meilleure manière de rendre vaine la prétention des Prussiens eût été de donner un fusil et un uniforme à chaque citoyen. Cette précaution n'ayant point été prise et ne pouvant plus l'être dans les provinces envahies, il fallait opposer au code militaire de la Prusse le droit primordial qui appartient à chaque citoyen de défendre sa propriété, sa maison, son champ, contre l'invasion de l'étranger. Aucun combat n'est assurément plus légitime que celui qu'on livre pour la défense de ce qu'on possède. Vainement les philanthropes diraient-ils, comme le font quelques théoriciens de l'Allemagne, que le système prussien adoucit les maux de la guerre en les limitant aux armées belligérantes, en épargnant les populations civiles. Un tel langage ne convient point à une nation qui fait un soldat de chacun de ses citoyens, et qui, au moment où elle s'arme tout entière, prétendrait refuser le même droit à ses ennemis. On ne pourrait d'ailleurs le croire sincère que si ceux qui le tiennent s'engageaient en même temps à n'imposer aucune charge aux populations civiles. Dès qu'on demande à celles-ci quelque chose, on leur donne évidemment le droit de refuser ce qu'on exige d'elles; dès qu'on touche à leur propriété, on ne peut leur prescrire de se laisser dépouiller sans se défendre.

En un mot, les Prussiens affichent deux sortes de prétentions absolument inconciliables : d'une part, ils prétendent au nom de l'humanité, pour verser le moins de sang possible, ne pas vouloir traiter en ennemis les populations civiles, et leur refuser par conséquent la qualité de belligérans; d'autre part, ils leur enlèvent, en vertu du droit du vainqueur, tout ce qui peut servir aux besoins et même au bien-être de leur armée. Ils les excluent du droit de la guerre dès qu'il s'agit pour elles de se défendre; mais ils leur appliquent ce même droit avec la dernière rigueur dès qu'il s'agit pour elles de payer. Ils ne leur laissent en réalité qu'un privilége, celui d'être rançonnées. Une proclamation du roi de Prusse, publiée le 17 août par la *Gazette de Francfort*, établit très nettement la situation que la guerre fait aux habitans. S'ils se permettent le moindre acte d'hostilité contre les troupes prussiennes, on leur promet le conseil de guerre et la mort. Si au contraire ils accueillent pacifiquement les soldats, on met à leur charge tous les frais de l'entretien de l'armée. La mort ou la ruine, voilà l'alternative que leur offre le roi. « Seront punis de mort, dit la proclamation, toutes les personnes qui, sans appartenir à l'armée française, servent d'espion à l'ennemi, donnent de fausses indications aux troupes allemandes en leur servant de guides, tuent ou pillent des personnes appartenant à l'armée allemande ou à sa suite, détruisent

des ponts, des canaux, enlèvent des fils télégraphiques ou des rails de chemin de fer, rendent les routes impraticables, mettent le feu aux munitions, aux vivres, aux quartiers occupés par les troupes, prennent les armes contre les troupes allemandes. Pour chaque cas spécial, il sera institué un conseil de guerre qui examinera la cause et prononcera. Le conseil de guerre ne pourra prononcer d'autre peine que celle de la mort; la sentence sera suivie immédiatement de l'exécution. Les communes auxquelles appartiennent les coupables, ainsi que celles où le crime aura été commis, seront condamnées à une amende qui équivaudra au chiffre de leur impôt annuel. »

Tel est le sort que la Prusse réserve aux habitans des villes et des villages français qui se défendent. S'ils ne se défendent pas, on veut bien leur accorder la vie, mais à quelles conditions? « Les habitans, dit encore la proclamation royale, auront à fournir tout ce qu'exige l'entretien des troupes. Chaque soldat devra recevoir par jour 750 grammes de pain, 500 grammes de viande, 250 grammes de lard, 30 grammes de café, 60 grammes de tabac, cinq cigares, un demi-litre de vin, ou un litre de bière, ou un décilitre d'eau-de-vie. La ration d'un cheval, car il faut aussi nourrir les chevaux est fixée par jour à 6 kilos d'avoine, 2 kilos de foin, 1 kilo 1/2 de paille. Si les habitans préfèrent une indemnité en argent aux impositions en nature, ils devront donner 2 francs par chaque soldat.» Le vainqueur, on le voit, se pique de générosité; à défaut de vivres, il accepte de l'argent.

Au fond, ce manifeste, que le gouvernement impérial eut le tort de laisser publier sans protestation, n'accorde aux citoyens français aucun des droits de la guerre et leur en laisse toutes les charges. Il est vrai que, dans un dernier paragraphe, le roi de Prusse ajoute, comme pour adoucir la rigueur des prescriptions qui précèdent : « On ne pourra réclamer aux habitans que ce qui est indispensable à l'entretien des troupes. Des bons seront délivrés officiellement à cet effet. » Vaine et illusoire garantie! rien de plus précis et de plus rigoureux que les exigences prussiennes, rien de plus vague que ce prétendu adoucissement. Qui donc jugera ce qui est indispensable aux troupes? Tiendra-t-on compte en même temps de ce qui est indispensable aux habitans? car enfin, si les troupes prussiennes réclament le droit de vivre, il faut bien que les habitans vivent aussi. S'occupera-t-on de savoir si les ressources du pays répondent aux besoins de l'armée? si, quand on aura donné tout ce que demande la proclamation, il restera quelque chose aux villes et aux villages rançonnés? Pensera-t-on aux nécessités de l'avenir, à ce que les habitans ont besoin de conserver chez eux pour

ensemencer, pour cultiver la terre? Leur laissera-t-on assez de bestiaux, assez de blé, assez de chevaux?

Si on leur prend ce qu'ils possèdent aujourd'hui, si on détruit en germe leurs récoltes futures en vidant leurs greniers et leurs étables, à quoi leur serviront les chiffons de papier délivrés par l'autorité prussienne sous le titre de bons? Qu'est-ce que ces bons d'ailleurs, et qui les paiera? Des personnes qui en ont eu entre les mains nous affirment que chaque bon est une sorte de reconnaissance très vague, payable après la guerre par le vaincu. Pauvre vaincu! Quel qu'il soit, la guerre le mettra hors d'état de payer ses dettes. D'ailleurs la proclamation du roi de Prusse, déjà si contestable au point de vue du droit des gens, ne contenait que la théorie économique de la guerre. En pratique, le caprice des chefs de corps, les besoins réels ou prétendus d'une armée immense, aggravaient singulièrement des dispositions déjà si dures. Nulle part on ne demandait moins que ne l'exigeait le roi; presque partout on demandait davantage. D'après le texte même et les termes si élastiques de la proclamation, chaque commandant demeurait juge de ce qui était indispensable aux troupes, et au strict nécessaire ajoutait le superflu. On en jugera par quelques chiffres. M. About, témoin oculaire, a raconté ce qu'avait souffert la petite ville de Saverne, si rapidement occupée par l'ennemi après le désastre de Reischoffen. Haguenau, où entraient le 7 août au matin les premiers éclaireurs, où s'établissait le jour même une division de cavalerie badoise, n'eut pas seulement à loger et à nourrir des milliers d'hommes; les vainqueurs y levèrent encore immédiatement une contribution de guerre de 1 million, fort supérieure aux ressources de la ville, et dont les habitans ne purent réunir les fonds qu'en envoyant à Bâle les délégués du conseil municipal contracter un emprunt. A Erstein, 6,000 cigares étaient exigés en trois jours. Le canton de Barr devait fournir au quartier-général des troupes allemandes 54,000 kilogrammes de pain, 72,000 kilogrammes de viande, 18,000 kilogrammes de riz, 1,800 kilogrammes de sel, 1,800 kilogrammes de café torréfié, 2,400 kilogrammes de café non torréfié, 50,000 litres de vin, 2,400 quintaux d'avoine, 600 quintaux de foin, 700 quintaux de paille. Plusieurs millions étaient en outre demandés à différens cantons du Bas-Rhin. Là même où ne séjournaient pas les troupes ennemies, elles frappaient le pays de leurs lourdes réquisitions, et allaient en réclamer le montant avec une ponctualité implacable. Leurs courses à travers le département et jusque dans la montagne n'avaient d'autre but que d'élargir le cercle de leurs rapines et d'augmenter leur part de butin. Hors des environs immédiats de Strasbourg, qui était l'objectif déterminé

de leurs attaques, elles ne s'établissaient nulle part, mais on les voyait partout, partout elles répandaient l'épouvante. Elles fixaient l'époque où elles reviendraient pour emporter ce qu'elles avaient demandé, et on les savait si exactes qu'on les attendait avec terreur.

Beaucoup même ne les attendaient pas, et à l'approche de l'ennemi cherchaient un refuge dans les bois, dans les défilés, sur les hauts sommets des Vosges. Une véritable panique s'emparait de villages entiers. La rapidité foudroyante de l'invasion, les succès si soudains et si complets de l'armée prussienne, la déroute de deux corps d'armée français dont les fuyards répandaient l'anxiété, le système de réquisitions imposé par les vainqueurs dès le premier jour, la renommée qui grossissait encore leurs exigences, affolaient les populations. Les bruits les plus alarmans se propageaient de proche en proche, pénétraient jusqu'en Lorraine, et faisaient déserter une partie des communes où l'on supposait que les Prussiens pouvaient passer. On disait que les femmes, que les jeunes filles étaient exposées de leur part à de véritables cruautés, à des mutilations barbares, sans parler des derniers outrages. A Nancy même, ces rumeurs arrivaient en même temps que la nouvelle du désastre de Mac-Mahon et y causaient une panique générale. Les routes se couvraient de fugitifs; les mères envoyaient leurs enfans vers le centre de la France, ou les emmenaient elles-mêmes, quand un autre devoir ne les retenait pas sur place. Une foule anxieuse assiégeait les gares où s'amoncelaient des montagnes de bagages. Les employés de la compagnie de l'Est, qui venaient de travailler jour et nuit au transport de nos troupes, méritent qu'on signale au pays l'activité et le dévoûment avec lesquels ils affrontaient de nouvelles fatigues pour organiser le départ d'un si grand nombre de personnes. Jusqu'au bout, ils sont restés sur la brèche sans se reposer ni se plaindre. En Alsace, le soir même de la bataille de Reischoffen, des fuyards annonçaient aux paysans terrifiés que les Prussiens emmenaient avec eux tous les hommes valides et les forçaient à marcher au premier rang de leur armée contre les troupes françaises. Tel était l'effroi des habitans des campagnes, que le 7 août au point du jour, beaucoup de jeunes gens abandonnaient les villages, un petit paquet à la main, pour se réfugier sur les hauteurs; une partie de la population d'Obernai s'enfuit ainsi à la seule nouvelle de l'approche des Prussiens. Le soir, les fugitifs, n'ayant aperçu du haut de la montagne aucun mouvement de troupes, revenaient un peu honteux de leur précipitation. Armés et organisés, ces mêmes hommes eussent été d'admirables soldats. Ils le sont aujourd'hui derrière les remparts de Schlestadt, de Béfort

ou dans les défilés des Vosges. Les Alsaciens et les Lorrains de la montagne ne demandaient que des armes. On leur en a longtemps refusé. Le premier soin du gouvernement nouveau a été de leur en donner. Ils en font, ils en feront un usage patriotique. Si le tunnel de Saverne a été détruit, comme on l'annonce, comme nous avons de bonnes raisons de le croire, ce sont eux qui inquiètent ainsi les derrières de l'armée prussienne. Leur patriotisme ne se bornera pas à cet exploit. Avant la fin de la guerre, nous entendrons parler plus d'une fois des francs-tireurs vosgiens.

La chaîne des Vosges, même après tous nos malheurs, même après la prise de Strasbourg, offre encore une admirable ligne de défense pour des guérillas agiles qui sillonneraient la montagne, sans bagages, sans artillerie, qui tomberaient sur les convois de l'ennemi, fusilleraient les uhlans derrière les buissons, et couperaient à chaque instant les communications du gros de l'armée avec les corps isolés. Les Prussiens n'occupent pas toute la montagne, et, quel que soit leur nombre, ne peuvent même aujourd'hui en garder tous les chemins. Pour ne pas s'éparpiller sur un immense espace, ils paraissent n'avoir songé jusqu'ici qu'à se maintenir à une des extrémités de la chaîne, entre Bitche et Saverne. Ils gardent ainsi deux lignes de chemin de fer, et maintiennent leurs relations avec l'armée qui assiégeait Strasbourg; mais au-dessous de Saverne, entre Saverne et Béfort, s'étend la partie la plus haute et la plus escarpée de la chaîne des Vosges. C'est là qu'un général américain, après le désastre de Sedan, conseillait à nos généraux de jeter une armée par Lyon, par Vesoul, par Besançon, tant que Strasbourg, Phalsbourg et Bitche tenaient encore, tant que les Prussiens ne pouvaient employer à la garde des défilés que des forces insuffisantes. La prise de Strasbourg rend malheureusement disponible une partie des troupes qui assiégeaient la ville. Cependant il serait encore possible, par un effort énergique, de tourner ou de forcer Saverne et de pénétrer vers Bitche, dans le département de la Moselle. C'est même là le seul espoir qui nous reste de rentrer en communication avec le maréchal Bazaine. Le jour où l'armée de Metz entendrait le bruit de notre fusillade, peut-être son intrépide général, en laissant derrière les remparts, sous la garde des forts, ses bagages et son artillerie, parviendrait-il à porter toutes ses forces d'un seul côté, à faire une trouée à travers les lignes prussiennes et à gagner la montagne. Une fois là, il serait invulnérable. Quel beau théâtre les Vosges ne lui offriraient-elles pas pour une guerre analogue à la campagne du Mexique, pour une guerre d'escarmouches, d'embuscades, de surprises où l'on éviterait les grands engagemens, où l'on userait et détruirait l'ennemi en détail!

La marche rapide des Prussiens les expose en effet à un grave danger : plus ils pénètrent en France, plus leur ligne s'étend et s'affaiblit. De Strasbourg à Paris, ils ont à garder cent trente lieues de terrain en ligne droite, sans compter ce qu'ils emploient de troupes au siége de Bitche, de Phalsbourg, de Metz, de Thionville, de Longwy, de Verdun, Montmédy, Mézières et Soissons. Depuis le commencement de la campagne, ils ont marché au plus pressé, allant droit devant eux, comptant sur la rapidité foudroyante de leur marche pour nous imposer des conditions de paix, négligeant tous les points secondaires et ne s'écartant de leur route que pour s'approvisionner. Cette tactique a réussi par la faute de nos généraux autant que par l'habileté des généraux ennemis; mais si le sud-est de la France, de Lyon à Béfort, si la Bourgogne et la Franche-Comté font un effort énergique, des corps d'armée hardis peuvent se jeter sur la gauche de l'armée prussienne, et dans ce long espace de cent trente lieues détruire sur plusieurs points ses communications avec l'Allemagne. Au fond, nos ennemis n'ont ainsi étendu leur ligne de bataille que pour atteindre avant l'hiver des résultats importans, pour frapper des coups qu'ils considéraient comme décisifs. Strasbourg, Metz, Sedan, qu'ils n'avaient point l'intention d'attaquer, mais où les fausses manœuvres de nos généraux leur ont offert l'occasion d'une victoire inespérée, enfin Paris, où depuis le début de la campagne ils espèrent signer la paix : voilà les points sur lesquels ils ont concentré leurs forces sans se laisser distraire — autrement que par les nécessités de la stratégie — de leur marche directe et rapide vers le cœur de la France. Toute opération qui s'écartait de ce chemin les détournait de leur but. S'ils s'acharnent autour de Bitche et de Phalsbourg, s'ils ont tenu à emporter Toul, s'ils assiégent Montmédy et Verdun, c'est que toutes ces places gardent des passages, des lignes de chemin de fer, et retardent la marche de leurs convois, de leurs renforts, de leur matériel de siége.

Depuis Rambervillier, au pied des Vosges, jusqu'à Melun, on tracerait une ligne presque droite par Charmes, par Neufchâteau, par Vassy, par Nogent-sur-Seine, au sud de laquelle leur aile gauche n'est presque jamais descendue. Ceux qui marchaient vers Paris se maintenaient rigoureusement dans ces limites pour ne pas éparpiller leurs forces. En Alsace, ils se tenaient à la même hauteur, ne se dispersaient pas, et, sans perdre de temps, se portaient sur le point qu'ils voulaient emporter, sur la ville de Strasbourg. Le 9 août, ils exploraient les environs de la place, et le 13 ils l'investissaient complétement. On s'y trompa d'abord dans la Haute-Alsace, on se crut menacé, on annonça que l'ennemi marchait sur Colmar et sur Mulhouse. Une sorte de panique se répandit même dans la première

de ces deux villes; mais on comprit bientôt le plan des Prussiens en voyant qu'ils ne franchissaient pas la limite du département du Bas-Rhin et qu'ils se concentraient autour de Strasbourg. Ils poursuivaient un but capital, la prise d'une place forte de premier ordre; ils rencontraient dans leurs tentatives de grandes difficultés, et avec la ténacité du génie allemand ils portaient toute leur attention sur ce point unique, sans la disperser un instant sur d'autres opérations. La place de Schlestadt avait beau faire sous leurs yeux, comme pour les provoquer, toute sa toilette de guerre, raser les beaux arbres de ses environs, détruire sa gare, ruiner les élégantes constructions de sa zone militaire; le capitaine Stouvenot, avec une compagnie de gardes mobiles, avait beau tendre un piége aux dragons badois, et, après leur avoir tué quelques hommes, essayer de les attirer sous le canon des remparts; l'ennemi ne consentait pas à sortir des limites qu'il s'était fixées dès le début, et, même pour chercher des vivres, pour frapper les campagnes de réquisitions, il ne dépassait pas le val de Villé.

Le département du Haut-Rhin, si riche et si florissant jusque-là, quoique non occupé par l'ennemi, n'en était pas moins atteint aux sources vives de sa prospérité. Il ne servait pas, il est vrai, de champ de bataille; ses villes et ses villages ne portaient pas, comme Wissembourg, Wœrth, Reischoffen et Niederbronn, les traces de ces sanglans combats qui, en détruisant la vie humaine, altèrent la physionomie de la nature et défigurent jusqu'au paysage : une partie de sa population ne campait pas dans les bois comme celle du Bas-Rhin; mais d'autres souffrances y suivaient la guerre et s'y aggravaient chaque jour par la durée de la lutte. Les puissantes manufactures de Mulhouse, auxquelles le chemin de fer de l'Est, confisqué par le gouvernement pour le transport des troupes, n'apportait plus la matière première de l'industrie, voyaient avec inquiétude leurs provisions s'épuiser et arriver le moment où elles ne pourraient plus procurer du travail aux milliers d'ouvriers qu'elles emploient. Pour conjurer cette crise, on fit des efforts désespérés. Les manufacturiers, restés tous à leur poste, donnant l'exemple du courage et de tous les sacrifices, obtinrent d'abord le rétablissement d'un train de marchandises sur la ligne de Mulhouse, puis, quand les communications avec Paris et le nord de la France furent définitivement coupées, nourrirent de leurs deniers les travailleurs sans ouvrage. Combien de temps leurs ressources personnelles ont-elles pu suffire à ce grand acte de charité? Comment vivent aujourd'hui toutes ces familles auxquelles l'industrie la plus intelligente et la plus éclairée assurait non-seulement le pain de chaque jour, mais un logement salubre et gai, l'édu-

cation des enfans, des soins pour les malades, des ressources pour les mutilés et les vieillards? Que de victimes déjà la misère et la faim n'ont-elles pas dû faire au milieu d'une population dont la vie est attachée tout entière à la destinée des manufactures! On n'ose arrêter sa pensée sur ce que l'avenir nous réserve de douloureuses révélations. Tous les hommes qui ont pu obtenir un fusil s'en servent sur la montagne; mais que deviennent pendant ce temps les femmes et les enfans que ces hommes faisaient vivre?

## II.

Si les troupes allemandes respectaient le territoire du Haut-Rhin, ce n'est pas qu'elles n'y fussent attirées par la richesse du sol, par le riant aspect de ces nombreux villages qui couvrent la vallée, et où elles savaient qu'un riche butin les attendait encore. Soumises à une discipline rigoureuse, elles obéissaient à la pensée stratégique qui les concentrait autour de Strasbourg. Là en effet, sur ce point unique, se portait tout l'effort de l'ennemi. Entrés en France, comme M. de Bismarck en convient, avec la pensée secrète de conquérir l'Alsace et de la garder par droit de conquête, les Allemands devaient s'acharner à la prise d'une ville qu'ils appellent eux-mêmes la clé de la maison. Tant qu'ils n'occupaient pas Strasbourg, ils ne tenaient point l'Alsace. Il leur importait donc de s'emparer avant tout de cette place forte. Il fallait de plus que les opérations du siége fussent conduites avec une extrême vigueur, et que le résultat désiré fût obtenu rapidement. La Prusse n'aime point les guerres longues, qui enlèvent à l'agriculture, à l'industrie, aux professions libérales, tous les hommes valides, et suspendent la vie dans le pays tout entier. Elle déploie tout de suite des forces écrasantes, elle frappe des coups terribles, avec l'espoir de forcer sur-le-champ ses adversaires à la paix et de ramener dans leurs foyers les milliers d'hommes qu'elle arrache à la vie pacifique pour les précipiter sur les champs de bataille. Il fut donc prescrit aux généraux qui assiégeaient Strasbourg de se hâter, de ne rien épargner pour une victoire rapide. On excitait en même temps leur émulation par la nouvelle des succès qu'obtenaient les autres armées, par l'annonce prochaine d'une paix victorieuse dont ils tenaient entre leurs mains la principale garantie. De là sans doute l'acharnement avec lequel le siége fut poursuivi. Aucune considération d'humanité, aucun souci de ce que les arts et les lettres perdraient à la ruine de Strasbourg n'arrêta les assiégeans. Ils conduisirent le siége comme une simple opération de guerre, comme s'ils n'avaient de-

vant eux qu'un obstacle militaire à vaincre et rien à respecter. C'est ainsi que le génie pratique de M. de Bismarck veut être obéi. Il entend la politique non en homme du XIXe siècle, mais en homme du XVIe siècle, absolument étranger ou indifférent à toute théorie spéculative ou sentimentale, ne voyant que le but précis et déterminé, poursuivant un résultat et ne se laissant détourner de ses desseins par aucune objection humanitaire. Il ne se demanda point si Strasbourg renfermait des œuvres admirables que toute nation civilisée se devait à elle-même de protéger contre la destruction. Il voulait Strasbourg, il ordonna qu'on prît la ville aussi vite que possible, et on se mit à l'œuvre. Cette froide politique contenait en germe tous les malheurs et toutes les tristesses du siége. Les Strasbourgeois n'avaient point affaire à des hommes qu'on pût toucher par des considérations humaines; ils avaient en face d'eux un système, un esprit de conquête implacable qui ne pouvait être satisfait que par la prompte capitulation de la place.

Les Allemands, qu'on accuse quelquefois de lenteur, montrent au contraire dans cette campagne qu'ils savent à merveille le prix du temps. Toutes leurs opérations se font depuis l'origine avec autant de rapidité que de précision. Ils connaissaient la situation de la France en général et celle de Strasbourg en particulier, ils savaient que nulle part nous n'étions préparés à la défense, qu'en se pressant ils allaient prendre au dépourvu la ville assiégée, et ils ne perdirent pas un jour pour l'investir. Rien en effet n'était prévu pour un siége. Le lendemain du combat de Wissembourg, le maréchal Mac-Mahon, en marchant au secours de la division Douay si maltraitée, avait emmené avec lui toutes les forces et toute l'artillerie disponibles. Son désastre enlevait à la ville une partie des défenseurs sur lesquels elle eût dû compter. Heureusement 3,000 hommes de toutes armes y rentraient après la journée de Reischoffen et comblaient les vides de la garnison; heureusement encore, pour approvisionner l'armée du Rhin, on venait d'emmagasiner des céréales et de parquer des bestiaux derrière les remparts. Enfin un homme résolu, dont toute la France connaît aujourd'hui et honore le nom, le général Uhrich, communiquait partout autour de lui l'énergie patriotique dont il était animé. Quelques jours plus tard, un excellent général d'artillerie, M. de Barral, pénétrait dans la place à travers les lignes d'investissement et offrait à la défense le plus utile concours; mais ce qui faisait surtout la force de Strasbourg, c'était le patriotisme et l'esprit militaire de ses habitans. Ils sentaient que leur nationalité était en jeu, qu'il s'agissait pour eux d'être conquis ou de demeurer Français. Habitués à vivre dans une ville de guerre, comptant dans leurs rangs beaucoup d'anciens soldats, la perspec-

tive de la lutte ne les effrayait point, et le maniement des armes n'étonnait point leur courage. La garde nationale s'organisa ainsi à l'improviste, par nécessité, sous le feu, et fournit à la garnison non-seulement des hommes capables d'opérer des sorties, mais d'habiles artilleurs. Une seule difficulté pouvait gêner les défenseurs, la présence dans les murs de Strasbourg de toute la population civile, qui, surprise par la rapidité de l'attaque, n'avait pu chercher un refuge hors de la ville. Les malades, les gens âgés, les femmes, les enfans au berceau, restaient encore et allaient subir les rigueurs du siége. Le temps manquait pour les faire sortir; où les conduire d'ailleurs? La rive allemande, de l'autre côté du Rhin, était interdite aux Français, la campagne n'était pas sûre; on y pouvait rencontrer des cavaliers prussiens. Complétement intercepté du côté de Wissembourg, d'Haguenau, de Saverne, le chemin de fer n'offrait de débouché que vers la Haute-Alsace et menaçait déjà de suspendre absolument le départ de ses trains. Dès le 8 août, c'est-à-dire le surlendemain de la bataille de Reischoffen, on faisait sauter le petit tunnel qui passe sous les remparts. Le même jour, le crieur municipal annonçait dans les rues comme un événement extraordinaire, et qui ne se renouvellerait peut-être plus, le départ d'un train pour Mulhouse et pour Paris. La population civile se trouvait ainsi bloquée sans avoir eu le temps de se reconnaître ni de prendre un parti. Quelques-uns s'en inquiétaient en pensant à la difficulté de nourrir tant de bouches, aux épreuves qui attendaient tant d'êtres faibles; mais un espoir vivace restait au fond des cœurs : on comptait sur des secours rapides et puissans, sur un retour offensif de nos armées victorieuses; on ne se figurait pas que la ville de Strasbourg pût être abandonnée du reste de la France! On pensait d'ailleurs que les principales horreurs de la guerre seraient épargnées aux habitans inoffensifs, que les remparts seuls seraient battus en brèche; on se préparait à une lutte où les lois de l'humanité seraient respectées. Personne parmi les plus pessimistes n'aurait osé prévoir le sort qui attendait la population civile, les horribles ravages qui menaçaient la cité. On se rassurait peut-être d'autant plus que l'armée de siége se composait en grande partie de Badois, c'est-à-dire de voisins qui vivent de la France, avec lesquels les Alsaciens échangent chaque jour les relations les plus amicales, qui apportent sur les marchés de l'Alsace leurs denrées, les produits de leur sol en échange de l'argent français, qui tous les étés reçoivent dans leurs villes d'eaux, dans leurs nombreuses stations thermales, dans les auberges et les rians villages de la Forêt-Noire une véritable colonie française. Comment se figurer d'avance que ces amis, ces hôtes de la veille se transformeraient tout à coup en ennemis implacables et acharnés?

Du reste, l'illusion dura peu. Il fallut bientôt reconnaître qu'on subissait une guerre sans pitié, et que, du côté des assiégeans, toute considération philanthropique serait sacrifiée à la résolution arrêtée de prendre la ville dans le plus bref délai possible. Les travaux d'investissement et les opérations qui précèdent un siége se poursuivaient avec activité. Un général plus vigoureux, M. de Werder, remplaçait le commandant des troupes badoises, M. de Beyer, qu'on disait malade, mais que le gouvernement prussien soupçonnait peut-être de trop de mollesse ou de trop de générosité. Le nouveau commandant montra tout de suite qu'il ne reculerait pas devant les mesures les plus énergiques, qu'il ne se laisserait point arrêter par les règles ordinaires du droit des gens; il mit en réquisition les habitans des environs de Strasbourg pour travailler aux ouvrages du siége. Ce fait, attesté par de nombreuses correspondances, précise dès le début le caractère de la lutte engagée. Toute l'histoire du siége en contiendra de semblables, nous les relèverons avec un sentiment douloureux, sans rien exagérer, sans vouloir envenimer les haines, ni surtout provoquer les représailles, mais en livrant la conduite de nos ennemis au jugement du monde civilisé, au jugement de l'Allemagne elle-même, lorsque, revenue de l'enivrement de ses succès, celle-ci examinera son œuvre. Peut-être alors les nobles esprits qu'elle renferme, ces penseurs, ces historiens, ces philosophes dont la France n'a jamais parlé qu'avec égard, s'élevant au-dessus des préjugés nationaux, jugeront-ils aussi sévèrement que nous-mêmes, et avec des regrets plus amers, des actes que leur patriotisme voudrait effacer de l'histoire de leur pays, mais que rien désormais n'arrachera plus de la mémoire des hommes, et dont le souvenir durera aussi longtemps que le nom de Strasbourg.

L'histoire des siéges se compose en général de tristes épisodes. Quelquefois cependant au milieu des horreurs inévitables les assiégeans s'efforcent de limiter les maux des assiégés inoffensifs, et de ne rien leur faire souffrir au-delà de ce qu'exigent les nécessités de l'attaque. Ici au contraire il semble qu'on ait voulu accumuler à la fois sur la population paisible tous les maux de la guerre et forcer les défenseurs à capituler par les souffrances qu'on infligeait à ceux qui ne pouvaient se défendre. N'espérait-on point par exemple désarmer les canonniers de la place en leur montrant sur les travaux des assaillans quelques compatriotes que leurs projectiles risquaient d'atteindre en même temps que l'ennemi? N'était-ce pas un moyen de paralyser la défense aussi bien que d'augmenter les ressources de l'attaque et de gagner du temps par l'emploi d'un plus grand nombre de bras? De tels procédés révoltent les nations civi-

lisées; mais le général de Werder ne pensait sans doute ni à ce que réclame l'opinion publique ni à ce qu'exige l'humanité. Il obéissait à une consigne et l'exécutait rigoureusement. On lui avait ordonné de prendre la place, il voulait la prendre et ne se préoccupait que d'atteindre ce but. Tout ce qui favorisait les opérations du siége lui était bon, tout ce qui les contrariait devait disparaître. Il vint un jour où les blessés eux-mêmes lui parurent un obstacle, ou du moins il craignit pour le secret de ses travaux le voisinage d'un homme que la croix rouge de la convention de Genève aurait dû protéger. Depuis l'investissement de Strasbourg, M. de Bussierre, député du Bas-Rhin, membre de la société de secours aux blessés, continuait à soigner les victimes des derniers combats dans l'ambulance de la Robertsau établie tout près de la ville aux frais de la société et aux siens. Sans avertissement préalable, M. de Bussierre, qui, en sa qualité d'administrateur d'une ambulance, se croyait couvert par le texte formel de la convention de Genève, fut arrêté au milieu de ses blessés, conduit à Rastadt et traité en prisonnier de guerre. Quelques jours après, les obus des assiégeans mettaient le feu à la Robertsau même, cette promenade favorite des habitans de Strasbourg, comme si ce n'était pas assez des ruines inévitables que fait la guerre sans y ajouter la destruction volontaire et inutile de tant de rians jardins, de si beaux arbres et de si aimables résidences. Toutes les joies de Strasbourg, la verte parure de sa campagne, les frais ombrages qui égaient la sombre physionomie des places fortes, lui étaient retirés par la volonté de l'ennemi, comme pour ne laisser aux habitans aucun motif de consolation, aucun adoucissement aux horreurs du siége. Une seule fois cependant le général de Werder parut céder à un sentiment d'humanité. Ce fut le jour où M. Charles Doll, habitant de Mulhouse, ancien consul de Bade, de Bavière et de Wurtemberg, obtint de lui l'accès de la ville pour le pasteur Schillinger, qui rapportait de Paris quatre caisses de médicamens à l'usage des blessés et pour les médecins de Strasbourg qui étaient restés dans les ambulances d'Haguenau depuis les batailles de Wissembourg et de Wœrth. Il semble aussi qu'avant et même pendant le bombardement les ennemis aient accordé à quelques personnes privilégiées la permission de quitter la place, ou tout au moins fermé les yeux sur leur passage à travers les lignes des assiégeans; mais ce n'étaient là que des exceptions très rares, toutes personnelles, toujours subordonnées aux intérêts de l'attaque, et qui s'expliquent par l'influence de relations antérieures et amicales avec le général de Werder plutôt que par le désir d'épargner à quelques assiégés les souffrances du siége. Le commandant des troupes ennemies ne nous a laissé à cet égard aucune illusion. D'après son propre témoi-

gnage, il a voulu atteindre derrière les remparts la population civile, et il a même espéré que les maux qu'il lui ferait souffrir la décideraient à capituler. Vains calculs d'un esprit plus familiarisé avec les choses de la guerre qu'avec les secrets mouvemens du cœur humain! L'observation psychologique lui eût appris au contraire que les hommes s'attachent à leurs idées et à leurs biens en raison même des souffrances qu'ils endurent pour les défendre, qu'on a quelquefois parlé de capituler dans une ville assiégée avant le bombardement, mais que, le bombardement commencé, on ne capitule plus.

Les horreurs que nous allons retracer maintenant éveillent dans l'âme un sentiment d'autant plus pénible que nos ennemis eux-mêmes sont forcés d'en reconnaître l'absolue inutilité. Leur cruel calcul s'est retourné contre eux. La mutilation et la ruine de Strasbourg n'ont pas avancé d'une heure la reddition de la place. Au lieu d'abattre les courages, comme le présumait l'assaillant, tant d'actes barbares accomplis gratuitement, poursuivis de sang-froid pendant plusieurs semaines, ont au contraire excité dans toute la population le plus grand désir de se défendre et exaspéré la résistance. Ce fut le 15 août au soir que les habitans de la ville assiégée subirent la première attaque. Comme c'est l'usage durant les belles soirées d'été, la foule remplissait les rues, attendant avec impatience les nouvelles du dehors, mais plus disposée à l'espérance qu'à l'inquiétude, lorsque des sons stridens fendirent l'air et annoncèrent le passage de quelques projectiles. Le lendemain, on apprit avec indignation que la cathédrale avait servi de point de mire aux artilleurs ennemis, que deux femmes avaient été tuées et plusieurs enfans écrasés dans leur lit par des éclats d'obus. Contrairement aux lois les plus sacrées de la guerre, cet essai de bombardement n'avait point été signifié aux assiégés. Les Allemands prétendirent qu'ils avaient voulu célébrer à leur manière la fête de l'empereur et tiré un feu d'artifice en l'honneur du 15 août. Le général Uhrich, outré qu'on tournât en plaisanterie un tel acte d'inhumanité, déclara que, dans le cas où le feu de l'ennemi serait encore dirigé contre les habitations, il commencerait le bombardement de Kehl. Il tint parole, et les jours suivans, quelques maisons ayant été brûlées dans Strasbourg, il couvrit d'obus la ville allemande de l'autre côté du Rhin.

Jusqu'au 23 août, les assiégeans firent peu de mal à la place assiégée. Ils ne se servaient encore que de leur artillerie de campagne: leurs pièces de siége n'étaient pas arrivées; mais le 24 au soir, lorsque celles-ci furent mises en position, ils ouvrirent contre la ville un feu terrible. Cette nuit-là, entre neuf heures du soir et six

heures du matin, une pluie d'obus tomba sur Strasbourg et y causa d'irréparables désastres. En quelques heures, le centre de la cité, les plus riches maisons, le quartier du Broglie, furent en flammes. L'incendie éclatait presque en même temps au gymnase protestant, au Temple-Neuf, à la bibliothèque. Dès qu'on vit les projectiles s'abattre sur ce dernier édifice, une poignante douleur s'empara des assistans à la pensée du péril que couraient tant de richesses, tout le monde s'élança pour les sauver, et d'énergiques efforts portèrent les pompes jusqu'au brasier; mais les canons ennemis, concentrant tous leurs feux sur le même point avec une redoutable précision, écartèrent les travailleurs jusqu'à ce que l'œuvre de destruction fût accomplie. Vers minuit, il ne restait plus aucun espoir de sauver un seul volume. Plus de 500 habitans assistaient, désespérés et impuissans, à la ruine d'un de ces monumens qui ne sont point seulement la propriété d'une ville, mais qui appartiennent au monde civilisé. Ainsi en quelques minutes, sans aucune nécessité stratégique, par la main d'un soldat opiniâtre, la savante et studieuse Allemagne venait d'anéantir le fruit de tant de travaux, ce que pendant des siècles avaient rassemblé la science, le goût, l'intelligence d'un grand nombre d'esprits cultivés, une bibliothèque hospitalière, libéralement ouverte aux savans de l'univers entier, où chaque année des étudians et des professeurs d'origine germanique venaient s'asseoir avec respect, consulter des livres rares, restituer quelque page inédite de l'histoire du passé! Ne soyons plus si fiers après cela de la civilisation moderne, ne parlons plus dans nos écoles de la barbarie des Arabes qui brûlaient les bibliothèques. La barbarie revient parmi nous, et c'est le peuple le plus instruit, le plus cultivé de l'Europe qui nous la ramène. Est-ce donc pour aboutir à de tels exploits que l'on pousse si loin en Allemagne l'instruction populaire, qu'on y honore partout le travail de l'esprit comme le plus noble emploi des facultés humaines? Les Allemands chercheraient vainement une excuse, ils attribueraient vainement à une erreur d'artillerie une œuvre de destruction accomplie de sang-froid, de propos délibéré, à dessein. On connaît l'exactitude minutieuse de leurs cartes militaires. Leurs coups ne portaient point au hasard. Ils savaient à merveille, aussi bien que nous-mêmes, qu'aucune caserne, aucun arsenal, aucun établissement de guerre ne se trouvait dans le voisinage de la bibliothèque de Strasbourg. Ils ont brûlé sciemment, volontairement, un édifice qu'ils savaient situé entre le Temple-Neuf et le gymnase protestant, transformé en ambulance, protégé par le drapeau international. Leurs obus incendiaient en même temps un établissement religieux, un établissement scientifique et un hôpital!

Si, comme on le craint, rien n'a échappé à l'incendie de la bibliothèque de Strasbourg, de précieuses collections sont à jamais perdues pour la science, entre autres six cents volumes imprimés en Alsace dans la première période de l'imprimerie, une série de portraits des professeurs de l'université, les antiquités égyptiennes, grecques, romaines, allemandes, recueillies au dernier siècle par le savant Schœpflin et léguées par lui à l'Alsace, enfin des manuscrits en très beaux caractères dont quelques-uns même étaient uniques. Le bibliothécaire Iung avait adressé, il y a vingt ans, au ministère de l'instruction publique un catalogue détaillé de ces manuscrits pour faire partie d'une collection générale des catalogues qui devait comprendre tout ce que les bibliothèques des départemens contiennent de travaux antérieurs à l'imprimerie. On saura exactement par là ce que vient de perdre Strasbourg et dans quelle mesure il serait possible d'y suppléer. Espérons du reste que le bibliothécaire actuel aura mis en sûreté dans les caves les objets les plus rares, surtout la vaste encyclopédie, enrichie de peintures précieuses, connue sous le nom de *Hortus deliciarum*, et composée par Herrade, abbesse de Landsberg. C'était son devoir de se préparer au bombardement et d'en prévenir les suites depuis le jour où les premiers obus sont tombés sur la ville. Il n'aurait d'autre excuse que sa trop grande confiance dans la générosité des Allemands. Avertis de ce que nous pouvons craindre par le sort de Strasbourg, les directeurs des établissemens scientifiques et littéraires de Paris ne comptent que sur eux-mêmes, non sur l'humanité de l'ennemi, pour sauver leurs richesses.

La terrible nuit du 24 août ne détruisit pas seulement dans la ville assiégée la bibliothèque et les bâtimens voisins. Une maison historique, la maison Scheidecker, la rue du Dôme, le musée de peinture, l'arsenal, la moitié du quartier de la Krutenau, prenaient feu en même temps. La nuit suivante, les cris du guetteur annonçaient à la ville épouvantée qu'un nouveau et plus terrible malheur la menaçait. La cathédrale elle-même, l'honneur et l'orgueil de Strasbourg, s'enflammait sous les coups répétés des obus allemands. Le feu éclatait dans la charpente de bois qui s'étend depuis l'emplacement de l'ancien télégraphe jusqu'à la nef. Le toit de zinc qui recouvre cette charpente fondait sous la violence de l'incendie, et en présence de la population impuissante lançait des tourbillons de flammes blanches au-dessus de la plate-forme jusqu'à la flèche. Le lendemain, des fragmens de colonnes, des statuettes, des pierres énormes détachées de l'édifice, de nombreux débris d'ornemens d'architecture, jonchaient la place du Dôme. Quand le bombardement se ralentit les jours suivans, et que l'on compta les blessures

de la cathédrale, on trouva l'orgue, la célèbre horloge astronomique et l'autel détruits, la rosace, une merveille d'élégance, percée en plusieurs endroits, la plate-forme entamée, le clocheton du transept démoli. La nef s'effondra dans la journée du 27 août. La punition de l'Allemagne sera de ne pouvoir jamais réparer le mal qu'ont fait ses canons. Les cicatrices de la guerre resteront ineffaçables sur les flancs du noble édifice. Tous les voyageurs qui à l'avenir viendront de tous les points du monde visiter le monument le plus riche et le plus hardi de l'art gothique sauront quelles mains l'ont outragé, à quel peuple de l'Europe revient le triste honneur d'avoir mutilé en plein XIXe siècle un chef-d'œuvre que le temps, que la guerre et les révolutions avaient épargné jusqu'ici. Quel triste sujet de réflexions pour les artistes allemands, pour les admirateurs du moyen âge, si nombreux en Allemagne! Qui donc, au-delà du Rhin, osera lire désormais sans une sorte de remords les pages touchantes de *Poésie et Vérité* où le grand Goethe parle, avec l'accent d'un souvenir ému, de l'agréable aspect des paysages de l'Alsace, de la douce vie qu'on mène à Strasbourg, des longues heures qu'il passait au pied de la cathédrale à en admirer les détails élégans et les proportions harmonieuses? Cette terre aimée de sa jeunesse, cette patrie de Frédérique Brion, des mains allemandes l'ont ruinée et dévastée; ce temple merveilleux qui, comme il le dit lui-même, lui avait révélé tous ses secrets, dont il complétait par la pensée les parties inachevées, dont ses yeux étudiaient avec amour les plus mystérieuses beautés, des boulets allemands viennent de le défigurer pour toujours!

Jusqu'au 28 août, le bombardement continua toutes les nuits avec la même fureur. Les incendies s'allumaient de tous côtés, et presque nulle part on ne pouvait les éteindre, parce que les artilleurs ennemis lançaient avec acharnement leurs projectiles sur le même point pour entretenir et activer le feu. L'hôpital civil ne fut même pas épargné malgré les trois drapeaux d'ambulance qui flottaient à une grande hauteur au-dessus des murailles. Un obus pénétra et éclata dans la salle des accouchées. On vit alors un spectacle horrible : les malades se traîner hors de leur lit pour fuir et des amputés eux-mêmes se rouler dans l'escalier pour se mettre à l'abri. Quelques jours auparavant, dans un pensionnat tenu par des religieuses, sept jeunes filles avaient été tuées, quatre avaient eu les jambes brisées par des éclats d'obus. Beaucoup de rues de la ville étaient jonchées de débris. Les toits pointus et chargés d'étages qui caractérisent l'architecture locale offraient aux canonniers ennemis un facile point de mire. De toutes parts, on voyait ces hautes charpentes fumer, s'affaisser et entraîner dans leur chute

les cheminées hardies sur lesquelles nichent les cigognes. Quelques façades mutilées restaient debout au milieu des ruines. Près de la cathédrale, une seule habitation, une vieille maison de bois subsistait encore; mais en général les maisons atteintes par le feu étaient brûlées jusqu'au ras du sol, quelquefois jusque dans l'intérieur des caves. L'artillerie de la ville ne pouvait malheureusement démonter les pièces de siège, masquées par des épaulemens, ni même atteindre les artilleurs ennemis, qui ne tiraient que la nuit et reculaient pendant le jour hors de la portée du canon. Les feux convergeaient sur la place de trois points différens, de Schiltigheim, d'Ostwald et de Kehl. Avec une précision géométrique et d'après une consigne évidente, les batteries établies sur ces trois points ne dirigeaient leurs obus que sur la ville elle-même, sur les demeures des habitans. Après cet effroyable bombardement, aucun défenseur n'avait été tué aux remparts; les murs, les palissades, les portes des fortifications, restaient intacts. On ne pouvait plus douter que l'intention des assiégeans ne fût d'épouvanter la population civile et de la forcer à capituler par la terreur.

La situation en effet était terrible; 80,000 personnes de tout âge et de toute condition, parmi lesquelles se trouvaient beaucoup de femmes et d'enfans, passaient le jour dans le rez-de-chaussée des maisons encore debout, derrière des fenêtres barricadées avec des matelas, et la nuit sous les voûtes des égouts et des caves, où les gémissemens des malades, les exclamations de frayeur des femmes âgées, les cris des enfans, ne permettaient aucun repos. Chaque matin, cette population épuisée allait compter les ruines que la nuit avait faites, et chaque soir elle se retrouvait plus abattue, plus triste encore que la veille. Le général Uhrich, prévoyant ces douleurs et pris d'une immense pitié, avait envoyé en parlementaire un de ses officiers au général ennemi pour demander à faire sortir de la ville les femmes et les enfans. Le général de Werder lui répondit par un refus, en alléguant avec cynisme que la ville pourrait ne pas se rendre, si les femmes et les enfans en sortaient. Évidemment il ne se croyait tenu qu'à un devoir militaire, au devoir de prendre la place. Les autres obligations, les obligations morales et humaines, ne le regardaient point. Il ne se départit pas de sa rigoureuse consigne lorsque l'évêque de Strasbourg, revêtu de ses ornemens sacerdotaux, alla lui demander au nom de la religion d'épargner la population civile, de ne tirer que sur les remparts et sur la forteresse. On sait que l'évêque, inconsolable de n'avoir pu prévenir de nouveaux désastres, accablé par la vue des souffrances auxquelles il assistait, mourut de chagrin quelques jours après.

Il était réservé à une nation voisine et amie, qui a toujours en-

tretenu avec l'Alsace d'étroites relations, de faire rougir les Allemands de leur inhumanité et d'adoucir le sort de Strasbourg. Beaucoup de citoyens suisses dont nous ne saurions trop honorer la généreuse initiative, aussitôt qu'ils apprirent ce que souffraient les Strasbourgeois, formèrent un comité pour les secourir. Le conseil fédéral, entraîné par l'opinion, donna lui-même à cette manifestation purement privée le caractère plus élevé d'une intervention diplomatique en décidant le 7 septembre que des délégués seraient envoyés à Strasbourg pour s'entendre avec le général en chef de l'armée allemande et le commandant de la place sur les moyens de faire passer en Suisse la population civile de la place assiégée. On arrêta également que les bagages des habitans de Strasbourg seraient affranchis des droits de douane à la frontière, et, ce qui met le comble à la générosité du gouvernement helvétique, que les cantons prendraient à leur charge l'entretien des réfugiés nécessiteux. En témoignant à la noble république toute notre reconnaissance pour des procédés si humains, nous ne pouvons nous empêcher de penser avec tristesse à l'inaction de quelques puissances qui nous devaient davantage, pour lesquelles nous avons versé notre sang dans des jours plus heureux, et qui aujourd'hui regardent nos désastres avec indifférence! Qui nous eût dit le lendemain d'Inkermann et le lendemain de Solferino qu'un jour l'Angleterre et l'Italie assisteraient à nos malheurs non-seulement sans tirer l'épée pour nous défendre, mais sans même essayer de suspendre par une action diplomatique la marche de nos ennemis? Un mois encore après les effroyables désastres du bombardement, Strasbourg résista. Contre l'attente du général de Werder, la souffrance avait irrité les courages au lieu de les abattre. Sous la menace des obus, au fond des caves, personne ne demandait à capituler. On avait tant souffert qu'on défiait le malheur. Et cependant au prix de quelles nouvelles épreuves le siége se prolongea-t-il! Nous le devinerons d'après le témoignage d'une dame russe qui, sortie de Strasbourg le 4 septembre, annonçait à un journal anglais qu'il ne restait plus dans la ville que pour huit jours de vivres. Nous apprendrons un jour par quels prodiges d'énergie une population, à laquelle le pain devait manquer le 12 septembre, a pu tenir jusqu'au 28. Nous saurons aussi tout ce qu'ont fait à plusieurs reprises le général Uhrich, son intrépide garnison et les habitans armés pour percer les lignes ennemies. Le 3 et le 9 septembre, de sanglantes sorties avaient été tentées. Le 27 encore, avant de capituler, les assiégés essayaient jusqu'à trois fois de se frayer un passage. Ils ne se sont rendus qu'après avoir épuisé leurs vivres, leurs munitions, et perdu sous le feu plus de 4,000 des leurs.

En terminant la douloureuse histoire du siége de Strasbourg, on se demande nécessairement à quoi sert au vainqueur une telle victoire, ce qu'il en espère, quels profits matériels en compenseront pour lui le dommage moral. Si, contre notre espoir et contre la volonté unanime de la France, la Prusse gardait l'Alsace, elle y aurait excité un ressentiment implacable, elle aurait attaché aux flancs de l'Allemagne une Pologne ou une Vénétie. Si au contraire, comme nous l'espérons, l'Alsace reste française, quels sentimens de bon voisinage existeront désormais entre les Allemands, destructeurs de Strasbourg, et les habitans de la ville détruite? L'Allemagne paie d'ailleurs son succès un trop haut prix pour ne pas le regretter un jour. Elle y perd en même temps l'estime du monde civilisé, et, ce qui ne vaut pas moins, sa propre estime. Nous en faisons juges ces écrivains spéculatifs, ces savans, ces philosophes, dont les idées libres et fortes nous inspiraient une opinion si favorable de la civilisation de leur pays, nous représentaient une Allemagne intelligente, ouverte au culte du beau, supérieure aux préjugés vulgaires, consciencieusement occupée d'affranchir l'esprit humain des superstitions vaines et de résoudre par la science tous les problèmes de la nature. Ceux-là conviendront avec nous que la guerre vient de déchaîner chez leurs compatriotes des sentimens inattendus, des passions qui nous ramènent à la barbarie d'un autre âge. Est-ce la peine d'ouvrir des écoles dans toutes les communes, de ne compter qu'un illettré sur 100 habitans, d'encourager et d'honorer partout les travaux de l'esprit, de favoriser la spéculation désintéressée, de doter avec magnificence tous les établissemens d'instruction publique, d'entretenir les universités les plus savantes et les plus studieuses de l'Europe, pour recommencer dans le monde le rôle d'Attila et pour continuer les barbares?

A. Mézières.

# LES
# FORTIFICATIONS DE PARIS

## ESSAI D'HISTOIRE CONTEMPORAINE

Si Paris n'était pas fortifié, les bataillons de l'armée allemande défileraient aujourd'hui avec arrogance sur nos boulevards au milieu d'une population muette et consternée. L'âme déchirée, nul de nous ne pourrait échapper aux éclats retentissans des fanfares prussiennes; on se raconterait à voix basse que vers les extrémités de la ville des hommes de cœur surexcités par le désespoir ont lutté avec rage contre les premières troupes de l'avant-garde; il se trouverait des gens pour blâmer cette conduite, pour répéter qu'une ville ouverte doit gémir en silence, subir sans se plaindre les plus durs traitemens, faire plier ses révoltes devant son impuissance, et que seule entre toutes les forces vives d'un pays, lorsque le sol est envahi, elle est privée du droit de se défendre. C'est alors que les humiliations de Sedan eussent dépassé tout ce que racontent nos annales. Ce n'eût point été assez de nos armées anéanties, de masses étrangères dévastant nos plus riches provinces; la capitulation du 2 septembre eût donné Paris aux troupes victorieuses du roi Guillaume, et si la France, affolée de douleur, avait voulu prolonger une lutte peut-être sans espérance, il aurait fallu demander aux provinces du centre, devenues comme sous Charles VII notre dernier refuge, de continuer la guerre au prix d'un suprême effort.

Mais Dieu n'a pas voulu que nous fussions jetés ainsi dans ce abîme de maux. Il y a trente ans, tandis que la France se livrait aux travaux de la paix, des patriotes éclairés se sont trouvés qui, pressentant en quelque sorte l'avenir, ont su mettre Paris à l'abri d'un coup de main en l'entourant de la double cuirasse qui fait aujourd'hui notre force, et fera sans doute notre salut. Que d'attermoiemens et d'obstacles eut cependant à subir cette œuvre éminemment

nationale dont chacun à cette heure sent si bien le prix! Maintenant que les premiers coups de canon ont retenti sous Paris, peut-être se reportera-t-on volontiers et non sans intérêt à cette époque où s'agitait une question devenue, par suite de nos derniers revers, une question de vie ou de mort.

## I

Il n'entre pas dans les limites de cette étude de rappeler les siéges que Paris a vaillamment supportés. A partir de l'entrée d'Henri IV, les fortifications de Paris, détruites sur plusieurs points, cessèrent d'être entretenues. Au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle, les fossés étaient presque comblés, et l'enceinte ne présentait plus une suite continue. Il n'est pas difficile d'expliquer comment l'indifférence publique laissait s'écrouler ainsi les ouvrages qui avaient si longtemps défendu la ville. Le siége soutenu contre le chef de la maison de Bourbon rappelait les plus mauvaises passions de la ligue. Dans la mémoire des Parisiens, la tyrannie des seize était d'autant plus odieuse que les souvenirs du règne d'Henri IV étaient plus populaires. Les remparts de Paris paraissaient comme déshonorés par la prolongation d'une lutte qui avait retardé l'avénement du bon roi Henri. Ce qu'on avait de mieux à faire était d'abandonner à elles-mêmes ces vieilles murailles, qui rappelaient moins à la France monarchique le patriotisme que la rébellion.

Les traces des discordes civiles s'effacèrent dans la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle, et les triomphes du petit-fils d'Henri IV portèrent au-delà des limites de notre territoire agrandi l'attention de la France émerveillée. Il ne semble pas que la situation de Paris ait dû alarmer personne au milieu des gloires du règne de Louis XIV, et pourtant c'est avant les revers, à l'époque où la guerre était éloignée de nos frontières, que le génie de Vauban conçut le projet de fortifier Paris. Dans tous les siècles, on trouve des hommes dignes d'attirer l'admiration de la postérité; mais il en est peu dont le nom mérite plus de respect que celui du grand homme de guerre qui, dans l'ordre si varié de ses connaissances, a su se placer au premier rang, soit que son intelligence se portât sur les vices de l'administration, soit qu'elle signalât les fautes de la politique. Sa hardiesse égalait son génie, et la sûreté de son jugement ne laissait jamais s'égarer une imagination qui ne se fatiguait pas de concevoir. Il l'a lui-même avoué en appelant *oisivetés* ses ouvrages, fruits du travail d'esprit le plus actif. Parmi les mémoires qu'il a successivement écrits, et que sa réserve trop modeste et défiante l'a empêché de mettre au jour, figure une note intitulée *de l'Importance dont Paris est à la France et du soin que l'on doit prendre de sa conservation*. C'est dans cet opuscule qu'il faut chercher évidemment l'idée pre-

mière du plan de fortifications qu'un gouvernement bien inspiré devait exécuter après plus d'un siècle, et à ce titre nous n'hésitons pas à mettre sous les yeux du lecteur la plus grande partie de ce projet si digne en tout temps, mais surtout en ce moment, de fixer l'attention. Rien d'ailleurs de plus propre à fortifier nos courages, rien de plus propre à nous inspirer la pleine confiance dont nous avons besoin dans ces heures d'épreuves que la parole d'un tel homme nous affirmant que Paris fortifié comme il doit l'être, comme il l'est, c'est Paris imprenable, et que Paris imprenable, c'est la France sauvée.

« Paris, dit le maréchal de Vauban, c'est le vrai cœur du royaume, la mère commune des Français et l'abrégé de la France, par qui tous les peuples de ce grand état subsistent, et de qui le royaume ne saurait se passer sans déchoir considérablement de sa grandeur... Comme elle est fort riche, son peuple encore plus nombreux, naturellement bon et affectionné à ses rois, il est à présumer que, tant qu'elle subsistera dans la splendeur où elle est, il n'arrivera rien de si fâcheux au royaume dont il ne se puisse relever par les puissans secours qu'elle peut lui donner : considération très juste et qui fait que l'on ne peut trop avoir d'égards pour elle, ni trop prendre de précautions pour la conserver, d'autant plus que si l'ennemi avait forcé nos frontières, battu et dissipé nos armées, et enfin pénétré le dedans du royaume, ce qui est très difficile, je l'avoue, mais non pas impossible, il ne faut pas douter qu'il ne fît tous les efforts pour se rendre maître de cette capitale, ou du moins la ruiner de fond en comble, ce qui serait peut-être moins difficile présentement (que partie de sa clôture est rompue et ses fossés comblés) qu'il n'a jamais été, joint à l'usage des bombes, qui s'est rendu si familier et si terrible dans ces derniers temps, que l'on peut le considérer comme un moyen très sûr pour la réduire à tout ce que l'ennemi voudra avec une armée assez médiocre, toutes les fois qu'il ne sera question que de se mettre à portée de la bombarder. Or il est très visible que ce malheur serait un des plus grands qui pût jamais arriver à ce royaume, et que, quelque chose que l'on pût faire pour le rétablir, il ne s'en relèverait de longtemps et peut-être jamais. C'est pourquoi il serait, à mon avis, de la prudence du roi d'y pourvoir de bonne heure et de prendre les précautions qui pourraient la mettre à couvert d'une si épouvantable chute. J'avoue que le zèle de la patrie et la forte inclination que j'ai eue toute ma vie pour le service du roi et le bien de l'état m'y ont fait souvent songer; mais il ne m'a point paru de jour propre à faire de pareilles ouvertures par le grand nombre d'ouvrages plus pressés qui ont occupé le roi, tant sur la frontière, qui a toujours remué depuis vingt-deux ans en çà, que par les bâtimens royaux qu'il a fait faire et par le peu de dispositions où il m'a paru que l'esprit de son conseil était pour une

entreprise de cette nature, qui sans doute aurait semblé à plusieurs contraire au repos de l'état et à tous d'une très longue et difficile exécution..... Cependant cette pensée, qui dans le commencement ne m'a passé que fort légèrement dans l'esprit, s'y est présentée si souvent qu'à la fin elle y a fait impression et m'a paru digne d'une très sérieuse attention; mais, n'osant la proposer à cause de sa nouveauté, j'ai cru du moins la devoir écrire, espérant qu'il se trouvera un jour quelque personne autorisée qui, lisant ce mémoire, y pourra faire réflexion, et que, poussée par la tendresse naturelle que tout homme de bien doit avoir pour sa patrie, il en parlera et peut-être en proposera-t-il l'exécution, qui, bien que difficile et de grande dépense, ne serait nullement impossible, étant bien conduite...

« Venons au fait : 1° réparer les défectuosités de ce qui reste de sa vieille enceinte et achever sa réforme telle qu'elle a été réglée en dernier lieu, revêtir ce qui n'est pas encore revêtu et élever tout son revêtement de 36 à 40 pieds au-dessus du fond des fossés, la faire flanquer simplement par les vieux bastions et grosses tours telles qu'elles se trouveront sur pied, sinon en faire de nouvelles aux endroits où il en manquera, et les espacer de 120 toises l'une de l'autre; 2° bien et proprement terrasser ladite enceinte, la rendre capable de porter un parapet à épreuve du canon et environner le tout d'un fossé de 10 à 12 toises de large, profond de 18 à 20 pieds réduits avec ses bords, revêtu, s'il est possible; plus la prolonger de part et d'autre en travers de la Seine, au-dessus et au-dessous de Paris, y bâtissant autant d'arches qu'il en sera nécessaire au passage des eaux; faire des ponts sur le derrière et des bâtimens sur le devant de ces mêmes arches pour y mettre à couvert les herses avec les tours servant à leur levée, observant du surplus de raser tous les bâtimens des faubourgs qui approcheront plus près de 20 à 30 toises de cette enceinte.

« Cette première enceinte étant mise en sa perfection, en faire une seconde à la très grande portée du canon de la première, c'est-à-dire à 1,000 ou 1,200 toises de distance, occupant toutes les hauteurs convenables, ou qui peuvent avoir commandement sur la ville, comme celles de Belleville, de Montmartre, Chaillot, faubourg Saint-Jacques, Saint-Victor et tous les autres qui pourraient lui convenir.

« Bastionner ladite enceinte ou l'armer de tours bastionnées, la très bien revêtir et terrasser, et lui faire son fossé de 18 à 20 pieds de profondeur sur 10 à 12 toises de largeur, revêtu de maçonnerie.

« Prolonger ladite enceinte et la continuer en travers de la rivière comme la première, afin d'éviter le défaut par lequel Cyrus prit Babylone. »

Après avoir fait des calculs sur les approvisionnemens nécessaires à la consommation de Paris pendant une année, en raison-

nant sur une population de 800,000 âmes, Vauban reprend le cours de ses prévisions militaires et politiques, les seules qui sollicitent en ce moment notre attention.

« Cela une fois établi, dit-il, et la place munie de 1,800,000 à 2 millions de poudre, de 400 pièces de canon, de 60,000 à 80,000 mousquets et fusils dans les magasins et d'autres armes à proportion, outre celles que les particuliers auraient chez eux, si, dans un temps que toute la terre serait liguée contre vous, il arrivait que la frontière fût forcée et la ville en péril d'être assiégée, quelque malheur qui pût arriver à nos armées et au surplus du royaume, il est probable qu'elle ne serait jamais tellement défaite que le roi ne fût toujours en état de retirer 25,000 à 30,000 hommes dans l'entre-deux des enceintes, auxquels Paris en pourrait joindre 8,000 à 10,000 d'assez bonnes levées dans l'enclos de ses murailles, sans toucher à la garde ordinaire des bourgeois, qui ne laisserait pas d'aller son train; moyennant quoi, j'estime qu'il n'y a pas dans la chrétienté d'armée, quelque puissante et formidable qu'elle pût être, qui osât entreprendre de bombarder Paris, et encore moins de l'assiéger dans les formes, vu : 1° qu'il ne lui serait pas possible de l'approcher d'assez près pour pouvoir tirer des bombes jusque dans l'enclos de la ville, à cause de la deuxième enceinte, qui les tiendrait éloignés à trois grands quarts de lieue de la première;

« 2° Qu'il ne serait pas possible à une armée de 200,000 hommes de la prendre par un siége forcé à cause de l'étendue de sa circonvallation, qui, ayant 12 à 13 grandes lieues de circuit, l'obligerait d'étendre fort ses quartiers, qui en seraient par conséquent affaiblis, et à se garder partout également, sous peine d'en voir enlever tous les jours quelqu'un;

« 3° Qu'il ne pourrait entreprendre deux attaques séparées, puisque, pour pouvoir fournir à la garde des tranchées, il faudrait employer plus de 30,000 hommes, sans compter les travailleurs et gens occupés aux batteries;

« 4° Qu'on ne pourrait point le faire par deux attaques liées, attendu que, pour pouvoir fournir à la même garde, il y aurait tels quartiers qui auraient trois journées de marche à faire et autant pour s'en retourner, ce qui les mettrait dans un mouvement perpétuel qui ne leur laisserait aucun repos;

« 5° Que dès le douze ou quinzième jour de tranchée, pour peu qu'il y eût eu d'occasions, leurs forces seraient considérablement diminuées et leurs troupes obligées de monter de trois à quatre jours l'un, auquel cas elles ne pourraient pas relever à cause de l'éloignement des quartiers; à quoi il faut ajouter que les fréquentes sorties, grandes et petites, qui se feraient à toute heure par de si grandes troupes, le grand feu qui sortirait des remparts et chemins couverts et la grande quantité de canons dont elle pourrait se servir empêcheraient les travailleurs de

faire chemin, et réduiraient ce siége à une lenteur qui, ayant bientôt épuisé leurs armées d'hommes et de munitions, les contraindrait à lever honteusement le siége.....

« En voilà assez pour faire concevoir l'idée qu'on doit avoir de la grandeur et conséquence de Paris par rapport à la guerre; c'est à ceux qui aimeront véritablement le roi et l'état, et qui se trouveront en situation convenable pour le pouvoir proposer, d'examiner à fond cette proposition (1). »

Ainsi Vauban voulait la construction de deux enceintes continues mettant la capitale à l'abri du bombardement et donnant à Paris le temps de sauver la France. Malheureusement la *nouveauté* de ce projet lui fit craindre de le proposer. Combien il dut regretter sa réserve quand, dix-sept ans plus tard, la désastreuse campagne de 1706 fit croire un instant que Paris allait se trouver sans défense! Ces alarmes ne déterminèrent pas Louis XIV vieilli à fortifier la capitale.

« Pendant tout le XVIIIe siècle, la guerre de la succession d'Autriche, la guerre de sept ans, guerres mal conçues, mal conduites, mais où nous étions coalisés avec presque toute l'Europe, tantôt contre Marie-Thérèse, tantôt contre Frédéric le Grand, ne pouvaient guère nous inspirer d'inquiétude pour la capitale. La guerre d'Amérique, plus heureuse que les précédentes et d'ailleurs toute maritime, était moins propre encore à fixer nos regards sur l'intérieur du royaume; mais dès que la révolution de 89, nous plaçant en contradiction avec l'Europe entière, fit naître à la fois une guerre de principe et de conquête, on songea à fortifier Paris; on y songea comme toujours, mal et trop tard. On éleva quelques retranchemens en terre; mais l'insuffisance de ces ouvrages pour rassurer la capitale faillit amener de grands malheurs.

« L'armée française avait pris une forte position sur la frontière du nord. Elle fut tournée par les Prussiens. Le général Dumouriez, qui la commandait, ne s'en alarma point et voulut tenir dans cette position, certain que les Prussiens n'oseraient pas marcher sur Paris sans avoir battu l'armée française. Il suffisait donc de ne pas s'émouvoir et de tenir ferme où l'on était; mais Paris était découvert, Paris était dans les alarmes, et l'on donna au général français l'ordre de quitter sa position. Il n'en fit rien heureusement, car il eût perdu son armée et n'aurait point sauvé la capitale. Si Paris eût été fortifié, cet ordre, qui pouvait être fatal, n'aurait jamais été donné.

(1) *Oisivetés de Vauban*, t. I, p. 44. Ce mémoire a dû être écrit vers 1689. Cette date résulte des recherches auxquelles s'est livré M. Thiers et dont il a rendu compte à la chambre lorsque les adversaires de la loi soutenaient que Vauban était en enfance quand il avait projeté de fortifier Paris. *Moniteur* du 27 janvier 1841

Bientôt la révolution fut victorieuse, et l'on ne songea plus à fortifier Paris (1). »

Néanmoins Napoléon, au faîte de la gloire, conçut cette pensée. Des études ordonnées par lui permettent d'assigner la date exacte de ces projets; c'est le vainqueur d'Austerlitz qui les prescrivit en rentrant en triomphateur dans Paris. La prise de Vienne sans défense sérieuse avait profondément frappé l'empereur. « Dans les deux derniers siècles, dit M. Thiers (2), on avait soutenu des guerres considérables, gagné, perdu de mémorables batailles; mais on n'avait pas encore vu un général victorieux planter ses drapeaux dans les capitales des grands états. Il fallait remonter au temps des conquérans pour trouver des exemples de résultats aussi vastes. » C'est l'âme pleine de ce souvenir rapproché de la capitulation de Paris que Napoléon dictait à Sainte-Hélène une page qu'il faut transcrire.

« En 1814, dit-il, c'était sous Paris et sous Lyon que devait se décider le destin de l'empire. Ces deux grandes villes avaient été jadis fortifiées, ainsi que toutes les capitales de l'Europe, et, comme elles, elles avaient depuis cessé de l'être... Cependant si en 1805 Vienne eût été fortifiée, la bataille d'Ulm n'eût pas décidé de l'issue de la guerre; le corps d'armée que commandait le général Kutusov y aurait attendu les autres corps de l'armée russe, déjà arrivés à Olmutz, et l'armée du prince Charles arrivant d'Italie. En 1809, le prince Charles, qui avait été battu à Eckmühl et obligé de faire sa retraite par la rive gauche du Danube, aurait eu le temps d'arriver à Vienne et de s'y réunir avec le corps du général Keller et l'armée de l'archiduc Jean.

« Si Berlin avait été fortifiée en 1806, l'armée battue à Iéna s'y fût ralliée, et l'armée russe l'y eût rejointe.

« Si Paris eût été encore une place forte en 1814 et en 1815, capable de résister seulement huit jours, quelle influence cela n'aurait-il pas eue sur les événemens du monde!

« Une grande capitale est la patrie de l'élite de la nation; tous les grands y ont leur domicile, leurs familles; c'est le centre de l'opinion, le dépôt de tout. C'est la plus grande des contradictions et des inconséquences que de laisser un point aussi important sans défense immédiate.

« Comment, dira-t-on, vous prétendez fortifier des villes qui ont 12 à 15,000 toises de pourtour? Il vous faudra 80 ou 100 fronts, 50 ou 60,000 soldats de garnison, 800 ou 1,000 pièces d'artillerie en batterie; mais 60,000 soldats sont une armée, ne vaut-il pas mieux l'employer en ligne? Cette objection est faite en général contre les grandes places fortes, mais elle est fausse en ce qu'elle confond un soldat avec un homme. Sans doute il faut pour défendre une grande capitale 50 à

(1) Rapport de M. Thiers, 13 janvier 1841.

(2) *Hist. du Consulat et de l'Empire*, t. VI, p. 263.

60,000 hommes, mais non 50 à 60,000 soldats. Aux époques de malheurs et de grandes calamités, les états peuvent manquer de soldats, mais ne manquent jamais d'hommes pour leur défense intérieure; 50,000 hommes, dont 2 à 3,000 canonniers, défendront une capitale, en interdiront l'entrée à une armée de 3 à 400,000 hommes, tandis que ces 50,000 hommes, s'ils ne sont pas des soldats faits et commandés par des chefs expérimentés, sont mis en désordre par une charge de 3,000 hommes de cavalerie.

« Au retour de sa campagne d'Austerlitz, l'empereur s'entretint souvent et fit rédiger plusieurs projets pour fortifier les hauteurs de Paris. La crainte d'inquiéter les habitans, les événemens qui se succédèrent avec une incroyable rapidité, l'empêchèrent de donner suite à ce projet (1). »

Lorsqu'il y pensa de nouveau en 1814, il était trop tard, et l'absence de fortifications rendit stériles tous les efforts qu'il fit dans ces plaines de Champagne, théâtre de sa lutte désespérée contre la fortune. Pour toute âme patriotique, la campagne de France était la plus complète démonstration de la nécessité de fortifier Paris. En 1818, convaincu de cette nécessité, le maréchal Gouvion Saint-Cyr, après avoir donné à la France la loi militaire qui a mérité de porter son nom, proposa de relever les remparts de la capitale. L'illustre maréchal était digne de reprendre la pensée de Vauban. Il institua une grande commission chargée d'étudier la défense du territoire et d'examiner la nature des ouvrages qui seraient propres à couvrir Paris. Dès la première séance, le général Marescot, qui présidait cette commission, annonçait, au nom du maréchal, que *la défense particulière de Paris était la question principale et la base du système à établir*. Dans sa séance du 18 juillet 1820, la commission reconnut à une grande majorité la nécessité de mettre Paris en état de défense. On admit un système mixte : des forts détachés seraient établis sur les points dominans, et le mur d'enceinte devait être renforcé par divers ouvrages.

Déposé en 1822, le rapport de la commission fut l'objet des méditations de M. de Clermont-Tonnerre, qui était alors ministre de la guerre; il n'hésita pas à proposer l'exécution de quelques travaux, mais le mauvais accueil fait par le conseil du roi au projet de fortifier Lyon le découragea, et la restauration s'acheva sans que cette entreprise eût été commencée.

Les avertissemens n'avaient pourtant pas manqué. A côté des projets du sage Gouvion Saint-Cyr, jusque dans le sein de la famille royale, Louis XVIII avait trouvé les mêmes alarmes et entendu des conseils analogues. Le duc d'Orléans, associé dès sa jeunesse aux

(1) *Commentaires de Napoléon Ier*, Paris 1867, in-4°, t. V, p. 104-106.

vaillans efforts de la France, n'avait jamais perdu la mémoire de l'audacieuse campagne terminée par Valmy et Jemmapes. Sa pensée se reportait souvent vers les terribles émotions qui avaient précédé ces victoires; rarement il en parlait sans insister sur la nécessité de fortifier Paris. Un des confidens les plus autorisés de la pensée intime du roi Louis-Philippe nous a fait connaître une des conversations du prince peu après la révolution de juillet. « Que de fois, disait-il à M. de Montalivet, que de fois en 1792, dans les plaines de Champagne et de Belgique, le lendemain même des combats qui nous consolaient par la victoire des douloureuses nouvelles de Paris, j'ai songé avec amertume qu'une bataille malheureuse amènerait bientôt sous ses murailles les armées étrangères, qui les trouveraient sans défense! En 1814, j'insistai près de Louis XVIII en lui démontrant qu'après la constitution qu'il venait de donner au pays il ne pouvait rien faire de plus national et de plus populaire que de rendre le cœur de la France invulnérable en plaçant Paris sous la protection d'une enceinte d'ouvrages défensifs. En 1817, je renouvelai mes instances avec plus de succès; le maréchal de Gouvion Saint-Cyr, après avoir rendu une armée à la France, aurait sans doute créé la défense de Paris, si son ministère n'eût été de si courte durée. Depuis j'en ai parlé en vain jusqu'en 1830. Aujourd'hui que je suis devenu par la royauté le premier défenseur de l'indépendance nationale, je fais appel à tous les citoyens de bonne volonté pour m'aider à lui donner cette garantie puissante (1). »

Tel était le langage viril qu'entendaient tour à tour les ministres, les députés et tous ceux à qui, au Palais-Royal et plus tard aux Tuileries, Louis-Philippe se plaisait à communiquer sa pensée. Parmi les témoins de ces conversations brillantes, bien peu se sentaient portés à devenir les défenseurs d'un projet que la plupart considéraient comme une ruineuse chimère; mais le roi n'était pas disposé à se décourager. Il était résolu à y mettre cette obstination patriotique qui ne s'arrêtait devant aucun obstacle quand le devoir lui semblait évident. La paix était la pensée principale de son règne; les fortifications devaient être, selon lui, un des meilleurs instrumens de cette politique en assurant la sécurité et la dignité de la France.

Dès le mois de novembre 1830, le comité des fortifications fut consulté; il donna un avis favorable, et le 9 décembre le maréchal Soult annonçait la résolution du gouvernement d'élever des fortifications pour la défense de Paris par une série de dépêches adressées à M. de Montalivet, ministre de l'intérieur, au préfet de la Seine, M. Odilon Barrot, et au général de Valazé, chargé de la direction

(1) *Rien! Dix-huit années de gouvernement parlementaire*, par M. le comte de Montalivet; Paris. Lévy, 1864.

supérieure des travaux (1). Ainsi, quatre mois après l'avénement d'une monarchie qui proclamait dans toute l'Europe ses tendances pacifiques, mais qui se montrait décidée à repousser sans faiblesse toute atteinte à sa dignité, la construction des fortifications de Paris était résolue en principe. Le maréchal Soult faisait commencer aussitôt à Noisy-le-Sec un camp retranché qui devait être appuyé sur la Marne à Nogent et sur la Seine à Saint-Denis. Certains travaux de défense couvraient cette dernière ville; malheureusement le défaut d'argent ne permit pas de les pousser avec l'activité nécessaire.

Près de 2 millions furent consacrés en 1831 à la défense de Paris; une somme semblable fut affectée à ce service en 1832. Ce n'était pas ainsi que pouvait être achevée une telle œuvre. Les querelles de systèmes et le besoin d'économie élevaient sans cesse de nouveaux obstacles au vote des chambres. Deux plans divisaient les meilleurs esprits : tandis que le général Valazé soutenait la nécessité d'une enceinte bastionnée, le général Bernard lui préférait une série de forts détachés. Le comité des fortifications, consulté par le maréchal Soult, se montra favorable aux forts détachés, se contentant du mur d'octroi pour toute protection contre une surprise (25 octobre 1832).

En 1833, la question se posa de nouveau. Le ministère du 11 octobre 1832, fidèle à la pensée qui n'avait cessé de guider le gouvernement du roi, proposa d'affecter 2 millions 1/2 à la construction des fortifications de Paris. Quoique prévenue par les débats de l'année précédente, la chambre se montra peu disposée à se lancer, par le vote d'un simple article du budget, dans une entreprise gigantesque qui méritait au moins un examen spécial. Le maréchal Soult aurait préféré des votes annuels qui auraient réservé au génie militaire une plus grande liberté d'action; mais les députés refusèrent de s'engager dans cette voie, et obtinrent du ministère la promesse qu'un projet de loi fournirait l'occasion d'un débat solennel.

Le gouvernement se garda bien d'ajouter à ce retard de nouveaux délais. La chambre avait exprimé son vœu le 2 avril. Le lendemain même, M. Thiers, alors ministre du commerce, déposait au nom du ministre de la guerre malade un projet de loi qui réclamait l'affectation d'une somme de 35 millions aux travaux de défense de Paris. Le 5 avril, les commissaires étaient nommés. Il ne fallut que peu de jours à la commission pour se mettre d'accord, et dès le 22 le rapporteur lisait à la tribune un travail complet sur la

(1) Le 30 novembre 1830, le comité des fortifications émit à l'unanimité moins une voix l'avis : 1° que le mur d'octroi actuel soit organisé pour la défense et muni de tours pour assurer le flanquement de toutes les parties; 2° qu'on étudie les projets de dix à onze forts à construire en avant, lesquels forts seront fermés à la gorge et rattachés à l'enceinte actuelle par des communications défensives.

question. La commission s'était montrée favorable au système adopté par le gouvernement, et elle concluait à la construction de forts détachés à 2,000 mètres du vieux mur d'enceinte, fortifié par quelques travaux et capable non de soutenir un siége, mais de résister à un coup de main. La chambre accueillit ce rapport avec une défiance marquée; la nature et la portée de ce travail immense qui se déroulait devant elle, la perturbation qu'il pouvait apporter dans les habitudes de la capitale, les alarmes de la population parisienne et par-dessus tout, pour les députés de province, le chiffre de la dépense, soulevèrent les inquiétudes. L'opinion publique, réagissant sur la chambre, fit retarder indéfiniment une discussion dont par malheur l'opportunité n'était admise que dans les momens d'alarme belliqueuse. Aussi le gouvernement, qui n'apportait dans cette affaire ni découragement ni faiblesse, vit-il rejeter trois mois plus tard, par une forte majorité, le crédit de 2 millions qu'il avait inscrit au budget de 1834 pour la continuation des travaux. Loin de faire quelque progrès, la question semblait reculer à mesure que la politique pacifique qui inspirait cette œuvre de défense nationale voyait croître son influence en Europe (1). Déplorables tendances des sociétés comme des hommes, qui oublient dans le sein du repos les alarmes de la veille, et se persuadent au milieu de la prospérité qu'ils ne reverront plus jamais les douleurs et la ruine!

Cette contradiction, qui faillit alors perdre le projet, ne devait pas se prolonger. Les hasards de la politique, en soulevant quelques années plus tard la question d'Orient, permirent au gouvernement de fixer à propos l'attention publique sur les fortifications de Paris. La France, réveillée du calme dans lequel elle risquait de s'assoupir, vit tout d'un coup se dresser devant elle la menace d'une coalition européenne. Elle se sentit prête en un instant aux plus grands sacrifices. Les hommes d'état qui dirigeaient sa politique surent lui éviter les chances inconnues de la guerre; mais la défense de Paris reparut à l'ordre du jour, non plus comme une utopie ruineuse, mais sous la forme d'un projet longuement étudié et préparé avec maturité.

Malgré l'abandon, faute d'argent, des travaux entamés en 1833, le gouvernement n'était pas demeuré inactif. Persuadé que la question renaîtrait tôt ou tard et qu'il était de l'honneur de chaque ministère d'apporter une pierre au monument de la sécurité nationale, le cabinet présidé par M. Thiers nomma le 26 avril 1836 une commission chargée de soumettre à une critique sévère les projets de

(1) 5 millions environ furent consacrés aux fortifications de Paris dans les trois premières années du gouvernement de juillet : en 1831 1,973,000 fr., en 1832 1,787,000 fr. en 1833 373,000 francs. Les terrains achetés avaient coûté 581,000 francs.

1818 et de 1833. Le rapport était terminé depuis le 20 décembre 1839, quand les événemens d'Orient forcèrent le ministère à reprendre l'œuvre interrompue.

Les conclusions de ce rapport, rédigé par le général Dode de la Brunerie, méritent d'être citées. « L'application simultanée des deux systèmes étant ainsi arrêtée en principe, la commission a cherché quelles étaient les conditions auxquelles chacun d'eux devait satisfaire. Elle a estimé que l'enceinte continue devait embrasser la plus grande partie des faubourgs et se combiner avec la nouvelle enveloppe que la ville de Paris aurait un grand intérêt à établir pour les comprendre dans son octroi, qu'il était indispensable que le profil de cette enceinte la mît non-seulement à l'abri d'une escalade, mais encore en état de résister à des batteries ennemies qui s'établiraient momentanément entre les forts. La commission a reconnu aussi que les forts détachés étaient destinés à favoriser la défense active. D'après ces diverses considérations, la commission a formulé son avis ainsi qu'il suit : 1° qu'il soit élevé une muraille d'enceinte, flanquée, surmontée d'un chemin de ronde crénelé, enveloppant les plus grandes masses d'habitations des faubourgs extérieurs de Paris, avec fossés là où cette disposition sera nécessaire ; que le tracé de cette muraille embrasse les hauteurs qui dominent la ville, en suivant les directions les plus favorables à la défense, eu égard à la configuration du terrain; qu'elle soit assez haute pour être à l'abri de l'escalade, et assez épaisse pour ne pouvoir être ouverte qu'avec des batteries de siége; qu'il soit établi, sur les parties de cette enceinte où le besoin s'en fera sentir, des bastions susceptibles d'être armés d'artillerie pour la flanquer, couvrir de leurs feux ses approches et éclairer, autant que cela sera possible, la gorge des ouvrages extérieurs qui formeront la première ligne de défense; 2° qu'il soit construit en avant et autour de cette enceinte, notamment à la rive droite de la Seine, sur tous les points les plus favorables à la défense, des ouvrages en état de soutenir un siége. »

## II.

Tel était le dernier avis des hommes spéciaux, quand on apprit la signature du traité de Londres. Le duc d'Orléans songea sur-le-champ aux fortifications de Paris. Auprès de lui se trouvait un des hommes les plus compétens de l'arme du génie; il lui fit part de sa pensée, et lui demanda comment il en concevrait l'exécution. Le commandant de Chabaud-la-Tour, déjà mêlé en 1833 aux premiers travaux, traça tout aussitôt devant le jeune prince les lignes principales du grand système défensif qui devait, suivant lui, entourer

Paris. Ce plan fut l'objet d'un mémoire rédigé par M. de Chabaud-la-Tour et soumis quelques jours plus tard par le prince au conseil des ministres. Chaudement appuyé par M. Thiers, qui était devenu l'infatigable champion d'une idée que l'histoire et son amour pour la patrie lui avaient depuis longtemps inspirée, ce projet fut définitivement adopté malgré les objections du général Dode de la Brunerie, qui ne tarda pas à s'y rallier sincèrement.

Entre le système qui triomphait et les conclusions de la commission de 1836, il y avait en effet plusieurs différences qu'il importe de noter. La commission avait toujours parlé d'un mur d'enceinte, d'une muraille, entendant élever ainsi une ligne de défense sérieuse, mais nullement, comme le voulait le nouveau plan, une série ininterrompue de bastions avec une escarpe de 10 mètres et des glacis pour en protéger les abords. Il en était de même du fossé qui devait protéger sur toute la ligne le rempart en augmentant les difficultés de l'approche. En un mot, l'enceinte de sûreté devenait une enceinte de siége de premier ordre, devant laquelle l'ennemi devrait ouvrir la terre et dresser des batteries de brèche. Les forts détachés avaient été également l'objet des hésitations des membres du comité du génie, qui parlaient d'en établir, *notamment sur la rive droite*, ce qui impliquait un délai pour les forts de la rive gauche. On admit dans le nouveau projet la construction immédiate des forts tout autour de l'enceinte.

Ces deux changemens au projet du général Dode furent décidés par le conseil des ministres, et dès les premiers jours de septembre le génie, mis en possession de terrains acquis à l'amiable, entreprenait, sous la responsabilité du cabinet qui les avait prescrits, cette série de grands travaux qui excitaient alors plus de surprise que d'admiration. La France apprit par une note insérée au *Moniteur* du 13 septembre 1841 le commencement de cette gigantesque entreprise. Diverses ordonnances rendues le 10 septembre, les 4 et 25 octobre, avaient ouvert au ministre de la guerre un crédit de 13 millions affectés à cet objet.

L'opinion publique, justement alarmée de la tournure qu'avaient prise les affaires d'Orient, comprit que cette mesure satisfaisait la dignité blessée de la France. Aussi la nécessité de défendre Paris était-elle généralement reconnue quand le cabinet de M. Thiers fit place au ministère du 29 octobre, présidé par le maréchal Soult. Bien que sa politique fût différente, celui-ci accueillit le projet comme un héritage que l'honneur commandait d'accepter. Dès le 12 décembre, il était en mesure de présenter à la chambre des députés le projet de loi, et le 13 janvier 1841 M. Thiers, choisi par la commission comme son organe naturel, déposait le beau rap-

port auquel nous avons fait divers emprunts, et qui était appelé à déterminer le sentiment des chambres.

La discussion générale, ouverte le 21 janvier, fut close le 26. Dès le début, toutes les attaques qui pouvaient être dirigées contre la pensée du gouvernement se retrouvèrent dans la bouche de M. de Lamartine, qui sut revêtir du plus admirable langage une série de sophismes indignes de son talent. A relire ce style de feu, on se sent tour à tour séduit et attristé; c'est bien le grand orateur aux images poétiques, mais on y devine déjà je ne sais quels entraînemens avant-coureurs d'autres faiblesses, et l'on entrevoit un esprit prêt à tout sacrifier aux séductions de la popularité. Après Lamartine, M. Garnier-Pagès se montra l'adversaire le plus vif des fortifications. Enfin M. Béchard, au nom des légitimistes autant que comme défenseur personnel de la décentralisation, s'éleva contre les dangers d'une mesure qui renfermait dans Paris le sort de l'indépendance nationale. Le maréchal Soult avait dans toute cette affaire une position qui n'était pas exempte d'embarras. Arrivé au ministère depuis quelques semaines, il avait trouvé les plans arrêtés et les travaux entrepris. Il se serait contenté d'un camp retranché sous Paris, mais le ministère précédent lui avait légué davantage. Il accepta la responsabilité du nouveau projet, non sans laisser entendre ses préférences, et en corrigeant cet aveu imprudent par ce mot souvent répété, « qu'il aurait tort de se plaindre, puisqu'en réalité on avait doublé la dot. »

Tout l'intérêt de la discussion générale se concentra sur l'influence que cette entreprise allait exercer au point de vue des relations de la France avec les états du continent. Le gouvernement qui présentait la loi et les députés qui la soutenaient se mettaient sans cesse en présence d'une guerre européenne, d'une coalition menaçante, d'armées victorieuses franchissant la ligne de nos frontières. Ce raisonnement, répliquait-on, n'est plus de notre temps. Il convient aux esprits brouillons et aventureux qui sont prêts à bouleverser le monde au gré de leurs passions ou de leurs caprices; mais l'ère des longues luttes est fermée. S'il est un moyen assuré de la rouvrir et de faire couler en Europe des flots de sang, c'est d'adopter cette politique turbulente qui commence par des armemens de toute sorte, entoure Paris de remparts, et se prépare à soutenir ainsi les luttes qu'elle aura suscitées.

Ce fut à M. Guizot que revint naturellement l'honneur de réfuter ces soupçons et de désavouer la politique de provocation qu'on lui prêtait. Il rassura la chambre et lui démontra qu'il ne s'agissait pas d'entraîner le gouvernement dans des menées belliqueuses contraires à « cette politique de paix, de civilisation tranquille et régulière » que les partisans du nouveau ministère avaient toujours proclamée

et appuyée. Les antécédens de la question en étaient la preuve la plus manifeste. C'est au moment où la France épuisée par deux invasions se relevait de ses ruines qu'au sein d'une paix profonde, non comme une menace, mais comme une défense, l'illustre maréchal qui avait assumé la charge de réparer nos désastres avait eu la hardiesse de reprendre la pensée de Vauban. Il était facile de montrer que, depuis 1830, le gouvernement n'avait pas cessé de soutenir une politique de paix, en dirigeant toujours ses efforts vers la défense nationale.

Cette vérité éclatait de toutes parts : les émotions passagères du traité de Londres ne doivent pas obscurcir à nos yeux le caractère véritable des relations extérieures dans cette longue période de calme que la France a connue entre les deux empires. Sous la restauration, l'immobilité pouvait être encore une suite douloureuse de l'épuisement général; mais un élan national avait fait naître le gouvernement de juillet comme une revanche et non comme un défi; sa première mission était d'accroître l'armée et de parler à l'Europe un langage à la fois noble et pacifique. Nous avons perdu depuis quelques années la notion de ces conduites prudentes où la franchise des déclarations recouvre les intentions les plus loyales. Le droit et l'honnêteté publics sont à refaire. On voulait alors une longue et profonde paix, on savait la rendre digne et fière. On arrêtait les menaces de l'Autriche en occupant Ancône; on fondait malgré la Prusse, en présence de l'Europe étonnée, le royaume de Belgique, aujourd'hui le dernier et bien précieux vestige de cette politique prudente qui entourait nos frontières d'une ceinture d'états constitutionnels créés à l'image de nos institutions et capables au jour du péril de nous couvrir de leur neutralité persistante.

En 1840, le souffle de cette politique de paix avait parcouru l'Europe. La confédération germanique, créée pour la défense, couvrait ses frontières du Rhin d'obstacles qui n'avaient rien d'agressif. Toute la politique allemande était dirigée vers ce but. L'Europe assistait à une réaction puissante contre la folie des invasions. Le gouvernement ne faisait que consacrer la politique qui, grâce à lui, prévalait sur tout le continent.

En résumé, les fortifications de Paris accrurent la force de la France en montrant qu'aucun sacrifice ne lui coûtait pour sa défense : elles achevèrent de fermer les blessures ouvertes par deux invasions, et relevèrent par l'immensité de l'effort le prestige de l'honneur national. Parmi les députés qui votèrent avec le plus de conviction cette grande mesure, combien en était-il qui en attendissent un plus grave résultat? Les guerres que leur pensée pouvait raisonnablement entrevoir n'étaient pas de celles qui renouvellent à un demi-siècle de distance les désastres inouis du premier empire.

Ils se trompaient, hélas! s'ils pensaient que les seuls périls viennent de l'ambition et des passions belliqueuses. La mauvaise politique peut amener les mêmes maux. Pour se borner aux luttes restreintes que la civilisation impose, la sagesse eût été nécessaire au pilote qui devait diriger seul nos destinées. Il fallait respecter le repos et l'indépendance des autres états; il fallait éviter une politique de provocation et de menaces incessantes réveillant les nationalités sans les satisfaire, bouleversant l'équilibre de l'Europe, proclamant un droit nouveau sans en indiquer les bases ni les limites, fuyant le grand jour des débats publics, mettant nos soldats au service des plus basses intrigues, nouant des relations avec tous les ambitieux, substituant en un mot la corruption à la politique et les conspirations à la diplomatie. Une telle conduite longtemps pratiquée pouvait seule altérer la bonne foi de l'Europe, encore plus troublée que son équilibre. Il a fallu que toutes les fautes fussent commises à la fois pour que les remparts de Paris vissent le feu des lignes prussiennes. Si les hommes d'état de 1841 avaient eu cette vision sinistre, leur détermination prévoyante n'eût pas été plus résolue. Ils avaient l'intime conviction qu'ils servaient la France en consolidant sa politique extérieure.

Cette question, qui remue si profondément nos sentimens patriotiques, semblait en 1841, à la plupart des esprits, plus théorique que pratique. Le seul côté qui parût à tous également sensible était l'énormité de la dépense. Ce n'est point ici le lieu de débattre les questions de chiffre. Toutes graves qu'elles soient, ces discussions n'intéressent guère que les contemporains. Elles occupèrent une large place dans les discours. L'opposition assurait qu'on allait dépenser 500 millions; selon les plus défians, un milliard ne devait pas suffire à l'entreprise; en tout cas, un emprunt était nécessaire, et le devis ne pouvait soutenir un examen sérieux.

La construction des fortifications fut remise aux mains les plus expérimentées. Le général Dode de la Brunerie, qui devait y trouver son bâton de maréchal, avait la haute direction des travaux que suivait avec un soin minutieux M. le duc d'Orléans. Le général Vaillant était chargé plus spécialement des détails de cette grande œuvre, qui doit faire, avec le siége de Rome, l'honneur de son nom. Parmi les officiers du génie associés à l'exécution de ce plan se trouvaient le commandant Niel et le commandant de Chabaud-la-Tour qui, après avoir dressé les premiers projets, devait avoir trente années plus tard l'insigne honneur de diriger la défense de ces remparts qu'il contribuait à élever. C'est sous cette impulsion aussi vigoureuse qu'intelligente que fut construite une série d'ouvrages qui fait l'admiration des hommes de guerre, et qui frappe le regard des moins compétens par la grandeur des lignes et la majesté de l'ensemble.

Six ans après la discussion, l'œuvre était achevée, et, loin d'avoir dépassé les chiffres annoncés aux chambres, le génie militaire, poursuivant avec une scrupuleuse économie ce beau travail, put construire avec les 140 millions votés le fort d'Aubervilliers et l'annexe de Vincennes, qui n'avaient pas été prévus dans les projets primitifs. Cette exactitude, sans exemple dans les travaux civils, confondit l'opposition : elle ne fait pas seulement l'éloge des hommes; elle est à l'honneur du temps qui a vu élever sans hâte comme sans retard, au milieu de la paix la plus profonde, ces murailles qui après leur achèvement ne devaient plus rencontrer de détracteurs.

En 1841, la chambre des députés s'attacha surtout à la question financière et à la question politique. Après six jours de luttes oratoires, M. Thiers résuma la discussion générale dans un de ces vastes discours qui embrassent l'ensemble des questions, sans négliger aucun des détails techniques. Au terme de ce débat, il était évident pour les plus aveugles que la nécessité de fortifier Paris s'imposait à une politique prévoyante. Les partis extrêmes pouvaient le nier, mais les esprits politiques étaient tous d'accord. Le système à suivre était le seul terrain sur lequel la lutte demeurât possible. C'est là que s'engageait le débat dans la discussion des articles. D'un côté, le général Schneider, reprenant la pensée intime du maréchal Soult, se contentait des forts détachés en maintenant comme seule enceinte continue le mur d'octroi; de l'autre, M. Arago et l'extrême gauche défendaient l'enceinte continue en repoussant les forts, qui avaient à leurs yeux le caractère d'un instrument d'oppression intérieure. Au milieu des luttes de ces divers systèmes, on entendit successivement les hommes de guerre les plus éminens fortifier de leur adhésion le projet qui s'exécutait depuis le mois de septembre. Le maréchal Sébastiani et le général Bugeaud apportèrent à la chambre le poids de leur expérience, pendant que M. de Chabaud-la-Tour, passant des chantiers de construction à la tribune, venait expliquer l'économie du projet. Il fallut cet accord pour faire échouer l'amendement du général Schneider. « Pour l'honneur des hommes d'état parlementaires, tous sentirent que cette mesure ne devait pas être une victoire de parti, qu'elle devait sortir de l'alliance des chefs et du vote presque unanime des soldats (1). » Le 30 janvier, le projet fut adopté dans les termes proposés par la commission à une majorité de 75 voix. Ainsi la chambre consacrait 140 millions à l'exécution simultanée des forts et de l'enceinte bastionnée.

Tout n'était pas terminé par l'adhésion des représentans des provinces. Il restait à obtenir l'assentiment de la chambre des pairs. Cette dernière épreuve était loin d'être banale. On a vu d'autres

(1) M. Guizot.

assemblées auxquelles avaient été promises à leur origine toutes les illustrations d'un pays présenter à quelques jours de distance, au milieu de l'indifférence publique, le pâle reflet des discussions soutenues dans une autre enceinte. Ce spectacle a fait oublier la puissance et l'utilité d'une chambre haute dans le mécanisme des gouvernemens libres. C'est là un des vices particuliers aux pouvoirs despotiques; ils gâtent pour longtemps les instrumens dont ils se servent : en forçant les ressorts, ils faussent tous les organes du mouvement. De longues années seront sans doute nécessaires pour que l'exemple des États-Unis et de l'Angleterre parvienne à détruire les préventions que dix-huit ans d'effacement politique ont élevées contre l'existence d'une seconde assemblée. Si l'on veut saisir sur le fait le rôle véritable de la chambre des pairs, il est peu de discussions qui méritent davantage l'étude que celle dont nous nous occupons. Il semblait que tout eût été dit au palais Bourbon, et pourtant la seconde délibération exerça une impression profonde sur le sentiment de la France.

Émue par les menaces subites d'une coalition européenne, l'opinion publique se laissait aller aux affirmations des hommes dont elle était habituée à suivre les conseils, mais elle accordait bien plus un vote de confiance patriotique qu'une adhésion spontanée. Aux attestations si énergiques des chefs de parti, ceux qui hésitaient encore désiraient joindre l'opinion des hommes de guerre et des personnages politiques qui siégeaient côte à côte à la chambre des pairs. Aucune de ces voix ne demeura silencieuse. La France apprit bientôt que, sur le principe même des fortifications à élever autour de sa capitale, une entente presque complète s'était établie entre les diverses fractions de l'assemblée. Quelques voix discordantes, entraînées par leur imagination ou par la passion de parti, firent entendre leurs protestations; mais en réalité le ministère ne pouvait concevoir de crainte que sur les questions de systèmes. Ces questions furent développées avec une précision qui permit au pays de considérer encore une fois cette grande mesure sous toutes ses faces et de porter un jugement définitif. La chambre consacra neuf séances à cet examen, et elle n'entendit pas moins de trente-quatre orateurs. Toutes les critiques reparurent, mais avec cette élévation qui était le caractère propre aux discussions du Luxembourg; les défiances elles-mêmes revêtaient une autre forme.

Les adversaires les plus résolus s'en prirent au principe même qui avait guidé le gouvernement et la commission : ils n'hésitaient pas à traiter de folie la défense d'une capitale. Passant en revue les villes d'Europe où était établi le gouvernement des états, ils les montraient ouvertes, et soutenaient que les lignes de places situées aux frontières constituaient, avec les défenses naturelles, une pro-

tection efficace, la seule qui pût retarder, affaiblir et entraver un ennemi victorieux. C'était non-seulement une entreprise inutile, mais une œuvre éminemment dangereuse : on appelait l'invasion au centre de la France en indiquant à l'ennemi les murs de Paris. On allait convertir en champ de bataille nécessaire une de ces villes où se concentrent les prodiges de l'industrie, les chefs-d'œuvre de l'art, les produits et les lumières de la civilisation.

A la chambre des députés, ce raisonnement, digne de séduire l'imagination d'un poète, avait été combattu par l'expérience consommée d'un historien. Il fut reproduit et réfuté de nouveau à la chambre des pairs. Pouvait-on nier que Napoléon n'eût changé l'art de la guerre? Désormais les mouvemens rapides d'une armée en campagne déjouaient les lents calculs et les efforts prolongés des anciens généraux. La nouvelle tactique voulait courir au but, frapper au cœur et porter les troupes à marches forcées vers le centre de l'empire, au point où la puissance réside et d'où part le commandement. Plus le pouvoir est centralisé, plus il est indispensable de diriger ses coups vers ce principe de l'activité sociale. C'est un fait que l'histoire démontre et qu'avant elle le bon sens suffit à enseigner. Ce qui est vrai pour tous les centres d'empire est plus juste encore pour Paris, que sa situation géographique désignait comme la capitale nécessaire de notre territoire, et qui se trouve exposé aux invasions ennemies par le rapprochement de la frontière et par la direction des vallées, qui semblent faites pour amener l'étranger vers ses murs. Toute agression sérieuse devait donc avoir Paris pour but; d'ailleurs il faut toujours que la défense aussi bien que l'attaque soient portées au point le plus important du pays. C'est là que se décide le sort des empires. « Non assurément, disait éloquemment le duc de Broglie après avoir énuméré les longs siéges et les marches lentes du XVIII^e^ siècle, non assurément l'art de la guerre n'en est plus là de nos jours. Nous avons enseigné à l'Europe les guerres d'invasion, et l'Europe n'a pas oublié nos leçons. Pensez-vous que les choses se passeront comme en 1792? qu'après avoir franchi nos frontières, les armées alliées s'arrêteront devant une poignée de braves retranchés dans les défilés de l'Argonne, ou se retireront au bruit d'une canonnade de Valmy? Non encore; l'exemple de 1814 et de 1815 parle trop haut pour cela; ce qui leur a réussi en 1814 et 1815, ils le tenteront de nouveau; ils masqueront avec des corps détachés les places fortes de notre frontière, faites où à faire, celles que nous possédons déjà et celles que nous méditons en ce moment; le gros de leur armée marchera droit sur Paris, bien certains, s'ils y parviennent, d'y trouver cette fois les clés de Metz et de Strasbourg, comme ils ont trouvé celles de Landau, sans avoir besoin de les aller chercher sur la brèche; bien certains d'y trouver avec

Strasbourg l'Alsace, avec Metz la Lorraine, et de n'y laisser, en se retirant, qu'un fantôme de gouvernement dont ils disposeront à leur gré. Le mal indique le remède. Mettez Paris en état de défense, mettez Paris dans un état de défense sérieux, formidable; que Paris ne puisse être réduit qu'à la suite d'un siége en règle; que l'entreprise d'assiéger Paris soit une entreprise énorme, gigantesque, et à l'instant la scène change. »

Ainsi le regard de l'homme d'état perçait l'avenir avec une merveilleuse lucidité, il ne croyait pas que le drapeau de l'indépendance nationale pût demeurer debout, s'il était condamné à errer de ville en ville, chassé par l'invasion; il voulait que le cœur du royaume fût recouvert d'une cuirasse pour que le sang continuât de circuler dans toutes ses parties. Dans le même sens, d'autres orateurs faisaient appel aux enseignemens du passé et montraient par les exemples les plus mémorables de quel invincible abattement est envahie une nation qui voit le siége de son gouvernement au pouvoir de l'étranger. La défense des capitales était donc imposée à la fois par la politique et l'histoire.

Mais ce qui dominait dans l'esprit des députés, c'était le sentiment national surexcité par la défiance de l'Europe. On raconte qu'un jour un officier du génie qui avait contribué à la construction des défenses de Paris, et qui devait s'illustrer sur les champs de bataille de la Lombardie, recevant M. Thiers et lord Palmerston à la porte de la citadelle du Mont-Valérien, les accueillit en leur disant qu'il était heureux de montrer la forteresse aux deux hommes qui avaient le plus contribué aux fortifications de Paris. En rapprochant ces deux noms avec quelque malice, le commandant Niel exprimait l'opinion générale, car sans les inquiétudes de 1840 la France se fût difficilement prêtée à la construction des fortifications.

Grâce à ces complications passagères, nous possédons aujourd'hui une double ligne de défense dont les discussions parlementaires ont démontré la force. A la chambre des pairs, la discussion stratégique fut très sérieuse. Les députés avaient repoussé l'amendement du général Schneider; la commission nommée par la chambre des pairs le reprit à une voix de majorité, et le baron Mounier, chargé de rédiger le rapport, défendit énergiquement ce système, qui réduisait l'enceinte continue à un simple mur de sûreté. C'eût été le bouleversement du projet ministériel. Heureusement dès les premières séances l'impression de la chambre fut modifiée: aux critiques jalouses de certains militaires, le maréchal Molitor opposa sa vieille expérience, et le général Dode un récit exact des travaux préparatoires.

La discussion montra l'excellence du projet, qui était admirablement préparé pour ramener les opinions les plus diverses. Né d'une

conciliation entre deux plans dont la valeur s'était ainsi doublée, il ne pouvait déplaire qu'aux esprits obstinés qui mettaient leur confiance en un seul système à l'exclusion de tout autre. Les partisans de bonne foi de l'un ou l'autre projet étaient contraints de reconnaître que dans l'adjonction du système opposé se trouvait un complément utile à leurs idées. Pouvait-on nier sérieusement, quand on soutenait l'utilité des forts, que l'enceinte bastionnée ne fût une garantie de plus? Au point de vue stratégique, les défenseurs de l'enceinte continue pouvaient-ils affirmer que les forts, protégeant le rempart dans un rayon de 2,000 mètres, fussent une défense superflue? La combinaison adoptée par le gouvernement réduisait donc à des proportions insignifiantes la discussion technique. Dans de telles conditions, un siége semblait impossible; on démontrait, par des calculs dont l'exactitude n'était pas douteuse, que chacun des forts présentait le même pouvoir de résistance que la citadelle d'Anvers. Cette série d'ouvrages, en protégeant la place, étendait démesurément la ligne d'investissement. On fixait à 22 lieues le développement que devaient présenter les troupes assiégeantes qui voudraient bloquer Paris. Comment croire qu'une armée, quelle que fût sa force, pût relier ses différens corps sur une telle étendue? Comment imaginer surtout qu'elle pût se maintenir tout en tenant tête à une armée de secours opérant sur ses derrières? Aucun homme compétent ne le soutint à la chambre des pairs.

Dès que le débat contradictoire eut éclairé la véritable nature du problème, la lumière se fit, et le triomphe du projet ne demeura douteux pour personne. La discussion se prolongea plusieurs jours. M. le duc de Broglie prononça le discours le plus complet que la chambre des pairs eût entendu, répondant à toutes les critiques avec une profondeur admirable. Cet ensemble de prévisions semble fait pour nos malheurs. Dieu veuille que les espérances entrevues par la perspicacité de l'homme d'état se réalisent, et qu'elles justifient sa confiance dans l'œuvre qu'il conviait ses collègues à voter! Les principaux membres du ministère prirent part à la lutte : ni les efforts sincères du maréchal Soult, qui voyait la fortune du cabinet attachée au triomphe du nouveau système, ni le langage pacifique et fier de M. Guizot, ni la parole éloquente et ferme de M. Duchâtel, ne manquèrent à la loi, qui sortit sans une seule atteinte de cette dernière épreuve (1).

(1) Nous laissons de côté plusieurs débats qui s'élevèrent par la suite, entre autres celui de 1844 soulevé par des pétitions demandant la démolition des forts détachés. Écho passionné des débats de 1841, il ne servit qu'à faire repasser devant l'opinion publique une série d'attaques surannées auxquelles la chambre ne s'arrêta point. Les défenseurs des fortifications ne laissèrent pas échapper cette occasion d'expliquer leur œuvre et de confondre les attaques dont elle avait été l'objet. Voyez les *Moniteurs* des 25 février, 3 et 9 mars 1844.

Au dehors, l'opposition se calmait de jour en jour. Il devenait de plus en plus évident que les forts ne pouvaient être dirigés contre la population parisienne. Le sentiment patriotique du gouvernement était moins calomnié; on comprenait qu'il y avait là une entreprise digne de la France. Du fond de sa retraite de Lorraine, le général Drouot, adhérant au projet, offrait au besoin sa fortune pour l'exécuter. Dans toutes les cours, les représentans de la France suivaient avec émotion les impressions des cabinets et des hommes de guerre; nulle part on ne demeurait indifférent, et ce travail, qu'on avait longtemps jugé impossible, devint l'objet de l'attention universelle quand on put se convaincre que l'entreprise serait menée à bonne fin. Tous les militaires s'accordaient à penser que la ville devenait imprenable. Cette opinion, qui réunissait la presque unanimité des officiers, rencontrait au-delà de nos frontières un précieux assentiment. Le comte Bresson arrivait de Berlin pour rapporter à la chambre des pairs combien était grande la valeur attribuée à nos projets par les généraux prussiens. Le duc de Wellington disait à M. Guizot que les fortifications de Paris avaient rendu un grand service à l'ordre européen. Enfin l'écho de cette opinion générale sur le continent est encore arrivé récemment jusqu'à nous. Un écrit émané d'un officier de l'état-major prussien nous expliquait, il y a trois ans, avec une audacieuse franchise, la tactique que suivrait une invasion allemande. Il nous montrait les armées envahissantes poussant leur marche victorieuse du Rhin à la Seine; puis, arrivé là, il s'arrêtait et ajoutait avec une inquiétude mal dissimulée : « Pourront-elles jamais briser la résistance qu'on leur opposera dans l'attaque de ces immenses camps retranchés dont le siége sera au moins aussi pénible que celui de Sébastopol ?... Des secours de toute nature pourront être dirigés de l'intérieur sur la capitale, et à moins d'une écrasante supériorité du nombre il paraît presque impossible de s'en emparer par la force des armes et de se rendre ainsi maître de la France. Paris ne sera jamais en notre pouvoir, à moins que des circonstances politiques ou des raisons d'un ordre moral n'obligent les défenseurs à nous en ouvrir les portes (1). »

L'état-major prussien avait raison : c'est aux forts et aux murailles qu'il appartient en ce moment de défendre la France. Souvenons-nous en combattant de ceux qui jadis ont pensé à nous préparer de telles armes. C'étaient de vrais patriotes auxquels l'histoire doit réserver une grande place, car c'est à eux que nous devons les seules forces qui nous protégent dans notre détresse : la Belgique, qui a mis nos villes du nord à l'abri du premier flot de l'invasion, et les remparts de Paris, qui peuvent sauver la France.

(1) *Considérations sur les défenses naturelles et artificielles de la France en cas d'une invasion allemande*. Paris 1867, p. 15

Ainsi le gouvernement parlementaire, qu'un ministre de l'empire accusait publiquement de n'avoir « rien produit, » avait préparé de loin à la France les armes qui peuvent la relever de la ruine. Le gouvernement que défendait alors M. Rouher laissait au contraire dans l'oubli cette force dont son imprévoyance devait faire notre dernier espoir. Malgré cet impardonnable abandon, les fortifications sont en mesure de nous venger. Personne n'ignore que la portée des canons est tout autre aujourd'hui. La moindre prévision du gouvernement impérial aurait permis au génie militaire, dont les souhaits étaient depuis longtemps stériles, de multiplier les forts détachés et d'occuper ces hauteurs qui sont couronnées aujourd'hui par les batteries ennemies. C'est encore une des fautes dont le gouvernement déchu est responsable. Un travail ordonné dès le milieu d'août par le comité de défense et poussé avec une extrême ardeur avait pour but de les réparer en complétant la fortification à l'aide de plusieurs ouvrages détachés. Ces nouvelles redoutes n'ont pu être achevées partout avant l'investissement; mais ce qui existe peut assurer notre victoire, si les 500,000 hommes qui sont armés dans Paris se montrent dignes de sauver l'indépendance de la patrie et l'unité du territoire. C'est entre leurs mains qu'est remise la cause nationale. Le salut de Paris ou sa chute dépend de leur courage et de l'énergie de la population. A l'heure présente, l'union est indispensable à la victoire, toutes les traces de discussion et de faiblesse doivent disparaître; c'est la condition absolue sans laquelle aucun succès ne peut être espéré dans une capitale assiégée.

Il y a là tout un ordre de considérations qu'on peut appeler le problème moral de la défense. Les auteurs des fortifications de Paris s'en étaient vivement préoccupés. Nous avons vu comment on avait persuadé à l'Europe que la France accomplissait une œuvre de paix, comment on avait rallié les hommes de guerre et calmé les alarmes des hommes de finance; il nous reste à dire de quels raisonnemens on se servit pour convaincre le pays que Paris pourrait se défendre. Sur ce point, l'opinion publique dans les départemens, aussi bien que dans la capitale, ne cachait point ses inquiétudes. Les adversaires de la loi, sentant que ces alarmes étaient leur seul appui, cherchèrent à les exploiter : aussi tenaient-ils à ramener vers la politique intérieure l'attention des chambres. Ils étaient divisés en deux groupes distincts. Les légitimistes et auprès d'eux quelques amis convaincus du gouvernement de juillet qui s'effrayaient de la centralisation faisaient ensemble une campagne ardente contre le principe même du projet. Décidés à faire bon accueil à tous les amendemens dirigés contre la loi, ils s'efforçaient très sincèrement de persuader aux députés des départemens que les fortifications auraient pour effet d'exagérer tous les maux

que produit depuis longtemps la force excessive de Paris. Jusque-là, suivant eux, « les provinces pouvaient au moins se dire qu'au jour où la France serait menacée, elles retrouveraient les avantages dont notre système administratif les avait dépouillées, et qu'elles reconquerraient par leur courage et par leur importance militaire les prérogatives dont elles avaient été successivement dépouillées. Les fortifications devaient leur enlever ce dernier espoir par l'importance exagérée qu'elles attribuaient à la défense de Paris. » Chacun sait quel démenti les événemens se chargent de donner à cette prédiction au moment même où nous retraçons ces débats. Sans la résistance de la capitale, quel eût été le sort des débris épars de nos armées recevant aux extrémités du territoire la nouvelle de la catastrophe de Sedan? Sans lien et sans chef, sans organisation et sans moyens de défense, nos bandes dispersées auraient été impuissantes, et l'énergie des départemens soulevés se serait brisée devant l'impossibilité de profiter à temps de l'élan de la France. Si la province se lève, comme on le sait, pour participer à la délivrance nationale, elle aussi devra se souvenir avec reconnaissance des fortifications de Paris, sans lesquelles ses forces eussent été vaines et son ardeur inutile. En 1840, on ne pouvait répondre à cet ordre de critiques que par l'expression d'une conviction profonde. Personne ne lui donna une formule plus prophétique que M. de Rémusat, déclarant que, « Paris fortifié, les provinces seraient glorieusement condamnées à défendre aussi la France. »

Des malheurs les plus grands peuvent sortir des bienfaits inattendus. La centralisation avait fait déserter les campagnes et affaibli l'initiative des villes; elle avait créé contre Paris une défiance envieuse, en revanche Paris ressentait trop aisément un dédain injurieux pour les habitans des provinces. De la guerre de 1870 pourra dater une ère de paix et d'estime mutuelle. Si Paris résiste, il le doit bien un peu à l'élan de la province, déjà représentée dans ses murs par sa vaillante garde mobile. Si la province sauve la France, elle en devra les moyens à la résistance de Paris. Ainsi, loin d'établir l'oppression de la capitale, la guerre aura mis le sceau à l'union indispensable de toutes les parties de notre territoire.

A l'extrémité opposée de la chambre, les adversaires de la loi se bornaient à diriger leurs attaques contre le système adopté; sous la plume des écrivains de l'opposition avancée, les forts étaient devenus un épouvantail qui avait semé la terreur dans certaines parties de la population (1). En 1833, quelques légions de la garde nationale avaient fait écho à la foule en criant : *A bas les forts détachés!* Depuis cette époque, on n'avait pas cessé de les

(1) Voyez entre autres un article de la *Tribune*. *Moniteur* du 3 avril 1833, p. 932.

représenter comme des citadelles propres à étouffer les libertés publiques. Ces préventions s'étaient ranimées en 1841, et elles avaient trouvé jusque dans la chambre des organes pour en faire un texte d'accusation contre le ministère. Il faut relire ce qui se disait sérieusement à cette époque pour avoir une idée des entraînemens de la passion. « Au lieu d'une bastille anéantie par la révolution, on osait en reconstruire toute une série pour bombarder Paris... C'était l'instrument le plus odieux de la tyrannie... Investir la capitale d'un pays libre avec de telles redoutes, il y aurait là plus que de l'imprudence, il y aurait une trahison à la liberté. » Pendant que les députés entendaient ces déclamations enflammées, et que la patience des orateurs s'épuisait contre des sophismes tellement dénués de fondement et de raison qu'ils ne pouvaient supporter la discussion, une partie de l'opinion commençait à s'émouvoir. Même dans les temps agités il existe à Paris des couches dans lesquelles ne pénètrent point les débats politiques. Étrangers par leur profession, leur goût, leur indifférence aux préoccupations extérieures, beaucoup d'hommes attendent, pour juger une question, qu'elle menace leur intérêt ou leur repos. L'opposition s'était ingéniée à réveiller leur torpeur en menaçant Paris de la transformation la plus effrayante. Placée par sa défense même sous le coup d'un siége, la capitale allait perdre en un instant tout ce qui faisait sa richesse et son charme. Plus d'industrie possible dans une place de guerre, plus d'entreprises commerciales dans une ville menacée de voir ses communications coupées, plus d'édifices somptueux, plus d'arts dans une cité qu'un bombardement pouvait anéantir. Puis, les têtes s'échauffant, on disait que la loi allait étouffer dans Paris le règne naissant de l'intelligence, que c'était un coup d'état contre l'esprit. On vit alors une coalition de tous les hommes qui se laissent emporter exclusivement par l'imagination; orateurs et savans, poètes et romanciers, tous ceux chez qui le bon sens ne maintenait pas dans un juste équilibre l'essor de la pensée, pleuraient d'avance sur les ruines de Paris en accusant les hommes d'état de démence.

Comme ces hommes d'esprit se trompaient étrangement! Dans leur trouble puéril, ils ne voyaient que les légèretés de Paris, et ils n'apercevaient pas l'âme vivante de la patrie. En cela, beaucoup d'orateurs les imitèrent. Ils affirmaient que Paris ne pourrait se défendre; cachant sous des raisonnemens subtils les terreurs d'une âme faible, ils rappelaient que le caractère français, prompt à l'attaque, est peu disposé aux longues résistances. Enfin, étendant leurs découragemens à toutes les grandes villes, ils soutenaient, comme naguère encore les journaux de Londres, qu'une agglomération d'un million d'âmes n'était pas capable de résister. Sans nouvelles de l'Europe, sans correspondance du dehors, Paris verrait

son courage s'abattre et sa volonté s'amollir, car chacun savait que l'énergie morale décroissait en raison du nombre. Il n'y avait là, selon eux, qu'une vaine démonstration sans portée comme sans excuse.

Aux protestations du patriotisme blessé par ce langage, M. Thiers venait ajouter ses plus énergiques affirmations. « Je suis convaincu, disait-il, que tout grand peuple, quand son gouvernement lui donne l'exemple, se défend, que les masses d'hommes bien conduites ne sont jamais lâches, qu'il n'y a de lâches que les chefs, quand ils se retirent. Je sais qu'il y a des esprits forts qui veulent faire le monde à leur image, qui ne voudraient pas se défendre, et qui disent que Paris ne se défendrait pas. Je m'adresse à l'histoire, à l'humanité tout entière : il n'y a pas de peuple qui, lorsqu'un grand chef, avec un grand caractère, lui a donné l'exemple, ne l'ait pas suivi. Je suis convaincu que Paris se défendrait... Bien plus, je suis convaincu que, quand même nous le voudrions, nous n'empêcherions point Paris de se défendre. »

M. Thiers avait bien jugé la capitale. Depuis trente années, Paris a eu toutes les faiblesses, il a traversé des jours de folie, il a connu l'exaltation et l'abattement. Les murailles qu'on élevait en 1840 ont vu passer des monarchies, acclamer des princes, naître des républiques; dans cette enceinte fortifiée, au milieu d'un calme plus funeste aux mœurs que toutes les agitations se sont développés les molles jouissances et ce besoin de luxe qui marque le déclin des sociétés. De toutes les parties du monde, la foule est accourue vers Paris pour y boire à la coupe des plaisirs, et il s'est trouvé des hommes pour s'applaudir d'un si honteux hommage. Qui aurait dit alors que la capitale contenait en elle-même de vrais citoyens? Nous nous doutions bien qu'elle valait mieux que sa mauvaise renommée, mais personne n'aurait osé le proclamer quand elle semblait devenue la ville des fêtes et la patrie de l'insouciance. La Providence lui a permis de se racheter. Elle a montré qu'elle savait être calme sans défaillance et résolue sans forfanterie. Ce que nous espérions dans le secret de notre âme, il faut aujourd'hui le prouver à tous. Déjà nous pouvons jouir de la déception causée à la Prusse; mais, encore une fois, n'oublions pas que nous devons cette revanche de l'honneur à notre ceinture de murailles, à ces bastilles tant calomniées et aux hommes d'état qui n'ont pas craint de se porter, par une prévoyance de génie, les cautions de nos courages.

GEORGE PICOT.

LE

# TRAITÉ D'UTRECHT

## I.

Dans notre étude sur la bataille de Denain (1), nous avons montre les extrémités où la France fut réduite de 1709 à 1712, l'acharnement d'ennemis ardens dans leur passion, pleins de confiance dans leur force, enivrés de leur succès jusqu'à l'imprévoyance. On a vu naître et mûrir le projet de couper la ligne d'opération du prince Eugène, l'application de Villars à guetter le moment propice pour l'exécution, enfin comment cette manœuvre, habilement combinée, avait été heureusement accomplie. Il nous reste à exposer quelle avait été la conduite diplomatique de nos affaires avant Denain, et quelles furent les conséquences politiques de cette journée.

Le ministère tory avait été amené par la nécessité de sa situation à désirer la paix. La reine Anne y cherchait la satisfaction de n'avoir plus besoin des Marlborough, et la nation anglaise y trouva l'avantage plus sérieux de conclure un traité favorable à ses vrais intérêts. Dans cette conclusion de la guerre de la succession d'Espagne, le cabinet anglais déploya ce grand esprit politique qui a fait depuis à l'Angleterre une si large part d'influence dans les affaires européennes. De la paix d'Utrecht, ménagée par les tories, date, à vrai dire, la prépondérance de l'Angleterre. Le cabinet tory fut renvoyé violemment en 1714, mais les whigs respectèrent le traité d'Utrecht, et en firent le point de départ de leur politique nouvelle et rajeunie. C'était la plus vaste négociation qui eût été ouverte depuis la paix de Westphalie. Il s'agissait encore de régler l'équilibre des puissances, de remanier la carte des états européens de

(1) Voyez la *Revue* du 1er octobre.

fixer le sort des immenses domaines de la monarchie espagnole dans les deux mondes, de déterminer les limites de la France et de consacrer son unité territoriale; enfin les questions de commerce y prenaient une importance qu'elles n'avaient jamais eue jusqu'à ce jour.

Quoique la durée des conférences d'Utrecht ait été moins longue que celle du congrès de Westphalie, elle n'en a pas moins été marquée par des incidens imprévus, aussi considérables qu'émouvans, et qui lui ont donné une couleur dramatique. J'ai sous les yeux la correspondance de Louis XIV avec ses plénipotentiaires pendant la négociation. En lisant ces belles dépêches, on ne saurait se défendre d'un sentiment d'admiration pour la grandeur calme et sereine du vieux roi. Ses lettres ne respirent pas seulement la fierté d'un monarque qui a donné son nom à un siècle; elles expriment, en face d'injustes exigences, le sentiment profond du droit et la confiance religieuse dans son triomphe définitif. On éprouve même à cette lecture un sentiment national très prononcé. La passion qui a quelquefois égaré le grand roi était une passion de la France. Pour la satisfaire, on avait beaucoup lutté, beaucoup souffert, et nul en ce pays ne pouvait se résoudre à la reléguer au rang des chimères. Voilà le secret des sympathies et de la fidélité dont Louis XIV malgré ses fautes a été l'objet dans ses vieux jours, et que Denain a éclairé d'un reflet inattendu d'espérance et de gloire; mais à travers les nobles inspirations percent les vieux mépris, les ressentimens vivaces de Louis XIV contre ses ennemis et parfois la velléité de reprendre ces airs de hauteur qui avaient soulevé l'Europe contre lui; peu s'en faut même qu'après Denain il ne rompe encore en visière. Le bon sens de M. de Torcy pèse visiblement sur le roi, et les plénipotentiaires d'Utrecht secondent merveilleusement le prudent ministre. Louis XIV a des visions d'orgueil incroyables jusque dans ses calamités : il faut qu'on *fléchisse* son courroux *en faveur des Hollandais*, ses vainqueurs de la veille, et ses ministres, si bien persuadés des périls de la situation, ont soin de ménager ces sentimens du roi. Quoi qu'il en soit, ce langage imperturbablement hautain sur le bord même de l'abîme est d'un effet extraordinaire, et n'a d'égal que l'incomparable habileté avec laquelle la négociation fut conduite. Le roi lui-même parut s'y surpasser. Ce fut du reste la dernière grande affaire de son règne.

Il est bien vrai que les événemens politiques avaient changé de face pendant l'année 1711 malgré la persistance des succès militaires de la coalition en Flandre et en Italie. Le sort des armes n'avait point tourné de même en Espagne. A peine les tories arrivaient-ils au pouvoir que le général Stanhope était obligé (7 dé-

cembre 1710) de mettre bas les armes à Brihuega devant Philippe V avec un corps de 6,000 Anglais, et cet événement avait fait en Angleterre une vive sensation, augmentée encore par la nouvelle qui suivit la bataille de Villaviciosa (10 décembre), où l'armée autrichienne, déjà vaincue à Almanza par le maréchal de Berwick, fut de nouveau et plus complétement battue par le duc de Vendôme. La nation espagnole était révoltée qu'on la comptât pour rien dans la disposition de sa souveraineté, et qu'on traitât à La Haye ou à Gertruydenberg la question de savoir qui régnerait à Madrid. Elle avait eu jadis des griefs égaux contre tous les prétendans, parce que tous l'avaient blessée par les partages anticipés que l'on connaît; mais depuis qu'elle avait adopté le duc d'Anjou, la cause de ce jeune prince s'était confondue avec celle de l'indépendance nationale, et il faut reconnaître qu'il se montra digne de la vigueur déployée pour le soutenir. Philippe V gagna des batailles pendant que son aïeul en perdait, et il s'affermit dans la lutte pendant que Louis XIV semblait y succomber. Le bon état dans lequel sa constance et ses généraux avaient mis ses affaires ne fut pas sans influence sur le rétablissement de celles de son aïeul.

La défaite des armes anglaises et autrichiennes dans la péninsule fit donc à Londres une impression d'autant plus profonde qu'on y attachait plus d'importance à la guerre d'Espagne proprement dite. Le marché espagnol était perdu pour l'Angleterre, et au bénéfice de la France, qui trouvait dans ses traités de commerce avec Philippe V d'utiles compensations à ses infortunes. D'autre part, l'Espagne, d'après le témoignage même d'une pétition adressée par le conseil d'état des Provinces-Unies aux états-généraux (13 novembre 1711), « depuis que le duc d'Anjou était monté sur le trône,... avait commencé de se relever de la grande décadence où elle était tombée après la paix de Vervins, sous ses trois derniers rois, et avait fourni plus de troupes qu'elle n'avait fait auparavant pendant cinquante années. » L'Angleterre et la Hollande au contraire, malgré leurs victoires, étaient depuis longtemps presque aussi épuisées que la France. Une paix avantageuse à ces deux puissances aurait pu être faite en 1709 ou 1710; au lieu de cela, une guerre ruineuse continuait. Les cabinets de Vienne, de La Haye et de Londres poursuivaient une lutte à outrance, et la résistance désespérée à laquelle on avait poussé la France et l'Espagne portait déjà ses fruits dans ce dernier royaume, et menaçait de nous ramener la victoire dans les Flandres. En 1711, l'énergie de notre armée avait suspendu l'invasion sur tous les points. La France jouait sans doute sa dernière partie, mais un succès éclatant pouvait en un jour la remettre à flot. Lord Bolingbroke, doué d'un esprit vif et pénétrant, jugea

sainement la situation. Il écrivait à un de ses amis : « Nous brûlons à petit feu, » et plus tard à M. Buys, pensionnaire de Hollande : « Il faut faire à mauvais jeu bonne mine. »

Ainsi poussé par le sentiment vrai de l'intérêt général et par la nécessité de son intérêt particulier, le cabinet tory résolut de faire discrètement une tentative de pacification. Il trouva sous sa main un agent sans conséquence, mais qu'il jugea propre à remplir sa mission dans le plus profond secret. C'était un abbé Gautier, prêtre français fort obscur, passé en Angleterre, en qualité d'aumônier de l'ambassadeur de France après la paix de Riswyck. L'abbé Gautier s'était introduit auprès de lady Jersey, catholique, et il était resté à Londres après la rupture qui suivit l'acceptation du testament de Charles II par Louis XIV; il était fort intelligent, instruit de l'état des affaires et capable de remplir prudemment un message. Le comte de Jersey l'ayant présenté à lord Bolingbroke, celui-ci lui demanda gaîment s'il voulait courir la chance d'obtenir 30,000 livres de rente ou d'être pendu. « Divers hasards, lui dit-il, peuvent vous faire pendre comme espion; mais, si vous réussissez, vous pouvez rendre un grand service. » Gautier accepta la commission, et lord Bolingbroke lui donna ses instructions. Il s'agissait de faire le voyage de Versailles sans passeports ni lettres de créance, et de se présenter chez M. de Torcy, auprès duquel il pourrait s'accréditer par certains détails de nature à prouver au ministre français que sa mission émanait véritablement du gouvernement britannique. Ainsi introduit, Gautier devait informer M. de Torcy que la reine Anne souhaitait la paix, mais que le cabinet tory ne pouvait pas ouvrir une négociation directe avec la France, qu'il fallait par conséquent que le roi proposât encore aux Hollandais de renouer des conférences pour la paix générale, et qu'une fois ouvertes, l'Angleterre prendrait ses mesures pour les faire aboutir heureusement.

M. de Torcy a raconté avec esprit, dans ses *Mémoires*, l'arrivée inopinée de l'abbé Gautier auprès de lui. « *Voulez-vous la paix?* dit ce dernier au ministre. Demander alors à un ministre du roi s'il souhaitait la paix, c'était, ajoute Torcy, demander à un malade s'il voulait guérir. » Il accueillit cependant avec beaucoup de prudence la communication de l'abbé, et, sans s'expliquer sur le fond des choses, il répondit que la dignité du roi ne lui permettait pas de traiter par la voie des Hollandais, mais que l'entremise de l'Angleterre elle-même lui serait agréable. L'abbé demandait à M. de Torcy une simple lettre de compliment pour lord Bolingbroke, afin de justifier de l'accomplissement de sa mission. La lettre fut donnée, et l'abbé repartit pour Londres, d'où il ne tarda pas à revenir pour demander de la part des ministres anglais à

M. de Torcy un mémoire détaillé des conditions auxquelles la France désirait la paix. Tout cela se passait du mois de janvier au mois d'avril 1711. M. de Torcy était trop avisé pour se commettre inconsidérément; sa réponse fut très circonspecte, elle portait simplement que le roi offrait de traiter de la paix sur la base des conventions suivantes : 1° que les Anglais auraient des sûretés réelles pour exercer désormais leur commerce en Espagne, aux Indes et dans les ports de la Méditerranée; 2° que le roi consentait à former dans les Pays-Bas une barrière suffisante pour la sûreté de la république de Hollande, barrière qui serait au gré de la nation anglaise : le roi promettait également des avantages pour le commerce des Hollandais; 3° qu'on chercherait sincèrement les moyens raisonnables de satisfaire les alliés de l'Angleterre et de la Hollande; 4° que la monarchie espagnole serait maintenue au pouvoir du roi Philippe V avec des satisfactions convenables pour les puissances confédérées; 5° que des conférences pour traiter de la paix sur ces bases seraient incessamment ouvertes, et que les plénipotentiaires du roi y traiteraient avec ceux de l'Angleterre et de la Hollande, seuls ou conjointement avec ceux de leurs alliés, au choix de l'Angleterre. Cette note était datée de Marly le 22 avril 1711, elle fut communiquée par lord Bolingbroke à lord Raby, ambassadeur d'Angleterre auprès des états-généraux, avec ordre d'en donner connaissance discrètement au grand-pensionnaire Heinsius, mais point au duc de Marlborough. Heinsius s'y montra fort peu favorable, les autres députés hollandais furent moins hostiles; mais le comte de Sinzendorf, ambassadeur de l'empereur, en ayant eu confidence, en témoigna beaucoup d'humeur.

Le 17 de ce même mois, un autre événement venait d'arriver, inattendu autant qu'heureux pour les destinées de la France. L'empereur Joseph Ier, fils et héritier de l'empereur Léopold, était mort, jeune encore, sans laisser d'enfans. Son frère, l'archiduc Charles, celui que la coalition reconnaissait comme roi d'Espagne sous le nom de Charles III, lui avait succédé dans les états héréditaires de la maison d'Autriche, et le remplaça quelques mois après dans la dignité impériale sous le nom de Charles VI. Il s'ensuivait ainsi qu'après des efforts inouis la guerre allait aboutir, si la coalition triomphait, au résultat que l'Angleterre et la Hollande avaient toujours repoussé, le rétablissement de la monarchie de Charles-Quint. On avait voulu empêcher que Louis XIV ne gouvernât l'Espagne, l'Amérique, les Pays-Bas, la Lombardie, le royaume de Naples et de Sicile sous le nom de son petit-fils; allait-on réunir tant d'états sous la domination de l'empereur d'Allemagne, déjà si puissant par la possession des états héréditaires d'Autriche? Était-ce

pour un tel but que l'Angleterre payait 7 millions de livres sterling comme subsides de guerre? Les combats de dix années, la polémique permanente des publicistes de la coalition, avaient eu pour objet proclamé le rétablissement de l'équilibre européen, et de cette longue lutte allait résulter cependant la destruction de cette balance politique si chère à la Hollande et si constamment soutenue par l'Angleterre. La passion pouvait souffler toujours la guerre, la raison conseillait dès ce moment la paix aux deux états coalisés. Devant l'opinion, leur politique était désormais faussée, si l'on persistait dans les voies suivies jusqu'à ce jour. Le parti whig était déconcerté; l'intérêt de la maison d'Autriche et l'animosité des trois grands meneurs de la coalition restaient seuls au même point, tout le reste était changé par l'élection impériale de Charles VI. L'intérêt anglais était cette fois identique à celui du ministère tory. Aussi la propension pacifique du ministère fut-elle dès lors plus ouvertement dessinée, et lord Bolingbroke résolut d'affronter hardiment la colère des whigs. Pour les esprits politiques indépendans de tout engagement de parti, l'impossibilité de maintenir la bifurcation qui existait dans la maison d'Autriche devait ramener l'Europe à reconnaître la monarchie de Philippe V, avec des précautions toutefois pour faire obstacle à l'ingérence de la France dans les affaires de la péninsule.

La coalition, d'abord si bienvenue à Londres, y perdit ainsi la faveur vers la fin de 1711; elle tendait à relever le colosse gigantesque d'une puissance impériale qui aux états héréditaires des Habsbourg, déjà prépondérans en Allemagne, aurait réuni la succession d'Espagne, c'est-à-dire la plus grande force continentale de l'Europe et la plus grande richesse coloniale du monde. Toutes ces raisons, qui enhardissaient le cabinet tory, ouvrirent les yeux à la partie éclairée de la nation anglaise, et, un nouveau parlement étant convoqué, la reine lui proposa la question d'une paix raisonnable, mais en la préparant en secret; elle ne pouvait pas encore se séparer publiquement de la Hollande, où les esprits étaient indécis, et de l'empire, auquel des liens étroits la tenaient attachée. Pendant que son cabinet négociait, Marlborough était en campagne; il avançait toujours en Flandre. En août 1711, il forçait les lignes de Villars, de Montreuil à Valenciennes; en septembre, il prenait Bouchain, il s'avançait sur Le Quesnoy, et de là jusqu'à Paris, il semblait qu'il n'y eût plus aucun rempart à lui opposer.

Persistant dans son œuvre pacifique, le cabinet anglais avait fait écrire le 8 mai par l'abbé Gautier à M. de Torcy une lettre qui avançait la négociation. L'agent secret mandait au ministre français qu'il avait rendu le mémoire dont on l'avait chargé le

22 avril, qu'on l'avait lu, examiné et communiqué aux états-généraux de Hollande, qu'après avoir fait ce pas on croyait raisonnable de provoquer une explication sur le contenu du premier article, et que le ministre français fît connaître ce qu'il entendait par ces paroles : *que les Anglais auraient des sûretés réelles pour exercer désormais leur commerce en Espagne, aux Indes et dans les ports de la Méditerranée.* L'abbé Gautier sollicitait une prompte réponse. Le marché était nettement proposé. L'habile Torcy y répondit le 31 mai de Marly : « Vous pouvez assurer ceux qui vous emploient que l'on a la parole du roi d'Espagne de laisser aux Anglais Gibraltar pour la sûreté réelle de leur commerce en Espagne et dans la Méditerranée; vous ajouterez qu'il n'a encore été fait aucune proposition à sa majesté catholique pour la sûreté du commerce des Indes, parce qu'il faut savoir auparavant ce qui peut convenir sur ce sujet à l'Angleterre. Demandez-le donc, et aussitôt que vous m'en aurez instruit, on agira fortement. » La cour de Londres, qui évidemment marchandait en cette affaire, désirait la propriété de quelques places de l'Amérique avec l'île de Minorque, et faisait entendre que, si la France lui procurait ces concessions, elle en recevrait des marques de reconnaissance lorsqu'il s'agirait de régler sa barrière dans les Pays-Bas. Philippe V s'était déjà résigné au sacrifice de Gibraltar et de Minorque; mais Louis XIV, espérant lui sauver l'un ou l'autre, ne se pressa pas d'informer de ces intentions les ministres anglais, qui eux-mêmes ne s'expliquaient encore que vaguement sur le commerce de l'Amérique espagnole.

Dès que les Hollandais apprirent que l'Angleterre poussait sa négociation avec la France, ils résolurent d'y entrer de leur côté, afin d'enlever à la cour de Londres les avantages commerciaux qu'elle devait s'en promettre. Au fond, leur but était de continuer la guerre aux dépens de l'Angleterre et de se rendre maîtres de la paix, lorsqu'ils jugeraient utile de la conclure. Ils firent dire à M. Torcy par un agent secret que, si le roi voulait renouer directement avec eux, il aurait sujet d'en être satisfait. Le ministère anglais en fut instruit et somma le cabinet de Versailles de s'expliquer catégoriquement à cet égard. Repoussés alors par la France, les Hollandais répondirent à la communication de la reine d'Angleterre que la république était disposée à se joindre à elle pour obtenir une paix définitive et durable. Il y eut à cette heure quelque ralentissement dans l'action de l'Angleterre par suite de difficultés ministérielles que nous ne pouvons détailler ici, mais qui faillirent tout compromettre. La position du ministère s'étant raffermie, la reine envoya le célèbre poète Prior, sous-secrétaire d'état, qui, accompagné de l'abbé Gautier, devait s'aboucher avec M. de Torcy, sonder à fond les inten-

tions du cabinet de Versailles sur les questions multipliées que soulevait la négociation, et surtout s'assurer si le roi avait les pouvoirs nécessaires pour traiter au nom de son petit-fils. Prior, arrivé à Fontainebleau à la fin de juillet 1711, fut satisfait de l'accueil qu'il reçut et des déclarations qu'il obtint; mais les prétentions explicites des Anglais parurent exagérées. Si on y eût accédé, l'Angleterre aurait obtenu le monopole du commerce européen. M. de Torcy éluda les difficultés, invoqua la raison et l'intérêt commun, proposa de convertir en négociations officielles les communications échangées jusqu'à ce jour, et de transporter le siége des conférences à Londres, ce qui fut accepté. Ces conférences exigeaient un diplomate consommé. Le roi choisit pour y pourvoir M. Mesnager, député de la ville de Rouen au conseil de commerce, qui joignait à beaucoup de sagesse des lumières très étendues. Ce choix fut parfaitement justifié.

M. Mesnager partit pour Londres avec Prior et l'abbé Gautier, et après plusieurs entretiens avec les membres du cabinet il leur notifia un mémoire dans lequel il déclarait que le roi, abandonnant la cause de la maison de Stuart, qui lui avait été si chère, reconnaîtrait la reine Anne comme souveraine de la Grande-Bretagne et la succession à cette couronne dans la maison de Hanovre; qu'il donnerait à l'Angleterre l'île de Terre-Neuve et le privilége dont les Français jouissaient alors (l'*assiento*) de transporter des nègres de la côte d'Afrique dans l'Amérique espagnole; que Philippe V céderait aux Anglais Gibraltar et l'île de Minorque; qu'ils auraient pour leur commerce, dans les états de l'obéissance espagnole, tous les avantages accordés à la nation la plus favorisée; qu'en retour la reine Anne reconnaîtrait Philippe V comme roi d'Espagne et des Indes; que l'Angleterre concourrait à faire conserver à la France, sur le Rhin et dans les Pays-Bas, la frontière réglée par le traité de Riswyck; que les électeurs de Bavière et de Cologne, alliés de la France et de l'Espagne, dépouillés pour ce motif de leurs états, y seraient rétablis; que le premier aurait à titre de dédommagement la souveraineté des Pays-Bas; que les restitutions et les cessions à faire en Italie seraient ultérieurement réglées dans les conférences pour la paix générale, en exceptant les conditions relatives au duc de Savoie, à qui l'Angleterre s'intéressait d'une façon particulière, et dont on conviendrait préalablement; que les affaires de commerce seraient débattues et réglées de même, de la manière la plus juste et la plus raisonnable, mais qu'il fallait renoncer à obtenir aucune cession territoriale dans l'Amérique espagnole, parce que le roi d'Espagne n'y consentirait jamais.

Ces propositions satisfirent, au moins en très grande partie, le ca-

binet britannique, et les conférences officielles s'ouvrirent le 26 août. Quelques questions complémentaires, comme celles de la démolition de Dunkerque et de la prohibition du cumul des couronnes de France et d'Espagne, y furent discutées et résolues; mais on ne put s'entendre sur l'attribution des Pays-Bas à l'électeur de Bavière, ni sur les avantages que l'Angleterre stipulait pour la maison de Savoie, tels que la royauté de Sicile et la réversibilité de la couronne d'Espagne en cas d'extinction de la branche espagnole de Bourbon, ce qui n'empêcha pas néanmoins d'arrêter des articles préliminaires contenant les points convenus, auxquels accédèrent les Hollandais, et d'indiquer un congrès général pour le 12 janvier suivant dans la ville d'Utrecht. Tous les princes et états engagés dans la guerre étaient appelés à ce congrès; l'Europe presque entière dut donc y prendre part. Les hostilités ne devaient point toutefois être suspendues par les négociations, au moins jusqu'à nouvel ordre, et l'on sait qu'en Flandre elles furent poursuivies, même pendant l'hiver de 1712.

C'est à ce moment que le prince Eugène fit le voyage de Londres dont nous avons parlé, voyage pendant lequel il échoua auprès de la reine et des ministres, mais en remuant les partis et en créant des difficultés réelles à la paix. Afin de couper court à ces menées, la reine convoqua le parlement, et le 17 décembre elle annonça aux deux chambres la résolution qu'elle avait prise. « Je vous ai assemblés, dit-elle, aussitôt que les affaires politiques l'ont permis, et je suis bien aise de pouvoir présentement vous dire que, nonobstant les artifices de ceux qui se plaisent dans la guerre, on a réglé le lieu et le jour pour commencer à traiter de la paix générale. » Le 20 décembre, les communes présentèrent à la reine une adresse dans laquelle, après l'avoir assurée de leur dévoûment, elles promettaient de ne rien oublier « pour faire exécuter ses sages projets et rendre inutile la manœuvre de ceux qui voulaient que la nation continuât de faire la guerre. » La chambre des lords, où les whigs étaient en force, montra de l'emportement, et vota en forme d'adresse une critique amère du projet de paix. En présence de ces violences des whigs, le ministère tory crut devoir publier un manifeste pour exposer et défendre sa politique; il ne garda plus aucun ménagement avec ses adversaires. Marlborough fut révoqué de son commandement, il eut un procès scandaleux à soutenir, et le ministère ne craignit pas de dire à l'Angleterre « qu'elle n'avait combattu que pour accroître les richesses et le crédit d'une seule famille, enrichir des usuriers et fomenter les desseins pernicieux d'une faction. » Abordant la question de la couronne d'Espagne, le ministère proclamait que la face des affaires avait bien changé en Europe depuis

la mort de l'empereur Joseph. « Nous avons déjà fait une bévue, disait-il, en n'acceptant pas la paix dans le temps que les affaires étaient sur l'ancien pied; nous devons craindre d'en faire une autre aujourd'hui que la situation des choses est différente. »

## II.

Les conférences du congrès s'ouvrirent le 29 janvier 1712 à l'hôtel de ville d'Utrecht. La ville avait été neutralisée à cet effet, comme l'avaient été Munster et Osnabrück pour la paix de Westphalie; mais au début même des conférences un incident parut devoir en compromettre le résultat sur un chef important. L'adjudication des provinces des Pays-Bas espagnols était une des questions difficiles du règlement de la succession d'Espagne. La Hollande voulait avoir un voisin de son goût; elle craignait en 1712 un petit-fils du roi de France, comme elle avait craint à Munster le roi de France lui-même. L'Angleterre lui venait en aide aujourd'hui, ayant au XVIIIe siècle un intérêt qu'elle n'avait pas en 1648. Le maintien de la séparation entre les provinces belgiques et la France apparaissait au cabinet tory et a continué d'être depuis lors l'une des principales maximes de la politique continentale de l'Angleterre. En 1698, avant le testament de Charles II, Louis XIV, dans un de ces traités de partage anticipé qui lui ont été tant reprochés, avait consenti, à titre de satisfaction pour l'Europe, à ce que les Pays-Bas fussent attribués à un prince bavarois son allié, allié aussi à la maison d'Autriche espagnole. Le 2 janvier 1712, Louis XIV fit concéder par un acte émané de Philippe V l'abandon des Pays-Bas à l'électeur de Bavière. Il fut facile de voir dès l'ouverture du congrès que cet acte de donation passé en faveur d'un prince dévoué à Louis XIV, et à qui le roi de France voulait marquer sa gratitude personnelle, n'était point accepté comme un fait accompli. Les plénipotentiaires ayant déposé dès les premières séances leurs offres et demandes *spécifiques*, les Hollandais comprirent dans leurs *postulata* l'attribution des Pays-Bas à la maison d'Autriche, et ils furent appuyés dans ce vœu par les plénipotentiaires d'Angleterre.

Louis XIV avait envoyé comme ses plénipotentiaires à Utrecht le maréchal d'Huxelles, l'abbé de Polignac et M. Mesnager. Le premier était un homme d'esprit et de cœur, militaire distingué, épicurien aimable, négociateur souple et ferme à la fois, déjà employé aux conférences de Gertruydenberg, et que des rapports de plus d'un genre conduisirent à une amitié intime avec lord Bolingbroke. L'abbé de Polignac s'était fait connaître avec avantage par son ambassade de Pologne en 1693; il était aussi l'un des plénipotentiaires

de Louis XIV à Gertruydenberg, où il fut fort remarqué (1). Il avait rédigé cette énergique protestation qui fit alors une sensation non oubliée, et qu'on peut lire dans les mémoires du temps. Quant à M. Mesnager, la manière dont il avait rempli sa mission à Londres lui avait acquis la confiance du roi. Louis XIV remit à ces messieurs, pour leur servir d'instruction, un long *mémoire* qui est un chef-d'œuvre de politique et de rédaction diplomatique. Nous y lisons, en ce qui concerne les Pays-Bas, ces lignes qui nous livrent le secret de la négociation et de la politique de Louis XIV : « Ce qui regarde les intérêts et la satisfaction de l'électeur de Bavière mérite d'autant plus de considération qu'outre l'affection particulière dont le roi honore ce prince, sa majesté est engagée par les traités faits avec lui à le dédommager de ses pertes, et le poids en tomberait sur elle, si la cession que le roi d'Espagne lui a faite des Pays-Bas n'avait pas lieu, ou s'il était impossible de trouver quelque autre moyen de lui procurer une satisfaction convenable. La première à demander est qu'il soit rétabli dans ses états, dans sa dignité et dans son rang de premier électeur, que la cession que le roi catholique lui a faite des Pays-Bas subsiste et qu'elle soit exécutée, aux conditions marquées pour la satisfaction des Hollandais. Plus il sera puissant, plus il assurera leur barrière; mais, s'ils pensent différemment, les susdits plénipotentiaires proposeront que les Pays-Bas lui soient laissés aux mêmes conditions, et que la Bavière, avec la dignité électorale, soit donnée au prince, son fils aîné, dont on ferait le mariage avec l'archiduchesse fille aînée du feu empereur Joseph. Ils proposeront encore de rétablir l'électeur de Bavière dans la possession de ses états, de sa dignité et de son rang, et de lui conserver les deux provinces de Luxembourg et de Namur, dont il est présentement en possession. Ces propositions épuisées, si les Hollandais s'opposent constamment aux avantages de l'électeur de Bavière, et si même il ne reste aucune espérance d'obtenir pour lui la restitution de son pays, autrement que démembré, les susdits plénipotentiaires proposeront, comme un dernier expédient, d'obliger l'archiduc à céder à ce prince le royaume de Naples en échange de la Bavière, que l'électeur céderait à la maison d'Autriche. Elle deviendrait certainement bien puissante en Allemagne, si elle unissait encore cet état aux pays héréditaires, et cette acquisition serait plus avantageuse et plus solide pour elle que la conservation douteuse du royaume de Naples. Moyennant la cession du royaume de Naples à l'électeur de Bavière, il remettrait, outre son électorat, les

(1) Voyez, sur l'abbé de Polignac, l'étude de M. Topin, dans son ouvrage : *l'Europe et les Bourbons sous Louis XIV;* Paris 1867, in-8°.

Pays-Bas à la disposition des Hollandais, en sorte qu'ils pourraient les garder pour eux-mêmes, s'ils le désiraient; le roi d'Espagne, pour l'en dédommager, lui céderait le royaume de Sicile, que l'électeur posséderait avec celui de Naples, et de cette manière ce prince et les Hollandais auraient sujet d'être contens. Les Anglais le devraient être aussi de voir le port de Messine sous une domination dont ils n'auraient à craindre aucune liaison secrète avec les Hollandais. Le sieur Prior était persuadé, lorsqu'il vint à Fontainebleau, que la reine sa maîtresse comptait que les Pays-Bas retourneraient sous le pouvoir du roi d'Espagne; mais il se trompait, et l'Angleterre ne consentira pas à laisser ces provinces entre les mains d'un prince de la maison de France. Toute autre disposition convient même beaucoup mieux au roi, car il est de son intérêt et de celui de son royaume que la bonne intelligence subsiste entre la France et l'Espagne, et les Pays-Bas, possédés par le roi catholique, produiraient des sujets de querelle et de division qu'il est de la prudence d'éviter. Il faut, s'il est possible, maintenir la cession faite en faveur de l'électeur de Bavière; mais, s'il est du bien public qu'elle soit changée, la même raison demande que ces provinces soient données à la république de Hollande, ou qu'elles restent enfin dans le partage de l'archiduc, plutôt que de retourner sous l'obéissance du roi d'Espagne. Mais, en cas que l'une ou l'autre de ces deux dispositions eût lieu, le roi demanderait la démolition des fortifications de Luxembourg; sa majesté a sujet de prétendre des barrières, quand toute l'Europe en demande contre la France, et rien ne serait plus juste que de raser une place qui ouvre l'entrée du royaume, sans donner aucune ouverture pour pénétrer en temps de guerre dans le pays ennemi. Il ne faut pas au moins avoir à se reprocher d'avoir négligé de faire une tentative que les susdits plénipotentiaires abandonneront, lorsqu'ils jugeront qu'elle pourrait être contraire à la conclusion de la paix. »

Il était une autre question qui tenait vivement à cœur à la reine Anne, et qui, heurtant les sentimens profonds de Louis XIV, faillit tout brouiller à Utrecht : c'était le règlement des intérêts du duc de Savoie. M. de Torcy et lord Bolingbroke y épuisèrent longtemps leur habile et bonne volonté sans parvenir à rapprocher leurs souverains sur ce point très délicat. Les instructions confidentielles de Louis XIV nous livrent encore à ce sujet la pensée intime du roi. Pour les comprendre, il faut se souvenir que depuis le commencement de la guerre de la succession la Savoie avait été envahie par la France, et qu'elle était encore en 1712 au pouvoir de Louis XIV, qui de son côté avait perdu Exilles et Fenestrelles, en Dauphiné. La maison de Savoie avait rendu de grands services à la coalition, elle y avait

perdu une partie de ses états, beaucoup souffert pour les autres, et l'Angleterre, qui avait trouvé en elle une alliée très dévouée, réclamait en sa faveur non-seulement la restitution des biens perdus, mais encore d'amples dédommagemens, tels que la dignité royale, la réversibilité de la couronne d'Espagne, etc. Elle demandait encore, pour le duc de Savoie, la Sicile; mais cette cession n'était pas du goût de Louis XIV, qui avait d'autres vues sur ce pays. Il mandait donc à ses plénipotentiaires : « Si la raison d'état oblige le gouvernement d'Angleterre à s'intéresser à la barrière des Hollandais, l'inclination pour le duc de Savoie et le soin qu'il a pris de ménager cette couronne sont de fortes raisons qui la portent à donner une attention particulière aux intérêts de ce prince. Il est regardé par la cour d'Angleterre comme un allié fidèle, prêt à suivre tous les mouvemens de cette cour, à faire la guerre et la paix conjointement avec elle, et sur ce fondement elle se croit obligée à ne le pas abandonner. Elle a donc sollicité le roi de s'expliquer au sujet de la barrière que sa majesté lui accorderait et de déclarer aussi ses sentimens sur le projet d'augmenter encore les états que le duc de Savoie s'est nouvellement acquis en Italie. Le sieur Mesnager avait promis la restitution de la Savoie et des domaines qui appartenaient à ce prince au commencement de la guerre présente, le roi continue cet engagement; mais la restitution de la Savoie et du comté de Nice est mise à un prix médiocre, lorsque sa majesté se contente de la restitution d'Exilles et de Fenestrelles, places situées en Dauphiné et qui ne donnent point d'entrée en Piémont. Elle veut donc que ses plénipotentiaires insistent sur la restitution de l'une et de l'autre pour équivalent des restitutions que le roi veut bien faire au duc de Savoie. Quant à son agrandissement en Italie, sa majesté le regarde comme le bien de cette partie de l'Europe, dont la liberté sera bientôt entièrement opprimée, s'il ne s'élève un prince assez puissant pour la défendre contre les desseins des ambitieux et les entreprises de l'archiduc, plus haut et plus ardent à envahir de nouveaux états qu'aucun de ses prédécesseurs ne s'est encore montré. Il convient donc que le duc de Savoie réunisse tout le Milanais sous sa domination. Le roi ne s'y opposera pas, au contraire. Cette réunion faite, sa majesté le traitera de roi de Lombardie. Elle l'a confié à l'Angleterre, et même elle l'a fait savoir à ce prince. Comme il aurait autrefois cédé au roi le duché de Savoie et peut-être encore le comté de Nice, s'il eût acquis par la protection de sa majesté le duché de Milan, c'est une demande médiocre à lui faire que celle de la restitution de deux places situées dans le royaume, en lui rendant Nice et la Savoie et travaillant de concert à lui procurer le Milanais. C'est en cette occasion qu'il faut que les Anglais et les Hollandais s'expli-

quent hautement et qu'ils parlent avec fermeté en faveur de ce prince. La crainte qu'ils sauront imprimer à l'archiduc sera le seul moyen capable de le contraindre à céder les états d'Italie, car ils sont depuis longtemps l'objet des désirs de la maison d'Autriche. Nulle raison ne lui persuadera d'y renoncer volontairement, et si l'archiduc n'est convaincu qu'en irritant ses alliés par le refus des conditions qu'ils lui proposeront ils deviendront bientôt ses ennemis, leurs instances auprès de lui seront inutiles. Ils l'avertiraient en vain qu'ils sont las de porter le poids d'une guerre entreprise pour lui et qu'il doit être satisfait de l'acquisition des Pays-Bas; il faut y ajouter une déclaration formelle d'unir contre lui leurs forces, si, non content de l'empire, des pays héréditaires et des Pays-Bas, il s'oppose au rétablissement du repos général de l'Europe. »

La reconnaissance de l'électeur de Brandebourg comme roi de Prusse n'était contestée par personne, mais le roi repoussait toute prétention sur la principauté d'Orange, et quant aux récriminations des princes de l'empire au sujet de l'Alsace, il disait que, bien loin de se faire un point capital de resserrer les frontières de la France, il serait au contraire de leur prudence de faciliter au roi les moyens de leur donner des secours contre la puissance menaçante de l'empereur, « secours, ajoutait-il, dont ils auront besoin tôt ou tard; mais jusqu'à présent l'aveuglement a été grand, et si les ministres des princes d'Allemagne se rendent à l'assemblée, ce ne sera pas merveille de les voir agir contre eux-mêmes et former des demandes insensées, pour affaiblir les frontières de la France, sous les vains prétextes de barrière et de sûreté de l'empire. Ils y comprendront Strasbourg, l'Alsace, les trois évêchés, car il ne coûte rien à ceux qui s'étudient à plaire à la cour de Vienne de faire de pareilles listes, qui certainement ne seront jamais du goût de ceux qui désirent sincèrement le rétablissement de la paix. Ainsi le roi s'assure que les plénipotentiaires d'Angleterre les traiteront de visions, et que ceux de Hollande, dont les intentions seront bonnes, ne feront pas plus d'attention à ces vaines idées. Sa majesté veut que ses plénipotentiaires les rejettent absolument, supposé qu'il en soit question. »

Sur ces bases générales de négociation, les choses étaient en train d'arrangement, du moins entre la France et l'Angleterre, lorsqu'un événement nouveau vint assombrir l'horizon; ce fut la mort du dauphin, connu naguère sous le nom de duc de Bourgogne. Sa femme, célèbre par l'agrément qu'elle répandait autour du vieux roi, était morte à vingt-six ans le 12 février, et le duc ne lui survécut que de six jours. Le duc de Bretagne, leur fils aîné, mourut aussi le 8 mars. Il ne restait donc de toute la lignée royale de France que le jeune prince qui fut depuis Louis XV, alors âgé de

deux ans seulement, et qui fut aussi en grand danger, de sorte que Philippe V, oncle du nouveau dauphin, n'était séparé du trône de France, où l'appelait le droit du sang, que par un prince en bas âge et d'une santé chancelante. Cette situation fit naître de sérieuses réflexions dans les cabinets étrangers et compliqua la négociation d'Utrecht. Le ministère anglais dut y porter une sollicitude d'autant plus vive que l'opposition en tirait argument pour rétorquer les objections des tories contre le cumul des couronnes par rapport à la maison d'Autriche. M. de Torcy manda au ministère anglais que le roi persistait dans la résolution de concourir par d'efficaces mesures à prévenir cette réunion des couronnes. Quelles étaient ces mesures? Il y eut doute un moment, puis les Anglais proposèrent l'idée d'une renonciation de la part du roi d'Espagne, ce qui, le cas échéant de la mort sans descendans du dernier rejeton de Louis XIV, appellerait au trône les branches cadettes de la maison de Bourbon, les d'Orléans et les Condé, à l'exclusion de la branche espagnole. De nombreuses dépêches furent échangées à ce sujet entre les cabinets et les plénipotentiaires.

Mais voilà qu'un mémoire confié par M. de Torcy à l'abbé Gautier remit le cabinet anglais dans l'embarras. « On s'écarterait du but qu'on se propose, était-il dit dans cette note, si l'on contrevenait aux lois fondamentales du royaume. Suivant ces lois, le prince le plus proche de la couronne en est héritier nécessaire. Il succède non comme héritier, mais comme le monarque du royaume, par le seul droit de sa naissance. Il n'est redevable de la couronne ni au testament de son prédécesseur, ni à aucun édit, ni à aucun décret, ni enfin à la libéralité de personne, mais à la loi. Cette loi est regardée comme l'ouvrage de celui qui a établi toutes les monarchies, et nous sommes persuadés en France que Dieu seul la peut abolir. Nulle renonciation ne la peut donc détruire, et si le roi d'Espagne donnait la sienne pour le bien de la paix et par obéissance pour le roi son grand-père, on se tromperait en la recevant comme un expédient suffisant pour prévenir le mal qu'on se propose d'éviter (1). » C'était, comme on le voit, la théorie pure du droit divin de l'ancienne légitimité. Mise en face de la doctrine de la souveraineté pratiquée par les Anglais, elle surprit et effraya lord Bolingbroke. M. de Torcy, homme pratique, ajoutait que le plus sûr expédient était de s'en tenir au testament du roi d'Espagne Charles II, d'après lequel, le cas advenant de la réunion héréditaire des deux monarchies, le roi d'Espagne devait opter entre la couronne de France et celle d'Espagne, et cette dernière couronne devait passer par voie de substitution, soit à une autre branche colla-

(1) Voyez la *Correspondance de Bolingbroke*, édition originale, t. II, p. 222.

térale de la maison de Bourbon, les d'Orléans, descendans d'Anne d'Autriche, soit à la maison d'Autriche elle-même, à charge de séparation. Depuis l'avénement de Philippe V, ce prince avait fait approuver par les cortès les dispositions de Charles II, et le droit éventuel de la succession royale espagnole était incontestablement fixé dans ce sens. « Ainsi, continuait M. de Torcy, M. le duc d'Orléans succéderait à Philippe V au défaut de M. le duc de Berry (frère cadet alors encore vivant de Philippe V) après l'option éventuelle de chacun de ces princes pour la couronne d'Espagne. Cette disposition pouvait assurer la séparation perpétuelle des deux monarchies. »

Lord Bolingbroke se hâta de répondre à M. de Torcy que l'expédient proposé ne convenait pas à la reine. En effet, disait-il, en supposant que le cas pût arriver où celui qui était en possession de la couronne d'Espagne aurait le droit de succéder à la couronne de France, *qui pouvait assurer que ce prince ne se servirait pas de sa puissance pour conserver l'une et pour acquérir l'autre?* Ce serait une modération sans exemple. « Nous voulons bien croire, ajoutait-il, que vous êtes persuadés en France que Dieu seul peut abolir la loi sur laquelle le droit de votre succession à la couronne est ondé; mais vous nous permettrez d'être persuadés dans la Grande-Bretagne qu'un prince peut se départir de son droit par une cession volontaire, et que celui en faveur de qui cette renonciation se fait peut être justement soutenu dans ses prétentions par les puissances qui deviennent garantes du traité. » M. de Torcy avait placé la question sur le terrain du vieux droit public français, consacré par les parlemens; lord Bolingbroke la plaça plus judicieusement sur le terrain du droit public inauguré par la révolution d'Angleterre dans l'Europe moderne.

L'échange de dépêches qui eut lieu sur cette question délicate atteste l'importance qu'on y attachait à Londres et à Versailles, et la difficulté d'une solution satisfaisante au point de vue de chacun. Au fond du cœur, Louis XIV hésitait à éloigner définitivement de la succession au trône de France son petit-fils Philippe V, et dans ce sentiment secret il avait pour complice Philippe V lui-même, ainsi que l'a bien prouvé la conspiration de Cellamare sous la régence du duc d'Orléans. Le roi désirait donc réserver à son petit-fils la faculté d'opter entre les deux couronnes. Assurer éventuellement le trône à M. le duc d'Orléans le séduisait peu; mais il n'osait l'avouer, car il avait besoin de ce prince, qu'il ménageait sans avoir de la sympathie pour lui, bien qu'il ne crût pas au mal qu'on en disait. L'Angleterre voulait au contraire que l'option de Philippe V fût immédiate et irrévocable. C'est sur ce point qu'ont porté les débats et les conférences à Utrecht pendant deux mois. La discussion en était là lors-

que la reine d'Angleterre, fatiguée des obstacles qu'elle rencontrait, proposa un expédient qui ne fut pas accepté : c'était que Philippe V abandonnât l'Espagne et les Indes au duc de Savoie, le client protégé de la reine, qui abandonnerait à Philippe V ses états héréditaires, auxquels on aurait joint le Montferrat et le Mantouan. La Sicile, Naples et les états de Savoie auraient ainsi formé une royauté italienne qui serait restée au pouvoir de Philippe V dans le cas où la succession de France lui serait échue, et les états de Savoie auraient été en ce cas regardés comme *provinces de France*. En échange, la monarchie espagnole aurait été définitivement acquise à la maison de Savoie, et l'Angleterre faisait remarquer que, si la France y perdait quelque sécurité de voisinage du côté des Pyrénées, elle en serait dédommagée par la sécurité de sa barrière des Alpes. Ces propositions étaient en cours de communication au mois de mai 1712. Louis XIV et M. de Torcy engageaient Philippe V à y souscrire; mais ce dernier, qui probablement nourrissait l'arrière-pensée de cumul qui s'est produite plus tard, sous la régence, refusa de les accepter. Il ne voulait pas, disait-il, faire un affront à un peuple qui depuis dix ans versait son sang pour lui sur les champs de bataille, et il préféra renoncer nettement à ses droits sur la couronne de France; il ajoutait qu'en cela même il agissait en bon Français. Cette décision parut un triomphe à la diplomatie anglaise.

Aussitôt qu'elle fut notifiée à lord Bolingbroke, il s'empressa de la faire connaître au parlement par une communication officielle du 17 juin, où la reine disait que le principal motif pour lequel on avait commencé cette guerre avait été l'appréhension que l'Espagne et les Indes occidentales ne fussent unies à la France...., que les dernières négociations avaient suffisamment fait voir combien il était difficile de trouver les moyens d'accomplir cet ouvrage, qu'elle n'avait pas voulu se contenter de ceux qui étaient spéculatifs, mais qu'elle avait insisté sur le solide. « Je puis donc vous dire, ajoutait-elle, que la France en est enfin venue à promettre que le duc d'Anjou (Philippe V) renoncera, tant pour lui que pour ses descendans, à toute sorte de prétention sur la couronne de France, et afin que cet article important ne coure aucun risque, l'exécution doit accompagner la promesse. Il sera donc déclaré que le droit de succéder à la couronne de France, immédiatement après la mort du présent dauphin et de ses enfans, s'il en a, sera dévolu au duc de Berry, puis au duc d'Orléans et à ses fils, et de même au reste de la maison de Bourbon. Pour ce qui regarde l'Espagne et les Indes, la succession de ces états, après le duc d'Anjou et ses descendans, doit descendre à tel prince dont il sera convenu par le traité, en excluant à jamais le reste de la maison de Bourbon...

La France et l'Espagne sont donc maintenant plus divisées que jamais, et ainsi, par l'assistance de Dieu, il se trouvera une balance de pouvoir réellement établie en Europe, de manière à n'être sujette qu'à ces accidens imprévus desquels il est impossible d'affanchir entièrement les affaires humaines. »

Le discours de la reine, bien accueilli par les communes, le fut fort mal à la chambre haute. On s'y épuisa en argumens pour prouver que le projet du ministère était fondé sur des chimères et aboutissait à rétablir la monarchie universelle au profit de la maison de Bourbon. Ce fut alors que, pour obtenir une nouvelle garantie de la séparation des couronnes, le ministère anglais demanda au cabinet de Versailles, à titre de complément de sûreté, la renonciation des princes français de la ligne collatérale de Bourbon à toute prétention éventuelle au trône espagnol, comme l'équivalent de la renonciation de Philippe V au trône de France. Lord Bolingbroke demandait en outre que les renonciations fussent solennellement acceptées par le roi et ratifiées par les états du royaume, tout comme par les cortès d'Espagne. Un armistice devait faciliter le moyen d'accomplir ces grandes et mémorables formalités. Nouvelles objections de M. de Torcy; malgré les extrémités où l'on était réduit, il répondit le 22 juin « que, pour donner à la reine une preuve évidente de sa confiance absolue, sa majesté lui déclarait que ce serait perdre entièrement tout le fruit d'une négociation conduite heureusement jusqu'au point de la conclusion que d'insister sur la ratification des états du royaume. Les états en France, dit-il, ne se mêlent point de ce qui regarde la succession à la couronne; ils n'ont le pouvoir ni de faire, ni d'abroger les lois... Comme le roi croit être assuré des véritables intentions de la reine, sa majesté est persuadée que cette princesse cherche seulement une sûreté pour la renonciation, qu'il suffit par conséquent d'en indiquer une plus conforme à nos usages, et qui ne sera pas sujette aux inconvéniens de l'assemblée des états, qui, n'ayant point été convoqués depuis près de cent ans, sont en quelque manière abolis dans le royaume. Cette sûreté sera de faire publier et enregistrer dans tous les parlemens du royaume la renonciation que le roi d'Espagne aura faite, pour lui et ses descendans, à la couronne de France. Les édits et les déclarations revêtus de cette forme on force de loi. Les Français sont accoutumés à cet usage; il se pratique à l'égard des traités faits avec les puissances étrangères. » Lord Bolingbroke ne fit plus de difficulté. Il reconnut la suffisance de cet enregistrement dans tous les parlemens, et l'on poursuivit le cours des négociations.

## III.

Pendant que les esprits bien intentionnés s'appliquaient à résoudre une difficulté si capitale, la solution non moins grave de la question de Bavière et de la question de Savoie demeurait indécise, à la grande satisfaction des ennemis de la paix, qui entrevoyaient dans ce dernier débat quelques chances de rupture; d'autre part on pouvait remarquer dans le camp des alliés, tout comme à Utrecht, une activité menaçante. A Utrecht, le parti autrichien était représenté par le comte de Sinzendorf, homme habile et passionné, dévoué au prince Eugène, et qui ne mettait péril à rien pour arriver à son but. Appliqué à découvrir tous les secrets de la négociation, rien ne lui coûtait pour en déjouer les projets. Il était secondé par un parti hollandais qui jouait le double jeu de ménager l'Angleterre pour participer aux bénéfices d'un traité avantageux, et de flatter les impériaux pour avoir leur compte dans la ruine promise de la monarchie française. Cette activité hostile se traduisait par un redoublement d'ardeur dans les opérations militaires : Le Quesnoy fut enlevé le 4 juillet 1712. Elle se manifestait aussi par toute sorte d'intrigues. Je n'en citerai qu'une de nature odieuse, dont il n'y a trace, je crois, que dans la correspondance inédite de nos plénipotentiaires, et qui tendait à embaucher le duc d'Orléans dans une conspiration dont l'objet était de lui assurer immédiatement la couronne. Deux dépêches adressées à M. de Torcy ne laissent aucun doute à cet égard. Il ne paraît pas du reste que le séducteur qui avait promis succès à la criminelle proposition ait osé ou pu s'en ouvrir au duc d'Orléans lui-même; mais l'audace du projet est incroyable.

L'entreprise sur Le Quesnoy mit le duc d'Ormond, successeur de Marlborough en Flandre, dans un grand embarras; il devait y coopérer, et le prince Eugène voulut l'y compromettre. Celui-ci savait bien qu'il était prescrit au général anglais d'éviter de seconder les opérations des armées alliées, dût-il s'en tirer par des subterfuges. Lors donc que le prince proposa d'assiéger Le Quesnoy, le duc d'Ormond n'y fit pas d'objection; mais, quand il s'agit de prendre position sur le terrain, il allégua que sa cour ne l'avait pas autorisé à concourir à cette expédition, et il resta en son camp dans une attitude inefficace sans doute pour le prince Eugène, bien que passivement nuisible à Louis XIV, qui, comme on s'en souvient, s'en montra irrité. Ce fut alors qu'une suspension d'armes fut signée entre la France et l'Angleterre, décidée à traiter toute seule s'il était nécessaire. L'exécution de cette mesure préparatoire le 17 juillet porta le prince Eugène à une agression plus prononcée, celle du siége de Landrecies, qui est du même jour. La

journée de Denain est du 24, on s'en souvient. L'effet que la nouvelle produisit à Versailles, on le connaît aussi. Ce fut un débordement de joie, dit Saint-Simon. Quant à l'effet produit à Utrecht, il fut foudroyant. Les Hollandais furent matés, les impériaux exaspérés, les Anglais enchantés; ces derniers étaient fatigués des tracasseries de leurs adversaires. La colère du prince Eugène contre l'Angleterre dépassait toutes les bornes. Il écrivait au comte de Sinzendorf: « Les Français profitent de la conjoncture et n'ont pas tort; mais les Anglais méritent bien la corde. » Eugène était de son côté l'objet de toutes les récriminations. Marlborough lui-même lui envoyait sa condamnation d'Aix-la-Chapelle (1).

Il y eut aussi des explications fâcheuses entre le prince Eugène et les Hollandais, qui voulaient bien être impériaux, mais à la condition de succès permanens pour la coalition et surtout à la condition de profits constans pour eux. Ils avaient pris à leur compte les troupes allemandes renvoyées par l'Angleterre le 17 juillet; aujourd'hui le paiement de ces troupes les contrariait beaucoup. Ils avaient espéré mieux de l'entreprise sur Landrecies. « Je suis très informé, dit Eugène dans une de ses lettres, de la confusion qui a saisi les esprits en Hollande, et vous en devez être tant moins surpris que cela y arrive souvent, et qu'on n'y est jamais sans embarras. Tantôt on prend de fortes résolutions et tantôt on désespère de tout; mais il est indispensable de se déterminer une fois, particulièrement à l'égard de l'entretien des troupes des alliés... On me parle si fortement de la part des troupes de Danemark, Saxe et Prusse, que cette affaire ne peut pas traîner; j'y suis d'autant plus intéressé que j'ai contribué à leur persuader de nous suivre et de se séparer des Anglais, les assurant qu'on réglerait cette affaire et sans perdre un moment... Néanmoins les effets ne sont pas encore suivis; en attendant, l'ardeur se ralentit dans l'armée, et il semble qu'on ne se soucie guère de perdre une place ou de la conserver... Je vous laisse considérer combien il est difficile de commander des armées dans une telle situation et de ne pouvoir remédier aux inconvéniens (2). » On ne peut accuser plus vivement le désarroi où l'on était réduit. Cependant Eugène affectait l'assurance et la résolution. Il mandait au comte de Sinzendorf, sans doute pour qu'on montrât sa lettre à Utrecht, que, « si l'on agissait avec fermeté, on ferait trembler encore ces mêmes Français si fiers et leurs nouveaux amis, car le mauvais succès de cette campagne ne se devait pas attribuer à l'affaire de Denain, mais à cet esprit de crainte et d'irrésolution qui règne dans la république, et qui s'est

(1) Voyez ses lettres dans l'*Introduction de Grimoard* à l'édition française des lettres de Bolingbroke.

(2) Arneth, II, p. 499-500. *Archives de Vienne.*

répandu parmi leurs députés et généraux. Sans cela, les places (Marchiennes, etc.) n'auraient pas été prises. »

Quant à nos plénipotentiaires, ils firent preuve d'une réserve du meilleur goût, ce qui n'empêchait pas l'abbé de Polignac d'écrire à M. de Torcy : « Nous prenons la figure que les Hollandais avaient à Gertruydenberg, et ils prennent la nôtre. C'est une revanche complète. » Cependant, malgré leur attitude contenue, un incident burlesque faillit leur susciter une affaire sérieuse. Le jour où la nouvelle de Denain parvint à Utrecht, M. Mesnager, passant en carrosse devant l'hôtel d'un député d'Over-Yssel au congrès, le comte de Rechteren, ses laquais auraient fait de leur siége, disait-on, un geste railleur aux valets du député hollandais. De là une plainte de M. de Rechteren à M. Mesnager, dont les gens nièrent l'offense reprochée. M. de Rechteren donna d'abord à sa réclamation une forme diplomatique. Il envoya un secrétaire chez M. Mesnager pour lui lire une note à laquelle celui-ci répondit qu'il s'informerait de la vérité du fait, et que dès l'après-midi il rendrait réponse. La réponse fut que M. Mesnager était très éloigné de souffrir que ses domestiques fissent la moindre offense à personne, et particulièrement aux gens de M. le comte de Rechteren, qu'il ne voulait point entrer dans l'examen si des grimaces ou des gestes faits de loin par des laquais à d'autres laquais, en passant derrière le carrosse de leur maître, sont des insultes à un ministre, qu'il était prêt à remettre à M. le comte de Rechteren ceux qu'il aurait vus commettre ces indécences, et par là perdre le respect à son égard, mais que les laquais français niaient le fait imputé. M. de Rechteren répondit que la vérité était qu'il n'avait point vu les grimaces ou les gestes indécens, mais qu'il conviendrait d'envoyer chez M. Mesnager ses laquais pour reconnaître ceux dont il se plaignait. Le plénipotentiaire français observa que cette perquisition ne serait pas juste, parce que, outre que ce serait livrer les accusés aux accusateurs, ce qui est contre la règle ordinaire, il en arriverait de la part des domestiques des récriminations qui formeraient de nouvelles querelles. Sur quoi M. de Rechteren répliqua : « Les maîtres et les valets se feront donc justice. Je suis revêtu du caractère d'un souverain aussi bien que vous, et je ne suis pas homme à recevoir des insultes. » Le ministre hollandais, ayant alors aperçu des gens de sa livrée, leur dit quelques mots en leur langue, et peu après les laquais de M. Mesnager vinrent se plaindre que les gens de M. de Rechteren les avaient surpris par derrière et maltraités de coups. Comme M. Mesnager en témoignait sa surprise et son indignation, M. de Rechteren répondit en présence de plusieurs de ses collègues au congrès : « Toutes les fois qu'ils le feront, je les récompenserai, et s'ils ne le faisaient pas, je les chasserais. » Sur ces paroles, M. Mesnager s'éloigna

pour aviser. Des collègues de M. de Rechteren voulurent excuser et pallier sa grossièreté; ils désiraient qu'on regardât cette affaire comme une simple querelle de valets à valets, avouant néanmoins que Rechteren avait tort et qu'il était pris de vin, mais priant de n'en point écrire au roi et de n'en point porter plainte aux états-généraux. Les envoyés d'Angleterre s'entremirent dans la même intention.

Mais les plénipotentiaires français crurent devoir en référer à M. de Torcy, et lui dépêchèrent deux messages auxquels le ministre répondit : « L'excuse de la bouteille n'en est pas une en ce pays-ci, quoiqu'en d'autres on soit assez accoutumé à voir des excellences ivres. La décision du roi est que ses ministres suspendent toute négociation avec les Hollandais, à moins qu'elle ne soit précédée d'une satisfaction convenable. Vous direz donc aux plénipotentiaires d'Angleterre, car il convient que ce soit à eux seuls que vous rendiez une réponse, qu'il faut que les états-généraux s'expliquent sur la conduite du sieur de Rechteren; qu'ils déclarent s'il a suivi leurs ordres dans la violence que ses domestiques ont commise et dans les discours qu'il a tenus lui-même, ou s'il a suivi seulement sa passion. S'il a obéi à ses maîtres, il n'y a plus de sûreté pour vous dans Utrecht; s'il n'a point eu d'ordre, il faut que les états-généraux désavouent hautement et publiquement son indigne procédé. Le roi prétend de plus que le sieur de Rechteren soit rappelé, et qu'il soit nommé un autre plénipotentiaire à sa place. C'est l'unique réparation que l'on puisse admettre. La punition de quelques malheureux domestiques d'un plénipotentiaire d'Over-Yssel ne serait pas une satisfaction pour le roi. Vous n'en accepterez point d'autre que celle qu'il vous prescrit. »

L'affaire traîna quelques jours encore; lord Bolingbroke invita les plénipotentiaires d'Angleterre à se concerter avec ceux de France pour la satisfaction qui devait être donnée *par cet irrogue* de Rechteren, et ce dernier, voyant que la chance ne pouvait lui être favorable, se démit de son emploi, ce qui n'empêcha pas les états-généraux de désavouer sa conduite. Ils firent déclarer par leurs ministres d'Utrecht « qu'ils auraient souhaité que cette affaire n'eût point été portée devant sa majesté très chrétienne, mais que, cela étant fait, leurs hautes puissances se persuadaient que, quoiqu'elles eussent le malheur d'être en guerre avec elle, sa majesté leur ferait la justice de croire qu'elles n'avaient jamais perdu le respect et la haute estime qu'une république doit à un grand roi, et qu'elles auraient bien du déplaisir que sa majesté eût d'autres pensées; que, pour faire connaître leur désir et penchant pour l'avancement de la paix, le comte de Rechteren ne serait plus employé comme plénipotentiaire aux conférences qui se tiendraient

pour cela...» Tel était l'ascendant que le *grand roi* avait repris sur ses anciens ennemis après la victoire de Denain; on n'aurait assurément rien vu de semblable avant le 24 juillet.

Lord Bolingbroke avait éprouvé une joie non dissimulée en apprenant la victoire de Denain, et il s'en expliqua franchement avec M. de Torcy dans sa dépêche du 29 juillet. Cependant la correspondance entre ces deux hommes d'état sur les deux questions de l'électeur de Bavière et du duc de Savoie prenait un caractère inquiétant. De volumineuses dépêches étaient échangées sans succès, elles sont des plus curieuses. Les plénipotentiaires d'Utrecht déploraient l'obstination anglaise et n'y voyaient pas d'issue, lorsque Bolingbroke, voulant surmonter les obstacles et plein de confiance dans les ressources de son esprit, résolut de venir lui-même à Fontainebleau conférer avec le roi et M. de Torcy. « Je porterai moi-même la réponse à vos dépêches, mandait-il à ce dernier, la reine m'a commandé de me rendre à votre cour. » Il fut accueilli en France comme un ange de paix. Sa noble et belle figure, ses qualités brillantes, sa générosité, lui concilièrent tous les esprits. Lorsqu'il parut au spectacle, où on l'avait annoncé, les spectateurs se levèrent pour lui marquer leur sympathie. Il fut reçu par le roi le lendemain de son arrivée; il lui plut et en fut écouté, mais Bolingbroke rapporte que Louis XIV était fort ému, et que son trouble se manifestait par une volubilité qui le frappa, et qui contrastait avec ce qu'on rapporte communément de la gravité de ce monarque. Bolingbroke paraît aussi avoir beaucoup perdu, par le rapprochement, de l'opinion qu'il avait de M. de Torcy; il essaya même auprès de la mère de ce dernier une séduction de libéralité qui témoigne des habitudes anglaises de ce temps, habitudes auxquelles Walpole donna depuis une si grande célébrité. M$^{me}$ de Croissi fit renvoyer au ministre anglais le *gros sac d'argent* qu'il avait fait déposer chez elle. Quoiqu'il ne soit resté que six jours à Fontainebleau, Bolingbroke eut le temps de ramener le cabinet de Versailles aux accommodemens que souhaitait la reine d'Angleterre. Il laissa Prior auprès du roi, qui avait beaucoup de goût pour lui, et revint en Angleterre continuer le règlement des détails, après être convenu des choses principales avec Louis XIV. Les renonciations des princes furent solennellement accomplies à Paris et à Madrid, et les deux cours, en l'état d'une négociation si avancée, s'envoyèrent réciproquement des ambassadeurs extraordinaires : celui de Louis XIV auprès de la reine Anne fut le duc d'Aumont.

Il fut reçu à Londres avec une grande solennité, et adressa le 15 décembre le discours suivant à la souveraine, en lui remettant ses lettres de créance : « Madame, c'est un moment bien illustre que celui-ci. Dans la plus heureuse et la plus brillante des conjonctures,

j'ai l'honneur de rendre à votre majesté de la part du roi mon maître des témoignages publics de tous les sentimens qui l'attachent à votre personne. Les événemens d'une longue et terrible guerre n'ont rien pris sur l'amitié que les liens du sang lui ont inspirée (Anne était petite-fille d'Henriette, fille d'Henri IV), ni sur cette juste considération qui est due aux qualités personnelles, plus respectables que la majesté des titres et que toute la puissance du trône. Ces sentimens, madame, ont été mutuels, et l'intelligence qu'ils ont formée entre les deux couronnes a dissipé les partis, donné de nouveaux rois à l'Europe et affermi, si j'ose le dire, la gloire de votre majesté. Par les conditions dont elle a été l'arbitre, elle procure le bonheur de ses sujets, l'avantage de ses alliés, et couronne en même temps les grands et mémorables événemens de son règne, dont l'antiquité n'a point montré d'exemple, non pas même sur le trône où régna Élisabeth. La France, accoutumée à trouver dans les malheurs de la gloire et des ressources, n'en bénira pas moins les conseils de votre majesté. Elle a reçu avec de vives acclamations la nouvelle d'une paix dont la modération et la bonne foi, exercées de part et d'autre avec émulation, ont levé tous les obstacles. Ces vertus, si rares et si étrangères dans les traités, ont été réciproques dans le cours de la dernière négociation, et elles sont devenues le présage d'une union ferme et durable qui dépose entre les mains de votre majesté et dans celles du roi mon maître la balance de toutes les puissances de l'Europe. »

Enfin toutes les difficultés de détail étant aplanies, ce grand traité d'Utrecht fut signé le 11 avril 1713. Le plénipotentiaire de l'empereur refusa d'y accéder et quitta la ville. Il y eut autant de traités séparés qu'il y avait de puissances contractantes, et c'est une particularité de ce grand acte diplomatique. A midi, les plénipotentiaires de France se rendirent chez ceux d'Angleterre et signèrent avec eux le traité convenu entre leurs souverains. Deux heures après, les plénipotentiaires de Savoie se rendirent au même lieu et signèrent leur traité avec la France sous la garantie de l'Angleterre, et successivement jusqu'à une heure du matin se présentèrent les plénipotentiaires d'Espagne et de Portugal, ceux du nouveau royaume de Prusse et ceux de Hollande, qui signèrent les derniers. Avec ceux-ci, on était convenu que, outre des avantages commerciaux, la Hollande recevrait en dépôt la portion des Pays-Bas appartenant jadis à l'Espagne, cédée depuis à la Bavière, mais que le congrès attribuait et réservait à la maison d'Autriche, lorsqu'il lui plairait d'adhérer à la paix. La question de la barrière était réservée pour être réglée plus tard. La France reprenait Lille et les places frontières qu'elle possédait avant la guerre. L'Espagne traitait avec l'Angleterre, à laquelle Gibraltar et Minorque étaient

cédés, et qui garantissait à son tour la couronne espagnole à Philippe V et à ses descendans; une convention particulière assurait de plus à l'Angleterre le monopole de l'importation des nègres dans l'Amérique espagnole et des conditions de commerce avantageuses avec les Indes. Entre la France et la Savoie, une délimitation des provinces alpines était arrêtée à leur commune satisfaction; le duc obtenait, avec la dignité royale, la Sicile, qu'il échangea plus tard contre la Sardaigne, et la succession d'Espagne lui était promise à l'extinction de la descendance de Philippe V. La France consentait à une nouvelle délimitation de ses colonies voisines de celles des Portugais dans l'Amérique méridionale. Le Portugal obtenait aussi de l'Espagne des avantages commerciaux. L'ancien électeur de Brandebourg était reconnu comme roi de Prusse et souverain de Neufchâtel; il cédait à la France ses droits litigieux sur la principauté d'Orange, et l'Espagne lui abandonnait le duché de Gueldre. Le règlement des affaires concernant les états italiens occupés par les impériaux et les états allemands des princes alliés de la France, tels que les électeurs de Bavière et de Cologne, fut renvoyé forcément à la paix future avec l'empire.

Mais le plus important des traités était celui de la France avec l'Angleterre. Louis XIV y reconnut la succession à la couronne d'Angleterre dans la maison de Hanovre, et promit d'éloigner l'héritier prétendant des Stuarts du territoire français; il renouvelait la renonciation absolue au cumul des couronnes d'Espagne et de France, et consentait à des avantages de commerce pour l'Angleterre. Dans le traité entre la France et la Hollande, il était stipulé en outre que la maison de Bourbon était à jamais exclue de toute souveraineté dans les Pays-Bas, par quelque voie qu'elle pût y arriver, succession, achat ou conventions matrimoniales. Ainsi la France fut replacée pour sa frontière du nord, si bien fortifiée par Vauban, et pour sa frontière de l'est, conquise à la paix de Westphalie, au point où l'avait placée le traité de Riswyck; pour sa frontière du sud, elle acquit la sécurité d'un voisinage ami intimement lié à son intérêt territorial et monarchique, en même temps qu'une influence notable sur les rives de la Méditerranée, où la maison de Bourbon allait posséder de si vastes domaines.

La guerre continua sur le Rhin entre l'empereur et la France; le prince Eugène et Villars s'y retrouvèrent en présence à l'ouverture de la campagne de 1713. L'avantage s'y maintint au profit de la France, qui occupa Spire et Worms, conquit Landau après deux mois de siége et s'empara de Fribourg après deux actions éclatantes et un siége difficile, après quoi, l'empire, se trouvant isolé en Europe et sérieusement menacé sur la rive droite du Rhin, prêta l'oreille à des propositions pacifiques. Les deux illustres généraux qui

étaient à la tête des armées belligérantes furent choisis comme plénipotentiaires. Pour régler les difficultés entre l'empereur et le roi, un congrès fut indiqué à Rastadt, où Eugène et Villars y firent assaut de galanterie chevaleresque. Avant de se rendre à Rastadt, Villars avait écrit la lettre suivante au prince Eugène : « Je ne différerai point une conférence que bien des raisons me font souhaiter, et surtout celle d'avoir l'honneur de vous renouveler moi-même les assurances de mon ancien attachement. Il me semble que le palais et la ville sont séparés de manière à pouvoir loger commodément votre cour et les gens qui pourront me suivre; le nombre en serait grand, si je le permettais à tous ceux qui ont une juste curiosité de voir un aussi grand capitaine (1). » Eugène n'était point dans le fond du cœur aussi généreux envers Villars. On lit dans sa correspondance particulière avec le cabinet de Vienne que « Villars était craintif, très peu informé des négociations précédentes, et qu'il souhaitait la paix. Selon que je vois les choses, dit-il, s'il dépendait de lui, il sacrifierait tout ailleurs, pourvu qu'il obtînt quelque chose par ici, pour pouvoir se faire un mérite auprès de sa cour. » Quoi qu'il en soit, l'empereur accepta le lot des Pays-Bas, qui lui avait été réservé à Utrecht, et signa la paix avec la France, à laquelle il abandonnait Landau, fortifié par Vauban. Quant aux électeurs de Bavière et de Cologne, Louis XIV se contenta de les rétablir dans leurs états et dignités; l'occasion d'un dédommagement pour la maison de Bavière s'était évanouie, au grand regret du roi. En ce qui touche l'Italie, l'empereur conserva la Lombardie et les autres états occupés par ses troupes, appartenant jadis à l'Espagne, mais il ne reconnut point la royauté espagnole de Philippe V. Entre l'empereur et l'Espagne, les relations demeurèrent à l'état de simple acceptation des faits accomplis, et l'on sait ce qu'il en advint quelques années après, sous le ministère d'Alberoni. Il ne restait plus à régler que des questions spéciales relatives aux princes de l'empire, pour lesquels l'empereur s'était porté fort. Elles furent résolues à Bade, en Argovie, le 7 septembre, dans un esprit conforme aux résolutions d'Utrecht et de Rastadt. Le traité de la barrière, qu'on dut négocier à Anvers entre l'empereur, les Hollandais et la France, fut conclu au mois de novembre 1715, mais il ne donnait lieu à aucune difficulté sérieuse. Ainsi Louis XIV, quoique affligé d'une condition qu'il dut subir pour Dunkerque, put terminer son règne et sa vie avec un air de gloire pour ses vieux ans, comme l'a dit M. Mignet, et après avoir traversé les plus grands périls où ait été exposée la monarchie.

CH. GIRAUD, de l'Institut.

(1) Voyez Arneth, II, p. 510. *Archives de Vienne.*

# LES

# ANIMAUX DISPARUS

## DEPUIS LES TEMPS HISTORIQUES

Tous les êtres, se trouvant exposés à des périls plus ou moins nombreux, sont en lutte perpétuelle pour défendre leur vie. Ils ont à redouter les intempéries des saisons, ils peuvent succomber, si les alimens ne se rencontrent pas en quantité suffisante; des herbivores deviennent fatalement la proie des carnassiers, et quand aucune victime ne semble nécessaire, des combats meurtriers s'engagent pour l'occupation d'une place ou la conquête d'un butin. La destruction est une loi de la nature, mais cette destruction demeure contenue dans certaines bornes; à côté des hasards qui sans cesse menacent l'existence de chaque créature, tout est mis en œuvre pour assurer la perpétuité des espèces. L'instinct de la conservation, qui pousse impérieusement les individus à fuir le danger et à rechercher la satisfaction des besoins matériels, permet à beaucoup d'échapper aux accidens. Si les causes de mort violente varient dans les plus larges limites entre les espèces animales, elles sont toujours en rapport avec des causes protectrices. La fécondité, restreinte chez les êtres puissans, encore mesurée chez ceux qui ont à craindre les atteintes des plus forts, est prodigieuse chez les faibles, qui sont condamnés à offrir une foule de victimes. Ainsi la disparition complète d'une espèce n'est possible qu'avec des conditions tout à fait exceptionnelles. En général, l'espèce détruite sur un point continue à se propager sur un autre; abondante à une époque, elle est rare dans un autre temps, si les circonstances ont été défavorables. Cependant elle n'a pas cessé d'être représentée en quelque coin du monde. A cet égard, la certitude est acquise par des observations précises et très multipliées. Depuis le jour où les derniers

grands phénomènes physiques ont été accomplis à la surface de la terre, peu d'animaux ont disparu. Quelques grandes espèces seules ont été anéanties, et l'homme est l'unique auteur de cet anéantissement regrettable. On a pensé que les espèces, comme les individus, étaient destinées à périr. Il serait difficile de se former une autre opinion en considérant les débris des êtres qui ont vécu aux différentes périodes géologiques; mais, si on examine le monde actuel, on est conduit à n'admettre cette croyance que dans l'hypothèse de nouvelles perturbations venant à se produire sur notre globe.

## I.

Lorsque l'Europe centrale, presque entièrement abandonnée à la nature, était couverte d'immenses forêts, et que les habitans étaient clair-semés, les animaux trouvaient peu d'obstacles à leur propagation. Les grandes espèces, bien rares de nos jours, étaient communes dans une foule de localités. Les aurochs, les bœufs sauvages, les élans, les cerfs, erraient en troupes nombreuses, n'ayant à redouter que les espèces carnassières, et particulièrement les ours et les loups. Les hommes en se multipliant changèrent l'état du pays; ils pourchassèrent les animaux, et quelques-unes des espèces les plus remarquables, pouvant être facilement atteintes, disparurent bientôt. L'aveugle cupidité et l'amour de la destruction qui anime les gens peu cultivés ont causé la perte d'animaux capables de fournir de précieuses ressources.

Malgré tout, le nombre des mammifères complétement anéantis depuis les derniers changemens considérables survenus dans les climats de l'Europe est peu considérable. Il est démontré aujourd'hui que l'homme existait déjà pendant l'époque où les éléphans vêtus d'une épaisse toison (*Elephas primigenius*), où les rhinocéros, l'ours et l'hyène des cavernes vivaient dans nos contrées, où les rennes étaient abondamment répandus sur notre sol. Des milliers d'ossemens recueillis à côté d'une infinité d'objets façonnés en ont fourni des preuves irrécusables; mais la disparition des éléphans et celle de plusieurs autres espèces doivent être attribuées surtout à des causes physiques, et nous n'avons pas à nous en occuper en ce moment, même quand il s'agit d'une destruction partielle. En effet, divers animaux, éteints dans certaines parties du monde sous l'influence des circonstances atmosphériques, ont continué à vivre dans des régions soumises au climat qui leur convenait. Le renne, dont la distribution géographique était immense durant la période glaciaire, en est l'exemple le plus frappant.

Un très grand mammifère dont l'existence n'est révélée par aucune tradition doit cependant avoir été détruit par l'homme : c'est

le cerf à bois gigantesque (*Cervus megaceros*), nommé aussi l'élan fossile d'Irlande, un animal de la taille de l'élan ordinaire avec la forme générale du cerf et des bois énormes offrant une envergure de plus de 3 mètres. Des débris de ce magnifique cerf ont été trouvés dans des terrains meubles de la France, de l'Angleterre, de l'Italie, de l'Allemagne, de la Pologne. Néanmoins c'est principalement en Irlande qu'on rencontre les restes de ce bel animal, sous des lits de tourbe dont la formation, suivant toute probabilité, ne remonte pas à une époque très reculée. Par suite de cette circonstance, les naturalistes sont disposés à croire que le cerf à bois gigantesque a dû vivre bien longtemps après l'extinction des grands pachydermes. Dans ces dernières années, on a découvert des ossemens de cette espèce en si grande quantité, que des squelettes entiers ont pu être reconstruits.

Si l'existence de l'élan d'Irlande est déjà trop ancienne pour avoir été l'objet d'une mention historique, il n'en est pas ainsi du grand bœuf sauvage d'Europe, le *Bos primigenius* des naturalistes, un animal dont les dimensions dépassaient d'un tiers celles de nos bœufs domestiques. Ce ruminant a laissé des débris en abondance dans le fond des cours d'eau, dans les alluvions, dans les tourbières, dans les cavernes. Comme le bison, qui a survécu, il habitait encore les forêts de l'Europe centrale, il y a moins d'un millier d'années. Le fait est attesté par les écrits des vieux auteurs. César n'a pas connu le bison, mais il a décrit en traits saisissans les bœufs sauvages de la forêt hercynienne, qu'on appelle du nom d'*Urus*. « Ils ont, dit le conquérant romain, une taille peu inférieure à celle des éléphans; par l'aspect, par la couleur, par les formes, ils ressemblent au taureau. Rapides à la course et doués d'une grande force, ils n'épargnent ni les hommes ni les bêtes qu'ils aperçoivent. On les prend dans des fosses préparées avec art. Les jeunes gens s'endurcissent à la fatigue en s'exerçant à la chasse de ces animaux. Ceux qui en tuent plusieurs, comme en rendent témoignage les cornes apportées en public, reçoivent de grands éloges. Les *Urus* ne peuvent être ni adoucis ni accoutumés à la vue de l'homme, même quand on les a pris tout jeunes. Les cornes de ces animaux diffèrent beaucoup de celles de nos bœufs par l'ampleur, la forme et l'aspect. Elles sont très recherchées des habitans, qui les entourent sur le bord d'un cercle d'argent et s'en servent comme de coupes dans les grands festins. »

Les deux espèces bovines de la vieille Europe sont clairement désignées dans des vers de Sénèque : les bœufs sauvages aux larges cornes (*Uri*) et les bisons au dos velu. Pline fait la même distinction entre les bœufs sauvages de la Germanie : les bisons qui ont une crinière et les *Urus*, remarquables par leur force et leur vélocité,

auxquels le vulgaire donne improprement le nom de bubales. Ce nom appartient en effet au buffle (*Bos bubalus*), animal originaire de l'Asie et déjà bien connu des Grecs; mais on le trouve généralement employé au moyen âge pour désigner l'*urus* de César. L'espèce n'avait pas disparu des forêts des Vosges et des Ardennes pendant les premiers siècles de la monarchie française, car Grégoire de Tours rapporte que, sur l'ordre du roi Gontran, un chambellan, son neveu et un garde-chasse furent mis à mort pour avoir tué un bubale dans une forêt royale située dans les Vosges. De son côté, Venance Fortunat le poète, le protégé de Sigebert, roi d'Austrasie, et plus tard de la reine Radegonde, femme de Clotaire, l'évêque de Poitiers en 599, cite dans ses vers le bubale au nombre des animaux que chassait dans les Ardennes et les Vosges Gogon, le premier maire du palais d'Austrasie dont l'histoire ait gardé le souvenir. La présence simultanée dans les forêts de l'Europe centrale des deux ruminans cités par les auteurs latins est attestée de nouveau par un passage du célèbre poème des *Niebelungen*. C'est la description d'une chasse magnifique : les Burgondes occupent les bords du Rhin, et leur roi Gunther conduit Siegfried le Fort, le héros du poème, dans la forêt d'Odenwald, peuplée d'ours, d'élans, de sangliers, de cerfs et de bœufs. Siegfried se distingue parmi tous ses compagnons en tuant un grand nombre de bêtes sauvages et entre autres un *bison* et quatre *urus*. D'après Eckhart, le savant bénédictin, le grand bœuf ou bubale existait encore dans la forêt hercynienne au temps de Charlemagne, et certainement en quelques parties de l'Helvétie. Sur ce dernier point, la preuve est fournie par l'énumération des mets en usage chez les bons moines de Saint-Gall; l'*urus* ou bubale et le bison figurent à la fois dans cette liste.

Ainsi aucun doute n'est possible; deux espèces bovines sauvages vivaient en Europe jusqu'au XI^e^ siècle; mais à partir de cette époque il n'est plus question du bœuf aux larges cornes, de l'*urus* de César, du bubale des gens ignorans. Le silence absolu de tous les auteurs montre que la destruction de l'espèce a été complète. Un des plus beaux animaux du monde était anéanti.

Lorsque les naturalistes commencèrent à rechercher les débris des êtres appartenant aux anciennes périodes géologiques, on ne tarda pas à exhumer des ossemens d'un bœuf énorme qui surprenait par la dimension des noyaux de ses cornes. Des têtes entières et différentes parties du squelette furent trouvées dans des rivières, des marais, des tourbières du nord et de l'est de la France, en Angleterre, en Allemagne et en Italie. Après un sérieux examen, Cuvier n'hésita pas à reconnaître dans ces ossemens les restes de l'*urus* des anciens; le fait était rendu certain par la comparaison des textes

et par l'étude des caractères ostéologiques. Seulement l'illustre zoologiste, considérant comme la souche de notre espèce domestique le grand bœuf sauvage que César avait signalé, que les contemporains de Charlemagne avaient chassé, tomba dans une erreur aujourd'hui pleinement reconnue. Nos bœufs sont venus de l'Asie; malgré les conditions les plus favorables au développement du corps, ils conservent une taille très inférieure à celle de l'espèce sauvage, ils s'en distinguent à plusieurs signes et notamment à la direction des cornes. Se multipliant en liberté depuis trois siècles, dans les pampas de l'Amérique du Sud, ils ne manifestent aucune tendance à prendre les proportions ni les autres caractères de l'*urus*, qui n'a du reste jamais été soumis au joug de l'homme.

Postérieurement aux écrits de Cuvier, un professeur de Wilna, Bojanus, s'était procuré le squelette presque complet du grand bœuf des anciennes forêts de la Gaule et de la Germanie, et, croyant l'espèce fossile, il l'appela du nom, aujourd'hui généralement en usage, de *bos primigenius*. Dans les dernières années qui viennent de s'écouler, d'heureuses découvertes donnèrent bientôt l'espérance de parvenir à recomposer l'histoire de l'humanité antérieure aux temps historiques à l'aide des matériaux enfouis. Des recherches exécutées avec une extrême ardeur ont procuré une infinité d'objets qui ont jeté une lumière toute nouvelle sur la vie de l'homme et des animaux à l'époque dite préhistorique. Des restes du *bos primigenius* ont été recueillis en nombre immense dans des grottes, des dépôts de sable, des alluvions; on en a tiré des habitations lacustres du lac de Constance, où quelques os avaient été travaillés et convertis en instrumens. Tout se trouve de la sorte bien éclairci au sujet du bœuf sauvage aux larges cornes. Le *bos primigenius* n'est autre que l'*urus* de César, de Sénèque et de Pline, le *bubalus* de Fortunat et de Grégoire de Tours, une espèce contemporaine des grands pachydermes et des grands carnassiers disparus longtemps avant l'époque historique, qui a continué de vivre au milieu des forêts de l'Europe centrale, pour être totalement exterminée par les hommes, il y a seulement huit ou dix siècles.

Le bison des anciens, qu'on appelle aujourd'hui l'aurochs, n'est pas tout à fait détruit, bien que sa disparition entière menace d'être prochaine. Il existe encore à l'état d'échantillon zoologique. On a pu le voir récemment dans quelques ménageries. Autrefois il était répandu dans la plus grande partie de l'Europe; mais dès les temps historiques on ne le rencontrait plus que dans certaines régions. Sous le nom de *bonase*, Aristote le cite comme un animal de la Pœonie, c'est-à-dire de la partie de la Thrace qui est maintenant la Bulgarie, et il en donne une description assez exacte. Ce qui frappe surtout l'auteur grec chez le bonase, c'est le corps plus massif que

celui du bœuf ordinaire, c'est la crinière garnissant la nuque jusqu'aux épaules et retombant sur les yeux, c'est le poil laineux, d'un gris roux sur les parties inférieures. Autant de signes qui conviennent exclusivement au bison. Oppien et Pausanias, comme Sénèque et Pline, parlent du bison, si reconnaissable à son épaisse encolure, à son front bombé, à son dos velu, à ses hautes jambes. On a pensé que l'aurochs avait déjà disparu de la Gaule à l'époque de l'invasion romaine, parce que César n'en fait aucune mention. La preuve est insuffisante, et il n'est pas douteux que le bison existait encore après plusieurs siècles avec le grand bœuf sauvage, au moins dans les Vosges et les Ardennes aussi bien qu'en Helvétie. Il paraît avoir persisté beaucoup plus tard dans la fameuse forêt hercynienne, qui s'étendait du Rhin au Danube; mais, depuis un temps qu'on ne saurait fixer avec exactitude, il n'habite plus que les parties orientales de l'Europe. De nos jours, il en reste seulement quelques couples en Lithuanie, dans la forêt de Bialovicza et au Caucase. Dans cette dernière contrée, l'aurochs est bien rare à présent, suivant toute apparence, car le professeur Brandt de Saint-Pétersbourg, le savant qui a le mieux étudié les mammifères de la Russie, craignait que la disparition de ce beau ruminant ne fût complète; il a été informé qu'on le voyait encore dans une localité du nom de Rudeln. Plus récemment nous avons reçu l'avis qu'on en connaissait un petit troupeau d'une cinquantaine d'individus près le bourg d'Atzikhar, sur le Haut-Ouroup. Il n'en resterait plus un seul ni en Lithuanie ni au Caucase, si la loi russe ne défendait, sous peine de mort, de prendre ou de tuer un aurochs sans la volonté du tsar.

L'élan, le cerf, le chamois, le bouquetin, appartiennent encore à la faune européenne; mais si l'on ne prend aucune mesure pour arrêter la destruction de ces mammifères, peu de siècles s'écouleront avant un anéantissement complet. Toutes les personnes qui visitent un musée d'histoire naturelle éprouvent quelque surprise à la vue de l'élan, espèce de cerf de taille énorme. Une forme lourde, de hautes jambes, un museau renflé, un cou extrêmement court, une crinière sur le garrot, un fanon garni de barbe sous la gorge, donnent à l'animal une singularité qui est augmentée chez le mâle par une immense ramure aplatie et dentelée sur les bords extérieurs. L'élan habite les forêts marécageuses des parties septentrionales de l'Europe et de l'Amérique; on le voit encore, assure-t-on, sur quelques points de l'Allemagne orientale, et on le rencontre surtout en Lithuanie, en Suède et en Norvége, au nord de la Russie, en Sibérie et dans la Tartarie. Autrefois il était répandu dans toute la Germanie, ainsi que le prouvent les chasses du moyen âge dont le récit a été conservé. Pour les auteurs du XVII^e^ et du XVIII^e^ siècle, l'élan de-

meure une espèce assez fréquente en Pologne et en Suède; pour les modernes, elle est une rareté. Devenue déjà peu commune en Europe, il y a moins d'une centaine d'années, elle restait fort abondante à cette époque au nord des États-Unis d'Amérique; mais chaque hiver la chasse s'est faite avec plus d'âpreté, et le bel animal a cessé d'être une ressource pour la vie des habitans.

Dans les premiers temps, notre cerf d'Europe errait partout en troupes sous les grands bois, et maintenant il n'existe plus guère en France ailleurs que dans des forêts particulièrement bien gardées, où l'on peut compter les individus. Chacun a entendu des chasseurs émérites répéter en parlant des cerfs : Bientôt il n'y en aura plus. Les petits ruminans, qui se plaisent sur les escarpemens des plus hautes montagnes, au voisinage des glaciers, ne sont pas épargnés. La destruction du chamois et du bouquetin s'accomplit avec une désolante rapidité, et cette destruction, on l'effectue sans autre objet que l'envie d'offrir une preuve de son adresse. Le montagnard est fier d'avoir tué un chamois, et s'il en a tué beaucoup, il s'imagine être un personnage digne d'admiration. Allez en Suisse, on vous montrera en cent endroits une partie de la montagne où l'on voyait naguère des troupeaux de chamois, et vous entendrez affirmer d'une manière presque invariable qu'à présent il en reste bien peu, ou qu'il n'en reste plus. Allez aux Pyrénées; dans cette région, le chamois s'appelle l'isar, on vous dira que l'isar est maintenant d'une extrême rareté. Le chamois, l'unique représentant européen du groupe des antilopes, se trouvant disséminé sur toutes les grandes montagnes de l'Europe, résistera sans doute longtemps aux poursuites incessantes des chasseurs; mais le joli bouquetin des Alpes, autrefois très répandu, n'existe déjà plus que dans une partie fort restreinte des Alpes piémontaises et peut-être dans quelque coin du Mont-Blanc. Chamois et bouquetin, animaux agiles des régions du plus difficile accès, prompts à fuir sous l'impression du danger, échappaient souvent aux coups des chasseurs quand les armes ne portaient point à longue distance; les armes de précision sont devenues le fléau des bêtes alpines.

Ainsi, depuis les temps historiques, le *bos primigenius*, l'énorme bœuf aux larges cornes de la Gaule et de la Germanie, a été exterminé. Le bison, le plus grand des mammifères de l'Europe actuelle, est sur le point de disparaître. Les autres ruminans sauvages sont menacés d'une destruction plus ou moins prochaine, et les autorités locales de chaque pays comprennent à peine la nécessité de mettre un terme à un mal déplorable qui sera bientôt sans remède.

L'histoire du castor est trop connue pour être ici longuement reproduite. Mammifère intéressant au plus haut degré par ses mœurs,

précieux à cause des produits qu'il fournissait à l'industrie et au commerce, le castor, le plus gros de nos rongeurs, était abondant dans toute la France et dans une grande partie de l'Europe jusque dans le moyen âge. De nos jours, son existence est presque problématique. Depuis plusieurs siècles, on ne l'a vu que sur les rives du Rhône ou sur les bords de quelque affluent du grand fleuve, et les rares individus observés dans leur solitude, loin d'être l'objet d'une protection spéciale, ont toujours été massacrés. Récemment, paraît-il, une petite famille de castors fut découverte dans une île du Rhône; c'était une bonne fortune, c'était l'espérance de voir renaître dans le pays une espèce à peu près éteinte. Tout a été détruit sans pitié; une pareille ineptie est possible chez un peuple civilisé où les coupables n'ont pas même conscience de leur méfait. Actuellement les castors ne sont guère plus communs dans les autres parties de l'Europe qu'ils ne le sont en France, et partout leurs os, enfouis dans la vase et dans les tourbières, restent les témoins de ces sociétés qui étaient une merveille de la vie animale. Au Canada, des castors presque semblables à ceux de l'Europe étaient encore fort répandus à une époque peu ancienne; ils sont également devenus fort rares. La destruction s'est opérée avec une rapidité extrême par suite de l'avidité des grandes compagnies qui s'étaient formées au siècle dernier dans l'Amérique du Nord pour le commerce des pelleteries.

La destruction poursuivie d'une manière insensée n'a pas atteint seulement les mammifères terrestres, elle a été portée avec plus de fureur encore sur les espèces marines. Les grands animaux de la mer étaient la source d'une industrie active, d'un commerce considérable; l'égoïsme, l'amour du lucre, qui font oublier l'avenir pour le moment présent, ont tari la source. Les baleines donnaient lieu aux pêches les plus fructueuses il y a moins d'un siècle, et ces énormes cétacés sont maintenant d'une telle rareté, que la pêche est abandonnée par la plupart des peuples qui s'y livraient autrefois avec profit. On ne se contentait pas de s'emparer des vieux individus, les jeunes sujets d'une valeur insignifiante étaient pris par les baleiniers aussi bien que les adultes. La satisfaction de ne pas laisser à d'autres la possibilité de faire une bonne capture deux ou trois ans plus tard était trop forte pour qu'on songeât que la fortune s'épuiserait bientôt pour tous les pêcheurs de baleines.

La rytina, un cétacé herbivore du groupe des lamantins et des dugongs que les habitans des côtes appellent des *vaches marines*, était commune dans les parages des îles de Bering il y a quelques centaines d'années. L'animal, qui atteignait une taille d'environ cinq mètres, offrait de grandes ressources aux peuples du nord et surtout aux Esquimaux; la chair fournissait un aliment très accep-

table, la peau servait à confectionner des embarcations. La chasse à la rytina s'est effectuée sans relâche, sans le moindre ménagement, et le précieux cétacé a été totalement détruit; le dernier individu vivant a été pris en 1768.

Les rytines, couvertes d'une peau nue, rugueuse comme l'écorce d'un chêne et de couleur noire, avaient une moustache dont les poils égalaient en grosseur le tuyau d'une plume de pigeon. Ces animaux inoffensifs se plaisaient en troupes, les jeunes confondus avec les adultes, et souvent on voyait un mâle et une femelle cheminer ensemble, accompagnés de leurs petits. Les rytines se tenaient en général dans les endroits sablonneux très peu profonds, et surtout dans le voisinage des rivières. Elles se nourrissaient de différentes plantes marines, affectant néanmoins une prédilection pour une espèce particulière de fucus. On observait fréquemment ces animaux qui broutaient en nageant avec lenteur ou en se traînant sur le fond, un pied après l'autre, comme des bœufs au pâturage. Une fois bien repus, ils venaient au rivage se coucher sur le dos. Parfois pendant l'hiver des rytines se trouvaient emprisonnées sous la glace, et, faute de pouvoir respirer, elles mouraient, et plus tard les corps étaient rejetés sur la côte. Ceci explique comment il a été facile de recueillir, même de nos jours, un grand nombre d'os du cétacé herbivore de Bering. Tout ce que nous savons de l'histoire de cet animal nous a été transmis par un mémoire du médecin-naturaliste Steller, publié en 1751. Steller avait accompagné le commandeur Bering dans son voyage au nord-ouest de l'Amérique. Après le naufrage du navire, suivi de la mort du chef de l'expédition et de la plupart des hommes de l'équipage, il était resté sur les îles auxquelles a été attribué le nom du navigateur russe, jusqu'au moment où les marins échappés au désastre eurent construit avec les débris du vaisseau une embarcation qui permit de gagner le Kamtschatka. Dans ces derniers temps, les zoologistes russes ont fait toutes les tentatives imaginables pour retrouver la rytine de Steller; mais les plus laborieuses recherches ont été vaines. On a simplement réussi à se procurer des os de l'animal, et en 1861 les savans de Saint-Pétersbourg, de Moscou, d'Helsingfors, ont eu la joie de recevoir des squelettes presque complets qui étaient adressés par le gouverneur des possessions russes de l'Amérique, ce qui a donné lieu de la part de MM. Brandt et Nordmann à d'importantes études sur l'ostéologie du remarquable cétacé.

## II.

Les oiseaux ont éprouvé des pertes bien autrement considérables que les mammifères; différentes espèces remarquables au plus haut

degré par de grandes proportions ou par des caractères de conformation en quelque sorte exceptionnels ont complétement disparu. Pour les unes, le fait est certain; pour les autres, il est fort à présumer. Incapables de voler et confinés dans des îles, ces oiseaux ne pouvaient se soustraire aux atteintes des hommes; les hommes les ont exterminés.

Lorsque, dans les premières années du XVI[e] siècle, Pedro de Mascarenhas découvrit les îles de l'Océan indien, appelées du nom du navigateur portugais les *îles Mascareignes*, Maurice, Rodriguez, Bourbon, autrefois Sainte-Appollonia et maintenant l'île de la Réunion, ces terres, couvertes d'une riche végétation, étaient peuplées de nombreux oiseaux. A côté d'espèces appartenant à des groupes représentés dans d'autres parties du monde, comme des perroquets, des moineaux, des pigeons, des canards, vivaient certaines espèces qui excitaient l'étonnement des navigateurs par un aspect vraiment insolite. C'était le dronte ou dodo, c'était le solitaire, qui ont été de la part d'auteurs modernes le sujet d'une foule d'écrits. Longtemps les naturalistes conservèrent l'espérance de retrouver sur quelque point du globe ces créatures étranges qui n'avaient de parenté étroite avec aucune autre créature; mais les plus actives recherches ont été infructueuses, toute espérance dut être abandonnée. Bien des efforts furent tentés pour reconstruire d'une manière scientifique, à l'aide de quelques débris et de quelques images imparfaites, les curieux oiseaux anéantis sans amener d'abord de résultats bien satisfaisans. Depuis peu, des ossemens de ces espèces éteintes, recueillis en assez grande quantité soit à Rodriguez, soit dans un marais de l'île Maurice, ont permis d'acquérir des notions plus certaines.

Le dronte avait une taille supérieure à celle du cygne et un aspect des plus extraordinaires. C'était un corps tout massif porté sur de grosses pattes courtes semblables à des piliers, un cou goîtreux, une tête ronde garnie d'un bord de plumes avancé sur le front à la manière d'un capuchon, de gros yeux noirs cerclés de blanc, et un bec énorme dont les deux mandibules, renflées vers le bout et terminées en pointe en sens contraire, ont été comparées à deux cuillers s'appliquant l'une contre l'autre par la face concave. Le dronte avait des ailes; seulement ces ailes, toutes petites, véritables rudimens, n'étaient capables d'aucun usage; il avait une queue, mais cette queue était réduite à une sorte de houppe composée de quatre ou cinq plumes crépues. Enfin il avait un plumage soyeux, de couleur grise, plus claire sur les parties inférieures que sur le dos, et nuancée de jaune aux ailes et à la queue. L'animal, absolument disgracieux, lourd, d'une physionomie stupide, inspirait la répugnance. Buffon, qui en parla, comme nous-même, d'a-

près des descriptions et des figures données par d'anciens observateurs, trouve qu'on le prendrait pour une tortue qui se serait affublée de la dépouille d'un oiseau.

Les premiers renseignements sur les productions naturelles de l'île Maurice nous viennent d'un voyage accompli par les Hollandais en 1598. Cornelius van Neck, le chef de l'expédition, trouvant l'île inhabitée, en prit possession et parcourut le pays avec ses compagnons. Aussi, dans la relation du voyage, on signale les animaux et les végétaux les plus remarquables qui ont été rencontrés sur cette terre. Il est question du dronte qualifié de *Walgvogel,* oiseau dégoûtant. L'animal, représenté sur une image de façon assez grossière, est décrit en termes naïfs dont on aura l'idée par ce passage emprunté à la traduction française : « c'est ung oiseau, dit le narrateur, par nous nommé *oiseau de nausée,* à l'instar d'une cigne, ont le cul rond, couvert de deux ou trois plumettes crépues, carent des ailes, mais au lieu d'icelles ont ilz trois ou quatre plumettes noires; des susdicts oiseaux, nous avons prins une certaine quantité... avons cuict cest oiseau; estoit si coriace que ne le povions asses bovillir, mais l'avons mengé à demy cru. »

En 1601, deux escadres hollandaises, l'une commandée par Harmansz, l'autre par van Heemskerk, partaient ensemble des Indes orientales pour revenir en Europe. Les navires bientôt séparés, ceux de Heemskerk firent relâche à l'île Maurice, et cette fois les équipages se trouvèrent à merveille d'avoir des dodos pour leurs repas. Mieux sans doute que les compagnons de van Neck, ils avaient su les préparer, et peut-être les individus tués étaient-ils plus gras ou moins vieux. On en mangea beaucoup, et l'on en fit des salaisons pour le reste de la traversée. Les autres oiseaux abondaient dans l'île, mais ceux-ci n'étaient pas aussi faciles à atteindre que les gros drontes, privés de tout moyen de fuir et n'ayant d'autre arme défensive que leur énorme bec. Dans les années suivantes, les navigateurs hollandais abordent fréquemment à Maurice, et toujours les drontes, assommés à coups de bâton par les matelots, fournissent une bonne part de l'alimentation des équipages; on travaillait activement à la destruction du pauvre oiseau, incapable d'échapper aux poursuites. L'Anglais sir Thomas Herbert, visitant l'île en 1627, y rencontra encore le dodo, et François Cauche, un marin français, auteur de la relation d'un voyage à Madagascar, touchant à Maurice en 1638, y vit également le dronte, ou, comme il l'appelle, l'oiseau de Nazare, qui fait son nid à terre avec un amas d'herbes. Vers la même époque, on montrait à Londres un dronte vivant; par bonheur, des artistes profitèrent de l'occasion pour exécuter d'après nature des portraits du singulier oiseau; le peintre hollandais Roelandt Savery particulièrement le représenta sous différens aspects.

C'est ainsi que nous a été conservée la physionomie générale de l'espèce perdue. L'individu apporté vivant en Angleterre étant mort, on l'empailla, et il finit par prendre place dans le musée fondé à Oxford par Ashmole.

Jusqu'en 1644, l'île Maurice, assez fréquemment visitée par les navigateurs, était demeurée inhabitée; mais cette année-là même les Hollandais y fondèrent une colonie. Un tel établissement devait amener l'extinction du dodo; des chiens, des chats, des porcs, introduits dans le pays, y contribuèrent certainement en dévorant les jeunes et les œufs. Le dernier témoignage de l'existence du dronte date de 1681; il est fourni par le journal de bord d'un marin anglais du nom de Harry, montant un navire qui, au retour de l'Inde, passa l'hiver à Maurice; dans ce document, qui fait partie de la collection des manuscrits du Musée britannique, on cite les dodos, dont la chair est très dure. Ici s'arrête la première partie de l'histoire de l'étrange créature.

En 1693, le naturaliste français Leguat fit pendant plusieurs mois l'exploration de l'île Maurice. Il signale les nombreux animaux qu'il a observés sur cette terre; il n'a pas vu le dronte, personne ne lui en a parlé. L'oiseau était anéanti, toutes les recherches pour le retrouver furent inutiles; beaucoup moins d'un siècle avait suffi pour la destruction complète d'une espèce abondante sur un point du globe.

A l'époque où vivait le dronte, les sciences naturelles étaient peu avancées, et l'animal ne fut l'objet d'aucune étude sérieuse. Longtemps après, les zoologistes demeurant frappés de l'intérêt exceptionnel que présentait l'oiseau disparu, tout à fait sans analogue dans la création, eurent la louable tentation de suppléer à l'insuffisance des anciennes descriptions; mais il restait bien peu de matériaux pour s'éclairer. L'individu empaillé qui figurait au musée d'Oxford avait été sacrifié en 1755. Le vice-chancelier de l'université et les autres commissaires chargés par Ashmole du soin de surveiller les trésors qu'il avait amassés étaient venus dans une heure malheureuse, comme le dit excellemment M. Strickland, faire leur visite annuelle au musée. Le pauvre spécimen, vieux de plus d'un siècle et certainement fort délabré, précieux néanmoins parce qu'il était le dernier des dodos, avait été par ordre des intelligens administrateurs livré aux flammes. Par bonheur encore, on conserva la tête et un pied de l'animal; l'intérêt scientifique n'entrait pour rien dans cette conservation; c'était ce qu'on appelle dans le monde un acte de bonne administration.

Quand les zoologistes modernes voulurent apprécier les caractères et les affinités naturelles du dronte, les pièces épargnées se réduisaient à la tête et au pied qui existaient au musée d'Oxford, à

un pied dans la collection du Musée britannique à Londres, à une tête à Copenhague oubliée pendant deux cents ans et retrouvée par hasard, à un bec à Prague, dont la trouvaille a été plus tardive.

Ces misérables débris et les images dont il a été question, examinés et comparés à divers points de vue, ouvrirent le champ aux discussions. Un seul fait était évident pour tous les yeux, le caractère très particulier, très anormal du dronte. Des naturalistes, comme il arrive ordinairement, frappés d'abord de particularités d'ordre secondaire, signes d'une adaptation à un genre de vie spécial, tenaient compte par-dessus tout de l'état rudimentaire des ailes chez l'oiseau de l'île Maurice. Une condition semblable des organes du vol existant chez les autruches et les casoars, vint l'idée d'un rapport plus ou moins étroit entre le dronte et ces oiseaux. En s'arrêtant à une considération de même nature, on fit un rapprochement tout aussi peu justifié avec les pingouins et les manchots. Le professeur de Blainville, se préoccupant plus que de toute autre chose de la forme du bec, vit dans le dodo un représentant du groupe des vautours. Un rapace incapable de voler, inhabile à poursuivre une proie, nous semblerait pourtant un être bien extraordinaire; il faudrait supposer dans ce cas que des limaces, des insectes, des vers, étaient la nourriture habituelle de l'animal, la ressource des cadavres ne pouvant guère exister dans un pays dépourvu de mammifères, comme le sont les îles Mascareignes. On a supposé que le dronte avait des affinités avec les gallinacés, c'est-à-dire les coqs, les pintades, les dindons, avec certains échassiers, qu'il représentait un type intermédiaire entre diverses familles de la classe des oiseaux; on a tout supposé enfin, sans atteindre la vérité, tant que l'étude n'a pas été suffisante. M. Reinhardt, ayant examiné avec soin le crâne de dronte conservé au musée de Copenhague, crut apercevoir des caractères indiquant une relation zoologique entre l'oiseau de Maurice et les pigeons. Quelques années plus tard, la question fit un grand pas; M. Strickland, tirant le meilleur parti de tous les matériaux qu'il était possible de se procurer, mit au jour en 1848 un important travail sur le dronte. Les pièces dont nous avons indiqué la présence au musée d'Oxford, une tête et un pied, avaient été dépouillées des tégumens, de façon à permettre l'étude des parties osseuses; un singulier pigeon, le *Didunculus*, ayant un gros bec recourbé, des ailes peu développées, des pieds bien conformés pour la marche, avait été découvert aux îles Samoa par un savant américain. Ce pigeon, rappelant un peu les traits et les allures du dronte malgré sa petite taille, fournissait un nouveau terme de comparaison des plus précieux. M. Strickland a réussi de la sorte à démontrer que le dodo se rapprochait d'une manière remarquable des oiseaux de la famille des colombides, c'est-à-dire des pigeons.

Après les recherches de l'habile naturaliste, il ne restait plus aucune lumière à attendre relativement au fameux oiseau que les matelots hollandais avaient autrefois pourchassé, à moins d'une trouvaille importante. Cette trouvaille a été faite assez récemment à l'île Maurice. En drainant un petit marais, qu'on appelle poétiquement la *Mare aux songes*, M. George Clark découvrit une quantité d'os de dronte. Ces débris, envoyés en Angleterre et aussitôt répandus en France, ne tardèrent pas à être l'objet d'études attentives; ils permettaient de reconstituer le squelette presque en entier, et dans l'état actuel de la science on avait tous les moyens de comparaison imaginables. Plusieurs zoologistes voulurent profiter de ces avantages. M. Alphonse Milne Edwards, très familiarisé avec les caractères ostéologiques des oiseaux, mit à cette recherche la plus grande activité, et nous pensons qu'il est parvenu à déterminer exactement les affinités naturelles du singulier oiseau. Tout en reconnaissant avec M. Strickland les rapports assez intimes qui unissent le dronte et les pigeons, M. A. Milne Edwards estime que l'oiseau de l'île Maurice est vraiment le type d'une famille particulière. Ainsi des lambeaux de l'histoire de l'être étrange totalement anéanti ont été rapprochés successivement, mais l'histoire entière de l'espèce demeure impossible à retrouver.

Jusqu'au XVIIe siècle, les îles Mascareignes étaient peuplées de beaucoup d'autres oiseaux dont le souvenir nous a été transmis par la relation toute superficielle de quelques voyageurs. Ces oiseaux, les uns absolument inhabiles au vol, les autres médiocrement favorisés sous le rapport de la puissance des organes de locomotion, mais n'ayant rien à redouter en l'absence des hommes, vivaient tranquilles à Rodriguez, à Bourbon, à Maurice, terres inhabitées. Ils ont été détruits par les envahisseurs dans un très court espace de temps, et aujourd'hui des os encore recueillis en petit nombre sont les seuls vestiges qui désignent les lieux dont les espèces éteintes partageaient la possession avec d'autres êtres inoffensifs. Les voyageurs d'autrefois ont parlé du solitaire de Rodriguez, de la poule rouge au bec de bécasse, du géant, de l'oiseau bleu de Bourbon, de gelinottes, de poules d'eau énormes; la destruction de ces animaux a été complète.

François Leguat, fuyant la France avec un parti protestant, était venu en 1691 à l'île de Rodriguez, jusque-là inexplorée, où il fit un séjour de deux années. Le récit des *Voyages et aventures* de notre compatriote a été publié; nous y trouverons la description du bel oiseau qu'on a nommé le solitaire (*Pezophaps solitarius*). De tous les oiseaux de l'île Rodriguez, rapporte Leguat, c'est l'espèce la plus remarquable. Les mâles ont un plumage varié de gris et de brun, les pieds du coq d'Inde, le bec conformé comme chez ce

dernier, mais un peu plus crochu. Ils n'ont presque point de queue, et leur derrière, couvert de plumes, est arrondi. Plus haut montés que les coqs d'Inde, ils ont le cou droit et assez long. L'œil est noir et vif, et la tête sans crête ni houppe. La femelle, dit notre voyageur, est d'une beauté admirable; il y en a de blondes et de brunes, ornées sur le front d'une marque semblable à un bandeau de veuve, et sur le jabot d'un plumage plus blanc que le reste. Elles marchent avec tant de fierté et de bonne grâce tout ensemble, qu'on ne peut s'empêcher de les admirer et de les aimer, de sorte que souvent leur bonne mine leur a sauvé la vie. Sur tout leur corps, une plume ne passe pas l'autre, tant elles prennent soin de les ajuster et de les polir avec le bec. Les solitaires ne volent point; ils ne se servent de leurs ailes, trop petites pour soutenir le poids du corps, que pour se battre ou faire le moulinet quand ils s'appellent l'un l'autre. On a bien de la peine à les prendre dans les bois, ajoute Leguat; mais on court plus vite qu'eux, et dans les lieux dégagés il n'est pas difficile d'en prendre. Depuis le mois de mars jusqu'au mois de septembre, ils sont extraordinairement gras, et le goût en est excellent, surtout quand ils sont jeunes. On trouve des mâles qui pèsent jusqu'à 45 livres. Ces oiseaux, voulant construire un nid, font choix d'une place nette, réunissent quelques feuilles de palmier, et élèvent la construction à un pied et demi au-dessus du sol; ils ne pondent qu'un œuf à la fois, et le mâle et la femelle couvent alternativement pendant sept semaines, la durée nécessaire pour l'éclosion du jeune, qui pendant plusieurs mois ensuite réclamera l'assistance de ses parens. — Les beaux oiseaux de Rodriguez, appelés les solitaires parce qu'ils vont rarement en troupes, étaient abondans dans l'île, lorsqu'ils faisaient l'admiration d'un naturaliste français à la fin du XVII^e^ siècle. En peu d'années, ils ont été tous détruits, et des os encroûtés de stalagmite permettaient seuls de s'assurer que l'espèce décrite par Leguat était d'un genre inconnu ailleurs, lorsqu'un investigateur anglais, M. Newton, entreprit de fouiller les cavernes et les terrains meubles de la petite île de Rodriguez. Plus de deux mille pièces, derniers vestiges de l'oiseau disparu, furent recueillies. L'étude de ces misérables restes a été faite avec le plus grand soin, et nous savons maintenant que le solitaire représentait un type particulier, offrant des affinités étroites avec le dronte et les pigeons. Un curieux détail est venu donner pleine confiance dans les observations de Leguat. Notre voyageur avait dit, en parlant des mâles de l'oiseau de Rodriguez : « L'os de l'aileron grossit à l'extrémité et forme sous la plume une petite masse ronde comme une balle de mousquet; cela est, avec le bec, la principale défense de l'oiseau. » La petite masse ronde a été trouvée sous la forme d'une saillie osseuse sur la partie du membre qu'on appelle le métacarpe.

A l'île Bourbon, comme à Maurice et à Rodriguez, les premiers explorateurs rencontrèrent beaucoup d'oiseaux lourds et incapables de fuir. Une espèce voisine du dronte de Maurice, signalée par Dubois, ainsi que par le Hollandais Bontekoe et l'Anglais Castleton, était toute blanche comme un jeune mouton. Le portrait de cet oiseau a été trouvé récemment sur une vieille peinture; c'est un vrai dodo blanc, avec une teinte jaune sur les ailes. Un solitaire observé par le voyageur Carré en 1668, vraisemblablement très distinct de l'espèce de Rodriguez, était magnifique; « la beauté de son plumage, dit la relation, fait plaisir à voir, c'est une couleur changeante qui tire sur le jaune. » Un gros *oiseau bleu* avec le bec et les pieds rouges était, suivant toute probabilité, du groupe des superbes poules sultanes, que les zoologistes nomment les porphyrions et les notornis. Tous ces oiseaux ont entièrement disparu.

Plusieurs espèces, maintenant anéanties, habitaient spécialement l'île Maurice, comme le dronte, il y a moins d'un siècle et demi. François Cauche, ainsi qu'un missionnaire protestant du nom de Hoffmann, a signalé des « poules rouges au bec de bécasse » qu'on prenait à la main en leur présentant un morceau d'étoffe rouge. Déterminer l'espèce d'après une indication aussi vague eût été difficile, mais une bonne fortune s'est offerte récemment. Des peintures sur vélin ont été découvertes dans la bibliothèque particulière fondée par l'empereur d'Autriche François I<sup>er</sup>; l'une représente le dronte, une autre la poule au bec de bécasse. M. de Frauenfeld a publié ces images, et, très frappé des caractères extraordinaires de la poule rouge qui est privée d'ailes, il a fait de cet oiseau le genre *Aphanapteryx* (*Aphanapteryx imperialis*), sans parvenir toutefois à déterminer les rapports naturels de l'animal. Plus heureux, M. Alphonse Milne Edwards avait eu des os tirés de la fameuse *Mare aux songes*, et il a parfaitement reconnu dans l'aphanapteryx un type de la famille des ralles. C'est à cette famille et particulièrement au groupe des ocydromes, surtout représenté en Australie, que le même zoologiste a pu rattacher, d'après l'inspection d'un débris, les grasses gelinottes vêtues d'un plumage gris clair, dont Leguat avait fait ses délices pendant son séjour à Rodriguez. Leguat, notre historien exact des îles Mascareignes au temps passé, a tracé encore la description d'un oiseau bien remarquable qui habitait les marais de l'île Maurice. « On voit beaucoup de certains oiseaux, dit ce voyageur, qu'on appelle *géans*, parce que leur tête s'élève à la hauteur de six pieds. Ils sont extrêmement haut montez et ont le corps fort long. Le corps n'est pas plus gros que celui d'une oie. Ils sont tout blancs, excepté un endroit sous l'aile qui est un peu rouge. Ils ont un bec d'oie, mais un peu plus pointu, et les doigts des pieds sont un peu séparés et fort longs. Ils paissent dans les lieux maré-

cageux, et les chiens les surprennent souvent, à cause qu'il leur faut beaucoup de temps pour s'élever de terre. Nous en vîmes un jour un à Rodrigue, et nous le prîmes à la main, tant il était gros; c'est le seul que nous y avons remarqué, ce qui me fait croire qu'il y avait été poussé par le vent, à la force duquel il n'avait pu résister. Ce gibier est assez bon. » On avait bien cherché, sans réussir, à deviner ce que pouvait être le *géant*, l'habile naturaliste hollandais Schlegel a prouvé enfin que l'espèce était une sorte de poule d'eau d'un genre tout particulier, et en la nommant (*Leguatia gigantea*) il a voulu perpétuer le souvenir du fugitif protestant dont le malheur est devenu pour la science un bienfait.

Ce n'est pas tout encore : les ossemens d'un foulque beaucoup plus gros que celui d'Europe ont été retrouvés à Maurice, ainsi qu'un débris provenant d'un perroquet contemporain du dronte, de la taille des aras et des cacatoës; un fragment d'un autre perroquet, maintenant détruit, a été rencontré à Rodriguez (1). On est saisi d'étonnement en pensant à ce qu'était autrefois la richesse de la nature dans les îles Mascareignes; des oiseaux magnifiques ou extraordinaires étaient la parure de ces terres comme égarées dans l'Océan, et au milieu d'un monde de créatures plus faibles ils semblaient être les souverains.

Il y a une trentaine d'années, une découverte des plus inattendues produisit une véritable sensation dans le monde scientifique : des ossemens d'oiseaux de proportions gigantesques venaient d'être recueillis dans des rivières de la Nouvelle-Zélande. Il n'en fallait pas davantage pour inspirer à des hommes instruits qui parcouraient le pays des Maoris le désir de pousser les recherches avec activité. On fouilla les cours d'eau, les marais, les cavernes, et bientôt les ossemens trouvés furent en quantité considérable. On avait le squelette entier d'un oiseau dont la taille approchait de celle de la girafe et celui de plusieurs autres espèces du même groupe offrant des dimensions inférieures. Ces pièces remarquables, parvenues entre les mains de l'éminent naturaliste de l'Angleterre, M. Richard Owen, ont été l'objet d'une suite d'études approfondies. Les oiseaux de la Nouvelle-Zélande, éteints depuis une époque sans doute très voisine de la nôtre, et que nous ne connaissons cependant que par des débris, ont été appelés les *Dinornis;* l'espèce de la plus grande taille a reçu le nom de dinornis gigantesque (*Dinornis giganteus.*) Les explorateurs anglais rencontrant les os de dinornis dans le lit ou sur les berges des rivières, souvent mêlés avec les os d'animaux qui vivent actuellement dans le pays, ou avec ceux de l'homme lui-

(1) Le foulque et le perroquet de Rodriguez ont été décrits par M. Alph. Milne Edwards, le perroquet de Maurice par M. Richard Owen.

même, quelquefois dans des cavités pleines de cendre et de charbon de bois où s'étaient préparés des repas, avaient la conviction que ces restes provenaient d'individus dont la destruction n'était pas ancienne. L'espoir de trouver encore des individus vivans soit sur les montagnes, soit dans les bois, venait à chacun, et l'engageait à battre la campagne; mais toutes les recherches jusqu'à présent sont demeurées sans succès. Les naturels de la Nouvelle-Zélande, mille fois interrogés au sujet de l'origine de ces os d'un volume énorme que l'on trouve en abondance dans une foule de localités, répondaient généralement que ces débris étaient ceux d'une espèce d'oiseau connue chez eux sous le nom de *moa*. Les Maoris affirmaient souvent que les *moas* existaient encore dans certaines parties des montagnes; plusieurs prétendaient en avoir vus, manière peut-être de se vanter, car aucun fait précis n'a donné lieu de prendre cette parole pour l'expression de la vérité. Une vague tradition néanmoins paraît s'être maintenue parmi les habitans de la Nouvelle-Zélande à l'égard des grands oiseaux disparus.

Les dinornis avaient de très grands rapports avec les autruches et plus encore avec les casoars; en un mot, ils appartenaient, pour la plupart au moins, à cette famille d'oiseaux coureurs que l'on appelle les struthionides. La comparaison des os, rigoureusement faite par M. Richard Owen, ne laisse à cet égard aucune incertitude. La Nouvelle-Zélande était peuplée autrefois de nombreuses espèces de dinornis parfaitement distinctes les unes des autres, et de proportions fort diverses. Le dinornis gigantesque que nous avons cité pouvait atteindre la hauteur de trois mètres et demi; d'autres espèces avaient la taille de l'autruche ou une taille inférieure, d'autres avaient des formes beaucoup plus massives et une démarche lente, ainsi que l'annoncent chez le dinornis aux pieds d'éléphant (*Emeus elephantopus*) les os des membres, courts, trapus, énormes. Chaque espèce habitait une région très restreinte; les dinornis de l'île du Nord et de l'île du Milieu n'étaient pas les mêmes, et plusieurs d'entre eux semblent avoir vécu sur un espace fort limité. Ces animaux, incapables de voler ou de nager, avaient des habitudes très sédentaires. S'il est démontré que les grands oiseaux de la Nouvelle-Zélande devaient, pour la plupart, offrir de grandes ressemblances avec les casoars, le fait est moins certain pour quelques espèces (les *Palapteryx* d'Owen).

Nous avons des observations, des descriptions, même des figures des oiseaux des îles Mascareignes, dues à des voyageurs plus ou moins instruits; descriptions vagues, figures souvent bien imparfaites il est vrai, mais cependant devenues précieuses. Elles nous donnent au moins une idée générale de l'aspect, de la démarche, des couleurs, des habitudes des animaux perdus. Nous n'avons rien

de pareil sur les oiseaux des îles australes; des os épars seulement ont permis de reconstruire des squelettes et de porter la comparaison sur les espèces les plus voisines qui existent en d'autres pays. Si l'animal perdu s'éloignait peu par ses formes d'une espèce vivante bien connue, les rapports sont faciles à constater par cette unique comparaison,, les différences apparaissent sans peine aux yeux du naturaliste exercé, une notion presque exacte de l'être disparu est acquise, une sorte de vie nouvelle semble donnée à la créature dont on a vu de simples débris. Au contraire, si l'animal qu'il s'agit de reconstituer avait des caractères très particuliers ou dans son ensemble des proportions inconnues ailleurs, il devient impossible de parvenir à un résultat satisfaisant; on cherche à voir par la pensée l'être animé, mais la réflexion indique que l'image ne saurait être fidèle. Il en est ainsi vraisemblablement pour quelques-uns des oiseaux éteints de la Nouvelle-Zélande.

On s'est demandé s'il fallait prendre au sérieux l'espoir de rencontrer quelques dinornis vivans; à cet égard, l'affirmative et la négative ont été également soutenues par des zoologistes et surtout par des explorateurs de la Nouvelle-Zélande, pouvant mieux que personne justifier leur sentiment. Le docteur Thomson, qui a fait une étude spéciale des gisemens et des cavernes d'où l'on a tiré une infinité de débris des grands oiseaux, est persuadé que les fameux *moas* des Maoris sont éteints depuis au moins deux siècles, et qu'on les cherchera inutilement; les preuves qu'il apporte à l'appui de cette opinion sont assez graves pour inspirer la crainte que sa prophétie se réalise. On reporte généralement la prise de possession des îles néozélandaises par les Maoris au xv<sup>e</sup> siècle, et dans des contrées où manquent les mammifères, les premiers habitans ont dû poursuivre d'une manière incessante les grands oiseaux, qui offraient d'immenses ressources alimentaires. Comment au milieu de telles circonstances la destruction des dinornis n'aurait-elle pas été rapide et bientôt complète? Tasman, qui découvrit la Nouvelle-Zélande en 1642, n'eut aucune révélation au sujet des *moas*, seulement, comme il entretint peu de rapports avec les naturels, ce fait reste sans valeur; mais le silence gardé devant les autres navigateurs est plus significatif. Cook, par trois fois, a exploré le pays, il s'est mis en communication avec les habitans, il a eu des entretiens avec le grand chef Rauparaha, et de la sorte il a connu les traditions populaires; jamais il n'a été question d'oiseaux gigantesques. Dumont-d'Urville, homme sagace, cherchant à pénétrer dans la vie des peuples qu'il visitait, a étudié les mœurs, les coutumes des Maoris; il a porté son attention sur les plantes et les animaux de la Nouvelle-Zélande, et rien ne lui a fait soupçonner l'existence des dinornis. Suivant le docteur Thomson, les traditions

des indigènes à ce sujet sont absolument vagues, et témoignent tout juste que des *moas* vivaient en même temps que les hommes de la race qui habite aujourd'hui le pays. Nul Maori de l'époque actuelle n'aurait vu un *moa* courant les bois ou la campagne. L'état parfait de conservation dans lequel ont été trouvés certains débris doit, d'après l'avis du même auteur, être attribué uniquement aux propriétés du sol où ces restes étaient enfouis.

Maintenant ceux qui n'abandonnent pas l'espérance de voir un jour quelques dinornis vivans se fondent sur plusieurs indices qu'il ne faut peut-être pas entièrement négliger. Les Maoris, assure le R. Taylor, ont des traditions sur les chasses au *moa* de leurs ancêtres et des chansons qui célèbrent les exploits des chasseurs. Des voyageurs affirment avoir reçu des naturels la déclaration positive de la présence d'oiseaux gigantesques dans les montagnes; d'autres prétendent avoir aperçu des *moas*, mais, ayant pris peur à la vue de ces étranges animaux, ils se sont sauvés; d'autres enfin croient avoir observé sur la terre des empreintes qui dénotaient le passage d'un très grand oiseau. Il est impossible d'accorder beaucoup de confiance à de semblables récits; on est frappé davantage par les remarques sur la condition de certains débris. Le 16 juin 1864, la Société linnéenne de Londres entendait la lecture d'un curieux mémoire de M. Allis sur la découverte d'un squelette presque complet de dinornis. Ce squelette, trouvé sous un monceau de sable par des chercheurs d'or, près de Dunnedin, dans la province d'Otago, était dans un état de conservation surprenant. Des cartilages, des tendons et des ligamens adhéraient encore aux os; une portion de la peau n'était pas détruite, et portait des tuyaux de plumes bifides comme chez les emeus (une espèce du groupe des casoars); les barbes de quelques plumes avaient persisté. Un zoologiste fort expert estima que l'animal n'était pas mort, bien probablement, depuis plus de dix à douze ans. Une dernière considération relative à l'existence possible dans le temps actuel de quelque dinornis nous est fournie par un officier de marine des plus distingués, le commandant Jouan, qui a fait une foule d'observations intéressantes pendant ses longs voyages. Il y a dans l'île du Milieu, nous dit le savant navigateur, des solitudes où les Maoris et à plus forte raison les Européens n'ont jamais pénétré, et l'intérieur de l'île du Nord est peu connu en dehors des vallées, dont le fond est occupé par des cours d'eau qui permettent de voyager en canot ou tout au moins en pirogue. De grands oiseaux pourraient donc avoir encore des retraites sûres. Si l'extinction des dinornis n'est pas absolue, elle paraît néanmoins certaine pour la plupart des espèces du groupe.

D'autres oiseaux de la Nouvelle-Zélande, ayant une taille médiocre, semblent à leur tour menacés d'une destruction totale dans

un avenir prochain. Les apteryx au plumage brun, au long bec courbé, aux pattes robustes, sont fort maltraités depuis la colonisation. Ces oiseaux marcheurs ayant des vestiges d'ailes plus réduits que chez les autruches et les casoars, incapables de se dérober par une fuite rapide, vivent à terre et se cachent simplement dans des trous. Des chiens dressés pour leur faire la chasse les atteignent aisément, et déjà les pauvres apteryx ont à peu près disparu du pays habité; la destruction s'achèvera avec les progrès de la colonisation. Un étrange perroquet de la grosseur d'une poule, le *strigops*, particulier à la Nouvelle-Zélande, autrefois assez commun, aujourd'hui extrêmement rare, est également destiné à périr. Le strigops, vrai perroquet par tous les caractères, hibou ou chouette par les mœurs, les attitudes et le plumage terne, est l'unique espèce nocturne de la famille des perroquets, et à cause de cette circonstance il offre un immense intérêt zoologique. L'oiseau, d'un vert clair bariolé de lignes noires, vole peu; il court à terre et se met à l'abri dans des trous; objet d'une guerre continuelle de la part des hommes et des chiens, il n'existe plus que dans les solitudes jusqu'à présent inaccessibles. Chaque jour, à la Nouvelle-Zélande, la rareté des oiseaux indigènes se prononçant davantage, il est venu à l'idée de plusieurs personnes que la disparition rapide des espèces les plus remarquables pouvait être attribuée à un abaissement de température. Ces personnes n'ont pas remarqué que les apteryx et les strigops se trouvent fort bien de l'état actuel du pays partout où ils ne sont pas inquiétés.

Parmi les créatures dont la disparition récente est très probable sans être absolument certaine, on compte un oiseau de Madagascar dont le volume dépassait celui du dinornis gigantesque. La première découverte importante de restes provenant de l'espèce perdue est encore presque nouvelle. Elle fut annoncée, le 27 janvier 1851, à l'Académie des Sciences, par M. Isidore Geoffroy Saint-Hilaire. Des œufs énormes apportés en France par M. Al. Abadie, capitaine de la marine marchande, étaient pour tout le monde, savans et ignorans, un sujet de stupéfaction. Ces œufs, six fois plus gros que ceux de l'autruche, équivalaient à cent quarante-huit œufs de poule, et offraient une capacité de plus de huit litres. Jamais rien de plus étonnant n'avait été rencontré. D'après quelques rares fragmens d'os trouvés dans le même gisement, M. Isidore Geoffroy Saint-Hilaire reconnut les vestiges de l'oiseau auquel les œufs devaient être attribués, et il désigna l'animal sous le nom d'*Æpyornis maximus*. L'île de Madagascar, qui présente une superficie si considérable, n'ayant pas été explorée dans toutes ses parties, on crut volontiers que l'æpyornis errait encore à l'heure présente dans ses vastes solitudes, car à Madagascar, comme à la Nouvelle-Zélande, les naturels parlent

d'oiseaux gigantesques existant dans les bois et les montagnes. Après les dernières explorations de la grande île africaine, cela paraît une improbabilité. Un naturaliste jeune et intelligent, M. Grandidier, avait fait, il y a peu d'années, un voyage à Madagascar; ayant beaucoup appris, il a voulu retourner sur cette terre qui lui promettait de nouvelles découvertes. Tout récemment dans une fouille pratiquée au milieu d'un terrain marécageux d'Amboulisate, sur la côte occidentale de l'île, M. Grandidier a eu la bonne fortune de recueillir des ossemens qui ont appartenu, paraît-il, à l'oiseau dont les œufs sont incomparables. Ces pièces se réduisent, il est vrai, à deux vertèbres, un os de la cuisse, un os de la jambe; elles ont suffi à M. Alphonse Milne Edwards pour démontrer la parenté de l'æpyornis avec les autruches, les casoars et les dinornis, et pour établir la preuve que l'oiseau de Madagascar, avec un corps plus massif et des membres plus robustes que chez tous les dinornis, n'avait pas cependant la taille aussi élevée que les plus grandes espèces de la Nouvelle-Zélande. Des débris d'æpyornis de proportions inférieures trouvés en petit nombre nous révèlent en outre l'existence, à une époque sans doute peu ancienne, de plusieurs espèces appartenant au même type et habitant les mêmes lieux.

Tout le monde en France et dans les autres parties de l'Europe s'aperçoit de la diminution rapide des oiseaux. Les plus grandes espèces seront peut-être entièrement détruites avant un siècle. L'outarde, qu'on trouvait assez communément dans les plaines du Poitou et dans la Champagne au temps de Buffon, est aujourd'hui d'une excessive rareté. Le tétras, plus connu sous le nom de grand coq de bruyère, autrefois abondant au milieu de nos forêts, ne se trouve plus que dans quelques localités. De si beau gibier offre une trop forte tentation aux chasseurs.

Dans les siècles passés, les grands pingouins (*Alca impennis*), habiles à nager, incapables de voler, fourmillaient sur les rivages des régions arctiques; ils ont été détruits, anéantis. A une époque assez reculée, ils étaient communs sur toutes les côtes de la Scandinavie, comme aux îles Orcades, aux îles Féroe, sur le banc de Terre-Neuve; dans un temps plus rapproché du nôtre, on les voyait encore communément en Laponie et au Groënland; dans les premières années du siècle actuel, ils n'existaient plus que sur les îles boréales peu fréquentées. Depuis trente ou quarante ans, on n'en a plus rencontré un seul nulle part. Le grand pingouin empaillé figure dans quelques galeries d'histoire naturelle; c'est maintenant un objet d'une valeur inestimable. Oiseau de la grosseur d'une oie, ayant les parties supérieures du corps d'un noir de velours, la gorge nuancée de brun et les parties inférieures blanches, le pingouin présente des caractères zoologiques d'un intérêt particulier;

il est un intermédiaire entre le petit pingouin, apte à voler, qui visite nos côtes pendant l'hiver, et les manchots des terres australes. Les grands pingouins fournissaient autrefois une bonne part de l'alimentation des peuples du nord; M. Steenstrup a trouvé des milliers d'os de ces oiseaux rongés, déchiquetés, tailladés, parmi les fameux débris de cuisine, les *kjokenmoeddings* du Danemark et de la Norvége, qu'on a tant fouillés au grand profit des connaissances historiques. En plusieurs endroits, les pingouins constituaient la nourriture principale des anciens Scandinaves; plus tard, ces oiseaux et leurs œufs, ramassés par milliers dans les anfractuosités des rochers, étaient la ressource des hommes de mer, et de toute cette richesse il ne reste plus rien, absolument rien. Les oiseaux, on le voit, ont déjà perdu bien des membres de leur famille.

La destruction des grands animaux, accomplie par les hommes dans l'espace de quelques siècles, fait présager un immense appauvrissement de la nature dans un avenir plus ou moins lointain. L'extinction d'une foule d'espèces s'est opérée avec une rapidité désespérante aux îles Mascareignes; elle se produit sur beaucoup d'autres points du globe. Chose étrange, partout où pénètre la civilisation européenne, la dévastation commence et s'achève plus ou moins vite. Les peuples les plus industrieux sont les plus grands ravageurs. Encore quelques milliers d'années, et la terre entière présentera un aspect uniforme et misérable.

Les faits que nous venons de rappeler touchant les êtres anéantis par les hommes conduisent l'esprit à la méditation sur l'état primitif du monde actuel. Sur les îles Mascareignes, à la Nouvelle-Zélande, une faune spéciale, toute différente de celle des terres les moins éloignées, donne la preuve que ces îles sont restées dans l'isolement depuis l'apparition des animaux qui les peuplent ou qui les peuplaient récemment. La présence d'oiseaux incapables de fuir et de se défendre d'une manière efficace dans des contrées où les ennemis dangereux ne sont point à craindre est l'indice d'une appropriation constante des organismes à une situation déterminée pour quiconque ne croit pas aux transformations indéfinies qui ne s'aperçoivent qu'en imagination. Enfin, en voyant les animaux privés de puissans moyens de locomotion cantonnés sur des espaces resserrés, on est conduit à penser que chaque espèce n'a vécu d'abord que sur un très petit point du globe, et que la plus ou moins grande dissémination des individus résulte principalement de l'étendue des facultés locomotrices.

ÉMILE BLANCHARD.

LES

# HOMMES D'ARGENT

## DANS LA COMÉDIE FRANCAISE[1]

---

## II.

---

La révolution imposa silence à l'art dramatique, et les acteurs eux-mêmes furent enfermés comme suspects. Ceux qui avaient longtemps représenté des infortunes imaginaires ressentirent à leur tour des malheurs réels. Les Agamemnons, les Gérontes, les Sganarelles, les Turcarets, ces hommes gonflés d'argent qui avaient fait rire tant de générations, payaient un peu durement leurs relations intimes avec les ci-devant de l'aristocratie. Il y eut donc une lacune dans les destinées de la comédie, et l'on eut le temps d'oublier les financiers, aussi bien que les marquis, les abbés et les grandes coquettes. Comment songer à rire des victimes que la ruine et la persécution avaient ennoblies? Les fermiers-généraux étaient devenus les égaux des seigneurs devant l'échafaud. D'ailleurs le mot même de financier changea de sens. L'assemblée constituante avait supprimé les intermédiaires entre les contribuables et l'état. Plus de partisans, plus de traitans, plus de maltôtiers; les communes étaient désormais chargées du soin de lever les impôts. Il fallut des circonstances nouvelles pour rajeunir dans le pays les vieilles haines et au théâtre les vieilles plaisanteries contre les hommes d'argent. Une place demeurait vide dans les rancunes de la nation, elle ne

(1) Voyez la *Revue* du 1er octobre.

tarda pas à être remplie par d'autres personnages, ceux qui par leur industrie rappelaient le plus fidèlement les anciens ennemis.

Il y a soixante-dix ans, sur le seuil de notre siècle, de cette ère nouvelle où l'argent devait jouer un si grand rôle, les banquiers, les hommes d'affaires (le mot est du temps), les entrepreneurs et fournisseurs de toute sorte se trouvèrent tout-puissans. Ils détenaient dans leurs mains tout le numéraire que possédait la France, et ne laissaient parvenir dans celles de l'état que le papier-monnaie, les bons d'arrérages, de délégation, que sais-je encore? tous les chiffons imprimés qui avaient succédé aux assignats. Ces hommes prêtaient, empruntaient, achetaient, vendaient et surtout s'enrichissaient très vite au grand détriment du pays et de la morale publique. Contre eux, il n'y avait ni tribunaux ni décrets. « Le poète comique, » dit l'écrivain qui le premier risqua sur la scène quelques traits vengeurs, « le poète comique poursuit les coupables que la loi ne peut atteindre. » En effet, le théâtre dans cette circonstance ne faillit pas entièrement à sa mission. Les premiers financiers qui apparurent sur notre scène rouverte et restaurée, chose singulière! furent la création d'un talent doux et ami du repos, de Collin d'Harleville. On a exagéré la mansuétude, l'indifférence même de l'auteur de *l'Optimiste :* on l'a confondu avec le héros de sa pièce, oubliant qu'il disait avoir pris pour modèle de ce caractère son père, un digne homme qui ne fit pas de comédies et qui aurait, s'il l'avait pu, empêché son fils d'en jamais faire. Pour que Collin d'Harleville fût en toute chose l'opposé de Fabre d'Églantine, son rival et son ennemi, on l'a représenté comme aimant tous les hommes également, honnêtes et méchans, ne voyant que les bons côtés de la société contemporaine, excusant tous les mauvais, n'ayant d'autre but que de conserver sa quiétude personnelle : on l'a travesti en Philinte. Sans doute Collin ne fut pas un Alceste; il ne fut pas même un héros. Il n'a pas fustigé les financiers avec des verges bien cruelles, et il ne risqua ce châtiment que le 7 thermidor an VIII, huit mois après le 18 brumaire. Le sabre de Bonaparte avait mis les agioteurs en désarroi et forcé les commis des contributions à travailler; l'ordre paraissait rentrer dans les finances. La galerie était donc pour le poète. L'autorité ne devait pas voir avec moins de faveur une pièce qui commençait par la critique des mœurs du temps, et qui finissait par l'éloge des officiers dans la personne d'un mari resté fidèle et tendre durant deux ans de captivité. Combien devaient être applaudis, non pour leur mérite poétique, il est vrai, les deux vers suivans :

O digne, excellent homme! et que dans nos foyers
Puissent nous revenir ainsi tous nos guerriers!

Collin n'en avait pas moins le mérite de l'initiative, et la preuve qu'il y avait quelque courage à égratigner les hommes d'argent même après un changement de régime et huit mois de Bonaparte, c'est que la pièce rencontra de l'opposition.

Au reste, les financiers sont tout à fait épisodiques dans cet ouvrage, composé de peintures très générales et qui a pour titre *les Mœurs du jour, ou l'École des jeunes femmes*. L'héroïne de la pièce, une jeune étourdie dont la vertu est le point de mire d'une espèce d'incroyable, demeure chez son oncle, M. Morand, qui joue sur les fonds publics, prête sur gages et entretient un commerce secret avec les juifs. Autour de cet homme, très riche et travaillant avec acharnement à l'être davantage, s'agite un monde léger, frivole, corrompu : c'est un Paris nouveau où l'ancienne probité a disparu. Un des traits les mieux observés, c'est le contraste du financier et de son fils; celui-ci met la même vitesse à dépenser que monsieur son père à s'enrichir. Quand il essuie des refus, il a un moyen assuré pour faire violence à l'épargne paternelle; il sait pour quelle personne le vieux Crésus a des complaisances : une allusion lancée à propos fait tomber toutes les sévérités, les cordons de la bourse se délient comme par enchantement.

L'autre financier de la pièce est M. Basset, le subalterne, celui que le premier met en avant, et qui fait les commissions honteuses. Il est à la piste des héritiers pressés de vendre leur patrimoine, des joueurs en train de se ruiner; il flaire les espèces sous toutes les formes, comme un limier lancé sur la bête, sachant qu'il aura sa part à la curée. Désormais nous trouverons de ces agens plus ou moins discrets, de ces financiers en second, dans la plupart des comédies modernes dont l'argent fournit le sujet, — financiers en second, quoiqu'ils soient les conseillers et les guides de ceux qui les emploient, enfans perdus de l'agiotage, travaillant au service de l'homme aux capitaux, parce qu'ils n'ont pas le nerf de la guerre, mais traînant après eux leur patron à la fortune ou à la déconfiture. Désormais les hommes d'argent au théâtre seront de deux sortes : ceux qui n'ont rien, mais qui ont bu toute honte et tentent les autres par les amorces du gain, et ceux qui possèdent, mais qu'une insatiable convoitise pousse à devenir les complices de ces maudits. On a vu dans un travail précédent que le Basset de Collin d'Harleville est un souvenir de l'ancien théâtre, au moins pour le nom et le physique du personnage. La comédie vit de ces emprunts, qu'elle change d'ailleurs et qu'elle renouvelle suivant les besoins nouveaux. A son tour Collin eut des emprunteurs parmi lesquels il faut compter Casimir Delavigne, qui a certainement pris dans les *Mœurs du jour*, non pas l'idée principale, mais le dessin presque entier et le dé-

noûment de l'*École des vieillards*. Ces deux écrivains étaient des talens de même famille, esprits ingénieux, natures tempérées et correctes, versificateurs spirituels. Diderot aurait sans doute appliqué aux pièces du second, ce qu'il dit de l'œuvre de début du premier : « C'est une pelure d'oignon brodée de paillettes d'or et d'argent. »

A propos d'un joueur qui a perdu sa dernière pistole, un personnage de la comédie de Collin fait cette plaisanterie :

Il s'en relèvera par une banqueroute.

C'est à peu près là le sujet traité par Picard l'année d'après, en 1801, et l'aventure de son financier Durville, un banquier qui veut sortir d'embarras par la porte dérobée de la faillite frauduleuse. Voici encore un auteur d'humeur douce et facile que les circonstances ont armé au moins un jour du fouet d'Aristophane. Ce bon Picard, qui disait que le but de la comédie était de faire rire les braves gens, perdit sa gaîté inoffensive dans *Duhautcours, ou le Contrat d'union*. A son tour, il suppléa aux lois impuissantes, et les auditeurs s'étonnèrent de le trouver cette fois si sérieux. Aussi bien que Collin d'Harleville et non moins à tort, il a été regardé comme une âme timide, comme un caractère insouciant, au milieu des redoutables péripéties de la révolution. Comme lui aussi, il a prouvé un jour que le courage ne lui manquait pas, et il a bravé la colère de puissans fripons.

Duhautcours est, à l'exemple du Basset de Collin, un obscur aventurier de la Bourse, un agent secondaire au service du financier; mais quelle différence pour la verve et le mouvement qui l'animent! Autant Picard est inférieur à son contemporain par les détails du style, autant il l'emporte par la vivacité des scènes et par l'entrain des personnages. Ce Duhautcours aime son métier de passion, cela se devine. Quand il expose le plan de la banqueroute, quand il prépare ses batteries, on dirait un général qui va livrer bataille. Le bal, le feu d'artifice, les décorations, tout ce qui doit éblouir la foule et la tromper sur l'état des affaires de Durville, il veille sur tout, il a l'œil à toute chose. Il a fixé le moment où l'événement de la banqueroute doit éclater; il a réglé d'avance l'attitude que doit garder, les paroles que doit prononcer son patron. Le rôle même de M^me^ Durville est tracé; le moment où elle doit s'évanouir, le cri qu'elle doit pousser est prévu. Il faut le voir dans le combat même, au milieu de l'assemblée des créanciers : c'est un capitaine qui dans la mêlée conserve tout son sang-froid et porte ses forces partout où l'ennemi semble prendre l'avantage. Il se heurte à forte

partie : un neveu du banquier, Franval, qui est au nombre des créanciers, qui a même refusé d'être soldé à part, soutient ceux-ci quand ils s'ébranlent. Ce terrible homme de bien les empêche de consentir à leur défaite et de signer le contrat d'union que l'intrigant leur allait arracher. Il force même Durville à se reconnaître, à répudier son crime; le mari et la femme se décident à tout perdre, mais Duhautcours, intrépide jusqu'à la fin, tient tête à la mauvaise fortune. La défection au milieu du combat ne le trouble pas; il se tourne contre Durville lui-même et le menace. Vaincu sans ressource, il conserve son audace, et son dernier mot à son vainqueur Franval est sublime d'impudence : « Les honnêtes gens ne me font pas peur. »

Cette situation de l'assemblée des créanciers appartient en propre à Picard : il a les mêmes droits d'inventeur sur une foule de détails; mais le fond de sa comédie était déjà dans cette vieille pièce du Théâtre-Italien, *le Banqueroutier*, dont nous avons parlé; déjà le ménage Persillet offrait la première ébauche du ménage Durville, un mari faible et vaniteux accouplé à une femme légère et folle; déjà la théorie de la faillite frauduleuse professée au Théâtre-Français de la république avait été exposée à l'hôtel de Bourgogne par les comédiens italiens de sa majesté le roi Louis XIV. D'ailleurs l'auteur de *Duhautcours*, donnant un exemple assez peu suivi, avouait lui-même ses emprunts dans sa préface, à une époque, il est vrai, où les préfaces n'étaient pas un moyen de glorification personnelle. Plus honnête que les deux financiers de sa pièce, Picard reconnaissait sa dette, et par là même il montrait ce que l'idée primitive avait gagné entre des mains plus habiles. Une esquisse capricieuse et par momens puérile était devenue une peinture vivante. Ces hommes d'argent, on les reconnaissait à leurs procédés, à leurs paroles; on se retournait de tous côtés pour chercher les originaux, on les montrait au doigt. Dans une ville de province, il arriva par hasard que l'acteur, prononçant des paroles sévères contre cette classe de personnes, dirigea sa main vers un point de la galerie où se trouvaient assis certains particuliers bien connus. Des applaudissemens éclatèrent et furent répétés jusqu'à ce que le comédien, d'abord étonné, dut comprendre la cause de cette émotion. Le lendemain les mêmes spectateurs, déterminés à braver les huées du public, vinrent s'asseoir à la même place, et, comme l'auteur glissait sur le passage périlleux avec une prudente réserve, le parterre déconvenu demanda avec des cris : « les gestes! les gestes! » L'œuvre de Picard se changeait beaucoup plus que ne l'avaient prévu et les acteurs et l'auteur en une œuvre vengeresse.

Cette liberté du théâtre ne dura qu'autant qu'elle servit la poli-

tique du consulat; on laissa faire Aristophane une année ou deux parce que ses traits profitaient au gouvernement; les colères de la comédie tombaient sur des enrichis du directoire. Au bout de ce délai, soit que l'administration eût purgé la France des Turcarets de la république, soit que les hommes d'argent eussent cédé aux guerriers toute leur puissance et leur crédit, soit que les financiers nouveaux fussent désormais à l'abri derrière le pouvoir absolu de l'homme qui était tout à la fois financier, guerrier et administrateur, le théâtre garda le silence sur les banquiers et gens d'affaires; Aristophane fut mis de côté faute d'emploi. Ce n'est pas que le consulat et l'empire n'aient eu leurs enrichis, mais la guerre et la victoire furent leurs principaux courtiers. La France fermait les yeux parce qu'elle n'était sérieusement victime que de l'impôt du sang, dont, hélas! elle a toujours été prodigue; les maltôtiers de ce régime ne firent sentir qu'au dehors leur aveugle rapacité. Nous avons su depuis si la haine des nations réclame avec usure le règlement de ce genre de comptes. D'autres circonstances tendaient au même résultat. Quand par hasard des négocians dont l'empereur demandait le secours se faisaient la part trop belle, il était juge et partie, et un beau décret de confiscation rétablissait l'équilibre. Quand l'intérêt de l'argent, montant trop haut, était sur le point de troubler le bien-être où s'endormait la France, le conquérant arrivait chargé de capitaux étrangers et le faisait descendre. Il n'y avait réellement au monde qu'un financier dont tous les autres étaient les commis, et celui-là n'était pas de ceux qu'on met en comédie. Le théâtre ne vit donc pas de rôles nouveaux sous l'empire pour représenter les folies, les excès ou la tyrannie de l'argent, et cette période ne présente à notre étude que les deux ouvrages de Collin d'Harleville et de Picard. C'est là seulement qu'on put deviner ce que deviendrait au XIX$^e$ siècle ce genre de personnages rhabillés par la révolution et cependant reconnaissables sous leur travestissement.

Les bravos du parterre purent être agressifs; les deux pièces de Collin et de Picard ne l'étaient pas. Elles conservaient la marque de l'esprit de leurs auteurs et contenaient surtout une leçon morale. Ces deux hommes d'une profonde honnêteté avaient été frappés de l'altération des mœurs publiques; ils s'efforçaient d'y porter remède. Autrefois on s'amusait aux ridicules des financiers. Lesage avait fait plus, il les avait châtiés; mais lui et ses devanciers n'avaient vu dans ces hommes qu'une sorte de tribu à part qu'il fallait livrer à la risée ou au mépris. Maintenant il s'agissait de préserver la nation de leurs exemples funestes, et les hommes d'argent traduits sur la scène étaient tels ou tels de nos voisins. Ils cessaient d'appartenir à une profession et devenaient de plus en plus des ca-

ractères. De là ce double rôle de capitalistes et d'agens, de corrompus et de corrupteurs; de là les Morand et les Basset, les Durville et les Duhautcours. Les uns n'ont pas de position dans la société; les autres, à défaut d'honneur, ont une honorabilité apparente. Ceux-ci sont entourés d'une famille que l'argent gâte jusqu'à la moelle et que le luxe précipite. Ils veulent à la fois le profit de s'enrichir très vite et le plaisir de passer pour honnêtes. Cette contagion de mauvaises mœurs entraîne celle du mauvais langage : ce n'est pas seulement d'aujourd'hui que la Bourse conspire la ruine de la bonne langue française, et que les agens de change, à la tête de l'armée des courtiers, font des dégâts dans cet idiome admirable que nous ont légué les deux grands siècles précédens. Il n'y a pas longtemps que cette expression : *comme c'est nature!* est passée de mode, elle est dans *Duhautcours*. Quand le peuple de Paris se sert du mot de *conséquent* pour *considérable*, il ne se doute pas qu'il lui est venu en droite ligne des financiers de la même époque. Collin et Picard s'accordent également pour le leur attribuer.

La restauration fut comme une sorte d'âge d'or pour la banque. Le crédit, grâce au repos qui fut accordé à la France, grandit peu à peu sans tomber dans l'excès de l'agiotage, au moins durant les premières années. L'argent, dans les mains de la bourgeoisie, se conserva quelque temps innocent de tout scandale. Il était d'ailleurs rallié à l'opposition constitutionnelle : il frayait volontiers avec les généraux de Bonaparte; les banquiers étaient populaires. Deux financiers éminens donnaient le ton à l'opinion publique; leurs salons réunissaient tous les représentans de la science, du haut commerce, de la politique et de la littérature. Ils étaient les chefs du parti libéral. Une aristocratie nouvelle se formait qui déjà contrebalançait l'ancienne par la puissance du crédit, et avait sur elle l'immense avantage de plaire au peuple. Par les capitaux, elle tenait les quartiers commerçans; par les souvenirs de l'empire, elle se faisait pardonner sa richesse dans les faubourgs. Ce qu'on appelle en langage de bourse les grandes affaires se négociait à l'étranger ou était livré à des débats plus sérieux que les jeux du théâtre. Les premiers emprunts de ce régime furent souscrits en Angleterre, et s'il y eut des trafics sur certaines liquidations, ils furent l'objet de privilèges que l'opposition parlementaire ne tarda pas à dénoncer. Dans tout cela, il n'y avait aucune place pour la comédie.

Le seul spectacle curieux dont l'argent ait été l'objet à cette époque fut donné loin des feux de la rampe par le fameux Ouvrard au commencement de la guerre d'Espagne. Ce hardi financier ouvrit la campagne par une véritable situation de théâtre; la mise en scène qu'il employa appartient presque à notre sujet. Il réunit les

notables de Tolosa dans une salle au centre de laquelle était une table que couvraient des piles de pièces d'or. Quand la séance fut ouverte, il prit la parole comme Duhautcours dans la pièce de Picard, et commença par annoncer que ces pièces d'or allaient être distribuées à titre d'avances. Puis il déclara que les vivres qui seraient livrés avant telle heure seraient payés dix fois leur valeur, l'heure suivante neuf fois, et ainsi de suite. Ces promesses magnifiques se répandirent avec la vitesse de l'éclair : aussitôt les paysans d'accourir et le marché de se couvrir de provisions; la ville et les routes qui aboutissaient aux portes furent encombrées d'une abondance qui ne s'était jamais vue. L'offre dépassa tellement la demande, que les vivres furent bientôt vendus au prix le plus modéré. Le tour était joué; mais qui pouvait se plaindre d'en être la dupe? L'état prétendit que ce n'étaient pas les paysans espagnols, mais lui-même, et en effet, assistant en silence à l'assemblée, lui qui payait, il remplissait entre tous le rôle le plus comique. On fit plus tard un procès au banquier pour avoir par fraude imposé au gouvernement des marchés onéreux. Il n'y avait pas encore de comédie à faire sur cette histoire : n'était-elle pas toute faite?

Cet exemple d'*une grande affaire* ne fut sans doute pas perdu plus tard, mais alors il dépassait la mesure des ambitions et, il faut le dire aussi, la portée des capitulations de conscience. La banque libérale et patriote était plus probe et plus sage; l'argent, entouré be considération, conservait des scrupules. Une comédie de 1827, *les Trois Quartiers*, dont le succès a laissé des traces au théâtre, reproduit fidèlement cette situation honorable des financiers de ce temps dans l'opinion publique. Ainsi les banquiers ont fait un progrès nouveau depuis la fin du XVIIIe siècle : ils étaient des bienfaiteurs publics et des modèles de vertu, les voilà maintenant des seigneurs puissans et, qui plus est, populaires. Ces trois quartiers qui ont fourni le titre de la pièce de Picard et Mazères sont l'image de la hiérarchie sociale d'alors. Le théâtre divise la population en trois classes : la noblesse, séparée des autres par l'épaisseur de ses parchemins, qu'elle croit énorme, mais qui s'en rapproche par le moyen de l'argent, dont elle n'a garde de nier la valeur : c'est le quartier Saint-Germain; — la finance, qui se regarde au moins comme l'égale de la noblesse et, malgré qu'elle en ait, lui porte envie : c'est la Chaussée-d'Antin;— le commerce, qui vend à l'une et à l'autre en se disant tout bas qu'il vaut bien la finance : c'est la rue Saint-Denis. N'oublions pas que ce classement est de 1827. Entre ces trois quartiers, celui du milieu est prépondérant; il fait la loi aux autres, et son amour-propre seul peut lui arracher des concessions. En effet, ni le commerce ni la noblesse ne se peuvent passer de lui.

Martigny, le banquier, a des loges à tous les théâtres; il donne des dîners diplomatiques, il s'entoure de députés, de pairs de France, d'étrangers de la plus haute distinction, il a des concerts, des soirées littéraires : point d'élégies romantiques, de tragédies classiques, d'épopées grandioses, de chansons libérales, dont ses invités n'aient la primeur. Avec la rue Saint-Denis, il est bon prince; avec le faubourg Saint-Germain, il est tantôt aimable, tantôt ombrageux, toujours par orgueil. Il se rend aux invitations de la noblesse, et il est bien aise d'en attirer chez lui quelques représentans, mais la question du rang le trouve constamment sur le qui-vive. Au moindre froissement, il redevient démocrate et se promet de redoubler de faste, de magnificence, pour écraser les gentilshommes. Si nous l'en croyons, ce n'est pas lui qui voudra s'allier à une noble famille, ou reconstruire à grands frais quelque vieux manoir, quelque castel tombant en ruines. Et cependant il finit par donner sa sœur à un colonel du noble faubourg à qui il a prêté une certaine somme, et par épouser lui-même une comtesse, qui reçoit la permission de devenir M^me^ Martigny, grâce aux écus dont l'éclat relèvera l'obscurité de ce nom bourgeois. Ce sont là des ridicules, mais qui ne diminuent pas son importance. On voit assez le chemin que les hommes d'argent ont fait dans l'espace d'une vingtaine d'années. Ce n'est pas tout : le nœud de la comédie des *Trois Quartiers* accuse nettement le rôle des écus dans toutes les classes de la société. Le marchand de nouveautés refuse sa fille à un de ses commis qu'elle aime parce qu'il est sans fortune; le banquier est orgueilleux de sa richesse et libéral par jalousie; les marquises et comtesses sont aristocrates, mais les millions les font passer pardessus les préjugés.

Les Turcarets véritables ne sont pas fréquens, mais le spectacle de leur richesse fait en tout temps des imitateurs en petit, et la religion du veau d'or remplace peu à peu par des convoitises plus ou moins dissimulées le désir légitime de parvenir à l'aisance. Tout le monde n'avait pas assez de fortune ou d'audace pour mener de front la bourse et l'usure comme le Morand de Collin d'Harleville ou pour préparer une éclatante faillite comme le Durville de Picard. Tout le monde ne pouvait, à l'exemple du Martigny de M. Mazères, tenir en échec la noblesse à force d'écus. La conscience des uns était encore trop sensible, l'escarcelle des autres trop légère pour marcher sur des traces si hardies. L'agiotage sur les fonds publics et la multiplicité des actions industrielles vinrent malheureusement au secours de ces escarcelles modestes et de ces consciences timorées. Il semblait que le secret était trouvé pour enrichir tout le monde en peu de temps et avec peu d'argent. Les dernières années de la res-

tauration virent les commencemens de cette folie, qui depuis n'a été coupée que par des momens trop rares de lucidité. Le théâtre, provoqué par de nouveaux ridicules, ne manqua point à l'appel : il produisit à cette occasion une comédie estimable, *l'Agiotage*, et un vaudeville amusant, *les Actionnaires*. Nous n'insisterons par sur ces deux ouvrages, qui n'offrent pas de types méritant un souvenir. Ils correspondent à un état des mœurs publiques, mais ils n'ont pas réussi à personnifier ces mœurs dans des figures vivantes. M. Empis ne fit que reproduire le cadre de la comédie de Picard, dont il s'assura d'ailleurs la collaboration. Son Durosay n'est qu'un Duhautcours affaibli, et l'on ne saisit pas de différence sensible entre son avocat Saint-Clair et le banquier Durville. Il fut mal inspiré de fournir à Picard ce que dans sa vieillesse celui-ci ne détestait pas, l'occasion de se répéter. Ce n'était pas la peine de refaire la pièce primitive du Dancourt de la république pour ne l'enrichir que de tirades et de leçons de morale. On s'aperçoit trop que M. Empis était un fonctionnaire de la maison du roi Charles X; sa pièce est officiellement vertueuse et ennuyeuse. D'ailleurs autant le sujet de la banqueroute était vif et dramatique, autant celui de l'agiotage uniforme et connu d'avance d'un bout à l'autre. Rien n'est plus contraire à la comédie que ces vices ou ces manies qui sont également dans tous les personnages d'une pièce. Quel amusement peuvent promettre au spectateur neuf personnes qui n'ont d'autre soin que d'agioter en cachette les unes des autres? Toute la maison de Saint-Clair joue à la Bourse comme le maître; dans cette maladie commune, il n'y a de variété que le petit clerc qui joue au trente-et-un et la femme de chambre à la loterie.

La hiérarchie dramatique de 1829 n'existe plus, et peu importerait, à nos yeux, que *les Actionnaires* de Scribe fussent mêlés de couplets, s'il y avait dans cette œuvre une peinture morale; mais nulle part l'auteur n'a plus donné au paradoxe et au tour de force. M. Piffart avec sa plaine des Sablons qu'il veut mettre en prairies par le moyen des puits artésiens, avec sa vente des bois de Bretagne qu'il substitue à cette première entreprise, séance tenante, devant les actionnaires qui refusent de se jeter dans les puits artésiens, M. Piffart est le plus drôle et le moins comique des charlatans. Il faut qu'un personnage croie en lui-même pour être comique. L'industriel de M. Scribe n'est même pas un voleur; il se trouve à la fin que la vente des bois de Bretagne est une bonne affaire pour tout le monde. Le directeur, son secrétaire, son agent chargé d'allumer le crédit, font leur fortune, et les actionnaires qui ont été bernés pour l'ébaudissement du public touchent de beaux dividendes. L'auteur est content; il a soutenu le contraire de ce qui semble

vrai et possible, il a fait rire. La morale n'a rien à lui reprocher; il s'en tire par une plaisanterie, et voilà toute sa pièce. M. Piffart ne mérite donc pas plus que Durosay ou Saint-Clair une place dans la liste des financiers du théâtre. L'histoire des mœurs et de la comédie n'a rien à voir dans ces créations qui n'ont rien de sérieux. Je ne sais si le théâtre en de telles situations peut le disputer à la vie réelle pour le comique et la passion; mais après M. Scribe la pièce des *Actionnaires* était à refaire. Pour qu'il y eût comédie, il fallait un intérêt sérieux, un industriel audacieux, capable de tout, engageant la lutte contre des hommes non moins âpres au gain que lui-même. Ce combat tristement plaisant a trouvé une main pour le peindre avec une grossièreté triviale et non sans vérité. Peut-être les auteurs de cette violente ébauche avoueraient-ils eux-mêmes qu'ils ont pris à Scribe sa scène des *Actionnaires* sans y rien changer. Voyez l'effet d'une pensée qui anime une situation: le dialogue est peu changé, l'effet est tout différent. Il a suffi de draper dans la robe de chambre de M. Piffart un bandit réel, un vrai voleur. Le lecteur a deviné qu'il s'agit ici de *Robert Macaire;* mais cette pièce à scandale est d'un autre temps et d'un autre régime. En résumé, le théâtre de la restauration respecta la popularité de la banque. S'il tenta de moraliser à l'occasion des agioteurs et de s'amuser à propos des actions industrielles, il ne vit l'agiotage que dans les étourdis qui en sont les dupes, non les moteurs: il ne rit qu'aux dépens des actionnaires. Il se moqua des victimes. Les financiers proprement dits furent à l'abri de ses coups.

Ce qu'ils devinrent après la révolution de juillet se pouvait aisément prévoir. Quand même ils n'auraient eu aucune part au pouvoir, on les aurait soupçonnés de l'exercer sans partage. Ils furent ou parurent les maîtres. A chacun d'eux, on attribua tout au moins l'ambition d'être

Et le roi des banquiers et le banquier des rois,

c'est-à-dire de dicter des lois au crédit et de souscrire les gros emprunts. Quelques-uns siégeaient à la chambre ou dans le conseil du souverain. S'ils n'étaient pas ministres, ils pouvaient au moins en faire. On regardait la baisse comme un arrêt de mort pour un cabinet. Il fallait pour les hommes d'état remporter des victoires à la Bourse aussi bien qu'à la tribune. Et cependant ce n'était pas l'argent, c'était l'intelligence et la liberté qui avaient fait la révolution nouvelle. Il y avait erreur ou excès dans l'opinion à cet égard; mais l'opinion est la reine du monde, surtout en politique. Le nouveau régime avait pris naissance dans l'hôtel d'un financier, et il avait

adopté une somme d'argent pour limite de la capacité politique. Un de ses premiers soins fut d'établir la balance entre la baisse produite par les événemens et la hausse prise en défaut. Ce fut assez pour donner au gouvernement sa marque. Gouvernement des banquiers fut le mot consacré, et il faut confesser que les hommes mêmes qui en faisaient partie ne songeaient guère à rectifier cette méprise. Des paroles bien imprudentes furent prononcées et répétées. Tandis que les uns déclamaient contre l'argent, et que les autres en proclamaient aveuglément la puissance, la nation se persuada qu'elle était livrée pieds et poings liés aux mains des publicains. Le moyen de s'étonner que le théâtre partageât les idées reçues? Les Turcarets nouveaux furent affublés de fonctions politiques, de titres et de grands cordons. On les fit députés, conseillers-généraux, barons du Saint-Empire.

Au-dessous de la haute banque, de celle qui se respectait, il y avait un commerce d'argent subalterne, équivoque, celui des coureurs d'aventures. Ces hommes, qui étaient à l'affût des petits capitaux et faisaient la chasse aux économies du peuple, furent comparés aux loups-cerviers. Ils avaient pour leur proie le même sourire, le même regard séduisant que ces animaux carnassiers. Comme eux aussi ils sautaient sur elle, et quand elle était saisie, ils lui suçaient le sang, ils lui ouvraient la tête pour lui manger la cervelle. Le théâtre n'eut garde de les laisser passer inaperçus, et, comme il y avait une tendance générale à l'exagération, la scène montra les types les plus étranges, le public applaudit aux caricatures les plus audacieuses.

On a fait beaucoup d'honneur à la farce de *Robert Macaire* : à l'occasion de cette parade d'un acteur de talent, on a prononcé le mot de comédie sociale; on a fait de ce brigand facétieux un idéal des vices, des passions, des prétentions du temps, presque une image de l'esprit national dans un moment de crise hideuse. Des historiens passionnés, mais sérieux, ont fait place à cette bouffonnerie dans leur réquisitoire contre le régime de juillet. Ils n'ont vu dans la pièce que la scène des actionnaires, et en effet, c'est la seule situation vraiment comique : il leur semble que ce voleur de grand chemin soit apparu tout à coup pour venger la morale des excès de la Bourse. Faut-il compter Robert Macaire parmi ces Turcarets dont nous faisons l'histoire? Un bandit beau parleur passe pour mort et recommence sur de nouveaux frais la carrière déjà parcourue. Il ne change pas d'industrie. Il vole une sacoche au premier acte; au second, il ferait main basse sur une valise, s'il ne reconnaissait dans le voyageur qui la possède son confrère Bertrand. Au troisième, il se trouve qu'il a fait passer une montre du gousset d'un riche Anglais dans le sien : c'est à la veille même du jour où il as-

semble sa compagnie pour l'assurance contre les voleurs. Remarquez bien la nature de l'entreprise, et comme elle se rattache à la profession de Macaire. C'est par là même que la situation est le plus plaisante. Au sortir de là, ses exploits reprennent leur cours; il vole, en signant le contrat, son beau-père, qui lui rend la pareille; il vole à l'écarté. Cet acte au reste est très bien rempli, et le héros ne le laisse pas languir un moment. Au quatrième acte, il ne vole rien, si ce n'est le lit et le bonnet de nuit du commissaire, qu'il a endormi avec de la poudre narcotique. Au dénoûment, reconnaissance générale : le baron de Wormspire est le père de Macaire, Eloa est la fille de Bertrand; ils s'embrassent tous, et la parade est complétée par une apothéose. Robert et Bertrand s'enlèvent dans un ballon orné de guirlandes et de verres de couleur. Est-ce là une satire contre les hommes d'argent, et Macaire est-il un financier? Son beau discours philanthropique touchant « les mauvaises passions qui se déchaînent sur l'ordre social avec la fougue du torrent » prépare assez bien la proposition d'une entreprise commerciale. Le travail mis entre les mains des actionnaires, M. Gogo qui demande le dividende, le nouvel appel de fonds dissimulé sous le projet d'une nouvelle compagnie pour diriger la police du royaume, enfin la défaillance de Robert qui s'évanouit pour n'être pas obligé de répondre à M. Gogo, tout cela est un épisode des tripotages financiers de la pire espèce, mais ce n'est qu'un épisode. Les auteurs l'ont trouvé tout fait dans Scribe et dans Picard. Déjà le M. Clairénet de Scribe réclamait le dividende comme M. Gogo; déjà la M^me^ Durville de Picard s'évanouissait à point nommé comme Macaire. Ce qu'ils ont trouvé tout fait et à demi oublié, ils l'ont pris et mis à leur usage : ils ont eu raison. C'est un coup de maître d'avoir mis un voleur à la tête d'une assurance contre les voleurs; mais c'est une raison de plus pour croire que le héros ne revêt l'emploi de financier que par hasard, et que les auteurs y avaient à peine songé. Le public s'est chargé d'en faire l'application. Au fond, *Robert Macaire* est une parodie des théories ambitieuses, des faux sentimens et de la littérature outrée de 1830 à 1834. Patriotisme, probité, amour paternel, passion, tendresse de cœur, tout y passe pour être couvert de boue et foulé aux pieds. Le coryphée du romantisme, dans la personne d'un acteur populaire sur les boulevards, se chargea de faire rire de toutes les émotions qu'il avait su produire. Il fit la satire de son art et de son talent. A toute poésie, à toute éloquence, il jeta le mot de *blague* qui termine et couronne la pièce.

La vraie satire des parasites du crédit, aventuriers de la Bourse et loups-cerviers, c'est *Mercadet*. Avec cette réserve que nul dans la pièce n'est réellement honnête, ni entièrement dupe, si ce n'est

Mme Mercadet et un couple d'amoureux, l'auteur a réuni dans son drame toutes les variétés des faiseurs d'affaires véreuses, des courtiers de valeurs apparentes, des vendeurs d'actions décréditées. Ici plus que jamais la maladie de l'argent est contagieuse; tour à tour les personnages sont trompeurs ou trompés. Il n'y a pas de victimes, si ce n'est du hasard ou d'une supériorité dans la ruse. Mercadet est corrompu, cynique même; ce bourgeois, ce père de famille a passé par l'école de Robert Macaire. « Voici l'honneur moderne, » dit-il à sa femme, en tirant de sa poche une des rares pièces de 5 francs qu'elle contient encore. « Qu'y a-t-il de déshonorant à devoir? Est-il un seul état en Europe qui n'ait ses dettes?... Et n'emprunte pas qui veut. Ne suis-je pas supérieur à mes créanciers? J'ai leur argent, ils attendent le mien, je ne leur demande rien, et ils m'importunent! Un homme qui ne doit rien, mais personne ne songe à lui!... » En effet, il est le débiteur de tout le monde et possède le secret de ne payer personne. L'homme d'affaires Goulard est éconduit par un mensonge; il ne sort pas, il s'enfuit de chez Mercadet pour aller aux nouvelles sur des valeurs qu'on lui fait croire compromises. L'usurier Pierquin consent à un délai moyennant des actions qui n'ont plus de valeur. Le courtier Violette, en se plaignant avec éloquence, obtient à peu près de toucher les intérêts de sa créance; celui-là est si pauvre, il est un habitué si fidèle du mont-de-piété, qu'il pourrait bien se faire qu'il fût honnête. Mercadet n'est pas tout à fait sans cœur, il a la générosité de lui avancer quelques écus sur cette dette, qui est toute la fortune du malheureux. L'ami de la maison, Verdelin n'accorde un ajournement pour ses avances que sur la menace que fait Mercadet de se faire sauter la cervelle. Inutile de dire que le propriétaire Brédif ne peut obtenir ni argent ni congé. Tel est Mercadet. Est-il victime? est-il coupable? Il se sauve de la faillite par un moyen digne de Scapin; plagiaire de Regnard, il refait la scène la plus audacieuse du *Légataire universel*, il travestit un compère en son ami et associé Godeau, qui est aux Indes et ne songe pas à revenir. On peut rire des Scapins et des Frontins, parce que c'est dans un monde de convention qu'ils font leurs tours pendables; dans le monde réel, les Mercadets vont au bagne. Et pourtant on est tenté par momens de s'intéresser à cet homme. On craint qu'il n'effectue son projet de se jeter à la Seine; on ne sait si le rasoir qu'il prépare ne doit pas être pris au sérieux. Il n'est pas douteux que l'auteur affectionne son héros; Mercadet, par momens, est fait à son image. Balzac n'est jamais tombé dans de pareilles misères; mais, s'il en faut croire ceux qui ont parlé de sa vie intime, cette lutte infatigable contre les créanciers ressemble à une confidence. Il était réservé à l'auteur de cette comédie

de rendre un financier intéressant et de placer dans la caverne de l'agiotage les péripéties d'un drame douloureux.

*Mercadet*, presque autant que *Robert Macaire*, nous représente le dessous de la société, la ténébreuse région où vivent à des étages différens les diverses espèces de la friponnerie. Si le théâtre prétendait avec ces deux pièces donner une idée du monde de l'argent sous le gouvernement de juillet, ce serait simplement une calomnie. Il y aurait une lacune dans l'arbre généalogique des financiers, qui ne se compose pas seulement de si basses branches. Un homme d'esprit, qui s'est fait autant remarquer par la souplesse facile du talent que par l'honorable ténacité de ses convictions politiques, M. Étienne Arago, vers la fin de ce régime, s'efforça de remplir cette lacune. Dans la comédie des *Aristocraties*, il fit en vers souvent excellens une guerre assez vive à ces banquiers qu'il était convenu de regarder comme des puissances souveraines. A supposer que ces Turcarets de la politique fussent aussi redoutables qu'il voulait bien les faire, il dut reconnaître qu'ils étaient des seigneurs bien clémens, et qu'ils se laissaient attaquer d'assez bonne grâce. La censure théâtrale, dont on faisait alors grand bruit, laissait poliment passer des tirades éloquentes que la haute finance recevait en pleine poitrine. En revanche, elle interdisait, par zèle, pour la pudeur publique, des pièces telles que *Robert Macaire* et *Mercadet*, qu'en d'autres temps on eût laissé jouer : la morale était seule à réclamer.

S'il est permis de contester que les banquiers aient jamais tenu sous la clé de leur caisse les destinées de la nation, il est juste de dire que la paix, la prospérité générale, le progrès de la richesse, placèrent à côté des classes privilégiées d'autrefois une sorte d'aristocratie de l'argent. Dans cette mesure, M. Étienne Arago a raison; encore faudrait-il rabattre un peu d'une faveur trop grande qu'il montre pour l'aristocratie impériale, et qui serait sans doute aujourd'hui de sa part l'objet de quelques corrections. Le banquier Verdier invitant chez lui ses électeurs et faisant espérer la main de sa fille à des comtes et à des barons est un portrait d'après nature. Comme père et comme homme, ses mouvemens ne sont pas toujours vrais; un écrivain plus occupé de son art l'aurait fait quelquefois parler et agir d'une autre sorte. Comme financier ambitieux d'honneurs, c'est un rôle qui a sa place dans notre théâtre. Verdier flatte les conservateurs pour être député, les libéraux pour être conseiller municipal.

C'est clair... l'homme d'argent est de tous les partis.

Un emprunt qu'il souscrit en Allemagne lui vaudra un cordon jaune

et le titre de baron de Burkthal. C'est un pis-aller; quand le pouvoir refuse d'honorer son mérite, il faut bien qu'il se contente d'une noblesse de l'autre côté du Rhin, mais il se vengera :

> Je me rends à la Bourse... elle est le thermomètre
> Qui règle le crédit des hommes du pouvoir...

Le cabinet est perdu : Verdier va jouer à la baisse. Plus d'un banquier a été dupe des mêmes illusions que celui de M. Arago, et il suffit au théâtre de la vraisemblance. Voilà donc les financiers au comble de leur gloire! Si la comédie est un miroir un peu fidèle de la société, quel chemin a donc fait l'argent? O Basset, ô Bredouille, ô Turcaret, et vous autres, Morand et Duhautcours, que diriez-vous si, revenant à la vie, vous pouviez contempler vos petits-fils dans un tel degré d'éclat et de puissance? Rien n'est durable en ce monde, et surtout la richesse. C'est l'argent qui est puissant, non pas l'homme; le premier dure toujours, le second est sujet à la mort, et il meurt d'autant plus complétement qu'il n'a possédé que des écus. Son héritage est fragile quand il ne se compose pas d'autre chose, et c'est pourquoi l'aristocratie de l'argent est un mot qui a peu de sens.

Dans une comédie du second empire (nous avons eu l'occasion de montrer que la seconde république n'en pouvait avoir), il y a une page remarquable dont la pensée est directement opposée à ce que nous venons de dire. Le marquis d'Auberive, des *Effrontés*, avec l'esprit qui ne fait jamais défaut à l'auteur, recueille les traits de ce qu'il appelle l'aristocratie financière.

« Les travers du vainqueur sont la consolation du vaincu : consolation bien innocente. Vous nous avez renversés, et je me gaudis à voir ce que vous avez mis à notre place. — L'égalité. — Elle est jolie votre égalité, parlons-en! Vous avez substitué une caste à une autre, voilà tout. — Il n'y a plus de castes en France. — Vous croyez cela? Écoutez le récolement de la vôtre : vous ne vous mariez qu'entre vous, comme nous faisions. Vous dites : Ça n'a pas le sou! comme nous disions : Ça n'est pas né! Vous avez vos quartiers de richesse, comme nous avions nos quartiers de noblesse, le millionnaire de la veille traitant sous la jambe celui du jour. Vous avez le monopole du pouvoir comme nous, l'hérédité comme nous. » Ce marquis de M. Émile Augier en rappelle un autre, celui qui confond non pas avec plus de finesse, mais avec une bien autre verve le misérable Turcaret, son créancier, son usurier ordinaire, son ancien laquais. M. d'Auberive est plus poli; mais ses reproches sont-ils aussi naturels et ses paroles vont-elles bien à leur adresse? A

qui en a-t-il, ce noble personnage? Est-ce bien à un homme d'affaires sous le règne du second Napoléon? Mais quoi! le banquier pourrait lui répondre : « Nous sommes à deux de jeu, et je réclame ma place parmi les vaincus. Que j'aie des relations avec les vainqueurs, qu'ils fassent avec moi des marchés qui me profitent, cela est possible. Je suis avec eux dans la situation d'un négociant avec l'ennemi quand la ville est prise. J'y gagne de l'argent, et quelquefois j'en perds, et c'est un jeu où je n'ai pas toujours les atouts. J'y suis souvent compromis, et quelquefois, car les vainqueurs ne se piquent pas toujours de délicatesse, je passe sous les fourches caudines. Est-ce là ce que vous appelez être vainqueur? » Le marquis d'Auberive se trompe de date : il aurait dû tenir ce langage sous le régime précédent, quand la Bourse passait pour avoir supplanté Versailles et Trianon. Ses argumens, si spirituellement tournés, n'en auraient peut-être pas été meilleurs; Charrier toutefois eût été mis en demeure d'y répondre. Par des méprises de ce genre, M. Émile Augier s'est exposé plus d'une fois au blâme de se tromper sur le courant de l'opinion publique et de prendre des faibles pour point de mire. Au lieu de venger l'ancien régime sur les banquiers, qui n'en peuvent mais, son marquis d'Auberive devait se taire ou accuser leur soumission banale à la force et leurs trafics de connivence avec les puissans. Financiers sans pudeur et magistrats sans conscience, voilà quels étaient les véritables effrontés; mais il n'y aurait eu ni auteur pour écrire une telle comédie, ni théâtre pour la recevoir, ni acteurs pour la jouer. Nous l'avons aujourd'hui, au moins en partie, cette comédie lamentable, avec des noms qui ne sont pas d'emprunt, écrite sur des pièces qui sont officielles. Il était à peine possible d'en deviner l'existence, et si le théâtre avait pu représenter quelque chose de pareil, le grand public, composé d'hommes honnêtes et désintéressés, aurait refusé d'y croire.

Ces considérations suffisent pour faire entrevoir ce qu'aurait pu être et ce que n'a pas été le théâtre dans les dix-huit dernières années. Il ne faut pas à la comédie une trop ample matière, et la richesse trop grande de sa moisson l'appauvrit au lieu de la fortifier. C'est précisément quand elle aurait trop à dire qu'elle ne dit rien ou peu de chose. Nous avons eu beaucoup de discours à effet sur l'amour de l'argent, sur la fièvre de la Bourse; jamais la scène n'avait si bien argumenté en prose comme en vers, et souvent en beaux vers. En assistant à ces effusions d'éloquence dont le public ne se montrait pas fatigué, on aurait juré que les anciennes mœurs et l'antique probité refleurissaient de toutes parts. J'imagine cependant que Lesage se serait défié de toute cette belle morale, et qu'il aurait

tenu pour très équivoques des mœurs dont on osait à peine tracer de sérieuses esquisses, ou que l'on allait chercher dans un monde inférieur qui n'a rien à perdre aux vengeances du théâtre.

Le rang oblige aussi bien que la noblesse. Il semble que l'argent, renonçant au bénéfice de l'égalité première, se soit moins respecté et que, perdant sa part, quelque modérée qu'elle fût, de pouvoir politique, il ait conservé un moindre sentiment de sa responsabilité. En gardant pour lui toute la puissance, le gouvernement avait montré aux sujets le commerce et la banque et leur avait dit : « Voilà votre domaine! » Les sujets ne l'écoutèrent que trop. Cependant il ne se tint pas pour content, et, de ce domaine qu'il laissait seul à l'activité nationale, il voulut avoir sa portion. Il n'y avait pas de délégué de la dictature qui ne pût, s'il était sans conscience, vendre chèrement sa signature. La Bourse appartint aux gouvernés moyennant prime. Tel fut, il faut bien le reconnaître aujourd'hui, l'état réel des choses. Était-il possible d'en trouver au théâtre une peinture, même adoucie?

MM. Émile Augier et Dumas fils ont essayé de nous la donner, l'un dans *les Effrontés*, qui nous ont fourni tout à l'heure l'occasion de nous expliquer sur l'aristocratie financière, l'autre dans *la Question d'argent*. M. Émile Augier a représenté trois degrés d'effronterie Vernouillet, Giboyer et Charrier. Écartons Giboyer, le journaliste bohème, l'insulteur salarié, qui n'appartient pas à notre sujet, et qui d'ailleurs, par son ignorance ingénue de toute morale, par quelques sentimens généreux, inspire çà et là un intérêt mêlé de pitié. Dans Charrier et Vernouillet nous retrouvons Morand et Basset, Durville et Duhautcours, les deux degrés ordinaires de corruption, les deux complices habituels, dont l'un, agent honteux, entraîne l'autre. Il y a pourtant une différence entre la conception de M. Augier et celle de ses devanciers. Charrier n'en est pas à son coup d'essai; son dossier porte déjà un ancien démêlé avec la justice. Un vieux journal qui joue un rôle important dans la pièce contient la preuve de cette plaie à son honneur, une plaie qui ne guérit jamais, et qui se rouvre à la moindre crise. Triste souvenir de famille! car le banquier Charrier est père, et il est condamné finalement à rougir devant son fils. « Les financiers n'ont pas de famille, » dit Labruyère, qui ne leur avait découvert un cœur et des entrailles que pour leur coffre-fort. Ces hommes n'allaient pas s'embarrasser de ces liens du sang, ou ils s'en affranchissaient comme Turcaret. Le financier de M. Augier, sans être plus délicat, est plus tendre, et les écus ont laissé pour ses enfans une place dans son amour. Contrairement à tous les hommes d'argent que nous avions vus jusque-là sur la scène, il a des momens pour les jouissances du foyer et un goût

pour la vie patriarcale. Le Morand de Collin d'Harleville enverrait bien au diable son mauvais sujet de fils, si celui-ci n'avait le secret de ses fredaines d'arrière-saison. Mercadet est impatient de marier sa fille, mais à un gendre bailleur de fonds. Charrier vaut mieux, il veut assurer le bonheur de la sienne, et, quoique son fils se plaise à contrarier ses idées, il l'aime de tout son cœur. C'est le financier doué de toutes les vertus bourgeoises sauf la probité traditionnelle. Sans doute on a rencontré de tout temps de ces coupables à qui la nature avait donné la fibre de l'amour paternel; mais le théâtre avait reculé devant cette combinaison, comme s'il eût craint de profaner la sainteté du nom de père. Il fallait la dextérité de M. Augier pour que ce mélange d'abaissement et de vertu ne fût pas odieux. Il a voulu donner cette leçon à la bourgeoisie, qu'il n'a pas ménagée, notons-le en passant, depuis les défaites qu'elle a subies. Sa tentative a réussi : son financier nous attriste comme une ironie douloureuse; c'est cependant un personnage à la fois vrai et nouveau.

Quelles que soient les critiques adressées à M. Alexandre Dumas fils pour le choix de quelques-uns de ses sujets ou pour ses prétentions philosophiques, il a une franchise de talent, une originalité d'inspiration qui rachète bien des défauts. Point d'artifices pour rajeunir une figure, point d'efforts pour remettre à neuf une situation. Il puise directement dans la nature les observations qu'il transporte sur la scène, et ses inventions, rudes quelquefois, brutales souvent à plaisir, portent le cachet de la réalité dont elles sont tirées. S'il blesse les esprits délicats par ses vulgarités, il les ramène et les gagne par le jet spontané de ses pensées et par les trouvailles heureuses de son expression. Nous ne lui connaissons guère d'autre classique et d'autre modèle que Balzac, mais c'est lorsqu'il abandonne les traces de ce maître pénible et martelé, c'est lorsqu'il suit sa propre veine qu'il est bon et quelquefois excellent. Demandez-lui par exemple comment tombent dans une tête les idées qui enrichissent un homme : où Balzac aurait profité de l'occasion pour loger une grosse période emphatique, il glisse une tirade triviale, incorrecte, comme celui qui la prononce, mais leste et parfaitement en situation.

« Avez-vous une idée, une simple idée comme celle *qu'a eue* un monsieur, un jour, d'acheter en gros, pendant trois ans, aux boulangers de Paris toute la braise qu'ils vendaient en détail aux petits ménages parisiens? Il a revendu trois sous ce qu'il payait deux, et il a gagné 500,000 francs. Ayez une idée de ce genre-là, votre fortune est faite; mais vous ne l'aurez pas : ces idées-là ne viennent qu'aux gens qui se promènent l'hiver à six heures du soir, sous

une petite pluie fine, avec un habit râpé, dans des souliers douteux, en regardant s'ils ne trouveront pas dix sous entre deux pavés, et en se demandant comment ils souperont. J'ai passé par là, moi, je sais ce que c'est; mais vous, vous n'êtes pas un pauvre, vous êtes un homme qui n'est pas assez riche... »

Ainsi s'exprime le financier de M. Dumas fils, le Jean Giraud de *la Question d'argent*. Turcaret a commencé par être laquais dans la maison de M. le marquis, son valet Frontin lui succédera. La domesticité engraissée par le vol était la souche des financiers du théâtre et souvent du monde réel. Il n'en est plus tout à fait de même. Jean Giraud, fils de jardinier, n'a pas plus d'éducation qu'eux ni de sens moral, mais il n'est pas un parasite, et même au début il ne porte d'autre livrée que celle de la misère. Il s'est élevé tout d'un coup de la rue, et à force de battre le pavé en a fait jaillir une fortune. Maintenant qu'il a des chevaux, des voitures, un hôtel et une galerie de tableaux, il cherche un autre meuble d'une acquisition plus difficile pour lui, une femme bien élevée. Que lui importe une dot de 200,000 ou 300,000 francs! « Qu'est-ce que c'est que ça? » Il ne veut pas d'une demoiselle qui « ferait sauter ses petits millions dans une fricassée de dentelles, de cachemires et de diamans,» car ses discours sont toujours ceux d'un jardinier, et si c'est là du naturel, il faut avouer que M. Dumas fils en a beaucoup plus que Lesage. Jean Giraud ne manque pas de perspicacité : il sent que l'argent tout seul ne fait pas un homme considéré; il voit même que la finance a ses charges, et que tout n'est pas bénéfice dans la position d'un pauvre sire parvenu d'un coup à la richesse. On le visite, mais en se cachant et pour avoir part à ses profits. Quant à ceux qui ne se cachent pas de son amitié, ce sont des gens qui boivent le vin, fument les cigares de M. Jean Giraud, et détournent M^lle^ Flora de ses devoirs. Il n'est d'ailleurs ni fier ni glorieux, et il offre au fils de son ancien patron de lui faire sa fortune. Turcaret n'était pas si bon enfant, et il oubliait qu'il avait porté le marquis sur ses bras. Jean Giraud a plus de mémoire, et il ne peut souffrir qu'un gentilhomme que son père servait aille à pied, tandis que lui-même se promène en phaéton avec des chevaux qu'il ne sait pas conduire et deux domestiques qui se demandent pourquoi ils sont derrière et Jean Giraud devant. M. Dumas fils, afin de mieux rabaisser son financier, lui a donné la conscience très claire de sa bassesse. Turcaret était odieux et ne faisait rire que par ses disgrâces, Jean Giraud est amusant de verve et de bonne humeur : il n'inspire pas de haine, à peine un peu de dégoût; il n'est ridicule que parce qu'il est mal élevé. Au dénoûment, il est vrai, on vous lui fait une bonne semonce, c'est pour la morale de la fable; mais l'auteur a si peu

voulu l'accabler que le personnage finit par une véritable bouffonnerie. Comme on lui fait remarquer qu'il prend le chapeau d'un autre, « je l'aurais rapporté, mademoiselle! » répond-il.

Voilà donc les deux principaux financiers mis au théâtre sous le dernier régime : Charrier, le bourgeois, l'honnête père de famille qui s'est exposé, sinon à une condamnation, du moins à des considérans qui le déshonorent, — Jean Giraud, l'esprit grossier qui a su s'élever de la fange du ruisseau jusqu'au faîte de l'opulence, et qui, dans cette brusque ascension, n'a pas eu le loisir de se pourvoir de beaucoup de délicatesse et de moralité. Des Charrier, nous en avons eu sans doute; s'ils ont assisté aux épreuves du héros de M. Augier, ils ont dû affecter de ne pas se reconnaître : l'auteur nous semble avoir fourni à leur conscience ce faux-fuyant, en déplaçant l'époque et la mise en scène par certains mots politiques tels que ceux du marquis d'Auberive. Les Jean Giraud n'ont pas manqué; peut-être se sont-ils reconnus, mais ces subalternes sont-ils les plus dangereux, et les éclats de rire du théâtre suffisent-ils pour les punir?

Les sujets ne manquaient pas à la comédie contemporaine : elle n'a pas osé, qui sait si elle a pu les traiter complétement? Après plus de cent cinquante ans, Turcaret demeure le modèle des hommes d'argent, et Lesage a peut-être laissé derrière lui ses successeurs non-seulement par le talent, mais par le courage. En commençant cette étude sur les financiers, nous disions que l'histoire des temps et les annales du théâtre se prêtaient mutuellement des lumières. L'histoire des temps montre avec une inflexible sincérité les originaux que la scène devait reproduire. Ne comptons pas trop cependant ni sur l'exactitude de l'ouvrage, ni sur la fermeté de l'ouvrier; les annales du théâtre prouvent que, s'il y a souvent des traits de ressemblance entre ces originaux et leurs copies, il ne faut pas toujours compter sur la fidélité de la peinture.

Louis Étienne.

LES

# CHEVAUX DE L'ARMÉE

Il y a quelques mois à peine, tous les esprits étaient portés à s'occuper des conséquences d'une sécheresse extrême, qui paraissaient devoir être calamiteuses. On était loin de penser alors que des désastres plus terribles viendraient nous absorber au point que toute question ne se rattachant pas à la défense nationale serait inopportune. Toutes les fois que la France a dû se préparer à la guerre, les chevaux lui ont manqué; cependant, par son sol et par son climat, elle est on ne peut mieux disposée pour la production des différentes sortes de chevaux que réclament l'industrie, le luxe, l'armée. Les pâturages secs et salubres du Limousin, de la Navarre du Merlerault, donnent une herbe excellente, dont se nourrissent de bons chevaux de selle. Les plaines fertiles, un peu grasses, de l'ouest et du nord, si favorables à la pousse de l'herbe et au développement rapide d'animaux de forte corpulence, peuvent produire, ou de robustes limoniers, ou des chevaux propres aux attelages de luxe. Enfin les plateaux de la Beauce, de la Champagne, du Berry, si riches en cultures de céréales et en pâturages artificiels, terminent l'élevage de la plupart des chevaux de trait léger, et livrent au commerce des animaux appréciés du monde entier.

De tous ces terrains, ceux qui produisent *naturellement* les chevaux légers propres à la cavalerie sont les plus étendus, et cependant ces chevaux sont les seuls qui nous fassent souvent défaut. Il y a longtemps, on comptait déjà par centaines les millions exportés pour les remontes de l'armée, et c'est pour obvier à cet inconvénient que Colbert fonda l'administration des haras. Pour les chevaux de selle, on n'a jamais voulu reconnaître que la consommation seule fait la production, et que le pays pourrait large-

ment suffire aux besoins de l'armée, si les éleveurs avaient intérêt à les satisfaire. Le gouvernement n'a jamais songé à encourager la production des mulets et des chevaux de trait; depuis des siècles, il emploie même toutes les ressources dont il dispose pour en détourner les éleveurs, et pourtant les chevaux du train des équipages et de l'artillerie n'ont jamais manqué. Il s'agit de rechercher les causes de cette situation et d'y trouver remède : tel sera l'objet de cette étude; mais d'abord il faut faire connaître les races des provinces les plus renommées pour leur production chevaline.

## I.

L'armée réclame deux catégories de chevaux : des chevaux de trait pour l'artillerie et le train des équipages, des chevaux de selle pour les différentes armes de la cavalerie. Les uns et les autres doivent être robustes pour supporter les rudes fatigues auxquelles ils sont souvent exposés, rustiques pour résister aux intempéries, sobres pour se contenter au besoin de fourrages médiocres qu'on ne peut pas même toujours leur distribuer à discrétion. Il faut en outre, pour les chevaux de cavalerie surtout, qu'ils soient dociles et maniables. Le cavalier qui ne peut pas maîtriser son cheval n'a pas ses mouvemens libres, et ne peut ni attaquer ni se défendre. Un cheval indocile ne sert qu'à l'ennemi, disait déjà Xénophon. Le général Foy attribuait aux chevaux anglais, peu maniables, l'infériorité de la cavalerie anglaise, d'ailleurs composée d'excellens soldats. Outre les qualités en quelque sorte *individuelles*, les chevaux de troupe ont besoin de posséder ce que nous appellerons les qualités *d'ensemble*. Les chevaux de chaque régiment doivent avoir à peu près la même taille et la même corpulence (1). L'uniformité dans la taille suppose l'uniformité dans la force et dans les allures. L'ensemble des mouvemens, l'impulsion de la cavalerie et conséquemment son utilité, disent les militaires expérimentés, reposent sur une réunion de chevaux de même taille et de même nature. A cet avantage purement militaire, l'égalité de la taille réunit celui

(1) Les règlemens fixent la taille de la manière suivante pour les différens services de l'armée :

| | |
|---|---|
| Pour la cavalerie de réserve, grosse cavalerie. . . . . . | de $1^m$,512 à $1^m$,597 |
| — de ligne, dragons et lanciers. . . . . . | de $1^m$,515 à $1^m$,542 |
| — légère, chasseurs et hussards. . . . . | de $1^m$,475 à $1^m$,515 |
| Pour l'artillerie et le train. . . . . . . . . . . . . . . | de $1^m$,488 à $1^m$,542 |
| Pour les mulets. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | de $1^m$,434 à $1^m$,515 |

Dans les momens d'urgence, dans ce moment par exemple, on accepte les chevaux au-dessous de la taille réglementaire, et dans tous les temps on prend les chevaux de l'Algérie, quoique n'ayant pas la taille exigée en Europe pour la cavalerie légère.

d'être favorable à la conservation des chevaux : les rations et les exercices sont réglés sur la taille réglementaire, de sorte que les chevaux trop grands ne sont pas assez nourris, et que ceux qui manquent de taille se fatiguent pour suivre le régiment. On a surtout remarqué les inconvéniens du défaut d'uniformité dans les chevaux après les réquisitions, alors que les besoins des services et la rareté des animaux ne permettent pas de les assortir convenablement.

Le service de l'artillerie et du train des équipages doit être monté en chevaux bien corsés et cependant légers, pouvant soutenir l'allure du trot, tout en traînant de lourdes charges. La Bretagne, principalement le département des Côtes-du-Nord et celui du Finistère, en fournit un nombre considérable. Sobres, doux, très propres au service qui leur est réservé, quoique laissant à désirer au point de vue des allures, les chevaux *bretons* résistent aux intempéries, supportent les grandes fatigues, et ne manquent ni de vigueur ni de vitesse, s'ils ont été élevés dans des fermes où on les nourrit au grain, ou, comme on dit, *engrainés* chez les industriels qui les utilisent. Les chevaux bretons constituent la seule race française qui n'ait pas été modifiée par les croisemens, qui conserve les caractères du type aborigène.

Sans parler des chevaux carrossiers du Conquet et de Lamballe, ni des chevaux de selle de Carhaix, ni des bidets du Morbihan et de la Loire-Inférieure, la Bretagne élève deux sortes de chevaux : les *postiers*, que nous venons de décrire, nombreux surtout dans le Finistère, et des chevaux de gros trait, que l'on trouve principalement dans les arrondissemens de Lannion, de Guingamp. Les premiers seuls conviennent pour l'armée, et parmi eux les meilleurs sont achetés par les compagnies d'omnibus ou par des industriels qui les paient plus cher que ne le fait l'administration de la guerre. Les dépôts de remonte de Guingamp et de Morlaix servent de débouchés aux productions des départemens d'Ille-et-Vilaine, des Côtes-du-Nord, du Morbihan et du Finistère.

Beaucoup plus que le breton, le cheval *percheron* réunit l'élégance des formes à l'aptitude au trait rapide. Tel qu'il est aujourd'hui, il constitue une race toute nouvelle; la plupart des anciens hippiatres parlaient à peine du cheval percheron, et il n'y a pas longtemps encore qu'on le donnait comme une variété de la race bretonne. Il s'en distingue par sa tête plus longue, par ses hanches plus sorties, sa croupe moins oblique et surtout par plus de finesse dans les membres. C'est depuis un demi-siècle la race de trait à la mode; tous les pays, l'Amérique, l'Égypte, la Russie, l'Allemagne, lui ont emprunté des types améliorateurs. Un bon cheval percheron né de parens ayant les caractères du type, élevé comme on élève les

jeunes chevaux dans le pays chartrain et dans quelques parties de la Normandie, est en effet le meilleur cheval de diligence connu. De même qu'en Bretagne, les contrées du centre et de la Normandie qui produisent le cheval d'artillerie livrent aussi au commerce de forts chevaux de camion. Il n'existe pas de chevaux plus puissans que les limoniers élevés dans les départemens d'Eure-et-Loir et de l'Eure. Attelés à des voitures chargées de blocs de pierre pesant quelquefois plus de 25,000 kilogrammes, ces chevaux ont à faire des efforts inouis; ce sont des phénomènes de force, d'adresse et d'intelligence. On s'oublie à les admirer quand, au milieu d'un chantier, attelés seuls à d'énormes charges, ils les font manœuvrer presque avec aisance à la voix de leur conducteur. Les jumens percheronnes, qui ont dans l'avant-main plus de finesse que les mâles, sont recherchées pour le service des voitures de demi-lune; elles le seraient beaucoup plus, si elles étaient à robe baie ou noire. Le prix élevé des beaux chevaux percherons les exclut des remontes de l'armée : le premier choix se vend 1,200, 1,400 francs, et nous ne parlons pas des étalons, qui trouvent facilement des acheteurs à 2,500 ou 3,000 francs. Le second choix est payé de 900 à 1,000 francs. L'artillerie et le train des équipages, qui en temps ordinaires, quand il n'y a pas à faire de remontes exceptionnelles, ne paient que 550 ou 600 francs, ne peuvent avoir que les sujets inférieurs de cette race : ils sont achetés par le dépôt de remonte d'Alençon.

Une troisième race française fournit d'excellens chevaux d'artillerie : c'est la race ardennaise. Les chevaux *ardennais* ont de tout temps été renommés pour leur force, leur sobriété, leur vigueur et leur rusticité. Il n'y a pas de centre particulier de production dans le département dont ils portent le nom. Rappelons enfin que l'Alsace, la Lorraine, la Franche-Comté, la Dombes, le pays de Caux, le Poitou, la Charente, contribuent aussi à remonter l'armée en chevaux de trait léger. Les dépôts de remonte de Villers, de Sampigny, de Favernay, de Mâcon, du Bec-Hélouin, de Saint-Maixent, de Fontenay-le-Comte, de Saint-Jean-d'Angely, achètent les chevaux de troupe produits dans ces diverses provinces.

Une précieuse ressource que possède la France pour le service de l'artillerie et du train des équipages, ce sont les *mulets*. Aucun pays ne peut rivaliser avec elle pour la production de ces animaux, aussi remarquables par leur force et leur vigueur que par leur excessive sobriété et leur aptitude à travailler, à porter de lourds fardeaux dans les chemins les plus escarpés. Il y a en France quatre grands centres de production mulassière. Le plus connu se trouve dans le département des Deux-Sèvres (arrondissement de Niort) et dans les départemens qui l'environnent; les mulets qu'on y produit sont remarquables par leur taille élevée et leur forte cor-

pulence. Beaucoup sont exportés en Provence et en Languedoc, où on les emploie à la culture; on les utilisait pour le roulage avant la construction des chemins de fer; une plus grande partie est vendue aux colonies. Le second siége de production occupe les montagnes du centre, le Limousin, l'Auvergne, le Rouergue; il donne des animaux plus légers. Le troisième est dans l'est, dans les départemens de la Drôme, de l'Isère, du Jura. D'une corpulence moyenne, les mulets du Dauphiné ont été fort recherchés pour l'armée d'Afrique. Enfin le quatrième centre de production s'étend sur le versant septentrional des Pyrénées, de l'Océan à la Méditerranée. Il donne des mulets légers, sveltes, employés en Espagne au service de la selle et attelés aux voitures publiques. C'est surtout dans les expéditions de l'armée d'Afrique que l'utilité des mulets pour le transport des cantines, des bagages, des cacolets et même des pièces d'artillerie, a été appréciée. On a reconnu que les meilleurs sont ceux de taille moyenne; les grands mulets résistent moins à la fatigue et aux privations, ils maigrissent et sont facilement blessés par les harnais. Les rations que l'on distribue dans l'armée à une catégorie d'animaux sont uniformes; il est possible que celles des mulets, suffisantes pour des individus de taille moyenne, laissent souffrir ceux de forte taille.

Les races qui fournissent les chevaux carrossiers remontent la grosse cavalerie. Lorsqu'on a le choix, on prend pour l'armée les carrossiers les plus légers et les moins élevés de taille. La Normandie produit le type de ces chevaux; mais il s'en trouve aussi dans une partie de la Bretagne, depuis Lamballe jusqu'à l'extrémité de la presqu'île, jusqu'au Conquet. L'Anjou, la Vendée, les marais de Saint-Gervais et les Charentes en fournissent aussi. Tous ces chevaux se ressemblent aujourd'hui et forment un type unique connu sous le nom de chevaux *anglo-normands*. Le plus beau sujet de ce type est remarquable par sa taille, par sa noble tête et sa belle encolure, par son garrot haut et épais, par son poitrail bien ouvert et ses reins courts, sa côte profonde, sa croupe longue et peu inclinée, ses avant-bras larges et ses jarrets puissans. Il a autant d'énergie que d'élégance. Le premier choix est réservé pour la reproduction et les voitures de luxe; sans être les meilleurs, ceux qu'on achète pour l'armée rendent encore de bons services. Il y a un demi-siècle à peu près que ce cheval s'est formé. Les carrossiers du Cotentin, du Calvados, de Saint-Gervais, n'étaient plus de vente à cause de leur tête busquée, de leur chanfrein étroit, de leur encolure rouée et de leur croupe oblique, et on se demande même comment on avait pu s'enticher de cette conformation si défectueuse au point de vue des qualités réelles que l'on doit désirer dans le cheval. Les Arabes veulent qu'il

réunisse une tête carrée comme celle du taureau, courte, forte au sommet et fine à l'extrémité, des naseaux larges comme a gueule du lion : des naseaux dilatés accompagnent toujours un chanfrein épais et des voies aériennes spacieuses; ils sont donc l'indice d'un grand développement des organes respiratoires. Toutes les parties dans un être organisé se correspondent; l'examen d'un organe permet de juger d'un appareil, et par l'examen d'un appareil on peut juger de tout l'organisme. La tête longue et busquée, le chanfrein étroit du cheval normand d'autrefois, expliquaient sa prédisposition au cornage. Quoi qu'il en soit, en croisant le cheval normand avec le cheval de course, qui a la tête carrée, l'encolure droite et la croupe horizontale, l'amélioration en a été aussi facile qu'elle sera durable. Les éleveurs ont ainsi transformé un cheval dont les connaisseurs ne voulaient plus en un beau type des plus estimés qui joint aux précieuses qualités de fond de la race normande l'ampleur des voies respiratoires, la bonne direction de la croupe, aussi avantageuse au point de vue de la résistance et de la force qu'à celui de la vitesse.

C'est par l'étude de la Normandie que l'on peut se former une idée de notre richesse en chevaux propres à la grosse cavalerie. Il y a dans la province trois centres de production. Le plus anciennement connu est situé dans les riches herbages des arrondissemens de Bayeux, de Valogne et de Saint-Lô. Toutes les conditions hygiéniques nécessaires pour faire acquérir au cheval les qualités les plus désirables se trouvent réunies dans cette contrée : sol fertile, pâturages excellens, climat maritime, c'est-à-dire doux, tempéré, sans variations trop sensibles et trop subites, et qui permet d'abandonner presque la production aux seules forces naturelles. C'est le berceau de la race cotentine, race qui a joui dans le siècle dernier d'une réputation méritée, et qui a été conservée par beaucoup d'éleveurs, alors même que d'autres parties de la Normandie modifiaient leur type par le croisement. Une variété de la race cotentine, à robe grise, était appelée *race du sacre*, parce qu'elle fournissait les attelages employés pour les cérémonies de la royauté, les fêtes d'apparat; mais le vrai type cotentin était noir avec des balzanes, ou bai. Beaucoup de chevaux de la nouvelle race normande, des métis anglo-normands, ont hérité de la taille, de la corpulence, de la robe et de la douceur de caractère qui distinguait le type indigène.

Le second centre de production est plus moderne; il se trouve à l'est du département du Calvados, dans les riches vallées d'Auge, dans ce pays expansif où l'on voit *pousser*, pourrait-on dire, plantes et animaux. Autrefois on y élevait des chevaux de gros trait et on y engraissait des bœufs; aujourd'hui on y nourrit aussi de belles poulinières propres à donner des chevaux pour le carrosse et pour

la remonte des cuirassiers. Le troisième centre est dans le département de l'Orne ; il produit le cheval connu sous le nom de *cheval du Merlerault*, magnifique cheval d'officier. Le sol est moins fertile, les hivers sont plus rudes, et les étés moins doux que dans le Calvados et la Manche. Les chevaux y sont plus légers, plus distingués, plus vigoureux. Le haras du Pin place dans cette contrée ses plus beaux étalons. — A ces trois centres de production correspondent deux centres d'élevage : les belles plaines de Caen, si fertiles, si bien cultivées, et la plaine d'Alençon à sol un peu moins riche et où les chevaux ne prennent pas autant de corpulence. Toutes les vallées qui entourent ces deux centres d'élevage y envoient leurs poulains. Les plateaux des environs de Caen sont au cheval d'attelage ce que les plateaux des environs de Chartres sont au cheval de diligence; on y conduit non-seulement les poulains nés en Normandie, mais encore les beaux poulains de race qui naissent dans la Bretagne, l'Anjou, la Vendée, le Poitou. Après l'élevage, il n'est pas possible de distinguer les vrais chevaux normands, — c'est-à-dire nés dans la Normandie, — de ceux des provinces que je viens de nommer. Les uns et les autres d'ailleurs proviennent de la même souche paternelle, l'étalon de course, et de la même souche maternelle, la jument normande : de tout temps, le sang normand a été infusé en abondance dans les races d'attelage de l'ouest. Les chevaux de la Saintonge et de la Vendée, comme ceux de la Bretagne et de l'Anjou, répondent aux mêmes besoins et peuvent avoir la même destination que ceux des départemens de la Manche et du Calvados. Peut-être cependant sont-ils plus exposés à certaines maladies, à la fluxion périodique par exemple, que ceux de la Normandie. — Les dépôts de remonte d'Alençon, de Caen, de Saint-Lô, d'Angers, de Fontenay-le-Comte, de Saint-Jean-d'Angely, achètent des chevaux de grosse cavalerie.

« L'échelle des tailles des chevaux français s'élève de 4 pouces à 7 pouces, 7 pouces et demi, et saute tout de suite à près de 9 pouces et plus. Les chevaux de dragons manquent donc, et ils manqueront jusqu'à ce qu'une administration des haras plus sage et plus entendue ait pris la peine et les soins nécessaires pour perfectionner les races, relever les tailles et en établir une progression suivie et sans interruption. »

L'auteur de ces lignes (1) se montre dans quelques passages de son ouvrage très sévère pour l'administration des haras, mais est-il fondé dans ses observations critiques en avançant qu'il ne dépend que de cette administration d'élever la taille de nos petits chevaux? La taille de nos diverses races s'explique par la fertilité

(1) Huzard, *Instruction sur l'amélioration des chevaux en France.*

de nos terres et par les convenances économiques des éleveurs. Les haras n'y sont pour rien. Nous n'avons pas de race chevaline particulièrement propre à monter les lanciers et les dragons, parce que les terres peu fertiles où l'on produit des chevaux de selle ne peuvent en produire que pour la cavalerie légère, les plus fertiles étant employées à nourrir des carrossiers ou des chevaux de trait, qui paient mieux leur nourriture que des chevaux de dragons. On remonte la cavalerie de ligne avec les plus forts individus des races propres à la cavalerie légère, les plus petits des races propres à la grosse cavalerie, et surtout avec les plus fins, les plus distingués des races qui fournissent au train des équipages militaires et à l'artillerie. La Lorraine, l'Alsace, la Franche-Comté, la Bretagne, le Poitou, contribuent à la remonte de notre cavalerie de ligne. Si, comme cela serait aisé, ainsi que nous le verrons plus loin, on modifiait nos chevaux de trait quant à la robe, la remonte, même celle des régimens qui manquent le plus de chevaux, serait bien facilitée.

Disons d'abord ce qu'étaient les chevaux propres à la cavalerie légère il y a un demi-siècle, nous verrons ensuite ce qu'ils sont actuellement. Tous les hommes de cheval, même les plus pessimistes, ont cité le Limousin, la Marche, l'Auvergne, le Béarn, la Navarre, le comté de Foix, comme fournissant d'excellens chevaux pour l'armée. Avant la révolution, les régimens de cavalerie avaient dans ces provinces des dépôts de remonte, et quelques-uns y faisaient élever des poulains achetés très jeunes. Ces chevaux coûtaient aux régimens un prix très élevé, pour l'époque surtout, de 700 à 800 francs (en temps ordinaire, l'armée ne les paie aujourd'hui que de 450 à 500 francs); mais ils étaient à tous égards supérieurs. Peu de pays pouvaient être comparés au Limousin pour la production des chevaux de selle : la race limousine était distinguée entre toutes par la légèreté, la finesse et l'aptitude à faire un long service; elle était recherchée de tous les étrangers, disaient nos pères, comme fournissant de magnifiques chevaux de maître, d'excellens chevaux d'officier et d'élégans chevaux de manége. Elle avait, il est vrai, un défaut, elle était tardive : on ne pouvait en utiliser les sujets qu'à l'âge de six ou sept ans, mais ils étaient encore d'un excellent service à vingt-cinq et trente ans. Ils avaient l'avantage de devenir vieux sans cesser d'être bons. Le régiment des hussards de Bercheny, qui faisait ses remontes en Auvergne, dans la Marche et le Limousin, était le mieux monté de la cavalerie française. En 1793, un escadron de ce régiment émigra et fut incorporé dans un régiment autrichien; en 1802, tous les chevaux de cet escadron existaient encore, et on les reconnaissait comme les meilleurs du régiment.

La réputation des chevaux *navarrins* était grande aussi, principalement à cause de leur aptitude aux exercices du manége. Des

jarrets coudés, des paturons longs, le dos ensellé, leur donnaient des allures souples, mais plus brillantes que rapides. Les chevaux de l'Ariége, du comté de Foix, de l'Auvergne, quoique très bons, étaient moins renommés; on leur reprochait de manquer de distinction et de n'avoir pas les aplombs, d'être jarretés; seulement, disait-on, ils se redressent pendant l'exercice. Forts et sobres, ils faisaient un excellent service même dans les contrées les plus montagneuses.

Les défauts des chevaux des anciennes races de selle, — peu de distinction et surtout manque de taille, — n'excluaient donc pas les qualités solides. Pendant les guerres de la première république et de l'empire, on a pu les apprécier. De l'avis d'hommes compétens qui ont pu comparer les races chevalines françaises aux autres races européennes, le cheval français, soigné comme il doit l'être, est plus dur et supporte mieux la fatigue que le cheval allemand. « S'il était besoin d'un exemple, dit l'un d'eux, je rappellerais aux vainqueurs d'Iéna et d'Auerstadt l'état dans lequel ils ont trouvé les chevaux de la cavalerie prussienne à Preuzlow, à Passewalck et à Lubeck. Cette cavalerie avait à peine fait une campagne de trois semaines, elle n'avait pas souffert dans ses fourrages, les grandes plaines lui avaient offert dans cette saison des ressources abondantes; eh bien! quelques marches forcées, l'absence des soins de la garnison, avaient réduit ces chevaux à l'état le plus déplorable; il n'y eut que les chevaux polonais, prussiens et moldaves qui résistèrent. La victoire s'était chargée de la remonte des régimens français. Les cavaleries autrichienne, prussienne, hanovrienne, hessoise, sarde, espagnole, avaient cédé leurs chevaux et abandonné aux vainqueurs toutes les ressources de leurs provinces conquises ou envahies. » Après ces victoires, que nous payons si cher aujourd'hui, la comparaison avait donc pu être faite sur la plus grande échelle. La conclusion qu'en a déduite un officier qui avait été à même d'étudier la question en France et à l'étranger est utile à connaître. « Toutes les remontes de la Bretagne, des Ardennes et de la Creuse ont presque seules résisté aux désastres de la campagne de Russie. Les chevaux de ces pays sont restés au milieu des ruines des armées de toute l'Europe, comme pour attester l'excellence de leur race et répondre aux détracteurs des chevaux français. »

Le témoignage des étrangers est également favorable à notre production chevaline d'alors. « Je ne conçois pas, disait lord Pembroke à Bourgelat, quelle est la fureur que les Français ont pour nos chevaux, quand je vois vos belles races normande, limousine, navarrine, etc. » Le manége de ce grand seigneur était monté en chevaux français.

Depuis un demi-siècle, il s'est opéré dans les races chevalines que nous venons d'indiquer de grands changemens; on peut dire même qu'elles n'existent plus. Par des croisemens que nous apprécierons plus loin, elles ont été complétement transformées. Les anciens chevaux limousins, navarrins, auvergnats, etc., ont été remplacés par des chevaux anglo-français, ou arabes-français, ou même anglo-arabes, car la race arabe a été croisée avec la race anglaise en France, qui sont assez hauts de taille et d'une grande finesse. Ils ont la tête légère, l'encolure droite, la croupe longue et bien dirigée, la peau fine et les crins soyeux. Lorsqu'ils joignent à ces qualités un poitrail large, des reins courts et des membres solides, ils sont inappréciables; mais ils ne sont ainsi que lorsqu'ils proviennent de bonnes jumens et qu'ils ont été convenablement nourris dans leur jeunesse. Trop souvent ils ont la poitrine étroite, les reins longs et les membres faibles. Les mauvais chevaux croisés, trop nombreux encore, quoique beaucoup moins qu'il y a vingt ou vingt-cinq ans, sont sans valeur; ils sont exposés aux tumeurs osseuses et aux affections organiques les plus fréquentes sur les animaux de l'espèce chevaline. Nous ne parlons que du Limousin et de la Navarre; mais dans toutes les contrées où les petites jumens de selle ont été croisées avec les étalons de course et même avec les étalons arabes, il a été produit des chevaux semblables, quelques-uns excellens, la plupart médiocres. On verra plus loin les circonstances qui ont nécessité les croisemens. Les dépôts de remonte de Guéret et d'Aurillac sont alimentés en grande partie par les chevaux limousins. Ceux de Tarbes, d'Auch, d'Agen, de Meyrignac, achètent les produits de la Navarre et des autres provinces du sud-ouest qui peuvent concourir à la remonte de notre cavalerie.

Quoique moins connue pour ses chevaux de selle que pour ses diligenciers, la Bretagne contribue à monter les chasseurs et les hussards. Dans la plus grande partie du Morbihan, dans le Finistère, l'Ille-et-Vilaine, les Côtes-du-Nord, la Loire-Inférieure, se trouvent des petits chevaux remarquables par leur sobriété et leur énergie; ils sont bas de taille; mais à mesure que la culture se perfectionne, ils grandissent et s'améliorent.

La France possède encore, pour la remonte de sa cavalerie, la ressource des *chevaux algériens*. Tout a été dit sur ces excellens animaux, et depuis la conquête surtout un grand nombre de volumes ont été publiés sur leur production et leur utilisation. On avait cru cependant qu'ils seraient peu propres à rendre des services en France; l'expérience a prouvé que le changement de climat n'influe point sur leurs qualités. Qu'on nous permette de rapporter une observation qui a été faite pendant la guerre actuelle. Dans les marches et contre-marches du commencement de cette malheureuse

campagne, un de nos amis se trouvait à Saint-Mihiel deux jours avant l'occupation de cette ville par les Prussiens. Il y arriva de la cavalerie de différentes armes. Tous les chevaux avaient souffert des marches forcées et de la faim; ils n'avaient pas mangé depuis longtemps. Après avoir pris la ration distribuée, les chevaux arabes se couchèrent, s'étendirent au piquet. Ils avaient l'air plus fatigué que les chevaux français; mais quelques heures après leur arrivée, quand la trompette sonna l'heure du départ, il fallait les voir, nous disait-on, se relever avec vivacité, porter la tête haute, dresser les oreilles. Ils montraient plus de vigueur et d'énergie que n'en montrent nos chevaux après trois ou quatre jours de repos. — L'Algérie a fourni peu jusqu'ici, mais elle pourra être d'un grand secours lorsque, débarrassée des entraves administratives, elle portera toute l'activité de ses colons à reboiser les montagnes et à développer son agriculture. Nous comprendrons alors la production de ces innombrables chevaux que montait la cavalerie numide, production dont il est impossible de se rendre compte quand on considère aujourd'hui l'état du département de Constantine.

## II.

On a toujours cherché dans des circonstances indépendantes des lois physiologiques et des conditions économiques de la production la cause des difficultés qu'éprouve notre cavalerie à faire ses remontes. « L'émigration, écrivait le général de La Roche-Aymon, la perte des fortunes, le besoin même de les dissimuler pour éviter l'envie et ses dangers, la vente, le morcellement des biens des émigrés, des déportés et des condamnés, ayant diminué les moyens de consommation et d'encouragement pour la race des chevaux de luxe, on se jeta presque exclusivement dans la production des gros chevaux, bons pour les seuls rouliers, les diligences, les voitures publiques et les postes du royaume. » Cette question se rattache directement à notre sujet. Pourquoi la production des chevaux de trait s'est-elle développée au préjudice de celle des chevaux de selle dans toutes les contrées assez fertiles pour nourrir des animaux de forte corpulence? Ce n'est pas à cause des circonstances passagères signalées par le général français, c'est parce que les chevaux de trait répondent à des besoins généraux de tous les temps, de toutes les provinces, et qu'ils sont toujours d'une vente facile, — parce que l'élevage en est peu dispendieux, et qu'il n'offre aucune chance aléatoire. S'il survient à un cheval de trait un accident même très grave, comme la perte de la vue, il peut encore rendre de bons services; le même accident arrive-t-il à un cheval de selle, il lui en-

lève toute sa valeur. En outre les chevaux de trait sont précoces; à dix-huit mois ou deux ans, on peut en obtenir un travail fructueux sans nuire à leur conformation. La faculté de les utiliser jeunes aux travaux de l'agriculture a même fait introduire dans l'industrie équestre un usage extrêmement avantageux. Les cultivateurs qui ont des terres arrosées, prairies ou pâturages, qui peuvent entretenir des jumens poulinières avec économie, font naître des poulains et les vendent très jeunes. Ainsi agissent ceux de la Bretagne, de plusieurs contrées humides du Poitou, des grasses et riches vallées du nord, des montagnes de l'est, etc. Sur les plateaux non arrosés, où les prairies naturelles sont rares, où la culture des céréales est si répandue, où les animaux doivent être nourris au râtelier avec de l'avoine et le produit des prairies artificielles, le cultivateur est intéressé à n'avoir que des bêtes de travail. Il achète des poulains, les emploie à l'exploitation de sa ferme, et, tout en les nourrissant bien, les élève économiquement : les poulains paient largement leur entretien par leurs services et par l'augmentation de leur valeur.

De nos jours, la production chevaline ne prend un grand développement que dans les contrées où, en raison de la nature du sol et du climat, on peut y appliquer la division du travail, qui offre de si grands avantages. Plus encore peut-être que pour les autres industries, la division du travail a sa raison d'être dans l'élevage du cheval. Elle utilise les forces naturelles propres à chaque localité, et permet d'appliquer chacune de ces forces de manière à en obtenir les résultats les plus heureux. Ainsi non-seulement on peut s'appuyer, pour en démontrer les avantages, sur ce que le fermier qui *fait naître*, exerçant une industrie limitée, en apprend facilement le mécanisme, en connaît les côtés faibles et la dirige en conséquence, — sur ce que, n'ayant à soigner que des jumens et de jeunes poulains, il n'a pas à craindre les accidens qu'occasionne le mélange dans la même ferme des mâles et des femelles, — mais surtout sur ce qu'il emploie le produit de ses prairies naturelles et de ses pâturages de la façon la plus productive en nourrissant des jumens poulinières et de très jeunes poulains. De même le cultivateur de nos riches plateaux de la Beauce, du Berry, de la Bourgogne, de la Champagne, fait économiquement de bons chevaux, non-seulement parce qu'il est devenu habile dans le choix des poulains qu'il achète et soigneux de tout ce qui concerne les conditions hygiéniques qui leur conviennent, mais parce que le sol qu'il cultive, les excellens fourrages et les bons grains qu'il récolte sont particulièrement propres à favoriser le développement des qualités que l'on recherche dans un bon cheval de service. Il tire plus de profit de la bonne nourriture dont il peut

disposer en la donnant à de jeunes animaux qui font les travaux de sa ferme qu'en la distribuant à des jumens poulinières qui n'en seraient ni meilleures nourrices ni plus fécondes.

Chaque localité utilise ainsi ses ressources à l'avantage tant du producteur que du public. La Beauce, où les chevaux acquièrent les solides qualités qui ont donné au cheval percheron une réputation universelle, livre au commerce, après les avoir gardés dix-huit mois ou deux ans, trois fois plus de chevaux que si elle en faisait naître, et ces chevaux, bien nourris, dressés au travail, ont des qualités qu'ils n'auraient jamais acquises, s'ils étaient restés dans leur pays d'origine, le Poitou, la Bretagne, la Picardie, la Franche-Comté. Le déplacement des jeunes animaux, opéré dans ces conditions, est même un préservatif contre quelques graves maladies. La fluxion périodique des yeux, qui attaque si souvent les jeunes chevaux dans les Côtes-du-Nord, le Finistère, est très rare dans le département d'Eure-et-Loir. Nous trouvons cette division de la production établie dans toutes les provinces où l'industrie équestre est prospère (1).

Rien de semblable n'est possible pour le cheval de selle. Le producteur peut bien utiliser son poulain vers l'âge de trente mois ou trois ans pour quelques travaux choisis, mais il doit le faire avec les plus grandes précautions; à prix égal, un éleveur donne la préférence à un poulain de trait sur un poulain propre à la selle, alors même qu'il espérerait vendre ce dernier le double de l'autre.

On n'a pas même à se préoccuper de l'amélioration des chevaux de trait; le prix élevé de ceux qui ont réussi est le meilleur des

(1) Les chiffres suivans en démontrent l'étendue. Si dans le pays où on produit le cheval percheron nous comparons six arrondissemens où on fait naître les poulains à six arrondissemens où on en élève principalement, nous trouvons les résultats suivans :

ARRONDISSEMENS OU ON FAIT NAITRE.

| | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Mamers. . . . . . | 2,679 | chevaux | 12,127 | jumens | 2,560 | poulains |
| Le Mans. . . . . . | 5,649 | — | 9,335 | — | 2,438 | — |
| Saint-Calais. . . . | 2,872 | — | 6,365 | — | 1,186 | — |
| Vendôme . . . . . | 4,518 | — | 5,986 | — | 1,423 | — |
| Nogent-le-Rotrou. . | 2,214 | — | 3,473 | — | 1,002 | — |
| Mortagne . . . . . | 6,924 | — | 7,825 | — | 2,404 | — |

soit 181 jumens et 44 poulains pour 100 chevaux et 12 poulains pour 1,000 hectares de terrain. — Dans l'arrondissement de Brest, pays de multiplication, on produit 66 poulains par 1,000 hectares.

ARRONDISSEMENS OU ON ÉLÈVE PRINCIPALEMENT.

| | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Chartres. . . . . . | 12,477 | chevaux | 300 | jumens | 67 | poulains |
| Dreux. . . . . . . | 6,734 | — | 425 | — | 51 | — |
| Mantes. . . . . . . | 7,311 | — | 901 | — | 38 | — |
| Rambouillet.. . . . | 7,339 | — | 1,045 | — | 100 | — |
| Étampes. . . . . . | 4,568 | — | 57 | — | 6 | — |
| Pithiviers.. . . . . | 5,399 | — | 223 | — | 22 | — |

soit 6 jumens et pas même 1 poulain pour 100 chevaux et 1 poulain pour 3,000 hectares.

encouragemens. Le seul défaut que nous voudrions voir disparaître ou plus exactement le seul caractère que nous voudrions voir changer, c'est la couleur de la robe. Ce changement paraît sans importance; il aurait cependant une influence heureuse sur les remontes. Les remontes évitent de choisir des chevaux à robe grise ou blanche, parce qu'ils sont dangereux, surtout pour les officiers, en servant de point de mire à l'ennemi. Un autre inconvénient moins grave, mais qui se fait sentir tous les jours, c'est la difficulté de les tenir dans un état de propreté convenable; il ne suffit pas toujours de les étriller ni même de les laver pour faire disparaître les taches produites par le fumier sur lequel ils se sont reposés. Dans les régimens, la veille d'une revue, on les empêche de se coucher en les attachant au râtelier avec des longes assez courtes. Cette pratique est à la fois cruelle et nuisible à la santé des animaux. Une maladie, la *mélanose*, assez fréquente sur les vieux chevaux blancs, est très rare sur ceux à robe foncée. Les personnes qui débitent de la viande de cheval refusent, pour les abattre et les vendre, les chevaux qui ont à l'extérieur des traces de cette maladie : l'expérience leur a sans doute appris que, s'il y a des mélanoses à la peau, il y en a assez dans l'épaisseur des chairs pour rendre de grandes quantités de viande impropres à la consommation.

Le gris est la robe dominante chez les percherons, et, en employant pour les croisemens cette race, d'ailleurs excellente, on propage les chevaux à robe grise. De nos jours, les chevaux gris abondent dans des provinces où ils étaient rares autrefois; c'est ce qu'il faut éviter en n'employant que des reproducteurs noirs ou bais. Il s'en trouve dans toutes les races, même dans la percheronne, dont le gris pommelé est considéré cependant comme un caractère typique. Si les chevaux gris étaient refusés ou payés moins cher que les chevaux à robe foncée, ils seraient bientôt aussi rares qu'ils sont communs aujourd'hui. La réaction que nous voudrions provoquer apparaît déjà : aux dernières foires de la Bresse, les poulains gris de quatre à cinq mois se vendaient 70 et 80 francs moins cher que les poulains à robe foncée. De plus des étrangers qui importaient dans leur pays des étalons percherons pour croiser leurs races de trait ont cessé l'importation à cause de la robe grise des métis. La dépréciation des chevaux gris, nulle pour les chevaux communs, les chevaux de trait, est de 150 à 200 francs pour ceux qui peuvent être attelés à des calèches; elle est plus considérable encore pour ceux d'une grande valeur.

Ce qui contribue à la propagation des chevaux à robe grise en France, c'est qu'on croit qu'on ne peut pas changer la couleur des races de trait sans en changer les formes et les aptitudes. Les éleveurs n'ont vu dans une circulaire de l'administration des haras

recommandant de n'accorder des primes que pour des étalons noirs ou bais qu'un moyen indirect de propager les chevaux anglo-normands, qui descendent des étalons de l'état. De là des réclamations de la part des cultivateurs, des journaux d'agriculture, réclamations qui ne seraient fondées que s'il n'était pas possible de trouver des chevaux bais semblables pour les formes et les qualités aux chevaux gris-pommelés qui peuplent actuellement la Beauce, le Perche, une partie de l'Ile-de-France, l'Orléanais, etc.; mais, nous le répétons, il n'en est pas ainsi, et la discussion que nous introduisons incidemment dans cette étude nous paraît d'autant plus utile que, si on ne cherche pas à faire dévoyer la production des chevaux de trait de la pente qu'elle suit depuis trop longtemps, tous auront bientôt échangé leur robe, généralement d'un beau bai-brun à reflets soyeux, comme était celle des anciens boulonnais, contre une robe qui devient complétement blanche dans la vieillesse, et qui, si elle n'a pas de graves inconvéniens pour certains services, en a de sérieux au point de vue de l'armée.

On a vu qu'une des grandes charges de la production des chevaux de selle, c'est la nécessité de conserver les poulains jusqu'à l'âge de quatre ou cinq ans sans les faire travailler, ou en ne leur faisant faire que des travaux peu pénibles et partant improductifs. Il faut donc que le prix de vente paie tout l'entretien des animaux, c'est le nœud de la question; mais, au lieu d'attribuer la rareté de ces animaux à l'insuffisance des prix d'achat et au manque de débouchés sûrs, l'on en a cherché la cause dans des circonstances secondaires. On a cru pouvoir remédier au mal par des moyens qui laissent les producteurs indifférens. Examinons ces moyens.

La manière de faire les achats des chevaux de remonte, indépendamment des prix, n'est pas absolument sans influence sur la production. Le mode qui paraît le plus simple consiste à permettre aux régimens d'acheter directement les chevaux dont ils ont besoin. C'est un moyen facile à pratiquer quand le régiment est en garnison dans des pays qui élèvent des chevaux à sa convenance; mais s'il était obligé, ce qui arriverait souvent, d'envoyer des acheteurs à de grandes distances, l'opération deviendrait difficile. Il arriverait quelquefois qu'ils ne trouveraient pas à acheter, et toujours leur présence ferait élever les prix : des acheteurs venus de 40 ou 50 lieues sont portés à faire des acquisitions quand même; ils paient cher, s'il le faut, prennent même ce qui ne convient que médiocrement, pour ne pas s'être déplacés inutilement.

L'achat par les dépôts de remonte est plus rationnel. Nous en comptons une vingtaine en France et trois en Afrique : à Blidah, à Mostaganem et à Constantine. Ces établissemens sont placés dans des pays de production, d'élevage. Les transactions sont faites par

un officier ou par une commission, soit dans l'établissement même, quand les éleveurs y conduisent les animaux, soit dans les fermes où se trouvent des chevaux à vendre, soit sur les champs de foire de la circonscription du dépôt. Lorsque les officiers ont habité le pays pendant quelque temps, ils y sont connus, et les transactions sont faciles. Chaque dépôt de remonte achète des chevaux pour les diverses armes, mais plus ou moins selon les pays et les ordres de l'administration centrale; les chevaux restent quelque temps dans les dépôts, ils s'habituent sans être dépaysés au régime militaire. Les fourrages sont moins chers dans les contrées où sont placés les dépôts que dans les villes de garnison; il y a donc intérêt à y conserver les animaux jusqu'au moment où ils peuvent être utilisés pour le service. On les expédie ensuite dans les régimens auxquels ils conviennent d'après leur taille et leur conformation. Il est facile de les assortir, de composer des détachemens, et par suite des régimens homogènes. Un moyen de faire les remontes généralement blâmé, c'est le marché à forfait avec des fournisseurs qui s'engagent à livrer un certain nombre de chevaux à un prix convenu; l'état paie toujours cher sans profit pour les éleveurs, et reçoit en général des animaux médiocres. Dans les circonscriptions des dépôts se trouvent toujours de grands éleveurs qui achètent de jeunes chevaux et les revendent après les avoir gardés six mois ou un an. Ces éleveurs sont des connaisseurs et en général des gens entendus en affaires, avec lesquels il est facile de traiter. Tout en cherchant à vendre cher, ils ne voudraient pas tromper des acheteurs avec lesquels ils sont en relations continuelles. Si après le marché conclu un cheval est trouvé défectueux, ils le reprennent volontiers sans procès. Tous les éleveurs n'agissent pas ainsi, et les officiers aiment mieux traiter avec les premiers.

Pour engager les éleveurs à préférer la production des chevaux de selle à l'élevage des chevaux de trait et des bêtes à cornes, on a proposé, employé même divers encouragemens. On a d'abord accordé des primes, dites *primes de conservation*, pour des poulains qui, en raison de leur généalogie et de leur état, font espérer qu'ils pourront être propres à l'armée, et qu'on désire faire conserver par les éleveurs jusqu'à l'âge de quatre ans; on a proposé encore d'acheter des poulains de dix-huit mois ou deux ans et de les élever dans des dépôts dits *dépôts de poulains*, appartenant à l'état. C'est ce que faisaient quelques régimens avant 1790. Ces moyens ont des inconvéniens plus graves que celui auquel on veut remédier. L'entretien des poulains dans des établissemens spéciaux revient à des prix excessifs, et les poulains primés ne sont pas toujours propres au service. Ce qui est le plus avantageux, c'est de laisser les animaux disséminés dans les fermes et complétement à la

charge des fermiers; ils y sont soignés de la manière la plus économique et avec toutes les précautions que les propriétaires apportent à la conservation de leur bien. L'expérience comme le raisonnement démontre que ce moyen est le seul qui soit praticable. On a voulu également augmenter par des primes le nombre des reproducteurs de chevaux de selle. A cet effet, il en a été accordé pour les jumens et surtout pour les étalons. C'est le but des haras.

Longtemps avant l'établissement de l'administration des haras, il y avait dans les provinces, dans celles qui produisent beaucoup de chevaux, des étalons qui appartenaient les uns au pouvoir central, d'autres aux états provinciaux, d'autres enfin à des *gardes-étalons*, cultivateurs ou spéculateurs qui jouissaient de certains priviléges en récompense des services qu'ils rendaient. Les étalons, disent les historiens, dans toute l'étendue du royaume, étaient sous trois états différens. — Les chevaux ont toujours manqué quand il a fallu faire de fortes remontes. Les guerres pendant le règne de Louis XIV nécessitèrent l'achat de 500,000 chevaux chez l'étranger et une exportation de plus de 100 millions de numéraire pour cette acquisition. On disait alors que l'insuffisance du nombre des chevaux provenait de ce que les haras particuliers avaient sombré en même temps que la féodalité par suite de la politique de Richelieu. Pour remédier au mal, Colbert institua l'administration des haras royaux. Quoique souvent modifiée, cette administration n'a jamais donné les résultats qu'on en attendait. Voici comment l'appréciait Huzard en l'an X : « On peut faire remonter l'époque de la diminution et de l'abâtardissement de nos chevaux à d'anciennes fautes du gouvernement suivies de longues erreurs dans l'administration des haras... Cette administration dévorante et vexatoire gênait partout l'industrie et le commerce en soumettant le cultivateur aux caprices et à la cupidité d'une foule de sous-ordres, toujours protégés et contre lesquels dès lors toute réclamation devenait inutile. Qu'on ajoute à tous les vices de l'organisation des différentes administrations des haras les abus qu'entraînaient la multitude des agens, les priviléges excessifs des gardes-étalons et l'exécution plus que despotique de plusieurs articles du règlement de 1717 que l'on ne pouvait éluder qu'avec des sacrifices; tels étaient par exemple les articles qui défendaient à tous propriétaires de chevaux entiers de faire couvrir leurs propres jumens par ces chevaux sans avoir une permission par écrit du commissaire inspecteur, visée par l'intendant de la province sous peine de confiscation des chevaux et des jumens et de 300 livres d'amende, et qui les forçaient à se servir exclusivement de l'étalon qu'on leur désignait. L'on aura une juste idée de l'état des haras et de l'espèce d'impossibilité où étaient les cultivateurs de se livrer à l'*élève* des chevaux, et on verra qu'il résultait

de ce système d'administration des dépenses considérables pour l'état et un impôt énorme pour les particuliers sans résultats utiles. » L'ancienne administration des haras, — et on ne peut s'en étonner après avoir lu cette appréciation, — fut supprimée en 1790. Les guerres de la république et de l'empire, les réquisitions de chevaux qui en étaient la conséquence, la perturbation des affaires à la fin du siècle dernier, ne pouvaient pas favoriser la production chevaline. Ce fut encore par la réorganisation des haras que l'empire voulut l'encourager, et il reconstitua cette administration en 1806. « Napoléon, raconte un contemporain, sentit la nécessité de recréer dans l'intérêt de l'agriculture et des remontes militaires ce que l'on avait détruit avec si peu de prévoyance dans le paroxysme de la fièvre révolutionnaire; il donna l'ordre à son ministre de l'intérieur de rétablir les haras, de les constituer de la manière la plus avantageuse et de les confier à une administration sage et active, afin d'accélérer les résultats dont sa prévoyance lui faisait sentir l'indispensable nécessité. Il fit acheter des étalons, il en dépouilla les pays conquis ou envahis, et en envoya un grand nombre en France, qu'il distribua dans les anciens établissemens et dans de nouveaux dépôts. » Quel a été l'effet de la nouvelle administration? Voici de quelle manière l'appréciait vingt ans après un ancien émigré devenu pair de France et tout à fait bien disposé envers son roi et les institutions de l'époque. Après avoir comparé les ressources en chevaux de la France de 1825 à celles de 1810, il ajoute : « D'après des faits aussi positifs qu'il est facile de vérifier, pourrait-on encore douter de l'urgente nécessité de sauver la France de la stérile et desséchante administration des haras? » — Les contemporains qui se sont occupés de la production chevaline n'ont pas oublié les critiques acerbes dont l'administration des haras a été l'objet de 1830 à 1850; il est inutile d'en rappeler les termes. C'était le thème principal des discussions au congrès central d'agriculture. Si on l'a laissée tranquille de 1850 à 1869, on sait pourquoi, et l'on n'a pas oublié qu'elle a essuyé les premières critiques aussitôt que le droit d'examen a été rendu au pays. L'administration des haras n'a jamais rendu les services qu'on en attendait. Est-ce sa faute? Elle a si souvent changé de mains, tant de systèmes ont été essayés, qu'elle aurait bien fait, au moins une fois, si cela eût été possible. D'autre part, on lui imposait une mission qui ne peut pas être remplie. L'administration des haras ne saurait porter la responsabilité des mécomptes qu'ont éprouvés les producteurs de chevaux de luxe, de chevaux de selle. La dégénération des anciennes races, la disparition, pourrait-on dire, de quelques-unes ne peut, ni dans un cas ni dans l'autre, être attribuée au gouvernement Elle provient de ce que les bons chevaux coûtent très cher à pro-

duire, et de ce que les consommateurs, l'état le premier, ne veulent pas les payer ce qu'ils ont coûté aux éleveurs. Les agronomes, les comices agricoles, ont mieux précisé ce qu'ils auraient voulu obtenir de l'administration des haras : ils demandaient que cette administration eût des étalons de races de trait. Dans le nord, on aurait voulu voir dans ses écuries des étalons boulonnais, dans le Poitou des baudets ou des étalons mulassiers; mais est-ce pour cela qu'elle a été instituée? Elle a un but essentiel à remplir, faire produire des chevaux de cavalerie, et c'est à ce point de vue seul qu'il faut apprécier son utilité.

De bons reproducteurs mâles sont nécessaires pour produire de bons chevaux; ils forment un facteur de premier ordre au point de vue physiologique; seulement ils ne constituent qu'un facteur secondaire au point de vue économique. Le prix de la saillie, quelque élevé qu'il soit, est insignifiant en comparaison de la valeur de la jument, du prix de son entretien et surtout de ce que coûte l'élevage d'un bon cheval de selle, et en second lieu, quand les éleveurs ont intérêt à produire une sorte d'animaux, ils savent toujours trouver des reproducteurs appropriés. Nous avons à cet égard un exemple concluant dans la production des mulets. Les ânes qui les engendrent se vendent assez communément 5,000 ou 6,000 fr., souvent beaucoup plus, et cependant la production mulassière n'a pas eu besoin pour prospérer que l'état se soit occupé de lui fournir des étalons. Il en est de même pour la production des chevaux de trait. Il y a plus : l'état fait tout ce qu'il peut pour la ralentir; les prix, les primes, les courses, les haras pour fournir la saillie à prix réduit n'ont qu'un but : engager les éleveurs à produire des chevaux de selle et par conséquent à négliger l'industrie mulassière et la production de chevaux de trait.

Tous les encouragemens à la production des chevaux de selle sont donc restés sans effet. Une grande partie des éleveurs, on pourrait presque dire les plus sensés, n'ont pas voulu en profiter, et les hommes qui accordent une influence capitale au rôle des reproducteurs, voyant que les éleveurs négligeaient les étalons mis à leur disposition par l'état, ont conseillé d'employer des moyens de contrainte. Un arrêt, qui à la vérité n'a jamais été mis en pratique, ordonnait aux propriétaires de faire couper les baudets qui produisent les belles mules du Poitou : on aurait anéanti ainsi une industrie qui fait la prospérité de plusieurs départemens. Au commencement du siècle, une mesure semblable a été demandée pour les chevaux qui ne sont pas propres à donner de bons poulains; il paraît même qu'elle a été mise en pratique dans quelques localités. Le comte de La Roche-Aymon nous l'apprend dans les termes suivans : « deux préfets ont eu le noble courage de faire couper tous

les mauvais chevaux qui pouvaient empoisonner la reproduction dans leurs départemens; cette loi indispensable est réclamée par presque tous les conseils-généraux. » La nécessité de pareils moyens ne suffit-elle pas pour démontrer qu'on est dans une mauvaise voie?

Un seul encouragement serait efficace : l'achat régulier des produits à des prix rémunérateurs. La consommation, avons-nous dit, fait seule la production; c'est une loi économique à laquelle l'industrie équestre ne saurait échapper. Le premier terme de cet encouragement n'a jamais existé. L'état achète, pour les remontes de son armée, une année 15,000, 20,000 chevaux, quelquefois plus; l'année suivante, 3,000, 4,000, 5,000, souvent moins. Si les éleveurs en ont produit 15,000 ou 20,000, et qu'ils n'en vendent pour les remontes que 3,000 ou 4,000, que feront-ils des autres? Les chevaux de selle de premier choix se vendent fort cher, mais il n'en est pas de même des chevaux ordinaires. Le service militaire en est le seul grand consommateur; quand il ne fait pas des achats, les éleveurs les vendent très mal. Un beau cheval d'officier élevé dans le Limousin, la Navarre, le Merlerault, a coûté plus à produire qu'un bon cheval d'omnibus, et il a cependant moins de valeur pour l'usage de la presque totalité des acheteurs. Il en résulte qu'à moins de quelque hasard, celui qui le possède ne trouve pas à le vendre avantageusement. La régularité des achats constitue donc un premier point sans lequel les chevaux de cavalerie feront toujours défaut. Un autre point également nécessaire, c'est l'achat à des prix rémunérateurs. Il paraît certain qu'avant la révolution de 1790 les régimens français étaient généralement mieux montés que de nos jours. Il est facile d'en indiquer la cause. Sous l'ancien régime, le gouvernement accordait 450 livres par cheval de grosse cavalerie, et 350 par cheval de cavalerie légère. Les régimens faisaient eux-mêmes leurs achats; ils avaient des fonds, *les masses noires*, qui leur permettaient d'ajouter de 80 à 150 livres aux prix fournis par l'état; plusieurs même achetaient des poulains très jeunes et les élevaient dans des établissemens qui leur appartenaient. Les chevaux ainsi élevés revenaient à des prix assez forts, 700 ou 800 francs, mais ils pouvaient être excellens. Comme le disait sous la restauration l'auteur qui nous fournit ces détails sur les usages de l'ancien régime, le cheval était dans le royaume le seul objet rural dont le prix n'était pas en harmonie avec les autres objets de consommation. C'est encore vrai maintenant pour les chevaux de cavalerie. L'administration de la guerre se guide, pour fixer le prix des chevaux qu'elle achète, sur la valeur commerciale des animaux; cela est bien pour les chevaux de trait. Le commerce maintient le prix de ces animaux à des taux rémunérateurs; mais il n'en est pas de même pour les chevaux de selle. Le public en achète très peu,

à moins qu'ils ne soient à très bas prix; il en résulte qu'ils se vendent bien rarement ce qu'ils coûtent à produire. L'état devrait se baser ici, comme il le fait pour les autres objets dont il est le seul consommateur, sur le prix de revient.

Ainsi les difficultés que présentent les remontes sont très grandes. Ce n'est pas par des expédiens qu'on peut satisfaire à des besoins aussi étendus que ceux de l'armée, besoins qui se renouvellent sans cesse; on ne peut attendre de résultats certains que de l'emploi de moyens rationnels. Tels nous paraissent les suivans : favoriser l'usage de chevaux qui puissent servir aux remontes en facilitant l'établissement de voitures publiques, en abolissant les droits imposés aux entrepreneurs de ces voitures, en supprimant le monopole des omnibus dans les villes, afin qu'il s'établisse des compagnies moins riches, qui auront des chevaux moins lourds et plus appropriés aux services de la cavalerie. Les éleveurs de leur côté tendent à rendre leurs chevaux plus légers, et c'est une tendance qui peut être favorisée par l'établissement et l'entretien de bons chemins ruraux, par le perfectionnement des instrumens aratoires, par la transformation des charrettes en chariots à quatre roues, et surtout par les progrès de l'agriculture, l'amélioration des terres peu fertiles et la production d'alimens substantiels,— fourrages, grains et graines,— qui permettent aux contrées pauvres, mais favorables à l'élevage, de bien nourrir leurs animaux. D'autre part, il faudrait renouveler plus souvent les chevaux en faisant des réformes plus fréquentes dans les régimens. Les dépenses qui seraient la conséquence de ces remontes seraient compensées par le produit de la vente de chevaux encore propres à rendre des services et par la diminution des pertes occasionnées par la mortalité.

Une institution qui montre combien la France s'est écartée des principes économiques qui doivent guider la production des chevaux, c'est l'ancienne école des haras. Elle a fonctionné pendant plusieurs années; on y enseignait à diriger l'administration des haras, les établissemens hippiques de l'état. En réalité, elle avait pour objet d'apprendre à soigner les douze ou treize cents étalons et les quelques jumens que possédait le gouvernement. Pour toutes les professions d'ailleurs, l'état est incapable de former les travailleurs que les populations réclament. Il en forme tantôt plus, tantôt moins qu'il n'en faudrait, et il les forme rarement tels qu'on les voudrait. Que l'état prépare à l'étude des diverses professions par un bon enseignement général, afin de maintenir élevé le niveau des études et de stimuler le zèle des établissemens particuliers par la concurrence, c'est assez pour lui, et nous lui devrons de la reconnaissance, s'il s'acquitte bien de sa mission.

Le reproche le plus sérieux qui ait été adressé à l'administration des haras concerne les étalons qu'elle met à la disposition des éleveurs. Dès l'an x, Huzard écrivait à ce propos : « Les plus vieux officiers de cavalerie déploraient sous l'ancien gouvernement et avaient entendu déplorer à leurs prédécesseurs la dégénération des chevaux français. Il ne se passait pas une revue, il n'arrivait pas une remonte, on ne voyait pas un escadron à l'abreuvoir sans regretter ces belles formes, ces qualités précieuses et solides des races normande, limousine et autres que l'introduction d'étalons étrangers, particulièrement d'étalons anglais mal assortis et souvent plus mal choisis, a fait presque entièrement disparaître en y substituant des chevaux plus ou moins décousus, moins forts, moins bien traversés, surtout moins libres d'épaules, dont les qualités étaient plus brillantes que solides. »

De notre temps, les croisemens des jumens françaises avec les étalons anglais ont été aussi blâmés ; on a souvent soutenu que l'emploi de ces reproducteurs a détruit les excellentes races de nos provinces. C'est vers 1830 que les étalons de course ont été employés en grand et d'une manière suivie. Dans le principe, ils ont donné en effet de mauvais produits; même dans les contrées où, en raison de la fertilité des herbages, de la taille de la race et de la conformation de la jument, ils convenaient le mieux, ils ont donné beaucoup de métis à flancs larges, à lombes étroits, trop minces, manquant de dessous, irascibles, souvent décousus, sans valeur; mais le nombre de ces mauvais chevaux a progressivement diminué. Les deux races se sont fusionnées ; les reproducteurs ont pu être mieux choisis, mieux appareillés, et les éleveurs ont compris qu'ils avaient intérêt à mieux nourrir les mères et les poulains.

On peut regarder aujourd'hui comme une question démontrée l'amélioration par le croisement des races chevalines françaises propres au service de la grosse cavalerie. La race anglaise et la race normande se ressemblent à peu près par la taille et la conformation générale du corps ; elles ne différaient que par des détails secondaires. Le mélange a produit généralement un type intermédiaire qui laisse peu à désirer. D'un autre côté, la fertilité des herbages de l'ouest a pemirs de placer les métis dans des conditions favorables à leur développement. La race anglaise a des défauts graves au point de vue de l'armée. Elle est très exigeante, demande des soins continus, est peu maniable et fort irascible : plusieurs fois les cavaliers ont été victimes de sa disposition à s'emporter; ses allures sont allongées, mais avec des réactions dures. Ces défauts du reste sont une conséquence de la nourriture échauffante donnée au cheval de course et du régime de l'entraînement auquel

il est soumis; ils n'existent pas ou sont bien affaiblis dans les descendans métis. L'irascibilité du type anglais est apaisée par l'influence du sang normand et par le régime du pâturage.

Avec les races propres à la cavalerie légère, les croisemens ont offert plus de difficultés. L'étalon arabe a donné des métis minces et de petite taille; l'étalon anglais est mal appareillé par les petites jumens des bruyères, et quand les métis lui ressemblent, ce qui a toujours lieu plus ou moins, ils sont exigeans en nourriture et s'entretiennent mal dans les maigres pâturages des montagnes. Par un élevage soigné et l'emploi de bonnes jumens, on a obtenu cependant de ce dernier étalon de bons et beaux chevaux. Les métis, malgré ces quelques produits exceptionnels, ne font-ils pas regretter nos anciennes races? Les sujets sobres, robustes, tardifs, mais inusables de nos vieux types n'étaient-ils pas préférables? Non, puisque le luxe n'en voulait à aucun prix, que l'industrie ne les employait point, et que l'armée elle-même les refusait. Les éleveurs ont donc été obligés de chercher à les modifier ou de cesser d'en produire. Il y en a beaucoup qui ont pris ce dernier parti et qui aujourd'hui font consommer leurs pâturages par des bêtes à cornes. Tandis que le nombre des bêtes bovines et des chevaux de trait augmente, celui des chevaux diminue dans les provinces particulièrement propres à la production des chevaux de selle (1).

La transformation qu'ont à subir nos races de selle du centre et du midi ne s'opère donc pas sans beaucoup de peine. Il existe pourtant dans les contrées peu fertiles où elles ont pris naissance des conditions de salubrité bien favorables à la production des chevaux, un air sec, des pâturages fermes, une herbe substantielle, des terrains montagneux où les jeunes animaux prennent de belles formes et des qualités solides. Là on peut produire et élever d'excellens chevaux, mais pourvu que par du bon foin, du grain et des graines donnés aux poulinières et à leurs produits, on supplée à ce qui manque aux herbages, surtout pour leur donner de la taille. Du reste, des distributions de fourrages d'une qualité exceptionnelle sont utiles aussi quand on élève des chevaux de selle dans des contrées d'une grande fertilité, à sol humide. Il faut dans ce cas prévenir le développement excessif du corps et les formes communes, — peau épaisse, crins gros, pieds lourds, ventre volumineux, — que tendent à produire l'humidité et les fourrages médiocres, en

(1) En 1841, on entretenait dans le Limousin 24,013 chevaux, dans la Navarre et le Béarn 58,446, dans le Roussillon et le comté de Foix 18,818; en 1850, on comptait dans le Limousin 20,305 chevaux, dans la Navarre et le Béarn 56,550, dans le Roussillon et le comté de Foix 16,965. Ces diminutions, quoique peu considérables, ont de la signification, parce qu'elles coïncident avec des augmentations des autres produits de l'agriculture.

usant du pâturage avec modération et en donnant à l'écurie des alimens substantiels. Même dans les contrées les plus propices à la production chevaline, les poulains fins qui ne sont pas soignés d'une manière particulière pour la nourriture prennent une conformation qui les rapproche des chevaux communs.

Après les détails qui précèdent, peut-on dire que l'administration des haras a détruit, par les croisemens qu'elle a facilités, nos anciennes races du Limousin, de la Marche, de l'Auvergne, de la Navarre? Avec ou sans croisemens, la disparition ou la transformation de ces types était inévitable. Ils ne répondaient plus au goût et aux besoins de l'époque; l'usage de la selle ayant diminué, le prix des chevaux légers n'a pas augmenté en proportion de celui des autres produits des fermes. Le croisement a fourni le moyen de hâter une transformation qui était indispensable. L'action en a été très marquée et très prompte; les chevaux de luxe, pour lesquels on attache une si grande importance aux formes, se modifient facilement par croisement; aujourd'hui, quand on parle de l'amélioration des chevaux fins, on n'a pas à démontrer la convenance des croisemens. La difficulté, et elle est quelquefois fort grande, est de savoir quel est le type améliorateur qui doit être employé. Des connaisseurs également compétens conseillent pour la même race, les uns le cheval arabe, les autres le cheval de course. Les uns et les autres citent les bons produits de l'étalon qu'ils recommandent et les mauvais de celui qu'ils proscrivent. La plupart des insuccès, selon nous, n'ont point d'autre cause que le défaut d'un régime convenable. A l'avenir, il faut se guider d'après l'expérience du passé. Là où le croisement, continué pendant quarante ans sur une large échelle, n'a pas encore produit des métis de belle conformation, se conservant et s'améliorant même lorsqu'ils se reproduisent entre eux, la production du cheval de selle ne se trouve pas dans des conditions favorables. C'est par les métis obtenus dans tous les grands centres de production qu'il faut chercher à perfectionner nos chevaux de selle : c'est par de bons appareillemens et par un régime convenable que l'amélioration doit être continuée, et la production assurée. Les cultivateurs des contrées particulièrement propres à l'élevage du cheval de cavalerie, et qui ont persévéré à entretenir des jumens pour les faire porter, doivent être bien persuadés qu'il ne suffit pas de les croiser avec des étalons de taille élevée pour leur faire produire des chevaux tels que le luxe et l'armée les réclament; la distribution des rations de grains aux jeunes poulains est une condition nécessaire d'un bon élevage. Elle hâte le développement des animaux, les rend précoces, élargit la poitrine, rend les muscles puissans, et donne l'énergie sans laquelle les chevaux ne sont jamais d'un service agréable.

J.-H. MAGNE.

# LES PAPIERS

DE

# M^ME^ JEANNETTE

Pendant mon enfance, tous les jours après l'école, j'allais voir travailler Jean-Pierre Coustel, le tourneur, au bout du village. C'était un vieil homme à moitié chauve, les pieds dans de grandes savates déchirées et la perruque en queue de rat frétillant sur le dos. Il aimait à raconter ses campagnes le long du Rhin et de la Loire, en Vendée. Alors il vous regardait et riait tout bas. — Sa petite femme, M^me^ Jeannette, filait derrière lui dans l'ombre; elle avait de grands yeux noirs et les cheveux si blancs, qu'on aurait dit du lin. Je la vois : elle écoutait, en s'interrompant de filer, chaque fois que Jean-Pierre parlait de Nantes; ils s'étaient mariés là-bas en 93.

Ces choses, je les ai sous les yeux comme si c'était hier : les deux petites fenêtres entourées de lierre, les trois ruches sur une planchette au-dessus de la vieille porte vermoulue; les abeilles qui voltigent dans un rayon de soleil, sur le toit de chaume; Jean-Pierre Coustel, le dos courbé, qui tourne des bâtons de chaise ou des bobines; les copeaux qui se dévident en tire-bouchons... tout est là!

Et je vois aussi venir, le soir, Jacques Chatillon, le marchand de bois, avec ses gros favoris roux, sa toise sous le bras; le garde forestier Benassis, sa carnassière sur la hanche et la petite casquette à cor de chasse sur l'oreille; M. Nadasi, l'huissier, qui fait le joli cœur en se promenant le nez en l'air avec des lunettes, les poings dans ses poches de derrière comme pour dire : « Je suis Nadasi, celui qui porte les citations aux insolvables! » Et puis mon oncle Eustache, qu'on appelait « brigadier » parce qu'il avait servi dans les

Chamboran; et puis bien d'autres, sans parler de la femme du petit tailleur Rigodin, qui venait chercher son homme, après neuf heures, pour se faire inviter à boire une chope, car, outre son métier de tourneur, Jean-Pierre Coustel tenait un bouchon sur la route, la branche de sapin pendait à sa petite façade, et l'hiver, quand il pleuvait ou que la neige montait aux vitres, on aimait à s'asseoir dans la vieille baraque, en écoutant le feu bourdonner avec le rouet de Jeannette, et les grands coups de vent se promener dehors à travers le village.

Moi, tout petit, je ne bougeais pas de mon coin, jusqu'à ce que l'oncle Eustache, vidant les cendres de sa pipe, me dît : — Allons, François, en route!... Bonne nuit, vous autres!...

Il se levait, et nous sortions ensemble, tantôt dans la boue, tantôt dans la neige. Nous allions dormir à la maison du grand-père, qui veillait pour nous attendre.

Que ces choses lointaines me paraissent vivantes quand j'y pense!

Mais ce qui me revient surtout, c'est l'histoire des marais de la vieille Jeannette, des marais qu'elle avait en Vendée, du côté de la mer, et qui devaient faire la fortune des Coustel, s'ils avaient réclamé leurs biens plus tôt.

Il paraît qu'en 93 on noyait beaucoup de monde du côté de Nantes, et principalement des anciens nobles. On les mettait sur des bateaux, liés ensemble, et puis on les menait dans la Loire, et l'on enfonçait les bateaux. C'était au temps de la terreur, et les paysans de la Vendée fusillaient aussi tous les soldats républicains qu'ils pouvaient prendre; l'extermination marchait des deux côtés, on n'avait plus pitié de rien. Seulement, chaque fois qu'un soldat républicain demandait en mariage une de ces filles nobles qu'on allait noyer, et que la malheureuse consentait à le suivre, on la relâchait tout de suite. Et voilà comment M^me^ Jeannette était devenue la femme de Coustel. Elle était sur un de ces bateaux à l'âge de seize ans, un âge où l'on a terriblement peur de mourir!... Elle regardait toute pâle si personne n'aurait pitié d'elle; alors Jean-Pierre Coustel, qui passait là son fusil sur l'épaule, au moment où le bateau partait, vit cette jeune fille et cria : — Halte!... un instant!... Citoyenne, veux-tu de moi? Je te sauve la vie!

Et Jeannette était tombée dans ses bras, comme morte; il l'avait emportée; ils étaient allés à la mairie.

La vieille Jeannette ne parlait jamais de ces anciennes histoires. Elle avait été bienheureuse dans son jeune temps; elle avait eu des domestiques, des servantes, des chevaux, des voitures, et puis elle était devenue la femme d'un soldat, d'un pauvre diable de républicain; elle avait fait sa cuisine et raccommodé ses guenilles; les anciennes

idées de châteaux, de promenades, de respect des paysans de la Vendée étaient passées... Ainsi vont les choses de ce monde! Et même quelquefois l'huissier Nadasi, avec son effronterie, se moquait de la pauvre vieille en lui criant : — Noble dame, une chope!... un petit verre!...

Il lui demandait aussi des nouvelles de son domaine; elle alors le regardait en serrant les lèvres; ses joues pâles devenaient un peu rouges, on aurait cru qu'elle allait lui répondre, mais ensuite elle baissait la tête et continuait à filer en silence.

Si Nadasi n'avait pas fait des dépenses au bouchon, Coustel l'aurait bien sûr mis à la porte; mais, quand on est pauvre, il faut passer sur bien des misères, et les gueux le savent!... Ils ne se moquent jamais de ceux qui pourraient leur allonger les oreilles, comme mon oncle Eustache n'aurait pas manqué de le faire; ils sont trop prudens pour cela. Quel malheur qu'il faille supporter des êtres pareils!... Enfin chacun en connaît de cette espèce; je continue mon histoire.

Un soir que nous étions au bouchon, vers la fin de l'automne de 1830, et qu'il pleuvait à verse, sur les huit heures, le garde Benassis entra, criant : — Quel temps!... Si cela continue, les trois étangs vont déborder.

Il secouait sa casquette, et tira sa petite blouse par-dessus ses épaules, pour la faire sécher derrière le poêle. Ensuite il vint s'asseoir au bout du banc en disant à Nadasi : — Allons, recule-toi, fainéant, que je m'assoie vis-à-vis du brigadier.

Nadasi se recula.

Benassis, malgré la pluie, paraissait content; il dit que ce même jour une grande troupe d'oies sauvages étaient arrivées du nord, que leurs cris remplissaient le ciel, et qu'elles s'étaient abattues sur les étangs des Trois-Scieries, qu'il les avait vues de loin, et que la chasse au marais allait commencer.

Benassis, en vidant son verre d'eau-de-vie, riait et se frottait les mains. Tout le monde l'écoutait. L'oncle Eustache dit qu'il irait aussi volontiers à cette chasse sur une nacelle, mais que d'entrer dans la vase avec de grandes bottes et de risquer d'enfoncer jusque par-dessus les oreilles, cela ne l'amuserait pas beaucoup. Alors chacun disait son mot, et la vieille Jeannette, toute pensive, se mit à murmurer : — J'avais aussi des marais,... des étangs!

— Hé! cria Nadasi d'un air moqueur, écoutez donc : dame Jeannette avait des marais!...

— Sans doute, fit-elle, j'en avais!...

— Où ça, noble dame?

— En Vendée, sur le bord de la mer

Et comme Nadasi levait les épaules d'un air de dire : La vieille est folle! M^me^ Jeannette monta le petit escalier de bois au fond de la baraque, et puis en redescendit avec un corbillon plein de vieilleries, de fil, d'aiguilles, de bobines, de parchemins jaunes, qu'elle posa sur la table. — Voici nos papiers, dit-elle, les étangs, les marais et le château sont là dedans avec le reste!... Nous les avons réclamés sous Louis XVIII; mais les parens n'ont pas voulu nous les rendre, parce que j'avais déshonoré la famille en épousant un sans-culotte. Il aurait fallu plaider, et nous n'avions pas d'argent pour payer les avocats. N'est-ce pas, Coustel, que c'est vrai?

— Oui, fit le tourneur sans se déranger.

Parmi tous ceux qui se trouvaient là, personne ne s'inquiétait de ces choses, pas plus que des paquets d'assignats du temps de la république qui traînent encore au fond des vieilles armoires.

Nadasi, tout moqueur, ouvrit un des parchemins, et, levant le nez, il allait le lire pour se faire du bon sang aux dépens de Jeannette, quand tout à coup sa figure devint grave; il essuya ses lunettes, et se tournant vers la pauvre vieille, qui s'était remise à filer : — Ce sont vos papiers, à vous, madame Jeannette? dit-il.

— Oui, monsieur.

— Est-ce que vous voulez que je les regarde un peu?

— Mon Dieu, faites-en ce que vous voudrez, dit-elle, nous n'en avons plus besoin.

Alors Nadasi, devenu tout pâle, replia le parchemin et le mit dans la poche de sa redingote avec plusieurs autres en disant : — Je verrai ça... Voici neuf heures qui sonnent, bonsoir.

Il sortit, et les autres ne tardèrent pas à le suivre.

Or, huit jours après, Nadasi était en route pour la Vendée; il avait fait signer à Coustel et à dame Jeannette, son épouse, pleins pouvoirs pour recouvrer, aliéner, vendre tous leurs biens, se chargeant des frais, quitte à se rembourser des avances sur l'héritage.

Depuis ce moment, le bruit se répandit au village que M^me^ Jeannette était noble, qu'elle avait un château en Vendée, et qu'il allait falloir payer de grosses rentes aux Coustel; mais ensuite Nadasi écrivit qu'il était arrivé six semaines trop tard, que le propre frère de M^me^ Jeannette lui avait montré des papiers établissant clair comme le jour qu'il jouissait des marais depuis plus de trente ans, et que toutes et quantes fois on jouissait du bien des autres depuis plus de trente ans, c'était comme si on l'avait toujours eu, de sorte que Jean-Pierre Coustel et son épouse, parce que leurs parens avaient joui de leurs biens, n'avaient plus rien à prétendre.

Ces pauvres gens, qui s'étaient crus riches et que tout le village était allé complimenter et flagorner selon l'usage, en voyant qu'ils

n'auraient rien, sentirent encore bien plus leur misère, et peu de temps après ils moururent l'un après l'autre dans des sentimens chrétiens, demandant au Seigneur pardon de leurs fautes et confians dans la vie éternelle.

Nadasi, lui, fit vendre sa charge d'huissier, et ne revint plus au pays; il avait sans doute trouvé quelque chose qui lui convenait mieux que de porter des citations.

Bien des années se passèrent; Louis-Philippe s'en était allé, et puis la république; les époux Coustel reposaient sur la colline, et leurs os même, je pense, n'étaient plus que poussière dans la fosse. Moi, j'avais remplacé le grand-père à la maison de poste, et l'oncle Eustache, comme il disait lui-même, avait aussi pris son passeport, quand un matin, pendant la saison des eaux de Baden et de Hombourg, il m'arriva quelque chose d'étonnant et qui me donne encore à réfléchir. Plusieurs chaises de poste étaient passées dans la matinée, quand vers onze heures un courrier de famille vint me prévenir que M. le baron de Roselière, son maître, s'approchait. J'étais à table, je me lève aussitôt pour surveiller le relais. Au moment de l'attelage, une tête sort de la berline, une vieille figure sèche avec de grandes rides, les joues creuses, des lunettes d'or sur le nez : c'était la figure de Nadasi, mais vieille, usée, fatiguée; derrière se penchait une tête de jeune fille, j'en étais tout surpris. — Comment s'appelle ce village? me demanda le vieux en bâillant dans sa main.

— Laheuville, monsieur.

Il ne me reconnaissait pas et se rassit. Alors je vis une vieille dame au fond de la berline. Les chevaux étaient attelés, ils partirent.

Quelle surprise et combien d'idées me passèrent par la tête! Nadasi, c'était M. le baron de Roselière!... Que Dieu me le pardonne si je me trompe, mais encore maintenant je pense qu'il a vendu les papiers de la pauvre Jeannette, et qu'il a fait ensuite peau neuve, comme tant d'autres filous, en prenant un nom de noble pour dépister les curieux. Qui pouvait l'en empêcher? Est-ce qu'il n'avait pas tous les titres, tous les parchemins, toutes les procurations? Et maintenant est-ce qu'il n'a pas les trente ans de jouissance? Pauvre vieille Jeannette!... Que de misères on rencontre pourtant dans la vie!... Et penser que Dieu laisse tout faire!...

ERCKMANN-CHATRIAN.

# CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 octobre 1870.

Non, en vérité, il n'est pas au monde de spectacle plus dramatique que celui d'une nation comme la France aux prises avec tous les périls, livrée par l'incurie en pâture à toutes les fatalités, se raidissant d'un énergique effort contre la fortune ennemie, et se ressaisissant elle-même pour disputer sa puissance et son honneur mis à mal. Quoi qu'il arrive désormais, ces trois mois qui viennent de s'écouler compteront dans notre histoire, et puisque la France n'y a point péri, nous avons le droit de garder l'espérance : c'est qu'elle ne doit pas, c'est qu'elle ne peut pas périr.

Ce qu'il y a de cruel, de poignant et d'étrange à la fois dans cette situation dont le commencement a été l'œuvre d'une légèreté sénile, dont la fin sera maintenant ce que le courage d'un peuple la fera, ce n'est pas la déception de l'orgueil militaire, ce n'est pas que notre armée ait trouvé des revers, d'incomparables revers, là où on lui promettait des victoires au pas de course. La guerre a des hasards pour tout le monde, ceux qui se laissent aller trop vite aux éblouissemens de l'épée sont exposés à être, un jour ou l'autre, blessés par l'épée. Non, ce n'est pas cela. Ce qu'il y a eu d'effroyable et de caractéristique, c'est que d'un seul coup, par le fait d'une politique d'égoïsme et de désorganisation invisible, la France se soit trouvée frappée en pleine puissance, en pleine vie, en pleine fécondité de ressources. Les hommes, l'argent, le courage, l'ardeur patriotique, rien ne lui manquait assurément de ce qui pouvait servir à réparer des revers; seulement elle se sentait paralysée. On aurait dit un géant couché à terre, et dont un ennemi habile serait parvenu à enchaîner les membres. C'est à ce point qu'on en était déjà un moment à se demander avec une anxiété profonde si on allait avoir le temps de se relever, de se réorganiser, si le pays, ainsi pris au dépourvu, pourrait assez tôt rassembler ses forces éparses et ses ressources presque

intactes encore, si Paris enfin, avec ses 2 millions d'habitans, avec ses habitudes et ses raffinemens de civilisation, ou ses divisions intestines, pourrait tenir au-delà de quelques jours devant les audacieuses entreprises d'un ennemi enivré de victoires.

L'extrémité était terrible. Rien n'était perdu cependant, et c'est là justement ce qu'il y a de dramatique, de fortifiant dans cette palpitante histoire de quelques semaines. On ne s'est point abandonné; on a laissé l'empire à son mauvais destin, et dans la liberté de son patriotisme Paris s'est tenu prêt à combattre, non plus pour une politique qui a écrit son épitaphe dans la capitulation de Sedan, mais pour l'indépendance, pour l'intégrité de la nation rendue à elle-même, pour son honneur à lui comme métropole glorieuse de la France et de la civilisation. On l'a menacé d'un siége, il a accepté les périlleuses chances d'un siége, et un mois s'est déjà écoulé depuis que l'ennemi, poussant en avant ses masses victorieuses, a cru pouvoir venir frapper à ses portes, dont il n'a pas encore la clé. Oui vraiment, il y a déjà tout près d'un mois qu'on en est là, que Paris assiégé et investi vit retiré en lui-même, s'accoutumant au bruit du canon qui tient les Prussiens à distance, et réduit à reconnaître Auteuil ou Saint-Denis pour frontière, après avoir étendu sur le monde le rayonnement de son génie et de son influence. Puisque la Prusse n'a point reculé devant cette pensée étrange qui pourrait fort bien être plus meurtrière pour elle que pour nous, Paris vit dans son camp, séparé de l'Europe, dont il ne connaît que l'inaction, ne sachant de la France elle-même qu'une chose, c'est que la nation tout entière est indubitablement à l'œuvre pour se replier sur l'envahisseur. Paris isolé et séquestré reste confiant dans l'insurrection patriotique du pays comme dans son propre courage, et, tout compte fait, dans ce drame terrible aux péripéties inévitablement sanglantes, il s'agit de savoir qui aura le dernier mot, de Paris et de la France cherchant invinciblement à se rejoindre à travers les lignes ennemies pour reconquérir leur indépendance, ou du roi Guillaume méditant des hécatombes humaines pour l'orgueilleuse et stérile satisfaction de venir chercher dans une ville en ruine la sanction de conquêtes sans durée comme sans moralité politique. Au fond, voilà toute la question qui s'agite dans ce siége, qui n'était point, à ce qu'il semble, une opération aussi simple qu'on le croyait à l'état-major prussien, puisque après avoir marché si vite on s'est arrêté subitement, puisque M. de Moltke et M. de Bismarck ont mis tout un mois à chercher notre point vulnérable, à savoir comment cette Allemagne campée sous nos murs pourra tout à la fois attaquer Paris et se défendre contre la France refluant en armes sur elle.

Le temps des illusions est sans doute passé pour nous, lorsque le drapeau blanc et noir flotte sur les hauteurs de Meudon et de Saint-

Cloud. Ce serait certainement la puérilité la plus singulière de nous bercer encore de toutes ces idées que les soldats allemands, épuisés de misère, envahis par la nostalgie ou découragés par les obstacles, n'aspirent qu'à reprendre le chemin de leur pays sans aller jusqu'au bout de l'œuvre qu'ils ont entreprise. Les Prussiens ne sont pas venus de si loin pour se retirer ainsi tranquillement à la première difficulté. Ils sont en quelque sorte enchaînés sous nos murs par l'orgueil de leurs récentes victoires, par l'âpre ambition des conquêtes, et maintenant aussi un peu par le point d'honneur, qui leur coupe la retraite. Ils iront jusqu'au bout, c'est-à-dire jusqu'où ils pourront. Les forces qu'ils ont concentrées, les combinaisons qu'ils préparent et qu'ils ne peuvent entièrement dissimuler, les positions qu'ils choisissent et où ils se retranchent, tout indique une opiniâtreté de dessein et de volonté avec laquelle nous pouvons avoir affaire d'un instant à l'autre; mais enfin, sans illusion, sans excès d'optimisme, on peut bien dire que, si les Prussiens n'ont tenté rien de sérieux depuis qu'ils sont arrivés devant Paris, c'est que probablement ils ne l'ont pas pu, c'est qu'ils ont été arrêtés par un obstacle dont ils n'avaient pas mesuré la puissance, et ce seul fait est une amélioration relative de notre situation, un accroissement sensible de nos chances dans la marche de cette étrange campagne. Un mois perdu par la Prusse dans l'immobilité et l'inaction, ou si l'on veut dans des concentrations nécessitées par la distance, par les conditions nouvelles de la guerre, c'est un mois gagné pour nous, pour nos forces qui se rassemblent, pour tous nos moyens de combat qui se régularisent et se décuplent; c'est un mois gagné pour le patriotisme de la France et pour son honneur devant le monde. Voilà au juste la signification de cette période déjà écoulée d'un siége extraordinaire, premier écueil d'une invasion qui jusqu'ici n'avait point trouvé d'obstacles. Ce sont les Prussiens cette fois qui se sont fait illusion, qui ont cru qu'ils n'avaient qu'à marcher sur Paris, à peu près comme nos chefs militaires, au commencement de la campagne, pensaient présomptueusement qu'ils n'avaient qu'à s'élancer vers le Rhin. Les Allemands sont partis pour Paris, et ils sont arrivés à Versailles; ils se sont aperçus bientôt que, sur ce bout de chemin qui leur restait à faire, ils avaient devant eux la résolution désespérée d'un peuple.

Ce n'est là jusqu'ici qu'un succès bien modeste encore sans doute, qui n'a rien d'une victoire décisive; il n'y a point de victoire véritable tant que l'invasion se promène dans nos villes et dans nos campagnes, tant que nous n'avons qu'à sonder l'horizon du haut de nos remparts pour voir l'ennemi campé sur nos coteaux. Ce n'est pas moins, au point de vue de la défense nationale, un avantage réel, puisque ce mois conquis par la fermeté d'attitude de toute une population a pu rétablir à notre profit une certaine égalité en forçant momentanément la Prusse à

une sorte de suspension d'armes devant nos retranchemens, en la plaçant entre Paris invinciblement décidé à se défendre, inexpugnable derrière ses murailles, et les provinces soulevées jusque dans leurs profondeurs contre la brutalité d'une irritante invasion. Cela ne veut pas dire que la Prusse elle-même n'ait point profité de ce répit, elle en a profité pour appeler à elle toutes les forces que l'Allemagne a pu lui envoyer pour s'établir à nos portes, pour assurer ses positions. Il n'est pas moins évident que, malgré tout ce qu'il y a de pénible et de difficile dans une situation si imprévue, cette première phase du siége, cette première épreuve vaillamment supportée est plutôt favorable à Paris et à la France. Paris, il y a un mois, était déjà sans doute à l'abri d'une insulte, puisqu'on s'est bien gardé de brusquer cet assaut dont on parlait si complaisamment; il n'était pourtant pas encore ce qu'il est devenu en ces quelques semaines, un vaste et formidable camp, hérissé de feu et de fer à toutes ses extrémités, bardé et barricadé au point d'être devenu inabordable pour toute attaque de vive force. L'armée régulière de défense, un peu émue d'abord de l'affreux désastre de Sedan, rassemblée à la hâte, presque découragée avant de combattre, a retrouvé bien vite, avec sa hardiesse native, sa cohésion et sa solidité devant l'ennemi. Ces braves gardes mobiles, qui sont l'élite de la France dans Paris, ont pris tout de suite l'allure de vieilles troupes, alliant la précision des mouvemens à l'entrain et à la bonne humeur courageuse. La population tout entière, encadrée dans ses bataillons de garde nationale, s'est faite au métier des armes et à la vie du rempart. En un mot, par l'activité du gouvernement, par le concours spontané de tous, la défense parisienne s'est rapidement constituée dans sa force et dans son intégrité. Elle est maintenant tout ce qu'elle peut être, en attendant les événemens qui peuvent la transformer en offensive.

Quant à la France elle-même, à la France non envahie et libre, si peu que nous communiquions avec elle, on ne peut évidemment douter qu'elle ne soit avec Paris d'âme, d'esprit et de résolution. Qu'a-t-elle pu faire depuis un mois? dans quelle mesure a-t-elle organisé ses forces? On l'apprendra peut-être seulement le jour de l'action, le jour où le reflux patriotique de la France sur Paris contraindra l'armée prussienne à tenter quelque grand coup pour se dégager. Le gouvernement ne dit pas tout probablement et ne peut pas tout dire. On sait du moins par lui que le temps n'a point été perdu jusqu'ici, que deux armées de 80,000 hommes se sont formées, qu'une troisième armée se prépare, que de vieux soldats d'Afrique, la légion romaine et les zouaves pontificaux eux-mêmes, qui n'ont plus à monter la garde autour du pape, sont arrivés, que le mouvement est universel. Un voyageur qui a traversé les lignes prusiennes pour rentrer dans Paris, et dont les curieuses pérégrinations ont été accompagnées de mille péripéties, racontait récemment

qu'il avait trouvé des gardes mobiles de Lot-et-Garonne à Épernon, entre Versailles et Chartres. D'un autre côté, on le sait, des engagemens ont eu lieu vers Orléans. M. Estancelin, l'énergique organisateur, le commandant supérieur des gardes nationales mobilisées de la Normandie, a été, dit-on, vu à Mantes. Il résulterait de tout ceci que les Prussiens n'ont point certainement autour d'eux ou devant eux autant d'espace libre qu'on l'aurait cru, que des détachemens de nos armées de secours ne sont plus bien loin, que ces armées se rapprochent sans doute d'heure en heure, et cette activité des provinces qu'on entrevoit, qu'on sent en quelque sorte, un membre du gouvernement, M. Gambetta lui-même, s'est chargé d'aller la stimuler encore plus ou la régulariser en prenant la route la plus libre que nous ayons à notre disposition pour le moment, le chemin des airs. Le jeune ministre de l'intérieur, parti en ballon, est descendu dans le département de la Somme, non sans courir quelques aventures, mais heureusement sain et sauf, et il a pu se diriger sur Tours, portant avec lui la pensée du gouvernement, sans doute aussi le secret des combinaisons qui doivent lier les opérations de nos armées. C'est là en réalité le fruit de la constance patriotique de Paris. Sans cette fermeté, rien n'était possible, la fable du géant enchaîné par les membres et impuissant dans sa force pouvait rester vraie jusqu'au bout. A la faveur de cette virile défense qu'un mois d'efforts et de luttes n'a point certainement épuisée, la France a pu se lever, et elle peut toujours discipliner, pousser en avant ses bataillons accourus au secours du drapeau commun. Militairement tout est changé, si bien qu'aujourd'hui, à la rigueur, la résistance est d'abord dans Paris sans doute, mais elle n'est plus seulement dans Paris, elle est partout où il y a un soldat, un volontaire et une pensée de dévoûment national.

M. de Bismarck, nous le savons bien, s'est vanté de ne pas laisser à l'insurrection patriotique de la France le temps de s'organiser, d'aller au besoin étouffer cette insurrection dans son germe, c'est-à-dire dans le sang. Il prétendait récemment, dit-on, qu'il savait à quoi s'en tenir sur nos provinces, qu'il y avait des rassemblemens de gens en armes, non des armées. Ces « gens en armes » s'aguerriront bientôt, comme se sont aguerris, comme s'aguerrissent tous les jours ces gardes mobiles rassemblés à Paris. Ce sont de jeunes combattans aujourd'hui, ce seront de vieux soldats demain, et il faudra autre chose que des uhlans pour les réduire. Si l'armée prussienne se détourne de Paris pour aller se jeter sur les forces françaises qui s'organisent, elle sera suivie de près probablement, sans compter qu'on lui fera faire du chemin, et qu'on ne lui offrira pas cette fois l'occasion de faciles victoires en se livrant en pâture à des masses d'artillerie invisibles; si elle reste obstinément fixée sous nos murs avec la pensée de nous fatiguer, de nous affamer, elle sera sûrement trompée dans ses calculs, elle peut être investie à son

tour par nos armées, comme elle investit elle-même Paris. On n'est pas au bout, ce mois de défense en est déjà le garant, et à tout prendre, un jour ou l'autre, M. de Bismarck pourrait bien regretter d'avoir trop cédé à l'infatuation du succès en recevant si étrangement ces propositions pacifiques qu'on ne lui porterait plus aujourd'hui, que M. Jules Favre avait le droit de lui porter, il y a trois semaines, au nom de la civilisation, de l'humanité et de la concorde des peuples. Le roi Guillaume et son premier ministre ne paraissent pas en être là, nous en convenons; ils entendent autrement l'humanité et la civilisation, ils croient avoir du temps, et ils prennent philosophiquement leur parti des sacrifices humains qu'ils commandent. Pendant que les soldats allemands se font tuer en tuant des Français, non pour la grandeur de l'Allemagne, mais pour un implacable orgueil, le roi Guillaume chassait dans les bois de Ferrières. C'est une agréable occupation digne de conquérans qui ont des loisirs, qui aiment à s'entretenir dans le goût de la guerre, et le prochain bulletin ressemblera sans doute à celui du Charles II de *Ruy-Blas :* « Madame, il fait grand vent, et j'ai tué six loups! » Soit, il faut prolonger une effroyable guerre, puisqu'on peut se donner le plaisir de chasser dans les tirés de Versailles et de Saint-Germain comme dans les bois de Ferrières. Le roi Guillaume et son fidèle porte-parole, M. de Bismarck, croient-ils cependant offrir au monde un spectacle bien glorieux? S'imaginent-ils par hasard agir comme des chefs civilisés en aggravant même pour les neutres les conditions de la guerre, en allant jusqu'à refuser aux membres de la diplomatie étrangère demeurés à Paris la liberté de leurs communications avec leurs gouvernemens? Pensent-ils enfin être des politiques bien prévoyans pour leur pays en amassant sur lui toutes les haines et tous les ressentimens de l'avenir, en le jetant sur une nation qui ne fait désormais que se défendre, et au demeurant en exposant l'Allemagne tout entière à voir un jour ou l'autre se tourner contre elle les chances de cette fortune des armes dont on veut aujourd'hui abuser en son nom? Le roi Guillaume et M. de Bismarck ont fait comme tous les conquérans, ils ont bu leur victoire jusqu'à l'ivresse, jusqu'à la lie, et ils n'ont pas vu que, pour vouloir aller trop loin, ils risquaient de compromettre ce qu'il pouvait y avoir de légitime dans leurs succès.

La Presse, il faut le dire, a commis un crime contre elle-même aussi bien que contre la France. Elle nous a sans doute placés, nous, sous le coup d'une nécessité suprême et héroïque en ne nous laissant le choix qu'entre le déshonneur de livrer l'inviolabilité du territoire et l'extrémité d'une geurre à outrance; mais en même temps elle s'est placée, elle, dans l'alternative de pousser la lutte au-delà de toute limite, au-delà de toute justice, au-delà de toute humanité, ou de paraître reculer et se désavouer dans ses ambitions les plus intimes. On aurait dit que, se

croyant sûre d'une victoire qu'on ne pouvait plus lui disputer, elle voulait d'avance fermer toute issue à une paix de transaction et d'équité. Paris et la France ne se sont pas fait répéter deux fois ces brutalités, qui n'étaient peut-être qu'une jactance diplomatique de la force. En définitive, trois semaines après que M. de Bismarck posait ainsi la question dans ses conversations avec M. Jules Favre, quelle est la situation de la Prusse campée sous Paris et engagée dans un tel siége? La vérité est qu'elle ne peut ni entrer ni s'en aller. Elle a été trompée, elle s'est trompée elle-même; elle a cru qu'elle n'avait qu'à se présenter, qu'elle allait surprendre la France en pleine désorganisation militaire, elle a trouvé une défense calme, intrépide, résolue, prête à recommencer sous Paris et dans de plus vastes proportions la vigoureuse campagne que Bazaine poursuit encore, il faut l'espérer, sous les murs de Metz. Ce mois de siége a déjà déconcerté les calculs qu'elle avait pu fonder sur des difficultés militaires d'un moment, et des actions sérieuses, conduites avec autant de prudence que de hardiesse, lui prouvent que le sol de la France n'est pas épuisé de soldats. Elle a fait aussi entrer dans ses prévisions, comme gage d'un infaillible succès, la lassitude de l'isolement pour une grande ville, l'impossibilité d'approvisionner pour longtemps une population de 2 millions d'habitans. L'isolement, Paris le supporte avec une philosophie presque imprévue, sans s'inquiéter outre mesure du reste du monde, qui fait pour le moment une assez triste figure en vérité, et, quant à la famine, il n'est point certes encore à la veille d'affronter ce fléau, qui ne deviendrait un péril que si d'un côté la distribution des vivres n'était point ménagée avec vigilance, si d'un autre côté les lignes ennemies étaient impénétrables, si la France restait immobile. C'est une crise, on le sait bien, elle passera comme toutes les crises, et ce n'est point peut-être tant que les Allemands seront là qu'elle offrira les dangers les plus redoutables.

La Prusse enfin a une dernière espérance, et M. de Bismarck ne l'a point caché; elle a compté, elle compte encore sur les dissensions intérieures, sur les divisions, sur les passions qui faciliteraient singulièrement son œuvre en commençant par faire elles-mêmes le siége du gouvernement. Pour ceci, et ce n'est point assurément l'affaire la moins importante aujourd'hui, la question est de savoir si nous voulons donner raison à la Prusse et ébranler les portes de la maison devant l'ennemi. Il est bien clair en effet que l'efficacité de la défense nationale dépend de l'union des esprits, de l'alliance désintéressée de tous les patriotismes, de la fusion momentanée de tous les partis dans un sentiment unique, et nous ajouterons aussi de la fermeté du gouvernement lui-même, de sa fidélité à la mission qu'il a reçue dans un désastre public, qui a été spontanément, implicitement ratifiée dès la première heure par une sorte d'assentiment universel.

Lorsque la patrie, qui n'est exclusivement ni aux uns ni aux autres, mais qui est à tous, palpite et se débat sous l'étreinte de l'ennemi, lorsqu'on est en face d'événemens qui font vibrer une même passion dans toutes les âmes, qui devraient si naturellement unir toutes les volontés, plier toutes les révoltes de l'ambition ou de la colère, c'est pourtant étrange qu'il y ait des esprits violens, aigris, emportés, toujours prêts à rompre cette trêve sacrée du patriotisme et à semer le vent pour récolter la tempête. L'ennemi est à nos portes, la république a été proclamée, acclamée, justement parce qu'elle était ce qui nous divisait le moins. Le bon sens le plus évident, le plus impérieux, dit que la première nécessité est de chasser l'étranger, de vivre en un mot; *porro unum est necessarium!* C'est le mot d'ordre invariable du patriotisme en face de l'envahisseur; mais non, cela ne suffit pas, il faut autre chose. Il y a des hommes qui éprouvent le besoin des diversions. M. Blanqui, M. Félix Pyat, M. Ledru-Rollin lui-même, M. Gustave Flourens, sont persuadés que les Prussiens ne nous donnent pas assez d'occupation; ils se sont mis en campagne pour procurer aux Parisiens les moyens de batailler entre eux, et c'est ainsi que, sous cette inspiration dissolvante de quelques meneurs, une espèce d'agitation factice s'est répandue dans la ville pendant quelques jours, avec des espèces de manifestations, des espèces de promenades de quelques bataillons de gardes nationaux en armes ou sans armes, et même des espèces de siége du gouvernement de la défense nationale à l'Hôtel de Ville. Que voulaient M. Blanqui, M. Ledru-Rollin, M. Delescluze, M. Pyat, M. Gustave Flourens? que poursuivaient-ils? Ils tenaient tout simplement à donner de l'occupation aux Parisiens, qui n'en ont pas, à ce qu'il paraît, en ce moment; ils voulaient à tout prix et au plus vite faire des élections. Bien entendu, ils ne s'inquiétaient que fort médiocrement d'une représentation générale de la France, d'élections devenues trop notoirement impossibles en présence de l'ennemi, répandu dans vingt départemens; ce qu'ils voulaient, c'était le scrutin à Paris, l'élection immédiate et confuse d'une municipalité parisienne, ou, pour mieux dire, d'une commune révolutionnaire, et le fond de leur pensée était aussi clair que le jour. Comme la masse des citoyens parisiens aurait trouvé naturellement qu'elle avait autre chose à faire, les partisans de M. Blanqui, de M. Ledru-Rollin, de M. Félix Pyat, seraient seuls allés aux élections; ceux-ci composaient à leur gré la municipalité nouvelle; la municipalité ou la commune entrait à l'Hôtel de Ville, protégeait d'abord le gouvernement de la défense nationale, puis le supplantait en le jetant au besoin par la fenêtre, en cas de résistance à la volonté du peuple, et le tour était joué : la commune révolutionnaire régnait, promulguait des décrets, déployait sa souveraineté dictatoriale sur Paris, sur la France, sur le monde; les beaux jours de 1792 et de 1793 renaissaient, tout était sauvé!

Rêve étrange d'esprits aussi étroits que violens et figés en quelque sorte dans leur violence, dans un fanatisme révolutionnaire! Ils ont l'hallucination de 1793. Quand ils ont prononcé ce mot cabalistique, ils croient avoir tout dit; quand ils ont décroché de ce vieux et terrible musée de l'histoire une forme de langage, une date ou quelque vieux souvenir, ils croient qu'ils ont soufflé la vie au monde, et ils ne s'aperçoivent pas que le monde marche sans eux, qu'on ne refait pas le passé, que chaque époque a sa politique, ses idées, ses intérêts et même ses passions. Ils ne voient pas que 1870 ne ressemble guère à 1793, et que ce qui a peut-être sauvé le pays autrefois le perdrait à coup sûr aujourd'hui, que cette révolution qu'ils proposent sans cesse d'accomplir ou de recommencer est faite depuis longtemps, et qu'il n'y a plus qu'à l'épurer, à l'étendre pacifiquement dans ce qu'elle a de légitime, à la défendre quelquefois contre ses ennemis et plus souvent encore contre es dangereux amis. Ils ne voient rien et ils ne comprennent rien, ils leur faut seulement 1793, la commune, la convention, les comités de salut public, l'emphase, la déclamation, la haine. Ils sont un anachronisme vivant. Il est fort difficile de faire comprendre à de tels esprits qu'ils battent misérablement la campagne, qu'ils vont même contre leur but, qu'ils subordonnent l'intérêt, le patriotisme de tous à leurs ambitions ou à leurs ressentimens, qu'ils ne feraient rien et qu'ils compromettraient tout. Ce qu'ils compromettraient plus que tout le reste, et cela instantanément, irrésistiblement, c'est la défense nationale et la république elle-même.

Les agitateurs peuvent bien, s'ils le veulent, se déguiser à eux-mêmes les mobiles de cette triste politique d'excitation et de désorganisation qu'ils ont inaugurée dans leurs polémiques comme dans leurs manifestations. A les entendre, c'est évidemment dans un intérêt public qu'ils ont poussé le cri d'alarme, c'est pour imprimer à la défense nationale une intensité nouvelle et plus énergique qu'ils ont demandé la commune révolutionnaire, c'est parce que le gouvernement de l'Hôtel-de-Ville est insuffisant et ne fait pas tout ce qu'il doit pour la satisfaction des patriotes qu'ils se dévouent jusqu'à vouloir le remplacer. Le patriotisme est le passeport de leurs déclamations révolutionnaires. Que serait-il arrivé cependant s'ils avaient réussi? Oui, que serait-il arrivé? Mais il suffit en vérité de connaître les désirs, les espérances des Prussiens, pour avoir une opinion dans une telle affaire. L'éventualité sur laquelle l'ennemi comptait le plus, qui est peut-être sa dernière chance, se trouvait réalisée. Ce qui serait arrivé, c'est d'une cruelle et aveuglante évidence. Les citoyens, mis en présence d'un scrutin ouvert par la main d'une faction, auraient bien été obligés bon gré mal gré de s'inquiéter de ces élections. Les scissions auraient inévitablement éclaté, il y aurait eu à l'intérieur des vainqueurs et des vaincus, et, au lieu de

se porter à l'ennemi d'un même élan, d'une même pensée, avec un patriotisme sans trouble, on serait allé à la défense avec des doutes et des craintes, avec le ressentiment des divisions intestines. La foi patriotique serait restée peut-être au fond de ce scrutin, ou elle s'y serait tout au moins refroidie, aigrie.

Qu'aurait donc pu faire pour la défense nationale cette commune ainsi élue? Elle n'aurait rien fait par elle-même, et elle aurait paralysé toute action dans la main de ceux qui la dirigent aujourd'hui, parce qu'après tout on ne répond au canon que par le canon, à des soldats que par des soldats ou par des citoyens qui consentent à être momentanément des soldats, parce qu'il ne suffit pas de substituer à la puissance coordonnée de l'action militaire ce qu'on appelle pompeusement et puérilement le feu révolutionnaire. Rien qu'à observer les programmes des agitateurs, les symptômes, les signes précurseurs de la situation qui se préparait, il n'est pas difficile de se douter de ce qui serait arrivé tous les jours. On l'a vu presque un instant. Des gardes nationaux émettent la prétention de discuter avec leurs chefs les ordres qu'ils reçoivent, et en définitive de ne faire que ce qui leur plaît. M. Gustave Flourens se nomme lui-même colonel, donne sa démission, la retire, rassemble ses hommes, les fait parader en armes sur la place de l'Hôtel-de-Ville pour intimider le gouvernement, et tout cela pendant que le bruit du canon retentit jusque dans le cœur de Paris. Tandis que nos soldats sont aux prises avec les Prussiens, on manifeste; au moment où l'ennemi prépare peut-être quelque surprise, on demande les élections et la commune. Ce qui serait arrivé, la belle question! On se serait occupé du dedans plus que du dehors, de ce qu'on appelle les Prussiens de l'intérieur plus que des Prussiens du roi Guillaume; on aurait continué à manifester dans tous les sens possibles, on aurait fini peut-être par quelque effroyable conflit, et les temps prédits par M. de Bismarck seraient infailliblement arrivés, parce que les villes ou les nations divisées sont l'inévitable proie de l'ennemi. La province, dégoûtée ou révoltée, eût laissé Paris à sa commune, à sa dictature révolutionnaire, à ses luttes stériles; c'eût été pour le coup l'achèvement de la prédiction de M. de Bismarck, et des républicains se seraient chargés de préparer, pour le plus grand honneur de 1793, le dernier acte de la triste tragédie nationale commencée à Sedan ou à Wœrth.

Il y a heureusement dans les masses un instinct profond qui ne se trompe guère sur les grandes choses, sur les situations extrêmes. Il y a aussi dans les sentimens vrais, tels que le patriotisme, une puissance naturelle qui s'impose. La population parisienne ne s'y est pas laissé prendre longtemps, elle a compris bien vite qu'avant de s'occuper de constituer sa municipalité, elle avait à faire face aux Prussiens, et que surtout le meilleur moyen d'assurer sa défense n'était pas d'ouvrir la car-

rière aux agitateurs ambitieux, de se faire la complice des promoteurs d'une commune révolutionnaire; ce qu'elle a bien mieux compris encore, c'est qu'elle ne devait rien faire ni rien permettre qui pût la séparer des provinces, du reste de la France, et par le fait toutes ces menées violentes, artificielles, se sont trouvées submergées dans le mouvement patriotique de la population tout entière, de la garde nationale, accourant en immense majorité autour de l'Hôtel de Ville comme une force de préservation. C'est la réaction qui triomphe, se sont écriés aussitôt les meneurs de cette étrange campagne; cela n'est point douteux, car il est depuis longtemps entendu que lorsqu'ils ne triomphent pas, c'est la réaction, qu'ils sont à eux seuls la France, la révolution immaculée, la république orthodoxe, et surtout pour le moment la défense nationale. Le danger des agitations immédiates est passé sans doute; il ne doit pas moins rester comme une lumière pour le gouvernement, qui aurait peut-être pu éviter cette crise avec un peu plus de décision. Ce qui a fait un instant sa faiblesse, c'est une apparence d'incertitude et d'hésitation dans cette affaire des élections municipales qu'on a voulu transformer en arme de guerre contre lui; il a retrouvé un ascendant à peu près irrésistible, un énergique appui dans l'opinion dès qu'il s'est prononcé nettement, dès qu'il a montré qu'il voulait rester sur le terrain inébranlable, inviolable de la défense nationale, et ici il faut bien y songer; il faut absolument que les hommes honorables qui ont reçu le 4 septembre un mandat de nécessité se gardent de ce qui pourrait ressembler à un scrupule de désintéressement ou de déférence pour un prétendu vœu populaire, et ne serait en réalité qu'une défection. Il y a une chose dont le gouvernement doit bien se rendre compte et qui lui fait de la fermeté un devoir d'honneur, c'est qu'il n'est pas là apparemment pour son plaisir, ni même, nous le supposons, par ambition. Il est à l'Hôtel de Ville comme une sentinelle avancée qui n'a pas le droit de se relever elle-même de sa faction, et que Paris seul n'a pas même le droit de relever. M. Henri Rochefort l'a dit dans un semblant de jeu de mots à travers d'autres choses inutiles : « Il a accepté sa mission, il n'est pas libre de donner sa démission. »

Paris l'a conduit ou l'a laissé s'établir à l'Hôtel de Ville et s'est rangé aussitôt autour de lui; la France entière l'a reconnu et consacré de son adhésion spontanée. Le gouvernement actuel a sa raison d'être dans cette double sanction, et depuis que l'investissement, par une violence momentanée, est venu scinder en quelque sorte le pays en deux parties, il n'est plus à son poste qu'un otage ne s'appartenant pas à lui-même, appartenant à la France, qui doit le retrouver là où elle l'a laissé en lui confiant le dépôt de l'honneur national. Voilà ce qu'a compris instinctivement, patriotiquement, la population parisienne quand elle a refusé de se prêter à la création d'un pouvoir de parti ou de localité, d'un con-

seil hybride condamné d'avance à n'être qu'un instrument de division. Voilà ce que ne peuvent comprendre ceux qui ont soulevé cette question perturbatrice de la commune. S'ils ne voulaient être que les membres d'un conseil municipal parisien, ce n'était guère le moment, et ils faisaient beaucoup de bruit pour rien; s'ils aspiraient à un pouvoir plus étendu, s'ils voulaient, comme cela n'est pas douteux, se substituer par une captation du suffrage d'une ville au gouvernement actuel, ils n'étaient que des usurpateurs sacrifiant à une ambition ou à un fanatisme de parti les intérêts de la défense commune de Paris et de la France.

Qu'ils missent en péril la défense nationale, c'est d'une trop criante évidence; mais ce qui est tout aussi clair, c'est qu'en désarmant la France, ils ne servaient pas mieux la république dans son avenir prochain. La république s'est relevée en France le 4 septembre; elle existe aujourd'hui sans contestation. Si elle a des ennemis, ils ne sont pas pour le moment bien dangereux, et aucun d'eux n'oserait certainement laisser entrevoir un autre drapeau. On s'est rallié sans mauvaise arrière-pensée, sans hésitation, à la république comme à un pouvoir de suprême sauvegarde qui héritait de désastres dont il n'était pas coupable, qui a déjà fait ce qu'il a pu pour réparer ces désastres, et qui a toujours ce mérite d'être le seul qui puisse opposer à l'ennemi le faisceau des forces nationales. Est-ce qu'on croit travailler bien efficacement à l'avenir des institutions républicaines par ces préconisations effrénées de pouvoirs sommaires, dictatoriaux, qui ont la prétention de tout faire et de ne souffrir aucune dissidence autour d'eux? C'est l'éternel malheur de la république de trouver si souvent pour interprètes et pour défenseurs des hommes qui font tout ce qu'ils peuvent pour la rendre insupportable et impossible. A leurs yeux, la république, c'est nécessairement l'agitation en permanence, la fièvre organisée, la guerre des classes et des intérêts, la mise en doute perpétuelle des institutions les plus fondamentales ou les plus simples, la violence dans le langage, l'insurrection dans la rue.

Dès qu'on s'éloigne de cet idéal, ils sont persuadés que la république est perdue, et c'est ce qui explique comment la France, plus qu'à demi républicaine par ses idées et ses mœurs, a laissé si souvent retomber ces institutions, parce qu'après tout ce n'est pas dans la guerre, dans le désordre permanent qu'une population peut vivre, travailler, penser, former cet assemblage de créatures humaines ayant le droit de porter le nom d'une nation intelligente et civilisée. C'est le désordre qui est le péril perpétuel de la république, et, ce qui ne la compromet pas moins, c'est cette prétention de certains hommes de l'absorber en eux, de la représenter exclusivement, de l'imposer par l'autorité de leurs passions. Franchement, quelle différence y a-t-il entre la dictature d'une oligarchie

révolutionnaire et l'omnipotence d'un seul? C'est toujours le despotisme ayant la même nature, les mêmes procédés et les mêmes conséquences, changeant tout au plus de nom et s'appelant alternativement l'empire, ou la commune.

Il y a quarante jours à peine que la république existe de nouveau en France, et déjà elle a ses autoritaires, que disons-nous? ses prétendans, qui s'investissent eux-mêmes d'une sorte de légitimité inviolable, qui veulent mettre leur effigie sur tout ce qui se fait, qui ne peuvent admettre vraiment que d'autres servent la France dans ses aspirations de progrès, de justice, de civilisation, et surtout aujourd'hui qu'on puisse travailler à la défense nationale sans la commune de leur rêve. Au lieu de populariser la république, ils la rendent suspecte; au lieu de lui attirer des amis, ils lui font des ennemis; au lieu de lui assurer un avenir moins orageux que par le passé et moins incertain, ils préparent d'avance des réactions nouvelles qui seraient infaillibles, qui ne tarderaient pas à se produire, s'ils triomphaient un instant. Sans doute la république est possible en France, si on le veut sérieusement, et elle ne peut trouver des ennemis chez ceux qui sont formés depuis longtemps au culte de la souveraineté nationale librement manifestée; mais qu'on y songe bien : elle n'est possible et elle ne mérite d'exister qu'à une condition, c'est qu'elle sera le bien de tout le monde, l'œuvre de tout le monde. Elle ne peut se fonder avec quelque chance de succès que si elle est un grand gouvernement, un régime régulier, équitable, libéral, protecteur pour toutes les activités, pour tous les intérêts, pour toutes les facultés du génie français. Et ce n'est pas là seulement la condition de sa durée, de son succès à l'intérieur, c'est aussi et surtout la condition de sa puissance, de son influence au dehors. Supposez une république d'agitations et de violences, que lui arrivera-t-il? Elle trouvera le monde fermé devant elle, elle suscitera certainement plus d'adversaires passionnés que d'imitateurs, elle nous aliénera les gouvernemens sans nous donner la sympathie des peuples. Supposez une république libérale, humaine, pacifique, reprenant sous des formes nouvelles les traditions de prosélytisme moral et intellectuel de la France, elle peut exercer une irrésistible contagion; elle peut, sans être une agression, devenir la plus séduisante des propagandes, — et qui sait si cette république, retrempée dans les épreuves et dans des mœurs plus sévères, ne sera pas quelque jour notre vengeance contre ceux qui sont à nos portes, attendant l'explosion de ces passions sur lesquelles ils comptent plus que sur leur génie?

CH. DE MAZADE.

## CORRESPONDANCE

A M. LE DIRECTEUR DE LA *REVUE DES DEUX MONDES.*

Mon cher monsieur,

N'êtes-vous pas, comme moi, profondément ému du grand spectacle que Paris nous donne? Le mois va s'accomplir; encore deux jours, il sera plein. Un mois de siége, un mois de réclusion! Ce Paris qui s'ignorait lui-même, qui aux yeux du monde n'était que la ville des plaisirs, un atelier de modes, un foyer de théâtre, une Sybaris immense, égoïste et frivole, aussi énervée de cœur qu'élégante d'esprit, le voilà qui n'est plus qu'un arsenal de guerre, une caserne, un camp. Depuis un mois, cerné, bloqué, emprisonné, Paris se voit sans trouble ni murmure séparé du monde des vivans. Cette séquestration sans exemple d'une cité de deux millions d'âmes, ce fait de guerre inoui donne au premier abord une idée gigantesque de la puissance des assiégeans : on croit y voir le dernier terme, le complément lugubre de nos revers et de nos humiliations; mais, comme en cette guerre tout renverse et confond les prévisions humaines, l'investissement de Paris, si prodigieux qu'il semble, n'est, à vrai dire, et ne sera, j'en ai la certitude, que la condition éclatante et la rançon nécessaire de notre honneur ressuscité et de notre libération.

Il y a là tout un grand mystère qu'on ne saurait trop méditer, et, n'en déplaise aux superbes esprits qui se révoltent pour peu qu'on mêle à la conduite de ce monde le nom de celui qui l'a fait, je me permets de croire que ce mystère, c'est Dieu lui-même qui le propose à nos méditations. Dans l'impitoyable série de catastrophes et de hontes qui s'est prolongée pour nous du 2 août au 1er septembre, je reconnais un châtiment; aussi pour moi, l'unique et suprême question est de savoir si, maintenant que Paris est bloqué, la justice divine se tient pour satisfaite, si nos faiblesses et nos servilités, notre incurie et notre suffisance, nos corruptions et notre orgueil ont reçu toute leur punition, et si la main du juge est lasse de frapper. Eh bien! j'ose le dire, des signes manifestes autorisent à croire que ce n'est plus sur nous que s'appesantit cette main redoutable; qu'un nouveau souffle enfle nos voiles, et que le flot qui nous avait jetés au plus bas de l'abîme commence à nous soutenir et à nous relever. J'aimerais à vous convaincre que ma confiance n'est pas seulement instinctive, que ce n'est de ma part ni lassitude de gémir, ni besoin d'illusion; j'aimerais à vous dire les faits

et les symptômes qui me soutiennent et me rassurent; puisque vos colonnes ne sont qu'à demi pleines, si vous voulez, nous allons en causer.

Et d'abord, jusqu'au 1er septembre, je ne vois pas un jour, pas une heure où notre expiation se soit interrompue. Échec sur échec, faute sur faute, pas le moindre répit, pas un sourire de la fortune, pas l'ombre d'une consolation. Bazaine lui-même, ce fécond capitaine, et ses héroïques soldats, s'ils vengent notre honneur dans des flots de sang ennemi, sont impuissans à nous porter secours. Nous voyons là, vivans, nos meilleurs généraux, notre plus ferme armée, et n'en pouvons rien faire; c'est comme une ironie du sort. Eh bien! notre supplice ne se borne pas là : tout n'est pas expié. Nous fûmes agresseurs, nous en devons porter la peine, il faut un affront de plus : il faut encore Sedan, l'ignominie suprême, le dernier mot, la digne fin de l'empire. Pour cette fois du moins, la mesure paraît comble; l'empire n'est plus, tout va changer.

Regardez nos envahisseurs : que font-ils depuis Sedan? qui les conduit? Est-ce encore la fortune, la bonne chance, tranchons le mot, l'esprit de Dieu? Non; d'apparence ils sont encore les mêmes, ils marchent, ils s'avancent avec le même aplomb, la même discipline : ils sont aussi prudens, aussi rusés, aussi habiles; mais la cause qu'ils servent, ils en ont conscience, n'est plus la même depuis Sedan. Ils ne sont plus les soldats de l'Allemagne, ils sont les instrumens d'un autre Napoléon III; au lieu de répondre à un défi de souverain, ils s'attaquent à un peuple; de provoqués, on les a faits provocateurs. Le droit et la justice ont déserté leur camp pour passer dans le nôtre. Croyez-vous que ce changement de condition et de consigne ne se trahisse pas dans leurs actes? Vous me direz qu'ils ont sans coup férir entouré de leurs lignes cette vaste capitale dont l'investissement passait pour impossible. J'en conviens, mais depuis cet exploit, qui n'était que la suite de leur première veine, et que nous étions encore hors d'état de leur disputer, depuis ce succès facile, depuis tout à l'heure un mois, qu'ont-ils fait? Des tentatives incertaines, des ouvrages aussitôt démolis, pas une approche sérieuse. Au lieu de nous étreindre chaque jour davantage, leur cercle tend à s'élargir. N'allez pas croire que je me leurre d'être déjà délivré d'eux! Nous n'avons pas leur dernier mot, nous essuierons leur feu, j'en suis certain : en fait de surprise et de ruse, je sais ce qu'on peut en attendre. Derrière les travaux visibles démolis par nos forts, il doit s'en trouver d'invisibles que bientôt ils démasqueront; mais quelle qu'en soit la force et la portée, ce n'en est pas moins péniblement, sans entrain et sans grande assurance qu'ils les ont établis. Rien ne ressemble moins à l'activité foudroyante des premiers temps de la campagne que les tâtonnemens et les retards d'aujourd'hui.

Ajoutez un autre symptôme peut-être encore plus éloquent que les changemens d'allure de cette immense armée, je veux parler de l'inconcevable faute dont n'a pas su se garantir l'habile auteur de cette guerre, celui qui en silence la prépara si bien, qui la gouverne et la conduit encore, l'âme et le bras, le chef réel de son pays. Que le roi Guillaume ait quelque peine à porter le fardeau de sa gloire inespérée, qu'il en perde la tête, et que son orgueil se berce d'insolentes chimères, de prétentions outrecuidantes, il n'y a rien là qui m'étonne, rien qui trompe mes prévisions; mais M. de Bismarck s'enivrer de la même fumée, s'abandonner aux mêmes appétits, tomber dans ces excès vulgaires, ne plus se posséder, ne plus se contenir, oublier l'A B C de la diplomatie, et comme un écolier donner en plein dans le plus transparent des piéges, voilà qui signifie quelque chose de plus qu'une simple défaillance d'un éminent esprit. J'y vois le signe indubitable des voies nouvelles où nous entrons et des revanches qui pour nous se préparent.

Si le chancelier fédéral, répondant à M. Jules Favre, à ce loyal ultimatum si noblement posé, eût laissé voir quelque modération, ne fût-ce qu'en paroles, sans même s'engager à fond, grâce aux ressources du métier, sait-on ce qu'il y gagnait? Il nous lançait un brandon de discorde, il nous semait la guerre civile. Des conditions à demi tolérables pouvaient alors séduire tant de gens! Les impatiens, les timides, les travailleurs sans ouvrage, les intérêts en souffrance, eussent exigé qu'on traitât, tandis que les résolus, les fermes cœurs se seraient indignés. De là de sérieux conflits, des troubles, des querelles, au grand profit de M. de Bismarck. Le comble du savoir-faire dans cette heure solennelle qui aura sa date dans l'histoire était donc de ne rien surfaire, de dire tout net son dernier mot, de simuler surtout un grand respect du droit de singer les sentimens honnêtes. S'il se fût imposé cette tâche, il nous ruinait du coup; mais il a préféré la stérile jouissance d'exhaler ses rancunes et de goûter devant son interlocuteur le plaisir de dépecer la France, sinon de fait, au moins en conversation. Il a commis ainsi, en proclamant ses folles exigences, la même faute, la même exactement que l'ex-empereur Napoléon en déclarant la guerre à la Prusse. Il faut qu'il se résigne à ce parallèle désobligeant, les deux déclarations se valent : l'une a produit d'un seul coup l'unité allemande, ce danger que depuis quatre ans il s'agissait de conjurer; l'autre aussi promptement a fait éclore en France l'unité des partis, utopie généreuse à peine rêvée jusque-là. Ne fût-elle que temporaire, cette unité bienheureuse, elle aura fait notre salut et la ruine, à coup sûr, de l'invasion prussienne. Grâces en soient rendues à l'illustre ministre; c'est lui qui nous l'aura donnée. Il a fait mieux encore, il a du même coup fondé sérieusement chez nous la république. Pour ceux-là même à qui ce nom rappelait de tristes souvenirs, du moment qu'il sera prouvé que nos dis-

cordes sous cette égide ont meilleure chance de s'étouffer, — que ce gouvernement du pays par le pays, cette noble institution si belle en théorie, n'est pas dans la pratique nécessairement incompatible avec l'ordre et la paix, qu'elle ne fait pas tomber nos têtes et qu'elle sait vaincre nos ennemis, croit-on qu'après la délivrance l'idée leur vienne de chercher mieux ailleurs? Qui de nous lui serait infidèle une fois qu'elle nous aura sauvés? Ainsi M. de Bismarck aura fait à l'Europe cette galanterie d'implanter enfin pour de bon la république en France. Tout cela, vous en conviendrez, n'est pas d'un politique. Or comme en ce moment je ne vois pas en Europe un esprit plus vraiment politique que le chancelier fédéral, j'en conclus que depuis Sedan il a cessé d'être lui-même, qu'il subit la sévère influence d'un pouvoir supérieur qui veut le châtier à son tour et qui commence par l'aveugler.

Mais ce n'est pas assez que l'armée prussienne nous paraisse hésitante, et que son chancelier se fourvoie; nous avons pour prendre confiance un motif encore plus décisif, c'est de regarder Paris. Dans les premiers jours de septembre, on peut en convenir maintenant, le dessein d'engager Paris dans un siége à outrance n'était qu'une crânerie tant soit peu théâtrale, qui supportait mal l'examen; aussi personne n'y voulait croire. Quand vous disiez aux gens de faire des provisions, il fallait voir de quel œil et avec quel sourire ils accueillaient votre conseil. Peut-être alors en avaient-ils le droit, car, à vrai dire, rien n'était prêt. Nous n'étions pas à Paris mieux en état de soutenir un siége au lendemain de Sedan que nous n'étions le 2 août en position d'attaquer l'Allemagne. Néanmoins cette crânerie, que les Prussiens évidemment auront prise pour une gasconnade, est aujourd'hui l'acte le plus sensé, le plus réel, le mieux justifié, et la raison l'approuve aussi bien que le patriotisme. Non-seulement nos remparts sont maintenant achevés, fortement protégés à tous les points vulnérables, munis de bons canons, de poudrières, de munitions sans fin, d'abris, de casemates, mais nous avons, ce qui est plus rare, de merveilleux pointeurs, d'héroïques canonniers de marine; nous avons une armée de ligne qui a repris sa vigueur, ses goûts de discipline et l'amour du métier, ne se souvenant plus de nos désastres que par la soif de les venger; nous avons d'innombrables mobiles, avant-garde des armées de secours que la province nous envoie, milice aux mâles et honnêtes visages, marchant de ce pas décidé qui n'appartient qu'aux gens de cœur. Le courage semble les faire grandir, tant ils sont tous de haute taille : ils sont arrivés enfans, et les voilà déjà transformés à vue d'œil en vieux et solides soldats. N'oublions pas enfin cette autre et puissante enceinte qui couvre la cité, les poitrines de la population virile tout entière, ces 300,000 gardes nationaux rivalisant, eux aussi, à la manœuvre et aux remparts avec nos meilleurs vétérans.

Tout ce que Paris pouvait faire, il l'a fait en quelques semaines avec une constance, un calme, une énergie que personne sans en être témoin ne peut imaginer. Pas la moindre forfanterie, plus de cris, plus de bravades; une résolution sérieuse se lit sur tous ces visages. Nous n'avions qu'une crainte, les démences démagogiques, les criminelles entreprises des clubs et des énergumènes. Peut-être même aurions-nous souhaité que le pouvoir vis-à-vis d'eux prît dès l'abord l'excellente attitude que nous lui voyons aujourd'hui; mais le résultat nous suffit. Grâce au bon sens et à l'intelligence de la population parisienne, avertie par le bruit du canon, cette sorte de danger, cher à la Prusse et, je le crois, sa meilleure espérance, est désormais entièrement conjuré. Paris, sans se démentir, complétera son œuvre; il ira jusqu'au bout, jusqu'au bombardement, s'il faut que nous l'endurions, — jusqu'aux privations les plus dures et les plus stoïques, si le triomphe n'est qu'à ce prix. C'est à la France maintenant d'achever la besogne. Qu'elle frappe un grand coup, sans rien précipiter, sans compromettre ses précieuses ressources imprudemment et au hasard. Mieux vaut nous imposer un surcroît de patience et ne pas risquer un échec qui serait pour le coup notre ruine.

Quoi qu'il arrive cependant, et quand le sort s'acharnerait à nous être contraire, quand la loterie des batailles nous refuserait encore ses faveurs, il est une conquête qui nous reste assurée : l'honneur est sauf, grâce à Paris. Nous ignorons ce que l'Europe, au-delà de l'épais rempart qui depuis un mois nous en sépare, pense, imagine et dit; nous ignorons ce qui s'imprime à Londres et à Berlin à propos des affaires de France et d'Allemagne; mais nous avons la plus entière certitude que le *Times* lui-même n'ose plus rire de nous, et qu'il n'est pas sans laisser voir certaine appréhension sur le succès définitif de ses commanditaires.

Ne pensez-vous pas aussi, mon cher monsieur, que, sans beaucoup nous compromettre, nous pourrions également affirmer que, si la conférence de Ferrières devait se tenir aujourd'hui, il s'y prononcerait de tout autres paroles, et que nous n'aurions pas à reprocher cette fois au chancelier fédéral son défaut de modération? Je crois que, s'il pouvait reprendre ses téméraires propos, il les paierait un beau prix.

Ne bornons pas là notre espoir : le trouble de nos ennemis devant notre attitude n'est pas ma seule consolation. Je pense à l'avenir, à notre chère France, et je me dis : Sortir vainqueurs de cette horrible crise, ce sera déjà bien, mais ce qui vaut mieux encore sera d'avoir racheté nos faiblesses passées : l'expiation sera complète, nous nous serons régénérés.

L. VITET.

# LE SIÉGE DE PARIS.

Il y a bientôt un mois que les têtes de colonne de l'armée ennemie se sont montrées sous les murs de la capitale. Paris cependant n'est pas assiégé dans le sens rigoureux du mot, car non-seulement les Prussiens n'ont pas encore tiré un seul coup de canon contre nos forts détachés, mais même ils continuent à ne faire aucun travail de nature à nous indiquer de quel côté ils comptent porter leur attaque. Notre canon est le seul que l'on entende, qui tient jusqu'ici l'ennemi à une distance si respectueuse, que le bruit de ses pièces de campagne, employées du reste uniquement contre nos reconnaissances et nos sorties, ne peut parvenir jusqu'à nous. Quant à ses canons de siége, jusqu'ici il n'en a pas montré un seul, même dans les batteries et dans les ouvrages qu'il a construits pour la défense de ses positions. Les embrasures mêmes qu'il a découvertes sur certains points et que nos officiers ont pu reconnaître n'ont été jusqu'à présent que des embrasures percées pour canon de campagne. Cette attitude a lieu de nous surprendre de la part d'ennemis aussi actifs que les Prussiens, si confians dans leur force, et qui étaient venus sous nos murs avec la ferme conviction que Paris ne tarderait pas à tomber dans leurs mains. Dans les premiers jours de leur arrivée, nous les avons vus rôder d'abord autour de nos défenses, pareils à des loups affamés cherchant le point faible de la bergerie. Ils avaient l'air, en gens prudens qu'ils sont, de ne pas s'en rapporter aux innombrables études qu'on a dû faire dans toutes leurs écoles sur le siége de Paris; ils paraissaient sonder le terrain pour découvrir quelque endroit moins bien gardé et moins bien armé que les autres. Ils s'imaginaient sans doute que, dans ce gigantesque réseau de fortifications, il se rencontrerait une maille moins serrée et moins solide, ou que peut-être l'immense matériel nécessaire à la défense de tant d'ouvrages ferait défaut quelque part. S'étant mis à remuer partout de la terre autour de nous, comme s'ils prétendaient nous attaquer partout à la fois, on les a vus abandonner successivement presque tout ce qu'ils avaient ébauché, comme si en réalité ils ne se fussent proposé que de tâter notre artillerie, d'en mesurer le calibre et la portée, de connaître enfin nos moyens. Quoi qu'il en soit, ils ont pu acquérir la preuve que sur aucun point Paris n'est dépourvu d'artillerie, qu'il en possède au contraire une très nombreuse, très puissante, très bien servie, et qui ne semble pas à court de munitions. Je n'ose croire que cette découverte les ait découragés: les Prussiens, quoi qu'on en dise, ne se découragent pas aisément; mais toujours est-il que depuis ils ont évacué d'eux-mêmes ou abandonné

sans grande résistance presque tous les lieux où ils avaient paru vouloir s'établir. C'est ainsi qu'ils ont replié leurs postes depuis Saint-Denis jusqu'à la Marne, et que même ils ont quitté Montretout, Meudon, Châtillon, où l'on a pu penser, pendant quelques jours, qu'ils faisaient les préparatifs d'une attaque réelle. Du côté de Choisy-le-Roi seulement, les Prussiens paraissent faire des établissemens sérieux dans notre voisinage; mais encore ces établissemens n'ont-ils jusqu'ici qu'un caractère purement défensif, si bien qu'ils nous ont laissés occuper Villejuif, les Hautes-Bruyères, le moulin Saquet, Cachan, sans inquiéter autrement que par des chicanes d'avant-postes les redoutes que nos soldats ont construites sur ces points. Peut-être prendront-ils un jour l'offensive de ce côté, mais il est plus raisonnable de croire que, recevant par Choisy la plus grande partie du matériel et des approvisionnemens destinés aux troupes qui sont sur la rive gauche de la Seine, et s'attendant en outre à voir déboucher par là, dans le cas où elle parviendrait à forcer leurs lignes, l'armée qui s'organise au nord de la Loire, ils prennent leurs précautions pour protéger énergiquement leurs convois et leurs communications.

D'autres raisons expliquent encore l'attitude en quelque sorte passive que l'ennemi garde depuis un mois. La première, et celle-là se présente avec tous les caractères d'une certitude, c'est que les Prussiens n'ont pas encore réussi à faire venir leur matériel de siége. Pour commencer les opérations actives d'un siége de Paris, il faudrait en effet être en mesure d'attaquer et d'emporter au moins deux de nos forts détachés, sauf encore à compter sur le temps que cela prendrait pour recevoir tout le matériel qui serait ensuite nécessaire à l'ouverture d'une brèche dans l'enceinte continue. Il n'y a qu'une attaque par la presqu'île de Gennevilliers qui aurait pu dispenser l'ennemi de cette condition; mais pour réussir dans cette tentative il eût fallu exécuter deux passages de rivière sous les feux du Mont-Valérien, de la Couronne de la Briche et de nos remparts : c'eût été une entreprise des plus hasardeuses, et qui est devenue aujourd'hui complétement impossible par suite des travaux que l'on vient de faire à Gennevilliers, à Courbevoie, à Saint-Ouen, à Clichy, à Montmartre. Il faut donc désormais que l'assiégeant s'en prenne aux forts eux-mêmes; encore est-il tenu d'en attaquer et d'en ruiner deux à la fois, car l'occupation d'un seul, couvert à son tour par les feux de ses deux voisins de droite et de gauche et par ceux du rempart situé en arrière, serait intenable. Or le siége de deux forts tels que ceux de Vanves et d'Issy par exemple, que l'on désigne, à tort peut-être, comme les plus exposés à une attaque, nécessiterait au plus bas chiffre un équipage d'au moins 200 pièces de canon de gros calibre et plus probablement encore de 250, ne fût-ce que pour contenir le fort de Montrouge, qui ne manquerait pas de se mettre de la partie. Cela revient à dire que, même pour tenter cette attaque, qui ne serait cepen-

dant encore que l'un des préliminaires du siége de Paris, les Prussiens devront avoir transporté sur une distance de 150 lieues, depuis Mayence, d'où ils tirent leurs ressources, jusqu'à Paris, un matériel du poids de je ne sais combien de millions de tonnes, et composé en partie de substances dangereuses à manœuvrer et d'objets, comme les canons, dont l'unité est d'un transport si difficile. Si l'on songe enfin que l'accomplissement de cette opération à travers un pays épuisé par la guerre et où toutes les voies de communication ont été plus ou moins endommagées exige toute une armée de chevaux, 20,000 ou 25,000 peut-être, on comprend aisément que les Prussiens ne soient pas encore en mesure de prendre l'offensive dans les travaux du siége. C'est la conclusion la plus probable et la plus raisonnable à la fois que nous devions tirer de l'apparente inaction de nos ennemis.

Cette conclusion nous paraît être d'autant plus exacte que nous ne pouvons mettre en doute l'ardeur des désirs qui animent les Allemands, roi, peuple, armée, pour réduire Paris. Il y a ici des intérêts différens, mais qui conspirent pour le même but. Le peuple allemand, qui ne souffre pas moins que nous des maux de la guerre, est persuadé que l'entrée de son armée dans Paris amènerait la fin de cette lutte sanglante et jusqu'ici heureuse pour ses armes; il presse de tous ses vœux cette solution, et même il ne regarderait pas aux plus grands sacrifices pour le hâter par tous les moyens. L'armée, exaltée par ses premières victoires, l'armée à qui l'on n'a cessé de représenter la prise de Paris comme l'objectif de la campagne, sent bien que tous ses succès passés seraient bien amoindris, si elle ne nous forçait pas à capituler, et par point d'honneur militaire elle préférerait, quelque prix qu'il pût lui en coûter, entrer dans notre capitale par la brèche plutôt que par capitulation. C'est un avantage que d'avoir forcé Toul et Strasbourg à se rendre, mais ce n'est pas un triomphe pour l'amour-propre des soldats. Ni M. de Bismarck, ni le général de Moltke, ni le roi Guillaume, ne seraient peut-être assez puissans aujourd'hui pour leur refuser la satisfaction de pousser le siége de Paris par tous les moyens militaires qui sont en leur pouvoir, et, quoi qu'en ait dit M. de Bismarck, ces personnages, ne l'oublions pas, ont eux-mêmes mille raisons pour s'acharner à poursuivre le même but. Il faut le dire pour bien nous confirmer dans notre résolution de lutte à outrance, le roi Guillaume, ni son ministre, ni son armée n'abandonneront volontairement le siége de Paris. Si le roi de Prusse était obligé de lever le siége, ce qui serait le signal d'un grand changement dans sa fortune et peut-être de cruels désastres, s'il était contraint de repasser le Rhin comme un vaincu, quelles seraient les destinées qui l'attendraient en Allemagne? Il est impossible que ces considérations ne hantent pas son esprit, et que la conclusion ne soit pas qu'il faut prendre Paris, le prendre à tout prix et le prendre au plus tôt. Les vivres dont ils disposent s'épuisent et deviennent chaque

jour plus difficiles à renouveler, la saison rigoureuse qui s'avance, les dépenses et les pertes que chaque jour entraîne, tout fait une loi aux Allemands de se hâter, et nous devons nous attendre sous peu à des efforts aussi violens et précipités qu'ils ont été jusqu'ici faibles et mesurés.

Il est cependant d'autres manières de voir et de juger les choses. Ainsi l'on prétend que jusqu'à ce jour la conduite des Prussiens sous Paris tient à un plan de guerre qui consisterait à nous attirer loin de nos murs, hors de la protection du canon, et à nous amener par excès de confiance à livrer une grande bataille qui déciderait la question. Si ce plan est réellement celui de nos ennemis, je doute qu'il réussisse; c'est un piége grossier et qu'il sera trop aisé à nos généraux de déjouer, et cela lorsqu'il est évident à tous les yeux que dans la saison où nous entrons chaque jour qui s'écoule, sans rien ajouter aux forces de l'ennemi, est pour lui une source d'affaiblissement et pour nous une étape nouvelle vers la délivrance.

Dans une autre opinion, la capitulation de Paris dépendrait de la quantité des vivres qu'il contient, et les Prussiens compteraient sur la famine et les dissensions qu'elle amènerait pour voir la ville ouvrir ses portes. Le problème étant ainsi posé, la solution se produirait en quelque sorte d'elle-même par le seul fait du blocus, l'ennemi n'aurait pas autre chose à faire que nous bloquer pour nous réduire. Cette hypothèse semble se justifier par les travaux des Prussiens, qui ne sont toujours encore que des travaux défensifs destinés à couvrir leurs positions principales et leurs convois, leur matériel et leurs approvisionnemens; mais elle ne tient pas compte de l'esprit qui anime toutes les armées. Ne pas faire, si elle est possible, une tentative pour entrer à Paris de haute lutte, ce serait un aveu d'impuissance qu'il serait difficile d'imposer à des soldats victorieux. Ils feront donc cette tentative, ou, s'ils ne la font pas, c'est que les moyens leur manqueront. Ensuite qui est-ce qui sait exactement s'ils ont des vivres en si grande abondance qu'ils soient en mesure de nous prendre par la famine? Cela aurait besoin d'être prouvé. Et, lors même que les Prussiens seraient mieux pourvus que nous, ne doivent-ils pas faire entrer dans leurs calculs les secours qui s'organisent et que nous attendons?

Tous ces raisonnemens ne résolvent cependant pas encore tout le problème. Ainsi, selon nous, les Prussiens ont, quoi qu'en ait dit M. de Bismarck, l'intérêt le plus évident à pousser vivement le siége, et, s'ils ont peu agi jusqu'à ce moment, c'est qu'ils n'ont sans doute pas encore pu réunir l'équipage de siége dont ils auraient besoin pour attaquer utilement; mais, à notre avis, même s'ils avaient reçu cet équipage, les Prussiens, quelque nombreux qu'ils soient, n'ont pas assez de monde pour ouvrir la tranchée et commencer le siége réel. Ce point mérite considération.

En faisant la part aussi large qu'il est possible à la puissance de l'or-

ganisation militaire en Allemagne, il nous semble difficile d'admettre que l'ennemi ait pu faire entrer en France plus d'un million d'hommes. C'est un chiffre énorme qui dépasse toute croyance, mais duquel aujourd'hui nous ne devrions pas trop nous plaindre, car, s'il était exact, il comprendrait nécessairement, sur une population totale d'environ 38 millions d'âmes, une forte proportion d'hommes qui ont passé l'âge de faire campagne, dont par conséquent les fatigues et les maladies ont dû nous défaire depuis deux mois et demi que les hostilités ont commencé. Admettons cependant un million d'Allemands en France, combien y en a-t-il devant Paris? Le général de Palikao vers la fin du mois d'août, avant les sanglantes batailles qui ont été livrées dans la vallée de la Meuse, évaluait déjà les pertes des Prussiens au chiffre de 200,000 hommes. Il est vrai que le général de Palikao oubliait de nous dire sur quoi il se fondait pour faire cette évaluation, et qu'elle ne peut pas nous inspirer une confiance absolue. Plus tard, c'est-à-dire vers le milieu du mois dernier ou vingt jours après, une lettre d'un officier prussien qui a été publiée dans les journaux affirmait que le nombre des morts ne dépassait pas encore 50,000; soit, mais 50,000 morts, cela représenterait dans les proportions ordinaires 200,000 hors de combat, tués, blessés, malades, disparus. Depuis lors il s'est écoulé un mois plein, dont chaque jour a dû apporter son contingent de pertes. Il faut défalquer en outre l'armée qui est devant Metz, et qu'un bulletin prussien de ces jours derniers portait au chiffre de 250,000 hommes. C'est beaucoup de monde sans doute; pourtant il est aussi deux choses qu'il convient de ne pas oublier. C'est d'abord que Metz renferme l'armée du maréchal Bazaine, que l'on ne saurait évaluer à moins de 80,000 hommes, la fleur de l'ancienne armée impériale, que les nécessités de l'invasion font une loi de contenir à tout prix en immobilisant devant elle des forces infiniment supérieures. Le sort de l'invasion est attaché à cette question, et il ne saurait être livré aux chances d'une bataille douteuse ou d'une marche dérobée, car le chemin de fer qui assure aux Allemands leurs principales communications et qui leur apporte leur matériel passe sous les murs mêmes de Metz. A cette considération, il faut ajouter cette autre, que la place de Metz est, comme celle de Paris, couverte par des forts détachés dont la circonférence se développe sur une étendue d'une quarantaine de kilomètres, et que par conséquent ce n'est pas trop pour contenir le maréchal Bazaine dans ses positions d'une armée triple de celle qu'il peut toujours, à un moment donné et à son choix, porter sur un point quelconque de la périphérie dans le centre de laquelle on veut l'enfermer. A ces chiffres ajoutons les corps qui occupent les départemens de l'est, qui observent l'armée de Lyon, qui bloquent ou assiégent les villes non encore rendues, qui assurent les communications et protégent les convois entre Paris et la base d'opérations de l'ennemi. Enfin, puisqu'il s'agit spécialement de

l'armée qui menace la capitale, devons-nous compter comme en faisant partie les troupes qui sont depuis Mantes jusqu'à Beauvais, et celles que l'on a signalées dans le voisinage de Chartres, attendant ce qui peut venir de l'ouest, et celles beaucoup plus nombreuses encore qui opèrent entre Étampes et Orléans, faisant face à l'armée de la Loire?

Il est difficile de fixer, même approximativement, le chiffre qu'il conviendrait d'attribuer à chacun de ces chefs de déduction, mais il doit en être absolument tenu compte, et de quelque façon que l'on s'y prenne, on ne saurait arriver à estimer à plus de 300,000 ou 350,000 hommes l'armée qui est sous Paris. Nous ne craignons pas de le dire, c'est tout à fait insuffisant pour faire le siége d'un ensemble de défenses telles que les nôtres, et c'est surtout par cette cause que l'on doit expliquer la réserve des Prussiens; s'il ne faut pas moins de 200,000 ou 250,000 hommes pour contenir le maréchal Bazaine et pour bloquer Metz sans l'assiéger, qu'est-ce que 300,000 ou 350,000 hommes pour Paris? Sans doute les troupes dont nous disposons ne sont pas aussi exercées ni aussi bien disciplinées que celles du maréchal, mais elles s'élèvent au chiffre de 450,000 combattans, dont l'instruction se forme et se perfectionne tous les jours; de plus Paris offre de bien autres ressources matérielles que Metz, et permet de bien autres combinaisons militaires, ne fût-ce que par le développement de ses défenses, qui oblige les Prussiens à occuper tout autour de nous une circonférence d'environ quarante lieues d'étendue, tandis que celle de Metz est quatre fois moindre. En se multipliant par le travail et par l'activité, les Prussiens se montrent un peu partout, et de fait ils ont réussi à établir, moralement au moins, une sorte d'investissement réel, mais les lignes dans lesquelles ils cherchent à nous enfermer ne sont certainement ni serrées ni profondes. Elles ne peuvent pas l'être, et il est vraiment humiliant pour nous de voir qu'elles ne soient pas plus souvent traversées.

Quoi qu'il en soit, ce blocus, qui devrait être beaucoup moins effectif, est encore presque le seul effet qu'ait produit la présence de l'armée ennemie sous nos murs, et, s'il ne se produit pas quelque circonstance encore imprévue qui permettrait à l'ennemi d'augmenter dans une proportion notable le nombre de ses troupes, cet effet même devra cesser prochainement. Jusqu'ici, la raison nous a conseillé de ne pas hasarder loin du feu des forts nos jeunes troupes, qui sont encore trop peu expérimentées, et presque toutes les fois que nous avons fait des sorties, nous avons vu l'ennemi se dérober, ce n'est même qu'à Choisy-le-Roi qu'il ait tenu dans la journée du 30 septembre; mais une fois que l'ennemi aurait pris position et dessiné son attaque d'une manière définitive, nous pourrions aller le chercher par des travaux de contre-approche, le prendre corps à corps en lui faisant, la pelle et la pioche à la main, une guerre à laquelle nos soldats sont dès aujourd'hui aussi bien prêts que les siens. Là les nôtres achèveraient leur éducation militaire,

et quand viendrait le jour de rentrer en campagne, nous pourrions le faire avec pleine confiance.

D'ailleurs, tout ce qui se passe sous nos yeux depuis bientôt un mois et demi doit avoir ranimé cette confiance même dans les cœurs que nos premiers revers avaient le plus troublés. Lorsqu'un jour on écrira l'histoire du siége de Paris en 1870, on sera étonné de voir ce que les Parisiens ont su faire en si peu de temps. Nous étions dans le néant et dans le chaos; il n'y avait plus de gouvernement, plus d'armée, presque plus de matériel de guerre; sauf l'armée du maréchal Bazaine, il ne nous restait plus dans les régimens et dans les bataillons de la garde mobile que des dépôts de recrues ou des rassemblemens de jeunes gens qui pour la plupart n'avaient jamais tiré un coup de fusil. Voilà cependant qu'en si peu de temps, sans compter ce qui s'est fait dans les provinces, on a réuni à Paris un armement qui dépasse tous les besoins du siége, mis en batterie sur nos remparts deux mille pièces de canon, construit de nouveaux ouvrages, tant dans la plaine de Gennevilliers qu'à Villejuif, perfectionné toutes les anciennes défenses, qui sont aujourd'hui dans un état d'entretien presque voisin de la coquetterie; enfin on a reformé, équipé, habillé, instruit dans la capitale une armée de 200,000 hommes, qui sont dès aujourd'hui presque capables d'entrer en campagne. On aura peine à croire que tout cela ait pu être fait en six semaines.

Aussi est-ce avec un certain regret que nous voyons des esprits, plus ardens que sages, se lancer dans une polémique dont l'objet serait de persuader que tout ce que nous possédons en fait d'armement est inférieur à ce que possèdent les Prussiens, sinon même tout à fait mauvais. Entraîné par la passion qui emporte tous les hommes à projets, on déprécie nos armes outre mesure pour leur substituer des inventions dont les meilleures sont presque toujours conçues en dehors des nécessités militaires. En temps de paix, nous ne demanderions pas mieux que de voir expérimenter toutes ces découvertes nouvelles; on y trouverait peut-être des données ou des principes justes qu'avec un peu d'étude on pourrait faire passer dans la pratique, et le pire serait de dépenser quelquefois de l'argent pour ne pas obtenir de résultats. Dans les circonstances, il faut craindre de dépenser en expériences douteuses un argent devenu trop précieux. D'ailleurs les critiques amères que l'on fait de nos armes sont injustes, et la vérité, c'est que, dans les comparaisons que nous avons pu faire avec celles des Prussiens, l'avantage est très certainement de notre côté. L'immense supériorité du fusil français sur le fusil Dreyse, qui était contestée au début des hostilités, est reconnue aujourd'hui par les Prussiens eux-mêmes et par les officiers ou correspondans des journaux anglais qui font campagne avec eux. La portée, la justesse du fusil français, la tension de la trajectoire qui assure l'efficacité du tir, la légèreté, la facilité et la rapidité de la ma-

nœuvre, sont des qualités qu'il possède au degré le plus éminent. C'est la meilleure arme de ce genre qui soit dans les mains d'aucune troupe, et les officiers, qui généralement ne le connaissent pas assez, feront bien de l'étudier pour en enseigner les mérites à leurs soldats. Quant aux mitrailleuses, que les Prussiens affectaient d'abord de dédaigner et qui même chez nous ne trouvaient pas grande faveur, elles sont aujourd'hui fort en crédit, depuis que l'on sait s'en servir. Elles ont si bien fait leurs preuves, que l'ennemi en construit, dit-on, sur notre modèle. Ce n'est pas que la machine prussienne ne soit pas aussi ingénieusement et peut-être plus correctement construite que la nôtre, mais au point de vue militaire elle n'est pas aussi bien conçue. N'étant considérée que comme un engin destiné à fonctionner avec l'infanterie, on ne lui a donné qu'une portée à peine plus longue que celle du fusil, et, pour la rendre aussi légère que les troupes auxquelles on l'associait, on l'a réduite autant qu'il a été possible. Tout autrement chez nous, la mitrailleuse a été considérée non comme une arme qui serait affectée à un corps de troupes particulier, mais comme une arme en quelque sorte indépendante, qui tiendrait le milieu entre le fusil et le canon. Aussi avec une justesse de tir très remarquable lui a-t-on donné, sous une trajectoire très tendue, une portée de 2,000 mètres et un gros poids de balle. De là une puissance et une efficacité remarquables. Quant à notre canon de campagne, c'est toujours celui de 1859, car tout ce qui a été fait depuis ne nous a pas donné lieu de croire qu'il ne vaille pas celui d'aucune autre armée. On l'a vu à l'œuvre dans la bataille du lundi 19 septembre, à la redoute de Châtillon, et les résultats qu'il a fournis parleraient au contraire grandement à son avantage. Là, une batterie de huit pièces (il est vrai que c'étaient des pièces de 12 et qu'elles étaient commandées par un officier des plus distingués) a tenu tête pendant plusieurs heures à des masses d'artillerie prussienne, cinquante ou soixante pièces peut-être; elle leur a si bien tenu tête, qu'à deux reprises elle a éteint leur feu, et que jusque vers les quatre heures du soir elle a contenu en même temps dans les bois un très gros corps de troupes prussiennes qui, comme nous l'avons appris plus tard, a fait des pertes beaucoup plus considérables qu'on ne supposait. Deux cents et quelques coups de canon tirés par cette batterie ont suffi ce jour-là pour prouver aux plus incrédules la supériorité de notre artillerie de campagne.

A quoi tient cette supériorité? A plusieurs causes sans doute, mais surtout à ce que la plupart de nos obus éclataient, tandis que le plus grand nombre de ceux des Prussiens ne s'allumaient pas, ou ne s'allumaient que dans la proportion d'un sur cinq. Notre canon à chargement par la bouche, et c'est une des plus grandes raisons qui ont fait tenir au système, a cet avantage, que le projectile, prenant son point de départ au milieu d'un bain de flammes, allume de lui-même sa fusée, et que cette

fusée est très facile à régler pour obtenir l'éclatement aux distances qu'il convient au canonnier de choisir. Au contraire, dans le système du chargement par la culasse adopté par l'artillerie prussienne, le projectile, sortant d'une chambre dont le diamètre est légèrement plus large que celui du canon et se forçant hermétiquement dans les rayures que la ductilité de sa chemise de plomb lui permet de remplir exactement, ne saurait allumer au feu de la pièce qu'il laisse derrière lui une fusée qui ne peut être placée ailleurs qu'en tête du projectile sous peine de faire éclater le canon lui-même. Il s'ensuit que l'on est alors obligé d'employer au lieu de fusée un appareil percutant qui est de fabrication délicate, sujet à rater, comme il est arrivé il y a quelque jour, et qui est surtout très difficile à régler. En outre les projectiles qui éclatent ne le font qu'au point de leur chute et sans pouvoir ricocher, ce qui est un des effets les plus dangereux de l'artillerie. Ajoutons, quoi que l'on en ait dit, que les pièces engagées par les Prussiens dans la bataille du 19 septembre paraissaient ne plus produire d'effet utile au-delà de 2,500 mètres; mais n'oublions pas aussi, pour ne rien cacher, qu'à cette distance leur tir était remarquablement juste, régulier, méthodique, comme il appartient à des troupes bien instruites et bien disciplinées.

Le parti le plus sage serait donc de construire autant de fusils chassepots, de canons de campagne des calibres de 8 et de 12 que possible, car nos pertes ont été grandes en armes de ce genre. Quant aux canons de siége ou de rempart, ils sont en abondance, et si l'occasion ne s'est pas encore présentée de les comparer à leurs semblables de l'artillerie prussienne, on est cependant tenté de croire, en voyant ce qu'elles savent faire chaque jour aux batteries de nos remparts, qu'elles n'ont pas à redouter la comparaison. Du reste, l'expérience va sans doute se faire dans très peu de jours, et bien avant que l'ennemi ne nous ait accordé le temps qui serait nécessaire pour construire aucune des pièces que l'on propose.

Ayons donc confiance dans nos armes et dans la valeur de cette jeune armée dont les merveilleux progrès éclatent à tous les yeux, ayons surtout en nous-mêmes la confiance que doit nous inspirer tout ce que nous avons déjà su faire depuis que nous sommes soumis à cette cruelle, mais glorieuse épreuve; avec du calme et de la fermeté, nous devons en sortir à la confusion de nos ennemis. Ils avaient dit que Paris ne tiendrait pas huit jours, et depuis bientôt un mois non-seulement Paris tient encore, mais même il est plus décidé que jamais à se défendre.

XAVIER RAYMOND.

---

C. BULOZ.

# TABLE DES MATIÈRES

DU

## QUATRE-VINGT-NEUVIÈME VOLUME

SECONDE PÉRIODE. — XLe ANNÉE.

SEPTEMBRE — OCTOBRE 1870

**Livraison du 1er Septembre.**



**Livraison du 15 Septembre.**

**Livraison du 1er Octobre.**



**Livraison du 15 Octobre.**



---

Paris. — J. CLAYE, Imprimeur, 7, rue Saint-Benoît.

# BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

LES SERBES ET LA MISSION DE LA SERBIE DANS L'EUROPE D'ORIENT, par M. Vladimir Yovanovics, 1 vol. in-18; Paris, Librairie internationale.

Le livre de M. Yovanovics, un des chefs du parti national serbe en Hongrie, est intéressant moins par les faits qu'il contient que par les tendances et les ambitions qu'il révèle. Il ne nous apprend rien de nouveau, il ne nous donne point de détails bien précis sur les Serbes, leur histoire, leurs lois civiles et politiques; mais il nous fait comprendre quelles sont les idées et les espérances qui animent les chefs de l'*Omladina*, ou association de la jeunesse serbe. On aspire à grouper autour de Belgrade et de la principauté, qui serait ainsi le Piémont de cette nouvelle Italie, tous les Slaves du sud, Slaves soumis à la Turquie et Slaves austro-hongrois. C'est aux Serbes de la principauté à se mettre à la hauteur du rôle que leurs frères de Turquie et d'Autriche leur assignent dans cette révolution; la régence serbe a entre les mains, pour de longues années, les destinées de la race qui tient ses regards fixés sur Belgrade.

L'EMPIRE GREC AU X<sup>e</sup> SIÈCLE. — CONSTANTIN PORPHYROGÉNÈTE, par M. Alfred Rambaud, 1 vol. in-8°; Franck, 1870.

L'empire byzantin a été chez nous, jusqu'à ces dernières années, très sévèrement jugé. On ne lui a pas tenu assez de compte de la situation exceptionnelle dans laquelle il a vécu, entre l'Occident germain et l'Orient slave, turc ou arabe. On a été impitoyable pour ses vices, sans faire attention à toutes les vertus qu'il lui a fallu pour survivre mille ans à l'empire romain d'Occident. C'est ce que le sens historique du XIX<sup>e</sup> siècle a fini par comprendre, et depuis quelque temps les études byzantines ont commencé à refleurir chez nous. L'ouvrage de M. Rambaud sur Constantin VII Porphyrogénète aura un intérêt tout particulier pour les lecteurs de la *Revue*, mis en goût par les savantes études de M. Amédée Thierry sur le premier siècle de l'empire d'Orient; ils pourront comparer la société et l'administration byzantine, telles que M. Rambaud nous les dépeint au X<sup>e</sup> siècle, à ce qu'elles étaient sous Théodose et ses premiers successeurs, et ils se rendront ainsi compte de la puissance de cette organisation et de ces traditions qui avaient su résister à tant de redoutables assauts.

LAURENCE BLOOMFIELD, by William Allingham, 1 vol. in-12, Mac Millan and C°, London 1870.

Il est rare qu'en Angleterre les questions politiques, une fois en possession de l'attention générale, ne provoquent pas l'imagination de quelques romanciers ou de quelques poètes. La discussion sur l'opportunité d'un gouvernement irlandais en Irlande est en quelque sorte reproduite dans le poème que nous avons sous les yeux. C'est le roman d'un jeune homme que les circonstances placent tour à tour dans toutes les classes de la population irlandaise. De là des descriptions nombreuses, des peintures du pays, des habitans, de leurs mœurs, de leurs passions. Le poème finit par le mariage du héros et par des vœux pour l'établissement du *self-government* en Irlande.

PURPOSE AND PASSION, by Keningale Robert Cook, London, Virtue and C°; 1 vol. petit in-4°; 1870.

Ce recueil de poésies est présenté au public par l'auteur comme l'œuvre d'un débutant. La franchise de cet aveu nous délivre du devoir d'y signaler les obscurités, les inégalités de style, les défauts assez fréquens du rhythme; elle nous permet en même temps de ne songer qu'à ce qui mérite éloge et encouragement. Il y a de beaux vers pleins et harmonieux, trop dispersés, il est vrai, ce qui est généralement la marque des poètes qui commencent. Beaucoup en restent là, et disent leur dernier mot dès leur premier volume. Nous croyons qu'il n'en sera pas ainsi de M. Cook. Il y a du reste dans ce volume une assez grande variété de sujets.

ÉPAVES. Sourires et larmes, poésies de M<sup>me</sup> Toussaint, 1 vol. in-18; Dentu.

Des sentimens tour à tour tendres, mélancoliques, élevés ou enjoués, une langue correcte, des vers faciles, si tout cela suffisait pour faire un poète, M<sup>me</sup> Toussaint pourrait se décerner ce brevet, qui n'est pas délivré par les facultés de l'état. Le petit recueil qu'elle présente au public ne brille ni par l'originalité des pensées, ni par l'éclat de la forme; en revanche, il ne renferme rien qui puisse choquer le goût le plus pur, et les allures modestes de l'auteur sollicitent l'indulgence pour les vers, du reste agréables à lire, qu'il offre aujourd'hui au public.

ATLAS DE LA DÉFENSE NATIONALE, cartes des dix-sept départemens envahis ou menacés, par M. Ad. Joanne, 1 vol. in-folio; Hachette.

Depuis longtemps, M. Joanne s'est fait connaître par de nombreuses publications sur les différens pays de l'Europe. La collection de cartes qu'il vient de publier se distingue non-seulement par la richesse des indications topographiques, mais encore et surtout par la clarté des détails, qualité précieuse qui est trop souvent sacrifiée par nos graveurs. On y trouve tracés les chemins vicinaux de tout ordre, les mouvemens de terrain et les plus petites communes. Nous pouvons nous dispenser d'insister sur l'intérêt d'actualité qu'offre une pareille publication; ajoutons seulement qu'il serait à désirer que chacun de nos moindres officiers eût avec lui une réduction portative de cet excellent atlas, qui de la sorte répondrait d'autant plus à l'objet que s'y est proposé l'auteur.

DI CESARE BECCARIA, par M. Théodoro Pertusati, 1 vol. in-18; Brescia, 1870.

La science a pu perfectionner les instrumens de la guerre, et celle-ci devenir plus meurtrière que jamais, les mœurs particulières, les coutumes des nations, les lois humaines en général, se sont de plus en plus adoucies, et il est consolant de penser que pas un peuple civilisé ne supporterait aujourd'hui la vue d'un supplice comme celui d'Urbain Grandier ou de Damiens. A l'heure qu'il est, Beccaria n'écrirait plus son livre; mais ce sera son éternelle gloire d'avoir le premier, au milieu des barbaries d'un autre âge survivant en plein XVIII<sup>e</sup> siècle à tous les progrès, fait entendre et fait écouter la voix de l'humanité. Lorsqu'il parut, la philosophie du droit était seule négligée, tandis qu'on portait la lumière sur toutes les branches de la science. On s'en tenait aux commentaires du Digeste et des Pandectes, grossis des capitulaires, des statuts, des décrétales et des coutumes. Pour tout dire en un mot, la jurisprudence criminelle n'était pas même séparée de la jurisprudence civile, quand Beccaria, non-seulement vint faire cette division nécessaire, mais sut intéresser à l'étude du droit pénal les Voltaire, les Morellet, les Servan. Le nouveau commentateur, M. Pertusati, n'a guère dépassé ces derniers dans ses considérations sur le livre des *Délits et des peines*. Nous avions espéré du moins quelques révélations nouvelles sur le célèbre criminaliste; mais point, et quoique cette brochure, très substantielle d'ailleurs et remplie de saine critique, nous ait intéressé, nous avons en définitive éprouvé une déception.

# LA REVUE DES DEUX MONDES

Paraît le 1er et le 15 de chaque mois par livraison de 256 pages grand in-8°, et forme tous les deux mois un vol. de 1,000 pages : six vol. par an, outre l'ANNUAIRE.

## PRIX DE L'ABONNEMENT, AVEC L'ANNUAIRE HISTORIQUE :

| | | | |
|---|---|---|---|
| **Paris** | **Un an, 50 fr.** | **— Six mois, 26 fr.** | **— Trois mois, 14 fr.** |
| **Départemens** | **— 56 fr.** | **— 29 fr.** | **— 15 fr.** |
| **Étranger** | **Le port en sus.** | | |

(Italie et Belgique : un an, 65 fr. — Suisse : un an, 62 fr.)

## On souscrit a Paris au BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES

| | |
|---|---|
| AGEN | Chairou. |
| AIX | Aubin. |
| ALGER | Bastide. |
| AMIENS | Caron. |
| ANGERS | Barassé. |
| ANNECY | Jules Philippe. |
| ARRAS | Topino. |
| AVIGNON | Laty. |
| AVRANCHES | Anfray. |
| BASTIA | Marchi. |
| BAYONNE | Lasroullet. |
| BORDEAUX | Lavertujon. |
| BOURGES | J. David. |
| BREST | Frédéric Robert. |
| CAEN | Le Gost-Clérisse. |
| CHAMBÉRY | Perrin. |
| CHARLEVILLE | Letellier. |
| CHERBOURG | Ve Lecouflet. |
| DUNKERQUE | J. Liénard. |
| GRENOBLE | Clerc. |
| LA ROCHELLE | Gout. |
| LE HAVRE | Touroude. |
| LILLE | Béghin. |
| LIMOGES | Marmignon. |
| LYON | Philippe-Baudier. |
| MARSEILLE | Camoin. Meunier. |
| METZ | Lorette. |
| MONTPELLIER | Lonjon. Virenque. Poujol. |
| NANTES | Petitpas. Veloppé. |
| NICE | Jougla. |
| NIMES | Peyrot-Tinel. |
| ORLEANS | Gatineau. |
| PAU | Lafon. |
| REIMS | Paul Giret. |
| RENNES | Deniel. |
| ROCHEFORT | Proust-Branday. |
| ROUEN | Lebrument. |
| SAINT-QUENTIN | Doloy. |
| STRASBOURG | Treuttel et Würtz. Alexandre. |
| TOULON | Rumèbe. |
| TOURS | Delpire. Guilland-Verger. |
| TROYES | Dufey-Robert. |
| VALENCE | Combier. |
| VERSAILLES | Bernard. |

**ALLEMAGNE**

| | |
|---|---|
| COLOGNE, FRANCFORT-SUR-LE-MEIN, HAMBOURG, MUNICH | Direction des Postes. |
| VIENNE | Gerold et fils. F. O. Sintenis. Braumüller. |
| BERLIN | Schneider. |

**ANGLETERRE**

| | |
|---|---|
| LONDRES | Rolandi. |

**DANEMARK**

| | |
|---|---|
| COPENHAGUE | Host. G.-A. Reitzel. |

**SUÈDE ET NORVÉGE**

| | |
|---|---|
| STOCKHOLM | Bonnier. Samson et Wallin. |

**ESPAGNE**

| | |
|---|---|
| MADRID | A. Duran. |

**PORTUGAL**

| | |
|---|---|
| LISBONNE | Silva junior et Cie. |

**ITALIE**

| | |
|---|---|
| TURIN | Beuf. |
| GÊNES | Beuf. |
| FLORENCE | Molini. |
| ROME | P. Merle. |
| VENISE, TRIESTE, VÉRONE | Münster. |
| MALTE | G. Muir. |

**SUISSE**

| | |
|---|---|
| GENÈVE | J. Cherbuliez. |
| BERNE | Dalp. |
| AARAU | Sauerländer. |
| ZURICH | Orell, Fussli et Cie. |
| BALE | H. Amberger. |

**HONGRIE**

| | |
|---|---|
| PESTH | Lauffer frères. |

**POLOGNE**

| | |
|---|---|
| VARSOVIE | Gebethner et Wolff. Sennewald. |

**TURQUIE**

| | |
|---|---|
| CONSTANTINOPLE | Meiffredy. S. H. Weiss. |
| SMYRNE | Castellan. |

**ÉGYPTE**

| | |
|---|---|
| ALEXANDRIE | S. Zola. |

**ÉTATS-UNIS**

| | |
|---|---|
| NEW-YORK | Christern. |
| NOUVELLE-ORLÉANS | Hébert. |
| SAN-FRANCISCO | Payot. |

**CANADA**

| | |
|---|---|
| QUÉBEC | Bossange et Morel. |

**CUBA**

| | |
|---|---|
| LA HAVANE | Lopez. Spencer. |

**MEXIQUE**

| | |
|---|---|
| MEXICO | Isidore Devaux. |

**BRÉSIL**

| | |
|---|---|
| RIO DE JANEIRO | B.-L. Garnier. |
| PERNAMBUCO | De Lailhacar et Co. |

**CHILI**

| | |
|---|---|
| VALPARAISO | B. Guy. |
| SANTIAGO | B. Guy. |

**RÉPUBLIQUE ARGENTINE**

| | |
|---|---|
| BUENOS-AYRES | Etchepareborda. Lucien, C. M. Joly Sr. |

**VENEZUELA**

| | |
|---|---|
| CARACAS | Geyler-Bauduin. |

**AUSTRALIE**

| | |
|---|---|
| MELBOURNE | W. Robertson. |

**COLONIES ET INDES ANGLAISES**

| | |
|---|---|
| LONDRES | Smith, Elder et Co |
| SAINT-DENIS (RÉUNION) | Librairie-Nouvelle. |

PARIS. — IMPRIMERIE DE J. CLAYE, RUE SAINT-BENOIT, 7.

# BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Le général Vandamme et sa correspondance, par M. A. Du Casse, 2 vol. in-8°; Didier.

Ces deux volumes appartiennent, comme les mémoires du roi Joseph et ceux du prince Eugène, rédigés par le même auteur, à une catégorie d'ouvrages qui, sans avoir l'intérêt d'une véritable autobiographie, fournissent pourtant à l'histoire nombre de renseignemens authentiques et précieux. Vandamme est une des plus grandes figures militaires de la révolution de 1789 et du premier empire. Chef de corps peu de jours après avoir été soldat, général quelques semaines après avoir été nommé commandant d'un simple bataillon, partout et toujours à la hauteur des missions les plus délicates et les plus ardues, Vandamme, sans avoir obtenu le bâton de maréchal de France, a mérité maintes fois cette suprême dignité par ses services et ses talens. On trouvera ici, dans les lettres écrites par le général et dans celles qu'il reçoit de ses compagnons d'armes, tout à la fois une naïve peinture de l'époque où il a vécu, et la vérité sur certains points, restés douteux jusqu'ici, de notre histoire politique et militaire.

L'Armée, son histoire, son avenir, son organisation et sa législation, par M. Corentin Guyho, docteur en droit, 1 vol. in-8°; Paris, Ernest Thorin, 1860.

Des connaissances nombreuses, beaucoup d'ordre et de clarté, des pages même écrites avec talent, recommandent ce livre, qui conserve un intérêt actuel, quoiqu'il ait paru quelques semaines avant la guerre. L'écrivain, dont les études se sont visiblement portées vers le droit, traite la question de l'armée d'une manière historique, et compare l'organisation militaire de la France avec celle des Romains d'abord, puis avec celle des autres états modernes. L'ouvrage de M. Guyho, exposant la législation qui régit les armées aujourd'hui, mérite d'être consulté par ceux qui auront à préparer les urgentes réformes que réclameront dans un temps plus calme nos institutions militaires.

Iphigénie en Tauride, pièce en cinq actes, par Goethe, traduite en vers français et précédée d'une étude, par M. A. Legrelle, 1 vol. in-18; Paris, Ch. Meyrueis, 1870.

Ce drame du grand poète allemand, du grand esprit qui ne partageait pas les haines nationales d'outre-Rhin, n'a jamais été apprécié en France autant que ses autres ouvrages. Il s'éloigne de nos idées françaises sur la tragédie; il n'est pas moins en opposition avec notre pratique moderne du théâtre. M. Legrelle, dans une étude très intéressante, s'est proposé d'examiner les critiques qui en ont été faites dans notre pays, et de rattacher à son travail littéraire un aperçu biographique dont les élémens sont puisés dans les diverses correspondances de Goethe. Les vers de M. Legrelle ont le mérite d'une grande difficulté vaincue : ils sont la traduction scrupuleusement fidèle du texte allemand.

Vie de Jésus, par M. Ernest Renan, édition illustrée de 60 dessins par M. Godefroy Durand, 1 vol. grand in-8°; Michel Lévy.

L'opinon est faite désormais sur ce livre, où ceux-là mêmes qui ne partagent point les idées de l'auteur sont contraints d'admirer avec quel art exquis et séduisant le savant écrivain a su traiter un sujet si délicat. Un moins habile praticien eût causé à l'âme humaine, à l'âme du peuple, une blessure profonde, dangereuse, mortelle, en détruisant ses croyances. M. Renan a réussi à ne détruire que l'erreur ou ce qu'il estime erreur, et Jésus, non plus fils du Saint-Esprit, mais fils de Joseph, enfant de l'homme, modèle de l'humanité, dont il résume en lui la plus parfaite essence, reste peut-être plus grand, plus saint, en un mot plus réellement divin que jamais. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'on l'aime ainsi autant, plus peut-être, et l'auteur a certes raison de ne point se reprocher une seule fois d'avoir écrit ce livre, dont les nombreuses éditions, aussi vite épuisées que parues, témoignent suffisamment de l'accueil qui lui est fait et qu'il mérite. Celle qui se publie aujourd'hui, enrichie d'excellens dessins dus au crayon de M. Godefroy Durand, ne sera pas reçue moins favorablement.

The American system of government, by Ezra C. Seaman, 1 vol. in-18; New-York, Charles Scribner and C°, 1870.

Cet ouvrage sur le mécanisme peu connu du gouvernement américain est plein de faits analysés avec précision et clarté. On sent à la méthode qui règne dans ces pages que l'auteur est un jurisconsulte, et aux informations variées et nombreuses que l'on y trouve qu'il a été un témoin assidu des changemens opérés dans ce pays depuis plus de quarante ans. C'est un bon guide pour ceux qui veulent s'initier au secret de ce gouvernement partagé entre une souveraineté provinciale et une souveraineté nationale. Le but du livre est de montrer les défauts et même les dangers sérieux qui menacent la constitution de la grande république. Aujourd'hui plus que jamais il est opportun de connaître par des ouvrages de ce genre la valeur de certaines institutions que beaucoup d'esprits réclament pour notre pays sans bien savoir les résultats de l'expérience qui en a été faite.

Thoughts on Life-Science by Benjamin Place, 1 vol. in-18; London, Macmillan and C°, 1869.

Un caractère intéressant de ce livre, c'est qu'il est l'œuvre d'un homme qui a vécu de longues années dans un travail assidu, étranger au métier d'écrire. Les qualités comme les défauts de son ouvrage trahissent également une main inexpérimentée et une pensée qui ne laisse pas que d'être originale. L'auteur s'est proposé de réunir les réflexions de toute sa vie sur ce qu'il appelle la science de la vie, c'est-à-dire sur la religion et particulièrement sur les croyances. Il commence par établir que les mots ne sont pas une image exacte de la pensée, et il en tire ces conséquences, que la parole, quand elle n'est pas reçue par un auditeur favorablement disposé, manque de puissance pour persuader, que la controverse est un combat sans issue, qu'elle peut donner la victoire, mais non produire la conversion. En un mot, ce livre est pénétré de la doctrine connue sous le nom de scepticisme religieux et qui consiste à combattre la raison pour édifier la foi. Les inconvéniens de ce système ont été bien des fois indiqués, et il serait inutile d'y insister.

Les Paysans, par M. Alphonse Esquiros, 1 vol. in-32; librairie de la bibliothèque démocratique.

M. Esquiros vient de publier sous ce titre quelques chapitres détachés de l'histoire des paysans en Europe : l'insurrection des Bagaudes, la jacquerie, etc., tels sont les tableaux qu'il offre. Le style est d'une grande simplicité, mais non d'ailleurs sans animation. Nous eussions souhaité un livre plus complet, une œuvre sans lacune; mais nous savons combien de pareilles études demandent de recherches. Les intrigues des cours, la gloire des batailles, les vices et les vertus des rois, les ruses de la diplomatie, voilà dans quoi se complaisait l'ancienne histoire. Ce sont d'autres récits qu'il faut à notre époque, et nous félicitons M. Esquiros d'être un de ceux qui l'ont compris.

# LA REVUE DES DEUX MONDES

Paraît le 1er et le 15 de chaque mois par livraison de 256 pages grand in-8°, et forme tous les deux mois un vol. de 1,000 pages : six vol. par an, outre l'ANNUAIRE.

PRIX DE L'ABONNEMENT, AVEC L'ANNUAIRE HISTORIQUE :

| | | | |
|---|---|---|---|
| **Paris** . . . . . . . . . | **Un an, 50 fr.** | **— Six mois, 26 fr.** | **— Trois mois, 14 fr.** |
| **Départements** . . . . . | **— 56 fr.** | **— 29 fr.** | **— 15 fr.** |
| **Étranger** . . . . . . . | **Le port en sus.** | | |

(ITALIE ET BELGIQUE : UN AN, 65 FR. — SUISSE : UN AN, 62 FR.)

ON SOUSCRIT A PARIS AU BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES

AGEN ........ Chairou.
AIX ........ Aubin.
ALGER ........ Bastide.
AMIENS ........ Caron.
ANGERS ........ Barassé.
ANNECY ........ Jules Philippe.
ARRAS ........ Topino.
AVIGNON ........ Laty.
AVRANCHES ........ Anfray.
BASTIA ........ Marchi.
BAYONNE ........ Larroullet.
BORDEAUX ........ Lavertujon.
BOURGES ........ J. David.
BREST ........ Frédéric Robert.
CAEN ........ Le Gost-Clérisse.
CHAMBÉRY ........ Perrin.
CHARLEVILLE ........ Letellier.
CHERBOURG ........ Ve Lecouflet.
DUNKERQUE ........ J. Liénard.
GRENOBLE ........ Clerc.
LA ROCHELLE ........ Gout.
LE HAVRE ........ Touroude.
LILLE ........ Béghin.
LIMOGES ........ Marmignon.
LYON ........ Philippe-Baudier.
MARSEILLE ........ Camoin. Meunier.
METZ ........ Lorette.
MONTPELLIER ........ Lonjon. Virenque. Poujol.
NANTES ........ Petitpas. Veloppé.
NICE ........ Jougla.
NIMES ........ Peyrot-Tinel.
ORLÉANS ........ Gatineau.
PAU ........ Lafon.
REIMS ........ Paul Giret.
RENNES ........ Deniel.
ROCHEFORT ........ Proust-Branday.
ROUEN ........ Lebrument.
SAINT-QUENTIN ........ Doloy.
STRASBOURG ........ Treuttel et Würtz. Alexandre.
TOULON ........ Rumèbe.
TOURS ........ Delpire. Guilland-Verger.
TROYES ........ Dufey-Robert.
VALENCE ........ Combier.
VERSAILLES ........ Bernard.

---

**ALLEMAGNE**

COLOGNE, FRANCFORT-SUR-LE-MEIN, HAMBOURG, MUNICH ........ Direction des Postes.
VIENNE ........ Gerold et fils. F. O. Sintenis. Braumüller.
BERLIN ........ Schneider.

**ANGLETERRE**

LONDRES ........ Rolandi.

**DANEMARK**

COPENHAGUE ........ Hoest. G.-A. Reitzel.

**SUÈDE ET NORVÉGE**

STOCKHOLM ........ Bonnier. Samson et Wallin.

**ESPAGNE**

MADRID ........ A. Duran.

**PORTUGAL**

LISBONNE ........ Silva junior et Cie.

**ITALIE**

TURIN ........ Beuf.
GÊNES ........ Beuf.
FLORENCE ........ Molini.
ROME ........ P. Merle.
VENISE, TRIESTE, VÉRONE ........ Münster.
MALTE ........ G. Muir.

**SUISSE**

GENÈVE ........ J. Cherbuliez.
BERNE ........ Dalp.
AARAU ........ Sauerländer.
ZURICH ........ Orell, Füssli et Cie.
BALE ........ H. Amberger.

**HONGRIE**

PESTH ........ Lauffer frères.

**POLOGNE**

VARSOVIE ........ Gebethner et Wolff. Sennewald.

**TURQUIE**

CONSTANTINOPLE ........ Meiffredy. S. H. Weiss.
SMYRNE ........ Castellan.

**ÉGYPTE**

ALEXANDRIE ........ S. Zola.

**ÉTATS-UNIS**

NEW-YORK ........ Christern.
NOUVELLE-ORLÉANS ........ Hébert.
SAN-FRANCISCO ........ Payot.

**CANADA**

QUÉBEC ........ Bossange et Morel.

**CUBA**

LA HAVANE ........ Lopez. Spencer.

**MEXIQUE**

MEXICO ........ Isidore Devaux.

**BRÉSIL**

RIO DE JANEIRO ........ B.-L. Garnier.
PERNAMBUCO ........ De Lailhacar et Ce.

**CHILI**

VALPARAISO ........ B. Guy.
SANTIAGO ........ B. Guy.

**RÉPUBLIQUE ARGENTINE**

BUENOS-AYRES ........ Etchepareborda. Lucien, C. M. Joly Sr.

**VENEZUELA**

CARACAS ........ Geyler-Bauduin.

**AUSTRALIE**

MELBOURNE ........ W. Robertson.

**COLONIES ET INDES ANGLAISES**

LONDRES ........ Smith, Elder et Ce.
SAINT-DENIS (RÉUNION) ........ Librairie-Nouvelle.

PARIS. — IMPRIMERIE DE J. CLAYE, RUE SAINT-BENOIT, 7.

# BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

LA CHANSON DE ROLAND, poème français du moyen âge, traduit en vers modernes par M. Alfred Lehugeur, 1 vol. in-12; Hachette.

La *Chanson de Roland* est notre plus ancienne et peut-être même unique épopée nationale. Malheureusement cet admirable poème, écrit dans une langue naissante à peine, perd une partie de son prix à être traduit en simple prose. M. Lehugeur veut la rendre populaire parmi nous en la traduisant en vers modernes. Il y réussira d'autant mieux que cette lecture guerrière convient à nos soucis du moment. Chaque vers de la *Chanson de Roland* résonne aujourd'hui comme un appel aux armes. Nous venons, nous aussi, de commencer la vieille lutte de la chevalerie française, la lutte du courage contre le nombre. Quand le brave Olivier à Roncevaux dit à son ami que les Sarrasins d'Espagne couvrent de leurs flots les vallées et les monts, il semble que cette peinture s'applique exactement à la guerre actuelle. C'est sous le nombre, comme Roland, qu'a succombé Mac-Mahon; mais la mort du chevalier français fut vengée, et les Sarrasins qui les avaient vaincus ne retournèrent point en Espagne. Rien de plus propre que la lecture du vieux poème héroïque à ranimer nos courages, à relever nos espérances.

PÉTRARQUE, étude d'après de nouveaux documens, par M. A. Mézières, 1 vol. in-18; 2e édit., Didier.

Quand on parle de Pétrarque, on ne pense guère qu'au chantre élégant et subtil d'assez platoniques amours. A peine se souvient-on du premier et du plus zélé promoteur de la renaissance des lettres anciennes et du poète patriote qui a eu de si mâles accens pour flétrir l'invasion de son pays par la fureur allemande, la *tedesca rabbia*. Hélas! cette *rabbia tedesca*, après en avoir délivré l'Italie, nous l'avons à notre tour attirée sur notre sol. Apprenons de Pétrarque, non pas à la détester (nous n'avons pas besoin de leçons pour cela), mais à lui opposer un ferme courage et une étroite union. M. Mézières a consulté non-seulement tout ce qui a été écrit sur Pétrarque depuis cinq siècles, mais il a surtout étudié Pétrarque lui-même dans ses poésies, dans ses écrits en prose latine, dans ses lettres, dont le texte vient d'être complété par un consciencieux érudit, M. Fracassetti. Il a su rendre vivante la légende de ses amours, il a mis en lumière les services que le grand poète a rendus à sa patrie, et sur ce dernier point surtout, M. Mézières a fait une étude neuve, pleine de vues élevées sur l'Italie, et que peut résumer cette proposition d'un intérêt si vif aujourd'hui pour notre patriotisme national : Comment un peuple tombe et comment il se relève.

MARGUERITE DE VALOIS, par l'auteur de *Robert Emmet*, 1 vol. in-12; Michel Lévy.

Les traits les plus délicats et les plus nobles d'un caractère de femme un peu complexe, mais très digne d'être étudié de près par l'histoire, sont saisis dans ce petit volume attachant et mis en relief avec beaucoup de finesse. Les lettres, l'amitié, la politique, remplirent la vie plus occupée qu'heureuse de Marguerite de Valois. La religion aussi y tint sa place. A une époque de luttes violentes, cette généreuse princesse se distingua de ses contemporains et du roi, son frère, par une disposition à la tolérance bien rare à cette époque. — « J'ai essayé, nous dit l'auteur, de faire revivre un instant parmi nous cette âme héroïque et tendre, cette créature bien née, tolérante dans un siècle qui ignorait la tolérance, et restant, en dépit de quelques imperfections, une de ces idéales et exquises apparitions de la beauté morale qui se révèle parfois au monde sous les traits d'une femme. » Il appartenait certainement à un esprit aussi libre, aussi élevé que celui de l'auteur de *Robert Emmet* et des *Souvenirs d'une demoiselle d'honneur de Mme la duchesse de Bourgogne*, de tracer le portrait d'une des femmes de notre histoire qui ont le plus honoré leur sexe.

DANS UN TOMBEAU, deux actes en vers, par M. Ch. Ruellens, 1 vol. in-8°; Borrain.

Ce tombeau est un columbarium de la famille Cornelia nouvellement découvert sur la voie Appienne. Une jeune femme romaine de la *gens* Cornelia, ensevelie en ce lieu au temps des Scipions, soulève la pierre de sa sépulture et s'entretient avec un jeune artiste français qui est venu méditer dans cette solitude habitée par la mort. Dans ce dialogue, dont la scène se passe en 1901 et qui est mêlé, comme on le voit, d'un élément merveilleux, l'auteur, homme d'esprit et d'imagination, a voulu établir une comparaison philosophique entre le passé et l'avenir, entre la civilisation romaine et celle des nations modernes. Quelle que soit la fantaisie qui préside au cadre de cette petite pièce, il y a des pensées remarquables et des vers où nous avons reconnu la plume facile d'un écrivain belge qui réussit également dans les travaux d'érudition et dans les compositions d'un genre plus léger.

PAPIERS ET CORRESPONDANCES DE LA FAMILLE IMPÉRIALE, pièces trouvées aux Tuileries après la révolution du 4 septembre, 3 livraisons in-8°; Imprimerie nationale.

Ces trois livraisons offrent certes un intérêt de curiosité très vif, et révèlent bien des mystères, surtout sur les pensées secrètes qui s'agitaient dans les derniers temps de l'empire, sur l'emploi des fonds de la liste civile, etc.; mais l'union si nécessaire au pays et à la défense nationale n'aurait-elle pas dû faire ajourner tout au moins cette publication? L'histoire et la politique n'y auraient rien perdu, et dans cet ajournement Paris aurait pu trouver une force de plus.

LOVE'S TRIUMPHE, a play, 1 vol. in-18; London Basil Montagu Pickering, London, 1870.

La scène anglaise fait peu d'efforts pour se relever, et le public est loin d'encourager les tentatives littéraires essayées par quelques directeurs; mais les œuvres sérieuses sous forme dramatique se sont assez multipliées pour composer un vrai théâtre destiné à la lecture. Un bon nombre de tragédies paraissent ainsi sans prétendre aux honneurs de la représentation. Les comédies sont plus rares : en voici une pourtant qui se soumet à l'épreuve de la publicité sans nom d'auteur, et probablement écrite par un débutant. C'est une imitation visible de Shakspeare et des poètes dramatiques du siècle d'Élisabeth. Un duc de Ferrare, sans autre héritier que sa fille, ne peut obtenir de celle-ci qu'elle consente à subir le joug de l'hyménée. Arrive un prince d'Aragon sous le voile de l'incognito, il touche le cœur de la princesse, qui jure qu'elle n'aura jamais d'autre époux; indignation du père, menaces qui se changent en joie et en bénédictions aussitôt que le jeune inconnu reprend son véritable nom : tel est le sujet naïf sur lequel l'auteur a étendu des vers plus faciles que dramatiques. Il est permis de douter que le poète soit obligé de rompre son incognito comme son héros.

PARIS. — IMPRIMERIE DE J. CLAYE, RUE SAINT-BENOIT, 7.

# BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Conférence sur les fortifications de Paris, par un ancien élève de l'École polytechnique, petit volume dédié à la garde nationale de Paris, librairie Gauthiers-Villars.

Ces deux singuliers représentans de la civilisation, le roi Guillaume et le comte de Bismarck, ont suspendu toute vie intellectuelle dans la moitié de l'Europe. Il ne paraît plus un livre en France et en Allemagne. Brochures militaires, cartes stratégiques, journaux démagogiques, voilà le plus clair résultat de cette politique infatuée et cruelle qui s'acharne vainement à la destruction d'un grand pays. Après la triste journée de Sedan, on pouvait se couronner d'une gloire véritable; on n'a écouté que ses convoitises, et aujourd'hui une aveugle et impitoyable royauté en est à compromettre le principe monarchique même. Dans peu d'années, si la république sait être humaine et habile, elle ne peut manquer de venger la France à Berlin même. Pour le moment, grâce au roi Guillaume, les dévastations de la guerre remplacent les jours heureux et les calmes études de la paix. Il n'y a plus de livres, disions-nous, en France et même en Allemagne. Les pays neutres sont aussi tout entiers aux publications militaires; c'est assez pour aujourd'hui de les annoncer, avec les loisirs que nous laissent nos hôtes prussiens de 1867.

Conférences militaires belges. — *Les Machines infernales dans la guerre de campagne*, par M. H. Wauwermans, capitaine de génie; Bruxelles, Mucquardt; Paris, Dumaine.

Construction et emploi des défenses accessoires, par M. H. Girard, capitaine de génie; Bruxelles, Mucquardt; Paris, Dumaine.

L'Artillerie de campagne belge, par M. A. Nicaise, capitaine d'artillerie; Bruxelles, Mucquardt; Paris, Dumaine.

Peau-Neuve, par M. Amédée Gratiot, petit in-18; Librairie Nouvelle.

Voici un petit volume plein d'utiles vérités, de pensées généreuses, et que nous voudrions voir répandre dans toute la France. C'est la question terrible qui nous oppresse depuis nos malheurs, depuis la chute de cet empire qui les a versés sur nous, traitée en peu de pages et avec un grand bon sens. Il faut que la France fasse *peau neuve*, si elle veut surmonter tous les problèmes qui l'accablent : celui de l'invasion d'abord, qu'il faut refouler, — celui de la république ensuite, qui seule peut délivrer le pays de l'envahisseur, — enfin celui d'un gouvernement démocratique honnête et économe, qui éclaire et forme les jeunes générations. L'auteur croit que la république, débarrassée de ses vieux sophismes, de ses attentats insensés au vrai travail et à la propriété, de ses prétentions funestes, peut seule assurer le salut de la France, mais à ces conditions seulement. Qui ne serait de l'avis de l'auteur? *Peau neuve* donc pour la France, et que ce petit livre soit le bienvenu!

La Débâcle, par Jules Claretie, 1 vol. in-18; Paris, Librairie Centrale, 1870.

Le titre de ce livre date d'avant la chute de l'empire, et il est tiré d'une page de Victor Hugo : « C'est la débâcle, c'est la vérité qui revient, c'est le progrès qui recommence!... etc... » Avoir pris là ce mot expressif et le mettre en tête d'un écrit qui allait paraître avant la république, c'était à la fois de la prévoyance et du courage. M. Jules Claretie a réuni dans ce volume ses chroniques passionnées et brillantes, écrites au cours des événemens. Ces pages fugitives ne doivent pas être lues avec l'attention sévère d'une critique exacte; on serait obligé d'y relever plus d'un entraînement que la réflexion aurait fait disparaître. Il faut y voir le témoignage d'un esprit convaincu sur des jours en apparence paisibles, sur des faits dont on ne songeait pas trop à s'inquiéter, mais qui cachaient d'épouvantables dangers et préparaient une crise affreuse.

The Spanish Gipsy, a poem, by George Eliot, 1 vol. in-8; London, W. Blackwood and sons.

L'auteur d'*Adam Bede* et de tant d'autres romans dont quelques-uns sont devenus populaires dans toute l'Europe, miss Evans, a voulu prouver qu'elle avait assez de force d'imagination pour réussir à composer un bon poème sans le secours des peintures morales et des récits familiers puisés dans la vie contemporaine et dans la population des campagnes. Malgré quelques lacunes et quelques fautes qui ne pouvaient manquer d'échapper à un écrivain habitué au laisser-aller de la prose et aux conditions du roman, il est permis d'affirmer que la tentative de miss Evans a été couronnée par le succès. Son poème est partagé entre le récit et le dialogue, entre l'épopée et le drame. Elle a demandé son sujet à l'époque du xv<sup>e</sup> siècle où la lutte entre le christianisme et la religion d'Islam paraît laisser la victoire douteuse; elle a choisi pour mise en scène le midi de l'Espagne, cette contrée où la croisade durait, pour ainsi dire, depuis six cents ans. Le conflit de la passion et du devoir fait tout l'intérêt de ce drame, dont les personnages, quoique un peu discursifs, sont animés et vivants. Nous reviendrons prochainement et en détail sur le mérite de cette œuvre qui a pris tout d'abord un rang distingué dans l'estime du public anglais.

Le Livre de Jeanne, par Th. Géraud, 1 vol. in-18. 1870, Alphonse Lemerre.

Ce livre est le journal d'une jeune fille qui, laissée seule dans la vie sans autre appui que la droiture de ses instincts et une forte volonté de bien faire, a su échapper aux plus rudes épreuves. Il semble un jour qu'elle va recevoir le prix de son courage, qu'un mariage honorable et longtemps désiré va lui assurer un avenir heureux. Par un scrupule de délicatesse, elle refuse le bonheur qui vient à elle; mais, après qu'elle s'est ainsi sacrifiée, il lui faut une vie plus active et plus héroïque que par le passé. Elle part donc comme sœur de Saint-Vincent de Paul pour la guerre d'Orient; elle ne doit en revenir qu'atteinte du mal auquel elle succombera. Ce récit est attachant par la finesse des analyses; tout y est simple, mais tout y est noble. Il semble que cette vie ait été vécue, et c'est là le charme de ce livre.

Carte des environs de Paris, dressée par les officiers de l'état-major sous la direction du général Pelet.

Nous ne songeons plus aujourd'hui qu'aux choses de la guerre, et chaque jour, en apprenant les mouvemens de nos soldats autour de Paris et ceux des Prussiens, nous aimons à suivre sur une bonne carte les phases diverses du siége de notre ville. La carte de l'état-major vient d'être publiée et tirée à un grand nombre d'exemplaires; là tous les chemins sont marqués, les hauteurs indiquées, plus que toute autre elle nous permet de suivre toutes les marches et d'apprécier nos positions et celles de l'ennemi. Cette carte sera fort utile aussi aux officiers, qui pourront d'un seul coup d'œil apprécier le terrain sur lequel ils sont appelés à manœuvrer. Quand la guerre leur laisse un peu de repos, au moyen de cette carte ils étudient les environs et les divers chemins qui conduisent dans tous ces petits villages qui entouraient notre ville d'une ceinture si riante.

# LA REVUE DES DEUX MONDES

**Paraît le 1er et le 15 de chaque mois par livraison de 256 pages grand in-8°, et forme tous les deux mois un vol. de 1,000 pages : six vol. par an, outre l'ANNUAIRE.**

## PRIX DE L'ABONNEMENT, AVEC L'ANNUAIRE HISTORIQUE :

| | | | |
|---|---|---|---|
| **Paris** | Un an, 50 fr. | — Six mois, 26 fr. | — Trois mois, 14 fr. |
| **Départements** | — 56 fr. | — 29 fr. | — 15 fr. |
| **Étranger** | Le port en sus. | | |

(ITALIE ET BELGIQUE : UN AN, 65 FR. — SUISSE : UN AN, 62 FR.)

**On souscrit a Paris au BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES**

| Ville | Libraire |
|---|---|
| AGEN | Chairou. |
| AIX | Aubin. |
| ALGER | Bastide. |
| AMIENS | Caron. |
| ANGERS | Barassé. |
| ANNECY | Jules Philippe. |
| ARRAS | Topino. |
| AVIGNON | Latt. |
| AVRANCHES | Anfray. |
| BASTIA | Marchi. |
| BAYONNE | Larroullet. |
| BORDEAUX | Lavertujon. |
| BOURGES | J. David. |
| BREST | Frédéric Robert. |
| CAEN | Le Gost-Clérisse. |
| CHAMBÉRY | Perrin. |
| CHARLEVILLE | Letellier. |
| CHERBOURG | Ve Lecouflet. |
| DUNKERQUE | J. Liénard. |
| GRENOBLE | Clerc. |
| LA ROCHELLE | Gout. |
| LE HAVRE | Touroude. |
| LILLE | Béghin. |
| LIMOGES | Marmignon. |
| LYON | Philippe-Baudier. |
| MARSEILLE | Camoin. Meunier. |
| METZ | Lorette. |
| MONTPELLIER | Lorjon. Virenque. Poujol. |
| NANTES | Petitpas. Veloppé. |
| NICE | Jougla. |
| NIMES | Peyrot-Tinel. |
| ORLÉANS | Gatineau. |
| PAU | Lafon. |
| REIMS | Paul Giret. |
| RENNES | Deniel. |
| ROCHEFORT | Proust-Branday. |
| ROUEN | Lebrument. |
| SAINT-QUENTIN | Doloy. |
| STRASBOURG | Treuttel et Würtz. Alexandre. |
| TOULON | Rumèbe. |
| TOURS | Delpire. Guilland-Verger. |
| TROYES | Dufey-Robert. |
| VALENCE | Combier. |
| VERSAILLES | Bernard. |

---

### ALLEMAGNE

| Ville | Libraire |
|---|---|
| COLOGNE, FRANCFORT-SUR-LE-MEIN, HAMBOURG, MUNICH | Direction des Postes. |
| VIENNE | Gerold et fils. F. O. Sintenis. Braumüller. |
| BERLIN | Schneider. |

### ANGLETERRE

| Ville | Libraire |
|---|---|
| LONDRES | Rolandi. |

### DANEMARK

| Ville | Libraire |
|---|---|
| COPENHAGUE | Host. G.-A. Reitzel. |

### SUÈDE ET NORVÉGE

| Ville | Libraire |
|---|---|
| STOCKHOLM | Bonnier. Samson et Wallin. |

### ESPAGNE

| Ville | Libraire |
|---|---|
| MADRID | A. Duran. |

### PORTUGAL

| Ville | Libraire |
|---|---|
| LISBONNE | Silva junior et Cie. |

### ITALIE

| Ville | Libraire |
|---|---|
| TURIN | Beuf. |
| GÊNES | Beuf. |
| FLORENCE | Molini. |
| ROME | P. Merle. |
| VENISE, TRIESTE, VÉRONE | Münster. |
| MALTE | G. Muir. |

### SUISSE

| Ville | Libraire |
|---|---|
| GENÈVE | J. Cherbuliez. |
| BERNE | Dalp. |
| AARAU | Sauerländer. |
| ZURICH | Orell, Fussli et Cie. |
| BALE | H. Amberger. |

### HONGRIE

| Ville | Libraire |
|---|---|
| PESTH | Lauffer frères. |

### POLOGNE

| Ville | Libraire |
|---|---|
| VARSOVIE | Gebethner et Wolff. Sennewald. |

### TURQUIE

| Ville | Libraire |
|---|---|
| CONSTANTINOPLE | Meiffredy. S. H. Weiss. |
| SMYRNE | Castellan. |

### ÉGYPTE

| Ville | Libraire |
|---|---|
| ALEXANDRIE | S. Zola. |

### ÉTATS-UNIS

| Ville | Libraire |
|---|---|
| NEW-YORK | Christern. |
| NOUVELLE-ORLÉANS | Hébert. |
| SAN-FRANCISCO | Payot. |

### CANADA

| Ville | Libraire |
|---|---|
| QUÉBEC | Bossange et Morel. |

### CUBA

| Ville | Libraire |
|---|---|
| LA HAVANE | Lopez. Spencer. |

### MEXIQUE

| Ville | Libraire |
|---|---|
| MEXICO | Isidore Devaux. |

### BRÉSIL

| Ville | Libraire |
|---|---|
| RIO DE JANEIRO | B.-L. Garnier. |
| PERNAMBUCO | De Lailhacar et Ce. |

### CHILI

| Ville | Libraire |
|---|---|
| VALPARAISO | R. Guy. |
| SANTIAGO | R. Guy. |

### RÉPUBLIQUE ARGENTINE

| Ville | Libraire |
|---|---|
| BUENOS-AYRES | Etchepareborda. Lucien, C. M. Joly Sr. |

### VENEZUELA

| Ville | Libraire |
|---|---|
| CARACAS | Geyler-Bauduin. |

### AUSTRALIE

| Ville | Libraire |
|---|---|
| MELBOURNE | W. Robertson. |

### COLONIES ET INDES ANGLAISES

| Ville | Libraire |
|---|---|
| LONDRES | Smith, Elder et Ce. |
| SAINT-DENIS (RÉUNION) | Librairie-Nouvelle. |

PARIS. — IMPRIMERIE DE J. CLAYE, RUE SAINT-BENOIT, 7.